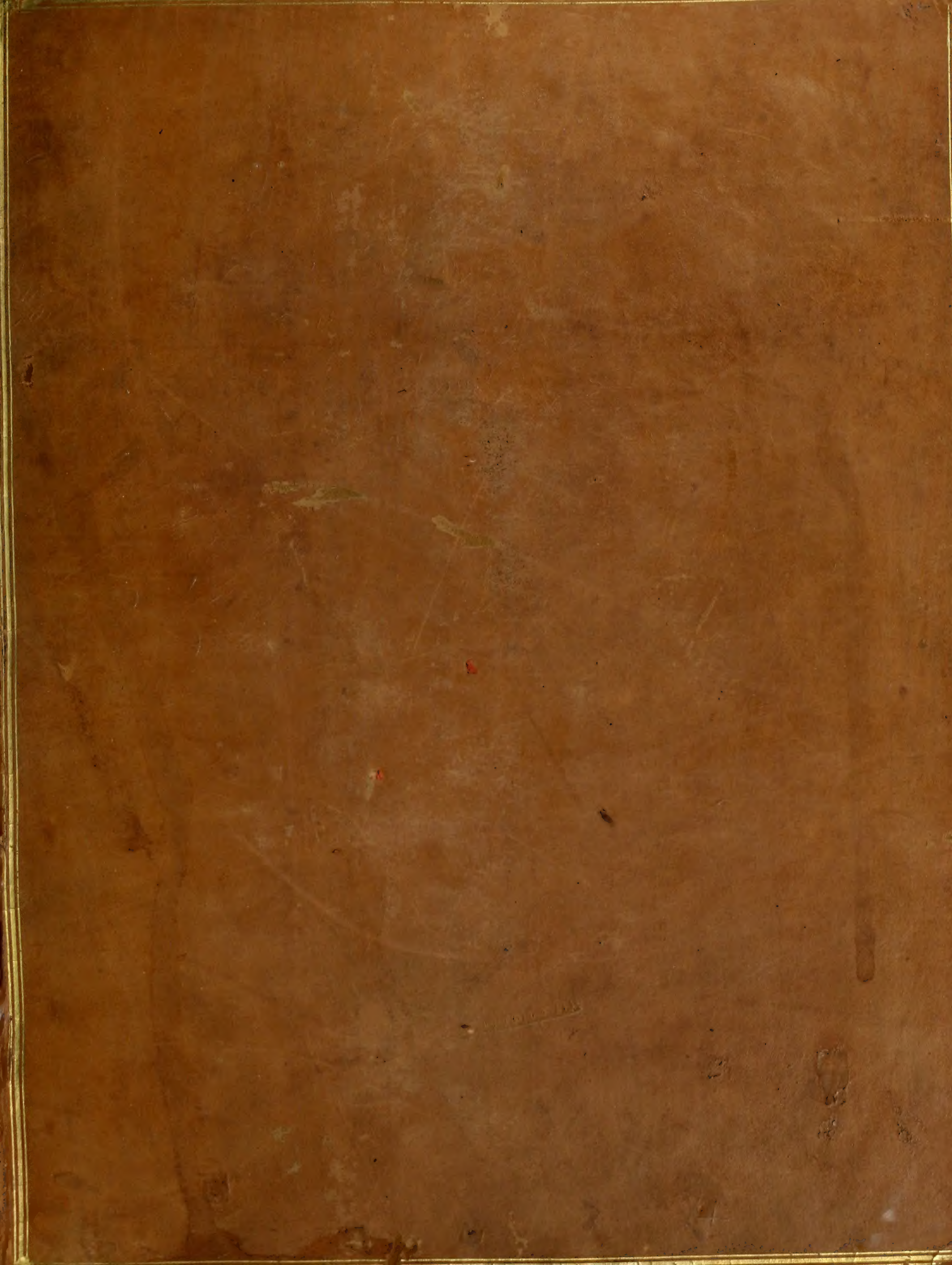






HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE,

JUSQU'A PRÉSENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

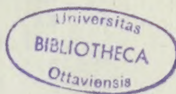
TOME TRENTE-SIXIEME.

CONTENANT

LA SUITE DE L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES, L'HISTOIRE DE L'ISLE DE CORSE, DE BOLOGNE, DE PARME ET DE PLAISANCE, ET L'HISTOIRE DU DUCHÉ DE MILAN.

ENRICHIE DES CARTES NÉCESSAIRES.





A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,
Chez *ARKSTÈE & MERKUS,*
MDCCLXXIII.

TABLE
DE CE TRENTE-SIXIEME
VOLUME.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

SUITE DU CHAPITRE IV.

SUITE DE L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE GÊNES.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DE L'ISLE DE CORSE.

CHAPITRE VI.

HISTOIRE DE BOLOGNE

CHAPITRE VII.

HISTOIRE DE PARME ET DE PLAISANCE.

CHAPITRE VIII.

HISTOIRE DU DUCHÉ DE MILAN.

HISTOIRE




NOUVELLE CARTE DE
L'ISLE DE CORSE
DRESSÉE PAR M.r BELLIN INGENIEUR
ordinaire de la Marine.
ECHELLES
Grandes Lieues de France de 2853 Toises.
Milles d'Italie de 1000 Toises chacun.
Cap Blanc
Cap Corse
BASTIA
Canari
Nonza
Brando
Pietra
Ortu
Mariana
Casinca
Tavagna
Moriani
Campoloro
Verde
Calvi
Balagna
Algagiola
Calenzana
Pino
Niolo
Corte
Vico
Sagone
Ajaccio
Golphe d'Ajaccio
Alleria
Milliaciaro
Serra
Istria
Sartene
Porto Vechio
Bonifacio
I. Cavalli
I. Lavezou
I. Monichi
Golphe du Valinco et Campo moro
Jurisdiction et de Bonifacio
Latitude Septentrionale
Longitude Orientale du Meridien de Paris.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'À PRÉSENT.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

SUITE DU CHAPITRE IV.

Suite de l'Histoire de la République de GÊNES.

SECTION IX.

Contenant l'Histoire de la conjuration de Jean Louis de Fiesque, Comte de Lavagna depuis 1546 *jusqu'à la fin de* 1547.

SECT. IX. *Histoire de* Gênes; *Conspiration de Fiesque* 1546-1547.

Comte ex-posé l'état [illegible] nes, [illegible] F[illegible] en-trepr[illegible] de s'en rendre maître.

APrès tant d'orages, de révolutions, de changemens de Gouvernemens & de maîtres dont Gênes s'étoit toujours mal trouvée & tour à tour dégoûtée suivant son inconstance ordinaire, après les avoir elle-même appellés dans son sein, cette ville superbe venoit à peine de recouvrer sa liberté par la générosité ou si l'on veut, par un effet de l'inconstance & du ressentiment d'André Doria contre la France; Gênes commençoit à peine à goûter les fruits de la paix & à respirer sous les douces loix d'un citoyen adoré qui, en se procurant la gloire & l'honneur d'être le libérateur de sa patrie, avoit eu l'art de s'y procurer une autorité peu différente de celle qu'il avoit détruite, quand l'ambition d'un jeune homme pensa la replonger dans un nouvel abyme de maux & d'horreurs. Jean Louis de Fiesque Comte de Lava

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conspiration de Fiesque 1545-1547.

gna (*) issu d'une des plus illustres familles de la République, d'une maison puissante toujours ambitieuse, turbulente, factieuse & redoutable à sa patrie; soit à la tête des Guelfes, soit en servant les intérêts de la France & d'autres puissances étrangeres; & sur-tout d'une maison toujours fiere & implacable rivale du crédit & des services de celle des Doria (attachée au parti, des Gibelins) avoit hérité de l'esprit ainsi que du nom de ces ancêtres.

Portrait du Comte de Fiesque; son caractère.

Il sembloit même renchérir encore sur eux en ambition, en jalousie, & en haine pour les Doria; & le feu de la jeunesse, un sang bouillant dans ses veines, donnoient encore plus d'effervescence à ses passions. Il étoit né fier, altier, vif, impétueux, téméraire, avide de gloire, capable de tout entreprendre pour en acquérir & pour satisfaire l'insatiable ambition dont il étoit dévoré; & fait pour réussir, parcequ'il ne considéroit point le danger; d'ailleurs libéral à l'excès, généreux, magnifique, plein de bravoure, de vertus dangereuses, de grandes qualités, s'il en est qui puissent rendre un citoyen digne d'asservir sa patrie (†). A la fleur de son âge, quoiqu'encore dépourvu du secours de l'expérience, il joignoit à la témérité, à la vivacité de la jeunesse, à l'activité, au feu nécessaire pour l'exécution, la politique la plus raffinée, la dissimulation la plus profonde & toute la prudence consommée de l'âge le plus avancé & par dessus tout cela, il possédoit dans un degré éminent l'art de se taire & d'être impénétrable. Le goût qu'il affectoit pour les plaisirs, servoit de voile aux projets les plus murs & les plus habiles, & il sembloit livré aux amusemens les plus frivoles & les plus faits pour un jeune homme de son rang, tandis que son ambition couvoit les plus grands desseins. En un mot le comte de Fiesque avoit toutes les vertus, ou plutôt, toutes les qualités nécessaires à un chef de conjurés. Avec moins d'âge, d'expérience, de moyens, d'avantages & de ressources locales que Catilina, outre autant d'ambition & d'orgueil, il avoit pour le moins autant d'audace, d'intrépidité, beaucoup moins de vues & de cruauté (§), incomparablement plus d'habileté

(*) Il étoit fils de Sinibalde de Fiesque, qui avoit eu beaucoup de part à la derniere révolution, quand il mourut son fils étoit encore en bas âge.

(†) Dès l'âge le plus tendre il avoit déjà conspiré contre la liberté de sa patrie. Si l'on en croit l'historien Génois Jacques Bonfadio & d'autres, avant la conjuration que nous allons décrire il étoit entré dans deux complots différens, mais où il n'avoit joué qu'un rôle subalterne, la premiere fois, dans celui de César Frégose, en 1536. Il auroit même été puni dit-on comme les autres coupables, sans la protection efficace d'André Doria qui ayant pitié de son extrême jeunesse intercéda en sa faveur, & lui obtint son pardon. Si ce fait est vrai, le tems fit voir que c'étoit un jeune serpent qu'il réchauffoit dans son sein pour le mordre. Suivant quelques Historiens qui font mourir le comte à 24 ans, & d'autres entre 22 & 23, il ne devoit avoir lors de cette premiere conjuration, que 11 à 13 ans au plus. L'expérience ne le rendit pas plus sage. La seconde entreprise où il trempa, fut celle de Pierre Strozzi en 1544; mais comme elle n'eut pas lieu, il y a apparence qu'elle ne fut pas découverte ou au moins approfondie, & qu'on ignora dans le tems la part que le jeune Comte y avoit eue. Au reste toutes ces entreprises étoient en faveur de la France, & depuis plus de 40 ans sa famille étoit assez constamment attachée au parti & aux intérêts de cette puissance (1).

(§) Catilina étoit un éleve sanguinaire de Sylla, un homme perdu de dettes, de débauches & de crimes, qui ne savoit guere lui-même ce qu'il vouloit en cherchant à se rendre maître de Rome, qu'il ne vouloit ni ne pouvoit gouverner ni comme souverain

(1) Hist. des Revol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 92 & suiv.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conspiration de Fiesque 1546-1547.

pour conduire une conjuration, pour se servir de ses moyens, plus de politique, de connoissance des hommes, plus de science pour manier les cœurs & les esprits, plus d'art pour les tromper, outre que son plan étoit beaucoup plus raisonnable, moins révoltant, plus conséquent & plus moralement possible à remplir. Enfin Fiesque avoit autant de génie qu'il en faut à un citoyen factieux pour bouleverser sa patrie, & renverser l'Empire le plus solide & le mieux affermi. Il étoit fait pour asservir Gênes; mais le bonheur de Gênes voulut que, les grandes qualités des hommes étant toujours compensées en eux par des défauts proportionnés, le Comte alliât, par un mélange extraordinaire, par une espece de contradiction manifeste, une dissimulation profonde & réfléchie à une témérité extrême, une prudence peu ordinaire à son âge, avec une impétuosité de génie qui le poussoit à suivre sa premiere idée sans s'arrêter sur les obstacles ou sur les dangers & enfin des vûes supérieures, d'une adresse & d'une conduite soutenues, à une ambition aveugle & inconsidérée qu'il vouloit contenter à quelque prix que ce fut: toutes choses qui entraînerent nécessairement sa perte & lui firent précipiter, avant le tems, une entreprise qui bien conduite jusqu'alors, mais un peu plus différée ou appuyée des secours qui lui avoient été promis, eût été infailliblement couronnée par le plus heureux succès. Et encore il est probable aux yeux de ceux qui ne jugent point par l'événement, que cette même témérité lui auroit sans doute heureusement réussi, au moins pour le moment, ou lui auroit donné le tems de se maintenir & d'attendre les secours qu'il avoit sçu se ménager par ses négociations, si un certain génie qui semble veiller au destin & au salut des états, ou pour parler plus naturellement, un hazard heureux n'eût détourné le coup fatal dont Gênes étoit menacée, & fait échouer presqu'au port l'entreprise du téméraire Fiesque, en lui ôtant son chef; il en étoit l'ame, il périt, & tout périt avec lui. Mais c'est anticiper sur l'ordre des événemens; reprenons en le fil, & suivons la trame habile des projets du comte, jusqu'à la funeste catastrophe qui en fut le dénouement.

Motifs du Comte de Fiesque: sa haine jurée contre les Doria.

Son orgueil ne pouvant digérer l'idée d'avoir un maître, il ne vit qu'avec un sentiment de douleur & d'indignation toutes les charges de l'autorité & pour ainsi dire, la République entiere, résidant dans une seule personne, les rênes du gouvernement dans les mains d'un de ses égaux, de l'ennemi déclaré de sa maison, & le fortuné Doria, tour à tour serviteur mercenaire d'un Roi & d'un Empereur, dominer tranquillement sur les débris de sa patrie par l'avilissement des plus illustres familles de Gênes, qu'il fouloit à ses pieds. Doria avoit rompu les fers de Gênes, mais le libérateur en étoit naturellement devenu le maître, & aux yeux de Fiesque le maître en sembloit l'oppres-

ni comme Roi. Il y à lieu de présumer que tout son plan étoit de se baigner, de s'abreuver dans le sang de ses concitoyens, & de mettre Rome au pillage. Il seroit plus facile de justifier à plusieurs égards, l'entreprise de Fiesque que celle de Catilina. Rome ne vouloit point de maître: Gênes venoit d'être successivement soumise au Duc de Milan, au Roi de France & à plusieurs autres Princes, & elle l'étoit encore en quelque façon aux Doria. Fiesque étoit sans doute condamnable: mais enfin qu'on pese, qu'on juge sans partialité les circonstances & les motifs de l'un & de l'autre, & on verra qu'il y a bien de la différence d'une conjuration à l'autre, & de Fiesque à Catilina. C'est plutôt à Alcibiade qu'il faut le comparer.

SECT. IX. *Histoire de Gênes; Conspiration de Fiesque 1546-1547.*

seur, le tyran. Que dis-je? il regardoit son pouvoir comme une usurpation sur ses droits, un bien qu'il lui avoit ôté; & sa belle action n'étoit qu'un crime de plus aux yeux de ce superbe rival, qui lui envioit tout jusqu'à ses vertus, ses services & sur-tout l'amour des Génois. Cependant la vénération qu'on ne pouvoit refuser aux grandes qualités & au mérite de Doria, l'amour que le peuple, ou pour mieux dire, la noblesse nombreuse de son parti avoit pour lui, & sur-tout cette grande politique dans laquelle nous avons remarqué que Fiesque excelloit, enfin l'espoir de la mort prochaine de Doria fondée sur son grand âge, (*) forcerent le Comte à dissimuler long-tems son mécontentement & les projets de son ambition, & de feindre de se soumettre volontairement à un gouvernement, qu'il ne pouvoit encore renverser, & qui n'avoit plus guere long-tems à subsister (*a*). Mais lorsque l'adoption que Doria fit de Jeannetin son parent, jeune homme pétri de mauvaises qualités, qui n'avoit pour lui que le mérite de son oncle & l'amour des Génois pour le nom qu'il portoit, & sur la tête duquel Doria fit passer toutes ses charges, son pouvoir & sa considération, en lui faisant d'ailleurs obtenir la survivance de sa charge d'Amiral de l'Empereur, eût ôté à l'ambitieux comte tout espoir de s'élever & même de pouvoir servir sa patrie en acquérant de la gloire, sa douleur ne connut plus de bornes; il jugea qu'il étoit tems de ne plus garder de mesures, d'éclater, de prévenir son avilissement, & de renverser l'idole des Génois pour se mettre à sa place. Incapable de faire des réflexions, de reculer ce projet une fois formé & arrêté dans son esprit, il s'y livra tout entier; il en conçut d'une seule idée toute l'étendue, toute la profondeur, il en forma d'abord dans sa tête le plan immense, & il ne songea plus qu'à l'exécuter. L'ambition qui le pressoit, lui ferma les yeux sur tout ce que son entreprise pouvoit avoir d'odieux; & comme tous les ambitieux il n'arrêta pas ses regards sur-tous les degrés par lesquels il lui falloit passer pour parvenir à son but, au faîte où il vouloit monter; naturellement généreux & magnanime, il perdit de vue son caractére; dans le délire de l'ambition & de l'orgueil, il ne réfléchit pas au sang qu'il seroit obligé de verser, aux crimes qu'il lui faudroit commettre pour fonder sa nouvelle puissance, & en renverser une déja solidement établie; qu'il alloit replonger sa patrie dans toutes les horreurs d'une guerre civile, & que par conséquent son entreprise étoit un attentat énorme. Fiesque ne vit rien, ou plutôt il vit que Gènes avoit un maître, & il voulut le devenir: il crut valoir au moins les Doria, & que joug pour joug sa patrie ne perdroit rien à recevoir le sien. S'il avoit pû se faire quelque tems assez de violence à lui-même pour se familiariser avec l'idée de servir sous Doria, homme qui par son grand âge, son expérience & ses grandes qualités, étoit peut-être digne de lui commander, son amour propre fut révolté par la perspective de se voir réduit dans l'avenir à recevoir des loix d'un Jeannetin, trop indigne héritier d'un nom illustre, & qui n'avoit pour tout mérite qu'une valeur aveugle qui lui étoit commune avec Fiesque, & qu'un or-

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes: Tom. II. Liv. IV. p. 94 & suiv. Introd. à l'Hist. Univ. Tom. II. Liv. II. p. 472. Jacob. Bonfadii Annal. Gen. Lib. IV. p. 1327. & seq.

(*) Il avoit alors 79 ans.

gueil, qu'une présomption insupportable (a). D'ailleurs ainsi que nous l'avons dit, quand le comte avoit une fois saisi & adopté sa premiere idée, il ne pouvoit plus retourner en arriere, le sort en étoit jeté: il vouloit régner dans Gènes à quelque prix que ce fût, & quant aux crimes inséparables d'une pareille entreprise, peut-être son esprit romanesque en tout, & trop facile à se laisser séduire par son imagination, le leurroit-il de la frivole espérance de pouvoir parvenir au suprême rang, sans en commettre.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conspiration de Fiesque 1546-1547.

Il s'occupe des moyens de réussir dans ses projets.

Plein de son projet, le Comte de Lavagna ne s'occupa plus que des moyens de l'étayer au dedans & au dehors, & de se ménager des amis & des soutiens, tant du côté de ses concitoyens, que de celui des puissances qui aspiroient à gouverner l'Italie. Il falloit s'assurer la protection & l'appui des unes, pour se mettre en état de braver impunément le ressentiment des autres. L'Empereur protégeant absolument Doria, Fiesque vit bien qu'il n'avoit de ressource à espérer que du côté de la puissance rivale & ennemie constante de Charles-quint; qu'il étoit important pour lui de se procurer la confiance & l'aveu de la France en ménageant sa délicatesse; de l'engager à le soutenir par sa flotte & ses forces de terre, & sur-tout d'intéresser adroitement sa haine, de réveiller sa jalousie contre l'Empereur & la puissance Espagnole, qui faisoit tous les jours des progrés dans l'Italie dont elle sembloit vouloir dévorer successivement toutes les principautés à l'exemple du Milanés par où elle avoit commencé, qu'il falloit s'attacher à convaincre la France, qu'il étoit de sa politique & de ses intérêts de rendre l'état de Gênes indépendant, & d'y détruire la puissance des Doria, qui étoit comme le premier soutien & la base de la Monarchie universelle, que l'Empereur vouloit se faire en Italie. C'est par où le comte sentit qu'il devoit essentiellement commencer & jeter les fondemens de son vaste édifice, persuadé que s'il pouvoit réussir à mettre la France de son côté, qu'étant une fois certain de son approbation & de l'appui de ses forces, il seroit bientôt maître de Gênes, & n'auroit plus rien à redouter, ni des forces navales que Doria comme Amiral de l'Empereur avoit à sa disposition, ni de celles des Espagnols, ni du voisinage des troupes de Milan.

Il sonde & prépare les dispositions de ses concitoyens.

Résolu de suivre avec ardeur cet important objet, avant que de rien entreprendre, & de s'éloigner lui-même, ainsi qu'il en avoit formé le dessein, il voulut savoir à quoi s'en tenir sur la façon de penser secrette de ses concitoyens, & s'il y avoit lieu de se flatter de pouvoir les porter à quelque révolution. Il les retrouva toujours les mêmes, tels qu'il les avoit désirés, toujours remuants, turbulents, mécontents du présent & avides de nouveautés. Ravi de cette découverte, il se garda bien de faire paroître la joie qu'il en ressentit, & sa prudence ordinaire ne lui permettant pas de se montrer indiscrettement à découvert, & d'ouvrir la bouche sur le projet qu'il couvoit dans son sein, ce fut par des voies indirectes & obliques qu'il parvint à cette connoissance. Il se contenta de sonder sourdement les dispositions des esprits, de remarquer dans tous de quel œil en général les Génois voyoient le Gouvernement des Doria: il fit habilement parler les uns & les autres, & de ces discours épars, quelquefois tenus au hasard, sans suite, & en différentes rencontres, il sçut tirer

(a) Les précédens. *ibid.* Hist. de Gênes 240 & suiv. Ub. Foglietta Conj. J. L. par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. Fiesci. p. 686.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conspiration de Fiesque 1546-1547.

Sentimens des Génois à l'égard des Doria.

un tout, une espece de résumé suffisant pour éclairer des yeux aussi pénétrants que les siens. Il vit qu'il n'étoit pas le seul qui se plaignit des Doria, que leur puissance avoit beaucoup plus d'ennemis, de jaloux qu'il ne l'eût pensé, à en juger par les témoignages extérieurs de zele & de déférence qu'on leur prodiguoit, qui n'étoient que l'effet de la crainte & de l'espece de servitude, où le grand nom de Doria, ses services, leur reconnoissance & leur estime pour lui, les détenoient. Le hazard servant Fiesque au delà de son attente, il découvrit avec surprise, que ceux même d'entre les nobles qu'il croyoit les plus affectionnés à la maison des Doria, étoient les plus mécontens, ses plus grands ennemis, ceux qui aspiroient le plus à son abaissement & à une révolution générale dans l'état. On alla jusqu'à lui faire entendre, qu'on ne demandoit qu'un chef qui voulût se mettre à la tête de l'entreprise, & jusqu'à le presser ouvertement d'être ce chef. Loin de répondre à ces avances, sans se prévaloir de ces dispositions favorables, sans faire la moindre ouverture qui pût le trahir ou donner la moindre prise sur lui, le comte se réservant intérieurement de faire usage en son tems de tout ce qu'il entendoit, en feignant de n'y pas faire attention, ne prêtoit l'oreille à ces sortes de discours, à ces incitations secrettes, qu'avec un air de nonchalance & de froideur, & même qu'avec une sorte de répugnance & de chagrin; cependant sans aucune affectation marquée & avec grand soin de ne pas rebuter, dégoûter ou indisposer ceux qui lui faisoient de pareilles propositions (*a*). D'un autre côté, il les animoit indirectement contre les Doria, & ne cessoit d'attiser encore le feu de la haine & de la jalousie dont ils étoient l'objet, par quelques paroles ou réflexions propres à porter coup, qui sembloient lui échapper sans dessein, comme au hazard & jetées en l'air dans toutes les occasions où il pouvoit le faire sans se compromettre & se déceler. Tel fut le manége adroit & soutenu qu'il mit en usage pour juger du fond qu'il pouvoit faire sur la disposition des esprits, pour y asseoir son plan & pour les préparer à seconder un jour ses vûes. Il ne s'écarta jamais de ce systême habile que sa politique s'étoit formé, lors même qu'il se vit sûr de ce qu'il vouloit savoir, & qu'il pouvoit compter sur un certain nombre de partisans, prêts à se joindre à lui au moment où il feroit éclater son entreprise; il fut encore plus soigneux que jamais de la leur cacher. Cet homme vraiment impénétrable ne mit dans sa confidence que ses freres, de toutes façons aussi intéressés que lui au secret & au succès de l'affaire, & trois de ses plus intimes amis, dont la fidélité à toute épreuve lui étoit connue, dont le sort dépendoit du sien, & dont il avoit lui-même essentiellement besoin pour l'exécution de ses grands projets. Il sera parlé d'eux tout à l'heure.

Intrigues & manéges secrets du Comte.

Négociations diverses de Fiesque avec la France.

Tranquille de ce côté, satisfait de ces heureux commencemens, le Comte ne songea plus qu'à s'appuyer de même au dehors, & à s'assûrer de la protection & des secours de la France. César Frégose (*) fut chargé de cette

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 250 & suiv.

(*) Comme César Frégose avoit été assassiné dès l'année 1541 par l'ordre des ennemis de la France, sa correspondance secrette avec le comte de Fiesque, prouve qu'il y avoit long-tems que ce jeune homme entreprenant couvoit sa conspiration dans son sein, & qu'il en avoit formé le projet dès sa 16me. année au plus.

importante commission, mais soit qu'il ne fût pas muni d'instructions assez amples, soit qu'il s'obstinât par un raffinement de politique mal entendu à taire le nom du chef d'une entreprise par qui Gênes devoit voir changer son sort, il ne put rien obtenir (a). C'est ce même Frégose qui étant envoyé par la France, au service de laquelle il étoit depuis long-tems en qualité d'ambassadeur ordinaire à Venise, fut assassiné par les Espagnols dans le tems qu'il étoit en route pour se rendre au lieu de sa destination (b). Fiesque ne se rebuta point & envoya secrettement en France le Capitaine Gonzague, qui fut plus habile ou plus heureux que Frégose. La conjoncture étoit des plus délicates, & en même tems des plus favorables pour Fiesque, pour peu qu'on sçût en tirer parti avec adresse. François I. qui régnoit encore alors ne voyoit qu'avec dépit un peuple qui après s'être donné volontairement à son pere ainsi qu'à lui, s'être révolté plusieurs fois contre la France & lui avoir donné tant de chagrins, tant de peines à réduire & à tenir dans la dépendance, s'étoit soustrait à sa puissance aussitôt qu'il l'avoit pû faire impunément, s'étoit empressé de secouer le joug par les soins & l'instigation de l'inconstant Doria qui avoit en quelque façon trahi la France, en passant tout à coup de son service à celui de Charles-quint, son plus dangereux ennemi (*). Le Roi devoit sans doute être animé du desir de se venger des Génois & de Doria, mais en même tems de remettre des sujets rebelles sous ses loix; & il n'étoit guere vraisemblable qu'il voulût réconquerir Gênes, pour la mettre sous celles d'un de ses citoyens. Cependant, outre le nom du comte de Fiesque, dont la famille, une des premieres de cette République, avoit toujours été constamment attachée au parti de la France & lui avoit rendu des services signalés, toutes circonstances que Gonzague fit habilement valoir, ce qui servit le plus le Comte, ce fut la haine & la rivalité qui étoit entre François I. & Charles-quint. Ce dernier pouvoit tout dans Gênes par les Doria, qu'il soutenoit réciproquement: il protégeoit ouvertement cette nouvelle République, voisine de son Duché dé Milan, incapable de nuire à ses projets, & à même au contraire de les servir utilement, avec d'autant plus de raison, que n'étant point au pouvoir de ses ennemis, elle devenoit un des plus fermes soutiens de la puissance qu'il vouloit fonder en Italie, au détriment de celle de la France. D'ailleurs celle-ci ne voyoit qu'avec douleur échapper de ses mains l'objet de tant de combats & de travaux, le Duché de Milan, sur lequel elle avoit, ou croyoit avoir de si justes prétentions. Elle trouvoit l'occasion de nuire à son plus dangereux ennemi & de renverser ses ambitieux projets; il n'en fallut pas davantage pour l'engager à l'embrasser avec ardeur, à approuver & même seconder l'entreprise de Fiesque (c). Gênes à la vérité ne rentroit

SECT. IX. *Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546. 1547.*

Politique & intérêts de la France.

(a) Jacob. Bonfadii Annal. Genuens. p. 1386. Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 95.

(b) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 230—240.

(c) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 251 & suiv. Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 472.

(*) On observera qu'on fait ici parler & raisonner la Cour de France suivant les idées qu'elle devoit naturellement avoir, & suivant l'œil dont un Roi irrité & outragé pouvoit voir & considérer les choses.

SECT. IX. *Histoire de Gênes ; Conjuration de Fiesque 1546-1547.*

pas dans les fers de la France; mais la France connoissoit par plusieurs expériences, le peu d'avantage & d'agrément qu'il y avoit à lui donner des loix (*); elle trouvoit bien plus de satisfaction à se venger de cette ville rebelle en fomentant des troubles dans son sein & en lui donnant un de ses citoyens pour maître; & sur-tout elle avoit le plaisir sensible d'humilier son ennemi dans les Doria, l'espoir de le pouvoir un jour chasser par là du Duché de Milan. En promettant tout à Fiesque, la France ne s'engageoit à rien, ou au moins qu'à ce qu'elle voudroit bien tenir; elle ne risquoit rien, se réservant d'attendre tranquillement l'événement de l'entreprise, de n'exposer que son téméraire chef, & peut-être d'en recueillir les fruits, ou d'en user suivant l'occasion, danger qu'encourt quiconque s'unit à plus puissant que lui, & auquel l'ambition qui aveugloit Fiesque, ne lui permettoit pas de faire attention. Quoiqu'il en soit du motif qui guida le conseil de François I; il fut résolu d'appuyer le Comte de Fiesque. Il fut même promis à son envoyé secret que, s'il réussissoit, la France se désisteroit en sa faveur de tous ses droits sur l'état de Gênes, dont la souveraineté en propre lui seroit assurée & garantie & à ses successeurs, d'abord qu'il auroit soumis sa patrie à ses loix; on lui donna en même tems l'assurance qu'il pourroit tirer tous les secours nécessaires, tant du côté du Piémont que par la mer, & qu'il y auroit des troupes de terre, & une armée navale prêtes à marcher à sa disposition, d'abord qu'il pourroit les faire agir; ce qui, comme on voit, n'étoit pas beaucoup promettre, la France n'étant probablement point d'humeur à faire avancer, ou à exposer & sacrifier mal à propos ses troupes pour le Comte de Fiesque, & celui-ci devant naturellement réussir, ou périr, être écrasé cent fois avant l'arrivée de ces secours. Il falloit nécessairement qu'il se tirât d'affaire tout seul.

Elle accepte les propositions du Comte.

Voyage de Fiesque à Rome.

Il se contenta cependant de ces promesses conditionnelles, & ne doutant point des intentions favorables de la France à son égard, se flattant de pouvoir compter sûrement sur son appui, il crut devoir se procurer encore celui de la cour de Rome, appui toujours nécessaire en Italie malgré la foiblesse intrinseque de cette cour, par l'ascendant qu'elle sçavoit se donner par son génie, l'influence qu'elle avoit par sa politique dans toutes les affaires. Connoissant l'esprit de cette Cour, toujours mystérieuse & impénétrable, le Comte ne confia à personne cette importante négociation; il se transporta lui-même à Rome, en donnant à ce voyage tout l'air d'une affaire de plaisir (*a*). Paul III. de la maison de Farnése occupoit alors le siége pontifical. Fiesque savoit que la Cour de Rome ne voyoit pas de bon œil les progrès de la puissance de Charles-quint en Italie, & qu'elle ne desiroit que l'éloignement d'un voisin si dangereux pour

(*a*) Hist. de Gênes Tom. II. Liv. X. p. 253—260 & suiv. Hist. des Révol. de Gênes, Tom. II. Liv. IV. p. 95. Jacob Bonfadii Annal. Genuens. Lib. IV. p. 1387.

(*) On fait le bon mot qu'on attribue à Louis XI. *Les Génois se donnent à moi, & moi je les donne au Diable*; & il avoit raison; car sa domination sur Gênes ne lui avoit jamais rapporté d'autres fruits que la perte de ses troupes, de ses finances & beaucoup de désagrémens, il en a toujours été de même de ceux de ses prédécesseurs, de ses successeurs & généralement de tous les Princes auxquels les Génois se sont donnés. Aussi cette remarque même est à l'avantage de ce peuple généreux, & montre qu'il est réellement fait pour la liberté.

pour elle. Il n'ignoroit pas non plus qu'en particulier le Pape régnant, & comme Pape & comme chef de la maison de Farnése, avoit quantité de sujets de mécontentement contre l'Empereur, qui s'étoit toujours opposé tant à son exaltation, qu'à l'élévation de sa famille, déja trop puissante & trop rédoutable aux yeux de ce Prince qui ne desiroit que les moyens de pouvoir l'abaisser; & sur-tout que Paul III avoit les plus grandes raisons de se plaindre de Doria & de sa maison qui, jaloux de la prospérité de celle des Farnéses, qu'ils voyoient avec dépit montés au rang des souverains de l'Italie (*), n'avoient cherché en toutes occasions qu'à le mortifier, & avoient même été la cause de presque toutes les mortifications qu'il avoit reçues de l'Empereur. Fiesque parla avec son adresse & son éloquence ordinaires & n'eut pas de peine à obtenir du Pape, déja fort aigri & fort ulceré contre leurs communs ennemis, l'entiere approbation de son dessein, dans lequel il fut même encore confirmé & encouragé. A la vérité cette approbation n'étoit pas un secours; mais Fiesque n'en demandoit pas davantage de la Cour de Rome; il eut ce qu'il vouloit. On verra cependant plus bas que le Pape fournit secrettement quatre galeres au Comte.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546-1547.

Sujets de plaintes du Pape Paul III. contre l'Empereur & les Doria.

Fiesque fait entrer le Pape dans ses desseins.

Le Cardinal Trivulce protecteur de la Couronne de France, & entiérement dévoué aux intérêts de cette Monarchie, étoit allié de la maison de Fiesque, & passoit pour une des meilleures têtes du sacré Collége. Instruit des projets du Comte, ce fut lui qui fit les principales ouvertures auprès du Pape & qui facilita au Comte plusieurs entrevûes secrettes avec lui. Dès qu'il vit que l'entreprise du Comte, qu'il n'avoit d'abord regardée, même en l'encourageant que comme un projet hazardé & mal digeré d'un jeune homme entreprenant & téméraire, étoit agréable aux yeux du Pape qui la prenoit fort à cœur, & même qu'il y avoit quelques apparences de la possibilité du succès, fit entendre à son jeune parent: „ qu'il n'étoit pas en état de se maintenir par „ lui-même & avec ses propres forces dans la souveraineté de Gênes, quand „ même il réussiroit à s'en rendre maitre par quelque heureux coup de main; „ que c'étoit un poste dangereux, où il auroit sans cesse à lutter contre la ja- „ lousie & les factions des Nobles, partisans intéressés du Gouvernement A- „ ristocratique, contre la fureur forcenée d'un peuple volage, remuant & „ toujours amoureux de sa liberté, & enfin contre le ressentiment de la Fran- „ ce, ancienne maitresse légitime de Gênes, qui ne tarderoit pas à chercher „ à la remettre sous sa domination; ou même, en supposant qu'il se procurât „ l'aveu tacite de la France, contre les forces de l'Empereur, du Duché „ de Milan & des Espagnols; qu'ainsi il convenoit qu'après avoir délivré sa „ patrie du gouvernement absolu des Doria, premier & véritable motif de „ son entreprise, content de la gloire d'avoir réussi & du plaisir de pouvoir „ régner sur Gênes, il la remit sous les loix du Roi de France, son ancien „ maitre, dont lui Comte pourroit espérer, à ce prix, le traitement le plus „ favorable & les conditions les plus avantageuses, dont les moindres seroient

Le Cardinal Trivulce veut engager le Comte à travailler pour la France.

(*) Le Pape avoit eu l'adresse d'investir l'aîné de ses fils, Pierre-Louis Farnése, (qu'il avoit eu d'un mariage clandestin, n'étant encore que simple ecclésiastique) des Duchés de Parme & de Plaisance: il sera parlé dans la suite de cette Histoire, de ce Prince qui est le fondateur de l'illustre maison des Ducs de Parme qui a pris fin dans la personne du Duc Antoine mort sans enfans en 1731.

SECT. IX. *Histoire de Gênes ; Conjuration de Fiesque 1546-1547.*

„ le gouvernement de Gènes, des pensions & des honneurs capables de satisfaire son ambition (*a*).

Qu'on se peigne ce qui se passoit dans l'ame de Fiesque en entendant un discours auquel il s'étoit si peu attendu. Si jamais quelqu'un sentit le danger de s'allier ou de traiter avec plus puissant que soi, ce fut lui dans cet instant. Ces paroles furent pour lui comme un coup de foudre, il ouvrit les yeux un moment sur le danger évident dont il étoit également menacé de tous côtés.

Incertitudes de Fiesque.

D'une part son ambition, sa fierté fut révoltée & indignée par la pensée accablante de conquérir pour un autre qui jouiroit des fruits de ses travaux sans lui en savoir aucun gré; de ne travailler que pour se donner un autre maître, pour appesantir encore ses fers; d'un autre côté il vit en frémissant qu'il n'auroit peut-être que l'honneur stérile de périr, de se sacrifier en servant les projets d'une puissance étrangere, dont il seroit le jouet, le vil instrument & peut-être la victime, dans une entreprise, dont tout le danger seroit pour lui & tout l'avantage pour cette puissance, dont, en supposant qu'il eut le bonheur d'échapper à tant de périls, il ne seroit, pendant la durée de sa faveur passagere, que le premier sujet, & dont peut-être tel avoit été le motif caché, le but secret en encourageant ses desseins, & en le leurrant par des promesses dont elle ne seroit point esclave. A cet aspect effrayant, ses pensées se renverserent, se confondirent; son feu se glaça soudain, ses projets furent déconcertés; & ne pouvant ni accepter, ni refuser, ne voulant ni s'engager, ni offenser la France par un refus, il demanda du tems pour y réfléchir. Depuis, ces funestes impressions toujours présentes à son esprit, ces soupçons renaissans sans cesse en dépit de lui-même, le troublerent tellement qu'il fut presque sur le point de renoncer entiérement à cette entreprise qu'il avoit ébauchée avec tant d'ardeur, & de rompre la négociation qu'il avoit entamée & presque conclue avec la France.

Il part de Rome sans rien conclure avec Trivulce.

Il quitta Rome peu de tems après, en proie à l'irrésolution, flottant entre l'ambition & la crainte de conspirer pour un maître & sans faire au Cardinal la réponse qu'il lui avoit promise. La France qui avoit traité & pris des engagemens antérieurs avec l'Envoyé secret du Comte, ayant appris ce qui s'étoit passé entre le Cardinal & lui, craignit que le zele mal-entendu du premier ne refroidît totalement l'ardeur impétueuse de Fiesque, & ne le dégoutât d'une entreprise de toute façon utile à ses propres desseins; & pour parer promptement ce coup funeste, elle chargea le Cardinal de faire sans perte de tems assurer le Comte, qu'elle s'en tiendroit uniquement & simplement au Traité qu'elle avoit fait avec Gonzague son envoyé.

Son retour à Gênes : ses liaisons avec la France.

Fiesque ne resta pas long-tems dans cet état d'incertitude & d'engourdissement, étranger à un esprit aussi actif & aussi entreprenant que le sien. La vûe de ses foyers, de Gênes, & de Gènes soumise au pouvoir de son ennemi; l'orgueil des Doria, son inclination, tout le rendit bientôt à ses premiers projets, & le feu de son ambition se ralluma plus fort que jamais. Les assûrances réiterées des dispositions favorables de la France pour lui, qu'il reçut dans ces entrefaites par un gentilhomme de ses parens, qui lui fut envoyé secrette-

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 96 & suiv. Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 257 & suiv. Introd. à l'Hist. Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 472.

ment par le Cardinal, dissiperent bientôt tous les nuages de sa méfiance, le rassûrerent & le confirmerent irrévocablement dans son dessein; il résolut de le remplir, & de se livrer aveuglément à son sort, sans trop examiner ni trop approfondir désormais s'il devoit compter, ou non, sur les promesses de la France, & quelles pouvoient être ses intentions (*a*). Le Comte, extrême en tout, toujours vif, impétueux, porté à croire ce qu'il désiroit avec ardeur, passa rapidement de la plus grande suspicion à la confiance la plus aveugle; c'étoit dans son caractére. D'ailleurs ce qui ne lui permit plus de faire aucunes réflexions, ce qui vint encore enflammer à la fois son ambition, sa jalousie, sa fureur & ses desirs de vengeance, ce fut l'insolence & les airs de mépris avec lesquels il se vit traiter depuis son retour de Rome, par Jeannetin Doria. L'orgueil insoutenable de ce jeune homme nourri & élevé dans la bassesse (*), & insolent dans la prospérité comme tous les parvenus, s'étoit encore accru pendant l'absence du Comte, & étoit monté à son comble. Fiesque plus fier, plus vain encore que Jeannetin, mais de cet orgueil plus fondé & plus légitime s'il en est, que donne la naissance, l'éducation & le sentiment de son propre mérite, ne put tenir à un pareil traitement; & malgré la profonde dissimulation dont il s'étoit toujours revêtu jusqu'alors, & dont il avoit fait le plan invariable de toute sa conduite, il ne put s'empêcher d'exhaler son ressentiment en quelques paroles menaçantes & tendantes à faire sentir avec quelle impatience il supportoit un si indigne joug, & il voyoit la servitude de Gênes, qu'on pouvoit finir; paroles au reste dont-il sentit toute l'imprudence, dont il se repentit d'abord après qu'il les eût laissé échapper & que sa politique habile réussit parfaitement à faire ensevelir dans un profond oubli.

Sect. IX Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546-1547.

Orgueil de Jeannetin Doria.

Conduite dissimulée de Fiesque avec les Doria.

Persuadé que c'est le foible qui menace, & que le propre d'un homme de cœur est d'agir & de se venger, le Comte sentit qu'il étoit tems enfin de mettre la main à l'exécution de sa grande entreprise; & de répondre à ce qu'il devoit à la confiance & aux promesses de la France, à l'attente de la Cour de Rome, à l'espoir de ses concitoyens, de ceux qui détestoient le joug des Doria, à l'estime, aux sentimens favorables qu'ils avoient conçus de lui pour la délivrance de leur patrie, en un mot aux soins de son honneur, de sa vengeance, de son ambition, & à lui-même. Après s'être assûré, comme on l'a vû, de l'appui & de l'assistance dont il avoit besoin au dehors, il ne songea plus qu'à déployer, pour se former un parti au dedans, tous les moyens que sa politique industrieuse put lui suggérer. Abuser les Doria & leur parti en feignant de se courber devant l'idole, en leur faisant assidument sa cour,

(*a*) Les précédens ibidem.

(*) On rapporte que son pere, Thomas Doria, étant tombé dans la derniere indigence, s'étoit vu hors d'état de donner aucune éducation à son fils, & forcé de le mettre en apprentissage chez un ouvrier en soie, pour qu'il put un jour gagner sa vie à l'aide de cette profession. Ce fut dans cette école que Jeannetin contracta probablement ces manieres basses & dignes d'un artisan & tous ses défauts grossiers qui, joints à son incapacite pour les affaires & à sa présomption, le faisoient détester & mépriser secrettement de tout le monde, au point même qu'il aliénoit les cœurs de son oncle Doria (1).

(1) Hist. de Gênes Tom. II. Liv. X. p. 247. Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 94.

Sect. IX. Histoire de la Conjurat. du Comte de Fiesque 1546-1547.

Son manège politique avec eux & avec le peuple.

en les flattant & les louant en face, & en paroissant d'ailleurs de la plus grande indifférence sur tout ce qui concernoit le gouvernement; s'attirer l'amitié du peuple, toujours irrité de l'orgueil & de la puissance des Nobles, toujours turbulent, avide de révolutions, de guerres civiles, toujours dupe de son amour pour la liberté & singuliérement porté pour lui & pour la maison de Fiesque; rendre à ce peuple la puissance des Doria odieuse & enfin, comme un autre Gracchus, enflammer encore son inimitié & sa jalousie contre les Grands & les Nobles, en témoignant lui-même la plus forte haine pour eux & en affectant par contre la plus grande popularité, tels furent les deux principaux mobiles de toute la conduite du Comte, tel fut le double plan qu'il se traça & dont-il ne s'écarta jamais; plan immense & subdivisé en une infinité de branches, dont aucune ne fut négligée par Fiesque. Quant au premier article il réussit si bien à endormir & à aveugler les Doria, qu'ils ne virent jamais en lui qu'un jeune homme aimable, efféminé, uniquement fait pour briller auprès du sexe, uniquement occupé de ses plaisirs, & incapable en aucune façon de se mêler jamais d'affaires sérieuses & politiques. Tranquille de ce côté il travailla à gagner la bienveillance des Citadins & l'amitié du peuple, par ses manieres douces, unies, modestes & engageantes, encore plus que que par ses bienfaits & par ses libéralités. Poli, gracieux, affable envers tout le monde, sans distinction de rang; & de cette politesse ouverte naturelle & comme innée à un homme qui a de la naissance & une certaine éducation, politesse désintéressée qui prévient, engage, attache sans paroître vouloir attacher & rien exiger. Libéral, magnifique, fastueux sans orgueil, il ne sembloit vivre & faire usage de richesses immenses, que pour obliger, pour faire du bien aux malheureux. Ses largesses, ses bienfaits alloient déterrer, prévenir des familles indigentes, dont il n'étoit pas même connu, jusques dans le sein de leur misere & de leur obscurité. Quel malheur que les vertus des hommes soient si souvent intéressées, & deviennent dans leurs mains les instrumens même du crime! Quel abus! Quelle profanation! Le palais du Comte de Lavagna étoit ouvert à tout le monde à toute heure: personne n'approchoit de lui, on ne le quittoit pas sans en être content, accueil commun à tout le monde, mais qu'il accompagnoit toujours d'égards particuliers, de distinctions flatteuses & rélatives au mérite personnel d'un chacun, qu'il avoit l'art de discerner parfaitement du premier coup d'œil. Affectant dans toute occasion de paroître faire plus d'estime du peuple que de la Noblesse, il relevoit, il attaquoit indirectement l'orgueil & les fautes d'un corps dont-il étoit, disoit-il, à regret membre par la naissance, tandis que son cœur penchoit & étoit tout porté d'inclination pour le peuple, dont il ne cessoit de plaindre l'oppression & la servitude (*a*). Par contre se défiant des Nobles, gardant avec eux la plus grande réserve, prenant bien garde de laisser rien échapper, de rien dire qui pût les blesser ou les indisposer contre lui, de rien faire qui pût exciter leur méfiance ou leur jalousie, il ne faisoit sonner le mot de liberté qu'aux oreilles des Citadins & des Plébéïens; ce n'étoit qu'a-

(*a*) Les précédens ibidem. Ub. Foglietta de Conj. J. Lud. Flisci p. 886. Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II, Liv. II. Chap. VI. p. 172. Jacob. Bonfadii Annal. Genuens. Lib. IV. p. 1398.

vec eux seuls qu'il paroissoit la désirer, & qu'il se plaisoit à s'entretenir & à s'épancher. Il sembloit alors oublier son rang & son opulence pour se mettre au niveau de ceux qui l'approchoient & comme pour les dédommager par ses égards, & par sa grande civilité, de la distance que la naissance, ou le hasard avoit mise entre eux. Ils ne voyoient en lui que leur ami, leur bienfaiteur, leur frere, leur égal & le pere du peuple; & par une contagion assez ordinaire aux domestiques, qui se calquent aisément sur les défauts ou les bonnes qualités de leurs maîtres, & sont polis ou insolents comme eux; contagion d'ailleurs des plus utiles aux projets du Comte, ses gens sembloient être généralement animes du même esprit de politesse, d'affabilité, de profusion & de libéralité. On sent que cette extrême popularité concilia bientôt tous les cœurs à Fiesque: il s'acquit en peu de tems la réputation du seigneur le plus aimable, le plus modeste, le plus généreux, & le plus bienfaisant, que Gênes renfermât dans son sein. Fiesque fut adoré & feignit de ne pas le voir, il demeura toujours le même.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546. 1547.

Il se fait adorer du peuple.

Plusieurs circonstances très-heureuses concoururent encore à servir ses desseins. Les troubles continuels de Gènes avoient porté le coup le plus funeste à son commerce. Ce commerce, jadis immense, languissoit dans toutes ses branches. Ses manufactures d'étoffes de soie, qui en formoient une des plus considérables, & qui entretenoient une foule immense d'ouvriers de toute façon, étoient tombées pendant les guerres, & avoient encore beaucoup de peine à se relever. Delà une quantité considérable d'artisans sans ressources, réduits à l'indigence & à la misère, & à toutes leurs suites plus affreuses encore. Ceux sur-tout qui avoient le plus souffert de l'infortune publique, étoient les fileurs de soie, un des corps de métier le plus nombreux de Gênes & devenu le plus indigent. Fiesque à qui ses amis & ses espions cherchoient par-tout des occasions utiles de signaler sa bienfaisance politique, apprit avec le plus vif plaisir, fondé sur le moyen qu'il avoit de les soulager, l'extrême nécessité de ces pauvres artisans; connoître leur misère & les secourir fut un pour lui. Il se hâta de verser ses richesses dans leur sein, de leurs faire oublier leurs malheurs passés à force de libéralités, en les priant, en leur enjoignant pour toute condition, de ne pas lui ôter tout le mérite, (s'il y en avoit un pour un homme opulent, à faire du bien, à remplir son devoir envers ses semblables, à aider ses concitoyens & les infortunés de son superflu,) tout le plaisir qu'il avoit de pouvoir leur être utile, toute la récompense de son action, en publiant ses largesses & ses bienfaits. Quels droits un procédé aussi généreux n'acquit-il pas au Comte sur la reconnoissance de ces malheureux ouvriers qui n'ayant un instant auparavant que la plus affreuse misère pour perspective, commencerent à respirer, se virent tout à coup dans l'aisance graces aux soins prévenans de leur bienfaiteur, & qui confessans lui devoir leur fortune, leur état, leur vie, jurerent de tout sacrifier pour lui (*a*)? Il eut cependant l'adresse de n'en rien exiger, de ne leur parler de rien & de réserver l'usage de leur

Ses bienfaits, ses largesses.

(*a*) Jacob. Bonfad. Annal. Genuens. Lib. & suiv. Hist. des Révol. de Gênes, Tom. IV. p. 1389. Hist. de Gênes par le Chev. II. Liv. IV. p. 103. de M. Tom. II. Liv. X. p. 263—268

Sect. IX. Histoire de Gênes ; Conjuration de Fiesque 1546-1547.

bonne volonté & de leur reconnoissance pour le moment où il auroit besoin d'eux ; & il les trouva fidelles & les plus attachés à son parti.

Mais au service que le hazard lui rendit dans cette occasion il en joignit bientôt un plus grand & un plus essentiel. Le Comte n'avoit encore que des partisans, & même des partisans qui le chérissoient sans être instruits de ses desseins & sur lesquels la prudence ne lui permettoit pas de compter absolument pour la réussite de ses projets. Il avoit à la vérité une grande ressource dans ses nombreux vassaux, dans les habitans de ses terres ; mais comment faire des levées, les armer, les discipliner, les exercer ? Comment les faire entrer dans Gènes, les y cacher, les rassembler ? C'eût été non donner des indices, des soupçons, mais éclater, arracher le voile épais qui couvroit son entreprise & vouloir la faire avorter. Tel étoit l'embarras où se trouvoit ce conspirateur habile, mais la fortune qui sembloit si bien le servir & le seconder, (peut-être pour mieux le perdre) l'en délivra bien-tôt & lui fournit une occasion plus belle qu'il n'eût osé la désirer ni l'espérer, & dont cependant le principal mérite ne fut que dans l'adresse avec laquelle il sût la tourner à son avantage, & s'en servir pour remplir ses vues.

Il y eut quelques apparences d'hostilités entre le nouveau Duc de Parme (Pierre-Louis Farnése) & les Palavicini, maison puissante alors, rivale de celle du Duc, & secrettement excitée & soutenue par ses puissants ennemis. Le petit théatre de cette guerre, étant dans le voisinage des terres du Comte de Fiesque, qui n'étoient séparées de celles du Duc que par un torrent, Fiesque feignit de craindre que les éclats de cette guerre qui au fond n'étoit pas bien redoutable, ne vinssent à réjaillir sur son domaine. En conséquence il se hâta de se rendre à Lavagna, couvrant sa précipitation du prétexte plausible de la nécessité indispensable de sa présence dans cette terre, pour pourvoir à sa défense, & se mettre à l'abri de toute insulte de la part de ses deux voisins. A peine fut-il arrivé dans les terres de sa dépendance, qu'il y fit sans perte de tems des levées nombreuses de gens de guerre, qu'il s'appliqua à les exercer & discipliner, à les faire manœuvrer, camper, & à les accoutumer & endurcir aux travaux militaires, ainsi que s'il eût été en face d'un ennemi dangereux, ou à la veille de quelque surprise, toutes choses qui dans les circonstances ne pouvoient donner matiere à aucuns soupçons contre lui ; sur-tout il se fit un point important de bien étudier le génie & les forces de ses vassaux, ce qu'ils étoient capables de faire & d'entreprendre ; & de remarquer avec soin ceux d'entr'eux qui avoient le plus de dispositions pour le métier des armes, & qui par leur bravoure & leur intrépidité pouvoient un jour être utiles à leur maître (*a*).

Il fait des levées dans ses terres : à quelle occasion.

Le Comte eut tout lieu de se louer de la diligence avec laquelle il avoit saisi, pour armer & exercer les siens, une occasion passagere, difficile à retrouver & qui eût échappé à tout autre que lui. Il savoit que dans la balance politique les grands intérêts l'emportent toujours sur les petits & il se doutoit peut-être de ce qui arriva en effet peu de tems après. L'Empereur, dont alors le systême politique étoit de maintenir en Italie sa puissance par la paix, craignant que cette petite querelle particuliere, qui méritoit à peine le nom

(*a*) Les précédens ibidem.

de guerre, ne fût comme une étincelle capable de rallumer le feu de la guerre dans cette partie de l'Europe & d'y causer un embrasement général & difficile à éteindre, se hâta d'étouffer ce feu dès sa naissance, & d'interposer son autorité avec menaces pour obliger les deux maisons ennemies à mettre les armes bas, & à remettre le jugement de leurs prétentions & de leurs droits entre les mains d'un arbitre. Elles obéirent à la loi du plus fort, & le bonheur de Fiesque voulut que le Duc de Parme le nommât pour arbitre. Fiesque ne négligea point un ami essentiel, sur lequel il n'avoit point compté, & qui pouvoit lui rendre les plus grands services, & l'appuyer plus efficacement dans son entreprise, qu'un allié plus puissant, mais plus éloigné. Fiesque prononça tout-à-fait en faveur du Duc, & mérita par là une place dans sa confiance & dans son amitié, dont la conformité de sentimens, d'intérêts, de projets, de haine & de désirs de vengeance, qui se trouva entre ces deux hommes ambitieux, acheva bientôt de resserrer les liens. Le Duc mit bientôt son nouvel ami dans sa plus intime confidence: il ne lui dissimula point les sujets de plainte & de ressentiment qu'il avoit, ainsi que sa maison, contre l'Empereur & le désir qu'il avoit de s'en venger. Ravi de cette ouverture & de trouver le Duc dans ces sentimens, le prudent Fiesque qui s'étoit toujours tenu jusqu'alors avec lui dans les bornes de la plus extrême réserve sentit bien que ce n'étoit plus ici le cas de se conduire avec un ami de cette importance, par le même systême de dissimulation qu'il avoit suivi à l'égard de ses concitoyens dont il se méfioit. Il lui rendit confidence pour confidence & lui fit part de ses grands desseins. Fiesque haïssoit les Doria qui tenoient pour l'Empereur qui les protégeoit & en étoit réciproquement servi: Le Duc haïssoit l'Empereur & aspiroit à s'en venger; renverser la puissance des Doria, c'étoit abaisser l'Empereur, il n'en fallut pas davantage dès-lors leur cause devint commune ainsi que leur inimitié & ils résolurent de s'unir & de s'entr'aider pour servir leur vengeance (*a*). Le Duc applaudit avec transport à la noble entreprise de Fiesque & lui promit de l'appuyer de toutes ses forces, de l'aider à se rendre maître de Gênes, & de le faire reconnoître pour Souverain légitime de cet Etat, tant par la Cour de Rome, que par tous les autres Princes de l'Italie & de l'Europe, qui ne voyoient qu'avec un œil d'indignation & de courroux le colosse monstrueux de la puissance autrichienne, qui s'élevant & planant insolemment sur leurs têtes, sembloit vouloir tout envahir, tout écraser, tout asservir. Ainsi tandis qu'une partie de la terre souffroit en frémissant ce joux odieux & que de grandes puissances jalouses se contentoient d'en murmurer en secret, sans oser s'opposer aux progrès de ce torrent, deux hommes courageux mais presque ignorés, impuissans & débiles (en comparaison de Charles-Quint) formoient dans un coin de l'Italie le projet de lui tenir tête, de renverser ses vastes desseins & de briser les fers du monde.

SECT. IX. *Histoire de* Gênes; *Conjuration de Fiesque* 1546-1547.

Au reste s'ils s'égaroient dans le vain délire de leur haine & de leur ambition, il y a toute apparence que les promesses du Duc de Parme étoient sinceres & qu'il les auroit tenues de tout son pouvoir, qu'il auroit rendu les plus grands services au Comte de Fiesque, si sa téméraire entreprise n'eût pas fait un triste naufrage avec lui, presqu'au moment où il sembloit toucher au port.

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 269—273.

SECT. IX. *Histoire de Gênes ; Conjuration de Fiesque 1546-1547.*

Après avoir parlé de la conformité des sentimens & des projets de ces deux hommes célébres, il ne sera pas inutile de dire ici un mot en passant de celle de leurs malheurs & de leur triste destinée. Par l'espece d'ascendant que la fortune donna sur eux à leurs ennemis, leurs complots ne furent funestes qu'à eux-mêmes, & ces deux malheureux amis firent tous deux une fin tragique. La suite apprendra celle du Comte, quant à l'infortuné Duc de Parme, il ne lui survécut pas long-tems & fut assassiné (par les ordres à ce qu'on prétend, de ce même ennemi redoutable, dont il aspiroit à se venger) au mois de Septembre de la même année (1547) si fatale à son ami (*a*).

Mais c'est trop tôt annoncer un dénouement qui fut plus tardif : revenons-en à l'entreprise du Comte, qui vers l'époque où nous en sommes de son histoire, étoit encore plus que jamais dans le délire d'un présomptueux espoir. Il crut enfin qu'il pouvoit se promettre de voir bientôt Gênes à ses pieds, & se flatter d'un succès indubitable à ses yeux, par les arrangemens qu'il avoit pris avec le Duc, pour engager & retenir à son propre service deux mille hommes des troupes, que les deux susdites parties belligérentes (le Duc & les Palavicini) s'étoient vues obligées de réformer en conséquence de leur traité ; corps de troupes que Fiesque fit placer & disperser en attendant dans ses terres, afin de l'avoir à sa disposition & de pouvoir le faire marcher & entrer dans Gênes, quand il en seroit tems.

Le Comte prend des troupes à sa solde.

De retour à Gênes, bien loin que cette apparence flatteuse de succès éblouit le Comte au point qu'il se dementit ou laissât transpirer en la moindre chose la grande entreprise qu'il méditoit & couvoit dans son sein, il redoubla encore, s'il se peut, de prudence & de dissimulation, de popularité & de libéralité envers le peuple ; de déférence, d'égard & d'attention envers les Doria & leurs partisans. Sa conduite fut toujours invariable, toujours à l'abri de tous soupçons. Il n'en étoit cependant en secret pas moins actif. D'un côté trois de ses plus fidelles amis, ceux qui étoient le plus avant dans sa confidence, les seuls en quelque façon qui eussent le droit de lire dans cette ame impénétrable, le secondoient avec la plus grande intelligence & le plus grand zele. Ils faisoient entrer insensiblement dans la ville les vassaux & les soldats du Comte ; ainsi que ceux qu'il recevoit du Duc de Parme, qui passoient les uns pour avanturiers, gens de la campagne, ouvriers cherchant de l'ouvrage ; les autres pour déserteurs ou soldats licentiés & cherchant du service ; ils en plaçoient partie dans la marine comme matelots, partie sur les galeres comme volontaires, & avoient soin d'en remplir les différens corps de la garnison de la ville, afin qu'ils pussent l'affoiblir par leur désertion, & débaucher encore leurs camarades. Cette troupe nombreuse, courageuse, entreprenante, étoit prête à se rassembler au premier ordre, à frapper, à porter aveuglément les plus grands coups sans savoir où elle devoit agir, quand & pour qui elle devoit combattre, & enfin sans connoître son Chef (*b*). Le Comte voyoit par les yeux de ses amis, ils le reproduisoient par leurs soins vigilants ; ils étoient comme les bras droits de son entreprise ; pour lui il en étoit la tête, le grand ressort,

Il revient à Gênes.

Il fait entrer des gens de guerre dans la ville.

(*a*) Ub. Foglietta de Cæde Petri Ludov. Farnesii Plac. Ducis. p. 930.

(*b*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 97—102—105 & suiv.

ressort, l'ame invisible & caché derriere un voile épais, il faisoit agir & mouvoir à son gré tout ce grand corps. Il s'assuroit de la bienveillance & du secours de ceux qui lui étoient les plus affectionnés parmi le peuple sans leur dire de quoi il s'agissoit & sous des prétextes vains auxquels il savoit donner l'air de la vraisemblance.

Sect. IX. *Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546-1547.*

D'un autre côté il avoit eu la prévoyance d'acheter sous le nom de son frere Jérôme quatre galeres appartenantes au Pape & destinées en apparence à le servir & à aller en course contre les Turcs; & il en avoit même fait venir une dans le port, prétextant vouloir l'envoyer dans le Levant. Par là il avoit sçu se ménager une entrée dans le port & les moyens de pouvoir s'en rendre maître, ainsi que des galeres de Doria, ce qui étoit un des points le plus important pour le succès de son entreprise (*a*).

Il achete quatre galeres & en fait entrer une dans le port de Gênes.

Il est incroyable avec combien d'art & de prudence toute cette trame fut tissue & conduite, & sur-tout avec quel raffinement de politique & de dissimulation un jeune homme de l'âge du Comte (il n'avoit guere que 22 à 23 ans) que ses ennemis ne croyoient fait que pour les plaisirs & la frivolité, sçut se jouer de l'expérience & de la prudence consommée d'André Doria, homme octogénaire & qui dans cet âge avancé conservoit encore tout le feu, toute l'activité & toute la présence d'esprit de sa jeunesse. Jeannetin & lui jouissoient du plus grand calme, presque à la vue de la tempête qui s'amassoit de jour en jour & grondoit déja sourdement sur leurs têtes, prête à fondre sur eux & à les accabler. Cette profonde sécurité de Doria, qui avoit passé à son parti qui, tranquille par la tranquillité de son Chef, n'avoit les yeux que sur lui, étoit peut-être l'effet d'une présomption assez ordinaire à un homme de son âge & de sa célébrité, qui se croit parvenu par sa longue expérience & par ses lumieres à un tel degré de supériorité, qu'il n'a plus rien à redouter des atteintes & des effets de ses ennemis; peut-être aussi étoit-ce l'assoupissement d'un vieillard endormi au soin d'une prospérité constante, qui avoit besoin d'être réveillé par un orage, & qui s'en reposoit avec indolence sur sa bonne fortune & une espece de bonheur, auquel les hommes même les plus éclairés se fient souvent aveuglément; confiance qui perdit enfin le Comte de Fiesque.

Sécurité des Doria.

Cependant tout sembloit jusqu'ici le favoriser; toutes les apparences étoient pour lui. Ses ennemis même sembloient, en quelque façon, concourir au succès de son entreprise, par leur indolente sécurité, par leur inaction fondée sur leur orgueil, leur mépris pour Fiesque & pour tous les Nobles en général, enfin sur cette puissance presque absolue dont ils jouissoient, qu'un instant leur avoit donnée & pouvoit leur ôter de même, & contre laquelle ils ne soupçonnoient cependant pas même qu'il y eût alors dans Gênes un citoyen assez audacieux pour conjurer. Les Doria & leur parti croyoient même y dominer si tranquillement, ainsi que dans une ville conquise ou soumise par leurs armes, & y être si fort à l'abri de toute surprise & de toute révolution, qu'ils avoient réduit la garnison à deux cens cinquante hommes & fait désarmer les vingt galeres qu'ils avoient dans le port; toutes imprudences dont Fiesque se proposoit bien de profiter.

Ils avoient cependant reçu de plusieurs côtés des avis secrets & certains

(*a*) Les précédens ibid. Ub. Foglietta de Conjur. J. L. Flisci p. 887.

Sect. IX. Histoire de Gênes ; Conjuration de Fiesque 1546-1547.

qu'il se machinoit sourdement, dans le sein même de Gênes, quelque conspiration qui étoit prête à éclater; on en nommoit même le Chef. Malgré toute la prudence de Fiesque & de ses amis, parmi tant de menées, de pratiques, d'introductions d'étrangers & d'armes dans la ville il étoit presque impossible qu'il n'eût transpiré quelque chose de ses complots; & les Espagnols qui entretenoient nombre d'espions & d'émissaires dans Gênes & au dehors, & avoient quantité d'yeux toujours ouverts sur tout ce qui se passoit, en avoient eû quelque vent. Au fond ce n'étoit que des suspicions destituées de preuves; & heureusement pour Fiesque dans cette foule prête à s'armer pour lui, il n'y avoit & ne pouvoit y avoir aucun traître, aucun délateur, grace à son extrême discrétion. Mais il y a plus: le Gouverneur de Milan Ferdinand Gonzague envoya à Doria par son Secretaire des avertissemens & indices qu'il avoit reçus accompagnés de deux mémoires plus clairs, plus précis & plus circonstanciés que tout le reste & qui méritoient la plus grande attention de sa part. L'un étoit une espece de liste de tous les partisans secrets que la France avoit dans Gênes: Fiesque étoit à leur tête, & l'on y ajoutoit en forme de note, que c'étoit le Seigneur Génois & même d'Italie le plus capable de seconder les desseins de la France & de renverser un jour la puissance des Doria (a). Ce papier important avoit été trouvé quelque tems auparavant dans la poche de César Frégose, le même dont il a été parlé précédemment, qui étant en chemin pour se rendre à Venise, où il alloit en qualité d'Ambassadeur ordinaire de la France, avoit été indignement assassiné avec Rincone Ambassadeur de la même Cour à la Porte, par les ordres du Marquis du Guast alors Gouverneur du Milanés. L'autre mémoire encore plus fort que le premier, & qu'on disoit avoir été écrit de la main même de Langey, Ministre de France en Italie peu de tems avant sa mort, contenoit un détail de toutes les sommes que le Comte de Fiesque avoit reçues de la France pour l'exécution de son entreprise, & de tout ce qu'elle pouvoit attendre de ce jeune homme déterminé & entreprenant; qui ne manqueroit pas de faire éclater son dessein au premier jour &c. Rien de plus clair, de plus convainquant que ce mémoire; mais c'est pour cela même qu'il manqua son effet; à force d'en trop dire, il fut rejeté & méprisé par les Doria comme l'ouvrage suspect de quelque ennemi caché du Comte de Fiesque, qui vouloit lui nuire & détruire la bonne intelligence qui étoit entre eux; & par un effet de la bizarrerie de l'homme toujours sujet à se porter aux extrêmes, à être trop ou trop peu crédule, l'idée qu'ils conçurent de ce mémoire, s'étendit sur les autres avertissemens de la même nature, leur inspira les mêmes doutes sur leur authenticité & les leur fit regarder absolument du même œil. Ainsi loin de soupçonner Fiesque, ce qui devoit lui nuire dans leur esprit, tourna encore à son avantage & augmenta encore leur sécurité & leur confiance à son égard. Il est vrai qu'il avoit singuliérement l'adresse de les y entretenir & de fortifier des sentimens si favorables pour lui, ou plutôt à ses projets, (car au fond c'étoit le mépris aveugle & injuste qu'ils faisoient de son mérite & de ses grandes qualités qu'ils con-

Les Doria reçoivent plusieurs avis au sujet de Fiesque.

Les Doria méprisent ces avis.

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv X. p. 265—268. Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. L. IV. p. 107—108. Jacob Bonfadii Annal. Genuens. Lib. IV. p 1391. & seq. Ub. Foglietta de Conjur. J. L. Flisci, p. 893.

noiſſoient mal qui le faiſoit paroître ſi peu redoutable à leurs yeux & ſi peu capable de ce qu'on lui imputoit) par la façon d'agir franche & ouverte, pleine de confiance & de ſincérité avec laquelle il ſe conduiſoit avec eux. Le plus diſſimulé des hommes, en paroiſſoit le plus ſimple & le plus uni. Toujours maître de lui-même, il leur témoignoit tous les égards, il avoit pour eux tous les ménagemens poſſibles, ne ſe mêlant en rien du gouvernement ni de leur conduite que pour la louer, montrant ſur-tout pour le vieux Doria, dans toutes les occaſions, la plus grande vénération, tout le reſpect d'un jeune homme admirateur de ſes vertus. Il ſût même pouſſer la diſſimulation ſi loin, que ſe faiſant violence à lui-même, forçant ſon caractere naturellement fier & impérieux, à devenir humble, ſouple & modeſte, il gagna ſur lui de fléchir devant ce même Jeannetin qu'il mépriſoit, qu'il abhorroit dans ſon cœur, dont il avoit été outragé, dont il brûloit de ſe venger, & contre lequel il n'avoit pu même retenir ſon reſſentiment impétueux, qu'il s'étudia à lui faire oublier le paſſé, à le gagner, à s'attirer ſa confiance & ſon amitié (a). Il lui faiſoit aſſidument ſa cour, il étoit preſque toujours dans ſa maiſon; il le flattoit, il careſſoit ſes enfans, & le ſoir même avant la nuit où éclata ſon entrepriſe, il les tenoit encore entre ſes bras. Enfin le Comte eut ſi bien l'art d'abuſer les Doria, qu'il ſembloit les avoir aveuglés ſur l'abyme au bord duquel il les avoit conduits pas-à-pas; qu'ils ne croyoient, qu'ils ne voyoient plus rien, plongés dans une profonde léthargie, dont ni ſoupçons, ni indices, ni avis ſecrets ne pouvoient les retirer. Il eſt vrai que Doria plus méfiant plus capable de réflexions que ſon neveu, lui fit ſentir que ces avertiſſemens n'étoient pas à négliger; qu'ils devoient ſe mettre ſur leurs gardes, faire veiller ſur la conduite de Fieſque & enfin prendre des meſures pour ſe mettre à l'abri de tout événement. Mais Jeannetin le plus préſomptueux de tous les hommes; brave mais plein de défauts, que la tendreſſe aveugle de ſon oncle ne lui avoit pas permis d'appercevoir en lui en l'adoptant, & qu'elle s'efforçoit ſans doute encore de ſe diſſimuler; Jeannetin trop ébloui de l'éclat d'une puiſſance, qu'il ne croyoit pas même éverſible, ſçut encore abuſer de l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit de cet oncle, foible en ce ſeul point, il traita ſes terreurs de paniques, lui fit entendre, „ que ſa méfiance & ſes inquiétudes „ étoient mal placées & toutes les précautions de ſa prudence vaines & ſuperflues; qu'ils n'avoient rien à craindre de ſemblable de Fieſque, jeune „ homme aimable, ſans ambition, entiérement livré à ſes plaiſirs, & plus capable de conduire une intrigue galante que de tramer une conſpiration, & „ de vouloir changer la face du gouvernement". Doria ſe rendit, & ainſi l'inexpérience, la ſécurité aveugle & préſomptueuſe du neveu l'emporta & endormit la vigilance ordinaire de l'oncle.

Sect. IX. Hiſtoire de Gênes; Conjuration de Fieſque 1546. 1547.

Cependant comme la fortune eſt femme, Fieſque jugea qu'il ne devoit pas ſe fier plus long-tems à ſes faveurs inconſtantes ni riſquer d'être trahi ou découvert, en différant trop l'exécution de ſes projets; qu'il étoit tems enfin de porter le grand coup qu'il préparoit depuis long-tems, & de profiter du ſommeil où il avoit plongé les Doria, pour les frapper & ne les reveiller qu'en

Fieſque ſe décide d'exécuter ſon entrepriſe.

(a) Hiſt. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 104, 105—110. Jacob. Bonfadii Annal. Genuenſ. Lib. IV. p. 1390—1392.

SECT. IX. *Hiſtoire de* Gênes ; *Conjuration de Fieſque* 1546-1547.

faiſant crever la nue & fondre la foudre ſur eux. Se croyant aſſez fort par lui-même, par le nombre de ſes partiſans, les troupes qu'il avoit fait entrer dans Genes, celles qu'il devoit recevoir du Duc de Parme, & enfin toutes les ſages précautions qu'il avoit priſes & penſoit ſuffiſantes pour pouvoir lever ſûrement le maſque, écraſer ſes ennemis & ſe rendre maître de Gênes, ſans attendre les ſecours que la France lui avoit promis; Fieſque ne conſulta plus que l'impétuoſité de ſon eſprit, que l'ardeur de ſon ambition trop long-tems étouffée, & réſolut de tout hazarder, de tout précipiter ſans plus de délais. Il voulut cependant entendre auparavant ſur ce ſujet les ſentimens de ſes deux amis les plus affidés de ceux qui avoient contribué le plus à l'avancement de ce grand ouvrage, moins ſans doute dans le deſſein de ſuivre leurs avis, que dans celui de les pénétrer, & peut-être dans l'eſpoir d'être encore confirmé par eux dans les ſiens. Ainſi que d'âge ces deux confidens différoient beaucoup d'humeur & de caractere, & leurs conſeils ſe reſſentirent naturellement de cette diverſité. L'un, ancien ſerviteur de la maiſon de Fieſque, qui faiſoit les affaires du Comte, & n'étoit entré dans ſes projets que par l'attachement qu'il avoit pour la perſonne de ſon maitre, qu'il ne chériſſoit que pour lui-même, Raphaël Sacco, Vieillard prudent, (*) lui repréſenta „ qu'il ne „ devoit pas s'expoſer inconſidérément, & prendre ſur lui par trop de préci- „ pitation tout le danger d'une entrepriſe auſſi périlleuſe, mais plutôt le faire „ tomber ſur les puiſſans amis qui l'appuyoient & n'en garder pour lui que „ les fruits; que par conſéquent la prudence demandoit qu'il attendît, pour „ agir, les ſecours que la France lui avoit promis; ſecours ſans leſquels il „ ne pourroit tout au plus que faire un coup de main, ou opérer une révolu- „ tion momentanée, après laquelle il couroit infailliblement riſque d'être écra- „ ſé ". Verrina, dont l'âge & l'eſprit violent & impétueux cadroit mieux avec celui du Comte; Verrina homme entreprenant, audacieux, emporté, ſecrettement preſſé par l'ambition, par ſa haine pour les Doria, & ſur-tout par l'ardeur qu'il avoit de s'enrichir de leurs dépouilles & de celles de ſes concitoyens, dans le pillage inſéparable d'une pareille révolution; Verrina qui aimoit ſon Chef, mais qui avoit auſſi ſes vues particulieres, rejeta avec indignation le conſeil puſillanime du vieux Sacco, & fit entendre à ſon ami; „ qu'il „ ne pouvoit plus même reculer ſans danger; qu'il étoit tems de recueillir le „ fruit de leurs travaux; que la ville ſans forces, ſans garniſon, le port en „ ſa diſpoſition, les galeres déſarmées, la confiance aveugle des Doria, l'a- „ mour du peuple pour Fieſque, ſa prudence, ſon bonheur, ſon courage, „ celui d'un monde nombreux de ſoldats prêts à s'armer pour lui, à ſe raſ- „ ſembler au moindre ſignal, tout l'aſſûroit du ſuccès, tout livroit Gênes à „ ſon pouvoir; que le plus fort fait, le premier coup une fois frappé, il lui „ ſeroit fort aiſé de ſe maintenir par ſes propres forces, vû que dès qu'il au- „ roit levé l'étendart, qu'à l'inſtant où le peuple entendroit retentir par tout „ le nom chéri de Fieſque, il verroit encore ſon parti ſe groſſir & ſe fortifier

Fieſque conſulte deux de ſes amis : leur réponſe.

(*) On met ici dans la bouche de Raphaël Sacco, tout ce que le troiſieme ami du Comte, Vincent Calcagno, qu'il conſulta, lui dit au ſujet de ſon entrepriſe; mais comme ſon avis étoit à peu près le même que celui de Sacco, on a mieux aimé réduire le nombre de ces acteurs à deux, puiſque le troiſieme joue un rôle inutile & ne montrer Fieſque indécis qu'entre deux avis différens.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546-1547.

„ considérablement par la jonction de tous ceux qui lui étoient secrettement „ attachés, ou qui haïssoient secrettement les Doria". Après avoir flatté ainsi son amour propre, Verrina fit encore adroitement envisager à son ambition (dont il connoissoit bien le foible, l'endroit sensible,) „ le danger réel qu'il „ y auroit pour lui dans des conjonctures si favorables, d'attendre peut-être „ encore longtems ou même inutilement les secours incertains, éloignés & „ tardifs d'une puissance étrangere, dont il pouvoit évidemment se passer; „ dans la dépendance de laquelle il se verroit infailliblement réduit; qui lui „ reprocheroit orgueilleusement ses services, peut-être vendus bien cher, & „ pour prix desquels elle finiroit peut-être par s'emparer de toute l'autorité, „ en ne lui laissant pour son partage, que la honte, les remords & la douleur „ d'avoir travaillé & conquis pour un autre; au lieu que le point important, „ le motif de son entreprise, étoit d'assujettir Gènes, mais de l'assujettir uni- „ quement à ses loix, & de s'en rendre le Souverain; entreprise qui étant „ exécutée par lui seul, avec moins de ressource seroit peut-être plus péril- „ leuse, mais dont aussi le succès seroit tout à lui seul & le couvriroit d'une „ gloire immortelle". (a) On croit bien qu'un pareil discours fut plus du goût du Comte que celui du timide Sacco, & qu'il n'eut pas de peine à applaudir & à suivre avec transport un conseil qui flattoit si agréablement sa passion qui attisoit encore le feu de l'ambition dont il étoit dévoré.

Magnanimité ou scrupules de Fiesque.

Ainsi sans rien examiner ni considérer davantage, le sort en fut jeté & il ne fut plus question que de choisir un jour pour exécuter au plutôt ce grand projet. C'est surquoi Fiesque se trouva fort embarrassé & fort indécis. Verrina toujours porté aux partis violents, & plein d'audace pour les forfaits conseilla au Comte de se servir de l'occasion d'une premiere messe que devoit dire un ecclésiastique de qualité & ami de la famille des Doria, cérémonie où les Doria, Adam Centurione, & les autres nobles de leur parti devoient se trouver, & qui facilitoit au Comte les moyens de se défaire de tous ses ennemis à la fois, infailliblement & sans danger. Mais, façon de penser bien admirable & bien extraordinaire dans un Chef de conjurés! l'ame noble & généreuse du Comte eut horreur d'une pareille proposition: moins atroce que Verrina, il frémit & ne balança pas pour cette fois, à rejeter un si odieux conseil. Soit que Fiesque eût trop de vertu, ou encore trop de scrupules pour l'entreprise qu'il formoit ou au moins pour y réussir par de si coupables voyes, ainsi que tout autre l'eût sans doute fait à sa place; ou que quelque forte que fut son ambition, elle ne fut pas encore venue à bout d'étouffer en lui les semences de l'honneur & de faire taire sa voix dans son cœur, il ne pût soutenir sans horreur l'idée de profaner ainsi la Majesté d'un temple, d'un asyle consacré à la Divinité; de le remplir de sang & de carnage, & de souiller & d'outrager à la fois ce que les hommes ont de plus saint & de plus sacré. Peut-être avoit-il devant les yeux l'exemple frappant & encore récent dans les fastes de l'Italie, de l'assassinat commis en pareil lieu par les Pazzi en la personne de Julien de Médicis, assassinat qui, quoique couvert du nom spécieux de l'amour de

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 261—263. Jacob. Bonfadii Annal. Genuens. Lib. IV. p. 1389. Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 99—102. Ub. Foglietta de Conj. J. L. Fiesci p. 837—891.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conspiration de Fiesque 1546-1547.

la liberté, & paré du plus beau des motifs, celui de délivrer la patrie d'un tyran, n'en étoit pas moins, ainsi que le meurtre du Duc de Milan (Jean Galeas) & tant d'autres commis dans des Eglises sous pareils prétextes, exécrable dans la mémoire des hommes, & consigné dans les annales de l'Histoire comme un forfait affreux. C'est ce que le Comte ne put se dissimuler à lui-même; & dans un esprit aussi éclairé que le sien, ce fut sûrement plutôt un mouvement d'honneur & de générosité, qu'un effet de superstition. En vain Verrina transporté de l'ardeur de servir l'ambition de son chef & la sienne à quelque prix que ce fût, pressa, revint plusieurs fois à la charge, & lui proposa même de prendre sur lui seul ces assassinats ainsi que toute l'atrocité d'une action, à laquelle il voyoit avec peine combien répugnoient les sentimens du Comte, lui représentant qu'il retrouveroit difficilement une occasion aussi avantageuse pour ses desseins, offerte par la fortune dont les faveurs sont passageres & enfin qu'il ne falloit pas laisser échapper par un scrupule mal placé. Le Comte fut inébranlable, & refusa constamment les offres de Verrina: il aima mieux hazarder le succès de son entreprise, en remettant l'exécution à une autre occasion; ou plutôt il se flatta de réussir sans charger sa mémoire d'un crime abominable & inutile (*a*).

Peu de tems après il se présenta encore une occasion d'une autre nature, mais aussi révoltante pour la délicatesse du Comte, à qui son confident en fit valoir toute l'importance, sans pouvoir gagner d'avantage sur son esprit. Le frere de la femme de Fiesque, Jules Cibo, Marquis de Massa-Malespina, (celui dont on verra aussi ci-après la fin tragique & semblable à celle du Comte) venoit d'épouser la sœur de Jeannetin: Fiesque devoit, suivant l'usage, donner dans son palais un repas splendide aux nouveaux époux & à toute la famille, celle de Doria devoit naturellement en être; ses ennemis se livroient ainsi eux mêmes à ses coups; rien de plus facile, de plus sûr que de les faire tomber dans le piége, & de s'en défaire sans risque par le poison ou par le fer des assassins. Mais la même façon de penser, sur laquelle avoit été fondée la répugnance du Comte à faire d'un lieu saint dans l'idée des hommes le théatre de ses vengeances, lui fit encore rejeter bien loin ce nouveau moyen de se défaire de ses ennemis, comme trop indigne de lui. Il ne vouloit point qu'il fut dit qu'un hymen servit de voile à tant d'horreurs, de prétexte pour attirer ses ennemis dans son palais & se baigner à loisir dans le sang de ses hôtes, dans le tems même qu'ils venoient sans méfiance mettre leurs jours entre ses mains. Ce moyen lui parut trop atroce & il refusa absolument d'ensanglanter ainsi ces nôces & ces fêtes, & de faire ruisseler le sang dans sa propre maison & au sein de sa famille (*).

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 277—278.

(*) D'autres rapportent que le Comte avoit approuvé ce dessein, mais que l'absence de Jeannetin, que quelques affaires obligerent de s'éloigner de Gênes dans le même tems & empêcherent de se trouver à ce répas & que la goutte qui survint au vieux Doria & le força de refuser, furent seules cause que ce festin sanglant n'eut pas lieu; mais soit que le fait soit vrai ou non, il est très-possible que la magnanimité seule du Comte l'eût détourné de prêter les mains à l'exécution de ce complot affreux; les circonstances aggravent encore l'horreur du crime.

Il fallut donc attendre & chercher une autre occasion plus favorable, c'est-à-dire moins révoltante pour l'humeur du Comte qui, quoiqu'il eut juré la mort des deux Doria, n'étoit point sanguinaire, ni porté aux grands forfaits. On n'entreprend point de justifier ici ce chef de conjurés, très-coupable sans doute envers sa patrie, mais auquel on ne sauroit refuser de grandes vertus, de grandes qualités, que l'ambition seule qui l'égara, rendit dangereuses & criminelles. Mais on peut dire, pour justifier ce qu'on vient d'avancer ci-dessus, qu'il ne se montra cruel qu'à l'égard des Doria. Peut-être ne regardoit-il ces redoutables ennemis de sa famille & de son élévation dont-il avoit reçu des outrages, dont-il avoit à se venger, enfin les seuls qu'il eût proscrits; (& qui devoient périr, non par un assassinat odieux dans le sein de la paix, mais dans le trouble & le premier mouvement d'une révolution, dans les horreurs d'une guerre civile) que comme deux victimes d'état qu'il falloit nécessairement immoler à son ambition, à sa sûreté & au projet qu'il avoit de se rendre maître paisible de Gênes. Puisqu'il supposa lui-même aux Doria ainsi qu'on le verra par la suite, les mêmes desseins sur sa personne & sur Gênes; desseins peu avérés, dont l'histoire ne donne aucunes preuves, & dont ainsi nous nous garderons bien d'adopter & de supposer un instant la réalité, qui seroit trop à l'avantage de Fiesque, peut-être cherchoit-il lui-même à se tranquilliser sur les siens, à les légitimer, peut-être ne se resolvoit-il encore qu'à regret, qu'avec peine à leur perte, toujours un crime à ses yeux, mais crime en quelque façon inévitable par les circonstances & la nécessité. Enfin tout ce qu'on peut alléguer en faveur de ce fameux conspirateur, à l'appui de ce qui a été dit plus haut, c'est qu'il n'avoit formé aucun projet de proscription. Qu'on lise toutes les conspirations fameuses qui ont eû lieu dans différens états, depuis celle de Catilina jusqu'à celle de Venise, & on verra que dans toutes, la haine des chefs avoit dressé une liste de proscrits, de victimes qu'elle vouloit s'immoler; que tous avoient formé l'odieux dessein de massacrer le Sénat ou les magistrats & les Nobles, de mettre la capitale à feu & à sang, leur patrie au pillage, & de régner sur ses débris fumans & sur les monceaux de cadavres de leurs concitoyens; & qu'il n'y en a eû aucune, où l'on ait voulu opérer un si grand bouleversement dans une République, en répandant si peu de sang & en faisant si peu de mal, que le Comte de Fiesque se l'étoit proposé.

Sect. IX, Histoire de Gênes; Conspiration de Fiesque 1546-1547.

Fiesque peu sanguinaire.

Mais il est tems de revenir à la sienne, & de dire le jour qu'il prit pour la faire éclater. Après bien des irrésolutions, il choisit enfin la nuit du premier au deux Janvier (1547) (*a*) tems où se faisoit ordinairement l'élection du nouveau Doge fixée au 4 Janvier par les nouveaux réglemens & qu'il choisit exprès parceque la ville étoit alors sans chef (*b*) pour profiter du trouble & de la confusion que cette élection y causoit ordinairement & que son entreprise, venant à éclater dans de pareilles circonstances, devoit encore considérablement augmenter. Jean-Baptiste Tornari Doge alors, sortit de charge ce jour. Le soir même qui précéda cette nuit fatale, Fiesque fut aussi tranquille, il agit encore avec autant de sang froid, de prudence de dissimulation & de présence

Fiesque prend jour pour éclater.

(*a*) Hist. de Gênes Tom. II. Liv. X. p. 378. Anecd. Gén. & Corses ann. 1547.

(*b*) Le Doge sortoit de Charge le premier de Janvier & étoit remplacé le 4.

SECT. IX. Hiſtoire de Gênes ; Conſpiration de Fieſque 1546-1547.

Meſures qu'il prend.

d'eſprit que ſi l'exécution d'une entrepriſe ſi périlleuſe & ſi déciſive pour lui eût été encore lointaine & reculée, ou que ſi le ſuccès en eut été indubitable. A l'aide de ſes freres & de ſes trois principaux amis, il fit ſecrettement aſſembler & placer ſon monde en divers lieux, il fit porter chez lui toutes les armes néceſſaires, & cacher dans ſon palais quantité de ſoldats déguiſés, ceux qu'il connoiſſoit les plus intrépides & les plus entreprenans; & parmi tant de ſoins importants qui l'occupoient, tant d'ordres qu'il avoit à donner, tant de diſpoſitions à faire, toujours libre, toujours maitre de lui-même juſqu'au dernier moment, il trouva encore aſſez de tems pour faire quantité de viſites, même indifférentes & de pure civilité; & la derniere qu'il rendit fut à Jeannetin Doria. L'eſſentiel pour lui étoit d'avoir un prétexte pour ſe rendre maître du port & d'en faire ſortir ſa galere. Le ſoir même de ce jour aux approches de cette nuit où cet homme ambitieux ſe propoſoit de changer le ſort de Gênes & de s'élever ſur la ruine des Doria, il s'en fut tranquillement chez Jeannetin lui demander d'un air libre & aiſé la permiſſion de faire ſortir ſa galere, prétextant qu'il vouloit la faire partir dans quelques heures pour aller en courſe contre les Infidelles (*a*). Il le pria même de donner ſes ordres aux Officiers de ſes galeres, pour qu'ils la laiſſâſſent ſortir du port avant le coucher du ſoleil. Pour mieux ſurprendre ſa crédulité & avoir l'occaſion de faire entrer plus facilement dans la ville, ſans donner aucun ſoupçon les gens de guerre qui lui arrivoient de ſes terres, ainſi que ceux qu'il recevoit du Duc de Parme, & qui devoient naturellement paſſer pour l'équipage de ſa galere, le Comte ajouta qu'il craignoit que ſon oncle comme Amiral de l'Empereur, ne défendit le départ d'une galere deſtinée à croiſer contre les Turcs, craignant que cela n'occaſionnât une rupture, & ne parût une violation de la treve que l'Empereur avoit conclue avec eux, cette confiance exceſſive du Comte redoubla celle du préſomptueux Jeannetin qui, charmé de ſe voir rechercher par un homme comme Fieſque & de pouvoir lui être utile par ſon crédit, le raſſura à l'égard de ſon oncle, diſant qu'il prenoit cela ſur ſon compte vis-à-vis de lui, & accorda avec empreſſement au Comte ce qu'il demandoit. Il ſçût uſer, ou pour mieux dire amplement méſuſer de la permiſſion illimitée qu'il avoit reçue du crédule Jeannetin; il fit ſucceſſivement entrer dans

Le Comte fait entrer des troupes dans la ville

la ville une ſi grande quantité d'étrangers & des gens à ſes ordres, que leur nombre l'auroit trahi, ſans la ſécurité où étoient plongés les Doria & leurs partiſans & ſans les précautions que le Comte & ſes amis prirent pour empêcher que les différens avis qu'on en donna aux Doria ne parvinſſent juſqu'à eux & ne les tiraſſent de leur profond ſommeil. Cependant qui l'eût penſé? tandis que tout ſembloit concourir à leur perte & livrer Gênes au pouvoir de leur ennemi, tandis que tout dormoit autour d'eux, un de ceux que les Génois ont toujours regardés comme leurs ennemis mortels, un Officier de cette nation toujours malheureuſe & toujours opprimée, un Corſe enfin veilloit à la ſûreté de Gênes, un Corſe voyoit le danger éminent dont la patrie étoit menacée & réſolut de le prévenir. Le Colonel Gigante, c'étoit ſon nom, avoit obſervé avec inquiétude tous les mouvemens qui ſe faiſoient dans la quartier

(*a*) Introd. à l'Hiſt. Univerſ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 472.

tier du Palais de Fiesque, l'introduction nombreuse des gens de guerre, la désertion considérable des siens, dont le corps, ainsi que tous ceux de la Garnison & des troupes de la ville, étoit, comme on l'a vû plus haut, en partie composé de gens au service du Comte. Il courut promtement en avertir les Doria; mais sans presque lui donner le tems d'achever, Jeannetin méprisa ses avis & ne fit que s'en moquer; il lui ferma la bouche en disant qu'il savoit mieux que lui de quoi il s'agissoit. En vain son oncle voulut éclaircir les choses & prendre quelques mesures; son trop crédule neveu vint encore à bout de le tranquilliser en lui racontant la conversation qu'il venoit d'avoir avec Fiesque & de faire taire sa prudence. Il sembloit qu'il fut dit que le malheureux Jeannetin, entrainé à sa perte par sa présomption & par sa mauvaise destinée, en dépit de tous les avis salutaires qui lui venoient de toutes parts, seroit enfin la victime de son aveugle obstination (*a*).

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546-1547.

Jeannetin Doria méprise un nouvel avis qu'on lui donne & endort son oncle.

Ayant passé de la maison de Jeannetin dans celle de Thomas Asseretto l'un des conjurés, le Comte y trouva vingt trois des principaux d'entre les populaires, qui s'y étoient rendus à l'instigation de Verrina sous différens prétextes (*b*). Le Comte les invite à souper, s'entretient avec eux d'un air aisé sur diverses matieres du tems, les prie de l'excuser s'il sort un instant pour donner quelques ordres, envoye Verrina visiter promptement les principaux postes & voir dans quel état sont les choses, apprend par son rapport que tout est calme & tranquille, que les Doria sont renfermés dans leur palais & plongés dans la sécurité; enfin que tout semble répondre à ses désirs; Fiesque fait fermer les portes de son Palais & va rejoindre comme si de rien n'étoit, la Compagnie qu'il avoit quittée. Voyant l'étonnement de ses hôtes de toutes ses allées & venues mystérieuses, & de tous les objets inattendus qui frappoient leurs yeux, il croit devoir en profiter & ne pas leur donner le tems de réfléchir & de revenir de cette surprise. Il leur fait part en peu de mots de son entreprise, „ du dessein où il est de délivrer sa patrie de la tyrannie des „ Doria; que tout est prêt pour l'exécuter qu'il est au moment d'éclater & „ qu'ainsi il attend de leur zele pour la patrie, & de leur amitié pour lui, qu'ils „ ne balanceront pas à seconder ses projets". Interdits à ce discours imprévu, la plupart ne savent que répondre, mais le tems est court pour délibérer, le tems presse, ils lisent dans les yeux ménaçants de Fiesque l'impatience avec laquelle il attend leur décision; les uns, intérieurement mécontents des Doria & comptant sur les libéralités de Fiesque, n'hésitent pas long-tems à se prêter de bonne grace à ce qu'il demande d'eux; ils applaudissent avec transport à son dessein; ils s'empressent de lui témoigner l'ardeur qu'ils ont d'y entrer. Les autres, craignant de se voir immolés à sa vengeance, s'ils osent rejeter ou même combattre ses propositions, se joignent en tremblant aux premiers; de sorte que soit crainte, amitié, ou intérêt, ou politique, toute l'assemblée se range du parti de Fiesque & jure de le seconder. On rapporte cependant que deux ou trois des assistans eurent la généreuse hardiesse de refuser absolument de se joindre à lui pour la ruine des Doria & de leur patrie; & que le Comte, malgré les sollicitations de tous ses autres nouveaux amis qui le

Fiesque assemble quantité de Citadins chez lui & les force d'entrer dans ses desseins.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 109—111.

(*b*) Ub. Foglietta de Conjur. J. L. Flisci p. 892 & seq.

SECT. IX. *Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546-1547.*

pressoient de les immoler à son ressentiment, eût la magnanimité d'empêcher qu'on attentât à leur vie & de se contenter de les faire mettre en lieu sûr, afin que, s'ils ne vouloient pas seconder ses projets, ils ne pussent du moins les trahir ni leur nuire (*t*).

Il en est de tout chef de conjuration comme d'une puissance qui entreprend une guerre injuste: de même que celle-ci recours toujours à coup sûr aux manifestes, où elle fait un pompeux étalage de ses raisons légitimes, au moins en apparence, ainsi que du bon droit de ses armes; de même tout chef de conjuration a toujours des prétextes plausibles & fait parer son entreprise, couvrir son ambition des motifs les plus beaux & les plus spécieux; & l'événement seul justifie ou condamne l'un & l'autre aux yeux du stupide vulgaire qui ne jugeant que par le succès, adore tous ceux qui réussissent, met avec vénération au rang des grands Princes & des demi-dieux de la terre, un factieux ou un usurpateur fortuné qui parvient à fonder un Empire, tandis qu'il insulte sans pitié, qu'il donne les noms les plus vils & les plus infames au conspirateur malheureux qu'il voit périr sur l'échafaud. Fiesque connoissoit les hommes. Non content d'avoir fait entrer ses auditeurs dans ses complots, moitié de gré, moitié de force; jaloux encore de se ménager les apparences en cas d'un succès, (qu'il croyoit indubitable) ou peut-être même d'un funeste revers, chose non moins possible, il voulut aussi mettre entiérement l'équité & le droit de son côté & convaincre ses nouveaux amis, qu'il étoit nécessairement entraîné & forcé par les circonstances, d'en venir à ce coup d'éclat. A cet effet après avoir fait valoir adroitement, en ne faisant cependant qu'effleurer, les mêmes motifs dont il s'étoit servi avec succès pour enflammer la haine & l'ardeur du commun des citadins & des Plébéïens (motifs plus faits pour le peuple & sur lesquels il s'étoit plus appesanti vis-à-vis de lui) c'est-à-dire ces lieux communs tant rebattus d'amour pour la patrie, de zele pour sa délivrance; d'horreur pour la tyrannie &c; après avoir éloquemment décrit & exageré celle des Doria, la servitude où ils tenoient les Nobles, les fers qu'ils préparoient au peuple, l'oppression totale que Gènes avoit à craindre de leur excessive autorité, ainsi que du puissant appui qu'ils avoient dans l'Empereur, qui devoit les seconder dans le dessein où ils étoient de se rendre souverains héréditaires de Gènes, qu'ils n'avoient délivrée du joug de la France, que pour lui imposer le leur; (Il se garda bien de leur dire que c'étoit aussi le sien.) il leur fit part des injures personnelles qu'il avoit reçues de cette insolente maison, injures qu'il pouvoit d'autant moins dissimuler qu'ils en vouloient ouvertement à sa vie, & qu'ils n'aspiroient qu'à se défaire de lui, comme de leur plus dangereux ennemi, de celui seul qu'ils craignoient, qui étoit en état de s'opposer à l'avilissement de la noblesse & à la ruine de sa patrie. Pour leur prouver ces complots réels où prétendus, il leur fit voir des papiers, dont les moins importans étoient des dépositions de gens connus de la lie du peuple, qui s'avouoient coupables d'avoir fait plusieurs tentatives pour empoisonner Fiesque à l'instigation des Doria. D'autres étoient des copies d'un Traité de l'Empereur avec eux, par lequel ce Prince s'engageoit de les rendre maitres de Gènes; & enfin il y avoit jusqu'à des ordres précis, écrits & adres-

Artifices du Comte de Fiesque.

(*t*) Jacobi Bonfadii Annal. Genuens. Lib. IV. p. 1392 & seq.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546-1547.

sés de la main de Jeannetin, au commandant de la garnison de la ville, par lesquels il lui étoit enjoint de passer toute la maison de Fiesque au fil de l'épée, aussitôt qu'André Doria auroit rendu le dernier soupir (*a*).

Ces preuves bien fortes de la haine & des desseins des Doria, étoient-elles réelles ou supposées, c'est une énigme qu'il seroit difficile d'expliquer. Il est impossible de sonder tous les replis du cœur humain; l'homme ne peut juger que par les apparences, & ces apparences sont contre Fiesque, & contre Fiesque malheureux: en le condamnant la fortune a dévoilé l'énigme & décidé le degré de croyance qu'on doit à ces preuves; peut-être que s'il eût réussi, on ne les revoqueroit point en doute: en admettre ici la réalité, ce seroit vouloir légitimer son entreprise. Au fond il étoit trop intéressé à prouver la vérité des faits qu'il avançoit, & ses preuves rentrent dans l'ordre de celles dont-il à été parlé plus haut (*); c'est-à-dire, que pour vouloir trop prouver, elles ne prouvoient rien. Tout ce qu'on peut alléguer en faveur du Comte & sans préjugé, c'est que l'écriture de l'ordre qu'il attribuoit à Jeannetin, étoit si semblable à celle de son ennemi ou si bien contrefaite qu'il étoit impossible de distinguer la vérité, & que la plupart des assistans y furent pris. Toute l'assemblée se rendit, ou, n'ayant pas l'alternative de les contester, fut forcée de se rendre à l'évidence de ces preuves, enflammée par-tout ce qu'elle avoit vu & entendu, elle approuva d'une commune voix le ressentiment de Fiesque, & jura de l'appuyer dans sa vengeance & dans le glorieux projet qu'il avoit formé pour la délivrance de sa patrie & la ruine des tyrans.

Adieux du Comte à sa femme.

Fiesque se trouva ainsi bientôt au point où il désiroit, tout étoit préparé, ordonné: Ce moment étoit venu le moment où il falloit recueillir le fruit de tant de travaux, de tant de semences de haine & de vengeance, que son ambition avoit si adroitement semées. Il étoit décidé à réussir ou à périr. Mais Fiesque n'avoit pas tout fait, tout prévu, tout consideré, il lui restoit encore un assaut bien rude à soutenir, bien capable d'épouvanter tout autre que lui, & dont il ne sentit lui-même tout le péril qu'au moment où il en falloit venir là. Il avoit épousé une femme de l'illustre maison de Cibo-Malespina. Encore à la fleur de son âge elle joignoit toutes les graces & tous les agrémens de la figure la plus séduisante, à ceux de l'esprit le plus solide. Ses grandes qualités, son mérite & sa vertu égaloient sa beauté. Elle étoit tendrement chérie de son jeune époux qui en étoit reciproquement aimé. Quelles circonstances! Il fallut faire ses adieux à cette femme adorable, s'en séparer peut-être pour jamais (*b*). Fiesque frémit, trembla pour la premiere fois, mais bientôt la voix impérieuse de l'ambition vint le rassurer & raffermir son courage trop prompt à s'ébranler. „ Je pars, lui dit-il, Madame, & je vais mettre Gênes à vos pieds: vous ne reverrez votre époux que vainqueur": (†)

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 281—2[illegible]. Anecd. Gén. & Corses ann. 1547. p. 1392.

(*b*) Jacob. Bonfadii Annal. Genuens.

(*) Au sujet des Mémoires que le Gouverneur de Milan avoit envoyés aux Doria sur Fiesque & sur ses menées secrettes

(†) On sait bien que quantité d'historiens rapportent cette scene toute autre différemment, mais on n'a point voulu l'affoiblir en multipliant mal à propos les acteurs &

Sect IX. Histoire de Gênes ; Conspiration de Fiesque 1545-1547.

à ces mots Eléonore tomba à ses genoux, presque sans connoissance, les serrant de ses mains, & versant un torrent de larmes qui la rendoient encore plus belle; elle pria, pressa, conjura & s'efforça en vain d'émouvoir son époux & de le faire renoncer à un si dangereux dessein. Fiesque fut inflexible, ou s'efforça de l'être; & connoissant le grand cœur & le courage de l'épouse à qui son sort étoit lié, il lui fit part en peu de mots de tous ses projets, des moyens qu'il avoit pour y réussir, & lui allégua toutes les raisons qui lui faisoient un devoir de persister dans une entreprise, „ qu'il ne pouvoit, disoit-il, abandonner sans trahir lâchement ses amis, tant de braves gens qui „ s'étoient mis dans un péril évident pour lui; que son honneur, sa gloire „ & même sa sûreté, sa vie étoient intéressés à ce qu'il achevât son ouvrage, „ puisqu'il s'étoit trop avancé pour pouvoir reculer sans honte & sans danger"; enfin il sçut lui parler avec tant d'éloquence, de raison & de grandeur d'ame, que cette femme généreuse & digne d'un époux aussi intrépide, fut réduite au silence, & quoi qu'en gémissant, en versant encore des larmes sur cette nécessité cruelle, se rendit aux motifs pressants de son époux, & lui fit les plus tendres adieux. Cependant quand il fallut se séparer, malgré toute la fermeté dont elle s'étoit armée, elle tomba évanouie & pendant qu'on la portoit sur son lit, Fiesque craignant de succomber à la foiblesse renaissante, si ce funeste entretien, ce pénible combat duroit plus long-tems, saisit ce moment pour s'arracher avec violence des bras de son épouse, & courut rejoindre la Compagnie qui l'attendoit, en se félicitant de la victoire cruelle qu'il venoit de remporter sur lui-même & sur son amour (a). Les discours de ses amis & les divers objets dont il fallut s'occuper dans des instans si courts & si précieux, vinrent bientôt à bout de bannir ces tristes impressions de sensibilité passagere, en un cœur comme le sien, & acheverent de le rendre tout entier aux projets de l'ambition, son véritable élément, & pour laquelle il étoit né.

Il fait ses dispositions qui sont suivies de l'attaque.

Après avoir pris de bout un léger repas avec ses amis, après avoir encore animé leur courage & leur zéle par un discours bref & rélatif aux circonstances, il fit les dispositions nécessaires pour l'attaque de cette nuit, qui alloit décider du sort de Gênes & du sien. Verrina, son lieutenant, son bras droit, fut chargé de se rendre maître du port, d'en fermer l'entrée, de s'emparer des vingt galeres de Doria qui étoient désarmées, & de faire révolter les forçats en leur promettant la liberté & des armes. Au signal d'un coup de Canon, que Verrina devoit faire tirer de la galere du Comte, Jérôme & Ottobon ses freres devoient marcher vers la porte de St. Thomas qui lui étoit absolument nécessaire pour entretenir la communication avec le port, il prit encore d'autres précautions pour s'assurer de cette porte, & fit encore marcher d'autres troupes sous divers chefs, pour soutenir ses freres dans leur attaque.

(a) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 113 & suiv.

en y faisant intervenir Paul Pansa, vieillard éclairé & attaché depuis long-tems à la maison de Fiesque. Il se trouva présent à ces tristes adieux & se servit vainement de toute son éloquence pour faire abjurer au Comte son périlleux dessein. L'intérêt trop divisé, ne subsiste plus; d'ailleurs une jeune femme, aimable & adorée a bien plus de pouvoir & d'ascendant sur un homme que son ami; ainsi le rôle de Pansa devient totalement inutile.

Corneille, son frere naturel, devoit marcher vers une partie de la ville, nommée le bourg, avec cent cinquante hommes d'élite, & au même signal donné par Verrina de s'emparer de la porte de Laré (a). Quant au Comte il se réservoit de se porter du côté du bourg avec le corps de conjurés qui l'accompagnoit, ou plutôt de se transporter successivement au port, au palais, dans la ville, aux principaux postes, de se montrer par-tout où la présence du chef seroit nécessaire pour animer les siens, pour faire voir au peuple pour qui on combattoit, & pour le gagner par sa présence. Les conjurés avoient ordre de faire retentir par-tout le nom de *Fiesque*, afin qu'à ce nom chéri tous ceux qui lui étoient affectionnés, les plus ardents de ses partisans secrets, vinssent se ranger sous ses étendards; que ceux qui l'aimoient, mais, plus timides & n'osoient se joindre à lui, se contentassent au moins de rester spectateurs oisifs & tranquilles de ce qui se passoit sans lui nuire; & enfin qu'à ce nom redoutable, les partisans des Doria, ses ennemis, troublés, déconcertés, voyant son parti nombreux s'accroître à chaque instant, n'osassent remuer, ne fissent aucune résistance, & livrassent la ville sans combat entre ses mains. Le nom de *Fiesque* devoit être le signal des attaques, le mot de ralliement des conjurés; les guider, les animer, les soutenir, les enflammer de l'ardeur de seconder dignement les vues de leur chef intrépide, & les rendre victorieux de leurs ennemis.

Sect. IX. *Histoire de Gênes; Conspiration de Fiesque* 1546. 1547.

Tout fut exécuté ainsi que Fiesque l'avoit ordonné, les conjurés réussirent par-tout; mais la porte de St. Thomas leur coûta plus de tems & de peines à forcer qu'il ne l'avoit prévu. Elle étoit défendue par deux vaillans capitaines, deux freres attachés par la reconnoissance à la maison des Doria, qui jugeant parce qu'ils entendoient, de quels périls leurs bienfaiteurs étoient ménacés & de quelle importance étoit pour eux la conservation de ce poste ainsi que leur résistance, firent la plus vigoureuse défense, & soutinrent courageusement tous les efforts des assaillans, jusqu'à ce que l'un d'eux ayant été tué en combattant vaillamment, l'autre, ayant perdu la plus grande partie de son monde & se voyant tout seul par la désertion du reste, fut enfin contraint de céder au nombre & de se rendre prisonnier. Maîtres de ce poste important, les conjurés marcherent vers le palais des Doria sous la conduite de Jérôme, Ottobon étant allé joindre Fiesque sur le port, pour lui faire part de ce succès. Mais comme la longue résistance qu'ils avoient trouvée à cette porte, & le combat qu'ils avoient été obligés de livrer pour la forcer, avoient causé beaucoup de rumeur dans le quartier, Jeannetin réveillé en sursaut par ce bruit, se hâta de se lever & de descendre de son appartement. Voulant éclaircir ce que ce pouvoit être, il sortit, se faisant éclairer par un page qui portoit un flambeau devant lui, & vint justement au devant de la troupe qui en vouloit à ses jours. Ainsi le malheureux Jeannetin, se précipitant lui même dans le fer de ses ennemis, fut la seule victime de son imprudence & de sa présomptueuse crédulité; & cette conspiration qui ne fut funeste qu'à lui, servit à délivrer Doria d'un héritier indigne de lui, & Gênes du juste sujet de crainte qu'elle avoit de se voir un jour soumise au pouvoir de ce jeune homme vicieux. Il fut re-

Détail de l'exécution.

Mort de Jeannetin; ... Fiesque.

(a) Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 473. Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 287.

SECT. IX. *Histoire de Gênes ; Conjuration de Fiesque 1546-1547.*

connu ſans peine à la lueur du flambeau qui le précédoit & percé de mille coups (*a*). Jeannetin mort, Jérôme n'avoit ſuivant les inſtructions de ſon frere qui s'étoit entiérement repoſé ſur lui de ce ſoin, qu'à s'emparer promptement du palais des Doria & qu'à joindre l'oncle au neveu; & ſi, profitant de ſon bonheur & d'un moment favorable, il eût frappé ſa ſeconde victime, il ſe fût défait du vieux Doria qui ne lui auroit pas oppoſé une grande réſiſtance, c'en eût été fait, Fieſque ſe ſeroit vu délivré ſans peine de ſes deux redoutables ennemis & maitre de Gênes par leur mort. Mais ſoit que la fortune déja laſſe de ſeconder ſa conſpiration, voulut commencer à lui donner des preuves de ſon inconſtance ordinaire; ſoit que le bonheur ordinaire d'André Doria, bonheur qui l'avoit toujours accompagné juſqu'alors dans toutes les occaſions, ne permit pas que ce grand homme eut une fin ſi funeſte & que le libérateur de Gênes tombât ſous le fer des aſſaſſins, au lieu d'achever ce qu'il avoit ſi heureuſement ébauché, Jérôme croyant que la perte d'un vieillard octogénaire & tout près de ſa tombe n'importoit pas beaucoup au ſuccès de l'entrepriſe de ſon frere, négligea ſes ordres à ce ſujet, & ne ſongea qu'à préſerver le palais des Doria du pillage, & à ſe conſerver pour lui-même les richeſſes immenſes dont-il étoit rempli, richeſſes que ſon avidité convoitoit & ne vouloit pas laiſſer devenir la proye des conjurés. Ce fut une faute eſſentielle & la premiere qui dérangea l'habile plan de Fieſque. Jérôme s'abuſa groſſierement, Jeannetin n'étoit rien que par ſon oncle, & Doria étoit tout; il étoit ſeul chéri & conſideré de la Nobleſſe, ſeul poſſeſſeur de l'autorité, le ſeul obſtacle aux deſſeins de Fieſque; tous les préjugés parloient pour lui & malgré ſon grand âge, n'eût-il été qu'une ombre, ſon nom ſeul étoit redoutable. Jérôme eût bien lieu par la ſuite de ſe repentir de ſa faute & de reconnoître ſon erreur (*). Tandis qu'il perdoit le tems à garder le palais, Doria qui s'étoit cru perdu, profita en homme habile de la faute de ſes ennemis du tems & du moyen qu'ils lui donnoient eux-mêmes pour échapper à ce danger. A la faveur de l'obſcurité, & au milieu du trouble & de la confuſion ordinaire en pareil cas, il fut aſſez heureux pour pouvoir ſortir du palais ſans être connu; & pour avoir le tems de ſe ſauver ſur un cheval où il fut mis par ſes domeſtiques, ſes infirmités & ſon grand âge ne lui permettant pas d'y monter tout ſeul. Il ſe hâta de gagner Mazone château à dix milles de Gênes; retraite aſſurée pour lui, & où il pouvoit attendre tranquillement l'événement d'une révolution dont le chef ne lui étoit pas encore bien connu, & que le jour lui apprît ſur quel ennemi ſa vengeance devoit tomber. Ainſi Fieſque ſe vit trahi pour la premiere fois par la fortune, & cette importante victime échappa à ſes coups, dès lors la ſcene commença à changer de face, & l'aſcendant puiſſant de Doria reprit peu-à-peu le deſſus (*b*).

André Doria vient à bout de ſe ſauver.

(*a*) Ub. Foglietta Conjur. G. L. Fliſci Centurſ. Lib. IV. p. 1393—1395.

(*b*) Introd. à l'Hiſt. Univerſ. Tom. II. p. 897 & ſuiv. Jacob. Bonfadii Annal. Liv. II. Chap. VI. p. 473.

(*) Doria vint à bout par ſon crédit d'engager le Sénat à le faire décapiter, ainſi que tous les autres chefs de la conjuration malgré la capitulation qui avoit été faite avec eux, & par laquelle on leur avoit promis la vie ſauve. Des Juriſconſultes Génois conſultés ſur ce point, leverent d'abord le ſcrupule de la République & déclarerent qu'elle n'étoit point tenue à l'obſervation des ſermens forcés envers des traitres & des Rebelles.

Sect. IX. *Histoire de* Gênes; *Conspiration de Fiesque 1546-1547.*

Succès de Fiesque.

Cependant les autres chefs avoient rempli les ordres du Comte avec succès: les principaux postes étoient en son pouvoir, tout sembloit répondre à ses vœux, le peuple étoit pour lui & joignoit ses acclamations à celles de son parti; celui des Doria, le Sénat, la noblesse étoient épouvantés, & n'opposoient qu'une foible résistance. Tout retentissoit du nom de *Fiesque;* tout cédoit aux efforts de ses gens: mais on ne trouvoit point Fiesque, on étoit étonné de ne point le voir paroître; il sembloit que ce chef de conjurés, si brave, si généreux, si intrépide, devenu insensible à tout ce qui se faisoit pour lui, craignit de montrer l'auteur de cette grande entreprise; & qu'abandonnant indignement tant de braves amis qui se sacrifioient pour son ambition, attendant tranquillement & dans une lâche indolence le succès de tant de combats, il voulût en éviter le danger & ne reparoître que pour en recueillir les fruits. Ottobon son frere & les autres chefs le cherchoient inutilement de tous côtés, l'appelloient vainement à grands cris. Fiesque ne donnoit aucun signe de vie. Verrina, le fidelle Verrina, qui avoit exécuté ses ordres avec le plus grand zéle n'étoit pas moins ardent à la recherche de son chef; il marchoit en tous lieux sur ses pas, dans tous les endroits où on l'avoit vû; il le demandoit, il le faisoit chercher par tout avec empressement; il vouloit l'instruire de ses heureux succès, & prendre ses nouveaux ordres. Mais quand on lui eût dit qu'on ne le trouvoit nulle part, qu'on n'entendoit pas même parler de lui, ce silence extraordinaire de toute la nature sur Fiesque glaça d'effroi le cœur de Verrina: connoissant le Comte & sa valeur téméraire, un triste pressentiment lui dit qu'il falloit que son malheureux ami eût péri par quelque catastrophe; que puisqu'on ne voyoit point Fiesque, Fiesque n'étoit plus. En ce moment il s'apperçut que la planche qui servoit à passer sur sa galere, étoit rompue; cette vue le fit frémir, & lui confirma le malheur qu'il craignoit; il fit sonder secrettement dans cet endroit, on en retira bientôt un corps, & ce corps étoit celui du malheureux Comte de Fiesque. Que devint Verrina à ce funeste aspect? malgré son intrépidité naturelle, il fut si saisi, que la douleur lui ôta la voix, confondit toutes ses pensées, & qu'il demeura immobile & sans savoir ce qu'il avoit à faire en un si grand malheur.

Fin tragique de Fiesque.

Quel indigne sort pour le Comte de Fiesque! Par quel événement avoit il trouvé la mort dans les eaux? (*a*) Autant qu'il est possible d'en juger par les apparences, autant que Verrina lui-même put le conjecturer par la circonstance de la planche rompue dans le même endroit où on trouva son corps il y a tout lieu de présumer, qu'après avoir rempli dignement ce qu'il avoit promis à ses amis & l'attente qu'on avoit d'un chef tel que lui, après avoir réussi dans son entreprise sur le bourg & la porte de Laré, le Comte étoit venu voir aussi ce qui se passoit sur le port, & si les galeres étoient déja soumises à son pouvoir; & qu'ayant voulu passer pour cet effet dans sa galere, la planche s'étoit rompue sous ses pieds & il étoit tombé dans l'eau, où entraîné d'abord à fond par le poids de ses armes il s'étoit noyé sans pouvoir demander du secours. (*)

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1547. Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. [illegible]6 & suiv.

(*) D'autres rapportent cet accident différemment: ils prétendent que le Comte ayant entendu du bruit dans la capitane (bruit qui provenoit des acclamations des forçats aux-

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque. 1546-1547.

Ce qu'il y a encore de plus affreux pour lui, ce qui marque en quelque façon une bien plus cruelle fatalité, c'est que dans le tems même qu'il périssoit, Verrina étoit sur sa galere, c'est qu'il périssoit sous les yeux de son ami, dans l'obscurité de la nuit; c'est que l'eau n'étoit pas profonde dans l'endroit où il tomba, & que si on eût entendu le bruit de sa chûte, ou qu'il eût pû appeller à son aide, il eût été très-facile de l'en retirer. Gênes combattoit encore de toutes parts, ou pour mieux dire, Gênes plus qu'à moitié réduite, demandoit à voir son maître, son vainqueur: Fiesque triomphoit, Fiesque gisoit sans honneur enséveli dans les flots, Fiesque savoit qu'on combattoit pour lui, & il s'étoit vu périr au moment où il s'y attendoit le moins par la mort la plus horrible, en proie au désespoir, sans être même instruit de ce qui se passoit à son avantage. Ainsi un seul instant lui ravit le fruit de tant de soins, de travaux, de menées, d'intrigues; de tant d'adresse, de dissimulation & de politique; un seul instant fit évanouir tous les projets de cet ambitieux, qui ne se proposoit pas moins que d'asservir sa patrie; un seul instant rendit à Gênes sa liberté. Etrange jeu de la fortune à l'égard du Comte! après l'avoir constamment secondé dans son entreprise, l'avoir bercé jusqu'au dernier moment de l'espoir du succès, lui avoir fait comme entrevoir de loin le but où tendoient ses désirs, elle sembla ne l'avoir porté si haut, que pour rendre sa chûte plus affreuse, que pour lui faire rétrograder plus rapidement les mêmes degrés par lesquels elle l'avoit élevé & le faire rouler en un instant au fond du précipice. Bien plus: on diroit que, pour punir plus cruellement cet homme téméraire & avide de gloire, elle eût voulu lui ravir jusqu'à l'honneur d'une belle mort, d'une mort éclatante & digne de lui, à la tête de son parti & les armes à la main, pour le faire disparoître & périr indignement, loin des siens, sans témoins & sans gloire, dans l'obscurité, dans l'horreur des ténébres, sans même lui donner la consolation d'être instruit de ses stériles succès; pour couvrir sa fin d'une nuit profonde, dérober à sa patrie & aux siens la connoissance de son horrible destin, & ensévelir tout entier dans les flots, loin des regards des hommes, celui qui étoit si jaloux de les attirer tous sur lui. Grande leçon pour les ambitieux!

Révolution subite causée par la mort de Fiesque.

Fiesque n'est plus: son entreprise échoue avec lui; nous passerons rapidement sur tout le reste. Verrina étant revenu de l'abattement où le jetoit la mort de son ami, sentit qu'il étoit essentiel de la tenir cachée pour ne point refroidir l'ardeur de son parti dont ses freres pouvoient profiter. A cet effet il laissa le corps du Comte dans l'endroit où il avoit été trouvé, & se contenta de faire secrettement donner avis de ce triste événement à Jérôme, l'aîné des freres de Fiesque, par le même homme affidé dont il s'étoit servi pour découvrir son corps. Il le chargea de presser Jérôme de poursuivre l'entreprise sans être déconcerté par cet accident, & de lui faire passer ses ordres. Jérôme venoit de repousser & de dissiper un corps d'ennemis qui l'avoit attaqué & avoit poussé

quels Verrina venoit de promettre la liberté) & craignant que la chiourme ne se fût révoltée, il voulut passer dans la galere pour appaiser ce tumulte, lorsque la planche venant à se briser, il tomba dans cette eau bourbeuse où il périt de la façon que nous venons de dire; ce qui revient toujours au même. Voyez Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. pag. 117.

poussé si loin ses avantages que le Sénat effrayé avoit résolu de recourir à la négociation, & lui avoit envoyé des députés, qui demandoient son frere, comme le chef de la conspiration pour capituler avec lui quand Jérôme reçut cette triste nouvelle. Il en fut frappé comme d'un coup de foudre & si troublé, qu'il ne sçut quelle réponse faire à l'envoyé de Verrina, ni aux députés du Sénat, auxquels il apprit lui-même par le désespoir & le désordre qui paroissoient trop dans son air & dans ses discours égarés, ce qu'il avoit tant d'intérêt de leur cacher. Ce fut la seconde faute essentielle que fit Jérôme dans cette nuit fatale, faute qui le perdit & lui enleva en un instant tout le fruit des avantages qu'il avoit remportés jusqu'alors & de ceux même qu'il pouvoit encore retirer personnellement de la mort de son frere. Le bruit de cette mort fut bientôt universellement répandu. Fiesque étoit seul aimé, seul redouté. Le Sénat & la noblesse du parti des Doria commencerent à respirer comme délivrés d'un pesant fardeau; l'ardeur du peuple se refroidit tout-à-coup; les conjurés apprenant qu'ils n'avoient plus de Chef, perdirent cœur & laisserent tomber leurs armes; le désespoir le découragement s'empara de son parti qui n'avoit de confiance qu'en Fiesque, & qui ne s'étoit armé que pour lui. On vit alors par cette révolution surprenante & subite ce que peut souvent un seul homme, & le seul nom d'un homme; en peu d'heures il ne resta presque plus de traces de cette conspiration ci-devant si formidable. Bientôt ses freres & les autres chefs des conjurés, ceux qui un moment auparavant étoient prets de prescrire des loix au Sénat, se crurent trop heureux de pouvoir capituler avec lui & sortir de Gênes à des conditions honorables, qu'on leur offrit pour les amuser & leur faire mettre bas les armes, & qu'on n'eut garde de leur tenir (*a*). Peu de tems après la cruelle raison d'État & le ressentiment des Doria empêcha le Sénat d'observer l'amnistie qu'il leur avoit accordée; attaqués & forcés dans Montobio, leur retraite, obligés de se rendre à discrétion ils payerent de leurs têtes leurs coupables projets, & sur-tout la faute qu'ils avoient faite de n'y avoir pas réussi, & de s'être fié aux promesses d'une patrie outragée qui ne pardonne jamais (*). On eut dit que le Comte de Fiesque eût tenu le sort de Gênes & celui de tous ses proches dans ses mains; ou que son destin & celui de la conjuration eût été attaché au sien; il périt: en un moment tout change de face, son entreprise tombe, Doria triomphe, Gênes est libre, sa famille est proscrite, ses freres & ses amis sont sur l'échafaud. Ottobon qui s'étoit hâté de passer en France où il sollicitoit inutilement des secours, échappa à la vérité pour lors au funeste sort de sa famille; mais il n'en fut pas plus heureux par la suite; car ayant été fait quelques années après (en 1555) prisonnier de guerre par Doria, cet homme fa-

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque 1546-1547.

Réduction & punition des principaux conjurés.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes, Tom. II. Liv. IV. p. 118—127. Jacob. Bonfadii Annal. Genuens. Lib. IV. p. 1397—1401.

(*) Jérôme de Fiesque se retira d'abord dans le château de Montobio appartenant à sa maison. Ottobon son frere, Verrina & les autres chefs des conjurés firent voile pour la France sur la galere du Comte. N'ayant pû y trouver les secours qu'ils y avoient espérés, ils revinrent en Italie à la reserve d'Ottobon & se renfermerent avec Jérôme. Ils furent assiégés, obligés de se rendre à discrétion & enfin punis de mort à Montobio le 23 Juillet de la même année. Ce château fut ensuite rasé.

Sect. IX. Histoire de Gênes; Conjuration de Fiesque: 1546-1547.

Cruauté d'André Doria.

Retour d'André Doria: Proscription des Fiesques.

Proscription de la maison de Fiesque.

mieux démentir en cette occasion la grandeur d'ame par laquelle il s'étoit toujours signalé. Devenu peut-être plus vindicatif & plus sanguinaire avec l'âge, sans pitié pour un ennemi malheureux livré sans défense entre ses mains par le sort des armes, errant de tous côtés, sans azile & assés puni par les malheurs de sa famille, il le fit inhumainement périr. Quelques historiens rapportent que par un raffinement de vengeance & de cruauté bien indigne de lui & qui montre que l'homme essentiellement inégal & dissemblable à lui-même, n'est pas tous les jours vertueux, généreux & magnanime, l'Amiral Génois pour rendre en quelque façon sa mort semblable à celle de son malheureux frere, (le Comte de Fiesque) fit jeter Ottobon dans la mer enfermé dans un Sac (*a*).

Quand tout fut appaisé on procéda deux jours après à l'élection d'un nouveau Doge. Le choix tomba sur Benedetto Gentile. Doria ne tarda pas à revenir à Gênes il y rentra accompagné d'un nombreux cortege & au milieu des acclamations des inconstants Génois. Le lendemain de son retour il signala sa haine & son crédit, en faisant rendre par le Sénat un décret diffamant & solemnel contre toute la maison de Fiesque. La mémoire du Comte fut flétrie, il fut déclaré, ainsi que ses freres & tous ses adhérens, traître à la patrie & criminel de Leze-Majesté au premier Chef; son palais fut détruit & rasé jusqu'aux fondemens, tous les biens de sa maison furent confisqués; tous les Fiesques furent proscrits & bannis de la République jusqu'à la cinquieme génération. Le plus jeune de ses freres, Scipion, âgé seulement de dix ans, eut seul le bonheur d'échapper à cette proscription, & obtint avec peine la liberté de se retirer en France, où il trouva un azile honorable & fut par la suite le restaurateur de sa famille (*b*). La souche d'une nouvelle branche de la maison de Fiesque qui s'établit en France & entra au service de cette couronne (*). Quant au malheureux Comte, il ne sera pas inutile d'observer le singulier destin qu'il eut après sa mort: son corps, triste objet d'horreur & de pitié, demeura long-tems caché, ignoré & comme oublié dans l'endroit où il avoit péri; la politique sage & habile du Sénat ne voulut prendre aucune vengeance lâche & méprisable, ainsi qu'on l'eût fait en bien d'autres Etats sur ces restes inanimés; mais elle le laissa à dessein pendant quelque tems au fond de l'eau de peur qu'en l'en faisant tirer, la vue de ce corps ne rallumât l'ardeur des factieux, & la douleur de ceux qui avoient été affectionnés à son parti. Ce ne fut que bien long-tems après, quand tout fut calme & tranquille, qu'on le fit secrettement retirer de cet endroit, avec ordre de le précipiter bien avant en pleine mer, pour dérober en quelque façon ses coupables restes aux regards de la postérité & ensevelir avec lui dans un éternel oubli l'horreur de son entreprise (*c*).

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1555.

(*b*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 128.

(*c*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1547. Jacob. Bonfadii Annal. Genuens. Lib. IV. p. 1398.

(*) On a vu par la suite un Comte de Fiesque, Jean Louis Marie, arriere petit fils de Scipion qui fut long-tems dans la plus grande faveur auprès de Louis X V. Ce fut à lui que ce Prince obligea les Génois en 1681. de payer cent mille écus à compte des prétentions qu'il formoit à leur charge pour les biens qu'ils avoient confisqués & enlevés à sa maison.

La même année, comme si le destin de tout ce qui tenoit à la maison de Fiesque, eût été d'être ambitieux & de conspirer contre la liberté de Gênes, Jules Cibo, frere d'Eléonore (*) Veuve du Comte de Fiesque, également mécontent d'André Doria & de l'Empereur, trama aussi un complot semblable à celui de son beau frere; mais il n'eut pas le tems de parvenir à sa maturité, il n'étoit probablement pas aussi bien conduit. Doria & le Gouverneur de Milan Ferdinand Gonzague, furent avertis de cette nouvelle conspiration. Ils en firent arrêter le chef, qui fut pris à Pontrémoli, conduit & décapité à Milan vers la fin de la même année. Ses complices furent aussi punis de mort à Gênes; au moyen de quoi cette République recouvra totalement sa tranquillité, qui ne fut plus troublée que par quelques orages passagers & bien moins dangereux pour elle que celui qu'on vient de voir prêt à éclater pour sa ruine. En avançant dans l'Histoire de Gênes, nous allons trouver maintenant des plaines plus riantes, plus satisfaisantes pour le lecteur, un ciel plus serein & moins orageux; nous allons voir moins de guerres civiles, moins de crimes domestiques, & la vertu, le patriotisme renaître à l'ombre de la liberté ainsi que par le digne exemple d'André Doria, que ses périls rendirent encore plus cher à ses concitoyens.

SECT. IX. Histoire de Gênes: Conjuration de Fiesque 1546-1547.

1547. Conspiration de Jules Cibo échoue: il est puni de mort.

SECTION X.

Depuis 1547 jusqu'à la paix que Gênes conclut en 1631 avec le Duc de Savoye, Victor-Amédée I.

On s'est appesanti à dessein sur les premiers tems de cette histoire sur le détail des faits les plus obscurs & les plus reculés, de ceux qui étant moins connus & plus spécialement rélatifs à l'histoire intérieure & particuliere de Gênes, (la seule que nous écrivions & qui puisse véritablement servir à faire connoître cette République en exposant le tableau des Révolutions de son gouvernement & du génie de ses citoyens) n'ont eu qu'un rapport très-éloigné avec l'histoire contemporaine universelle. Notre but étoit de jeter quelque clarté & quelque intérêt sur une matiere naturellement fastidieuse par la similitude des événemens. Cette histoire va maintenant se lier plus étroitement avec celle des principaux états voisins & avec celle de l'Europe en général; elle sera moins fertile en révolutions particulieres & remarquables. Cette République n'aura plus qu'une foible influence sur les affaires & ses intérêts particuliers disparoitront presque pour faire place à des scenes plus importantes, où sa foiblesse rélative ne lui permettra plus de jouer qu'un rôle subal-

(*) De toutes les personnes qui appartenoient ou touchoient de près au Comte, cette vertueuse & aimable Dame fut la seule qui ne fut point enveloppée dans la proscription de sa famille & sur laquelle le poids de ses disgraces ne retombât point. Elle quitta dans la suite le nom funeste qu'elle portoit & épousa en secondes nôces sous des auspices plus heureux, le fameux Capitaine Jean Louis Vitellini, Marquis de Cétona. Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 127.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

terne & toujours passif. Nous glisserons donc plus rapidement sur tous les événemens récens & connus qui se trouvent rapportés dans toutes les histoires modernes des autres Etats, comme celles d'Italie, d'Espagne, de France, &c. auxquelles nous nous contentons de renvoyer en général. D'ailleurs toutes les guerres où Gênes se trouva malheureusement mêlée avec la France & d'autres puissances, sont amplement détaillées dans les différentes parties de cette histoire universelle. C'est pourquoi dans le désir d'éviter une repétition inutile nous nous bornerons simplement à en rapporter briévement les principaux événemens, tels que les batailles, les prises de villes, les conquêtes, les traités de paix &c. en un mot ce qui sera particuliérement rélatif à cette République, & absolument nécessaire pour la connoissance de son histoire, pour en former un corps complet jusqu'à nos jours. Dans les mêmes vues, quoique les différentes guerres que Gênes eut à soutenir contre les Corses, alors ses sujets, depuis l'époque de la révolte de cette Isle en 1553, sur laquelle nous nous étendrons un peu plus que sur les autres, paroissent intéresser plus directement cette République, & faire une partie essentielle de son histoire, nous renverrons également, pour éviter un double emploi à l'histoire particuliere de la Corse, qui suivra immédiatement celle-ci, & où le détail de ces guerres & soulevemens se trouvera d'autant mieux placé qu'on doit regarder l'Histoire de cette Isle comme la suite ou plutôt comme la seconde partie de celle que nous écrivons. Nous nous contenterons seulement de faire une légere mention des principaux faits pour marquer la connexion que les deux histoires ont ensemble, & l'endroit où l'une doit suppléer à ce qui manque à l'autre.

1547. 1548. *Origine des dissentions entre les anciens & les nouveaux Nobles.*

Au moyen des arrangemens pris lors de la réforme de 1528, on n'y connoissoit plus la distinction de Nobles & de Populaires: ces deux factions ne subsistoient plus; mais l'esprit de faction subsistoit encore, & il sçut bientôt faire la distinction funeste d'anciens & de nouveaux Nobles, laquelle excita entre eux de nouvelles dissentions. L'on s'apperçut bientôt qu'il n'y avoit que les noms de changés, & que la jalousie, l'ambition, la haine héréditaires dans ces deux corps de citoyens, faisoient manquer le but de la derniere réforme qui les avoit réunis en un seul. Dans le premier moment de l'enthousiasme produit par le recouvrement de la liberté, par un effet du prestige dont tous les yeux étoient alors fascinés, le Réglement de 1528 avoit été adopté avec transport par les deux partis. Depuis il avoit acquis la force de Sanction & aucun des deux n'en étoit absolument content, parce qu'il donna matiere à quantité de dissentions & d'interprétations. Nous ne parlerons point ici de quelques troubles qui s'éleverent entre eux à ce sujet la premiere de ces deux années, parce qu'il sera fait mention plus tard de ces mêmes troubles, qui éclaterent de nouveau & plus fortement en 1570 (lors que les Génois ne furent plus retenus par la présence & les conseils pacifiques de leur libérateur, André Doria mort en 1560), & qui dégénérerent enfin en une guerre civile; ainsi nous y renvoyons le lecteur: il y trouvera toute l'histoire de ces différends amplement détaillée. Nous nous contenterons seulement de rapporter un nouveau Réglement qui fut fait en 1547 en faveur des anciens Nobles; piece absolument essentielle pour l'intelligence de ces mêmes différends, dont elle indique la cause & la naissance; & d'autant plus remarquable que ce Ré-

glement fut la source des troubles de 1570. Douze Commissaires furent chargés de pourvoir aux moyens d'affermir la tranquillité publique & d'étouffer ces nouvelles querelles dès leur origine conjointement avec le Prince André Doria (l'Empereur l'avoit fait Prince de Melfe, titre au dessous de celui de citoyen que Doria portoit plus volontiers) qui voyoit avec peine qu'en rendant la liberté à sa patrie, ses soins avoient été infructueux pour lui rendre la paix intérieure & prévenir les dissentions domestiques qui naissoient à chaque pas de la jalousie & de l'ambition incurable de ses concitoyens. „ Après plusieurs „ conférences le Doge, les Procurateurs, les Gouverneurs, les Réformateurs & le Prince Doria, firent une loi que les séditieux nommerent *Garibet*, qui fut publiée en 1547. Elle portoit qu'au lieu que tous ceux du „ conseil des quatre cens étoient tirés au sort, & que les vingt-huit électeurs „ du Doge & des Gouverneurs étoient nommés par les cinq qui avoient été „ tirés au sort, & qu'ensuite cette nomination étoit confirmée par les suffrages du conseil des quatre cens, tirés du grand conseil, on en tireroit à l'avenir trois cens au sort, & qu'on éliroit les cent autres par suffrages; que „ de ce grand corps on en tireroit cent par bulletins, dont seroit composé le „ petit conseil, pour régler les affaires importantes & les plus pressées; & „ ainsi des cent ajoutés au grand conseil par suffrages, & des cent du petit „ conseil, on feroit deux Colléges en y ajoutant huit directeurs de la maison „ de St. Géorges, cinq sindics & sept tirés des Magistrats extraordinaires, ce „ qui feroit encore le nombre de vingt Sénateurs. Il étoit aussi ordonné par „ la même loi, que le petit conseil, qui devoit être élu tous les ans de la „ maniere dont on vient de l'expliquer, nommeroit les vingt huit qui devroient élire le Doge & les Gouverneurs; à la charge néanmoins qu'ils ne „ seroient pas perpétuels, mais que chacun y viendroit à son tour" (a). Ce Réglement, qui contenta tout le monde alors, dura jusqu'en 1574 où les nouveaux nobles le firent abroger avec l'aide du peuple.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

Réglement appelé Garibet, rendu en faveur des anciens Nobles.

Ces dissentions domestiques & tant de conspirations accumulées en peu d'années, suggérerent à l'Empereur le dessein de prendre des précautions pour les prévenir & pour assurer la tranquillité de Gênes. Au moins fut-ce le prétexte dont-il se servit pour proposer à ces citoyens, à différentes reprises, de faire bâtir une citadelle dans un des fauxbourgs de leur ville, à ses fraix & dépens, où il entretiendroit garnison & pourroit tenir par là les factieux en respect. Les Génois sentirent bien à quoi ce Prince en vouloit venir, & que l'architecte d'une forteresse construite pour retenir les mutins, étoit le soi-disant protecteur. Cette proposition de sa part fut amplement discutée dans le conseil, & rejetée d'une voix Commune. Celui dans lequel les ministres de l'Empereur trouverent le plus d'opposition à ses projets, fut, contre leur attente, ce même Doria, son amiral qui s'étoit montré jusqu'alors si fidellement attaché à ses intérêts, mais qui ne les connoissoit plus dès qu'il s'agissoit de ceux de sa patrie; soit par zele ou amour pour l'état qu'il avoit délivré; soit par le désir orgueilleux & assez naturel de défendre, de maintenir son ouvrage. Doria fut inébranlable. Il fit représenter à l'Empereur, qu'au moyen des sages mesures qu'on alloit prendre pour prévenir les troubles intérieurs & pour con-

L'Empereur propose aux Génois de faire bâtir une citadelle chez eux.

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 398—399.

Sect. X. Histoire de Gènes depuis 1547 jusqu'en 1631.

tenter les mécontens, il ne feroit pas nécessaire d'en venir à un pareil reméde, que de faire bâtir une citadelle dans Gènes, dont le courage & l'union de ses citoyens devoient être la principale forteresse. En effet cette démarche de l'Empereur engagea les Génois à se hâter de prendre de nouveaux arrangemens pour affermir leur tranquillité sans son secours & fut cause que ceux qui s'y trouvoient lézés ne firent pas autant de difficulté de s'y soumettre qu'ils en auroient fait en d'autres circonstances. C'est ensuite de cela qu'on fit le nouveau Réglement de 1547 que nous venons de rapporter. L'Empereur feignit de se rendre aux raisons de Doria, & fut obligé de renoncer à son entreprise, sauf à revenir une autrefois à la charge (*a*).

Ils le refusent à l'instigation de Doria, qui s'y oppose fortement.

Ce service redouble l'amour des Génois pour lui.

La conduite d'André Doria dans cette occasion, le nouveau service qu'il rendit à sa patrie en résistant avec tant de fermeté aux desirs d'un Prince auquel il devoit tout, service qui montroit son véritable attachement pour Gênes, augmenta encore pour lui l'amour reconnoissant de ses concitoyens qui virent toujours avec plaisir dans le restaurateur de leur liberté, un de ses plus zélés défenseurs. Doria qui pouvoit tout sur eux par l'ascendant qu'il s'y étoit acquis pour faire leur bonheur, leur rendit deux fois cet important service, les empêcha deux fois d'acquiescer aux propositions de l'Empereur ; ce qu'ils auroient peut-être fait à sa considération & pour complaire à leur libérateur, s'il avoit voulu abuser de leur entiere déference pour lui. Se souvenant toujours qu'il étoit citoyen Génois avant que d'être Amiral de Charles-Quint, il opposa dans toutes les occasions la plus vigoureuse résistance aux prétentions du maître qu'il servoit, dès quelles lui parurent porter atteinte aux droits & à la liberté du pays où il avoit reçu naissance. Il eut encore l'année d'après (1548) une autre occasion de se signaler à ce sujet. Philippe d'Autriche (depuis Roi d'Espagne sous le nom de Philippe II) fils ainé de l'Empereur, allant le joindre dans les Pays-Bas, débarqua à Gènes & s'y arrêta pendant quelques jours. Il y logea chez Doria. Les Génois s'empresserent de le recevoir avec les plus grandes marques de distinction quoique la suite nombreuse qu'il avoit avec lui fut capable de leur donner beaucoup d'inquiétudes. En conséquence sous prétexte de vouloir faire honneur à ce Prince & pourvoir à sa sûreté, ils prirent la précaution de renforcer leurs principaux postes, & de mettre des corps de garde à tous les coins de rues, pour prévenir toute surprise. Le Prince d'Espagne les délivra bientôt de leurs craintes & de sa présence. Une émeute populaire causée tant par l'antipathie secrette qui étoit entre les Espagnols & les Génois que par l'emprisonnement que les gardes du jeune Prince firent, par ses ordres, d'un homme espagnol refugié à Gènes pour crime, dégoûta Philippe, peu accoutumé à ces sortes de troubles & habitué au contraire à voir tout ramper devant lui, de séjourner plus long-tems parmi un peuple aussi remuant & aussi peu respectueux pour les demi-dieux de la terre : cette avanture engagea le Prince d'Espagne à précipiter son départ, & à chercher ailleurs des adorateurs plus tranquilles & plus soumis. Il continua aussitôt sa route pour les Pays-bas par l'Italie & l'Allemagne. Mais pour en venir au point principal dont nous voulons parler rélativement aux projets de l'Empereur & à la ferme résistance de Doria, pendant le court séjour que Philippe

Philippe d'Autriche vient à Gènes émeute populaire.

Elle engage ce Prince à précipiter son départ.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II, Liv. IV. p. 82—83—129.

d'Autriche fit à Gènes, croyant que ses citoyens & Doria, chez qui il logeoit, n'oseroient lui résister en face, il voulut, par le conseil du Duc d'Albe, ou probablement plutôt par l'ordre de son pere, revenir à la charge au sujet des offres que l'Empereur son pere, leur avoit fait faire ci-devant inutilement, & les engager à consentir qu'il fit batir à ses dépens une citadelle dans un des fauxbourgs de Gènes sous prétexte de pourvoir à sa sûreté, de prévenir les complots & les soulevemens, & de défendre leur ville contre toute surprise de la part des mécontens ou de leurs ennemis du dehors: les Génois virent bien encore une fois où tout cela tendoit. La présence du jeune Prince n'empêcha pas qu'ils ne persistassent fermement dans leur premiere réponse & qu'ils ne rejetassent tout d'une voix une proposition aussi odieuse (*a*). Doria eut la générosité & le courage de s'opposer plus fortement que personne à ce qu'on l'acceptât & de refuser de servir en aucune façon l'Empereur dans un pareil dessein, sans se mettre en peine d'encourir le ressentiment de ce Prince. Charles-Quint étoit généreux ou du moins grand politique il feignit de l'estimer d'avantage: d'ailleurs un homme tel que Doria lui étoit trop nécessaire pour qu'il voulut l'aliener de lui pour un pareil sujet, il ne lui en témoigna jamais aucun mécontentement, non plus que son successeur au Royaume d'Espagne, le Roi Philippe II, qui lui conserva la place d'Amiral de ses flottes, ainsi qu'à son petit Neveu Jean André Doria. Le libérateur de Gènes eut la même année besoin de toute son autorité sur ses concitoyens pour appaiser leurs murmures & leur mécontentemens de ce que l'Empereur s'étoit emparé de Piombino & de l'Isle d'Ilna pour les céder au grand Duc de Toscane, quoiqu'ils eussent offert de payer trois millions pour cette principauté & eussent déja acheté les droits de Jacques six d'Appiani son légitime maître, moyennant quatre cens mille livres qu'ils avoient payées à Marguerite Salviati sa mere & tutrice. Ces troubles s'appaiserent parceque les Génois furent obligés de céder au plus fort (*b*).

Sect. X. Histoire de Gênes depuie 1547 jusqu'en 1631.

Les Génois & Doria refusent avec la même fermeté de consentir aux desirs de Philippe.

Les mauvais succès de la conjuration du Comte de Fiesque n'avoit point découragé les partisans de la France, toutes ces fréquentes conspirations faites la plupart en sa faveur, depuis vingt-ans faisoient voir qu'elle avoit toujours quantité de créatures dans Gènes & qu'il y avoit beaucoup de citoyens mal intentionnés qui n'aspiroient qu'à y rétablir la domination étrangere. On découvrit encore en 1549. un complot de cette nature, que les fréquens voyages d'un cordelier François (nommé Clément) de Gènes à Marseille, firent éventer. Il fut arrêté en Piémont, mis à la question & forcé par la douleur des tortures d'avouer qu'il étoit chargé d'une négociation secrette avec la cour de France; & que Jean Baptiste Fornari qui avoit été Doge en 1545 & 1546 étoit celui qui l'employoit. Fornari fut arrêté & tâcha de se disculper sous différens prétextes, du crime de trahison qu'on lui imputoit. Soit qu'il n'y eut pas de preuves assez fortes contre lui, au qu'il fut venu à bout de corrompre ses juges & de faire taire les loix, qui ne punissent trop souvent que l'in-

1549. Complot en faveur de la France découvert & puni.

(*a*) Hist. de Gênes, par le Chev. de M. Tom. II. Liv. X. p. 304-307. Liv. XI. p. 323. Liv. XII. p. 396-398.

(*b*) Introd. à l'Hist. Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 317-318.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

Jean Baptiste Fornari est banni à perpetuité.

nocent ou l'indigent, il en fut quitte pour un banniſſement perpétuel & pour perdre ſa charge de Sénateur & ſon titre de Citoyen Génois (a).

1551 & ſuiv. Mort de François I. Renouvellement de la guerre entre Henri II ſon ſucceſſeur & l'Empereur.

Entrepriſe du Marquis de Thermes ſur l'Iſle de Corſe.

La mort de François I. qui arriva peu de tems après, fit bientôt changer de face aux affaires de l'Europe & réveilla les anciennes alarmes des Génois. La guerre ſe ralluma en Italie entre Henri II; ſucceſſeur de la couronne, des projets & de la haine de ſon pere pour Charles-Quint, & ce dernier Prince. Gênes auroit bien voulu demeurer neutre dans cette guerre, mais elle s'attendoit bien à en voir réjaillir les éclats ſur elle; elle craignoit d'en devenir en partie le Théatre & ne ſe vit délivrée de ſes craintes pour elle-même, que pour voir tomber l'orage ſur l'Iſle de Corſe. Le reſſentiment du Roi de France, tous les ſujets de plainte que les Génois avoient donnés à ſon pere, la partialité manifeſte qu'ils faiſoient voir en toutes occaſions pour l'Empereur, ſon ennemi déclaré, inſpirerent au nouveau Roi le déſir de ſe venger d'eux. Le Marquis de Therme commandoit les troupes Françoiſes en Toſcane. Le voiſinage de la Corſe, l'eſprit inconſtant & remuant de ſes habitans, leurs mécontentemens contre les Génois, la facilité qu'il trouva à ſe ménager des intelligences parmi eux & à les rendre favorables à ſes vues, lui ſuggérerent le deſſein de s'emparer de cette Iſle & de la ſoumettre au Roi ſon maître; la meilleur vengeance qu'il put tirer des Génois. Ce projet eut l'agrément de ſa cour & il eut ordre de le mettre à exécution. L'Iſle en queſtion étoit fort à la bienſéance des François; ils étoient aimés & appellés à leur ſecours par ces inſulaires, dont il ſembloit que le deſtin fut d'obéir un jour aux loix de la France & de voir leur liberté opprimée par cette même puiſſance qui les défendit long-tems contre la tyrannie de leurs premiers maîtres. Le Marquis de Thermes s'étoit formé un parti conſidérable dans l'Iſle; quantité de principaux de la nation, irrités contre les Génois, étoient venus auprès de lui pour l'exciter à faire la conquête de leur patrie, & à la ſouſtraire à la domination des Génois. Entr'autres on y voyoit le fameux Sampietro de la Baſilica, Seineur d'Omano, homme de baſſe naiſſance, mais grand Capitaine, celui qui joua le plus grand rôle dans cette révolution & qui y rendit les plus importans ſervices à la France. De tout tems il étoit attaché aux intérêts de cette couronne, & par là même ſuſpect aux Génois qui le regardoient de mauvais œil & avoient voulu pluſieurs fois le perdre, de ſorte qu'il étoit devenu leur ennemi juré (b).

1553. 1559. Défenſe des François en Corſe: Ils s'emparent d'une partie de cette Iſle.

Nous gliſſerons rapidement ſur cette expédition & ſur la guerre de Corſe renvoyant pour le ſurplus à l'Hiſtoire particuliere de cette Iſle. On ſait qu'elle étoit alors entre les mains de la maiſon de St. Géorges, à qui la République de Gênes en avoit donné la propriété, & en avoit confié la garde & la défenſe, ne s'en reſervant que la ſouveraineté pure & ſimple. A la reſerve de Boniſacio & Calvi fortereſſes importantes que les adminiſtrateurs de cette maiſon avoient fait approviſionner, ils avoient négligé de faire fortifier les autres places de l'Iſle & de pourvoir à ſa défenſe. Au moyen de quoi la flotte combinée

(a) Jacob Bonfadii Annal. Genuenſ. Lib. V. p. 1400 & ſeq. Anecd. Gén. & Corſes ann. 1550. p. 177.

(b) Introd. à l'Hiſt. Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 474.

née des François & des Turcs (*a*) montée par deux mille cinq cens hommes de débarquement y aborda sans aucun obstacle & débarqua son monde à Bastia. Elle étoit commandée par le Marquis de Thermes, auteur de l'entreprise. Les troupes furent puissamment secondées & accrues par les partisans de la France dans l'Isle, qui vinrent se ranger en foule sous ses étendarts & firent soulever la plus grande partie de l'Isle. En peu de tems les confédérés s'emparerent de Bastia, de Corte, de San Fiorenzo, de Porto-Vecchio, d'Ajacio & de Bonifacio; c'est-à-dire des principales places de la Corse. Elles furent emportées successivement sans beaucoup de résistance; les capitulations furent souvent mal observées, & l'on rapporte que les Corses, attachés à la France & les Turcs commirent les plus grandes cruautés contre les Génois (*b*). Il ne restoit plus à ceux-ci de place importante que Calvi qui étoit vivement pressée & sur le point de subir le sort des autres. Un secours que les Génois vinrent à bout d'y introduire, & sur-tout l'arrivée d'André Doria qui vola à la défense de l'Isle avec une flotte considérable & près de douze mille hommes de bonnes troupes, firent bientôt changer de face aux affaires. Le zele de ce grand homme le fit passer par dessus son grand âge, pour se vouer entiérement jusqu'à son dernier jour, au service de sa patrie (*c*). On eut dit que son ascendant victorieux le suivoit par-tout, & qu'il étoit né pour être le défenseur, comme le libérateur des siens. Il fit d'abord lever le siége de Calvi, & reprit en peu de tems presque toutes les places dont les François s'étoient emparés. Tant qu'il resta dans l'Isle, ils eurent le dessous. Mais le danger de l'Italie menacée par une flotte formidable des Turcs obligea l'Empereur de le rappeller promptement à son secours; son départ livra encore une fois l'Isle au pouvoir des François & leur rendit la fortune de nouveau favorable (*d*). Les brouilleries seules de leurs Officiers & la mauvaise intelligence du Marquis de Thermes & de Sampietro interrompirent le cours de leurs succès & nuisirent aux progrès de leurs armes. Sampietro fut obligé de quitter l'Isle & la quitta même très-mécontent de la France, qui en donna le gouvernement à Jourdain des Ursins, par préference à lui; de sorte qu'il se seroit raccommodé avec les Génois, s'il avoit pû le faire sans danger & se fier à la parole d'ennemis qu'il avoit tant outragés. Depuis ce tems les affaires des François allerent presque toujours en décadence & ils n'agirent plus que foiblement en Corse: leur humeur ne pouvant compatir avec celle de ces insulaires, que leur inconstance naturelle fit de nouveau pencher pour les Génois. Ceux-ci forcerent encore leurs ennemis à deux différentes reprises de lever le siége de Calvi. Après une alternative continuelle de bons & de mauvais succès de part & d'autre, il se fit une trêve en 1556 entre l'Empereur & la France; dans laquelle, l'Isle de Corse n'ayant point été comprise, la guerre y continua encore pendant près de trois ans, mais toujours de plus en plus foiblement; jusqu'à ce qu'enfin les deux puissances ayant signé la paix à Château-

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

André Doria est envoyé en Corse avec une flotte.

Ses conquêtes sur les François.

Il est rappellé par l'Empereur pour défendre les côtes d'Italie contre les Turcs.

Brouilleries entre le Marquis de Thermes & Sampietro; ce dernier [illegible] entre les deux partis.

(*a*) Henri II avoit fait une ligue contre l'Empereur avec Soliman II. Empereur des Turcs. Voyez Anecd. Gén. & Corses ann. 1551-1553. p. 178. 181 & suiv.

(*b*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 134-135-139 & suiv.

(*c*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1554. p. [illegible] & suiv.

(*d*) Introd. à l'Hist. Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 475.

SECT. X. *Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.*

Les François évacuent la Corse.

Amnistie accordée aux Corses.

La maison de St. George rend la Corse à la République.

Cambresis le 2 d'Avril 1559, les François convinrent par ce traité de rendre la Corse aux Génois. Ils l'évacuerent en effet peu de tems après, au grand regret des habitans de cette Isle qui craignoient de se voir exposés sans défense au ressentiment de leurs anciens maîtres. Ils en furent cependant traités avec douceur & tout leur fut pardonné; André Doria ayant persuadé à ses concitoyens que c'étoit le seul moyen de gagner le cœur de ces insulaires, & d'en faire des sujets fidelles (*a*). Peu de tems après la pacification de l'Isle, la maison de St. George ne se sentant pas en état de pourvoir à sa défense, la rendit à la République qui en reprit possession (*b*).

Mort d'André Doria: son éloge.

La mort d'André Doria, libérateur de Gênes est un événement trop important dans ses Annales, pour qu'on n'en fasse point mention: il mourut en 1560 comblé d'honneurs & rassasié de gloire & d'années; il étoit âgé de quatre-vingt treize ans. Les regrets de ses concitoyens firent l'éloge de cet homme réellement grand, puisqu'il n'abusa jamais de son pouvoir ni du droit que ses services lui avoient acquis sur eux, ne s'en servant au contraire que pour leur gloire & leur bonheur. Il ne laissa douter qu'un moment s'il avoit été bon citoyen; & depuis il le fut constamment toute sa vie, & mérite d'être mis au rang des défenseurs & des héros de cette République. La barbarie avec laquelle il traita Ottobon de Fiesque (*c*) est la seule tache qu'il ait faite à sa gloire. Il porta sa famille au plus haut degré de gloire & de puissance; Outre la principauté de Melse l'Empereur en récompense de ses services, lui avoit donné le collier de la toison d'or, & la survivance de sa charge d'Amiral des flottes d'Espagne pour Jean André Doria (fils de Jeannetin tué dans la Conjuration des Fiesques) qu'il fit son héritier universel. Il lui laissa aussi le Duché de Turcis dont il avoit fait l'acquisition dans le Royaume de Naples. Doria étoit si désintéressé que dès son vivant il avoit cédé à son jeune parent la principauté de Melse, comme si ce grand homme eut dédaigné les bienfaits d'un monarque.

1561.

1564 & *suiv.*

Nouveaux troubles excités en Corse par Sampietro.

L'évacuation de la Corse par les François ne rendit qu'une tranquillité momentanée à cette Isle. Il y restoit encore quelques semences de révolte & de troubles, que Sampietro, ce dangereux ennemi des Génois vint à bout de faire germer quelque raison qu'il eût de se plaindre de la conduite des François à son égard, quoiqu'il ne pût leur pardonner de ne lui avoir pas donné dans la derniere guerre, le gouvernement de cette Isle qu'il croyoit avoir mérité par ses services, il les haïssoit encore moins que les Génois. Son oisiveté lui pesoit & il voyoit avec chagrin une paix qui lui ôtoit les occasions de signaler en même tems sa valeur & son ressentiment. Toujours plein du projet d'ôter la Corse aux Génois, il porta ses desirs de vengeance dans différentes contrées de l'Europe & chercha à y faire entrer plusieurs grandes puissances & sur-tout la France, qui, fidelle à ses engagemens avec l'Empereur voulant observer inviolablement le dernier traité, refusa d'appuyer en aucune façon les Corses. On se contenta de fournir secrettement quelques sommes d'argent à Sampietro, qui voyant qu'il n'avoit rien à espérer davantage de ce côté

La France refuse de lui fournir aucuns secours.

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. XI. p. 314—352.
(*b*) Idem ibid. Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. L. IV. p. 156 & suiv.
(*c*) Voyez ci-devant Section IX.

Sect. X. *Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.*

forma le projet hardi d'exciter lui feul un foulevement en Corfe, & de fouftraire cette Ifle à la domination de la République de Gênes. Le mécontentement que fes compatriotes avoient de ce que les Génois avoient fait démolir leurs forts & leur avoient ôté leurs armes à feu, les intelligences qu'il avoit dans l'Ifle lui perfuaderent qu'il n'avoit qu'à s'y préfenter pour réuffir. En conféquence il partit de Marfeille avec une poignée d'avanturiers, tant Corfes que François & débarqua fans obftacle en Corfe (*a*). Il commença par s'emparer du fort d'Iftria, & fut joint par quantité de fes partifans. Christophe Fornari commandoit alors dans l'Ifle au nom de la République. Il mit la tête de Sampietro à prix. Cet homme ambitieux ne s'en mit point en peine & ne fongea qu'a fuivre le cours de fes entreprifes qui furent long-tems fuivies d'un conftant fuccès. Nous n'entrerons pas dans le détail de tous fes avantages. Il fit foulever la plus grande partie de l'Ifle. Sans argent, fans reffources du côté de la France qui refufa toujours d'appuyer fes deffeins; fans troupes réglées, ayant d'ailleurs peu fujet de compter fur l'attachement de la plupart de fes partifans, que fon orgueil & fa cruauté revoltoient, Sampietro tint cependant tête pendant quelques années à tous les généraux que la République envoya dans l'Ifle, battit fouvent leurs troupes ou les empêcha d'ofer tenir la campagne contre lui & de profiter de la fupériorité de leurs forces. Il avoit tant d'acharnement contre les Génois & tant d'afcendant fur fes compatriotes qu'il auroit fait durer cette guerre encore long-tems, fi fa mort n'eut enfin délivré Gênes de cet ennemi redoutable. Il tomba en 1567 dans une embufcade où il fut tué par les d'Ornano (*) fes beaux-freres qui vengerent ainfi la mort de leur fœur, la belle Vanina d'Ornano, d'une des plus illuftres maifons de la Corfe que Sampietro avoit époufée & avoit fait mourir lui-même de fes propres mains à Marfeille, dans un tranfport de jaloufie atroce (*b*). Alphonfe fon fils (qu'il avoit eu d'elle) fuivit auffi fon pere dans cette embufcade; mais Sampietro s'étant apperçu qu'il étoit perdu cria à fon fils de fe fauver, ce qu'il fit heureufement. La mort de Sampietro rendit la paix à la Corfe: à la vérité fon fils ofa, quoi qu'âgé feulement de dix fept ans, recueillir les débris du parti de fon pere, fe mettre à fa tête, & entreprendre d'exécuter tous fes projets, d'arracher la Corfe des mains des Génois; mais fa fortune ne répondit point à fon courage. Il lutta long-tems contre toutes les forces de Gênes mais fans aucun fuccès. Se voyant enfin trop foible pour foutenir fon entreprife, & fans aucun efpoir de fecours de la part de la France, il prit le parti de fe menager une porte honorable pour fortir de l'Ifle &

Sampietro débarque en Corfe avec une poignée de Monde; & fait foulever une partie de l'Ifle

Sa mort: il tombe dans une embufcade: fon fils lui fuccede dans le commandement des mecontens.

(*a*) Hift. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 157—163 & fuiv. Introd. à l'Hift. Univerf. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 475.

(*b*) Hift. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. XI. p. 328-329-363 & fuiv.

(*) D'autres rapportent que Sampietro fut affaffiné par Vitello, l'un de fes domeftiques qui gagné par les d'Ornano l'attira dans cette embufcade & le tua par derriere d'un coup de fufil, recit qui paroitroit affez vraifemblable, fi ces hiftoriens ne difoient pas que fon fils y fut tué avec lui; ce qui eft évidemment faux ainfi qu'on peut le voir par ce qui eft dit de lui ci-après. Au refte les Génois craignoient tant Sampietro, qu'ils firent des réjouiffances extraordinaires au fujet de fa mort. Anecd. Gén. & Corfes ann. 1566. p. 199.

Sect. IX. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

de renoncer à ses desseins en faisant son accommodement avec Gênes, qui fut négocié par l'évêque de Sagone (a). Il fut convenu qu'Alphonse sortiroit de l'Isle avec ses principaux partisans, sans être regardé comme rebelle banni; mais avec promesse de n'y pas revenir avant un certain nombre d'années & en outre qu'on accorderoit un pardon général à tous ceux qui avoient trempé dans le dernier soulevement (b). Il se retira en France, où il avoit de puissans amis; le service de cette couronne, auquel il s'attacha, lui offroit une perspective plus brillante pour son ambition. Il devint par la suite maréchal de France. Son départ rendit absolument la paix à l'Isle, le Sénat y fit publier une amnistie générale en faveur des rebelles qui se soumirent; au moyen de quoi tout y rentra dans l'ordre.

1569. Pacification de la Corse.

Troubles civils renaissent à Gênes: dissentions entre les anciens & les nouveaux Nobles.

A ces troubles extérieurs succéderent des dissentions domestiques entre les anciens & les nouveaux Nobles, à l'ambition & aux jalousies desquels on croyoit vainement avoir suffisamment paré par le Réglement fait lors de la Réformation générale de la constitution de l'état en 1528, ainsi que par le Réglement de 1547. Ces nouveaux nuages s'éleverent en 1566. pendant le dernier soulevement de la Corse ou pour mieux dire leur origine remontoit ainsi qu'on l'a vu plus haut jusqu'à l'année 1547, les guerres étrangeres, les soulevemens de la Corse en avoient reculé quelque tems les funestes influences; mais d'abord que les Génois n'eurent plus d'ennemis au dehors, leurs armes se tournerent contre eux-mêmes.

Origine de ces nouveaux troubles.

Le Réglement de 1528 avoit eu pour but de bannir & extirper toute espece de faction en confondant toutes les familles en un seul ordre de noblesse; mais ce réglement sembloit avoir en quelque façon manqué son but, en ce qu'il n'empêchoit point qu'il ne restât toujours une distinction d'anciens Nobles, & de Nobles de nouvelle date dont la Noblesse ne remontoit pas au delà de cette Epoque. On sait que les distinctions sont toujours odieuses & toujours la source de quantité de querelles entre les hommes; tant ils sont peu persuadés en général de la justice de l'inégalité des rangs & des conditions! D'ailleurs les vues patriotiques d'André Doria & des Réformateurs n'avoient pu étouffer dans le cœur de leurs concitoyens les semences de haine, d'ambition, & de ruine des états; Les anciens Nobles (inconvénient qu'on n'avoit pû éviter puisque les cœurs ne se conforment point) conservoient toujours un certain levain d'orgueil une certaine estime de leur ancienne & illustre extraction qui leur faisoit regarder les nouveaux Nobles avec une espece de mépris qu'inspire ordinairement l'état accessoire appellé la Noblesse à ceux que le hasard y a fait naître. En outre les anciens Nobles étoient en bien plus petit nombre, que leurs adversaires, & voyoient avec autant de dépit que d'indignation que presque toutes les charges & les Magistratures passoient entre les mains de ces hommes nouveaux, qui étant plus nombreux, avoient conséquemment plus de voix qu'eux dans les élections & délibérations. Il n'en fallut donc pas davantage pour exciter leurs murmures. Dès l'année 1547 on fut obligé pour prévenir les suites de leurs mécontentemens, de déroger en

Orgueil & jalousie des anciens Nobles.

(a) Anecd. Gén. & Corses ann. 1569. p. 203. Hist. des Révol. de Gènes. Tom. II. Liv. IV. p. 178—181.

(b) Voyez Hist. de Corse ann. 1569.

leur faveur aux arrangemens de la réforme de 1528, d'y faire quelques changemens en ce qui concernoit l'ordre des élections, en un mot de faire un nouveau réglement à ce sujet, qui a été rapporté plus haut à la dite date. Les nouveaux Nobles n'ayant plus par là que la moindre part aux charges & aux dignités, murmurerent à leur tour & se plaignirent qu'on eût fait des changemens à l'ancien Réglement, tous à l'avantage de leurs adversaires. Ceux-ci vouloient maintenir ces changemens, & les autres vouloient que tout fût remis sur l'ancien pied, prétendant s'en tenir uniquement au premier Réglement qui leur étoit plus favorable. Voilà quelle fut la cause & l'origine de ces nouvelles dissentions domestiques, aucun des deux partis ne vouloit se relâcher de ses prétentions, & comme l'esprit des Génois étoit singuliérement ardent & porté aux extrêmes, de simple contestation la chose dégénéra bientôt en une guerre civile des plus funestes.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

Leurs plaintes : On fait un nouveau Réglement en leur faveur.

Les nouveaux Nobles avoient encore quantité de nouveaux griefs & sujets de plainte qu'il seroit trop long de détailler ici ; un des principaux étoit le profond mépris que les anciens affectoient de témoigner pour eux en toutes rencontres. D'ailleurs ces nouveaux Nobles, agrégés malgré eux aux anciennes familles, se plaignoient amérement d'une agrégation si contraire à leurs intérêts & à leur gloire (en quoi leurs plaintes n'étoient pas tout à fait fondées) vû, disoient-ils, qu'ils n'étoient plus comptés pour rien & qu'existant sous un nom emprunté, toutes les belles actions qu'ils pouvoient faire, ne servoient qu'à illustrer les familles auxquelles ils se trouvoient agrégés ; au moyen de quoi ils se trouvoient obligés de travailler à l'illustration d'étrangers, sans aucun avantage pour eux-mêmes. Les prétentions orgueilleuses & insultantes de l'ancienne noblesse les indignoient encore plus. Elle avoit eû le crédit d'obtenir du Sénat qui étoit attaché à ses intérêts, un décret portant défence à tous Notaires, sous des peines séveres, de spécifier dans les actes qu'ils passeroient aucun autre nom que celui de la famille noble à laquelle les contractans étoient agrégés ; ce qui sembloit annoncer ouvertement un dessein marqué d'ensevelir dans l'oubli le nom des familles agrégées. En outre ce décret portoit que les agrégés, ou nouveaux Nobles ne pourroient contracter aucune alliance entre eux, mais seulement avec les anciennes familles (a). Mais ce qui contribua le plus à attiser ce feu naissant, ce fut divers événemens, qu'il ne sera pas inutile de rapporter pour l'entiere intelligence de ces différends, & des motifs qui animoient l'un & l'autre parti. Les persécutions que Jeannetin Lomellini Doge en 1571 & 1572 fit essuyer à Matthieu Sénaréga grand Chancelier & premier secrétaire de la République, homme fameux alors pour son mérite & par son éloquence & très considéré des nouveaux Nobles & des Populaires, servirent beaucoup à envenimer cette querelle. Pour se venger des disgraces & des mortifications que son ennemi lui donnoit par un principe de jalousie, Sénaréga employa son crédit & son éloquence en faveur des nouveaux Nobles, & fit passer une loi, toute à leur avantage, portant que les principales dignités seroient distribuées en partie au sort & en partie à la pluralité des suffrages ; ce qui favorisoit beaucoup les

Les nouveaux Nobles se plaignent à leur tour & demandent le rétablissement de l'ancien Réglement.

Autres griefs des nouveaux Nobles.

Réglement en faveur des nouveaux Nobles.

(a) Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. par le Chev. de M. Tom. II. Liv. XII. Liv. II. Chap. VI. p. 476. Hist. de Gênes p. 398-399-400-401 & suiv.

Sect. X. Histoire de Genes depuis 1547 jusqu'en 1631.

Matthieu Sénarega Grand-Chancelier anime les nouveaux Nobles contre les anciens.

nouveaux Nobles, infiniment plus nombreux que les autres. L'on crut même avec beaucoup de fondement que Sénaréga avoit fait tous ses efforts pour animer les agrégés contre les anciens, & qu'il avoit beaucoup contribué à envénimer ces nouvelles dissentions. Un autre événement arrivé à peu près dans le même tems (en 1572) fortifia encore les agrégés dans leurs dispositions à l'égard de leurs adversaires (*a*). Balthasar Rotalé, agrégé à la famille des Palavicini, ayant été arrêté pour dettes en Espagne, demanda son élargissement en vertu d'une loi de ce Royaume, qui portoit que les Nobles ne pourroient être emprisonnés pour cause civile. Il demanda un certificat de Noblesse à Gênes que le Sénat lui fit passer où il étoit porté que son pere avoit été agrégé à la famille Palavicini, & avoit toujours vêcu noblement. Quelques-uns des ennemis ou créanciers de Rotalé firent malicieusement insérer dans ce certificat, qu'il n'avoit été agrégé à cette famille noble qu'en 1528, lors de la derniere réforme ; clause qui déplut beaucoup aux parens de Rotalé. Ils en firent grand bruit; & non contens d'en porter leurs plaintes au Sénat, ils en firent l'affaire commune de tous les agrégés ou nouveaux Nobles, qui s'y trouvant également offensés & intéressés, prirent fait & cause contre les anciens. Quand les esprits sont une fois aigris & indisposés, le moindre événement peut devenir une affaire capitale, sur-tout quand le ressentiment, l'orgueil & la jalousie s'en mêlent, c'est ce qui arriva dans cette querelle.

Petits incidens qui enveniment encore la querelle.

En outre quelques-uns des anciens Nobles qui n'évitoient aucune occasion d'irriter & de mortifier les nouveaux, profiterent d'un décret rendu par les Réformateurs de 1528, (portant que le surplus des revenus & profits de la maison de St. Géorges (les rentes ou arrérages payés) seroit employé à doter de pauvres filles de l'ancienne Noblesse ; & à entretenir des vieillards de ce corps, dont des revers auroient altéré ou renversé la fortune ; avantage dont les agrégés étoient spécialement exclus;) pour faire dresser de nouveaux arbres généalogiques de leurs familles, où ils eurent bien soin de distinguer au de placer séparément les agrégés, comme des branches entées & n'ayant aucun rapport au tronc principal (*b*). Tant d'humiliations & d'outrages allumerent, comme on peut le croire, le ressentiment des nouveaux Nobles; tant de causes de mécontentement jointes ensemble, irriterent tellement les esprits, qu'ils résolurent de ne plus garder de mesures, & que les choses dégénérerent bientôt en un soulevement général, après avoir traîné en cet état pendant plusieurs années qui furent encore assez paisibles.

1570.

1574 & *suiv.*

Le ressentiment des nouveaux Nobles éclate.

Dès l'année 1570, immédiatement après la pacification de la Corse les nouveaux Nobles avoient commencé à tenir des assemblées dans la maison de Jacques Bassa-Dona, qui étoit un des plus animés contre le Gouvernement, pour y délibérer sur les moyens d'abaisser la puissance des anciens Nobles & de rétablir toutes les choses sur l'ancien pied, c'est-à-dire comme elles avoient été réglées en 1528. Le nombre & la puissance de ceux qui composoient ces assemblées factieuses, empêcherent le Sénat d'oser sévir contre eux, & enhardirent leur audace. Mais ce ne fut qu'en 1574 qu'elle éclata enfin ouverte-

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1572. p. 203—205.

(*b*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. XII. p. 401—405.

ment & qu'ils donnerent carriere à leur ressentiment long-tems retenu. Cette fatale année vit éclore une des plus dangereuses guerres civiles qui ait jamais déchiré le sein de cette République.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1517 jusqu'en 1631.

Les deux partis se procurerent respectivement différens appuis, tendans à envenimer encore davantage la querelle. Les anciens Nobles en trouverent dans le Roi d'Espagne & l'Empereur, intéressés par état & par politique à les soutenir, & à fomenter les troubles domestiques de Gênes. La nouvelle Noblesse se fit appuyer par le peuple, auquel elle tenoit d'avantage, & qui se crut intéressé à favoriser un corps dont les membres sortoient originairement du sien: ils sçurent lui persuader que c'étoit lui qu'on attaquoit en eux. Ils eurent l'adresse de le mettre dans leurs intérêts, en l'aigrissant contre le Sénat, qui avoit refusé d'agréger à la Noblesse plusieurs Citadins qui croyoient avoir mérité cette faveur par leurs services. Il n'en fallut pas d'avantage pour irriter le peuple & pour l'unir étroitement d'intérêt avec les nouveaux Nobles; son appui étoit peut-être le plus solide & le plus efficace dans la circonstance, comme le plus proche & le plus définitif. Les agrégés ne manquerent pas, pour redoubler encore plus son attachement pour eux, de lui donner quantité de soupçons contre leurs adversaires, & de lui insinuer même qu'ils en vouloient ouvertement à sa liberté. Ils lui persuaderent adroitement que leur zele pour l'observation des loix, que la crainte que leurs ennemis avoient qu'ils ne garantissent le peuple de l'oppression, étoient l'unique source de leurs inimitiés, & qu'ils vouloient les abaisser, afin de pouvoir après l'écraser plus à leur aise. Le peuple est naturellement crédule, aussi facile à persuader qu'à irriter ou alarmer; & dans les premiers accès de sa fureur aveugle, il se laisse emporter plus loin souvent qu'on ne le voudroit & qu'il ne le voudroit lui-même. La ville étoit alors divisée en trois factions ou partis: celui des anciens Nobles, qui se faisoient appeller Nobles du portique de St. Luc; celui des nouveaux, désignés sous le nom de Nobles du portique de St. Pierre: & enfin celui des Citadins ou Populaires, non agrégés qui étoient liés d'intérêt avec les précédens contre les premiers (a). Sebastien Céroné & Barthelemi Montobi, deux hommes obscurs, mais factieux & entreprenants étoient à la tête de ce troisieme parti. Dans cette conjoncture critique ils le firent soulever par leurs intrigues & leurs discours séditieux. Bientôt Gênes offrit ce tableau désolant qui a tant de fois frappé nos regards dans le récit de ses troubles civils. En peu de tems toutes les boutiques furent fermées, & toutes les rues barricadées, signal ordinaire des soulevemens. Une étincelle alluma cet incendie, dont la contagion fut rapide. Le peuple prit les armes & se livra à quantité d'excès. Il porta même l'insolence jusqu'à entrer armé dans le Sénat, & à demander d'un ton de maître, qu'on abrogeât le dernier Réglement ou Garibet de 1547, & qu'on rétablit en son entier celui de 1528 (b). D'un autre côté les anciens Nobles, craignant pour eux firent entrer quelques troupes dans la ville pour leur sûreté. Tout sembloit annoncer le retour de la guerre civile; mais elle n'éclata point encore alors. Sénaréga employa vainement toute son éloquence pour appaiser des troubles qu'il y avoit beaucoup d'apparence qu'il avoit ex-

Les anciens Nobles se procurent l'appui de l'Espagne & de l'Empereur.

Les Nouveaux mettent le peuple dans leurs intérêts & l'animent contre leurs adversaires.

Le peuple se souleve & prend les armes.

Les Nobles font entrer des troupes dans la ville: le Ministre d'Espagne fait consentir les deux partis à une treve d'un mois.

(a) Anecd. Gén. & Corses ann. 1572. p. 205.

(b) Hist. des Révol. de Gènes Tom. II. Liv. V. p. 182—185.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

cités ou au moins fomentés. Jean Idiaquez que le Roi d'Espagne (Philippe II) avoit envoyé quelques années auparavant à Gènes, en qualité de son ministre pour pacifier ces différends & qui avoit fait jusqu'alors quantité de tentatives infructueuses à cet effet, parvint enfin, par ses pressantes exhortations, à faire consentir les deux partis à une treve d'un mois. Il fut convenu qu'ils mettroient aussitôt bas les armes; mais aussitôt que les Nobles eurent congédié les troupes étrangeres qu'ils avoient fait venir dans la ville, le peuple se souleva avec plus de fureur qu'auparavant, s'empara des portes & des batteries, pointa le canon contre le palais, & obligea enfin le Sénat à donner aux nouveaux Nobles toute la satisfaction qu'ils désiroient, à leur accorder le rétablissement du Réglement de 1528 & l'abrogation de celui de 1547; & en outre une amnistie générale pour tous ceux qui avoient pris les armes, une diminution sur les impôts, & l'agrégation de trois cens Plébéiens au corps de la Noblesse, chose que les nouveaux Nobles appuyerent de tout leur pouvoir parce qu'elle fortifioit & accroissoit encore considérablement leur parti.

Le peuple oblige le Sénat de faire tout ce que demandoient les nouveaux Nobles.

Quelques-uns des anciens Nobles s'obstinerent dans leurs prétentions, & ne voulurent pas signer le Sénatus-consulte qui fut dressé à ce sujet, se reservant de protester en tems & lieu contre tout ce qui auroit été fait. Ne se croyant pas en sureté dans Gènes, où ils voyoient que le peuple étoit entiérement livré aux intérêts de leurs adversaires, la plupart d'entr'eux sortirent de la ville, se proposant bien de chercher au dehors le moyen d'y rentrer les armes à la main. Ils se retirerent les uns à Final & les autres en d'autres places de la domination du Roi d'Espagne. Ils étoient d'autant plus entêtés à soutenir leurs droits prétendus, que ce Prince les favorisoit ouvertement & leur promettoit de les appuyer de toutes ses forces. En attendant il leur permit de faire des levées dans ses Etats. D'un autre côté les nouveaux Nobles qui composoient presque tout le Sénat par l'absence des précédens, après avoir sommé leurs adversaires, à son de trompe, de comparoître donnerent & prirent toutes les précautions nécessaires pour se mettre en état de soutenir la guerre qui paroissoit inévitable.

La plupart des anciens Nobles sortent de Gênes & se retirent sur les terres du Roi d'Espagne qui les favorise.

Tous ces préparatifs, qui sembloient menacer l'Italie d'un plus grand embrasement, effrayerent tous les Etats voisins à peine refaits des pertes & des dommages qu'ils avoient soufferts de tant de guerres consécutives, dont ces malheureuses provinces avoient été pendant près de 70 ans, le continuel théatre. Leurs Princes s'empresserent de prévenir le mal dès son principe & d'étouffer des dissentions si funestes à leur repos. Le Pape (Grégoire XIII) se montra ces plus ardents à les calmer. Il envoya le Cardinal Maroné en qualité de son Légat à Gènes. Quoique le Pontife de Rome parut se déclarer en faveur des nouveaux Nobles, les anciens envoyerent deux députés, pour notifier qu'ils étoient sincerement intentionnés de s'en rapporter touchant leurs différends à la décision du Légat & du Ministre d'Espagne, conjointement ou séparément. Le peuple animé par les nouveaux Nobles, maltraita ces députés, de sorte qu'ils furent obligés de se retirer, & que toute voie de conciliation paroissant interdite, on ne songea plus qu'à en venir aux armes. Ainsi les nouveaux Nobles & le peuple rejetterent l'arbitrage du Pape & de l'Espagne. Les anciens, les exclus sur tout, irrités de tant d'outrages accumulés, prirent la résolution de s'en venger & d'employer les secours qu'on

Alarmes des Princes d'Italie: ils s'empressent de pacifier ces différends.

Le peuple & les nouveaux Nobles rejettent l'arbitrage du Pape & de l'Espagne. On se prépare de part & d'autre à la guerre.

leur

leur offroit, ne songeant point que c'étoit contre leur malheureuse patrie (*a*).

Si Philippe II. qui se promettoit tout sans doute de ces dissentions domestiques de Gènes, pour l'exécution de ses projets sur sa liberté, flattoit le ressentiment des anciens Nobles de l'espoir d'un puissant secours, les raisons d'intérêt de politique & de rivalité procurerent à leurs adversaires un appui inattendu & non moins en état de les servir efficacement, l'Espagne étant pour les uns, il étoit naturel que la France se déclarât pour les autres, Henri III. envoya à Gènes Marin de Bizague & Galéas Frégose pour assurer les nouveaux Nobles de toute sa protection (*b*). Il y avoit alors en Italie entre la France & l'Espagne à peu près la même rivalité de puissance, qui est aujourd'hui sur la mer entre l'Angleterre & la premiere de ces deux puissances. Cette démarche de sa part rendit encore le Roi d'Espagne plus ardent à soutenir le parti des exulants; il eut soin de faire filer des troupes, par ses Etats d'Italie, sur les frontieres de Gènes pour être prêtes à y entrer & à agir au moindre événement. D'un autre côté le Roi de France fit déclarer authentiquement par ses envoyés, qu'il défendroit & protégeroit la liberté des Génois contre toute puissance étrangere qui voudroit y attenter. A la vue du péril qui les menaçoit, les Princes d'Italie armoient à la hâte, & pourvoyoient du mieux possible à la sûreté de leurs Etats. Tout étoit en alarmes. La querelle devenoit de plus en plus envenimée & l'embrasement de plus en plus général.

Le Roi de France offre son appui aux nouveaux Nobles.

Le Roi d'Espagne fait filer des troupes sur les frontieres de Gênes.

Autre incident: l'Empereur Maximilien II. (successeur de Ferdinand) voulut aussi intervenir dans cette affaire, comme Successeur de Charles-Quint, sous la protection desquels les Génois s'étoient mis. Ceux-ci qui craignoient toujours les anciennes prétentions de l'Empire, dont ils ne cherchoient qu'a décliner en tout le tribunal, furent alarmés en voyant venir à Gènes des Commissaires impériaux, chargés de prendre connoissance de ces troubles & de les appaiser; d'autant que ces Commissaires, titre qui leur donnoit de l'ombrage, se plaignirent hautement au nom de leur maître de ce que les Génois ne s'étoient pas adressé à lui directement pour juger leurs différends. Cependant ils furent rassurés par la déclaration que l'Empereur leur fit faire, qu'il ne prétendoit attenter en rien à leurs droits & à leur liberté; au reste ils vinrent aisément à bout de se justifier envers ce Prince, de ce qu'ils s'étoient adressés à d'autres qu'à lui pour terminer leurs différends à l'amiable, sur ce qu'il n'avoit point alors de Ministre à Gènes. Cependant ils se trouvoient dans un grand embarras: il falloit qu'ils tâchassent de ménager séparément chacune de ces puissances qui s'ingeroient, sans leur aveu, dans leurs dissentions intestines, sous prétexte de les terminer, & peut-être au fond pour avoir un pied dans Gènes. Cette République étoit l'objet de leur commune convoitise; & ce qui seul pouvoit la sauver, c'est que toutes étoient trop jalouses l'une de l'autre, pour souffrir que l'une d'entre elles s'en emparât. Tous ceux qui vouloient se mêler de leurs affaires, sous prétexte de secourir l'un ou l'autre parti, pour mieux les écraser tous les deux, avoient également à craindre

L'Empereur Maximilien prétend concilier les Génois & connoître de leurs différends.

Inquiétudes des Génois au sujet de leurs dissentions & des puissances voisines.

Politique intéressée de toutes ces Puissances.

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. XII. p. 431 & suiv.

(*b*) Hist. des Revol. de Gênes Tom. II. Liv. V. p. 191 & suiv.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

leurs ennemis & leurs alliés; tout devoit leur être suspect de leur part, (*) car toutes ces puissances n'avoient que leurs intérêts en vue, & Gènes n'étoit pour les uns que l'accessoire, tandis que pour les autres elle étoit le principal but de leurs démarches. Elle s'étoit déja vue dans le péril le plus éminent, de la part de l'Espagne, la plus redoutable de toutes pour elle à cause de la proximité de ses Etats, qui la mettoit à même de tout entreprendre contre sa liberté. Soit connivence avec les exulants qui, dans leur ressentiment, n'auroient peut-être pas été fachés de se venger de leur patrie en la soumettant à Philippe; soit que ce Prince ambitieux en feignant de vouloir les y faire rentrer eût ses desseins particuliers & ne travaillât secrettement que pour lui-même, D. Juan d'Autriche Amiral de ses flottes sur la méditerranée eut ordre en 1574 de faire une tentative sur Gènes qui quoique infructueuse fit frémir ses citoyens clairvoyants, sur le danger qu'ils avoient couru, & auquel ils se féliciterent d'avoir si heureusement échappé. D. Juan s'approcha de Gênes avec ses galeres, & voulut entrer dans le port, comme ami; mais le Sénat para habilement le coup, & lui envoya offrir des rafraichissemens, en le priant avec beaucoup de civilité de n'entrer qu'avec quatre galeres, de peur de faire ombrage à la ville. D. Juan conçut beaucoup de dépit de voir que son entreprise étoit manquée & se retira très-mécontent, il eût soin de jeter un voile épais sur le motif de cette expédition; l'événement seul l'auroit découvert; jusques-là il fut permis aux Génois de douter des intentions du Roi d'Espagne à leur égard. Cette avanture les engagea à se tenir sur leurs gardes & à se bien munir contre toute surprise (*a*).

Entreprise infructueuse de D. Juan d'Autriche sur Gênes.

Cependant tout se disposoit de plus en plus à la guerre entre les deux factions; les anciens Nobles qui s'étoient retirés à Final, place alors occupée par les troupes Espagnoles y faisoient toutes sortes de préparatifs pour obtenir satisfaction par la voie des armes; ils y tenoient de fréquentes assemblées pour délibérer sur les moyens de forcer leurs ennemis à recevoir la loi qu'ils vouloient leur imposer. En attendant ils publierent des manifestes où ils établissoient de toutes leurs forces la justice de leurs prétentions & sommoient tous ceux de leur corps qui étoient encore à Gènes de venir se joindre à eux pour les seconder. Leurs adversaires non moins animés contre eux confisquerent leurs biens pour servir aux fraix de la guerre qu'ils prévoyoient être dans le cas de soutenir contre eux. Pendant ce tems là les ministres de l'Empereur, du Roi d'Espagne & du Pape employoient inutilement tous leurs soins pour concilier les deux partis. Les nouveaux Nobles toujours conseillés par Sénaréga étoient les plus difficiles à gagner: ils persisterent toujours opiniâtrément à ne pas vouloir s'en rapporter sur leurs différends à l'arbitrage des trois puissances ci-dessus mentionnées, tandis que les anciens Nobles firent notifier qu'ils étoient parfaitement résolus de s'y soumettre; ou pour mieux dire, les nouveaux Nobles consentirent aussi à s'y soumettre, mais avec tant de restrictions,

Les anciens Nobles font des préparatifs de guerre.

Vains efforts des médiateurs pour concilier les deux parties.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. V. p. 189 & suiv. Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. XII. pag. 436 & suiv.

(*) *Timeo Danaos & dona ferentes.*

qu'elles étoient plus capables d'offenser les ministres de ces Puissances qu'un refus formel. Cette espece de déférence de la part des premiers rendoit leur cause beaucoup meilleure au moins en apparence; mais le fait étoit que leurs antagonistes, meilleurs citoyens qu'eux, se méfioient des intentions de ces Puissances médiatrices (sur-tout des deux premieres) dont tout jusqu'à la médiation étoit redoutable pour la liberté de Gênes. Il étoit dangereux pour elle de les laisser s'ingerer dans ses affaires.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

Ce n'étoit point sans raison. Philippe II. avoit déja fait ainsi qu'on l'a vû plus haut une tentative pour s'emparer de Gênes, sous ombre d'y vouloir faire rentrer les anciens Nobles. Il voulut encore tenter en 1575 de profiter de la circonstance & des dissentions domestiques des Génois pour les opprimer. D. Carlos Borgia Duc de Gandie se rendit cette année à Gênes pour cet effet, chargé des ordres secrets de ce Prince, qui étoient, disoit-il, de mettre la derniere main à sa pacification. Il y venoit dans bien d'autres intentions (*a*). Le Duc d'Albe ce digne ministre d'un Prince tyran, qui ne croyoit mieux pouvoir faire sa cour à son maître qu'en lui cherchant de nouveaux esclaves, s'étoit assez clairement ouvert à ce sujet en présence des députés des anciens Nobles à la Cour de Madrid, en leur faisant sentir que le seul moyen de rendre les Génois souples & tranquilles étoit de faire bâtir une citadelle dans leur ville & d'y mettre une bonne garnison Espagnole, pour leur servir de frein. La réponse généreuse que firent ces députés, savoir que l'Héritier de Charles-Quint trouveroit à cet égard dans la République de Gênes la même résistance que son pere y avoit trouvée, lorsqu'il leur avoit fait une pareille proposition; & que les dissentions de ses citoyens n'empêcheroient pas qu'ils ne se réunissent tous pour la défense de la liberté contre l'ennemi commun de leur patrie, imposa silence au Duc d'Albe, & l'étonna; mais elle ne lui fit point changer de dessein. On regarda à la Cour de Madrid cette réponse ferme des députés Génois comme une vaine bravade de Républicains amoureux de leur liberté & l'on résolut toujours de tenter l'aventure. Le Duc de Gandie renoua la négociation commencée & tenta vainement d'amener les deux partis à un accommodement; ou plutôt par l'ordre de sa cour, il ne chercha qu'à en enflammer encore le ressentiment des anciens Nobles, jusqu'à ce qu'enfin n'ayant plus d'espoir de servir son maître suivant ses vues, il travailla de bonne foi & efficacement à la pacification de Gênes.

Nouvelle tentative du Roi d'Espagne contre la liberté de Gênes. Le Duc de Gandie se rend à Gênes dans ce dessein.

Les exulants n'avoient pas besoin d'être excités voyant que leurs adversaires ne vouloient point se soumettre à la décision des trois Puissances médiatrices, ils résolurent de recourir enfin aux armes & de commencer les hostilités contre leurs ennemis. Dans un grand conseil qu'ils tinrent à ce sujet à Final, Jean André Doria, l'un des plus ardents d'entre eux, fut nommé Capitaine-Général de la confédération avec la permission du Roi d'Espagne dont il étoit Amiral, & qui lui donna encore celle de se servir des galeres d'Espagne. Aussitôt ils contribuerent tous avec empressement aux fraix de cette guerre qu'ils commencerent enfin, après avoir ordonné de nouveau à leurs députés à Gênes de se prêter à toutes les voies d'accommodement qu'on pourroit leur

Les anciens Nobles se disposent à la guerre: Jean André Doria est nommé Capitaine Général de la confédération.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. V. p. 192 & suiv. Anecd. Gén. & Corses ann. 1575. p. 206.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

proposer & de représenter au Sénat que ce n'étoit qu'à regret & forcément qu'ils se portoient aux dernieres extrémités pour obtenir la justice qu'on leur refusoit.

Partialité du Roi d'Espagne en leur faveur.

Non content de leur permettre de prendre Doria pour leur chef & de se servir de ses galeres, ce ne fut pas la seule marque de partialité décidée que le Roi d'Espagne leur donna. Il leur accorda encore indirectement quantité de secours d'hommes & de munitions, qui leur furent envoyés secretement du Milanès. Leurs ennemis trouverent aussi quelques secours dans le Pape & le Grand Duc de Toscane, mais bien moins considérables. Aussi ne se sentant pas en état de résister aux forces de leurs adversaires, si puissamment étayées, ils s'adresserent d'abord aux autres puissances médiatrices : & principalement à la France qu'ils savoient disposée par principes de politique, d'intérêt & de haine pour l'Espagne & engagée d'ailleurs par ses protestations solemnelles, à se déclarer pour eux, & à les appuyer. Ils se plaignirent hautement de la conduite partiale du Roi d'Espagne. Leurs cris ne furent pas infructueux & la France auroit sûrement pris fait & cause pour eux dans cette querelle, ainsi qu'on le verra plus bas, si la paix qui suivit peu de tems après, n'eût prévenu ses bonnes intentions & délivré heureusement les citoyens de Gênes de la nécessité d'avoir recours & obligations à des étrangers.

Les nouveaux Nobles implorent le secours de la France & de plusieurs Puissances.

Ils veulent se donner au Pape, qui est obligé de refuser ces offres.

Dans le même tems ils proposerent au Pape de se donner à lui, plutôt que de recevoir la loi de l'Espagne ; offre qui flatta beaucoup sa Sainteté. Elle tint même d'abord un consistoire à ce sujet pour consulter les Cardinaux : mais elle fut forcée de renoncer à ce projet chimérique, les Cardinaux de la faction Espagnole lui ayant fait entendre clairement que l'Espagne n'y consentiroit jamais ; ce qui détermina le Souverain Pontife à se contenter dans cette affaire de la qualité d'arbitre & de médiateur beaucoup plus convenable que toute autre au Successeur de S. Pierre, au Vicaire de J. C. sur la terre.

Les anciens Nobles commencent les hostilités, progrès de leurs armes.

Cependant Jean-André Doria avoit ouvert la campagne par la prise de Porto-Venere, après avoir fait plusieurs vaines tentatives sur différentes autres places ; dans le même tems l'armée de terre des anciens Nobles forte de plus de dix-mille hommes & commandée par le Marquis de Massa, s'empara successivement de Chiavari, Sestri, Novi, Ovada, Gavi & d'autres forteresses de moindre importance (a). On passera sous silence les évènemens multipliés & peu importans de cette guerre, fort peu intéressante en elle-même & toujours bien triste, puisqu'elle se faisoit entre citoyens : que n'en peut-on effacer entiérement le souvenir des Annales de Gênes ! La prise & le pillage de Campo fut le seul exploit des troupes des agrégés. Leurs alarmes augmentoient de jour en jour : ils se voyoient sans aucun espoir de secours. Gênes étoit sur le point de manquer de vivres, coupés par ses ennemis : elle étoit à la veille d'un siége, que dis-je ? d'un pillage, & d'un pillage par des citoyens. Jean Baptiste Spinola, Lieutenant de Doria, s'étant emparé de toutes les places des environs, avoit déja pris la route de la Capitale avec ses troupes victorieuses & avides de butin. Elle etoit plongée dans la plus affreuse consternation.

Nous ne nous appesantirons pas sur le tableau déplorable du terrible état

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II, Liv. XII.

où elle étoit alors reduite : ce ne fut qu'un moment de crise, qui heureusement ne dura pas long-tems. C'est dans ce moment même où Gênes se croyoit perdue, que les deux partis convinrent d'une suspension d'armes. Elle fut conclue & publiée par les soins empressés des ministres des puissances médiatrices, qui firent enfin consentir les factions respectives à passer un compromis, par lequel elles déclaroient s'en rapporter à leur arbitrage. Casal fut choisi pour le lieu des conférences. L'Empereur, le Roi d'Espagne & le Pape y envoyerent leurs Ministres & les deux factions des députés : elles se donnerent réciproquement des ôtages pour sureté de l'entier acquiescement avec lequel elles promettoient de s'en rapporter à la sentence des arbitres.

Sect. X. Histoire de Gênes ; depuis 1547 jusqu'en 1631.

Alarmes de Gênes : extrémités où elle se trouve reduite.

On sera peut-être curieux de savoir comment se fit cette prompte révolution dans les affaires de Gênes ; ce fut le Roi d'Espagne qui l'opéra. Lorsque ce Prince eût perdu forcément de vue le projet d'asservir cette République, quand la jalousie des autres puissances lui eût fait sentir qu'il devoit y renoncer tout à fait & qu'elles ne consentiroient jamais qu'il accrût son domaine en Italie aux dépens d'un état qu'elles convoitoient toutes, il craignit que la guerre civile de Gênes ne vint à rallumer une guerre générale dont il n'avoit aucun profit à espérer & dont il avoit tout à redouter, par contre-coup, pour ses états voisins ; & il crut devoir songer sérieusement à la prévenir & à mettre fin aux dissentions intestines des Nobles Génois. Pour cet effet il eut recours à un moyen que l'habile politique de son pere lui avoit dès long-tems préparé. Ce Prince ambitieux, qui auroit voulu mettre tout l'Univers dans ses fers, voyant qu'il n'en pouvoit donner à Gênes à cause de la généreuse résistance de ses citoyens, voulut au moins leur imposer une espece de joug indirect, qui les retint en quelque façon dans sa dépendance en dépit d'eux-mêmes & qui les obligeât de ménager sa puissance, de déférer en toutes occasions aux volontés de la Monarchie d'Espagne (a). Il connoissoit l'esprit des citoyens de Gênes, il savoit le foible d'un peuple aussi opulent : il le prit par l'interêt. Il eut l'adresse d'obtenir des sommes considérables dont il leur payoit de gros intérêts, (depuis onze jusqu'à dix-huit pour cent) dans la ferme résolution de ne leur jamais rembourser leurs capitaux, jugeant que la crainte de les perdre en cas qu'ils lui donnassent ou à ses successeurs quelque sujet de mécontentement, étoit un meilleur frein pour retenir des hommes intéressés que toutes les citadelles & les garnisons du Monde. Le rusé Philippe digne fils de Charles-Quint ayant suivi le plan qu'il s'étoit tracé, avoit encore augmenté la somme de la créance des Génois. Dépendans par-là de l'Espagne, ils évitoient de lui déplaire ou de se brouiller avec elle dans la crainte de perdre leurs capitaux & les intérêts énormes qu'ils en retiroient. Philippe fit valoir ce puissant moyen ; il les menaça de sa disgrace, s'ils différoient plus long-tems à s'accommoder, & défendit en outre qu'on leur payât les arrérages qui leur étoient dûs, ce qui étoit un objet considérable : car les anciens Nobles seuls en retiroient tous les ans un revenu de quinze millions (b). Tremblans pour leurs revenus les uns & les autres furent dociles & se prêterent à tout ce que ce Prince

Suspension d'armes entre les deux partis : ils s'en rapportent à l'arbitrage des puissances médiatrices.

Le Roi d'Espagne oblige les deux partis à faire la paix.

Politique adroite de Charles-Quint & de Philippe à l'égard des Génois.

Expédient auquel le Roi d'Espagne a recours pour obliger les Génois à se calmer.

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. I. Liv. X. p. 5[illegible] [illegible] Liv. XII. p. 511. Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. V. p. 128 & suiv.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

voulut, au fond pour leur bien même, puisqu'il ne pouvoit pas faire autrement.

Depuis ce moment le calme revint dans l'état de Gênes; on congédia de part & d'autre les troupes qu'on avoit levées, & l'on demeura tranquille en attendant l'issue des conférences de Casal. Enfin les ministres des trois puissances médiatrices & arbitres rendirent leur sentence ou plutôt un Réglement solemnel qui eut depuis lors force de loi & qui sert encore aujourd'hui de base à la constitution du Gouvernement actuel de Gênes. Il portoit en substance, „ qu'il n'y auroit plus aucune distinction quelconque entre les agrégés & les „ anciens Nobles, qui ne seroient plus tous ensemble qu'un seul corps de no- „ blesse; qu'il seroit permis aux uns & aux autres de faire & contracter telle „ alliance qu'ils jugeroient à propos entre eux; que les Nobles pourroient „ faire le commerce en gros sans déroger; qu'ils auroient seuls part à l'auto- „ rité suprême; mais que certaines charges seroient affectées aux Plébéiens, „ afin d'exciter leur émulation & leur zéle pour le service de l'état, dans „ la vue des honneurs & emplois auxquels ils pouvoient parvenir; & enfin „ que ceux d'entr'eux qui auroient rendu des services à la patrie, pourroient „ être agrégés au corps de la Noblesse" (*a*). En décidant sur les différends des anciens & des nouveaux Nobles au sujet du Réglement de 1528 & de celui de 1547, dit Garibet, le nouveau Réglement, (divisé en 95 Chapitres, dont 24 concernant l'établissement & les fonctions de la Rote ou chambre criminelle, dont il sera parlé ci après, & les 71 qui précédent regardent l'administration de l'état & la forme des élections) eut principalement pour but de prévenir, du mieux possible, les troubles, les dissentions, les brigues, les cabales & les jalousies ordinaires dans les élections. C'est pourquoi il établit certaines loix & formalités pour l'élection du Doge, ainsi que pour celle de tous les autres Magistrats, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. On érigea un nouveau tribunal, sous le nom de Rote criminelle, composé de trois Magistrats ou jurisconsultes étrangers, & chargé du jugement de toutes les affaires criminelles. On créa un Magistrat, appellé *Conservateur des loix*, chargé de veiller à l'exécution des anciennes loix, & d'empêcher qu'on n'en établit de nouvelles. On institua encore quantité d'autres magistratures moins importantes. Enfin on fit par ce même Réglement quantité d'établissemens & de loix civiles & criminelles, tendantes toutes à affermir la tranquillité intérieure de la façon la plus solide: elles seroient trop longues à détailler ici, on en a rapporté les plus remarquables (*b*). On peut consulter à cet égard le Traité particulier *des nouvelles loix & constitutions de la République de Gênes*, écrit en Latin par Pierre Bizaro & qui se trouve dans le *Recueil des antiquités d'Italie* de Grævius Tom. I. Part. I. p. 1471 & suiv. Tout y est amplement détaillé & il donne la connoissance la plus parfaite du Gouvernement de cette République depuis cette époque. Les ministres plénipotentiaires qui dressérent ce fameux code, furent l'Evêque d'Acqui pour l'Empereur; D. Carlos de Borgia Duc de Gandie, D. Juan d'Idiaquez pour le Roi d'Espagne & le Cardinal Maroné, Evêque d'Ostie au nom du Pape.

1576. Jugement définitif ou Réglement rendu par les Arbitres: substance de ce Réglement.

Etablissement d'une Rote criminelle & de plusieurs autres Tribunaux & Magistratures.

(*a*) [illegible] Gén. & Corses ann. 1576. p. 207. Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 476 & suiv.

(*b*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. XII. p. 515—519.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

L'éloquent chancelier de la République de Gênes Sénaréga eut aussi beaucoup de part à ce Réglement & se fit beaucoup d'honneur dans cette occasion; il retourna ensuite à Rome, où il avoit déja été envoyé précédemment en qualité d'Envoyé de Gênes auprès du Souverain Pontife, pour le remercier des soins qu'il avoit pris pour mettre fin à ces différends. Le Pape qui en faisoit le plus grand cas, le reçut avec toute l'affection possible.

Joie que cette pacification cause à Gênes.

Cette pacification causa la plus vive allégresse à Gênes: les deux ordres se reconcilierent de bonne foi: tous les différends furent oubliés, toutes les inimitiés cesserent; & depuis ce moment heureux cette République jouit d'une paix assez solide pendant l'espace de près de cinquante années que nous passerons sous silence, parce qu'elles ne contiennent rien de remarquable & que les Historiens aient cru digne de nous être transmis. Qu'un tel intervalle de tems aussi tranquillement écoulé, vuide de faits est bien plus admirable, bien plus précieux aux yeux du sage & bien plus honorable pour l'humanité que s'il étoit rempli par le récit de crimes, de malheurs, de troubles, de guerres civiles, de révolutions, d'expéditions, de conquêtes & de tant d'autres événemens semblables qu'on traite de grands, qui font époque, & qui ont presque toujours été si funestes aux peuples & aux états! Leur gloire ou pour mieux dire leur célébrité vient souvent de leurs malheurs: Troye ne seroit pas tant connue si elle n'eût pas été détruite, si elle n'eût pas succombé sous les coups de ce cruel fléau qu'on nomme la guerre. Heureuse obscurité qui n'offre point des tableaux horribles au pinceau de l'historien!

On se contentera seulement de rapporter ici briévement quelques faits isolés qui, quoique peu intéressans, ne doivent pourtant pas être oubliés, ayant une relation directe avec l'Histoire que nous écrivons. Dès l'année 1570 le Roi d'Espagne s'étoit emparé de Final & y avoit mis garnison; c'est pourquoi les anciens Nobles s'y étoient retirés & y avoient trouvé un azile assuré lors des derniers troubles; cependant ce Prince avoit laissé la souveraineté de ce petit état au Marquis de Caretto, à qui il appartenoit. Sa possession auroit occasionné de nouveaux troubles, si les Génois qui y prétendoient à plusieurs titres, eussent été en état de la disputer à de plus fortes parties, & de lutter contre des concurrents trop redoutables pour eux. La même année de la pacification de leurs troubles domestiques, ils eurent quelques difficultés avec le Marquis de Caretto, au sujet du Marquisat de Final qui étoit autrefois du domaine de leur République; mais ces différends n'eurent point de suites, l'Empereur & le Roi d'Espagne ayant jugé à propos, (ainsi que dans la fable de l'huitre & des plaideurs) de s'emparer de concert du petit état qui en étoit l'objet, sous prétexte d'accommoder cette affaire, de garder Final comme un dépôt & de le rendre à celle des deux parties à qui il seroit reconnu appartenir légitimement. En 1580, l'Empereur comme Seigneur Suzerain de ce Marquisat qu'il prétendoit un fief de l'Empire, fit un traité avec le Roi Catholique, par lequel la garde des places de ce Marquisat fut remise à ce dernier. En 1598 le Marquis de Caretto vieux & sans enfans, voulant vendre ses droits sur Final, les Génois s'offrirent pour les acheter; mais ils furent prévenus par le Roi d'Espagne, à la bienséance duquel il étoit à cause de sa proximité du Duché de Milan & de la mer. Ce Prince désirant arrondir (c'est le terme de convenance des concurrens) ses états en Italie, négocia se-

Les Génois ont des différends au sujet de Final: le Roi d'Espagne s'en empare.

1580.

1598.

Sect. X. crettement avec le Marquis de Caretto & acheta ses droits & prétentions sur

Histoire de Gênes depuis 1517 jusqu'en 1631.

Final à l'insçu des Genois qui ne purent que se plaindre, faire de vaines protestations, & conserver toujours tacitement leurs prétentions sur cet état, qui avoit autrefois relevé immédiatement de leur République (*a*). Mais comment résister à la force? Quoiqu'ils prétendissent qu'il leur appartenoit légitimement, comme il leur convenoit mieux qu'à tout autre à cause qu'il est enclavé dans leur territoire, ayant enfin trouvé l'occasion d'en faire l'acquisition ils se déterminerent, pour mettre fin à toutes disputes ultérieures à ce sujet à acheter leur propre bien à deniers comptans de l'Empereur Charles VI. qui le leur vendit en 1713. Ils crurent avoir réuni par là tous les droits quelconques sur cet état, s'être mis à l'abri de toutes tracasseries, & avoir acquis une possession irrévocable du Marquisat de Final. Mais ils se tromperent elle leur fut contestée quelque tems après; & Final fut le sujet ou le prétexte d'une guerre très onéreuse pour Gènes ainsi que pour l'Italie qui en fut le theatre, où cette République se trouva engagée malgré elle, lorsqu'il entra dans les arrangemens de l'Héritiere de Charles VI. de céder au Roi de Sardaigne par le Traité de Worms de 1743, ses droits & prétentions sur ce même état, que l'Empereur son pere avoit vendu aux Genois, auxquels il appartenoit indépendamment de cette vente, guerre dont il sera parlé dans la XII & derniere Section de cette Histoire. Enfin ce Marquisat demeura à la République par le Traité de Paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Voila comment Final est venu entre les mains des Génois, qui l'ont bien payé, en la possession desquels il est aujourd'hui, & il restera probablement jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à quelque grande puissance de former ou de faire revivre quelques vieilles prétentions sur ce pétit état.

Le Doge de Gênes prend le titre de Sérénissime.

Avant que d'aller plus loin il ne sera pas inutile de rapporter ici l'époque du titre de *Sérénissime* que prend le Doge de Gènes. En 1581 il demanda à l'Empereur & obtint de lui la permission de prendre ce titre, à l'exemple du Doge de Venise & des Ducs d'Italie: avec d'autant plus de raison que le Royaume de Corse appartenant à Gênes, ce titre sembloit appartenir de droit au chef de cette République, que l'on revêt en conséquence d'ornemens Royaux lors de son installation ou couronnement (*b*). La même année le Pape Gregoire XIII voulant établir l'inquisition à Gênes, trouva d'abord beaucoup de résistance de la part du Sénat, qui ne consentit enfin à l'établissement de ce Tribunal dangereux & terrible, qu'avec quantité de restrictions capables d'assurer la vie & la fortune des citoyens que ce Tribunal de sang a tant de fois foulés aux pieds en d'autres pays. On donna au Dominicain nommé pour remplir les fonctions d'inquisiteur à Gènes, (place dont son ordre semble être exclusivement en possession) deux Sénateurs pour assesseurs afin qu'ils eussent l'œil sur sa conduite & qu'ils l'empêchassent de rien entreprendre contre les droits & la liberté des citoyens & de l'humanité; (*c*) usage prudent & sage qui s'observe encore aujourd'hui à Gènes (*d*).

L'établissement de l'Inquisition à Gênes.

La

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. II. Liv. XI. p. 360—363. Liv. XII. p. 519 —525.

(*b*) Voyez Section I. de cette Histoire.

(*c*) Anecd. Gén. & Corses: ann. 1581. p. 207 & suiv.

(*d*) Voyages d'un François en Italie Tom. VIII. Art. Gênes p. 502.

La quantité de complots & de troubles qu'on y a vu éclore furent cause qu'on y établit une autre espece d'Inquisition, un tribunal plus terrible que le précédent, dont les membres furent nommés Inquisiteurs d'état. L'année 1625 est remarquable dans les Annales de Gênes par l'établissement de ce Tribunal redoutable, frein nécessaire pour retenir les citoyens factieux, réprimer la licence, veiller à la police intérieure & au maintien du bon ordre; (a) de même que dans un autre genre les cinq censeurs, sagement établis lors de la réforme de 1528, furent préposés pour servir de frein aux magistrats, éclairer leur conduite, les obliger de rendre compte de leur administration & les empêcher d'abuser de leur pouvoir momentané, en les faisant songer qu'ils n'en sont que les dépositaires, & qu'ils en rendront compte à leur nation qui le leur a confié! Le nombre des inquisiteurs d'état fut fixé à sept, on peut consulter sur ces Magistrats & sur leurs fonctions ce qui en a été dit plus haut Section I.

SECT. X. *Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.*

1625. *Etablissement du Tribunal des Inquisiteurs d'état.*

D'ailleurs Gènes jouit de la plus grande tranquillité, tant au dedans qu'au dehors, pendant l'espace de près de cinquante années; mais comme c'est ordinairement du sein du calme qu'on voit naître les orages, la derniere de ces années, cette République se vit tout à coup engagée dans une guerre aussi cruelle qu'inattendue pour un état qui, n'ayant aucun projet de conquête, aucune vue d'usurpation sur les états voisins, ne devoit naturellement pas soupçonner qu'on eût de pareilles vues sur son Domaine. Cette guerre qui, heureusement pour elle ne fut pas de longue durée, lui donna une secousse des plus violentes, & pensa la mettre à deux doigts de sa ruine. Cet orage éclata soudain sur elle en 1625. Les prétentions du Duc de Savoye sur le Marquisat de Zuccarello, vendue l'année d'auparavant aux Génois par l'Empereur Ferdinand II. fut la cause ou plutôt le prétexte apparent de cette guerre. Son véritable motif étoit le désir, que la France nourrissoit depuis long-tems, d'abaisser la puissance Autrichienne, ou pour mieux dire, Espagnole, en Italie. Gènes se trouvoit, comme on l'a vu, forcément obligée de cimenter cette odieuse puissance & de demeurer constamment attachée à ses intérêts & dans une dépendance absolue à son égard. Elle lui étoit de la plus grande utilité, tant par sa proximité du Duché de Milan, que par ses ports, sa marine, ses finances dont l'Espagne disposoit à son gré, ainsi que par les secours d'argent, d'hommes, de vivres & de munitions qu'elle pouvoit en tirer en cas de besoin.

Guerre avec le Duc de Savoye au sujet du Marquisat de Zuccarello.

Véritable motif de cette guerre.

Ainsi l'on regardoit comme essentiel d'ôter cette ressource à l'Espagne & de commencer par s'emparer de Gênes; la conquête de cet état entroit dans le plan de l'abaissement de la puissance Espagnole en Italie. Henri IV avoit formé ce grand projet, dont sa mort suspendit l'exécution, & que Louis XIII. son fils reprit aussitôt que les affaires de son Royaume lui permirent de porter ses armes ailleurs. Or il falloit un prétexte pour rallumer la guerre en Italie, pour fondre sur l'état de Gênes; & les différends du Duc de Savoye avec cette République en fournirent la plus belle occasion à la France qui l'embrassa avidement. Elle ne pouvoit trouver un meilleur allié, aucun qui fut plus propre à seconder ses desseins que ce Prince qui par sa proximité de Gênes étoit à même d'envahir son territoire avec le motif le plus plausible. Dès lors

Projet de la France pour l'abaissement de la puissance Espagnole en Italie: guerre au sujet de la Valteline.

(a) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. VI. p. 275.

Sect. X Histoire de Gènes depuis 1547 jusqu'en 1631.

La France se ligue avec le Duc de Savoye pour s'emparer de l'état de Gènes.

Origine des differends de cette République avec le Duc au sujet du Marquisat de Zuccarello.

la France ne balança plus à se liguer avec ce Prince, à faire avec lui un Traité d'alliance qui avoit pour but de s'emparer de l'état de Gènes dont le partage fut décidé d'avance entre eux. Au reste une des autres principales raisons qui faisoient agir cette couronne, étoit le désir de faire en Italie une diversion qui empêchât le Roi d'Espagne, occupé à secourir les Génois, de défendre la Valteline où il avoit fait construire des forts, afin que les troupes Françoises pussent s'en emparer pendant cet intervalle, ce qui lui réussit en effet au gré de ses désirs (*a*). Remontons auparavant à l'origine des différends, entre Gènes & le Duc de Savoye, qui furent le pretexte de la guerre que les deux alliés déclarerent aux Génois; quant à celle de la Valteline, nous la laisserons ici de côté n'étant pas de notre sujet. Le Marquisat de Zuccarello étoit un fief de l'Empire, situé entre l'état de Gènes & le Piémont. Il avoit été donné en fief par l'Empire aux Marquis de Caretto & ceux-ci en avoient joui pendant plus de deux cens ans à titre de vassaux de la République. Par les révolutions infinies qu'elle avoit essuyées pendant les guerres civiles & les changemens fréquens du Gouvernement, quantité de fiefs, relevant d'elle, comme Zuccarello, Final & autres, avoient secoué son joug & changé souvent de maîtres. Zuccarello avoit été successivement sous la domination de l'Empereur, du Duc de Savoye & enfin il étoit revenu sous celle de Caretto. Scipion de Caretto qui possédoit ce Marquisat en 1466. devant de grosses sommes aux Génois, leur en assigna le produit sur ce petit état; & leur accorda même le droit de préférence en cas qu'il voulut le vendre. Nonobstant ces arrangemens, il le vendit deux ans après au Duc de Savoye dans la crainte de n'en pouvoir rien retirer à cause de ses démêlés avec l'Empereur s'il attendoit plus tard à s'en défaire. Cette vente n'empêcha pourtant pas que l'Empereur ne confisquât ce Marquisat & ne s'en mit en possession. Le Duc de Savoye & les Caretto reclamerent long-tems en vain contre cette usurpation. Cette affaire fut la matiere d'une longue contestation: elle fut enfin décidée au désavantage des complaignants par le Conseil Aulique, (toujours juge & partie en pareil cas) Zuccarello fut déclaré appartenir légitimement à l'Empire comme un fief impérial, ayant été justement confisqué sur un vassal félon & déchu de ses droits; & en conséquence il fut vendu en 1624 au plus offrant par les ordres de l'Empereur Ferdinand II; les Génois s'en rendirent adjudicataires (*b*). Charles Emmanuel I. alors Duc de Savoye leur en sçut très-mauvais gré, & tenta inutilement, soit de le racheter d'eux, soit de les engager à le remettre en mains tierces. Le refus constant que la République fit d'y consentir irrita encore plus ce Prince qui ne chercha depuis lors que les occasions de lui en témoigner son ressentiment.

Ce fut dans ces circonstances que la France lui proposa d'entrer dans une ligue avec elle contre les Génois, on peut aisément s'imaginer avec quel empressement le Duc de Savoye accepta cette proposition. Le Traité fut bientôt négocié & conclu secrettement entre ce Prince & le Roi de France, au nom duquel le Connétable de Lesdiguieres se rendit pour cet effet à Suze où il eut plusieurs conférences avec le Duc. Ce traité auquel les Vénitiens ac-

(*a*) Hist. de Gènes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XII. p. 2—11 & suiv.

(*b*) Hist. des Révol. de Gênes, Tom. II. Liv. V. p. 202—204 & suiv.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

céderent, comme alliés des deux puissances, portoit que la France fourniroit au Duc douze mille hommes de troupes auxiliaires, dont dix mille fantassins & deux mille chevaux; que de son côté le Duc mettroit en campagne & entretiendroit à ses dépens mille hommes d'Infanterie & dix mille de Cavalerie; qu'il fourniroit à ses dépens à l'Armée combinée, l'Artillerie & toutes les munitions de guerre & de bouche dont elle auroit besoin; que les troupes combinées des deux puissances feroient ensemble la conquête de l'état de Gênes, dont le partage étoit reglé de cette façon. Outre la capitale, le Roi devoit avoir pour sa part toute la côte orientale & la partie occidentale depuis Gênes jusqu'à Savone; & le Duc tout le reste de cet état depuis Savone jusqu'au Comté de Nice appartenant à ce Prince (*a*). S'il est permis en matieres graves de se servir de comparaisons qui, quoique vulgaires & peu relevées, sont souvent les plus propres à exprimer & rendre en quelque façon palpable l'idée que nous voulons donner des choses, on n'en pourroit trouver de plus convenable & de plus applicable au sujet, que de dire de ce partage que c'étoit bien vendre la peau de l'ours avant de l'avoir couché par terre. En effet la vigoureuse résistance que les deux puissances alliées éprouverent de la part des Génois, leur fit voir qu'il est plus aisé de se partager en idée les dépouilles de Républicains courageux, que d'exécuter pareils projets.

Les Vénitiens accedent à la ligue contre les Génois.

Avec quelque soin que ce traité fut tenu caché puisque c'étoit de ce secret que dépendoit une partie du succés & puisqu'on vouloit accabler les Génois avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître; quelques précautions qu'on prît pour leur laisser ignorer le complot qui se tramoit contre eux, il avoit été découvert non par ceux qui avoient le plus d'intérêt de voir clair dans l'affaire; mais par les yeux pénétrants des ministres de la Cour d'Espagne en Italie, qui veilloient sans cesse sur le destin de Gênes auquel ils prenoient le plus grand intérêt à cause du Milanès, dont la conservation sembloit en partie dépendre du sort de cette République. Les préparatifs que l'on faisoit en France, en Piémont & à Venise; les levées que la premiere de ces puissances faisoit en Suisse; les allées & venues des Courriers qui passoient continuellement d'un état à l'autre; & sur-tout le voyage mystérieux de Lesdiguieres en Piémont & ses conférences à Suze avec le Duc de Savoye n'avoient pas échappé aux regards attentifs des Ministres Espagnols & donnerent bientôt matiere à quantité de conjecture à des hommes trop fins & trop éclairés pour être la dupe de tous ces mouvemens. Il se tramoit quelque chose ils n'en pouvoient douter; Gênes ou le Milanès étoit ménacé. Ignorant proprement où devoit se porter l'effort de l'orage ils résolurent de prendre leur précautions & de pourvoir à la sûreté de ces deux états à tout événement. Ils firent part de leurs craintes & de leurs soupçons à leur Cour. Philippe IV qui occupoit alors le trône d'Espagne, offrit aux Génois de les secourir de toute ses forces au cas qu'ils fussent attaqués (*b*). Les Génois qui se trouvoient dans la plus triste conjoncture du monde, obligés de ménager l'Espagne qu'ils craignoient, & dans le cas de soupçonner tout de sa part refuserent ces secours qu'on leur offroit si gratuitement, croyant que c'étoit un piége qu'on leur ten-

Ce complot est découvert par les Ministres Espagnols.

Le Roi d'Espagne offre des secours aux Génois qui les refusent.

(*a*) Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 477.

(*b*) Annal. Gén. & Corses ann. 1624. p. 208—209.

Sect. X. Histoire de Gènes depuis 1547 jusqu'en 1631.

doit pour les opprimer & les asservir plus à son aise, sous prétexte de les défendre, ils répondirent qu'ils étoient assez forts pour se défendre par eux-mêmes si on les attaquoit. Ce refus étoit motivé par la crainte qu'ils avoient d'introduire les troupes Espagnoles dans leur territoire : d'un autre côté il faut savoir qu'ils étoient encore dans la plus profonde sécurité au sujet du péril qui les menaçoit : ce qui justifie leur refus & leur imprudence, ou plutôt leur prudence hors de saison. Ils s'imaginoient toujours que c'étoit une invention ou un leurre de la part de l'Espagne. Quand ils furent enfin instruits à n'en pouvoir douter que la chose n'étoit que trop certaine, ils n'oserent réclamer ce même secours qu'ils avoient refusé, redoutant peut-être encore plus l'appui de l'Espagne que l'ennemi qui les menaçoit. Ils furent obligés de s'adresser ailleurs & de rechercher l'appui de plusieurs autres puissances. Le Pape & le Grand Duc de Toscane leur proposerent de faire une ligue défensive avec eux. Mais comme ils étoient toujours dans la crainte de déplaire à l'Espagne qu'ils avoient intérêt de ménager, ils voulurent la faire entrer dans cette ligue, ce qui fut cause que le Pape qui étoit mécontent de cette couronne rompit la négociation. Au moyen de cela les choses en resterent là, & les Génois se virent comme abandonnés à eux-mêmes par leur propre faute, ayant refusé tous les secours qu'on leur avoit proposés (*a*). Voyons comment il se tirerent de ce mauvais pas & s'ils n'avoient pas trop présumé de leurs forces.

Ils s'adressent à d'autres puissances : Projet de ligue défensive avec le Pape & le Grand Duc, sans effet.

Comme ils pensoient que l'armée ennemie entreroit dans leur pays par le Comté de Nice, ils s'étoient attachés à fortifier toutes les places qui se trouvoient sur cette route, comme Vintimille, Albenga, Savone & autres. Mais lorsqu'ils virent leur attente trompée, & que le Duc de Savoye avoit déterminé les François à diriger leur marche par le bas-Montferrat, qui étoit le plus court chemin pour venir droit à Gènes, ils s'occuperent uniquement à mettre en état de défense les places qui se trouvoient sur les deux routes du bas-Montferrat à Gènes, & desquelles dépendoit en quelque façon le sort de cette capitale. Ces deux routes étoient par Rossiglioné & l'autre par Gavi. Forcés d'abandonner Rossiglioné & Ovada parce que ces deux places étoient hors d'état d'être défendues ils ne s'attacherent plus qu'à augmenter les fortifications de Novi, de Gavi & de Voltagio, où ils mirent de bonnes garnisons. L'essentiel étoit d'arrêter l'ennemi en chemin le plus long-tems qu'on pourroit, de l'écarter de Gènes & de donner le tems d'arriver aux secours qu'ils se flattoient encore de recevoir de différens endroits en cas d'attaque. Gènes étoit sur-tout menacée d'un siege : c'étoit sur elle que le fort de l'orage devoit tomber. Il falloit en même tems reculer son danger & pourvoir à sa défense : on ajouta de nouveaux ouvrages à ses fortifications. Toutes les montagnes qui dominoient la ville furent enveloppées d'un retranchement. On donna des ordres pour des levées de troupes en Corse, en Allemagne & dans plusieurs états de l'Italie : on envoya pour cet effet quatre cens mille ducats dans le Milanès. En peu de tems les Génois se virent une armée de dix mille hommes d'Infanterie & deux mille chevaux, sans compter leurs troupes nationales. Ils armerent dix galeres & prirent toutes les précautions nécessaires pour se bien défendre. Enfin ils furent rassurés par la certitude où ils étoient

Les Génois fortifient leurs places sur les deux routes du bas-Montferrat.

Forces & préparatifs des Genois.

(*a*) Hist. des Révol. de Gènes Tom. II. Liv. V. p. 206 & suiv.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

qu'on faiſoit de puiſſans armemens en leur faveur dans les ports d'Eſpagne, de Naples & de Sicile, dont les flottes ſeroient bientôt équipées & ſe mettroient en mer pour venir à leur ſecours au moindre mouvement que feroient leurs ennemis pour les attaquer. Il s'agiſſoit de nommer des chefs pour cette importante guerre. Le nom des Doria étoit toujours cher à Gènes, & d'un heureux préſage pour le ſuccès de ſes armes. Charles Doria fut nommé pour commander dans la ville & la défendre en cas de ſiége. Jean-Jérôme Doria, Officier expérimenté fut nommé Capitaine Général. Après avoir diſtribué l'armée de la République dans toutes les places fortes des environs pour pouvoir les raſſembler aiſément au moindre ſignal, il ſe jeta avec un corps de troupes conſidérables dans Voltagio pour y attendre les ennemis, & être à même de ſecourir Gavi qui n'en eſt que peu éloigné. Telles étoient les diſpoſitions des Génois.

Préparatifs de la France & du Duc.

D'un autre côté, leurs ennemis ayant réuni leurs forces, croyoient qu'ils n'avoient qu'à paroître pour les vaincre & les accabler. Le Connétable de Lesdiguieres qui commandoit l'armée Françoiſe forte de dix mille hommes d'infanterie & de douze cens chevaux avoit joint à Aſti les troupes du Duc de Savoye, conſiſtant en huit mille fantaſſins & huit cens chevaux. Dans le même tems le Duc de Guiſe Commandant d'une flotte conſidérable que la France avoit fait équiper pour ſeconder les opérations de l'armée de terre, ſe mit en mer pour croiſer ſur les côtes de Gènes, tenir en reſpect les flottes des alliés de cette République, & faciliter la conquête de ſon État. Cependant cette flotte, dont l'armement fut très-diſpendieux, ne fut d'aucune utilité aux alliés dans cette guerre & ne fit aucun mal aux Génois. Leurs forces navales & celles de leurs alliés la tinrent en reſpect, l'empêcherent d'approcher des côtes de Gênes, & l'obligerent enfin de rentrer dans ſes ports (*a*). Ce fut une des raiſons du peu de ſuccès de cette ligue contre Gènes dont le Duc de Savoye fut ſeul la dupe, la France ayant toujours rempli ſon but, qui étoit de faire une diverſion en faveur de ſon entrepriſe ſur la Valteline (*b*). Suivant le plan convenu entre eux. Le Duc de Savoye & Lesdiguieres avoient dirigé leur marche par le bas-Montferrat & partagé leurs forces en deux diviſions pour former deux attaques à la fois. Le Duc de Savoye prit avec ſes troupes la route de Roſſiglioné & Lesdiguieres celle de Gavi avec l'armée Françoiſe. Elle s'empara preſque ſans réſiſtance dans ſa marche, d'Ovada, de Capriata, de Novi; mais elle en trouva davantage devant Gavi place très-forte, qu'elle ſe flatta vainement de pouvoir emporter d'aſſaut & ſans artillerie qui manquoit parceque les pluyes continuelles du mois de Mars où l'on étoit alors, avoient rendu les chemins impraticables pour les gros canons, & parce qu'on manquoit auſſi de bœufs & de chevaux pour les traîner. Gavi n'étoit point une place à être emportée d'un coup de main; elle avoit un brave Gouverneur, Benoît Spinola qui étoit décidé à s'enterrer ſous ſes ruines. Il avoit une garniſon de quinze cens hommes de bonnes troupes. Les François furent repouſſés avec perte. Les Savoyards éprouverent le même ſort devant Roſſiglioné où un autre brave Capitaine de la même famille que le

La France équipe une flotte qui est obligée de rentrer dans ſes ports.

Les troupes de France & de Savoye entrent sur le territoire de Gênes : leurs progrès.

Les François s'étant emparés de pluſieurs places, ſont repouſſés devant Gavi.

(*a*) Hiſt. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XII. p. 12-13-76 & ſuiv.

(*b*) Idem ibid. p. 121.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

valeureux défenseur de Gavi Jacques Spinola s'étoit jeté avec cinq cens hommes de milices. Il soutint avec cette poignée de monde, dans une place presque démantelée, & qu'on avoit résolu d'évacuer, les premiers efforts de l'armée Piémontoise, & l'arrêta quelque tems dans sa marche; mais il fut bientôt obligé d'abandonner Rossiglioné au Duc de Savoye qui s'avança en forces sur cette place. Spinola courut se renfermer avec les restes de sa petite garnison dans le château de Mazoné, château fort quoique peu considérable & situé sur la route de Gênes à environ sept lieues de cette ville. Il vint encore à bout d'arrêter quelque tems le Duc de Savoye auquel les Génois disputoient courageusement le terrein pied à pied, afin d'avoir le tems de pourvoir à la défense de leur capitale, où la nouvelle de la prise de Rossiglioné avoit jeté la consternation, où l'on étoit sur le point de manquer de bled & de vivres, à cause de la quantité d'habitans de la campagne qui s'y étoient réfugiés à l'approche des ennemis; & où pour comble de malheur, les nouveaux retranchemens n'étoient pas encore achevés. Ce qui augmentoit encore la terreur des Génois, c'est que le château de Mazoné ne pouvoit tenir long-tems; & que la crainte grossissant toujours le danger, on avoit déja même fait courir faussement le bruit que ce château s'étoit rendu & que les ennemis s'avançoient vers Gênes. On compare la consternation qui régnoit alors dans cette capitale, à celle où Rome étoit plongée après la perte de la bataille de Canne, ou les défaites de Trébie & de Trasimène: (*a*) déja ses défenseurs épouvantés découragés par la perspective accablante de la défaite totale de leur patrie, frémissoient en refléchissant qu'ils ne pouvoient, même en combattant avec la derniere intrépidité, que retarder cette défaite tout au plus de quelques instans pour se voir enfin obligés de succomber sous les forces de leurs ennemis.

Prise de Rossiglioné par les Piémontois. La consternation est dans Gênes.

Les Génois manquent d'argent, de troupes & de vivres.

Pour surcroit d'infortune, les Génois se voyoient sur le point de manquer d'argent ce grand nerf de la guerre, & par là de ne pouvoir faire aucunes levées de ces troupes mercenaires que le salaire seul fait agir. Les diverses garnisons qu'ils avoient mises de côté & d'autre avoient absorbé leurs troupes. La flotte Françoise leur avoit pris quelques petits bâtimens qui leur apportoient d'Espagne cent cinquante mille ducats. Ils en avoient envoyé quatre cent mille dans le Milanés pour y faire des levées; partie de ces nouvelles troupes avoient été battues & dispersées par les François lorsqu'elles étoient en chemin pour se rendre à Gavi, dont elles devoient renforcer la garnison. Tant de pertes & de revers avoient découragé ses citoyens qui, croyant les choses perdues, s'empressoient de sortir de la ville & d'emporter avec eux leurs plus précieux effets. Dans cette extrêmité le Sénat crut devoir uniquement se borner à la défense de la capitale, & y rassembler toutes les troupes qui étoient dispersée au dehors & servoient à la défense des places voisines. En conséquence il envoya ordre à Jérôme Doria & à Benoît Spinola qui commandoient l'un dans Voltagio & l'autre dans Gavi, d'évacuer ces deux places & de revenir promptement à Gênes avec leurs garnisons. On envoya les mêmes ordres au Commandant de Savone qui obéit. Doria & Spinola eurent la généreuse hardiesse de refuser de s'y conformer sentant bien qu'ils avoient été

Le Sénat veut faire revenir toutes les troupes à Gênes. Doria & Spinola lui font changer de dessein.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. V. p. 213 & suiv.

dictés par la crainte & le déſeſpoir qui ſont toujours de mauvais conſeillers. Ils firent ſentir au Sénat le danger évident qu'il y avoit d'évacuer ces places & que les choſes n'étoient pas encore auſſi déſeſpérées qu'on le croyoit à Gênes; en un mot ils lui donnerent de ſi bonnes raiſons qu'ils vinrent à bout de le raſſûrer, de lui faire changer de réſolution & de lui perſuader de s'en rapporter à leur zele & à leur expérience. Le Sénat ſe rendit à leurs raiſons & invita ces deux Capitaines ſi néceſſaires au ſalut de Gênes & en qui il avoit la plus grande confiance, à venir aſſiſter à un Conſeil qui devoit ſe tenir le Samedi-Saint, pour délibérer ſur les moyens de pourvoir à la défenſe de la République. Ces deux braves Capitaines firent repartir ſans perte de tems pour Savone la garniſon de cette ville, que le Commandant avoit renvoyée à Gênes ſuivant les ordres qu'il en avoit reçus. Enfin le troiſieme jour après la priſe de Roſſiglioné, les alarmes des Génois furent preſque entiérement diſſipées par l'arrivée de deux mille hommes d'infanterie & de deux cens chevaux qui leur vinrent du Milanés, ils reprirent courage & ſe remirent à travailler avec plus d'ardeur que jamais aux nouvelles fortifications de leur ville; tout le monde, ſans diſtinction d'âge, de ſexe, ni d'état juſqu'aux eccléſiaſtiques même, voulut y mettre les mains & pourvoir à la défenſe de la patrie.

Sect. X. Hiſtoire de Gênes depuis 1547 juſqu'en 1631.

Les Génois reçoivent un renfort de troupes, & reprennent courage.

Cependant les alarmes des citoyens de Gênes recommencerent bientôt avec plus de raiſon, & ils ſe virent peu après dans une ſituation pire qu'auparavant. Pendant cet intervalle le Duc de Savoye s'étant emparé de quelques petites places peu importantes, s'étoit avancé ſur Voltagio, ville ſituée ſur le chemin de Gênes & preſque au bas de la Boccheta, dont elle défendoit le paſſage. Thomas Caracciolo y commandoit avec cinq mille hommes d'infanterie & quelque cavalerie; moins pour défendre cette place, qui étoit hors d'état de ſoutenir un ſiége dans les régles, que pour défendre ce paſſage & pour être à même de ſecourir Gavi. C'eſt ce qui engagea le Général Génois qui vit d'ailleurs que les ennemis s'étoient emparés par la retraite de ſes troupes agitées d'une terreur panique à l'aſpect des Piémontois, des retranchemens qui couvroient les approches de cette place, à ſe mettre en plaine avec ſon monde, ſe flattant d'y être mieux à même, que dans la ville, de ſoutenir le choc des troupes du Duc & de les combattre en bataille rangée. Le ſuccès n'en fut point favorable aux Génois, ils furent battus; & leur Général auſſi brave qu'imprudent fut fait priſonnier. Cette défaite fut ſuivie de la priſe & du pillage de Voltagio, ou les troupes Piémontoiſes commirent beaucoup de dégâts & firent un butin immenſe, parce que c'étoit alors une ville aſſez conſidérable (a). Depuis cette triſte époque elle n'a pû ſe relever de ſes ruines & ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un amas de maſures, qu'un monument funeſte des fureurs de la guerre & des hommes. Ce qui acheva de rendre la perte de cette place très-ſenſible aux Génois, c'eſt qu'elle fut accompagnée de celle de plus de deux mille hommes de leurs meilleures troupes, tant tués que priſonniers que leur coûta cette malheureuſe affaire.

Priſe & pillage de Voltagio par les Piémontois.

Ils n'avoient plus ſur cette route d'autre fortereſſe capable d'arrêter les progrès de leurs ennemis que Gavi; & encore l'avoient-ils déja laiſſée derriere eux & rien ne les empêchoit plus d'aller mettre le ſiége devant Gênes.

(a) Hiſt. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XIII. p. 49—55—59.

Sect. X Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

Siége & prise de Gavi par les François.

Le Duc de Savoye vouloit d'abord y marcher tout droit; mais Lesdiguieres fut d'un autre avis. Il trouva qu'il étoit trop dangereux de laisser derriere soi une place telle que Gavi, capable par sa nombreuse garnison de couper la retraite à leurs troupes en cas de quelque accident. En conséquence le siége de Gavi fut résolu & formé. La garnison forte de trois mille hommes eut ordre du Sénat d'évacuer cette ville, & en sortit avec tous les honneurs de la guerre. La prise de Gavi étoit peu de chose encore, vû que la ville n'étoit pas forte par elle-même; ce qui avoit déterminé le Sénat à en ordonner l'évacuation pour ménager les troupes de l'Etat, déja fort diminuées par tant de pertes. Ce qui faisoit la principale force de cette place étoit le château, fort par sa situation & par ses ouvrages. Alexandre Justiniani y commandoit. Il étoit résolu sinon de s'enterrer sous ses ruines, au moins, ce qui est plus beau encore de s'y défendre autant que sa résistance pouvoit être utile à sa patrie. L'artillerie nombreuse des assiégeans eût bientôt fait brèche; ils presserent Justiniani de se rendre. Ne voulant rien hasarder de son chef dans une circonstance aussi délicate, où le sort de Gènes dépendoit en quelque façon de la conduite qu'il tiendroit dans cette occasion, il demanda une treve de trois jours pour avoir le tems de demander & de recevoir les ordres du Sénat au sujet du château de Gavi. Il lui marquoit en même tems qu'il étoit en état de se défendre encore douze jours. Le Sénat qui sentant tout le prix de cette résistance & toute l'importance de la conservation de ce château, étoit résolu de faire marcher des troupes pour le secourir, ordonna expressément au Commandant de tenir tant qu'il pourroit. La ruse des assiégeans rendit les desseins des Génois inutiles, ainsi que la prudence & la valeur du Commandant & mit ce château en leur possession sans peine & sans combat. Ils arrêterent l'Envoyé du Sénat au Commandant de Gavi, supprimerent l'ordre qu'on lui donnoit de se défendre, & y substituerent celui de rendre la place sans perte de tems & de se replier sur Gènes avec sa garnison. Le brave & malheureux Justiniani fut la dupe de cet ordre apocryphe; il obéit en gémissant, il rendit la place aux François qui y entrerent d'abord triomphans du succès de leur ruse. Justiniani se rendit aussitôt à Gènes, où à peine fut-il arrivé, qu'il fut bien étonné de se voir mis en prison pour avoir contrevenu aux ordres précis du Sénat. Il fut même sur le point de perdre la tête, comme un lâche ou un traitre; mais il sortit de prison quelque tems après, étant aisément venu à bout de se justifier du crime qu'on lui imputoit. Il fit voir clairement qu'il avoit été trompé innocemment en croyant faire son devoir, par une surprise dont il ne pouvoit aucunement se garantir (a).

Siége & prise du château par supercherie.

La mésintelligence du Duc & de Lesdiguieres sauve Gênes.

Les différends du Duc & de Lesdiguieres, chose assez ordinaire, & comme inévitable entre deux chefs d'intérêts opposés, rallentirent les progrès des alliés qui n'avoient qu'à marcher droit à Gènes, dont ils se seroient peut-être emparés, dans le premier moment de consternation où tant de pertes accumulées plongeoient cette capitale. Le Duc de Savoye bruloit d'impatience d'en prendre le chemin. Mais le Général François qui contrecarroit ce Prince en tout, s'en empêcha & fit rompre ses desseins; ce qui fut le salut de Gènes, dont la prise paroissoit alors presque inévitable. Le Connétable alléguoit pour ex-

(a) Anecd. Gén. & Corses ann. 1625. p. 209 & suiv.

excuser sa conduite envers le Duc les sujets de plainte que la France avoit contre ce Prince, qui tenoit mal les engagemens qu'il avoit pris avec elle par le Traité de Suze, ne faisant pas comme il falloit le service de l'artillerie; n'en fournissant pas la quantité nécessaire pour entreprendre les siéges, non plus que les vivres & munitions nécessaires pour la subsistance de l'armée dans sa marche; & sur-tout n'ayant pas complетté le nombre de troupes qu'il s'étoit engagé de mettre sur pied pour cette expédition. En conséquences de ses sujets de mécontentement, faux ou réels, Lesdiguieres refusa d'aller plus loin avec son armée jusqu'à ce que le Duc eut satisfait à tous ses engagemens & pourvû les magasins de vivres pour trois mois (*a*). L'inaction de Lesdiguieres & la mésintelligence des deux chefs sauverent Gênes visiblement.

Sect. X. Histoire de Genes depuis 1547 jusqu'en 1631.

Sujets de plainte alléguees contre le Duc par le Général François.

Ce contre-tems inattendu qui arrêtoit le Duc au milieu de ses succès, affligea beaucoup ce Prince qui se vit ainsi obligé de rester inactif ou d'agir tout seul. Ne voulant pas cependant s'arrêter en si beau chemin, il détacha le Prince de Piémont avec quelques mille hommes pour faire la conquête de la côte occidentale qui lui avoit été assignée pour sa part de l'Etat de Gênes, par le Traité de Suze. Peut-être avoit-il pour but de se venger du Connétable & des François en s'emparant tout seul de cet Etat & en faisant voir qu'il n'avoit pas besoin du secours de ses alliés. En outre il avoit en vue de chasser les troupes Génoises de la principauté d'Oneille à lui appartenante, où elles étoient entrées pour faire diversion, & s'étoient emparées de quelques places. Le Prince de Piémont parvint sans obstacle jusqu'aux frontieres de cette principauté, où il se rendit maître de Piéve, ville considérable de la dépendance de Gênes, mais mal fortifiée. Jérôme Doria s'y étoit jeté avec mille hommes de troupes réglées & quinze cens de milice; moins dans l'espoir de s'y défendre long-tems que dans la vue d'arrêter un instant les progrès des Piémontois. Il se vit bientôt obligé de capituler; & même un mal-entendu fut cause que les assiégeans s'emparerent de la place avant que la capitulation cût été dressée dans les regles; ce qui occasionna le massacre de près de deux cens hommes de la garnison & la prise des autres qui se rendirent prisonniers de guerre: Jérôme Doria fut du nombre. La prise de Piéve fut suivie de celle de presque toutes les autres places de la côte occidentale; Albenga, Oneille, Port Maurice, San-Remo, Vintimille & autres moins importantes se rendirent toutes sans résistance aux Piémontois. Il ne leur restoit plus que Savone à soumettre sur cette côte (*b*). Dans le même tems le Duc de Savoye se disposoit à marcher vers Gênes & faisoit tous les préparatifs nécessaires pour entreprendre le siége de cette ville. Plusieurs autres Puissances armoient tant en Italie qu'ailleurs, probablement dans le dessein de seconder les François contre l'Espagne & Gênes, ou de profiter des malheurs de cette République pour envahir & démembrer son Etat. Tout redoubloit les justes alarmes des Génois. Ils craignoient pour la Corse, pour Sarzane & Sarzanello que le Grand-Duc de Toscane sembloit menacer en vertu des anciennes prétentions de la République de Florence sur ces deux places. Ils étoient dans la plus triste situa-

Progrès du Prince de Piémont du côte d'Oneille.

Prise de Piéve & d'autres places.

Alarmes des Génois: extrêmités où ils sont réduits.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes p. 220—222. Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 477.

(*b*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XIII. p. 71—76.

SECT. X. *Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.*

tion du monde. Tant de malheurs, de pertes, la plupart arrivés par leur faute & par celle de leurs chefs n'avoient point encore abattu leur courage; mais en épuisant leurs forces, ils leur ôtoient les moyens & l'espoir de pouvoir long-tems se défendre. Ils étoient à la veille d'être réduits aux abois par le Duc de Savoye, & peut être de recevoir des loix de ce Prince & de la France liguée avec lui pour la ruine & le démembrement de leur République. Ils étoient sans troupes, sans places fortes, à l'exception de Savone & de leur capitale; sans argent pour faire de nouvelles levées; vainement ils avoient réduit en monnoye toute la vaisselle des particuliers & les bijoux des Dames; cette foible ressource n'avoit suffi que pour un moment et étoit déja épuisée; sans nouvelles & sans secours de la part de l'Espagne & de leurs alliés, dont ils étoient comme abandonnés. Cependant il falloit envoyer des troupes en Corse pour garantir cette Isle d'une invasion & sur-tout il falloit pourvoir à la défense de Gênes; c'étoit tout ce qu'ils pouvoient faire dans la conjoncture & ils ne pouvoient le faire sans abandonner entiérement le reste de leur état à la merci de leurs ennemis.

Ils reçoivent des secours d'Espagne & d'autres endroits.

Dans ces tems orageux un jour serein vint briller tout à coup à leurs yeux & dissipa la tempête prête à fondre sur eux. L'espoir presque mort dans leurs cœurs, se réveilla soudain. Leurs galeres arriverent d'Espagne avec un million de Ducats (*a*). Avec de l'argent que n'a-t-on pas sur cette avide terre? ils eurent bientôt des soldats tant qu'ils voulurent; non à la vérité des citoyens, non des guerriers armés par le plus respectable des motifs celui de défendre leur patrie & la liberté; mais qu'importe des troupes vénales, des bras mercenaires & dignes d'être opposés à d'autres bras mercénaires, armés pour les vains intérêts des Rois, des combattans pareils à ceux qu'on employoit contre eux. Il vint aux Génois de tous côtés des défenseurs de cette espece; en peu de tems ils eurent sur pied une armée de plus de quinze mille hommes de troupes réglées, commandées par de bons Officiers, sans compter leurs milices & leurs troupes nationales. En un moment tous leurs malheurs furent reparés tout changea de face. Leurs inquiétudes furent aussi dissipées au sujet du Grand Duc de Toscane & des armemens qu'il faisoit; ses galeres ainsi que celles du Pape étant venues se joindre à la flotte d'Espagne, qui entra bientôt dans le port de Gênes, forte d'environ quarante voiles. Les Génois reprenant la supériorité comme leurs places devoient naturellement revenir d'elles-mêmes entre leurs mains & être infailliblement évacuées tôt ou tard par leurs ennemis, ils ne jugerent pas à propos de perdre inutilement du monde pour les en chasser. Ils crurent plus prudent d'attendre l'entier recouvrement de leur état du tems & de la fortune qui avoit paru tourner totalement à leur avantage. Devenus plus sages à leurs dépens, ils résolurent de se borner entiérement à la défense de Savone & de Gênes, les deux seules véritables places importantes de leur Etat; ce qui les débarrassa du soin d'employer inutilement leur monde à mettre des garnisons dans toutes les autres; ce qui leur permit d'agir avec leurs troupes, & les rendit absolument maîtres de la campagne: pour surcroit de bonheur le Duc de Féria Gouverneur de Milan, se

Les Génois se bornent à la défensive.

(*a*) Idem ibid. Liv. XIV. p. 88 & suiv. Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. L. V. p. 221—228.

hâta de marcher à leur secours à la tête d'une armée de vingt deux mille hommes d'infanterie & de cinq mille chevaux, & se mit à la poursuite de celle de France & des troupes du Duc de Savoye, qui étoient réduites à neuf ou dix-mille hommes au plus. Cependant comme il vouloit éviter une rupture entre les deux couronnes, le Duc de Féria évita d'en venir à aucun combat avec l'armée Françoise, ainsi qu'il en auroit pu aisément trouver l'occasion, s'il avoit voulu: il se contenta d'observer cette armée, de la suivre de près & de la tenir en respect. Il n'avoit pour but que de l'éloigner des terres de Gênes, & de faire une diversion en faveur de cette République en entrant sur celles du Duc, ce qu'il exécuta heureusement & sans en venir aux mains avec les troupes Françoises, à l'exception de quelques escarmouches qu'il y eu entre elles & les Espagnoles.

Le Duc de Feria Gouverneur de Milan fait une diversion en faveur des Génois.

Il est inutile d'entrer dans un plus grand détail au sujet de cette campagne; le sort en fut décidé dès ce moment: les événemens de cette guerre ne contiennent presque plus rien d'important. Gênes est sauvée, tout est décidé la chance sembloit avoir entiérement tourné en faveur de ses armes. Autant que la prospérité de ses ennemis avoit été jusqu'alors brillante & continue, autant leurs revers se succéderent rapidement coup sur coup. Ils se virent bientôt obligé d'évacuer le territoire de Gênes pour aller défendre le leur & de faire leur retraite par ce même Montferrat qui leur avoit servi à s'y introduire; trop heureux de pouvoir regagner le Piémont sans accident; & que la prudence ou l'indifférence des Génois, contens de recouvrer leurs places sans péril, les dissuadât du dessein de troubler leur retraite & de les poursuivre, ce qu'ils auroient peut-être pû faire avec succès. Ils avoient toujours laissé des troupes dans les places dont ils s'étoient emparés précédemment. Les Génois reprirent en très-peu de tems & presque sans combat Novi, Gavi & généralement tout ce qu'ils avoient perdu de ce côté (*a*). Ils trouverent dans Gavi des magasins à poudre considerables & dix neuf pieces de gros canon que le Duc y avoit laissées & qui furent ménées en triomphe à Gênes. Le Duc de Savoye abandonné par le Roi de France son allié auquel les affaires de son Royaume donnoient trop d'occupation pour qu'il voulut se mêler d'avantage de cette guerre & qui d'ailleurs avoit rempli son but du côté de la Valteline, se vit réduit à son tour à demeurer sur la défensive pendant tout le reste de cette campagne (1625) dont les commencemens avoient été si brillants & si heureux pour lui.

Avantages des Génois: retraite de leurs ennemis.

La fortune semblable à cela au commun des hommes ne garde jamais aucune mesure dans ses faveurs ni dans ses disgraces. Le Duc ne put presque rien conserver de toutes ses conquètes. Il possédoit encore la côte occidentale de Gênes, que le Prince de Piémont avoit soumise par ses armes. Les Génois résolus de ne pas la laisser plus long-tems au pouvoir de leurs ennemis envoyerent en Juillet le Marquis de Ste. Croix Général qu'ils avoient pris à leur service avec quelques galeres & huit mille hommes de troupes pour se remettre en possession de cette côte. Le Marquis s'empara successivement & presque à la premiere sommation, d'Albenga, d'Oneille, & de plusieurs autres places moins considérables. Port-Maurice lui coûta plus de peines; mais il

Les Génois reprennent les places de leur côte occidentale.

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1626. p. 211 & suiv.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

fut aussi obligé de capituler. La retraite forcée du Marquis à cause de la maladie qui se mit parmi ses troupes, n'interrompit point le cours des succès des Génois dans cette expédition. Le Baron de Batteville autre Général à leur service en reprit les opérations; il s'avança à la tête de trois mille hommes vers Pigna, place appartenante au Duc de Savoye & dont la prise importoit aux Génois dans le dessein où ils étoient de former le siége de Vintimille, où le voisinage de Pigna pouvoit beaucoup les incommoder. Pigna pris, Batteville secondé par Philippe Spinola qui vint le joindre avec un corps de trois mille hommes entreprit en Septembre le siége de Vintimille. Cette ville se rendit à la premiere volée de canon & le château au bout de huit jours; la garnison fut obligée de mettre bas les armes. Enfin les Génois s'emparerent du Marquisat de Zuccarello prétexte spécieux & funeste de cette guerre, quoiqu'au fond il n'en valut pas la peine. Castel-Vecchio qui en étoit la plus forte place capitula au premier feu & toutes les autres places se rendirent sans la moindre résistance. Les Génois vainqueurs de tous côtés pousserent plus loin leurs avantages. Ils entrerent sur les terres du Duc de Savoye, s'emparerent du Comté de Maro, de la vallée de Préla, d'Ormea, de Gareffio, de Bagassio & de plusieurs autres places. Ils auroient porté plus loin leurs armes victorieuses, sans l'alarme qu'ils prirent sur le faux bruit qui se répandit, que l'armée du Duc, ayant fait lever le siége de Verrue au Duc de Féria, s'avançoit à grandes journées contre eux. Ils se retirerent avec tant de précipitation, qu'ils abandonnerent une partie de leur artillerie & de leur butin. Cependant cette alarme étoit sans fondement: le fait étoit seulement que le Prince de Piémont s'étoit avancé avec quelques troupes jusqu'à Felisano dans le Marquisat de Final pour faire une diversion. La retraite des Génois & l'approche de l'hyver obligerent aussi ce Prince à retourner en Piémont. Telle fut la fin de cette fameuse campagne qui avoit d'abord mis Gênes à deux doigt de sa perte.

Prise de Pigna, de Vintimille & du Marquisat de Zuccarello.

Progrès des Génois en Piemont: ils se retirent précipitamment.

1626.

Traité de Monçon entre la France & l'Espagne: Gênes y est comprise.

Treve de quatre mois [illegible] & les [illegible]

Le traité de paix qui fut conclu l'année suivante à Monson en Arragon entre la France & l'Espagne, rendit pour quelque tems la paix à Gênes. Cette République y fut comprise. Les deux Rois s'engagerent, pour rendre la paix à l'Italie de faire consentir leurs alliés respectifs à convenir d'une treve de quatre mois & de nommer deux arbitres pour juger leurs différends. En outre les deux médiateurs convinrent, que si ces differends n'étoient pas terminés pendant l'intervalle de la treve, ils se chargeroient eux-mêmes du soin de décider cette contestation. Le Duc de Savoye, sans alliés, hors d'état de continuer la guerre, murmura beaucoup contre ce traité, se plaignant hautement qu'il étoit sacrifié; & fut portant obligé quoiqu'à regret, de consentir à cette treve. Elle fut publiée dans les deux états & fut assez mal observée de part & d'autre (a). En effet le Commandant d'Orméa, place que les Génois avoient prise au Duc de Savoye à la fin de la précédente campagne, en sortit avec douze cens hommes de sa garnison dans le dessein de s'emparer par surprise de Briga, autre ville de la domination du Duc & peu éloignée d'Orméa. Cette tentative réussit mal aux Génois, ils furent repoussés avec perte de plus de cent hommes. Leur commandant eut encore le chagrin de se voir désa-

(a) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. V. p. 240-245 Introd. àl'Hist. Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 478.

voué par la République ; ce qui n'auroit ſûrement pas été, s'il avoit réuſſi. Le Duc de Savoye ſe plaignit hautement de cette infraction à la tréve, & n'en fut pourtant pas de ſon côté plus exact obſervateur. Une de ſes galeres s'étoit emparée d'une barque Génoiſe près d'Albenga, ſans que les marchands Génois à qui elle appartenoit, euſſent pû obtenir aucune ſatisfaction à ce ſujet. Le Duc réſolu de ſe venger de l'affaire de Briga, tenta auſſi de ſe rendre maître de Zuccarello par ſurpriſe au moyen des intelligences qu'il s'y étoit ménagées, ainſi que d'Albenga, qui n'en eſt éloignée que de trois lieues, & de toutes les autres places de la côte du Ponant juſqu'à Port-Maurice. Il eſt inutile d'entrer dans le détail d'une entrepriſe manquée ; elle ne réuſſit pas mieux au Duc que celle des Génois ne leur avoit réuſſi. Une nouvelle infraction de leur part en 1627 penſa renouveller la guerre entre eux & le Duc. Quelques ſoldats de troupes Corſes & Allemandes, qu'ils avoient logées à Pigna petite ville qu'ils avoient priſe au Duc en 1625. commirent quantité d'excès dans un village voiſin d'où ils chaſſerent quelques troupes Piémontoiſes & paſſerent une partie des habitans au fil de l'épée. Le Duc irrité de ce nouvel acte d'hoſtillité, fit publier un maniſeſte dans lequel il rappella toutes les autres infractions & tous les déſordres commis par les Génois, dans ſes états, en différentes occaſions, malgré la treve & menaça d'en tirer une vengeance éclatante, s'il n'obtenoit pas une ſatisfaction prompte & convenable. La République reſolut de la lui donner. En conſéquence elle fit faire des perquiſitions & des informations contre les coupables. Le ſupplice d'un Soldat Corſe, le ſeul que l'on put trouver ne ſatisfit pas le Duc ; & tout ſembla annoncer le renouvellement de la guerre entre les deux états. Elle paroiſſoit d'autant plus inévitable que tant d'infractions réciproques devoient naturellement aigrir les deux partis & les animer à reprendre les armes. D'ailleurs la treve étoit dans le point d'expirer, ſans que les différends des deux partis fuſſent prêts d'être terminés. Au contraire même leur accommodement paroiſſoit s'éloigner de plus en plus, ils n'avoient pû encore s'accorder tant au ſujet du choix des arbitres qu'ils devoient nommer, que de leurs prétentions reſpectives, & chaque jour voyoit naître de nouvelles difficultés à cet égard. Le Duc de Savoye vouloit que les Génois lui rendiſſent préalablement les places qu'ils lui avoient enlevées, ainſi que l'artillerie & les autres effets à lui appartenans, qu'ils avoient trouvés dans Gavi ; il prétendoit en outre un équivalent pour le Marquiſat de Zuccarello, ou une ſomme des plus exorbitantes, au cas qu'ils vouluſſent le garder & acheter ſes prétentions. De leur côté ils refuſoient tout ce qu'il leur demandoit & ils ne lui propoſoient qu'une ſomme très-modique à ſon gré pour l'achat de ſes droits, à ce qui faiſoit l'objet de leurs conteſtations. Les deux partis s'obſtinant de plus en plus, ſans vouloir ſe relacher en rien, l'accommodement devint ſi difficile, ou plutôt ſi moralement impoſſible que les médiateurs ennuyés de toutes ces difficultés & déſeſpérant de venir à bout, ſans un miracle de les applanir, abandonnerent toute les négociations entamées à ce ſujet.

Sect. X. Hiſtoire de Gênes depuis 1547 juſqu'en 1631.

Différentes infractions d'une part & d'autre : la guerre eſt ſur le point de ſe rallumer.

Difficultés que les deux partis apportent à l'accommodement de leurs différends.

Il ne reſtoit plus aucun eſpoir de pacification entre les deux états, & la guerre alloit infailliblement ſe rallumer entre eux, ſi celle où le Duc de Savoye ſe trouva tout à coup engagé avec pluſieurs autres Princes, au ſujet de la ſucceſſion du Duc de Mantoue mort dans ces circonſtances, ne lui eût donné

de l'occupation ailleurs & occasionné ainsi une diversion utile aux Génois. Ils n'en furent pourtant pas pour cela à l'abri des coups & des traits de la vengeance de cet implacable ennemi de leur République qui ne pouvant leur faire tout le mal qu'il auroit voulu les armes à la main, chercha encore à leur nuire dans le sein-même de la paix, dont-il les laissoit jouir à regret. Il favorisa de tout son pouvoir une nouvelle conspiration que l'année 1628 vit éclore; conspiration qui ne tendoit pas moins qu'à donner des fers à Gènes, qu'à renverser de fond en comble la constitution de cette République, si ce complot avoit été secondé par la fortune. Nous allons en tracer briévement l'histoire c'est un des morceaux les plus intéressans de celle que nous écrivons. En remontant à la source de cette conjuration, nous trouvons que le ressentiment d'un citoyen outragé en fut le premier & le véritable mobile. On n'a que trop d'exemples, dans les Monarchies comme dans les Républiques, qu'il est bien dangereux de pousser un homme à bout, de le reduire au désespoir, par l'impunité que des loix injustes, un nom illustre ou un crédit extraordinaire accordent souvent à des gens puissans. Ils se croient en droit d'avilir leurs inférieurs, d'outrager dans leur personne ou dans leur honneur ces inférieurs qui sont hommes, qui révoltés à la fin de ces indignes traitemens, conçoivent quelquefois, pour s'en venger & se tirer de l'oppression les projets les plus noirs & les plus odieux. Malheureusement l'on regarde comme un crime dans un particulier ce qui n'est qu'une vertu dans une République, dans un état, dans tout un peuple. On pourroit dire avec juste raison que ceux qui abusant du pouvoir ou de la considération que leur donnent leur rang & l'opinion, traitent leurs semblables avec tant d'indignité, sont seuls réellement coupables des excès (*) où se livrent tous les jours ceux qui sont emportés par le refus de satisfaction ou l'impossibilité d'obtenir justice contre des hommes plus puissans qu'eux. Il est affreux & pernicieux à des supérieurs d'outrager leurs inférieurs, par ce que dans le premier cas c'est cruauté & bassesse, vû qu'ils ne peuvent s'en venger; & dans le second c'est une imprudence extrême, vû que l'injustice portée à son comble produit à la fin l'indépendance; & qu'il y a un péril évident pour les supérieurs, à porter leurs esclaves aux dernieres extrémités (†); au fond pourquoi tous les hommes se sont ils réunis ensemble & forment-ils ce qu'on appelle *Société*? Pour vivre libres & heureux sous la protection des loix, auxquelles ils doivent tous être soumis & aux yeux desquelles ils sont tous essentiellement égaux. Mais dès le moment qu'un homme ne trouve point dans ces loix ou dans les ministres de ces loix faites pour son bonheur, la sureté la satisfaction & la justice qu'il est en droit d'attendre d'elles ou de leurs organes, n'est-il pas dans le cas de rompre tous les liens qui l'attachoient à cette société, qui ne remplit point son but ni ses engagemens envers lui, & ne rentre-t'il pas alors dans tous ses droits primitifs, dans ceux de l'homme, dont un des premiers est celui de se protéger & de se venger lui-même? On voit dans l'Histoire de Venise

Sect. X. Histoire de Gènes depuis 1547 jusqu'en 1631.

1628.

Conjuration de Vachero.

(*) *Crimen erit superis & me fecisse nocentem.*
Lucan: Pharf Lib. II.

(†) C'est ainsi que l'outrage fait au Comte Julien par le Roi Roderic, qui deshonora sa fille, porta le premier à appeller les Maures en Espagne. C'est ainsi que le viol de Lucrece fut cause de l'expulsion des Rois de Rome, & cent autres exemples semblables.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

qu'un Doge (*a*) griévement offensé par des Nobles & n'ayant pu avoir aucune satisfaction de cet outrage, forma, pour s'en venger, le dessein, de bouleverser le gouvernement de sa patrie, fût découvert, & périt sur un échafaud. ô combien ne doit-on pas abhorrer les citoyens puissans dont les outrages l'y ont traîné & l'ont plongé dans cet abyme honteux d'excès auxquels il est très probable que sans cela il n'eut jamais songé à se livrer! On retrouve à peu près ici le même trait dans l'histoire de Gênes, avec cette différence cependant que celui dont nous allons parler n'étoit point constitué en dignité, comme Falieri; mais en étoit-il moins homme, moins sensible? On en peut dire presqu'autant de l'infortuné dont nous allons écrire la coupable conspiration. En le blamant comme citoyen, d'avoir ôsé dans son ressentiment tramer des complots contre la liberté & le repos de sa patrie, qui étoit fonciérement innocente de l'outrage qui alluma ce même ressentiment à moins qu'elle ne dût être responsable de ce que les loix y étoient sans force & la noblesse insolente; on ne sauroit s'empêcher de l'excuser comme homme; de convenir que ce ressentiment étoit juste dans son principe, mais non dans ses effets; que le motif qui l'animoit étoit sacré & un devoir que la nature prescrit à chaque individu (il s'agissoit de défendre son honneur, la liberté publique & son épouse outragée,) enfin de gémir sur les tems, les circonstances les lieux & les préjugés des hommes, qui influent beaucoup sur les crimes de leurs semblables; & de ce que le malheureux sort de Vachero ait voulu qu'il se trouvât alors dans son pays des Nobles insolents, altiers & féroces, dont l'insupportable orgueil joint au désespoir produit par l'impuissance d'obtenir aucune justice, l'emporta hors de lui-même, l'égara, le força de se livrer à de si coupables excès, le conduisit enfin à sa perte. Mais la colere connoit-elle des bornes? Des ennemis hautains & puissans, des gens en place, nous maltraiteront, nous fouleront aux pieds & ils ne nous laisseront seulement pas même le droit, la liberté de murmurer, de nous plaindre & si nous nous plaignons, nous ne pourons obtenir aucune justice contre eux, ni trouver aucun appui dans les loix; certes c'est une condition bien dure, une situation bien critique pour un être qui pense; une telle perspective est bien capable de désespérer un homme, de lui tourner la tête, de le plonger dans le plus affreux désespoir, de l'emporter totalement hors des bornes du devoir & de la vertu. Cependant le malheureux périt sur l'échafaud; le peuple qui juge par l'événement ou par les apparences, crie au scélérat, l'accable de malédiction; personne n'examine le fait, ne remonte à la cause du prétendu crime, & la mémoire du proscrit est à jamais livrée à l'anathème, à l'exécration des hommes: les historiens qui jugent souvent comme le peuple ou n'en savent pas d'avantage, écrivent en conséquence sans approfondir les motifs cachés; & c'est comme cela que les hommes jugent & que la plupart des faits sont consignés dans les fastes de l'histoire. Maxime qu'on peut regarder comme généralement vraie; les crimes des hommes sont toujours la suite ou la source d'autres crimes; c'est comme une chaine affreuse de forfaits nécessités & entraînés les uns par les autres; mais il faut faire encore cette différence qu'il y a des forfaits que les heureux de la terre, les despotes, les oppresseurs

Principale cause de cette conjuration & de quantité d'autres semblables.

(a) Marino Falieri décapité en 1355 Voyez Anecd. Venit. ann. 1355. p. 71-74.

de leurs semblables commettent de sang froid & par plaisir; & d'autres qui sont produits par le desespoir chez les malheureux déja aigris par l'inégalité des biens & des rangs, qu'accable encore le sentiment de leur propre foiblesse & de l'impuissance où ils sont de se venger de la tyrannie des premiers. Lequel est le plus coupable de celui qui commet des atrocités, ou de celui qui force en quelque façon son semblable à les commettre ? Venons maintenant au fait dont-il s'agit, que ces réflexions préliminaires doivent avoir suffisamment annoncé.

Caractere de Vachero: sa haine pour les Nobles.

Un Plébéien nommé Vachero, jeune homme riche, qui comme tous les êtres pensant, avoit de l'ambition & de l'orgueil, voyoit avec dépit que sa naissance, suite d'un préjugé vulgaire mît obstacle à son élévation & l'empêchât de parvenir aux charges principales & dignités de sa patrie (*a*). D'une autre côté son ame généreuse & hautaine s'indignoit de voir que les Nobles se fussent arrogés le droit exclusif de les occuper & de tenir les rênes du gouvernement; & en même tems que cette noblesse altiére affectât de le mépriser, comme tous les Plébéiens ses semblables, comme s'ils eussent été une autre race d'hommes faits pour servir & ramper sous elle qui se croyoit née pour commander, pour donner des loix à tout ce qui n'étoit pas noble. Vachero avoit déja reçu quantité de mortifications de la part des Nobles: il étoit riche, ils lui empruntoient volontiers son argent, croyant peut-être lui faire trop de grace; mais ils ne montroient pas le même empressement à le lui rendre; au contraire, même plusieurs d'entre eux avoient eu la noble fierté que les Roturiers nomment bassesse de lui dénier leurs dettes, ou de lui en refuser absolument le payement. Ils avoient même eu souvent l'adresse d'éluder ses poursuites en justice par leur crédit & l'ascendant que leur rang & leur naissance leur donnoient sur un vil Plébéien. Vachero quoiqu'homme de néant n'en étoit pas moins fier, moins vif, moins impétueux, moins généreux, moins courageux, moins sensible, & vindicatif; les Nobles s'en mettoient peu en peine. Vachero étoit indigné des hauteurs insultantes, qu'il en éprouvoit.

Il est insulté par quelques Nobles & ne peut en tirer aucune satisfaction.

Un nouvel accident vint encore aigrir sa haine contre eux & le porta aux derniers excès. Comme il se promenoit sur une place avec sa femme, quelques jeunes Nobles s'approcherent, lui dirent des paroles outrageantes & ne ménagerent pas même l'honneur de son épouse. Vachero furieux voulut tirer raison de ces propos injurieux; mais ses adversaires, joignant le mépris à l'outrage, s'excuserent de le satisfaire sur ce que l'inégalité de leurs conditions ne leur permettoit pas de mettre l'épée à la main avec un homme comme lui. Tant d'outrages eussent ému la bile de l'homme le plus insensible ou le plus foible. La supériorité conventionelle est un joug que l'homme secoue volontiers; l'idée de son infériorité qui n'est ni dans la nature, ni dans son cœur, est quelque chose d'accablant pour lui; que sera-ce donc si on l'outrage, si on révolte sa sensibilité en lui portant les derniers coups ? Vachero se retira outré, ne roulant dans sa tête que des projets de vengeance. Il se plaignit en justice, on se moqua de ses plaintes, que pouvoit il obtenir contre des No-

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1628. p. 212 & suiv. Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XIV. p. 137.

Nobles? un homme ſans nom, un être obſcur, un Plébéien. Nouveau ſurcroit d'outrage & d'injuſtice. C'eſt alors que l'homme lâche la bride à ſa paſſion & ne connoit plus ni de frein, ni de bornes ni de loix. Dans ſon reſſentiment Vachero forma d'abord le projet de laver ſon injure dans le ſang de ſes ennemis, de les faire aſſaſſiner; ils ſe mirent en garde contre ſes coups! L'impuiſſance où il étoit de ſe venger par aucun moyen, le porta tout à coup aux dernieres extrêmités; il forma le deſſein de bouleverſer le gouvernement de ſa patrie, de la délivrer de l'oppreſſion des Nobles en un mot d'exterminer le Sénat, d'étendre ſa vengeance ſur tous les Tyrans de Gênes, ſur toute la Nobleſſe. Pour mieux exécuter ſes projets, il crut devoir les faire appuyer par le Duc de Savoye l'éternel ennemi de ſa patrie auquel il en fit part, lui propoſant de le rendre maître de Gênes. Ce Prince reçut cette propoſition avec tranſport, accepta ſes offres, l'encouragea fortement à exécuter ſon entrepriſe & promit de la ſeconder de toutes ſes forces (a). On voit maintenant d'un coup d'œil tout le fil de cette conſpiration; quelle en fut la ſource, quel en fut le mobile; on voit qui porta Vachero à ces affreux excès, qui fut la cauſe de ſon déſeſpoir, de ſa perte & enfin qui le conduiſit lui-même ſur l'échafaud. L'orgueil des Nobles, l'inſuffiſance des loix, l'injuſtice de l'inégalité des conditions, & l'amour de la vengeance ſi naturel à tous les êtres opprimés. Après avoir expoſé & défendu la conduite de Vachero comme homme, voyons la ſuite de ſes affreux excès & condamnons ce conſpirateur comme citoyen. On entrevoit d'avance quelle ſera l'iſſue de ſes complots: ſuivons-les juſqu'à leur funeſte cataſtrophe.

Il conſpire pour changer le Gouvernement de ſa patrie.

Ses projets ſont appuyés par le Duc de Savoye.

Vachero ne réuſſit point dans ſa coupable entrepriſe, elle échoua; il ſuffit, ce détail ſera rapide: après avoir vengé & ſoutenu les droits de l'humanité, pourquoi s'appeſantir ſur les triſtes erreurs d'un malheureux plus aveuglé que criminel, qui va maintenant juſtifier les torts de ſes ennemis en ſe rendant coupable contre ſa patrie? ils n'avoient offenſé qu'un individu; mais ils l'ont forcé au crime, ils ſeront reſponſables de tout ce qu'il va faire. Vachero ſûr d'être appuyé par le Duc de Savoye ne ſongea plus qu'à prendre toutes les meſures poſſibles pour le ſuccès de ſon entrepriſe. Eloquent, généreux autant qu'aimé dans ſon parti, il eut bientôt mis dans ſes intérêts un nombre de citoyens conſidérable de tous les ordres de l'état. Il ſe procura des armes, il s'aſſura d'une partie des payſans de la vallée de Polcevera. En peu de tems ſa conſpiration fut formée, digerée, appuyée & en état d'éclater. Il choiſit pour cet effet le premier jour d'Avril de l'année 1628. Toutes ſes précautions étoient priſes; les conjurés ignorant pour la plupart les deſſeins de leur chef, devoient prendre les armes & marcher au premier ſignal. Le Duc de Savoye devoit lui envoyer des troupes pour le ſoutenir & l'aider à ſe rendre maître du gouvernement. Les choſes étoient dans cet état & tout ſembloit lui promettre un ſuccès infaillible, lorſque Vachero crut devoir confier ſon ſecret au Capitaine Radini né ſujet du Duc de Savoye & Commandant d'une compagnie de trois cens hommes au ſervice de Gênes, & faire entrer dans ſes projets cet homme qui pouvoit lui rendre les plus grands ſervices avec ſa compagnie. Vachero lui dévoila tout le plan de ſa conjuration, & ne lui cacha pas que le

Progrès de la Conſpiration de Vachero: meſures qu'il prend pour s'en aſſurer le ſuccès.

(a) Introd. à l'Hiſt. Univerſ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI p. 17[illegible].

Elle est découverte il est trahi & arrêté dans son azile.

Duc de Savoye en étoit le principal mobile & l'appui. Radini lui promit tout ce qu'il voulut & ne l'eût pas plutôt quitté qu'il alla tout révéler au Doge. Celui-ci fit assembler le Sénat. On donna les ordres les plus prompts pour empêcher l'exécution des complots de Vachero. On s'assura de sa maison & des armes qui s'y trouverent. On arrêta dans le même tems la plupart des conjurés dans leurs maisons les autres se sauverent: Vachero fut de ce nombre. Ne pouvant s'enfuir par mer il alla se cacher dans la maison de Campagne de Pierre Rossi, dont le fils étoit son complice. On avoit promis quatre mille ducats à celui qui livreroit le chef de la conjuration. Pierre Rossi alla découvrir sa retraite au Sénat & ne voulut pour toute récompense que la grace de son fils qui lui fut accordée (*a*). Ceux des conjurés qui avoient pris la fuite, s'étoient retirés à Turin vers le Duc de Savoye, qui les renvoya à Gènes avec des Troupes; mais ils firent la faute de s'enfermer dans une maison & de s'y laisser investir par les troupes que la République envoya contre eux. Ils furent tous arrêtés & emprisonnés.

Vachero est decapité avec trois de ses Complices.

Cependant le procès de Vachero s'instruisoit avec chaleur, il fut bientôt jugé, le crime étoit averé. Ce conspirateur fut condamné à perdre la tête. Mais il y eut un long intervalle de tems entre son jugement & son exécution à cause du retardement qu'elle éprouva de la part de plusieurs puissances qui intercéderent en sa faveur comme médiatrices du traité avec la Savoye. Leur intercession fut inutile, le Sénat fut inflexible & Vachero fut décapité dans sa prison avec trois de ses complices (*b*) malgré toutes les sollicitations que le Duc de Savoye, le Gouverneur de Milan, les Ministres Espagnols, & le Roi d'Espagne lui-même firent en faveur des coupables. Le reste des conjurés fut banni, ou relâché pour des raisons politiques. Le Duc de Savoye n'avoit point caché la part qu'il avoit eue à cette entreprise, il disoit hautement que c'étoit par représailles des dernieres infractions des Génois. Il avoit reclamé Vachero & ses complices. Il s'étoit donné tous les mouvemens

Intrigues & menaces du Duc de Savoye pour intimider les Génois.

possibles pour empêcher qu'il ne leur fut fait aucun mal, jusqu'à intéresser l'Espagne & ses alliés en leur faveur, & la porter à s'unir avec lui pour demander leur grace. Il avoit même menacé en cas que l'on procédât à l'exécution de la sentence prononcée contre eux, d'user de représailles envers les principaux Officiers Génois qu'il avoit entre les mains. La République avoit tout à craindre du ressentiment de ce Prince, & que cet accident ne renouvellât la guerre entre les deux états; elle trouvoit le moyen de faire une paix avantageuse avec ce Prince en se rendant à ses desirs. Bien plus comme le Duc étoit alors étroitement lié d'intérêt avec le Roi d'Espagne il étoit à craindre qu'il n'indisposât celui-ci contre Gènes, qu'il ne le fit entrer dans ses ressentimens & qu'un refus aussi solemnel de la part des Génois n'irritât griévement contre eux le Roi Catholique qu'ils avoient tant d'intérêt de ménager. Toutes ces considérations n'empêcherent point que la République ne demeurât ferme dans son plan qui fut de pourvoir à sa sûreté en donnant un exemple nécessaire pour intimider les coupables; de punir un pareil attentat contre sa liberté, de sévir contre les citoyens factieux & de se donner la sa-

(*a*) Anecd. Gén. & Cors. p. 211-215. Liv. V. p. 250—255.
(*b*) Hist. des Révol. de Gènes Tom. II.

tisfaction qu'elle se devoit à elle-même & à sa majesté outragée. Tout ce qu'elle fit par égard pour le Roi d'Espagne son protecteur qui la menaçoit hautement de sa disgrace ce fut de donner à sa considération la vie & la liberté à la plupart des conjurés qui avoient été pris les armes à la main (*). Le chef avoit été puni, c'étoit assez. Quant aux menaces que le Duc de Savoye faisoit aux Génois d'user de représailles envers leurs prisonniers, ils s'en reposoient (peut-être avec trop de confiance, car de quoi n'est point capable un homme irrité & sur-tout quand il a le pouvoir suprême en main?) en la magnanimité & en la façon de penser généreuse qu'ils supposoient à ce Prince qu'il ne voudroit point ternir son nom par une action aussi déshonorante & aussi atroce. C'étoit jouer gros jeu; cependant ils ne se tromperent pas, heureusement. Le Duc furieux en apprenant l'exécution de Vachero & de ses complices, voulut dans le premier instant de son indignation tenir parole aux Génois & ordonna qu'on coupât la tète à quatre de leurs principaux Officiers qu'il avoit fait prisonniers en 1625 à l'affaire de Voltagio, mais la voix de la raison & de l'honneur & sans doute aussi de la politique l'emporta bientôt dans son cœur; la réflexion vint à son secours & lui fit sentir qu'il ne devoit pas souiller sa mémoire par un crime inutile; qu'il étoit indigne de lui de venger le sang par le sang, & aussi atroce qu'infructueux d'ôter la vie à des infortunés qui n'avoient aucune part aux torts de leurs concitoyens à son égard. L'ordre fut d'abord révoqué.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

A cela près, le Duc de Savoye menaça d'ailleurs les Génois de leur donner toutes les marques possibles de son ressentiment & de l'injure qu'il prétendoit lui avoir été faite par le supplice d'hommes, qu'il réclamoit comme étant à lui, & employés pour lui. D'un autre côté les Génois se trouverent dans les plus vives transes. Le peu de cas qu'ils avoient fait des sollicitations du Roi d'Espagne & de ses ministres, leur avoient attiré leur indignation, dont ils reçurent quantité de preuves. Le Duc de Savoye qui avoit alors le plus grand crédit à la Cour de Madrid, l'aigrit encore infiniment contre eux. Leur envoyé à cette Cour y fut très-mal reçu. Le Roi lui témoigna hautement le mécontentement qu'il avoit de la conduite de la République. Le Gouverneur de Milan fit mettre en liberté plusieurs des conjurés qu'il avoit fait arrêter d'abord à la considération des Génois; ces conjurés & les mécontens trouverent un asile assuré dans le Milanès & dans les états du Duc de Savoye. Le premier Ministre, le Comte Duc d'Olivarès qui gouvernoit despotiquement sous Philippe IV son maître étoit très mal intentionné pour Genes; il lui en avoit déja donné des preuves certaines (†). Enfin il y a beaucoup d'apparence que sans le besoin que la Cour d'Espagne avoit alors des Génois,

Ressentiment du Duc & du Roi d'Espagne contre les Génois: leurs alarmes.

(*) Deux d'entre-eux qui avoient été condamnés à mort obtinrent leur grace à la recommandation du Comte de Monterei, Ambassadeur d'Espagne à Rome, qui passa justement [illegible] cette conjoncture.

(†) Il avoit retranché une partie du payement des rentes qui étoient dues aux Génois; & il leur avoit fait le refus du payement en [illegible] sur laquelle les Génois perdoient beaucoup. En outre ce Ministre [illegible] de Génois [illegible] qu'ils [illegible] à la Cour, & à le servir [illegible] des Portugais; mais sans succès. Toutes choses qui dénotoient assez ses sentimens à l'égard de Genes.

Sect. X. Histoire de Gènes depuis 1547 jusqu'en 1631.

les choses en seroient venues à une rupture ouverte. Tout parut s'y disposer. mais cette Cour avoit absolument besoin de ses citoyens pour les sommes qu'ils étoient à même de lui prêter & les remises qu'ils lui faisoient tenir en toutes sortes d'endroits par les correspondances qu'ils y avoient; c'est ce qui sauva Gènes. Cette mésintelligence entre elle & l'Espagne ne fut qu'un nuage passager qui fut bientôt dissipé par les soins que se donna la République pour désarmer le courroux du Monarque & par l'intérêt qui est le plus sûr & le plus solide lien des hommes & des états.

1689 & suiv.

Les alarmes des Génois au sujet de l'Espagne se dissipent.

Cependant les liaisons continues de cette couronne avec le Duc de Savoye & quelques projets contre Gènes qui furent éventés donnerent d'abord quantité d'alarmes à cette République qui prit en conséquence toutes les précautions nécessaires pour sa sûreté. Mais le Comte de Monterei nommé Ambassadeur d'Espagne à Rome vint à Gènes, comme on vient de le dire, & donna à cette République les assurances les plus claires des bonnes intentions de sa Majesté Catholique pour elle. Ce Comte s'employa même sincérement & de tout son pouvoir pour accommoder ses différends avec le Duc de Savoye; mais il n'y put réussir, le Duc étoit trop aigri. S'il ne pouvoit nuire alors aux Génois, il ne voulut du moins pas leur pardonner. Il est certain que sans la guerre où il se trouvoit alors embarrassé avec la France, au sujet de la succession du Duc de Mantoue, réclamée par le Duc de Nevers, dont cette couronne soutenoit les droits, il n'auroit sûrement pas manqué de donner à Gènes toutes les preuves possibles de ses mauvaises dispositions à son égard. Elle n'en pouvoit douter. Il faisoit chaque jour tous ses efforts pour aliéner l'Espagne de cette République, & pour l'engager à rompre avec elle; mais il n'y put jamais parvenir pour les raisons déja alléguées ci dessus, quoique Gènes donnât même plusieurs fois sujet à cette rupture, ainsi qu'on le verra plus bas. Elle ne fut totalement délivrée de ses inquiétudes à l'égard de ce Prince, l'un des plus dangereux ennemis qu'elle eut jamais eû, que par sa mort qui arriva le 26 de Juillet 1630. après trois jours d'une maladie, à laquelle le mauvais succès de ses armes & de ses desseins contribua sûrement beaucoup. Le Duc Charles-Emmanuel mourut à Savigliano, âgé de près de soixante neuf ans (a).

Efforts inutiles du Duc de Savoye pour l'indisposer contre eux.

Mort du Duc Charles-Emmanuel: Victor-Amedée I. son fils, lui succede.

Quelques raisons que la République eut de ménager la Cour d'Espagne, quelque constante qu'eût été alors sa politique à cet égard, elle parut cependant vouloir commencer à s'écarter de ce plan dès l'année 1629, & décliner la protection de cette couronne, pour se mettre sous celle de la France. La guerre étoit alors en Italie au sujet de la succession du Duc de Mantoue. Le Roi de France fit la campagne en personne. Son arrivée au delà des Alpes effraya d'abord tous les Princes d'Italie & sur-tout les Génois qui avoient plus lieu qu'aucun autre état de craindre son ressentiment & ses entreprises. Il y avoit long-tems qu'il étoit irrité contre eux à plusieurs égards. Ils furent rassurés par la façon gracieuse & affable dont le Roi reçut leur Envoyé; il avoit même député à Gènes auparavant pour tranquilliser la République au sujet de sa venue en Italie & lui déclarer que bien loin d'avoir aucunes vues contre

Gènes recherche la protection de la France.

(a) Hist. des Révol. de Gènes Tom. II. Liv. V. p. 256—261. Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VII. p. 553.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

sa liberté, il en ser[illegible] dans toutes les occasions le plus ferme défenseur & protecteur. Des assurances si positives de la part de ce France, des dispositions si favorables engagerent les Génois à se lier plus étroitement avec lui; dans ce dessein ils obtinrent qu'il entretiendroit à l'avenir un Resident ou Envoyé ordinaire à Gènes (a); usage qui a toujours continué depuis. Comme jusqu'alors la Cour d'Espagne avoit été la seule puissance qui fut en possession de ce droit, il est aisé de croire qu'elle fut très-mécontente de voir que les Génois recevoient un Ambassadeur François dans leur ville; & que les Ministres Espagnols se plaignirent beaucoup d'y voir Sabran établi en cette qualité. Les Génois eurent beau alléguer qu'il n'y étoit venu que pour prendre des arrangemens au sujet du transport des vivres pour l'Armée Françoise, qu'il n'étoit point à Gènes sur le pied de Ministre de la Cour de France, qu'il ne seroit point reconnu en cette qualité & que d'ailleurs on ne pouvoit l'empêcher de demeurer à Gènes comme simple particulier. L'Espagne, ne pouvant faire autrement, ni se venger dans la conjoncture, d'autant que la France pouvoit appuyer Gènes contre elle, fut obligée de se contenter de ces foibles excuses; mais intérieurement elle n'en étoit pas moins mécontente de la conduite de cette République. Elle s'obstinoit à garder la plus exacte neutralité, ce qui étoit un crime aux yeux des Espagnols qui ne pouvoient tirer de Gènes le parti dont ils s'étoient flattés. Ils n'en pouvoient obtenir ni troupes, ni vivres, ni quartiers d'hiver pour leur armée. Mais encore une fois les circonstances les empêcherent de lui en témoigner leur mécontentement. A mesure que les Génois perdoient la bienveillance de l'Espagne, ils s'en consoloient par l'acquisition de l'affection de la France, qui applaudissoit à toutes leurs démarches, & leur promettoit son appui contre cette puissance rivale. Ce fut cependant par sa médiation & à son arbitrage qu'ils firent la paix avec le nouveau Duc de Savoye.

Ils consentent que le Roi entretienne un Résident à Gênes.

Mécontentemens que les Génois donnent à l'Espagne.

La mort de Charles-Emmanuel étoit ce qui pouvoit leur arriver de plus heureux dans la conjoncture. Elle assoupit cette querelle, & leur rendit la tranquillité. Victor-Amédée son fils Prince moins ambitieux & plus pacifique s'empressa de se débarrasser des affaires litigieuses que son pere lui avoit laissées sur les bras & de rendre la paix à l'Italie & à ses états. Il commença par s'accommoder avec la France au sujet de la succession du Duc de Mantoue. Tranquille de ce côté, il songea à s'arranger avec la République de Gènes, & consentit pour faciliter cet accommodement de s'en rapporter uniquement à l'arbitrage du Roi d'Espagne. Son adverse partie en fit autant de son côté. On reprit les négociations entamées & abandonnées il y avoit longtems, à cause des difficultés que le feu Duc & les Génois y avoient fait naître par leur obstination reciproque dans leurs prétentions. L'accord unanime des deux parties qui, pour hâter leur arrangement, étoient convenues de ne prendre pour arbitre que le Roi d'Espagne, leur étoit garant que leurs différends seroient bientôt terminés. Les Génois montroient bien leurs bonnes intentions à cet égard & le désir qu'ils avoient de faire la paix, puisqu'ils se rapportoient aveuglément à la décision du Roi d'Espagne qui étoit mécontent d'eux dont ils avoient très-fort sujet de craindre la partialité décidée pour le Duc de Savoye, au lieu qu'ils auroient pu raisonnablement le récuser pour juge. Ce-

Les Génois & le Duc prennent le Roi d'Espagne pour arbitre de leurs différends.

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XIV. p. [illegible].

Sect. X. *Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.*

pendant ils ne voulurent d'abord traiter qu'à condition qu'il ne seroit fait aucune mention des complices de Vachero; clause qui offensa le Roi d'Espagne & dont ils se relâcherent après par égard pour ce Prince & pour le laisser entiérement libre de décider leurs differends comme il lui plairoit. Ils se repentirent bientôt après de s'être tant pressés dans le choix d'un arbitre. Le Pape & le Roi de France leur offrirent leur médiation, leur faisant envisager qu'ils auroient plus sujet d'être contens de leur décision que de celle du Roi d'Espagne. Les Genois sentirent bien que l'arbitrage de ces deux Puissances auroit été beaucoup plus favorable pour eux; mais ils furent obligés, à regret de les remercier de la bonne volonté qu'elles leur témoignoient. La faute étoit faite & il étoit déja trop tard pour qu'ils pussent se dédire; ils avoient donné leur parole de s'en tenir & de s'en rapporter à la décision du Roi d'Espagne, ce Prince étoit devenu leur arbitre de leur aveu & déja l'affaire étoit entre les mains de ses ministres qui s'en occupoient chaudement.

1631. *Accommodement des Génois avec le Duc de Savoye.*

Après bien des contestations ordinaires en pareil cas, entre les Ministres plénipotentiaires des deux parties qui furent de la part du Duc, l'Abbé Scaglia, & François Lomellini de celle des Génois, la sentence arbitrale, fut enfin dressée & rendue à Madrid sur la fin de Novembre 1631. du consentement des deux parties qui balancerent pourtant quelque tems à s'y soumettre n'étant ni l'une ni l'autre contentes de cette décision. Elle portoit: „ que les „ Génois & le Duc de Savoye se rendroient réciproquement places, prisonniers & artillerie; que le Marquisat de Zuccarello resteroit aux Génois, qui „ payeroient au Duc de Savoye en quatre termes, cent soixante mille écus „ d'or pour lui tenir lieu de toutes ses prétentions; qu'on restitueroit tous les „ biens confisqués de part & d'autre à l'occasion de la guerre; qu'on pardonneroit à tous ceux qui y avoient servi contre la patrie, & notamment à dix „ des conjurés; mais que ces derniers ne pourroient rentrer sur les terres de „ la République à peine d'être déchus du pardon" (a).

Conditions de ce Traité.

Le Duc s'y soumet enfin après l'un des contractans.

Quelques articles de ce Traité souffrirent encore beaucoup de difficultés, sur-tout de la part du Duc de Savoye, qui demandoit des sûretés pour les payemens que les Génois devoient lui faire, & en outre qu'ils lui rendissent l'artillerie qu'ils lui avoient prise dans Gavi. Il fallut que les Génois qui se montroient les plus dociles, quoique les plus lésés par cette sentence, en passassent par là pour le bien de la paix; & conduisissent l'artillerie du Duc jusqu'à Savone; il fallut encore que pour applanir toutes les difficultés, le Cardinal infant, qui étoit pour lors à Milan, éclaircit quelques points de cette sentence, ce qui fut tout en faveur du Duc, comme par exemple au sujet de la valeur des écus d'or que les Génois devoient lui payer, qui fut fixée d'une façon avantageuse pour ce Prince. Quoiqu'il fut évidemment favorisé dans ce traité, il se montra le plus mécontent, & fut le dernier à se rendre & à y accéder. Ce ne fut que quelques mois après que le Roi d'Espagne eut rendu sa sentence arbitrale que le Traité fut enfin respectivement accepté & exécuté. Ainsi les Génois se virent délivrés de cette guerre, qui leur avoit été si peu avantageuse, & en même tems si onéreuse, qu'on assure qu'elle leur avoit coû-

(a) Hist. des Révol. de Gênes, Tom. II. Liv. V. p. 264. Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 479.

té plus de dix millions (a). Mais quelle est la guerre qui ne soit pas totalement onéreuse & infructueuse? La meilleure, la plus juste de toutes est toujours inutile, abusive & funeste. Heureux le genre-humain si les sujets & leurs maitres étoient bien pénétrés de la vérité de cette maxime! On finira cette Section en observant qu'il n'y auroit pas tant de guerres parmi les hommes, sans ce métal funeste, source des trois quarts de tous leurs crimes, qui s'est introduit parmi eux pour leur ruine. Si l'on ne pouvoit plus acheter des assassins publics avec de l'or, on ne feroit plus commerce d'hommes; il n'y auroit plus de guerre.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1547 jusqu'en 1631.

SECTION XI.

Depuis la paix de 1631 avec le Duc de Savoye jusqu'à l'accommodement de Gênes avec la France en 1685.

On retrouve encore ici dans l'Histoire de Gênes un vuide de près de trente à quarante ans: vuide qui fait honneur à l'humanité & à Gênes & qui annonce que pendant cet intervalle il ne s'est passé aucune révolution aucune catastrophe dans cette République; que pendant cet espace de tems elle n'a pris part à aucune guerre, que soigneuse d'éloigner ce fléau cruel de son petit Etat, de le préserver par un Systeme de neutralité respectable, des maux & des horreurs qui en sont les suites nécessaires, elle n'a point fait verser le sang des hommes, elle n'a point armé des milliers de soldats pour servir sa cupidité, elle n'a point formé de vains projets de conquête, enfin qu'elle n'a cherché qu'à se gouverner paisiblement, qu'à faire fleurir chez elle la paix & l'abondance, & qu'à rendre ses sujets heureux par de sages loix. Qu'un tel vuide est précieux dans l'histoire! Ah; que l'histoire de toutes les sociétés n'est elle vuide de guerres, de forfaits publics & de tous ces faits cruels & atroces qui intéressent la curiosité avide du lecteur? en le revoltant. Telle devroit être l'histoire du genre humain depuis le commencement de son existence: un calme toujours égal & soutenu; mais alors il n'auroit pas besoin d'être décrit: on n'auroit pas besoin d'Historiens, les Annales du monde ne seroient point remplies du récit de ses crimes & de ses scélératesses & l'Histoire ne seroit plus obligée (tâche pénible & cruelle) de consacrer à l'immortalité tant de forfaits qui font rougir l'humanité, & que tant de lâches écrivains s'efforcent de disculper, ou de couvrir d'un voile épais. La tradition suffiroit pour nous transmettre la connoissance des douces vertus, des actions honnêtes de nos prédécesseurs, ou plutôt le mal n'existant plus, le bien existant seul, il n'y auroit plus aucune distinction à faire: on trouveroit le dernier si naturel, si nécessairement existant & inhérent à l'homme qu'on ne se donneroit plus la peine de le remarquer ou de prouver son existence. Belle chimere, quand seras-tu réalisée?

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XIV. p. 154—155. Anecd. Gén. & Corses ann. 1631. p. 217.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

1633. Les Génois entourent leur ville de nouveaux murs.

C'est en tems de paix qu'il faut se mettre en état de ne rien craindre pendant la guerre. Les Génois convaincus de cette vérité, profiterent de l'heureux loisir dont ils jouissoient pour achever & perfectionner les ouvrages qu'ils avoient commencé en 1630 pour la sûreté & la défense de leur capitale. La nouvelle enceinte extérieure de murs qu'ils lui donnerent alors & qui subsiste encore aujourd'hui, forme un circuit de 9700 toises, c'est-à-dire de quatre lieues de France (*a*) ou huit milles de Gênes. Ces murailles qui s'étendent depuis le fort de la Lanterne jusqu'à la Vallée de Bisogno & passent les montagnes pour aller se joindre aux anciens murs sont pour la plupart taillées dans le roc. On a élevé, dans les endroits où la ville n'est pas fortifiée par la nature, des bastions entourés de fossés de quinze à vingt pieds de profondeur, également pratiqués dans les rochers (*).

Quoiqu'il ne se soit rien passé d'extraordinaire à Gênes pendant les trente années suivantes, nous rendrons néanmoins compte rapidement & sans ordre de quelques événemens particuliers & peu intéressans qui rempliront un instant l'interstice de cette histoire. Au milieu de la paix & du bonheur dont les Génois jouirent au dedans & au dehors, leur joie fut bien troublée par le ravage que la peste fit sur leur territoire à différentes reprises entr'autres en 1651 en 1656 & 1657. Gênes ne fut point exempte de ce cruel fléau qui augmenta au point que les malades, mourant faute de remédes & de secours, le Sénat fut obligé de faire venir des Medecins & Chirurgiens de Marseille. Leurs soins zélés, ainsi que les précautions que le Sénat prit pour procurer au petit peuple qui étoit le plus exposé à la contagion, & tous les secours dont il avoit besoin, tant pour se guérir que pour gagner sa vie, reussirent enfin à faire cesser

(*a*) Voyages d'un François en Italie, Tom. VIII. descript. de Gênes p. 465. Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XIV. p. 155.

(*) Voici une des inscriptions qui furent mises en différents endroits pour conserver la mémoire de cet important ouvrage. Elle est sur une des portes de la ville, & fut dit-on, composée par le fameux Professeur Bonfadio, Continuateur des Annales Latines de Gênes d'Ubert Foglietta, & l'un des plus fameux latinistes de son tems qui eut le malheur de périr miserablement, accusé du crime de bestialité.

Quartum murorum ambitum
aggeribus fossis, propugnaculis
vallatum stadiis LXII. per
juga montium, per ima
vallium, per mariti-
mum littus
adductum,
Genuensium Respublica,
Libertatis munimentum
extruxit.
Coeptum quidem anno MDCXXX.
Perfectum. MDCXXXIII.

Anecd. Gén. & Corses ann. 1633. p. 217.

ceſſer ce cruel fléau, qui banni d'abord de la capitale, continua encore quelque tems ſes ravages au dehors, & diſparut enfin totalement de ſon Etat en 1657.

Sect XI. Hiſtoire de Gênes depuis 1631 juſqu'en 1685.

1661. La peste ravage Gênes à différentes repriſes.

Un autre fléau qui le déſola dans le même tems, ce fut le brigandage des Corſaires de Barbarie, contre leſquels la République fut obligée de faire pluſieurs armemens pour purger la méditerranée de ces pirates qui troubloient la navigation & le commerce de ſes ſujets. Elle fit pluſieurs expéditions contre ces brigands Africains; il ſe paſſa des actions générales & particulieres entre ſes armateurs & les Corſaires pendant l'eſpace de cinq à ſix années, on fit des priſes de part & d'autre. Les flottes de Gênes ſouvent combinées avec celles de quelques autres Etats d'Italie, remporterent pluſieurs avantages ſur les Maures & Barbareſques. Les Turcs étant alors en guerre avec la République de Veniſe & l'Empereur, les Corſaires de Tunis & d'Alger faiſoient une eſpece de diverſion ſur mer en faveur des Ottomans. Auſſi ces Pirates ſe donnoient-ils carriere ſur la méditerranée, dont ils s'étoient en quelque façon emparés & qui ſervoit d'un vaſte champ à leurs brigandages. Ils les y exerçoient à loiſir contre les vaiſſeaux de toutes les nations chrétiennes; & cauſoient par leurs courſes & leurs captures journalieres le plus grand préjudice à leur commerce & ſpécialement à celui des Génois dont le principal ſe faiſoit dans le Levant. On obſervera ici qu'une partie de la Chrétienté ayant volé quelque tems auparavant (en 1645) au ſecours de Candie que les Turcs aſſiégeoient avec une armée formidable, les Génois furent auſſi invités par le Pape Innocent X. à réunir leurs forces contre l'ennemi commun, ou au moins à prêter leurs galeres aux Vénitiens; mais les prétentions que Gênes formoit au ſujet de la préſéance du pas qu'elle vouloit avoir pour ſes galeres ſur celles de Malte & du Grand Duc de Toſcane, empêcherent l'effet de la bonne volonté du Pape, & une bagatelle, une affaire de pur cérémonial, *de puntiglio*, ainſi que l'on dit en Italie, détourna les Génois de faire ce qu'ils auroient dû *(a)*. Peut-être étoit ce politique de leur part & déſir de ſe maintenir en paix.

Les Génois ont pluſieurs différends avec l'Eſpagne.

Quelque tranquille que la République fût du côté de l'Eſpagne, avec laquelle elle tâchoit toujours de ſe maintenir en bonne intelligence, elle eut cependant quelques difficultés avec elle en différentes fois; mais elles furent bientôt appaiſées tant par ſa prudence que par la fermeté qu'elle témoigna en toutes rencontres. Elle ſe méfioit toujours des Eſpagnols ſachant qu'ils avoient de la peine à lui pardonner la conduite qu'elle avoit tenue dans la derniere guerre à leur égard & la démarche qu'elle avoit faite de ſe rapprocher de la France & de s'aſſûrer de ſa bienveillance. En effet l'Eſpagne, encore plus irritée de ce que pendant qu'elle étoit en guerre avec la France les Génois recevoient indifféremment dans leur port les bâtimens de cette puiſſance & les ſiens, n'attendoit que l'occaſion de s'en venger, & de les réduire totalement au point de dépendre d'elle. Elle crut en avoir trouvé le moment en 1656 & leur donna une alarme bien chaude par l'entrepriſe qu'elle forma ſur leur ville. Les Eſpagnols tenterent de s'en emparer par ſurpriſe le 12 de Novem-

(a) Anecd. Gén. & Corſes ann. 1657—1658. p. 218—220. Hiſt. de Gênes Tom. III. Liv. XIV p. 157—158.

SECT. XI. *Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.*

Les Espagnols font une entreprise infructueuse sur Gênes.

Cette tentative engage les Génois à se mettre sur leurs gardes.

bre de la susdite année. Le Duc de Ferrandine se présenta devant le port de Gênes avec les galeres de Naples, & en demanda l'entrée: dans le même tems le Marquis de Léganez devoit sortir de Pavie avec quatre mille hommes, s'emparer de Novi, Gavi, & marcher droit à Gênes pour soutenir l'entreprise du Duc de Ferrandine. Mais heureusement pour les Génois, ils furent avertis à tems du dessein des Espagnols; au moyen de quoi ils le firent avorter, en refusant l'entrée de leur port aux galeres de Naples. Cette nouvelle entreprise les engagea à prendre toutes les précautions possibles pour se mettre à l'abri d'une surprise: ils réparerent leurs fortifications, ils doublerent la garde des principaux postes, ils mirent de nouveaux corps de garde dans la ville; quatre mille citoyens prirent les armes pour sa défense, & les Officiers de marine eurent ordre de coucher au port pour mieux veiller à sa sûreté. Les Espagnols voyant que tout étoit éventé, renoncerent à leur entreprise.

1663. Ménagemens de Gênes pour la France.

Tandis que Gênes se brouilloit avec son anciènne protectrice, elle évitoit avec attention toutes les occasions de déplaire à la France, vers laquelle penchoit alors, par politique, la balance de ses affections & dont elle étoit bien aise de se faire un appui contre le ressentiment de l'Espagne, en excitant une espece de jalousie ou d'émulation entre ces deux Puissances à qui auroit l'avantage de l'avoir sous sa protection. En effet le Sénat non content de bannir le Cardinal Impériale & son frere qui étoit Sénateur pour donner satisfaction à la France des insultes que le premier avoit fait à Rome étant Ministre du Pape, au Duc de Crequi Ambassadeur de cette couronne, s'empressa encore de procéder rigoureusement contre ces deux hommes turbulens; dans la crainte que la République ne fût compromise à leur sujet & n'encourût la disgrace d'un Monarque (Louis XIV) qui commençoit déja à se faire redouter dans toute l'Europe & que Gènes croyoit avoir sur-tout intérêt de ménager (*a*). Le Sénat poussa son attention scrupuleuse à cet égard jusqu'à rappeller le Marquis Géorges-Spinola Envoyé de la République en France, sur ce qu'il apprit qu'il étoit allié aux Impériale & dans la crainte que sa personne ne fut pas agréable au Roi; ainsi Spinola fut enveloppé dans l'espece de proscription politique de cette famille. Il eut été à souhaiter pour les Génois, que ne prenant conseil que de leur prudence & de leur foiblesse ils eussent toujours persisté dans les mêmes sentimens à l'égard de ce Monarque altier; ils ne lui auroient pas donné l'occasion de les traiter avec tant de rigueur, & tranchons le mot de barbarie, lors du fameux bombardement de leur ville en 1684; époque déplorable dans les Annales de Gênes, ainsi qu'on le verra à la fin de la présente Section.

1664. 1666. Les Génois concluent un Traité de Commerce avec la Porte.

Cette République croyant entrevoir une nouvelle branche de commerce lucrative pour ses sujets du côté de la Turquie, vint à bout après beaucoup de peines & de longues négociations de conclure un traité de commerce & d'alliance avec la Porte, par le moyen du Marquis Durazzo son Ambassadeur auprès d'elle; malgré tous les obstacles que celui de France voulut apporter à la conclusion de ce Traité; prétendant qu'il étoit nuisible au négoce & aux intérêts des sujets de cette couronne. Gènes réussit suivant ses désirs, mais elle ne retira aucun fruit de cette négociation, que l'honneur frivole & dis-

(a) Anecd. Gén. & Corses ann. 1663. p. 220—222.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

pendieux d'envoyer, comme les autres Puissances un Résident à Constantinople, & des Consuls dans les Echelles du Levant. D'ailleurs elle lui coûta, ainsi qu'à tous ceux qui furent chargés de ses intérêts dans cette occasion des sommes considérables, (*) & elle ne fut d'aucune utilité au commerce de ses sujets, de sorte que voyant que son traité avec la porte étoit ruineux pour eux & pour elle, elle prit le parti d'y renoncer totalement quelques années après (en 1675).

Elle y renonce quelque tems après.

1667.

Démêlés du Sénat avec l'Archevêque & l'Inquisiteur.

Nous croyons les démêlés que le Sénat eut avec l'Archevêque & l'Inquisiteur de Gênes (au sujet d'une prétendue sainte, Marie Thérese Ronconi, dont ils ne voulurent pas souffrir qu'il vérifiat les miracles attestés par eux) indignes d'être rapportés dans cette Histoire. Il seroit à souhaiter pour l'honneur de l'humanité & de la raison que l'inquisition n'eût jamais eu plus de pouvoir ni d'ascendant ailleurs qu'à Gênes. Nous nous contenterons de dire, que le Sénat Génois ferme dans le maintien de ses droits, eût bientôt appaisé ces différends en bannissant de Gênes le turbulent Inquisiteur qui n'y rentra qu'à la considération du Pape & du Cardinal Rospigliosi son Ministre qui accommoda cette affaire à la satisfaction du Sénat. Le Dominicain qui avoit voulu susciter des troubles dans l'intérieur de Gênes, d'autant plus dangereux que la Religion en étoit le prétexte fut transféré peu de tems après au siége de l'Inquisition de Boulogne.

166[illegible]

Dommages considérables causés par des tempêtes.

Plusieurs tempêtes & ouragans furieux qui s'éleverent sur les côtes de Gênes pendant le cours de ces dernieres années firent périr quantité de bâtimens dans son port & aux environs & causèrent le plus grand dérangement dans les affaires des Négocians Génois, qui y firent des pertes considérables, sur-tout pendant les années 1667 & 1668. Mais la plus terrible de ces tempêtes fut en 1664, où les eaux de la mer s'éleverent jusqu'à la hauteur du vieux môle, & ne se retirerent, dit-on, qu'à l'aspect des cendres de S. Jean-Baptiste qui furent apportées sur le rivage; moyen employé ordinairement à Gênes en pareil cas & toujours infaillible si l'on en croit les Historiens. Ce miracle se renouvella encore une fois dans cette occasion: l'effet de la présence de ces cendres respectables fut prompt; aussitôt, disent-ils, l'orage s'appaisa, la tempête se calma & la mer obéissante devint tout à coup tranquille; chose sans doute très-belle à croire & plus encore à voir (†).

1670.

1672.

Conjuration de la Tour.

A l'exception de quelques démêlés que Gênes avoit eu soit avec l'Espagne, soit avec les brigands d'Afrique, ou avec l'Inquisiteur (dont on vient de parler) cette République avoit joui jusqu'alors d'une tranquillité assez constante au dedans & au dehors, lorsqu'une nouvelle conspiration éclata contre elle au moment où elle s'y attendoit le moins, & où elle étoit dans la plus profonde

(*) Ses Ministres ou Résidens à Constantinople se ruinoient presque toujours dans ce poste peu envié: l'un d'entre eux nommé Julin[illegible]ani, Successeur du Comte de [illegible] que s'y tua en 1675 de désespoir ou de chagrin de ne pouvoir faire honneur à ses affaires. Voyez Anecd. Gén. & Corses ann. 1675. p. 234—[illegible]. Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XIV. p. 175—179. Liv. XVI. p. 361 & suiv.

(†) On en fit autant lors d'une pareille tempête en 17[illegible] avec le même succès: preuve évidente, n'en déplaise aux incrédules, qu'il se fait encore des miracles dans ce siécle maudit, témoin l'Auteur Philosophe des Voyages d'un François en Italie Tom. VIII. art. Gênes, p. 466.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1625.

Portrait de ce Conspirateur.

sécurité, fruit d'une longue paix & d'une prospérité soutenue. Celui qui trama cette nouvelle conjuration, n'avoit pas à la vérité autant de talens, d'adresse, de politique, de vertus dangereuses & de moyens qu'en avoit eu le malheureux Comte de Fiesque, & même l'infortuné Vachero; mais il avoit plus de noirceur & & de méchanceté; il entroit plus d'atrocité dans ses complots, ou pour mieux dire, il n'avoit que la scélérateflè, & une haine aveugle & implacable contre sa patrie, capable de le porter aux plus grands excès & qui pouvoit seule rendre ses projets redoutables. C'étoit un scélérat déterminé, qui n'étoit guidé que par cette haine aveugle & qui n'avoit pour but que de s'enrichir que d'assouvir, non son ambition (car il étoit incapable d'en avoir) mais l'insatiable cupidité dont il étoit dévoré, source de tant de crimes chez ses semblables. Pétri de défauts de mauvaises qualités adonné à toutes sortes de vices grossiers, perdu de dettes, de débauches & de crimes, sans aucune vertu qui balançât ou récompensât ses vices à moins que l'on regarde pour telles l'impudence & l'audace qu'il possédoit dans un suprême degré: un tel homme n'étoit pas propre à se faire bien des partisans & n'étoit pas bien redoutable par lui-même pour la Patrie qui avoit honte de l'avouer pour citoyen; mais la malignité que sa rage envenimée eut de faire entrer dans ses desseins une puissance étrangere, un voisin dangereux & ennemi irréconciliable de Gênes, fut seule ce qui rendit formidable aux yeux de ses concitoyens une conspiration dont ils méprisoient souverainement l'auteur, & qui les mit cependant en danger éminent de perdre leur liberté. Le plus grand inconvénient qui resulta pour eux de cette conspiration, d'ailleurs aussi mal tissue que mal conduite, absurde en tous ses points, fut qu'elle attira à la République une guerre onéreuse avec une puissance voisine avec qui elle avoit bien eu de la peine à terminer précédemment ses différends. Ce détestable citoyen lui fit tout le mal qu'il put. C'étoit un Catilina, mais sans toutes les grandes qualités que possédoit d'ailleurs ce Romain factieux, sans toutes les ressources qu'il avoit dans son esprit & dans son cœur (*).

Raphaël de la Torré, fils d'un fameux jurisconsulte du même nom mort en 1667, fut ce fléau de sa patrie, ce boute-feu qui alluma le feu d'une nouvelle guerre avec la Savoye & qui voulut réduire Gênes en cendres. Peu soigneux de suivre les traces de son vertueux pere, il prit des routes toutes opposées, & ne chercha qu'à s'immortaliser par ses crimes; il avoit été quelque tems Page du Grand Duc de Toscane. Il n'avoit que vingt-cinq ans quand il forma l'odieux projet que nous allons décrire, & il avoit déja couru une partie de l'Italie, ou son inconstance l'avoit promené sans qu'il eut pu trouver à se fixer, quand cette même inconstance le ramena à Gênes pour le malheur de sa patrie. Il y eut bientôt dépensé tout son bien en profusions & en débauches; & quand il n'eut plus de quoi satisfaire ses penchants, il eut recours, pour subvenir à ses folles dépenses aux plus honteux moyens, comme au vol & au brigandage qu'il mit plusieurs fois en œuvre à l'aide des compagnons de l'infame train de

(*) Le Duc de Savoye qui employoit ce traître en le méprisant, ayant appris que Gênes avoit mis sa tête au prix de vingt mille écus, dit hautement dans sa cour, qu'il n'en donneroit pas autant, qu'il ne l'estimoit pas si haut. *Anecd. Gén. & Corses ann.* 1672. *p.* 230.

SECT. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

vie qu'il menoit. S'étant embarqué avec eux sur un brigantin, ils s'emparerent à la hauteur de Porto-Fino sur la côte orientale, à cinq ou six mille de Gênes, d'une felouque chargée de riches marchandises, & d'une somme d'argent considérable, que des négocians Génois & autres envoyoient à Livourne. Malgré les précautions que la Torré & les complices de ses brigandages avoient prises de se masquer pour n'être pas reconnus, ils le furent & sur les plaintes des intéressés, sur l'information qui fut faite, le crime fut avéré & les coupables furent condamnés à être pendus avec confiscation de leurs biens; sentence qui fut exécutée par contumace (*a*).

Il est proscrit à Gênes & obligé de s'expatrier pour ses crimes.

La Torré en apprit la nouvelle en Languedoc où il avoit eu la précaution de se retirer d'abord après son coup. Résolu de se venger de ceux qui avoient justement flétri sa réputation par cet arrêt diffamatoire & de rendre en même tems sa vengeance funeste à sa patrie dont il se voyoit pour jamais banni, cet avanturier passa à Final & tourna d'abord ses vues & ses pas vers la cour de Turin où il avoit un puissant protecteur dans la personne de Charles de Simiane, Marquis de Livourne, qui l'avoit connu à Gênes. La Torré se rendit d'abord à Turin & mit pied à terre avec sa femme dans l'hôtel de ce seigneur qui lui fit le meilleur accueil & lui fit bientôt avoir par son crédit une compagnie de cuirassiers. Fier de ce nouveau poste, la Torré se voyant dans le chemin de la faveur, crut devoir mettre d'abord la main à l'œuvre pour exécuter le grand projet qu'il avoit formé pour la ruine de Gênes; ne doutant point qu'il ne réussit à y faire entrer le Duc de Savoye dont la haine héréditaire pour la République étoit assez connue; & à réveiller les anciens différends, qui avoient régné long-tems entre son pere, son ayeul & elle. La Torré voulu profiter de son établissement à la Cour de Turin pour renouveller les prétentions & ranimer le ressentiment de cette Cour contre les Génois. Elle venoit encore d'avoir quelques difficultés avec eux en 1670 entre les sujets de leurs frontieres respectives : différends qui avoient été appaisés dès leur naissance par la médiation de l'Abbé Servien Ministre de France auprès du Duc (*b*). La Torré s'ouvrit sur ses projets à son protecteur, en les couvrant de l'apparence du zele le plus ardent pour le service du Duc, & le pria de lui obtenir une audience de ce Prince pour lui communiquer des desseins si favorables à ses intérêts, ne parlant pas moins que de le rendre maitre de Gênes. Soit que le Marquis ne vît dès ce moment dans son protégé qu'un avanturier très-dangereux, ou que par un motif de jalousie assez ordinaire à un courtisan, il craignit de faire parler la Torré à son maitre & d'être peut-être un jour supplanté par lui; Il ne s'empressa pas beaucoup de lui procurer l'audience qu'il désiroit: au contraire même il fit tout ce qu'il put pour le dissuader de la demander; mais voyant qu'il persistoit dans sa résolution, il lui demanda du tems pour y réfléchir, & l'exhorta à bien considérer lui-même ce qu'il vouloit entreprendre & proposer; mais la précaution étoit inutile, tout étoit décidé dans l'esprit du téméraire la Torré qui n'examinoit jamais rien, & qui ne consentit qu'avec bien du regret au délai que le Marquis de Livour-

Il se réfugie à Turin & y trouve de l'emploi.

Projets de vengeance de la Torré contre sa Patrie.

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1672. (*b*) Hist. de Gênes par le Chev. de M.. p. 223—224. Hist. des Révol. de Gênes. Tom. III. Liv. XV. p. 187 & suiv. Tom. II. Liv. VI. p. 268—269.

SECT. XI. *Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.*

ne lui demanda. Celui-ci en profita pour consulter à ce sujet le Marquis de Pianezze son pere, vieillard respectable par ses lumieres & par son expérience, qui avoit été long-tems à la tête des affaires du Duc en qualité de premier Ministre & qui s'étoit retiré dans un couvent pour y couler ses derniers jours en paix. Chose malheureusement bien rare & bien étonnante dans un Ministre, le Marquis de Pianezze joignoit à toute la capacité d'un des plus habiles politiques de son siecle, tous les sentimens d'un parfait honnête homme. Il trouva l'entreprise de la Torré aussi absurde qu'injuste & criminelle, totalement contraire à la gloire & aux vrais intérêts de son maître; enfin il dit à son fils tout ce qu'il put pour le détourner de favoriser un si coupable dessein. Il lui fit sentir que c'étoit un coup de désespoir de la part d'un homme qui n'avoit rien à perdre, & qui vouloit tout risquer dans l'espérance de périr ou de tout gagner; que c'étoit un scélérat, un malheureux proscrit, sans ressources, sans crédit, absolument incapable de remplir tout ce qu'il promettoit; enfin un homme qui faisoit naufrage & qui vouloit entraîner d'autres dans le précipice avec lui. Ces sages réflexions firent impression sur l'esprit du Marquis de Livourne, qui se retira convaincu de la vérité des raisons de son pere, & refusa d'abord nettement à la Torré de lui procurer l'audience qu'il demandoit. Cependant les sollicitations réitérées de cet homme impudent, plein de son systême & qui paroissoit décidé à se satisfaire à quelque prix que ce fut; & plus encore, ce qui montre le caractére fonciérement lâche & bas des courtisans, la crainte qu'à son refus la Torré ne s'adressâ à quelqu'autre qui lui procurât les moyens de voir le Duc, & que ce Prince n'apprît alors par lui & ne trouvât mauvais le refus qu'il avoit fait de le lui présenter, déterminerent enfin le Marquis à solliciter lui-même cette audience si désirée pour un homme qu'il méprisoit intérieurement, & à trahir par politique les intérêts de son maître & le sentiment intime de son cœur & de la vérité. La Torré vit le Duc : il détailla amplement à ce Prince son projet, le plan de son entreprise & tous les moyens qu'il disoit avoir pour réussir; il lui parla avec son impudence ordinaire & d'un ton à lui persuader qu'il étoit capable de faire tout ce qu'il disoit. Ce ton de confiance gagna le Duc; qui ne connoissoit pas le génie & les mœurs de cet avanturier. Il faut peu de chose pour gagner ou séduire les Princes, qui la plupart du tems les plus foibles, les plus ignorants & les plus crédules de tous les hommes, se laissent prendre & conduire aveuglément par les plus sots & les plus méchants. Ce Prince goûta & adopta avec empressement les projets de ce vil conspirateur, & résolut de s'en servir comme d'un instrument utile pour remplir les vues qu'il avoit depuis long-tems sur Gênes. Il lui crut des talens : il le regarda dès lors comme un personnage important, comme un homme qui lui étoit essentiellement nécessaire & qui pouvoit lui rendre les plus grands services, ainsi qu'à son Etat. Depuis ce moment on eut ordre de traiter la Torré avec les plus grands égards & on lui assura le traitement le plus avantageux. Fêté, régalé, caressé par le Duc, ainsi que par son protecteur qui ne ménagea rien pour faire sa Cour à son Prince aux dépens de ses sentimens & lui procura quantité d'entrevues secrettes avec lui dans la maison d'un de ses serviteurs où il le logea; le nouveau favori de la fortune, à qui tout rioit, reprit son train de vie accoutumé, recommença ses dissolutions & dissipations ordinaires & se noya dans un torrent de plaisirs &

Il communique ses desseins au Duc qui les approuve & s'empresse de les adopter.

de délices crapuleuses aux dépens d'un Prince crédule, & de sa Cour vil ramas d'esclaves rampants, de lâches adulateurs, toujours portés à flatter bassement les goûts & les penchants du maître, à encenser l'idole régnante, à se tourner humblement vers l'orient de la faveur.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

Cependant l'ame noire de la Torré n'étoit pas satisfaite il bruloit de se venger (passion dévorante qui ne laisse aucun repos à celui qui en est possédé) & de mettre ses complots à exécution: chaque jour il pressoit vivement le Duc de Commencer à agir & de se déclarer contre les Génois. Ce Prince qui n'aspiroit pas moins à se voir maître de Gênes, ainsi que cet avanturier & sa trop crédule ambition l'en flattoient, résolut de débuter par faire une tentative sur Savone, dessein qui lui avoit été inspiré par le Marquis Ville Officier d'une grande expérience. Cependant avant d'entreprendre cette guerre, le Duc parut bien aise de prendre (pour la forme; car les Princes ont déja leurs projets dans leurs têtes ou dans celles de leurs conseillers dont ils ne se départent jamais) l'avis de ses favoris, de ceux de ses courtisans qui lui étoient le plus attachés & qui flattoient toujours ses passions: il voulut aussi savoir celui du Marquis de Pianezze en qui il avoit beaucoup de confiance & pour qui il ne pouvoit s'empêcher de conserver toujours beaucoup d'estime & de vénération, quoique ce sage vieillard fît toujours profession de lui dire la vérité, de lui parler en langage austere & de heurter de front ses idées, dès qu'elles avoient la moindre ombre d'injustice. Ce serviteur fidelle ne se démentit point dans cette occasion. Il remit au Prince un mémoire détaillé, dans lequel il lui faisoit voir & sentir clairement toute l'injustice qu'il y avoit à entreprendre une guerre aussi onéreuse contre les Génois, dont il n'avoit aucun sujet de se plaindre; & cela sur la foi d'un homme tel que la Torré, proscrit & banni de sa patrie pour ses crimes. Ce mémoire toucha le Duc, mais il ne convainquit pas; il ne flattoit pas ses desirs. Trucchi, trésorier de son éparque, l'un de ses favoris & flatteurs à gages, & sur-tout le président Blancardi (décapité depuis) & quantité d'autres lâches courtisans, ennemis & jaloux du vertueux Marquis de Pianezze, vinrent bientot à bout de détruire les légéres impressions que son mémoire avoit faites sur l'esprit du Duc & ils persuaderent à ce Prince qu'il n'y avoit rien que de juste, de sage & de légitime dans son entreprise; il les crut avec plaisir & elle fut résolue. Le Marquis de Pianezze rentra dans sa retraite. Le Marquis son fils fut nommé par le Duc pour être un des généraux de cette guerre, & fut obligé d'obéir en sujet, ou pour mieux dire en courtisan soumis, quoiqu'en méprisant intérieurement la Torré & ses projets.

Le Duc consulte ses Ministres, & se fortifie dans sa résolution d'envahir l'état de Gênes.

Pendant que le Duc méditoit une entreprise sur Savone. La Torré en méditoit une autre sur Gênes. Il se proposoit de se mettre lui-même à la tête d'une troupe de bandits & de scélérats, levée dans les pays voisins, de se joindre à ceux des environs de Gênes, de descendre avec eux dans la Vallée de Bisagno, d'approcher de Gênes, la nuit avant la fête de St. Jean Baptiste, jour solemnel dans cette ville, où l'on se flatte d'y posséder ses cendres & dont il est le patron; dans le dessein de profiter de la joie du peuple, du trouble & de la confusion inséparables d'un pareil jour, pour entrer dans la ville par les endroits les moins gardés. Il se proposoit ensuite d'enfoncer les prisons, d'armer les prisonniers, d'exciter un soulevement, d'égorger ses ennemis parmi

Desseins du Duc & de la Torre sur Savone & Gênes.

Sect. X. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

lesquels il comptoit la noblesse, le Senat & tous les gens de bien, de mettre le feu aux magasins & aux maisons pour jeter l'épouvante dans la ville, de s'emparer des principaux postes à l'aide du trouble & de la consternation universelle & de se baigner à loisir dans le sang & le carnage. Mais ce qui flattoit le plus son imagination; il repaissoit sa cupidité de l'espoir de se rendre facilement maitre de la maison de St. Géorges, de s'emparer de ses trésors, & de désaltérer à son aise la soif qu'il avoit de toutes ces richesses; le principal motif de son entreprise après sa vengeance. Plein de ces exécrables projets cet avanturier s'étudioit sans cesse à se perfectionner dans le talent de conduire avec art une conspiration par la lecture de toutes les fameuses entreprises de cette nature, dont l'Histoire nous a conservé l'odieux souvenir. Sur-tout il lisoit & relisoit sans cesse celle du Comte de Fiesque écrite par Mascardi, dont il n'avoit pas à beaucoup près les talens ni les grandes qualités; & dont il ne considéroit pas la fin funeste; aveuglé comme il l'étoit par la cupidité & l'esprit de vengeance; ces passions violentes donnoient de l'énergie à l'ame basse & lâche de ce conspirateur méprisable, mais quand la vengeance n'est qu'une fureur aveugle & mal dirigée elle n'est pas dangereuse. Comme un autre Catilina la Torré avoit dressé une liste de tous ceux dont il avoit proscrit la tête; & sa haine s'immoloit déja d'avance ses victimes en idée. Heureusement pour les Génois ce n'étoit qu'un projet téméraire mal conçu & peu susceptible d'être exécuté aussi facilement que la Torré le faisoit accroire au Duc de Savoye & s'en flattoit lui-même.

Bien loin qu'il eut dans Gènes autant d'intelligences & de partisans propres à le seconder, qu'il avoit eu l'effronterie de s'en vanter, il n'en avoit guere, ou pour mieux dire point du tout. En effet quels amis pouvoit avoir dans sa patrie un banni convaincu de crimes atroces? les ressorts de sa conspiration étoient petits, foibles & dignes de celui qui les faisoit jouer; aussi tous les efforts de sa rage n'eussent-ils été de toutes façons que méprisables aux yeux de ses concitoyens sans l'appui redoutable que le Duc de Savoye lui prêtoit. La Torré aussi imprudent qu'hardi, sentit qu'il lui falloit nécessairement un agent à Gênes, un autre lui-même, qui pût l'y représenter, l'y seconder, & lui procurer les ressources qui lui manquoient, il crut trouver dans un certain Vico, homme de basse naissance & fort intrigant, l'homme dont il avoit besoin.

La Torré s'adresse à Vico qui le trahit.

Il s'adressa à lui, & l'instruisit de tous ses projets, sur lesquels il entra avec lui dans le plus grand détail. Vico feignit d'y accéder. Mais ne balançant point entre le péril certain qu'il couroit en servant la Torré, & la récompense infaillible à laquelle il devoit s'attendre en le trahissant, il s'empressa d'aller tout révéler à un Sénateur, qui en fit part au Sénat.

Sa conspiration est découverte.

On accorda au délateur une pension considérable, & l'on songea aux moyens de prevenir le péril dont on étoit ménacé par les complots de la Torré, & sur-tout par ses liaisons avec le Duc de Savoye. On commença par faire le procès à ce coupable citoyen. Les inquisiteurs d'État s'emparerent de cette affaire. Ils confirmerent la sentence de mort & de confiscation de biens déja portée précédemment contre lui en-qualité de voleur & de Pirate public & le condamnerent de nouveau comme traitre à la patrie & coupable de haute trahison. Ses enfans furent bannis, ses parens exclus des conseils & l'on mit sa tête à prix pour vingt mille écus, somme exorbitante eû égard à l'homme dont il s'agissoit,

On lui fait son procès à Gênes ainsi qu'à ses complices: on met sa tête à prix.

ſoit, au dire même du Duc de Savoye, ainſi que nous l'avons remarqué plus haut dans une note. En outre lorſqu'on apprit peu de tems après l'éruption des troupes Piémontoiſes ſur les terres de la République, on fit des pourſuites plus vives, de nouvelles informations contre les parens de ce conſpirateur; & ſon Oncle Paſcal de la Torré, fut empriſonné & décapité. Mais au lieu de ſonger dès l'inſtant de cette découverte à ſe mettre en état de réſiſter aux armes du Duc, afin de ne pas être pris au dépourvu les Génois demeurerent tranquilles & dans la plus grande ſécurité, ſe flattant que, comme ſes deſſeins étoient connus & l'entrepriſe entiérement découverte, ce Prince y renonceroit & perdroit l'eſpérance de réuſſir. Ils ſe trompoient cet événement augmenta encore l'ardeur du Duc; D'ailleurs tout avoit été concerté & diſpoſé de façon avant que les trames de la Torré avoient été découvertes, que ce Prince crut qu'il étoit de ſon honneur de ne pas reculer. Ainſi ce contre-tems ne dérangea rien à ſon plan; ſinon qu'au lieu d'entrer par ſurpriſe ſur le territoire de Gênes, il réſolut d'y entrer ouvertement en ennemi déclaré & de commencer la guerre par le ſiége de Savone ainſi qu'il l'avoit projeté. Il y a plus même: l'Armée Piémontoiſe étoit déja ſur les terres de Gênes, quand le Sénat fut inſtruit par Vico de toutes les circonſtances du projet de la Torré, de ſorte que le Duc étoit réellement trop avancé pour pouvoir retrogarder, s'il y a de la honte à renoncer à une entrepriſe injuſte.

Les Génois furent la dupe de leur imprudente ſécurité. Les troupes du Duc commandées *ad interim* par le Marquis de Livourne, arriverent ſur leurs frontieres le 25 de Juin (1672) & prirent la route de Savone. Cette nouvelle cauſa les plus vives alarmes à Gênes, que la valeur reconnue de Jean Spinola, Gouverneur de Savone, fut ſeule capable de raſſurer: on fit à la hâte toutes les diſpoſitions néceſſaires pour prévenir le danger dont on étoit ménacé; on donna des ordres de tous côtés pour faire des levées; on équipa des vaiſſeaux on renforça les garniſons des places frontieres; on arma les payſans des vallées voiſines. En peu de tems le Sénat eût raſſemblé un fond de plus de trois millions de génouines, par l'empreſſement avec lequel quantité de riches citoyens envoyerent de l'argent & leur vaiſſelle au tréſor public; la contagion de ce zele patriotique ayant paſſé juſqu'aux Dames qui ſe défirent de tout ce qu'elles avoient de plus précieux, ſans doute après leur patrie, de leurs bijoux; ſacrifice conſidérable & bien couteux pour des femmes, mais non pour les citoyennes de Gênes.

Les troupes du Duc entrent ſur les terres de Gênes.

Les Génois arment à force, & prennent des meſures [illegible] pour leur défenſe.

Cependant les troupes Piémontoiſes étoient entrées précédemment ſur ſon territoire: elles s'y étoient avancées ſans aucun obſtacle; & dans le premier moment de la conſternation que leur préſence imprévue y avoit jetée & ſpécialement à Savone, dont les habitans ſe croyoient trahis, avoient perdu courage & toute faculté de ſe défendre, le Marquis auroit pû s'emparer aſſez aiſément de cette ville & marcher promptement vers la capitale en profitant de cette même conſternation générale ſi favorable à ſes deſſeins, ſi ce Général apprenant à Altare ville de Montferrat Mantouan ſituée à trois lieues de Savone que l'on étoit prévenu de ſes deſſeins par la découverte du complot de la Torré, n'eût cru l'entrepriſe échouée, & plus prudent de s'arrêter quelques jours audit Altare, pour voir tranquillement ce qui ſe paſſeroit chez les Génois.

La lenteur du Marquis de Livourne, ſauve les Génois.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1635.

Cette lenteur imprudente fut en quelque façon leur falut & la caufe du peu de fuccès du Marquis. Pendant ce tems-là les Genois eurent le loifir de faire les préparatifs néceffaires pour leur defenfe, & de prendre toutes les mefures qu'on vient de voir plus haut; les habitans de Savone reçurent des fecours confidérables d'hommes, de munitions & de vivres, qu'on leur envoya de Gênes.

Le Marquis Catalan Alfieri prend le Commandement de l'Armée Piémontoife.

Dans cet intervalle le Marquis Catalan Alfieri, Général en Chef des troupes Piémontoifes, qui avoit été retenu jufqu'alors à Turin par une maladie en partit pour rejoindre l'Armée. Le Duc voyant qu'il n'étoit plus poffible de s'emparer de Savone par furprife lui avoit ordonné d'ouvrir la Campagne par le fiége de Piévé (*a*). Ce Général fe rendit au camp devant cette place où le Marquis de Livourne lui remit le commandement de l'Armée. Piévé ouvrit fes portes aux Piémontois à la premiere fommation. Ainfi la guerre fut déclarée ouvertement entre les deux états. Quoique les Génois fuffent préparés au coup qui les menaçoit, ils feignirent d'être fort furpris de la conduite du Duc de Savoye à leur égard, & firent retentir toutes les cours de l'Europe de leurs plaintes. Dans l'ordre des chofes & de la juftice la plus commune ce Prince auroit dû, avant que de leur déclarer la guerre faire précéder fes armes par un manifefte authentique, ou leur faire connoître ainfi qu'à toute l'Europe, fes juftes fujets de plainte, leur expofer fes griefs & leur demander une fatisfaction proportionelle: c'eft du moins ainfi qu'en ufent en pareil cas tous les Etats bien policés qui font encore plus fcrupuleux de fauver les apparences & d'obferver les bienféances que la juftice elle-même. Mais comme c'étoit ici une entreprife d'une toute autre nature, où l'on s'éloignoit abfolument des voyes ordinaires; le Duc fit tout le contraire, il commença par faire une irruption fur le territoire de Gênes pour s'emparer d'une de fes places; & après il fit publier un manifefte pour légitimer cette invafion. On n'entrera point ici dans le détail de ce qu'il contenoit. On fait ce que c'eft qu'un manifefte & perfonne n'en eft la dupe aujourd'hui; c'eft affez ordinairement un amas de raifons frivoles, platrées & coufues enfemble tant bien que mal; de prétextes fpécieux deftinés à juftifier une chofe notoirement injufte; à couvrir, à voiler le véritable but d'une conduite, d'une entreprife que l'on reconnoit intérieurement foi-même plus qu'illégitime; & fouvent par un aveu tacite arraché par la vérité, plus l'entreprife eft inique & plus le manifefte eft rempli de motifs apparens & facrés. Tel étoit à peu près celui que le Duc de Savoye fit répandre & envoya au Sénat. Le principal pivot fur lequel il rouloit prefque tout entier, étoit que cette invafion étoit faite pour venger les infultes que ceux de Rezzo, & de Cofcio fujets de la République avoient faites aux habitans de Cenoa & Rochefort, Villes appartenantes au Duc, pour défendre ces derniers contre leurs vexations, & pour leur faire obtenir raifon des dommages que les premiers leur avoient caufés. Le manifefte ajoutoit, qu'au refte le Duc étoit prêt à retirer fes troupes, dès que la République confentiroit à lui donner fatisfaction des outrages faits à fes fujets, ou au moins à remettre la décifion de ce différend au jugement des Docteurs du collége de Boulogne,

Prife de Piévé par les Piémontois.

Le Duc fait publier un Manifefte.

(a) Introd. à l'Hift. Univerf. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 479.

auquel ce Prince vouloit bien s'en rapporter (a). Il est aisé de s'appercevoir que ce motif n'étoit pas trop solide, & qu'el étoit le véritable mobile de ce Prince. Les Génois s'en apperçurent sans peine & au lieu de s'amuser d'abord à répondre à son manifeste, le Sénat résolut avant toutes choses de prendre les armes & de lui opposer la plus vigoureuse résistance.

Sect. XI. *Histoire de* Gênes *depuis* 1631 *jusqu'en* 1685.

Il répondit cependant avec beaucoup de fermeté; avant que d'examiner ses raisons, il sera nécessaire, pour l'intelligence des deux manifestes de faire voir en passant sur quoi les plaintes du Duc étoient fondées, & de rapporter quelques petits événemens trop peu importans pour trouver place ici, si ce Prince ne les avoit jugés dignes de servir de prétexte à la guerre qu'il vouloit absolument avoir avec Gènes. Les pretentions ou allégations même les plus injustes où les plus absurdes ont toujours un certain fondement qu'il est essentiel & souvent suffisant de faire connoitre pour en démontrer l'illégitimité; elles ne sont propres à surprendre que la crédulité de ceux qui sont mal instruits ou qui adoptent aveuglément tout ce qui est imprimé par l'ordre d'une Cour & tout ce qui est public d'un ton imposant. Il y avoit eu en 1670 quelques contestations entre les sujets respectifs des deux états, ci dessus nommés; ainsi que quelques différens au sujet de leurs limites; mais l'on à déja rapporté plus haut que ces différends avoient été d'abord appaisés par l'entremise de l'Abbé Servien Ministre de France; ainsi l'on voit que ce léger sujet de plainte qui ne subsistoit plus, ne fournissoit point d'ailleurs matiere à une guerre. C'est cependant ce motif que le Duc de Savoye avoit saisi avec empressement, & sur lequel il insistoit fortement pour appuyer ses projets & pour déclarer la guerre aux Génois. Ceux-ci répondirent tout ce qu'on vient d'alléguer en leur faveur & tout ce qu'on peut imaginer de raisonnable en pareil cas (b). De plus ils ajoutoient qu'ils étoient prêts de remettre la décision de leurs différends au jugement d'un Prince neutre & désintéressé, pourvu que le Duc de Savoye commençât par retirer ses troupes de dessus leur territoire. Ce Prince repliqua encore par un nouveau Manifeste qu'il fit répandre par D. Gabriel de Savoye Général de ses troupes, où après avoir combattu la réponse des Génois & avoir mis ses prétendus griefs dans le plus grand jour, il persistoit toujours dans ses précédentes offres de mettre bas les armes, & de s'en rapporter à la décision des Docteurs de Bologne; mais toutefois à condition que préalablement (condition qui étoit déja un obstacle assez notoire à ce que ce Prince proposoit lui-même pour le bien de la paix) les Génois lui donneroient la satisfaction qu'il demandoit, & repareroient les dommages faits par eux à ses sujets. Les Genois nioient de leur en avoir fait aucuns & d'être par conséquent dans le cas de les dédommager. Ainsi toutes ces réponses & repliques respectives n'avancant rien, & ne faisant tout au plus qu'envenimer encore la querelle, ils résolurent de n'en plus faire aucune, & de ne plus répondre au Duc que les armes à la main. C'est pourquoi nous laisserons de côté tous ces combats de plume inutiles pour en venir à d'autres plus funestes pour le genre-humain: plût à Dieu, pour son bonheur, qu'il ne connût que

Réponse des Genois.

Nouveau Manifeste du Duc.

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XV. p. 215 & suiv.

(b) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. VI. p. 250—253.

Sect. XI. Hiſtoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

les premiers ! mais malheureuſement ils ſont toujours les triſtes précurſeurs des fureurs des Princes, & le ſang coule bientôt en abondance.

Cependant l'incendie allumé par la Torré étendoit de plus en plus ſes ravages, & ſon ame noire ſe ſatisfaiſoit d'avance en contemplant d'un œil tranquille dans le lointain les malheurs de ſa patrie, qui alloient être ſon ouvrage: Les Piémontois ſe fortifioient dans l'état de Gènes & dans Piévé: le Duc y fit paſſer un nouveau renfort de troupes ſous les ordres de D. Gabriel de Savoye. D'un autre côté les Génois ayant banni toute terreur, ne ſongeoient qu'à ſe bien défendre & préparoient bien de l'ouvrage à celui qui méditoit de les aſſervir. Ils ſortoient preſque toujours vainqueurs de tous les petits combats qu'ils avoient à ſoutenir contre leurs ennemis, dont l'Armée s'affoibliſſoit de plus en plus, tant par la fréquente déſertion occaſionnée par le défaut d'argent & de vivres, que par les pertes qu'elle faiſoit journellement en différentes rencontres avec les troupes de Gènes; détail peu important & dans lequel nous n'entrerons point.

Progrès de cette guerre: pertes ſucceſſives des Piémontois.

Tout ces petits revers ne rebuterent point le Duc, qui toujours plein de ſon idée, (*) s'empreſſa de remédier à l'affoibliſſement de ſon Armée en la renforçant de dix mille hommes d'Infanterie & de mille chevaux, tant pour réparer les pertes qu'elle avoit ſouffertes, que pour la mettre en état d'agir contre les Génois. Il leur avoit donné par ſon dernier manifeſte un terme pour y repliquer ou pour le ſatisfaire ſur ſes griefs; & il attendoit avec impatience que ce terme fut expiré pour recommencer les hoſtilités. Auſſi d'abord après ſon expiration que les Génois virent tranquillement venir ſans plus daigner répondre aux allégations de leur ennemi, le Général Piémontois eut ordre de reprendre les opérations de la guerre ou plutôt de la repouſſer avec la derniere vigueur; car les hoſtilités n'avoient point ceſſé juſqu'alors de part & d'autre.

Le Duc renforce ſon armée.

L'Armée Piémontoiſe fut partagée en deux corps pour accélerer les progrès de cette campagne & accabler plus ſûrement les Génois en les attaquant par pluſieurs endroits à la fois. Ils n'avoient point d'Armée ſur pied, mais de bonnes forteresſes & de nombreuſes garniſons en état de ſe bien défendre, & quelques troupes légeres, compoſées particuliérement de Corſes qui battoient la campagne & harceloient les Piémontois dans leur marche: ſyſtème prudent & peu ruineux ſi ce n'eſt pour leurs ennemis. L'une des diviſions de leur Armée, marcha ſous les ordres du Marquis Catalan vers Zuccarello, le commandement de l'autre fut donné à D. Gabriel de Savoye qui s'avança vers Oneille, pour couvrir cette place menacée par les Génois. Moins heureux ou moins habile, que ſon collegue, il fit la guerre avec bien moins de ſuccès. Tandis que le Marquis remportoit pluſieurs avantages & s'emparoit de pluſieurs places fortes, comme Rezzo qu'il fit démolir, Roccabarbena Caſtel-Vecchio & Zuccarello qu'il prit après une longue réſiſtance de la part des aſſiégés, D. Gabriel fut repouſſé de preſque tous les côtés, ſouvent attaqué & battu par les Génois; il tomba dans pluſieurs embuſcades & ſe vit pluſieurs fois ſur le point de tomber entre leurs mains. Mais le Marquis n'eut bientôt rien à lui reprocher à cet égard; ſes ſuccès furent de courte durée;

Diverſes expéditions des Piémontois: ſuccès alternatifs dans cette guerre.

(*) C'eſt bien ici le cas de citer ce beau vers d'Horace:
Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.

autant que cette campagne avoit commencé heureusement pour lui autant la fin en fut triste & malheureuse. Les deux Généraux étoient convenus de faire la réunion de leurs troupes auprès d'Albenga; en conséquence le Marquis Catalan en prit la route. D. Gabriel lui donna avis que venant de sortir avec beaucoup de peine d'une position désavantageuse, (il s'étoit laissé enfermer dans Tetrico) il tiroit vers Oneille avec son corps; & qu'il étoit à propos que le Marquis détachât quelques troupes pour venir au devant de lui & faciliter la jonction projetée de leurs deux divisions. Le Marquis Catalan balança trop s'il devoit le faire; au moyen de quoi la jonction n'eut pas lieu, parceque trop long-tems différée, elle devint bientôt impossible attendu que la communication fut coupée par les Génois. La mésintelligence, fruit ordinaire de la jalousie, régnoit entre les Généraux Piémontois; & fut cause au moins en partie de l'échec que les armes de leur maître reçurent dans cette rencontre. Le Marquis de Livourne qui commandoit sous le Marquis Catalan, voulut aller au devant de D. Gabriel avec huit cens hommes; il le lui offrit même & pourtant il n'en fit rien: il allégua dans la suite pour sa justification, que le Marquis Catalan l'en avoit empêché, & lui avoit ordonné de rester dans son poste. Au fond il est difficile de savoir lequel de ces Généraux étoit coupable de cette faute, ou si l'on veut, de cette mauvaise volonté; tout ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils furent dans la suite disgraciés & exilés l'un & l'autre. Peut-être la faveur de D. Gabriel, dont l'impéritie avoit sans doute eû beaucoup de part à leurs revers, contribua-t-elle aussi à la disgrace de ces deux Généraux. Quoiqu'il en soit, D. Gabriel voyant que le Marquis Catalan, harcelé, arrêté à chaque instant par les ennemis ne pouvoit se réunir à lui, & que cette jonction étoit absolument impraticable, prit le parti de laisser quelques troupes dans le Marquisat d'Oneille, pour le protéger, & de se retirer en Piémont avec le reste de son corps; ce qu'il fit avec beaucoup de désordre & de précipitation. Sa retraite embarrassa le Marquis Catalan qui se vit poursuivi par les Génois jusqu'à Zuccarello. Ils lui couperent la communication avec Garessio, d'où il tiroit ses vivres; ils s'emparerent du Pont d'Erli, le seul passage qu'il eut pour sa retraite; de façon qu'il fut obligé de se jeter & de s'enfermer dans Castel-Vecchio avec une partie de son monde, consistant en son arriere garde qui avoit été constamment aux prises avec les Génois, pendant que son avant-garde alloit toujours en avant & étoit déja arrivée à Garessio. Elle voulut revenir sur ses pas pour le dégager; mais elle en fut empêchée par les troupes Génoises qui la contraignirent de retourner à Garessio Le Marquis se vit bientôt investi dans Castel-Vecchio, place incapable de soutenir un long siége. D'ailleurs pour surcroit d'infortune ses troupes y manquerent bientôt de vivres & d'eau; d'eau sur-tout dont la disette insupportable réduisit ses gens aux plus affreuses extrémités. Dans cette conjoncture le parti du désespoir fut celui que le Marquis embrassa. Il réussit après plusieurs tentatives à se faire jour au travers de ses ennemis l'épée à la main avec le Marquis de Livourne & une poignée de monde à la tête de laquelle il arriva enfin à Garessio, après avoir été obligé de traverser une riviere & un torrent à la nage & avoir erré long-tems faute de guide (a).

Fautes & revers des Généraux du Duc, la mésintelligence regne entre eux.

Retraite de D. Gabriel.

Le Marquis Catalan est obligé de s'enfermer dans Castel-Vecchio: il y est investi par les Génois.

Il se fait jour avec une poignée de monde l'épée à la main.

(a) Anecd. Gén. & Corses: ann. 1672. p. 228-230. Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XV. p. 264-272.

Le reste de l'armée Piémontoise se rend aux Génois.

Le Marquis de Pareila qui étoit resté dans la place avec treize cens hommes tenta vainement d'en sortir par la même voie; & fut obligé de se rendre prisonnier de guerre avec tout son monde. Equipages, munitions, armes, tout jusqu'aux papiers du Général tomba entre les mains des Génois qui firent dans cette rencontre & dans les precedentes quantité de prisonniers de marque, & trouverent entre autres papiers importans le plan de la conspiration de la Torré & son accord avec le Duc de Savoye. Telle fut la fin d'une expédition dont les commencemens avoient été si brillans pour lui.

Les Génois font [illegible] avantages [illegible] les terres du Duc.

Les Genois fiers de leurs avantages résolurent de les pousser avec vigueur & de profiter de la retraite de leurs ennemis, pour entrer à leur tour sur leurs terres. La fortune sembla se tourner entiérement de leur côté. Ils s'emparerent successivement des Vallées d'Oneille & de Muro & des places fortes qui s'y trouvoient dont ils saccagerent toutes celles qui voulurent leur faire résistance & entre autres Gazelli. Ils se rendirent ensuite maîtres d'Oneille, de la Briga qui fut aussi détruite de Perinaldo qui se racheta du pillage & de plusieurs autres places. Durasso, l'un des Commissaires Généraux nommés par le Sénat dès le commencement de cette guerre & qui avoit formé le siége d'Oneille avec huit mille hommes, fit raser les fortifications de cette place, & fit transporter à Gênes toute l'artillerie, les munitions & les armes qui s'y trouverent. En outre il leva une contribution de cinquante mille écus sur la principauté d'Oneille. Le Duc de Savoye étoit si irrité de toutes ces pertes

Toutes ces pertes irritent le ressentiment du Duc de Savoye.

accumulées, qu'il rejeta toutes les propositions que le Pape Clément IX lui fit au sujet de la paix entre lui & les Génois, refusant de se prêter absolument à aucun accommodement (*a*). Bien loin d'en vouloir entendre parler ce Prince ne respirant que la vengeance ne songeoit qu'à lever de nouvelles troupes, afin de se remettre en état de continuer la guerre & de chasser les Génois de ses Etats. Il étoit d'autant plus dur pour ce Prince ambitieux de les y voir faire d'aussi rapides conquêtes qu'il s'étoit proposé lui-même de conquérir les leurs. Louis XIV. s'entremit aussi inutilement pour accommoder ses differends avec les Génois dans la vue de rendre la paix à l'Italie.

Dès que ce Prince eût rassemblé un nombre de troupes suffisant qu'on faisoit monter à plus de douze mille hommes, il les fit marcher en même tems par quatre endroits differents contre son ennemi; savoir par le pas de la Nava, par le mont Airolo, près de Pievé; par le mont d'Erli près de Castel-

Nouvelles entreprises [illegible] de ce Prince.

Vecchio, & enfin par le mont de Justiniani, près de Torrano. Ces quatre attaques furent assez infructueuses & les Génois reprirent presque toutes les places qui leur furent d'abord enlevées. Dans le même tems le Marquis de S. Damien Général Piémontois forma avec un autre corps de troupes le siége de Penna (ville du territoire de Vintimille); mais Prato, Commandant pour les Génois dans cette ville le long de cette côte, envoya des troupes qui l'o-

Les Piémontois levent trois fois le siége de Penna.

bligerent à lever le siége. La place fut encore investie une seconde fois & assiégée dans les formes par quatre mille Piémontois qui l'auroient obligée de capituler, sans le secours que Prato vint à bout d'y jeter; au moyen de quoi Penna fut délivré. A peine ce brave Génois s'étoit-il éloigné pour entreprendre le siége de Dolce-Aqua, que les ordres du Sénat l'obligerent d'aban-

(*a*) Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 479.

donner, que les Piémontois vinrent au nombre de six mille hommes former pour la troisieme fois celui de Penna. Ils étoient commandés par D. Antoine de Savoye, & paroissoient obstinés à se rendre maîtres de cette place importante à cause de son château très-fort & très-avantageusement situé. Prato eut encore la gloire de délivrer cette place, même en contrevenant aux ordres du Sénat, qui lui avoit expressément commandé d'en laisser faire le siége, & de retourner du côté de Vintimille dont la défense devoit être son objet particulier, sur deux galeres qui lui furent envoyées pour embarquer son monde. Prato désobéit, eut le bonheur de réussir & ne fut point blamé; le succès seul justifia sans doute son hardiesse. D. Antoine trompé par le faux bruit que Prato, joignant la ruse au courage, fit répandre que ces galeres lui amenoient un renfort considérable, ne voulut pas attendre le choc des Génois, & leva le siége de Penna avec précipitation, laissant dans son camp une partie de son bagage & son canon enfoui. Les habitans & la garnison de Penna furent amplement récompensés & comblés d'éloge, ainsi que ses défenseurs, qui ternirent cependant toute leur gloire par le massacre qu'ils firent, de sang froid, de tous les prisonniers Piémontois; mais il ne faut pas s'en étonner, la guerre en elle-même est le regne du crime & de la barbarie; s'il s'y commet quelques belles actions ce n'est qu'accidentellement & sans conséquence, les hommes même les plus généreux se livrent aux plus cruels excès quand ils ont les armes à la main.

Les habitans de Penna massacrent les prisonniers Piémontois.

Les Piémontois ne furent pas malheureux de tous côtés. Ils rentrerent sans peine dans Oneille, que les troupes Génoises avoient abandonné, par un effet de la sage politique du Sénat, pour se replier sur Port-Maurice, Alesso & Diano, postes plus capables de tenir & plus importans pour observer la marche des Piémontois. Le Duc de Savoye avoit ordonné à ses Généraux de faire les derniers efforts contre les Genois, & de les attaquer de toutes parts. Tandis que le Marquis de S. Damien marchoit du côté d'Oneille, D. Gabriel entroit avec un corps de troupes considérable sur les terres de Gênes du côté du Milanés, & s'emparoit de Sassello & d'Ovada. La garnison de cette place fut faite prisonniere de Guerre; elle ne consistoit qu'en deux cens hommes; la prise d'Ovada en coûta huit cens aux Piemontois; leurs ennemis n'y perdirent que cent hommes. Cette place fut mise au pillage, & soit de dessein prémédité & par représailles du massacre des leurs à Penna, soit par accident les Piémontois massacrerent aussi une partie de leurs prisonniers (a): Les représailles sont toujours barbares; c'est crime pour crime & l'on est quitte.

Les Piémontois rentrent dans Oneille: leurs avantages contre les Génois.

La guerre se poursuivoit ainsi avec chaleur de part & d'autre, & leur acharnement réciproque étoit tel qu'il sembloit annoncer de plus grands événemens pour la fin de cette campagne, lorsque les soins des médiateurs vinrent à bout d'engager les parties belligerantes à faire un accommodement. Ces médiateurs étoient le Pape, le Roi d'Espagne & le Roi de France. Ce dernier sur-tout se donna beaucoup de mouvemens pour cette conciliation; & son Ministre (Mr. de Gosmond) vint à bout de lever tous les obstacles. Il fut convenu préalablement par son entremise qu'il y auroit une suspension d'armes entre les deux Etats; qu'ils se rendroient réciproquement les places prises de

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XVI. p. 320—331.

Chap. XI. Hiſtoire de Gênes depuis 1631 juſqu'en 16[illegible]5.

Les Génois conviennent d'une ſuſpenſion d'armes avec le Duc.

1673. Paix avec la Savoye.

part & d'autre; & qu'ils s'en rapporteroient pour la déciſion de leurs différends au ſujet de leurs limites, au jugement des Docteurs de Ferrare. Ce dernier article ayant ſouffert depuis quelques difficultés on lui donna une modification & il fut arrêté que ces différends (qui étoient la cauſe des querelles des ſujets reſpectifs des deux Etats, & le principal motif ou prétexte de cette guerre de la part du Duc) ſeroient remis au jugement d'arbitres que les deux parties nommeroient dans deux mois; & que ſi dans cet intervalle elles ne pouvoient s'accorder ſur le choix de ces arbitres ils ſeroient nommés par le Roi de France.

La paix ayant été conclue & acceptée de part & d'autre à ces conditions, elle fut enfin ſignée & publiée dans les deux Etats en 1673. (*a*) au grand chagrin de la Torré à qui elle ôtoit toute eſpérance. Ce malheureux étoit demeuré inactif à Turin pendant tout le cours de cette guerre. On l'y avoit laiſſé languir dans un honteux repos qui témoignoit le peu de cas qu'on faiſoit de lui & de ſes talens militaires; & qui auroit été capable de le déſeſpérer, s'il eut été ſuſceptible de quelques ſentimens d'honneur. Tout ſon chagrin étoit de n'avoir pû faire à ſa patrie tout le mal qu'il avoit projeté de lui faire; il lui en avoit pourtant fait beaucoup, mais il n'en avoit retiré aucun autre fruit que l'exécration de ſes concitoyens, & le juſte mépris des étrangers qui l'avoient accueilli. Le Duc de Savoye entiérement revenu ſur le compte de cet avanturier qui lui en avoit ſi indignement impoſé, n'avoit pas jugé à propos de s'en prendre à ce malheureux qu'il avoit eu la foibleſſe de croire; mais la Torré avoit perdu tout ſon crédit auprès de ce Prince, toute ſa conſidération dans ſa Cour, & il étoit devenu l'objet de la haine & de l'indignation publique. Il ne trouvoit plus un azile à Turin que par pitié (*b*). Il fut obligé d'en ſortir, ainſi que des Etats du Duc, quelques années après. Cet avanturier n'eſt plus digne d'occuper ici notre attention; il eſt démaſqué, il n'eſt plus à craindre; ainſi il va diſparoître totalement de la ſcène qu'il à trop longtems occupée. Etoit-il fait pour être le moteur d'une guerre? (*)

La Torré eſt chaſſé de Turin & des Etats du Duc.

Gê-

(*a*) Hiſt. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. VI. p. 306—311. Introd. à l'Hiſt. Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 479.

(*b*) Anecd. Gén. & Corſes ann. 1672. 1673. 1675. p. 230—234.

(*) On ſera peut-être curieux de ſavoir la ſuite des avantures de ce miſérable Conſpirateur, malheureuſement trop fameux. Ce ne fut plus qu'un tiſſu de noirceurs, d'abſurdités ou de ſcélérateſſes; en un mot toute ſa vie répondit parfaitement à ſes commencemens. Mépriſé à la Cour de Savoye, où il perdit toute eſtime & tout credit, il n'oſa plus s'y montrer. Dans le déſeſpoir où cette funeſte révolution de fortune le jeta, il voulut ſe venger de Vico qui l'avoit trahi, & qu'il regardoit comme la cauſe de toutes ſes diſgraces. Après avoir tenté inutilement de s'en défaire par toutes ſortes de moyens, il lui envoya à Savone (où ce Vico s'étoit retiré & vivoit dans le château pour plus grande ſûreté) une caſſette remplie de piſtolets qui devoient ſe décharger ſur lui lorſqu'il en auroit fait l'ouverture. Cette machine infernale ayant été apportée au château de Savone y fut viſitée & ouverte ſuivant la coûtume, en préſence des principaux Officiers. Il ſe fit auſſitôt une violente exploſion, mais la machine manqua ſon but. Une partie de la décharge ſe fit en l'air: un Noble de la famille des Spinola, vieillard reſpectable & octogenaire eut ſeul le malheur d'être tué: Vico ne fut que bleſſé légérement à la main. La Torré enragé de voir que ſon déteſtable deſſein n'avoit

pas

1683. *Gênes se brouille avec la France.*

Gênes, sortie de ce péril, jouit pendant plus de dix ans d'une tranquillité assez durable; mais elle paya cher ces dix années de repos. Son mauvais des-

pas réussi; tourna toute sa rage contre ses concitoyens, & projeta de se venger sur eux de ses mauvais succès. Il voulut engager le Duc de Savoye à s'emparer de leurs vaisseaux qui revenoient des Indes très-richement chargés, coup qui devoit, disoit-il, dédommager ce Prince de toutes ses pertes & dépenses dans la derniere guerre, & quant à lui l'enrichir à jamais; car c'étoit-là l'unique but de ce scélérat; mais le voile de l'illusion étoit tombé, la Torré étoit connu pour ce qu'il étoit par le Duc qui rejeta ses offres avec toute l'indignation qu'elles méritoient. Refusé par ce Prince, chassé de sa Cour, sans ressources de ce côté il voulut satisfaire sa cupidité par d'autres moyens, & eut recours à des voyes appellées ridiculement surnaturelles (comme s'il pouvoit y avoir réellement rien de surnaturel, arriver quelque chose qui soit contre l'ordre de la Nature) comme magie, enchantemens, alchymie, & autres semblables qui dénotent la foiblesse, la sotte crédulité de l'esprit d'un homme qui ne se proposoit pas moins que de changer le sort de sa patrie, de bouleverser un Etat. Ayant été dupé par un Hongrois qui se vantoit de posséder des secrets merveilleux dans tous ces genres, & qui finit par disparoître en lui emportant une partie de sa fortune; la Torré fut cacher sa honte & sa rage dans une métairie qu'il avoit achetée dans la vallée d'Aoste; mais il n'y resta pas long-tems: son génie inquiet, turbulent & vindicatif ne lui permit pas de demeurer tranquille, & sans tramer de nouveaux projets, toujours plus atroces & plus criminels les uns que les autres. Il se proposa de faire sauter en l'air la salle où le Sénat s'assembloit à Gênes, au moyen d'une caisse pleine d'artifices qu'il y envoya & qui devoit être placée sous le palais; mais, soit qu'on soupçonnât à Gênes tout ce qui venoit du Piémont, ou qu'on eut eû quelque avis des desseins de la Torré, cette caisse fut arrêtée & visitée sur la frontiere; au moyen de quoi sa détestable entreprise fut découverte & échoua. Chassé du Piémont & de la Savoye par la Duchesse Régente après la mort du Duc (Charles Emmanuel II. en 1675) cet avanturier erra en vagabond dans différentes Cours de l'Europe, où il eut l'effronterie de chercher de l'Emploi; il présenta par tout des Mémoires & donna des grands projets qui furent rejetés; & spécialement en France où l'on n'eut pas une grande idée de leur auteur. Voulant démentir la mauvaise opinion qu'on y avoit de sa personne & de ses talens, il chercha au moins à s'attirer (connoissant le génie de la Nation Françoise, chez laquelle la valeur faisoit tout alors) la réputation d'un vaillant homme, il servit pendant quelque tems par vanité, en qualité de volontaire dans l'armée de France en Allemagne, où il se distingua en effet par sa bravoure: qualité purement accessoire, idéale, dépendante entiérement de la constitution du corps qui ne prouve rien en faveur de celui qui la posséde, vû qu'elle se rencontre souvent dans un très-mal honnête homme. La Torré s'ennuya bientôt du métier de héros qu'il n'avoit embrassé que par caprice. Son inconstance ordinaire le conduisit en Hollande, qui sert depuis long-tems d'azile à ceux que des affaires d'honneur, (ou la plupart du tems, pour mieux dire, de déshonneur) contraignent de s'y refugier & d'y aborder par flots. Il se fit considérer beaucoup par sa grande dépense dans un pays où l'on n'estime que l'opulence & l'or. Il choisit Amsterdam pour le lieu de sa résidence, & y acheta la grande bourgeoisie, dans l'espérance de parvenir aux charges. Hors d'état de fournir à ses profusions excessives & de soutenir long-tems le rôle qu'il y jouoit, il eût bientôt dissipé les sommes considérables qu'il avoit amassées en Piémont aux dépens de son crédule Prince, & résolut d'aller chercher fortune ailleurs. Il retourna en France où il perdit sa femme: il passa delà à Venise pays d'intrigues & de mascarades, où il fixa sa demeure: il y fut assassiné par des inconnus dans la trente-sixiéme année de son âge, pendant le carnaval de l'année 1681, pendant qu'il couroit les rues en habit de masque avec des Courtisannes; fin digne de la vie qu'il avoit menée. Au reste on n'a aucune preuve que son assassinat ait été l'effet de la vengeance de ses concitoyens, & qu'ils ayent voulu punir les perfidies de cet homme méprisable, d'une façon qui n'étoit à la vérité ni juridique ni légale. Cependant sa tête avoit été mise à prix, & vingt mille écus promis pour cette tete légere & vuide de cervelle étoient capables d'armer bien des bras, de mettre bien des Spadassins en campagne. *Voyez Anecd. Gen. & Corses ann.* 1673. *p.* 231—234.

SECT. XI. *Histoire de Genes depuis 1631 jusqu'en 1685.*

cin lui attira à dos un ennemi bien plus redoutable que celui dont elle avoit si heureusement éludé les desseins. On voit que l'on veut parler de la fameuse querelle qu'elle eut avec Louis XIV, le plus despotique & le plus altier de tous les Princes de son tems, qui abaissa plus cette superbe République, que ni l'Empereur Frédéric II. ni les Vénitiens, ni aucune autre Puissance ne l'avoit pu humilier depuis qu'elle existoit. Le malheur de Gênes voulut qu'elle s'attaquât à un Monarque dont l'ambition avoit mis plus d'une fois toute l'Europe en alarmes, & qui croyoit tout fait pour ramper à ses pieds; & encore qu'elle s'attaquât à lui dans le cours brillant de ses prospérités. L'attachement outré & partial que Gènes témoigna pour l'Espagne, lui attira cette fâcheuse affaire. Pendant quelque tems ses citoyens avoient paru vouloir décliner la protection de cette couronne, pour rechercher la bienveillance & l'appui de la France; mais peu à peu les circonstances, leurs intérêts, les intrigues les avoient ramenés à leurs anciens engagemens, & ils étoient devenus plus Espagnols que jamais. Ainsi toute cette querelle ne fut peut-être qu'une affaire de jalousie; & la France voulut punir Gènes d'avoir préféré l'appui de l'Espagne au sien. Au reste on ne sauroit pourtant dissimuler que les Génois n'eussent beaucoup de torts envers elle. Tandis qu'une partie de l'Europe étoit en armes & réunissoit ses efforts pour lutter de concert contre l'ascendant de cette puissance formidable que les Génois auroient dû mieux ménager, ils étoient tranquilles à l'abri de leur foiblesse & de leur médiocrité pendant que la foudre grondoit autour d'eux; & il ne dépendoit que d'eux d'être paisibles Spectateurs de tous ces grands mouvemens, de conserver la paix dans leur Etat, & de se mettre à l'abri des malheurs auxquels les autres étoient en proye. Ils avoient perdu de vue ce précieux systême de neutralité, qui avoit si long-tems maintenu leur tranquillité, & qui les avoit fait respecter & rechercher par les deux Puissances rivales. Fiers de la protection de l'Espagne qu'ils croyoient plus avantageuse & plus sûre pour eux, séduits par des conseils pernicieux, ils crurent pouvoir braver impunément le ressentiment de la France, & ils ne donnerent que trop de prétextes plausibles à un Monarque puissant & facile à s'irriter, de leur faire tout le mal que celui qui a la force en main, peut faire impunément à ses semblables.

Partialité des Génois pour l'Espagne.

Sujets de mécontentement qu'ils donnent à la France.

Depuis long-tems la France avoit à se plaindre de leurs procédés. Non contens de témoigner peu d'égards pour elle en toute occasion, ils fournissoient indirectement quantité de secours à l'Espagne, contre qui elle étoit alors en guerre. Non seulement leurs ports étoient ouverts aux flottes d'Espagne, & depuis plusieurs années ils avoient fait quantité d'insultes aux navires de cette nation; mais encore St. Olon Résident du Roi à Gênes, n'avoit pu obtenir aucune satisfaction du Sénat sur un seul des points dont il étoit chargé de traiter avec lui; en outre ce ministre y recevoit tous les jours des affronts marqués, de nouveaux désagrémens & quantité de mortifications; toujours à l'instigation de la faction Espagnole; (a) tous griefs qui sont amplement détaillés dans le manifeste que la France fit publier à cette occasion. Il reste à savoir si l'on peut justifier ce traitement inhumain qu'elle fit subir à cette infortunée ville, ce que nous ne nous ingérerons pas d'examiner, laissant à celui qui voit

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XVIII. p. 370-377 & suiv.

Sect. XI. *Histoire de* Gênes *depuis* 1631 *jusqu'en* 1635.

& connoit tout, à juger & à punir. Les divers objets dont St. Olon étoit chargé, étoient de demander satisfaction sur les sujets de plainte & de mécontentemens que la République avoit donné depuis plusieurs années au Roi son maître; de demander la permission d'établir des magasins de sel à Savone, pour la commodité du transport de ces sels qui devoient être voiturés de là à Casal, suivant un traité que les sujets du Roi avoient fait avec les Ministres du Duc de Mantoue, pour la fourniture d'une certaine quantité de sels dans le Montferrat; & enfin d'obtenir la restitution du Comté de Lavagne & des biens du Comte de Fiesque confisqués en 1547, pour Jean-Louis-Marie Comte de Fiesque, arriere-petit-fils de Scipion qui s'étoit refugié pour lors en France (*a*). Jean-Louis-Marie étoit bien en Cour, & s'étoit mis sous la protection du Roi qui insista fortement sur cette affaire tant pour obliger Fiesque que pour avoir occasion de mortifier à son tour les Génois contre lesquels il étoit de jour en jour plus irrité (*). St. Olon fut chargé d'insister fortement sur tous ces articles & ne put obtenir une réponse satisfaisante sur aucun, & principalement sur le dernier, que les Génois rejeterent bien loin, quoique le Roi menaçat d'appuyer de tout son pouvoir les justes prétentions du Comte de Fiesque, qui pour se rendre ce Monarque plus favorable, avoit eu l'adresse d'intéresser sa vanité & de lui représenter que ses ancêtres n'avoient perdu les biens qu'il réclamoit que pour avoir conspiré en faveur de la France, que pour avoir voulu remettre Gênes sous la domination de son légitime Souverain; & que partant cette confiscation étoit injuste & devoit être révoquée. Quoique très-foibles, les raisons du Comte étoient flatteuses, & c'est assez; elles intéresserent le Roi en sa faveur, & lui firent prendre son affaire encore plus à cœur; d'autant plus que ce Prince, le plus fier & le plus impétueux de tous les hommes, devoit être très-piqué de voir que l'on osât refuser de faire quelque chose à sa considération. D'ailleurs, comme on l'a déja remarqué le Comte de Fiesque n'étoit qu'un épouvantail dans les mains de Louis XIV; & comme un instrument dont son ressentiment vouloit se servir pour chagriner les Génois. Ce qui acheva d'irriter encore plus ce Prince contre eux, ce fut la découverte que son Résident à Gênes fit d'une négociation secrette qui se tramoit entre eux & les ministres d'Espagne contre les intérêts de la France.

Demandes que leur fait St. Olon Ministre de cette couronne.

St. Olon ne peut obtenir aucune satisfaction & est rappelé à la demande des Génois.

Cependant les Génois soigneux de sauver toujours les apparences, avoient 1634.
envoyé quelque tems auparavant un Ambassadeur en France pour justifier leur conduite. Le Roi reçut leurs excuses & sur les plaintes réiterées que le ministre de cette République lui fit en son nom contre St. Olon, dont la conduite ferme, vigoureuse & hautaine déplaisoit beaucoup aux Génois, Louis

(*a*) Voyez Section IX.

(*) Ce St. Olon est le même qui fut envoyé depuis en ambassade à Maroc: il passoit pour un homme hautain, présomptueux, aimant beaucoup les rodomontades & trop jaloux de soutenir les prérogatives de sa place & l'honneur de celui qu'il représentoit. Si le fait est vrai il pouvoit bien être de ceux, qui trop fiers de pouvoir dire à tous momens *le Roi mon maître* se font haïr par leurs airs de hauteur, mettent tout en combustion aigrissent mutuellement les Esprits & enveniment quelquefois les querelles entre deux Etats, & font cause qu'elles dégénérent finalement en guerres sanglantes.

Sect. XI. Histoire de Gènes depuis 1631 jusqu'en 1685.

Nouvelles insultes de la part des Génois : le Roi rappelle son Envoyé.

XIV eut encore la condescendance d'accorder son rappel à leurs instantes prieres; voulant essayer si un autre réussiroit mieux à leur complaire & à concilier les esprits, vû qu'il paroissoit y avoir du personnel dans leur acharnement contre St. Olon. En conséquence il fut rappellé & Juvigni fut nommé pour le remplacer. Mais les insultes publiques n'en continuerent pas moins; de sorte qu'elles sembloient alors s'adresser à la France directement. Souvent la haine qu'on ressent pour un Ministre étranger, passe jusqu'à la nation qu'il représente & devient prévention. Le peuple de Gènes sans doute ameuté par les partisans de l'Espagne, rompit tous les projets de la prudence du Sénat qui s'efforçoit toujours de ménager la France. On tenoit les discours les plus indécens contre elle; enfin on porta l'outrage jusqu'à couvrir de boue les armes de cette couronne, qui étoient sur la porte du Résident. Le Sénat s'efforça en vain de rompre le coup qui menaçoit la République & de faire témoigner au Roi par son Ministre toute l'indignation qu'il ressentoit d'un pareil attentat, dont il faisoit chercher & feroit punir rigoureusement les auteurs.

Départ de Saint Olon : le Roi fait armer à Toulon.

(a) Ce Prince poussé à bout ne voulut rien entendre & ne garda plus aucunes mesures. Il refusa audience à l'Envoyé de la République; il ordonna à son Ministre auprès d'elle de revenir incessamment, & tout de suite sa vengeance fit équiper à Toulon une flotte considérable pour punir les Génois. St. Olon étoit encore à Gènes; avant que de partir, en prenant son audience de congé des Génois, il leur fit assez clairement sentir qu'ils devoient s'attendre à tout le ressentiment de son maître justement irrité contre eux; mais en même tems il leur fit entrevoir qu'ils devoient tâcher de le désarmer & recourir encore à sa clémence, par une conduite opposée à celle qu'ils avoient tenue jusqu'alors. Tout fut inutile, les yeux des Génois étoient comme frappés d'aveuglement : se mettant peu en peine du coup dont on les menaçoit, ils voulurent en courir l'événement, plutôt que de faire aucune démarche humiliante & contraire à l'honneur de leur République. D'ailleurs ils se reposoient sur l'appuy de l'Espagne, sur les secours qu'ils pouvoient tirer du Duc de Milan & d'autres Etats d'Italie; sur le bon état où étoient leurs fortifications qu'ils avoient fait réparer l'année d'auparavant, ainsi que sur le bon nombre de troupes dont toutes leurs places étoient fournies; & sur la quantité de leur artillerie & de leurs provisions de guerre. Ils en firent venir d'autres d'Hollande ils rassemblerent de l'argent. Ils firent entrer des troupes Espagnoles dans leur ville : ils armerent quatre nouvelles galeres. Enfin ils prirent toutes les précautions capables, suivant eux, de les mettre en état de résister à toutes les forces de leur nouvel ennemi; & ils crurent n'avoir absolument rien à craindre du courroux de la France. Sur ces entrefaites Juvigni arriva à Gènes, fit des plaintes de cette augmentation de forces & de marine, & demanda au nom du Roi son maître que les nouvelles galeres ne fussent point armées. Les Génois de plus en plus animés par Emmanuel Colonna, Ministre d'Espagne auprès d'eux qui s'efforçoit d'envenimer les choses, mirent les galeres en mer, comme pour mieux braver encore le courroux du Monarque François.

Cependant ils ne pouvoient ignorer qu'on armoit à la hâte à Toulon; & il étoit assez naturel qu'ils pensassent que cet armement les regardoit. Ils per-

(a) Anecd. Gén. & Corses ann. 1682. 1683. p. 236—237.

fifterent néanmoins à vouloir toujours l'ignorer, jufqu'à ce qu'enfin la flotte Françoife parut devant Gênes le 17 du mois de Mai commandée par le Marquis du Quesne. Elle avoit été équipée avec la plus grande célérité; le Marquis de Louvois, & fon fils le Marquis de Seignolay fidelles & cruels miniftres de la vengeance du Monarque, l'avoient fervi à fouhait, car les préparatifs avoient été commencés au mois de Mars & la flotte avoit mis à la voile le 12 de Mai. Elle étoit compofée de quatorze vaiffeaux de ligne, trois Frégates, deux Galiotes à bombes, deux brulots, huit flutes, dix fept tartanes, vingt galeres, & de plus de foixante-dix petits bâtimens de toute efpece; elle couvroit une partie de la mer & l'on eut dit qu'elle étoit deftinée à faire une brillante expédition, ou la plus importante conquête. Pendant qu'elle faifoit fes difpofitions, une felouque alla prendre le Réfident dans le port, & le conduifit fur la flotte, afin qu'il ne partageât point le fort de cette malheureufe ville qu'on vouloit punir (a).

Sect. XI. Hiftoire de Gênes depuis 1631 jufqu'en 1685.

Précautions des Génois: leur fécurité.

Armemens des François: ils paroiffent devant Gênes.

A la vue du danger certain dont elle étoit menacée & qu'il n'étoit plus poffible de fe diffimuler, le Sénat députa fix membres de fon corps vers le Marquis de Seignelai qui étoit fur la flotte, pour favoir qu'elles étoient les intentions du Roi, & à quoi tous ces préparatifs devoient aboutir. Cependant l'artillerie de la ville falua la flotte; qui lui rendit fort civilement le falut. On étoit fort inquiet & fort en peine à Gènes fur ce qui devoit arriver. Les fix députés du Sénat fe rendirent auprès du Marquis qui leur expofa en bref toutes les raifons que le Roi avoit de fe plaindre de la République; fes liaifons avec l'Efpagne, fes complots contre les intérêts de la France & généralement toutes les infultes qui avoient été faites à fa couronne & à fon Réfident; ajoutant que ce monarque étoit décidé à en tirer la vengeance la plus éclatante fi l'on ne lui donnoit une fatisfaction proportionnée à tant d'outrages; qu'il exigeoit donc que l'on remit entre fes mains les quatre nouvelles galeres que la République avoit fait conftruire, & qu'en outre elle députât vers lui quatre de fes principaux Sénateurs, pour le fupplier d'oublier la conduite paffée, & lui promettre qu'elle fe comporteroit mieux à l'avenir; que c'étoit à ce feul prix que le Roi leur offroit le pardon du paffé, le retour de fa bienveillance & que fa flotte avoit ordre de fe retirer. Seignelai ne donna que cinq heures aux députés pour déliberer fur ce qu'ils venoient d'entendre & rapporter la réponfe du Sénat (b). Etrange aveuglement des hommes! on va voir que les Génois refuferent de fe foumettre à des conditions fi dures; & cependant ils furent finalement obligés d'en paffer par là; que de maux ils euffent évités, s'ils s'y fuffent foumis d'abord!

Le Sénat envoye des députés au Marquis de Seignelai.

Conditions prefcrites par le Marquis au nom du Roi.

Toujours infpirés par les partifans de l'Efpagne, ils réfolurent de s'enterrer fous les ruines de leur ville, plutôt que de foufcrire à de pareilles conditions. Ils profiterent du tems qui leur avoit été donné pour réfléchir, pour prendre à la hâte toutes les mefures poffibles pour réfifter aux attaques des François. Ils établirent un confeil de guerre, créérent des Officiers Généraux & confiérent la défenfe de la ville à Charles Taffo, Officier expérimenté. Pendant qu'on prenoit ces mefures, le peuple couroit çà & là épouvanté, & fe feroit peut-

Les Génois ne fongent qu'à fe défendre.

(a) Hift. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. VI. p. 317—321.

(b) Introd. à l'Hift. Univerf. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 480.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

être soulevé, si la crainte n'eût totalement glacé son courage. La désolation étoit extrême dans Gènes; & néanmoins l'on ne s'attendoit pas encore à toutes les horreurs qu'on devoit y éprouver. Il arriva heureusement dans la ville pendant cet intervalle un renfort de troupes Espagnolles, qui rassura un peu le peuple, en même tems qu'il servit à le contenir & à prévenir tous les désordres.

Le délai de cinq heures accordé aux Génois expira sans qu'ils jugeassent à propos d'envoyer aucune réponse à des propositions aussi révoltantes pour eux ils oserent au contraire lâcher toute l'artillerie de la place sur les galiottes qui s'étoient approchées des murailles, après les avoir inutilement averties de se retirer, par un coup de Canon sans boulet. Cette décharge fit un bruit terrible & pas le moindre effet. Elle fut comme le signal du bombardement qui commença alors, & dura sans discontinuer, avec malheureusement trop de succès pendant près de cinq jours entiers. Nous n'entrerons point ici dans le détail de ce cruel Bombardement: nous n'exposerons point aux yeux du lecteur sensible cette scene cruelle: nous ne lui ferons point voir une ville en feu, des palais s'écroulant, des maisons s'abîmant, leurs habitans écrasés sous leurs débris; nous ne leur ferons point entendre les cris de la terreur, de l'innocence, de tant d'individus de tout sexe & de tout âge périssant dans les flammes; nous n'exposerons point à leurs yeux épouvantés l'effrayant tableau de la désolation de Gênes; détournons nos regards de ce spectacle horrible & qui fait rougir l'humanité. Que d'autres exercent leurs talens & leur imagination dans une pareille description; que d'autres séduits par un fanatisme féroce admirent un héros quand il se venge, quand semblable aux Dieux vindicatifs de la fable il lance la foudre & réduit ses ennemis en poussiere; nous ne pouvons encenser de tels exploits, applaudir à de pareilles fureurs; que ne pouvons nous tirer à jamais le rideau sur ces tristes exploits du regne de Louis le grand & jeter un voile épais sur les actions que la vengeance ou l'orgueil fait commettre aux plus grands Rois. Si Louis doit paroître grand & admirable aux yeux de la postérité, ce n'est point quand il foudroye Gênes, Messine ou Alger tristes victimes exposées sans défense à ses coups, c'est quand il protége les arts, c'est quand il encourage leurs nourrissons, c'est quand il fait germer, fructifier les talens & le génie & procure à la France l'heureuse moisson de leurs fruits. C'est à ce titre que l'on pardonnera un jour à Louis XIV. tant d'expéditions sanglantes & cruelles.

Bombardement de Gênes par les François.

Au reste la politique vulgaire semble excuser un peu sa conduite dans cette occasion; elle est aussi excusée par l'opiniatreté avec laquelle les Génois refuserent de lui donner quelque satisfaction quoiqu'ils dussent évidemment sentir qu'ils n'étoient pas en état de résister à un armement si formidable. Ainsi le Roi eut tort sans doute d'avoir poussé trop loin sa vengeance, & eux ils furent par leur imprudence les artisans de leurs maux qu'il ne tenoit qu'à eux d'éviter. On observera qu'ils furent les premiers à tirer sur la flotte françoise. Ainsi on ne peut que les plaindre & gémir sur l'aveuglement des hommes sur leurs folles prétentions & leur orgueil insensé.

Dégats que les bombes causent dans Gênes.

On ne sauroit exprimer le dégat que le bombardement causa dans Gènes. Le Doge, les Sénateurs & les principaux citoyens abandonnerent leurs maisons pour se retirer dans les quartiers les plus éloignés, & dans l'hôpital hors

de la ville (a). La populace ne pouvant éviter le danger de périr, soit en restant dans ses maisons où elle risquoit d'être écrasée, soit sur les rues où elle étoit également menacée par les bombes, devint furieuse & se livra aux plus grands excès. Sous prétexte de piller les maisons & effets des François, elle pilla les maisons, les boutiques & les magasins sans distinction; & passa delà aux palais des Nobles contre lesquels elle faisoit retentir les cris les plus séditieux les accusant d'être les auteurs de toutes ses disgraces par leur attachement pour l'Espagne. Si l'on n'eut envoyé promptement des troupes réglées pour dissiper & retenir les mutins, le soulevement du peuple auroit mis le comble aux maux dont cette malheureuse ville étoit accablée, & auroit infailliblement opéré son entiere destruction. Déjà une partie de la ville étoit en cendres. Le palais du Doge, la douane, le port franc, la maison de St. Géorges, quantité d'autres Edifices publics, d'Eglises, & de palais avoient été renversés ou détruits par les bombes & par les flammes.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

Fureur & excès du petit peuple.

Seignelai se flattant que ce cruel essai suffisoit pour briser l'orgueil des Génois, & les engager à se soumettre à ce qu'on exigeoit d'eux, fit cesser le bombardement le vingt-deux Mai & députa vers eux Bonrepos, Intendant de la flotte, pour savoir leurs dernieres résolutions. Il les trouva toujours intraitables & point encore abattus par tant de malheurs. Sans le motif qui les guidoit, leur constance étoit admirable, mais malheureusement ils se sacrifioient sans raison pour l'Espagne qui suivant toute apparence ne devoit leur en savoir aucun gré. Il est vrai qu'ils étoient encore fortifiés dans ces dispositions par les exhortations des ministres & des partisans de l'Espagne & par les espérances de secours dont ils les berçoient sans cesse pour les engager à persister & à voir sans frémir la destruction de leur ville: on leur promettoit de jour en jour de puissans secours de Milan, de Naples & de Sicile où on leur faisoit entendre qu'on armoit en leur faveur. D'ailleurs il leur arrivoit continuellement de nouveaux renforts de troupes ce qui animoit sans cesse leur confiance & leur zele. Sur leurs refus le bombardement recommença le même jour avec autant de fureur & de dommage pour Gênes qu'auparavant. Le premier soin de ses citoyens fut de faire transporter hors de la ville le trésor de la banque de St. Géorges; commission dont les soldats Espagnols furent chargés, & s'acquitterent avec une fidélité digne d'éloges. Cependant Seignelai faisoit tomber sur eux un nouveau déluge de bombes. Les galiottes qui les portoient, remorquées par des balandres, changeoient de position pour ruiner successivement les différentes parties de la ville. Vainement les Génois firent sortir une galere de leur port pour attaquer les galiottes ou au moins pour les obliger de s'éloigner: deux galeres de France s'avancerent pour la combattre, ce qui lui fit prendre le parti de se retirer. Il se donna encore quelques jours après une espece de combat entre quelques galeres de France & de Gênes; mais sans aucun succès pour ces dernieres que la supériorité du nombre obligea de rentrer.

Seignelai députe Bonrepos dans la ville: obstination des Génois excités par la faction Espagnole.

Le Marquis de Seignelai ayant appris par Bonrepos qu'il n'y avoit gueres que trois mille Espagnols dans Gênes & point du tout de Cavalerie, forma

(a) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XVII. p. 380—385.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

le dessein de tenter un débarquement. L'attaque fut résolue du côté du Fauxbourg de St. Pierre d'Arena sous la conduite du Duc de Mortemar, tandis que le Marquis d'Amplurville chef d'escadre, feroit une fausse attaque du côté de Bisagno, pour induire les Genois en erreur & les forcer de partager leurs troupes. Cela fut exécuté, mais sans succès; toute l'entreprise se borna à l'incendie du beau Fauxbourg de St. Pierre qui fut brulé avec la plus grande partie des superbes palais que les nobles Génois y avoient. Les François éprouverent dans cette occasion une vigoureuse résistance de la part des troupes Espagnoles & Génoises & perdirent beaucoup de monde dans cette descente. Le vent ayant tout à coup changé ils furent obligés de se rembarquer avec beaucoup de précipitation & de désordre ayant abandonné une partie de leurs outils, munitions & même de leurs gens, qui furent obligés de se rendre aux Génois. Ceux-ci perdirent deux cens hommes dans cette affaire. Leur bonheur voulut que les François ne fussent pas instruits d'une circonstance qui auroit eu des suites bien funestes pour Gênes, s'ils l'eussent sçue. A peu de distance de l'endroit où le Duc de Mortemar fit sa descente, il y avoit un camp considérable rempli de richesses immenses & d'une foule d'habitans de tout âge, de tout état & de tout sexe, que la crainte des bombes avoit forcés d'abandonner la ville, & qui s'y étoient rétirés avec leurs effets les plus précieux. Si les François l'avoient sçû, ils auroient fait plus de butin & de prisonniers dans ce camp, que dans Gènes même. En rendant graces à leur bonheur qui les avoit tirés d'un si mauvais pas, ses citoyens frémirent à la vue du péril qu'ils avoient couru & pour ne plus y être exposé à l'avenir, il fut ordonné sur le champ à tous les habitans de rentrer dans la ville, & fait défense à qui que ce fut d'en sortir.

Descente infructueuse des François.

Les Génois reçoivent de nouveaux renforts de troupes Espagnoles.

Le rembarquement des François fit le plus grand plaisir à Gênes, il fut encore augmenté par l'arrivée de quantité de troupes Espagnoles, qui défiloient tous les jours dans la ville; de sorte que l'on fut bientôt entiérement tranquille au sujet d'un siége. On n'étoit cependant pas encore quitte du bombardement, qui continua encore ses ravages affreux pendant quelques jours, & abyma plus des deux tiers de la ville. Ce n'étoit par-tout que maisons en proye aux flammes s'écroulant avec fracas, écrasant en tombant leurs infortunés habitans ensevelis sous leurs ruines. Las de tant de malheurs & de désastres, ceux qui leur survivoient, étoient si abattus, que personne n'avoit presque plus le courage d'éteindre le feu. Ce qui contribuoit le plus à cet abattement général, c'étoit le bruit que les prisonniers François avoient fait courir que le bombardement devoit finir par le prodigieux effet d'une machine énorme, qu'on devoit faire jouer, ou lancer sur la ville, & qui devoit achever sa ruine, en bouleversant la terre & la mer dans l'étendue de plus de deux mille pas. Ce bruit se répandit bientôt dans la ville, & y jeta la plus grande consternation. On prit cependant toutes les mesures capables d'empêcher l'effet de cette redoutable machine & sur-tout son introduction dans le port dont on ferma l'entrée avec des grosses poutres de bois & des chaines de fer. Le bombardement finit le vingt-huit May; il duroit depuis le dix sept, pendant lequel tems les François jeterent, dit-on, treize mille trois cens bombes sur Gênes (*a*). C'est alors

Suites du bombardement: nouvelles alarmes des Génois.

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1684. p. 237—238.

Elles sont dissipées par la retraite des François.

alors que cette malheureuse ville se crut perdue ; les frayeurs de ses habitans redoublerent, & ils furent transportés hors d'eux-mêmes par la terreur, quand ils virent les galiottes lever l'ancre & se retirer derriere les vaisseaux. Ils ne s'attendoient plus en tremblant, qu'à voir lancer sur eux, cette infernale machine qui portoit leur ruine dans son sein. C'est ainsi qu'ils passerent la plus affreuse nuit dans la désolation & dans les pleurs. Ils furent bien agréablement surpris, quand ils virent le lendemain la flotte Françoise mettre à la voile. Leur terreur se tourna en joye & leur joye en rage. La populace déchargea sa fureur sur les négocians & prisonniers François qui se trouverent à Gênes dont une grande partie fut massacrée, malgré les soins que les Magistrats & les principaux citoyens se donnerent pour empêcher ces cruautés inutiles & dangereuses.

La retraite des François ne laissoit pas les Génois sans alarmes : ils avoient sujet de craindre que le ressentiment du Roi ne fut pas assouvi par leurs désastres, & que ce Prince n'envoyât contre eux une flotte encore plus considérable pour achever de détruire leur ville ce qui redoubloit leurs inquiétudes, c'est qu'il se négocioit alors un traité entre l'Espagne & la France, où cette derniere ne vouloit absolument point souffrir qu'ils fussent compris. Dans cette conjoncture funeste, voulant se mettre à l'abri de nouvelles attaques de la part des François, ils se hâterent de réparer & d'augmenter les fortifications de Gênes & de leurs autres places ; ils presserent les secours de l'Espagne qui leur fit passer de nouvelles troupes par le Milanés, & leur promit de leur envoyer incessamment ses galeres ; ils en armerent huit pour les joindre aux précédentes ; ils firent lever des troupes en Corse & en Suisse ; ils augmenterent les garnisons de leurs villes frontieres. Au milieu de tous ces préparatifs qu'ils faisoient pour leur défense, on travailloit avec ardeur à faire leur accommodement avec la France. Le Pape Innocent XI. touché de leur triste sort, se donnoit tous les mouvemens possibles pour fléchir le ressentiment de Louis XIV. La chose étoit d'autant plus difficile, que ce ressentiment venoit encore d'être tout récemment aigri par le massacre des Prisonniers François à Gênes. Ce Prince avoit même fait arrêter le Marquis Marini Envoyé extraordinaire de cette République auprès de lui. Il ne fut remis en liberté que lorsque le tems eut un peu calmé la colere du Roi, & qu'il eut reconnu que les principaux de la République étoient entiérement innocens des excès auxquels la populace s'étoit portée. C'est alors que les longues & pressantes sollicitations du Nonce du Pape réussirent enfin à toucher le Roi en faveur des Génois & déterminerent ce Prince à déclarer quelles satisfactions il exigeoit d'eux ; à quel prix il vouloit leur rendre ses bonnes graces. Il déclara au mois d'Octobre qu'elles étoient les conditions qu'il mettoit à cet accommodement. Il exigeoit

Le Pape Innocent XI. s'employe auprès du Roi en faveur des Génois.

I. ,, que les Génois désarmassent les quatre galeres qu'ils avoient mises en ,, mer l'année précédente ; II. qu'ils payassent provisionellement cent mille ,, écus au Comte de Fiesque à compte sur ses prétentions. III. Qu'ils dédom- ,, mageassent ses sujets des torts qu'ils leur avoient faits pendant & après le ,, bombardement. IV. qu'ils renonçassent à leurs Traités avec l'Espagne & ,, congédiassent les troupes étrangeres qu'ils avoient levées & introduites dans ,, leur état. V. & enfin que le Doge lui-même, en personne, revêtu de ,, toutes les Marques de sa dignité, accompagné de quatre des principaux Sé-

Satisfaction que le Roi exige d'eux.

„ nateurs, vint lui faire des excuſes de tout ce qui s'étoit paſſé, & lui demander le retour de ſa bienveillance pour la République.

Obſtination des Génois à ne point ſouſcrire à ces conditions.

Ces conditions parurent ſi dures & ſi humiliantes aux Génois qu'ils déclarerent qu'ils aimoient mieux périr que de s'y ſoumettre. En conſéquence ils continuerent leurs préparatifs avec plus d'ardeur qu'auparavant. Leur opiniâtreté & leur éloignement pour un pareil accommodement étoient tels, que quelques citoyens des premiers de la ville furent punis, pour avoir été en correſpondance ſecrette avec la France, & s'être entremis par zéle pour la réconciliation de leur patrie avec cette puiſſance. Deux même d'entre eux Pallavicini & Lomellino furent décapités comme traitres à la patrie. Les Partiſans de l'Eſpagne l'emportoient toujours dans toutes les délibérations par leurs cabales, leur crédit & leur aſcendant, ils continuoient de fortifier de plus en plus leurs concitoyens dans des diſpoſitions ſi pernicieuſes. Le Pape & le Roi de France plaignoient leur aveuglement, mais ce dernier demeuroit toujours inflexible & inexorable dans ſes prétentions : ils vouloit une ſatisfaction proportionnée à tant d'outrages, & à la dignité de celui qui les avoit reçus. Il n'avoit accordé à la République de Gênes que juſqu'au mois de Janvier ſuivant pour lui donner cette ſatisfaction, paſſé lequel tems il menaçoit hautement de lui faire éprouver les plus funeſtes effets de ſon indignation. Pour ſurcroit de malheur la France avoit conclu une treve de vingt ans avec l'Eſpagne & avec l'Empire, l'Eſpagne qui étoit la cauſe de tous les déſaſtres où Gènes ſe voyoit plongée, avoit en quelque façon abandonné cette malheureuſe République à elle-même & au courroux de ſon implacable ennemi. Tel étoit le prix de tant d'attachement qu'elle lui avoit témoigné ſi mal à propos. Gènes étoit ſans argent, ſans reſſources, ſans forces capables de réſiſter aux armes de la France & livrée ſans défenſe & comme une victime aux coups de cette puiſſance qui étoit dans la plus profonde paix de tous côtés. Les Génois ſeuls oſoient encore leur tenir tête ; & cependant, au milieu de tant de disgraces ils s'obſtinoient à demeurer fidelles à l'Eſpagne, ou plutôt à ne point entendre parler d'accommodement à des conditions ſi honteuſes pour eux.

Extrémités où les Génois ſe trouvent réduits : ils ſont abandonnés par l'Eſpagne.

D'un autre côté le peuple de Gênes, manquant de pain, de travail, de commerce, accablé d'impôts, réduit aux plus triſtes extrémités, à la veille de ſe voir en bute à de plus cruels malheurs, voyoit avec dépit que l'obſtination des Nobles & des Partiſans de l'Eſpagne, vouloit entiérement perdre la République. Il commença par murmurer hautement pour les obliger à traiter avec la France à quelque prix que ce fut. Voyant que ſes murmures étoient vains, il eut recours aux armes, il ſe ſouleva ouvertement ; & le 22. de Novembre quantité de citoyens armés ſe rendirent tumultuairement au Sénat & demanderent qu'on procedât au plutot à une reconciliation que les circonſtances rendoient ſi néceſſaires. Le ſoulevement auroit pu devenir général & avoir des ſuites funeſtes, ſans la précaution que le Sénat prit de faire mettre des corps de garde par-tout pour ſa ſûreté & pour réprimer les ſéditieux. Cependant il falloit ſonger à le ſatisfaire ; l'on ne pouvoit ſe diſſimuler qu'il avoit fonciérement raiſon & combien il étoit dangereux de l'irriter par de plus longs délais. Il demandoit à grands cris la paix & du pain.

Le Peuple de Gênes ſe ſouleve pour forcer le Sénat à faire la paix avec la France.

Le Pape étoit venu à bout avec beaucoup de peine d'obtenir aux Génois

un nouveau délai: le Roi ne l'avoit accordé qu'après bien des difficultés & à condition seulement que la République lui payeroit cent mille écus par semaine à compter du premier Janvier 1685. pour dédommagement des frais que ce délai lui couteroit pour l'entretien de la nouvelle flotte qu'il avoit armée contre elle, & qui étoit prête à se mettre en mer au premier ordre. Tout sembloit faire une loi aux Génois de se soumettre; & cependant ils avoient beaucoup de répugnance à s'y résoudre & à consentir à ce qu'on exigeoit d'eux. On sent que l'article qui choquoit le plus leur amour propre étoit le dernier; l'idée d'envoyer leur Doge en France pour faire des excuses solemnelles révoltoit leur vanité & leur sembloit insupportable. Vainement le Pape, l'Empereur, les Rois d'Espagne & d'Angleterre réunirent tous ensemble leurs efforts pour obtenir un adoucissement à cette derniere clause. Louis XIV fut inexorable; peu soigneux de ménager l'honneur d'une République hautaine, il vouloit son humiliation entiere. Il fallut qu'elle en passât par là, d'autant que les murmures du peuple menaçoient de plus en plus d'un soulevement, & que même plusieurs des partisans de l'Espagne, qui s'opposoient avec la plus grande vigueur à cet accommodement, furent trouvés assassinés dans les rues de Gênes (*a*). Dans cette cruelle extrêmité, le Sénat résolut enfin de souscrire aux conditions qu'on lui imposoit; & il envoya tout pouvoir au Marquis Marini, son Envoyé à Paris, pour conclurre la paix. Elle fut enfin conclue malgré toutes les oppositions que les partisans de l'Espagne, les Ministres de cette Puissance & le Comte de Melgar Gouverneur du Milanès, mirent à la conclusion de cette paix si désirée & si nécessaire pour Gênes où tout languissoit, & malgré tous les ressorts qu'ils firent jouer pour rompre l'accommodement projeté. Le Traité en fut signé à Versailles le 12 de Février 1685. il portoit I. „ que le Doge alors en charge & quatre Sénateurs se rendroient au plus tard le dix d'Avril en France; qu'ils viendroient trouver le Roi dans le lieu où il seroit pour lors, & que le Doge, portant la parole, témoigneroit au nom de la République, dans les termes les plus soumis & les plus respectueux, l'extrême regret qu'elle avoit d'avoir déplu à sa majesté & son désir sincere de mériter à l'avenir sa bienveillance: qu'à leur retour à Gênes, le Doge & les quatre Sénateurs rentreroient dans l'exercice de leurs charges, sans pouvoir être remplacés jusqu'à l'expiration du terme ordinaire de leur Gouvernement.

Sect. XI. Histoire de Gênes depuis 1635 jusqu'en 1685.

Le Roi accorde un nouveau délai aux Génois à la priere du Pape.

Après bien des difficultés les Génois se soumettent aux volontés du Roi.

1685.

Gênes fait la paix avec la France aux conditions imposées par le Roi.

„ II. Que la République congédieroit dans l'Espace d'un mois les troupes Espagnoles qu'elle avoit appellées: qu'elle renonceroit dès à présent à toutes ligues conclues depuis le premier de Janvier 1683 & supprimeroit toutes les augmentations faites dans sa marine depuis ce tems.

„ III. Qu'elle dédommageroit les sujets du Roi de tous les torts qu'elle avoit pû leur faire; que de son côté le Roi, par un pur mouvement de sa piété, employeroit telle somme d'argent que le Pape jugeroit convenable, pour contribuer à la réparation des Eglises de Gênes endommagées par les bombes; & que de part & d'autre les prisonniers seroient élargis.

„ IV. Que dans l'espace de deux mois la République payeroit au Comte

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XVII. p. 412.

SECT. XI. *Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.*

„ de Fiesque cent mille écus & qu'à ce moyen le Roi promettoit de ne „ plus appuyer par la force de ses armes les prétentions du Comte & de „ sa maison.

„ V. Que le Roi, content de ces satisfactions rendroit ses bonnes graces „ aux Génois, feroit au Doge & aux Sénateurs un accueil favorable; & qu'il „ ne leur seroit fait de sa part aucune autre demande ni imposé d'autres con- „ ditions que celles qui sont exprimées dans ce traité" (*a*).

Sitôt que la nouvelle de la signature de ce traité eut été envoyée à Gênes par Ranuzzi, Nonce du Pape en France, elle y répandit une joie universelle; le peuple toujours livré aux extrêmes, s'abandonna aux plus vifs transports de l'allégresse. L'on fit les plus grandes réjouissances à ce sujet; & l'on témoigna toute la reconnoissance au Pape de ses bons offices, de la façon la plus affectueuse. Les yeux des Génois étoient dessillés: il n'eût dépendu que d'eux de s'éviter bien des chagrins inutiles, en faisant d'abord cette pénible démarche, qu'ils furent pourtant obligés de faire.

Le Doge se rend en France pour faire des excuses au Roi.

Le Traité fut aussitôt ratifié & l'on songea à l'exécuter avec la plus grande exactitude. Le Doge qui étoit pour lors François-Marie-Impérialé-Lercaro, homme de beaucoup de mérite, partit pour la France par le Piémont le 29 de Mars accompagné de quatre Sénateurs, Jeannetin Gastaldi, Augustin Lomelino, Paris-Marie Salvaghi, & Marcel Durazzo; & en outre de douze Nobles & d'un cortége magnifique (*b*). L'humiliation de cette fiere & généreuse République qui avoit pour ainsi dire possédé autrefois l'empire de la méditerranée & dont les braves citoyens avoient conquis tant d'Etats par leurs armes dans le Levant & ailleurs & triomphé de tant de Princes & de Rois, est un de ces revers auxquels il faut que toutes les fortunes humaines s'apprêtent & se soumettent. Les Romains passérent bien sous le joug des Samnites aux fourches claudines. Il fallut de même que Gènes cédât aux circonstances & à la loi du plus fort, d'un Monarque impérieux, qui vouloit fermement, & ne savoit point dans le cours de ses prospérités, garder de mesures ni se relâcher jamais de ses prétentions. Cette espece de triomphe d'un Roi puissant & de tous les Rois dans la personne de Louis XIV. sur un petit peuple libre a quelque chose d'humiliant pour l'humanité & pour tous ceux qui chérissent la raison & la liberté. Les Génois n'étoient pas les moins grands dans cette scene: on peut céder sans honte à la force.

Le Roi fait aux députés l'accueil le plus gracieux.

Sans entrer dans les détails de cette triste ambassade, nous nous contenterons de dire que les Génois employés pour jouer ce rôle humiliant, mirent toute la dignité possible dans cette démarche forcée; & que le Roi fit l'accueil le plus flatteur & le plus distingué au Doge & aux quatre Sénateurs qui l'accompagnoient. Il leur témoigna son estime & sa bienveillance dans les termes les plus affectueux; ce qui fait honneur au Monarque & à ceux à qui ces témoignages étoient adressés. Ils furent traités par son ordre avec la plus grande magnificence pendant le séjour qu'ils firent à Paris, & ils furent renvoyés comblés des plus riches présens; foible & triste dédommagement pour tant de malheurs & d'humiliations.

(*a*) Hist. des Révol. de Gènes Tom II. p. 480. Liv. VI. p. 314—315. Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI p. 238.

(*b*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1685.

Nous nous bornerons à rapporter ici le discours que le Doge adressa au Roi en langue Italienne pendant lequel il demeura couvert, excepté quand il prononçoit le nom du Roi. Ce discours est une piece authentique dans l'Histoire de Gènes & mérite d'ailleurs d'être connu étant intéressant à plusieurs égards. On le trouve tout entier dans plusieurs Historiens : nous le prendrons dans l'Histoire des Révolutions de Gênes (*a*).

Sect. XI. Histoire de Gènes depuis 1631 jusqu'en 1685.

Discours du Doge.

„ Sire, une des maximes fondamentales de ma République a toujours été „ de se signaler par un profond respect pour la couronne qui a été transmise „ à Votre Majesté par ses augustes ancêtres. V. M. en a porté au plus haut „ point la puissance & la gloire, par des actions si étonnantes & si merveilleu- „ ses que la Renommée, qui exagere ordinairement, ne pourra, même en „ les diminuant, les rendre croyables à la postérité. Tous les Etats sont „ forcés de reconnoître ces sublimes prérogatives avec une soumission profon- „ de. Ma République pénétrée des mêmes sentimens, veut s'élever au des- „ sus des autres par la maniere de les faire éclater.

„ L'accident le plus fatal, le plus funeste qu'elle pût jamais éprouver a été „ d'avoir pu offenser V. M. Je ne puis donc vous exprimer assez bien l'ex- „ trême douleur qu'elle ressent d'avoir déplu à V. M. en quoi que ce soit. „ Quoiqu'elle se flatte que les sujets de mécontentement qu'elle a donnés à „ V. M. soient un pur effet de son malheur, elle voudroit cependant, à quel- „ que prix que ce fût, qu'ils fussent effacés non-seulement du souvenir de V. „ M., mais de la mémoire de tous les hommes; & elle ne se consolera ja- „ mais de l'immense affliction où elle est plongée, jusqu'à ce qu'elle ait re- „ couvré la précieuse bienveillance de V. M. Elle assure V. M. qu'elle ne „ négligera ni soins, ni attentions, ni efforts, pour s'en rendre digne, pour „ se la conserver, pour se l'attirer de plus en plus. Dans cette vue, ne se „ contentant pas des expressions les plus fortes & les plus soumises, elle a eu „ recours à des procédés nouveaux & singuliers: elle vous a envoyé son Do- „ ge, & quatre de ses Sénateurs, espérant que des démonstrations de respect „ si marquées convaincront V. M. de la très-haute estime qu'elle fait de Vo- „ tre Bienveillance Royale.

„ Quant à moi Sire, je m'estime infiniment heureux d'avoir l'honneur „ d'exposer à V. M. ces très-vifs & très-respectueux sentimens. Je mets au „ plus haut prix la gloire de paroître devant un si grand Monarque, invinci- „ ble par son courage, respecté par sa grandeur & sa magnanimité ; bien au „ dessus de tous les Princes des siécles passés, & qui assure à ses descendans „ le même avantage. Après cet heureux présage, j'espere que V. M. pour „ donner des preuves à l'univers de sa générosité, voudra bien regarder ces „ protestations aussi humbles que justes, comme les vrais sentimens non-seule- „ ment de mon cœur, & de celui de Messieurs les Sénateurs députés, mais „ de tous mes compatriotes qui attendent avec impatience les marques qu'il „ plaira à V. M. de leur donner du retour de ses bonnes graces ".

Le Roi demeura debout pendant cette harangue, y répondit de la façon la plus obligeante & ôta son chapeau pour saluer le Doge & les Sénateurs, quand ils se retirerent, ainsi qu'il l'avoit fait quand ils étoient entrés dans la

(*a*) Tom. II. Liv. VI p. 348—351.

Sect. XI. Il s'agit de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.

ſalle d'audience. Cependant les courtiſans qui obſervent ordinairement avec ſoin toutes ces minuties, crurent remarquer que le Roi avoit plus baiſſé ſon chapeau la ſeconde fois que la premiere; ce qui venant d'un Monarque, marquoit, ſuivant eux, plus de bienveillance pour ceux à qui ce ſalut s'adreſſoit & leur faiſoit en même tems plus d'honneur. Les Génois ſe ſeroient bien paſſé d'un honneur ſi couteux pour eux. On dit que le Doge dit en quittant la France: *le Roi nous ôte la liberté en captivant nos cœurs; mais les Miniſtres nous la rendent.* Image véritable & naïve de ce qui ſe paſſe tous les jours dans les Monarchies. Voilà tout le détail qu'on aura de nous à ce ſujet: ceux qui en voudront davantage trouveront de quoi ſe ſatisfaire amplement dans les rélations du tems, dans notre Hiſtoire de France & ſur-tout dans le ſiécle de Louis XIV.

Anecdote à ce ſujet.

Le Doge & les Sénateurs reviennent à Gênes & y reprennent leurs fonctions.

Le Doge & ſa ſuite prirent quelque tems après la route de la Provence & s'embarquerent à Marſeille ſur deux galeres de la République; ils arriverent à Gênes le dix neuf de Juin. Ils y furent reçus ſans aucunes cérémonies, de même que lorſqu'ils en étoient partis, ainſi qu'il avoit été ſpécialement réſolu dans un conſeil tenu pour délibérer ſur la conduite qu'on devoit tenir à cet égard; leur retour ne fit pas plus de ſenſation que leur départ & leur abſence n'en avoient fait. Suivant les loix de cette République le Doge ne peut s'abſenter ou s'éloigner de ſes terres pendant les deux ans qu'il eſt en charge; & s'il arrivoit qu'il s'abſentât, il ne ſeroit plus reconnu pour Doge à ſon retour. On a vu que le Roi de France avoit eu grand ſoin de parer à cet inconvénient, qui eut dimminué tout le prix de la démarche humiliante qu'il avoit exigée des Génois pour ſatisfaire ſa vanité, puiſqu'au lieu d'une députation ſolemnelle des principaux magiſtrats de leur République, ſon Doge & ſes Sénateurs perdant leurs dignités en ſortant de ſon territoire, elle n'auroit plus envoyé au Roi alors que des citoyens, des particuliers diſtingués, mais ſans titres & ſans charge. C'eſt pourquoi ce Prince avoit expreſſément fait ſpécifier par l'article I. du traité fait avec la République „ qu'à leur retour à Gênes ils rentreroient & demeureroient en poſſeſſion de leurs honneurs & dignités juſqu'à „ l'expiration du terme ordinaire de leur gouvernement". En conſéquence de cette clauſe auſſitôt après leur retour, le Doge & les quatre Sénateurs reprirent leurs fonctions ordinaires, comme s'il n'avoit de rien été, & les conſerverent juſqu'à l'expiration du terme de leur exercice. Tout rentra dans l'ordre & l'on ne s'apperçut pas du moindre dérangement (*a*). Le Doge Impériale-Lercaro demeura en charge comme à l'ordinaire juſqu'au 22 Août, où Pierre Durazzo fut élû pour lui ſuccéder. Le Roi de France envoya d'Aubeville en qualité d'Envoyé extraordinaire pour complimenter le nouveau Doge; de ſon côté la République envoya un nouveau Miniſtre en France pour remplacer le Marquis Marini; & la bonne intelligence parut entiérement rétablie entre les deux Etats.

Le Roi & la République s'envoyent mutuellement de nouveaux Miniſtres.

Les Génois devenus ſages à leurs dépens, firent tout ce qu'ils purent pour la maintenir: ils remplirent exactement toutes les autres conditions de leur accommodement avec le Roi. Ils déſarmerent leurs galeres, & réformerent

(*a*) Hiſt. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. VI. p. 352 & ſuiv. Hiſt. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XVIII. p. 434 & ſuiv.

leurs troupes de terre. Tranquilles au moyen de cette pacification, ils ne songerent plus qu'à travailler avec ardeur à réparer leurs pertes & leurs malheurs & à rebâtir leur ville. Telle étoit l'opulence des citoyens de Gênes, qu'ils réussirent en peu de tems à rélever ses édifices détruits, à la remplir de quantité de palais pompeux, aussi remarquables par leur riche architecture que par le marbre précieux qui y est employé, & qui lui méritent en quelque façon le surnom de *superbe* qu'elle porte encore aujourd'hui; enfin à la faire sortir de ses ruines encore plus brillante & plus magnifique qu'elle n'étoit avant sa fâcheuse disgrace de 1685. Tels sont les fruits du commerce, de l'industrie, de la paix & de la liberté: sources de l'abondance, de l'amour & de la sûreté de la propriété, qu'on ne connoit point dans les *États despotiques*, comme en Turquie & ailleurs.

SECT. XI. *Histoire de Gênes depuis 1631 jusqu'en 1685.*

Les Génois rebâtissent leur ville.

SECTION XII.

Depuis le Traité de pacification de Gênes avec la France en 1685. jusqu'à la cession de l'Isle de Corse à cette Puissance en l'année 1768.

LES Génois venoient de se voir à deux doigts de leur perte: instruits par la triste expérience qu'ils avoient faite du danger qu'il y avoit pour eux de se brouiller avec la France, ils eurent toujours depuis le plus grand soin de la ménager, (*) & se garderent bien de prendre aucune autre part dans toutes les guerres qui s'éleverent dans leur voisinage, que celle que les circonstances dont un petit Etat est toujours le jouet, ainsi que de l'ambition de ceux qui l'entourent, les forcerent d'y prendre malgré eux. Au milieu des combats sanglants dont cette partie de l'Italie qu'ils occupent fut long-tems le triste théatre, ils s'attacherent soigneusement à observer la neutralité la plus exacte, & à garantir leur Etat des horreurs de la guerre; contens d'en être quittes pour fournir sans difficulté les contributions & les livraisons de fourages & de vivres que le voisinage funeste de maints ennemis puissants & dangereux leur coûta souvent en dépit de la justice & de l'équité foulée aux pieds par la force & par les armes. La guerre est un si cruel fléau que ceux-même qui ne la font pas, sont obligés de s'en ressentir, & de payer leur contingent des miseres communes.

L'accommodement que Gênes venoit de faire avec la France & les égards qu'elle eut toujours depuis pour cette couronne déplurent infiniment à l'Espagne, & altérerent sensiblement les bonnes dispositions envers cette République. Cette puissance lui donna même d'abord plusieurs témoignages manifestes de son mécontentement; cependant les choses furent bientôt appaisées par la dexterité & la souplesse des Génois. Ils n'eurent pas long-tems à con-

(*) La même année un citoyen Génois ayant parlé d'une façon indécente de la France, le Sénat le fit aussi-tôt arrêter & punir de prison, sur les plaintes de d'Aubeville Envoyé de France. *Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XVIII.* p. 106.

SECT. XII. *Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.*

tinuer leurs manéges politiques avec elle, & à craindre les effets de son ressentiment tacite. Le systême politique de l'Europe ayant été totalement changé & bouleversé par la succession d'Espagne en 1701 & le sceptre de cette Monarchie ayant passé entre les mains d'un Prince du Sang royal de France, Gènes n'ayant plus aucun ménagement à garder avec l'Espagne ou plutôt avec le parti Autrichien, l'abandonna pour se ranger sous la protection de la France & de l'Espagne, qui ne faisant plus pour ainsi dire, qu'une seule & même Monarchie, lui donnerent de concert des preuves efficaces de leur bienveillance; & principalement en 1748. C'est l'attachement que Gênes montra constamment depuis lors pour ces deux couronnes, qui fut cause de tous les mauvais traitemens que les Autrichiens lui firent essuyer pendant le cours de ces dernieres guerres, pour se venger de l'espece de trahison dont elle étoit coupable à leurs yeux, en abandonnant leur parti pour se livrer entiérement à leurs ennemis. Mais cette sage République étoit éclairée sur ses véritables intérêts: suivant en tout le sort de l'Espagne elle voulut devenir Françoise avec elle.

1688. Nouvelles brouilleries avec la France d'abord appaisées.

Cependant il y eut en 1688 quelques démêlés entre la République & la France, au sujet de la révocation des franchises des Ambassadeurs de cette couronne à Rome, révocation que le Pape avoit faite après la mort du Duc d'Estrées, dernier Ambassadeur à l'instigation des Cardinaux Cibo & Cazoni tous deux Génois & grands partisans de l'Espagne. La France prit feu sur cette affaire & sans les soins que les Génois prirent pour l'assoupir dès sa naissance, ils auroient encore encouru le ressentiment du Roi. Dupré qui avoit succédé à d'Aubeville dans la place d'Envoyé extraordinaire de France à Gênes, défendit les intérêts de cette couronne avec la plus grande chaleur & demanda fortement qu'on lui donnât toute la satisfaction qu'elle pouvoit désirer, en sévissant rigoureusement contre ces prélats brouillons ses sujets qui ne cherchoient qu'à l'animer contre elle & contre la Cour de Rome; ou au moins en les punissant dans la personne de leurs parens & créatures, ainsi qu'on l'avoit fait en 1663 avec le Cardinal Impériale; c'est à quoi le Sénat consentit après bien des difficultés. Il y avoit toujours dans Gênes un certain levain formé par le parti Espagnol, qui visoit toujours à aigrir les esprits & à aliéner cette République de la France. Les factieux profiterent de cette occasion pour ameuter le peuple contre la noblesse, en lui faisant entendre que tant qu'elle seroit à la tête du Gouvernement, les affaires de la République iroient toujours mal, & qu'elle seroit toujours en différend avec les autres Puissances. Il est vrai & il faut le dire ici en passant, que les Nobles donnoient beaucoup de prise sur eux & que leur orgueil étoit monté au point qu'ils en étoient venus jusqu'à mépriser ces mêmes emplois & dignités qui faisoient autrefois tout l'objet de leur ambition & de leur jalousie. Ils faisoient alors tout ce qu'ils pouvoient pour se dispenser de les accepter; au point que le Sénat fut obligé, pour remédier à cet abus & trouver des sujets pour remplir les charges, de rendre un décret portant que depuis l'âge de trente-cinq jusqu'à cinquante ans, tous ceux qui seroient nommés à quelque emploi, seroient tenus de l'accepter, sous peine de deux cens écus d'or d'amende. Pour en revenir aux nouveaux démêlés avec la France, le Sénat vivement pressé par Dupré & par le peuple, prit le parti pour éviter un soulevement, & de nouveaux chagrins de la part de cette couronne de suivre l'avis des bons citoyens, qui étoit de lui donner

Décret du Sénat pour obliger les Nobles à accepter les charges à eux conférées.

ner la satisfaction qu'elle demandoit. Pour cet effet on envoya ordre au Marquis de la Rovere, Envoyé de la République auprès de la Cour de France, d'assurer le Roi qu'on étoit prêt d'arranger tout suivant sa volonté; ce qui désarma ce Monarque & mit fin à ce différend passager. Pour amener les choses à ce point, Dupré alla jusqu'à demander au Sénat la permission de visiter les archives de la République, pour voir s'il y avoit fait enrégistrer tous les démêlés qu'elle avoit eûs avec le Roi son maître depuis son avénement à la couronne; & comment & à la priere de qui ils avoient été terminés. Il vouloit leur faire sentir par là, qu'il étoit de l'intérêt de Gênes de ne point brouiller la Cour de Rome avec la France, puisque cette République avoit toujours trouvé un médiateur & un intercesseur auprès d'elle dans la personne du Pape. Le Résident de France déclara même pour faire encore plus d'impression sur l'esprit des Génois, „ que son maître prétendoit que le Sénat fit „ ériger dans une des places de Gênes une piramide de bronze ou de marbre „ où toutes ces circonstances fussent gravées pour servir de monument perpé„ tuel à la postérité"; (*a*) c'est-à-dire, de monument des sujets de plainte que la République avoit donnés au Roi, de la vengeance signalée qu'il en avoit tirée, de la satisfaction solemnelle qu'il en avoit exigée, & de l'accommodement fait avec ce Prince par l'intercession du Pape Innocent XI. Cette déclaration fit peur au Sénat, Dupré obtint de lui tout ce qu'il voulut pour contenter sa Cour, les Génois éviterent soigneusement depuis toutes les occasions de l'indisposer contre eux, & le projet de l'érection de la piramide n'eut point d'exécution.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Démarches du Résident de France pour engager le Sénat à donner satisfaction à cette couronne.

Gênes ne se trouva pas bien d'abord de ce nouveau systême politique. L'Espagne irritée de voir que cette République lasse de se sacrifier inutilement pour ses intérêts, avoit fait un accommodement avec la France, malgré tout ce que le Comte de Melgar, Gouverneur du Milanés, & ses autres Ministres en Italie avoient pu faire pour l'en détourner, ordonna audit Comte de lui en témoigner son mécontentement de toutes les façons possibles. Fidelle à remplir les ordres de sa Cour, le Gouverneur de Milan commença par faire saisir dans ce Duché sous différens prétextes tous les effets des Négocians Génois, & fit en outre arrêter & mettre en sequestre tous les revenus qu'ils avoient sur la banque, dite le Mont St. Charles. Mais cet orage ne fut que passager: les Génois vinrent à bout, par des soumissions de fléchir le courroux du Roi Catholique & d'obtenir la levée de cette saisie. Cette affaire s'arrangea la même année (1685) à leur satisfaction, le Comte de Melgar vint même à Gênes sous prétexte d'y voir son neveu le Marquis de Cogoludo, qui y étoit entré dans le port avec les galeres d'Espagne; & peut-être pour y entamer quelque négociation secrette. Quoi qu'il en soit ce Comte y fut reçu avec tous les honneurs possibles au nom du Roi son maître. Gênes eut encore depuis plusieurs demêlés avec l'Espagne pour quelques légers sujets, démêlés au reste qui furent presqu'aussitôt appaisés qu'élevés; c'est pourquoi nous contentant de rapporter ici les plus importans, nous ne ferons aucune mention des autres.

L'Espagne est mécontente des Génois: elle leur en donne des preuves.

Nous laisserons aussi de côté quelques autres événemens peu considérables,

(*a*) Hist. de Gênes par le Chev. de M. Tom. III. Liv. XVIII. p. 414.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

1694. Divers événemens particuliers.

relatifs à l'histoire intérieure de Gênes qui arriverent pendant l'espace des huit ou dix années suivantes; comme une inondation qui fit de grands ravages en 1685, un Traité pour l'achat des grains dans l'Etat de Gênes conclu avec le Duc de Savoye la même année; la mort de d'Aubeville Ministre de France en 1687 & celle de Ratabon Envoyé de la même Cour, en 1694; plusieurs tremblemens de terre en 1688, mais qui ne firent aucuns dommages considérables; différentes expéditions infructueuses que les galeres de la République firent contre les armateurs de Final & contre les Turcs en 1689 & en 1692; plusieurs différends qu'elle eut avec l'Espagne & les alarmes que les entreprises de cette couronne & des Impériaux donnerent souvent aux Génois qui déclinoient de plus en plus leur parti, vu qu'elles avoient pour but de les forcer à se déclarer contre la France avec qui ces Puissances étoient alors en guerre; ce qu'ils ne voulurent jamais faire pour de bonnes raisons.

Guerre en Italie entre la France, l'Espagne, l'Empire & autres Puissances.

Cependant cette guerre étoit alors dans son plus grand feu en Italie entre la France d'une part, & l'Espagne, l'Empereur, le Duc de Savoye & leurs alliés de l'autre; c'est-à-dire entre la premiere de ces Puissances & une grande partie de l'Europe. Gênes trop voisine du Champ de Bataille de ces redoutables ennemis, se trouvoit dans la conjoncture la plus critique & étoit toujours en alarmes. Exposé sans défense au milieu de tant d'ennemis puissants, & pour ainsi dire entre deux feux, un petit Etat est bien à plaindre & sujet à quantité de désagrémens, au nombre desquels il faut compter pour le moindre celui d'être obligé de tout souffrir & de faire tout ce qu'on demande de lui sans résister & sans se plaindre. C'est le cas malheureux où cette République se trouvoit alors. En butte à la jalousie des deux parties belligérantes, elle avoit toutes les peines du monde à observer, ainsi qu'elle le desiroit, l'impartialité la plus exacte, elle étoit continuellement chicanée, persécutée, obsédée des deux côtés, sans cesse exposée à de nouvelles prétentions; à peine avoit elle été forcée par l'une à lui payer des contributions qu'elle avoit à craindre que l'autre ne lui en fit un crime & n'en prétendit autant pour sa part.

Situation délicate & critique de la République de Gênes: ses inquiétudes au sujet de cette guerre.

Dans cette situation délicate elle faisoit tous ses efforts pour se maintenir dans un parfait équilibre seul capable de la faire respecter par des combattans qui ne demandoient qu'un prétexte pour l'inquiéter; & seul capable de conserver sa tranquillité au milieu des armes qui l'environnoient. Le Roi de France ne demandoit rien des Génois sinon qu'ils fussent exacts Observateurs de cette neutralité; le Marquis de Rebenac-Fouquieres son Envoyé auprès des Princes d'Italie, eût même ordre de passer expressément à Gênes à ce sujet en 1691 pour exhorter cette République à demeurer ferme dans son systême, & à n'accorder aucuns secours quelconques aux Impériaux; lui demandant les mêmes fournitures & subsides pour l'armée Françoise, au cas qu'elle en accordât à ses ennemis; & lui promettant de puissans secours de la part de la France au cas qu'ils voulussent la forcer à prendre parti dans cette guerre. Les Génois furent forcés de refuser des offres si dangereuses & résolurent de s'en tenir aux termes précis de la neutralité la plus exacte, autant qu'il dépendoit d'eux; mais ils n'en furent pas absolument les maitres. Le Roi de France de son côté leur témoigna combien il vouloit respecter cette neutralité; car ayant obligé en 1689 une partie des nations de l'Europe à saluer son pavillon, il fit assurer le Sénat par Dupré son Envoyé qu'il n'y auroit aucun différend pour le salut en-

Demandes que le Roi de France lui fait: ménagemens qu'il a pour elle.

tre les Commandans des barques Françoises & ceux des Galeres de la République, & qu'il avoit donné ses ordres pour les prévenir.

Il n'en étoit pas de même de l'Espagne & de l'Empereur qui faisoient tous leurs efforts pour déterminer les Génois à prendre parti dans cette guerre, & à se déclarer pour eux contre la France (*a*). Ces deux Puissances étoient extrêmement irritées du systême de neutralité qu'ils avoient embrassé; & il n'est rien qu'elles ne fissent mais vainement pour les déterminer à s'en départir. D'ailleurs Ratabon qui étoit alors l'Envoyé de France à Gênes, fit tout ce qu'il put pour rompre leurs mesures & empêcher la République de prêter l'oreille à leurs propositions. Lorsque les ennemis de la France virent qu'ils ne pouvoient réussir dans leurs projets à l'égard des Génois, il n'est point de chagrins & de désagrémens que leurs Généraux ne leur fissent essuyer. On se contentera de les rapporter succinctement. En 1689 les Espagnols firent tous leurs efforts pour troubler la navigation de Gênes; & à leur instigation les armateurs de Final (alors appartenant à l'Espagne) & autres donnerent la chasse à ses bâtimens, & les pillerent sous prétexte de les visiter; mais les Génois réprimerent bientôt ce brigandage. En 1692 le Général des Galeres de Sardaigne fit emprisonner & mettre aux fers sous différends prétextes, deux Commandans des Galeres de la République. Outre le refus constant qu'ils avoient fait jusqu'alors, tant par la crainte qu'ils avoient de la France, qu'à la sollicitation de ses Ministres, d'entendre à aucune des propositions de l'Espagne & de l'Empereur, & d'accéder à leur ligue, ce qui irritoit encore plus le dernier contre eux, c'est le refus qu'ils firent en 1690, dans un tems où ce Prince manquoit d'argent, de lui prêter cinq ou six cens mille écus au denier vingt, sur le revenu des salines de Bohême; ne s'étant trouvé personne à Gênes qui voulut faire des fonds pour cet emprunt. Aussi les Impériaux en témoignerent ouvertement leur ressentiment à ses citoyens en toutes occasions.

Chagrins que les Impériaux & les Espagnols donnent aux Génois.

Tantôt ils obligerent la République (en 1691) à donner des quartiers d'hiver à leurs troupes; tantôt ils lui demanderent des contributions considérables en argent, dont les Génois furent obligés de payer la plus grande partie; mais en stipulant toujours que c'étoit à cause des fiefs de l'Empire qu'ils possédoient; conditions qui furent toujours rejetées par les Impériaux, & qui furent la source de tous les mauvais traitemens qu'ils firent essuyer aux Génois pendant le cours de cette guerre. Pour surcroit de malheur, l'Envoyé de France à Gênes fit aussi une pareille demande à la République qu'il accompagna même de menaces, prétendant qu'elle pouvoit bien faire pour la France ce qu'elle faisoit pour ses ennemis dans cette conjoncture délicate: elle ne se tira d'affaire qu'en faisant entendre aux Ministres de cette couronne, qu'elle étoit obligée à de certains ménagemens avec l'Empereur; & qu'elle ne pouvoit se dispenser de lui payer quelques subsides à cause de plusieurs parties de son domaine, qui relevoient de ce Prince, comme fief de l'Empire, raisons qu'elle n'avoit pas à l'égard de la France qui en fut très mécontente, & fut cependant forcée de dissimuler son mécontentement, vû qu'elle avoit aussi intérêt, dans la circonstance de ménager les Génois, de peur qu'ils ne se rengeassent totalement du côté de ses ennemis.

Contributions & subsides qu'ils sont obligés de payer aux Impériaux.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. VI. p. 354.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

On n'a encore vu jusqu'ici que le moindre effet des mauvaises dispositions des alliés envers cette République, relativement à ses liaisons avec les François; ils ne pouvoient rien lui reprocher à cet égard & s'en seroient d'ailleurs bientôt vengés sur elle si le cas eût été; mais uniquement ce qu'ils regardoient à peu près comme la même chose à cause de son exacte neutralité & du refus constant qu'elle faisoit de se déclarer pour eux contre cette Puissance. Venons maintenant à quelque chose de plus essentiel, & à une entreprise plus directe des Espagnols. En Septembre de l'année 1692 ils firent une nouvelle tentative infructueuse sur le port & la ville de Gênes. Ils étoient accoutumés à en faire de pareilles; & de tout tems il semble qu'ils avoient eû les mêmes vues, témoin ce qui se passa en 1574 & plus récemment encore en 1636 (a). Ils s'y prirent cette fois avec tant de finesse que les Génois furent sur le point d'être la victime de leurs complots. La flotte Espagnole composée de seize vaisseaux de ligne & de dix-neuf galeres, étant arrivée le 22 Septembre à Alessio; D. Pedro Corbé, qui la commandoit, demanda d'abord au Sénat la permission de faire entrer ses galeres dans le Port de Gênes, sous prétexte de vouloir les mettre à l'abri du mauvais tems. Les Génois n'oserent refuser cette permission qui leur parut sans conséquence. La facilité avec laquelle l'Amiral Espagnol l'avoit obtenue pour l'entrée des galeres, le porta à la demander aussi pour quatre vaisseaux. L'ayant également obtenue il en fit entrer trois dans le port la nuit du 1. Octobre; mais il abusa bientôt de la complaisance de ses hôtes, au point que le lendemain à midi, les galeres étant sorties du port remorquerent tous les autres vaisseaux qui y entrerent le soir en flotte, à la reserve de deux brûlots. Le Sénat surpris de cette conduite étrange ouvrit les yeux sur son imprudence, & pourvut si bien à la sûreté de la ville & du port que les Espagnols ne purent rien entreprendre. Cependant il se plaignit à l'Envoyé d'Espagne du procédé irrégulier de l'Amiral, & demanda en même tems qu'il eût à faire sortir les vaisseaux du port. L'Envoyé s'efforça de Justifier quoique foiblement, la conduite de D. Pedro, & s'excusa de faire sortir la flotte, sur ce que l'Amiral ni lui n'osoient rien faire à cet égard sans les ordres du Marquis de Léganez, Gouverneur du Milanés qu'il falloit attendre. Cette réponse ambigüe & les fréquentes allées & venues des courriers expédiés au Duc de Savoye & à l'armée Impériale, alarmerent encore plus les Génois, & les engagerent à se tenir sur leurs gardes & à prendre leurs précautions à tout événement. En conséquence ils firent venir des troupes de tous côtés, donnerent ordre à leurs milices de marcher, & prirent toutes les mesures convenables pour éviter une surprise. Enfin après trois jours des plus vives alarmes, & employés en négociations, leurs inquiétudes furent totalement dissipées. Le Marquis de Léganez se rendit lui-même à Gênes sous prétexte d'accommoder cette affaire & fit sortir la flotte Espagnole du port; mais uniquement parcequ'il apprit que celle de France commandée par le Comte d'Estrées, étoit prette à se mettre à la voile pour venir au secours de Gênes.

Tentatives infructueuses des Espagnols sur Gênes.

Les Espagnols, furieux d'avoir manqué leur coup, chercherent bientôt à

(a) Voyez Section X. & Section XI.

s'en venger d'une autre façon. Ils penserent avoir trouvé un prétexte suffisant d'inquiéter les Génois, au sujet de l'augmentation de huit sols par minot de sel, que la maison de St. Géorges (qui étoit depuis long-tems en possession d'en vendre aux habitans des deux côtes de l'état de Gênes) avoit mise & fait payer depuis 1646 à ceux de Final (sujets de l'Espagne depuis l'année 1598) au déla du prix qui subsistoit en 1571; pourquoi l'Espagne se crut fondée à demander la même année (1692) aux Génois une indemnisation de quatre cent mille Génouines. Sans attendre leur réponse à cet égard, elle fit saisir d'abord toutes les rentes que les particuliers avoient sur le sel, & les effets & marchandises de leurs négocians dans le Milanés; ce qui produisit une somme de soixante mille écus, qui servit à payer les troupes Allemandes en Italie. On observera que le grand point des Impériaux, alors comme dans toutes les autres guerres, étoit de tirer le plus d'argent qu'ils pouvoient, vû qu'ils en manquoient toujours. Non contens de ces voyes de fait, les Espagnols voyant que les Génois refusoient de payer le dédommagement prétendu par eux pour l'excédant du prix du Sel de la maison de St. Géorges, rompirent en 1694 pour les mortifier d'avantage, l'ancien Traité qui avoit été conclu avec elle par ceux de Final pour la fourniture, en outre ils firent saisir les magasins qu'elle avoit à Final & y introduisirent plusieurs barques chargées de cette denrée; ce qui causa le plus grand préjudice à cette branche de commerce des Génois. Ils s'en vengerent peu de tems après, en faisant arrêter une de ces barques qui avoit été jetée à Savone par une tempête. Ce ne furent pas encore là les seuls excès ou pour mieux dire les seules hostilités déclarées que les Espagnols & les Impériaux commirent envers les Génois. Un parti des troupes des premiers exigea des contributions à Panzano, fief impérial situé sur les confins de l'état de Gênes; & sur le refus que les habitans firent de les payer, ils mirent l'endroit au pillage & le détruisirent entiérement, malgré la résistance vigoureuse que firent ces infortunés habitans. D'un autre côté, le Comte Caprara commandant des Allemands en Italie, distribua plusieurs corps de troupes dans les fiefs impériaux de la vallée de Scrivia & dans d'autres terres enclavées dans l'état de Gênes pour punir cette République du refus qu'elle faisoit de payer à l'Empereur les contributions qu'il exigeoit d'elle. Depuis cette époque les Impériaux devinrent les plus dangereux ennemis des Génois, & semblerent avoir pris la place des Espagnols pour les inquiéter & les tourmenter, sur-tout depuis que l'Espagne changeant de systême & d'intérêt en changeant de maître, eût passé au pouvoir de la maison rivale de la Puissance autrichienne, à qui soit dit en passant cette révolution inattendue porta le plus funeste coup.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1683 jusqu'en 1769.

Nouveaux démêlés des Génois avec l'Espagne : prétentions de cette couronne à leur charge.

Excès & désordres commis par les Impériaux sur les terres de Gênes.

Tant que la République eut ce dangereux voisinage elle fut toujours dans des transes continuelles & souvent dans le cas de doubler les garnisons de ses places frontieres ou de placer des troupes dans les principaux postes & passages de son territoire; en un mot de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter une surprise; ce que les différens mouvemens des Espagnols & des Impériaux lui faisoient continuellement appréhender. Ils n'avoient pour but que de l'inquiéter pour l'amener à leurs vues; mais elle tint ferme, & après avoir long-tems souffert de leurs persécutions & s'être conduite avec la

Sect. XII. *Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.*

plus grande prudence dans des circonstances aussi critiques ils virent enfin dissiper leurs alarmes par le traité de paix de Rysvick en 1697 (*a*).

1697. *Paix de Rysvick.*

1701. *Nouvelles alarmes des Génois pendant la guerre pour la succession d'Espagne. Ils sont obligés de payer differents subsides aux Imperiaux.*

Malheureusement pour eux cette paix ne fut pas de longue durée & leurs inquiétudes recommencerent bientôt à la vue de la sanglante guerre qui se ralluma en 1701 entre la France, l'Empire & ses alliés au sujet de la succession d'Espagne; d'autant plus que l'Italie & principalement la Lombardie, devint encore un des principaux théatres de cette guerre, si fatale au repos de presque la moitié de l'Europe. Les Génois toujours dans une position chagrinante exposés presque sans défense par les revers des François aux vexations & aux prétentions de l'avidité des Impériaux qui n'oserent pourtant, eu égard à leur neutralité, leur demander que des contributions, des quartiers d'hiver, des passages de troupes, des fournitures à titre de subsides, furent encore obligés de leur payer des sommes considérables; trop heureux peut-être au fond d'en être quittes pour de l'argent & d'acheter leur tranquillité à ce prix, tandis que l'orage grondoit autour d'eux & que tous les états voisins étoient en proye aux horreurs de la guerre.

Les Traités d'Utrecht & de Rastadt en 1713 & 1714 rendirent encore la paix à l'Europe & le calme à Gênes (*b*). Elle n'en jouit pas long-tems. Le prompt renouvellement de la guerre en Italie entre l'Empereur & le Roi d'Espagne en 1717, fit tout à coup renaître les craintes des Génois & leur fit encore sentir tout le malheur de leur situation. Les prétentions respectives de ces deux puissances belligérantes rendirent cette situation encore plus embarrassante que jamais. Il semble que les Monarchies se fassent un plaisir ou un jeu d'humilier les Républiques, & de tourmenter ceux qui ont le courage de vivre libres & sans maîtres; on diroit que c'est la cause commune des Rois.

Nouveaux embarras des Génois en 1717. Ils en sont tirés par la paix de 1720.

Toutes les deux demandoient avec menaces un passage sur les terres de Gênes pour leurs troupes, & prétendoient en même tems que ce passage fut refusé à son ennemie. Toutes deux demandoient des subsides ou des contributions. Pareilles menaces pareils dangers des deux côtés; accorder ou refuser faisoit en même tems un ennemi redoutable aux Génois. On ne peut concevoir de position plus délicate & plus difficile. Ils s'en tirerent assez mal & mécontenterent les deux parties, même en payant & en faisant tout ce qu'elles voulurent; ce qui ne pouvoit gueres être autrement. Ils furent fort heureux que la paix se fit dans ces circonstances, en 1720 & les tirât d'un si cruel embarras.

1713. *Gênes achete le Marquisat de Final de l'Empereur Charles VI.*

Il est essentiel de faire mention de l'acquisition que la République de Gênes fit en 1713 du Marquisat de Final, vû qu'outre l'avantage & l'importance particuliere de cette acquisition pour elle, ce même marquisat lui attira sur les bras, ainsi qu'on le verra ci-après, une guerre des plus fâcheuses. Quoiqu'elle pretendit que ce petit état lui appartenoit incontestablement, pour obvier à toutes difficultés à venir, elle acheta cette seigneurie de l'Empereur Charles VI. & en reçut de lui l'investiture; toutefois sans prétendre déroger aux anciens droits & prétentions qu'elle avoit sur Final, comme ayant fait autrefois partie de son domaine; droits qu'elle se reserva expressément en leur entier.

(*a*) Introd. à l'Hist Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 480 & suiv.

(*b*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. VI. p. 354—356.

Elle eut pour but en y joignant l'achat & la propriété de cette seigneurie, de réunir & confondre en elle seule tous les droits quelconques, & de s'en assurer irrévocablement la possession de la maniere la plus authentique; vu que personne suivant elle, ne pouvoit plus la lui disputer, ni lutter contre des droits aussi légitimes & aussi bien établis que les siens. Cependant, & cette République ne s'y attendoit certainement pas lorsqu'elle la fit, cette acquisition lui devint par la suite très-funeste, & Final fut la cause ou le prétexte d'une guerre très onéreuse pour elle, où elle se vit assez justement enveloppée plus de trente ans après. Avant que d'en venir à cette derniere partie de son histoire, qui en est une des plus intéressantes époques, jetons encore en passant un coup d'œil rapide sur ses autres affaires, tant du dedans que du dehors, afin que délivrés de la tâche de rapporter ces faits antérieurs, & peu importans pour la plupart, nous passions tout de suite à cette brillante époque & nous nous livrions tout entiers au plaisir d'y voir renaître Gènes comme de ses ruines, & reparoître cette République dans son ancienne dignité & dans toute sa splendeur.

SECT. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Elle eut en 1716 des différends avec la Porte, au sujet de son commerce; & avec la Cour de Rome, pour quelques affaires ecclésiastiques; mais ces différends qui inquiéterent fort peu les Génois, furent bientôt appaisés à leur satisfaction. Il en est de même de ceux qu'ils eurent en 1726 avec la Cour de Turin, au sujet de deux barques d'Oneille qu'ils avoient arrêtées, & de ceux qu'ils eurent en 1729 avec l'état de Milan au sujet du transport des Sels. Tous ces légers démêlés furent d'abord accommodés par la façon dont les Génois se prêterent aux moyens de pacification qui leur furent proposés & par le soin que leur prudente politique eut toujours de se maintenir en paix avec d'aussi redoutables voisins que l'Empereur & le Roi de Sardaigne (a).

1716. 1729. Différends divers des Génois avec leurs voisins & autres d'abord appaisés.

Nous ne parlerons pas des différents armemens qu'ils furent obligés de faire contre les Corsaires de Barbarie, pour réprimer leurs courses & leurs brigandages. Nous passerons également sous silence le soulevement de la Corse en 1729, événement important dans l'histoire de Gênes, mais plus particuliérement relatif à celle de Corse, à laquelle nous renvoyons.

Venons maintenant à la fameuse guerre de 1745. La mort de l'Empereur Charles VI. arrivée en 1740 avoit changé entiérement la face des affaires de l'Europe. La Reine d'Hongrie & de Bohême jugea à propos pour des raisons particulieres de politique & d'intérêt de céder au Roi de Sardaigne par le XI article du Traité conclu à Vorms le 13 de Septembre 1743 entre le Roi d'Angleterre, la Reine d'Hongrie & le Roi de Sardaigne, tous ses droits sur ce même Marquisat de Final, que l'on a vu que l'Empereur son pere avoit vendu en 1713 à la République de Gênes. Les volontés des Princes, leurs engagemens sont toujours assez mal remplis par leurs enfans ou successeurs; & souvent l'un de leurs premiers soins est de renverser l'ouvrage, de casser le Testament de leur prédécesseur. La Reine d'Hongrie s'étoit engagée à mettre le Roi de Sardaigne en possession de Final; & en outre le Roi d'Angleterre, comme leur allié & Puissance maritime intéressée dans cette cession, parcequ'il avoit été déclaré dans le Traité, que le Roi de Sardaigne feroit un

1743. 1747. Traité de Vorms: guerre où les Génois se trouvent enveloppés.

(a) Hist. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. VI. p. 357.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

port-franc de Final, s'étoit rendu garant envers lui de l'exécution de ce Traité. Il fit même proposer aux Génois de lui permettre de faire de la ville de Final une place d'armes; ce qu'ils se garderent bien d'accepter, se doutant bien que c'étoit pour mettre tout de suite cette place entre les mains du Roi de Sardaigne. Ils avoient été informés non seulement de cet article du Traité si fort à leur désavantage; mais encore que par d'autres articles du même Traité, on promettoit au Roi de Sardaigne de lui faire accorder par l'Empire la souveraineté & propriété de divers autres fiefs, dont la République de Gènes étoit investie depuis long-tems. Ainsi s'attendant bien à être attaquée tôt ou tard, elle ne songea qu'à mettre Final ainsi que toutes les autres places de sa dépendance en état de défense. Elle cria beaucoup & avec raison contre une cession aussi extraordinaire, & aussi propre à l'alarmer. Elle fit retentir toute l'Europe de ses justes plaintes; mais elles ne firent de sensation que dans la Cour de Madrid & Naples & Versailles. La République de Gênes se trouvoit dans une situation des plus critiques, elle avoit acheté dans la bonne foi le Marquisat de Final; elle en avoit payé le prix; en avoit reçu l'investiture de la façon la plus authentique; l'Empereur lui en avoit solemnellement garanti l'acquisition, enfin elle en étoit légitimement en possession depuis plus de trente ans, & maintenant l'on vouloit l'en dépouiller au profit d'un tiers, ou l'obliger d'entrer à ce sujet dans une guerre où elle n'avoit rien à démêler & qu'elle ne pouvoit cependant éviter. Il est vrai que le Roi de Sardaigne offroit de lui rembourser le prix; mais il falloit alors qu'elle remît cette place dans l'état où elle étoit lorsqu'elle l'avoit achetée; or comme pour cet effet elle auroit été obligée d'en faire rebâtir à ses dépens les fortifications qu'elle avoit fait démolir, chose qui lui auroit plus coûté que l'acquisition même du Marquisat, le remboursement offert par le Roi de Sardaigne étoit totalement illusoire. Dans cette triste circonstance, Gênes sentit bien, que, puisque ce Prince, l'Angleterre & la Reine d'Hongrie se liguoient contre elle pour lui nuire, il lui étoit essentiel pour parer le coup dont elle étoit menacée, de se ménager l'appui de la France, de l'Espagne & du Royaume des deux Siciles & de se lier étroitement d'intérêt avec ces trois Puissances, qui étoient elles-mêmes intéressées à soutenir sa querelle & à l'attirer dans leur parti. Elles l'avoient prévenue en l'avertissant du complot qui se tramoit contre elle, ainsi que par les offres qu'elles lui faisoient depuis long-tems d'accepter des secours capables de contrebalancer les forces de ses ennemis. Elles la pressoient de pourvoir à sa sûreté & de conclurre un Traité d'alliance offensive & défensive avec elles. La France avoit déclaré la guerre à la Reine d'Hongrie & à ses alliés dès l'année 1744.

Gênes s'allie avec la France & l'Espagne.

Préparatifs du Roi de Sardaigne, hostilités commises par les Anglois.

Déja elle étoit sur le point de se rallumer en Italie; le Roi de Sardaigne faisoit de grands préparatifs, & menaçoit déja de tomber sur Final. Les Anglois traitoient les Génois sur mer sans aucuns ménagemens. Ils se déterminerent enfin à faire ce que la raison, la justice & le soin légitime de leur défense demandoient d'eux. Ils accéderent au Traité à eux proposé par les trois Puissances susdites, qui garantit à la République tous ses états & spécialement le Marquisat de Final. Elle s'engagea de son côté à faire des armemens capables de seconder les projets de ses alliés & à joindre à leur Armée un corps de dix mille hommes avec un train d'Artillerie. Depuis ce moment elle

elle travailla avec ardeur à se mettre en état de remplir ses engagemens sans pourtant perdre de vue son objet principal qui étoit de mettre à couvert ses places frontieres. Les Génois en augmenterent les fortifications; ils y mirent de bonnes garnisons; ils firent de nouvelles levées de troupes & firent construire de nouveaux retranchemens dans tous les endroits par lesquels ils croyoient que le Roi de Sardaigne pouvoit entrer sur leur territoire (a).

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Tant de précautions & de préparatifs extraordinaires de la part des Génois, n'échapperent pas à la vigilance des commandans des vaisseaux Anglois, qui étoient comme à l'affût sur la Méditerranée pour observer tout ce qui s'y passoit & qui eurent ordre de leur Cour de s'éclaircir du motif de ces armemens. Dans le même tems le Traité des Génois avec les trois Cours de la maison de Bourbon fut découvert, & les Anglois trouverent très-mauvais & avec raison que, tandis qu'on formoit contre Gênes un complot secret pour la dépouiller d'une partie de ses états, cette République eût l'audace de se lier aussi secrettement avec d'autres Puissances & de prendre des mesures pour se garantir des mauvaises intentions de ses ennemis. En conséquence ils lui donnerent quantité de preuves du mécontentement qu'ils avoient d'une telle conduite; ils commirent des hostilités, ils firent des ravages sur ses côtes, & traiterent les Génois sans aucun ménagement. Avant que de s'exposer à entrer en guerre, ceux-ci avoient eû grand soin d'appaiser quelques troubles qui s'étoient élévés dans différentes parties de leur état, situées presque à la porte de leur capitale, en donnant satisfaction à leurs sujets & en leur accordant l'abolition de quelques impôts. Alors la République ne songea plus qu'à pourvoir à sa défense; elle mit cinq mille hommes dans Final, deux mille dans Savone; elle fit rompre tous les Chemins qui conduisoient en Piémont. Ses troupes, prêtes à marcher au premier signal, étoient tous les jours exercées & n'attendoient que l'arrivée des troupes Espagnolles & Françoises pour se joindre à elles.

Traité des Génois avec la France & l'Espagne. Leurs armemens & preparatifs pour leur défense.

Hostilités commises par les Anglois sur les côtes de Gênes.

Cependant le Roi de Sardaigne avoit déja commencé les hostilités, fait brûler des magasins appartenans aux Génois du côté de Vintimille & fait rompre à main armée les barricades qu'ils avoient fait faire sur les frontieres du Piémont du côté de Final; marque certaine que c'étoit le but où tendoient les vues & les préparatifs de ce Prince (b). Deja les Anglois ravageoient les côtes de Gênes & y exerçoient beaucoup de violence; & déja le Comte de Schulenbourg Général d'un corps de troupes Autrichiennes, s'étoit avancé sur son territoire & posté près de Novi avec dix huit mille hommes. Les choses étoient dans cet état, lorsque les troupes de France & d'Espagne commandées par l'Infant Don Philippe entrerent par la côte occidentale de Gênes sur les terres de cet état, qu'elles traverserent pour se joindre avec une autre Armée d'Espagnols & de Napolitains qui s'avançoit du côté de la partie orientale, sous les ordres du Duc de Modéne. La jonction des deux Armées se fit sans aucun obstacle; la retraite forcée du Comte de Schulenbourg fut le premier fruit de leur approche: mais cette retraite fut fatale aux Génois; car les Allemands leur firent tout le mal possible & commirent toutes sortes de dégats

Par le Roi de Sardaigne du côté de Final.

Gênes joint ses troupes à celles de France, d'Espagne & des deux Siciles: retraite des Autrichiens.

(a) Anecd. Gén & Corses ann. 1744—1745. p. 278—279 & suiv.

(b) Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Chap. VI. p. 480.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

& désordres sur leur territoire en l'abandonnant. Suivant le Traité que la République avoit fait avec ses alliés ses troupes consistant en quatorze bataillons, commandées par le Marquis Brignolé joignirent en Juillet la grande Armée des deux Couronnes. Elle fit paroître en même tems un manifeste où, après avoir exposé ses griefs contre le Roi de Sardaigne, elle déduisoit amplement toutes les raisons qui pouvoient servir à justifier son alliance avec la France & l'Espagne & les moyens qu'elle avoit été forcée de prendre pour sa légitime défense & pour la sûreté de ses états évidemment menacés par le Traité de Vorms. Elle y faisoit voir en même tems les droits incontestables qu'elle avoit sur le Marquisat de Final, cédé au Roi de Sardaigne par l'article XI. de ce Traité; & qu'elle n'avoit point eu d'autre moyen pour se garantir d'une usurpation si manifeste que de s'appuyer des secours des Rois de France, d'Espagne & des deux Siciles & de recourir aux armes, non pour attaquer mais pour se défendre; & pour faire respecter la neutralité où elle demandoit qu'on la laissât; ajoutant qu'au reste elle ne s'étoit engagée qu'à fournir un corps de troupes auxiliaires aux trois puissances ses alliées, qui de leur côté s'étoient obligées à cette condition, de lui garantir ses états (*a*). Tel étoit en substance le manifeste que les Génois firent remettre dans toutes les Cours, & spécialement à celle de Turin, de Vienne & de Londres. On y feignit de ne point être surpris de leur conduite, & d'ajouter qu'au surplus ils ne devoient point douter qu'elle n'attirât sur eux toutes sortes de malheurs & les terribles effets du ressentiment des Alliés. Les Génois s'étoient attendus à cette réponse; ils étoient faits à ce stile, ils n'en furent point effrayés. Tranquillisés par l'appui de leurs puissans alliés & par le bon état où étoient leurs frontieres & leurs places fortes, ils attendirent avec la plus grande sécurité l'effet de ces menaces.

Manifeste des Génois.

Nous n'entreprendrons point de faire ici l'histoire suivie & détaillée de cette guerre; nous n'écrivons que l'histoire de Gênes; ainsi nous nous hâterons de passer rapidement sur quantité de détails presque toujours uniformes, pour ne rapporter que les principaux événemens de cette guerre, & en venir promptement à ce qu'elle offre de plus intéressant, relativement à Gênes; c'est-à-dire, ses revers, sa prise par les Autrichiens & sa délivrance.

Les Anglois étoient les plus redoutables alors pour elle, à cause de leurs forces maritimes, & des puissantes flottes qu'ils entretenoient sur la Méditerranée pour seconder les opérations des troupes de terre de leurs alliés. Ils rodoient sans cesse sur les côtes de Gênes pour inquiéter ses habitans. Ils firent différentes entreprises sur Savone & sur Gênes, que leur flotte essaya vainement de bombarder, mais sans aucun succès, principalement la capitale qui après avoir été en proye aux plus vives alarmes, fondées sur le souvenir du cruel bombardement de 1684. en fut quitte pour la peur les bombes n'ayant pû parvenir jusqu'à elle. Les Anglois furent forcés d'y renoncer & tirerent de là sur Final, où ils jeterent cent soixante bombes; mais qui ne firent pas grand effet quatre seulement ayant porté sur cette ville. San-Remo fut plus maltraité, ils y jeterent plus de six mille bombes, & tirerent plus de deux mille coups de canon contre cette ville, qu'ils réduisirent presque en un mon-

Diverses entreprises des Anglois sur les côtes de Gênes.

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. III. Liv. VIII.

ceau de ruines, quoique ses habitans, mal intentionnes pour les Génois, eussent d'abord fait toutes sortes d'amitiés aux Anglois sans faire le moindre usage d'une nombreuse artillerie dont leur ville étoit fournie (*a*). Elle fut bien punie de cette espece de trahison; car outre le dommage qu'elle reçut du feu terrible que les Anglois firent sur elle presque à bout portant, ils s'en approcherent tant qu'ils voulurent, entrerent dans le port y prirent cinq bâtimens & en coulerent trois autres à fond.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Mais le plus grand mal qu'ils firent aux Génois, ce fut en Corse où, pour les mortifier davantage, en faisant une diversion utile aux desseins de leurs alliés, ils firent plusieurs descentes, ils engagerent les mécontens à se soulever, ils leur porterent des armes & des munitions & les aiderent à s'emparer de plusieurs places, & entre autres de la Bastie que Dominique Rivarola, nouveau chef des Rebelles, bloqua à la tête de cinq mille hommes, tandis que les Anglois bombardoient la place. Mais les Génois secondés par ceux des insulaires qui leurs étoient fidellement attachés rendirent bientôt tous ces efforts inutiles.

1746. Expéditions & succès des Anglois en Corse de concert avec les mécontens.

Tandis que les troupes que les Génois y avoient envoyées, réprimoient les Rebelles & ceux qui les appuyoient; tandis que le Maréchal de Maillebois couvroit leur état du côté de Novi avec un corps de troupes Françoises & le mettoit à l'abri de toute attaque de la part des Autrichiens, le Roi de Sardaigne faisoit diverses tentatives sur le territoire de Gênes & sur ses places mais inutilement, les troupes Piémontoises étoient répoussées de tous côtés & ne gagnoient pas un pouce de terrein par la vigoureuse résistance qu'elles éprouvoient de la part des Génois; par le courage avec lequel ceux-ci défendoient leurs frontieres. Ils ne s'en tinrent pas là, ils pousserent souvent leurs avantages contre leurs ennemis & s'emparerent entr'autres de Pigna qu'ils pillerent; ils firent des courses jusqu'aux retranchemens de Montairolo, & jusques dans les environs d'Ornéa, où ils repandirent la terreur (*b*). Jusques là cette campagne n'avoit rien eu que d'heureux pour les Génois & pour leurs alliés; mais la fin ne répondit point à ces heureux commencemens. Les malheurs & la retraite forcée de l'armée des trois couronnes, battue par les Impériaux à la bataille de Plaisance le 16 de Juin 1746. (*c*) firent bientôt changer totalement de face aux affaires & livrerent les Génois sans défense à la discrétion des troupes Autrichiennes & des Piémontoises; mais cependant par degrès. Tels sont les revers ordinaires de la guerre. Cette triste révolution mit Gênes au pouvoir de ses ennemis. Le Roi de Sardaigne brûlant de réparer ses pertes & ses affronts, se montra le plus ardent à profiter de l'éloignement de l'Armée du Maréchal de Maillebois qui lui couvroit auparavant Novi & marcha aussitôt vers cette place à la tête de cinq mille hommes. Il s'en empara sans résistance & exigea de la ville & des environs une contribution de quatre cens mille livres du Piémont (cinq cens mille livres de France). Ses troupes s'emparerent d'abord de Zuccarello, mais les Génois reprirent presqu'aussitôt cette place, y firent quatre cens Piémontois prisonniers; & obligerent leurs troupes

Succès des Génois contre les Piémontois.

Défaite de l'Armée des trois couronnes à la bataille de Plaisance.

Conquêtes & progrès du Roi de Sardaigne: ses troupes sont repoussées à leur tour.

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1745. p. 279 Hist. de la dern. Révol. de Gênes. Tom. I. Liv. I. p. 60—63.

(*b*) Idem. Tom. I. Liv. II. p. 156-163.

(*c*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. III. Liv. VIII.

SECT. XII. *Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.*

Retraite de l'Armée des trois Couronnes : jonction des troupes des Alliés.

Ravages des Autrichiens dans l'état de Gênes.

à lever le siége de Castel-Vecchio ; (*a*) exploits qui étoient glorieux pour Gênes dans la circonstance mais qui ne lui étoient d'aucune utilité ; car dans le même tems, pour ainsi-dire, elle étoit entre les mains des Autrichiens.

La jonction méditée depuis long-tems entre l'Armée de la Reine d'Hongrie & celle du Roi de Sardaigne fut la cause de son malheur. Cette réunion obligea les François & les Espagnols qui se tenoient encore campés entre Serravallé & Gavi, dans le dessein de couvrir l'état de Gênes le plus long-tems qu'ils pourroient, de l'évacuer entiérement, pour se retirer vers les frontieres de la Provence. Dès ce moment Gênes devint la proye des Allemands & son territoire le théatre de cette guerre, & des horreurs qu'ils y commirent. Ils s'emparerent successivement de Serravallé, de Gavi, de son château, du passage de la Rochetta où ils forcerent quelques compagnies de grenadiers François qui le défendirent quelque tems vaillamment & furent enfin obligés de céder à la supériorité du nombre. Maîtres de cet important passage & du défilé, les Autrichiens descendirent sans empêchement dans la Vallée de Polcevera, &c. s'avancerent directement à Gênes par Campo-Marone, en exigeant par-tout des contributions exorbitantes, en ne laissant sur leur route que maisons pillées, brûlées, champs ravagés, villages détruits, en un mot que des traces de leur cruauté & de leur fureur qui marquoient en quelque façon partout leur passage ; excès au reste qu'on ne doit peut-être attribuer pour l'honneur des Autrichiens qu'aux hordes des Hussards, Pandours, Croates & autres troupes irrégulieres qui composoient leur avant-garde. C'est ainsi qu'ils parvinrent en dévastant & saccageant tout ce qui se trouvoit sur leur marche, jusqu'à St. Pierre d'Arena, où ils arriverent le 4 Septembre au nombre d'environ dix mille hommes. Gênes étoit sans défense, sans ressources ; elle songea d'abord à capituler. Le 5 quatre Sénateurs furent députés vers le Marquis de Botta, Commandant en Chef de l'Armée Autrichienne, qui étoit encore à Lagnasco. Il reçut ces députés fort obligeamment, & convint avec eux de la Capitulation provisionnelle suivante : (*b*) „ Que dans peu d'heures „ on eut à consigner aux troupes de sa Majesté Impériale les portes de la ville, dont la garnison demeureroit prisonniere de guerre, & que l'on déclareroit aussi-tôt les déserteurs, auxquels on promettoit de faire grace ; que „ l'on consigneroit de même toute l'artillerie, les armes, les munitions de „ bouche & de guerre rassemblées pour la subsistance du militaire ; que la République défendroit à tous ses sujets, soldats & militiens de commettre pendant cette guerre aucune hostilité contre les troupes de l'Impératrice, ni „ contre aucun de ses sujets ; que l'entrée & la sortie du port leur seroit libre & à tous les bâtimens de leurs alliés ; qu'ils remettroient entre les mains „ des Commissaires tous les effets appartenants aux François, aux Espagnols „ & aux Napolitains, & que l'on dénonceroit les particuliers de ces trois nations qui s'y trouveroient ; que l'on donneroit aussi-tôt ordre au Gouverneur du château de Gavi de se rendre prisonnier de guerre avec toute sa „ garnison, que durant toute cette guerre la République accorderoit en toute „ occasion aux troupes Autrichiennes, à la requisition de leur commandant,

Gênes est obligée de se rendre aux Autrichiens.

(*a*) Hist. de la dern. Révol. de Gênes Ibid. Tom. I. Liv. II.

(*b*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. III. Liv. VII. p. 173—174.

„ un passage libre par tous ses états & dans toutes ses villes; que le Doge „ avec six des premiers Sénateurs se rendroit à Vienne dans l'espace d'un „ mois, pour demander pardon des fautes passées, & implorer la clémence „ de l'Empereur, & de plus remettroit en liberté tous les Officiers & Soldats „ de sa Majesté Cæsarienne & de ses alliés, qui sous le nom de prisonniers „ de guerre ou quelqu'autre que ce fut étoient détenus dans Gênes ou dans „ les autres villes de la République. Il exigeoit ensuite cinquante mille Ge„ nouines (*), qui seroient distribuées à l'Armée à titre de rafraichissement & „ de repos, indépendamment des contributions sur lesquelles la République „ s'entendroit avec le Commissaire Comte de Cotek; mais que l'armée Au„ trichienne s'obligeoit à observer la plus rigoureuse discipline, & de payer „ toutes choses à deniers comptans. Enfin il concluoit, que cette convention „ provisionnelle auroit toute sa force jusqu'à ce que la Cour de Vienne l'eût „ ratifiée ou qu'elle en eût disposé autrement; qu'en attendant quatre Séna„ teurs se rendroient à Milan pour servir d'ôtages, & y seroient détenus jus„ qu'à ce que la Cour leur permit de retourner à leur patrie.

Progrès & conquêtes du Roi de Sardaigne sur la côte occidentale: les Autrichiens s'emparent de l'Etat de Gênes, évacué par les troupes des trois Couronnes.

Tous les articles de cette convention furent exécutés avec toute l'exactitude possible de la part des Génois. Le Commandant de la Citadelle de Gavi la rendit aux Autrichiens en conséquence des ordres du Sénat. Le 7 de Septembre on remit les portes de la Lanterne & de St. Thomas au Général Nadasti, qui se présenta devant Gênes avec l'avant-garde de l'armée Autrichienne. Il prit aussitôt possession de ces portes. Le 8 le Sénat licentia les troupes de la République. Le reste de l'Etat de Gênes suivit le sort de la Capitale: il étoit inondé de troupes ennemies depuis Novi jusqu'à la Spezza. Tandis que les Autrichiens y entroient d'un côté & que les armées des trois couronnes l'évacuoient de l'autre, ainsi que le Comté de Nice en tirant toujours vers la Provence suivant le plan projeté, le Roi de Sardaigne s'avançoit dans le même tems sur la côte occidentale & s'emparoit successivement de la ville de Savone, de Final & de ses forts, dont la garnison se rendit prisonniere, en un mot de toute cette côte, à la réserve des châteaux de Vintimille & de Savone, qui tenoient encore, mais dont ce Prince se flattoit d'être bientôt maître.

Fidélité des Génois à observer leurs engagemens avec les Autrichiens.

Il arriva dans cet intervalle un événement dont les Génois auroient pû tirer avantage, s'ils eussent été moins timides, ou moins scrupuleux observateurs de leur traité avec les Autrichiens. Ceux-ci s'étoient imprudemment campés à Porto-Decimo dans le lit de la Scrivia, qui étoit pour lors à sec. Une pluye abondante qui tomba pendant la nuit du 10. au 11. Septembre fit enfler les torrens des montagnes voisines, qui descendirent avec impétuosité dans le lit du fleuve, le remplirent en un instant, & jeterent la plus grande confusion dans le camp des Autrichiens qui perdirent plus de mille hommes noyés & emportés dans les eaux (a). Si les Génois eussent voulu profiter de la consternation de leurs ennemis pour les attaquer dans ce moment, c'étoit fait de

(a) Hist. des Révol. de Gênes Tom. III. Liv. VIII. p. 173—174.

(*) La Genouine vaut huit livres de France: c'est par conséquent quatre cent mille francs.

SECT. XII. *Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.*

leur armée, ils l'auroient aisément détruite mais ils eurent la délicatesse politique de ne point abuser de cette circonstance, dans la vue de fléchir le ressentiment de la Reine d'Hongrie à leur égard, & d'engager cette Princesse à les traiter avec ménagement dans la disgrace que le sort inconstant de la guerre leur attiroit. Ils n'y gagnerent rien & furent bien trompés dans leur attente: s'ils se montrerent exacts à remplir leurs engagemens il n'en fut pas de même de leurs ennemis. Il n'est sorte de mauvais traitemens qu'ils ne fissent subir aux citoyens de cette République tant au dedans qu'au dehors de Gênes; point de ravages, de désordres, d'excès, d'exactions qu'ils ne commissent; point de cruautés, de barbaries que leurs troupes, tant réglées qu'autres n'exerçassent de tous côtés. Loin d'observer la moindre discipline ainsi que le Marquis de Botta l'avoit solemnellement promis, ces troupes ravageoient impitoyablement l'Etat de Gênes, livré impunément à leur merci; car loin que leurs Officiers se missent aucunement en devoir de les contenir, ils encourageoient encore, ils partageoient même souvent leurs brigandages & leurs exactions. Il sembloit que la Reine eût donné l'Etat de Gênes à fourager à ses soldats, ou qu'elle le leur eût abandonné en payement de leur solde, où enfin qu'elle eût résolu de le détruire entiérement, d'en faire un pays désert, un tableau parlant des miseres de la guerre: il étoit comme au pillage. Mais c'étoit encore bien pis dans Gênes, chaque jour voyoit former de nouvelles prétentions de la part des Généraux Autrichiens & sur-tout du Marquis de Botta. D'abord il commença par demander aux Génois une contribution de vingt quatre millions de livres de Gênes, somme énorme, dont le tiers devoit être payé comptant & les deux autres tiers avant la fin du mois. Les représentations furent inutiles & il fallut commencer par payer le premier tiers, & bientôt après le second. Pour cet effet il fallut que les Génois eussent recours à quantité de ressources; les fonds de la banque de St. Géorges, le trésor public, l'argenterie des Eglises, celle des particuliers, tout fut employé & épuisé pour suffire à ces deux payemens. Le Marquis de Botta fidelle exécuteur des ordres rigoureux de sa Reine, pressa vivement le payement du reste de la contribution imposée. Les Génois gémissants eurent beau alléguer l'impuissance totale où ils étoient de faire ce qu'on exigeoit d'eux: ils furent menacés d'une exécution militaire. Ils étoient riches on vouloit de l'argent, on vouloit leur sang. Toute la grace qu'on leur fit, fut de consentir que les quittances des sommes que les Génois avoient prêtées à la Reine seroient passées en compte des huit derniers millions; mais on ne voulut point recevoir en payement les fonds qu'ils avoient en Allemagne, ni passer en compte les fournitures diverses qu'ils faisoient pour l'armée Autrichienne. Ils étoient réellement dans l'impuissance de payer & pour surcroit de malheur, menacés de se voir bientôt réduits aux plus grandes extrêmités, de voir sévir contre eux par les voies militaires, c'est-à-dire les plus rigoureuses. Mais ce n'étoit pas encore là toutes les prétentions des Ministres des vengeances de la Reine. Ils exigerent encore que les Génois habillassent trente mille de ses soldats, qu'ils remissent les pierreries sur lesquelles la Reine leur avoit fait de gros emprunts quelques années auparavant; & successivement on leur demanda qu'ils fournissent, sans payement, des tentes, du bois, des fourages, des vivres, d'autres sommes d'argent considérables, outre la contribution principale; & enfin on

Ravages & desordres commis par eux dans l'Etat de Gênes.

Contributions exorbitantes que le Marquis de Botta demande aux Génois.

Ils sont menacés d'exécution.

leur fit quantité d'autres demandes semblables, & toutes aussi onéreuses les unes que les autres. Plus ils montroient de patience & de soumission & plus les Allemands s'efforçoient d'en abuser & de les opprimer.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Gênes étoit dans la désolation: ses citoyens étoient révoltés; mais ils n'osoient remuer: ils se contentoient de gémir, de déplorer leur infortune. Ils firent retentir leurs plaintes dans toutes les cours de l'Europe & spécialement auprès de celles avec qui ils avoient contracté une alliance, qui avoient été forcées de les abandonner, & qui ne pouvoient malheureusement les secourir dans les circonstances où elles se trouvoient elles mêmes. Ils tâcherent d'émouvoir la compassion des Puissances qui étoient neutres dans cette guerre, & même de celles par l'ordre desquelles on leur faisoit souffrir de si cruels traitemens. Ils engagerent les premiers à prendre en main leur défense & à obtenir des autres un traitement plus favorable pour eux. Quelques-unes de ces Puissances neutres & particuliérement la Hollande furent touchées du sort de cette infortunée République, & s'intéresserent en sa faveur auprès de la Reine d'Hongrie. Mais leurs sollicitations furent inutiles; les ennemis de Gênes, les auteurs de ses malheurs applaudirent & insulterent à sa peine. La Reine lui fit proposer de lui garantir ses Etats, à condition qu'elle feroit avec elle un Traité d'alliance offensive & défensive contre ses ennemis. Fidelles à leurs engagemens avec les trois Couronnes, quoiqu'ils en fussent délaissés, les Génois refuserent constamment de pareils offres, & aimerent mieux s'exposer à tous les maux dont ils étoient menacés par le courroux de cette implacable Puissance, que d'abandonner lâchement le parti de leurs alliés. Ils s'étoient aussi adressés à plusieurs autres états d'Italie, & particuliérement au Pape, qui leur offrit des prieres & des vœux au ciel pour leur délivrance. Dans ces circonstances l'Armée de trois Couronnes repassa le Var; mais cela n'empécha pas que l'Armée Piémontoise ne s'emparât du Château de Vintimille & ne forma le siége de la Citadelle de Savone. Elle fut vigoureusement défendue par le brave Marquis Augustin Adorne qui manquant d'argent, distribua le sien à ses soldats, & les fit eux, ou leurs femmes & leurs enfans ses héritiers par testament dans la ferme résolution où il étoit de s'enterrer sous les ruines de la place que sa patrie lui avoit donnée à défendre (a). Quoique le Sénat, pressé vivement par les Autrichiens, lui ordonnât de la rendre, ce généreux citoyen refusa d'obéir à des ordres dictés par les oppresseurs de Gênes & se défendit toujours constamment jusqu'à la révolution dont nous allons parler. Quelqu'avantageuse & glorieuse qu'elle fut pour Gênes, Adorne fut cependant obligé de rendre la place bloquée depuis trois mois par les Piémontois, & vivement assiégée dans les regles depuis quinze jours. Elle étoit réduite aux derniers abois par les assiégeans secondés par une flotte Angloise. Après avoir soutenu plusieurs assauts, essuyé plus de trente mille coups de Canon & plus neuf mille bombes, le brave Adorne fut enfin obligé de capituler & de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison, non cependant sans honneur puisqu'on ne juge pas par le succès.

Triste état où leur capitale est réduite: Ils portent leurs plaintes dans toute l'Europe.

Les Puissances neutres s'intéressent vainement en faveur de Gênes.

Les Génois refusent de faire un Traité avec la Reine d'Hongrie.

Prise du Château de Vintimille: siége de celui de Savone par les Piémontois.

Courageuse défense du Marquis Adorne Gouverneur de ce château: il est enfin obligé de se rendre.

(a) Anecd. Gén. & Corses: ann. 1746, p. 281 & suiv. Hist. des Révol. de Gênes Tom. III. Liv. VIII.

SECT. XII. *Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.*

Desespoir des Genois ils n'attendent que le moment d'éclater

Outrages continuels que les Allemands faisoient souffrir aux Genois.

Puisque l'héroisme & l'amour patriotique renaissent dans Gênes le regne des Autrichiens va bientôt y prendre fin. Les Génois étoient de plus en plus irrités, indignés de la façon dont ils étoient traités; las de pleurer leurs outrages, de voir que leurs justes plaintes n'étoient point écoutées & qu'on vouloit entiérement leur ruine & leur oppression, ils étoient enfin résolus de les prévenir & ils n'attendoient qu'un signal, qu'un moment favorable pour éclater. Les Autrichiens leur en fournirent bientôt l'occasion si désirée. On sait qu'il est dangereux d'abuser de son pouvoir, de traiter des hommes libres en esclaves, & de les pousser à bout; il n'y a qu'un pas de là au désespoir, & ce désespoir est terrible pour les oppresseurs. Les Généraux autrichiens, les Officiers subalternes, les soldats même alloient jusqu'à dire, que leur état, leur territoire, leurs villes, leurs biens, leurs fortunes, leurs vies, tout étoit au pouvoir & entre les mains de leur auguste maîtresse; & qu'ils ne vivoient ne respiroient en quelque façon, qu'autant qu'elle vouloit bien le leur permettre, on sait que le gouvernement Allemand, sur-tout le militaire, est des plus despotiques; & qu'ordinairement les soldats sont aussi insolens que leurs chefs. Jamais on n'employa les voies de douceur à l'égard des Génois; on leur fit toujours des demandes en leur commandant d'un ton absolu d'un ton de maître irrité. Ils étoient las de tant d'indignités: le comble étoit à l'outrage, ils n'aspiroient qu'à la vengeance. Un événement imprévu ralluma leur courage, & leur inspira le desir de mettre fin à leurs malheurs, de recouvrer leur liberté. Une foible étincelle causa tout à coup un embrasement considérable. Depuis long-tems le Marquis de Botta doutoit avec raison des dispositions des Génois à l'égard des Autrichiens & connoissant leur esprit dangereux, leurs mécontentemens, craignant quelque soulevement de leur part il avoit cherché à prendre toutes les précautions capables de les contenir de les empêcher de se roidir contre le joug qu'on vouloit leur imposer (*a*). En conséquence il avoit commencé par se saisir des forts & postes situés sur les hauteurs voisines de Gênes; par renforcer les corps de garde & par obliger les principaux Magistrats de faire serment de n'agir ni directement ni indirectement contre les intérêts de sa souveraine. Non contens de cela, il obligea le Sénat à lui remettre les autres portes de la ville, contre la capitulation & lui demanda quarante piéces de gros canon pour les envoyer au Comte de Brown, commandant d'un corps de troupes Autrichiennes, destiné à marcher en Provence. Le Sénat fut obligé de les lui accorder. Le Marquis en fit d'abord enlever les douze plus grosses piéces avec quelques mortiers. Les Allemands les traînoient comme en triomphe au travers de la ville, tandis que les Génois murmuroient de voir qu'on leur enlevoit leur artillerie; & les Génois qui murmuroient, étoient à craindre & prêts à se soulever. Le 5 Décembre 1746 (jour à jamais mémorable dans les Annales de Gênes) comme les Autrichiens étoient occupés au transport de cette artillerie, il arriva que comme ils conduisoient un mortier par une rue étroite appellée, *Strada Porteria*, son affût cassa. Une foule de peuple s'assembla bientôt à l'entour, moins probablement pour aider à remédier à cet accident, que pour être spectateur de l'embarras des Allemands. Un

Le Marquis de Botta les oblige de lui donner une partie de leur Artillerie.

(*a*) Hist. de la dern. Révol. de Gênes Tom. I. Liv. II. p. 212-242.

Un de leurs Officiers irrité de ce contretems, s'emporta contre un Génois qui nuisoit au travail, ou ne s'y portoit pas avec assez d'ardeur à son gré, & suivant l'usage abusif & despotique du Militaire Allemand où l'on ne conduit gueres les subalternes qu'à coups de canne, il s'émancipa jusqu'à frapper le Génois de la sienne; celui-ci furieux lui répartit d'un coup de couteau (*). La populace prit son parti & fit pleuvoir une grêle de pierres sur les Allemands; plusieurs furent blessés, le reste prit la fuite: tel fut le signal du soulevement & de la délivrance de Gênes (*a*).

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Ils se soulevent contre les Autrichiens: Origine & cause de cette Revolution.

En un instant tout y fut en confusion; l'émeute fut générale, l'on courut aux armes, & sur le refus que le Sénat qui craignoit toujours le ressentiment de la Reine, fit au peuple de lui donner des armes malgré qu'il lui en demandât à grands cris, la multitude enfonça les boutiques des armuriers, les portes des magasins à poudre, s'empara de quelques pieces d'artillerie, les dressa contre les Allemands & fit main basse pendant toute la nuit sur tous ceux qu'elle rencontra dans les rues. Ceux qui échapperent à ce massacre, se retirerent promptement dans leurs postes.

Le peuple se procure des armes par force. Massacre des Allemands.

Les habitans de Gênes se préparerent le lendemain à les en chasser. Ce n'étoit plus une multitude aveugle, effrénée & n'ayant d'autre chef que sa fureur. C'étoient des citoyens armés guidés par la prudence & le plus juste motif, qui vouloient chasser leurs ennemis & défendre leur liberté. Ils s'étoient donnés des chefs habiles & courageux, & combattoient les Autrichiens dans toutes les regles. Ils les attaquerent la bayonette au bout du fusil & les chasserent de différens postes. Dans le même tems leur artillerie qu'ils avoient placée sur des hauteurs les incommodoit beaucoup, & le son de leurs cloches qui appelloient sans cesse les citoyens aux armes, jetoient la frayeur & le trouble parmi leurs ennemis encore plus même que leur artillerie (*b*). Leurs attaques durerent près de trois jours avec la même furie sans que leur ardeur se refroidit ainsi que s'en étoit vainement flatté le Marquis de Botta, croyant dans le commencement que ce n'étoit qu'une émeute populaire qui s'appaiseroit d'abord. Voyant que son attente étoit trompée; il demanda le 8 une suspension d'armes de trois jours, mais comme ce n'étoit visiblement que pour les amuser & avoir le tems de faire venir des troupes pour les accabler les Génois ne lui accorderent qu'une tréve de trois heures. Elle ne servit à rien, & les hostilités recommencerent le lendemain avec encore plus de fureur & de succès, de la part des Génois qu'auparavant. Après plusieurs assauts réiterés & tous les efforts de la valeur la plus impétueuse, ils forcerent enfin les Allemands dans tous leurs postes: ils leur firent quantité de prisonniers: ils les chasserent successivement de la porte de St. Thomas, de la tour de la Lanterne, du Fort de St. Bénigne, de tous les autres qu'ils occupoient & enfin du Faubourg de St. Pierre d'Arena qu'ils les obligerent d'abandonner. Les Allemands fatigués, harassés, gagnerent les hauteurs avec bien de la peine, après

Suites de ce soulevement. Les Génois chassent les Autrichiens de leurs postes.

Les Autrichiens sont chassés de Gênes & obligés de repasser les montagnes.

(*a*) Anecd. Gén. & Corses ann. 1746. p. 283.

(*b*) Hist. de la dern. Révol. de Gênes. Tom. I. Liv. II. p. 246—265 & suiv.

(*) Ce Génois se nommoit Carbone, son nom mérite de passer à la postérité. Il mourut en 1763. *Voyages d'un François en Italie* Tom. VIII. p. 462.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

avoir perdu plus de deux mille hommes dans ces différends combats & prirent la route de la Bochetta, pour rejoindre leur Armée (a). Pour surcroit de malheur ils furent obligés de se frayer un chemin l'épée à la main à travers un corps de douze mille paysans des Vallées voisines, qui sur le bruit de ce qui se passoit à Gênes, avoient pris d'eux-même les armes pour seconder les efforts de leurs concitoyens, & pour couper la retraite à leurs ennemis.

Echecs & pertes des Autrichiens poursuivis par les Génois.

Le Marquis de Botta étant parvenu bien difficilement aux defilés de la Bochetta avec les débris de son Armée, y fut encore assailli & forcé le lendemain par les habitans de Gênes qui s'étoient joints aux paysans pour le poursuivre. Il trouvoit à chaque pas de nouveaux obstacles, de nouveaux combats à livrer. Il fut fort heureux de pouvoir enfin se retirer du côté de Gavi en perdant ses équipages & son artillerie qu'il abandonna & près de cinq mille hommes tant tués que faits prisonniers par les Génois & les paysans des vallées.

Le Marquis de Botta se retire du côté de Gavi.

Il s'établit à Gavi, Voltagio & Novi & donna ordre à tous les corps de troupes Autrichiennes dispersés dans les états voisins de venir le joindre le plus promptement possible. Nous le laisserons dans cette position pour voir ce qui se passoit à Gênes dans cet intervalle. Ses citoyens ne jugeant point à propos de poursuivre plus loin les Allemands, étoient rentrés triomphans dans leurs murs, contents d'en avoir chassé leurs ennemis. On observera que le Sénat eut bien soin de ne prendre aucune part à tous ces mouvemens & feignit de désapprouver constamment la conduite du peuple afin d'avoir un moyen de se justifier auprès de la Cour de Vienne, & d'avoir une porte toujours ouverte à la conciliation en cas que les choses vinssent à changer; les chefs seuls du peuple avoient tout dirigé, le peuple, avoit seul agi; desorte que l'on peut dire qu'il travailla seul à la délivrance de Gênes & en quelque façon malgré le Sénat. Au reste c'étoit l'effet de sa crainte ou de sa politique.

Le Sénat ni les principaux de Gênes ne prennent par politique aucune part aux mouvemens du peuple.

Malheureusement le peuple, toujours aveugle & précipité dans ses jugemens & d'ailleurs fort mal disposé à Gênes en faveur de la Noblesse, ne sentit point la sagesse de la conduite politique du Sénat & interpréta très-mal son extrême réserve dans cette occasion. Irritée de l'espece d'indifférence coupable qu'il témoignoit pour le salut de la patrie & se souvenant avec dépit qu'il lui avoit refusé des armes dans le premier instant de la révolution, la multitude se persuada aisément que le Sénat & la Noblesse étoient secrettement d'accord, agissoient de connivence avec ses ennemis pour l'opprimer ou au moins pour ménager leurs intérêts personnels en faisant leur cour à la Reine d'Hongrie aux dépens du peuple : dans cette opinion la populace animée contre eux, résolut de les en punir ; & dans le premier moment de sa fureur ainsi que de la joye que lui inspira une si heureuse délivrance, elle se porta à quantité d'excès contre les Sénateurs & mit plusieurs maisons au pillage.

Il se croit trahi par le Sénat : excès auxquels il se livre contre les Nobles.

Le supplice de quelques uns des plus séditieux vint seul à bout de réprimer ces désordres, & de faire tout rentrer dans la tranquillité. Le 16 de Décembre tout étoit aussi tranquille dans la ville, que s'il n'y avoit pas eu l'ombre de soulevement. Les boutiques furent rouvertes; les citoyens mirent bas les armes, retournerent dans leurs maisons & à leurs occupations.

Les plus séditieux sont punis & tout rentre dans l'ordre.

(a) Hist. des Révol. de Gênes Tom. III. Liv. VIII. Introd. à l'Hist. Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 481—492.

Sect. XII. *Histoire de Gênes; depuis 1685 jusqu'en 1769.*

Cependant c'étoient toujours les Chefs du peuple les anciens, qui dirigeoient tout avec les plus grands ménagemens pour le Doge & pour le Sénat. Celui-ci persista toujours à demeurer ferme dans le plan qu'il s'étoit tracé, & sa politique ne voulut prendre aucune part à tout ce que faisoit le peuple. Elle poussa même la dissimulation si loin que le Marquis de Spinola Envoyé de la République à la Cour de Vienne eut ordre de justifier entiérement sa conduite & de rejeter tout ce qui s'étoit passé sur la populace. Mais tous ses manéges politiques ne lui servirent de rien. La Cour de Vienne irritée à l'excès du soulevement des Génois & de l'expulsion de ses troupes ne fut point la dupe de toutes les ruses du Sénat & ne voulut point recevoir ses frivoles excuses. Elle témoigna au Marquis de Spinola le mécontentement qu'elle avoit de tout ce qui s'étoit passé, & que son ressentiment tomberoit sur les Nobles comme sur le commun de la nation (*a*). Sur le refus que ce Marquis fit d'accepter, au nom du Sénat les propositions exhorbitantes que les ministres de la Reine lui firent, & auxquelles ils attacherent le retour de ses bonnes graces, il eut ordre de sortir de Vienne dans vingt quatre heures & de ses états dans six jours. Le Sénat voyant que la dissimulation étoit désormais inutile, leva le masque, & résolut de travailler de concert avec le peuple pour la défense de Gènes. Ses citoyens s'attendoient bien à la voir bientôt assaillie par de nouvelles troupes Autrichiennes; mais tranquilles puisqu'ils avoient recouvré leur liberté & parce qu'ils se reposoient sur les puissans secours que leur promettoient les alliés de leur République, en les exhortant à achever courageusement l'ouvrage qu'ils avoient commencé; ils se disposerent à se bien défendre & à prendre tant de mesures que leurs ennemis ne pussent s'emparer de Gênes aussi aisément qu'ils l'avoient fait la premiere fois par la confiance & la terreur de ses citoyens. C'est ainsi que les Allemands perdirent Gênes pour avoir voulu trop l'opprimer, trop exiger d'elle & abuser despotiquement de leur pouvoir momentané. La révolte est toujours le fruit de l'exercice violent d'une autorité abusive.

Courroux de la Cour de Vienne: elle ne veut point recevoir les excuses du Sénat.

Le Sénat & le peuple se disposent à se bien défendre.

1747.

Le Marquis de Botta ne perdoit point de vue le projet de rentrer dans cette capitale. Pour cet effet il rassembla des troupes de tous côtés. Il fit plusieurs tentatives pour forcer quelques passages, & entre autres celui de la Bochetta, l'un des plus importans de l'état de Gênes; mais les Autrichiens furent repoussés par-tout avec perte, ou forcés de se retirer de crainte d'être coupés. Ils furent plus heureux le 15 de Janvier 1747 & s'avancerent jusques dans la Vallée de Polcevera, ce qui réveillla les alarmes des Génois. Ils reprirent les armes & secondés des paysans des environs, ils vinrent à bout de déloger leurs ennemis de presque tous les postes dont ils s'étoient emparés. C'étoient tous les jours de nouveaux combats entre eux & les Autrichiens & même cette petite guerre étoit devenue très-meurtriere & très cruelle par l'animosité que témoignoient les deux partis. Les Allemands donnoient souvent aux Génois des exemples de leur barbarie & de leur fureur; & par représailles ceux-ci se piquerent quelquefois de les imiter. Les choses allerent même au point que le peuple indigné des cruautés de Autri-

Tentatives inutiles du Marquis de Botta pour rentrer dans Gênes.

Barbaries & cruautés commises par les Autrichiens.

(*a*) Hist. de la dern. Révol. de Gênes Tom. I. Liv. II. p. 291—295.

SECT. XII. *Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.*

chiens auroit massacré leurs prisonniers, si le Sénat n'eût pas eu soin de faire doubler la garde de l'endroit où ils étoient détenus.

La bonne intelligence & l'harmonie ayant été entiérement rétablies entre la noblesse & le peuple, le gouvernement ayant été remis sur son ancien pied vers le milieu de Février suivant, le Sénat songea à prendre de concert avec les citoyens de Gênes les mesures nécessaires pour la défendre jusqu'aux dernieres extrêmités. Elle étoit continuellement menacée par les Autrichiens qui faisoient des tentatives journalieres pour forcer les passages & défilés qui y conduisoient. Nous n'entrerons pas dans le détail de tous ces combats & de cette petite guerre, qui se trouve dans les histoires particulieres de cette importante révolution (*). Notre but n'est que d'en présenter ici le tableau en grand. Par conséquent nous ne parlerons point non plus des réjouissances que les habitans de Gênes avoient faites le 9 Janvier de la même année au sujet de son heureuse délivrance; on sait quels peuvent & doivent être en pareil cas le juste enthousiasme & les joyeux transports d'un peuple amoureux de sa liberté, qui la recouvre par son courage, après avoir gémi quelque tems dans les fers les plus pesants. Mais ce n'étoit pas assez: il falloit défendre & maintenir cette liberté. Gênes étoit encore en danger. Elle s'attendoit à se voir de jour en jour assiégée par les Autrichiens qui l'en menaçoient hautement. C'est pourquoi nous ne nous occuperons ici que de ses périls, de sa situation présente, de ses ressources & des moyens qu'elle mit en usage pour se garantir du malheur effrayant de retomber entre les mains de ses ennemis.

Réjouissances faites par les Génois au sujet de leur délivrance.

Mesures que les Génois prennent pour leur défense.

On avoit commencé par former dès le 26 Décembre cent vingt compagnies de Bourgeois de soixante hommes chacune; on avoit dressé un rolle de tous ceux qui étoient en état de porter les armes, tant dans la ville que dans les Fauxbourgs & le nombre en montoit à quarante mille hommes. Tous les citoyens sans distinction, Nobles, marchands, laboureurs, moines même étoient devenus soldats & avoient pris les armes avec le plus grand zele. Quelques-uns plus timides, s'étoient réfugiés à Livourne, à Pise & ailleurs; mais outre la honte dont ils se couvrirent par leur lâche fuite, ils furent encore punis à leur retour par le Sénat & condamnés à de fortes amendes. On fit venir des troupes de la Corse, on établit des batteries, on construisit de nouveaux retranchemens; on fortifia les principaux postes des environs, on les mit en état de retarder la marche des Autrichiens & de garantir la ville d'une surprise. Enfin on la mit en état de soutenir un siége dans toutes les formes. En outre ce qui acheva entiérement de rendre le courage aux Génois & de les rassûrer, c'est que leurs alliés leur tinrent parole & que vers la fin de Février il arriva à Gênes plus de cinq mille hommes de troupes Françoises & Espagnoles, qui avoient débarqué en différents ports de cet état, quelques soins que les Anglois se fussent donnés pour intercepter les bâtimens qui portoient ce secours. Les Génois en attendoient encore de plus considérables & ils étoient informés que le Marechal de Belle Isle se préparoit à faire une diversion en leur faveur à la tête d'une armée formidable. Ils ré-

Ils reçoivent différents renforts de troupes Françoises & Espagnoles.

(*) On peut spécialement consulter à ce sujet l'*Histoire de la derniere Révolution de Gênes* en 2 vol. in 12. Geneve chez les Freres Cramer.

solurent donc de se bien défendre & de seconder dignement les efforts de leurs alliés, en attendant tranquillement l'événement d'un siége.

Ce siége étoit résolu. Le Comte de Schullembourg qui avoit succédé au Marquis de Botta dans le commandement de l'armée Autrichienne dans cette partie de l'Italie, avoit ordre de l'entreprendre avec une armée de plus de vingt cinq mille hommes. Quoique cette entreprise ne fut pas avantageuse, dans la circonstance, aux affaires de la Reine d'Hongrie, qui avoit besoin de ses troupes ailleurs, cette Princesse croyoit son honneur intéressé à reprendre Gênes & à se venger de cette ville rebelle à ses volontés. En conséquence le Comte de Schullembourg se mit en marche le 11 Avril, dirigeant son armée sur trois colonnes vers Bisagno. Nous passons sous silence quantité d'expéditions & de tentatives antérieures & infructueuses, ainsi que les avantages que les paysans des vallées remporterent en plusieurs occasions sur l'avant garde des Autrichiens, auxquels ils prirent, en Février, plus de sept cens hommes, presque tous Pandours au Croates, qu'ils vouloient massacrer pour se venger de toutes les barbaries que ces Montagnards avoient commises, si l'on n'eut arrêté leur premiere fureur. Le Comte de Schullembourg quoique beaucoup plus expérimenté que son prédécesseur n'avoit pas été plus heureux que lui jusqu'alors dans toutes ses tentatives. Il avoit été également repoussé de tous côtés par les milices Génoises & par les paysans des vallées. Il avoit aussi inutilement tenté la voie de la négociation & des menaces. Les Génois avoient d'abord prêté les mains à l'accommodement proposé; mais comme les Autrichiens parloient toujours en maîtres inflexibles qui veulent punir des esclaves soulévés & d'un ton aussi fier que lorsqu'ils étoient victorieux, ne demandant pas moins que le payement du restant de la contribution de vingt-quatre millions, & la délivrance de tous les prisonniers Allemands, la négociation fut bientôt rompue & l'on ne songea de part & d'autre qu'à attaquer & à se défendre. On a vu que l'armée Autrichienne s'étoit avancée sur Bisagno en trois colonnes, dont la troisieme, plus heureuse dans son attaque que les autres, s'empara de la Montagne du Diamant, où elle s'établit & dont les assiégés travaillerent d'abord à la déloger, en construisant une batterie sur la montagne des deux freres qui est à l'opposé, & une autre à Pioggia. Peu à peu les Génois furent obligés de se replier sur leurs autres postes à l'approche des ennemis, après leur avoir disputé courageusement le terrein pied à pied. Quand Schullembourg fut en présence de Gênes avant que d'en venir aux dernieres hostilités contre cette ville, il voulut encore essayer de la porter à un accommodement. Deux Officiers précédés d'un tambour, s'avancerent le 15 Avril vers la montagne des deux freres, & remirent à ceux qui y étoient de garde, un écrit signé par le Comte & adressé au Gouvernement de Gênes, par lequel il l'exhortoit à rendre la ville à sa Souveraine, lui promettant en son nom qu'elle éprouveroit sa clémence, si elle consentoit à se soumettre & la menaçant au contraire des plus vigoureux effets de son ressentiment, si elle s'obstinoit à vouloir lui résister. Les Génois n'avoient plus envie de se fier aux paroles des Autrichiens; ils firent réponse qu'ils seroient usage jusqu'au dernier moment du droit que les hom-

Avantages remportés par les Génois sur les Autrichiens.

Schullembourg exhorte vivement les Genois à se rendre.

mes courageux avoient de tout faire pour leur défense légitime; & qu'ils étoient résolus de sacrifier leurs biens & leurs vies pour le soutien de leur liberté; qu'ils mettoient leur confiance dans le ciel & dans la justice de leur cause (*a*).

Commencement du siége ou blocus.

Le Comte de Schullembourg vit bien qu'il n'y avoit plus aucun espoir de pouvoir reduire les Génois que par la force; mais comment y parvenir? son artillerie n'étoit point encore arrivée & les chemins étoient impraticables. Elle ne pouvoit venir que par mer sur des vaisseaux Anglois. Il étoit essentiel de s'emparer auparavant des postes voisins de la côte, afin de faciliter ce débarquement. Le reste du mois se passa en différentes attaques & escarmouches continuelles, où les Génois eurent presque toujours l'avantage. Cependant leurs ennemis les resserroient toujours de plus en plus sur-tout du côté des vallées de Polcevera & de Bisagno. Les choses étoient dans ces

Le Duc de Boufflers arrive à Gênes: joie que sa présence inspire à ses habitans.

état, lorsque le Duc de Boufflers, Lieutenant Général des Armées de France & nommé Général des troupes Françoises auxiliaires de la République, arriva à Gênes le dernier du mois. Son arrivée causa la plus vive sensation de joye dans cette ville en même tems que sa présence augmenta encore le courage & la confiance de ses habitans, ne doutant plus aucunement des bonnes intentions de la France à leur égard & de la ferme résolution où elle étoit de les appuyer de toutes ses forces, puisqu'elle leur envoyoit un Officier de ce caractére. Le Duc de Boufflers remplit leur attente par sa bravoure, son habileté & son zéle pour leurs intérêts & pour la défense de leur capitale. Il profita de la nouvelle ardeur que sa présence & ses discours leur inspiroient

Les Génois reprennent les postes dont les Autrichiens s'étoient emparés.

pour les mener aux ennemis, & reprendre les postes que ceux-ci leur avoient enlevés depuis peu. Il avoit résolu une attaque générale dans la nuit du 6 au 7 Mai; mais elle n'eut point lieu à cause du mauvais tems, & de la trahison de deux Religieux Carmes qui avertirent par des signaux les ennemis de se tenir sur leurs gardes. On fit arrêter & punir ces deux traîtres, & on résolut de ne rien entreprendre jusqu'à l'arrivée des nouvelles troupes qu'on attendoit de France de jour à autre. A l'exception de quelques petites expéditions ou avantages particuliers, remportés par les partisans Génois. & qui furent au reste bien vengés par le pillage de Voltri par les Autrichiens & les Piémontois, il ne se passa rien de remarquable dans ces intervalle. Les Génois l'employerent à augmenter encore les ouvrages de leur ville, & à la pourvoir de nouveaux retranchemens malgré les efforts que firent les Anglois pour troubler ces travaux par leurs canonades & les Croates par une incursion qu'ils firent sans aucun succès. Enfin le nouveau secours

Il arrive à Gênes un nouveau renfort de troupes Espagnoles Françoises, &c.

qu'on attendoit de France, arriva à Gênes composé d'environ quatre mille hommes de troupes, tant Françoises, qu'Espagnoles & Suisses au service d'Espagne.

Les ennemis ayant aussi reçu des renforts qui les mirent en état d'entreprendre davantage qu'ils n'avoient fait jusqu'alors, s'emparerent de la côte & du village de Rivarola, ce qui leur donnoit les moyens & la facilité de

(*a*) Hist. des Révol. de Gênes Tom. III. Liv. IX. Anecd. Gén. & Corses ann. 1747. p. 284.

se rendre maîtres des montagnes de Belvedere & des deux freres, deux des principaux postes extérieures de Gènes. Le Duc de Boufflers ne leur en donna pas le tems; il les fit attaquer & les chassa de cette côte le 21 au soir. Mais lorsqu'ils eurent reçu leur artillerie dont le débarquement leur coûta près de deux mille hommes dans une chaude affaire qu'ils eurent à soutenir contre les Génois & les François à Notre-Dame del-Monte, Gênes se vit exactement resserrée & bloquée de toutes parts. La quantité de soldats, d'habitans de la campagne qui s'étoient retirés dans la ville, & de malades qui étoient dans les hôpitaux & le peu de vivres qu'il y avoit pour tant de monde, lui donnerent d'abord les plus vives alarmes, & firent envisager en tremblant à ses citoyens les suites funestes d'un blocus. Mais les sages précautions que le Duc de Boufflers prenoit pour leur sûreté, & plus que tout cela encore la nouvelle qu'ils reçurent que l'armée combinée de France & d'Espagne commandée par le Maréchal de Belle Isle, s'avançoit à grandes journées pour venir à leur secours, dissiperent bientôt leurs premieres inquiétudes. Ce qui acheva de les rassûrer, c'est qu'ils virent que les Anglois rembarquoient la grosse artillerie des Autrichiens à la plage d'Albaro. Leurs mulets & leurs équipages partoient successivement, tout annonçoit qu'ils alloient décamper. D'un autre côté il arriva à Gènes des provisions de toute espece, & un nouveau renfort de six cens hommes de troupes Françoises. Cependant quoique l'armée du Comte de Schullembourg ne dût pas naturellement tenir à l'approche de celle des alliés, qui avoit déja passé le Var; quoique le Roi de Sardaigne menacé d'une invasion prochaine par le voisinage de cette armée, le pressât de lever le siége de Gènes & de venir à son secours, ce Général démeuroit toujours devant cette ville mais sans agir & seulement pour observer sa contenance, & profiter des moindres mouvemens qu'on y feroit à son avantage. Les Génois s'en appercevoient bien, & se tenoient encore plus sur leurs gardes qu'auparavant, afin de ne pas être surpris par leurs ennemis lorsqu'ils touchoient au moment même de leur délivrance. Toutes les boutiques étoient fermées; plus de commerce plus de travail, la défense de Gènes étoit la seule occupation de ses citoyens. Tous sans exception, sans distinction de rang ni d'état montoient la garde tour à tour, les moines même & les ecclésiastiques si inutiles & souvent si dangereux ailleurs en pareil cas, mais patriotes à Gènes portoient les armes comme les autres, & formoient un corps de quatorze cens hommes, destiné à servir de corps de réserve & à combattre dans la plus grande extrémité. Mais heureusement les choses n'en vinrent pas là, & le soir du 2 Juillet les Autrichiens leverent le siége; peu de jours après ils évacuerent tous les postes qu'ils avoient gardés pour couvrir leur retraite & celle des Piémontois.

La joie que ses concitoyens ressentirent de cet heureux événement, fut bien troublé par le vif chagrin que leur causa la mort de leur illustre défenseur le Duc de Boufflers, qui mourut de la petite vérole le 2 le matin du même jour que les ennemis se retirerent (*a*). Infatigable jusqu'au dernier moment

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Différentes attaques & affaires entre les assiégés & les Autrichiens.

Les assiégeans reçoivent leur Artillerie & forment le blocus de la ville.

Le Comte de Schullembourg demeure inactif aux approches de l'armée Françoise.

Les Autrichiens levent le siége.

Délivrance de Gènes: retraite des ennemis.

(*a*) Anecd. Gén. & Corses, ibid. Hist. de la dern. Révol. de Gênes Tom. II. Liv. III. p. 503—507—510. Introd. à l'Hist. Univ. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 482.

SECT. XII. *Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.*

Mort du Duc de Boufflers: deuil des Génois.

pour la défenſe de cette ville confiée à ſes ſoins, il eſt à préſumer que ſes travaux continuels, les fatigues qu'il ſe donna, contribuerent beaucoup à lui donner la maladie qui l'emporta, ou au moins à la rendre dangereuſe, en enflammant encore plus ſon ſang. Le climat & la ſaiſon y contribuerent encore beaucoup. Il n'eut point la Conſolation de voir en mourant fuir les ennemis, & ſes derniers regards virent encore Gênes aſſiégée; mais il en fut bien dédommagé par les regrets & les pleurs que ſes habitans inconſolables donnerent à ſa perte. Ils chercherent à diminuer, à flatter leurs douleurs par les honneurs ſans nombre que leur reconnoiſſance prodigua à ſa mémoire. Tout l'état ſe trouva à ſes obſéques & lui fit élever un monument magnifique, mais moins durable encore que celui que Gênes lui dreſſa dans ſes Annales & dans les cœurs de ſes citoyens. Pour mieux ſignaler leur gratitude envers lui, ils inſcrivirent ſa famille dans le livre d'or parmi celles de leur premiere nobleſſe & ils obtinrent du Roi de France le gouvernement de la Flandre pour ſon fils encore en bas âge, en récompenſe des ſervices du Pere.

Réjouiſſance des Génois.

Après avoir donné ce qu'ils devoient à leur juſte douleur & à la reconnoiſſance, ils ſe livrerent tout entiers à l'allégreſſe que devoit naturellement leur inſpirer une délivrance ſi inattendue. Les boutiques furent rouvertes, le commerce reprit vigueur, les gardes bourgeoiſes & les troupes de la campagne furent licentiées; la tranquillité fut retablie dans la ville comme auparavant. Le premier ſoin de ſes citoyens fut de rendre des actions de graces : le 2 Juillet fut mis au nombre de leurs fortunés; & il fut ordonné qu'on en célébreroit l'anniverſaire à l'avenir par des Jeûnes, des prieres, des proceſſions & des réjouiſſances. Il ſe haterent de députer au camp du Roi de France en Flandre pour témoigner à ce Monarque la vive reconnoiſſance qu'ils reſſentoient du ſervice important qu'il leur avoit rendu, avouant qu'ils devoient tout au ciel & à lui. Ils envoyerent une ſemblable députation au Roi d'Eſpagne.

Députation des Génois au Roi de France.

Le Marquis de Biſſi remplace le Duc de Boufflers.

Le Marquis de Biſſi Maréchal de Camp arriva à Gênes le 15 Juillet pour y remplacer le Duc de Boufflers dans le commandement des troupes Françoiſes. Celles d'Autriche & de Piémont avoient évacué le territoire de la République, en laiſſant par-tout des traces de leur vengeance & de leur fureur, brûlant les maiſons, les villages, dévaſtant les campagnes, arrachant les vignes, & les oliviers, en un mot commettant tous les déſordres imaginables, & que malheureuſement l'idée ou le nom même de guerre ne ſemble que trop autoriſer; mais qui ne ſont cependant pas en uſage entre les nations policées dans ce qu'elles appellent une guerre honnête & légitime. La retraite des Allemands & des Piémontois ne laiſſant plus d'ennemis à combattre au Marquis de Biſſi, il s'occupa du ſoin de réprimer leurs courſes, & envoya des partis lever des contributions ſur les terres de la Reine d'Hongrie & du Roi de Sardaigne. Ayant pris toutes les meſures poſſiblee pour veiller à la défenſe de Gênes & pour réparer ſes fortifications extérieures qui avoient le plus ſouffert, il tourna toute ſon attention du côté de la Corſe, où il envoya des troupes qui défirent Rivarola chef des méconteus.

Il leve des contributions dans les états de la Reine & du Roi de Sardaigne.

Tel

Tel étoit l'état des affaires de Gênes & de la Corse, lorsque le Duc de Richelieu fut nommé pour succéder au Marquis de Bissi dans le commandement des troupes Françoises dans l'Etat de Gênes, & lorsqu'il arriva dans cette Capitale le 27 Septembre de l'année 1747. Elle étoit bien fortifiée, abondamment munie de tout, en état de tenir long-tems, défendue par vingt cinq mille hommes, tant de ses propres troupes que de celles de France & d'Espagne. Elle étoit délivrée & sans aucunes craintes; mais la guerre n'étoit pas finie; les ennemis étoient encore en possession de plusieurs places; il falloit les recouvrer, délivrer entiérement cet Etat & le garantir contre toute insulte suivant les engagemens que la France avoit pris avec cette République & auxquels les malheurs de la Campagne de 1746 l'avoient seuls forcée de manquer malgré elle. Tel fut l'objet du Duc de Richelieu. Déja le Maréchal de Belle Isle avoit repris le château de Vintimille & plusieurs autres forteresses sur les Piémontois (*a*). Le Duc commença par faire une tentative pour chasser les Autrichiens de leurs postes, elle lui réussit assèz mal, parce qu'ils en furent avertis assèz à tems pour se tenir sur leurs gardes & parceque les Généraux chargés de cette entreprise s'entendirent mal. Elle se borna à quelques petits avantages, qui n'étoient rien en comparaison de ceux que les troupes Françoises remporterent dans le Comté de Nice. L'hyver étoit fort avancé. Les Génois employerent cette saison à augmenter de toutes façons les fortifications de leur ville & à les mettre sur le pied le plus respectable. Ils pourvurent de même à la défense de plusieurs autres places de la côte orientale comme Sestri di Levante, Chiavari, Sarzane & la Spezza qui étoient menacées par les Autrichiens. On fit un camp de six mille hommes aux environs de cette derniere place, pour la protéger. Les ennemis étoient toujours en possession de presque toute la côte occidentale, comme Savone, Final &c. mais l'infériorité de leurs forces les obligeoit d'être uniquement sur la défensive; ils n'étoient pas en état de rien entreprendre.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Le Duc de Richelieu est nommé pour commander dans Gênes.

Ses opérations pour chasser les ennemis de cet Etat.

Mesures prises par les Génois pour la défense de leurs places.

Il n'en étoit pas de même des Génois & des François auxquels il arrivoit tous les jours de nouveaux renforts de troupes malgré la vigilance avec laquelle les vaisseaux Anglois croisoient sur les côtes de Gênes pour intercepter ces secours. La supériorité du Duc de Richelieu le mettoit en état de diviser ses forces, & de former des entreprises. Au commencement de Janvier 1748 plusieurs détachemens de ses troupes en firent une avec succès sur Varaggio dont ils débusquerent les Piémontois & leur firent beaucoup de prisonniers. Tandis qu'on croyoit les Autrichiens fort tranquilles dans leurs quartiers, ils firent aussi de leur côté une tentative sur Voltri. Ils étoient au nombre de quatre mille hommes sous les ordres du Comte Nadasti. Le Marquis de Monti commandoit dans Voltri avec deux régimens. Il se hâta d'envoyer demander du secours au Duc de Richelieu.

1748.

Expéditions & tentatives diverses des deux partis.

(*a*) Hist. des dern. Révol. de Gênes Tom. II. Liv. III. p. 468—500—512 & suiv.

Sect. XII. Hiſtoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Le Comte de Kercado qui ſe diſtingua par quantité de beaux exploits dans cette Campagne rendit les plus grands ſervices au Marquis de Montì par ſa bonne manœuvre dans cette occaſion; il aſſura la communication de Voltri avec Gênes qui étoit prête d'être coupée par les ennemis & donna le tems au ſecours envoyé par le Duc d'arriver. Le Chevalier de Chauvelin le commandoit & n'étoit que le précurſeur d'un ſecours plus conſidérable que le Duc amenoit lui-même & qu'il annonça. Il vint fort à propos pour dégager le Marquis de Monti & le Comte de Kercado qui auroient été infailliblement forcés, malgré leur bravoure, de céder à la ſupériorite du nombre. Le Comte de Nadaſti fut repouſſé & ſongea à faire ſa retraite, ſur la nouvelle qu'il reçut que le Duc de Richelieu approchoit à la tête d'un corps de troupes conſidérable. Les ennemis retournerent dans leurs quartiers & le Duc revint dans la ville avec ſon monde. Cette affaire couta près de cinq cens hommes aux Autrichiens & environ cent trente aux François (a). La crainte d'expoſer trop les troupes dans des Montagnes & dans des défilés, & de tomber dans quelques embuſcades détourna le Duc de Richelieu du deſſein de pourſuivre le Comte de Nadaſti pendant la nuit.

Le Comte de Nadaſti eſt répouſſé à Voltri & obligé de faire ſa retraite.

Quelque tems après il forma à ſon tour une tentative ſur Savone qui étoit toujours au pouvoir des Piémontois & fit toutes ſes diſpoſitions par terre & par mer. Il avoit fait embarquer près de deux mille hommes de troupes de France & d'Eſpagne, il partit lui-même de Voltri le 25 Mars au ſoir à la tête de trois mille hommes de troupes & prit la route de Savone. Le mauvais tems fit échouer ſon projet, & empêcha les bâtimens où les troupes s'étoient embarquées, d'arriver à Savone, ils furent forcés de rebrouſſer chemin; les troupes de terre furent obligées d'en faire autant. Cette expédition ſe borna à la priſe du fort de Cette que les François firent ſauter le lendemain; la garniſon conſiſtant en 300 hommes fut obligée de ſe rendre priſonniere (b).

Nouveaux mouvemens des Autrichiens commandés par le Comte de Brown.

Les mouvemens divers du Comte de Brown devenu Général en Chef des troupes Autrichiennes en Italie, & le miniſtre des vengeances de la Reine ſur Gênes, & ſes entrepriſes pour pénétrer juſqu'à cette ville, donnerent encore quelques alarmes à ſes habitans; mais elles furent diſſipées par la ſage conduite du Duc de Richelieu, & par les précautions qu'il prit pour la ſûreté de l'état de Gênes & de cette capitale qu'on peut dire que ſa vigilance ſauva pendant la derniere campagne de cette guerre. Il fut bien ſecondé dans ſes opérations par le Marquis d'Alcamade Général des troupes auxiliaires d'Eſpagne (*).

(a) Hiſt. des Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IX.

(b) Hiſt. de la dern. Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 621-628-629-637.

(*) Auſſi la reconnoiſſance des Génois ſe ſignala de toutes façons envers ces deux habiles Généraux, quand ils ſe virent totalement hors de danger par leurs ſoins infatigables. Ils furent reçus triomphans dans Gênes après la publication de l'am-

Sect. XII. *Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.*

Nouvelles tentatives des Alliés en Corse.

Pendant que le Comte de Brown tentoit de s'approcher de Gênes le sort de la guerre se portoit en Corse, où les alliés envoyerent des troupes pour seconder les mécontens, & pour faire une diversion. Le Chevalier Cumana envoyé dans l'Isle avec douze cens hommes de troupes Autrichiennes & Piémontoises, tenta vainement de s'emparer de la Bastie avec l'aide des mécontens. Jean Ange Spinola qui commandoit dans cette place fit une si belle défense sécondé par M. Pédémonté Lieutenant Colonel au service de France qui en partagea la gloire avec lui, qu'il donna le tems au secours que le Duc de Richelieu lui envoya, d'arriver dans l'Isle & que les assiégeans furent obligés de lever le siége. Ce fut l'exploit le plus important de la guerre de Corse: tandis que ceci s'y passoit, le Duc de Richelieu & le Marquis d'Ahumada prenoient toutes les mesures possibles pour résister aux entreprises du Comte de Brown qui méditoit une nouvelle invasion dans l'état de Gênes par Beratto & Borgo-Val-di-Taro. La côte orientale étoit principalement menacée. Pour la garantir le Duc se porta à Sestri-di-Levante avec un corps de troupes considérable, & le Marquis d'Ahumeda à Chiavari. Depuis Sestri jusqu'à la Spezza il y avoit un corps d'environ douze mille hommes de troupes réglées, & autant de milices & paysans armés distribués & prêts à se rassembler au premier signal ou à se porter dans l'endroit qui seroit menacé. En outre il arrivoit tous les jours à Gênes de nouveaux renforts de France, qu'on distribuoit à mesure dans les lieux qui étoient les plus exposés aux attaques des ennemis. D'un autre côté, comme les passages de la Bochetta & de Voltri étoient toujours menacés par le Comte Nadasti, on plaça deux mille François dans le premier & on mit une forte garnison dans Voltri.

Précautions du Duc pour prévenir les desseins du Comte de Brown.

nistie. La République fit inscrire leurs noms dans le livre d'or parmi ceux des premieres familles ainsi que les noms des parens du Duc de Richelieu. En outre pour perpétuer la mémoire de ses services & de la reconnoissance de Gênes, elle lui fit élever la même année une statue de Marbre blanc dans le grand salon du palais. Dans le même tems le Duc de Richelieu, fut aussi recompensé par son Prince qui lui donna le bâton de Maréchal de France. On observera que cette statue qui est d'un sculpteur Italien assez médiocre, nommé Scafini, est plus estimable au gré des connoisseurs pour le motif qui l'a fait ériger, que pour son travail & par rapport à l'art. Les Génois lui donnerent une place honorable dans la grande salle du Conseil parmi six statues de pareille matiere & plus grandes que nature, érigées aux grands hommes ou aux libérateurs de cette République. Elles sont aussi d'un plus mince mérite, par rapport à l'ouvrage, que celle du Maréchal de Richelieu. On lit sur le piedestal de celle-ci cette inscription:

Ludovico Francisco Armando Plessisio, Duci Richelieusi, quod Imperatoris maxim. civisq. opt. Officio difficil, temporibus, erga Rempub. perfunctus, inter patricios cum agnatis posterisq. indicem in comitio collocandum senatus decrevit anno. CIƆIƆCCXLVIII. Voyage d'un François en Italie Tom. VIII. Gênes p. 476 & suiv. Anecd. Gén. & Corses: ann. 1748. p. 285.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

Les préliminaires de la paix sont signés à Aix la Chapelle.

Les choses étoient dans cet état & l'on s'attendoit tous les jours à quelque affaire considérable, lorsqu'on reçut à Gènes l'agréable nouvelle que les préliminaires de la paix avoient été signés à Aix-la-Chapelle le 30 Avril par les ministres de France, d'Espagne & d'Hollande; préliminaires auxquels les autres Puissances belligérantes accèderent successivement, la Cour de Vienne le 27 Mai, le Roi de Sardaigne le 31. & le Marquis Doria, ministre plénipotentiaire de Gênes le 28 du même mois; parcequ'il n'en avoit été informé que le 18 (a). Les intérêts de la République y avoient été expressément stipulés; & il avoit été arrêté qu'on lui rendroit tout ce qu'elle possédoit avant la guerre.

Derniere entreprise du Comte de Brown sans succès.

Tandis que les autres Puissances s'empressoient de cesser réciproquement les hostilités, la signature des préliminaires n'empêcha pas que le Comte de Brown, par l'ambition de terminer la guerre par quelque entreprise éclatante & agréable à sa Souveraine, (ambition bien funeste, puisqu'elle couta la vie inutilement à quelques milliers d'hommes que ce Général auroit pu épargner) ne fit une tentative pour entrer sur les terres de la République. Mais c'étoit comme le dernier effort d'une haine expirante; & il voulut en quelque façon faire acheter la paix aux Génois & à leurs alliés par du sang & des alarmes. Les sages mesures des Généraux François & Espagnols firent échouer son entreprise. Le 7 de Juin les troupes Autrichiennes donnerent une attaque générale à plusieurs postes sur la côte orientale; mais elles furent repoussées par-tout avec perte & cette tentative ne fut proprement funeste qu'à ses auteurs; car ils y perdirent plus de 2000 hommes, tandis que la perte des alliés des Génois ne fut que d'environ 600 (b). Ce fut la derniere affaire importante de cette guerre & le même jour le Comte de Brown fit savoir au Duc de Richelieu que la Reine d'Hongrie avoit envoyé ordre à ses Généraux de cesser les hostilités. Dans le même tems l'Amiral Bing, qui croisoit sur les côtes de Gênes avec la flotte Angloise, reçut les mêmes ordres de sa cour. Mais au vrai les dernieres hostilités dans le continent de l'Italie furent faites par les Espagnols qui se trouvant trop resserrés dans leurs quartiers attaquerent peu de tems après les Allemands dans les leurs, pour se mettre plus au large; ils les chasserent de quelques-uns de leurs postes avancés & leur firent près de deux cens prisonniers.

Les hostilités cessent sur terre & sur mer.

Deux jours après la suspension d'armes fut publiée à la tête des deux camps; les hostilités cesserent généralement par-tout excepté en Corse, où la publication de la paix fut plus tardive, & les Génois commencerent enfin à respirer, entiérement délivrés de leurs alarmes, & d'une guerre qui leur avoit été si onéreuse & pendant quelque tems si funeste, tout ayant été à peu près réglé par les préliminaires de la paix, le Traité définitif ne tarda pas à être conclu la même année au grand contentement de toutes les parties contractantes, il fut signé à Aix la Chapelle le 20 d'Octobre 1748 par le Minis-

(a) Hist. des Révol. de Gênes Tom. III. Liv. IX.

(b) Hist. de la dern. Révol. de Gênes Tom. II. Liv. IV. p. 651—660.

Sect. XII. Histoire de Gênes depuis 1685 jusqu'en 1769.

re de l'Impératrice Reine d'Hongrie & le 28 du même mois par celui de la République de Gênes.

La paix est concluë à Aix-la-Chapelle.

Article de ce Traité concernant Gênes.

On ne rapportera ici que l'article de ce Traité qui la concerne. Il portoit „ qu'elle seroit rétablie dans toutes les possessions dont elle jouissoit avant la „ guerre; que l'argent qu'elle ou ses sujets avoient aux Banques de Vienne „ ou de Turin & qui avoit été confisqué, seroit rendu; & enfin que le paye- „ ment des intérêts de cet argent commenceroit à courir du jour de l'échan- „ ge des ratifications" (*a*). Il ne manquoit plus que la pacification de la Corse pour que la satisfaction des Génois fût complette. Les troupes Autrichiennes & Piémontoises évacuerent d'abord cette Isle en vertu du Traité; mais l'obstination des mécontens fit que les hostilités y continuerent encore quelque tems; & il fallut que le Roi de France fit agir ses troupes contre eux & leur fit faire les plus fortes menaces de leur faire éprouver tous les effets de son ressentiment s'ils ne se soumettoient. Ainsi l'armistice ne fut publié en Corse que vers le milieu de Septembre. Il fut convenu que les mécontens mettroient les armes bas, & se soumettroient aux conditions que la France, qui les prit sous sa protection leur obtiendroit des Génois, comme médiatrice, obligés de se conformer à cet arrangement, abandonnés par les troupes étrangeres, les mécontens songerent à faire leur accommodement, & accepterent les conditions qui leur furent procurées par la France. La République leur accorda une amnistie générale; & grace à cette paix si désirée, tout fut tranquille en Italie & dans toute l'Europe, tant sur terre que sur mer.

Pacification de la Corse.

Depuis cette époque, la République de Gênes jouit d'une tranquillité as- 1761.
sez constante tant au dedans qu'au dehors jusqu'en l'année 1761. où il s'éleva de nouveaux troubles en Corse: troubles plus violens & plus difficiles à appaiser que tous ceux qui avoient précédé: troubles si opiniâtres qu'ils obligerent la République trop foible desormais pour contenir ou réduire ces Insulaires à implorer le secours de la France pour les soumettre & enfin à lui faire en 1768 une cession dans les formes d'une Isle qu'elle ne pouvoit plus ni conserver ni gouverner. Nous renvoyons le détail de cette révolution à notre Histoire de Corse. Nous nous contenterons de dire ici que

Nouveaux soulevemens en Corse.

par un Traité, conclu secrettement en 1768. entre la France & la Répu- 1768.
blique de Gênes & qui a été rendu public depuis, cette derniere étoit convenue de lui céder l'Isle de Corse en toute souveraineté & propriété moyennant qu'elle en fit la conquête à ses dépens & à ceux du sang de ses sujets, pour une somme qu'on ignore. De son côté la France s'étoit engagée à mettre au plus tard en 1771 la République en possession de la petite Isle de Capraia, située entre la Corse & l'Italie; ce qui a été exécuté ponctuellement de part & d'autre.

Gênes céde la Corse à la France.

C'est ainsi que Gênes a perdu par gradation le Royaume de Corse; c'est ainsi que cette Isle a passé sous la domination de la France. C'est au tems à

(*a*) Anec. Gén & Corses ann. 1748. p. 235. Introd. à l'Hist. Univers. Tom. II. Liv. II. Chap. VI. p. 497.

Sect. XII. *Histoire de* Gènes *depuis* 1685 *jusqu'en* 1769.

nous apprendre combien durera cette nouvelle domination, l'effet de la force & non du choix, de la volonté libre des Corses; & si ces Insulaires, toujours remuants, toujours inconstants, toujours impatiens du joug & amoureux de la liberté, s'y soumettront plus volontiers qu'à celle des Génois, leurs premiers maîtres, devenus leurs tyrans. La France avoit mis jusqu'alors tant de fois le pied dans cette Isle (& principalement en 1553, où elle la fit soulever) qu'il sembloit que son destin fût de passer un jour sous son empire. Elle s'y trouve enfin aujourd'hui. Puisse-t-elle y être plus contente, plus tranquille & plus heureuse que sous celui de ses anciens maîtres! Puisse cet accroissement du Domaine de la France rendre ses sujets plus fortunés, en fournissant à ses souverains plus d'occasions & des moyens d'exercer leur bienfaisance, & en étendant le beau droit que les maîtres du genre humain ont de faire le bonheur de leurs semblables! Puissent-ils daigner user toujours d'un si respectable droit! Tels sont les vœux d'un ami de l'humanité (*).

(*) ——— *Hoc reges habent*
Magnificum ingens, nulla quod rapiat dies,
Prodesse miseris. ———

Senec. Tragæd.

Fin de l'Histoire de Gênes.



HIS-

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'À PRÉSENT.



LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DE L'ISLE DE CORSE.

SECTION I.

Description de l'Isle de Corse. Sa situation, son étendue, son climat & ses productions.

LA Corse est une Isle de la méditerranée, qui s'étend du quarante & unieme dégré vingt minutes au quarante-troisieme dégré de latitude septentrionale, & du vingt-sixieme dégré seize minutes au vingt-septieme dégré trente minutes de longitude. Au Nord, elle a la mer de Ligurie & le Golfe de Gènes: la mer de Toscane la baigne à l'Est: du Sud elle est séparée de la Sardaigne par un détroit qui a au plus dix milles d'Italie; à L'ouest, elle est baignée par cette partie de la méditerranée que l'on nomme la Mer de Provence. Sa plus grande longueur est d'environ cent cinquante milles d'Italie depuis Capo Corso jusqu'à Capo Bianco près de Bonifacio, & sa plus grande largeur d'environ quarante-cinq milles vers le millieu de l'Isle depuis Stagno di Diana jusqu'à la pointe d'Orchino qui s'avance entre les Golfes de Ponto & de Sagone (*). Cette étendue lui donne une circonférence de plus de trois

SECT. I. *Description de la Corse.*

Situation de la Corse, & son etendue.

(*) Il paroit avéré aujourd'hui que Calvi n'est pas le point le plus occidental de la

SECT. I. *Description de la Corse.* — *Sa division.*

cens milles, & une ſurface de près de quinze cens milles quarrés. Deux chaînes de montagnes, qui la traverſent en ſe croiſant, l'une depuis Capo Corſo juſqu'à Bonifacio, & l'autre depuis Calvi juſqu'à Porto Vecchio, la diviſent en quatre parties: le *côté de dedans* qui eſt la partie orientale, le *côté de dehors* qui eſt la partie occidentale; l'*en-deçà des monts* au Nord, & l'*au-delà des monts* au Sud. Mais une autre diviſion plus particuliere & plus uſitée eſt celle qui la partage en *Pièves*, c'eſt-à-dire en diſtricts compoſés d'un certain nombre de paroiſſes ſoumiſes à la juriſdiction eccléſiaſtique d'un même curé ſupérieur qu'on appelle pour cette raiſon *Pièvain*. Les François qui viennent de conquérir cette Iſle, l'ont diviſée en neuf Provinces.

Sa température.

La Corſe eſt une Iſle agréable. Sa température eſt à peu près la même que celle de la Provence, moins chaude cependant à cauſe des vents qui rafraîchiſſent ſes côtes, & des montagnes qui temperent dans ſon intérieur les chaleurs exceſſives de l'été. Les anciens Grecs l'ont nommée *Cyrnos* & *Caliſta*, ſans-doute à cauſe de ſa beauté, & nous devons croire qu'elle étoit en grande eſtime parmi eux, puiſque Callimaque lui donne le premier rang après ſon Iſle chérie de Delos (*a*). Son atmoſphere eſt pur, & aſſez ſubtil pour donner aux fibres de ſes habitans une élaſticité plus conſidérable qu'on ne devroit l'attendre ſous un ſoleil brûlant (*b*). Les Romains nous en ont pourtant laiſſé une idée bien différente. Ils y établirent deux colonies, mais ils choiſirent mal-adroitement des terres baſſes & humides dont l'air mal-ſain occaſionna des maladies contagieuſes, & entraîna bientôt la ruine de ces colonies. Séneque, l'auſtere & ſtoïque Séneque, a fait deux peintures affreuſes du climat de la Corſe; mais ſon imagination troublée par les vapeurs de la mélancolie, lui faiſoit répandre ſa bile ſur tout ce qui l'environnoit; lorſqu'il peignoit le lieu de ſon exil, il cherchoit moins à faire un portrait reſſemblant qu'à exciter la compaſſion en aggravant les maux qu'il ſouffroit (*c*). Malgré la mauvaiſe humeur de Séneque, on peut aſſurer qu'à l'exception de quelques plaines marécageuſes, telles que celles qui s'étendent depuis Baſtia juſqu'à Porto Vecchio, l'air eſt en général fort ſalubre dans toutes les parties intérieures de l'Iſle.

Ses villes.

Des trente-trois villes que l'on comptoit anciennement dans l'Iſle de Corſe, au rapport de Pline (*d*), on n'en trouve pas aujourd'hui plus de cinq ou ſix, ce qui infirmeroit le témoignage de cet Auteur, ſi ſon exactitude pouvoit être revoquée en doute. Les plus conſidérables de celles qui exiſtent maintenant & dont l'origine eſt peu reculée, ſont Baſtia, Ajaccio, Bonifacio, Calvi, Corte, San-Fiorenzo, auxquelles on peut ajouter les ports Centuri, Iſola-Roſſa, Porto Vecchio, & Macinajo. Nebbio rovinata, Mariana rovinata, Pino, Ponte d'Arco, Canari, Oſtricone, Aleria rovinata, Caſa Barbarica, Sarteno, Sagona, Balagna, Girolato, ſont des lieux moins conſidérables.

(*a*) Callimachus, Hymn. in Del.

(*b*) Relation de l'Iſle de Corſe par Jaques Boswell.

(*c*) Voyez deux Epigrammes de Séneque ſur la Corſe.

(*d*) Plin. Hiſt. Nat. Lib. II. Cap. VI.

Corſe, mais la punta d'Orchino: ce qui nous fait compter ſa longitude du 26 degré 16 minutes, & non 30 minutes, relativement au miridien de l'Iſle de fer.

Baſtia, ou la Baſtie, eſt la capitale de toute l'Iſle, & la réſidence ordinaire du Gouverneur. Elle s'annonce magnifiquement de loin, & quand on la voit de la pleine mer, on ſeroit porté à croire que c'eſt un ſuperbe ſéjour. Cependant elle ne renferme aucun monument propre à piquer la curioſité. Elle eſt bâtie ſur une montagne vers la partie orientale de la côte. Ses rues ſont étroites & mal pavées: la plupart des maiſons n'ont ni clarté, ni agrémens, ſi l'on en excepte celles qui ſont vis-à-vis de la campagne ou de la mer, parmi leſquelles il y en a quelques-unes de fort belles. Il y a quelques places un peu ſpacieuſes, mais irrégulieres & mal entendues. Des fontaines & des réſervoirs publics dont chaque quartier eſt abondamment pourvu, y fourniſſent une eau excellente qui vient des montagnes par des canaux ſouterrains. Le château d'une fortification aſſez mauvaiſe eſt ſitué dans un terrain, appellé *Terra nuova*, qu'on peut regarder comme une petite ville ſéparée de Baſtia. Cette deviſe *Nihil difficile*, gravée ſur une pierre blanche quarrée, & incruſtée dans la muraille, annonce plus le courage des Corſes que la force du lieu (*a*).

Sect. I. *Deſcription de la* Corſe.

Baſtia.

Baſtia eſt le lieu de la réſidence de l'Evêque de Mariana, ville dont il ne reſte que des ruines. Les principales égliſes ſont la cathédrale, celle de St. Jean ou des Jeſuites, celle des Lazariſtes ou miſſionnaires. Il y a encore d'autres couvents de moines & trois couvents de religieuſes. En général les prêtres & les moines fourmillent dans toute l'Iſle, & ils y croupiſſent pour la plûpart dans une craſſe ignorance, & dans un déréglement tel qu'ont dû néceſſairement produire les troubles dont la Corſe a été agitée pendant une ſi longue ſuite d'années.

Le port eſt étroit, expoſé aux vents & d'un accès difficile; les vaiſſeaux de guerre ne peuvent y aborder; les galeres ſeules y entrent. Mais il y a un môle fort commode pour les petits bâtimens qui dans le cas d'une tempête ſubite ont encore la facilité de relâcher à quelqu'une des Iſles voiſines, Gorgona, Capraja & Ilva ſituées dans la mer qui baigne la côte orientale de la Corſe (*b*).

Ajaccio.

Ajaccio eſt ſans contredit la plus jolie ville de toute la Corſe pour la beauté de ſes rues & de ſes promenades; la plus agréable pour ſa ſituation, & la plus charmante pour la douceur & l'urbanité de ſes habitans. Elle doit la beauté de ſes rues & de ſes promenades à l'art, l'agrément de ſa ſituation à la nature; mais elle eſt redevable des mœurs polies de ſes habitans à l'établiſſement des François qui s'y fixerent il y a deux cens ans. Un ſiecle auparavant, cette ville avoit été rapprochée de la pleine mer. On voit auſſi dans les environs des traces d'une colonie de Grecs qui vinrent s'établir en Corſe, en 1677. & que les inſulaires détruiſirent en haine de leur attachement pour les Génois. Le port eſt ſûr & commode; les plus grands vaiſſeaux y abordent ſans peine: l'on y pêche le corail rouge, le blanc & le noir. Il eſt en outre pourvu d'un bon môle. Son ſeul défaut eſt d'avoir au front du môle un petit rocher, mais qu'on pourroit enlever à peu de fraix. Ajaccio a une citadelle & un fort beau palais. C'eſt une ville épiſcopale, & la ſeule des cinq villes de l'Iſle

(*a*) Mémoires ſur la Corſe par Mr. Janſſin.

(*b*) Relation de l'Iſle de Corſe, par Jaques Boswell, Chap. I.

SECT. I. *Description de la Corse.*

avec titre d'Evêché, où son évêque réside, les quatre autres n'étant plus que des ruines. Ajaccio a encore l'avantage d'avoir un territoire qui produit d'excellent vin.

Bonifacio. Bonifacio est une petite ville, mais forte & assez peuplée. Elle est située dans la partie méridionale de l'Isle sur une montagne escarpée au bord de la mer qui l'environne en partie. Son port très avantageux, fort fréquenté depuis les tems les plus reculés, & très commode pour le commerce, est sur le détroit qui sépare la Corse de la Sardaigne, & que l'on appelle les *bouches de Boniface.* La République de Gênes n'avoit rien épargné pour rendre Bonifacio la meilleure place de toute l'Isle par ses fortifications. On verra qu'en 1420 elle fut assiégée par Alphonse V. Roi d'Espagne, qui y étant en personne, fut obligé de lever le siege après avoir été défait par les Génois (*a*).

Calvi. Calvi est aussi bâtie sur une montagne escarpée, mais sur la côte occidentale de l'Isle, avec une bonne forteresse, & un port vaste & excellent, en forme de petit golfe, vanté par quelques géographes pour être le plus célebre de la Corse (*b*). Un accident arrivé à un des transports qui avoient débarqué quelques troupes Françoises en 1764, avoit fait conjecturer mal-à-propos que le fonds en étoit rempli de rocs pointus capables de couper les cables des vaisseaux qui venoient y mouiller; mais l'on a reconnu depuis que cette conjecture étoit mal fondée, & que le dommage arrivé au transport en question, venoit de ce qu'il avoit heurté violemment contre d'autres bâtimens du même convoi. La pointe qui s'avance dans la mer au nord de la ville de Calvi, au milieu du golfe de même nom, se nomme le Cap de Calvi.

Corte. Au centre de l'Isle s'éleve la ville de Corte, bâtie en partie au pied, en partie sur le penchant d'un rocher, vers le confluent des rivieres Tavignano & Restonica, dans une belle plaine, environnée & fermée par des montagnes d'une hauteur étonnante, presque inaccessibles, avec des défilés étroits qu'une poignée d'hommes peut défendre contre de nombreuses armées. Derriere la ville sur une pointe de rocher, très escarpée de tous les côtés, près de la riviere de Golo, se voit le château ou la citadelle, que l'assiette du lieu rend presque imprenable, n'ayant qu'une seule avenue tortueuse où il ne peut monter que deux hommes de front. Corte étoit ci-devant le siege du Gouvernement suprême de l'Isle, & le lieu où se tenoient annuellement les assemblées générales de la nation. Elle est encore la résidence ordinaire de l'Evêque d'Aleria.

Corte ne contient que 309 maisons, & à peu près 1300 habitans. On connoît des villages plus considérables. Mais sa situation au centre de l'Isle la rend un poste essentiel. Aussi les François, aujourd'hui maîtres de la Corse, ont fait de cette place le séjour d'un Officier Général, y tiennent une garnison, & y font travailler à des fortifications. Ne pourroit-on pas leur demander dans quelle vue ils font fortifier cette ville. Est-ce contre les insulaires qu'ils élevent ces remparts? Est-ce contre les ennemis étrangers. Si c'est contre les nationaux, pourquoi bâtir à grands fraix d'inutiles bastions pour se mettre à l'abri des entreprises d'un peuple qui n'a point de canon? Un simple mur crenelé, & dans les lieux qui l'auroient permis, un large fossé palissadé

(*a*) Ub. Foglietta Hist. Gen. Corsic. Antiq.
(*b*) Celeberrimus insulæ portus, Cluver.

ne suffiroient-ils pas pour repousser un ennemi qui vient presque desarmé? Si c'est contre les étrangers, quand ils seront arrivés jusqu'au centre de l'Isle, la garnison de Corte les arrêtera-t-elle, & leur fera-t-elle perdre le fruit de leur conquête? Pour être tranquilles possesseurs de la Corse, les François comptent construire une citadelle à Carregia près de Campoloro. Ils occuperont ainsi Bastia & San-Fiorenzo aux deux extrémités du Cap Corse, Corte au centre de l'Isle, Bonifacio à l'autre bout de son plus grand diametre, Calvi & Carregia aux deux extrémités de son plus petit. Avec ces six points de défense il est difficile qu'on puisse la leur enlever (*a*).

Sect. I. Description de la Corse.

San-Fiorenzo.

San-Fiorenzo est une petite ville dans la partie septentrionale de l'Isle, à quelques lieues des ruines de Nebbio, qu'elle remplace aujourd'hui à quelques égards, étant la résidence de l'évêque de Nebbio. L'air y est malsain ce qui fait qu'elle n'est guere peuplée. Mais son port est un golfe spacieux, dont l'enfoncement a près de quinze milles, sur une largeur d'environ cinq milles, avec une profondeur de plusieurs brasses. Son exposition aux vents d'Ouest le rend souvent fort orageux. Il s'y trouve cependant, sur-tout du côté méridional, plusieurs bayes très sûres, particuliérement une, sous la tour de Fornali, à environ deux milles de San-Fiorenzo, qu'on estime beaucoup, & dans laquelle les plus gros vaisseaux peuvent se mettre à l'abri de tous les vents (*b*).

Centuri.

Centuri est un bourg, situé à la pointe du cap le plus septentrional de l'Isle, auprès de la petite Isle de Centuria, à laquelle il donne son nom. Son port est très-petit, mais il pourroit être considérablement élargi, & il mérite de l'être, sa situation étant très avantageuse (*c*).

Isola-Rossa.

Isola-Rossa n'est pas plus considérable; mais son port a été dans les derniers tems un des plus commerçans de toute la Corse: avantage dû à sa profondeur, & à un Islot qui le met à l'abri des vents d'ouest, & auquel il eut été expédient d'ajouter un môle pour le fermer de toutes parts.

Vaux.

Vaux est une petite ville sur la côte occidentale de la Corse, en face d'Isola Rossa. Elle doit son origine à Paoli. Vers l'an 1763 ce Général ayant reconnu la bonté de son havre, en fit un établissement considérable, & ce lieu devint en peu de tems le centre du commerce de tous les Corses libres. Paoli ne lui avoit point donné de nom, lorsqu'il quitta la Corse en 1769. Les François, après la conquête de l'Isle, ont repris la construction de cette ville qui s'agrandit tous les jours; & le Roi de France a voulu qu'elle portât le nom & les armes de Mr. le Comte de Vaux, en mémoire de la conquête rapide qu'il a faite de la Corse, comme nous le verrons à la fin de cette histoire.

Porto-Vecchio.

Porto-Vecchio est le même que Diodore de Sicile appelle le Port Syracusain (*d*) & dont il fait un grand éloge. La rade peut contenir jusqu'à quarante vaisseaux, depuis le lieu nommé les écueils jusqu'à un autre nommé l'Islot. L'embouchure a trois quarts de lieues de la pointe & tour de San-Benedetto à celle qui est vis-à-vis de l'endroit où est l'aiguade (*e*). Sa profondeur est con-

(*a*) Essai historique sur la Corse, par Mr. de Pommereul, MS.

(*b*) Relation de l'Isle de Corse par Jaques Boswell, Chap. I.

(*c*) Le même au même endroit.

(*d*) Portus Syracusanus. Diodor. Sic. Lib. V.

(*e*) On nomme ainsi le lieu où l'on envoie faire provision d'eau douce.

SECT. I. *Description de la Corse.* ſidérable & ſon mouillage excellent. Enfermé de toutes parts entre les terres, c'eſt un abri ſûr contre les tempêtes. La nature en a de plus rendu la reconnoiſſance très-facile par une haute montagne hachée ou dentelée, qu'on découvre de la mer à une très grande diſtance. En un mot, Porto-Vecchio ne le céde à aucun des ports les plus diſtingués de l'Europe, au jugement des marins. C'eſt dommage que la proximité des marais en rende l'air malſain: inconvénient qui n'eſt pas ſans remede, après le prodige opéré en ce genre à l'égard de Livourne, par l'habileté & les ſoins du Chevalier Robert Dudley, favori de la Reine Eliſabeth (*a*).

Macinajo. Macinajo eſt encore un port ſûr & commode pour les vaiſſeaux de conſtruction légere, quoique petit & d'une profondeur médiocre. C'eſt de cet endroit que mit à la voile l'expédition contre Capraja, dont il ſera parlé dans l'Hiſtoire de Corſe (*b*).

Etangs. La Corſe eſt extrêmement bien arroſée. La mer en entrant dans les terres a formé pluſieurs étangs ſur les bords de l'Iſle. Sur la côte orientale plus baſſe & par conſéquent plus ſujette que les autres aux inondations, elle a produit celui de Biguglia. C'eſt le plus étendu de tous & celui dont la pêche eſt plus abondante. Plus loin ſur la même côte ſont les étangs ſalés: ce ſont des cavités que la mer remplit dans certains tems, & d'où elle ſe retire dans d'autres. En ſe retirant elle y laiſſe une eſpece de ſel naturel que le ſoleil acheve de perfectionner. Les inſulaires le trouvent fort bon & en ſont un uſage habituel. L'étang de Diane produit de très grandes huitres d'un aſſez bon goût.

Lacs. On trouve auſſi quelques lacs vers le centre de l'Iſle. Les plus conſidérables ſont ceux d'Ino & de Creno, éloignés l'un de l'autre d'environ deux milles. Ils ſont preſque ſur la cime de la plus haute montagne de l'Iſle, appellée par les anciens *mons aureus*, & aujourd'hui monte rotundo ou gradanio, dont le ſommet eſt preſque toujours couvert de neiges. Ces deux lacs ſont les vaſtes réſervoirs d'où coulent les deux plus grandes rivieres de l'Iſle. *Rivieres.* Le Golo, qui a ſa ſource dans le lac d'Ino, traverſe pluſieurs provinces, & après un cours d'environ ſoixante & quinze milles, va ſe jeter dans la mer près de l'ancienne ville de Mariana. Le Tavignano, autre grand & beau fleuve, ſort du Lac Creno, paſſe par une vaſte étendue de déſerts incultes, & aboutit à la mer près de l'ancienne ville d'Aleria. Il reçoit au deſſous de Corte la petite riviere de Reſtonica, ſi fameuſe par ſes propriétés ſingulieres vraies ou ſuppoſées. Ses eaux dit Mr. Boswell (*c*) ſont criſtallines & agréables à boire. On leur attribue même une qualité minérale & ſalubre; mais elles ont au moins celle de blanchir tous les corps durs; & les pierres le long de ſes bords reſſemblent à des monceaux de chaux. J'ai vu, continue le même Auteur, ſur la route entre Rome, & Naples une ſource Sulphureuſe qui tient de la même vertu, excepté qu'elle ne donne pas une teinte de blancheur auſſi éclatante que la Reſtonica, qui rend le fer poli comme l'argent, & ne le rouille jamais. Les Corſes, ajoute-t-il, y plongent ſouvent leurs armes pour les tenir nettes. Mais un Officier François qui a eu occaſion de s'éclaircir par lui-même de la réalité de

(*a*) Relation de l'Iſle de Corſe par J. Boswell, Chap. I. Preſent ſtate of Europe, p. 411.

(*b*) La même relation au même endroit.

(*c*) Même relation.

ce fait, le regarde comme une fausseté servilement copiée par plusieurs auteurs trop amateurs du merveilleux pour le révoquer en doute. Il est vrai dit-il (*a*) que les eaux de la Restonica sont d'une limpidité peu commune. Mais tous les ruisseaux qui descendent des montagnes formées d'un roc très dur & qui ne laisse échapper que des eaux bien filtrées qui coulent d'ailleurs sur un terrain sablonneux, partagent cet avantage avec la Restonica. En lavant le fer dans cette riviere & le frottant avec le sable de son lit, il acquiert un certain poli, une sorte de blancheur. J'imagine, poursuit-il, que tout le miracle est dans le frottement & nullement dans la propriété de l'eau. J'ai éprouvé que du fer déposé dans son lit pendant un tems où la vertu prétendue de cette eau ne pouvoit être altérée par le mélange des eaux étrangeres qu'amene la fonte des neiges, n'avoit point blanchi. Peut-être s'y rouilleroit-il moins vîte à cause de l'extrême pureté de l'eau, & de la vîtesse extraordinaire du courant qui fait l'effet d'un frottement continuel.

Sect. I. Description de la Corse.

Les autres rivieres de la Corse sont le Fiumalto dont la source est dans les confins de la Pieve d'Orezza, & qui se décharge dans la mer à San-Pelegrino; le Fiumorbo qui a deux sources, l'une dans la Pieve de Vivario, l'autre dans celle de Corsa, au centre des montagnes, & s'embouche dans la mer au dessus d'un lac ou étang nommé Stagno Orbina; la Liamone qui sort encore du Lac Creno & va se jeter dans le Golfe de Sagonne; la Gravone qui a sa source au pied des montagnes de Bogognano, où elle reçoit plusieurs gros ruisseaux & traverse un fertile pays; la Talavo, formée aussi de plusieurs ruisseaux qui viennent de differens endroits, comme de Zicavo, Montici, &c. Elle se jete au golfe de Valinco, au dessous d'Olmetto; la Valinco qui donne son nom à ce golfe, prend sa source dans la Pieve Scopamene, passe auprès de la ville de Sartenne (*b*); la Prunella, l'Allezani, l'Assa, & plusieurs autres moins considérables, outre un grand nombre de ruisseaux qui fertilisent les terres.

Eaux minérales.

Les eaux minérales doivent être très communes en Corse. Il y en a en effet plusieurs fontaines, soit chaudes, soit froides, & des bains chauds admirables. On trouve dans la Pieve d'Orezza, au lieu appellé Stazzona, des eaux minérales qui contiennent du fer & du vitriol; on en trouve aussi de la même nature dans la Pieve d'Allezani. Erza situé dans la province de Capo Corso, en fournit qui sont d'une plus légere acidité que les premieres. Il y a dans la province de Tsumorbo, à l'endroit nommé miliacciaio, des bains merveilleux placés au milieu de vastes terres, auxquels les habitans ont souvent recours avec le plus grand succès. Les eaux de ces bains sont sulphureuses: le même endroit fournit des eaux d'une pareille nature, bonnes à boire. A Vico, par-delà les monts, il y a des bains dont les eaux ne sont pas tout-à-fait aussi chaudes que celles de Millacciaio, mais dont les effets sont aussi salubres. Enfin il coule au Cap Corse, dans le lieu nommé Olmetta, une eau qui arrête les crachemens de sang: elle participe beaucoup du bol (*c*).

Poissons. Pêche.

Les rivieres & les lacs d'eau douce abondent en truites & en anguilles fort

(*a*) Mr. de Pommereul, Essai historique sur la Corse, MS.

(*b*) Mémoires sur la Corse, par Mr. Jaussin Tome I. Liv. I.

(*c*) Les mêmes Mémoires, au même endroit.

Sect. I. Description de la Corse.

grasses & d'une grosseur extraordinaire ; plusieurs vastes étangs sont remplis d'huîtres : la quantité qu'on en tire suffit non seulement pour la consommation des habitans, mais même pour en faire des exportations considérables dans toute l'Italie. Toutes les côtes de l'Isle sont fort poissonneuses & soutiennent la réputation qu'elle a eu en ce genre de toute ancienneté (*a*). Elles fournissent sur-tout du thon & de la petite sardine qui sont d'un goût exquis. J'ai déja dit que la pêche du corail blanc, du rouge, & du noir, y offroit une branche de commerce qui pouvoit devenir très interessante.

Mines. La Corse renferme beaucoup de mines. Il y en a de fer, de cuivre, d'argent, même d'or & de vif argent, suivant le rapport de quelques historiens. Le fer de Corse est excellent, & d'une ductilité qui approche de celle du fer affiné d'Espagne. Près de San-Fiorenzo, il y a une mine d'argent très riche, puisque chaque livre pesant de marcassite rend pour plus de vingt sols d'argent. Il y a encore dans différentes parties de la Corse des mines d'alun & de souffre.

Marbres & autres pierres. Le granit, le jaspe & le porphire ne sont point étrangers à la Corse. L'on y trouve aussi un très beau marbre verd taché, à peu près comme celui qu'on nomme *Serpentine*, & de beau marbre rouge. Quelques montagnes du Cap Corse, & plusieurs autres dans différentes Piéves, produisent de très-belle amyante, l'hematite, des turquoises, la pierre calaminaire, &c. Mais il y a une espece de pierre quarrée ou cubique, qui semble particuliere à la Corse, & que les habitans de l'Isle appellent *Pietra quadrata*, à cause de sa forme. Elle est d'une couleur brune & d'une pesanteur spécifique très considérable. La calcination y fait découvrir une grande quantité de souffre. Elle contient aussi beaucoup de fer. Les Corses superstitieux lui attribuent des vertus singulieres, & la portent sur eux comme un puissant talisman (*b*). Les montagnes de Boyognano, celles de la Pieve de Giorolino, celles du Niolo, & le Monte-Rotundo produisent du cristal de roche ; & leurs vastes flancs renferment des grottes remplies de stalactites d'une forme très bisarre, comme le sont ordinairement ces sortes de jeux naturels.

Bled, miel, Cire. La Corse produit assez de bled pour la consommation de ses habitans, mais elle en pourroit produire trois fois davantage. Il est très beau & très bon, & si l'on vouloit prendre les précautions nécessaires pour le conserver, on en feroit des amas considérables qui seroient d'une grande ressource pour l'Italie & le reste de l'Europe, dans des tems de disette tels que ceux qu'elle a éprouvés dans les dernieres années. Tous les grains y viennent à merveille, hormis l'avoine. Son usage est remplacé par celui de l'orge dont les chevaux se nourrissent aussi volontiers. La Corse en général manque de pâturages : cependant les François ont semé des foins dans les plaines d'Aleria, & en ont recueilli de très beau & en quantité. Le miel & la cire sont abondans en diverses provinces de la Corse. La qualité du miel pourroit être perfectionnée, en lui faisant perdre une certaine acreté justement attribuée aux plantes fortes dont les mouches tirent le suc. Mais on ne peut trop vanter la bonté de la cire.

Arbres. Les arbres les plus communs en Corse sont le chêne verd & le hêtre, également bons

(*a*) Voy. Juvenal. Sat. V. v. 92. (*b*) Essai historique sur la Corse, déja cité.

Sect. I. *Description de la* Corse.

bons pour le charronnage ; le sapin dont on peut tirer de superbes mâtures ; le pin d'où s'écoule la résine ; le châtaigner excellent pour les ouvrages de charpente. Cet arbre qui y abonde, & qui peut-être utile ailleurs, est dangereux dans cette Isle. C'est l'aliment de la paresse de ses habitans. Chez eux son fruit supplée à tout. On le seche, on le broie, & l'on en fait de fort bon pain. Les chevaux mêmes en sont nourris, & la terre reste négligée parce que la culture d'une forêt de chataigners n'exige aucun soin, & que la recolte de leurs fruits fournit abondamment aux besoins peu nombreux d'une nation très sobre (*a*). L'olivier abonde dans l'Isle. La province de Balagna & d'autres contrées en sont couvertes. Quoiqu'on ne prenne pas la peine de l'écussonner, il est beaucoup plus gros & plus élevé qu'en Provence & en Languedoc. Aussi l'huile est la richesse principale de la Corse. On y trouve des bois d'orangers, de limoniers, de citroniers. L'amandier & le figuier y sont très communs. Le noyer, le palmier, le jujubier le sont moins. La terre y est couverte de bouis, de mirthes, de lauriers, de grenadiers, d'arbouziers. De tous ces arbres charmans le dernier est le plus agréable. Cependant quoique l'odeur particuliere à chacun de ces arbrisseaux plaise à l'odorat, lorsqu'ils se trouvent tous fleuris, l'odeur qu'ils exhalent est quelquefois si forte qu'elle porte à la tête (*b*). Je remarquerai encore à l'égard du bouis, que cet arbuste pousse en Corse un jet assez considérable pour être mis au rang des arbres de charpente. Bochart (*c*) dit Mr. Boswell, a fort ingénieusement démontré que les bancs des navires de Tyr, qui, suivant la version vulgaire d'Ezéchiel (*d*) sont dits avoir été faits d'ivoire apportée des Isles de Kittim, étoient plus probablement faits de bouis de Corse (*e*).

Arbustes.

Vins.

Les Corses ont de très bons vins : ils pourroient les rendre encore meilleurs, & même supérieurs à ceux de Chypre, de Malaga & de Syracuse. Le Cap Corse en produit de deux sortes qui sont très liquoreux. On les vend en Allemagne & en Angleterre pour du Malaga ou du Frontignac. Que seroit-ce, s'ils étoient faits avec tout le soin nécessaire pour les rendre aussi délicieux qu'ils peuvent le devenir. Le vin du Furiani a toute la délicatesse du syracuse sans en avoir le goût mielleux. L'on assure que quelques vignobles du même canton donnent un vin qui égale presque le tokay par sa douceur & son feu. Les vins de Vescovato & de Campoloro approchent du Bourgogne.

Animaux.

Les chevaux, les ânes & les mulets sont d'une très petite race en Corse. Les bœufs & les vaches n'y sont pas d'une taille plus avantageuse ; & de plus la disette & la mauvaise qualité des pâturages les rendent d'une maigreur & d'une foiblesse extrêmes. Les vaches donnent peu de lait. Quatre-vingt à cent livres sont la charge des meilleures bêtes de somme. Mais les ânes & les mulets sont d'une agilité merveilleuse à grimper les montagnes & les rochers. La chair de bœuf est coriace, mais celle de mouton est tendre & succulente. Il y a beaucoup de brebis en Corse : elles sont noires ; à peine en voit-on une blanche dans un troupeau. Leur laine est grossiere & rude, sans

(*a*) Essai Hist. de la Corse.
(*b*) Ibidem.
(*c*) Bochart, Geogr. Sacr. part. I. Lib. I. Cap. V.
(*d*) Chap. XXVII. vs. 6.
(*e*) Rélation de l'Isle de Corse par J. Boswell, Chap. I.

Sect. I. Description de la Corse.

que l'on aït trouvé jusqu'ici le moyen de la rendre plus moëlleuse. Est-ce l'origine bâtarde des brebis, est-ce la nature des pâturages qui donne cette qualité aux laines? Des brebis d'une bonne race d'Angleterre ou d'Espagne y donneroient-elles une laine meilleure? Les brebis Corses transplantées dans de meilleurs pâturages conserveroient-elles leur laine dure comme du poil? Ou ne pourroit-on pas l'adoucir en améliorant les pâturages de l'Isle? Quel seroit le moyen le plus efficace pour les améliorer? Quoi qu'il en soit les moutons ont quatre, quelquefois jusqu'à six cornes.

Description du Muffoli ou Mouflon.

Les forêts de l'Isle sont remplies de bêtes fauves. Le cerf y est plus petit qu'en France. Le sanglier y abonde: sa chair est excellente. Les Corses sont passionnés pour la chasse au Sanglier: ils y emploient, dit un Auteur moderne (a) une excellente race de gros dogues, à long poil, extrêmement farouches, mais qui, quand ils ont pris de l'attachement pour leur maître, sont fidéles, vigilans & intrépides à le défendre. Le renard est commun en Corse & d'une grande taille. On y trouve aussi des bœufs & des vaches sauvages. Le Muffoli ou Mouflon, ainsi que le nomme Mr. Buffon, mérite une description particuliere, & je ne saurois mieux faire que d'emprunter la plume de ce savant naturaliste. „ On trouve, dit-il, dans les montagnes de Grece, dans „ les Isles de Chypre de Sardaigne & de Corse, l'animal que nous avons nommé Mouflon, & qui nous paroît être la souche primitive de toutes les brebis: il existe dans l'état de nature, il subsiste & se multiplie sans le secours „ de l'homme; il ressemble plus qu'aucun autre animal sauvage à toutes les „ brebis domestiques, il est plus vif, plus fort & plus léger qu'aucune entre „ elles; il a la tête, le front, les yeux & toute la face du bélier, il lui ressemble aussi pour la forme des cornes, & par l'habitude entiere du corps; „ enfin, il produit avec la brebis domestique, ce qui seul suffiroit pour démontrer qu'il est de la même espece & qu'il en est la souche; la seule „ disconvenance qu'il y ait entre le mouflon & nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil & non de laine; mais nous avons vu que même dans les brebis domestiques, la laine n'est pas un caractére essentiel, que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont pas de laine, & sont toutes couvertes de poil, & que dans les „ pays trés froids leur laine est encore aussi grossiere, aussi rude que du poil; „ dès-lors il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive „ & sauvage, qui a dû souffrir le froid & le chaud, vivre & se multiplier sans „ abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bientôt perdu dans les brouffailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air & „ l'intempérie des saisons auroit en peu de tems altérée & changée de nature (b)". Cet animal est fort farouche, & vit sur les plus hautes montagnes, où il est bien difficile de le suivre. D'ailleurs on nous assure qu'il saute de rocher en rocher à plusieurs pieds de distance, & que quand il se voit poursuivi jusqu'à l'extrémité d'une cime escarpée, & qu'il ne lui est pas possible d'en atteindre une autre, il se précipite du haut en bas avec une

(a) La même rélation, à l'endroit cité.

(b) Histoire Naturelle Générale & particuliere, avec la description du Cabinet du Roi. Tom. XXIII. in 12.

agilité surprenante & retombe sur ses cornes, sans se faire aucun mal (a). *Sect. I.*

La Corse abonde en gibier. Le lievre y est assez bon. La perdrix y est belle, sur-tout la rouge, mais sa chair est seche & d'une odeur forte, sans doute à cause des plantes dont elle se nourrit. Les becasses & becassines y sont meilleures, & rien n'égale la délicatesse des merles & des grives. On trouve aussi beaucoup d'oiseaux aquatiques auprès des lacs quoiqu'il y ait en Corse quantité d'oiseaux de proie, sur-tout des aigles & des vautours, il ne paroît pas qu'ils fassent beaucoup de tort au gibier qui y foisonne. *Description de la Corse.* *Gibier.*

Les naturalistes ont observé qu'il n'y avoit point d'animaux venimeux en Corse, que le scorpion n'y étoit point dangereux. Il y a cependant une espece d'araignée dont la piquure fait enfler le corps de ceux qu'elle attaque; mais cette enflure n'est que momentanée, & n'a aucune suite fâcheuse, selon quelques auteurs; d'autres prétendent que le venin de cet insecte est un poison froid qui donne la mort, si l'on n'y remédie promptement (b).

De tous les insectes de l'Isle, le plus curieux est une autre espece de mouche phosphorique qu'on voit briller dans l'air par millions dans les nuits d'été. La lumiere qu'elle rend est beaucoup plus vive que celle de nos vers luisans. Elle n'a guere que quatre lignes de longueur; elle a le corcelet rougeâtre, le dessous du corps, jaune; les fourreaux de ses aîles sont noirâtres. Ce sont les derniers anneaux de son corps qui jettent de la lumiere. Elle est assez grande pour qu'on puisse voir l'heure à sa montre, & cinq ou six de ces mouches réunies éclaireroient assez pour qu'on pût lire de gros caractéres. *Mouche phosphorique.*

Après avoir ébauché l'histoire naturelle de la Corse, il est à propos de peindre ses habitans. Leur génie & leur caractére nous ont été représentés sous des traits si différens, qu'il ne sera pas aisé d'accorder les opinions diverses & souvent contradictoires des Auteurs sur cet objet. Strabon nous représente les Corses comme plus féroces que les brutes mêmes; il assure qu'ils se tiennent sur les montagnes & ne vivent que de brigandages. Quand les Généraux Romains font des irruptions dans leur pays, ajoute cet historien, & que tombant sur leurs forteresses, ils font des prisonniers qu'ils amenent à Rome, c'est merveille de voir quelle férocité & quelle brutalité montrent ces créatures, jusqu'à se tuer de leurs propres mains; ou, s'ils ne le font pas, ils vivent dans un tel état de stupidité & d'inaction, que ceux qui les achetent pour esclaves, font toujours un très mauvais marché, quoiqu'ils les achetent à vil prix (c). Mais Strabon nous a peint des montagnards accoutumés à l'indépendance, arrachés avec violence de leurs forts, traînés en captivité, rendus furieux par les mauvais traitemens de leurs vainqueurs devenus leurs tyrans: il nous a peint des ennemis, aussi féroces que des lions dans la guerre, méprisant la mort, & ne pouvant souffrir les fers de l'esclavage. Est-il étonnant que dans de telles circonstances ils se montrent à demi sauvages, & aussi féroces que les brutes mêmes. Diodore de Sicile en fait une peinture plus avantageuse. Les *Génie & Caractére des Corses.*

(a) Rélation de la Corse par J. Boswell.

(b) Nullum aliud animal venenosum in Corsicâ reperitur quam parvula aranea, variis depicta coloribus, & quanto minor est in corpore, est maxima in potentia sui veneni, quia si in aliquâ parte mordet, subito perfrigerat totum corpus patientis, & aliquando mors sequitur. Voyez Mémoires sur la Corse, Tome II. p. 132.

(c) Strab. Lib. V. Cap. CCXXIV.

Sect. I. Description de la Corse.

esclaves Corses, dit-il, semblent l'emporter sur tous les autres par la dextérité & l'habileté dont la nature les a doués pour les services du corps. Ces insulaires, ajoute-t-il vivent entre eux avec plus d'humanité & de justice que tous les autres barbares. Dans chaque partie de l'économie civile ils témoignent un respect particulier pour l'équité (a). Voilà les Corses livrés à leur génie naturel dans la paix & dans la vie civile, humains, équitables, généreux, si toutefois ce dernier portrait n'est point flatté, comme le premier est surement chargé.

Muratori appelle les Corses un peuple féroce, grossier, fort enclin à la sédition, & donnant depuis long-tems de grands embarras à la République de Gênes, par ses fréquentes révoltes (b). Le jugement de Muratori est partial. Les Corses, se croyant injustement opprimés, ont pu avoir recours à la ruse, à la violence, & même à une espece de férocité pour se défendre de l'oppression, sans qu'on en puisse rien conclure contre le caractére naturel de la nation. Un Historien patriote nous peint les Corses libres & vivant par leurs propres loix, pauvres mais hospitaliers, humains envers tout le monde, soutenant leur indigence & leur générosité par la plus sévere discipline (c). „ Les „ Corses, dit un Auteur Roi, sont une poignée d'hommes aussi braves & „ aussi délibérés que les Anglois. On ne les domptera, je crois, que par la „ prudence & la bonté. On peut voir par leur exemple, quel courage & „ quelle vertu donne aux hommes l'amour de la liberté, & qu'il est dangereux „ & injuste de l'opprimer (d).

On ne peut nier que les Corses ne soient belliqueux, qu'ils n'aient toutes les qualités guerrieres, & sur-tout cette force & cette vigueur d'esprit qui rend une nation capable des plus grandes choses. Sans cesse inquiétés, ils se sont montrés remuans & vindicatifs, fiers & intraitables. Quoique très-actifs à la guerre, ils n'en sont pas moins ennemis du travail, d'ailleurs sobres, réglés & chastes jusqu'à un point extraordinaire ; & l'on peut dire de la Corse ce que Tacite rapporte de l'ancienne Germanie, que personne n'y rit au vice & que la corruption n'y est point à la mode (e). Ceux qui ont voyagé dans l'Isle, avant qu'elle fût soumise aux François, y ont trouvé de l'honneur, du bon sens, & sur-tout un enthousiasme patriotique qui étoit leur principale vertu avant la perte de leur liberté. En voici quelques traits qui serviront à le caractériser. Je les emprunte de J. Boswell (f).

Traits de patriotisme.

Un gentilhomme Corse qui avoit été fait prisonnier par les Génois, fut mis dans un noir cachot & chargé de chaines. Dans cette horrible situation, on vint lui offrir sa liberté, s'il vouloit accepter une commission au service de la République. „ Non, répondit-il, si j'acceptois vôtre offre, ce ne seroit que „ dans le dessein de saisir la premiere occasion de retourner au service de ma

(a) Diod. Sicul. Lib. V.

(b) Voyez la préface que Muratori a mise à la tête du livre de Petrus Cyrnæus, *de Rebus Corsicis*, qu'il a publié dans le XXIV. vol. de ses Ecrivains d'Italie.

(c) Petrus Cyrnæus, de Rebus Corsicis dans le Recueil des Ecrivains d'Italie, publié par Muratori.

(d) Essai de Critique sur le Prince, de Machiavel. p. 114.

(e) Nemo illic vitia ridet : nec corrumpere, nec corrumpi sæculum vocatur. *Tacit. de Mor. Germ.*

(f) Relation de l'Isle de Corse, p. 194—196.

„ patrie; mais je ne veux point l'accepter, car je ferois très-fâché de faire „ soupçonner à mes compatriotes que j'aie pu être un seul moment infidelle"; & il fut laissé dans sa prison.

Un criminel étoit condamné à mort; son neveu, accompagné d'une dame de distinction vint trouver Paoli, pour lui demander la grace de son oncle. „ Mon Général, dit-il, c'est avec la plus grande douleur que je viens vous „ demander la vie de mon oncle. Si elle lui est accordée, ses parens don„ neront mille séquins à l'Etat; nous fournirons cinquante soldats qui reste„ ront à notre solde pendant tout le siége de Furiani: nous consentons d'ail„ leurs que notre infâme parent soit banni à perpétuité de l'Isle". Paoli, qui connoissoit la probité de ce jeune homme, lui répondit: „ Vous n'ignorez „ pas les circonstances du crime de votre oncle: telle est ma confiance en „ vous, que je vous accorderai sa grace, si vous pouvez déclarer que sa vie, „ qu'il a mérité de perdre, sera conservée avec justice, & qu'elle sera utile „ & honorable à la patrie". Le neveu pâlit, se retira les yeux baignés de larmes, en disant: „ Je ne voudrois pas vendre l'honneur de ma patrie pour „ mille séquins; & l'oncle fut exécuté".

Un sergent mortellement blessé dans la chaleur d'un combat, fut porté dans une tente, & avant que d'expirer il écrivit ces mots à Paoli: „ Je vous sa„ lue, ayez soin de mon pere. Dans un moment j'irai rejoindre ceux de mes „ compatriotes qui viennent de mourir en braves pour la patrie".

SECTION II.

Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'au soulevement arrivé en 1729.

Origine des Corses.

Les Corses doivent peut-être leur origine aux Phéniciens ou Phocéens qui, les premiers ayant poussé leur navigation dans les mers d'occident, envoyerent des colonies dans plusieurs Isles & autres contrées qu'ils parcoururent. Hérodote nous parle de celle qui vint s'établir dans l'Isle de Corse qu'il nomme Callista. D'autres lui donnent le nom de Cyrnos & prétendent qu'un fils d'Hercule qui y aborda, la nomma ainsi de son propre nom. Isidore raconte qu'une femme de Ligurie, nommée Corsa, ayant souvent observé un taureau qui nageoit du côté de l'Isle, & en revenoit beaucoup plus gras, eut la curiosité de le suivre dans un petit batteau, & ayant ainsi découvert cette Isle qui lui parut belle & fertile, elle engagea les Liguriens à y envoyer une colonie, ce qu'ils firent & la nommerent Corsica du nom de cette femme (a). Il ne seroit pas étonnant qu'un peuple de la côte d'Italie, soit les Liguriens ou les Etrusques, se fût mis en possession de la Corse.

Leur Isle conquise par les Carthaginois;

Si l'on ne peut rien dire d'absolument certain sur l'origine des Corses, il paroit sûr que les Carthaginois aborderent chez eux & tenterent de s'y établir vers l'an du monde 3449, que les Romains, leurs rivaux & leurs ennemis,

(a) Isidor. Origin. Lib. XXXIII. Cap. VI.

SECT. II. *Histoire de Corse depuis les plus anciens tems jusqu'à l'an 1729*

leur envierent cette conquête, qu'ils furent pourtant contraints de leur abandonner en 3623. Les Carthaginois, possesseurs de la Corse où ils étoient entrés en conquerans, s'y comporterent en tyrans. Au lieu de s'attacher ces insulaires par la douceur & de bons traitemens, ce qui est la maniere la plus noble & ordinairement la plus sûre d'affermir sa puissance sur un peuple nouvellement conquis, ils firent arracher les vignes & les oliviers dont l'Isle étoit couverte, défendirent sous peine de la vie d'y ensemencer les terres, enleverent tout le bétail, sur-tout les bœufs & les instrumens du labourage, & forcerent ainsi les Corses à dépandre de Carthage pour leur subsistance. Quelle lâche & barbare politique!

Conquise par les Romains.

Ils méritoient de perdre une Isle qu'ils dévastoient. Les Romains la leur enleverent. Lucius Cornelius Scipion fut chargé de cette expédition. Il vainquit Hamon, Général Carthaginois qui commandoit une armée de Sardes & de Corses, & se rendit maître de la Corse l'an 493 de la fondation de Rome, c'est-à-dire au commencement de la premiere guerre punique. Les Corses avoient été si maltraités des Carthaginois, que toute espece de joug leur étoit insupportable. Ils se souleverent souvent contre leurs nouveaux maîtres, moins encore à l'instigation des Carthaginois qui mettoient tout en œuvre pour fomenter leur rebellion, que par la noble envie de recouvrer leur liberté. Les historiens Romains nous apprennent qu'en moins de 30 ans, Rome se vit forcée d'envoyer cinq fois des Généraux & des troupes pour contenir ces fiers insulaires (*a*). Le Consul Lucius Licinius Varus marcha d'abord pour les soumettre. Il se fit précéder par Claudius Glycias qui, desirant d'avoir l'honneur de pacifier l'Isle, conclut avec les Corses un traité qui fut désavoué par le Consul & le Sénat. Glycias pour punition fut livré aux Corses qu'il avoit trompés, en traitant avec eux sans en avoir le pouvoir. Les Corses à qui il avoit témoigné de la bonne volonté, sans-doute par un sentiment d'humanité dont on ne peut guere se défendre envers un peuple injustement opprimé, le renvoyerent sans lui faire aucun mal, donnant ainsi un exemple de clémence & de générosité à leurs oppresseurs; le peuple Romain, plus barbare que ceux à qui il donnoit ce nom, le massacra. Titus Manlius Torquatus défit les Corses. Après lui Spurius Cervilius remporta sur eux une victoire mémorable qui ne servit qu'à les irriter au lieu de les soumettre. Ils eurent plusieurs avantages considérables contre les Consuls M. Amilius Lepidus, & Q. Fabius Maximus. C. Papyrius Naso, plus heureux, les réduisit par la supériorité de ses armes, & les força de porter patiemment, au moins en apparence, le joug des Romains. Cependant les Carthaginois y avoient toujours une faction puissante, moins par un attachement réel des Corses pour ceux qui avoient été leurs tyrans, que parce que dans une extrême nécessité, on se saisit avidement de tout ce qui peut donner quelque secours. Mais à la fin de la seconde guerre punique, ils céderent la Corse aux Romains, par le traité qui la termina, Caton le Censeur y fut envoyé en qualité de Préteur. Son gouvernement sage & pacifique ne put accoutumer les Corses à l'esclavage. Ils se révolterent. M. Pinarius les défit, les obligea de lui donner des ôtages, & leur imposa un tribut annuel de cent mille livres pesant de cire. Ils firent de nouveaux efforts

(*a*) Tit. Liv. Lib. XVIII. Val. Max. Lib. VI. Cap. III. Flor. Lib. III. Cap. II.

pour recouvrer leur liberté. C. Cicereius & M. Juvencius appaiſerent enfin ces troubles par pluſieurs victoires qu'ils remporterent ſur les Corſes dont ils tuerent plus de deux mille & firent plus de mille priſonniers dans une ſeule bataille. Le tribut annuel de cent mille livres de cire, ſut porté au double, & les priſonniers vendus publiquement ſur le marché des eſclaves à Rome. Mais ces eſclaves obſtinés refuſoient toute eſpece de ſervice, & aimoient mieux ſe laiſſer mourir de faim, que de travailler pour des maitres qu'ils abhorroient.

Sect. II. Hiſtoire de Corſe depuis les plus anciens tems juſqu'à l'an 1729.

Colonies Romaines.

Les Romains ne traiterent pas les Corſes avec autant d'inhumanité que les Carthaginois l'avoient fait. Et quoique d'abord ils ne regardaſſent leur Iſle que comme un lieu d'exil (*), ils en conçurent une meilleure idée dans la ſuite. Ils y bâtirent deux villes: Lucius Sylla fonda Aleria à l'embouchure du Tevignano; & Cajus Marius, qui fut ſept fois Conſul, donna ſon nom à Mariana dont il jeta les fondemens à l'entrée du Golo l'embouchure du Golo. Ces villes devinrent célebres, dit-on, mais nous avons vu que les plaines marécageuſes qui ſe trouvent entre ces endroits, empêcherent ces Colonies de proſpérer. Il n'y en a plus aujourd'hui que des ruines. Peut-être auſſi les Romains trouverent-ils moyen de deſſécher ces terres baſſes & humides, & que plus tard, à la décadence de l'Empire, la ruine des travaux qu'il fallut faire pour cela, entraîna celles de ces deux Villes. Ce qu'il y a de ſûr c'eſt qu'aujourd'hui des eaux ſtagnantes & infectes rendent ces mêmes contrées ſi malſaines qu'elles ſont inhabitées.

La Corſe ravagée par les Vandales; envahie par les Goths, les Lombards; les Sarraſins;

Les Corſes reſterent ſous la dépendance de la République Romaine juſqu'à ſa fin, puis ſous celle des Empereurs. L'an 337 de notre ere, à la mort de Conſtantin, ſes trois fils furent déclarés Empereurs, & ſe partagerent l'Empire. La Corſe échut à Conſtant qui étoit le plus jeune. Mais quand les nations du Nord ſe jeterent ſur l'Empire Romain, & le démembrerent de toutes parts, les Vandales firent deux irruptions en Corſe: ils la traverſerent en conquérans, & la ravagerent en brigands. Les Goths les ſuivirent, & ayant entiérement chaſſé de l'Iſle les Romains qu'ils y trouverent, ils s'en rendirent maîtres. Ils la poſſéderent pendant près de ſoixante ans, juſqu'à ce qu'ils en

(*) On ſait que Séneque le philoſophe fut exilé en Corſe. On montre encore dans la Province de Capo-Corſo une vieille maſure que l'on nomme la Tour de Séneque. C'eſt dans cet exil qu'il fit ces deux épigrammes qui contiennent une peinture ſi affreuſe du lieu de ſon exil.

I.

Corſica Phocæo tellus habitata colono,
  Corſica quæ Graio nomine Cyrnus erat.
Corſica Sardinia brevior, porrectior Ilva;
  Corſica piſcoſis pervia fluminibus.
Corſica terribilis quum primum incanduit æſtas
  Sævior, oſtendit quum ferus ora canis:
Parce relegatis, hoc eſt, jam parce ſepultis,
  Vivorum cineri ſit tua terra levis.

II.

Barbara præruptis incluſa eſt Corſica Saxis;
  Horrida, deſertis undique vaſta locis.
Non poma autumnus, ſegetes non educat æſtas;
  Canaque Palladio munere bruma caret.
Umbrarum nullo ver eſt lætabile fœtu,
  Nullaque in infauſto naſcitur herba ſolo:
Non panis, non hauſtus aquæ, non ultimus ignis
  Hic ſola hæc duo ſunt, exſul & exſilium.

L'an de J. C. 551. furent chaſſés à leur tour par Narzès Général de l'Empereur Juſtin, l'an 551. Deux ans après les Lombards l'envahirent ſous Luitpraud. Les Sarraſins s'y

680. établirent en 680 ſous leur Caliſe Gezideu Izid, & s'y maintinrent pendant un tems conſidérable.

Conquiſe par les François.

Charles Martel, ou peut-être Pepin, conquit la Corſe ſur les Sarraſins. On montre encore dans la Pieve d'Aleſani une fontaine qui porte le nom de Charles, en mémoire, dit-on, de la victoire que ce Prince remporta ſur le Roi Maure qu'il tua de ſa propre main. Les Sarraſins revinrent en Corſe. Charlemagne y envoya Adhémar ſon parent, qu'il avoit fait Comte de Genes. Adhémar les chaſſa; mais ce ne fut encore que pour un tems. Les Sarraſins

824. y firent une nouvelle deſcente vers l'an 824. Ce fut alors que Hugo Colonna, d'une famille puiſſante à Rome, partit de cette ville accompagné de pluſieurs Nobles Romains, & d'un corps conſidérable de troupes, pour aller délivrer la Corſe du joug des Sarraſins. Les Corſes le ſeconderent, & il parvint à détruire la puiſſance des infidelles dans leur Iſle. Colonna reſta en Corſe; quelques auteurs même aſſurent qu'il en fut Roi ou Comte. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il y jouit d'un grand crédit, que ſa famille s'y établit, que ſes deſcendans s'y firent reconnoitre Ducs ſouverains d'une partie de l'Iſle, & qu'ils y poſſédent encore aujourd'hui des fiefs. Cependant cette époque de l'hiſtoire de Corſe eſt couverte de ténébres impénétrables. Les Papes dès-lors regardent cette Iſle comme un fief de l'Egliſe; Hugo Colonna en reçoit l'inveſtiture d'Etienne IV ou V. Mais on ne voit rien qui établiſſe la légitimité de leurs prétentions. On ne voit point auſſi les Rois de France réclamer contre cette uſurpation; & quelques auteurs ultramontains prétendent que Pepin, & Charlemagne en avoient fait donation au St. Siége. D'un autre côte, Louis le débonnaire y envoie un Gouverneur nommé le Comte Boniface qui fonde, aſſure-t-on, la ville de Bonifacio. Les Sarraſins y deſcendent encore ſous la conduite de Nugolone. Bianco Colonna, fils de Hugo, avoit ſuccédé à ſon pere: il attaque le Roi Maure, lui ôte la vie dans un combat, & oblige Abdel ſon fils à repaſſer en Afrique avec les débris de ſon armée. Celui-ci, avant que de ſe rembarquer, brûle les villes de Nebbio, Mariana & Aleria.

Domination des Colonna en Corſe.

A Bianco Colonna ſuccéderent Rodolphe, Rollando, Guido; à Guido ſuccéda ſon fils Arrigo qui fut le dernier Seigneur de Corſe. Les Seigneurs de Talaveto conſpirerent contre lui & l'aſſaſſinerent avec ſes ſept enfans, & mirent fin à la branche aînée de cette puiſſante maiſon qui régnoit dans l'Iſle

1000. depuis deux ſiécles. Forte, chef de la branche cadette voulut en vain rentrer

Anarchie. dans les droits qu'une longue poſſeſſion ſembloit avoir acquis à ſa famille. Il échoua dans ſes projets. Son fils ne fut pas plus heureux. La Corſe ſe vit en proie à pluſieurs Seigneurs qui en furent les tyrans.

Les Corſes après avoir éprouvé tant de révolutions, tomberent dans les déſordres & les diſſentions de l'Anarchie. Pluſieurs Papes voulurent appaiſer ces troubles, ſans y réuſſir. Les Génois y débarquerent avec des troupes. A la faveur des factions qui partageoient l'Iſle, ils ſe rendirent formidables dans quelques endroits où ils furent reçus, mais le Pape les excommunia, pour pu-

1071. nir cette invaſion injuſte, & ils n'y formerent point alors d'établiſſement. Ce Pape étoit Grégoire VII. La bulle qu'il donna à ce ſujet, déclare les Génois ſacriléges, infidélles à l'Egliſe, & injuſtes uſurpateurs des biens Eccléſiaſtiques, pour

pour s'être emparés de la Corse. Quelques années après Urbain II. jugea à propos de donner cette Isle en toute souveraineté aux Pisans pour cinquante livres de rente annuelle, monnoie de Lucques, payables au palais de Latran. La bulle originale de cette donation se conserve encore à Florence. Pise florissoit alors. Son commerce & sa puissance maritime la rendoient la digne rivale de Gênes & de Venise, avec lesquelles elle partageoit l'Empire de la méditerranée. Elle commença par accorder le droit de bourgeoisie à ses nouveaux sujets, & se disposoit à les faire jouir des douceurs de la tranquillité & des avantages d'un gouvernement doux & paisible à l'ombre de son autorité. Ils commençoient à goûter les prémices d'une paix qu'ils n'avoient presque jamais connue, lorsque la jalousie des Génois les livra à de nouvelles alarmes.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les plus anciens tems jusqu'à l'an 1729.

Le Pape vend la Corse aux Pisans.

1091.

Gênes étoit trop ennemie de Pise pour voir celle-ci jouir tranquillement de la souveraineté d'une Isle sur laquelle elle s'imaginoit avoir des prétentions, quelque mal fondées qu'elles fussent. Ils exciterent les Corses à se révolter contre leurs nouveaux maîtres; ils surprirent eux-mêmes par trahison la ville de Bonifacio le principal poste des Pisans dans l'Isle, & leur faisant par-tout une guerre opiniâtre & heureuse, ils parvinrent bientôt à être aussi puissans qu'eux dans la Corse. Ils leur disputerent le droit de nommer aux Evêchés de l'Isle & de les avoir pour suffragans de leur Métropole. Avant que d'entamer ce sujet de querelle, ils avoient eu soin de s'assurer des dispositions du Pape en leur faveur. Plusieurs pontifes pressés de décider entre les deux Républiques, & honteux peut-être de commettre publiquement une injustice, firent traîner l'affaire en longueur. Innocent II. la finit en partageant ces Evêchés entre Pise & Gênes, & en retenant pour lui le droit d'y nommer.

Gênes la dispute à Pise.

On sait combien le fameux combat naval dans lequel les Génois vainquirent les Pisans près de l'embouchure de l'Arno, fut fatal aux derniers. Depuis cette époque leur République déclina, & leur puissance dans l'Isle de Corse s'affoiblit en même proportion. Celle des Génois croissoit de jour en jour. Ils surent flatter le peuple en humiliant les grands; ils s'attacherent plusieurs maisons puissantes en les favorisant. Celle des Ruccello della Rocca embrassa leurs intérêts avec plus de zele qu'aucune autre, & entraîna par sa démarche une bonne partie de l'Isle (*a*). Par cette politique les Génois eurent dès-lors la Seigneurie de l'Isle de Corse du consentement de presque tous les Barons & Seigneurs (*b*).

Les Corses se donnent aux Génois 1247.

Les Pisans furent contraints de céder à leurs vainqueurs tous les droits qu'ils pouvoient avoir sur la Corse; cette cession forcée ne les empêcha pas de faire une donation volontaire des mêmes droits au Pape Urbain IV, qui l'accepta. Boniface VIII s'en prévalut contre les Génois pour donner l'investiture de la Corse à Jaques II Roi d'Arragon. Tel étoit l'état précaire de ces malheureux Insulaires: tandis qu'ils se choisissoient un maitre, on leur en donnoit un autre. Clément V. confirma cette investiture, & en conséquence les Rois d'Arragon accorderent aux Corses tous les priviléges de leurs sujets Catalans & Arragonois. Alphonse fils de Jaques II, secondé par Guillaume II. della Rocca, conquit une partie de l'Isle; mais les Génois lui enleverent bientôt sa conquête.

Les Papes donnent la Corse aux Rois d'Arragon. 1303.

(*a*) Essai historique sur la Corse, MS. Part. I. (*b*) Jean Villani, Chron.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les plus anciens tems jusqu'à l'an 1729.

Assemblée générale de la Nation Corse. 1359.

Ce fut dans ce tems, c'est-à-dire vers le milieu du quatorzieme siécle, que les Corses fatigués des désordres qui régnoient dans leur pays tant par les incursions des étrangers qui s'en disputoient la conquête, que par l'animosité des Seigneurs qui dominoient tyranniquement dans certains districts, proposerent à la République de Gènes de les associer à la souveraineté de leur Isle d'une maniere encore plus authentique, qu'ils ne l'avoient fait, si elle vouloit les aider à en chasser le reste du parti des Pisans, de celui d'Alphonse, & à contenir les petits tyrans qui les désoloient. Ils se nommerent en même tems pour Général un certain Sambuccio, fameux par son courage & ses exploits. Celui-ci secondant les vues du peuple convoqua une assemblée de la Nation, dans laquelle elle se donna librement aux Génois sous certaines conditions & réserves dont voici le précis. Les Corses admettoient les Génois au Gouvernement de leur Isle suivant des pactes qui ne devoient jamais cesser, savoir que les Génois auroient un représentant ou Gouverneur dans l'Isle; mais que les nationaux des plus illustres familles auroient les meilleures places dans ce gouvernement; que dans toutes les assemblées ils auroient voix délibérative avec les Génois; que ceux-ci ne pourroient rien innover sans le consentement des premiers; qu'on ne pourroit imposer aucune taxe dans le pays sans leur participation, & qu'en particulier on n'exigeroit jamais des Corses plus de vingt sols par chaque feu, en quelque circonstance & sous quelque prétexte que ce fût; que les titres de Comtes, de Marquis, de Barons seroient toujours conservés selon les anciennes clauses & les anciens usages, ainsi que toutes les autres prérogatives dont la Corse jouissoit depuis un tems immémorial; enfin qu'elle ne cesseroit point d'être sous la protection du St. Siége (*a*). Tous les historiens qui parlent de cette fameuse assemblée conviennent que tout s'y fit d'un accord mutuel entre les Seigneurs & le peuple Corses & les Génois; & que ce fut moins une cession qu'un partage de la souveraineté. Il est donc certain que les Génois n'ont jamais pu regarder la Corse comme un pays de conquète ou d'esclavage mais seulement comme un pays de convention, d'alliance & de confédération; que toutes leurs prétentions sur cette Isle sont vaines & extravagantes, si elles ne sont pas fondées sur cette convention, ce contrat unique base de leurs droits, ou si les clauses en sont violées de leur part.

Despotisme tyrannique des Génois.

Cependant, malgré la foi de ce traité solemnel, les Génois augmenterent chaque jour leur autorité suprême au mépris des priviléges des Seigneurs & du Peuple Corse. Ces insulaires opprimés implorerent la protection du Pape. Rome se contenta de les plaindre sans les secourir. Les Génois en devinrent plus insolens & plus durs. Ils exercerent le despotisme le plus sévere sur ce peuple impétueux, violent & brave, qui avoit résisté à tant d'orages, & qui demandoit à être gouverné par la douceur & par l'humanité plutôt que par la force & la tyrannie. Sans employer des moyens aussi extrêmes que ceux auxquels les Carthaginois avoient eu recours, ils n'appesantirent pas moins leur joug sur les Corses. Leur systême n'étoit point de les rendre plus heureux ni meilleurs; mais en les tenant dans l'ignorance & la plus vile sujettion, ils vouloient prévenir & rendre inutiles tous les efforts qu'ils auroient pu faire en faveur de leur liberté. Ainsi les Génois sacrifioient les avantages qu'ils pou-

(*a*) Filippini, Hist. Cors. p. 342.

voient retirer de ces peuples leurs alliés, à d'autres biens moins considérables que la tyrannie leur présentoit dans l'épuisement de leur Isle (a).

Sect. II. Histoire de Corse depuis les plus anciens tems jusqu'à l'an 1729.

Les Corses tâchent en vain de recouvrer leur liberté. 13[illegible]0.

Les Corses se voyant dégradés & entiérement avilis, & n'ayant plus rien à espérer de l'impitoyable dureté de la République de Gênes, osérent concevoir l'idée de s'affranchir de l'odieuse tyrannie sous laquelle ils gémissoient, ou de s'enseleveli sous les ruines de leur patrie. Les principaux d'entre eux s'assemblerent clandestinement: peu à peu ils inspirerent de la confiance & de la hardiesse à leurs compatriotes. Henri della Rocca se mit à leur tête, & en peu de tems il enleva une grande partie de l'Isle aux Génois. Malheureusement, il périt au milieu de ses triomphes, & ne pouvant avoir l'honneur de délivrer sa patrie il eut celui de verser son sang pour elle. Les Corses ne perdirent pas courage, & firent tête à leurs injustes dominateurs.

Sur ces entrefaites, les Génois qui étoient eux-mêmes dans un état chancelant & périlleux, obligés de rechercher la protection, tantôt d'une puissance & tantôt d'une autre, se donnerent au Roi de France. Les Corses passérent naturellement avec eux sous la domination françoise. Bientôt Gênes recouvra sa liberté, & le premier usage qu'elle en fit, fut d'empêcher les Corses de jouir de celle qu'ils tâchoient de se procurer. Vincentello d'Istria osa s'opposer à ses vues; mais le Sénat de Gênes fit si bien par ses intrigues qu'on lui amena prisonnier ce vieillard, septuagenaire, & il eut la lâcheté de le faire décapiter.

Tentatives d'Alphonse V sur la Corse. 1420.

Alphonse V. Roi d'Arragon, se rappellant alors que les Papes avoient donné l'investiture de la Corse à ses prédécesseurs, crut pouvoir faire valoir ses droits prétendus sur cette Isle. Alphonse étoit un Prince doué des plus grandes qualités, mais ambitieux à l'excès. Son ambition insatiable, vice que les flatteurs des Princes décorent du beau nom de magnanimité, de grandeur d'ame, ternissoit seule toutes ses vertus, ou plutôt les rehaussoit aux yeux du vulgaire, en leur donnant occasion de se montrer avec plus d'éclat. Roi d'Arragon & de Sicile, souverain & possesseur de la Catalogne, de la Sardaigne, des Isles Baléares & de toutes les Isles voisines, ce Prince n'étoit pas encore satisfait. Il voyoit avec peine que la Corse fût la seule Isle située entre ses deux royaumes qui ne fût point soumise à sa domination. Il forma le projet de l'ajouter à son Empire. Outre qu'elle tentoit son ambition, outre les droits de convenance & de force que ses semblables ont toujours & qui lui inspiroient le desir d'en faire la conquête, ce Prince faisoit beaucoup valoir la cession que les Papes en avoient faite à ses prédécesseurs; & quoiqu'au fond ce nouveau droit fut aussi peu fondé que les autres, il falloit un prétexte à Alphonse pour attaquer la Corse, & il crut l'avoir trouvé dans cette prétendue cession (*).

(a) Relation de l'Isle de Corse, Chap. II. p. 42.

(*) Les Papes donnoient ces Isles comme ils les avoient reçues, si pourtant il est vrai que Pepin & Charlemagne leur aient donné la Corse & la Sardaigne: c'étoient des présens qu'il falloit encore gagner à la pointe de l'épée; les souverains Pontifes donnerent cet emploi aux Pisans & aux Génois qui firent la conquête de ces Isles. Le Pape Boniface VII, ne pouvant terminer les différends des deux Peuples au sujet de ces mêmes Isles, les donna en fief à D. Jaime Roi d'Arragon, à la charge que ce Prince paieroit un tribut annuel au St. Siege, & sur-tout, clause remarquable, qu'il en feroit la con-

SECT. II. *Histoire de Corse depuis les plus anciens tems jusqu'à l'an 1729.*

D'ailleurs les conquérans ne sont pas si difficiles ni si scrupuleux. D'autant plus insatiables qu'ils sont plus puissans, ils ne demandent que des pays à conquérir & des sujets à soumettre; non dans le dessein de les rendre heureux, mais pour augmenter leur puissance & contenter leur orgueil par l'accroissement de leurs esclaves. On sent que de pareils hommes n'ont besoin ni de prétextes ni de manifestes pour justifier leurs invasions. Souvent le succès couronne leurs entreprises injustes : quelquefois aussi leur injustice est punie par leur mauvaise réussite. Quoi qu'il en soit, tel fut le prétexte ou le motif de l'invasion subite de la Corse par Alphonse V. La guerre dans laquelle Gênes se trouvoit engagée avec le Duc de Milan & ses alliés lui parut le moment le plus favorable pour s'emparer de cette Isle; il en profita. Ayant armé une flotte considérable, il aborda sur les côtes de Corse en 1420. Tout y étoit dans la plus profonde sécurité, & son débarquement se fit sans aucun empêchement. Les commencemens de cette expédition furent heureux pour lui. Il fut d'abord fortement secondé par les Insulaires, peuple naturellement aussi inconstant & aussi amoureux de la nouveauté que ses maîtres, comme la suite de leur histoire le fera voir. Il s'empara de Calvi, l'une des principales forteresses des Génois & regardée comme la clef de l'Isle du côté de l'Italie. Fier de ce premier succès, il alla mettre le siege devant Bonifacio, autre place encore plus forte du côté qui regarde l'Afrique, & presque imprenable par sa situation. Cependant Alphonse ne douta pas qu'il ne vint aussi aisément à bout de s'en rendre maître que de Calvi. En effet il réduisit cette place à de telles extremités que la garnison peu nombreuse d'ailleurs & souffrant la plus affreuse disette, demanda au Roi d'Arragon la permission d'envoyer à Gênes pour y donner avis de l'état où elle se trouvoit, promettant que si delà au commencement du mois de Janvier qui étoit proche, elle n'étoit secourue, elle se rendroit. Alphonse y consentit. Les progrès de ce Prince en Corse avoient été si rapides, qu'on n'étoit pas même informé à Gênes de son débarquement. On en fut d'autant plus surpris quand on en reçut la nouvelle, que l'on étoit en pleine paix avec ce Prince & qu'on n'avoit pas donné lieu à ses hostilités. On songea à repousser promptement le danger, en secourant Bonifacio d'où dépendoit la conservation de l'Isle. Il falloit une flotte & l'on manquoit d'argent. Dans cette extremité, le Doge qui étoit de la famille des Frégose, s'empressa d'engager sa vaisselle, ses pierreries, & ses autres effets les plus précieux, sur lesquels il emprunta à Lucques, une somme d'argent considérable. Elle fut employée à équipper une flotte dont le commandement fut donné à Jean Frégose, le plus jeune des freres du Doge, qui dans la fleur de l'âge donnoit les plus grandes espérances: on lui donna cependant pour conseil quatre citoyens expérimentés. La flotte quoiqu'arrêtée par des vents contraires, arriva encore assez à tems en Corse pour secourir Bonifacio. Les Génois tromperent la vigilance des assiégeans & introduisirent dans la place un renfort considérable d'hommes & de munitions de toute espece, presqu'à la

quête à ses dépens. C'est sur cette donation telle quelle qu'Alphonse fondoit ses prétentions. Mais il étoit aisé de les réfuter, Martin V. qui s'étoit brouillé avec le successeur de D. Jaime ayant jugé à propos de reprendre ses bienfaits, & de lui ôter la Corse & la Sardaigne pour la donner à un autre.

vue du Roi d'Arragon qui mit trop peu d'activité dans ce siege pour le faire réussir. Aussi fut-il bientôt obligé de le lever, & même de remettre à la voile pour rentrer dans les ports de la Sicile (*a*). La flotte d'Alphonse fut inquiettée dans son retour par celle des Génois qui la maltraita beaucoup. La levée du siege de Bonifacio & le départ des Arragonois furent suivis de près de la délivrance de Calvi. Telle fut l'issue de cette entreprise d'Alphonse sur la Corse. Six ans après le même Prince fit une nouvelle tentative que les Génois firent pareillement échouer.

Les Frégose cherchent à se l'approprier.

La faction des Frégose dominoit à Gênes. Le Pape Nicolas V. né Génois étoit de leur parti & le favorisoit en tout ce qui dépendoit de lui. Il envoya des troupes en Corse. Elles s'emparerent de Bastia & de quelques autres postes importans. Encouragé par ces succès, ce Pape se crut maître de l'Isle; il nomma un commissaire pour aller la gouverner en son nom. Peu de tems après ce commissaire reçut ordre de sa sainteté de remettre ses places à Louis Frégose auquel elle venoit de les donner. Les Frégose n'avoient-ils pas quelques prétentions sur une Isle qui avoit été délivrée ou reconquise par une flotte équippée à leurs fraix? Sur ces entrefaites, Louis Frégose fut nommé Doge. Obligé de retourner à Gênes pour y exercer sa nouvelle dignité, il quitta la Corse & remit ses places à Galeas de Campo Frégoso son cousin. Celui-ci les garda mal. Quelques bâtimens Catalans qui parurent à la hauteur de l'Isle, lui firent prendre le parti de les remettre à la République.

Bulle d'Eugene IV.

Le joug des Génois s'appesantissoit chaque jour davantage sur les Corses. Ils réclamerent de nouveau la protection de Rome. Eugene IV occupoit alors la chaire pontificale. Les vexations criantes des Génois en Corse lui donnoient une belle occasion de renouveller les prétentions du St. Siege sur cette Isle, & sembloient l'assurer d'avance que ces Insulaires le serviroient au préjudice des maîtres cruels qui les opprimoient. Il fulmina une bulle contre les Génois dans laquelle il les déclaroit tyrans & usurpateurs de la Corse, dont il se disoit seul souverain, l'Eglise Romaine n'ayant jamais abandonné ses droits sur cet état. Il invitoit le peuple Corse à s'armer contre ces injustes oppresseurs & à rentrer sous l'obéissance du St. Siege (*b*). En même tems il leur envoya Monaldo Paradisi, pour y ménager & soutenir ses intérêts (*c*). Mais toutes ces démarches furent sans effet. La nouvelle révolution que Gênes essuya, rendit la Corse dépendante d'une nouvelle puissance.

Le Duc de Milan maître de la Corse.

Les factions des Frégose & des Adorne déchiroient le sein de leur patrie. Dans le triste état où elle étoit, elle ne trouva point d'autre moyen de salut que la triste ressource de se donner à François Sforce Duc de Milan qui par-là devint aussi maître de la Corse. Il en chassa Thomassin Frégose, y rétablit la paix, & y envoya pour Gouverneur François Monetto. A la mort de François Sforce auquel Galéas son fils succéda, Thomassin Frégose repassa en Corse où il avoit beaucoup de partisans. Il y cabala avec succès. Paul Frégose

(*a*) Anecdotes Génoises & Corses, an. 1420.

(*b*) Ne insula ipsa ac terræ & castra in ea existentia per tyrannos amplius opprimerentur & gravarentur. Filippini, Hist. Corf. Lib. III.

(*c*) Raynaldus, annal. sub an. 1444.

Sect. II. Histoire de Corse depuis ce tems jusqu'à l'an 1729.

1477.

Archevêque & Doge de Gênes favorisa ses entreprises: & dans peu de tems les Frégose eurent un si puissant parti dans l'Isle, qu'ils se flatterent de se faire reconnoître souverains du pays. Leurs vues ambitieuses s'étendoient encore plus loin: ils espéroient que cette premiere conquête les meneroit à subjuguer Gênes leur patrie. Galéas Sforce, indigne successeur de son frere François, fut assassiné dans la Cathedrale de Milan. La Duchesse sa femme, comprenant combien il lui importoit de s'opposer aux progrès des Frégose, envoya aussi-tôt des Troupes en Corse, battit Thomassin, & se le fit amener prisonnier à Milan. Peut-être avoit-elle dessein de l'immoler à sa vengeance. La politique lui fit changer de résolution. Elle crut avoir besoin des Frégose pour conserver à son fils la souveraineté de Gênes. Pour se les rendre favorables, elle reçut Thomassin avec bonté, lui dit qu'elle ne l'avoit vaincu que pour lui donner des marques de sa clémence & de son amitié, & pour lui rendre non seulement la vie & la liberté, mais encore pour lui céder tous ses droits sur la Corse, contente de garder la souveraineté de Gênes pour son fils.

La souveraineté cédée aux Frégose.

Thomassin Frégose, fier de ce changement inopiné, repassa en Corse, bien déterminé à faire sentir aux nationaux & à tous ceux qui s'y trouvoient alors, qu'il ne leur devoit point la puissance suprême dont il étoit revêtu. Il les traita en effet avec si peu de ménagement, qu'il aigrit tous les esprits. On murmura hautement de la dureté de son gouvernement. Des murmures & des plaintes on passa aux menaces, puis aux voies de fait. Thomassin fut obligé de fuir, de peur d'être la victime du juste ressentiment des Corses. Il leur laissa cependant Janus son fils auquel il donna son autorité. Celui-ci n'en usa guere mieux que son pere. Les cœurs ulcérés ne purent le supporter. Ils se revolterent. Rinuccio della Rocca leur chef & leur général, les engagea à se donner à Jaques Seigneur de Piombino. Ce nouveau souverain fit passer en Corse son frere Gerard de Montagana, en qualité de gouverneur. Les Corses ne savoient ni se gouverner eux-mêmes, ni souffrir un gouvernement étranger. Gerard de Montagana fut à peine arrivé chez eux, qu'il leur devint odieux. Ils ne savoient ce qu'ils vouloient. Thomassin Frégose revenu à Gênes perdit toute espérance de retourner en Corse avec le titre de souverain dont il s'étoit rendu indigne. Pour paroître renoncer volontairement à ses droits sur l'Isle, il les rendit avec les places qu'il y avoit encore, à la Banque de Saint Georges. Les administrateurs les acheterent dans l'espoir que l'inconstance des Corses & le mécontentement qu'ils témoignoient du gouvernement actuel, leur fourniroient la facilité de rétablir l'autorité de la République de Gênes en Corse. Leur espoir ne fut point trompé. La Banque y envoya des troupes. Gerard de Montagana fut contraint de sortir de l'Isle, & les Génois se virent encore possesseurs de la Corse.

Les Corses se donnent au Seigneur de Piombino.

En vain deux Corses courageux voulurent lutter contre la force qui les subjuguoit avec le reste de leurs malheureux compatriotes. Rinuccio della Rocca, & Giovanne Paolo da Lecca ne purent affranchir leur patrie de la domination Génoise. Leurs efforts généreux ne firent que la troubler & irriter leurs vainqueurs. Le premier même fut assassiné par des traitres Corses, & l'autre ne lui survécut pas long-tems. Les Génois avoient eu tant de peine à affermir leur puissance & leur souveraineté sur cette Isle, ils avoient eu tant

Les Génois redevenus maîtres de la Corse y exercent une tyrannie affreuse.

d'occasions de connoître à fond le génie de ses habitans, qu'ils ne devoient plus se tromper sur les moyens les plus propres à s'assurer leur conquête, en gagnant leur affection, n'y ayant d'Empire stable que celui qui est fondé sur les sentimens du cœur. Les Génois avoient de tout autres idées. Ils crurent qu'il falloit accabler les Corses pour les soumettre, & les opprimer pour dompter cet esprit d'indépendance qu'ils montroient depuis deux siecles.

Il est bon d'observer ici que les Corses ne s'étoient point soumis à discrétion au gouvernement de la maison ou Banque de St. Georges; qu'ils lui avoient envoyé des députés pour convenir des conditions & clauses de cette soumission; que ces conditions furent acceptées, & signées de part & d'autre. Il étoit stipulé que les Corses paieroient aux administrateurs de St. Georges un tribut annuel de 20 sols par feu, comme il avoit déja été réglé près de cent ans auparavant, sans aucune autre charge ni reaggrave; que le sel se vendroit aux Corses quatre sols & demi le bazin; que les chanceleries des Tribunaux seroient gérées & administrées par les Corses; qu'il ne se paieroit aucune gabelle que pour les terres murées & pour les seules marchandises qui entreroient dans l'Isle; que les Corses éliroient chaque année douze sujets de leur nation (qui depuis ont acquis le titre des douze nobles) avec charge & commission de veiller au maintien des privileges, exemptions, & indemnités de la nation & des nationaux; que sans le consentement de ces douze, il ne se pourroit rien ordonner, altérer ni diminuer dans l'Isle; que les Podestats des Piéves auroient la jurisdiction & le jugement des causes, & que pour syndiquer, c'est-à-dire faire rendre compte aux Officiers de St. Georges qui auroient été dans le gouvernement de l'Isle, on joindroit aux Syndicateurs Génois, six autres Syndicateurs Corses, dont trois du corps de la Noblesse, & trois de celui du peuple, qui dans les fonctions du Syndicat auroient pareil nombre de suffrages & de la même force que ceux de Gênes (a). Tels étoient en substance les statuts du gouvernement créé & établi par les magistrats ou administrateurs de St. Georges, conjointement avec les députés de Corse.

Les Génois oublierent bientot tous ces engagemens, ou du moins ils les violerent avec une injustice atroce. On anéantit presque tous les privileges des Corses qui, écrasés par le pouvoir violent & arbitraire des étrangers à qui ils l'avoient confié, tomberent dans le plus profond avilissement. Les premieres instructions que l'on donnoit aux Génois qu'on envoyoit gouverner l'Isle, au nom de la République étoient d'empêcher directement ou indirectement l'aggrandissement des familles, de semer des divisions entre elles pour les détruire les unes par les autres, ou au moins prévenir leur union; d'avilir les marchands; d'humilier les nobles. Ces maîtres farouches brulerent dix-huit Piéves & ruinerent plus de cent-vingt villages (b). Chaque gouverneur signaloit à l'envi sa barbarie contre ces malheureux, sachant que c'étoit un moyen sûr de se rendre agréable à la République de Gênes. L'un d'eux convoqua un conseil des principaux chefs de l'Isle; il leur donna ensuite un festin où on les pressa de boire largement, & à la fin du repas, il fit entrer des soldats ou

(a) Voyez le manifeste présenté au Roi de France par les Corses en 1738.

(b) Filippini, Hist. Corf. Lib. III.

SECT. II. *Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an* 1729.

plutôt des bourreaux armés qui les égorgerent tous (*a*). Ce fait est incroyable & pourtant il est attesté par un Auteur Génois qui ayant été long-tems à la tête de sa nation devoit en connoître la politique, & n'ignoroit pas les instructions secrettes que l'on donnoit aux Gouverneurs de Corse. Ainsi périrent les chefs des familles les plus illustres, des Zucy, des Rafaëlli &c. Les provinces furent dépeuplées, plus de quatre mille familles déserterent l'Isle; les Génois furent invités à venir se mettre en possession, de leurs héritages, mais on publia en même tems un édit par lequel tout noble Génois qui iroit s'établir en Corse & y faire sa résidence, seroit privé de tout suffrage parmi les magistrats. Le but de ce réglement étoit d'empêcher qu'on ne jetât aucune racine nouvelle de noblesse dans ce pays, où l'on ne s'occupoit que des moyens d'anéantir entierement l'ancienne.

Exploits de San-Pietro d'Ornano.

Tant d'horreurs porterent les Corses au plus violent ressentiment. Il y avoit alors au service de la France un Seigneur Corse, grand Capitaine, qui avoit des raisons personnelles de mécontentement contre les Génois, & qui entretenoit des intelligences avec la Corse quoiqu'il en fût sorti depuis long-tems. Il se nommoit San-Pietro de Bastelica. Le Cardinal Hyppolite de Médicis, neveu du Pape Clement VII, l'avoit élevé dans sa maison; il servit en 1536 en Piémont où il se signala à la défense de Fossan; il alla ensuite en Provence avec des Troupes Italiennes, & fut pris par les Impériaux au combat donné près de Brignole: mais sa prison ne fut pas longue; il servit encore en Piemont, & en 1542, il accompagna le Dauphin au siege de Perpignan, puis il retourna en Piémont où il fut blessé au siege de Coni. Il rendit encore de grands services au siege de Landrecis en 1543, au combat de Vitri en Parthois en 1544, & en d'autres occasions. Peu après la mort de François I, il revint dans sa Patrie; & quoi qu'il fut d'une naissance obscure, son génie, ses grandes qualités militaires, & ses nobles exploits, reparant la bassesse de sa naissance, il épousa l'héritiere d'une des plus illustres familles de l'Isle la célébre Vannina d'Ornano. Elevé par cette alliance aux yeux de ces compatriotes, il prit le nom de son épouse & ne s'appella plus que San-Pietro d'Ornano. Les Génois le craignoient. Ils lui faisoient un crime de s'être attaché à la France. Ils voyoient encore de plus mauvais œil l'amour que les Corses avoient pour lui, & l'affection qu'il leur témoignoit. Ils lui tendirent plusieurs embûches. Jean Marie Spinola, Gouverneur de Corse, l'arrêta dans la citadelle de Bastia où il étoit venu par son ordre avec son beau pere, & sans doute il eût payé de sa tête le malheur d'avoir déplu aux Génois, ou plutôt les craintes qu'il leur inspiroit si Henri II. Roi de France, intercédant puissamment pour sa liberté, ne l'eût tiré de ce mauvais pas. San-Pietro en conserva une extrême reconnoissance pour le Roi auquel il fut plus attaché que jamais, & en conçut une haine mortelle contre les Génois (*b*).

Conquête de la Corse par les François. 1553.

De retour en France, San-Pietro sollicita Henri II. de faire la conquête de l'Isle

(*a*) Silentio ne quaquam prætereunda est perfidia præfecti Corsicæ a Genuensibus, cum data fide simul in consilium ac convivium multos Corsorum principes vocasset, contra datam fidem caput omnibus ademit. J. B. Fulgos. De dictis factisque memorabilibus collectanea, Cap. VI.

(*b*) Mémoires sur la Corse, par Jaussin.

l'Isle de Corse, assuré par la correspondance qu'il entretenoit avec ses compatriotes, qu'elle ne pouvoit manquer de réussir. Le Marquis de Thermes fut chargé de cette expédition conjointement avec celui qui l'avoit conseillée. Le Roi de France avoit des motifs particuliers de se rendre maître de ce pays, sur lequel il croyoit avoir des prétentions ainsi que sur la souveraineté de Gènes qui avoit été donnée à Charles VI par les Génois mêmes, & à laquelle les Rois de France n'avoient jamais renoncé, quoiqu'elle leur eût été enlevée par la force des armes. Henri II entreprit d'autant plus volontiers cette conquête que Gènes tenant le parti de Charlequint, le passage de la mer en Italie lui étoit entiérement fermé, & qu'en s'emparant de la Corse, il auroit le chemin libre pour aller défendre les côtes de Gènes, & faire passer ses troupes de Marseille en Toscane. Le Marquis de Thermes passa donc en Corse, suivi de plusieurs autres braves Capitaines François. Ils descendirent dans l'Isle avec leurs troupes le 25 Août 1553, accompagnés de San-Pietro d'Ornano, & des autres Corses ennemis de la faction Génoise, de Jean Bernardin San-Severino, Duc de Somma, qui avoit onze enseignes d'Italiens, & de Valleron qui commandoit six Compagnies Françoises. Ils s'emparerent de Bastia qu'ils trouverent sans défense, le peuple ayant forcé le Gouverneur à se rendre. San-Fiorenzo se rendit de-même. Ajaccio fut pris & pillé: ce fut San-Pietro qui fit cette expédition; comme la ville étoit remplie de riches marchands Génois, & qu'elle fut prise d'emblée, on l'abandonna au pillage. Les Corses se jeterent avec avidité sur les richesses des Génois leurs ennemis & leurs oppresseurs (a). Le peuple exerça dans cette occasion les plus grandes barbaries: il sembloit n'écouter, que sa vengeance. Plusieurs maisons des Génois furent brulées, leurs biens pillés, leurs possessions dévastées. On massacra leurs femmes, & leurs enfans. Les Corses se souvenant d'avoir été long-tems esclaves, chercherent à faire éprouver à leurs anciens maîtres tout ce que la servitude a d'affreux; ils les vendirent aux Turcs dont la flotte avoit joint celle de France lorsqu'elle étoit descendue dans l'Isle.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1529.

Action généreuse d'un Officier François.

Un vieillard Génois établi en Corse depuis quelques années venoit de voir égorger sous ses yeux sa femme dont les infirmités ne faisoient pas espérer aux insulaires l'espoir de trouver un Turc qui voulût l'acheter. Il avoit un fils dans la force de l'âge, qui depuis deux mois avoit épousé une jeune Génoise qu'il adoroit. Les Corses, sans être attendris par leurs larmes, les destinoient aux fers des infidelles. Ils les arrachent des bras du vieillard qui n'a que des larmes à donner à leur infortune, & demande la mort aux soldats farouches qui lui enlevent ses enfans. On la lui refuse. On a apperçu sa douleur: l'immoler, ce seroit la finir. La barbarie ingénieuse des Corses ne veut pas lui accorder ce funeste bienfait. Le vieillard fait deux pas tremblans devant la troupe qui lui ravit ce qu'il a de plus précieux. Il rencontre heureusement un Officier François dont l'histoire auroit dû conserver le nom. Cet Officier étoit à la tête d'un détachement. Les Corses s'arrêtent & lui rendent compte de leur expédition: ils s'applaudissent de leur rage; & le François qui sait qu'il ne faut pas les degoûter, ne les blame ni les approuve. Le vieillard se jette aux pieds de l'Officier: „ Si les horreurs de la guerre, lui dit-il, lais-

(a) Mémoires sur la Corse par Jaussin: le Gendre cité dans ces mémoires.

Sect. II Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

„ sent encore quelque place à l'humanité, sauvez des malheureux qui ne sont „ point coupables. Le seroient-ils d'être nés dans les murs de Gènes? Borné „ par la fortune a un état obscur, j'ai vécu dans la tranquillité, soumis au „ gouvernement de mon pays, sans prendre part à ce qu'il a pu faire. Si l'on „ a commis des crimes, mon obscurité me les a laissé ignorer. On m'en „ punit cependant. On me dépouille de mes biens. Je ne les regrette pas; „ mais mes enfans, mes enfans, l'unique consolation de ma vie, me sont enle- „ vés! Sauvez-les du sort affreux qu'on leur destine; & s'il faut absolument „ une vengeance, que j'en sois la victime". L'officier François attendri se fait confirmer l'histoire de ces malheureux. Il en est touché, il veut les servir; mais cette entreprise est difficile. La révolte des Corses est utile aux vues de la France. Il est essentiel de les ménager. Il tente, tâche en vain de leur faire entendre raison. Ces farouches Insulaires sont-ils en état de la sentir? L'officier François ne se rebute pas: sa générosité le soutient, & lui inspire un projet. Il achete lui-même, les deux infortunés réclamés par le vieillard; maître de leur sort, il leur ménage les moyens de sortir de l'Isle. Ce procédé généreux, que nous avons copié d'après un Auteur moderne (*b*), méritoit d'être transmis à la postérité.

Doria passe en Corse au secours des Genois. 1554.

Les progrès des François dans l'Isle augmentoient de jour en jour. Ils prirent Bonifacio qui étoit alors la capitale de la Corse, & qui avoit été autrefois le théâtre de la guerre des Pisans & des Arragonois contre les Insulaires, ou plutôt contre les Genois.. Les François assiégerent encore Calvi. La République étonnée en meme tems qu'irritée de voir la Corse lui échapper, songea sérieusement aux moyens d'y rétablir son autorité. Elle arma une flotte considérable dont elle donna le commandement à André Doria, connu par toute l'Europe pour un des plus grands hommes de mer qu'il y eut alors. Presque toute l'Isle avoit secoué le joug des Génois. Il ne leur restoit que Calvi que les François assiégeoient. Augustin Spinola, lieutenant de Doria l'avoit précédé, & avoit fait, à son approche, lever le siege devant San-Fiorenzo. Le Corsaire Dragut qui commandoit la flotte Turque avoit abandonné l'Isle parce que le Marquis de Thermes ne lui avoit pas permis de piller Bonifacio. Sa retraite favorisa beaucoup les progrès de Doria. Celui-ci resserroit la place qu'il assiégeoit, interceptoit tous les passages par où l'on pouvoit y faire parvenir des vivres, & comptoit qu'elle seroit obligée de se rendre par disette. Le Marquis de Thermes embarrassé ne parvenoit à y introduire des secours qu'avec des peines incroyables qui augmentoient à chaque instant par la vigilance d'André Doria, avec qui la même ruse, ou le même moyen ne réussissoit jamais deux fois. Instruit des besoins des assiégés le Général François avoit rassemblé des munitions; mais il ne savoit comment les faire passer dans l'Isle. Son inquiétude étoit connue de sa troupe, trop foible pour soutenir une attaque. On délibere sur les moyens qu'il y avoit à prendre, & le Conseil n'en trouve point. Un vieux paysan Corse se présente. Instruit de l'embarras du Marquis, il venoit lui offrir des ressources. Il se charge de conduire, la nuit suivante, des provisions dans San-Fiorenzo. On lui demande comment il espere de réussir. Il lui apprend que le marais qui borde les murs & qui s'é-

(a) Anecdotes Génoises & Corses, an. 1553.

tend fort loin, n'est pas impraticable, comme les assiégeans l'imaginent; que secondé de trois cens de ses camarades, qui se chargeront chacun d'un sac, il se rendra dans la ville & reviendra par le même chemin. On accepte ce secours; & l'on en profite plusieurs fois avec le même succès. Mais il étoit difficile de se cacher long-tems de Doria. Un soir, il fait lui-même une visite dans le camp. Il croit entendre du bruit dans le marais. Il découvre ce passage, & dès le lendemain il le fait fermer. Sûr de la prise de San-Fiorenzo, il détache une partie de sa troupe pour assiéger Bastia. Les Corses, qui faisoient la plus grande partie de la garnison craignent de tomber entre les mains des Génois, & d'en être traités comme rebelles. Ils abandonnent la place. Les François qui restent en très-petit nombre, sont forcés de se rendre. Doria traite les habitans avec une douceur qui les touche & les dispose à la soumission. Il remplit avec le plus grand succès le plan qu'on lui avoit tracé à Gênes pour réduire les Corses. Les François n'étoient pas assez puissans pour les soutenir. Les Génois reprirent tout ce qu'on leur avoit enlevé. La division se mit encore dans le camp des François. Le caractére inflexible de San-Pietro le rendoit peu propre à servir en second, il se brouilla avec le Marquis de Thermes. Il avoit assez de partisans dans l'Isle pour y avoir des envieux. Il fut rappellé en France. De Thermes mit le siege devant Calvi, & fut obligé de le lever. Il avoit reçu le baton de Maréchal de France pour récompense de ses services. Il ne pouvoit plus sauver la Corse, il la quitta (*a*).

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

En 1555, Jourdain des Ursins remplaça le Maréchal de Thermes dans le commandement des troupes françoises en Corse, & Pallavicin y prit la place de Doria qui étoit allé au siege de Porto-Hercole, où il ternit sa gloire par le massacre (*) d'Ottobon de Fiesque. Dragut reparut avec sa flotte devant Calvi. San-Pietro étoit aussi de retour. Des Ursins fit le siege de Calvi; les Turcs & les François y firent d'abord des prodiges de valeur. Ils montoient alternativement à l'assaut. Mais les assiégés se défendirent avec un courage inoui & repousserent toujours les assaillans. La constance des Turcs se lassa, il fallut lever le siege. Bastia fut encore inutilement attaquée. Ce peu de succès dé- 1555.

(*a*) Anecdotes Génoises & Corses, année 1554.

(*) Voici comment un Auteur moderne rapporte ce trait de vengeance inhumaine. Les Espagnols firent prisonnier Ottobon de Fiesque qui étoit renfermé dans Porto-Hercole. Doria se souvenoit encore de la conjuration de Louis. C'étoit à lui qu'il devoit imputer la mort de son parent Jeannetin Doria que les conjurés avoient égorgé. Ce souvenir entretint sa haine contre cette famille malheureuse. Il avoit promis de sacrifier à sa vengeance tous ceux qui tomberoient entre ses mains. Il demanda le premier aux Espagnols. Ils le lui livrerent. Doria le fait monter sur son vaisseau, le charge de fers, & l'accable des reproches les plus violens. Ottobon n'avoit point frémi d'être livré à son ennemi. Il savoit qu'il étoit généreux, & n'imaginoit pas qu'il pût cesser de l'être. Les reproches que lui fait Doria, la maniere dont il le traite ne lui paroissent d'abord que les premiers effets du courroux. Il se flatte qu'ils borneront la vengeance de son ennemi. Mais, quelle est sa surprise, lorsqu'il s'entend annoncer la mort! „ Tu veux „ que je meure, lui dit-il, me voici entre tes mains; je n'ai point de défense à „ t'opposer; satisfais-toi si tu l'oses. Renonce à ta vertu passée, accable un malheu- „ reux. Je me soumets à mon sort; il me reste une consolation. Cet acte de férocité „ fait ta honte & me venge". Doria ne fut point sensible à ce reproche. Il eut la barbarie de faire enfermer Ottobon dans un sac & de le faire jeter dans la mer.

SECT. II. *Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.*

courageoit les Corses & affligeoit sensiblement le Roi de France qui avoit dessein de garder cette Isle. Il l'avoit déja réunie au domaine de sa couronne par un acte autentique, & déclarée province de France, & incorporée à l'Etat par les suffrages universels du Parlement (*a*).

1556. L'année suivante le sort des armes fut assez égal entre les François & les Génois. L'on combattit vigoureusement de part & d'autre. Tantôt les Corses furent sur le point de se rendre à leurs anciens maîtres. Pallavicin leur offrit une amnistie. Mais une perte qu'il essuya lui-même les ramena du côté des François. San-Pietro se signaloit par-tout. Long-tems la fortune fut indécise; mais sur la fin de la campagne elle se déclara en faveur des Génois. Cependant au commencement de 1557, le Roi de France envoya des juges en

1557. Corse; on convint avec la nation d'établir un conseil de régence à Corte: il fut même question de nommer un Viceroi. San-Pietro prétendoit secretement à cette place. Des Ursins l'obtint avec le cordon de l'ordre du Roi, & ces deux rivaux devinrent ennemis. Sur ces entrefaites Henri II fut obligé de retirer ses Troupes de Corse. Mais il n'abandonna pas cette Isle malheureuse à la merci de ses ennemis. Le traité de Cateau Cambresis ayant décidé qu'elle seroit rendue à Gênes, le Roi très-chrétien interposa sa médiation pour qu'on renouvellât les anciens pactes & traités que les Corses avoient faits avec les Génois, quand ils les admirent à gouverner leur pays conjointement avec eux.

La Corse rendue aux Génois.

1559. Ils furent renouvellés en effet, & la paix rétablie entre ces deux peuples sous la garantie de Henri II. Les privileges & les immunités de ces Insulaires parurent revivre pour un tems (*b*). Mais ce tems ne dura guere. Les Corses se defioient tellement des Génois que la plûpart de ceux qui s'étoient distingués pendant les derniers troubles se retirerent en France avec les troupes de cette nation. San-Pietro qui ne devoit pas s'attendre à s'accommoder jamais avec Gènes, prit ce dernier parti, prévoyant que le ressentiment de cette République éclateroit avec d'autant plus de violence, qu'il auroit été plus longtems retenu, & voulant se ménager les moyens d'y mettre un frein.

En effet les Génois oublierent bientôt leurs promesses solemnelles pour se livrer à l'esprit de vengeance. San-Pietro sollicita de nouveaux secours en France, cette couronne étant garante des traités violés. Mais Henri II étoit mort, & le royaume étoit troublé par la minorité de Charles IX. sous la régence de la Reine sa mere qui étoit entiérement occupée à remédier aux guerres civiles & intestines. Les Corses ne purent donc obtenir que la cour se prêtât ouvertement à leur défense. Elle y contribua seulement sous main par quelques secours, tantôt d'armes, tantôt d'argent, les encourageant à combattre vigoureusement par une émulation particuliere & en vertu de cette inscription *pugna pro patria*, qui étoit relevée en broderie sur chaque drapeau que la Reine leur avoit envoyé avec d'autres munitions (*c*).

1562. San-Pietro, homme actif en guerre, & d'un courage invincible, comme l'appelle l'historien de Thou, partit pour Constantinople, & alla solliciter la

San-Pietro étrangle sa femme.

(*a*) Mémoires sur la Corse par M. Jaussin.

(*b*) P. Maffei in vita Pii V. Dupin, Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du 12 siecle. Filippini Hist. Cors. Lib. IX. p. 367.

(*c*) Voyez le manifeste des Corses présenté au Roi de France en 1738.

Porte Ottomane de protéger ſes malheureux citoyens. Pendant le voyage il laiſſa ſa femme Vannina d'Ornano à Marſeille. Les Génois en furent inſtruits & voulurent l'avoir entre leurs mains, eſpérant que ce ſeroit un ôtage qui empêcheroit ſon mari de rien tenter contre eux. Ils lui députerent Auguſtin Baſſica qui avoit été, pendant vingt-cinq ans, au ſervice de San-Pietro. Le traître ſe rend en France avec un prêtre nommé Michel qui devoit le ſeconder dans la commiſſion honteuſe dont il étoit chargé. Ils n'eurent pas de peine à ſéduire Vannina par l'eſpérance de reconcilier ſon mari avec la République. Elle s'embarque avec eux dans une frégate dont ils diſpoſent. Antoine de Saint-Florentin, apprend ſon départ, la ſuit avec une felouque, la ramene en France, & la conduit à Aix. Les choſes avoient changé à la Cour de Conſtantinople qui ne ſe gouvernoit plus, par les mêmes principes de politique, rarement d'accord avec ceux de la généroſité. San-Pietro n'ayant pu obtenir ce qu'il demandoit, revient en France, avant que de repaſſer en Corſe. Sa fureur eſt extrême, en apprenant le projet de fuite qu'avoit formé ſa femme. Il remercie ſon ami & va la chercher à Aix. Cet homme violent ne peut cacher les ſentimens qui l'agitent. Sa premiere entrevue avec Vannina, préſage qu'elle en ſera la ſuite, & pluſieurs perſonnes prévoient le ſort qu'il prépare à cette infortunée. On cherche à l'en garantir. Le parlement d'Aix la prend ſous ſa protection, & défend à San-Pietro d'emmener ſa femme avec lui, comme il ſe le propoſe. Vannina ſoumiſe à ſes devoirs, & bien moins coupable que le traitre ſerviteur & le prêtre infame qui l'avoient ſéduite, refuſe l'appui qu'on lui offre. „ Je ſuis innocente, dit-elle; les ſoupçons de San-Pietro ſont „ injuſtes. Héſiter de le ſuivre ce ſeroit les confirmer. L'on m'a trompée „ par l'apparence du bien. Si c'eſt un crime, c'eſt celui des auteurs déteſtables de cette fourberie, & non le mien. Je ſuivrai par-tout mon mari: ma „ vertu me raſſure". On la plaint, & en lui laiſſant la liberté qu'elle deſire, on craint pour elle la violence du caractére de San-Pietro. Il la conduit à Marſeille, l'enferme dans une chambre où elle reſte trois jours, & ſe rend enfin auprès d'elle. Son air eſt froid & tranquille. Il ne lui fait aucun reproche. Accoutumée aux emportemens de ſon mari, elle ne fait que penſer de cette tranquillité. Elle deſire qu'elle ſoit ſincere, & n'oſe le croire. San-Pietro fixe bientôt ſes doutes en lui annonçant qu'il faut mourir. Il ne lui laiſſe qu'un quart d'heure pour s'y préparer. Il fait entrer les bourreaux. Vannina ſe jette à ſes pieds. „ Je ne vous demande point la vie, lui dit-elle avec „ fermeté; vos ſoupçons ſans ceſſe renaiſſans me la rendroient plus cruelle que „ la mort. Je vous demande une autre grace. Donnez-moi la mort vous-„ même. Elle me ſera moins dure de votre main. Faites retirer les barba-„ res que vous voulez charger de votre vengeance. Vannina, qui vous a „ préféré à tous les hommes, ne veut être touchée que par vous". San-Pietro ſe rend à ſa priere. Il ordonne aux bourreaux de ſe retirer. Il délie les jarretieres de ſa femme, & s'en ſert pour l'etrangler: action barbare qui ternit l'éclat des vertus militaires & patriotiques de ce Héros (*a*).

Sect. II. Hiſtoire de Corſe depuis les tems les plus reculés juſqu'à l'an 1729.

(*a*) Anecdotes Génoiſes, & Corſes, année 1562. Thuani Hiſt. Lib. XLI.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729

San-Pietro de retour en Corse, où il étoit attendu avec impatience, y trouva tous les esprits disposés à la révolte. Il inspira tout son courage à ses compatriotes & leur fit jurer en sa présence une haine & une guerre éternelle contre les Génois. Ceux-ci feignirent de le mépriser. Ils envoyerent pourtant Etienne Doria pour soumettre les rebelles. Il eut quelques avantages sur eux. Il s'empara de Porto-Vecchio, & fit pendre le gouverneur qui avoit tiré sur la flotte Génoise. Aussi-tôt qu'il fut maître de la ville, les bourgeois de Bonifacio qui tenoient pour les Génois, étant eux-mêmes pour la plupart des marchands de Gènes établis dans l'Isle, lui firent demander le Capitaine Etienne de Sardaignac qui étoit dans Porto-Vecchio, & qui avoit vendu aux Turcs plusieurs de leurs principaux concitoyens. Doria leur accorda cette satisfaction. Sardaignac fut conduit à Bonifacio, où le peuple, par une vengeance cruellement ingénieuse, l'obligea, de dresser lui-même une potence, d'y planter l'échelle & de s'y pendre (*a*).

Les Corses se révoltent de nouveau contre leurs tyrans. 1563.

San-Pietro échappe à Doria. 1564.

Doria poursuivoit vivement l'intrépide San-Pietro. Celui-ci retranché sur une petite colline, ayant la riviere du Goyro entre lui & les Génois, se flattoit de leur résister. Mais Doria traverse la riviere, l'attaque, & le force à se retirer. San-Pietro prêt d'être accablé par le nombre, fuit après la plus vigoureuse résistance. Sa fuite ne le dérobera pas aux poursuites de ses ennemis. Son cheval excédé de fatigues va le livrer entre leurs mains. Un Officier Corse s'apperçoit qu'il reste derriere. Cet homme plein de l'enthousiasme de la liberté, craint qu'elle n'expire avec Ornano; il descend de son cheval qui étoit frais & vigoureux. „ Prends ce cheval, dit-il a San-Pietro : dérobe-toi „ à tes ennemis; fuis & sauve la Corse. Ta vie lui est plus nécessaire que la „ mienne. Si je tombe entre les mains des Génois, je ne redoute point le „ sort qu'ils me préparent. Tu sauras venger ma mort en delivrant ma Patrie „ de leur oppression. Dès qu'elle sera libre & tranquille, souviens-toi de ce „ que je fais. Eriges un monument à ma mémoire & qu'on y lise ces mots: „ *Corrégo est mort pour Ornano qui lui doit l'honneur d'avoir sauvé la Corse*". L'Officier Corse fut pris en effet & pendu à un arbre pour prix de sa générosité (*b*).

Mort de ce Général des Corses. 1567.

San-Pietro continua de faire une guerre cruelle aux Génois. Il les harceloit sans cesse, sans en vouloir venir néanmoins à une affaire décisive, parcequ'il n'avoit pas assez de forces pour la tenter. Mais sa férocité naturelle qui se communiquoit à tous ceux qui suivoient ses étendarts suppléant au nombre, accabloit les Génois par-tout où il les rencontroit. Gènes enfin ne vit plus qu'un moyen de faire terminer une guerre si violente & si ruineuse. Il étoit le plus lâche de tous, & elle ne rougit pas de s'en servir. Elle excita les freres de Vannina à venger sa mort. Un Cordelier entra dans ce complot, comme un vil instrument du vice, & séduisit bassement Vitelli ou Vitello, domestique de San-Pietro dont il avoit toute la confiance. Fornari, qui commandoit alors les Troupes Génoises, à la place d'Etienne Doria, fut averti du projet formé contre les jours du Général Corse, & de la maniere dont cette trahison devoit s'exécuter. Il envoie un détachement de deux cens hommes dans l'endroit concerté entre le Cordelier & le valet qui devoit y conduire son maître. Le

(*a*) Là-même, année 1563. (*b*) Là-même année 1564.

frere de Vannina voulut être de ce détachement qui se mit en embuscade. A l'entrée de la nuit, Vitelli donne l'alarme. San-Pietro toujours armé, suivi de quelques-uns des siens court où son domestique le conduit. Il s'apperçoit de l'embuscade, & crie sur le champ à Ornano, son fils, qui étoit avec lui. „ Sauve-toi, nous sommes trahis". Il s'apprète à s'éloigner lui-même; mais à peine a-t-il tourné le dos, que Vitelli lui tira un coup de fusil. Blessé à mort, se soutenant à peine, il est assailli par le détachement, & Michel-Ange d'Ornano son beau frere lui porte plusieurs coups. San-Pietro reconnoit l'assassin, & sans laisser échapper aucune plainte, il s'écrie „ Je suis un barbare, „ Vannina est vengée"; & meurt en achevant ces mots (*). Ainsi périt ce Heros Corse qui mérite une place distinguée parmi les plus grands guerriers de son siécle. Il montra autant de bravoure dans le service étranger, que de zele pour sa patrie, & de constance pour la délivrer du joug des Génois. Une seule action obscurcit l'éclat de ses vertus publiques.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1749.

Gènes qui n'avoit pu vaincre son ennemi, se félicita de l'avoir fait égorger. On fit des réjouissances extraordinaires. Une décharge générale de l'artillerie d'Ajaccio annonça cette nouvelle à toute l'Isle. La tète de ce formidable guerrier avoit été mise à prix, & l'on assure que Michel-Ange d'Ornano se rendit à Gènes pour demander la récompense promise à l'assassin (*a*).

Action généreuse.

Un autre Corse donna un exemple bien différent, & digne des plus grands éloges, quoiqu'il reçut la plus horrible récompense. Leonardi di Caza-nuova, Lieutenant Général de San-Pietro fut amené prisonnier à Bastia. La République se proposoit d'effrayer à jamais les rebelles par le supplice d'un de leurs chefs les plus fameux. Antonio, le plus jeune des fils de Caza-nuova, conçoit le noble projet de délivrer son pere. Il apprend à raser, ayant besoin de cette adresse pour l'exécution de son dessein. Une servante avoit seule la permission de porter des vivres à Leonardi. Antonio obtient d'elle qu'elle lui prête ses habits, entre dans la prison de son pere, l'embrasse, le conjure de s'évader à la faveur du déguisement qu'il lui vient offrir, & de joindre un parti considérable qui n'attendoit que lui pour le venger. Leonardi cede aux instances de son fils, prend les habits de femme dont il étoit revêtu, après s'être fait raser, traverse ainsi travesti les cours des prisons, & passe au milieu des gardes, sans être reconnu. Antonio ne fut pas aussi heureux. Il fut arrêté, le Sénat de Gênes lui fit son procès, & le condamna à être pendu aux fenêtres du château de Tysanni (*b*).

1569. Suite du soulevement des Corses.

Leonardi di Caza-nuova inconsolable de la mort de son vertueux fils, la vengea en suscitant une nouvelle guerre à ses meurtriers. Alphonse d'Orna-

(*a*) Ce fait paroît douteux pour les raisons alléguées dans la note précédente.

(*b*) Essai historique sur la Corse, MS.

(*) Là-même, sous l'année 1566, quoique ce fait n'arriva que l'année suivante. Les historiens parlent différemment de la cause de cet assassinat. Les uns le regardent comme l'effet de la vengeance personnelle de Michel-Ange d'Ornano, beau-frere de San-Pietro. D'autres ne trouvant point de preuves suffisantes pour croire que Vannina ait eu un frere, croyent plus vraisemblable qu'elle fut l'héritiere des biens de sa maison, attribuent ce crime à l'oppression des Génois, & il n'est guere possible de lui assigner d'autre cause.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

no, fils aîné de San-Pietro, fut élu Général des Corses, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans. Georges Doria prit le commandement des Troupes Génoises à la place de Fornari. Alphonse d'Ornano poursuivit la guerre; mais ce fut avec peu de succès. Les Insulaires eux-mêmes étoient divisés en deux factions, les Noirs & les Rouges, qui cherchoient à se détruire mutuellement. Doria fomentoit leurs divisions; il leur offroit tour-à-tour l'amnistie; & elles l'acceptoient chacune en particulier, dans l'espoir d'en profiter pour faire exterminer l'autre. Le Général Corse voyant qu'il ne pourroit réussir à les accorder, songea à faire sa paix, & à livrer à l'esclavage un peuple qui ne savoit ni se procurer la liberté quand il l'avoit perdue, ni en jouir lorsqu'il la possédoit. L'Evêque de Sagone négocia son accommodement avec la République, auquel il remit l'Isle sous la condition que les choses seroient rétablies par les Génois sur le même pied qu'auparavant. La République y accéda. Ainsi la guerre finit de part & d'autre. Alphonse sortit de l'Isle, & se retira en France, mais sans être regardé comme banni, quoiqu'il s'engageât à ne pas revenir en Corse de quelque tems.

Pacification.

Les Génois remis en possession de la Corse, la gouvernerent suivant leur ancienne maxime qui étoit d'opprimer ses malheureux habitans pour les soumettre, comme si une triste expérience plusieurs fois répétée ne leur eût pas appris qu'on porte un joug léger, & qu'on cherche à secouer un joug appesanti. La République de Gênes n'ayant que de mauvaises troupes & en petit nombre, ne pouvoit pas se flatter d'imprimer dans le cœur des Corses cette crainte servile qui nous fait obéir à des ordres injustes. Des troupes auxiliaires mises en garnison dans l'Isle, n'auroient servi qu'à montrer davantage sa foiblesse, & à inviter les Corses à lui désobéir. Elle manquoit donc de moyens pour établir son Empire sur la crainte: il lui étoit plus expédient de chercher à la fonder sur l'amour & la confiance de ce peuple qui en étoit peut-être susceptible, malgré son inconstance. Mais les Génois ne songeoient qu'à assouvir leur ressentiment, & ils étoient bien éloignés de vouloir gouverner la Corse avec justice & modération. Cette colonie fut regardée comme uniquement destinée à l'enrichissement de la Métropole. Une politique éclairée & sans préjugés leur eut dit que l'intérêt de la Métropole étoit d'enrichir la colonie pour augmenter ses profits. Celle des Génois leur représentoit que la Métropole n'ayant qu'un territoire égal, ou peut-être même plus borné que celui de sa colonie, elle devoit la tenir toujours dans un tel état de foiblesse qu'elle n'en eût rien à redouter; qu'autrement elle s'exposeroit au double danger de voir la colonie se séparer d'elle, ou même la subjuguer. La crainte d'un pareil accident paroît avoir été le principe continuel de l'administration Génoise dans l'Isle de Corse (*a*). Ses habitans sans appui, sans protecteur sans vengeur, devinrent la proie de leurs tyrans. On commença par leur défendre sous les peines les plus rigoureuses d'exporter quoique ce fût de leur Isle autre part qu'à Gênes, où ils étoient obligés de vendre leurs marchandises à vil prix, & dans les années de disette, l'Isle étoit dépouillée de provisions par une espece de pillage légal; ensorte que les Corses éprouverent souvent les horreurs de la famine, tandis que leurs despotes étoient dans l'abondance. Les Génois s'appli-

Condition misérable des Corses sous la domination des Génois.

(*a*) Essai historique sur la Corse, MS.

pliquerent en même tems à faire naître & à entretenir dans l'Isle, des dissentions auxquelles les peuples n'étoient naturellement que trop portés, & qui occasionnerent l'effusion de sang la plus horrible. Dans un espace de deux ans, on compta plus de dix-sept cens Corses assassinés. Ces meurtres d'un côté, servoient à perpétuer l'animosité entre les Corses, jusques dans les principales familles, ce qui devoit être un obstacle à leur réunion en faveur de la liberté générale; & de l'autre, l'on pouvoit en tirer un grand avantage, soit par la confiscation des biens des assassins, soit en condamnant les criminels à payer chérement leur grace & des lettres d'abolition, au profit de l'Etat. Le Gouverneur y trouvoit encore son intérêt; on lui payoit de grosses amendes, & il étoit maître d'éluder les poursuites de la justice, sous prétexte de quelque formalité, ou même d'absoudre les coupables de sa propre volonté. Ce Gouverneur, dont la commission n'étoit que pour deux ans, se prenoit ordinairement parmi les Nobles Génois dont la fortune étoit dérangée; & à la faveur de ses honteuses extorsions, il devenoit bientôt puissamment riche. Rien n'étoit plus commun que de voir condamner aux galeres une infinité de gens pour les fautes les plus légeres, uniquement dans la vue d'en tirer une rançon considérable. Les malheureux Corses avoient beau se plaindre à la République, le grand crédit du Gouverneur dans le Sénat le mettoit à couvert de toutes perquisitions touchant sa conduite. Les complaignans n'étoient point écoutés. On les faisoit passer pour des rebelles & des mutins qui ne s'accommodoient d'aucune sorte de gouvernement, & pas un Sénateur ne vouloit condamner des moyens auxquels il pourroit avoir besoin un jour de recourir lui-même (*a*).

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

Le Commissaire Général ou Gouverneur faisoit sa résidence ordinaire à Bastia. Il y avoit aussi d'autres Commissaires à Calvi, à Ajaccio, & à Bonifacio, & des Lieutenans ou Officiers subalternes dispersés en diverses parties de l'Isle. C'étoient autant de petits tyrans qui opprimoient & pilloient le pays, sans craindre d'être punis des injustices criantes qu'ils commettoient dans ce coin écarté de l'Europe (*b*).

Une Colonie de Grecs s'établit en Corse. 1677.

Que peut offrir d'intéressant l'histoire d'une nation accablée sous le poids de ses fers, incapable de les briser. Cette oppression duroit depuis plus d'un siécle, lorsque les Génois saisirent l'occasion qui se présenta d'y transplanter une Colonie de Grecs que la dureté du joug Ottoman chassoit de la Morée. Ces Grecs conduits par la famille des Stephanopoli, vinrent chercher un asyle en Italie. La République de Gênes leur offrit un terrein considérable en Corse, vers la partie occidentale, à environ trois milles de la mer. Ils arriverent à Gènes au mois de Janvier 1677, & y resterent jusqu'au mois de Mars, logés & nourris aux dépens de la République qui se chargea aussi des fraix de leur transport dans l'Isle.

Les conditions de leur établissement en Corse, portoient que les Génois leur accordoient les territoires de Paomia, de Ruvida, & de Salogna à titre de fief perpétuel; qu'ils les fourniroient de maisons, de grains, de bestiaux; & qu'ils tiendroient un corps de Troupes Génoises pour les défendre contre toutes insultes, pendant les premieres années de leur séjour en Corse, jusqu'à ce

(*a*) Relation de l'Isle de Corse, par J. Boswell, Chap. II. p. 48 & suiv.

(*b*) Là-même, p. 50.

SECT. II
Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

que la colonie fût en état de pourvoir par elle-même à sa sureté: qu'ils jouiroient du libre exercice de la religion suivant les rits de l'Eglise Grecque sous la conduite d'un Evêque qui étoit venu avec eux & quelques Religieux de l'ordre de S. Basile, le seul qu'admette leur Eglise; que de plus la République entretiendroit à ses frais un Vicaire sachant la Langue Grecque, pour instruire leurs enfans en différentes sciences. On nomma aussi un Noble Génois, pour Juge de leurs différends, avec la qualité de Directeur de la Colonie, dont l'office devoit durer deux ans, & être rempli successivement pas les familles Nobles de Gènes. De leur côté, les Grecs s'obligeoient à cultiver les terres, à rembourser le plutôt qu'il seroit possible les avances que la République leur avoit faites, à lui payer une taille annuelle de cinq livres par famille, outre la dixme de toutes leurs productions, & à se tenir toujours prêts pour son service tant par terre que par mer, lorsqu'ils en seroient requis (*a*).

Les Corses furent jaloux de ces nouveaux venus, & ce ne fut pas sans quelque raison; car les avances que leur fit la République, furent en partie des biens des Insulaires: les territoires de la nouvelle colonie avoient été autrefois dépendantes de la Province de Vico. D'ailleurs leur sort étoit beaucoup plus doux que celui des Corses, qui chaque jour devenoit plus insupportable. Cependant la colonie fleurit pendant quelques années. Ces Grecs actifs & industrieux firent valoir leurs possessions, & construisirent de belles maisons. La jalousie des Insulaires s'accrut. Ils attaquerent souvent les Grecs, & presque toujours avec avantage. Un nouveau crime de ceux-ci aux yeux des Corses étoit leur attachement pour les Génois leurs bienfaiteurs. La République les soutint; mais dans le soulevement de 1729, la colonie fut presque entiérement détruite. Les Grecs furent obligés d'abandonner leurs possessions, & de se retirer à Ajaccio, où ils se soutinrent, pendant quelques années, dans un état assez peu avantageux.

1684.
Les Corses veulent se donner à Louis XIV qui les refuse.

En 1684, lorsque Louis XIV, Roi de France, résolu d'humilier Gènes, la fit bombarder, les Corses crurent trouver une occasion favorable de rompre les liens de leur esclavage. Ils firent proposer à Louis le Grand de les recevoir au nombre de ses sujets. Ce Prince, occupé alors de plus vastes projets, fit peu d'attention à leurs propositions. En guerre contre toute l'Europe, & presque toujours vainqueur, il dédaigna peut-être de réunir à son peuple victorieux, une nation pauvre & encore barbare. S'il vouloit se venger de Gênes, ce n'étoit pas en lui enlevant ses esclaves. Les Corses se virent dans la nécessité de rester soumis à la domination Génoise, faute de trouver un autre maître qui voulût les recevoir. Leur misere étoit extrème. Il sembloit qu'on cherchât à les pousser à bout par toutes sortes de cruels traitemens, par les vexations les plus criantes, les injustices les plus horribles, par des trahisons sans nombre, par le mépris le plus accablant. Ecoutons-les s'en plaindre eux-mêmes à la face de l'univers. Qui pourroit mieux peindre tant de maux, que ceux qui les ressentoient?

„ La source de nos chagrins amers contre le Gouvernement Génois, étoit de
„ nous voir dépouillés des biens qui rendent la vie aimable & sure; exclus de
„ tous les grades honorifiques dans l'ordre de la Noblesse, dans celui des char-

(*a*) Là-même, p. 52 & suiv.

„ ges civiles & des emplois publics; privés de toute sureté, réduits à la derniere pauvreté, livrés en proie aux inimitiés particulieres & aux homicides; couverts de mépris & abandonnés à la dépravation des mœurs. Quoique nous comptions parmi nous plusieurs familles très-anciennes & très-illustres, les Génois n'ont jamais voulu accorder aux sujets de ce Royaume, ni rang ni enregistrement dans le corps de la Noblesse, sans considérer que plus de mille ans auparavant ils y avoient été admis, comme il paroît par les lettres de S. Grégoire le grand, par celles de Grégoire VII, & d'autres Souverains Pontifes, adressées aux Nobles de la Corse: maxime opposée à celle du Gouvernement de la République de Pise qui, après avoir admis nos encêtres au rang de la Noblesse & de la Bourgeoisie Pisanne, les avoit déclarés habiles à posséder toutes les dignités qui étoient accordées aux citoyens naturels: maxime opposée à celle du Gouvernement des Arragonois qui avoient inscrit plusieurs personnages de notre nation au nombre des Chevaliers & Gentilshommes de la Cour, & admis tous les Corses en général aux mêmes priviléges que les Juges nationaux; maxime contraire à celle du Gouvernement du St. Siége qui, à la réserve de la charge de Gouverneur Général, confioit toutes les autres fonctions publiques à nos Insulaires; maxime enfin qui contraste entiérement avec celle du très-désirable Gouvernement de la France, puisque dans l'espace de six ans qui ne furent qu'un moment pour nous, elle daigna traiter avec honneur & distinction, les sujets qui le méritoient; décora l'Isle de plusieurs priviléges, la déclara membre naturel de la Monarchie, l'exempta des tailles, & voulut honorer les Corses d'un régiment d'infanterie dans les armées de la couronne, annoblit plusieurs d'entre eux, & les éleva même à des dignités considérables, entr'autres Alphonse Ornano, Chevalier des Ordres & Maréchal de France.

„ Pendant le cours de la longue domination des Génois, il ne se trouve qu'un seul Corse admis dans leur Noblesse, nommé Gioan Pietro Ristoro, à qui l'on peut dire que cet honneur n'étoit pas moins dû qu'une statue dans le Sénat, comme au restaurateur de la République expirante; à moins qu'on ne veuille encore faire mention d'un autre Corse nommé Pietro Casale qui, pour récompense d'être l'ennemi de sa patrie, a été annobli depuis peu, & dans le tems qu'une telle distinction se vendoit à bas prix pour remplir la caisse militaire & fournir à la solde des troupes qu'on envoyoit contre nous au carnage. A cette exclusion de Noblesse étoit joint un outrageant & insupportable mépris envers les meilleurs sujets de la Corse; c'étoit peu de condamner aux galeres les principaux citoyens & des gens de famille honorable sans autre forme de procès & simplement colla cosa d'informata coscienza; les douze Nobles qui composent la premiere & l'unique dignité du Royaume, subissoient eux-mêmes l'ignominieuse peine de la galere; & les Podestats de Bastia, au milieu de leurs fonctions, se voyoient traînés par les Sbirres, & confondus dans les cachots avec les plus vils scélérats; les Seigneurs de nos fiefs qui étoient réduits à un petit nombre par l'extinction de la plus grande partie de ceux que contenoit le Royaume, & qui étoient plus anciens en Noblesse & en Seigneurie, que les Seigneurs Génois, étoient devenus dans leurs Jurisdictions, de simples Juges en premiere instance, quoiqu'ils fussent Souverains & indépendans dans leur ori-

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

Griefs des Corses contre les Génois. Exclusion des emplois & dignités & de l'ordre de la Noblesse.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

„ gine; & ils éprouverent un traitement également injurieux & particulier, „ par l'inobservation du droit d'aînesse dans les successions; d'où il s'ensuit „ qu'ils sont devenus pauvres & presqu'aussi avilis que leurs vassaux, attendu „ le partage successif qui se fait du fief noble entre les descendans. A toutes „ ces injustices à leur égard est jointe celle de l'exclusion de toutes dignités „ & emplois.

„ Depuis le départ des François en 1559, aucun autre de nos Ecclésiasti- „ ques n'avoit été élevé aux chaires épiscopales du Royaume. La bulle du „ Pape Nicolas V. Génois, qui, à l'instance de ses compatriotes, en avoit „ donné l'exclusion aux Prêtres Corses, ayant été remise en usage, par le re- „ gret qu'on avoit alors de voir quelques personnages de notre nation revêtus „ de cette dignité dans les Cathédrales de cette Isle, ce qui nous a causé d'au- „ tant plus d'amertume que dans notre clergé tant régulier que seculier, il „ se trouve beaucoup de sujets à qui les Génois revêtus de nos Prélatures, ne „ peuvent donner des leçons ni de piété, ni d'érudition; le prétexte dont se „ sert la République pour autoriser cette injustice, est des plus frivoles; il est „ vrai qu'elle n'a pas le droit de présentation pour ces Evêchés, mais il est „ vrai aussi que, ne pouvant ignorer ni nier la capacité qui se rencontre dans „ le Clergé Corse pour remplir une telle dignité, elle devroit, par office de „ Prince, s'employer auprès du St. Siége, y faire des instances pour la pro- „ curer à ceux de nos Prêtres qui en seroient dignes, & ne pas permettre que „ les Cardinaux Génois épiant les vacances de nos Eglises, y proposassent & „ en obtinssent la préconisation pour leurs parens & amis de Gênes; ce qui „ à la vérité ne s'accorderoit pas aux maximes de leur tyrannie, & à l'avidité „ de tout envahir pour eux-mêmes.

„ Quant aux autres emplois laïques, aucun parmi nous ne s'est jamais vu „ honoré de charges nobles de Judicature ou de Commandement. Aucun n'a „ été employé dans les Chancelleries, & comme si ce n'étoit pas assez que „ nous en fussions exclus, le Sénat avoit commencé d'avance par donner l'in- „ jurieux décret qui défendoit aux Corses de les briguer; d'où il s'en suivoit „ que, si par nécessité il falloit donner à quelqu'un de nos notaires quelques „ Chancelleries dans les Jurisdictions subalternes, ce qui arrivoit bien rare- „ ment, ou placer quelqu'un de nous dans le bas emploi de copistes, ce n'é- „ toit qu'à force de supplications, & en obtenant qu'il fût, comme par cas „ de nécessité & sans conséquence, dérogé au dit décret infamatoire donné „ contre tous les Corses. . . . .

„ Aux mépris & dommages que nous souffrons dans la privation des pre- „ mieres dignités de nos Eglises, & des emplois de nos Cours, se joignoit „ l'onéreux fardeau d'être gouvernés par des Seigneurs Génois, pauvres, igno- „ rans, venaux & mercénaires. . . . A l'exclusion des Gouverneurs Géné- „ raux, les autres Gouverneurs & Officiers subalternes étoient députés du „ corps de la moyenne & pauvre noblesse, en qualité de Vicaires Juges colla- „ téraux du Gouverneur pour le civil & le criminel, Lieutenans & Commis- „ saires, Juges dans les Cours inférieures & dans le fiscal; les deux Vicaires „ devoient être Docteurs ès loix, mais les seules qualités requises dans les au- „ tres, étoient celles de pauvres nobles; celle-là leur suffisoit pour aller les „ yeux baissés, avec de mauvais habits, aux pieds de l'escalier du Palais Royal

„ de Gênes, exciter pour eux, leurs femmes, & leurs enfans, la compassion „ des Electeurs, & tâcher, à la vue de pareils mérites, d'obtenir les emplois „ dont le but étoit, non que le devoir en fût rempli, mais que les revenus „ qui en provenoient, servissent à tirer celui qu'on y nommoit, du sein de la „ misere avec toute sa famille affamée, desorte qu'il étoit placé-là pour piller „ & manger. Voilà de quelle trempe étoient nos Juges; leur mauvaise ad- „ ministration, suite nécessaire de leur ignorance, de leur pauvreté & de leur „ avarice, a été la source de tous nos maux . . . la source de la continuelle „ & abondante effusion de notre sang dans les discordes civiles, des mauvai- „ ses mœurs, de la grossiéreté & de la pauvreté des Corses. . . .

SECT. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

„ L'ignorance des Juges leur faisoit souvent renvoyer hors de Cour, & dé- „ clarer nuls les procès civils des Jurisdictions subalternes: ce qui obligeoit le „ demandeur à faire les frais d'en intenter un second, & quelquefois un troi- „ sieme; nous avons vu un Lieutenant qui ne sachant ce qu'il devoit pronon- „ cer dans les causes, en remettoit la décision au sort, en jetant en l'air une „ piece de monnoie, & si la piece tombée présentoit tel côté de l'empreinte, „ le coupable étoit absous; si c'étoit l'autre, le plaignant avoit raison. D'au- „ tres Juges dans les audiences publiques ne sachant que répondre ou décider „ sur les instances, les parties poursuivantes ou défenderesses se tournoient „ vers le Chancelier & le faisoient prononcer; en ce cas ce bon Chancelier „ profitant de l'incapacité du Juge, faisoit son compte avec le plaignant & „ le coupable. Ces gens de justice savoient au plus lire & écrire, mais avec „ peine & fort mal.

Ignorance des Juges.

„ Quant à l'avidité des Officiers & actuaires, nous allons révéler les affreux „ mysteres d'un trafic perpétuel & général, dans l'administration des loix: ce „ récit qui paroîtra calomnieux, nous mettra sans-doute en danger de décré- „ diter notre sincérité, & c'est malgré nous que nous le ferons, parce que „ non-seulement il dévoile & rend publique la sordide & honteuse pratique „ dont nous avons été les victimes sous le Gouvernement de la Sérénissime „ République, mais parce que ce hideux tableau doit paroitre aux yeux de la „ Royale Majesté (*a*): cependant la nécessité de faire voir les véritables cau- „ ses de nos miseres & la justice de nos soulevemens, nous fait espérer qu'on „ ne nous fera pas un crime de l'exposition de nos plaintes.

Leur corruption & leur iniquité.

„ Les causes civiles dans lesquelles l'esprit d'un bon Juge ne doit se plier „ que par le poids de ses obligations toutes nues, & par celui des loix, se „ traitoient souvent au gré & se décidoient même par la sentence de celle des „ deux parties dont la plus solide raison consistoit dans la consignation d'une „ somme mise en dépôt pour gage d'une injuste prononciation en sa faveur. „ On supprimoit souvent des protocoles ou des liasses, les pieces présentées „ en jugement. . . . Quand on intentoit un procès, le premier soin des de- „ mandeurs étoit de gagner par des présens, ou des offres pour le prêt d'une „ somme d'argent, l'esprit & la volonté du Juge & du Chancelier; mais il „ arrivoit quelquefois que le coupable plus leste & plus en état de faire cette „ acquisition que le poursuivant, l'emportoit sur son concurrent par le moyen

(*a*) On se souviendra que ce Manifeste des Corses est adressé au Roi de France.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

d'une plus grande largeſſe : deſorte que ſouvent la déciſion du procès étoit miſe à l'encan, & ſe prononçoit en faveur du plus offrant & dernier enchériſſeur. Mais le fertile champ de la moiſſon réſervée aux Officiers de Juſtice, c'étoit les cauſes criminelles ; les crimes les plus atroces prenoient entre leurs mains la forme des fautes les plus légeres, afin que la punition en fût de beaucoup au deſſous de celle qu'ils méritoient, & conſéquente aux formalités d'une procédure dans laquelle on altéroit la dépoſition des témoins fiſcaux, ou dans laquelle on admettoit le rapport de faux témoins produits par le coupable. Le Juge & le Chancelier d'accord entre eux, partageoient le prix du ſang, & c'étoit ce prix-là qui leur ſervoit à payer celui qu'ils devoient pour la taxe de leurs charges, c'eſt-à-dire la cotte d'argent qu'étoient tenus de payer tous les mois à la chambre de la République, les Juges tant ſupérieurs que ſubalternes de toutes les Cours du Royaume. Toutes les fois que l'offenſé étoit plus puiſſant que l'offenſeur, la Cour prêtoit les mains à aggraver l'offenſe, & à donner au procès une face ſuſceptible d'une plus rigoureuſe ſentence ; les procès qui étoient intentés dans les tribunaux qui n'ont pas le pouvoir de condamner, étant préſentés au ſuprême tribunal des Vicaires du Gouverneur, offroient aux parties reſpéctives de nouvelles routes pour corrompre le jugement des collatéraux ; les ſéductions les plus ſacriléges trouvoient jour à parvenir à leurs fins : la rigueur, la modération, ou l'entiere exemption des punitions, de quelque nature que fût le délit, ſe régloit ſur le taux de l'argent que le plaignant ou les coupables faiſoient luire aux yeux des Juges & des Greffiers ; cette manœuvre journaliere, publique & notoire s'étoit pour ainſi dire acquis par un long uſage non-interrompu, une eſpece de couleur honnête & une preſcription déciſive contre les loix. Il ſe trouve encore aujourd'hui parmi les Gouverneurs Généraux qui ſont aſſis au premier rang de la République, des perſonnages qui ont fait des profits immenſes dans un pareil trafic, & qui pour n'y pas paroitre, avoient à leur dévotion des courtiers, des agens qui négociant les marchés ſur chaque cauſe, faiſoient leurs précieuſes recettes. Un autre profit inique, mais conſidérable pour les Officiers ſe faiſoit à l'occaſion des commiſſarietés envoyés ſur les lieux où les crimes s'étoient commis, pour y reſter pluſieurs ſemaines ; alors on obligeoit pendant tout ce tems-là les parens du coupable à payer l'étape aux troupes, ne le fuſſent-ils qu'au troiſieme dégré, ou même en minorité & par conſéquent non ſujets à la punition, le tout quoiqu'ils ne fuſſent nullement complices. C'étoit cet uſage monſtrueux, de pouvoir ſi facilement échapper au châtiment mérité, qui ouvroit une libre carriere à la violence, à l'inſolence, aux aſſaſſinats qui étoient ſi fréquens, que dans l'eſpace de deux ans que gouverna certain Chevalier, il s'eſt commis de compte fait 1800 meurtres (*a*), & plus de 26000 dans le cours de ſeize autres Gouvernemens de deux ans chacun.

,, Outre la facilité de corrompre les tribunaux, il en régnoit une autre, c'étoit de trouver à Gênes un ſûr azyle dans les troupes de la République,

(a) D'autres diſent ſeulement 1700. Voyez ci-deſſus.

„ quelque grieve que fût la condamnation du coupable, soit au bannissement, „ soit aux galeres, soit à la mort, en vertu des premieres ou dernieres loix; „ bien plus on a vu des bandits condamnés se sauver du Royaume, se refu- „ gier à Gênes, & loin d'y subir leur châtiment, servir par récompense dans „ cette capitale en qualité de Capitaines & d'autres Officiers. A cette seconde „ facilité succédoit une troisième, c'étoit de faire publier de tems en tems „ dans l'espace de peu d'années, une amnistie générale pour tous les condam- „ nés fugitifs, quelques crimes qu'ils eussent commis, par laquelle ils étoient „ rappellés dans le sein de la patrie, & rétablis chez eux à la vue de ceux „ qu'ils avoient lésés, le tout pour prix & somme d'une pistole par tête qu'ils „ donnoient à la chambre.

„ Nous ne pouvons que rougir de honte dans l'aveu que nous faisons d'une „ si longue & si criminelle effusion de notre sang; nous ne pouvons tellement „ en attribuer la cause aux malversations des Gouverneurs, que nous ne con- „ fessions nous-mêmes avoir part au crime, nous à qui la raison & la religion „ font une loi de la patience, de la douceur & de l'abstinence de tout mal; „ par amour pour la vertu; mais cette vertu est donnée à peu de personnes, „ faute d'un frein salutaire qu'oppose le châtiment aux passions. Les ames „ portées au mal se laissent entraîner à leur penchant naturel. A la vue d'une „ punition sévere & inévitable, il n'y en a guere d'assez insensées pour se li- „ vrer au crime: il faut convenir cependant que nous avons eu plusieurs Gou- „ verneurs d'une droiture, & d'une exactitude exemplaire dans l'observance „ des loix; aussi sous leur administration s'est-il commis très peu de meurtres; „ mais comme la plupart n'étoient pas de ce caractére & ne laissoient rien à re- „ douter aux malfaiteurs, le torrent des crimes ne trouvant à son passage aucune „ digue, a bientôt inondé de sang & de meurtres notre misérable patrie; de-là „ comme de l'ivraie qui étouffe les semences, le dépeuplement du Royaume, „ la stérilité des campagnes, l'abandon de leurs cultures, la disette & la pau- „ vreté de toutes choses.

Surcroît d'impôts: extorsions: monopoles.

„ L'exaction du tribut formoit encore une ample matiere à leur injuste lu- „ cre; ce tribut, qui dans son origine étoit de 20 sols, s'augmenta jusqu'à „ cinq, six & sept livres, différemment suivant les divers lieux, parce qu'on „ y joignit, malgré les instantes plaintes du peuple, une continuation des im- „ pots dont le tems étoit expiré, & qui précédemment n'avoient été établis „ qu'avec le consentement & à la requisition des douze Nobles, simplement „ pour l'avantage & le service du Royaume, en vue de frayer à l'établisse- „ ment de quelques fabriques, ou pour de semblables cas de nécessité. Les „ tarifs des tribunaux s'étoient grossis, le prix du sel étoit monté au double, „ l'ancienne & unique gabelle avoit cru de moitié par les nouvelles imposi- „ tions, qu'on y avoit jointes; ce n'étoit qu'extorsions sur les huiles, sur les „ grains & autres denrées qu'on faisoit supporter aux Piéves voisines de Bas- „ tia, au Nebio, à la province de Balagne, à celle de Vico & autres parties: „ ce n'étoit que nouveaux monopoles pour les Gouverneurs & leurs domesti- „ ques: de quelque côté que nous nous tournassions, nous n'appercevions „ que des mains Génoises tendues pour exiger, & occupées à traire pour ainsi „ dire & à pressurer nos denrées & notre argent. Les bénéfices, les abbayes, „ les pensions ecclésiastiques servoient la plupart du tems d'appanage aux Ec-

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

Ruine du Commerce des Corses.

„ cléſiaſtiques Génois; les nôtres dans les concurrences reſtoient derriere eux „ auprès de la datterie de Rome, & toute préférence étoit envahie par les „ autres en fait des collations dans la Corſe, comme ſi elle etoit pour nous un „ pays étranger, & pour eux un patrimoine. Dans toutes les plages de „ l'Iſle, la plupart des marchandiſes ſe trouvent entre les mains des Génois „ qui, dans l'uſage qu'ils font de l'argent des riches gentils-hommes de Gè„ nes ont toute la commodité néceſſaire pour leur commerce, ce qui a ren„ verſé entiérement celui de nos particuliers & contribué encore à tirer de „ groſſes ſommes d'argent hors du Royaume. Ces négocians ont ſoin de „ s'entendre entre eux, pour fixer de concert le prix des grains, des huiles „ & autres denrées, ce qui nous ôte, à leur profit, le gain honnête qu'elles „ nous produiroient en les vendant aux étrangers, parce qu'en même tems „ on leur refuſe la permiſſion de venir mouiller dans les ports de Corſe, pour „ les charger ſur leurs bâtimens: ainſi le commerce avec eux nous eſt entiére„ ment interdit. Les Gouverneurs, Vicaires, Chanceliers & autres Officiers „ faiſoient trafic, à l'envi les uns des autres, de tout ce que peut produire la „ Corſe, & particuliérement des planches de chataignier, marchandiſe ex„ trêmement préjudiciable au Royaume (*a*). Devoit-il être permis qu'un „ pauvre homme, dans le beſoin d'argent donnât à ſcier pour dix livres un „ arbre qui en valoit quarante, & qui en produiſoit quatre de revenu? Ce „ qui a cauſé une exploitation preſqu'infinie des meilleurs & des plus fertiles „ arbres du Royaume; pluſieurs gentils hommes de Gènes poſſedent & font „ valoir les plus vaſtes & les plus fertiles biens dans les meilleures ſituations „ de l'Iſle. Leurs ancêtres, ou Gouverneurs ou Evêques, avoient comme „ forcé les communautés & les particuliers à leur vendre des terres qui depuis ſe „ ſont étendues & arrondies, en obligeant ſouvent ceux qui en étoient voiſins, „ à leur céder ce qui les bornoit. Dans le terrein de quelques-unes de ces „ poſſeſſions qui aboutiſſoient au bord de la mer, il y avoit une boutique de „ marchandiſes pour le compte du gentilhomme à qui ce bien appartenoit, & „ ces facteurs abſorboient par un prix fixé à leur gré, les grains & autres ſor„ tes de denrées produites par les terres d'alentour, empêchant qu'aucune au„ tre marchand n'approchât du rivage, deſorte que les pauvres habitans ne „ pouvant faire autrement que d'en paſſer par où ils vouloient, ſe voyoient „ obligés de leur jeter pour ainſi dire à la tête, ce qu'ils avoient à vendre...

La Corse ne peut être ni regardée ni traitée en province conquise.

„ Voilà quel étoit l'étroit labyrinthe des miſeres dans lequel nous avons été „ ſi long-tems enfermés: pour en trouver l'iſſue, c'étoit en vain que nous „ avions fait par nos Orateurs les plus humbles inſtances auprès du Séréniſ„ ſime Trône; nos ſupplications réitérées par la voix de nos douze Nobles, „ par les gens de bien, Zélateurs de la patrie, au même trône, au Magiſtrat „ du Royaume, aux Gouverneurs & ſyndicateurs, n'ont pas eu plus d'effet. „ La République ne pouvoit ignorer des maux ſi grands & ſi continuels, puis„ qu'outre nos plaintes & requêtes, les tribunaux du Royaume envoyoient „ tous les ans des copies des procédures, un regiſtre contenant le détail des „ querelles, des inimitiés particulieres, des bleſſures & des meurtres, les ſen„ tences

(*a*) Voyez Section I. à l'Article des Arbres.

Sect. II. *Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.*

tences de condamnation, les noms des condamnés, & le nombre des morts. Tout cela étoit porté à Gênes au Magistrat de la Corse qui faisoit son rapport au Sérénissime College de tout ce qui se passoit & s'étoit passé dans l'Isle. Les états de la République ne sont pas assez vastes dans la Ligurie & ailleurs, pour attirer nécessairement & sans réserve toute l'attention des ordres du Sénat & des Magistrats; & quand en effet ils seroient aussi vastes & aussi étendus que ceux de l'Arabie pierreuse, devroit-on refuser quelques soins, devroit-on négliger de pourvoir au bon gouvernement d'une province telle que la Corse qui en étoit sujette? La République ne connoissoit pas moins les horribles oppressions sous lesquelles nous étions accablés, que la solidité de nos droits. Que nous soyons des peuples soumis à elle par conventions, que ces conventions & pactes soient duement & valablement exprimés, c'est ce qui peut se voir clairement dans nos Annales qui en matiere de fait font foi; c'est ce qui est encore prouvé par la résidence qu'a fait dans les plus anciens tems notre Orateur à Gênes, auprès de ce Sérénissime Gouvernement, par l'existence du College des douze Nobles & des six qui formoient ensemble un parlement, & qui avoient été créés par nous dans la vue & dans l'objet de veiller à l'observation des droits du Royaume qu'ils représentoient; desorte que sans leur consentement on n'a jamais pu établir d'impôts sur les peuples, & seulement dans le cas où il s'agissoit des avantages de l'Isle, à moins que ce n'ait été quelqu'augmentation frauduleuse aux gabelles de la marine, & c'est ce que nous n'avons jamais souffert sans nous pleindre.

„ Une autre preuve sont les syndicateurs Corses qui, par un ancien accord étoient joints aux syndicateurs Génois, pour faire rendre compte aux Officiers à la fin de leur ministere, quoique la République ait eu la mauvaise foi de restreindre & interrompre le cours de leur autorité, & ne leur ait laissé que celle de Juges dans les causes d'appel. Le Roi très-chrétien Henri II. fit observer ce droit de syndicateurs Corses pendant les six années de son précieux regne dans notre Isle, en joignant six des nôtres à trois autres qui étoient François.

„ Une autre preuve encore, c'est que toutes les fois qu'ils ont tenté d'imposer de nouvelles charges à leur gré, il s'en est toujours ensuivi des tumultes & des soulévemens, entre lesquels celui de 1553 est mémorable: c'étoit l'imposition de la capitation à 20 sols & le trois pour cent sur tous les biens, qui l'avoient fait naître. . . Le droit de nos privileges & conventions se manifeste encore par tout dans le livre nommé. *Rosso di Corsica*, qui se garde dans les archives de Bastia: qu'on ouvre ces archives qui ne peuvent être fermées pour ce qui concerne les droits du Royaume, & nous y ferons voir que jamais les Génois n'ont exercé d'autres titres sur nous que ceux que nous leur avons donnés de plein gré, & sous des conditions; s'ils disent autrement, qu'on examine si nous sommes leur conquête, qu'ils citent en quel tems ils nous ont subjugués ou vaincus, quelle fut enfin l'époque où ils triompherent de la Corse. Les Annales même Ecclésiastiques font mention de celle à laquelle nos ancêtres s'assujettirent à la République....

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

„ Qu'aucune de nos premieres dignités eccléſiaſtiques aucune de nos char-
„ ges publiques ne nous ait été conférée, & que cependant il y ait eu dans
„ le Royaume des ſujets capables de les poſſéder, c'eſt une vérité manifeſte
„ & qui n'a pas beſoin de preuve. Que pour Juges des cauſes ſubalternes
„ nous n'ayons jamais eu que des gens dont le moindre défaut étoit une igno-
„ rance craſſe dans les loix; que pour Vicaires, pour Chanceliers fiſcaux &
„ tous autres Officiers, nous ayions toujours vu des affamés, des avares, des
„ ames vénales, des voraces mercénaires profanateurs des ſtatuts & des loix,
„ vendre publiquement la juſtice à l'enchere; que dis-je, des Gouverneurs
„ généraux ſouiller eux-mêmes leur miniſtere par ces abominables manœuvres,
„ c'eſt ce que nous pouvons conſtater à toute l'Europe par un procès verbal,
„ dans lequel nous les dénommerons tous perſonnellement l'un après l'autre,
„ autant que notre mémoire y pourra fournir avec citation de l'année de la
„ cauſe, & du prix qu'elle leur a valu... Pour faire voir que les Gouver-
„ neurs Génois mettoient à profit l'impunité, il ſuffiroit de faire dans les ar-
„ chives de Baſtia, l'affreux calcul des meurtres & des aſſaſſinats. Il eſt évi-
„ dent que les Séréniſſimes Seigneurs, en éliſant les Officiers, étoient bien &
„ duement informés de leur avarice & de leur pauvreté. Il eſt notoire que la
„ République étoit inſtruite du déplorable état où gémiſſoit la Corſe. De
„ toutes ces vérités il faut conclurre néceſſairement que la République, de
„ propos délibéré, ſe faiſoit une loi impie de ne vouloir pas y remédier, ce
„ que l'eſprit humain ne peut pas ſe réſoudre à croire. Voilà la tyrannie non
„ ſeulement matérielle, déja ſuffiſamment prouvée par les maux qu'enfantoit
„ le Gouvernement, mais encore formelle & morale, puiſque ſon objet étoit
„ l'aviliſſement, la pauvreté, l'oppreſſion & la perte des ſujets; nous ne
„ pouvons pas dire par quel motif, nous ſavons ſeulement que tant de cala-
„ mités que nous avons ſouffertes, étoient le levain de l'honneur, du profit
„ & de l'avantage de nos Gouverneurs, & qu'ils repréſentoient en même tems
„ & le Prince & le miniſtre, étant vrai de dire que le droit de principauté à
„ Gênes eſt renfermé dans le cercle de ces gentilshommes qui tous, ſi on fait
„ la revue des familles & des ſujets qui les compoſent, ont adminiſtré comme
„ à tour de rôle & de tout tems, nos offices publics, faiſant du Royaume,
„ comme d'une choſe qu'ils pouvoient diſpoſer au gré de leurs intérêts. Si
„ c'étoit par négligence, que la République manquoit de porter remede aux
„ maux de la Corſe, une telle négligence en matiere du dernier grave va
„ bien de pair avec la ſupercherie, & n'eſt guere moins coupable qu'une vo-
„ lonté déterminée. Si elle n'avoit pas le pouvoir d'y mettre ordre, cette
„ impuiſſance ne ſerviroit qu'à aggraver ſon crime, puiſque malgré la connoiſ-
„ ſance de ſa foibleſſe, l'avidité de régner lui faiſoit pourſuivre le cours de
„ ſa domination & de ſon gouvernement contre les ordres de Dieu, qui dé-
„ fendent les fonctions de Juges à ceux qui n'ont pas la vertu d'extirper le
„ mal. C'étoit donc au milieu des périls & des maſſacres que nous traînions
„ une vie ſi pénible, ſi triſte & ſi indigente. Que faire en de pareilles ex-
„ tremités? Point d'eſpérance point de reſſources du côté de notre gouverne-
„ ment. Pour notre ſureté nous crûmes cependant avoir trouvé le moyen de
„ mettre fin à la tragique & continuelle deſtruction de nos compatriotes, ce fut

Prohibition des armes à feu.

„ d'obtenir qu'on ôtat des mains des Corses toutes les armes à feu; nous fûmes „ plus de cinquante années à en solliciter la prohibition par les plus humbles „ requêtes, & enfin nous y parvinmes. Ce qui avoit causé la longue répu- „ gnance des Sérénissimes Seigneurs à nous accorder cette grace, c'étoit le „ préjudice que l'on considéroit devoir en résulter au ministere & au trésor; „ désarmer les Corses, c'étoit extirper pour ainsi dire la pépiniere des crimes: „ les crimes venant à manquer, point de fruit pour les Juges, point de champ „ à leurs injustices dans les causes criminelles, plus de prospérités pour ces „ gentilshommes dans l'exercice de leurs charges. Ce désastre s'étendoit sur „ les places des chanceliers & sous-chanceliers que l'on sevroit du gain „ considérable que leur apportoient les procédures criminelles, dont la forme „ dépendoit des présens qu'ils recevoient de l'une & de l'autre des deux par- „ ties. Le même revers attaquoit la fortune des Greffiers même qui deve- „ noient alors presque insolvables à la maison publique, de cette taxe prodi- „ gieuse d'argent qu'ils étoient tenus d'y remettre tous les mois; & la maison „ publique avoit à crier d'ailleurs qu'on la dépouilloit d'un gros revenu par „ la suppression des armes à feu puisque chaque permission accordée de porter „ un fusil lui produisoit tous les ans six livres quatorze sols par personne. „ Mais pour dédommager cette chambre de la perte qu'elle enduroit par la „ prohibition dont il s'agit, les peuples consentoient à lui payer tous les ans „ deux *seini* par feu, qui font les deux tiers de la livre de Gênes; il fallut „ nous assujettir à cette contribution, sans laquelle la République ne pouvoit „ se résoudre à nous accorder la permission de ne nous pas exterminer les uns „ les autres, & ce ne fut pas peu de pouvoir racheter notre sang, à prix „ d'argent: nous convinmes en cela de notre bon marché, puisqu'en échan- „ ge d'un tribut de sang, nous n'aurions plus à fournir à la banque des Sei- „ gneurs Génois que celui d'une monnoie dont la valeur n'est pas comparable „ au premier. Quelle grace à la fin! Elle ne laissoit pas cependant de faire „ naître une espece d'amertume dans le cœur des Corses, quand ils venoient „ à réfléchir que la République, par son estimation, mettoit la vie & les ames „ des Corses à plus bas prix, que l'infame & sacrilege profit de la chambre „ & des gentilshommes. Dans l'édit de prohibition des armes, il étoit ob- „ servé que chaque fusil qu'on rapporteroit seroit estimé & marqué au nom de „ chacun de ceux qui venoient les remettre aux dépôts publics, avec promesse „ d'en payer tous les ans la valeur de cent-cinquante livres pour ceux qu'on „ en retireroit jusqu'à l'entier paiement du total: en conséquence de cet ar- „ rangement, les Corses rendirent cette année avec joie toutes les armes à „ feu, qui montoient à quantité de milliers, & les consignerent loyalement „ & distinctement aux Officiers de la République. Combien croira-t-on qu'il „ en fut payé depuis, 150 au plus: dénouement inévitable de tous les enga- „ gemens que prend la République avec les Corses. Elle avoit été pareille- „ ment suppliée que, pour tenir la main au perpétuel désarmement des peu- „ ples, il fût expédié par chaque paroisse, des commissaires tous les ans, avec „ charge de retirer toutes les armes à feu qui se seroient de nouveau introduites „ dans l'Isle; mais ce moyen ne servit qu'à en repourvoir les scélérats; les „ sordides inspecteurs retiroient d'une main le fusil d'un particulier, & de l'au- „ tre le revendoient à leur profit; ainsi peu à peu voilà de nouveau les meur-

Sect. II. *Histoire de* Corse *depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an* 1729.

Sect. II. Histoire de Corse depuis les tems les plus reculés jusqu'à l'an 1729.

„ triers armés, & les aſſaſſinats recommencerent de plus belle, ce qui exci-
„ toit les cris & les plaintes des gens de bien contre ces miniſtres d'iniquité
„ qui, quelque voie que nous priſſions pour marcher en ſureté, affectoient
„ de nous y traverſer, & de faire voir le deſir qu'ils avoient de nous voir to-
„ talement détruits par nos propres mains (a)".

Les Corſes ainſi maltraités pendant une ſi longue ſuite d'années par leurs tyrans, crurent que les Génois ayant rompu le pacte ſocial en vertu duquel ils s'étoient donnés à la République, ils devoient naturellement rentrer dans tous les droits qu'ils lui avoient cédés; & déja révoltés dans le cœur long-tems avant que leurs mains priſſent les armes, ils n'attendoient qu'une occaſion pour éclater. Elle ſe préſenta en 1729, & ils la ſaiſirent avidement de la maniere que l'on va voir.

SECTION III.

Histoire de Corſe *depuis le ſoulevement arrivé en* 1729. *juſqu'au Généralat de Paſcal Paoli en* 1755.

Cauſe du ſoulevement de 1729.

LA taxe volontaire des deux ſeini, dont on a parlé dans la Section précédente, ſe payoit depuis quinze ans par les Corſes, quoique par accord elle ne dût ſe payer que pendant dix ans, & s'exigeoit avec la derniere rigueur, malgré le peu de ſoin qu'apportoient les Commiſſaires & Gouverneur Génois à empêcher que les malfaiteurs ne portaſſent les armes & ne s'en ſerviſſent à ravager le pays. Un malheureux payſan du village de Rozzio à qui il manquoit deux ſols pour completter le paiement de cette taxe, fut maltraité par le collecteur qui refuſoit de recevoir ſon argent s'il ne fourniſſoit la ſomme entiere. Il ſe nommoit Soſio. C'étoit un vieillard, réduit à la derniere miſere, eſtropié, mais bien dédommagé de ſes incommodités corporelles & de ſa mauvaiſe fortune, par l'innocence de ſes mœurs & par les ſentimens d'une ame remplie d'honneur. Outre de la barbare ſévérité de l'exacteur, il ne put s'empêcher de dire qu'il y avoit plus que de l'inhumanité à prétendre des Corſes une pareille contribution, qui ne devoit durer qu'un certain nombre d'années écoulé depuis long-tems, & à laquelle ils ne s'étoient obligés que pour être délivrés des malheurs par les mêmes armes que les Génois ſemoient ouvertement par-tout, non-ſeulement par l'avidité d'en tirer la valeur, mais dans le deſir de voir renaître les maſſacres & de ſe remettre en poſſeſſion des exécrables revenus de leur ſang. Ce diſcours prononcé avec vivacité par un vieillard prêt d'expirer, émut tellement les eſprits qu'il porta unanimement les peuples à refuſer en face aux exacteurs, le paiement dont-ils faiſoient la recette. La fermentation devint bientôt générale, & les collecteurs éprouverent preſque par-tout le même refus. Un autre événement, arrivé dans ces circonſtances, acheva d'irriter les Corſes. Un ſoldat d'un régi-

(a) Manifeſte adreſſé par les Corſes au Roi de France en 1738.

ment Corse, en garnison à Final ayant fait une faute légere, le conseil de guerre en prit connoissance, & le condamna au cheval de bois. Dans le tems de l'exécution, des bourgeois firent de mauvaises plaisanteries sur ce soldat, & sur le genre de supplice destiné aux prostituées surprises avec les soldats. Les Corses, qui étoient présens, ne purent supporter cette insulte faite à leur nation. Dans le premier mouvement ils tirent sur les bourgeois, en tuent un & en blessent plusieurs. Un tel attentat devoit être puni. Il le fut. On arrête les soldats Corses, on les examine, & les plus coupables sont condamnés à être pendus. Leurs compatriotes déja aigris par le sentiment de leur avilissement, trouverent dans cette punition rigoureuse une nouvelle preuve du mépris des Génois pour eux. Les parens des suppliciés semerent par-tout leurs plaintes de leur animosité. Le nombre des mécontens s'accrut, & le feu de la révolte se répandit dans toute l'Isle (*a*).

Les mécontens assiégent Bastia.

Pinelli Gouverneur de Corse voulut contraindre les habitans à payer le tribut. Pour cet effet il envoie un collecteur dans la Piéve de Tavagna avec cinquante soldats chargés de le soutenir. Les habitans sommés de payer, refusent. On les menace, on en punit un; cet acte de rigueur, excite les autres à la vengeance. Pendant la nuit les cinquante soldats distribués dans les différentes maisons d'un village, sont désarmés par les paysans, & renvoyés ainsi dépouillés au Gouverneur à Bastia. Celui-ci irrité de cet affront fait aux armes de Gênes fait marcher contre le village deux cens soldats avec ordre d'y mettre tout à feu & à sang. Les paysans reçoivent cette nouvelle troupe & la repoussent avec tant de vigueur, qu'elle fuit sans oser rien entreprendre contre eux ou leurs habitations. Les mécontens enhardis par le peu de résistance qu'on leur opposoit, eurent bientôt inspiré leur courage à tous leurs compatriotes. On vient se joindre à eux de toutes les parties de l'Isle. On s'arme de fusils, de vieilles lances rouillées, de haches, de bâtons, en un mot de tout ce que l'on croit pouvoir employer contre l'ennemi commun. Ils forment déja un corps de cinq mille hommes. Ils marchent en tumulte vers Bastia, ravageant tout ce qui appartient aux Génois, & forcent le Gouverneur à se retirer dans la citadelle. Pinelli envoie l'Evêque de Mariana pour savoir le motif de leur attroupement. Les Corses demandent qu'on abolisse les taxes & les impôts; qu'on rétablisse le gouvernement sur l'ancien pied; que les procès éternisés par les juges ne puissent durer plus de six mois; qu'on retire les garnisons étrangeres, & que l'on rende un terrein situé dans les montagnes entre Liamont & Tavignani qui appartenoit à la nation en commun, & dont les Génois s'étoient emparés. L'Evêque rapporte ces demandes. Le Gouverneur les refuse. Les mécontens forcent les magasins d'armes, & se saisissent de tout ce qu'ils trouvent. Ils pillent le fauxbourg, ravagent les environs, & voyant leur troupe s'accroître à chaque moment. Après avoir vuidé les magasins d'armes de San-Fiorenzo, de Calvi, de Corte, & de Bonifaccio, ils fondent les cloches des Eglises pour en faire du canon; ils garnissent toutes les côtes de l'Isle, & ont résolu de tirer sur tous les vaisseaux Génois qui en approcheroient. Quatorze villages des environs d'Accia, se joignent à eux, leur prêtent serment de fidélité entre les mains de Pompiliani leur chef, &

(*a*) Anecdotes Génoises & Corses, an. 1729.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1761.

signent un écrit par lequel ils déclarent ne vouloir plus vivre sous la domination des Génois. Un détachement marche vers Aleria, somme les habitans de lui remettre la place, & d'embrasser le parti des mécontens. Sur leur refus, la ville est pillée, la garnison massacrée, & tous ceux qui résistent passés au fil de l'épée. Cependant le chef des révoltés désapprouve ce carnage, & fait afficher dans divers endroits de l'Isle des placards portant que ce n'est dans le dessein ni de brigander ni de vivre dans la dissolution qu'ils ont pris les armes, mais uniquement pour défendre & maintenir le gage le plus précieux de l'héritage de leurs peres, qui est leur liberté.

Manifeste des Corses. Leur nombre s'étoit accru jusqu'à près de vingt mille homme tous bien armés, tenant toujours le Gouverneur assiégé dans le château de Bastia. L'Evêque d'Aleria accourt de Campo-loro, offre sa médiation, parle à Pinelli, revient vers les Corses, les calme, & leur remontrant que le Gouverneur n'a pas les pouvoirs nécessaires pour leur accorder leurs demandes, ils les invite à lui remettre un manifeste pour la Sérénissime République de Gênes qui contienne leurs griefs, & les conditions auxquelles ils veulent mettre bas les armes; il s'offre en même tems à l'aller porter lui-même, s'ils consentent à suspendre toutes sortes d'hostilités, jusqu'à son retour. Gagnés par l'Evêque d'Aleria, les mécontens accepterent l'arrangement qu'il leur proposoit, lui remirent un manifeste, & évacuerent Bastia. Dans le manifeste remis par les Corses à l'Evêque d'Aleria, ils parloient beaucoup de leur zéle pour la défense des droits de leur Patrie, & jetoient beaucoup de mépris sur la Noblesse de Gênes. Ils disoient que quelque coupables que fussent des sujets qui se révoltent contre leurs souverains, les véritables Corses ne pouroient oublier qu'ils étoient nés libres, & que la République & son Sénat tyrannique les avoit toujours tenus dans une espece d'esclavage; qu'ainsi ils étoient intéressés, autant par honneur, que par devoir, à secouer un joug aussi insupportable. Ils ajoutoient qu'ils n'écouteroient aucune proposition d'accommodement, avant que la République se fût engagée solemnellement de les satisfaire sur les points suivans: I. Le rétablissement de tous leurs privileges abrogés. II. La suppression des impôts extraordinaires qu'on leur faisoit payer depuis l'année 1715 en violation des mêmes privileges. III. Qu'on leur livrât les magistrats qui avoient prêté leur ministére pour effectuer ces actions. IV. Qu'on leur céde en souveraineté tout le territoire qui s'étend depuis la riviere de Lianson jusqu'à celle de Tavignani. V. qu'on retire toutes les garnisons de l'Isle.

1730. *Les Génois envoient Veneroso en Corse, dont il ne peut appaiser les troubles.* Pinelli étoit bien sûr que la République n'accorderoit point ces demandes. En conséquence il chercha à s'assurer de quelques Piéves qui sembloient encore attachées au parti des Génois, il leur fit distribuer des armes, croyant les armer pour la défense de la République. Il connoissoit bien peu ce peuple qu'il avoit poussé à bout par ses concussions & ses déprédations injustes. Le tems de l'administration de Pinelli étoit expiré. Les Génois, à qui cette révolte commençoit à paroître plus rédoutable qu'ils ne l'avoient jugé au commencement, envoyerent en Corse un ancien Doge qui avoit été aussi Gouverneur de cette Isle où son intégrité & sa bonté lui avoient gagné tous les cœurs. Il fut chargé d'instructions trop peu favorables aux mécontens pour les ramener à la soumission. Ils le reçurent avec ce sentiment d'affection qu'ils avoient toujours eu pour lui. Il parut dans leur camp, & l'orage

sembla se calmer pour un moment. Il commença par leur annoncer qu'il venoit abolir la taxe des *deux seini*, & diminuer la taille ordinaire. Mais les mécontens exigeoient bien davantage. Il eut beau les exhorter à mettre bas les armes, à rentrer dans le devoir, & à se soumettre à la République résolue désormais de les gouverner avec douceur & avec équité, il ne put rien gagner. Ils l'écouterent avec respect & fermeté. Pompiliani lui répondit que c'étoit pour le peuple Corse, un véritable sujet de tristesse & d'affliction de voir qu'un homme comme lui, que son caractére noble & équitable rendoit digne des plus grands éloges fut chargé de leur faire des propositions aussi indignes qu'odieuses; que son nom seul les leur feroit accepter, si elles étoient recevables; qu'ils n'oublieroient jamais la sagesse & la droiture de son administration; que le souvenir de ses bienfaits leur seroit toujours cher & précieux, & qu'ils avoient un sincere regret de refuser un traité dont il étoit le médiateur; qu'il les avoit gouverné en pere, qu'il étoit de son honneur de soutenir & illustrer ce titre glorieux en prenant le parti & la défense d'un peuple opprimé que son zéle pour sa liberté faisoit seul trouver coupable. Protégez les Corses infortunés, ajouta-t-il. Que dis-je, restez avec nous. Si des raisons d'intérêt sont les seules qui vous rappellent auprès de nos tyrans, nous saurons remplacer les biens que vous leur laisserez. Tous les nôtres sont à vous, ainsi que nos cœurs. Si vous regrettez vos dignités, nous vous offrons une couronne, régnez sur nous. C'est avec transport que nous nous soumettons à votre puissance. Les Corses seront heureux sous vos loix. Ils vous offrent la même affection dont ils vous ont donné ci-devant tant de preuves.

Venerosо écouta ces offres avec une indignation qui se peignit sur son visage. Pompiliani s'en apperçut. Arretez, lui dit-il; n'outragez pas des peuples qui vous aiment. Vous nous traitez en rebelles; en gémissant de vos préjugés nous savons rendre justice à vos vertus, & l'offre que vous font les Corses vous dit assez qu'en secouant un joug tyrannique, nous saurions nous soumettre à un gouvernement équitable. Veneroso ne répondit point. Il se retira, & s'embarqua dès le lendemain pour Gênes. La République sentant que l'obstination des mécontens seroit inflexible, résolut de les réduire par la force des armes.

Le feu de la guerre s'alluma de plus en plus. Les Commissaires Génois étoient maltraités presque par-tout, & il faut convenir que la République ne prenoit guere les voies propres à ramener les esprits aliénés, ni à conserver ceux qui lui étoient affectionnés. On devoit envoyer de Gênes un corps de troupes considérable. On donnoit ordre de faire dans l'Isle de grands amas de munitions de guerre & de bouche. Mais le bled & les armes étoient aussi chers que rares. Les mécontens avoient pillé les principaux magasins. Pour y suppléer on veut lever une taxe extraordinaire sur les habitans des villes affectionnées au Gouvernement. Ceux de Santo-Remo refuserent de payer cette nouvelle imposition. Le Podestat de cet endroit les menaça d'user de force pour les y obliger : ils en furent si irrités qu'ils s'attrouperent, pillerent la maison du Podestat, brûlerent ses meubles, & le trainerent en prison, où il mourut une heure après des blessures qu'il avoit reçues. Cette émeute fut suivie de plusieurs autres, & insensiblement presque toutes les Piéves armées pour la République, tournerent leurs efforts contre elle.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Stratagême vainement employé pour surprendre le chef des mécontens.

En même tems que les Génois faisoient les plus grands préparatifs de guerre contre les Corses, ils employoient sourdement la ruse pour se rendre maitres de Pompiliani leur chef, montrant ainsi & leur foiblesse & l'injustice de leur cause. Il fut résolu dans le Conseil de Bastia qu'on lui tendroit un piege, que le président lui écriroit une lettre qui contiendroit en substance „ Que quoiqu'il eût toujours été fort opposé aux confédérés, leur conduite prudente & leur zele pour la défense de leur patrie, lui avoient fait connoître la justice de la cause qu'ils défendoient: Que pénétré d'admiration pour une si belle entreprise, il étoit dans le dessein d'y concourir: Que les sujets de mécontentement qu'il avoit contre la République de Gênes fortifioient cette résolution: Qu'un grand nombre d'habitans qui étoient tout disposés à suivre son exemple, se seroient déja joints aux confédérés, si des raisons de famille & d'intéret ne les en avoient empêchés: Que ces raisons ne leur faisant point perdre de vue l'intention de secouer un joug tyrannique, ils étoient résolus de leur ouvrir les portes; mais que comme dans le nombre des citoyens, il y en avoit près de la moitié d'attachés aux Génois, il étoit à propos de ne point faire trop d'éclat: Que pour cet effet il falloit entrer de nuit dans la ville, & n'avoir que le nombre de troupes nécessaire, & que la garnison étant gagnée, ouvriroit les portes sans bruit". Cette lettre finissoit par des louanges que le président donnoit à Pompiliani auquel il marquoit „ Que le plus sûr moyen de réunir en sa faveur les habitans attachés aux Génois, étoit qu'il se mît à la tête des soldats qui entreroient dans la ville, & que son éloquence naturelle & la connoissance qu'on avoit de son intégrité ne manqueroient pas de lui gagner tous les cœurs". Ce projet artificieux fut conduit avec autant de secret que de prudence. La lettre fut envoyée à Pompiliani avec beaucoup de mystere, pour lui faire mieux prendre le change. En même tems le Président de Bastia prit des mesures pour mettre la ville en bon état de défense. On renforça la garnison d'un détachement considérable de soldats qu'on fit venir des côtes, & qu'on eut soin de faire travestir en paysans; on leur fit prêter serment de seconder les Magistrats dans l'exécution de leur dessein; on exigea un pareil serment des bourgeois; on leur distribua des armes & de la poudre; on leur assigna leurs postes dans les environs de la principale porte de la ville: un grand nombre de soldats se cacherent aussi sur les remparts & dans les avenues des rues, afin d'être prêts à fondre sur les Corses lorsqu'ils entreroient. Quoique les termes affectés dont la lettre du Président étoit conçue fussent propres à inspirer du soupçon, Pompiliani n'en prit aucun, du moins il ne paroît pas qu'il en eût aucun. Disposé sans-doute à saisir toutes les impressions qui pouvoient favoriser son envie de nuire aux Génois, il lut cette lettre aux Officiers qui l'en féliciterent, & ne soupçonnerent probablement pas le piége qu'elle renfermoit. Ce qui servit à les confirmer dans leur erreur, fut la précaution qu'eurent les Magistrats de Bastia de faire parvenir jusqu'au camp un bruit qu'on faisoit courir exprès, que les habitans étoient disposés à se révolter. Il ne fut plus question que de suivre le projet de la prise de cette ville dont l'exécution fut fixée à la nuit du 28 de Juillet, jour indiqué dans la lettre du Président.

Pompiliani ayant rassemblé un corps de quatre cens hommes de ses meilleurs soldats, se préparoit à partir pour cette expédition, lorsqu'un espion vint en

toute

toute diligence donner avis que l'on avoit apperçu en mer une escadre de vaisseaux Génois qui s'approchoit des côtes de l'Isle (ce n'étoient cependant que des Corsaires de Barbarie qui s'étoient masqués du pavillon Génois). Cette nouvelle mit l'alarme dans le camp. Le chef des révoltés voulut se rendre lui-même sur les côtes avec une partie de son armée pour s'opposer à la descente qu'il supposoit qu'on venoit faire. En conséquence il chargea de l'exécution du projet dont on vient de parler, un de ses Lieutenans, nommé Fabio Filinghieri, homme d'un grand courage. Celui-ci s'étant mis à la tête de cinq cens hommes, marcha vers la ville. Le signal étoit qu'on tireroit un coup de pistolet; & le bruit en ayant été entendu par la sentinelle, qu'on avoit eu soin de prévenir, on ouvrit les portes. Les troupes entrerent comme en triomphe, se félicitant déja du succès; mais à peine furent-elles avancées sur la place d'armes, qu'on referma promptement les portes. A l'instant les soldats & les Bourgeois se jeterent sur la troupe de Fabio, qui fit peu de résistance, croyant que ce n'étoit qu'une feinte; mais voyant que le combat étoit sérieux, les braves Corses entrerent dans la derniere des fureurs, & se battirent en désespérés. Cependant ils étoient trop foibles pour résister à la multitude qui les accabloit de toutes parts. Ils furent tous massacrés & passés au fil de l'épée, à la réserve de Fabio, qu'on avoit ordre d'épargner, dans la croyance que c'étoit Pompiliani. Il fut conduit, pieds & poings liés, devant le conseil qui fut consterné, lorsqu'il réconnut que ce n'étoit point le chef. On interrogea Fabio, & on lui offrit la vie, s'il vouloit découvrir tout ce qu'il savoit des desseins des mécontens; mais il répondit avec fermeté „ qu'ayant pris „ les armes pour la défense d'un peuple opprimé, il blesseroit son honneur & sa „ conscience, s'il révéloit des secrets d'où dépendoit le salut de sa patrie pour „ laquelle il étoit résolu de sacrifier jusqu'à la derniere goutte de son sang, & „ que depuis qu'il avoit été fait prisonnier, il souffroit déja infiniment de se voir „ parmi des gens qu'il regardoit avec autant d'indignation que d'horreur; qu'ainsi „ il préféroit la mort & les supplices les plus cruels à toutes les propositions „ qu'on pourroit lui faire". En effet rien ne put le faire changer, & son obstination irrita si fort les Magistrats, qu'ils le condamnerent à perdre la vie. Il fut conduit sur les remparts, où ayant été lié à un poteau, on le tua à coup de crosses de fusil. Son corps fut déchiré en plusieurs piéces que l'on attacha aux murailles de la ville, & sa tête fut exposée sur une pique, avec un écriteau conçu en ces termes: *Voici la tête du rebelle Fabio, dont la mort doit servir d'exemple à tous ceux qui ne voudront pas avoir un pareil sort.*

A l'égard de Pompiliani, ce chef ayant reconnu que l'alarme qu'on avoit donnée, n'étoit qu'une terreur panique, revint au Camp avec son armée. Son premier soin fut de s'informer du succès de la prise de Bastia. Il détacha quelques soldats pour aller s'en instruire; mais lorsqu'ils se furent approchés de la ville, leur surprise fut extrême de voir l'exécution qu'on avoit faite de Fabio. Ils revinrent en toute diligence en donner avis à Pompiliani qui se douta bien qu'on n'avoit pas plus épargné les autres. Irrité de tant de perfidie, & peut-être plus encore de s'être laissé tromper, il résolut d'en prendre une vengeance éclatante. La sœur de Fabio vint le trouver les larmes aux yeux, & lui fit des réproches amers du peril inévitable auquel il avoit exposé son frere. Pompiliani se justifia aisément, & la vive douleur qu'il montra de la perte de Fa-

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1761.

Pompiliani se venge du Président de Bastia.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

bio, arrêta les réproches de sa sœur. „ Au moins, dit-elle, vous lui devez „ une vengeance éclatante : c'est elle seule qui peut vous justifier à mes yeux, „ & devant tous les Corses que vous commandez. S'ils soupçonnent leur Gé„ néral de leur tendre des pieges & de les livrer à leurs ennemis, comment vous „ serviront-ils? Montrez-leur que vous savez les venger". Pompiliani lui jura qu'elle seroit satisfaite. Il eût bien voulu se rendre maître de la ville, & il lui eût été facile d'y parvenir en l'attaquant avec toute son armée; mais il ne pouvoit disposer tout au plus que de mille hommes à la fois, parce que ses troupes étoient dispersées en différens endroits de l'Isle tant pour la garde des côtes que pour celle des villes qui avoient embrassé le parti des mécontens. Ne pouvant se venger aussi pleinement qu'il le desiroit, il fit escalader les murailles de la ville par cinquante gens armés qui mirent le feu aux principaux endroits, sur-tout à la maison du président, qui étoit auprès des murs. Ceci arriva la nuit du 30 du même mois. Le lendemain les mécontens brûlerent plusieurs maisons de campagnes, entre autres un superbe château appartenant à Pinelli, le précédent Gouverneur, aux vexations duquel on attribuoit avec raison leur dernier soulevement.

Pompiliani ne tarda pas à trouver l'occasioon de completter sa vengeance. Le Président de Bastia tomba entre ses mains, & il lui fit subir le même supplice dont il avoit fait recompenser la fermeté généreuse de Fabio. Mais peu de tems après le chef des mécontens fut enlevé lui-même par un parti de Génois, & la République donna ordre de le faire mourir secrettement, dans la crainte sans-doute que la publicité de sa mort n'irritât encore davantage les Corses, & n'allumât de plus en plus le feu d'une révolte qui pouvoit lui enlever entiérement cette Isle. L'année se termina par une suspension d'armes.

1731.

Alvaradino est élu Général des Corses, puis déposé.

La perte de Pompiliani n'apporta aucun changement aux affaires des Corses. Ils élurent sur le champ à sa place Alvaradino. Ce nouveau chef les assembla près de Monte Oliveto, fit une revue générale des troupes, & leur exposa la nécéssité d'entreprendre quelque grande action avant que la République fit passer dans l'Isle les forces qu'elle prétendoit leur opposer. Ils se fortifierent de façon à ne pas craindre d'être attaqués. Bien fournis de toute espece de munitions de guerre, ils ne voulurent plus entendre parler d'accommodement avec la République, à quelque condition que ce pût être. Cependant ils ne tenterent aucune entreprise importante. Les rigueurs de l'hyver les empêcherent, ou plutôt on s'apperçut que l'ardeur d'Alvaradino s'étoit rallentie; on le soupçonna d'entretenir des intelligences secrettes avec la famille Pinelli. Ces soupçons suffirent pour le faire déposer. Philiberto Ciatten fut élu à sa place. Celui-ci nomma Pedrillo Glacelli pour son Lieutenant-Général. Ciatten se forma une cour particuliere à San-Fiorenzo. Il indiqua pour le 6 d'Avril une diette générale de la nation, afin d'y recevoir le serment de fidélité des Magistrats des villes & villages de l'Isle. Les ecclésiastiques eurent aussi ordre d'y envoyer leurs députés pour prêter foi & hommage. Voici cet édit de convocation.

Philiberto Ciatten lui succede.

„ Philibert Evaristes Ciatten, par la grace de Dieu, pour le salut des „ peuples & pour la défense des opprimés, Général des Confédérés & des „ véritables Corses: A tous les dignes de porter ce nom, salut.

Convocation d'une diette générale de la Nation.

„ Le Tout-puiſſant dont les graces ſont infinies & au delà de toute expreſ-
„ ſion, a regardé d'un œil propice les véritables Corſes ſes enfans, & a ré-
„ pandu ſur eux ſes bénignes influences, d'une maniere auſſi favorable qu'il
„ le fit autrefois envers le peuple d'Iſraël: Il le délivra de la captivité d'E-
„ gypte & de la cruauté de Pharaon: il nous a delivrés de l'eſclavage dans
„ lequel nous tenoit la République de Gênes, & de la tyrannie de ſon Sénat
„ qui raſſemble en lui pluſieurs Pharaons. Le Seigneur ne nous a rendu l'hé-
„ ritage de nos Peres que pour que nous le cultivions dans une paix & une
„ tranquillité parfaites, & non comme des brigands qui s'énivrent de leur ra-
„ pine. Il n'a permis que nous fuſſions mal gouvernés que pour nous ap-
„ prendre par-là à concevoir une juſte horreur pour la vexation du ſupérieur
„ envers l'inférieur. C'eſt afin que les véritables Corſes, chéris du ciel, vi-
„ vent dans ces ſentimens, que les Seigneurs-Confédérés, ont trouvé bon &
„ cru néceſſaire d'aſſurer par des réglemens utiles & prudens, la tranquillité
„ publique & la douceur dont on jouira dans cette Iſle, afin de faire connoî-
„ tre que les loix ne peuvent être appellées telles, qu'autant que la fidélité
„ des peuples & leur concours unanime en aſſurent l'obſervation & la cimen-
„ tent. Ainſi, ô vous, Peuple Corſe, écoutez ma voix: c'eſt celle de ce-
„ lui qui doit vous tenir lieu de pere, après que vous avez été arrachés du
„ ſein d'une mere injuſte & cruelle. Les Seigneurs-Confédérés, qui ne ſor-
„ tiront jamais des bornes d'une juſte équité, jugeant votre préſence néceſſai-
„ re pour l'effectuation des réglemens qui doivent fixer votre bonheur, &
„ pour de ſolides fondemens pour la félicité des peuples, convoquent une
„ diette générale pour le 6 du mois d'Avril prochain, dans cette ville de San-
„ Fiorenzo: Loin d'employer ces termes de deſpotiſme *Nous voulons & nous*
„ *ordonnons*, origine & préſage de la ſervitude, les Seigneurs-Confédérés in-
„ vitent chaque ville & village des bien-intentionnés, d'envoyer ici au jour
„ fixé leurs députés, faiſant la même invitation au clergé. Et ceux qui au-
„ ront aſſez peu d'attachement au bien de leur patrie, pour ne pas venir le
„ chercher dans cette aſſemblée, ſeront regardés comme nos ennemis, parce
„ que leur refus nous ſera une preuve que par cette foibleſſe, & ce reſte d'at-
„ tachement aveugle au mauvais gouvernement, ils démentent le véritable
„ nom de Corſe. Donné en notre cour de San-Fiorenzo, le 30 Fevrier
„ 1731".

Pendant que ces préparatifs ſe faiſoient en Corſe, la République de Gênes nommoit les Seigneurs Carlo de Fornari & Gio-Bapeiſta Grimaldi pour ſe rendre en qualité de députés dans l'Iſle, s'y joindre aux deux ſyndics & au Gouverneur, & de concert avec eux traiter avec les confédérés, & mettre fin à la révolte de la maniere la plus avantageuſe qu'il ſeroit poſſible. Les Génois temoignoient beaucoup d'inquiétude & de crainte; les Corſes beaucoup d'animoſité & de réſolution. Les premiers euſſent voulu tout arranger avant que la ſuſpenſion d'armes fût expirée. Les autres en attendoient la fin dans l'eſpoir d'entrer en campagne & d'enlever aux Génois la capitale la ſeule place qui leur fut affectionnée. Les députés de Gênes furent reçus aſſez froidement. On ne voulut preter l'oreille à aucune propoſition. Ils ſentoient la foibleſſe des Génois, & étoient diſpoſés à s'en prévaloir.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Suite de la guerre.

La diette convoquée s'assembla au jour marqué. Les mécontens étoient maîtres de presque tout le pays; & leurs forces montoient à près de cinquante mille hommes en état de porter les armes: ils avoient en abondance toutes sortes de provisions de guerre & de bouche. La treve expiroit: ils concerterent les opérations de la campagne. Ils l'ouvrirent par l'enlevement d'un convoi d'argent, de vivres, d'habits & de munitions de guerre que l'on envoyoit à Bastia sous l'escorte de 56 hommes qui se rendirent à discretion. Ils en renvoyerent quelques-uns à cette forteresse, avec les lettres du Conseil de Gènes pour le Gouverneur, dont ils dédaignerent même de prendre communication. Ils marcherent ensuite vers Bastia dans le dessein de la tenir broquée, ou de s'en approcher par degrés à la sappe. A leur approche quantité d'habitans sortirent de la ville avec leurs meilleurs effets pour s'aller retirer dans l'Isle de Capraia, voisine de celle de Corse, & l'Evêque de Mariana qui y faisoit sa résidence ordinaire, prit le parti de s'embarquer pour Gènes. Les troupes de la République resserrées dans Bastia, Calvi & Ajaccio, n'osoient en sortir.

Les Corses sont battus par les Grecs de Paomia.

Louis Giafferi un des généraux des Corses, étoit allé à Livourne pour y acheter de l'artillerie & de la poudre. Il en ramena un bâtiment Anglois, nommé le dragon, chargé de pieces de canon, de quelques mortiers, de bombes, de boulets, de 3000 fusils, de 60 quintaux de poudre & d'une grande quantité de balles. Le débarquement se fit à Centuri. La nouvelle s'en répandit jusqu'à Bastia, & y augmenta la consternation. Le Commandant Génois se sentit si foible pour résister à tant de forces, qu'il demanda un armistice de six semaines. Les Corses étoient déja maîtres des postes les plus avantageux situés aux environs de cette capitale. Cependant deux échecs qu'ils venoient de recevoir au bourg de Paomia les firent consentir à cette suspension d'armes.

Les Grecs établis au bourg de Paomia, comme on l'a vu ci-dessus (*a*), tenoient pour les Génois par un juste sentiment de reconnoissance. Les Corses avoient tenté en vain de les gagner, & ils eussent desiré de se les rendre favorables par la voie douce de la négociation. Voyant leur inflexibilité, ils les traiterent comme des ennemis, enlevant leurs bestiaux, brûlant leurs maisons, ravageant leurs possessions, en un mot les inquiétant de toutes les manieres. Les Grecs songerent aux moyens de faire cesser ces vexations: Ils envoyerent leurs familles à Ajaccio avec les meilleurs effets, ensuite ils s'enfermerent dans la tour d'Uncivia, résolus d'y attendre les Corses, & de se défendre contre eux jusqu'au dernier soupir. Le 28 d'Avril ceux-ci marcherent vers Paomia, & attaquerent les Grecs avec beaucoup de rigueur. Ces derniers firent si bien usage de leur mousqueterie & de quelques pieces de canon qu'ils avoient, que les Corses furent obligés de prendre la fuite avec perte de plus de cinquante hommes tués & un grand nombre de blessés. Le 29 ils envoyerent trois de leurs Officiers proposer au chef de la Colonie Grecque, plusieurs avantages considérables, s'il vouloit déterminer ses gens à quitter les armes & à se rendre. Le chef leur fit répondre que lui & ses confreres ayant entrepris de combattre pour la justice, & en faveur de leur patrie, rien ne seroit capable

(*a*) Voyez ci devant Section II.

de les faire changer de résolution à cet égard; qu'ils ne reconnoissoient pour souverain légitime que le Sénat de Gênes, & que s'ils devoient quitter les armes, ils ne le feroient que par ordre de la République, ou entre les mains des personnes qu'elle chargeroit du soin de leur expliquer ses intentions; mais qu'ils ne seroient jamais assez criminels pour aller se joindre à des mutins qui, au lieu de persister dans leur honteuse révolte, devroient profiter de l'indulgence de la République à leur égard. Cette réponse rapportée aux Corses excita plus vivement leur fureur. Ils investirent le bourg de Paomia, ainsi que la tour d'Uncivia: ils empêcherent les Grecs pendant plusieurs jours de recevoir des vivres, pas même de l'eau. Ces derniers, pressés par la faim & par la soif, firent la nuit du 30 au 31 une sortie sur les assiégeans. Il y en eut un grand nombre de tués; un de leurs Officiers, qui prenoit le titre de Maréchal de camp, perdit la vie dans cette action. Les autres prirent la fuite, & abandonnerent beaucoup d'armes à feu, de chevaux, d'étendards & de chariots.

Cet échec fut compensé par l'avantage que les Corses remporterent peu de tems après sur un détachement de 300 hommes de la garnison d'Ajaccio qui fut taillé en pieces lorsqu'il se disposoit à surprendre les mécontens dans une embuscade. Le Sénat de Gênes n'espérant plus réduire ces insulaires par la voie de la douceur résolut de prendre à sa solde 8 à 10 mille hommes de Troupes Impériales, & tandis que l'on faisoit à Gènes les préparatifs du transport, les Corses envoyoient un chanoine vers le Pape, pour exposer à sa sainteté les raisons qui les avoient portés à prendre les armes contre la République de Gènes, le facheux état dans lequel ils se trouvoient, les suites fâcheuses qui pouvoient en résulter, & le prier de les recevoir sous la protection du S. Siege, comme ils y avoient été autrefois, ou du moins de menager leur accommodement avec la République, en obtenant de celle-ci le rétablissement de leurs privileges. Sa Sainteté ne voulut point prendre les Corses sous sa protection, & les exhorta à rentrer dans leur devoir & dans l'obéissance qu'ils devoient à leurs légitimes souverains. Tant il est rare qu'un peuple opprimé trouve de l'appui!

Débarquement des troupes impériales en Corse.

Le 6 d'Août 50 bâtimens de transport mirent à la voile de St. Pierre d'Arena, avec un vent favorable, ayant à bord une grande quantité de toutes sortes de munitions de guerre, & les troupes impériales au nombre de 3800 hommes effectifs, commandés par le Baron de Wachtendonck. Camille Doria, élu provediteur Général de l'Isle de Corse devoit suivre incessamment à bord d'une Galere de la République. Cependant les Corses occupés au siege de Bastia, ayant discontinué pendant quelques jours de faire feu d'une batterie qu'ils avoient aux Portes des Capucins près de cette place, le Gouverneur jugea qu'ils manquoient de provisions, & détacha 400 hommes de la garnison pour tâcher de reprendre ce poste; mais ce détachement ayant été surpris par une troupe nombreuse de Corses cachés en embuscade, fut obligé de se retirer après une perte considérable: plusieurs Officiers furent faits prisonniers. On se disposoit à donner un assaut général à la ville, avant l'arrivée des Impériaux, & ce projet eut été exécuté sans le débarquement des troupes auxiliaires qui se fit le 9, dans le port de Bastia même. Les Corses avoient supposé que les Impériaux entreprendroient de débarquer à San-Fiorenzo. En consé-

SECT III *Hiſtoire de C[illegible] [illegible] 17[illegible] juſqu'à l'an 1755.*

quence, ils s'étoient avancés de ce côté-là avec le gros de leur armée, ne laiſſant devant Baſtia que 400 hommes pour la garde du poſte dont on vient de parler. Les Impériaux en ayant été informés tinrent conſeil de guerre en mettant pied à terre, & il fut réſolu d'attaquer les poſtes qu'occupoient les Corſes aux environs de la Capitale, ce qui fut exécuté avec ſuccès le même jour. Le Colonel Vela, à la tête de 800 Génois, ſoutenu de toutes les troupes impériales, commandées par le Baron de Wachtendonck, marcha en bon ordre vers les poſtes des Capucins, de St. François & de St. Joſeph, leſquels furent attaqués avec tant de bravoure & de violence, qu'en peu d'heures les ennemis furent obligés de les abandonner, & de ſe retirer en confuſion vers les montagnes. Après cette action dans laquelle les Corſes perdirent 400 hommes tués, & 50 faits priſonniers, avec quelques munitions de guerre, le vainqueur détacha 700 Allemands vers Cardo, dont ils ſe rendirent maîtres, & y mirent le feu après en avoir enlevé les vivres & les munitions qui étoient en grand nombre.

Camille Doria profita de cet avantage pour publier de la part de la République une amniſtie générale en faveur des habitans de l'Iſle qui ſe ſoumettroient dans quinze jours. On en excepta pourtant les villes & les villages les plus obſtinés dans leur révolte & dont l'exemple avoit entraîné les autres, ainſi que les chefs des mécontens. On mit à prix la tête de Ciaccaldi & celle de Giafferi, leurs Généraux. Pour les intimider davantage on fit exécuter pluſieurs des priſonniers convaincus d'avoir commis des crimes atroces pendant la révolte.

Les Corſes battent les Allemands.

Le 14 du même mois le Baron de Wachtendonck ayant appris que 7000 Corſes s'étoient retranchés entre St. Pancrace & Furiani, il marcha contre eux avec trois à quatre mille hommes & les attaqua avec autant de bravoure que de témérité. Le combat dura ſix heures. Les Corſes ſe défendirent avec beaucoup de valeur. Il y eut un grand nombre de morts & de bleſſés de côté & d'autre. La victoire enfin ſe déclara pour les Corſes qui reſterent maîtres du champ de bataille, & firent pluſieurs Officiers Allemands priſonniers. Depuis cette époque les Impériaux perdirent plus de 1500 hommes en différentes rencontres où ils furent toujours battus, deſorte qu'ils n'étoient plus en état de ſe montrer devant les Corſes. Leur Général commençoit auſſi à manquer de vivres & de munitions. Dans cette conjoncture il reçut heureuſement un nouveau convoi de deux mille Impériaux & de quelques compagnies Suiſſes, qui débarqua dans l'Iſle le 28 Octobre avec des proviſions de bouche & de guerre. Wachtendonck reprit courage, & ſe hâta d'aller attaquer les Corſes dans leur camp de Veſcovato. Camille Doria accompagna le Général Allemand dans cette expédition. Quelques Chefs des ennemis vinrent au devant d'eux, offrant de mettre bas les armes & d'accepter le pardon de la République aux conditions déja demandées, ſous la garantie de l'Empereur. Leur deſſein étoit de ménager ce Prince, quoiqu'il ſe déclarât contre eux, & de tâcher de mériter ſa bienveillance. Doria fit enviſager au Général Allemand que cette démarche déceloit la foibleſſe des Corſes, & qu'il étoit important de profiter de cet inſtant pour les écraſer. Wachtendonck paſſa la riviere du Valo, & fit auſſi-tôt prendre poſſeſſion de la Tour de San-Pelegrino, que les Corſes avoient abandonnés, pour ſe retirer derriere un bois que l'armée ennemie de-

voit traverser. A la sortie du bois les Troupes impériales furent assaillies avec tant de fureur qu'elles perdirent plus de 1200 hommes. Le reste se dispersa dans le bois, & le Général eut bien de la peine à rassembler 300 hommes qu'il mit dans San-Pelegrino. Il y fut suivi par un détachement de 800 Corses qui l'obligea à abandonner ce Poste qu'il n'étoit pas en état de défendre. Il prenoit le chemin de Bastia avec les débris de son armée. Giafferi lui en avoit coupé la communication. Il ne lui restoit d'autre ressource que de forcer en désespéré l'ennemi qui s'opposoit à son passage. Il aima mieux capituler. Les Corses, par ménagement pour l'Empereur, ne voulurent point pousser leur victoire jusqu'où ils auroient pu: ils convinrent avec son Général & les Commissaires de la République, d'un armistice de trois mois. Wachtendonck retourna librement à Bastia avec Doria qui fut fort désapprouvé du Sénat de Gênes d'avoir consenti à cette suspension d'armes. Ainsi finit la Campagne de 1731 plus glorieuse & plus avantageuse pour les Corses que pour leurs oppresseurs.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Suspension d'armes.

On observa assez mal de part & d'autre une suspension d'armes qui gênoit également & la fureur des Corses & la haine des Génois. Il se passa de tems en tems quelques escarmouches où les partis contraires s'entredétruisoient sans un avantage bien marqué d'aucun côté. Cette petite guerre loin de fatiguer les insulaires comme on l'espéroit, les tenoit en haleine & ne faisoit que les irriter davantage. La République sollicitoit un nouveau renfort de troupes de la part de l'Empereur. Elle ne demandoit pas moins de six mille hommes, & comme les Ministres de l'Empereur se plaignoient que dans la derniere campagne on avoit laissé manquer ses troupes de provisions, elle remit à Vienne trois cens mille cruzades, avec promesse de donner les ordres les plus formels & de prendre les mesures les plus sûres pour approvisionner l'armée.

D'autre part les Corses ne négligeoient rien pour se mettre en état d'entrer en campagne. Ils avoient plus de trente mille hommes sous les armes, plus de douze mille armés de fusils. Ils recevoient sans cesse des munitions. Ils eurent pourtant la douleur de voir brûler dans un de leurs ports un vaisseau François qui leur apportoit du sel & de la poudre. Le 4 de Mai, le Capitaine d'une des galeres de la République qui croisoient dans les mers de Corse, vint donner avis au Gouverneur de Calvi, qu'étant à la hauteur de Girolata, il avoit vu entrer dans ce port un vaisseau portant pavillon François, qu'il avoit appris que ce bâtiment étoit chargé de munitions de bouche & de guerre pour les mécontens, mais qu'il n'avoit osé l'attaquer sans ordre. Le Gouverneur résolut d'employer les moyens nécessaires pour obliger le Capitaine François à remettre à la voile, avant que d'avoir eu le tems de décharger ce qui étoit sur son bord. Il fit partir sur le champ une barque Génoise armée en guerre: on y mit quatrevingt soldats, tant Allemands que Génois. Arrivée à Girolata, elle trouva le navire sous la tour. Les matelots se préparoient déja à le décharger. Les mécontens voyant paroître cette barque, en furent alarmés. Les uns coururent en foule au rivage, les autres monterent dans la tour, & d'autres se posterent sur la colline. Ils ne cesserent pendant plus d'une demi-heure de faire un feu continuel de leur mousquetterie pour obliger la barque à s'éloigner. Elle y fut effectivement contrainte. Elle revint à Calvi. Le Capitaine fit son rapport. Le Gouverneur fut d'avis qu'on devoit se con-

1732. Les Génois brûlent un vaisseau François chargé de munitions pour les Corses.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

tenter, pour le présent, de savoir qu'un vaisseau François eût apporté des munitions aux mécontens, qu'il ne falloit pas agir avec trop de précipitation dans cette affaire ni se hasarder d'insulter la pavillon François, & que le meilleur parti qu'on pût prendre étoit d'informer la République de ce fait, afin qu'elle en portât les plaintes à la Cour de France. Cet avis ne fut point approuvé des Officiers Allemands. Ils dirent que dans les circonstances où l'on se trouvoit, il étoit de leur devoir de ne pas souffrir que des rebelles reçussent de l'assistance des étrangers. Ils ajouterent que puisqu'on les avoit envoyés au secours de l'Isle, c'étoit à eux de concerter & d'exécuter les mesures qu'ils jugeoient les plus convenables à sa sureté. Le Baron de Wins Colonel du régiment de grenadiers de ce nom, accompagné d'un Capitaine & d'un Lieutenant, se rendit à Girolata, avec deux barques armées dans chacune desquelles il y avoit 70 soldats. Il attaqua le vaisseau François avec tant de vivacité, malgré le feu continuel que faisoient les mécontens, qu'il s'en rendit maître après un combat de trois heures. Il voulut le faire conduire au port de Calvi: mais il fut impossible de le mettre en état de s'y rendre, à cause des decharges réiterées de la mousqueterie des mécontens. Le Capitaine, quoique dangereusement blessé, eut le bonheur de se sauver à terre avec la plus grande partie de l'équipage. Le Baron de Wins ne pouvant amener ce navire & ne voulant pas non plus le laisser au pouvoir des mécontens, avec le reste de sa cargaison, prit le parti de le faire brûler. Ce vaisseau appartenoit à des marchands de Marseille, & c'étoit le quatrieme voyage qu'il faisoit en Corse pour y porter des munitions aux mécontens.

Le Roi de France exige des réparations.

La France favorisoit alors les Corses qu'elle voulut depuis soumettre aux Génois. Elle devoit les protéger, dès que Gènes imploroit le secours des Allemands, afin d'ôter à la maison d'Autriche l'espérance de dominer en Corse. Elle devoit protéger Gènes contre les Corses, dès que Gènes étoit réduite à n'employer que ses propres forces, dans la crainte qu'ils ne parvinssent à chasser les Génois de leur Isle, & ne permissent aux Anglois de former sur leurs côtes un établissement qui eût été trop voisin de la France. Dès que l'on apprit à la Cour de France que les Génois avoient osé brûler un vaisseau François dans le port de Girolata, le Roi envoya quatre vaisseaux de guerre à Gênes dicter les réparations qu'il exigeoit. Le Sénat fut forcé de publier & de faire afficher dans tous les Etats de la République, une ordonnance qui défendoit non-seulement d'insulter, mais même de visiter jamais à l'avenir, dans aucun cas, les bâtimens François (*a*).

Le Prince de Wirtemberg debarque en Corse avec 6400 Allemands.

L'Empereur accorda de nouveau aux instances de la République de Gênes 6400 hommes qui passerent en Corse avec le Prince Louis de Wirtemberg & le Baron de Smettau. Plusieurs Officiers de distinction voulurent aussi passer dans cette Isle comme volontaires. Ce grand convoi avoit été précédé d'environ quinze cens hommes de recrues qu'y avoit amenées le Baron de Wachtendonck. Le débarquement se fit à Bastia & à Calvi. Lorsque les Corses apprirent l'arrivée de ce nouveau corps d'Allemands, ils tinrent à Corte un conseil composé de leurs chefs, de leurs curés & de leurs moines, où il fut résolu que le premier qui parleroit d'accepter l'amnistie offerte par les Génois seroit

(*a*) Essai historique sur la Corse, MS.

Sect III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

feroit puni de mort, que toutes les femmes, les enfans & les vieillards des côtes se retireroient dans les montagnes avec leurs meilleurs effets, & que tous ceux qui étoient en état de porter les armes s'exposeroient plutôt à mille morts que de les mettre bas quelque proposition qui leur fût faite par les Génois où les Impériaux. Après cette résolution ils se fortifierent dans les Cantons de Vescovato & de Balagna.

Ses premieres tentatives peu heureuses.

Les premieres entreprises du Prince de Wirtemberg ne furent pas heureuses. Quelques jours après son arrivée il attaqua un poste avancé de Balagna, mais deux cens hommes qu'il y avoit envoyés pour s'en emparer furent reçus avec un si grand feu, qu'ils furent contraints de se retirer avec plusieurs blessés & laissant quelques morts sur la place. Le lendemain le Prince marcha en personne du même côté avec 4000 hommes. Il s'avança jusqu'à Calmizana, place fortifiée par les Corses, & environnee de montagnes & de bois taillis. Il fit donner plusieurs assauts à la place avec autant d'ordre que de courage. Les Allemands furent toujours repoussés, & obligés de se retirer à Calvi, laissant plusieurs centaines de morts sur la place, parmi lesquels il y eut deux Colonels. Le Baron de Wachtendonck, voulant faire diversion, embarqua à Bastia 3000 hommes sur 30 barques escortées par deux galeres & s'avança le long de la côte vers Padullila près de San-Pelegrino, pendant que 300 cavaliers marchoient du même côté pour favoriser la descente. Il trouva environ mille Corses retranchés sur la côte, qui le recurent avec tant de résistance, & un feu si violent, qu'après plusieurs tentatives inutiles pendant plus de quarante-deux heures, il fut contraint de revirer du côté de Bastia avec un grand nombre de morts & de blessés.

Le Marquis de Rivarola vint remplacer Camille Doria dans la dignité de Commissaire Général de la République. Il apportoit des ordres pressans de terminer la guerre. La circonstance n'eut pas été favorable, si les troupes auxiliaires eussent continué à être repoussées & battues comme elles l'avoient été au commencement de la campagne. Mais les affaires avoient changé de face. Le Prince de Wirtemberg faisoit des progrès dans la Province de Balagna; & au lieu de s'annoncer en guerrier destructeur, il faisoit publier qu'il venoit pour pacifier les Corses & non pour les exterminer, il offroit une amnistie générale sous la garantie de l'Empereur, pour tous ceux qui mettroient bas les armes. Il envoya une copie de cette amnistie aux chefs des mécontens, à qui il fit faire en même tems des propositions avantageuses. Les Corses presserent leurs Généraux d'entrer en négociation. Ciaccaldi, Giafferi, Raphaëli & Aïtelli se rendirent à Corte auprès du Prince de Wirtemberg où l'on convint de quelques articles préliminaires dont voici la teneur.

Amnistie acceptée par les Corses.

Articles préliminaires du Traité.

„ I. Que les prisonniers Corses qui sont dans l'Isle seront relâchés & que „ ceux qui ont été transportés à Gènes seront ramenés avant que le traité puisse „ être exécuté. II. Que les Confédérés auront part desormais à la dispositi„ tion des charges militaires jusqu'à celle de Colonel inclusivement. III. Que „ les bénéfices Ecclésiastiques seront distribués par les paroisses respectives & „ conférés à ceux qui seront reconnus pour les plus capables. IV. Que les „ principales familles seront reçues parmi la Noblesse de Gènes. V. Qu'ils „ pourront constituer des fidei-commis de minorité & de majorité, quoique „ ce privilége leur ait eté de tout tems refusé. VI. Que des cinq Evêques

Sect. III. *Histoire de* Corse *depuis l'an* 1729 *jusqu'à l'an* 1755.

„ de l'Isle, quatre au moins seront regnicoles ou Corses. VII. Que les paroisses érigeront des séminaires à leurs propres dépens. VIII. Enfin, qu'il y aura à Milan une chambre ou un Tribunal établi de la part de Sa Majesté Impériale pour connoitre des affaires des Corses, où ils auront leurs agens & résidens qui s'adresseront à l'Empereur, comme garant perpétuel de ce traité, toutes les fois que la République voudroit directement ou indirectement, en enfreindre quelques articles".

Il fut aussi défendu sous les peines les plus rigoureuses de nommer les Corses *rebelles* & en effet ils ne méritoient pas plus ce nom, que les Génois ne méritoient celui de *tyrans*. On tint des conferences regulieres pour la pacification de la Corse. Le Prince de Wirtemberg, le Prince de Culmbach, le Prince de Waldek, le Comte de Ligneville, le Baron de Wachtendonck, & le Général Schmettau y assisterent de la part de l'Empereur & comme médiateurs entre les deux peuples. Mrs. Camille-Doria, Jerome Venerofo, François Grimaldi, & le Marquis de Rivarola étoient les Plénipotentiaires & Commissaires de la République de Gênes. Les Corses avoient pour Commissaires Don Louis Giafferi, Jerome Ciaccaldi, Charles Alexandrini, le Moine Simon Raphaëli, le Prêtre Aïtelli, Evariste Piccioli & l'Evêque d'Aleria qui faisant sa résidence à Corte, fut invité d'assister aux conférences. Le Prince de Wirtemberg ouvrit la premiere conférence par un discours où se félicitant d'être venu en Corse plutôt comme médiateur, que comme guerrier, il assura la nation que l'Empereur prenoit le plus vif intérêt à leur sort, que ce Prince leur offroit sa garantie, & espéroit qu'ils s'en rendroient dignes en prenant des sentimens de paix, d'amitié & de soumission pour la Sérénissime République de Gênes qui de son côté les gouverneroit suivant les maximes d'une administration douce & équitable. Le Marquis de Rivarola dit qu'il s'estimoit heureux d'être employé dans une affaire aussi glorieuse que celle où il s'agissoit de réunir des peuples à leurs Souverains, que la République de Gênes étoit d'autant plus disposée à leur rendre toute son affection, qu'elle se flattoit qu'ils étoient également disposés à prendre tous les moyens de la mériter. Don Louis Giafferi prit la parole, & répondit que la cause pour laquelle les Corses confédérés avoient pris les armes, étant des plus justes, les conditions que la République étoit dans le dessein de leur proposer devoient être telles, & qu'ils étoient disposés à écouter toutes les propositions & les offres raisonnables qu'on voudroit leur faire. Il ajouta que l'exemple du peuple Corse devoit apprendre aux Souverains à ne point opprimer leurs sujets; mais à faire réflexion que, partageant avec eux la qualité d'hommes mortels, la distinction où pouvoit les placer le sort, devoit être soutenue par des sentimens de justice & d'équité.

Si les Génois eussent mis autant de droiture & de bonne-foi que les Corses dans cette négociation, le Traité d'accommodement eut été bientôt dressé & conclu entre les deux peuples. Mais les chefs des mécontens qui s'étoient rendus à Corte sous la garantie impériale, & après la promulgation d'une amnistie générale, & la signature des articles préliminaires rapportés ci-dessus, furent enlevés le troisieme jour des conférences, conduits dans les prisons de Bastia, & de là transférés à celles de Gênes, d'où ils ne sortirent que plus d'une année après. On tâcha de donner des couleurs spécieuses à ce traite-

ment indigne, par les calomnies dont on noircit ces Chefs aussi braves qu'infortunés. On les accusa de n'avoir pas quitté les armes dans le terme fixé, ce qui étoit absolument faux. On leur imputa d'avoir entretenu des intelligences secrettes avec plusieurs Seigneurs Génois qui les favorisoient dans leur soulevement qu'on traitoit de rebellion; ce qui pouvoit être vrai, & devoit être pardonné suivant les termes de l'amnistie. On les força de livrer les lettres & les papiers de cette correspondance. On vouloit les perdre, & il n'y avoit point de moyens injustes que l'on n'employât pour indisposer l'Empereur contre eux, quoique ce Prince leur eut témoigné tant d'égards & de bonne volonté qu'il avoit expédié un brevet de Colonel à Giafferi & à Ciaccaldi, comptant prendre deux régimens Corses à sa solde. L'imposture fut si bien conduite que les Génois étoient sur le point d'arracher à l'Empereur la condamnation des quatre chefs, lorsque le Prince de Wirtemberg (*), qui jusqu'alors avoit gardé le silence par ménagement pour la République de Gênes, dépêcha un exprès à Sa Majesté Impériale avec une Lettre où il représentoit à ce Monarque, dans les termes les plus énergiques, combien son honneur seroit lézé, s'il donnoit les mains, à la mort de ces généreux guerriers qui s'étoient rendus sur la foi de sa protection sacrée, & que la haine des Génois poursuivoit jusqu'à l'ombre du trône impérial. Le Prince Eugene de Savoye, 1733.
à qui l'on avoit dévoilé la supercherie des Génois, en fut également indigné, appuya fortement la lettre du Prince de Wirtemberg, & l'Empereur desabusé ordonna aux Génois de mettre les prisonniers Corses en liberté.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

On sent combien la conduite des Génois étoit peu propre à leur concilier l'affection des Corses. Les quatre chefs furent élargis, & en même tems la République fut obligée d'approuver un réglement que la Cour Impériale lui envoya pour être publié dans l'Isle de Corse, par le Baron de Wachtendonck, qui eut ordre de n'en pas sortir que ce réglement publié & affiché dans toute l'Isle n'eût été exécuté, sans qu'on pût en enfreindre le moindre article. Voici ce réglement avec la garantie de l'Empereur.

Réglement pour le Gouvernement de la Corse.

„ Nous Charles VI. &c. &c. faisons savoir en vertu des présentes, à tous „ ceux auxquels il appartiendra: que dans les derniers troubles des Corses, il „ ne nous a pas semblé, non plus qu'à la République de Gênes, qu'il y eût, „ pour les appaiser, un meilleur moyen de remettre par une amnistie, à tous „ ceux qui se sont écartés de l'obéissance due à leur Souverain, la peine qu'ils „ avoient encourue; & d'assurer les Corses, pour leur ôter tout sujet de plainte, „ que par notre garantie, nous les ferons jouir de toutes les graces qui „ leur seront accordées par leur souverain légitime. Sur ces assurances il est „ arrivé que les Corses ayant mis bas les armes, ont imploré la grace & la „ clémence de leur Souverain, & ont promis solemnellement qu'ils seront „ désormais fidelles à la Sérénissime République de Gènes. Aussi-tôt qu'elle „ a vu ses sujets dans de telles dispositions, elle n'a eu rien plus à cœur que „ de gagner leurs esprits par d'éclatans témoignages de son indulgence & de

(*) Les Corses accuserent ce Prince d'avoir livré leurs chefs pour une somme considérable d'argent. Il est sûr que les Génois lui firent de très-grands présens, & il est surprenant que ce Général de l'Empereur laissât emprisonner ces Généreux Corses sous ses yeux malgré la garantie impériale.

SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

„ sa clémence, & de leur faire éprouver combien ils sont redevables à sa „ bienveillance qu'elle a pour eux. Dans cette vue elle a établi une nou- „ velle forme d'un doux Gouvernement dont voici la teneur en substance:

„ Le Doge, les Gouverneurs & les Procurateurs de la Sérénissime Répu- „ blique de Gênes. I. Une amnistie générale & un pardon complet ayant „ été les moyens par lesquels nous avons manifesté aux peuples de notre „ Royaume de Corse la grandeur de notre modération & de notre clémence, „ en recevant pleinement à notre grace ceux qui en auroient été déchus, à „ l'occasion des troubles passés, & voulant constater plus clairement notre „ volonté inviolable à cet égard: Nous nous sommes déterminés non-seule- „ ment à renouveller & confirmer la dite amnistie & le dit pardon; mais nous „ voulons encore l'étendre & l'effectuer envers ceux qui par des délits com- „ mis dans ces occurrences, auroient été alors recherchés ou condamnés soit „ par contumace ou définitivement, le tout jusqu'au mois de Juin de l'année „ derniere 1732. Notre intention n'est point que ceux qui auront commis „ depuis ce tems-là de nouvelles fautes soient compris dans cette grace.

„ II. Notre condescendance nous portant à être favorables aux représenta- „ tions de ces Peuples, nous voulons bien leur remettre, comme nous leur „ remettons généreusement les grosses dépenses par nous faites pour rétablir „ la tranquillité dans le Royaume & y assurer la félicité publique, ensorte „ qu'ils ne puissent jamais à l'avenir être inquiétés à ce sujet, en aucun tems, „ ni en aucune occasion, soit en commun, soit en particulier. Et pour ef- „ facer jusqu'au souvenir des troubles passés, nous défendons à quelques per- „ sonnes que ce puisse être sous des peines à nous arbitraires, d'injurier les „ dits Peuples, soit en paroles ou d'une autre maniere, en leur faisant le re- „ proche de rebelles ou autres semblables.

„ III. Nous avons en tout tems fait éprouver aux Corses la grandeur de „ notre affection, en dirigeant même leur préjudice à leur avantage particulier „ & en le faisant servir à la conservation & à la défense du Royaume: Et dé- „ sirant toujours de leur en donner un nouveau & généreux témoignage, nous „ remettons libéralement auxdits Peuples en général & à toutes les villes, „ communautés & lieux de cette Isle en particulier, tous les arrérages des „ dettes qu'ils ont avec notre Chambre des Finances, tant pour les tailles & „ autres impositions qui n'ont pas été perçues dans l'année 1732, que pour „ les différens subsides que l'on n'a pas payés jusqu'à ce tems-là, soit en ar- „ gent comptant ou en denrées: ce que nous faisons à cause de la nécessité où „ se trouve le Royaume, & afin que nos comptes précédens pour lesdites „ tailles & subsides étant mis à néant, on forme un compte nouveau pour ce „ que lesdits Peuples pourront devoir à l'avenir, lequel compte aura commen- „ cé d'avoir lieu au premier Janvier de cette année.

„ IV. Pour exaucer pareillement les désirs de ces Peuples, nous avons ré- „ glé qu'on établiroit en Corse un Ordre de Noblesse immatriculée, au nom- „ bre de laquelle seront inscrites pour cette premiere fois & pour les suivan- „ tes, les familles de cette Isle que nous estimerons dignes d'une telle pré- „ rogative, & dans lesquelles, suivant l'information & les rapports qui nous „ en seront faits, nous trouverons des qualités proportionnées à soutenir ce „ rang avec honneur & avec décence. Cet Ordre de nobles sera composé

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

„ de dix-huit Seigneurs. Il y en aura douze pour la partie d'en-deça les monts, „ & six pour la partie de l'Isle qui est au-delà des monts.

„ V. Ces Nobles seront considérés de la même maniere que l'on regarde „ à Gênes, ceux qui sont élus de la part des villes subalternes de la Républi- „ que. Ils jouiront du titre de magnifiques & du privilege de se couvrir de- „ vant le Sérénissime Collége & le Sénat. Ils auront de même le droit de „ se couvrir & de s'asseoir devant les autres Magistrats & Juges de la Républi- „ que, y compris le Doge & les illustres Syndics.

„ VI. Il y aura deux livres appellés *livres d'or*, dans lesquels seront inscrits „ les noms de ces Nobles & de leurs légitimes descendans. L'un sera con- „ servé à Gênes auprès du très-illustre Magistrat de Corse, & l'autre à Bastia. „ Les noms de ceux qu'on admettra à la Noblesse seront inscrits à Gênes dans „ le livre susnommé par le secrétaire dudit Magistrat & en sa présence. On „ en tirera un extrait authentique qui sera inscrit à Bastia dans l'autre livre par „ le Chancelier de l'Isle. Le Magistrat de Corse établira un tarif modique „ pour l'enregistrement & pour l'extrait qui en sera pris.

„ VII. Cet Ordre de Nobles jouira dans le lieu de la résidence du Gou- „ verneur de l'Isle, de la distinction d'une antichambre, dans laquelle on „ n'admettra point ceux qui ne seront pas nobles, ou qui se trouveront tels „ parmi le nombre de Juges, de Magistrats du Royaume, ou d'Officiers mi- „ litaires jusqu'au rang d'enseignes inclusivement.

„ VIII. Notre soin principal étant de faire observer de plus en plus dans „ le Royaume de Corse, la Religion, la piété Chrétienne & les bonnes „ mœurs, choses auxquelles l'exemple des Ecclésiastiques contribue beau- „ coup; ainsi pour les encourager à faire du progrès dans les sciences, & à „ suivre la discipline Ecclésiastique, nous déclarons que quand des Ecclésias- „ tiques de Corse concourront à quelque Evêché de l'Isle, pourvu qu'ils „ n'aient pas un démérite particulier envers nous, il ne sera apporté de notre „ part aucun obstacle à leur élection; révoquant pour cet effet tel décret que „ nous aurions pu rendre qui y fût contraire.

„ IX. A ces fins, nous tâcherons d'obtenir du Pape, qu'il veuille exaucer „ les souhaits de ces Peuples, en leur donnant un Visiteur Apostolique pour „ reprimer les abus & la corruption; & pour rétablir la discipline Ecclésiasti- „ que dans les diocèses, sauf néanmoins dans les occasions où nous jugerons „ cet examen nécessaire, afin que le Royaume ne se trouve point surchargé „ pár de trop fréquentes visites.

„ X. Lesdits Peuples nous ayant sollicités de fonder & entretenir à leurs „ dépens dans quelque ville de Corse une Académie pour l'éducation & l'a- „ vancement de la jeunesse du pays, & pour l'instruire dans les sciences divi- „ nes & humaines, nous ne négligerons rien pour y concourir par notre au- „ torité & notre protection, & pour affermir cet établissement en telle forme „ ou par de tels réglemens qui nous paroîtront convenables aux tems & aux „ circonstances.

„ XI. Les Corses auront droit d'entretenir à Gênes un sujet de leur na- „ tion, avec titre d'Orateur. Il sera chargé de recommander & de secon- „ der auprès de nous, les requêtes qui concerneront le Royaume, des pro- „ vinces, villes & lieux, de-même que contre les Magistrats qui pourroient

„ opprimer le Peuple dans l'adminiſtration de la juſtice. Cet orateur ſera reçu „ à notre tribunal comme s'il étoit du corps de la nobleſſe, quand même il „ ne ſeroit pas noble.

„ XII. Pour que l'on s'attache à la culture des terres & à faire fleurir les „ arts méchaniques, le Magiſtrat ſur la Corſe élira chaque trimeſtre trois dé„ putés nationaux, avec titre de promoteurs des arts & du commerce. Il y „ en aura deux pour la partie en-deçà les monts, & un pour celle qui eſt au„ delà des monts. Ils ſeront chargés de l'exécution de nos ordres & de tout „ ce qui pourra répondre au but que nous nous propoſons.

„ XIII. Comme il ſeroit d'une grande utilité au pays d'y avoir un plus „ grand produit de ſoies, pour engager les habitans à ſe donner les ſoins né„ ceſſaires pour la culture des vers & pour les plantations néceſſaires à leur „ ſubſiſtance, & animer par ce moyen leur induſtrie, nous les exemptons pour „ le terme de vingt-cinq ans du paiement de tous droits quelconques ſur les „ ſoies produites dans le Royaume.

„ XIV. Nous nous ſommes déterminés à établir deux charges de Capitai„ nes de Ports, l'une à Baſtia, & l'autre à Ajaccio. Elles ſeront conférées „ à des Corſes de Nation avec les mêmes appointemens que nous donnons à „ notre Capitaine de Cavalerie dans Baſtia. Pendant l'exercice de ces char„ ges, ceux qui les occuperont ſeront conſidérés comme nobles, quand mê„ me ils ne le ſeroient pas.

„ XV. Dans tous les lieux où il y aura un Gouverneur, ou des Magiſtrats, „ ou des Juges, il devra auſſi y avoir un Avocat qui ſera protecteur des pau„ vres priſonniers. Il ſera chargé de veiller à l'expédition de leurs cauſes, „ en faiſant parvenir leurs requêtes à nous ou au Magiſtrat pour la Corſe. „ Les Nobles ſeront chargés d'y donner auſſi leurs ſoins, & de faire expé„ dier les différentes cauſes, même celles des perſonnes qui ſe trouveroient „ dans l'indigence.

„ XVI. Les douze Nobles pour la partie d'en-deçà les monts, & les ſix „ pour la partie qui eſt au-delà des monts, éliront chacun dans leur départe„ ment un Avocat plaidant pour avoir ſoin des requêtes qui pourront être „ préſentées contre les vexations des Juges, Officiers & Miniſtres de Judica„ ture. Ils pourront auſſi envoyer faire dans chaque lieu les informations né„ ceſſaires par des avocats particuliers qui auront droit de nous envoyer ou au „ Magiſtrat ſur la Corſe, les requêtes des pauvres requérans: ce qu'ils pour„ ront faire par le moyen d'un Orateur, ou d'une autre maniere.

„ XVII. Enfin comme le repentir ſincere que nous nous promettons de la „ part des Corſes, nous a portés à les faire jouir de tous les ſusdits effets de „ notre bénignité & de notre modération; ainſi les communautés, villes, „ lieux & particuliers qui ne ſe comporteront pas à l'avenir envers la Séré„ niſſime République de Gênes, comme il appartient à des ſujets fidelles & „ obéiſſans, nous entendons que ceux-là ſoient tout-à-fait déchus du bénéfice „ de la préſente amniſtie, ainſi que des graces qu'on leur accorde. Et les „ anciennes procédures intentées contre eux ſeront renouvellées, & eux trai„ tés comme s'étant rendus indignes de notre généroſité & de notre Clé„ mence".

„ C'eſt pourquoi afin de répondre aux vœux communs de la Séréniſſime „ République de Gênes & à ceux des habitans de l'Iſle de Corſe, & pour para- „ chever une ſi bonne œuvre: Nous déclarons qu'en vertu du préſent acte „ nous prenons ſur nous la garantie de tout ce qui eſt contenu dans la nou- „ velle forme de Gouvernement, rapportée ci-deſſus. Nous promettons ſur „ notre parole d'Empereur & d'Archiduc, de faire enſorte que les Corſes „ goûtent en ſureté & en abondance les fruits de la bénignité de la Républi- „ que envers eux; & qu'à ce nouvel établiſſement il ne ſoit fait aucune con- „ travention par ceux auxquels le Gouvernement du Royaume de Corſe ſera „ confié à l'avenir. Ou ſi pareille choſe arrivoit, contre notre attente, nous „ nous engageons d'obliger la République, après qu'elle en aura été priée par „ des requêtes ſoumiſes, à y apporter un prompt remede. Déclarons en ou- „ tre que toutes ces choſes n'auront lieu qu'autant que les Corſes garderont à „ leurs ſouverains la fidélité qui leur eſt due: En foi de quoi nous avons don- „ né ces préſentes lettres ſignées de notre main dans notre ville de Vienne en „ Autriche le 16 Mars de l'année 1733, de notre regne en qualité d'Empe- „ reur la vingt-deuxieme; en qualité de Roi d'Eſpagne, la trentieme; & en „ qualité de Roi de Hongrie & de Bohême, la vingt-troiſieme".

Sect. III. Hiſtoire de Corſe depuis l'an 1729 juſqu'à l'an 1755.

Garantie de l'Empereur.

On jugea bien différemment de ce réglement à Gênes & en Corſe. Là on le trouvoit beaucoup trop favorable aux Inſulaires, & aucun Noble Génois ne vouloit accepter la charge de Commiſſaire Général de la République dans l'Iſle. Ici preſque tout le monde en étoit mécontent: pluſieurs Piéves refuſerent de le recevoir. Il faut avouer que ce traité étoit abſolument illuſoire. Gênes vouloit faire accroire qu'elle accordoit beaucoup, & réellement elle ſe reſervoit par le dernier article le droit de ne rien accorder, outre que les anciens ſujets de mécontentement ne ſe trouvoient point détruits. On n'y diminuoit point les impôts: on n'y ôtoit point les entraves mis au commerce des Corſes pour le debit de leurs denrées. Il étoit impoſſible qu'une paix ſi mal cimentée fut durable. Auſſi dès que les Impériaux eurent évacué l'Iſle, le mécontentement des Corſes ſe manifeſta ouvertement. Ils envoyerent un mémoire à la cour de Vienne, où ils faiſoient voir l'inſuffiſance d'un réglement pour lequel on n'avoit conſulté que des gens peu inſtruits des affaires de la Corſe ou mal-intentionnés pour cette Iſle & ſes habitans. La République informée & irritée de cette démarche eut d'abord recours aux voies de fait. Les Corſes prirent les armes. Giafferi fut de nouveau élu Général, & eut pour collegue Hyacinthe Paoli, pere du célebre Paſcal Paoli dont il ſera fait mention dans la ſuite de cette hiſtoire. Ce ſecond ſoulevement fut encore plus vif & peut-être plus général que le précédent. Les Génois eurent beau employer la force & la ruſe: ils eurent par-tout le deſſous. Les Corſes prirent Corte & preſque toutes les places qui tenoient pour la République. Quelques-unes même ſe déclarerent pour les Patriotes, ſans qu'il fût beſoin de les attaquer. Gênes voyoit ſa proie lui échapper. Elle ſentit trop tard qu'elle ne viendroit jamais à bout de réduire les Corſes que par la voie de la douceur & de l'équité. Elle leur envoya ſucceſſivement pluſieurs Commiſſaires qui ne purent rien obtenir de ce peuple qui, voyant qu'on l'avoit joué indignement pour le ſacrifier à la tyrannie, avoit raiſon de ſe défier du Sénat de Gênes & des

1734. Nouveau ſoulevement des Corſes.

Sect. III *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

1735. *Ils forment le projet de se rendre entièrement indépendans.*

propositions qu'il lui faisoit, après ce qui étoit arrivé, malgré la garantie de l'Empereur.

Au commencement de l'année 1735, les Génois n'avoient presque plus de partisans dans l'Isle. Elle étoit toute révoltée en faveur de la liberté. La nation forma le projet de se rendre entiérement indépendante. Jusques-là elle avoit pris les armes pour obtenir qu'on adoucit sa condition, offrant de se soumettre aux Genois à la seule condition qu'on retablit ses droits & ses privileges. Ses succès lui firent concevoir de plus grandes idées. Il y eut une assemblée générale des Corses le 29 Janvier dans laquelle on délibéra sur une nouvelle forme de Gouvernement à prendre qui ôtât toute espece d'administration à leurs tyrans, & conséquemment toute espérance d'y jouir jamais ni de la souveraineté ni d'aucune autorité quelconque. Voici le résultat de ce délibérations.

„ Le Royaume se met sous la protection de l'immaculée conception de la „ bienheureuse Vierge Marie dont on peindra l'image sur les armes & dra- „ peaux, & on célébrera la fête & la veille de cette fête par quelques dé- „ charges de la mousqueterie & de l'artillerie, conformément au réglement „ que la Junte dressera pour cet effet.

„ II. On abolit pour toujours tout ce qui reste encore du nom & du gou- „ vernement de Gènes, dont on brûlera publiquement les loix & statuts à „ l'endroit où la nouvelle Junte établira son tribunal, & au jour qu'elle dé- „ terminera, afin que chacun puisse assister à cette exécution.

„ III. Tous les notaires seront cassés, & en même tems réhabilités par la „ Junte dont ils dépendront à l'avenir par rapport à leurs emplois.

„ IV. On frappera toutes sortes de monnoie au nom des Primats qui en „ détermineront la valeur.

„ V. Tous les biens & fiefs appartenants aux Génois, ainsi que les viviers, „ seront confisqués, & les Primats en disposeront au profit Public.

„ VI. Ceux qui ne prêteront pas le respect & l'obéissance aux Primats & „ à la Junte de Régence, qui censureront ou tourneront en ridicule les titres „ qu'on donnera à ces Magistrats, de-même que ceux qui ne voudront pas „ accepter les emplois qu'on leur présentera, seront traités comme rebelles, „ leurs biens confisqués, & eux condamnés à perdre la vie.

„ VII. Quiconque entrera en négociation avec les Génois, ou portera le „ peuple à désavouer le présent réglement, sera puni sur le même pied.

„ VIII. Les Généraux du Royaume, André Ciaccaldi, Hyacinthe Paoli, „ & Don Louis Giafferi, seront à l'avenir Primats du Royaume, & on leur „ donnera le titre d'*Altesse Royale* de la part de l'Assemblée générale & de la „ Junte.

„ IX. On convoquera une Assemblée générale du Royaume composée d'un „ député de chaque ville & village, & qui portera le titre de *Sérénissime.* „ Douze de ces députés pourront en cas de besoin représenter tout le Royau- „ me, & auront pouvoir de délibérer sur toutes les occurrences, taxes & „ impositions & de donner une décision là-dessus. On leur donnera le ti- „ tre d'*Excellence* tant dans l'Assemblée que dans l'endroit de leur demeure, où „ ils commanderont avec un pouvoir subordonné aux Primats & à la Junte.

„ X. La Junte sera composée de six personnes qui seront leur résidence où

„ on

„ on l'ordonnera. On leur donnera le titre d'*Excellence*, & l'assemblée gé-
„ nérale les changera de trois mois en trois mois, si elle le trouve convenable.
„ Du reste, la convocation de cette Assemblée ne se fera que par les Primats.

„ XI. On formera un Conseil de Guerre qui ne sera composé que de quatre
„ personnes, & dont les résolutions & décisions unanimes seront approuvées
„ par la Junte.

„ XII. On nommera de-même quatre Magistrats, avec le titre d'*Illustrissi-*
„ *me*, subordonnés à la Junte, qui veilleront à faire régner l'abondance dans
„ le pays, & qui fixeront le prix des vivres.

„ XIII. Quatre autres Magistrats seront élus avec le titre d'*Illustrissime*, &
„ changés tous les trois mois, pour avoir soin des grands chemins, & pour
„ veiller à l'administration de la Justice, & à la conduite des Sbirres & des
„ autres personnes nécessaires au public.

„ XIV. On choisira même nombre de Magistrats avec même titre pour la
„ direction des monnoies.

„ XV. On élira un commissaire Général de Guerre avec quatre Lieutenants-
„ Généraux, qui auront à commander à tous les Soldats & Officiers subalter-
„ nes, & qui mettront en exécution les ordres du Conseil de Guerre.

„ XVI. La Junte fera un nouveau Code qui sera publié en 15 jours de
„ tems, & dont les loix lieront tous les habitans du Royaume.

„ XVII. On fera un Contrôleur-Général qui sera Secretaire & Garde des
„ Sceaux tant auprès des Commissaires Généraux, qu'auprès de la Junte, &
„ qui dressera & scellera tous les décrets.

„ XVIII. La Junte donnera à tous les Officiers, à commencer depuis le
„ Commissaire Général, jusqu'au dernier des soldats, les propres patentes,
„ sans lesquelles personne ne pourra, sous peine de mort, exercer sa charge.

„ XIX. Tous les membres de l'Assemblée Générale se choisiront chacun
„ un Auditeur qui recevra de même ses patentes de la Junte.

„ XX. Enfin on créera deux Secrétaires d'Etat, aussi avec le titre d'*Il-*
„ *lustrissime* qui seront chargés du soin de prendre garde que la tranquillité
„ du Royaume ne soit point troublée par des traîtres, & qui auront le pou-
„ voir de leur faire le procès secrétement & de les condamner à mort.

„ XXI. Leurs Excellences les Lieutenans Généraux nommeront les dépu-
„ tés à l'Assemblée générale & les membres de la Junte, mais eux-mêmes ils
„ n'y pourront assister.

„ XXII. On déclare par la présente que Don Charles François Raphaëli,
„ & Don Louis Ciaccaldi, à leur retour dans le Royaume, seront rétablis,
„ le premier dans sa charge de Président, & le second dans celle qu'il occu-
„ poit, & que celui-ci sera outre cela Lieutenant-Général".

Défaite de Pinelli.

Ce projet augmenta les inquiétudes de Gênes. Felix Pinelli fut envoyé en Corse. C'est le même dont les vexations avoient été une des causes principales du premier soulevement. Il augmenta le second par ses maximes & sa conduite tyrannique; mais il en fut la premiere victime. En voulant diviser les Corses & les rendre suspects les uns aux autres, il les aigrit tous. Il séduisit quelques Piéves, mais la séduction ne dura guere. Il les vit retourner au parti des mécontens, il fut lui-même battu toutes les fois qu'il les attaqua. Ils firent son fils prisonnier, & tremblant pour ses jours, il se vit contraint de deman-

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1761.

der une suspension d'armes, dont les Corses profiterent pour faire leurs récoltes. Cet armistice fut desapprouvé du Sénat de Gênes, & Pinelli honteusement rappellé. Il fut remplacé, par le Marquis Laurent Imperiale & J. B. Rivarola. Ce dernier avoit déja commandé dans l'Isle: il y étoit aimé & l'on fit des réjouissances publiques à Bastia pour célébrer son retour. Giafferi voulut profiter de ces momens de joie tumultueuse pour s'emparer de la ville, mais son projet échoua. Rivarola, l'avoit prévu & avoit pourvu à tout.

1736. Demandes des Corses.

Avant que de tenter aucunes hostilités, le Commissaire de la République voulut entrer en négociation avec les chefs des Corses. Ceux-ci demanderent pour conditions de leur accommodement avec leurs anciens souverains 1°. Que les droits de Gênes sur leur Isle ne consisteroient plus qu'à y établir des provéditeurs pour y recevoir les contributions, pour maintenir les privileges des peuples, & pour décider les affaires militaires & criminelles: 2°. Que la République renonceroit à la connoissance des affaires civiles du pays, & qu'elle consentiroit qu'on établit à Bastia un Sénat composé entiérement de Corses, indépendant de celui de Gênes, dans lequel seroient décidées toutes les affaires de l'Isle: 3°. Que l'on conviendroit du nombre de troupes que la République pourroit y avoir, & des places qu'elles occuperoient.

Le Sénat de Gènes jugea que ce seroit se compromettre que d'examiner de telles propositions & de se donner la peine d'y répondre. Au lieu donc d'y faire réponse, on résolut de pousser vivement la guerre, d'envoyer de nouveaux renforts de troupes & de munitions aux Commissaires de l'Isle, & de mettre, s'il étoit possible, les Corses dans un état pire que celui où ils avoient jamais été sous le plus dur Gouvernement, en détournant les différentes cours de l'Europe de leur fournir aucune espece de secours. Les Corses inflexibles résolurent de leur côté de préférer la plus affreuse misère au joug dont on vouloit les charger, & de mourir les armes à la main plutôt que de souscrire à un honteux esclavage.

Arrivée du Baron de Newhoff en Corse.

Tel étoit l'état des choses, lorsqu'ils virent débarquer dans leur Isle un Seigneur inconnu habillé à la Franque, c'est-à-dire portant un habit long d'écarlate, avec la canne, l'épée la perruque & le chapeau. Il avoit une suite de douze personnes, un Officier qui prenoit le titre de Lieutenant-Colonel, un secretaire, un maitre d'hôtel, un Majordome, un chapelain, un cuisinier, trois esclaves mores, & quatre autres domestiques. Il leur apportoit dix pieces de canon, quatre mille fusils, trois mille paires de souliers, quelque caisses d'argent pour la valeur, dit-on de 20 mille ducats, outre quantité de provisions de bouche. C'étoit un Gentilhomme du Comté de la Mark en Westphalie, nommé le Baron de Newhoff. Après avoir mené la vie d'un vrai chevalier errant, fuyant de toutes les contrées de l'Europe à cause des dettes qu'il y avoit laissées, il vint à Gènes en 1732. Il y fit de grandes dépenses & de grandes dettes comme par-tout ailleurs. Il y fut arrêté l'année suivante, & mis dans la même prison où l'on gardoit les chefs des mécontens de Corse. Il fit connoissance avec eux, leur parla des grandes rélations qu'il avoit dans plusieurs cours, & leur dit qu'il ne lui seroit pas impossible d'intéresser quelque puissance en faveur des Corses opprimés & de leur faire avoir des secours considérables. Il leur parla aussi de quel intérêt il étoit pour la Nation Corse de secouer absolument le joug des Génois. Il leur dit qu'ils esperoient en

Ses correspondances avec les Corses.

vain un accommodement tel qu'ils le desiroient, & tel qu'il étoit nécessaire pour mettre la tranquillité dans l'Isle; que la République ne quitteroit jamais son esprit tyrannique, qu'elle ne feroit que les tromper par un traité illusoire, pour les accabler plus sûrement: enfin il s'offrit à les delivrer lui-même de la domination des Génois, & soit qu'ils lui offrissent la couronne par reconnoissance, ou qu'il la demandât lui-même pour récompense de ce service signalé, il fut presque conclu qu'il seroit roi de Corse. Les chefs des Corses sortirent de prison par ordre de l'Empereur, comme nous l'avons vu. Le Baron de Newhoff y resta, mais on persuada aux Génois ses créanciers de lui rendre la liberté. Ils demanderent une caution qu'ils obtinrent & le laisserent sortir. Dès qu'il fut libre il promit aux Corses qu'il alloit visiter différentes cours pour y solliciter le secours qu'il vouloit lui-même leur amener. En effet il alla à Rome, d'où il vint à Livourne; il y berça quelques juifs de son nouveau projet. Ils donnerent dans le panneau & lui ouvrirent leurs bourses. Le Baron s'embarqua pour Tunis; y fit de nouvelles dupes, acheta des munitions de guerre & de bouche, & partit sur un bâtiment Anglois qui le débarqua sur la plage d'Aleria, comme je viens de le dire.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Le Baron de Newhoff élu Roi de Corse sous le nom de Theodore I.

A son arrivée les Corses crurent voir un Dieu sauveur. Le Baron de Newhoff préconisé par les chefs qu'il avoit séduits, parce que dans des circonstances désespérées on s'accroche à tout ce que l'on peut, sans trop consulter la prudence, fut proclamé Roi de Corse sous le nom de Théodore I. le 15 Avril 1736, dans une assemblée de la Nation à Casinca. Deux branches de chêne & de laurier formerent sa couronne, en attendant que ses sujets fussent en état de lui en offrir une plus riche. Les Corses assurerent le trône à ses descendans mâles selon le rang d'aînesse, & à leur défaut à ses filles selon le même rang; & s'il mouroit sans postérité, ils devoient rentrer dans leurs droits, & choisir la forme de Gouvernement qu'ils jugeroient à propos. Un aventurier sans fortune & sans talens supérieurs, perdu de dettes, choisi pour Roi par cette nation inconstante qui venoit de prendre la résolution de se gouverner elle-même, la couvrit de ridicule aux yeux de l'Europe. On s'intéressoit auparavant à ses malheurs parce qu'on la croyoit estimable & digne d'être heureuse. Mais l'élection de Théodore affoiblit beaucoup cette bonne opinion: on ne regarda plus les Corses mécontens que comme un amas de factieux indignes de l'estime des honnêtes gens.

Le nouveau Roi s'arrogea bientôt toutes les marques de la dignité royale. Il eut ses gardes & ses Officiers d'Etat. Il conféra des titres d'honneurs (*) & fit battre des monnoies d'argent & de cuivre (†). Il se hâta aussi d'investir

(*) Les principales promotions que fit le Roi Theodore sont Giafferi & Hyacinthe Paoli, Comtes avec le titre d'*Excellence*, & Généralissimes: le Docteur Costa, Comte, Garde des Sceaux & Grand-Chancelier; La Docteur Castorio, Comte & Secretaire d'Etat: Avighi Comte & Inspecteur Général des Armées: Fabiani Comte & Vice-President, & Général de la Balagna: le Capitaine Giabiconi, Comte Capitaine de la Garde Royale: Jaques François Taglio Comte & Provéditeur Général: Jean Jaques Castagnetta, Comte & Commandant du district de Restino: Xavier Matra, Marquis de Matra & d'Aleria.

(†) Elles portoient d'un côté un écusson formé de deux branches de palmier courbées & croisées par la tige avec ces deux lettres au milieu T. R. & à l'exergue on lisoit *Pro*

plusieurs forteresses des Génois dont il se rendit maître. Le secours qu'il avoit amené étoit peu considérable. Il en faisoit espérer de bien plus grands, mais n'étant guere en état de tenir parole, il songea à profiter de toutes les ressources que l'Isle fournissoit pour en chasser les Génois, & mériter ainsi la couronne qui venoit de lui être donnée. Il fit plusieurs réglemens utiles; marcha en personne contre différens détachemens Génois qu'il battit, leur enleva plusieurs postes, bloqua la capitale où le commissaire de la République craignit d'être pris.

Gênes fut allarmée de ces progrès: le Sénat publia un violent manifeste contre les Corses, & leur Roi Théodore qu'il tâcha de diffamer par toutes sortes d'injures qui décéloient d'autant plus les craintes de la République qu'elle mit sa tête à prix (*). Théodore y répondit avec la fierté d'un nouveau

bono publico Regni Corsicæ. Les deux lettres T. R. *Theodorus Rex*, étoient diversement expliquées par ceux qui étoient d'un parti contraire à Théodore. Les Corses qui ne l'aimoient pas, car il avoit des ennemis parmi eux, les expliquoient par *tutto rame* tout cuivre, & les Génois par *tutti rebelli*, tous rebelles. La curiosité d'avoir des monnoies du Roi Théodore, dit Boswell, fut si grande par toute l'Europe, que ses pieces d'argent (de cinq sols) se vendoient jusqu'à quatre sequins; & quand les véritables eurent été épuisées, l'on en fabriqua à Naples, qui de même que les imitations d'antiques, furent encore achetées à très haut prix & se conservent soigneusement dans les cabinets des curieux.

(*) Voici la proclamation faite contre le Baron de Newhoff & ses adhérens. „ Le
„ Doge, les Gouverneurs & les Procurateurs de la République de Gênes. En témoi-
„ gnage de notre juste indignation contre Théodore de Newhoff qui, par un attentat
„ des plus inouis, a eu la témérité de s'élever au rang de souverain dans notre Royau-
„ me de Corse, nous nous déterminâmes à manifester, par notre Edit du 9 Mai der-
„ nier, ses indignes manœuvres au public & à le déclarer auteur des nouveaux troubles
„ de ce pays-là, séducteur des peuples, perturbateur du repos public, coupable de
„ haute-trahison criminel de Leze-Majesté au premier chef, & comme tel ayant encouru
„ toutes les peines portées par nos loix. Nous decernâmes aussi les mêmes peines con-
„ tre ceux qui lui prêteroient secours & assistance ou qui se rangeroient de son parti, &
„ les déclarâmes pareillement criminels de Leze-Majesté & perturbateurs du repos pu-
„ blic. Cependant il est notoire que le Docteur Sebastien Costa, Joseph son fils, &
„ Michel Durazzo-Fozzani, nos sujets dans ce Royaume, après y avoir commis tout
„ ce qu'on peut imaginer de plus noir & de plus excessif, au préjudice de la tranquillité
„ particuliere & publique, après avoir excité & fomenté la révolte de notre royaume,
„ par toutes sortes de voies, même les plus exécrables, & avoir détourné nos autres
„ sujets de l'obéissance qu'ils nous doivent comme à leur Prince naturel, ont ensuite
„ embrassé ouvertement le parti de Théodore, & lui ont fourni aussi méchamment que
„ contre leur devoir, tous les secours qu'il leur a été possible; & qu'ainsi en qualité
„ de criminels de Leze-Majesté & de perturbateurs du repos public; ils ont encouru
„ les peines ci-dessus énoncées, conformément à la teneur de notre déclaration. C'est
„ pourquoi, voulant procéder par des voies plus directes & plus propres à remplir les
„ fins de notre Edit & à effectuer le châtiment de Théodore de Newhoff, des Costa pere
„ & fils, & de Michel Durazzo-Fozzani, en leur faisant subir les peines dues à l'énor-
„ mité de leurs excès & de leurs attentats, nous avons jugé que nous pourrions parve-
„ nir plus surement à un but aussi juste, si nous offrions quelque récompense capable
„ de contribuer à leur destruction, qui tendroit à l'avantage de toutes les Républiques
„ & de tous les états, en servant d'exemple aux sujets mauvais & mal-intentionnés con-
„ tre leur Souverain, & en leur inspirant un motif de ne jamais s'éloigner de leur de-
„ voir. Ainsi nous avons assigné & fixé une récompense de deux mille Génouines ou
„ écus d'or, pour quiconque livrera entre les mains de notre justice, ou tuera quelqu'un
„ des susnommés. Cette somme sera payée sur le champ par le tribunal de nos Inquisi-

souverain (*). Mais les secours qu'il avoit annoncés aux Corses n'arrivoient point, & l'on commençoit à le soupçonner d'avoir promis plus qu'il ne pouvoit tenir. Quelques exécutions peut-être justes, mais faites à contre-tems & avec autant d'imprudence que de sévérité, indisposerent contre lui quelques familles puissantes. Plusieurs chefs se détacherent de son parti, & furent suivis par quelques échecs qui acheverent de leur faire perdre patience. Théodore sentant que leur affection pour lui s'affoiblissoit, & qu'un plus long séjour dans l'Isle pourroit lui devenir funeste, assembla ceux qui montroient encore

Départ de Théodore.

„ teurs d'Etat. Promettons en outre & donnons toutes sortes d'assurances de ne jamais „ faire connoître celui qui aura livré ou tué aucun d'eux, & de n'en pas reveler la „ moindre chose, &c".

(*) Le manifeste de Théodore étoit intitulé: Theodore I par la grace de la très-sainte & indivisible Trinité premiérement, & ensuite par le choix des véritables & & très-glorieux Libérateurs & Peres de la Patrie, Roi de Corse. Il y dit d'abord qu'il regarde les invectives contenues dans l'édit de la République de Gênes comme d'impuissantes clameurs, auxquelles il se contente pour le présent de répondre qu'il lui suffit que les Corses l'aient jugé digne de la couronne & du sceptre de ce royaume & qu'il se reserve à faire connoître la noblesse de son origine, lorsqu'avec l'assistence divine, & par la valeur des Corses, il aura revendiqué sur les Génois le diadême de ce Royaume.

Pour ce qui regarde le réproche qu'on lui fait sur la modicité de sa fortune, comme aussi sur ce qu'il est arrivé en Corse avec quelque peu de munitions & d'argent, & qu'il y a amené avec lui quatre Mahometans, il répond que c'est avec ce peu de munitions & d'argent qu'il a racheté la liberté à un Royaume réduit dans l'esclavage, & qu'il a la gloire d'avoir ôté aux Génois une couronne qu'ils n'ont possédée, dit-il, que de la pure grace des Corses & aux dépens du St. Siege: il cite à cette occasion la lettre du Pape Boniface VIII. du 12 Mai 1303, & la Bulle fulminante du Pape Eugene IV du 12 Novembre 1444. Quant aux quatre barbares ou Mahometans qu'on lui reproche d'avoir amenés avec lui, & dont néanmoins il ne convient pas, il dit que quand il l'auroit fait ce n'auroit pas été dans le dessein de piller amis & ennemis, comme il prétend que les Génois ont fait. Il entre ensuite dans un petit détail de ce qui s'est passé en 1272, en 1317, & en 1373 où il reproche aux Génois d'avoir fourni des vivres aux Mahométans, de s'être joints à leurs galeres, & de les avoir fait venir en Europe.

Si les Génois, poursuit-il, avoient eu réellement à cœur la tranquillité du Royaume, comme ils le prétendent, ils ne l'auroient pas opprimé, & reduit au dernier désespoir: ils n'auroient pas fait mourir, contre la foi donnée, tant de personnes innocentes, & ils n'auroient pas en dernier lieu rompu le traité fait sous la garantie de S. M. Impériale. Ils prétendent être les Princes naturels du Royaume & que les Corses sont leurs sujets; mais ils ne le sont pas, & quand ils le seroient, il est permis de manquer de foi à ceux qui en manquent.

Ensuite il traite de ridicule le reproche qu'on lui fait d'être l'Auteur des nouveaux troubles. Perturbateur du repos public, & criminel de Leze-Majesté, puisque les troubles du Royaume ont commencé dès l'année 1730. Ce n'est donc pas lui, dit-il, mais leur mauvais gouvernement qui a excité les troubles & lassé la patience de la nation, jusqu'à l'obliger à secouer le joug, sur-tout lorsqu'elle a vu que les Génois annulloient les dernieres conventions au mépris de la garantie de l'Empereur. Il déclare qu'il n'est venu en Corse que pour assister les opprimés, & les tirer de l'esclavage; qu'il méprise plus l'édit des Génois qu'il ne s'en offense; & que quand même il seroit tel qu'on prétend l'insinuer, la Divine Providence ne feroit en ce cas-là que ce qu'elle a fait ci-devant en faveur des Israëlites & autres peuples, en lui suscitant des libérateurs dont on ne devoit pas attendre dans les commencemens, les grands succès qu'on a vus dans la suite.

Enfin en vertu du pouvoir que les peuples lui ont donné, il déclare les Génois bannis de Corse, sous peine de la vie, débiteurs au trésor du Royaume pour les revenus dont ils ont joui, &c. &c.

du zele pour lui, leur dit que, puisque les secours qu'on lui avoit promis ne venoient point, il étoit résolu de les aller hâter lui-même. Il nomma ceux qui devoient commander en son absence. Quelques chefs l'accompagnerent jusqu'au vaisseau sur lequel il s'embarqua. Il les embrassa plusieurs fois; leur recommanda l'union, & leur promit de ne pas tarder à les rejoindre.

Ce départ précipité fut interprété au désavantage des Corses & de Théodore. On disoit à Gènes que ce Peuple inconstant avoit chassé un avanturier auquel il s'étoit confié légérement & par un mouvement aveugle de son esprit factieux. Les Chefs publierent cependant un acte par lequel ils attestoient leur attachement pour leur Roi, & le firent signer par tous les commandans des villes, bourgs & villages qui tenoient le parti de la révolte. Lui étoient-ils réellement attachés? Cela n'est pas à croire. Esperoient-ils qu'il leur ameneroit les secours dont il les avoit flattés? Vouloient-ils contenir le peuple, & ranimer son courage, en faisant semblant de croire aux promesses d'un Roi fugitif? Quoi qu'il en soit Gènes tâcha de profiter de son départ. Elle appella les Suisses pour soumettre les rebelles. Elle en fut mal servie; l'espece de guerre qu'on leur faisoit faire ne leur convenoit pas. Dans le désespoir de voir tant de peines perdues, tant de dépenses inutiles, sans aucun succès, la République eut recours au plus vil de tous les expédiens. Elle publia une amnistie & grace générale pour tous les scélérats de son Etat qui voudroient aller se battre contre les Corses, comme si elle eût pu compter sur la fidélité, la bravoure & le service d'un tas de voleurs & d'assassins.

1737. *Ressource infame des Génois.*

Théodore donna souvent de ses nouvelles à ses sujets pendant son absence. Il trouva moyen de leur faire passer des provisions; & ces secours quoique modiques contribuerent à lui conserver une espece de crédit parmi eux. Il vint en Hollande. Il y avoit des dettes. Ses créanciers firent arrêter le Souverain de la Corse, sans respect pour Sa Majesté, & sans croire violer le droit des gens. Il eut encore le bonheur de se tirer de ce mauvais pas. Quelques riches négocians, sur-tout de la Nation Juive, lui prêterent des sommes d'argent assez fortes pour le mettre en état d'équiper un vaisseau chargé de plusieurs caisses de fusils, pistolets, poudre, balles, & autres munitions de guerre, sur lequel il s'embarqua pour son Royaume de Corse. Il y arriva heureusement. Il devoit rembourser en huiles les fraix de son embarquement, ainsi que le prix des munitions qu'il apportoit, mais celles de Corse ne lui appartenant pas, il ne pouvoit tenir sa parole. Le Capitaine qui l'avoit amené voulut lui en faire des reproches; Théodore le fit assassiner: action barbare & honteuse digne du chef d'une troupe de voleurs & d'assassins, plutôt que du Roi d'un peuple généreux soulevé contre ses tyrans. Il fit la distribution des armes, de l'argent & des autres provisions qu'il avoit apportés. Il se mit à la tête des troupes & s'avança dans le pays, préparant de nouvelles difficultés à la République. Mais les garnisons Génoises étoient fort tranquilles, tranquillité qu'il faut attribuer à leur foiblesse, au grand nombre de malades qui étoient dans leurs hôpitaux, & sur-tout au nouveau secours qu'on attendoit d'une grande puissance qui venoit d'elle-même s'offrir à faire rentrer les Corses sous la domination des Génois. Le reste de la campagne se passa donc sans aucun événement considérable. Les habitans de l'Isle profiterent de cette es-

Théodore revient en Corse & fait assassiner le Capitaine qui l'y a amené.

pece d'inaction pour faire leur récolte qui fut très-abondante cette année en grains, en vin, en huile, & en tous les fruits que donne le climat.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Théodore convoqua les Etats du Royaume à Corte pour leur rendre compte de ce qu'il avoit exécuté pendant son absence, & leur proposer divers arrangemens pour le bien commun & la prospérité du Royaume. Ces arrangemens contrastent d'une maniere si frappante avec les précautions tyranniques prises par les Génois pour anéantir le commerce des Corses que nous ne pouvons nous dispenser de les rapporter ici pour mettre les lecteurs en état de décider qui méritoit mieux de régner sur cette Isle, de Théodore ou des Génois.

Réglemens pour la prospérité de la Corse.

I. Qu'il faudroit travailler au plutôt à faire des salines, puisque la nature & la situation du pays promettent une si grande quantité de sel qu'on pourroit en charger cent vaisseaux par an; ensorte que la couronne & toute la nation pourroient tirer un grand avantage de cette branche de commerce.

II. Qu'on devroit encourager le travail des mines de fer, de cuivre & de plomb qu'on a découvertes, pour en tirer non-seulement le fer dont on peut avoir besoin; mais aussi des canons, des boulets, & autres choses dont on a besoin pour finir la guerre & ménager les grosses sommes qu'on est obligé d'envoyer hors de l'Isle pour acheter ces choses.

III. Comme on a une grande abondance de souffre & de Salpêtre, il faudroit construire un moulin sur une riviere la plus commode pour y faire la poudre à canon dont on peut avoir besoin dans le Royaume, & réparer la disette où l'on a été à cet égard, sans parler des grosses sommes que cet objet coûte.

IV. Il faut encourager l'agriculture, la plupart des meilleures terres étant incultes: à cette fin il faudra établir dans chaque Piéve des commissaires qui aient connoissance de l'agriculture, qui seront particuliérement chargés d'avoir soin que les paysans cultivent, chacun dans son district, une certaine étendue de terres à leur propre avantage; & dans les endroits qui ne sont pas propres au labourage, chaque paysan sera obligé d'y planter au moins quatre mille seps ou mille Oliviers. On accordera toute sorte d'exemptions pendant dix ans pour ces terres nouvellement cultivées.

V. Par une ordonnance publiée dans tout le royaume, on y établira une mesure constante & uniforme de toutes les denrées qui croissent ici, comme huile, vin, miel, poix, goudron & autres, qu'on envoie en tonneaux; & en même tems une aune, un poids, un boisseau uniformes & conformes aux étalons des autres nations commerçantes.

VI. D'autant que l'on peut envoyer hors du pays une quantité de soies, on encouragera sur-tout cette branche de commerce.

VII. D'autant, que rien ne peut plus contribuer au bien de cette nation, qu'un commerce régulier au dehors, & que notre royaume est mieux situé qu'aucun autre pour cela, vu le grand nombre de bons ports ou baies, nous voulons qu'on y accoutume nos bons citoyens, en leur faisant sentir les avantages de leur application. A cet effet nous avons trouvé à propos d'établir un Conseil de Commerce pour le compte & aux dépens de la couronne. Les Commissaires de College seront obligés d'acheter de nos sujets tous leur fruits & productions du pays propres à être envoyés au dehors, au prix du marché,

SECT. III. *Histoire de Corſe depuis l'an 1729 juſqu'à l'an 1755.*

les payant en manufactures ou en argent de notre monnoie: mais ſi le payſan ne veut pas donner ſes denrées pour ce prix-là, il les portera dans les magaſins de la couronne, où on lui en donnera un reçu. Les Commiſſaires enverront ces denrées avec les autres, avec les factures reſpectives aux conſuls & correſpondans de la couronne dans les pays étrangers, avec ordre de dreſſer des comptes particuliers du produit de ces effets, afin que l'on donne à chacun ce qui lui appartient. Les propriétaires recevront au College du Commerce le retour ou le montant de leurs comptes, en payant outre le port, cinq pour cent du capital, pour faire bon les frais; & ſi le payſan avoit beſoin d'argent, & ne pouvoit attendre le retour, il pourra recevoir au College du Commerce la moitié ou les deux tiers de ce qu'il a envoyé, dont il paiera en ſoldant ſon compte un demi pour cent pour ſix mois, outre les cinq pour cent. Pour donner plus de crédit au ſusdit college, nous engagerons pour cela nous & notre couronne, & nous ordonnerons à nos conſuls, réſidens ou correſpondans, de ne contracter & négocier qu'avec le ſusdit college; & ils livreront ce dont nous ne pouvons nous paſſer dans notre Iſle. Ils n'admettront aucun bâtiment ſans la permiſſion du dit College. Nos correſpondans du dehors auront le même crédit que ceux du dedans, & outre cela le caractére de conſeillers de commerce de ce Royaume.

VIII. D'autant que notre Royaume abonde en bois, poix, goudron, chanvre & en tout ce qui eſt néceſſaire pour la conſtruction des vaiſſeaux, on prendra très ſerieuſement cet article en conſidération, comme auſſi ce qui concerne la pêche, &c.

Ces arrangemens furent reçus & approuvés avec un applaudiſſement univerſel; on procéda à l'érection d'un Conſeil de Commerce compoſé de quatre Commiſſaires Corſes & de quatre étrangers entendus dans le Commerce. On ſe promettoit de grands ſuccès. Théodore avoit tant vanté l'Iſle de Corſe, ſes reſſources, & la proſpérité dont elle alloit jouir, ſous ſon regne, qu'il avoit ſéduits pluſieurs gentilshommes qui s'y rendoient chaque jour, amenant avec eux des Officiers, des ingénieurs, & des manufacturiers de divers genres qu'on accueilloit avec les plus grandes démonſtrations d'amitié, & auxquels on donnoit de l'emploi au moment de leur arrivée. Tout cela faiſoit eſpérer à la Nation Corſe des jours heureux & un état floriſſant, ſi elle pouvoit parvenir à ſecouer entiérement le joug de la République de Gênes. Mais il ſe formoit un nouvel orage dans le continent, qui devoit obliger Théodore d'abandonner ſon nouveau royaume, & de livrer l'Iſle à ſes anciens malheurs.

On ſoupçonnoit alors les Anglois de vouloir acquérir cette Iſle. Il eſt certain au moins que beaucoup d'entre eux entretenoient une ſecrette correſpondance avec pluſieurs chefs des mécontens. La premiere fois que Théodore étoit venu en Corſe, il y avoit été porté par un bâtiment Anglois. On ſoupçonnoit que ce prétendu Roi n'étoit que le maſque de cette puiſſance qui s'en ſervoit pour parvenir à ſes vues. Il eſt plus vraiſemblable néanmoins que les Anglois, amateurs de la liberté, affectionnoient un peuple qui faiſoit de ſi généreux efforts pour ſe la procurer, & que cette affection ne cachoit aucun deſſein politique. Cependant elle influa ſur la réſolution que prit la France de concert avec l'Empereur, d'obliger les Corſes à rentrer ſous la domination Génoiſe. L'Angleterre fit bien voir qu'elle n'avoit point envie de poſſéder la Corſe,

Corſe, par la proclamation qu'elle fit en 1736, laquelle défendoit à tous les ſujets du Roi de la Grande Bretagne d'entretenir aucun commerce, direct ou indirect avec les rebelles de l'Iſle de Corſe. Il n'eſt donc pas à préſumer que Théodore fut appuyé par aucune puiſſance de l'Europe. Les ſecours qu'il faiſoit paſſer dans l'Iſle, lui étoient fournis par des marchands particuliers qu'il avoit l'art de ſéduire par de belles promeſſes. C'étoit d'ailleurs un perſonnage ſingulier qui, ayant toujours été le jouet de ſon inconſtance, de ſes intrigues, & d'une fortune biſarre, avoit perdu les ſentimens communs de l'humanité, & ne voyoit les choſes que comme un homme ivre, en délire, ou dans les accès d'une fievre violente (*a*).

Sect. III. Hiſtoire de Corſe depuis l'an 1729 juſqu'à l'an 1755.

Cependant la France, ſuivant trop les maximes d'une politique méfiante, crut devoir prendre des meſures pour empêcher que la ſouveraineté de cette Iſle ne paſſât entre les mains de quelque Puiſſance plus redoutable que celle des Génois. Il ſe fit donc à Verſailles un Traité par lequel Sa Majeſté très-chrétienne s'engageoit à réduire les Corſes, & ce Traité fut dreſſé avec tant d'art qu'il paroiſſoit que cela ſe faiſoit aux inſtances fortes & réitérées des Génois, quoiqu'au fond la République eût trop récemment expérimenté le danger qu'il y avoit de réclamer l'aſſiſtance d'un état puiſſant, pour ſouhaiter de répéter le même expédient (*b*). De plus Gênes ne trouvoit pas la France aſſez diſpoſée à épouſer ſes ſentimens de vengeance contre les Corſes, & craignoit que la maniere dont elle s'y prendroit pour les réduire ne fût trop éloignée de ſes maximes dures & tyranniques.

1738. Débarquement des Troupes françoiſes en Corſe.

Au mois de Mars 1738, le Comte de Boiſſieux débarqua en Corſe avec environ trois mille hommes de troupes françoiſes. Dès que Théodore avoit ſçu que la France préparoit des ſecours aux Génois, il étoit venu lui-même en chercher en Hollande pour ſes malheureux ſujets. A peine avoit-il quitté l'Iſle qu'il apprit le débarquement des troupes françoiſes, il craignit que cette circonſtance ne fit changer de face aux affaires, & que les Corſes ne donnaſſent les mains à un accommodement avec leurs anciens maîtres. Il leur envoya pluſieurs perſonnes de confiance avec des inſtructions particulieres ſur le parti qu'ils devoient prendre en voyant les François réunis avec leurs ennemis contre eux, & divers points qu'ils devoient inviolablement obſerver pour rendre vains les efforts des nations acharnées à leur perte. „ Nous repoſant ſur „ votre zéle, écrivoit-il, aux chefs des Corſes, & comptant ſur votre fidéli„ té envers nous, nous chargeons vos Seigneuries illuſtriſſimes d'aſſurer tous „ les peuples en notre nom que jamais nous ne les abandonnerons, & qu'au „ mépris de toutes les trames, perſécutions & attentats prémédités & concer„ tés contre notre royale perſonne, nous ſacrifierons juſqu'à la derniere goutte „ de notre ſang & tous nos biens pour les ſoulager, & les délivrer des Génois „ leurs perfides ennemis: mais cette réſolution de notre part demande de la „ leur l'exécution de nos demandes pour aſſurer dans l'éloignement où je „ ſuis mes parens & mes amis, dont le zéle ſe refroidit beaucoup tant par „ les bruits que répand l'ennemi, que par nous voir ſans réponſe à tant de „ lettres que nous vous avons écrites. Ils prêtent les oreilles à toutes les faus-

Lettre du Roi Théodore aux Corſes.

(*a*) Rélation de l'Iſle de Corſe, par Jaques Boswell, Chap. II.

(*b*) Là-même.

SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

„ ses nouvelles, mais si par une ferme déclaration de votre part ils étoient „ assurés de votre inaltérable résolution de soutenir contre tout événement „ l'élection que vous avez faite de notre personne, comme vous le devez & „ comme j'en ai été assuré par vous, & que tous les peuples me sont con„ stamment fidelles, nous vous assurons que les effets n'en seront qu'avanta„ geux à tous pour le commun soulagement, si en répondant à mes deman„ des ils se montrent obéissans, ainsi que vous en serez instruit de bouche par „ notre Commissaire Général le Comte Nicolas Frediani que nous vous en„ voyons, de-même que par le Comte Domenico Rivarole (*) notre Secrétai„ re d'État qui, à ce que j'espere sera heureusement débarqué avec l'artille„ rie, les armes & munitions que nous avons envoyé. Vous serez ample„ ment informés par lui de toutes les traverses, détresses & trahisons que nous „ avons essuyées. Agissez donc avec une véritable ardeur. Ayez à cœur l'u„ nion parmi tous les peuples; soyez moi constamment fidelles & obéissans à „ mes ordres, & ne vous mettez pas en peine, avec l'aide du ciel nous „ l'emporterons.

„ Nous ne savons pas si vous avez reçu & publié le pardon général que „ nous accordons à tous nos sujets pour quelque crime que ce soit. Faites-le „ de nouveau publier en notre nom dans la forme la plus forte; vous aurez „ soin aussi de rappeller dans le sein de la patrie, de-même qu'à notre obéis„ sance tous les absens, & pour l'amour de Dieu ne vous laissez point inti„ mider par les menaces qu'on vous fait d'un débarquement de Troupes fran„ çoises: Vous les vaincrez comme vous avez fait les Impériaux. Ne vous „ laissez point aussi tromper par des promesses qui ne sauroient être qu'illusoi„ res, comme vous l'avez tant de fois éprouvé. Restez fermes & constans „ à notre égard, nous serons appuyés & maintenus; & si vous mettez nos „ demandes en exécution, & si le susdit Comte Nicolas Frediani & nos autres „ Commissaires que nous vous avons ci-devant dépêchés avec nos lettres pré„ cédentes, retournent vers nous avec d'universelles marques de votre con„ stance & fidélité à l'égard de notre royale personne, soyez assurés que les „ troupes auxiliaires deviendront elles-mêmes à votre exemple nos amies & „ protectrices, par le moyen d'une puissante médiation, & qu'en peu de tems „ nous viendrons à bout de chasser la perfide & indigne race Génoise.

„ Vous devez donc inviolablement observer tous ces points.

„ 1°. Une union étroite, véritable & sincere entre vous & tous les autres.

(*) La famille de ce Comte étoit une branche de la Maison de Rossi, établie à Parme & l'une des plus anciennes & des plus illustres de la Noblesse d'Italie. Un de ses ancêtres avoit abandonné son fief de Rivarole, dans le territoire de Mantoue, à l'occasion de la guerre que l'Empereur faisoit à la Comtesse Mathilde, & s'étoit établi dans l'état de Gênes, où il quitta le nom de Rossi, pour prendre celui de Rivarola. Sa famille s'accrut beaucoup. Dans le quinzieme siecle, François Rivarole mérita par ses longs services d'être élevé à la dignité de Comte Palatin par l'Empereur Maximilien, & ce titre est demeuré depuis dans la famille. Plusieurs descendans de Rivarole s'établirent en Espagne, en Sicile & dans l'Isle de Sardaigne. Trois d'entre eux se fixerent en Corse, l'un à Calvi, l'autre à Ajaccio, & le troisieme à Bastia. Le Comte Dominique Rivarole étoit chef de la famille de ce dernier. *Rélation de l'Isle de Corse, par* Jaques Boswell, p. 60.

„ 2°. Une déclaration ferme & résolue de vouloir maintenir votre unanime „ élection en ma personne. Sect. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1761.*

„ 3°. Faire avec joie un effort généreux pour me donner un don gratuit, & „ me l'envoyer par le Comte Domenico Rivarole & autres susnommés, pour „ être employé à acheter & nous pourvoir de ce qui est nécessaire, non que „ nous, notre famille, ni nos amis, en ayons besoin, mais pour convaincre „ toute la terre de l'inaltérable & inviolable résolution où vous êtes de chasser le peuple Génois, & de vouloir au prix de votre vie & de vos biens „ maintenir votre élection d'un Roi en ma personne.

„ 4°. Il sera publié un manifeste avec serment solemnel fait par vous de ne „ vouloir entendre aucune proposition d'accommodement entre vous & les „ Génois.

„ En faisant toutes ces choses, soyez persuadés que non seulement mon „ mariage se conclurra (*) & sera très-avantageux à mes neveux pour le soulagement & le bien commun par un fort appui, mais que je serai mis en „ état de remettre à la voile bien accompagné & bien pourvu de toutes choses & de pouvoir chasser bien vîte l'ennemi du Royaume.

„ Faites donc connoître au monde entier votre bravouve, votre constance „ & fidélité pour moi, tout nous réussira & nous aurons en bref un prompt „ succès de notre entreprise qui demande d'être véritablement secondée par „ vous & une parfaite union à mes inviolables intentions, qui sont de vaincre „ ou de mourrir: demandons en la grace à Dieu par vos prieres & faites-en „ faire pour nous. Au reste, nous nous en remettons à ce que vous diront „ de vive voix & de notre part les susdits Commissaires Domenico Rivarole „ & Frediani qui me sont très fidelles.

„ Dieu vous garde & me conserve ainsi que vous Seigneurs illustrissimes, „ & tous tant que vous êtes de mes fidelles sujets: vous souhaitant du ciel „ tout bien & prospérité. Je vous fais un paternel & affectueux salut, & en „ dépit de tout je serai pour toujours votre Roi & Pere Théodore.

„ P. S. Faites entendre & recommandez à notre illustrissime Général, „ Maréchal le Marquis Luc Ornano & aux autres Commandans & Ministres „ de tout notre Royaume de vivre en union & bonne intelligence".

Dispositions des chefs des Corses à l'égard de la France. Les lettres multipliées de Théodore, quoi qu'accompagnées de munitions de toute espece, n'eurent pas tout l'effet qu'il en attendoit. Plusieurs des principaux de la Corse étoient fort disposés à se mettre sous la protection du Roi de France ou plutôt de se donner entiérement à lui. Dans ces sentimens ils écrivirent plusieurs lettres au Comte de Boissieux & ce Général François ayant annoncé à son arrivée qu'il venoit avec des dispositions pacifiques, ils espéroient entrer dans un accommodement favorable à la Nation Corse, & tel qu'il les délivrât à jamais de la tyrannie Génoise. La République de Gênes parut elle-même alarmée de ce projet d'accommodement, elle désiroit que le Général des Troupes Françoises commençât les hostilités en débarquant, & se portât d'abord à quelque action décisive propre à humilier & abattre les Corses & à les obliger à se soumettre d'eux-mêmes à discrétion. Telle étoit

(*) Nous ignorons à qui Théodore avoit projeté de se marier; mais il est sûr que ce mariage n'eut pas lieu, sans doute par ce que ce Roi de quelques jours ne put conserver sa couronne.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Raisons publiées par les Génois pour empêcher la Négociation de la France avec les Corses.

la haine qui animoit cette République. Elle vouloit écraser les Corses, & ne les traiter jamais qu'en esclaves révoltés. Les Génois ne manquoient pas de raisons spécieuses pour détourner le ministere François d'écouter les chefs des rebelles ou de recevoir leurs députés. Ils disoient que l'exemple du passé démontroit évidemment combien l'audience qu'on donneroit aux chefs des révoltés seroit contraire aux vues que s'étoit proposé la Cour de France de faire rentrer la Corse dans son ancienne obéissance à l'égard de la Sérénissime République, & de l'y faire rentrer d'une maniere durable qui otât tout sujet de craindre par la suite de nouvelles convulsions dans ce Royaume; que ces gens-là aveuglés par la passion de commander & de faire fortune s'étoient fait un jeu des pardons & de la clémence de la susdite Sérénissime République leur Souveraine légitime & naturelle; qu'ils avoient séduit les peuples par mille & mille fourberies & suppositions, & sous les apparences les plus trompeuses; que leur artifice avoit toujours été de feindre de vouloir tentrer en grace & s'humilier dans chaque conjoncture qui leur causoit de la rerreur, afin d'inspirer de la compassion & d'obtenir du tems pour convoquer les peuples & former des assemblées dont le but étoit de grossir leur parti, d'en devenir plus fier & plus en état d'entrer en lice les armes à la main, prêts à combattre & déterminés à resister; que souvent la plupart des peuples s'étoient montrés dans la résolution de se soumettre, comme avoient fait les pieves de Nebio, du Cap Corse, d'Olmia & de Lumio, mais que les chefs par des édits portant peine de mort & ravage des biens, avoient défendu au reste des Cantons de la Corse l'exécution de leurs intentions; qu'écouter les chefs & leurs députés, ce seroit leur donner une telle autorisation, qu'en quelque tems que ce fût, chacun oseroit usurper le titre de chef de parti & fomenter des soulevemens & des révoltes, bien sur d'être suivi du peuple, parce qu'ils abuseroient d'un tel exemple pour établir & affermir de plus en plus leur crédit auprès des légitions promoteurs & de ceux qui soutiennent les intérêts du royaume; qu'en 1733, après le départ des troupes auxiliaires de l'Empereur, quelques uns des chefs furent se jeter aux pieds du Sérénissime Sénat, & y renouveller leurs protestations de fidélité, mais que bientôt après ces mêmes gens, y compris un d'entre eux qui en avoit reçu un bienfait signalé, se laissant aller à la pente de leur mauvais caractére, d'intelligence avec ceux des chefs qui étoient restés en Corse, & avec d'autres qui demeuroient à Livourne, se porterent à de nouveaux excès, d'où le commencement de la révolte actuelle, que les chefs ne vouloient entamer une négociation que pour obtenir l'impunité en participant au pardon général, dans la vue de se maintenir en réputation dans l'esprit des peuples, afin d'être plus capables de nourrir parmi eux une rebellion plus opiniâtre, par ce qu'en effet l'audience qu'on leur donneroit & le pouvoir de faire des propositions au nom du royaume leur donneroit du poids & de l'autorité sur les sujets destitués de bon sens; qu'ayant donc affaire à des gens de cette étoffe qui étoient la cause du misérable état où se trouvoit réduit depuis tant d'années le royaume de Corse, il paroissoit que les susdits chefs comme auteurs d'une detestable rebellion, devoient être jugés indignes de comparoître, & plus encore de faire aucune représentation, particuliérement au nom de l'universalité des peuples qu'ils avoient séduits & trompés; que le Sérénissime République jugeoit que pour la tranquillité publique & particuliere, & pour

servir d'exemple aux peuples, il étoit nécessaire que les plus coupables des chefs fussent punis & les autres chassés du royaume avec assurance qu'ils n'y pussent plus rentrer, & qu'en même tems il fût donné par les peuples des actes convenables de leur soumission, signés d'eux, s'ils le vouloient, ou d'autres provéditeurs nommés à cet effet, mais toujours distingués des chefs & sans liaison avec eux; que du reste le moyen le plus sûr de faire impression sur les peuples que les chefs seuls retenoient sous les armes, étoit de commencer les hostilités, & de tenter quelque action qui en peu de tems auroit l'effet & le succès qu'on désiroit, les Corses ne voulant pas exposer leurs vies & leurs biens à la rigueur des armes du Roi Tres-chrétien, pour soutenir le mauvais génie & le parti d'un petit nombre qui n'agissoit que pour son propre intérêt.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Négociation pour la paix.

Ainsi les Génois s'efforçoient de prévenir l'esprit du Comte de Boissieux & du Cardinal de Fleuri pour lors premier Ministre en France, contre les chefs des Corses, sachant bien que la Nation qui leur étoit affectionnée n'entreroit dans aucun accommodement où ils ne seroient pas compris, & forceroit ainsi le Roi de France à les soumettre par la force, auquel cas on les obligeroit de se rendre à discrétion. Le général François ne se laissa point préoccuper par les allégations des Génois. Suivant son plan de pacification il invita les chefs des mécontens à lui envoyer des députés pour lui exposer leurs griefs contre la République, & arranger avec lui les articles du traité d'accommodement. Mr. de Boissieux persuadé que le véritable intérêt de la République étoit de profiter de la circonstance heureuse qu'offroit la médiation du Roi, comptoit que les premiers obstacles & la répugnance que ses commissaires avoient montrée d'abord pour un arrangement à l'amiable, seroient bientôt levés. Les chefs des Corses se prêterent à ses invitations: bientôt ils reçurent les procurations des différentes Piéves pour envoyer des députés à Bastia. Le Chanoine Orticoni, un des chefs les plus zélés pour sa nation & le Médecin Gaffori furent nommés à cet effet. Ils partirent pour se rendre auprès du Comte de Boissieux, escortés de quelques grenadiers jusqu'à une certaine distance où ils trouverent un détachement de François qui leur présenterent les armes, & les reçurent avec toute sorte de respect, & les conduisirent en toute sureté à Bastia. Le Général François les reçut avec beaucoup de distinction, & leur dit qu'il avoit ordre du Roi son maître de mettre tout en œuvre pour rétablir la paix & la tranquillité dans l'Isle, & d'offrir pour cela tout secours aux Corses. Il les prie en même tems de lui donner la liste de leurs griefs. Les députés lui remirent une copie d'un manifeste qui comprenoit une relation abrégée de la maniere dont les Génois, contre tout droit & justice, s'étoient emparés de la Corse; avec un extrait des diverses capitulations que la nation avoit faites avec les Génois qui les avoient toutes odieusement violées: les articles de ces capitulations étoient suivies d'un tableau de la tyrannie & des vexations exercées contre ce royaume depuis quelques siecles; on y détailloit dans les termes les plus sensibles comment les contrées les plus fertiles avoient été ravagées & ruinées, les habitans enrolés de force & rendus comme des esclaves au Turc & à d'autres puissances; comment les villes & les meilleurs bourgs avoient été saccagés & brûlés, une partie de la Nation, excitée contre l'autre, & enfin réduite en esclavage par toute sorte de cruautés, desorte qu'elle étoit presque toute extirpée, & ce qui en restoit plongé dans la barbarie, puisqu'il n'y

SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

avoit plus dans le pays ni écoles, ni manufactures, ni art, ni ſcience, comme ſi les Génois euſſent voulu métamorphoſer les Corſes en bêtes (*a*). On concluoit en ſe flattant que le Roi de France, ainſi que les autres Puiſſances approuveroient leurs juſtes plaintes, & que, puiſque Dieu a établi les Rois pour protéger les opprimés, & que les hommes ſont obligés de s'aider les uns les autres à repouſſer la violence, les Corſes eſpéroient que Sa Majeſté très-chrétienne ayant murement examiné leurs griefs, bien loin d'employer ſes armes contre une malheureuſe nation opprimée, l'aideroit à tirer vengeance des cruautés inouies des Génois, & à rétablir dans la liberté que Dieu & la nature donnent à tous les hommes, une nation entiere digne de compaſſion.

Demandes des Corſes.

Ce manifeſte étoit terminé par les demandes des Corſes dont voici la teneur. „ I. Que le ſoulévement dernier ſoit entiérement mis en oubli, afin que le „ ſouvenir & les reſſentimens qui pourroient s'en conſerver, ne troublent „ point à l'avenir la tranquillité, ſuppoſé qu'elle puiſſe jamais prendre racine „ dans cette Iſle.

„ Qu'il ne ſoit cependant nullement queſtion d'un pardon général aux Cor- „ ſes, ce qui ne convient qu'aux crimes & au répentir; exempts des uns nous „ le ſommes de l'autre, puiſque ce ſont l'indiſpenſable néceſſité & la juſtice „ qui nous ont forcés à nous ſoulever.

„ Que Sa Majeſté oblige les Seigneurs Génois à payer non-ſeulement ce „ qu'ils ont extorqué de plus qu'il ne leur étoit dû des Corſes, mais à les „ indemniſer de tous les dommages & torts qui leur ont été faits par les Mi- „ niſtres de la Séréniſſime République qui les a toujours choiſis ignorans, im- „ pudens, avares; qui par leurs mains a toujours creuſé le précipice de no- „ tre nation & allumé le flambeau de la guerre: dédommagement dont elle „ ne peut ſe diſpenſer ſans encourir la damnation éternelle, la loi divine y „ étant formelle, & le fait évident.

„ II. Que l'Ordre de la Nobleſſe ſoit établi dans la Corſe.

„ Que les perſonnes & familles qui ſeront inſcrites, ſeront choiſies entre „ les douze nobles & les ſix.

„ Qu'il ne ſoit pas néceſſaire d'en obtenir l'approbation des Séréniſſimes „ Colléges, ni d'aucun autre Magiſtrat de Gênes, mais que ſur la liſte qui „ ſera donnée au Gouverneur de l'Iſle des ſujets à ennoblir, l'enregiſtrement „ s'en faſſe par le Chancelier ſans aucun fraix, & qu'ils ſoient admis dans l'Or- „ dre de la Nobleſſe, pourvu que ce ſoit du conſentement & par le ſuffrage „ du tiers des douze nobles.

„ Que ceux qui ſeront inſcrits à la Nobleſſe, jouiſſent de tous les honneurs, „ priviléges & exemptions qui conviennent & appartiennent à des perſonnes „ d'un tel rang.

„ Qu'ils ne puiſſent être ſujets à aucune peine ignominieuſe, & ne puiſ- „ ſent être condamnés à mort que par la plus grande partie des voix du Col- „ lége des douze.

„ Qu'ils ſoient déclarés habiles à exercer toutes charges non-ſeulement dans „ la Corſe, mais encore dans Gênes à celles de la République, comme le „ furent nos ancêtres à celles de Piſe & d'Arragon.

(*a*) Nous avons rapporté ci-devant une partie de ce manifeſte adreſſé au Roi de France.

„ Que dans chaque famille noble le droit d'ainesse sera observé.

„ Que quiconque aura commis un homicide ou de son chef ou par ordre, „ ou par conseil, ne puisse être inscrit à la Noblesse, & s'il commet ce cri- „ me étant noble, qu'il soit dégradé.

„ Que les Seigneurs des fiefs dans le Royaume exercent leur jurisdiction „ sans aucune opposition, ni empêchement de la part du Gouverneur Gé- „ nois; & que pour l'exécution de leurs sentences contre leurs vassaux, le „ Gouvernement soit obligé dans les cas qui le demanderont, à prêter la „ main de justice.

„ Qu'au cas que quelqu'un desdits Seigneurs soit convenu du paiement de „ ses dettes, on ne puisse accorder aux créanciers un mandement pour se fai- „ re payer des vassaux mêmes, comme il est arrivé par le passé, mais que les „ vassaux soient toujours considérés comme un inviolable fideicommis, sans „ être sujets à passer sous un autre Seigneur, passant toujours au contraire de „ l'ainé à l'aîné, le droit d'aînesse devant être pareillement établi parmi les- „ dits Seigneurs.

„ Que tous les Evêchés du Royaume soient déférés à des Corses de Na- „ tion, d'origine & nés en Corse, & que sous le nom de Corses on ne com- „ prenne jamais ceux qui auront été inscrits, ou seront à inscrire dans l'ordre „ de la Noblesse de Gènes, quoique nés & habitans en Corse.

„ Que la République n'ait pas le droit de présenter des Corses à cette „ dignité.

„ Qu'à l'effet de ce que dessus Sa Majesté, suivant notre très-humble sup- „ plication, daigne porter le Pape notre Seigneur, a établir cet article par „ une bulle particuliere, de-même à appliquer tous les bénéfices simples à „ l'érection d'un Collége pour l'éducation de la jeunesse Corse, lequel sera „ fondé dans un lieu choisi pour cela par les douze nobles, lesquels seront „ chargés de l'élection des maîtres & des éleves de toutes les Piéves & de „ tous les lieux, qui devront y être reçus proportionnément, sans que la „ République, en aucun tems que ce soit, puisse s'en mêler de nulle façon.

„ III. Que le Gouvernement & le Ministere du Royaume, consistent en „ un Gouverneur Général qui soit élu avec toute sa Cour par le Sérénissime „ Sénat; de plus en un Tribunal suprême composé de trois auditeurs, deux „ desquels jugent dans le civil, & l'autre dans le criminel; qu'ils soient extra- „ nationaux & élus par les douze nobles conjointement avec les procurateurs „ des Piéves, ne devant être ni de la Ligurie, ni de la Corse, auquel Tribu- „ nal outre la jurisdiction ordinaire dans le district de Bastia où les Magistrats „ feront leur résidence, ressortissent les causes d'appel des autres tribunaux „ inférieurs, & que dudit tribunal il ne puisse être appellé qu'à la Rotte de „ Gênes.

„ De plus que le Ministere consiste encore dans d'autres cours subalternes „ qu'on distribuera pour la plus grande commodité des peuples selon le dé- „ partement & la collation qu'en feront les douze nobles, & que les dites „ cours subalternes soient administrées par des Juges sous le nom d'Auditeurs „ qui soient Corses de nation, parmi lesquels on ne puisse recevoir ceux qui „ seront inscrits ou à inscrire à la Noblesse de Gènes, ou qui ne seront pas „ nés de parens Corses en Corse même.

„ Que l'élection de tels Auditeurs & Chanceliers se fera par les douze nobles & par les six, sans que la République s'ingere en rien à cette élection, & qu'en cela on ne soit obligé qu'à la présentation qu'en devront faire les susdits nobles au Gouvernement, auquel il sera seulement réservé de donner des lettres patentes de l'office, sans pouvoir y apporter aucune opposition, ni retardement.

„ Que les causes civiles devront être terminées dans l'espace de six mois, & que ce délai pourra être prorogé de trois autres par les Auditeurs de la Rotte de Gênes pour une seule fois.

„ Que par rapport aux affaires criminelles, celui-là sera sujet à la peine de mort sans remission, qui en tuera un autre avec quelque instrument que ce soit, ou de propos délibéré, ou par querelle: quiconque blessera quelqu'un ou d'un coup de feu, ou de poignard; quand bien même la mort du blessé ne s'en seroit pas ensuivie, subira le même sort. Qu'en outre le coupable soit sujet à la confiscation de ses biens, lesquels une fois confisqués ne seront jamais rachetables en aucun tems que ce soit par ses parens.

„ Que les faux témoins & calomniateurs éprouvent la même peine de mort.

„ Que le Gouverneur Général ne puisse attirer à son tribunal, ni s'attribuer personnellement les causes qui seront agitées dans les cours subalternes, ou dans la suprême, mais qu'elles suivent toujours leur cours ordinaire.

„ Que le même Gouverneur ne puisse condamner qui que ce soit à aucune peine, quelque légere qu'elle puisse être, *ex informatâ conscientiâ* & sans formalité de procédure.

„ Que le souvenir des soulevemens ne pourra aggraver d'un seul point à l'avenir aucun crime.

„ Que les Commissaires des places Ajaccio, Calvi & Bonifacio n'exerceront nulle jurisdiction hors de leurs places; ces emplois devant être occupés par des Gentilshommes Génois, & que toute jurisdiction de ces provinces passera entre les mains des Auditeurs Corses qui seront employés dans la judicature d'icelles.

„ IV. Que le collége des douze nobles dans l'en-deçà des monts, & des six nobles dans la partie d'au-delà, formeront comme un parlement avec charge de veiller sur toutes les importances, priviléges, & exemptions du Royaume; & que sans eux il ne puisse rien être innové en la moindre chose par la République, ou par ses Ministres concernant aucune nouvelle charge sur la nation de quelque espece ou matiere que ce soit.

„ Que le même collége sera servi par un Chancelier qui conservera & enregistrera tous les actes faits dans ce collége, sans que le Gouverneur ni le Magistrat, ni les Sérénissimes Colléges de Gênes puissent tirer aucune copie ni expédition de tels actes.

„ Qu'il sera permis aux douze nobles de s'assembler en tel lieu de l'Isle qu'ils voudront, pour traiter séparément avec tout autre Officier de la République quelque affaire que ce soit concernant le Royaume.

„ Que les douze nobles de résidence à Bastia, autant que leur collége même assemblé en corps, auront le premier rang & la premiere distinction auprès du Gouverneur, & au dessus de quelque personne que ce soit, pu-

„ blique

„ blique ou particuliere, Génoise, nationale ou étrangere, s'agissant de sujets qui représentent le Royaume & en qui réside l'autorité publique, & qui d'ailleurs exigent le même traitement dans le cas où quelqu'un desdits douze nobles viendroit à se porter au Sénat de Gênes en qualité d'envoyé du Royaume, ou vers le Magistrat de la Corse, sans qu'on puisse lui disputer les honneurs de s'asseoir & de se couvrir par-tout où il se présentera, soit à Gênes ou en Corse; & que le même traitement sera dû à l'Orateur du Royaume, quand le collége des douze nobles trouvera à propos de continuer à en envoyer un à Gênes comme il s'est pratiqué par le passé.

Sect. III. *Histoire de* Corse *depuis l'an* 1729 *jusqu'à l'an* 1755.

„ Que la Corse aura une maison particuliere, le fond de laquelle consistera dans les confiscations des biens des coupables, en tous les bois & champs dont s'étoit emparé la République, & la susdite maison sera proche du collége des douze nobles & des six, sous la garde & reddition de compte d'un caissier qui sera nommé & dépendra uniquement d'eux.

„ Que l'élection des douze nobles & des six, se fera respectivement à Bastia & à Ajaccio comme de coutume, en présence les uns du Gouverneur, les autres du Commissaire, mais que ni l'un ni l'autre ne pourra proposer, recommander ou nommer aucun sujet qui sera en concours avec les candidats à extraire.

„ Qu'on ne pourra admettre parmi ces candidats que des sujets de bonne réputation & de bonnes mœurs, gens de lettres de bonne & honorable maison, qui n'aient exercé aucun emploi vil, ni basse profession, & qui n'aient blessé, ni tué, fait blesser, ni fait tuer personne lâchement.

„ V. Qu'à la fin des Offices publics laquelle sera de deux ans en deux ans, les Officiers, Ministres, Juges & Chanceliers, seront syndiqués & censurés par neuf Syndicateurs, trois desquels, selon l'ancien usage, seront Gentilshommes Génois élus par le Sérénissime Sénat, & les six autres dont trois nobles & trois populaires Corses, seront élus par les douze nobles & par les six respectivement: que le syndicat se fera dans le lieu où se tiendra la cour particuliere; que le suffrage des six Syndicateurs Corses ne sera pas de plus grand poids que celui des trois Syndicateurs Génois, mais revenant au même. Que si quelqu'un se trouve coupable d'avoir malversé dans son ministere, il sera déclaré pour toujours inhabile tant à exercer sa charge, qu'aux fonctions de quelqu'autre emploi public que ce soit, outre la peine particuliere due à sa malversation; que s'il se trouve avoir commis une injustice avérée dans l'administration de son emploi pour de l'argent ou quelque autre présent, il sera déclaré infame, condamné à l'exil perpétuel & irrévocable hors du Royaume, & à payer le quadruple de l'argent ou du présent qu'il aura reçu pour se laisser corrompre, & qu'un tel paiement se fera, non pas au profit du séducteur, mais à celui de la chambre de la République.

„ Que les criminels condamnés en Corse à la mort, à la galere ou à l'exil, seront également censés être bannis de Gênes & de tout l'État Génois; que ceux qui de-même seront condamnés à mort pour avoir tué, blessé, porté faux témoignage ou calomnié, ne puissent jamais retourner en Corse, ni être absous, quand ils auroient fait leur paix avec les personnes lézées, ou endommagées & qu'ils en auroient reçu leur pardon.

Sect. III. *Histoire de* Corse *depuis l'an* 1729 *jusqu'à l'an* 1755.

„ Que la République ne pourra plus donner des amnifties générales ni par-
„ ticulieres, afin que les fcélérats, par l'efpérance de les obtenir dans un
„ tems, ne fe portent pas à commettre le crime.

„ VI. Que les conventions, pactes & priviléges du Royaume feront remis
„ en la même obfervance & vigueur, que fi le Gouvernement de la Sérénifi-
„ me République ne faifoit que commencer; & en conféquence,

„ Que la taille fera réduite fur le pied de l'établiffement fondamental des
„ vingt fols par feu, que l'on abolira tous les autres impôts qu'on voit ne
„ pouvoir fubfifter.

„ Que ce qui a été exigé au furplus des impofitions qui toutes n'ont été
„ établies que pour un tems, & ce par le confentement des douze nobles fous
„ cette condition, fera reftitué à la chambre particuliere du collége des dou-
„ ze nobles & des fix, faifant bon cependant de ce que la chambre de la
„ République, après tant de requêtes paffa à compte, il y a quelques an-
„ nées, aux douze nobles, ce qui fut employé à la conftruction d'une mai-
„ fon à Baftia.

„ Que le prix du fel fera réduit à quatre fols & demi ou au plus à huit fols
„ le bazin, dont le poids fera, comme il étoit, de vingt livres.

„ Qu'il n'y aura point d'autres gabelles que pour les marchandifes qui fe-
„ ront introduites dans le Royaume, comme il en fut convenu dans le com-
„ mencement, c'eft-à-dire qu'elles feront de cinq pour cent, ôtant tout-à-fait
„ la gabelle d'un écu par muid, & ce qu'on appelle la gabelle du vin.

„ Qu'il fera libre à tout patron des bâtimens Corfes & à tel autre national
„ que ce foit, d'aller d'échelle en échelle, de lieu en lieu charger toutes for-
„ tes de denrées, fans être obligés d'en demander ni obtenir la permiffion ni
„ des Génois, ni du Gouverneur, ni de quelque autre miniftre que ce foit.

„ Qu'il fera libre à tout bâtiment de quelque nation que ce puiffe être de
„ mouiller en Corfe & d'y charger quelques marchandifes que ce foit de l'Ifle,
„ fans autre obligation que de payer l'ancrage: afin que les denrées qui ex-
„ céderont ce qu'il en faut pour l'entretien du Royaume, fuivant la fupputa-
„ tion qu'en feront donner toutes les années les douze nobles & les fix, foient
„ vendues au profit des particuliers, fans que la République vienne le leur
„ étouffer dans les mains, & obliger les Corfes à les vendre à bas prix aux
„ Génois.

„ Qu'il ne fera pas permis aux maîtres ou aux agens des poffeffions appel-
„ lées *Pracoi*, appartenantes aux Génois, d'y tenir boutique, ni de faire
„ d'autres achats, ou acquets d'autres effets, fous quelque prétexte que
„ ce foit.

„ Qu'il ne fera permis à quelque perfonne que ce puiffe être de Gênes,
„ noble ou populaire, ou de la ville, ou de l'Etat, de faire aucuns acquets
„ d'effets dans le Royaume, fous quelque titre que ce foit, quoiqu'il vécût
„ & qu'il eût maifon en Corfe; & s'ils font créanciers ils ne pourront exer-
„ cer d'autre action pour fe faire payer que de faire exécuter les mobiliers
„ & prendre l'immobilier hypothequé *in Salviano* à l'effet de le louer, juf-
„ ques à ce qu'ils foient fatisfaits de ce qui leur fera dû: autrement en peu
„ de tems toutes nos poffeffions pafferoient fous le domaine des particuliers
„ de Gênes.

„ Que la Sérénissime République ne procédera pas à priver la maison Ma-
„ tra des Emphytéoses d'Aleria : mais que la souveraine Cour de France se ré-
„ servera de connoître & décider de cette cause & des prétentions, que la
„ même famille de Matra peut avoir contre la République par les contrats
„ passés entre celle-ci & celle-là.

„ Qu'il sera inviolablement interdit & défendu aux marchands Génois qui
„ absorbent la plus grande partie de l'argent provenant des marchandises dans
„ toutes les plages du Royaume, de plus ouvrir boutique, & que seulement
„ il leur soit permis d'aborder, & de vendre sur leurs bâtimens leurs marchan-
„ dises en gros, sans qu'ils puissent s'ingérer de les faire entrer & de les ven-
„ dre en détail pour leur compte.

„ VII. Que la bouche soit fermée aux Génois sur leurs basses & miséra-
„ bles plaintes du peu de revenu que la chambre, disent-ils, retire de la
„ Corse, comme si ce Royaume n'étoit à estimer qu'à raison de recette & de
„ dépense, comme une possession, ou une marchandise, sans considérer qu'il
„ est situé sur les embouchures de la mer d'Italie, entouré de ports surs &
„ vastes, à portée de la navigation du Ponant au Levant & *vice versâ*; que
„ le terrain en est très-fertile en toutes sortes de fruits, pourvû qu'il soit cul-
„ tivé; qu'il produit des hommes belliqueux qui tant de fois ont défendu la
„ République contre des ennemis qui, sans nous & nos armes, l'auroient ren-
„ versée; que le motif pour lequel ils reçurent le Royaume des mains de nos
„ ancêtres, fut qu'il serviroit de rempart à la Ligurie contre les Catalans qui
„ alors peu à peu la saccageoient; & que la Corse enfin elle seule orna de
„ couronnes les temples & ceignit d'une vaillante épée les flancs de la Répu-
„ blique; considération qui auprès de tout autre Prince l'emporteroit sur l'ap-
„ pas de quelque autre gain que ce fût.

„ VIII. Qu'on ne pourra empêcher aucun particulier de l'Isle de s'embar-
„ quer pour la terre ferme, à moins qu'il ne fût accusé de crime, & qu'il
„ ne sera point obligé d'en demander la permission, le seul billet de santé
„ devant suffire.

„ Qu'on n'aura besoin d'aucune permission, ni patente, ni de payer aucu-
„ ne chose pour le port des armes à feu, & quelqu'autre sorte d'armes que
„ ce soit, excepté pour les armes courtes qui s'appellent *Mazzagani*, & les
„ couteaux Génois.

„ IX. Qu'on obtiendra de Sa Sainteté un Visiteur Apostolique de la Na-
„ tion Françoise dont la prudence & le zele soient au gré de cette Cour Sou-
„ veraine, pour visiter les Dioceses du Royaume le plutôt qu'il se pourra,
„ afin d'en extirper les abus & de remédier aux inconvéniens que font naître
„ les Evêques Génois, avec autorité spéciale du Pape notre Seigneur, d'éta-
„ blir encore neuf Dioceses, y en ayant de trop étendus, ce qui porte pré-
„ judice au peuple & aux exercices de la Religion & de la piété.

„ X. Que tous ceux qui sont dans les prisons de Gènes ou de la Corse
„ soient remis en liberté, & rétablis sains & saufs dans leurs maisons & dans
„ leurs emplois, avec tous les effets qu'on leur aura pris, de même que tous
„ ceux qui ont été condamnés aux galeres pour quelque cause & motif que
„ ce soit relatif au premier & au second soulevement de l'année 1729, jus-
„ ques à présent, & spécialement François Marie Gentile, Seigneur de Bran-

SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

„ do, Sisco & Pietro Corbara, avec l'entiere restitution de son coffre, de „ son argent, de ses papiers & autres effets qui y étoient renfermés & qui „ lui furent ôtés le jour même qu'on le mit en prison : de plus Francesco „ Alessandrini di Canary, le Pere Malta de Servi, di Maria di Calinsana, & „ tous autres pour les raisons susdites ; & que du même élargissement jouissent „ encore le Capitaine Colonna, Seigneur de fiefs d'au-delà les monts, & le „ Major Salvadori de Balagne.

„ Pour ôter toutes occasions de nouvelles aigreurs & inimitiés, qu'il „ ne puisse être parlé en aucun tems de nul dédommagement prétendu ou de „ la part des Corses contre la République, ou de la République contre les „ Corses, pour les saccagemens faits des deux côtés en quelque maniere & „ lieu que ce soit dans la conjoncture des troubles passés, quoique les Cor- „ ses puissent avec justice prétendre être indemnisés des dommages qu'ils ont „ souffert dans cette guerre, aussi juste pour eux qu'elle a été injuste & con- „ damnable pour la République.

„ Que les particuliers Génois, ni les Corses rebelles à la Patrie, qui ont „ servi ou servent la République, ne pourront prétendre aucune restitution, „ ni réparation des torts qu'ils ont soufferts dans leurs maisons, dans leurs „ meubles, bestiaux, fabriques, arbres, fruits ou telle autre chose que ce „ soit ; & qu'en outre tout ce qui se trouveroit actuellement entre les mains „ de quelque Corse, quand même il seroit reconnu avoir été pris aux Gé- „ nois ou à des Corses de leur parti, restera en sa possession.

„ Que tous les actes des notaires faits pendant la guerre auront toute force „ & vertu, & seront toujours regardés comme légitimes & valables, sans „ être sujets dans aucun tems à cassation ni altération pour avoir été passés „ dans les conjonctures dont il s'agit.

„ XI. La Corse entend demander humblement à Votre Majesté & non à „ d'autres, les réglemens & dispositions de Gouvernement qui seront par eux „ requis dans la suite, & qu'il soit déclaré par un décret royal, que c'est „ unanimement sous de tels pactes, conditions & priviléges, que passe entre „ les mains des Génois le Royaume de Corse, qui de cette maniere se livre „ à la libre disposition de Votre Majesté ; Que de plus elle daigne ne le point „ transférer à d'autres que sous la condition de le reprendre sous sa domina- „ tion toutes les fois que le réglement viendroit à n'être point observé, soit „ en entier, soit en partie, par la Sérénissime République, supposé que „ Votre Majesté veuille absolument, contre la volonté des Corses, les lui „ assujettir, & qu'en ce cas-là il soit établi & entretenu aux dépens de la „ République à perpétuité, un personnage François, homme integre & d'u- „ ne parfaite probité pour résider en Corse, & non-seulement entendre & „ pourvoir aux prétentions ultérieures, requêtes & besoins de la Corse, avant „ que la derniere main ait été mise à l'arrangement de nos affaires, mais être „ encore chargé de veiller continuellement par la suite à l'observation de ce „ qui sera établi.

„ Que pareillement il réside à la Cour de France, un sujet Corse qui se- „ ra élu & envoyé du nombre des douze nobles & des six, aux dépens du „ Royaume, avec charge d'y porter nos plaintes en cas d'inexécution.

„ Voilà, Sire, ce qui peut procurer aux Corses la paix & la tranquillité ;

„ & les voici tous prosternés aux pieds de Votre Majesté avec cette résigna-
„ tion qui est uniquement due à l'incomparable Monarque de la France, qui
„ par des ordres adorables & tout puissans, remet les Seigneurs Génois en
„ possession d'un Royaume qu'ils ne pouvoient plus espérer par toute autre
„ voie, & qu'ils seront trop heureux & trop contens de recouvrer au prix
„ médiocre des demandes ci-dessus".

On procede à la redaction d'un édit de pacification.

Ces demandes parurent beaucoup trop fieres pour un peuple dans l'état où étoient les Corses. Cependant Mr. le Comte de Boissieux, toujours incliné à la paix, jugeoit qu'il étoit aussi équitable que nécessaire pour fonder une paix solide, d'établir les priviléges de la Nation Corse, & de prévenir les infractions continuelles & tyranniques dont elle se plaignoit avec raison, les Génois n'ayant tenu aucun des traités qu'ils avoient faits, ou plutôt n'en ayant jamais fait de bonne foi. Ainsi le mémoire des griefs & des demandes des mécontens exigeoit les plus mures délibérations. Il falloit que la Cour de France discutât chaque article ou les fit par des Commissaires nommés de part & d'autre, également incapable & de pallier les torts réels de la République, & de lui en supposer qu'elle n'eût pas. Ce travail demandoit beaucoup de tems. Mr. de Boissieux, en envoyant le manifeste des Corses en France, ne put l'accompagner que de quelques réflexions générales, tendantes au but qu'il se proposoit pour mettre fin aux troubles, & à présenter à la Cour ses idées touchant le plan qu'il estimoit de voir être suivi. Il ne suffisoit pas de dresser un simple édit de pacification où le Roi interposât son autorité pour faire cesser tous actes d'hostilité de part & d'autre, & rétablir le commerce. Il falloit pourvoir à toutes les demandes de cette nation opprimée. C'étoit une discussion très-litigieuse & fort lente. La Cour de France ne jugea pas qu'elle pût se faire tandis que les deux nations auroient les armes à la main, qu'il étoit plus convenable de faire d'abord un traité de paix, & que lorsque la tranquillité seroit rétablie, on procéderoit à la rédaction d'un édit particulier où la Corse auroit la satisfaction d'etablir ses droits par ses députés & d'employer la raison, & la médiation du Roi pour obtenir des Génois le traitement & la forme de Gouvernement qu'elle avoit droit d'en exiger. Cet arrangement avoit quelque chose de plausible. En conséquence le Genéral François eut ordre de sa Cour, en apostillant les articles du mémoire des demandes des Corses, de distinguer ceux qui devoient entrer dans le traité de paix, d'avec ceux qu'on devoit réserver pour un édit particulier.

Complot tramé contre Théodore.

Théodore avoit loué à Amsterdam trois frégates pour le conduire en Corse, & transporter en même tems de l'artillerie, des munitions & des provisions dont ses fidelles sujets pouvoient avoir besoin. Les propriétaires de ces bâtimens s'étoient engagés envers lui par un contrat en bonne forme, à les laisser à son service pendant cinq ans, en leur donnant cent pour cent de bénéfice, qu'il devoit leur payer en vin, huile & autres denrées de l'Isle de Corse dont les magasins étoient abondamment fournis. On assure que par une trahison insigne, les propriétaires des bâtimens avoient promis aux Génois, moyennant une grosse somme, de donner ordre aux Capitaines de ne point débarquer en Corse. En effet au lieu de prendre la route de cette Isle, les bâtimens prirent celle de Naples; & tandis qu'ils étoient dans ce port les Capitaines résolurent de livrer Théodore mort ou vif aux Génois qui leur promettoient une récom-

penſe de cinquante mille florins. Mais Théodore averti de la conſpiration formée contre lui, par une perſonne à la famille de laquelle il avoit déja de grandes obligations, quitta ſon vaiſſeau pour ſe rendre à terre, dans le tems que le Capitaine qui ſe doutoit que le complot étoit découvert, déliberoit de couper ſes ancres & de gagner la mer. Le Roi de Corſe ſe rendit d'abord chez le Sécrétaire d'Etat, à qui il repréſenta la dangereuſe ſituation où il étoit, implorant la protection de Sa Majeſté Sicilienne, & demandant qu'on fît arrêter le Capitaine de ſon vaiſſeau. On pria le Conſul Hollandois de ne ſe pas mêler de cette affaire. Le Capitaine fut arrêté, & on ſe ſaiſit de ſes papiers, auſſi-tôt une trentaine des gens de l'équipage déſerterent parce qu'étant du complot, ils craignoient la punition de leur crime. Théodore ſe refugia chez une perſonne caractériſée, pendant qu'on examinoit les papiers trouvés à bord du vaiſſeau, & dans lequel on trouva des preuves convaincantes du complot formé contre ſa perſonne. Le Capitaine fut interrogé: il avoua tout & implora la clémence du Roi. Pendant que ceci ſe paſſoit on découvrit que trente à quarante matelots, animés par deux autres Capitaines, & le Pilote du Capitaine arrêté, avoient formé le deſſein de forcer la maiſon où étoit le Roi Théodore, & de l'enlever ou de le maſſacrer. Il eut recours encore au Miniſtre d'Etat. Pour l'arracher à ce nouveau danger, on le fit conduire à la citadelle de Gaëtte, où on lui donna une bonne garde. Peu après il s'embarqua ſur deux felouques Corſes qui le conduiſirent dans ſes états. Il comptoit apporter des ſecours d'armes & de vivres à ſes ſujets, & il ne leur apporta que ſes malheurs, & la crainte où il étoit d'être aſſaſſiné par quelque brigand avide de mériter la récompenſe promiſe par les Génois à celui qui leur apporteroit ſa tête. Il ne reſta pas long-tems en Corſe. Il pouvoit être, plus utile dans le continent en ſollicitant diverſes puiſſances en faveur d'un peuple opprimé. Ce qui acheva de le déterminer à ſe retirer fut la lettre circulaire que le Comte de Boiſſieux écrivit aux chefs des mécontens & aux Piéves, par laquelle il leur marquoit qu'il avoit apris que cet avanturier avoit eu la hardieſſe & l'inſolence de mettre pied à terre dans l'Iſle & d'envoyer à la vue des armes de ſa majeſté des lettres dans tous les cantons de la Corſe dans le téméraire deſſein de faire révolter les peuples; mais que tous ceux qui directement ou indirectement prêteroient ſecours à ce perturbateur du repos public, & à cet ennemi de la paix qu'il venoit leur apporter, ſeroient expoſés à reſſentir & à éprouver les effets de la juſte indignation de Sa Majeſté. C'eſt pourquoi ajoutoit-il, pour une nouvelle marque de la clémence du Roi, tendante à prévenir l'entiere deſtruction & ruine de cette Iſle, nous vous faiſons part de ſes intentions, à vous podeſtats & chefs des communes, afin que vous les rendiez publiques à tous les peuples; faute de ce vous ſerez déclarés traitres & rebelles, & comme tels traités avec la derniere rigueur. Théodore, ayant donc laiſſé le Baron de Droſt, ſon neveu dans l'Iſle pour la gouverner en ſon nom, & ayant recommandé à ſes ſujets de lui reſter fidelles, il mit à la voile, ſans preſque aucune eſpérance de rentrer dans ſon royaume, où le Général François avoit fait afficher & publier une ordonnance qui défendoit de lui prêter ni ſecours ni azile, ſous peine de mort. Après avoir erré de ports en ports, faiſant des propoſitions qui ne furent acceptées nulle part, il ſe retira en Angleterre où il vécut miſérablement & obſcurément. Sa miſere & l'obſcurité de

Il revient en Corſe & en ſort preſque auſſi-tôt.

Son empriſonnement à Londres & ſa mort.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

ſa vie ne le garantirent pas des pourſuites de ſes créanciers, & bientôt il eut le chagrin de ſe voir confiné pour dettes dans une priſon de Londres. Mr. Horace Walpole s'intéreſſa généreuſement pour lui. Il publia un écrit des plus pathétiques pour inviter les ames charitables à ſecourir le monarque indigent, en les priant de remettre leurs dons au Libraire Dodsley honoré de la qualité de Thréſorier Royal. La collecte lui rapporta une ſomme conſidérable, & quelque tems après il ſortit de priſon. Il y avoit pluſieurs années qu'il y languiſſoit. Il parut peu ſenſible au recouvrement de ſa liberté. Ses malheurs avoient jeté un voile ſombre ſur ſon ame. La ſeule choſe qui pût le flatter c'étoit de lui parler des Corſes; il s'en entretenoit volontiers. Il mourut en 1756, & fut enterré dans le Cimetiere de l'Egliſe de Sainte Anne à Weſtminſter, où on lui érigea un monument ſimple & ſans ornemens, avec une Epitaphe en Anglois dont voici la traduction.

„ Ici repoſe Théodore Roi de Corſe, mort ſur cette paroiſſe le 11 Dé-
„ cembre 1756, immédiatement après être ſorti de la priſon du banc du Roi
„ à la faveur d'un acte d'inſolvabilité, en conſéquence duquel il a tranſporté
„ ſon Royaume de Corſe à ſes créanciers". On mit au deſſus cette réflexion morale en vers ſur la mort: „ Le tombeau égale les riches & les pauvres, les
„ eſclaves & les Rois. Théodore avant ſa mort éprouva la vérité de cette
„ maxime. Le ſort lui accorda un royaume & lui refuſa du pain". Nous avons cru devoir rapporter ici la ſuite de la vie & la mort de ce chef des Corſes révoltés, d'autant mieux qu'il ne reparoîtra plus dans cette hiſtoire, ne s'étant plus montré aux Corſes qu'une fois en 1743, mais ſans mettre pied à terre dans leur Iſle.

Intentions de la Cour de France.

L'édit de pacification ſouffroit de grandes difficultés. Cependant les Corſes avoient donné des ôtages: leurs députés conféroient tous les jours avec le Comte de Boiſſieux & les Commiſſaires de la République. Ce qui faiſoit le plus de peines aux mécontens, c'étoit de rentrer ſous la domination Génoiſe. L'idée ſeule d'être gouvernés par ces cruels tyrans qui les avoient toujours traités en eſclaves, les faiſoit frémir. Ils euſſent mieux aimé ſe livrer au deſpotiſme du Turc, comme ils le diſoient ouvertement. Mais l'intention de la cour de France étoit de les remettre ſous la puiſſance des Génois. „ Vous êtes nés
„ ſujets de la République de Gènes, leur écrivoit le Cardinal de Fleuri, &
„ ils ſont vos maîtres légitimes. Il ne s'agit point d'aller fouiller dans des
„ tems reculés la conſtitution primitive de votre pays, & il ſuffit que les
„ Génois en ſoient reconnus depuis pluſieurs ſiecles paiſibles poſſeſſeurs, pour
„ qu'on ne puiſſe plus leur conteſter le domaine ſouverain de la Corſe. Il
„ eſt arrivé dans cette Iſle, comme dans tous les autres pays du monde, des
„ troubles, des changemens, des revoltes, des diſſentions inteſtines. Vos ci-
„ toyens ont demande ſouvent la réparation des griefs dont ils ſe plaignoient
„ contre des Gouverneurs qu'ils prétendoient avoir abuſé de leur autorité, &
„ ont cru enfin avoir des motifs ſuffiſans pour la demander les armes à la main,
„ & pour ſe ſouſtraire à la domination de la République. Quoique la Reli-
„ gion nous enſeigne qu'il n'eſt jamais permis de réſiſter aux puiſſances que
„ Dieu a établies pour nous gouverner, & que l'obeiſſance que nous leur de-
„ vons ſoit un article fondamental de notre foi, je ne ſuis point votre juge,
„ & ne prétends ni vous condamner, ni vous juſtifier; mais je vous prie ſeu-

Sect. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

„ lement de consulter l'expérience & de réfléchir sur les injustices & toutes „ les horreurs qu'entraine nécessairement une guerre civile : comparez-les avec „ les griefs dont vous vous plaignez, & je suis persuadé qu'indépendamment de „ la satisfaction qu'on trouve à remplir les devoirs de sujets fidelles, vous trou„ verez que les inconvéniens d'une révolte sont mille fois plus à craindre que „ ceux de l'obéissance, quelque amertume & quelque peine qu'elle puisse „ coûter. Quoi qu'il en soit, ajoutoit le ministre de France, il s'agit de vo„ tre repos & de votre soulagement. La République portée à vous regarder „ comme ses enfans, a bien voulu s'en remettre au Roi dont elle connoît les „ sentimens remplis de justice & de zéle pour la tranquillité de ses voisins. „ Pour chercher les moyens de la rétablir dans votre pays, elle a proposé el„ le-même de proclamer une cessation de toute hostilité, & elle pousse la clé„ mence jusqu'à promettre, sous la garantie de Sa Majesté & de l'Empereur, „ un oubli général de tous les torts & violences qui ont été commis dans la „ Corse. Il ne faut point vous flatter : le Roi ne peut & ne doit avoir d'autre „ principe dans les bons offices qu'il est disposé de rendre à vos citoyens, que „ celui de la remettre dans l'obéissance légitime à leurs souverains ; mais en „ même tems Sa Majesté n'hésite pas à vous promettre au nom de la Répu„ blique dont les intentions remplies de bonté pour ses sujets, lui sont con„ nues, qu'elle est prête à vous rendre justice sur les griefs légitimes que vous „ lui présenterez ; & qu'elle ne pense qu'à rétablir parmi vous une paix solide „ & fondée sur la sureté de vos personnes & de vos biens. Si vous êtes bien „ déterminés à vous conformer à ces principes, le Roi travaillera avec tout „ l'empressement possible à vous rendre une tranquillité que vous avez perdue „ depuis si long-tems, & ne demandera d'autre récompense de ses soins que cel„ le d'avoir contribué au bonheur d'un pays qui lui a toujours été cher, aussi „ bien qu'à ses glorieux ancêtres".

On sent combien les Corses avoient de peine à goûter ces raisons. La France s'étoit mise dans le cas de ne pouvoir plus changer de résolution. Il y avoit une convention particuliere entre le Roi & l'Empereur par rapport à l'Isle de Corse où il étoit dit que leurs Majestés Impériale & Très-Chrétienne déclaroient & se promettoient réciproquement qu'elles ne souffriroient pas que la Corse sortît de la domination Génoise sous quelque prétexte & quelque cause que ce fut ; qu'elles concerteroient les mesures pour prévenir l'entreprise d'une puissance quelconque qui auroit voulu s'en emparer, ou à qui le desespoir des révoltés les auroit portés à se livrer (*a*).

Vers la fin du mois d'Octobre, le Comte de Boissieux reçut de sa cour le traité d'accommodement, mais il ne fut publié que le 19 du mois suivant, sans que l'on sache les raisons particulieres de ce délai. Nous rapporterons ce Reglement en entier, ainsi que la garantie de l'Empereur & du Roi de France.

Edit de pacification entre la République de Genes & les Corses.

„ Les troubles qui agitent depuis long-tems l'Isle de Corse ayant enga„ gé Sa Majesté Impériale, & Sa Majesté Très-Chrétienne à passer de con„ cert une convention entre elles pour en conserver à la Sérénissime Républi„ que

(*a*) Mémoires sur la Corse, par Mr. Jaussin. Tome I.

„ que de Gênes la possession, en exécution de laquelle S. M. T. C. tant pour elle qu'au nom de l'Empereur, a fait un Traité avec la dite Sérénissime République le dix Novembre 1737, pour réduire les peuples de cette Isle sous l'obéissance de leur légitime Souverain; la soumission que les Corses ont témoignée aux volontés de S. M. T. C. tant de vive voix que par écrit, & même par les ôtages qu'ils ont livrés en se remettant absolument à Sa dite Majesté de statuer leur sort, a déterminé la Sérénissime République à faciliter le retour de ses sujets par une amnistie générale; pleine & entiere, à tous ceux qui ont pris les armes & en leur accordant même de nouvelles graces par l'édit dont elle a fait dresser le projet ci-dessus mentionné, & la dite République ainsi que les habitans de la dite Isle, ayant prié Sa Majesté Impériale d'en garantir l'exécution, nous soussignés Ministres Plénipotentiaires de S. M. T. C. après avoir examiné le dit écrit dont la teneur s'ensuit.

SECT. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755

„ Les Doge, Gouverneur & Procureurs de la République de Genes. Quoique tous ceux de nos peuples de l'Isle qui ont eu part aux nouveaux troubles commencés dans ledit Royaume en 1733, se soient rendus incapables & déchus des généreuses marques de bonté & de clémence que nous leur avons données par un pardon général, & par les autres graces publiées dans nos édits, néanmoins l'affection paternelle avec laquelle nous oublions le passé & la confiance que nous avons que leur repentir & leur soumission à notre obéissance, ne sont pas moins sinceres que prompts, nous a déterminés à leur donner encore les témoignages les plus manifestes de notre modération & amour par les articles suivans.

„ I. Par une amnistie générale nous remettons pleinement en grace tous ceux de nos peuples qui en sont déchus par les susdits derniers mouvemens commencés dans l'Isle en l'année 1733; pardonnons & oublions totalement les fautes & délits par eux commis dans cette occasion, nous y comprenons encore ceux contre lesquels il a été informé ou qui ont été condamnés tant par contumace qu'effectivement depuis la dite année 1733 que sont commencés les derniers troubles, jusques & pour tout le courant du mois d'Octobre de la présente année, renouvellant en leur faveur & autant que besoin est, le pardon général contenu dans notre édit du 23 Janvier selon sa forme & teneur.

„ II. Pardonnons aussi aux peuples toutes les grandes dépenses qu'ils nous ont occasionnées jusqu'à présent pour rétablir la tranquillité dans l'Isle, de maniere qu'ils ne puissent être inquiétés à ce sujet, soit en particulier, soit en général; confirmons & renouvellons la remise faite par nos édits des 23 & 28 Janvier 1733 de toutes les tailles & autres impositions inexigées & des subsides & prêts faits en divers tems tant en argent qu'en vivres, aux villes, communautés, & bourgs dudit Royaume; remettons libéralement & de nouveau aux peuples de la dite Isle de Corse, toutes les autres tailles & impositions qu'on auroit dû exiger d'eux, jusques & compris le mois de Septembre de la présente année, de maniere que tous comptes précédens desdites tailles, impositions, subsides, & prêts, seront supprimés, &

SECT. III. *Hiſtoire de* Corſe *depuis l'an* 1729 *juſqu'à l'an* 1761.

„ que du dernier Septembre à l'avenir, on formera un compte nouveau pour „ les peuples.

„ III. En conformité du ſusdit édit du 23 Janvier 1733, condeſcendons à „ remplir les deſirs de ces peuples, en établiſſant en Corſe un ordre de No- „ bleſſe auquel ſeront élevés ceux que nous choiſirons parmi les familles les „ plus conſidérables de l'Iſle & dans la forme ſuivante: c'eſt-à-dire dans la pré- „ ſente année nous nommerons à ce grade quatre familles, & continuerons „ de-même chaque année juſqu'à ce qu'il y en ait au moins vingt élevées à „ cette nouvelle dignité, dans les différentes provinces ou diſtricts de l'Iſle; „ ces nouveaux nobles jouiront dans nos états des privileges dont jouiſſent „ ceux des villes ſubalternes de terre ferme, & ils ſeront les maitres, comme „ auſſi les feudataires de l'Iſle, d'établir dans leurs familles l'ordre & le droit „ d'aineſſe par la voie des *fideicommis* à perpétuité ce que chacun pourra fai- „ re, ſauf le droit & la raiſon d'autrui, & ſauf le nôtre, à l'égard des feu- „ dataires ſuivant la teneur de l'inveſtiture.

„ Les feudataires ſusdits exerceront leur jurisdiction en conformité de l'in- „ veſtiture, & nos commandans & Officiers dans l'Iſle, ſeront chargés par „ nous de leur prêter main forte pour l'exécution de leur juſtice, lorſqu'ils en „ ſeront requis.

„ IV. Déclarons en conformité de l'article VII. de notre édit du 23 Jan- „ vier 1733 que nous favoriſerons à la cour de Rome la promotion des Ec- „ cléſiaſtiques Corſes aux Evêches de l'Iſle. Cependant nous avons commis „ le Magiſtrat des affaires de Corſe, pour examiner les moyens d'établir des „ Colleges dans l'Iſle pour l'éducation de la Jeuneſſe Corſe, en conformité de „ l'article IX. dudit édit; & pareillement nous confirmons & renouvellons „ toutes les autres conceſſions mentionnées dans le même édit du 23 Janvier „ 1733, en tout ce qui eſt conforme au préſent.

„ V. Pour mieux aſſurer l'adminiſtration de la juſtice, au lieu de deux ju- „ ges de nation étrangere inſtitués par l'article XIII du même édit du 23 Jan- „ vier, nous nous ſommes déterminés à ériger à Baſtia, un tribunal ſupérieur, „ composé de trois auditeurs verſés dans la jurisprudence & de nation étran- „ gere, qui ſeront choiſis par nous de concert avec le petit conſeil, leſquels „ jugeront en derniere inſtance les cauſes d'appellations des Juges inférieurs de „ l'Iſle, ſauf toujours le recours à notre ſuprême autorité; & afin que l'aug- „ mentation de dépenſe de ce nouveau tribunal ſoit moins onéreuſe au Royau- „ me, nous porterons nos ſoins à régler le ſalaire par un honoraire fixe, ou „ épice, ou par les autres moyens qui nous paroîtront les plus convenables.

„ Quant à la judicature civile, nous déclarons qu'elle ſubſiſtera dans la mê- „ me forme qu'auparavant, ainſi qu'il eſt porté par les articles XV & XVI. „ du ſusdit édit, leſquels demeureront dans la même forme & vigueur qu'ils „ étoient dans le tems de leur publication, ſi non que les auditeurs reſpectifs „ des Piéves pourront à l'avenir juger les cauſes civiles de premiere inſtance „ depuis 20 livres juſqu'à 500 livres & non au delà, n'innovant rien par le „ préſent à ce qui regarde les cauſes excédentes la ſomme de 500 livres, ni „ pour le criminel.

„ VI. Pour extirper les homicides ſi fréquens dans l'Iſle, nous établiſſons „ la peine de mort contre les coupables de ce crime, & encore contre ceux

„ qui attenteront à la vie d'autrui, quoique la mort ne s'en soit pas ensuivie; „ & pour empêcher aussi les graces qu'on pourroit leur accorder, nous décla- „ rons, sans rien préjudicier à la souveraine autorité de notre République, de „ ne vouloir jamais à l'avenir donner aucune grace aux Corses coupables d'ho- „ micides, excepté pour ceux commis involontairement, ou dans le cas d'u- „ ne légitime défense, & selon que nous le jugerons convenable.

„ Nous défendons expressément à notre Gouverneur Général de la dite Isle, „ de condamner à l'avenir, *ex informatâ conscientiâ* (*), aucune personne de „ la nation à nulle peine afflictive, mais seulement de faire arrêter & empri- „ sonner ceux qui lui paroîtront suspects, sauf à nous en rendre compte „ exactement.

„ Et pareillement nous défendons au même Gouverneur la faculté d'évo- „ quer les causes civiles & criminelles, afin que le cours de la justice reste „ libre dans tous les tribunaux respectifs où elles seront portées.

„ VII. Tous les Officiers respectifs de notre dit Royaume de Corse après „ avoir fini le tems de leurs charges, seront sujets à être syndiqués à l'ordinai- „ re, & non-seulement nous chargeons expressément les syndics qui de tems „ à autre seront désignés par notre Gouvernement, de punir les Officiers „ qu'ils auront reconnus coupables selon leurs crimes, mais nous voulons en- „ core que douze nobles d'en deçà & six nobles d'au delà des monts, ou ceux „ d'entre eux qui se trouveront dans les lieux où sera tenu le syndicat, soient „ obligés de manifester aux syndics les malversations & autres abus qu'ils au- „ ront reconnus dans la conduite des dits Officiers.

„ Nous voulons que les coupables qui auront été condamnés en Corse à „ la mort ou à toute autre peine afflictive, soient réputés également coupa- „ bles & sujets à la même punition dans tous nos états. Les tribunaux, Of- „ ficiers ou Juges destinés par notre Gouvernement à exercer la jurisdiction „ criminelle en Corse, pourront, en vertu de l'autorité que nous conférons, „ punir les coupables de l'exil, non-seulement de l'Isle, mais encore de tout „ notre état de terre ferme; & pour ôter aux coupables toute espérance d'im- „ punité de leurs crimes, nous ordonnons qu'à l'avenir on ne tienne aucun „ compte, & qu'on répute de nulle valeur toutes les amnisties qui n'émane- „ ront pas de nous conjointement avec notre petit conseil, avec les quatre „ cinquiemes des suffrages des assemblées, & qui ne seront pas accompagnées „ d'une déclaration donnée par nous, conjointement aussi avec ledit petit con- „ seil, & avec le même nombre de suffrages; ce qui n'aura lieu que dans le „ cas où le bien public pourra exiger une amnistie.

„ VIII. Nous voulons qu'il soit libre à tous les habitans de l'Isle, d'en sor- „ tir pour les affaires de leur commerce, ou pour autre chose, en prenant

(*) C'est au sujet de cet Article que Mr. de Montesquieu, avec cette grave dignité qui convient à un si grand maître, s'exprime en ces termes : „ Une République d'Ita- „ lie tenoit des Insulaires sous son obéissance; mais son droit politique & civil à leur „ égard étoit vicieux. On se souvient de cet acte d'amnistie qui porte qu'on ne les con- „ damneroit plus à des peines afflictives sur la conscience informée du Gouverneur. „ On a souvent vu des peuples demander des privileges; ici le souverain accorde le droit „ de toutes les nations. *Esprit des Loix Liv. IX. Chap. VIII.*

Sect. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1720 jusqu'à l'an 1755.*

„ un billet de ſanté & une permiſſion par écrit de nos Officiers reſpectifs, leſquels leur ſeront délivrés gratis, ſauf toujours ceux qui ſeront accuſés ou condamnés pour quelques crimes, & ſauf l'autorité du Gouverneur général, en conſéquence de l'article VI du préſent édit. Défendons aux étrangers ainſi qu'aux marchands Génois qui viendront en Corſe, d'y pouvoir ouvrir boutique ſans la permiſſion des Magiſtrats des lieux.

„ IX. Tous les actes faits par devant notaires, durant les troubles, ſeront exécutés comme s'ils avoient été faits dans un tems de tranquillité, & ils ne pourront point être conteſtés par les voies légales & de droit.

„ X. Nous déclarons que le Réglement pour l'élection des douze Nobles ſoutenu dans notre édit du 13 Décembre 1715, la diminution des anciens tarifs, & la ſuppreſſion des droits de Gouverneur général, mentionnés dans l'article 11 de l'édit du 28 Janvier 1753, comme auſſi les articles III, IV, V, VI & VII dudit édit, qui régardent les impoſitions & les droits des entrées publiques en tems de tranquillité, & tout ce qui vient des pays étrangers, & enfin tous les autres articles ſuivans dudit édit du 28 Janvier 1733, reſteront dans la même force & vigueur qu'ils avoient au tems de la publication reſpective des mêmes édits, & comme ſi les troubles arrivés depuis dans l'Iſle, ne fuſſent jamais ſurvenus; & quant à l'élection des ſix nobles de delà les monts, elle ſera faite ſuivant l'uſage.

„ XI. Deſirant enfin de perpétuer la tranquillité & le bonheur de ces peuples, quand même les meſures qu'on prend aujourd'hui ſeroient inſuffiſantes & deviendroient inutiles par les viciſſitudes des tems ou des affaires, ou qu'il nous en fût échappé de plus utiles, nous donnerons dans les ſuites tous les ſoins que les changemens pourront exiger, ou que nous jugerons plus néceſſaires au bien du Royaume pour ſa ſureté & félicité.

„ XII. Tous les habitans de la Corſe ſeront tenus de rapporter dans les termes que nous preſcrirons, leurs armes à feu dans les places du Royaume que nous leur indiquerons, & où elles ſeront remiſes aux perſonnes qui ſeront prépoſées par notre Commiſſaire ou Gouverneur général, pour faire l'inventaire de ce que chaque Piéve ou communauté en aura apporté; entendons qu'à l'avenir les deſenſes faites de porter & garder des armes à feu, ſoient inviolablement obſervées, ſelon ſa forme & teneur, & conformément à l'article XV de notre édit du 28 Janvier 1733, & ſous les peines y portées.

„ XIII. Ordonnons en conſéquence du pardon général accordé par le préſent édit, qu'auſſi-tôt après l'exécution d'icelui, les Corſes qui ſont actuellement en priſon, ou ſur les galeres, à l'occaſion des troubles commencés dans la dite Iſle en 1733, ſoient mis en liberté, & que les effets à eux appartenans, qui ſe trouveront exiſtans, leur ſeront rendus.

„ XIV. Comme le ſincere repentir que nous nous promettons de la part des Corſes nous a portés à les faire jouir des ſusdites graces & effets de notre bienveillance & modération, toutes villes, communautés, lieux & particuliers qui ne ſe comporteront pas à l'avenir envers la Séréniſſime République, comme il convient à des ſujets obéiſſans & fidelles, ſeront déchus de l'avantage du pardon, rémiſſion & graces à eux accordées par le pré-

„ fent édit, & leurs premieres actions feront pourfuivies par notre chambre
„ de juftice, & ils feront déclarés indignes de notre générofité & clemence.

„ XV. Après les démonftrations magnanimes que Sa Majefté Très-Chré-
„ tienne a bien voulu nous donner de fon affection, nous fommes pleinement
„ convaincus que conformément à nos refpectueufes inftances, & à fes glo-
„ rieufes promeffes, elle aura agréable de concert avec Sa Majefté Impériale,
„ de garantir notre préfent édit en tous fes points, & de maniere que rien ne
„ puiffe préjudicier au libre & indépendant exercice de la fouveraineté de no-
„ tre République dans l'Ifle de Corfe, & à la dépendance que doivent avoir
„ uniquement pour nous les peuples de la dite Ifle, de-même que tous nos
„ commandans, Officiers, & miniftres de notre République".

Sect. III. Hiftoire de Corfe depuis l'an 1729 jufqu'à l'an 1755.

„ Avons en vertu de nos pleins pouvoirs déclaré, & déclarons que Sa Ma-
„ jefté Impériale & Sa Majefté Très-Chrétienne garantiffent le contenu du
„ préfent édit, promettant d'en procurer la pleine & entiere exécution, &
„ de s'oppofer aux contraventions qui pourroient y être faites, tant de la part
„ des habitans de l'Ifle de Corfe, que des repréfentans de la République qui
„ y remediera auffi-tôt que les dits habitans leur en auront fait leurs refpectueu-
„ fes remontrances, entendant néanmoins leurs dites majeftés, que cette dite
„ garantie n'aura lieu qu'autant que les dits habitans exécuteront de leur part
„ fidellement & exactement le contenu au préfent réglement, & fe condui-
„ ront à l'égard de la République, comme de fideles fujets envers leur légi-
„ time fouverain: En foi de quoi nous avons figné ce préfent acte de garan-
„ tie, dont les ratifications feront échangées à Verfailles, dans l'efpace de fix
„ femaines, ou plutôt s'il eft poffible, & y avons, fait appofer le cachet de
„ nos armes. Fait à Fontainebleau, le 18 Octobre 1738. Signés Jofeph Prin-
„ ce de Lichtenftein & Amelot".

Garantie de l'Empereur & du Roi de France.

Pour donner la derniere main à cet édit, l'Envoyé de Gênes en France pro-
mit par écrit ce qui fuit, au nom de la République & par fes ordres.

Acceptation de la garantie.

„ Nous fous-figné miniftre plénipotentiaire de la Séréniffime République
„ de Gênes, déclarons en vertu du pouvoir dont elle nous a muni à cet effet,
„ que fans préjudice de fa fouveraineté, elle accepte la garantie ci-deffus
„ donnée par l'Empereur & par le Roi Très-Chrétien; qu'elle fera expédier
„ dans les formes les plus autentiques, & envoyer à fon Commiffaire général
„ dans l'Ifle de Corfe, l'Edit tel en tous fes points & articles qu'il fe trouve
„ ci-deffous rapporté, fous la garantie de L. M. I. & T. C. & que la Ré-
„ publique confent cependant que le Roi Très-Chrétien faffe publier dans l'Ifle
„ le dit projet d'édit, muni de la garantie & de l'acceptation que la République
„ en fait, quand il le jugera à propos. En foi de quoi nous avons figné le
„ préfent acte, dont nous avons promis d'échanger les ratifications de la Ré-
„ publique, avec celles que L. M. I. & T. C. veulent bien lui donner de
„ la préfente garantie, & l'avons munie du cachet de nos armes. Fait à Fon-
„ tainebleau le 18 Octobre 1738. Signé J. F. Brignole Sale".

Difpofitions des Corfes, leurs alarmes.

Les Corfes étoient mal difpofés à recevoir ce Réglement. Le Général
François le fentoit probablement lorfqu'il le garda trois femaines avant que de
le publier. Il le fit paroître encore trop tôt. Auffi n'eut-il aucun des bons
effets qu'on s'en attendoit: ou plutôt il eut un effet tout contraire. Il donna

SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

lieu aux mécontens de soupçonner que les François s'entendoient avec leurs ennemis pour les tromper par ce spécieux & frauduleux édit de pacification, pour les livrer de nouveau à la tyrannie de la République. C'étoit mal interpréter la volonté du Roi de France, quoiqu'au fond il les regardât peut-être comme des rebelles. Mais certainement il avoit une envie sincere de rétablir la tranquillité dans l'Isle, & en même tems d'y consolider la domination Génoise. Les Corses regardoient les deux choses comme absolument incompatibles, & la suite fit bien voir qu'ils en jugeoient plus sainement que la Cour de France. La réunion du Royaume de Corse à la couronne de France sous Henri II, quoiqu'elle n'eût été que momentanée, avoit fait espérer aux Insulaires que cette puissance les protégeroit, qu'elle prendroit à cœur leurs intérêts avec un zéle sincere & effectif; ils n'avoient donc pas été effrayés de voir la République, incapable de leur faire tête par ses seules forces, employer la calomnie & les plus fausses insinuations auprès du ministere de France pour engager le Roi Très-Chrétien à se charger de les réduire; il comptoient avoir dans les François des arbitres équitables, des protecteurs zélés plutôt que des ennemis & des tyrans. A l'arrivée du Comte de Boissieux ils se firent un devoir, animés par une vénération profonde pour la couronne de France, & peut-être aussi par une politique raisonnée à laquelle on donna un autre sens, d'écrire une lettre respectueuse au Général François qui leur repondit dans des termes propres à leur inspirer de la confiance en leur offrant la médiation & la garantie du Roi son maître pour assurer à jamais la tranquillité & le bonheur de l'Isle. Cette confiance s'affoiblit bientôt, disons mieux, elle s'anéantit entiérement lorsqu'il leur déclara que l'intention de Sa Majesté étoit qu'ils rentrassent sous le Gouvernement de la République, leur légitime souverain. Une sentence de mort les auroit peut-être moins consternés que ce Commandement (*), attendu qu'ils détestoient tellement le Gouvernement despotique des Génois qu'ils aimoient mieux mourir que de vivre sous une si affreuse tyrannie. L'alarme fut donc générale, & tous les esprits furent frappés comme d'un coup de foudre. Cependant faisant attention à l'état déplorable où ils étoient, & se flattant qu'un Monarque puissant & juste n'aideroit point leurs maîtres barbares à les écraser, ils condescendirent à envoyer les deux députés dont il a été parlé ci-dessus au Comte de Boissieux, & les chargerent d'insister sur un armistice, sur le rétablissement du Commerce, & sur une réconciliation & pacification où leurs droits & leur privileges fussent rétablis & assurés. On répondit aux députés que cette demande n'étoit pas encore de saison, qu'elle ne pouvoit être accordée qu'après que les peuples se seroient clairement expliqués & rendus à discrétion. C'étoit une condition bien dure les chefs pourtant qui désiroient sincérement la paix, employerent toute la droiture & l'ardeur possible, à porter les Piéves à accorder les procurations que le Général François demandoit, & dans lesquelles il vouloit qu'on déclarât que les peuples de Corse remettoient leur sort entre les mains du Roi Très-Chrétien, & laissoient à la décision de son souverain arbitre leurs biens, leurs vies & leur honneur. On fit cette déclaration forcée, & pour

(*) Manifeste d'Hyacinthe Paoli & de Louis Giafferi, Gouverneurs & Capitaines, Généraux des Souleves du Royaume de Corse, au sujet de leur négociation avec la France.

marquer plus vivement la répugnance extrême & générale de la Nation Corse à rentrer sous le joug de la République, on l'accompagna de ces mots: *contre notre propre volonté, & comme allant à la mort.*

Il étoit aisé au Comte de Boissieux de voir qu'une telle déclaration n'étoit ni libre ni sincere; qu'on ne pouvoit y faire aucun fonds, & que tout ce qu'on feroit en conséquence d'un acte aussi peu volontaire, n'auroit aucune sorte de solidité. Le mémoire des griefs & demandes des Corses que les députés remirent au Général François pour être envoyé au Roi marquoit encore bien évidemment leurs véritables intentions. Les Insulaires voyant encore qu'ils n'obtenoient point l'armistice dont on les avoit flattés, mais qu'au contraire les Génois continuoient les hostilités, & les mettoient dans la nécessité d'en faire autant de leur côté, ne douterent plus que le Général des troupes auxiliaires n'agît par les impressions des Génois, & que ceux-ci ne cherchassent à irriter les mécontens, & à les engager avec les armes de la France, afin d'avoir un prétexte de les lâcher sur eux, & de leur faire perdre la bienveillance du Roi. Cette conjoncture étoit très délicate pour les Corses. Ils risquoient ou de se laisser battre & insulter impunément par leurs ennemis, ou de leur donner lieu de croire qu'ils ne respectoient ni les armes ni les bonnes intentions de Sa Majesté Très-Chrétienne. Dans cet embarras ils porterent la générosité envers les François jusqu'à leur laisser la liberté de commercer dans leurs terres & de s'y pourvoir des choses nécessaires. Les voleurs même & les bandits respecterent tout ce qui portoit le nom de François. Cette louable conduite devoit leur mériter un accommodement favorable.

Sur ces entrefaites on leur demanda des ôtages. Cette demande rigoureuse les révolta d'abord, & pensa faire échouer toute la négociation. La nation voyoit dans cette condition le présage d'un malheur peut-être plus terrible encore que tout ce qu'elle avoit souffert jusqu'alors. Les chefs convoquerent une assemblée générale à cette occasion, & ils eurent bien de la peine à calmer les alarmes du peuple. Tous les obstacles furent enfin surmontés & l'on procéda à l'élection des ôtages, afin de soutenir jusqu'au bout une conduite irréprochable, & une soumission inviolable aux volontés du Roi Très-Chrétien. La seule condition qu'on avoit exigée & qui fut accordée & signée du Ministre de la Cour, c'étoit que ces ôtages ne seroient jamais livrés aux Génois, sous quelque prétexte que ce fût.

Les Corses n'avoient porté la condescendance si loin que pour obtenir l'armistice qu'on leur avoit promis. Leur espoir fut encore frustré, les ôtages furent envoyés à Toulon, les hostilités recommencerent de plus belle, le commerce fut plus gêné que jamais, les députés qui étoient à Bastia & à qui l'on avoit fait beaucoup de politesses à leur arrivée & au commencement de leur séjour dans cette ville, y furent gardés à vue; & la nation ne put obtenir la permission de faire partir pour la Cour de Versailles un envoyé qui pût représenter de vive voix au Roi Très-Chrétien la situation des peuples, leur conduite, leurs intentions, & apprendre ses volontés. La présence de Théodore vint encore échauffer les esprits. On fit un crime aux chefs & aux peuples de l'avoir reçu. La crainte d'être assassiné le fit disparoître.

Toutes ces circonstances rapprochées effrayoient les Corses. Le Réglement publié dans le moment de la plus grande fermentation des esprits aigris, ne

pouvoit venir plus à contretems. Le Comte de Boissieux en le publiant n'accorda que l'espace de quinze jours pour l'accepter, terme trop court eu égard à l'étendue de l'Isle. Les Corses regarderent cet édit comme un piége qu'on leur tendoit, & leur méfiance se trouvant excitée au plus haut point, ils prirent la résolution de le rejeter. Les chefs voulurent encore faire un dernier effort pour les ramener à un parti moins violent. Ils parlerent avec beaucoup d'éloquence & de modération dans une assemblée générale de la Nation convoquée dans le couvent d'Orezza, & peut-être eussent-ils triomphé de l'obstination des peuples, sans la précipitation avec laquelle le Commissaire Génois voulut procéder au désarmement des différens districts de l'Isle. Cette imprudence ralluma le feu de la révolte.

Le Commissaire Génois veut brusquer le désarmement & est défait.

Au milieu des conférences, on reçut la nouvelle inopinée que les Troupes Génoises étoient en marche vers les villages du district de Luciana, afin de faire désarmer les habitans, quoique le Marquis Mari, Commissaire de la République, & le Général François eussent accordé quinze jours pour porter les armes à feu aux Gouverneurs des villes respectives. Personne n'étoit donc encore en faute. Mais comme quelques provinces avancées avoient déja remis leurs armes, le Commissaire voulant hâter le désarmement, crut qu'il ne s'agissoit que de se montrer & de menacer pour y réussir. Il se trompoit. La haine & l'indignation de voir une promesse violée presqu'aussi-tôt que donnée, inspira aux habitans des villages qu'on vouloit désarmer de force, la généreuse résolution de marcher à la rencontre des troupes sorties de Bastia. Avant que de rien entreprendre sur les différens postes où ils les trouverent, ils firent déclarer à l'Officier qui les commandoit, que s'il étoit François, ils le prioient de leur en faire voir les marques, qu'ils les respecteroient avec tous les égards possibles, & lui permettroient de retourner en sureté & librement à Bastia, par ce qu'ils n'avoient pas intention de commettre aucune hostilité contre les troupes d'un monarque auquel ils portoient le plus profond respect. Mais l'Officier ne montrant pas ces marques, ils jugerent qu'il étoit Génois, ou bien mercénaire, & là-dessus l'affaire fut engagée de maniere que tant les troupes qui étoient dans différens postes hors de la ville que celles de la ville qui accoururent à leur secours, furent défaites & obligées de prendre la fuite & d'abandonner les armes qu'elles avoient déja enlevées dans les deux villages, quoiqu'il eût été promis à ces deux villages, afin de les détourner de toute opposition, qu'ils ne seroient desarmés que cinq jours après le désarmement général.

Examen des articles de l'édit de pacification.

Si peu de bonnefoi de la part des Génois confirma les Corses dans leurs soupçons; en examinant de près les différens articles de l'édit de pacification, ils y trouverent un assemblage affreux de piéges & d'artifices qui ne tendoient, disoient ils, qu'à les précipiter dans les derniers malheurs. Il faut convenir que la République de Gènes y avoit mal caché sa politique barbare, & que presqu'en tout elle laissoit la porte ouverte à sa tyrannie. Ce reglement étoit le même en substance, que celui de 1733. Quoique les termes fussent différens, les yeux les moins perçans n'avoient pas de peine à entrevoir la ressemblance de l'un avec l'autre; & peut-être le nouveau étoit-il encore plus captieux & plus dangereux que l'ancien. Au moins il pouvoit paroitre tel aux yeux prévenus des Corses.

Dès

Dès l'exorde on exagere les crimes vrais ou prétendus de ces malheureux Insulaires; & de l'autre côté la clémence & la générosité de la Sérénissime République sont portées jusques au ciel avec la même exagération; mais cette clémence tant vantée est mal soutenue par le peu de graces qu'on leur accorde & par des promesses trompeuses qui ont causé tant de fois les malheurs de la Corse.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Dans le premier article, la République pardonne; mais ce pardon n'est ni si général, ni si clair, qu'on puisse le recevoir sans de grandes précautions: il est ambigu, & cette ambiguité décele la tromperie. On ne comprend point dans l'amnistie générale les chefs faits prisonniers avant le reglement de 1733. On en exclut quelques autres particuliers qui n'avoient point été remis en grace après le soulevement précédent, comme, par exemple, Marc-Aurele Raphaëli; cependant ils devoient tous être rétablis dans leur Patrie pour affermir l'entiere tranquillité du Royaume. A l'égard de ceux qui sont fugitifs & condamnés, le terme qu'on leur accorde pour rentrer en grace, & profiter du pardon ne s'étend pas au delà du mois d'Octobre. Ainsi la publication du réglement ayant été différée jusqu'au 20 Novembre, soit par inadvertance, soit à dessein, on peut dire, sans craindre d'offenser la raison, que l'amnistie est nulle pour eux, pour bien d'autres contre lesquels on aura pu procéder secrettement depuis l'indiction du terme assigné, & en général pour tous les soulevés qui n'auront pu faire leur acceptation dans un si court espace de tems; ensorte que la démarche de vouloir désarmer les Corses précisément à l'expiration du terme, donne à présumer qu'on avoit résolu d'en faire un massacre général, & qu'on se proposoit de les conduire à la boucherie comme de malheureuses victimes destinées à être frappées du coup mortel.

Au second article, on flatte les Corses d'adoucir les tailles, les subsides & les impôts dont ils sont accablés. Mais cet adoucissement est-il bien l'effet de la libéralité qu'on fait sonner si haut? N'est-ce pas une juste restitution faite au Royaume pour le dédommager de l'énorme augmentation des Impôts qui l'ont épuisé pendant tant d'années? N'est-ce pas une réparation due, que l'on peut attribuer aux remords des Génois repentans d'avoir exigé ces impots d'une maniere si dure, & d'avoir occasionné par-là le soulevement de la nation, & cela dans le dessein d'arrêter prisonniers les principaux chefs de l'Isle, sans que, par aucun crime réel, ils eussent mérité cette disgrace? On pourroit croire qu'en ceci la République se met à la raison, & se condamne elle-même, mais au fond elle ne perd point ses intérêts de vue. On s'en convaincra aisément, si l'on fait attention au prodigieux accroissement de la taille que le nouveau réglement laisse encore subsister. Il est par conséquent permis de dire que la République usant d'un détour aussi adroit que malin accorde d'une main aux Corses une grace qu'elle leur ravit de l'autre; & que l'extorsion est si frappante & si considérable, que les personnes les moins expérimentées ne sauroient manquer de la sentir.

Quoique le troisieme article paroisse au premier aspect honorable pour la Nation Corse, si l'on en pese mûrement les expressions, on trouvera peut-être une duplicité cachée dans la promesse d'inscrire plusieurs familles de l'Isle dans l'ordre de la noblesse. Le choix qu'on en fera sera sans-doute un acte de la volonté du Sénat de Gênes, & ce Sénat marquera sa prédilection pour ceux

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

qui auront soutenu le parti des Génois, ou en secret, ou publiquement, selon que la crainte ou l'intérêt les y auront portés; ensorte que toutes les familles des soulevés pourront y avoir une exclusion honteuse, pendant que les autres seront récompensés de leur lâcheté.

Pour satisfaire à la plainte légitime des Corses, de ce que la République ne les élevoit point, suivant leur juste requête, aux charges & aux dignités subalternes de l'Isle, on devoit fixer un nombre d'offices qui fussent conférés à eux seuls. Ce n'est pas assez de dire que les Nobles élus dans cette nation auront les mêmes privileges dont jouissent les autres Nobles dans les villes subalternes de Terre-Ferme: car les Officiers de judicature ayant presque toujours été des Génois, il est à craindre que les choses restent à peu près sur le même pied. Et pour les autres dignités les Génois concourant encore avec les Corses, ceux-ci peuvent-ils espérer d'avoir la préférence?

Ne peut-on pas faire les mêmes réflexions sur le quatrieme article où l'on promet d'intercéder pour eux auprès du S. Siege, & de favoriser par ce moyen leur promotion à l'épiscopat? Peuvent-ils se flatter d'éprouver l'effet de cette belle promesse après une si longue expérience du contraire, sur-tout lorsque la haine des Génois paroît être portée au plus haut degré?

L'Article sixieme offre une ombre d'équité. L'établissement des loix pénales joint aux anciennes loix est saint & conforme aux besoins de l'Isle; mais l'exécution en a toujours été pire que les crimes qu'elle devoit réprimer. La corruption des administrateurs de la justice, les indults, les graces trop souvent accordées aux criminels, les aziles donnés aux bandits, en ont arrêté les effets salutaires, & ont prouvé aux scélérats l'occasion d'exercer leur méchanceté dans l'espoir d'un pardon qu'on ne leur refusoit presque jamais. Comment donc extirper cette pernicieuse clémence qui a passé en habitude dans la République & dans ses ministres?

Le même article ajoute qu'on a ôté ou Gouverneur la faculté de condamner *ex informatâ conscientiâ*; mais on lui permet d'arrêter & de mettre en prison les personnes qui lui paroîtront suspectes. C'est ici un juste sujet de plainte. Quel est celui des mécontens qui ne paroîtra pas suspect au milieu de la défiance invétérée qu'on aura toujours de la Nation, & dont l'aigreur sera encore fomentée par la haine irréconciliable dont les Génois sont naturellement animés contre les Corses.

Le dixieme article renverse les privileges de l'Isle, & à la faveur d'une expression captieuse, fait monter l'ancien tribut de 20 sols par feu, à environ douze livres: il anéantit la constitution des douze sans lesquels la République ne pouvoit rien innover dans les affaires du peuple Corse.

Dans le douzieme article on ordonne le désarmement de l'Isle. N'est-ce pas en ordonner le ravage? D'ailleurs il étoit assez difficile, pour ne pas dire impossible, d'enlever aux Corses toutes leur armes à feu; & ils n'avoient garde de se livrer ainsi à la discrétion des Génois (*).

(*) On remarquera ici qu'à différentes fois la République de Gênes avoit fait faire des désarmemens, que les Allemands en avoient fait faire un en 1733, & que jamais on n'étoit parvenu à en faire un complet, les Corses enterrant ou cachant leurs armes, & sachant les trouver au besoin. Depuis ce tems les François les ont désarmés deux fois,

Le quinzieme article leur préfente la garantie fous un afpect peu propre à leur infpirer de la confiance. On dit que S. M. T. C. avec S. M. I. & C. aura la bonté de garantir le réglement en tout ce qui ne peut porter aucun préjudice à la libre & indépendante fouveraineté de la République fur l'Ifle de Corfe, & à la parfaite foumiffion que les peuples de cette Ifle doivent uniquement avoir pour la domination Génoife. Cette claufe ne peut-elle pas faire appréhender aux Corfes que la garantie ne foit fuperflue & fans fureté pour eux, puifque la fouveraineté de la République demeurera abfolue & indépendante: titre dont elle pourra toujours fe prévaloir pour les opprimer?

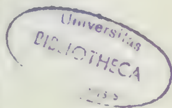
Sect. III. Hiftoire de Corfe depuis l'an 1729 jufqu'à l'an 1755.

Telles étoient les réflexions de la Nation Corfe fur la teneur de l'édit qu'on vouloit lui faire accepter comme un traité propre à mettre fin à tous les troubles, tandis que la partialité manifefte, ou plutôt la haine qui en étoit l'ame, ne pouvoit qu'enflammer de plus en plus le feu de la révolte dans l'efprit de ces infulaires qui fe fentoient opprimés impunément fous le fpécieux prétexte de la clémence de la générofité. Ils ne pouvoient concevoir que la Cour de France fe fût ainfi laiffé féduire par les infinuations des Génois qui déguifoient aux yeux de toute l'Europe, & la véritable caufe de cette guerre, & l'animofité qui dictoit les propofitions qu'elle faifoit aux Corfes. Des efprits dégagés de toute prévention auroient compati aux maux de cette Ifle infortunée, en confidérant avec attention la dureté du Gouvernement Génois, le trouble, la mifere & l'état déplorable en toutes manieres où fes habitans vivoient fous le domaine d'une République qui n'avoit ni le pouvoir de contenir des peuples juftement indignés contre elle, ni des inclinations affez vertueufes pour leur faire du bien.

Les Corfes refufent d'accepter l'édit de pacification.

La rencontre dont on vient de parler, & qui avoit été occafionnée par le défarmement précipité que l'on avoit voulu faire, renverfa entiérement l'ouvrage de la paix. Il ne fut plus queftion d'aucune efpece d'accommodement. Le Général François traita les mécontens de rebelles & les menaça du fer & du feu. Les Corfes, fur-tout ceux d'au delà des monts, n'eurent plus aucun ménagement pour les troupes de France qui furent obligées de fe retirer dans Baftia, étant trop foibles pour fe hazarder hors des murailles; & même le Comte de Boiffieux crut devoir faire travailler, pour plus de fureté, à une ligne de circonvallation, & comme il ne fe fioit pas plus aux habitans de Baftia qu'aux autres, car leur conduite & la mifere où ils gémiffoient, donnoient affez à connoître qu'ils n'avoient pas moins d'envie que leurs compatriotes de

& je fuis certain qu'il refte encore dans l'Ifle beaucoup plus de fufils qu'il n'y a d'hommes en état de porter les armes. Non feulement les maifons des particuliers en recelent, mais les Eglifes même font devenues de véritables arcenaux. On a trouvé des armes & des munitions fous le maître-autel de l'Eglife principale d'une ville où les François avoient plus de 1500 hommes de garnifon. La peine de mort portée contre tout Corfe trouvé avec des armes fur lui ou dans fa maifon n'a pu le forcer à s'en defaifir. Il a feulement redoublé l'adreffe pour les dérober aux yeux de fes maîtres. On peut compter qu'en 1768 & 69 il y avoit dans l'Ifle 30 à 35 mille Corfes armés. Plufieurs avoient deux & trois fufils, fans y comprendre ces 6000 gros fufils que Paoli dans les derniers tems fit venir d'Italie. Il exiftoit donc environ 60 à 70 mille fufils. Sur ce nombre environ douze mille ont été remis aux magafins du Roi de France à la fin de la derniere guerre. On voit combien il doit y en avoir refté.



SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

Motifs de ce refus.

ſecouer le joug, il les fit déſarmer; & enſuite, ſous le prétexte de quelques complots, on arrêta & empriſonna pluſieurs des principaux de la ville. Les mécontens de leur côté tinrent un conſeil général pour prendre des arrangemens convenables à une conjoncture ſi délicate. Il y fut réſolu unanimement de ne point accepter le réglement propoſé par la Cour de France parce que non ſeulement il ne remédioit pas à leurs griefs, mais qu'il remettoit la Nation ſous le joug inſupportable des Génois. Les autres motifs de ce refus étoient que la félicité du Royaume demandoit qu'il fût gouverné par un ſouverain qui ne poſſédant pas d'autres états, ſeroit obligé de reſter dans l'Iſle, & de mettre toute ſon attention à gouverner ſon peuple, ſemblable à un pere de famille qui n'ayant qu'un fils, ne cherche qu'à lui procurer tous les avantages poſſibles; Que Dieu leur avoit donné un ſouverain tel qu'ils le demandoient dans la perſonne du Baron de Newhoff qu'ils avoient reconnu & proclamé pour leur Roi; Que ce Baron qui ne poſſédoit aucune autre terre, ne s'appliqueroit qu'à gouverner l'Iſle ſelon ſes loix, & à rendre ſes ſujets heureux; Que lui & ſes deſcendans qui ſeroient tous Corſes de nation, exempts de toute ambition, & contens de leur petit Royaume, en ouvriroient les ports & fourniroient avec une parfaite neutralité des vivres à toutes les puiſſances: ce qui ameneroit l'abondance dans le Royaume; Qu'on ne devoit point ſe flatter de jouir jamais d'un pareil bonheur ſous le regne d'autres ſouverains, tant parce que ſous leur regne l'Iſle ne pourroit être gouvernée que par des miniſtres qui ſeroient toujours à charge à la Nation, qu'à cauſe que les Princes étrangers étant ſujets à avoir des guerres, le Royaume de Corſe pourroit être expoſé à en reſſentir les incommodités, &c. Enfin il paroît par un manifeſte que publierent Hyacinthe Paoli & Don Louis Giafferi, & dont nous avons rapporté la ſubſtance, que pleins d'une mâle & noble réſolution les Corſes étoient déterminés à mourir dans les horreurs de la guerre, plutôt que de ſurvivre avec ignominie à la ruine de leur patrie, pour être les ſpectateurs de ſa honte & de ſes malheurs, adoptant ce ſentiment glorieux des Machabées, *Melius eſt mori in bello, quam videre mala gentis noſtræ* (*a*).

Après ce Conſeil, les chefs envoyerent des ordres dans toutes les Piéves d'en deçà & d'au delà des monts, de faire prendre les armes à tous ceux qui pouvoient les porter, & de les envoyer au rendez-vous qu'ils leur indiquerent. Ils formerent enſuite un corps de dix à douze mille hommes qui s'avança vers Baſtia, & qui chemin faiſant envoya des partis dans les Piéves d'en-deçà les monts qui avoient acquieſcé, quoique par force, au Réglement, & rendu leurs armes, pour ruiner les maiſons & terres de ceux qui avoient été les Auteurs de cette ſoumiſſion. Ils menaçoient d'aſſiéger Baſtia, pour en délivrer leurs députés le fameux chanoine Orticoni & le Docteur Gaffori. Ils étoient maîtres de la Campagne juſques aux portes de la ville qu'ils tenoient comme bloquée par terre, ſans ſouffrir qu'il y entrât aucunes proviſions. Les troupes françoiſes étoient en trop petit nombre pour leur faire tête, & les Génois n'oſoient ſe meſurer avec eux. Les Corſes néanmoins ne firent alors aucune entrepriſe d'éclat, comme s'il leur eut ſuffi de contenir leurs ennemis, & de les empêcher de leur nuire.

(*a*) Jauſſin, Mémoires ſur la Corſe, Liv. II.

Mr. le Comte de Boissieux attendoit de nouvelles troupes de France, lorsqu'il fut informé au commencement de 1739 que les mécontens s'étoient assemblés en très grand nombre & avoient formé le dessein de descendre à Bastia pour enlever Orticoni & Gaffori, & mettre le feu au magazin à poudre qu'il y avoit. Leurs chefs les excitoient à l'exécution de ce projet: on arrêta une femme qu'on trouva chargée d'une lettre pour Gaffori, où on l'exhortoit à ne point s'impatienter, & que bientôt on feroit en sa faveur un coup d'éclat qui lui rendroit la liberté de même qu'à son collegue. Soit que ce fut une ruse, une bravade ou une résolution sérieusement prise, & prête à s'exécuter, le Général françois jugea à propos de prendre des précautions & des mesures vigoureuses, de faire construire d'abord de bons retranchemens au magazin à poudre qu'il changea de place, & d'y établir un nombreux corps de garde. Il ordonna aussi des piquets dans différens postes près de la ville. Des patrouilles marcherent jour & nuit, afin de dissiper les bourgeois qu'on trouveroit attroupés, & les mener en prison, si l'on en rencontroit la nuit après la retraite battue. Le port de toutes sortes d'armes leur fut défendu sous peine de la vie. On resserra plus étroitement Orticoni & Gaffori qui ne purent plus sortir de leurs chambres. Enfin on ne négligea rien pour pourvoir à la plus grande sureté au dedans & au dehors de la ville.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

1739. Le Comte de Boissieux craint d'être assiégé dans Bastia.

Dans le même tems le Général François approuva un projet dont l'exécution devoit incommoder beaucoup les Corses. Comme on étoit trop foible pour les attaquer à force ouverte, il falloit s'embusquer & leur tendre des piéges. On demanda donc des soldats de bonne volonté dans chaque bataillon, afin d'aller en parti contre eux. Presque tous s'offrirent, mais on n'en choisit qu'un certain nombre composé de gens alertes & vigoureux. On les habilla comme les mécontens, avec une veste de gros drap brun, un manteau à la capucine, des guêtres & des bonnets de la même couleur; on leur donna un fusil, une bayonnette, des pistolets, &c. Ils avoient aussi des cornets pour appeller dans les endroits où ils se cacheroient, afin de donner le change aux Corses qui en effet s'y tromperent souvent en croyant que c'étoit de leurs gens. Le commandement de cette troupe fut confié a un Lieutenant de Grenadiers du Régiment de Nivernois, nommé Dubaillet, brave Officier, d'un tempérament très robuste, & tout-à-fait propre pour ces sortes d'expéditions & de travaux. Cette ruse de guerre eut beaucoup de succès. Ce détachement singulier dans son aspece leur tua une grande quantité de monde dans les montagnes, leur enleva des bestiaux, & incendia quelques villages (*a*).

Piége tendu aux Corses.

Sur ces entrefaites Mr. de Boissieux reçut ordre de mettre en liberté les deputés Orticoni & Gaffori, leur enjoignant de sortir de l'Isle & de n'y jamais rentrer tant que les troupes du Roi y seroient. Il avoit commandé auparavant qu'on tint une felouque prête, ensorte que le vent étant bon ils partirent sur le champ pour Livourne. Comme ces deux chefs étoient venus à Bastia sur la parole du Général François, le Roi en ordonnant qu'on les relachât, & qu'ils sortissent de Corse, montroit qu'il ne vouloit pas que l'on violât le droit des gens à leur égard. Peut-être ce droit des gens exigeoit-il de plus qu'on les rendît à leur patrie. On transféra au chateau d'If les ôtages qui étoient à

Orticoni & Gaffori obligés de sortir de Corse.

(*a*) Jaussin, Mémoires sur la Corse, Liv. II.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

1742. Mort de Mr. de Boissieux.

Toulon (*a*). Ces démarches annonçoient une résolution prise par la France de faire éprouver aux Corses tout le poids de son indignation. Après le départ des députés, il ne pouvoit plus être question d'accommodement, & la Cour de France ne songeoit plus qu'à réduire ce peuple par la force de ses armes. Mr. de Boissieux étoit peu propre à pousser vigoureusement les opérations de la guerre. Il étoit trop peu entreprenant; il se laissoit abattre aisément par le moindre échec, & il est à croire que la guerre eût trainé en longueur, s'il fût resté à la tête des troupes Françoises. Sa santé étoit alterée; une fievre lente le consumoit. A ce mal se joignoit le chagrin qu'il ressentoit d'avoir si mal réussi dans la commission importante dont il étoit chargé. La fievre augmenta & l'emporta au commencement du mois de Février. Il fit quelque mal aux Corses, mais sa bonté naturelle qui le portoit aux voies de la douceur se trouvant en contradiction avec la dureté des commissaires Génois, fut cause qu'il n'avança guere leurs affaires. Il fit deux grandes fautes qui l'empêcherent de terminer avec gloire la négociation. Il marqua trop de confiance & une sorte de prédilection pour quelques chefs des mécontens, ce qui indisposa les autres, & rendit même suspects ceux qu'il traitoit si bien. Il eut aussi l'imprudence de publier le nouveau réglement avant que de l'avoir communiqué à tous les chefs, sans réfléchir que cette précipitation auroit l'air d'une surprise qui feroit rejeter le traité d'accommodement, comme il arriva en effet. Mais ces fautes, au moins la derniere, furent moins les siennes que celles des Commissaires Génois qui l'excitoient sans cesse à agir d'une maniere conforme à leur esprit tyrannique.

Manifeste de la République de Gênes.

Cependant la République de Gênes publia un long mémoire concernant la révolte de l'Isle de Corse, en réponse au manifeste des chefs Paoli & Giafferi. Ce mémoire commençoit par ces mots rémarquables: „ Tout le monde connoît si bien la douceur & l'amour, avec lesquels la République de Gênes „ gouverne ses peuples, & sur-tout avec quelle bonté & quelle affection elle „ a toujours regardé ceux de Corse, que sans descendre dans le détail des preuves éclatantes qu'elle en a données en toute occasion, il suffira de dire que „ les Corses eux-mêmes ne sauroient en disconvenir, eux qui trouvant le secret d'empoisonner les remedes qu'on leur présente, poussent la noirceur „ & l'ingratitude jusqu'à donner un mauvais sens aux graces & aux pardons „ que la République, conformément aux intentions de S. M. T. C. leur a „ accordés dans le reglement publié en 1738; d'où l'on peut conclure avec „ assurance, que l'impunité a été & est la véritable source de la revolte ". On fait ensuite un tableau historique de cette révolte depuis la fin de l'an 1729 jusqu'au moment présent, dans lequel les Corses sont peints sous les traits les plus noirs, & l'on conclut que pour parvenir à une vraie & constante reduction de l'Isle, il faut que les Corses soient désarmés, qu'on détruise toute union & dépendance des peuples avec tous ceux qu'ils ont reconnus pour chefs; que les Corses fidelles soient dédommagés des pertes causées par les rebelles; qu'il reste dans le Royaume & qu'on y laisse à la postérité, quelque triste monument du peu de profit, ou plutôt des malheurs qu'entraîne après soi la révolte; qu'on doit exiger l'entiere & réelle consignation des armes, ayant tou-

(*a*) Le même, au même endroit.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1761.

jours été défendues en Corſe, & étant abſolument inutiles, entre les mains de ces inſulaires, moyennant environ cent tours armées qui ſont à l'entour de l'Iſle, pour empêcher les débarquemens & les invaſions des Corſaires, & moyennant les dépots d'armes établis par la République de diſtance, en diſtance, pour armer promptement les peuples au beſoin; que les chefs méritent d'être exécutés dans leurs perſonnes & dans leurs biens, ou bannis, à perpetuité du Royaume pour en deraciner juſqu'à l'idée d'autres révoltes; que les biens confiſqués pourront l'être au dédommagement au moins d'une partie des Corſes fidelles léſés, ſans quoi la condition de ceux-ci ſeroit plus fâcheuſe que celle des rebelles, & les peuples ſeroient toujours portés à la ſédition; que les Corſes étant devenus par la nouvelle rebellion dignes de tous les châtimens qui ſuivent un crime de cette conſéquence, & étant déchus par leur obſtination de toutes les graces dont ils jouiſſoient auparavant, ou que la clémence de la République leur avoit accordées depuis par le dernier Réglement, on pouvoit les conſidérer & les traiter comme tels, afin de leur imprimer une crainte ſalutaire; qu'en conſéquence il eſt juſte qu'ils paient les tailles arriérées, la plus grande partie des dépenſes énormes qu'ils cauſent depuis tant de tems, & celle ſur-tout qu'il va être indiſpenſable de faire pour une augmentation de troupes; que c'eſt le moyen le plus ſûr de les rendre actifs & laborieux, de les obliger à la culture des terres, & de les tirer d'une oiſiveté & d'une pareſſe qui leur eſt très pernicieuſe, & qui eſt véritablement la premiere ſource de tous leurs deſordres; que tant de rechûtes réitérées & générales, l'habitude que ces peuples ont priſe de vivre dans une eſpece d'anarchie, démandent les préſervatifs les plus forts ſans quoi l'on doit appréhender, avec ſondement, de nouvelles, & encore de plus grandes diſſentions.

Les Corſes, pleins de confiance en la bonté de leur cauſe, en la force naturelle de leur pays montagneux dont ils ſavoient beaucoup mieux tirer avantage que leurs ennemis, & ſur-tout en l'union & l'unanimité qui régnoit entre leurs chefs demeuroient inflexibles; jamais on ne ſeroit venu à bout de les reduire, ſi l'on n'eût employé contre eux des forces ſupérieures auxquelles il ne leur étoit pas poſſible de réſiſter. La Cour de France envoya dans leur Iſle dix nouveaux bataillons d'artillerie, deux eſcadrons de Huſſards, & quelques Miquelets accoutumés à gravir les montagnes, ſous les ordres de Mr. le Marquis de Maillebois alors Lieutenant général des armées du Roi. La flotte qui portoit ces troupes fut cruellement maltraitée par la tempête. Quelques Compagnies d'Infanterie firent naufrage; d'autres échouerent ſur la côte, & furent priſes par les Corſes qui s'emparerent de leurs armes. Malgré ces malheurs, le nouveau Général François débarqué à Calvi à la fin de Mars, ſe trouva à la tête de 8000 hommes. Il comprit en arrivant que ni les Génois, ni même les François, n'avoient point agi avec aſſez de vigueur contre les Corſes, & qu'il étoit néceſſaire de frapper un coup hardi, s'il vouloit faire impreſſion ſur ces inſulaires, accoutumés depuis long-tems à des ſcenes ſanglantes, & trop ulcérés par une domination dure, pour ſe rendre autrement qu'à la force armée pour les exterminer. Il commença par publier un ordre à tous les peuples de ſe ſoumettre ſans délai aux volontés du Roi de France, ſans quoi ils ſeroient traités ſans miſéricorde. Il partit enſuite pour Baſtia afin de s'aboucher avec le Gouverneur Génois qui y réſidoit. Le 2 Juin il ſortit

Arrivée du Marquis de Maillebois en Corse.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

de cette ville pour pénétrer dans les parties les plus intérieures de l'Isle, & y forcer les Corses à rendre les armes. Il répandit par-tout la terreur & la consternation. Son armée marchoit sur trois colonnes: celle de la droite vers la Piéve de Balagna, celle de la gauche vers les montagnes qui bordent les plaines de Mariana & d'Aleria, celle du centre vers les gorges de Lento. La Balagna fut soumise en quatre jours. Les Piéves que la colonne de la gauche avoit à combattre, ne tinrent guere davantage & Mr. de Maillebois, après avoir mis en déroute à Lento les principaux chefs des Corses qui s'y étoient réunis, & y avoient porté la plus grande partie de leurs forces pour s'opposer à son passage, reçut bientôt leurs sermens d'obéissance. Hyacinthe Paoli présenta ses deux fils Pascal & Clément au Général François & se retira à Naples avec Giafferi, où ils furent faits l'un & l'autre Colonels, grade dont ils ont joui jusqu'à leur mort.

Il soumet l'Isle.

Les Corses furent épouvantés de la sagesse des combinaisons du Marquis de Maillebois, de la vivacité de ses opérations, de la bravoure de ses hussards, & du terrible effet des bombes dont leurs maisons, quoique situées sur des montagnes presque inaccessibles, furent écrasées. On monta des mortiers dans des lieux où les seuls François sont capables d'imaginer qu'on en puisse conduire, & leurs Canonniers furent assez courageux & assez intelligens, pour exécuter ces surprenantes manœuvres. Mr. de Maillebois avoit menacé ceux qui ne se soumettroient pas de dévaster leurs biens, d'incendier leurs maisons & leurs villages, des les faire passer eux-mêmes au fil de l'épée. Ces menaces terribles furent exécutées avec la derniere rigueur; & ce fut cette sévérité jointe à son habileté qui lui fit faire si rapidement la conquête de l'Isle: car tout fut soumis avant la fin de cette compagne meurtriere. Les deux Piéves de Tarao & de la Rocca furent les dernieres qu'on put réduire. Elles étoient soutenues par le Curé de Zicano & par les restes du malheureux parti de Théodore qu'animoit le Baron de Drost son neveu. Ces deux Piéves étant situées dans des endroits de difficile accès, elles se flattoient de pouvoir s'y maintenir, ou du moins d'obtenir une capitulation plus avantageuse que les autres. Cette obstination engagea le Marquis de Maillebois à se mettre en marche, avec quatorze compagnies de Grenadiers, cent cinquante hussards, les volontaires, les miquelets & environ cinq cens hommes de piquet pour aller les attaquer. Il n'étoit pas aisé de forcer ces mécontens dans les montagnes presque inaccessibles où ils étoient retranchés. Il fallut envoyer contre eux plusieurs détachemens qui furent quelquefois repoussés avec perte. Ils s'embusquoient dans des bois, d'où ils sortoient comme un torrent, surprenoient les troupes françoises, les battoient & se retiroient dès qu'ils commençoient à avoir du désavantage. Le Curé d'un village nommé Guissoni où les François avoient un détachement considérable, vint à la tête de 800 hommes pour investir cette troupe qu'il tint bloquée pendant deux jours, & lui coupa même la communication de l'eau. Mais un second détachement secourut le premier, battit les Corses, en brûla quarante dans une grange, & prit le Curé de Guissoni. On le mena à Corte où on le pendit deux heures après son arrivée, entre deux de ses paroissiens. Quelques jours après un recollet fut pendu avec sa robe pour avoir voulu brûler un magazin à poudre appartenant aux François. Un moine observantin qui étoit entré dans le projet

du

du recollet subit encore le même sort. C'étoit par de telles exécutions que le Général imprimoit par-tout la terreur, & soutenoit les progrès de ses armes.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Les habitans de Zacaro étoient les seuls dont l'opiniâtre résistance arrêtât encore le Marquis de Maillebois. Ils souffroient la faim & le froid, en proie à la plus horrible misere, disputant aux animaux leurs repaires, & se refugiant de caverne en caverne. Enfin ils demanderent à conférer avec quelques-uns des Officiers François. Le Marquis de Maillebois leur envoya deux Officiers escortés de quinze grenadiers. Lorsqu'ils furent arrivés à une certaine distance, douze chefs des révoltés vinrent les joindre sous un arbre. Ces derniers s'étant assis sur l'herbe, Comeras l'un des Officiers François les exhorta dans les termes les plus forts à ne pas obliger le Roi de France d'en agir avec eux à la rigueur. Ils parurent ébranlés: ils demanderent seulement qu'on leur permit d'aller consulter avec leurs compagnons & sur-tout avec le Baron de Drost qui étoit au milieu d'eux. A leur retour ils déclarerent que leur derniere résolution étoit de se laisser massacrer plutôt que de se soumettre à la domination Génoise, qu'ils se rendroient lorsque tous les Génois qui étoient en Corse auroient quitté le pays, & qu'on auroit arboré les drapeaux du Roi de France dans tous les ports de la dépendance de l'Isle. C'étoit une maniere honnête de refuser de se soumettre. Comeras se retira & rendit compte au Général de la réponse des habitans de Zacaro. Il fut résolu qu'on les attaqueroit avec toutes les forces qu'on pourroit employer à cette expedition, afin d'en assurer le succès. L'intelligence supérieure du Marquis de Maillebois lui fit prendre des mesures si bien concertées, & le courage infatigable des François le seconda si bien que ce reste de mécontens forcé dans ses derniers retranchemens, & prêt à tomber sous le fer ennemi, ou à mourir de misere, demanda à capituler. Le Baron de Drost se soumit avec les braves compagnons de son infortune, à condition qu'ils seroient transportés avec sureté sur le continent; ce qui fut fidellement exécuté.

Plan d'opérations proposé par les Génois pour maintenir la tranquillité parmi les Corses.

Le Marquis de Maillebois revint triomphant à Bastia où il reçut le bâton de Maréchal de France pour récompense de cette conquête. Les Génois aussi fiers de voir la Corse soumise que s'ils eussent remporté par eux-mêmes cet avantage, remirent au Général François un plan des opérations qu'ils jugeoient les plus propres pour maintenir l'Isle dans une tranquillité perpétuelle. Ils regardoient les Corses comme des mutins qui après avoir goûté les douceurs de la révolte devoient éprouver les justes châtimens dus à un pareil attentat, afin que ne pouvant espérer aucun fruit de leur rebellion, ils ne fussent plus tentés de prendre les armes contre leur légitime souverain. En conséquence Gênes prétendoit les accabler d'impôts pour se rembourser des prêts faits aux communautés dans le tems de leur extrême pauvreté, pour s'indemniser des dépenses excessives de la guerre, & pour tenir lieu des tailles qui n'avoient point été payées depuis dix ans. On appuyoit cette proposition du prétexte spécieux de favoriser l'industrie, d'exciter la paresse des Corses, & de les forcer à s'adonner à la culture, disant que les peuples devenoient industrieux quand ils devoient penser à satisfaire aux impositions. Ils jugeoient encore nécessaire, pour tenir en respect l'esprit remuant des Corses, d'avoir chez eux un corps de troupes suffisant, & dont la solde fût aux frais de l'Isle: nouvelle raison d'augmenter les impôts. Ils vouloient qu'on récompensât ceux des in-

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

ſulaires qui étoient reſtés fidelles à la République, & que cette récompenſe tournât en punition pour les rebelles, afin de faire mieux ſentir le prix de la ſoumiſſion, & les malheurs auxquels un ſujet s'expoſe en manquant à ſon devoir: en conſéquence ils démandoient qu'on bannit de l'Iſle toutes les familles des chefs du ſoulevement, & que l'on confiſquât leurs biens au profit de ceux qui avoient embraſſé conſtamment le parti de la République. Ils propoſoient auſſi de détruire pluſieurs villages, des bois, & des contrées entieres qui avoient été les lieux les plus fameux par l'opiniâtre mutinerie de leurs habitans, afin que cette dévaſtation fût un monument éternel du châtiment des rebelles: Nocetta & Loretto étoient déſignés pour ſervir d'exemple; leurs habitans devoient être tranſportés, ſuivant ce projet des Génois, pour peupler les Colonies Françoiſes en Aſie & en Amérique. Quel ſyſtême fut jamais plus violent, plus tyrannique & plus abſurde? Les Génois ſembloient ſe contenter de dominer ſur les rochers déſerts de la Corſe. D'autres propoſitions tendoient manifeſtement à entretenir la Nation Corſe dans la barbarie & la plus craſſe ignorance.

Ce plan rejeté par la France. Un tel plan d'opérations ne pouvoit pas être approuvé par le miniſtere de France. Il ne vouloit pas, après avoir conquis la Corſe, qu'on lui reprochât de l'avoir livrée à la barbare tyrannie de ſes maitres. Gênes trop aveuglée par ſa haine étoit bien éloignée de connoître ſes véritables intérêts par rapport à cette Iſle. Ce qu'elle démandoit comme un moyen propre à y maintenir la tranquillité tendoit directement à y fomenter l'eſprit de diſſention & de révolte. Elle ne voyoit preſque rien de ce qui pouvoit lui aſſûrer la jouiſſance paiſible & utile de ce pays qu'elle vouloit dépeupler, tandis qu'il n'y avoit pas un ſeul ſouverain en Europe qui n'eût deſiré de peupler au double les états qui étoient ſous ſa domination. Il falloit d'ailleurs des circonſtances plus favorables, pour régler la forme dans laquelle les Corſes devoient prèter aux Génois un nouvel acte d'une obéiſſance diſtinguée. On ne devoit rien preſſer ſur cette matiere: il n'en étoit pas encore tems: il falloit auparavant laiſſer raſſeoir les imaginations trop échauffées, & donner à la raiſon le tems de reprendre le deſſus (a).

Véritables diſpoſitions des Corſes. Les François connoiſſoient mieux le génie de ce peuple, que les Génois. La rebellion ſembloit appaiſée: les inſulaires avoient remis leurs armes, au moins une partie, car ils en avoient caché plus qu'ils n'en avoient remis. Tout paroiſſoit aſſez tranquille pour le moment préſent. Le miniſtre de France n'avoit garde cependant de regarder l'état préſent de la Corſe comme un état ſtable & permanent. Les cœurs y étoient trop ulcérés contre la République. Ils n'obéiſſoient qu'à la force. Il étoit preſque certain que dès qu'ils croiroient n'avoir plus rien à craindre, la révolte commenceroit tout de nouveau: que les chefs chaſſés de leur patrie y rentreroient ſur le champ, & trouveroient encore les mêmes reſſources qui les avoient ſoutenus ſi long-tems. La parfaite ſoumiſſion des mécontens ne pouvoit être que l'ouvrage du tems & d'une adminiſtration modérée, douce, équitable. La confiance ne pouvoit revenir que peu à peu, & après que les peuples accoutumés à un joug doux, auroient ſenti le bonheur d'une condition tranquille. C'eſt ce que le Roi Très-

(a) Mémoires ſur la Corſe, par Jauſſin, Liv. II. Rélation de l'Iſle de Corſe, par Boswell, Chap. II.

Chrétien crut néceſſaire d'expoſer à la République, comme y étant la plus intéreſſée, avant qu'elle jugeât elle-même du parti qu'il convenoit de prendre pour aſſermir & conſolider la ſoumiſſion de ces peuples indociles, & les policer par des loix convenables à leur caractére. Mais la République n'étoit guere diſpoſée à profiter de ces ſalutaires repréſentations: elles n'étoient pourtant que trop juſtes, comme on va le voir.

Les Corſes manifeſterent leurs véritables diſpoſitions à l'égard des Génois, même avant que les troupes françoiſes euſſent entiérement évacué l'Iſle. Ils ne pouvoient ſouffrir ſans inquiétude & ſans murmurer, que les Génois remplaçaſſent les François dans les poſtes que ceux-ci quittoient; & lorſque le Roi de France retiroit quelques-uns de ſes régimens de l'Iſle, il ne manquoit jamais d'y avoir des troubles dans pluſieurs endroits. Souvent les inſulaires en ſeroient venus aux mains avec les troupes Génoiſes qu'ils ne pouvoient ſouffrir, ſi la prudence du Général François n'y eût mis ordre. Dans ces mêmes quartiers où les François tiroient facilement des payſans toutes les fournitures & tous les vivres dont ils avoient beſoin, les chefs des communautés & les podeſtats des villages déclaroient aux Génois qui venoient remplacer les troupes françoiſes, qu'ils n'avoient rien à leur démander, qu'on ne leur donneroit rien; deſorte qu'on étoit obligé de leur envoyer de Baſtia, de quoi ſubſiſter. Les Corſes diſoient encore hautement qu'ils auroient déja chaſſé les troupes Génoiſes, s'ils n'euſſent craint de déplaire au Roi de France. Ils ſe berçoient encore de l'eſpoir de rendre leur pays libre & indépendant, d'en faire un centre de commerce utile & commode pour toutes les nations commerçantes; on parloit d'envoyer vers les différentes puiſſances étrangeres, des perſonnes capables de leur faire comprendre combien ce projet convenoit à leurs intérêts reſpectifs, & l'on ne doutoit pas qu'ils ne l'agréaſſent (*).

(*) *Extrait d'une lettre autentique écrite de Corſe.* Suivant les lettres de différentes provinces de cette iſle, la tranquillité n'y regne qu'en apparence; & les peuples ſenſiblement touchés d'avoir vu les troupes de France ſe retirer, ſans apporter de remede à leurs malheurs, ne ſongent plus qu'à devenir heureux par eux mêmes. Le Traité conclu en 1736 entre les trois états de ce Royaume, Don Pietro & une riche & nombreuſe compagnie, lorſque ce Seigneur réſidoit dans l'Iſle aux ordres du feu Empereur, eſt à préſent l'objet des deſirs & des vœux de cette nation. Don Pietro leur a donné des marques d'une grande intelligence dans les différens partis qu'il y avoit à prendre pour faire de la Corſe un centre de commerce & la rendre un pays libre. Il leur a repréſenté „ que vainement ils eſperent que quelque puiſſance puiſſe, ſans donner jalouſie à une „ autre, les faire paſſer ſous ſa domination: qu'ayant rompu les liens de l'union par „ une guerre ſi longue & ſi juſte, leur liberté & leur félicité doivent être leur ouvrage „ & le fruit de la valeur de leur nation; & qu'ainſi ils doivent ſe rendre heureux & li- „ bres, en devenant utiles même à leurs ennemis. L'eſprit du Traité de 1736 tend à „ affranchir la Corſe de toute domination étrangere, à la rendre un centre de commer- „ ce, & à mettre la République en état, pour ſon bien, de contribuer à la liberté des „ Corſes, les conſervant pour alliés & amis libres, qui lui deviendront auſſi utiles que „ néceſſaires. Ce Traité fournit à chaque province un fonds ſuffiſant d'argent pour y „ établir une belle agriculture, mettre en bon état les terres cultivées & incultes & les „ faire fructifier en toutes ſortes de denrées, que la bonté & la fertilité de cette Iſle „ naturellement très-propre à produire, peuvent procurer la félicité de ſes habitans, & „ l'avancement de ſon nouveau commerce. Les ſels, les huiles, les bleds & les grains „ de toute eſpece, la cire, le miel, les vins, les fruits, les pâturages, & la mul- „ tiplication du bétail, comme auſſi généralement tout ce que peut produire un pays,

SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

La France retire ses troupes de l'Isle.

Pardon général rejeté.

Enfin la France engagée dans une nouvelle guerre qui l'intéressoit davantage que les affaires des Génois, ou la conservation de la Corse, jugea à propos d'en rappeller ses troupes qui évacuerent l'Isle sur la fin de l'année 1741, sans donner aux Corses d'autre réglement que celui qu'avoit déja publié Mr. de Boissieux, & qui avoit été rejeté. Les Génois n'étoient pas assez forts pour les contraindre à le recevoir. Cependant la République fit publier un pardon général en faveur de tous ceux qui s'étoient soulevés contre elle, faisant insinuer à cette occasion aux habitans, qu'elle attendoit d'eux qu'ils s'engageroient par un acte juridique à regarder les peres des communautés comme leurs légitimes procureurs en leur donnant la faculté & l'autorité de prêter, en leur nom, serment de fidélité à la République, entre les mains du Marquis Spinola pour lors Gouverneur de la Corse; & que de plus ils se déclareroient ses sujets naturels, pleinement disposés à accepter le nouveau réglement dans tous ses articles tel qu'il seroit publié, & à payer toutes les taxes qu'elle jugeroit à propos de leur imposer. La publication de ce pardon, & des conditions qui y étoient jointes fut faite dans toutes les Piéves ou communautés de l'Isle. Personne cependant ne se présenta pour prêter le serment en question, de sorte qu'il n'y avoit pas d'apparence que les Corses se déterminassent à ce que la République exigeoit d'eux. Comment pouvoit-elle s'en flatter après le refus qu'avoit essuyé Mr. de Boissieux, malgré la garantie de l'Empereur & du Roi Très-Chrétien, dans un tems où celui-ci avoit en Corse un nombre de Troupes plus que suffisant pour les y contraindre? Aussi ne tarda-t-on pas à s'appercevoir en plusieurs endroits que le feu de la discorde s'y rallumoit. L'administration de la République fournit aux mécontens l'occasion d'éclater.

Troisieme soulevement.

1743.

Gênes voulut encore une fois faire percevoir cette taxe extraordinaire de onze sols par feu, qui lui avoit coûté tant de sang & de millions, & qui avoit été la cause ou du moins le prétexte du premier soulevement. Elle envoya donc au lieu des collecteurs ordinaires, un bataillon de troupes chargé de percevoir l'impôt. Les Corses choqués de cet appareil militaire & tyrannique, se révolterent contre ce bataillon, & ayant déterré des fusils cachés, ils le forcerent de se retirer dans Bastia. Voilà l'époque & le sujet du troisieme

„ placé par la nature pour être utile à ses voisins, & fait pour avoir en abondance toutes ces denrées, feront l'objet du nouveau Gouvernement, & celui de l'application du peuples. La Corse deviendra libre sous des loix heureuses & justes. Les peuples y cultiveront leurs biens, & vendront librement leurs fruits; & la premiere application de l'état sera l'avancement de leur félicité, & du bien public. La sureté de l'Isle sera maintenue par des forces bien entretenues, prises dans la nation & capables de la garantir de toute insulte. On y ouvrira des ports francs aux nations: on y établira toutes sortes de manufactures; & par des traités solides avec les différentes compagnies de commerce de l'Europe, on se conformera à leur intérêt & à leur utilité: & la Corse, sortant de la sujetion qui a dérobé son lustre aux yeux des étrangers, se fera gloire de leur être utile & nécessaire. Les arts & les sciences y seront cultivés avec soin; & tous ceux qui y seront propres, y seront bien reçus". C'est-là ce qu'on a pu savoir du Traité de 1736 qui suivant les lettres des Seigneurs de Corse, renferme tout ce qui peut engager les Puissances étrangeres à les laisser librement concourir à leur félicité, au bonheur de leurs voisins, & à l'utilité du Commerce des différentes Nations de l'Europe.

soulevement. Une barque partie de Livourne apporta à Isola Rossa quelques fusils & des munitions de guerre. Plusieurs de leurs compatriotes établis dans différentes villes d'Italie leur envoyoient ces armes. Ils en enleverent aussi quantité aux Génois. Deux Corsaires encore ayant échoué sur la côte, les insulaires en firent le pillage, & y trouverent un très grand nombre d'armes de toute espece. Les voilà donc soulevés de nouveau, & en état de soutenir cette démarche altiere contre la République. Ils nomment entre eux des Magistrats & forment une régence élective. Ce Gouvernement ne dura pas longtems. La division qui se mit entre les Magistrats, fit naître à ce peuple inconstant l'idée de se remettre sous le joug de la domination Génoise, s'ils pouvoient en obtenir un traité favorable. La République instruite de ces dispositions leur envoya un Gouverneur qui leur fut agréable. C'étoit Giustiniani, Seigneur aimé des Corses autant qu'il étoit possible à un Génois de l'être. Ils se louoient beaucoup de sa justice, de son désintéressement, de sa bonté; ils consentirent à se soumettre au Réglement qu'il publia, quoiqu'il ne leur accordât pas tout ce qu'ils démandoient. Cette paix fut sur-tout le fruit des exhortations d'un célebre Missionnaire que les Génois envoyerent dans l'Isle & dont l'éloquence persuasive calma les esprits, dans les mêmes chaires évangeliques d'où d'autres moines leur avoient ci-devant prêché la révolte (*).

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Il est appaisé.

1744.

Peu après un François voulut envain exciter de nouveaux troubles, comptant sur l'appui du Dey de Tunis. Il envoya un homme qu'il chargea de s'aboucher avec les mécontens refugiés dans la Toscane; mais cet homme vint à Gênes découvrir cette nouvelle entreprise au Sénat qui la fit échouer avant qu'elle fût commencée.

La paix se seroit peut-être entiérement rétablie dans l'Isle, si Gênes eût envoyé des juges honnêtes gens dans l'intérieur. Mais la justice y fut administrée d'une maniere si partiale, qu'elle révolta les Corses. Les assassins se livroient presque ouvertement aux plus horribles excès: les brigandages restoient impunis, & les scélérats surs du jouir du fruit de leur méchanceté, s'abandonnoient à toutes sortes de crimes. Les chefs des Corses s'en plaignirent, & voulant eux-mêmes s'opposer à un mal si urgent; ils s'assemblerent pour prendre les moyens les plus efficaces de réprimer des crimes qui désoloient l'Isle. Ils prévinrent Giustiniani des motifs de leur assemblée. Celui-ci la traita de

(*) *Rélation de l'Isle de Corse par Boswell, Chap. II.* Le Réglement donné & accepté étoit le même que celui de 1738, avec quelques additions qui contenoient I. Un pardon général que la République accordoit à tous les habitans de l'Isle sans aucune exception, depuis le commencement de la révolte jusqu'au jour de la publication de ce réglement. II. Une explication touchant les homicides meurtres & assassinats, afin que la recherche & la punition de ces crimes les rendissent desormais moins fréquens dans l'Isle. III. Une liste des graces, concessions, remises d'argent, exemptions & priviléges que la République accordoit à ces insulaires. IV. Un tarif des droits que les receveurs & Officiers du Gouvernement devoient y percevoir à l'avenir avec ordre au Commissaire général de tenir la main à l'exacte observation de ce Réglement dans lequel tous les droits, particuliérement ceux sur le sel étoient réduits à la moitié de ce qu'ils avoient été auparavant. V. Une promesse expresse de la République de recevoir, avec l'attention qu'un souverain doit au bien de ses sujets, toutes les propositions qui lui seront faites pour le plus grand avantage de la Corse tant par rapport aux mines qui pouvoient être mises en valeur, que par rapport au débit des vins & denrées de l'Isle & aux moyens d'y faire fleurir le Commerce.

SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

cabale séditieuse: il auroit pu la déclarer illégale & en ordonner la séparation, sans lui donner des qualifications odieuses propres à aigrir les Corses. Les moyens doux & persuasifs sont les seuls qui conviennent aux puissances, comme les lénitifs aux tempéramens délicats ou délabrés. L'imprudence de Giustiniani excita de nouveaux troubles. Le Docteur Gaffori, le même dont il a été parlé plus haut, & son beaufrere Mario Emmanuele Matra obtinrent le gouvernement de la Corse sous le titre de protecteurs du Royaume. Matra étoit un homme ordinaire, mais aimé de ses compatriotes pour sa droiture & sa bonté. Mais Gaffori étoit le plus éloquent des Corses, & d'un zele également ardent & prudent pour le bien de la nation: ces qualités l'avoient fait députer en 1738 vers Mr. de Boissieux. Né de plus avec un esprit aussi élevé que son courage, il aimoit les sciences & les beaux arts comme il aimoit la liberté, & avoit des connoissances fort supérieures à celles de tout le reste de la nation. Deux traits sublimes le feront mieux connoître que tout ce qu'on pourroit dire à sa louange. Il avoit des envieux parce que le mérite n'en est jamais exempt. Une troupe d'assassins avoit juré sa mort. Ils lui tendent un piége. Gaffori en est averti. Il va à leur rencontre, & se présentant à eux avec un air serein & plein de dignité, il leur fait une peinture si touchante des maux de la patrie, & de l'injustice de ses oppresseurs, que leur ressentiment changeant tout-à-coup d'objet, se tourne contre les auteurs de tant de maux: les meurtriers se jetent à ses pieds, lui demandent pardon, & se rangent sous ses drapeaux (a). Mari avoit remplacé Giustiniani dans la place de Gouverneur. Il donna ordre à la garnison du château de Corte que Gaffori assiégeoit, de canonner la maison de ce général: ce qui obligea tous ceux qui y étoient d'en sortir précipitamment. Gaffori avoit un fils unique de 14 mois. Sa nourrice s'étant éloignée imprudemment avec cet enfant, fut prise par les Génois dans une sortie qu'ils firent. Ils les emmenerent l'un & l'autre dans la citadelle. Cet accident funeste répandit la consternation dans toute l'armée, sans abattre le Général. Il continua à faire tirer sur le château. Les Génois eurent la lâcheté de le ménacer d'exposer sur les murs son jeune fils, & la cruauté de le faire sur le refus généreux qu'il fit de lever un siege qu'il étoit près de terminer avec gloire. L'enfant eut le bonheur d'échapper à ce danger, & le pere l'honneur de faire taire la nature pour n'écouter que la voix de la patrie. Cette vertu mâle que nous admirons dans l'ancienne Rome, mérite ici un pareil tribut de louanges (b).

Nouvelle Révolution en Corse.

Portrait de Gaffori.

1745. *Manifeste du Roi de Sardaigne en faveur des Corses.*

Les intérêts de l'Europe avoient changé. Les Corses se virent protégés par les mêmes puissances qui leur avoient été contraires. L'Impératrice Reine leur promit des secours. L'Angleterre leur en fournit. Le Roi de Sardaigne se déclara publiquement leur protecteur dans le manifeste suivant qui servira à faire voir combien les interêts font varier les opinions & les affections.

„ Charles Emanuel, par la grace de Dieu, Roi de Sardaigne, de Chypre
„ & de Jérusalem Duc de Savoie, &c. &c. &c.

„ Les peuples de l'Isle de Corse nous ont fait représenter par le Colonel
„ Comte Dominique Rivarola & par les Capitaines Paul-François Sarri, &

(a) Rélation de l'Isle de Corse par Boswell, Chap. II. Essai historique sur la Corse MS. part. I.

(b) Les mêmes aux endroits cités.

„ Angelo François de Bonis, de la même nation & actuellement à notre service, qu'ils avoient été obligés depuis peu de prendre les armes pour se soustraire à la domination de la République de Gênes qui, foulant aux pieds les loix de l'humanité & celles de la justice, & agissant contre la foi des traités les plus solemnels, de-même qu'au mépris de la garantie du feu Empereur Charles VI, & de la protection du Roi Très-Chrétien, n'a cessé de les traiter d'une maniere tyrannique, & continue d'user envers eux des traitemens les plus durs qui ne peuvent tendre qu'à la destruction totale de cette malheureuse nation.

„ Ces peuples nous ont fait supplier en même tems de leur accorder notre protection Royale, & de leur obtenir celle de S. M. l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & celle de S. M. le Roi de la Grande Bretagne, nos alliés. Nous nous sommes sentis d'autant plus disposés à le faire que tout l'Univers est instruit des mauvais procédés que cette République a tenus envers nous & nos alliés qu'elle a outragés & abusés de la maniere la plus sensible, depuis le commencement de cette guerre, en favorisant & assistant nos ennemis; pendant qu'elle employoit d'un autre côté les protestations les plus fortes pour nous persuader que son intention étoit d'observer une exacte neutralité.

„ C'est après de telles protestations, qu'elle s'est déclarée ouvertement pour eux, & qu'elle les a aidés de ses troupes & de son artillerie; charmée sans doute de trouver cette occasion de nous faire sentir les effets de la haine secrette qu'elle nourrit contre notre maison Royale, & de satisfaire la jalousie que lui a toujours causé l'accroissement de notre puissance. De si justes motifs de mécontentement nous autorisent à profiter de la circonstance présente pour user envers elle du droit de retorsion.

„ Touché d'ailleurs d'une vraie compassion de l'état déplorable dans lequel se trouve l'Isle de Corse, sous le Gouvernement de la République de Gênes, & excité par ses injustices envers nous à tirer vengeance de la conduite qu'elle a tenue en se joignant à nos ennemis, nous nous sommes determiné à accorder, comme nous accordons par les présentes, notre protection royale & assistance aux dits peuples de l'Isle de Corse. En conséquence nous nous engageons de leur fournir tous les secours qui dépendront de nous. Nous les assurons que nous emploierons tous nos soins auprès des puissances nos alliées, pour les engager à protéger & assister ces peuples dans la guerre qu'ils ont entreprise pour se délivrer d'un joug tyrannique. Et nous ne doutons point que sensibles à leurs justes raisons, elles n'en soient pareillement touchées & disposées à les protéger & les soutenir, non-seulement pendant le cours de cette guerre, mais aussi à la conclusion de la paix que nous ne cessons de demander au Tout puissant & que nous espérons de sa bonté divine. En attendant qu'il lui plaise d'exaucer nos prieres, nous assurons les peuples de l'Isle de Corse, que dans les traités à conclurre nous apporterons le plus grand soin & la plus grande attention pour rendre leur situation heureuse & les faire jouir d'une tranquillité constante, que nous ne permettrons jamais qu'ils demeurent exposés au ressentiment de la République de Gênes.

„ En foi de quoi nous avons fait expédier les présentes signées de notre

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1761.

„ main, munies de notre sceau royal, & contre signées par le Marquis de „ Gorsegne notre secrétaire d'état pour les affaires étrangeres. *Signé* CHARLES EMANUEL. *Et plus bas* CARRETTO DI GORSEGNO".

Le Roi de Sardaigne ne s'en tint pas à de pures promesses. Il envoya gratis aux Corses une grande quantité de fusils & d'autres munitions de guerre. Ces peuples fiers des ces appuis & des secours qu'ils en recevoient, ordonnerent la confiscation des biens des Génois situés dans l'Isle & en appliquerent les revenus à la solde de leurs compatriotes armés contre la République. Tout sembloit se réunir contre Gênes, & les Corses en auroient probablement à jamais secoué le joug, si les divisions de leurs chefs ne les eussent empêchés de se réunir tous contre elle dans ces circonstances heureuses.

Le Comte Dominique Rivarola n'avoient engagé le Roi de Sardaigne à protéger & secourir les Corses, que pour se faire à lui-même un parti considérable, & se mettre à la tête du Gouvernement. Il aborda dans l'Isle, & à son arrivée, il fut élu généralissime, pour lui donner un titre supérieur à celui dont on avoit décoré Gaffori & Matra. Les Anglois unis aux Savoyards & aux Autrichiens résolurent d'écraser Gênes l'alliée de la France. Bientôt une escadre angloise vint bombarder Bastia, tandis que Rivarola bloquoit cette ville par terre. Le Gouverneur Génois épouvanté des premieres bombes que les anglois jeterent, abandonna lâchement la place, sans chercher à s'y défendre ou à empêcher les Corses de s'en emparer: ce qu'ils firent aussi-tôt. San-Fiorenzo fut également bombardé par les anglois & pris par les Corses. Mais des querelles qui s'éleverent entre leurs chefs & les habitans de Bastia, après le départ de l'escadre angloise, faciliterent aux derniers les moyens de chasser les mécontens de leur ville, & d'arrêter même quelques-uns de leurs chefs, qu'ils remirent avec la place aux Mains des Génois. Les prisonniers furent conduits à Gênes ou Gentile, Marengo, Rossi, Sansonetti, & vingt-quatre ou vingt-cinq des principaux habitans de Bastia, soupçonnés d'avoir favorisé le parti révolté, périrent du dernier supplice contre la parole qu'on leur avoit, dit-on, donnée (*a*).

Bombardement de Bastia & de San-Fiorenzo.

Tel étoit le destin malheureux de la Corse. Au moment que les puissances étrangeres la favorisoient, les divisions de ses chefs firent la force de la République. Gaffori & Matra son collegue ne voulurent point avoir pour supérieur Rivarola, & se formerent un parti considérable indépendant du sien. Gaffori même prétendoit s'emparer seul d'un pouvoir dont ses compatriotes ne lui avoient confié que la moitié. Luc Ornano, pour mortifier à la fois Rivarola & Gaffori, dont il étoit jaloux, se déclara en faveur de la République. Gênes, attaquée par les Impériaux, livra la Corse aux entreprises de Rivarola, en retirant les troupes qu'elle y avoit encore. Celui-ci profita de la circonstance pour assiéger Bastia. Il se rendit maître de la ville, & bloquoit la citadelle lorsque Gênes la superbe, tombée au pouvoir des allemands craignoit de devenir une simple ville de la domination autrichienne. Richelieu sauva Gênes, & lui fournit encore les moyens de rétablir ses affaires en Corse, ou du moins d'arrêter les progrès rapides de Rivarola. Celui-ci prévoyant que

Divisions des chefs des Corses.

(*a*) Essai Historique sur la Corse, MS. Part. I.

que la France alloit devenir puissante dans l'Isle, retourna à la Cour de Turin pour y solliciter de nouveaux secours. Des troupes Piemontoises, Savoyardes & Allemandes vinrent bombarder Bastia dont elles tenterent inutilement de s'emparer. La Cour de France envoya le Marquis de Cursai avec deux mille hommes pour la secourir.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Sur ces entrefaites, la paix d'Aix la Chapelle mit fin à ces hostilités. Mr. le Chevalier de Cumiane, Général des troupes Savoyardes & Allemandes se retira; & Mr. de Cursai rétablit l'ordre & la paix dans l'Isle: il y fit regner la plus exacte justice, & fut encore plus aimé qu'il n'étoit craint. Il donna aux Génois le modéle d'un Gouvernement ferme, sage, équitable & modéré, tel que les Corses le désiroient sans pouvoir l'obtenir de la République. Mais les Génois mal disposés à en profiter furent jaloux d'une administration si juste, si douce, qui en faisant aimer aux Corses un bon gouvernement préparoit de nouvelles révoltes contre des maîtres impitoyables, tels qu'ils avoient dessein de l'être toujours envers les Corses. Gênes se plaignit donc à la Cour de France que le Marquis de Cursai lui enlevoit réellement les Corses en voulant les lui soumettre. Le Marquis de Chauvelin fut envoyé dans l'Isle qu'il ne connoissoit point, & déplut aux Corses dont le génie lui étoit également inconnu. Cependant il rendit aux Génois la garde de leurs ports; mais les François conserverent l'administration de la justice que les Génois étoient hors d'état de rendre comme il convenoit. Mr. de Grimaldi Commissaire général de l'Isle chercha à se faire des partisans; il en gagna quelques-uns à prix d'argent. Il se crut assez fort pour pénétrer dans l'intérieur du pays. Il se trompoit, il trouva tous les passages fermés & se vit dans la nécessité de retourner honteusement à Bastia. Nouvelles plaintes contre Mr. de Cursai. Il avoit seul la confiance de la Nation & la République ne pouvoit lui pardonner d'être plus puissant qu'elle dans l'Isle (*a*).

1747. Les François reviennent en Corse. Administration de Mr de Cursai.

1748.

Mr. de Cursai assembloit les Corses & les haranguoit dans leur langue avec une éloquence facile qui les réduisoit. Dès la premiere assemblée ils lui remirent toutes les places qu'il leur demanda sur sa simple promesse de les leur rendre si le réglement que le Roi devoit faire dresser pour les accommoder avec la République n'avoit pas lieu ou ne leur étoit pas agréable. Mr. de Chauvelin Ministre plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gênes étoit chargé de négocier ce réglement avec elle. On étoit convenu d'assembler un congrès à Toulon, ville neutre relativement aux Génois & aux Corses. Les députés Corses & Génois devoient y discuter les priviléges de la Nation Corse & les Droits de la République sous les yeux de Mr. de Chauvelin président des conférences. Les Genois se répentirent d'avoir donné leur consentement à ce projet si sage, & ils s'en désisterent. Le Roi indigné d'un tel procédé donna ordre au Marquis de Cursai de retirer ses troupes de l'Isle. Dès les premiers mouvemens qu'elles firent, le soulevement des Corses éclata. Gênes appaisa le Roi & ses troupes resterent dans l'Isle. Cette négociation dura plusieurs années, sans rien opérer. Mr. de Cursai étoit odieux aux Génois. Mr. de Chauvelin déplaisoit aux Corses qui le voyoient avec chagrin chez eux, & qui ne furent tranquilles que lorsqu'il s'éloigna. Grimaldi, Com-

Négociation longue & infructueuse.

(*a*) Essai Historique sur la Corse, MS. Part. I.

SECT. III. *Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.*

missaire de la République, Génois impérieux & tracassier traversoit tout ce que l'on faisoit pour le bien de la paix. Les Génois manquerent à Mr. de Cursai, Mr. de Chauvelin sembla ne pas l'autoriser assez. En un mot les cabales & les brigues des Génois, qui avoient retardé pendant près de quatre ans la conclusion de l'accommodement qu'on négocioit, parvinrent encore à empêcher les Corses de l'accepter lorsque Mr. de Cursai eut ordre de le leur proposer. Les Génois avoient juré la perte de cet habile Officier qui n'avoit rien oublié pour adoucir les mœurs des Corses, polir leur esprit & fixer leur inconstance naturelle. Le peuple le moins susceptible d'amour, le moins capable d'attachement comme toute son histoire le fait voir, sembloit chérir ce Général François avec tendresse & sincérité. Il respectoit sa justice & sa droiture: il aimoit sa bonté, son éloquence, son aménité. Mr. de Cursai connoissant l'ascendant qu'il avoit sur les Corses, s'étoit flatté de leur faire accepter le Réglement que le Roi donneroit, pourvu que les conditions n'en fussent pas trop dures. Il échoua par la haine & les intrigues de ses ennemis qui aigrirent tellement les esprits qu'on ne voulut plus entendre parler d'accommodement. Les Génois, quoiqu'ils travaillassent contre leurs propres intérêts, saisirent avidement cette occasion qu'ils avoient fait naître pour représenter Mr. de Cursai comme un fauteur de la rebellion & le protecteur des rebelles. Ils l'accuserent d'avoir trop ménagé les Corses, parce qu'il avoit eu la tyrannie en horreur; d'avoir eu dessein de se faire élire leur chef, parce qu'il avoit fait tout ce que le souverain le plus intelligent peut faire pour un peuple qu'il aime. Ces accusations, tout absurdes qu'elles étoient, furent écoutées; & celui qui avoit cherché à adoucir les mœurs féroces des Corses, à éclairer leurs esprits imbus de préjugés, & à les soumettre à des loix dictées par la sagesse, soute-

Mr. de Cursai accusé & justifié.

1752. nues par la fermeté, & expliquées par la justice, fut traité comme un criminel d'état, pour n'avoir pas été le tyran de ses semblables. On l'arrêta & il fut emprisonné à Antibes. La calomnie Génoise fut enfin dévoilée. Le Roi qu'on avoit trompé, rendit justice à l'innocence & au mérite de Mr. de Cursai & récompensa ses services (*).

Les Génois ne méritoient pas que la France s'intéressât pour eux. Elle retira ses troupes de Corse & laissa ces insulaires aux prises avec leurs maîtres. La guerre continua avec acharnement, & l'avantage fut souvent du côté des Corses. Gaffori étoit alors leur Général. Il l'étoit depuis 1748 que Matra passant au service du Roi de Sardaigne, le laissa seul à la tête de la nation. Voyant l'Isle devenue une scene d'horreurs, il songea sérieusement à terminer cette longue querelle par un accommodement définitif avec les Génois, où leurs droits respectifs fussent ménagés. Gènes devoit désirer cette réconciliation, & Gaffori employa son éloquence pour la faire agréer des Corses. Il avoit envoyé des députés à Bastia pour traiter des conditions avec les représentans
1753. de la République, & il attendoit leur réponse. Il n'eut pas la satisfaction de la recevoir. Le jour même que les députés devoient revenir de Bastia, il fut assassiné par une troupe de meurtriers qui lui tirerent plusieurs coups de fusil.

Gaffori est assassiné.

(*) Mr de Cursai commanda depuis en Bretagne & en Franche-Comté, & est mort à Paris Lieutenant Général des armées du Roi. *Essai historique sur la Corse Part. I. vers la fin.*

Si Gênes n'a pas tramé cet assassinat, comme elle s'en défend, elle a du moins mérité d'en être accusée, non-seulement en donnant retraite aux vils assassins de ce Corse brave & généreux, mais encore en récompensant plusieurs d'entre eux par des emplois & des pensions. Les Corses, qui ne purent se saisir que d'un seul de ses meurtriers, le firent mourir à Corte. Paoli, quelques années après fit ordonner dans une consulte générale que les maisons de ces infames assassins situées dans cette même ville seroient rasées, & qu'en leur place il seroit élevé un pilier d'infamie, honorant ainsi la mémoire de son illustre prédécesseur, & vengeant autant qu'il étoit en lui la nature & le droit de tous les hommes de l'inique oppression des tyrans (*a*). Les Corses parlent différemment de Gaffori. Les uns lui attribuent des vues intéressées dans ses projets d'accommodement avec les Génois; mais le plus grand nombre s'accorde à lui rendre la justice due à un héros qui a bien mérité de la Patrie. Gaffori avoit des jaloux, & il n'est pas étonnant que l'envie cherche à noircir les hommes de mérite. La tombe ne les garantit pas de ses traits empoisonnés.

Sect. III. Histoire de Corse depuis l'an 1729 jusqu'à l'an 1755.

Les Corses sans chef sembloient devoir être livrés au ressentiment des Génois, & il est à croire que ceux-ci eussent aisément repris l'empire qu'ils avoient perdu, s'ils eussent sçu profiter de la circonstance. Leur inaction les empêcha de retirer aucun fruit de l'assassinat de Gaffori. Les insulaires réduits au désespoir par tant de coups affreux, s'engagerent par un serment solemnel, à se jeter eux-mêmes dans les flammes à l'exemple des anciens Sagontins, plutôt que de se soumettre à la République de Gênes (*b*). Ils nommerent des magistrats pour les gouverner, & les défendre contre leurs ennemis. Ce gouvernement, mauvais dans un moment de crise où ils avoient plus besoin d'un dictateur que d'un Sénat, dura depuis la fin de 1753 jusqu'en 1755, & les mit en état de soutenir la guerre pendant cet intervalle, parce que la foiblesse de Gênes ne lui permit pas de faire aucune entreprise considérable.

SECTION IV.

Histoire de Corse depuis l'élévation de Pascal Paoli au Généralat jusqu'à la conquête de l'Isle par les François en 1769.

1755. Pascal Paoli est élu Général de la Nation Corse.

Clément Paoli, l'un des magistrats élu par la nation, sentit le vice du Gouvernement, & proposa de substituer à cette magistrature suprême un Général capable de mieux employer les forces de la Corse qu'un tribunal de Judicature. L'intérêt particulier se mêlant à ses vues patriotiques, il appella de Naples son frere Pascal auquel ses soins & la réputation de leur pere commun avoit ménagé un parti considérable. Plusieurs Corses lui écrivirent les lettres les plus pressantes pour l'engager à revenir dans sa patrie où les vœux de tous ses compatriotes; & leurs malheurs l'invitoient de se rendre. Pascal Paoli servoit depuis 13 ans dans les armées du Roi de Naples. De-

(*a*) Essai historique sur la Corse, à l'endroit cité.

(*b*) Le même, Part. II.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

puis qu'il avoit quitté la Corſe avec ſon pere lorſqu'elle fut ſubjuguée par le Marquis de Maillebois, il n'avoit ceſſé de cultiver les facultés ſupérieures dont la nature l'avoit doné, & qui le rendoient digne d'en être le libérateur & le légiſlateur. Son pere vivoit encore. Lorſqu'il prit congé de lui, ce reſpectable vieillard, le ſerrant tendrement dans ſes bras, l'encouragea à l'exécution de ſes glorieux deſſeins. „ Volez mon fils, lui dit-il, volez au ſecours de „ votre patrie. Votre entrepriſe eſt grande, mais elle eſt digne d'une gran„ de ame". Paſcal arriva en Corſe & ſe trouva à la conſulte aſſemblée à Caccia. On paroiſſoit diſpoſé à élire deux Généraux qui gouverneroient enſemble, & l'on parloit de Mario Emmanuele Matra, & du jeune Paoli qui en débarquant dans l'Iſle avoit fixé l'attention de toute la Nation. Ses traits mâles & nobles, la réputation de ſon eſprit & de ſon jugement, les ſervices de ſon pere, les charmes de ſon éloquence, ſes manieres polies, ſon affabilité, ſa modeſtie, tout parloit pour lui. Cependant on remit toute déliberation définitive à la conſulte prochaine. On aſſure que ce fut une adreſſe de Paſcal Paoli qui ne voulant point d'un pouvoir partagé, craignit que Matra ne lui fût adjoint, & crut qu'en différant de quelques mois l'élection d'un Général, il auroit le tems de diſpoſer les eſprits à le nommer ſeul ſans lui donner de Collégue. L'ambition eſt le vice des ames ſublimes, & peut-être celle de Paoli n'eſt pas digne de blâme. L'homme ſupérieur par ſes talens, l'homme ſur-tout qui ne deſire que le bien de ſes concitoyens, prendra difficilement le timon des affaires, s'il à les mains liées, & ſi d'autres, en balançant ſon autorité, peuvent empêcher le bien qu'il veut faire.

Quoi qu'il en ſoit la premiere conſulte s'étoit tenue le 22 Avril 1755. La ſeconde ſe tint au mois de Juillet ſuivant, au couvent de San-Antonio di Caſabianca. Paoli ne s'y trouva pas; mais il n'ignoroit pas que le vœu de la Nation étoit pour lui. Il reſta chez lui, au village de la Stretta, dans le Roſtino. Tous les ſuffrages furent pour lui. Matra en eut à peine quelques-uns. Une députation envoyée par la conſulte vint offrir le Généralat a Paſcal Paoli. Il refuſa un emploi ſi glorieux, & en même tems ſi onéreux. Ce refus n'étoit peut-être que ſimulé: il vouloit qu'on lui fit une eſpece de violence. Peut-être auſſi qu'il redoutoit ſincérement l'importance de la charge dont on vouloit le revêtir, & que l'étendue de ſes vues lui faiſoit trouver dans l'exercice de cet emploi éminent des difficultés capables de le rendre indécis. La conſulte lui ordonna d'accepter. Paoli ſe rendit à tant d'inſtances; & le 14 ſon élection ſe fit avec beaucoup de ſolemnité & de grandes démonſtrations de joie. Elle fut annoncée le lendemain à toute l'Iſle par le manifeſte ſuivant.

„ *Le ſuprême Conſeil-Général du Royaume de Corſe, aux très-affectionnés* „ *Peuples de la Nation.*

Manifeſte à cette occaſion.

„ Très-chers Peuples & Compatriotes, ces vieilles animoſités particulieres „ que nous avons vu ſe réveiller depuis peu entre des perſonnes qui n'ont plus „ la crainte de Dieu devant les yeux, ni l'amour public dans le cœur, ayant „ enfanté des diſſentions dont le progrès devient fatal au repos de la patrie, „ ont obligé nos principaux Chefs de nous convoquer à cette Conſulte-Générale, afin de prendre des meſures convenables pour l'affermiſſement de l'u„ nion commune, & pour faire agir toute la vigueur de la juſtice contre ceux

Sect. IV. Hiſtoire de Corſe depuis l'an 1755 juſqu'à l'an 1769.

„ qui tâchent d'en éluder les pourſuites, en ſouflant par-tout le feu de leurs „ paſſions effrénées.

„ Après avoir murement délibéré ſur les moyens de parvenir à un but ſi „ ſalutaire, nous n'en avons point trouvé de meilleur, ou de plus ſûr, que „ d'élire un Chef Général, économique & politique du Royaume, doué de „ facultés éminentes, dont le pouvoir fût illimité, excepté lorſqu'il s'agiroit „ d'affaires d'Etat, ſur leſquelles il ne peut rien ſtatuer ſans la concurrence „ des Peuples ou de leurs repréſentans.

„ En conſéquence on a procédé à cette élection, & tous les ſuffrages ſe „ ſont réunis en faveur de Paſcal Paoli, Seigneur dont les vertus & les qua- „ lités ſupérieures l'en rendent digne à tous égards.

„ Après une élection ſi générale, faite par les Chefs du Conſeil de Guer- „ re, les députés des Provinces, & les repréſentans reſpectifs des Paroiſſes „ aſſemblés ici, nous avons adreſſé une lettre de notification à ce Seigneur, „ & lui avons envoyé une nombreuſe députation, compoſée des plus nota- „ bles membres de l'Aſſemblée pour l'inviter à accepter cette charge, & à „ ſe rendre ici, afin d'y être reconnu dans ſa nouvelle qualité de Chef, d'y „ jurer ſolemnellement d'en remplir les devoirs avec tout le zele, l'amour & „ le déſintéreſſement requis; & d'y recevoir en même tems le ſerment de fidé- „ lité & d'obéiſſance de tous & un chacun de nous.

„ Il a montré toute la répugnance poſſible à accepter un pareil fardeau, & „ a allégué diverſes raiſons pour en être diſpenſé. Mais, informé de nos ré- „ ſolutions en cas de refus, il a dû enfin y acquieſcer, obligé de céder à la „ force, & hier au ſoir s'étant rendu ici, il a prêté ſon ſerment & reçu „ le nôtre.

„ Il reſte donc chargé de l'adminiſtration du Gouvernement, aſſiſté de deux „ Conſeillers-d'Etat, & d'un député d'entre les plus notables perſonnes de „ chaque province qui ſeront changés tous les mois.

„ Nous avons arrêté que le 3 du mois d'Août prochain, une commiſſion „ ambulante ſera ſa tournée générale pour rechercher & punir les auteurs de „ quantité de crimes, & particuliérement de meurtres commis depuis peu en „ divers endroits. La députation des Magiſtrats à nommer à cet effet ſera „ dirigée par ledit Général qui fixera auſſi le nombre de troupes qui ſera né- „ ceſſaire pour ſon ſoutien.

„ Nous eſpérons que ces arrangemens auront l'approbation univerſelle de „ la Nation, puiſqu'ils ne tendent qu'à l'avantage de la Patrie ; & nous en- „ joignons à tous les Chefs & Commiſſaires des Paroiſſes de veiller de leur „ côté, autant qu'il eſt en leur pouvoir, au maintien de la tranquillité pu- „ blique dans leurs diſtricts reſpectifs.

„ Donné à Saint Antoine de la Maiſon Blanche le 15 de Juillet 1755.

Adminiſtration du nouveau General.

On voit par ce Maniſeſte que Paoli étoit revêtu d'un pouvoir illimité pour le Gouvernement intérieur de l'Iſle. Il en commença l'exercice par faire lui-même la tournée annoncée pour le 3 du mois d'Août. Il parcourut toutes les piéves, rétabliſſant ou plutôt créant par-tout l'ordre, recevant les plaintes des particuliers, & rendant à chacun la juſtice qui lui étoit due. Il punit pluſieurs aſſaſſinats & d'autres crimes récens, mais il eut bien de la peine à abolir le droit de vengeance particuliere que les Corſes s'étoient arrogés pour

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

ſuppléer à la juſtice publique dont ils étoient privés depuis long-tems. Il rencontra de grandes difficultés à leur faire abandonner cet uſage qui, à ce qu'on aſſure, enlevoit à l'Etat plus de huit cens ſujets chaque année. Le mal étoit devenu ſi violent, qu'il paroiſſoit preſque incurable. Paoli leur repréſenta avec énergie le préjudice qui en réſultoit pour la cauſe de la liberté dans un tems où le ſang des Corſes étoit trop précieux pour le répandre ſi indiſcrétement. Il parvint inſenſiblement à les convaincre que la faculté d'infliger des peines afflictives appartenoit au public, & que s'ils ne s'y ſoumettoient pas en embraſſant un ſyſtême régulier d'adminiſtration, jamais ils ne pourroient réſiſter à leurs ennemis, ni former ce qu'on appelle proprement un Etat. Enfin, les meſures qu'il prit furent ſi efficaces, que l'on fit une loi pour condamner à mort tous les aſſaſſins, quels qu'ils fuſſent, & pour quelque cauſe ou prétexte que ce pût être (*a*).

Création d'un Conſeil-Suprême.

Paoli avoit le projet de réformer le gouvernement ſur les principes les plus parfaits de la démocratie. Il jugea que ſon autorité étoit trop vaſte, qu'elle pourroit être nuiſible au bien de la nation, & peut-être à ſes intérêts particuliers qui y étoient attachés. De retour de la tournée qu'il venoit de faire, & qu'il avoit ſignalée par quantité de bons réglemens, il voulut faire ſentir à ſes compatriotes qu'il avoit moins l'ambition de les gouverner que celle d'emprunter leurs lumieres & leurs conſeils pour travailler à leur bonheur. Il étoit ſeul Chef des Corſes, tous les actes émanoient de ſa ſeule autorité. Il indiqua une Conſulte générale à Corte pour le 5 de Décembre. Il y propoſa la création d'un Conſeil-Suprême compoſé de quelques Magiſtrats, dont il ſe contentoit d'être le Chef. Il ſe ſoumit lui & ce tribunal ſuprême au Syndicat de la Conſulte générale. Par cette conſtitution qui fut approuvée & établie, la Nation ſembloit régner ſeule ſur elle-même. Paoli en abdiquant avec prudence & généroſité des pouvoirs trop étendus qu'il auroit pu garder ſans reproches puiſqu'il les avoit reçus de ſes compatriotes, s'aſſura à jamais un Empire bien plus fort, celui de la vertu ſur les cœurs.

Soulevement de Matra. 1756.

Tandis que le Général préparoit les Corſes à recevoir des loix ſages & équitables, Matra, mécontent de n'être pas au moins ſon collégue, ſoulevoit pluſieurs Piéves, ſecondé d'un certain Santucci, Chef principal de la Piéve d'Alezani. Paoli marcha contre lui; mais cette expédition ne fut point heureuſe. Il reçut différens échecs, & fut contraint de revenir à Corte après avoir laiſſé un grand nombre de priſonniers aux mains de ſon rival. Paoli, qui vouloit ravoir ſes priſonniers, s'aviſa d'un expédient que l'honneur auroit dû lui interdire. La ſœur de Matra, veuve de Gaffori, demeuroit à Corte, il la fit arrêter & enfermer dans le château les fers aux pieds, faiſant dire à Matra qu'il ne la mettroit en liberté, que lorſqu'il lui auroit renvoyé tous ceux de ſon parti qu'il avoit pris dans différens combats. Ainſi une injuſtice politique ſuppléant à la force, Paoli montra par cette baſſeſſe combien il avoit peu de reſſources alors (*). Quelques

(*a*) Rélation de l'Iſle de Corſe par Boswell, Chap. II.

(*) La veuve de Gaffori, dit un Auteur moderne, pourroit être dans l'hiſtoire de

mois après il se remit en campagne, à la tête d'une nouvelle armée, & joignit Matra qu'il défit entiérement. Son ennemi cependant lui échappa, & s'embarqua pour Gênes. Santucci mourut des blessures qu'il avoit reçues dans le dernier combat.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

Matra revint bientôt en Corse. Il avoit eu à Gênes des conférences avec le Sénat, & faisant servir la République à ses intérêts, il avoit eu l'adresse d'en tirer des secours en argent. Débarqué sur la côté d'Aleria, il rassembla ses anciens partisans, répandit quelques sommes, s'empara de quelques Piéves, & marcha avec une troupe devenue nombreuse vers Bozzio où Paoli s'étoit rendu avec peu de monde pour observer les démarches de son ennemi dans ces cantons. Celui-ci ne croyoit pas Matra si près de lui, lorsqu'il le vit tout-à-coup déboucher sur Bozzio. Il n'eut, dans sa surprise, que le tems de se jeter dans le couvent de ce village & de s'y barricader. Il alloit y être forcé lorsque son frere Clément & un de ses parens nommé Valentini tomberent avec 300 hommes sur Matra & sur sa troupe qu'ils taillerent en pieces. Matra reçut, pendant le combat un coup de fusil au genou qui ayant jeté l'épouvante parmi ses gens, hâta leur défaite & leur déroute. Leur chef hors d'état de pouvoir fuir, reçut un second coup de fusil qui le tua. Paoli pleura son ennemi & le fit enterrer honorablement à ses fraix; mais il fit sentir tout le poids de sa colere à ses partisans, il détruisit leurs biens, brûla leurs maisons, en emprisonna quelques-uns, leur fit tout le mal qu'ils avoient voulu lui faire, & ne pardonna jamais dit-on, à aucun d'eux.

Paoli victorieux s'occupa de l'administration de la justice & de divers réglemens propres à réparer tous les abus & les vices que l'anarchie avoit introduits dans l'Isle. Sa conduite sage & systématique causa beaucoup d'ombrages à la République de Gênes. Il s'appliquoit à jeter les fondemens d'un Gouvernement absolument indépendant de la domination Génoise. Il fut encore arrêté dans l'exécution de ses projets par un nouveau rival. François Antoine Colonne, feudataire de Bozzi, homme très considéré par son rang, & ses qualités personnelles se fit élire Général des Corses de la partie d'audelà les monts. Il n'eut pas beaucoup de peine à se faire donner cette qualité par ses vassaux & les autres habitans de cette partie de l'Isle qui n'ayant point envoyé leurs députés à la Consulte-Générale qui avoit élu Paoli, sembloit autorisée à ne pas reconnoître l'autorité de celui-ci. L'adresse, le bonheur

Soulevement de F. A. Colonne.

Corse ce qu'est la Comtesse de Montfort dans celle de France & de Bretagne. Placée dans les mêmes circonstances, elle auroit également soutenu des sieges, brûlé des camps, gagné des batailles. Elle réunit à la fois une ame, un courage, & une force de corps peu communes parmi les femmes. Dans l'absence de son mari, les Génois voulurent forcer sa maison & l'enlever: elle s'y barricada, & pourvue de vivres & de munitions, elle y soutint un siege de plusieurs jours. Quelques-uns des Corses, qu'elle avoit rassemblés & renfermés chez elle pour l'aider à se défendre, ayant été tués, les autres s'effrayerent & parlerent de Capituler. Cette femme courageuse, indignée de leur lâcheté, prit un baril de poudre & une meche allumée, les porta dans une des salles basses de sa maison, & fit dire à ses défenseurs découragés, que, s'ils discontinuoient de faire feu sur les Génois, elle alloit les ensevelir avec elle sous les ruines de sa maison. Les Corses qui connoissoient son intrépidité, ne songerent plus à se rendre & furent heureusement secourus par Gaffori qui revint proteger sa femme & ses foyers. *Essai historique sur la Corse Part. II.*

SECT. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

& sur-tout l'argent de Paoli le délivrerent de ce nouvel antagoniste. Il commença d'abord par répandre de l'or parmi les Piéves révoltées, séduisit ainsi leurs principaux chefs, sema la division entre eux & leur nouveau Genéral, parla de la nécessité de se réunir tous contre l'ennemi commun, les Génois; fit retentir les mots de patrie, de liberté, & quand le moment favorable fut venu, il passa à la tête d'une nombreuse compagnie de volontaires au delà des monts, força Colonne à se desister de ses prétentions au Généralat, & de se retirer à Ajaccio, où peu de tems après il fut attaqué d'une maladie qui le rendit presque imbécille, & le conduisit au tombeau en 1763 après six ans de souffrances (a).

La France envoie des troupes en Corse & les retire.

La France qui craignoit que les Anglois d'accord avec Paoli, ne s'emparassent de quelques postes sur les côtes de Corse, y envoya Mr. le Marquis de Castries avec six bataillons & un détachement du Corps Royal, pour y garder les côtes du Nord & de l'Ouest, tandis que les Génois garderoient celles de l'Est & du Sud. Mr. de Castries fut remplacé par Mr. le Comte de Vaux qui y resta fort tranquille, ainsi que son prédécesseur, jusqu'au moment où ayant reçu ordre de faire repasser en France les six bataillons & l'artillerie qu'il avoit à ses ordres, les Corses s'attrouperent pour inquiéter leur marche, & pillerent le couvent d'Alaiprato où étoient encore les bagages de Mr. de Vaux. Les François ne reparurent plus dans l'Isle qu'avec Mr. de Marbeuf (b).

Assemblée générale. 1757.

Paoli, délivré de ses rivaux & des troupes Françoises, conduisit les Corses contre quelques postes Génois qu'il attaqua d'abord avec perte. Son entreprise sur la tour San-Pelegrino située sur la côte orientale de l'Isle fut des plus malheureuses: il y perdit beaucoup de monde, & n'en put déloger les Génois. Craignant que ces échecs ne décourageassent ses compatriotes, il convoqua une assemblée générale à Petralbe, dans laquelle ils jurerent tous entre ses mains de rester inviolablement attachés au parti de la liberté, qu'il jura lui-même de défendre jusqu'à la derniere goutte de son sang. Et afin de rendre leur commune union plus sure encore & plus durable, ils firent une ordonnance qui contenoit divers articles rélatifs à ce but. On y statuoit les plus rigoureuses peines, même celle de mort, contre ceux qui entretiendroient correspondance de lettres avec l'ennemi, ou qui auroient quelques intelligences préjudiciables à l'état. Si quelqu'un, pour ses intérêts particuliers, avoit besoin d'écrire à des personnes établies dans les Villes & lieux qui étoient sous la puissance des Génois, il devoit préalablement en demander la permission au conseil d'état & à ses députés. On défendoit sous peine de mort & de confiscation de biens, à tout national, de sortir du Royaume pour aller en terre ferme, ou au service de quelque puissance étrangere. Comme la derniere recolte avoit été fort mauvaise, le Gouvernement enjoignoit à tous les Podestats, & aux Peres des communes de chaque Piéve, de lui envoyer, dans l'espace d'un mois, une note exacte de tout le grain qui se trouvoit dans leurs districts respectifs, ainsi que de la quantité dont chaque endroit pouvoit avoir besoin pour sa subsistance jusqu'à la prochaine récolte, afin que l'on put voir s'il convenoit, ou s'il ne convenoit pas de permettre l'exportation des bleds.

L'an-

(a) Essai historique sur la Corse, part. II. (b) Le même au même endroit.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769

1758. Expéditions militaires de Paoli.

L'année 1758 fut plus heureuse pour les armes des Corses que ne l'avoient été les précédentes. Paoli s'occupa sérieusement des moyens d'expulser les Génois du Cap Corse dont ils étoient encore en grande partie les maîtres. Il fixa d'abord sa résidence à Oletta pour être à portée d'exécuter les entreprises qu'il méditoit sur San-Fiorenzo; il fit élever quelques fortifications à Nonza, chassa du poste de Rogliano la garnison Génoise qui l'occupoit, attaqua mais sans succès Macinajo, & fit bâtir la tour de Furiani & mit en état de défense ce village important par sa situation, où il jeta deux cens hommes de garnison. Par ces dispositions Bastia se trouva bloquée, & sa communication avec San-Fiorenzo & le reste de l'Isle, interceptée. L'Europe commença dès lors à avoir les yeux ouverts sur Paoli, à s'intéresser à ses succès, à faire des vœux secrets pour la réussite de ses entreprises. La justesse & l'étendue de ses vues, la sagesse de ses réglemens, sa prudence & son habileté à gouverner un peuple si difficile à conduire rendoient son nom célebre dans les autres états.

1759. Siege de Furiani.

Gènes s'épuisa pour tâcher de faire tête à un ennemi si rédoutable. Elle envoya en Corse Grimaldi avec six mille homme, de l'artillerie & des munitions de toute espece. Le village de Furiani fut assiégé. Ce poste étoit d'autant plus nécessaire à la République, qu'il étoit voisin de Bastia d'où les Génois osoient à peine sortir tandis que Paoli en restoit maître, & affectoit d'y exercer sous leurs yeux tous les actes de la souveraineté. Les assiégeans le bombarderent, & firent une breche considérable aux retranchemens des Corses; mais l'opiniatreté de ceux-ci étoit invincible. Dans un assaut qu'y donnerent les Corses Génois, ils parvinrent jusqu'au centre de la place au nombre de plus de cinq cens: trois cens Corses les repousserent. Las enfin d'avoir perdu une grande partie de leur monde, & d'avoir jeté dans ce village un grand nombre d'inutiles bombes ils prirent le parti de se retirer & de se rembarquer avec la mortification de n'avoir pu réussir.

Surprise de San-Fiorenzo manquée.

Paoli, après avoir ordonné & fait commencer les réparations de Furiani, passa dans le Nebbio, & aidé de son frere Clément & de Giovanno Rocca, il tenta de surprendre San-Fiorenzo à la faveur de la nuit. Il réussit à s'emparer des magasins des Génois & de la ville. Clément Paoli attaquoit par terre & Rocca par mer. Il auroit infailliblement réussi si après la prise de la ville on eut attaqué le château. Mais les soldats vainqueurs, avides de butin s'amuserent au pillage. Dans ce desordre que les chefs ne purent empêcher, Rocca fut tué d'un coup de fusil, & sa mort ayant répandu l'épouvante parmi les soldats qu'il commandoit, ils se débanderent & s'enfuirent avec le butin qu'ils avoient fait. Paoli avoit bien médité son plan. Il devoit réussir, l'indiscipline des Corses le fit échouer.

Etablissement d'une Marine Corse.

Les Corses n'avoient point de marine. Leur Général forma le projet d'en créer une. Bientôt il eut de petits bâtimens armés de canons, avec lesquels il attaqua les galeres de la République, & en prit plusieurs. Ses forces de mer s'étant augmentées par les prises qu'il fit, il se présenta devant les tours que les Génois occupoient sur les bords de la mer autour du Cap Corse, & les surprit presque toutes. Il en fit réparer plusieurs & sur-tout celle de la Mortella dont le canon pouvoit incommoder la ville de San-Fiorenzo, & nuire à son commerce. Alors la marine Corse sembla prendre une forme. Paoli

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

s'en fit donner l'administration suprême, & sous lui il créa un grand Amiral, qui fut le Comte Perez.

1761. Députation du Sénat de Gênes aux Corses.

Gênes, alarmée de tant de succès, ne dédaigna plus de tenter la douce voye de la négociation, d'en faire même toutes les avances pour tâcher de ramener sous le joug, des sujets qu'elle avoit forcés de le secouer. Elle leur envoya une députation de six de ses Sénateurs les plus distingués, chargés de leur promettre le rétablissement de la justice, la protection de la République pour leur commerce, des distinctions aux familles, & des récompenses aux particuliers. „ Dans la constante résolution où nous sommes, disoient les Génois dans un édit rendu à ce sujet, de donner à nos peuples de la Corse, „ les marques les plus autentiques de notre tendresse paternelle & du desir sincere que nous avons de les rendre tranquilles & heureux, nous avons résolu, sur les instances qui nous ont été faites par une grande partie de ces „ peuples, d'envoyer dans ce royaume une députation munie des pouvoirs „ nécessaires, & autorisée au nom de la Sérénissime République pour pourvoir par des moyens fixes à une pacification stable qui depuis long-tems est „ l'objet de nos soins les plus vifs. Nous notifions par les présentes à nos „ susdits peuples, qu'ils rentreront dans la grace & faveur de la Sérénissime „ République, sans en excepter qui que ce soit, avec une amnistie générale „ pour tout ce qui s'est passé pendant les troubles qui sont survenus. Nous „ les assurons de plus de la disposition invariable où nous sommes d'assurer „ leur tranquillité & leur bonheur par le moyen de gracieuses concessions qui „ peuvent servir à confirmer & expliquer les précédentes nommément celles „ qui furent accordées par l'illustrissime Pierre Marie Justiniani. Et nous leur „ faisons de plus part de la ferme intention où nous sommes d'accorder encore „ à la nation Corse de plus grandes distinctions, d'établir chez elle une administration durable & permanente de la Justice civile & criminelle, de favoriser & d'augmenter le Commerce, & enfin de procurer avec la paix tous „ les autres avantages possibles à la nation.

„ La députation de la Sérénissime République emploiera toutes ses pensées „ & tous ses soins pour remplir ces justes objets; & nous invitons à cette fin „ tous les sujets du Royaume en général & en particulier, sans aucune distinction, à y contribuer de leur côté avec la même inclination, le même „ empressement & la même bonnefoi qui y seront certainement apportés tant „ de notre part, que de celle de la députation, en procurant le plus promptement le concours de toutes les Piéves & Provinces pour porter à sa perfection, avec la sollicitude, la concorde & l'unanimité les plus grandes, „ un ouvrage qui doit être le plus important & le plus intéressant pour nosdits peuples.

„ C'est dans ces vues que nous défendons expressément, & sous peine „ d'encourir notre disgrace & indignation, de causer aucun dommage aux „ biens de nos susdits peuples, ni à leurs personnes. Nous nous promettons „ qu'un chacun emploiera ses soins & son zele pour parvenir à un objet qui intéresse si vivement la République & en même tems le bien du Royaume; „ & nous ferons une attention particuliere au mérite de ceux qui apporteront le plus d'activité & de travail pour contribuer à sa perfection & „ à sa stabilité".

La République de Gênes ne devoit pas naturellement attendre de grands effets de cette députation, quoiqu'elle fût très bien choisie pour le mérite & la qualité des plenipotentiaires, & très propre à réussir par la nature des prétentions du Sénat qui ne demandoit que la Souveraineté de l'Isle & un tribut annuel fort modique. Mais l'enthousiasme de la liberté dont Paoli avoit échauffé les esprits & embrasé toutes les ames, ne permettoit plus que l'on ouvrît l'oreille à aucune espece d'accommodement. Les illustres députés arriverent à Bastia le 17 du mois de Mai 1761, & le 18 ils publierent une amnistie générale remplie de belles promesses qui ne séduisirent personne. Les Corses triomphoient de voir Gênes la superbe s'humilier devant eux jusqu'à lui offrir la juste domination qu'elle leur avoit refusée si durement autrefois, faire l'aveu honteux de sa tyrannie & de sa foiblesse, & l'orgueil sénatorial s'abaisser jusqu'à traiter avec les chefs d'un peuple reputé rebelle. Les Commissaires de la République firent passer dans l'intérieur de l'Isle des Officiers Corses à son service, pour disposer les esprits à une réconciliation. Les Mécontens arrêterent ces Ambassadeurs secrets, & les livrerent au Gouvernement qui voulut bien se contenter de leur défendre de sortir de Bastia, sous peine de mort. Un de ces Officiers conciliateurs, chez qui s'étoient retirés quelques Génois, fut assailli dans sa maison à Vescovato par le peuple de cette ville. Il avoit répandu beaucoup d'argent parmi les gens les plus nécessiteux de Vescovato: il leur faisoit donner quinze sols tous les jours à chacun, espérant de se les attacher par cette largesse. La politique eut été bonne, si les habitans de l'Isle, depuis le paysan jusqu'au Général, n'eussent préféré leur liberté à tous les trésors. Ainsi Martinetti, c'étoit le nom de cet Officier, sema en vain l'argent de la République, sans en tirer aucun profit; ses effets furent même confisqués, sa maison réduite en cendre, lui-même livré par ses parens, & on ne lui laissa que la vie.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 6917.

Mauvaise réussite de cette démarche.

Telle fut l'issue de la députation solemnelle des six Sénateurs que la République de Gênes avoit envoyés aux Corses. Il revinrent sans avoir pu rien effectuer. Les Corses étoient inébranlables. Quelque honteuse que fût cette fausse démarche pour les Génois, ils tâcherent de la couvrir d'une apparence de bonté & de douceur poussées à l'excès. Ils publierent une seconde ordonnance du Sénat conçue en ces termes: „ Quoique les soins paternels que le „ Gouvernement s'est donnés pour pacifier le Royaume de Corse, bien loin „ d'avoir jusqu'ici engagé les peuples de cette Isle à y correspondre avec cet„ te unanimité qu'on avoit lieu de se promettre, n'aient au contraire abouti „ qu'à exciter de plus en parmi eux la méfiance & la jalousie, la Sérénissime „ République est cependant résolue de conserver pour eux les mêmes senti„ mens affectueux, de leur accorder même une amnistie générale du passé, „ &, pour le bien de la paix, de joindre à cette faveur tous les autres avan„ tages possibles; d'autant qu'elle n'a rien plus à cœur que leur bonheur, & „ de voir le calme & la tranquillité rétablis chez eux, ainsi qu'elle l'a assez „ donné à connoître par son arrêté du 9 Mai dernier (a). Qu'en conséquen„ ce de cette résolution, & nonobstant le retour infructueux des députés que „ le Doge & le Sénat avoient envoyés dans le susdit Royaume pour y travail-

Nouvelle ordonnance du Sénat de Gênes.

(a) C'est l'édit qu'on vient de rapporter.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

„ ler aux moyens de procurer une paix solide, la République étoit bien aise „ de faire savoir aux susdits peuples de Corse, que toutes & quantes fois que, „ reconnoissant leurs véritables intérêts, ils seront disposés à contribuer à un „ ouvrage aussi salutaire que celui d'une pacification, à laquelle on les exhorte de la façon la plus expresse, & qu'ils voudront, soit par le moyen du „ Commissaire Général de la République dans leur Isle, soit par quelque autre voie, donner des assurances de leur desir à seconder les bonnes intentions du Gouvernement, on sera toujours prêt à leur procurer toute la satisfaction imaginable, & à leur assurer le repos qui doit faire l'objet de leurs „ vœux les plus ardens".

Les Corses veulent être déclarés une nation libre & indépendante.

Plus Gènes s'humilioit devant les Corses, plus elle leur montroit de foiblesse, ou, si l'on veut plus elle affectoit de douceur & de bonté, plus ces fiers insulaires montroient d'orgueil & d'obstination en rejetant une amnistie qu'on leur offroit & dont ils disoient n'avoir pas besoin. Le Conseil-Général de la nation s'assembla à Vescovato dans la Piéve de Casinca, prit les résolutions les plus vigoureuses, & arrêta entre autres de ne donner jamais les mains à aucun accommodement avec la République qu'à condition que l'Isle seroit déclarée libre & indépendante & que les Génois retireroient toutes les troupes qu'ils y avoient. Ces deux points furent desormais la base de toutes les négociations auxquels les Corses voulurent bien se prêter de tems en tems dans la suite, pour le rétablissement de la paix & les firent manquer toutes, les Génois n'ayant jamais voulu y souscrire. Les Corses publierent aussi un Mémoire adressé à tous les Souverains de l'Europe dont ils réclamoient l'appui, en vertu des droits de l'humanité les priant de vouloir, par leur médiation, procurer, la paix à une nation qui avoit tant fait pour l'amour de la liberté, à condition néanmoins qu'ils seroient les alliés & non les sujets de Gènes.

Harangues populaires.

Les Corses, après avoir refusé si unanimement & si publiquement la paix, n'avoient plus d'autre parti à prendre que de soutenir cette résolution généreuse jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Les chefs haranguerent souvent le peuple pour l'encourager à persévérer dans ses glorieux sentimens. „ Corses magnanimes, lui disoient-ils, suivez l'exemple des libérateurs de leur patrie; „ & soyez assurés que la liberté sera le prix de vos travaux; & qu'à l'ombre „ agréable de cette liberté, vous recueillerez les fruits délicieux de la sécurité & de la paix, de l'abondance & du contentement, de l'exaltation & de la „ gloire, fruits qui seront d'autant plus doux que vous en avez été plus longtems privés par la malignité de vos oppresseurs". Quand la nation fatiguée sembloit témoigner quelque irrésolution ou timidité, ils employoient tous les motifs propres à l'exciter contre les Génois. „ Voyez, disoient-ils, quelle est „ la puissance qu'on voudroit vous faire craindre. Vous l'avez méprisée, vous „ en avez triomphé dans le tems de votre plus grande foiblesse, en un tems „ ou vous étiez dépourvus d'armes, de munitions, de vaisseaux, de ports, de „ finances, de troupes; en un tems où vos chefs étoient novices dans le Gouvernement militaire, politique, civil & économique, & que toutes ces branches exigeoient de leur part des peines & des dépenses infinies; en un „ tems où les factions levoient audacieusement la tête & semoient en tous „ lieux la zizanie; quand la partie d'au-delà les monts étoit indépendante & „ séparée de la partie citérieure de l'Isle; & la domination de la nation aussi

„ mal assurée que peu connue. Maintenant que par un heureux changement „ des affaires, vous êtes abondamment pourvus d'armes & de munitions, que „ vous avez un nombre suffisant de vaisseaux & de ports ; que votre armée „ est formée,& que les fonds pour son entretien sont trouvés ; que vos finances „ sont en bon ordre, vos chefs instruits & expérimentés, les dépenses de „ l'administration fort diminuées, les factions entiérement dissipées; que le „ Gouvernement national est obéi par tous les ordres du Royaume, craint „ par nos ennemis mêmes, & déja reconnu par quelques états étrangers;que „ les parties citérieure & ultramontaine sont absolument réunies sous un seul „ chef, & sous un chef qui (je le dirai à la honte de la malignité & de l'en„ vie) par sa sagesse & sa prévoyance, par son zele & son désintéressement, „ par son courage & sa valeur, par la droiture de ses intentions, de ses vues, „ de ses maximes, ne le cede à aucun des héros les plus célebres: Mainte„ nant, dis-je, que vous êtes dans un état plus fort & plus florissant que ja„ mais, & qui, si vous êtes constant dans vos entreprises, vous promet une „ gloire immortelle, une indépendance totale, & une félicité permanente, „ redouteriez-vous encore la puissance vaine, abjecte & méprisable de la „ République (a)".

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

Moyen que Paoli emploie pour exciter la bravoure des Corses.

Paoli, de son côté, attentif à saisir tous les moyens d'embraser les Corses du beau feu de la gloire & de la liberté, & jugeant que rien n'est plus propre à réveiller & à soutenir l'ardeur militaire que l'espérance de revivre dans l'Histoire après avoir répandu son sang pour la Patrie, & de transmettre en même tems à sa famille un droit légitime à la reconnoissance de l'état, écrivit une lettre circulaire aux Curés de chaque paroisse de l'Isle, pour leur demander une liste de tous les habitans qui avoient perdu la vie dans la défence de la patrie (*). Les noms de ces généreux patriotes furent inscrits glorieusement dans un Catalogue avec les justes éloges que chacun méritoit; & ces annales de la Nation furent imprimées.

Expéditions Militaires

Le Général forma en même tems le dessein de se rendre maître de Macinajo. C'est un village du Cap Corse où les Génois avoient garnison. C'étoit le seul poste qui leur restât dans le Cap. En s'en emparant & en y tenant quelques bâtimens pour courir sus à ceux qui entreroient dans le port de Bastia ou qui en sortiroient, on auroit mis cette ville dans le plus grand embarras.

(a) Rélation de l'Isle de Corse par Boswell, Chap. III.

(*) Voici la traduction de cette lettre, telle qu'on la trouve dans la Rélation de Boswell. „ *Pascal Paoli, Général du Royaume de Corse.* Très Révérend Pere, dans la vue „ de faire connoître au public la bravoure & la piété de ceux qui ont répandu leur „ sang pour la défense des droits & de la liberté de notre patrie, comme aussi afin de „ distinguer leur mérite, & d'en faire éprouver la benigne influence à leurs familles; „ nous avons résolu d'en former un Catalogue exact & complet qui sera imprimé, & „ qui pourra encore servir à l'histoire de la nation. Comme vous êtes, T. R. P mieux „ au fait que tout autre de ce qui regarde votre propre paroisse, nous nous attendons „ que vous prendrez volontiers la peine de nous aider dans ce dessein, & d'engager les „ plus vieux & les plus judicieux habitans du village à vous informer des noms & des „ familles de ceux qui ont été tués ou blessés au service de la patrie depuis 1729 jusqu'à „ présent, en marquant avec la plus grande précision le lieu, le mois, l'année, &c".

SECT. IV. *Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.*

Car la Garnison de Furiani empêchant toute communication de Bastia avec le reste de l'Isle, elle ne pouvoit plus être approvisionnée que par les vaisseaux qui lui portoient des denrées étrangeres; & ce moyen-ci lui manquant Paoli avoit lieu d'espérer qu'on préféreroit de lui rendre la ville, au malheur de voir les habitans mourir de faim. Il en reprit donc le siege de Macinajo, mais il y perdit huit mois de tems, & beaucoup de monde sans pouvoir emporter ce poste. Après cette longue tentative infructueuse, il fut contraint de lever le siege pour s'opposer aux progrès d'Antonio Matra, Cousin de M. Emanuel Matra, qui étant débarqué dans l'Isle, sur la côte d'Aleria avec de nouvelles troupes Génoises, s'étoit déja emparé de Fiumorbo, & s'étendoit jusqu'à Vivario, coupant ainsi à Paoli une communication avec l'au-delà des monts. Clément Paoli s'étoit avancé pour lui faire front, mais il étoit trop foible pour lui résister. Le Général accourut à son secours, & leurs troupes réunies ayant engagé le combat avec celles de Matra, celui-ci fut entiérement défait. On lui tua cent cinquante hommes. Les autres prirent la fuite & il se retira avec les fuyards dans le fort d'Aleria, laissant la campagne libre à ses ennemis qui dévasterent les biens & brûlerent les maisons de ceux qui avoient pris son parti (*a*).

1762. Un autre Matra, cousin du précédent, frere d'Emanuel Matra tué à Bozzio, & beaufrere du célebre Gaffori, parut sur les côtes de l'Isle & mit quelques Génois à terre vers la tour de la Paludella. Il avoit épousé la fille du Comte de Rivarola, & pressé par sa femme il avoit accepté un brevet de Maréchal de Camp au service de la République de Gênes. Le Sénat l'envoya en Corse, & avoit d'autant plus lieu d'espérer d'en être servi avec zele contre Paoli, qu'il avoit à venger la mort de son frere, la défaite récente de son cousin, l'affront fait à sa sœur veuve de Gaffori, la ruine de sa famille & celle de tous ses biens. Il joignit ses troupes aux habitans de la Piéve de Tavagna, il se recruta aussi des Soldats de la garnison de la tour de la Paludella, composée de traîtres qui, vendus aux Génois, la leur avoient livrée depuis quelque tems. Paoli rassembla des troupes, se porta vers Tavagna & dissipa bientôt le parti Matra. Quelque tems après celui-ci débarqua une seconde fois, escorté de cinq à six mille Génois vers le fort d'Aléria dont ils étoient maîtres. Ses premiers pas furent des conquêtes: il s'empara de Vivario, de Fiumorbo, de la plaine d'Aleria & d'une grande partie de la Piéve de Serra. Mais voulant s'étendre vers Ampriani & Talone, il essuya des échecs considérables. Il fut battu plusieurs fois. Paoli lui coupa les vivres & toute communication, desorte que n'ayant ni moulin, ni autre moyen de faire du pain ou de s'en procurer, réduit à voir sa troupe vivre de bled cuit à l'eau, & sa petite provision de grain étant prête à finir, après quatre mois de pertes continuelles, il abandonna tout le terrein qu'il avoit conquis, fit sauter la tour de la Paludella, laissa une petite garnison dans le fort d'Aleria, le seul qui restât aux Génois sur toute la côte orientale de l'Isle, & se rembarqua pour Bastia (*b*).

Cette guerre occasionna plusieurs établissemens & innovations. Paoli sentoit la nécessité d'une milice toujours subsistante qu'on pût discipliner, aguerrir, & rendre capable d'être opposée à d'autres troupes réglées. Il ordonna

(*a*) Essai historique sur la Corse, MS. part. II. (*b*) Le même.

la levée de deux Régimens nationaux composés de six bataillons chacun. Il se réserva la nomination aux emplois du consentement du Conseil suprême, & dans une assemblée des chefs de guerre tenue à Merosaglia, il nomma colonels de ces Régimens Tito Buttafuoco, & Boldasari. Une autre innovation fut la fabrique d'une monnoie au coin du Royaume, qu'il établit à Murato. Ces especes avec lesquelles on paya les deux régimens dont on vient de parler, commencerent dès lors à circuler dans l'Isle. Il fallut lever un impôt pour frapper cette monnoie. Chaque paroisse & chaque couvent furent taxés à une livre d'argent qu'on paya avec les calices, les chandeliers & autres ustenciles des églises où ils se trouvoient doubles. Chaque famille taxée à deux livres par an, puis à quatre livres, paya en pain & autres denrées, l'argent étant trop rare pour payer en especes. Ces augmentations de taxe ne devoient être que momentanées; mais, je ne sais par quelle fatalité, tout ce qui est impôt tend par tout à devenir éternel (a).

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

Innovations dans l'administration: Milice, fabrique de monnoie, impôts.

En 1763, les Génois firent une seconde tentative inutile sur Furiani. Sentant combien il leur étoit expédient d'avoir ce poste pour pénétrer dans l'intérieur de l'Isle, ils chargerent François Matra, le dernier que Paoli avoit vaincu, de le reprendre. Il en fit le siege pendant deux mois, incommoda beaucoup le village par son canon, mais il ne put jamais vaincre la généreuse résistance des Corses. Après avoir perdu 300 hommes dans un seul assaut, il se retira à Bastia. Ce siege lui avoit coûté plus de 700 hommes. Le Général des Corses manqua aussi la prise d'Ajaccio que deux habitans de la ville devoient lui livrer. Les Génois étoient trahis sur mer comme sur terre. Au trait de trahison qui manqua de rendre les Corses maîtres d'Ajaccio j'en ajouterai deux autres. Une felouque Génoise faisoit voile pour Marseille avec un chargement évalué à cinquante mille livres. Elle fut poursuivie par une felouque Corse. Tous les matelots l'abandonnerent, & se sauverent à terre où ils firent des dépositions sur la cause & le motif de leur conduite, qui parurent si suspectes qu'ils furent tous emprisonnés. Une Tartane Napolitaine partie de Gênes, alla mouiller au Golfe de Bonifacio, où elle portoit des farines & autres provisions; comme elle s'étoit placée de maniere qu'elle pouvoit être enlevée, le commandant avertit le patron du danger où il se trouvoit, & l'obligea même à débarquer les Officiers & les recrues destinées au service de la place; mais le patron ne voulut point changer de position, & pendant la nuit ce bâtiment fut attaqué par les Corses & enlevé.

1763. Seconde tentative inutile des Génois sur Furiani.

Les Génois trahis.

La même année Paoli publia un nouveau Manifeste qu'il adressa aux Souverains de l'Europe pour les avertir que les Corses étoient plus décidés que jamais à ériger leur Isle en souveraineté. Il fit même présenter ce manifeste par des députés particuliers au Pape, à la Cour de Vienne & à celle de Turin. Il y prouvoit que la Nation Corse n'avoit reconnu la Souveraineté de la République de Gênes sur le Royaume de Corse qu'au moyen d'une convention dont cette République avoit enfreint les principaux articles, en particulier ceux d'après lesquels Henri II Roi de France, & l'Empereur Charles VI avoient garanti la possession de cette Isle aux Génois; qu'en conséquence de cette infraction, les Corses avoient pu légitimement reprendre leur premier

Manifeste publié par les Corses.

(a) Le même.

Sect. IV. Hiſtoire de Corſe depuis l'an 1755 juſqu'à l'an 1769.

état; Que le ſoulevement n'étoit point le crime de quelques particuliers rebelles, mais le juſte exercice des droits naturels d'une nation entiere qui jugeoit n'être plus tenue à une convention anéantie par les procédés tyranniques de la République; qu'il ne lui reſtoit que quelques places maritimes; qu'elle ne poſſédoit plus rien dans l'intérieur de l'Iſle; qu'ainſi quelque intelligence qu'elle pût avoir & entretenir avec un petit nombre de bandits & de traitres, jamais elle ne parviendroit à y rétablir ſa domination à moins que quelque autre puiſſance ne la ſoutint: ce qui ne pourroit qu'occaſionner des troubles ſans fin & une effuſion de ſang à pure perte, les Corſes étant abſolument déterminés à verſer juſqu'à la derniere goutte du leur plutôt que de rentrer ſous le joug, offrant d'être les alliés & non les ſujets des Génois; qu'en attendant ils s'étoient déja mis ſur le pied d'une puiſſance indépendante, ayant établi un Conſeil ſuprême, formé une marine, mis ſur pied une milice réglée, & battu monnoie.

1764. *La France prête ſes Troupes aux Génois.*

Ce manifeſte des Corſes n'eut pas tout le ſuccès qu'ils en attendoient. Les Génois firent agir les reſſorts de leur politique pour en empêcher l'effet. Ils préſenterent un Mémoire à la Cour d'Angleterre, & le Roi renouvella la défenſe faite en 1755 à tous les ſujets de la Grande Bretagne de donner ni fournir aucune ſorte d'aſſiſtance ni d'appui quelconque, de quelque maniere que ce pût être à aucun des habitans de l'Iſle de Corſe. Leurs intrigues auprès de la Cour de France avoient encore mieux réuſſi. Elle devoit aux Génois quelques millions de livres qu'il ne lui auroit pas été facile de leur rembourſer dans l'état où ſe trouvoient alors ſes finances. Ils firent donc demander des troupes auxiliaires en compenſation de cette dette. Ainſi cette couronne s'engagea à envoyer en Corſe, ſix bataillons de ſes troupes pour être en garniſon dans les fortereſſes de l'Iſle pendant le terme de quatre années ſeulement, ſans s'engager pourtant à faire la guerre aux Corſes, mais ſeulement à reſter ſur la défenſive.

Compilation d'un code de loix pour la Corſe.

L'infatigable Général des Corſes parcouroit alors les différentes Piéves de l'Iſle, mettant par-tout le plus bel ordre dans toutes les parties de l'adminiſtration, & rempliſſant également bien la fonction de légiſlateur & celle de Général. Au moment de voir ſa patrie affranchie du joug de Gènes, il jugea qu'elle ne devoit pas ſe gouverner par ſes ſtatuts. Une conſulte générale ordonna qu'il y auroit une aſſemblée de Docteurs en droit civil & des principaux habitans de l'Iſle, laquelle feroit travailler à la rédaction d'un nouveau code de loix. Le Docteur Giannettini, reconnu pour le meilleur juriſconſulte de l'Iſle, fut chargé de la compoſition du code. L'aſſemblée l'examina & l'approuva. Cependant il ne fut point publié, ſoit que les circonſtances de la guerre en empechaſſent la promulgation, ſoit que d'autres conſidération plus particulieres y apportaſſent quelque obſtacle (*).

Paoli

(*) L'Auteur de l'Eſſai hiſtorique ſur la Corſe que j'ai cité pluſieurs fois prétend que la haine particuliere de Paoli contre le Docteur Giannettini, rendit inutile le travail de ce Juriſconſulte: ce qui dégraderoit beaucoup aux yeux des ſages, la grandeur du Général des Corſes. D'autres ont cru qu'il attendoit le célebre Mr. Rouſſeau qu'il avoit invité à venir en Corſe, & qu'il vouloit conſulter ſur les meilleures loix qu'il convenoit de

Paoli étoit délivré de tous ses rivaux. Il jouissoit du despotisme que les qualités supérieures donnent sur les cœurs. Il ne restoit aux Génois dans toute l'Isle que Bastia, Ajaccio, Bonifacio, Calvi, Algajola & San-Fiorenzo dont à peine ils osoient passer les murs. Il faisoit régner les loix, s'occupoit d'é-

de donner à ses compatriotes. Je copierai ici ce que Mr. Boswell dit à cette occasion.

Grandeur de Paoli.

„ Comme il s'est tenu en Europe divers discours au sujet d'une invitation faite à „ Mr. Rousseau de se rendre en Corse, & que cette affaire a été conduite par Mr. „ Buttafuoco qui me fit voir toute la correspondance entre lui & le Philosophe, je suis „ en état d'en donner une information exacte.

„ Mr. Rousseau dans son Traité Politique intitulé *Du Contrat Social* a fait l'observa- „ tion suivante: *Il est encore en Europe un pays capable de Législation; c'est l'Isle de* „ *Corse. La valeur & la constance avec laquelle ce brave Peuple à sçu recouvrer & dé-* „ *fendre sa liberté, meriteroit bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver. J'ai* „ *quelque pressentiment qu'un jour cette petite Isle étonnera l'Europe.*

„ Sur cela, Mr. Buttafuoco écrivit à Mr Rousseau pour le remercier de l'honneur „ qu'il avoit fait à la nation Corse, & le prier instamment de venir dans l'Isle & d'être „ cet homme sage qui devoit éclairer leurs esprits. J'eus la permission de prendre co- „ pie de la réponse du Philosophe: la voici.

„ *Il est superflu, Monsieur, de chercher à exciter mon zele pour l'entreprise que vous me* „ *proposez. Sa seule idée m'éleve l'ame & me transporte. Je croirois le reste de mes jours* „ *bien noblement, bien vertueusement & bien heureusement employés; je croirois même avoir* „ *bien racheté l'inutilite des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon en quelque chose* „ *à vos braves compatriotes; si je pouvois concourir par quelque conseil utile aux vues de vo-* „ *tre digne chef & aux vôtres; de ce côté-là donc soyez sur de moi. Ma vie & mon* „ *cœur sont à vous.*

„ Telles furent les premieres effusions de Rousseau. Cependant, avant même de fi- „ nir cette lettre, il fit de grandes complaintes de ses adversités & de ses persécutions, „ allegant nombre de difficultés qui le détournoient de l'entreprise proposée. La cor- „ respondance continua encore quelque tems; mais l'enthousiasme du philosophe à para- „ doxes diminuant de plus en plus, le projet n'aboutit à rien.

„ Mr. de Voltaire jugea à propos d'exercer son humeur satyrique à l'occasion de cette „ proposition; il en parla comme d'une piéce jouée au grave Rousseau, qu'il ne put „ jamais souffrir... mais Paoli écrivit de sa propre main à ce dernier, lui réitera l'invi- „ tation & par-là détruisit l'assertion de Voltaire; ce qui fut sans doute une satisfaction „ bien suffisante pour le Philosophe.

„ D'après le tableau que j'ai tâché de donner de la constitution actuelle de la Corse, „ & de son illustre chef, législateur & Général, l'on concevra aisément que le projet „ d'attirer Mr. Rousseau en Corse a été prodigieusement exageré par les relations du „ Continent, qui n'en faisoient pas moins qu'un Solon dont les Corses devoient rece- „ voir un code de Loix, &c.

„ Ce n'est point-là le plan. Paoli avoit trop d'habileté pour soumettre la legislation „ de sa patrie à un étranger qui en ignoroit entiérement les mœurs & les inclinations. „ Je sais que ce Général respecte bien plus les usages établis, que le plus beau systême „ idéal; & d'ailleurs il n'eut pas été possible de le faire agréer tout d'un coup aux Cor- „ ses; il falloit les y préparer par dégrés, & en posant une loi pour base d'une autre, „ former successivement un édifice complet de Jurisprudence.

„ L'intention de Paoli étoit d'accorder à Rousseau un généreux asyle, de mettre à „ profit ses talens distingués, mais principalement d'employer sa plume à illustrer les ac- „ tions héroïques des braves Insulaires. C'est dommage que ce projet n'ait pas eu lieu. „ Le pere du Colonel Buttafuoco & l'Abbé R[illegible] ont re[illegible] Mémoires „ qui fourniroient d'amples matériaux pour l'histoire de la Corse, & dont le génie de „ Mr. Rousseau auroit pu former un des plus nobles monumens des tems modernes".

Quelque gloire qu'il y ait à écrire les faits glorieux & généreux d'une nation brave qui combat pour sa liberté, je doute que l'emploi d'historiographe des Corses eût tenté Mr. Rousseau au point d'aller vivre au milieu d'eux.

Sect. IV Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

tabliſſemens utiles de police, de commerce, & d'agriculture. Il avoit rempli les Corſes des grandes idées de liberté, de patrie, d'union nationnale, il leur avoit inſpiré le plus grand éloignement pour toute eſpece de domination étrangere. Il étoit parvenu au plus haut degré de gloire & de puiſſance qu'il pût atteindre dans ſon pays. Les Corſes lui obéiſſoient ſans murmurer, parce qu'il avoit l'art de faire ordonner par les conſultes tout ce qu'il vouloit faire exécuter, en ſorte que ſans qu'ils s'en doutaſſent, ſans qu'ils puſſent s'en effaroucher, la volonté générale devenoit l'expreſſion de ſa volonté particuliere. On étoit convaincu qu'il ne vouloit que le bien de la nation. Il faut convenir que perſonne parmi eux ne fut ſi digne de les commander, que perſonne ne les rendit auſſi heureux ni auſſi recommandables. Au faite de la gloire Paoli apprit avec chagrin le Traité fait entre la Cour de France & les Génois. Il tâcha en vain d'en détourner l'exécution. Les troupes promiſes arriverent en Corſe ſur la fin de l'an 1764, & le commandement en chef en fut confié au Comte de Marbeuf, Officier d'expérience & d'une grande modération. On aſſure qu'il avoit ordre de ménager les Corſes, de borner ſon attention à empêcher qu'ils n'euſſent quelque ſuperiorité ſur les Génois. Il eſt ſûr au moins que le traité lui preſcrivoit de garder les places de Baſtia, de San-Fiorenzo, & les autres dont les Génois étoient maitres, ſans rien entreprendre (*a*).

Arrivée des Troupes Françoiſes en Corſe.

Paoli ſe conduiſit en cette occaſion avec beaucoup de prudence & de circonſpection. Il ſentoit combien il importoit à la Nation de ménager les François, & il étoit réſolu d'avoir pour eux, tous les égards qu'il attendoit. On tint un Conſeil-Général, dont il fit publier les réſolutions ſages & modérées, pour leur donner à connoitre qu'il les regardoit comme des amis, ou au moins comme neutres, plutôt que comme des ennemis venus pour ſe joindre aux Génois afin de les exterminer. Sans témoigner la moindre défiance aux François, & ſans leur donner aucun ſujet d'ombrage, il pourvut à la ſureté de ſa patrie par des arrangemens qui la mettoit à l'abri de toute ſurpriſe. On forma un conſeil de guerre à la nomination du Gouvernement pour veiller ſoigneuſement à ce qu'il ne fût fait aucune infraction aux réglemens dont on ſuppoſoit être tacitement convenu avec la France qui d'ailleurs étoit obligée, par le droit des gens, de les obſerver. On arrêta que les Troupes de cette couronne n'auroient point la liberté d'entrer ſur le territoire des Corſes; que le Général pourtant accorderoit des paſſeports aux Officiers François qui les lui demanderoient, à la charge de rendre compte de leurs motifs; qu'il poſteroit des gardes ſuffiſantes le long des frontieres; & qu'il ſeroit indiſtinctement défendu à qui que ce fût de couper du bois dans les forêts de l'Iſle, ſans la permiſſion du Gouvernement: article eſſentiel qui empêchoit les François d'exporter à Marſeille & à Toulon, une production dont les Corſes pouvoient avoir beſoin pour leur propre ſervice, ou pour celui de quelque puiſſance maritime, avec laquelle ils contracteroient une alliance. Enfin on déclara que la nation n'entendroit jamais à aucune paix avec la République, à moins que celle-ci ne reconnût, avant tout, la liberté & l'indépendance de la Corſe, ſuivant les préliminaires arrêtés dans le Conſeil Général de Caſinca; & l'on autoriſa le Général à faire, au nom de la Nation, de très-reſpectueuſes remontrances

Conſeil-Général tenu à cette occaſion.

(*a*) Rélation de l'Iſle de Corſe par Boswell, Chap. III.

tant à Sa Majesté Très-Chrétienne, qu'aux autres Souverains de l'Europe, dont il imploreroit la médiation, pour que la Corse fut conservée dans ses droits, privileges prérogatives, &c (*a*). *Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.*

La présence des François suspendit les opérations militaires. Paoli employa ces momens précieux de tranquillité tant à se préparer à tous les événemens que le tems pouvoit amener, qu'à faire fleurir le commerce & les arts dans son Isle. Il érigea une université à Corte. Un nouveau havre, formé par ses soins & son intelligence, vis-à-vis de l'Isola-Rossa, devint bientôt un établissement considérable, & le centre du commerce de tous les Corses libres: les droits imposés sur l'entrée & la sortie des marchandises lui produisirent dans peu des sommes assez grandes. Il établit à Corte un nouveau tribunal sous le nom de *Rota civile* (*), qu'un décret de la consulte approuva & confirma. Il fit entrer beaucoup d'argent dans l'intérieur; sur-tout il eut l'avantage de donner cours à sa monnoie & de retirer celle de France sur laquelle il faisoit un profit considérable. Il se ménagea adroitement des intelligences dans toutes les villes, & il en vit souvent les habitans venir se joindre à lui & demander à être déclarés bons patriotes. Ce qui lui facilita merveilleusement toutes ces opérations, ce fut sa conduite envers les François. Il entretint une correspondance suivie avec Mr. de Marbeuf: il eut toutes sortes d'égards & d'attentions pour les Officiers; il fit ouvrir des marchés dans les environs des villes que les troupes françoises gardoient, en un mot il fit pour elles tout ce qu'il pouvoit faire sans blesser la liberté ou les droits de sa nation. Il eut même une entrevue avec Mr. de Marbeuf, & celui-ci ayant demandé la permission de retourner à Bastia par Corte, il fut reçu dans cette capitale de Paoli au bruit du canon du château, & magnifiquement régalé. Un autre établissement utile dû à l'intelligence du Général des Corses, c'est un moulin à poudre qu'il fit bâtir près de Campolore sur des terres qui lui appartenoient. *1765. Conduite de Paoli.*

Paoli fit quelques entreprises qui ne lui réussirent pas. Il voulut surprendre Bonifacio, & d'autres places gardées par les seuls Génois. Ses projets bien concertés en eux-mêmes, étoient ordinairement mal exécutés par ceux qu'il en chargeoit, & s'il vouloit faire réussir quelque expédition, il falloit qu'il l'exécutât lui-même. C'est ce que le lecteur a pu rémarquer plus d'une fois. Les Corses avoient du desavantage presque par-tout où leur Général n'étoit pas en personne, & il triomphoit par-tout où il se montroit.

Au commencement de 1766, la République de Gênes demanda l'échange des prisonniers respectifs. On lui accorda sa demande & les deux puissances firent jurer à leurs prisonniers qu'ils ne porteroient point les armes tant que les François seroient dans l'Isle de Corse. Les Corses furent indignés de voir un *1766. Echange des prisonniers.*

(*a*) Là-même, à la fin du Chap. III.

(*) Le tribunal de la Rote civile, institué en 1755, fut supprimé peu de tems après par l'établissement des Magistrats provinciaux. Les appels fatiguant le Conseil suprême, & les affaires traînant trop en longueur on le rétablit cette année & on le composa de trois Docteurs en droit qui jugeoient en dernier ressort au civil jusqu'à la concurrence de sommes assez considérables, & en premiere instance au criminel. On eut lieu d'être content des jugemens de la Rote civile.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

si petit nombre des leurs. La plus grande partie étoit morte, peut-être de besoin ou à force de mauvais traitemens, dans les prisons de la République, tandis que Paoli plus généreux avoit fait soigner les prisonniers Génois avec tous les égards que l'humanité nous prescrit d'avoir pour nos ennemis.

Nouvelle Negociation pour la paix entre les Corses & Gênes

Depuis que la paix avoit été rendue à l'Europe, tous les yeux étoient ouverts sur les Corses, & les affaires de cette Isle faisoient l'objet unique de l'attention du Sénat de Gênes. Cette République étoit sur le point de perdre toutes les places qui lui restoient en Corse, lorsqu'elle eut recours à la France. Mais la France ne remplit pas entiérement les vues secrettes des Génois. En faisant passer ses troupes en Corse, elle déclara qu'elles n'étoient point destinées à faire la guerre à cette Nation, ni à troubler sa tranquillité intérieure, mais uniquement à garder les places de garnison qui leur seroient remises en dépôt pour quatre ans; qu'au contraire Sa Majesté Très-Chrétienne desiroit d'employer ce tems de repos à traiter d'un accommodement solide & durable entre les Corses & la République sous sa garantie Royale. Les Génois eussent desiré peut-être que la France agît hostilement; mais s'en tenant aux termes du traité, & voulant employer ses bons offices pour parvenir à un accommodement solide, elle fit requérir formellement les Corses de lui donner un projet au nom de la nation, à l'effet de le proposer à la République.

Pour répondre à un empressement si juste & si généreux, Paoli assembla la Consulte-Générale au mois de Mai 1766; & sur l'exposé de l'invitation de S. M. T. C. il y fut unanimement résolu que les Corses ne pouvoient faire aucunes propositions d'accommodement avec la République, sinon en conformité du décret solemnel émané de la Consulte-Générale de Casinca en 1761 & confirmé par un serment public, lequel prescrit en substance: *Que jamais la Nation Corse n'acquiescera à aucune proposition de Paix avec la République de Gênes, qu'elle ne reconnoisse comme condition préliminaire, la liberté & l'indépendance du Royaume de Corse, & qu'elle ne lui céde les places qu'elle y occupe encore*; mais que si la République convenoit de ces préliminaires, la nation en conformité du dit décret, s'engageoit à adopter toutes les mesures les plus propres & les plus décentes pour mettre à couvert l'honneur & les intérêts de la République de Gênes.

Le projet requis fut donc dressé en conséquence de ce décret & envoyé à la Cour de France, conjointement avec un Mémoire obligeant, adressé à Sa Majesté Très-Chrétienne, exprimant les sentimens de la plus haute reconnoissance de toute la Nation & de son Gouvernement pour l'intérêt que Sa Majesté prenoit à la tranquillité & à la paix des Corses & de leur desir ardent & sincere d'ouvrir toute voie possible à la Médiation Royale pour parvenir à un si digne objet. Nous allons rapporter en entier le projet & le mémoire. On verra que les Corses y proposent quelques moyens aussi onéreux à la Nation que propres à rendre l'accommodement avantageux & honorable à la République. Il paroît même, que, pour ne laisser aucun doute sur la sincérité de leurs dispositions à la paix, sauf leur liberté & leur indépendance, ils se livrent sans réserve, quant aux moyens de mettre à couvert l'honneur & l'intérêt de la République, à la bonté & à l'équité du Médiateur, en remettant intiérement le choix à son arbitrage. Voici le Projet.

,, Comme il a plu à Sa Majesté Très-Chrétienne, par un effet de la magnanimité qui lui est naturelle, d'offrir sa haute médiation pour traiter d'un accommodement entre la Nation Corse & la Sérénissime République de Gênes, & terminer définitivement la longue guerre qui désole les deux Nations; & qu'à cet effet elle à fait insinuer au Général du Royaume de Corse de lui communiquer un projet de Traité au nom de sa Nation pour en avancer la négociation auprès de la Sérénissime République.

Sect. IV. *Histoire de* Corse *depuis l'an* 1755 *jusqu'à l'an* 1769.

Projet remis par les Corses au Roi de France.

,, En conséquence d'avances si généreuses, le Général de Corse à convoqué un congrès des principaux chefs de la Nation & Membres de son Gouvernement. Il leur a communiqué les dispositions favorables & magnanimes de Sa Majesté: & l'assemblée les a entendues avec des sentimens de la joie la plus sincere & de la reconnoissance la plus profonde & la plus vive. La gracieuse invitation qu'il plaît à S. M. de faire aux Corses, a ensuite été mise en délibération dans ledit congrès: Et il a été unanimement résolu de s'en tenir constamment à ce qui a été arrêté d'un commun consentement de toute la Nation dans la grande consulte de Casinça de l'an 1761, & confirmé par un serment solemnel & public; & que le projet requis devoit se former uniquement en conformité de cet arrêté.

,, Par un décret solemnel de cette Consulte-Générale il fut ordonné qu'en aucun tems on ne devoit traiter d'accommodement avec la Sérénissime République de Gênes, qu'au préalable elle ne fût convenue de quelques conditions ou préliminaires contenus dans le premier article de la dite Consulte & conçus en ces termes: *Protestant qu'en aucun tems nous ne prêterons l'oreille à aucune proposition d'accommodement avec les Génois, si ceux-ci par préliminaires ne reconnoissent notre liberté & l'indépendance de notre Gouvernement, & ne lui cedent le peu de places qu'ils tiennent encore dans le Royaume.* Ce décret est exprimé en termes suffisamment clairs pour faire comprendre que, lorsqu'il s'agira de traiter d'une réconciliation stable & amicale, il sera avant tout nécessaire que la République renonce à tout prétendu droit de Souveraineté sur la Corse, de maniere que cette Isle soit considérée comme un état entiérement absolu & indépendant, & qu'elle remette entre les mains du Gouvernement national toutes les places qu'elle occupe encore.

,, Si la Sérénissime République de Gênes, dans la vue d'ouvrir sincérement la voie à un accommodement vrai & perpétuel, se déterminoit par un effet de sa générosité & de sa modération, à accorder ces préliminaires, la Nation Corse, en ce cas-là, s'engage à entrer dans tous les moyens possibles & convenables, & à donner les plus grandes ouvertures, pour que l'accommodement soit également avantageux & honorable à la République même, en conformité du résultat de l'article sus-mentionné de Casinça: *Lesquels préliminaires accordés & exécutés, la Nation Corse & son Gouvernement adopteront les mesures les plus propres & les plus décentes & feront éclater leur équité naturelle & leur modération pour mettre à couvert l'honneur & les intérêts de la République de Gênes.* Afin qu'à ce sujet il n'y ait aucun lieu de douter des dispositions sinceres des Corses, & pour en donner à la Sérénissime République la preuve la plus convaincante, telle est la confiance des Corses en l'impartialité & l'équité du

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

„ Haut-Médiateur, qu'ils ne ſe refuſeront pas à prendre pour arbitre le Médiateur même, quant au choix des moiens propres & convenables pour indemniſer cette République, auſſi-tôt qu'on ſera convenu des ſusdits préliminaires.

„ C'eſt-là le ſeul projet que puiſſent propoſer les Corſes pour faire conſter du déſir ardent qu'ils ont de parvenir à une paix vraie & ſolide, ſous les auſpices de Sa Majeſte Très-Chrétienne. Il ſemble qu'il y ait lieu d'eſpérer que la Séréniſſime République de Gênes ne voudra point le rejeter, ſi elle ne perſiſte point dans l'envie de vouloir aſſujettir de nouveau cette Nation à ſa domination par la voie de la force: envie qui, eu égard à la ſituation préſente des affaires en Corſe, ne ſauroit être ſéparée de celle de vouloir entiérement la détruire. Le projet de détruire la Corſe doit être trop éloigné des ſentimens d'humanité & de modération d'un Sénat ſi ſage & ſi reſpectable, pour ne pas vouloir même préférer à cette extrémité les avantages très-notables qu'elle pourroit retirer de la ſituation & du voiſinage des Peuples qui ſe feroient un devoir de reconnoître leur liberté & leur indépendance comme un don de la munificence & de la libéralité de la Séréniſſime République, & de lui donner en tout tems les plus grandes preuves de leur bonne correſpondance & de leur gratitude. Les Corſes ſont donc dans la confiance que dans cette nouvelle ouverture qu'offre la médiation du plus magnanime & du plus grand des Rois, la République ne voudra chercher qu'un accommodement avantageux & honnête, qui eſt préciſément celui que propoſe la Nation Corſe dans le préſent projet".

A Corte,

le 18 *Mai* 1766.

Mémoire joint à ce projet.

Le Mémoire joint à ce projet étoit conçu en ces termes.

„ Sa Majeſté Très-Chrétienne qui a toujours eu pour principal objet de ſa gloire & de ſes ſoins royaux, non-ſeulement le bonheur de ſes propres ſujets, mais auſſi celui des étrangers, ayant, par un effet de ſa magnanimité Royale, bien voulu interpoſer ſa haute médiation pour traiter d'un accommodement convenable entre la Nation Corſe & la Séréniſſime République de Gênes, & ayant en même tems daigné faire inſinuer au Général du Royaume de Corſe, par le moyen de ſon miniſtre le Seigneur Duc de Choiſeul, de lui communiquer à cette fin un projet de Traité au nom de ſa Nation, pour le propoſer à la Séréniſſime-République de Gênes.

„ Ce Général voulant en conſéquence répondre, de la meilleure maniere qu'il lui eſt poſſible, à une invitation ſi gracieuſe, a convoqué une aſſemblée des principaux chefs de ſa Nation, & membres de ſon Gouvernement; & leur ayant expoſé les diſpoſitions magnanimes du Roi Très-Chrétien, il a été chargé ſur-tout d'aſſurer Sa Majeſté de l'attachement conſtant & reſpectueux de toute la Nation & de ſon Gouvernement, & de la haute reconnoiſſance qu'ils ont en commun pour ſes bontés royales & pour l'intérêt qu'elle a daigné prendre au rétabliſſement de la paix & de la tranquillité parmi le Peuple de Corſe.

„ Le desir des Corses de voir une fois la fin de ces longs désastres, au „ moyen d'une paix solide & sincere, est très-vif & constant; mais, aussi „ long-tems que la République persistera dans son dessein de les réduire de „ nouveau sous sa domination, il sera impossible de parvenir à cette pacifica- „ tion; & tant s'en faut que les Corses puissent proposer aucun projet d'accom- „ modement qui auroit pour base le sacrifice de leur liberté, qu'au contraire „ ils sont à présent résolus plus que jamais de la défendre, s'il en est besoin, „ au prix de tout leur sang, & de faire face jusqu'à la derniere extrémité.

Sect. IV. *Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.*

„ La nécessité & la justice de cette résolution des Corses sont suffisamment „ connues de tout le monde, principalement de ceux qui n'ignorent pas les „ tristes vicissitudes du Peuple de Corse, & leur misérable & malheureuse si- „ tuation sous un Gouvernement étranger, origine de tant de révolutions & „ de guerres dans les tems passés & à présent, qui ont désolé la Corse, & „ qui ont produit, par une conséquence nécessaire, cette antipathie invinci- „ ble & cette aversion irréconciliable entre les deux nations, d'où il est arrivé „ que, premiérement les Impériaux, & ensuite jusqu'à trois fois les François „ ont tenté inutilement leur pacification, en soumettant la Corse aux Génois. „ Ces obstacles se sont à-présent de beaucoup accrus, & sont devenus insur- „ montables. Les Corses qui, en répandant tant de sang, ont recouvré leur „ ancienne liberté, & commencé de goûter les avantages les plus considéra- „ bles sous un Gouvernement National libre, s'exposeront plutôt à voir leur „ ruine totale, que de passer de nouveau sous la domination de la Républi- „ que qui, par sa constitution même, ne peut leur procurer aucun de ces a- „ vantages, auxquels, par l'état de leurs affaires & par la situation de leur „ pays, ils ont droit de prétendre, & qui manque d'ailleurs du pouvoir de „ les bien gouverner.

„ Ces considérations indispensables & justes ont donné lieu à la dite assem- „ blée d'arrêter que la Nation Corse ne peut proposer aucun projet d'accom- „ modement avec la Sérénissime République de Gênes, qui n'ait pour base „ le décret de la Consulte-Générale de Casinca de l'an 1761, selon lequel est „ formé le projet ci-annexé, que le Général de Corse, pour satisfaire à la „ volonté suprême de Sa Majesté Très-Chrétienne, présente à sa haute con- „ sidération.

„ Dès que la République aura satisfait à la premiere partie du décret de Ca- „ sinca, laquelle exige la liberté & l'indépendance de la Nation Corse, & „ que les places que la République tient encore dans l'Isle, lui soient remises, „ on pourra trouver beaucoup de moyens propres & convenables pour mettre „ à couvert la dignité de la République & pourvoir à ses intérêts. Les avan- „ tages qu'elle retiroit de la possession de l'Isle de Corse, peuvent être réduits „ à trois classes: I. le produit annuel qui en revenoit à la chambre publique: „ II. un surcroît de considération que la République, par sa possession de la „ Corse, pouvoit s'acquérir chez quelques autres Princes & états: III. la „ commodité de pouvoir tirer des produits de la Corse quelques provisions „ pour son état.

„ Pour ce qui est des revenus que la chambre de la République retiroit de „ la Corse, ils étoient si chétifs que selon l'aveu que les Génois eux-mêmes „ en ont fait publiquement, ces revenus, déduction faite des fraix absolu-

SECT. IV. *Histoire de* Corse *depuis l'an* 1755 *jusqu'à l'an* 1769.

„ ment nécessaires, ne montoient pas à quarante mille livres par an. On „ pourroit facilement trouver une compensation proportionnée à ce chef d'intérêt, en donnant aux Corses à titre de fief l'Isle de Capraia, ancienne dé„pendance de la Corse, pour laquelle la Nation Corse paieroit un tribut an„nuel convenable à la République ; & si l'on vouloit joindre à Capraia, „ sous le même titre de fief, la forteresse de Bonifacio, il ne seroit pas bien „ difficile de s'accorder sur ce sujet. Afin qu'il constât du droit perpétuel de „ la République sur ces fiefs, & par conséquent d'une sorte de sujétion & de „ dépendance des Corses pour raison de ces fiefs, on pourroit convenir que „ chaque huit ou dix ans, par exemple, le chef de la Nation Corse devroit „ envoyer une députation à Gênes, pour en démander au Sénat l'investiture.

„ On pourroit suppléer au second chef par un traité d'alliance perpétuelle, „ & d'union d'intérêts entre les deux nations, par lequel la Sérénissime Ré„publique ne seroit pas moins considérée ni moins respectable, & pourvoi„roit plus efficacement à sa propre sureté, en s'attachant les Corses par l'a„mitié & l'alliance.

„ Enfin l'avantage de retirer de la Corse les provisions dont la République „ a besoin pour son état, au lieu de diminuer, pourroit au contraire augmen„ter au moyen d'un traité de Commerce qui ne pourroit lui être que très „ avantageux.

„ Cette maniere paroît la plus propre pour mettre à couvert l'honneur & „ les intérêts de la République, & le moyen le plus efficace pour amener un „ accommodement honnête & stable: Et telles sont sur ce point les disposi„tions des Corses, pour donner toute autre ouverture praticable & juste, „ que la Sérénissime République ne devroit pas être mécontente de la propo„sition qu'ils font de s'en remettre à l'arbitrage du Médiateur.

„ Pour ce qui regarde la cession immédiate des forteresses qu'exigent les pré„liminaires de Casinca, le Général de Corse est suffisamment autorisé pour la „ rendre convenable aux circonstances présentes. Ces places se trouvant „ sous la garde des troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne, lesdits prélimi„naires seront regardés comme suffisamment acceptés, quoique la Sérénissime „ République ne retire aucun de ses représentans ni aucun de ses autres em„ployés dépendans desdites places, y compris même la forteresse de Boni„facio, moyennant que, jusqu'à la cession actuelle de ces places, les Magi„strats exercent au nom de la Nation & sous la protection des troupes fran„çoises, toutes les fonctions du Gouvernement; à condition cependant que „ Sa Majesté Très-Chrétienne donnera au préalable une déclaration, par la„quelle elle notifiera que la Sérénissime République de Gênes & la Nation „ Corse étant convenues de mettre fin à une guerre qui s'est faite pendant si „ long-tems, au moyen d'un Traité qui, sous la Médiation & la garantie du „ Roi, aura pour base les préliminaires de Casinca de l'an 1761; Sa dite „ Majesté, à la conclusion finale du dit Traité, sera remettre lesdites places „ au Gouvernement de Corse.

„ Au cas que la Sérénissime République ne voulût point abandonner la „ forteresse de Bonifacio avant la conclusion finale du Traité, on ne pourroit „ alors refuser à la Nation Corse une compensation juste & nécessaire en fai„sant remettre au Gouvernement de Corse la forteresse de San-Fiorenzo, ce

qui

„ qui feroit convenable à bien d'autres égards notoires, & feroit en partie „ conster de l'acceptation des préliminaires de Calinca.

„ Il semble que la Sérénissime République de Gênes en consultant sérieusement le véritable état des affaires, ne puisse raisonnablement refuser ces „ propositions d'accommodement. Elle ne peut avec fondement se promettre d'assujettir de nouveau par la force les Corses à sa domination. En „ trente-sept ans de guerre, & dans un tems que les Corses étoient dépourvus d'armes, de munitions, d'argent, & traversés continuellement par des „ factions domestiques puissantes & nombreuses, fomentées tant de fois par „ les ministres Génois, dans le Gouvernement même des Corses, elle n'a „ pu réussir dans son entreprise. Bien moins doit-elle espérer de réussir à-„ présent que la liberté & l'indépendance sont devenues la maxime générale „ & la passion la plus vive de toute la nation: à présent que les Corses sont „ mieux pourvus de fonds nécessaires, de munitions & d'armes pour se défendre; qu'ils se sont formé des loix propres & qu'ils ont établi une forme „ stable de Gouvernement: en un mot à présent qu'ils se trouvent infiniment „ plus avantagés qu'ils ne l'étoient ci-devant. Aussi tout Génois, pour peu „ qu'il soit informé de l'état présent des affaires de Corse, devra être convaincu de cette vérité.

„ La République ne sauroit d'ailleurs compter sur les forteresses qu'elle possede dans le Royaume. Dans ces derniers tems, elle avoit fait ses plus „ grands efforts pour les défendre contre les tentatives des Corses; mais le „ Gouvernement de cette Isle avoit si bien pris ses mesures que si elles n'avoient pas été occupées par les Troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne, il „ est hors de doute qu'elles ne fussent à présent toutes à sa dévotion. Dès que „ ces troupes se seront retirées, il sera encore plus difficile à la République „ de les défendre par ses propres forces; &, quand même elle réussiroit, à „ les défendre par elle-même pendant quelque tems, devant y employer „ des sommes trop considérables, & incompatibles avec ses finances, sans „ espérance d'en pouvoir retirer un sou, elle seroit avec le tems obligée de „ les abandonner.

„ A la vue donc de ces difficultés jointes à la ferme résolution des Corses „ de maintenir à tout prix leur liberté & leur indépendance, ainsi qu'à l'impuissance où est la Sérénissime République de pouvoir de nouveau les soumettre & les gouverner, à moins qu'elle n'ait conçu le projet (qu'elle ne „ sauroit cependant exécuter, & qui fut autrefois adopté par les Romains contre les Carthaginois) de détruire entiérement ce Royaume ou même d'éterniser une guerre qui n'a d'autre objet que l'effusion du sang humain, contraire en même tems à la Piété & aux vues politiques des Princes de l'Europe, elle ne sauroit raisonnablement prétendre qu'à un accommodement „ honnête & avantageux, tel que lui offrent les Corses, en prenant pour „ regle le projet proposé.

„ Ce peu de considérations que le Général du Royaume de Corse, pour „ prouver les plus vives & sinceres dispositions des Corses pour la paix, fait „ présenter à la haute pénétration de Sa Majesté Très-Chrétienne, jointes à „ beaucoup d'autres motifs, que la puissante médiation de Sa Majesté saura „ faire valoir, donne lieu d'espérer que la Sérénissime République de Gênes

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

„ qui jusqu'à présent n'a pu soutenir ses intérêts en Corse, qu'uniquement „ par la présence des Troupes Françoises, ne voudra pas aussi, pour cette „ raison, que les efforts magnanimes & généreux de Sa Majesté restent en„ core cette fois inutiles & infructueux".

A Corte,

le 18 *Mai*, 1766.

Gênes rejette le projet proposé.

Tout homme impartial, pour peu qu'il soit informé des vicissitudes que les Corses avoient essuyées sous un Gouvernement tyrannique manquant à la fois de volonté & de pouvoir pour les bien gouverner, & de la présente situation des affaires, ne pourra se dispenser de trouver leurs propositions acceptables, & jugera même que ce n'étoit que sur ces propositions seules qu'on pouvoit espérer de fonder une réconciliation solide & sincere entre les deux nations. Cependant la République à qui le Ministere de France les envoya, déclara qu'elle ne pouvoit les accepter. Que prétendoit donc cette République? Perpétuer la guerre, sans aucune espérance d'en sortir, & dans la seule vue de répandre le sang des Corses pour assouvir sa haine & sa vengeance? Mais elle s'épuisoit elle-même en efforts inutiles: elle épuisoit ses finances & toutes ses autres ressources. Une triste expérience de trente-sept ans devoit lui avoir appris qu'elle n'avoit point assez de forces pour les faire rentrer sous sa domination, & que plus inébranlables que jamais, ces insulaires étoient déterminés à maintenir à tout prix les droits de leur ancienne liberté qu'ils avoient recouvrée avec tant de peines. La République pouvoit-elle se flatter de susciter de nouveau l'esprit de discorde & de sédition parmi eux, & de profiter de leurs divisions? Mais les chefs & le peuple étoient animés du même zele. Le Général & le Grand-Conseil prirent les mesures les plus efficaces pour maintenir la bonne intelligence & l'harmonie entre tous les peuples, mais encore entre les Corses & les Troupes Françoises pour qu'il fut ordonné à tous les habitans d'avoir les égards & les attentions possibles: précaution d'autant plus utile que les émissaires de la République répandoient artificieusement de faux bruits à ce sujet, disant qu'on étoit à la veille d'une rupture entre les Corses, & les troupes de France. Ils l'eussent desiré, & ils osoient publier que ces Troupes étoient chargées d'agir hostilement contre les mécontens, au cas que toute espérance d'accommodement fut évanouie. Paoli avoit pourtant les plus sures réitérations des vues impartiales du Roi Très-Chrétien, & de sa satisfaction relativement à l'ouverture qu'il avoit donnée pour une bonne issue de la Négociation.

Réflexions sur le projet proposé par les Corses.

Il faut convenir néanmoins que les Corses demandoient préliminairement ce qui ne pouvoit avoir lieu qu'en derniere conclusion: savoir la liberté, l'indépendance du Gouvernement, & la cession des places qui restoient encore dans l'Isle à la République de Gênes. Si l'on eût passé aux Corses les préliminaires qu'ils demandoient, que seroit-il resté aux Génois pour mettre à couvert leur honneur & leurs intérêts, dont le Manifeste parle avec une sorte d'emphase relativement à Gênes; & avec une espece de modestie par rapport à la Corse? Que seroit-il resté à faire à la médiation du Roi de France? A régler l'hommage de la Corse à Gênes, & une légere redevance représentative d'un

beau Royaume perdu? Mais n'étoit-il pas à craindre que les Corses bien établis & reconnus pour un peuple libre & indépendant, n'eussent trouvé aisément un prétexte plausible pour se croire dispensés de continuer la reddition de l'hommage & le paiement de la redevance? Il falloit que la Corse imitât la République des Provinces-Unies qui s'étoit d'abord formée telle qu'elle est. Dès le commencement elle avoit récouvré sa liberté, s'étoit mise dans une entiere indépendance, étoit rentrée dans la possession des places qui lui appartenoient, & s'étoit affranchie tout d'un coup du joug de l'Espagne. Elle n'avoit garde de s'asservir à un tribut. Elle avoit acheté au prix de son sang l'avantage inestimable de se gouverner elle-même, d'être riche, heureuse, tranquille, biens précieux qu'elle a conservés. Paoli sentoit que la Corse devoit agir ainsi si elle vouloit redevenir sa maîtresse. Auroit-elle combattu pendant trente-sept ans pour poser lâchement les armes, ou laisser bassement subsister quelque marques de servitude? Cet article du projet pouvoit-donc être regardé comme illusoire, & la République de Gènes n'avoit que trop lieu de craindre que la Corse ne fût bientôt aussi indépendante que la Hollande.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

Paoli piqué du dédain avec lequel les Génois avoient rejeté le projet d'accommodement qu'il avoit remis au ministere de France, cherchoit l'occasion de leur faire sentir qu'il étoit en état de soutenir l'indépendance de son Isle à laquelle il vouloit les forcer de consentir. Cependant il ne pouvoit rien entreprendre sur la plupart des forteresses qu'ils avoient dans l'Isle par ce qu'elles étoient gardées par les Troupes françoises. Mais l'Isle de Capraja, située à environ vingt milles du Cap Corse, mal pourvue de provisions, & mal défendue par une foible garnison, lui offroit l'occasion qu'il cherchoit. Il résolut donc d'en faire la conquête. Cette résolution fut généralement approuvée. L'exécution en fut confiée à Mrs. Achilles Murati, Commandant d'Erbalonga, & Jean Babtiste Ristori, Commandant de Furiani, qui mirent à la voile, le soir du 10 Fevrier 1767, du port de Macinajo, accompagnés d'une troupe de Jeunes Corses des principales familles des Provinces du Cap Corse de Nobbio, en qualités de volontaires, & de quelques Caprajois pour leur servir de guides.

1767. Conquête de Capraja.

Ils débarquerent la même nuit à Capraja. Aussi-tôt les Commandans Corses firent signifier aux habitans de l'Isle, qu'ils n'étoient point venus dans l'intention de leur nuire, mais uniquement pour les délivrer du joug des Génois, & leur faire partager les heureux fruits de la liberté avec les Corses leurs anciens amis; qu'ainsi ils espéroient qu'au lieu de leur opposer quelque résistance, ils leur feroient l'accueil le plus favorable. Sur cela un grand nombre des habitans se joignirent aux Corses qui mirent le siege devant la Citadelle.

Les Génois alarmés de cette entreprise, n'épargnerent ni soins ni dépenses pour la faire échouer. Ils envoyerent un armement considérable sous les ordres d'Augustin Pinelli, Sénateur de Genes, homme d'une activité & d'une valeur éprouvées. Le Colonel Antonio Matra fut aussi détaché avec un corps de troupes d'élite, guidé par un forçat natif de Capraja. Ce Colonel fit une descente dans un lieu que les Corses avoient négligé le croyant inaccessible. Tandis que Matra attaquoit ceux-ci par terre, Pinelli les battoit de la mer en deux differens endroits, desorte qu'ils eurent à soutenir une action également

SECT. IV. *Histoire de* Corse *depuis l'an* 1755 *jusqu'à l'an* 1769.

vive & très-embarrassante. Mais malgré tous les efforts des ennemis, les Corses eurent par-tout l'avantage. Pinelli fut repoussé, le détachement de Matra entiérement mis en déroute, & le siege de la citadelle poussé avec vigueur (*a*). Les assiégés firent une résistance opiniâtre. On assure qu'ils furent réduits pendant six semaines à une once de pain par jour. Ottoni, qui commandoit cette forteresse, se voyant dans l'impossibilité d'être secouru, se détermina à se rendre le 29 de Mai. En considération de la belle défense des assiégés, les Corses leur laisserent la liberté d'emporter leurs bagages. Voici la Capitulation.

Capitulation.

„ I. La forteresse étant pourvue de munition de guerre & de bouche pour „ un mois à peu de jours près, on accorde à Mr. le Commissaire d'en sortir „ avec ses Officiers & leurs troupes, ainsi que les Caprajois qui s'y sont refugiés, leurs femmes & généralement tous ceux qui se trouveront dans le „ fort, emportant avec eux leurs habits & leurs équipages.

„ II. Le dit Sieur Commandant nous remettra non seulement la forteresse, „ mais aussi l'artillerie, les munitions de guerre, fusils, provisions & tout „ ce qui s'y trouve.

„ III. Il restituera exactement aux gens du pays tout ce qu'il constera „ avoir reçu d'eux tant par lui-même que par ses Officiers, & il leur rendra „ ce qu'ils lui auront consigné pour le mettre en sureté, en le déposant au „ fort, soit deniers, meubles, &c. Et les gens du pays devront réciproquement compenser & restituer tout ce qu'ils auront reçu de lui Sr. Commissaire, ou d'aucun de ses gens avant le siege.

„ IV. Lorsque tout ce que dessus aura été rempli, on accorde tant au Sr. „ Commissaire qu'à toutes les autres personnes de sa suite, la pleine liberté „ de s'embarquer sur les vaisseaux Génois, ou de se faire transporter dans une „ des places de garnison de la République les plus voisines. Il sera d'ailleurs „ laissé au choix d'un chacun de ses gens de rester dans l'Isle ou d'en partir.

„ V. On lui accorde une provision de vivres suffisante jusqu'à ce qu'ils puissent évacuer l'Isle, & se porter en lieu de sureté.

„ VI. Quant aux munition de guerre & de bouche, ou les acceptera sans „ difficulté telles qu'elles se trouveront.

„ VII. Il sera défendu à Mr. le Commandant, à Mrs. les Officiers & aux „ soldats qui se trouvent actuellement dans le fort, de servir pendant l'espace „ d'un an & d'un jour la République dans aucune action, tant par mer que „ par terre, contre la Nation Corse; Et au cas qu'ils contreviennent à cette „ convention, ils encourront les peines prescrites par les loix militaires".

La conquête de Capraja causa aux Corses une joie proportionnée à l'idée qu'ils avoient de son importance & du nouveau degré de force qu'elle devoit ajouter au parti de la liberté. Paoli voulut que cet événement fût célébré par des fêtes & des réjouissances publiques. Pour maintenir de plus en plus l'union parmi la nation il établit dans la Capitale l'assemblée qu'on nomme à Gênes des quarante familles les plus illustres, jugeant cet établissement propre à donner à la jeunesse une éducation avantageuse, & un moyen assuré de maintenir l'harmonie nécessaire au bon Gouvernement de la société, & d'occuper

(*a*) Rélation de l'Isle de Corse par Boswell, Chap. III.

utilement ceux qui sont chargés des affaires. Il travailla aussi à l'augmentation des forces maritimes, & ne negligea rien en un mot de tout ce qui pouvoit faire comprendre aux Génois qu'ils ne seroient desormais que des efforts inutiles pour assujettir la Corse.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

Cependant Sa Majesté Très-Chrétienne persistant dans le louable dessein de finir par voie d'accommodement les calamités d'une guerre si pernicieuse aux deux Nations, fit proposer au Général des Corses, par son ministre, un nouveau projet d'accommodement, conçu en trois articles, par lequel la République seroit compensée de la cession d'un prétendu droit de souveraineté sur le Royaume de Corse. Les trois articles en question étoient I. Qu'on laisseroit à la République le titre de Roi de Corse. II. Qu'on lui rendroit un hommage semblable à celui que rend au Pape & au St. Siege le Roi des deux Siciles. III. Que la République posséderoit quelques places dans l'Isle de Corse.

Nouveau projet proposé par la France.

Ces propositions furent examinées dans une assemblée générale, par quelques commissaires conjointement avec le Grand-Conseil de la Nation. Les Corses, crurent pouvoir accéder aux deux premiers articles qui ne tiroient point à conséquence pour leur tranquillité intérieure. Quant au troisieme, l'occupation de quelques places dans l'Isle ne pouvoit être que très onéreuse à la République, sans espérance de pouvoir en retirer aucuns avantages; & les Corses craignoient, non sans raison, qu'elle ne devint par la suite une embuscade, & ne mît des entraves à leur liberté. Ils chercherent donc un expédient par lequel cet article fût modéré de maniere à ne point compromettre ni l'honneur de la République, ni leur indépendance. Ce plan, qui n'est pas parvenu à notre connoissance, fut envoyé à la Cour de Versailles qui l'approuva & jugea qu'il faciliteroit l'accommodement tant desiré. Dès lors l'espoir d'une paix prochaine commença à naître dans le cœur des Corses, & cela avec d'autant plus de raison que la République devoit être satisfaite de conserver une ombre, ou une espece de souveraineté sur l'Isle. C'étoit beaucoup pour elle d'avoir amené les Corses à la lui laisser.

Sur ces entrefaites les Jésuites furent chassés des états de Sa Majesté Catholique & transportés dans l'Isle de Corse pour y être mis dans les villes où il y avoit garnison. Les Génois & les Corses les accueillirent également. Mais la Cour de Versailles parut mécontente de la conduite des Génois en cette occasion; en conséquence elle fit retirer ses troupes d'Ajaccio; de Calvi, & de la forteresse d'Agajola ou se trouvoient ces religieux fugitifs. Paoli jugea la circonstance favorable pour s'emparer de ces places, quoique les troupes de la République y fussent entrées. Le desir & l'ardeur que les habitans témoignoient pour la liberté, favorisoient cette entreprise. Il fut d'abord maître de la ville d'Ajaccio, & la citadelle étoit réduite à un tel état qu'elle étoit sur le point de se rendre, lorsqu'un exprès dépêché par le Ministre de France, le pria au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne de vouloir bien suspendre le siege de cette place, & de la laisser jouir de la neutralité, comme si elle étoit encore occupée par les troupes françoises jusqu'à ce que les quatre années fixées pour leur séjour en Corse, fussent expirées; après lequel terme, elle le faisoit assurer qu'il seroit permis aux Corses de se faire

Les Jésuites reçus en Corse.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

justice si leur sort n'étoit pas décidé. Paoli, charmé de trouver l'occasion de témoigner à Sa Majesté la plus grande déférence, fit d'abord cesser les hostilités.

1768. Etat de la Corse.

On attendoit avec impatience l'issue de la nouvelle négociation: les Corses avoient lieu de présumer que les bons offices du puissant Médiateur qui s'étoit chargé de cet accommodement ameneroit la fierté de leurs ennemis à des sentimens de paix. En attendant, ils s'appliquoient à tout ce qui pouvoit donner de la consistance & de la stabilité à leur Gouvernement naissant, & à se procurer tous les genres d'avantages dont jouissent les peuples qui figurent le mieux en Europe. Les armes, les lettres, le commerce, la marine, ils embrassoient tout ce qui pouvoit rendre leur Isle florissante. Ils avoient successivement établi une Rote & des tribunaux, des Juges & des Magistrats, des ministres & des exécuteurs de la Justice, des secrétaireries & des chancelleries, des loix & des statuts, des troupes & des finances, des ports & des vaisseaux. Ces insulaires étoient sur le point de devenir une Nation considérable, & de jouer un rôle approchant de celui que jouent les Provinces-Unies depuis qu'elles sont devenues une Nation libre.

Le Roi de France y envoie de nouvelles Troupes.

Les affaires changerent tout-à-coup de face. Les Génois publioient que la France lasse de contenir des rebelles qui ne vouloient absolument pas se soumettre à leur légitime souverain, alloit employer toutes ses forces pour les anéantir. Paoli ne présumoit pas avoir à craindre de pareils procédés de la France à qui sa nation avoit toujours donné les plus fortes preuves de son attachement respectueux. Après que la République avoit refusé les conditions d'accommodement approuvées par la France même, on devoit penser que celle-ci remettroit au sort des armes la décision des divisions des deux peuples, au lieu de soutenir l'injuste conduite des Génois. Les quatre années que les troupes françoises devoient rester en Corse touchoient à leur fin, lorsqu'on apprit que seize nouveaux bataillons devoient y être transportés incessamment sous les ordres du Lieutenant-Général le Marquis de Chauvelin. Cette nouvelle, dont on ne pouvoit douter, alarma la Nation Corse, en même tems qu'elle donna lieu à beaucoup de conjectures dans le continent. Il n'y avoit guere d'apparence que l'unique destination de ces troupes fût de garder les places que la République avoit dans l'Isle; outre que le terme de leur sejour fixé par le traité alloit expirer, leur nombre annonçoit d'autres vues. Les uns disoient que ce Corps s'empareroit de toute l'Isle pour la remettre sous la domination des Génois, lorsqu'elle seroit entierement soumise, & que le Roi de France y auroit établi une forme de Gouvernement dont ces insulaires seroient satisfaits, & que les Génois consentiroient d'y laisser subsister, lorsqu'elle leur seroit rendue: on parloit même d'un traité où ces arrangemens étoient spécifiés & garantis par le Roi. D'autres jugeoient que ces troupes serviroient à mettre en exécution un traité de partage que le Roi en qualité d'arbitre choisi par les deux nations, prescriroit à la République & aux Corses mécontens. D'autres encore, se disant plus instruits, & se croyant plus fins politiques, imaginoient que ces troupes feroient la conquête de l'Isle au nom & de la part du Duc de Parme à qui le Sénat de Gênes, disoient-ils, en avoit fait la cession pour une somme d'argent, de sorte que la Corse ayant, comme on

le fait, le titre de Royaume, ce Prince posséderoit une couronne & jouiroit des prééminences attachées à la Royauté. Les Corses eux-mêmes virent débarquer à Ajaccio plusieurs bataillons de nouvelles troupes françoises sans qu'ils sussent les motifs & les desseins de cette nouvelle expédition. Ils en furent bientôt instruits, à l'arrivée de Mr. de Chauvelin, par l'ordonnance suivante qu'il fit publier à Bastia.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

„ Louis par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre à tous ceux „ qui ces présentes verront, Salut.

Ordonnance du Roi de France.

„ La Sérénissime République de Gênes ayant confié en nos mains, par une „ cession volontaire, les droits de souveraineté qu'elle possédoit sur le Royau- „ me de Corse, & ayant remis à nos troupes les places que les siennes occu- „ poient dans cette Isle, nous nous sommes chargés du Gouvernement & de „ la souveraineté indépendante du Royaume de Corse, d'autant plus volon- „ tiers que nous ne comptons l'exercer que pour le bien des peuples de cette „ Isle, nos nouveaux sujets.

„ Notre intention est d'accorder à la Nation Corse les avantages qu'elle „ pourra nous demander, en se soumettant à nos droits souverains. Nous la „ préserverons de toute crainte ultérieure qu'elle pourroit avoir sur la conti- „ nuation des troubles dont elle est déchirée depuis tant d'années. Nous „ veillerons avec les sentimens d'un cœur paternel que nous avons pour nos „ sujets, à la prospérité, la gloire, & le bonheur de nos chers peuples de „ Corse en général & de chaque individu en particulier. Nous maintien- „ drons, sur notre parole de Roi, les conditions que nous avons promises, „ pour la forme de Gouvernement, à la Nation ou à ceux qui se montreront „ les plus zélés & les plus prompts à se soumettre à notre obéissance; & nous „ espérons que cette nation, jouissant de l'avantage de notre protection roya- „ le par des liens si précieux, ne nous mettra pas dans le cas de la traiter „ comme des sujets rébelles, & ne perpétuera pas dans l'Isle de Corse, des „ troubles qui ne pourroient être que destructifs pour un peuple que nous „ avons adopté avec complaisance au nombre de nos sujets. Et pour que nos „ intentions à cet égard soient pleinement connues, nous avons fait mettre no- „ tre scel à ces présentes.

„ Donné à Compiegne le 5 d'Août 1768 l'an de grace 1768 & de notre „ regne le 53. Signé Louis. Et plus bas le Duc de Choiseul".

Malgré cette ordonnance qui parvint à la connoissance de Paoli & qu'il auroit bien voulu dérober à celle de ses compatriotes, ce Général des Corses doutoit encore que la France fût réellement déterminée à subjuguer cette nation après avoir paru l'affectionner & avoir desiré de la pacifier. Pour prévenir les malheurs qu'il appréhendoit, il fit le dénombrement de ses forces qui se trouverent monter au-delà de 40 mille hommes en état de porter les armes & de défendre la patrie; il assembla la Consulte-Générale qu'il engagea à prendre les résolutions les plus expédientes dans la circonstance actuelle, & pour animer la jeunesse à la défense de la patrie & de la liberté, il prononça un discours aussi pathétique qu'eloquent dont voici la traduction.

Discours de Paoli aux Corses assemblés.

„ Braves Corses, courageuse jeunesse, mes chers & généreux compatriotes! Toutes les Nations qui furent zélées pour leur liberté, comme l'est la

SECT. IV. *Histoire de Corte depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1760.*

„ notre, éprouverent des vicissitudes qui ont éternisé leur nom. On a vu „ que des peuples, non moins courageux, non moins puissans que nous, ont „ détruit la haine & fait échouer par leur fermeté les desseins démésurés de „ leurs ennemis. Si pour maintenir la liberté, il ne falloit rien de plus que „ la desirer, certainement tout le monde en jouiroit. Mais ce précieux joyau „ ne peut s'acquérir que par la vertu & le courage qui sont triompher de „ tous les obstacles. La condition & les prérogatives d'un peuple libre sont „ trop considérables pour pouvoir en donner une juste idée; aussi sont-elles „ l'objet de l'étonnement & de l'envie de tous les hommes. Maintenant, in„ trépide jeunesse, voici le moment le plus critique. Si nous ne nous for„ çons de braver le danger qui nous ménace, c'est fait de notre réputation „ & de notre liberté. En vain jusqu'à ce jour nous nous sommes consolés „ par la considération de notre héroïsme. En vain nos ancêtres & nos chefs „ se sont donnés tant de pénibles soins; en vain ils ont répandu tant de sang „ d'une maniere si glorieuse. Non, fameux & magnanimes défenseurs, qui „ avez sacrifié votre vie pour nous obtenir & conserver notre liberté, ne „ craignez pas que vos descendans vous fassent rougir de honte. Ils sont „ fermement résolus de suivre vos glorieuses traces, & de mourir plutôt que „ de porter le joug. On nous fait craindre d'avoir à mesurer nos armes con„ tre celles des François; c'est ce que nous ne pouvons nous imaginer. Ja„ mais nous ne croirons que le Roi Très-Chrétien, après avoir été médiateur „ dans notre différend avec les Génois, devienne aujourd'hui notre ennemi, „ & que Sa Majesté s'unisse assez étroitement à la République de Gênes pour „ vouloir soumettre un peuple également libre & plein de grandeur d'ame. „ Néanmoins au cas que la chose fût aussi réelle qu'elle paroît être, & que le „ plus grand des monarques du monde s'armât pour faire la guerre à une na„ tion si foible & si peu nombreuse, nous devons tout espérer de notre cou„ rage. Persistons fermement dans la généreuse résolution de vivre & de „ mourir indépendans. Ce discours ne s'adresse point aux ames lâches & ti„ mides. S'il s'en trouvoit de telles parmi nous, nous les renoncerions pour „ nos compatriotes. Tous les dignes Corses sont animés du plus beau feu, „ du plus intrépide courage, du zele le plus ardent pour la liberté. Je comp„ te autant de héros que de Corses. Voici l'occasion de vous montrer dignes „ de vous. Des troupes étrangeres ont débarqué sur nos côtes pour risquer „ leur vie en faveur d'une République tyrannique. Craindrions-nous de sa„ crifier la nôtre pour notre liberté & notre conservation Généreuse jeunesse, „ chacun de nous est convaincu qu'il ne peut survivre à la perte de sa liberté, „ à la ruine de la patrie. Jurons-tous de défendre l'une & l'autre jusqu'à la „ derniere goutte de notre sang. Il n'est pas aisé de vaincre un peuple libre, „ & rien n'est impossible aux ames nobles & magnanimes".

Serment des Corses.

Les Corses animés par ce discours, renouvellerent le serment qu'ils avoient prêté, entre les mains de leur Général en 1764; ils jurerent de ne faire aucun traité avec la République de Gênes, de ne jamais se soumettre à sa domination. Ils jurerent de repousser la force par la force, au cas que quelque puissance & sur-tout la France voulût s'armer contre eux & les assujettir; de mourir en désespérés, de combattre jusqu'à ce que leurs forces fussent épuisées, & que les armes leur tombassent des mains; ils jurerent d'imiter le courage opi-

opiniâtre des Sagontins, de se jeter dans les flammes plutôt que de se soumettre à un joug insupportable & tyrannique.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

Les Corses étoient donc bien éloignés de reconnoître la domination de la France, & de s'y soumettre. Quand on a une fois gouté les avantages & le plaisir de l'indépendance, il est rare qu'on y renonce de son gré. Cependant le serment qu'ils venoient de faire pourra être regardé comme téméraire. Devoient-ils se flatter de résister long-tems aux forces de la France qui n'ayant aucune autre guerre sur les bras, pouvoit les écraser par ses nombreuses armées? Avoient-ils lieu d'espérer quelque secours de la part de l'Angleterre? Outre que celle-ci, délivrée d'une guerre ruineuse, avoit ses colonies presque révoltées à pacifier, étoit-il apparent que la Cour de Londres voudroit se brouiller avec celle de Versailles pour l'amour d'un peuple avec lequel elle n'avoit point de défense, qu'elle avoit au contraire défendu aux sujets de la grande Bretagne de secourir d'aucune maniere? Il étoit à présumer que la seconde de ces cours avoit déclaré à la premiere qu'ayant acquis de la République de Gênes la souveraineté de la Corse, elle regardoit les mécontens de cette Isle comme ses sujets, & que quoiqu'il fût libre en général aux Anglois de fournir des munitions de guerre à qui bon leur sembleroit, il y avoit néanmois une convention tacite entre deux puissances amies, de ne point armer les sujets de l'autre contre leur souverain. Les Corses enthousiasmés attendoient tout de leur courage.

Enfin le traité conclu à Versailles le 15 Juin 1768, entre la France & la République de Gênes pour la cession de l'Isle de Corse, parut dans le public, car il ne paroît pas qu'il ait été communiqué en particulier à Paoli, & ces malheureux insulaires ne purent plus douter des maux qui les ménaçoient. En voici la copie.

Traité de cession de la Corse entre la France & Gênes.

„ L'intérêt & l'amitié que S. M. a toujours fait paroître pour la République de Gênes, sont les motifs qui ont donné lieu à plusieurs traités en „ 1737, 1755, 1756 & 1764, afin de maintenir la dite République dans „ la paisible possession de l'Isle de Corse; mais, comme l'illustre République „ a depuis fait connoître à Sa Majesté que les moyens employés à cet effet „ n'avoient point eu le succès desiré, & qu'à l'expiration du Traité de 1764 „ (lequel finira au mois d'Août prochain) S. M. trouvant bon de rappeller „ ses troupes, les suites de rebellion & de desordres seroient pires que ci-„ devant: C'est pourquoi Sa Majesté touchée de la vérité de ces représenta-„ tions, a concerté avec la République un nouveau plan rélatif à la Corse, „ suivant lequel les deux Puissances sont résolues d'y rétablir l'ordre & la „ tranquillité.

„ En conséquence Sa Majesté & la République ont muni de leurs pleins „ pouvoirs son excellence le Comte de Choiseul d'Amboise, Pair de France, „ &c. de la part du Roi, & de la part de la République le Noble Agostino-„ Paoli-Domenico Sorba, Ministre plénipotentiaire auprès de Sadite Majesté, „ lesquels deux Seigneurs, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs „ respectifs dont les copies se trouvent au bas de ce traité, conviendront des „ articles suivans.

„ Art. I. Sa Majesté fera occuper par ses troupes les places de Bastia, „ San-Fiorenzo, Algajola, Ajaccio, Calvi, Bonifacio, & autres places,

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

„ forts, tours ou ports, ſitués dans l'Iſle de Corſe, leſquels poſtes ſont né-
„ ceſſaires pour la ſureté des troupes & peuvent ſervir aux fins propoſées,
„ nommément à ôter aux Corſes tous les moyens de pouvoir nuire par-là aux
„ fidelles ſujets & aux poſſeſſions de la République.

„ II. Les places ou forts occupés par les troupes du Roi, feront gouver-
„ nés par Sa Majeſté qui y commandera en ſouverain; & ſeront leſdites places
„ & forts réputés pour gages & cautions des dépenſes que le Roi devra faire,
„ tant pour leur priſe que pour leur conſervation.

„ III. La ſouveraineté ſtipulée dans l'article précédent ſera abſolu, quoi-
„ qu'elle ne pourra être enviſagée que comme caution, ſans que néanmoins
„ Sa Majeſté ait droit de diſpoſer des places & ports de la Corſe en faveur
„ d'un tiers qu'avec l'approbation de la République.

„ IV. Le Roi s'engage à garder ſous ſon autorité & commandement tou-
„ tes les places de la Corſe qui ſeront ſoumiſes par ſes armes, juſqu'à récla-
„ mation & paiement des dépenſes: bien-entendu que les dites places ne ſe-
„ ront comptables que des ſommes qui auront été employées en Corſe ſui-
„ vant la ſtipulation du premier Traité; & qu'indépendamment de la ſouve-
„ raine poſſeſſion, la République ne formera & ne pourra former aucune pré-
„ tention ultérieure, ni compenſation entre elle & Sa Majeſté.

„ V. Lorſque dans la ſuite des tems la partie la plus intérieure de l'Iſle ſe
„ ſera ſoumiſe à l'obéiſſance du Roi, la République conſent que Sa Majeſté
„ y exerce une ſouveraineté abſolue ou en partie, de la même maniere &
„ aux mêmes conditions énoncées dans l'article IV.

„ VI. Le Roi s'oblige de livrer à la Republique l'Iſle de Capraja le plutôt
„ poſſible, & le plus tard en 1771.

„ VII. Dès que les places & forts ſeront à la diſpoſition du Roi, Sa Ma-
„ jeſté promet de mettre en uſage tous les moyens poſſibles d'arrêter les hos-
„ tilités des Corſes contre la République; mais, comme il n'eſt pas poſſible
„ de fixer préalablement les effets de cette alliance, le Roi promet de traiter,
„ ſelon la rigueur des loix de la guerre, tous les Corſes qui cauſeront aux
„ ſujets de la République quelque préjudice, ſoit par eau ou par terre. De
„ ſon côté la République promet qu'elle ſera alors ceſſer reciproquement les
„ hoſtilités contre les Corſes.

„ VIII. On ne permettra pas aux navires barbareſques, l'entrée dans au-
„ cun port, ni l'approche à aucune rade des places de l'Iſle, occupées par
„ les troupes du Roi, ſinon dans les cas ſeulement de néceſſité ou de naufra-
„ ge, conformément à la loi de l'humanité.

„ IX. Les Génois nationaux & les ſujets Corſes ſeront rétablis, pour au-
„ tant qu'il dépendra de Sa Majeſté, dans la jouiſſance de leurs biens qui
„ pourront avoir été confiſqués ou retenus, ſous quelque dénomination que
„ ce ſoit, rélativement aux troubles paſſés; & l'on aura ſoin que ce rétabliſ-
„ ſement, non moins que celui de la liberté des habitans de l'un & de l'autre
„ parti, ſe faſſent en tems convenable.

„ X. Toutes conventions particulieres, exceptions & prérogatives, dont
„ jouiſſent quelques particuliers ou habitans, ſeront annullées, & S. M. exa-
„ minera quels dédommagemens elle pourra leur accorder, principalement
„ aux habitans de San-Bonifacio, Calvi, & San-Fiorenzo.

„ XI. Sa Majesté s'engage à prendre des mesures en regle pour prévenir, „ les defraudations & la contrebande que pourroient commettre les bâtimens „ Corses sous pavillon de France dans les ports, golfes, détroits & sur les „ côtes de la République en terre-ferme.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

„ XII. Il sera dressé un inventaire de l'artillerie de Gênes & des munitions „ de guerre qui dans les places de Corse seront trouvées appartenir à la Ré- „ publique; & six mois après, à compter du jour de la prise de possession, „ Sa Majesté paiera la valeur de ce qu'elle jugera à propos de retenir de ces „ munitions, suivant l'estimation qui en sera faite. Tous les effets, canons „ & munitions que le Roi ne voudra pas, seront transportés à Gênes aux dé- „ pens de Sa Majesté. On dressera aussi un inventaire des protocoles d'actes „ civils & criminels, afin qu'ils puissent servir aux fins mentionnées dans „ l'article IV.

„ XIII. Le Roi se charge pour toujours de la garantie authentique des „ états que l'illustre République possede en terre-ferme, sous quelque nom „ que ce soit, & qui sous prétextes quelconques pourroient être attaqués & „ molestés; Sa Majesté prend aussi sur elle la garantie de l'Isle de Capraja, „ après qu'elle sera rentrée sous la domination de la Rébublique en consé- „ quence de l'article VI.

„ XIV. La Justice, par conséquent la police générale & particuliere, ainsi „ que le droit d'amirauté, s'administreront au nom du Roi par ses Officiers „ dans les places, ports, pays & lieux qu'occuperont les troupes du Roi sous „ le titre de gages & de cautions, comme il est dit article II.

„ XV. Pendant que Sa Majesté sera en possession des places, ports & lieux „ de la Corse, elle y imposera des droits d'aides & de gabelles, & universel- „ lement tous ceux de ses fermes générales, avec telles taxes qu'elle jugera „ nécessaires; du provenu desquels droits & charges il sera tenu exactement „ registre, afin de les déduire de ce que la République sera obligée de payer „ au Roi lorsque Sa Majesté l'aura remise en possession de la Corse.

„ XVI. L'échange des ratifications du présent Traité, expédiées en bonne „ forme, se fera dans l'espace d'un mois, ou le plutôt possible, à compter „ du jour de la signature. En foi de quoi nous ministres plénipotentiaires, &c. „ *Signé.* Comte de Choiseul. A. P. Dom. Sorba.

Courage & pertes des Corses.

Ce traité étoit bien propre à plonger les Corses dans les plus vives alarmes. La cession que la République faisoit de leur Isle à la France n'étoit que pour un tems. La France après avoir subjugué ces Insulaires devoit les rendre à leurs tyrans. C'etoit du moins ce que le traité donnoit à entendre & il n'y avoit pas un seul article en faveur des Corses. Ils ne se laisserent point abattre par tant de malheurs, & tel étoit le zele qui les animoit tous pour leur liberté que les femmes mêmes déclarerent qu'elles se mettroient sous les armes & sacrifieroient jusqu'à la derniere goutte de leur sang pour sa conservation. On augmenta les troupes; chacun s'empressa de fournir aux frais de la guerre. Personne ne s'étant soumis à l'ordonnance du Roi publiée par Mr. le Marquis de Chauvelin à son arrivée en Corse, les hostilités commencerent de part & d'autre. Cette campagne fut des plus meurtrieres, & quoique le succés fût souvent balancé, les Corses furent délogés de plusieurs postes, perdirent beaucoup plus de monde que leurs ennemis, & eurent encore la douleur de

ſe voir trahis par pluſieurs de leurs compatriotes entre autres par le Comte de Perez, le même dont il a été parlé ci-deſſus, & qui avoit été nommé, grand Amiral de Corſe. Patrimoni, Barbaggio, Nonza, & ſept redoutes élevées ſur les montagnes leur furent enlevées en aſſez peu de tems malgré la plus vigoureuſe réſiſtance de leur part.

Conſulte-Générale.

Sur ces entrefaites Paoli convoqua une Conſulte-Générale, non pour porter ſes concitoyens à ſe ſoumettre à la domination de la France, comme quelques-uns le publioient par malignité, mais plutôt pour les exciter de nouveau à la défenſe de leur patrie. Le Manifeſte qu'il publia à cette occaſion ſervoit de réponſe à l'ordonnance du Roi de France. En voici le contenu. Ces piéces originales inſtruiſent plus exactement du véritable état des affaires, & des diſpoſitions réelles de la nation, que les rélations infidelles, ou du moins exagérées publiées dans le tems de la fermentation des eſprits.

Manifeſte.

„ *Le Conſeil général & ſuprême d'état du Royaume de Corſe à nos* „ *chers Peuples, ſalut.* Autant imprévue & injuſte qu'a été l'ouverture des „ hoſtilités entamées par les Troupes françoiſes à Barbaggio & Patrimoni, au„ tant vous paroîtra-t-il étrange mes chers Compatriotes que le Seigneur Mar„ quis de Chauvelin, Général des mêmes Troupes, à peine débarqué à San„ Fiorenzo, ait ſans aucune autre formalité préalable, publié un édit au nom „ de Sa Majeſté Très-Chrétienne, dans lequel il déclare que la Séréniſſime „ République de Gênes ayant confié à Sa Majeſté ſes droits ſur ce Royaume, „ & remis à ſes troupes royales les places qu'elle y poſſédoit encore, Sa „ Majeſté entend faire valoir ſur tout le Royaume, autant que ſur leſdites „ places les prétendus droits qui lui ont été cédés par la République de Gê„ nes; & que dans une ordonnance donnée à part, on déclare rebelle qui„ conque, ne voulant pas ſe priver de cette liberté qui eſt originaire & que „ nous avons ré-acquis par quarante années de guerre, voudroit s'y oppoſer „ avec les forces qu'adminiſtre la raiſon à chaque individu pour la défenſe né„ ceſſaire de ſes propres droits.

„ La Nation dans pluſieurs écrits & manifeſtes a démontré l'inſubſiſtance „ des prétendus droits de la Séréniſſime République de Gênes ſur la Corſe. „ Toutes les puiſſances en effet, & Sa Majeſté Très-Chrétienne d'une manie„ re ſpéciale, nous ont reconnu pour un peuple libre & indépendant; & l'ac„ commodement entre notre nation & la République de Gênes a été traité „ ſur ce pied pendant quatre ans. Mais, quand même cette République au„ roit pu ſe glorifier de quelque droit de ſouveraineté ſur la Corſe, n'eſt-il „ pas douteux encore s'il dépendoit de ſon libre-arbitre de la transmettre en „ d'autres mains ſans le conſentement exprès & tacite de la nation ? Le plus „ ferme appui de la ſouveraineté eſt le conſentement du peuple, entre lequel „ & le Prince on ſuppoſe indiſpenſablement un contrat. Or, ſi par quelque con„ trat les Corſes ont été tenus de reconnoître pour ſouverain la Séréniſſime „ République de Gênes, tout de-même que les Corſes par les mêmes motifs „ & les mêmes raiſons qu'on peut ſuppoſer avoir exiſté rélativement à la Ré„ publique de Gênes, auroient pu ſe porter par une pareille déliberation vo„ lontaire à la France, il s'enſuit que la République ayant cédé ſon droit, la „ Nation reſte libre & indépendante, & par-là n'eſt pas obligée à ſe recon„ noître ſujette d'aucune autre puiſſance.

„ La conduite que nous avons tenue envers les Troupes Françoises qui sont „ en Corse, a toujours été pleine de déférence & d'égards; & jamais de notre part on ne leur a donné lieu d'agir hostilement contre nous. Le Ministre même de France, le Seigneur Duc de Choiseul nous a écrit en date du 29 Mai dernier, *que les Troupes Françoises, que l'on envoyoit de nouveau en Corse, ne devoient pas donner de l'inquiétude à la Nation, & que le Général de ces troupes prendroit de concert avec nous les mesures les plus propres pour qu'il n'en résultât aucun préjudice.* Et après nous avoir assurés de la bonté spéciale & de la protection que Sa Majesté Très-Chrétienne vouloit bien accorder à cette nation, il déclaroit en même tems *que, pour le présent, notre état ne subiroit aucun changement, mais que les négociations pour traiter d'un accommodement avec la République de Gênes, pourroient se renouer de nouveau. D'après tout ceci*, autant que le changement dont on s'apperçoit aujourd'hui, de quelque motif qu'il puisse dériver, est contraire à la justice, autant le jugeons-nous éloigné de l'esprit de Sa Majesté Très-Chrétienne. Nous le supposons plutôt être quelque tour de pratique de nos ennemis & de leurs fauteurs qui, par ces menées pourroient bien s'être flattés de faire naître les occasions d'exterminer entiérement ce pauvre Royaume.

Sect. IV. *Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.*

„ Pour découvrir donc cette cabale & cet artifice, & pour avoir le tems de nous consulter ensemble & faire pénétrer au trône de Sa Majesté Très-Chrétienne nos justes réclamations, nous avons résolu de convoquer un Conseil-Général, comme par la présente nous le convoquons à Casinca pour le vingt du mois de Septembre prochain: Ordonnant & priant de s'y trouver non-seulement les procureurs de toutes les paroisses, les représentans du clergé, & tous autres qui de droit ont voix dans les Conseils Généraux, mais encore tous les zélés patriotes qui se sentent dans le cas d'assister de leurs Conseils la patrie dans le danger si pressant qui ménace sa liberté. Ordonnant en outre, qu'en attendant un chacun se tienne sous les armes, afin que la même cabale, qui a pu exciter contre nous les armes de France, en faisant continuer les hostilités aux Troupes Françoises, ne parvienne pas au but qu'elle se propose de nous voir subjugués par ces troupes, & traités comme un peuple conquis, & comme un troupeau de moutons venant au marché.

„ Tout le monde connoît la justice de notre cause. Dieu l'a visiblement protégée pendant le cours de quarante années de guerre: ainsi espérons que, dans la présente circonstance il voudra bien nous soutenir & nous délivrer de la destruction dont nous sommes ménacés. Notre confiance n'est pas moins vive, que Sa Majesté Très-Chrétienne, & les autres Princes contractans de la paix d'Aix-la-chapelle, fidelles à leurs engagemens, voudront au moins convenir ensemble de nous laisser *in statu quo* traiter de nos différends avec la République de Gènes, soit à l'amiable, soit en remettant la décision au sort des armes entre nous & les Génois.

„ Enfin, chers Compatriotes, nous voici à l'instant qui nous reste pour faire connoître notre zele en faveur de la patrie; & nous devons espérer que la Divine Providence nous inspirera dans cette circonstance les résolutions qui seront les plus salutaires & les plus honorables à l'intérêt com-

SECT. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

„ mun. *Donné à Corte le 13 Août 1768. Signé* JOSEPH-MARIE MASSESY,
„ Grand-Chancelier.

Souscription en Angleterre en faveur des Corses.

Tandis qu'une nation riche, puissante & supérieure en force s'armoit de gaieté de cœur, pour aller écraser un peuple foible, & anéantir avec lui jusqu'à l'ombre de la liberté qui sembloit s'être refugiée dans ce coin de la terre, un simple particulier en Angleterre, ouvroit une souscription en faveur de cette nation infortunée. Mr. Jacques Boswell, qui avoit voyagé en Corse en simple particulier, avoit conversé plusieurs fois avec Paoli, vu de près les malheurs & le courage de ces Insulaires, & sembloit avoir épousé leur querelle; publia un mémoire pour engager la Nation Britannique à envoyer aux Corses des secours d'argent & de munition. Le Gouvernement de la Grande Bretagne croyoit avoir de justes raisons de ne pas interposer sa médiation pour la défense du peuple Corse. Il avoit même jugé plusieurs fois que la politique lui prescrivoit de défendre aux sujets de la Grande Bretagne d'aider en aucune maniere cette nation gémissante. Les particuliers pensoient autrement; vrais amis de la liberté, celle des autres nations leur sembloit aussi précieuse que la leur, elle leur étoit aussi chere, & ils se croyoient en droit de la défendre & de la protéger. Cette souscription produisit une somme considérable, & de plus trente-deux piéces d'artillerie que l'Ecosse envoya à ces braves insulaires. Paoli écrivoit à Mr. Boswell qui lui annonçoit ce secours: Les subsides que les souverains se donnent mutuellement sont pour la plupart dictés par l'intérêt, mais ceux que vous m'envoyez sont les subsides de l'humanité.

Les François sont défaits à Casinca & à Borgo.

Les troupes françoises continuoient leurs opérations avec quelques succès. Ces succès quoiqu'un peu lents se soutinrent jusqu'à la fin de la campagne qui leur fut moins favorable. La Piéve de Casinca, l'une des plus fortes de l'Isle, & celle qui détermine les mouvemens de toutes les Piéves maritimes de la partie d'Aleria, s'étoit rendue à l'obéissance du Roi de France. Les troupes françoises s'y établirent & en occuperent les différens postes, sur-tout ceux de la Casinca & de Borgo. Clément Paoli & le Capitaine Jean Carlo les y attaquerent d'abord au poste de la Casinca. L'attaque fut des plus vives & la résistance égale. Après huit heures de combat les Corses l'emporterent. Mr. Bellot qui commandoit ce poste & qui le défendit avec tant d'entrépidité, fut pris avec quarante hommes. Cet échec engagea Mr. le Marquis de Chauvelin à faire retirer les troupes qui s'étoient établies dans cette Piéve, & à leur faire repasser le Guolo.

Après cette retraite, elles vinrent se resserrer dans plusieurs maisons contigües à Borgo dans la Province de Mariana, & elles s'y retrancherent de maniere que ces maisons formoient une espece de citadelle que l'on pourvut d'un nombre suffisant de canons qu'un détachement de Cavalerie y conduisit de Bastia. Les Corses marcherent Vers Borgo & y arriverent le 6 d'Octobre. Ils en occuperent d'abord les maisons extérieures, & commencerent à la faveur de l'obscurité à travailler à une ligne de circonvallation. Les François, aussitôt qu'ils s'en apperçurent, ne manquerent pas de les incommoder par un feu continu: ce qui n'empêcha pas les Corses d'avancer jusqu'à une source & de couper l'eau aux François.

La place se trouvant alors comme bloquée, le Marquis de Chauvelin, sur l'avis qu'il en eut, alla sur le champ reconnoître la position des Corses. Après

quoi il ordonna la marche de toutes les troupes qu'il avoit à Bastia, & qui montoient à environ 3000 hommes. Il fit en même tems savoir à Mr. de Grand-Maison, qu'il eût à rassembler incessamment les troupes qu'il commandoit au nombre de près de 2000 hommes, & à les mener du côté de Borgo, de façon que les Corses pussent se trouver entre deux feux le 8 au matin. Mais le Général Paoli prévoyant cette disposition avoit fait couler un corps de plus de 4000 hommes entre Oletta & Borgo: de sorte que Mr. de Grand-Maison fut dans l'impossibilité d'exécuter la partie du plan dont il étoit chargé. Cependant Mr. de Chauvelin s'avança le 7 avec son monde jusqu'aux lignes des Corses, & toute la journée & la nuit suivante se passerent en escarmouches. Mr. de Grand-Maison, ne trouvant pas moyen de s'avancer, fit connoître par des signaux à Mr. de Chauvelin, qu'il lui étoit survenu des obstacles. Il n'y avoit plus de tems à perdre. Mr. de Chauvelin fit brusquer l'attaque. Il fut bientôt maitre de la circonvallation. Mais le feu des Corses logés dans les maisons extérieures du Bourg, dans la plaine & derriere leurs retranchemens, arrêta les François, & les obligea enfin de se retirer. Ils firent une seconde attaque vers le midi, & une troisieme sur le soir. Ils furent toujours repoussés. Mr. de Chauvelin ordonna la retraite qui fut couverte par la Légion Royale, Cavalerie. La perte fut à peu près égale de part & d'autre, & peut-être évaluée à six cens hommes tant tués que blessés de chaque côté. Les François perdirent de plus les troupes qui étoient retranchées dans Borgo, & qui se rendirent prisonniers de guerre aux Corses, lorsqu'ils virent que le Marquis de Chauvelin avoit été défait.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

Cet échec termina la campagne. Le Marquis de Chauvelin demanda à revenir en France. Le Général Paoli se disposa à profiter de l'hyver pour se mettre plus en état que jamais de résister aux forces multipliées de la France qui s'étoit trop avancée pour qu'elle pût reculer malgré les desavantages qu'elle venoit d'essuyer. Cette derniere victoire de Paoli lui faisoit illusion, & lui persuadoit qu'il pouvoit lutter contre une si grande puissance & lui disputer la Corse. Il eut pu s'en flatter, si la France n'avoit pas eu de plus grandes forces à lui opposer, & s'il n'avoit pas eu à combattre, outre les ennemis extérieurs & déclarés de la Corse, des ennemis cachés, des traitres, ceux même en qui il avoit le plus de confiance. Matthieu Massesi, le fils du Grand-Chancelier de Corse osa conspirer contre son Général. Il s'engagea à le livrer mort ou vif, & il avoit pris les mesures les plus sures pour exécuter son horrible trahison. Une lettre dévoila ses manœuvres. Le Magistrat suprême condamna le coupable a être étranglé, ce qui fut exécuté sur le champ.

Conspiration contre Paoli découverte.

A peine Paoli avoit-il évité de succomber par cette trahison, qu'il fut pénétrer une nouvelle conspiration qu'on tramoit contre la nation entiere, savoir de livrer l'Isola Rossa aux Troupes Françoises. Deux déserteurs, qui, à leur uniforme paroissoient être de simples soldats, se présenterent aux paysans qui habitent les côtes les plus voisines de cette Isle & leur demanderent instamment de les passer dans des barques, ce qu'on leur accorda après bien des difficultés. A leur arrivée, ils furent annoncés au commandant qui, sur la priére qu'ils lui en firent, leur permit d'y rester quelques jours qu'ils employerent à faire des observations pour lesquelles ils étoient venus. Lorsqu'ils eurent suffisamment parcouru l'Isle & pris les renseignemens qu'ils desiroient, ils demande-

Autre complot pour livrer l'Isola Rossa.

rent une audience au Commandant qui ne fit pas difficulté de la leur accorder. Dans l'entretien qu'ils eurent avec lui, ils déclarerent qu'ils n'étoient ni déserteurs, ni soldats, mais ingénieurs, dont un étoit Génois de nation. Après cet aveu qui les exposoit à être arrêtés par le commandant, ils lui en firent un autre bien capable de leur gagner la confiance d'un traître, si le commandant l'étoit: ils lui proposerent une somme de mille louis, payable dans le moment même, s'il vouloit leur promettre de livrer l'Isola Rossa aux troupes du Roi de France. Le Commandant, à qui ces prétendus déserteurs n'avoient pas fait une proposition si basse, sans être assurés auparavant qu'il avoit une ame plus basse encore, & qu'il l'accepteroit, fit d'abord quelques difficultés, & leur promit enfin ce qu'ils désiroient. Ces trois scélérats se concertoient ensemble sur les moyens de mettre leur projet en exécution, lorsque le Général Paoli arrivant dans la Balagna, province voisine de celle-ci, avec un corps de 700 hommes, découvrit par des gens affidés cet horrible complot. Il ramasse aussi-tôt le plus de monde qu'il peut, passe dans l'Isle avec ses troupes, se saisit du Commandant, des deux ingénieurs, & de quelques autres personnes qu'il soupçonnoit être complices de cette conspiration. Cette expédition faite avec le meilleur ordre & dans la plus grande tranquillité, il renforce la garnison d'Isola Rossa, lui donne pour commandant un Officier d'une probité reconnue, & fait faire le procès aux traitres.

Ces deux complots, tramés presque en même tems, faisoient sentir à Paoli, combien il auroit de peine à résister aux forces ouvertes & aux machinations secrettes de ses ennemis & de ceux de la patrie. Loin de perdre courage, il sembloit que sa constance intrépide augmentoit avec le danger & les justes sujets de craindre. Il augmenta ses troupes, visita tous les postes qu'il mit en état de défense, prit tous les arrangemens convenables dans des circonstances si critiques, & s'efforça d'inspirer à tous ses compatriotes les sentimens dont il étoit lui-même animé.

Tentative des François sur la même Isle.

Avant la fin de l'année 1768, les François qui avoient manqué de s'emparer par trahison de l'Isola Rossa, tenterent de s'en rendre maîtres à force ouverte. Le 17 de Novembre, ils y débarquerent en deux endroits différens, & s'avancerent avec une ardeur incroyable, jusques sous la tour, & sous le fort le plus avancé dans la mer. Les François sembloient autant de héros qui combattoient pour l'honneur de la Nation; mais les Corses, qui défendoient la liberté de la leur, sembloient porter l'héroïsme au plus haut degré. Les deux partis se disputoient la victoire avec un acharnement égal; mais les habitans du bourg s'étant joints à leurs compatriotes, forcerent les troupes du Roi à se replier sur leurs vaisseaux, avec perte de 900 hommes, tant tués que blessés ou noyés. Les François convaincus de l'impossibilité de venir à bout de leur entreprise, mirent à la voile & se retirerent.

1769.

Les Corses reçoivent deux échecs.

Les Corses, enflés de succès, firent au cœur de l'hyver, quelques entreprises sur différens postes gardés par les troupes françoises, qui n'eurent pas de succès. Le 2 Janvier 1769, ils attaquerent le poste d'Oletta, & perdirent beaucoup de monde à cette attaque sans qu'elle leur réussît. La nuit du 13 au 14 de Février suivant-ils voulurent surprendre Barbaggio. Ils s'introduisirent effectivement dans ce village à la faveur de l'obscurité, & surprirent quatre compagnies d'un Régiment François, qui y étoient en quartier d'hyver.

Mais

Mais le 14 ils y furent enveloppés par de nouvelles troupes Françoises accourues au secours des leurs, & après deux heures d'une vigoureuse résistance, ils se rendirent prisonniers de guerre, ayant perdu plus de trois cens hommes tués ou blessés.

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

Ces deux échecs n'annonçoient pas une campagne heureuse pour les Corses. Paoli avoit fait le dénombrement des forces de l'Isle; il s'y trouvoit plus de trente mille hommes en état de porter les armes, sans y comprendre les Religieux. La Consulte Générale s'assembla à Aleria les 15, 16, & 17 de Mars. Tous les représentans de la Nation, tant de la Noblesse, que du Clergé & du Tiers-Etat s'y trouverent. On arrêta les articles suivans.

Consulte Générale.

Résolutions.

„ Art. I. Tout insulaire, capable de porter les armes, depuis l'âge de 16 ans „ jusqu'à celui de 60, doit s'armer dans l'espace de 8 jours, & se pourvoir de munitions de guerre, & avoir sur lui 40 cartouches dès qu'il se présentera pour le „ service public. Celui qui, dans ce terme prescrit, ne sera pas armé & n'aura pas „ des excuses légitimes, sera arrêté par les magistrats des jurisdictions respectives, „ comme mal-intentionné & contraire à la situation critique de la Nation; & il „ sera puni selon la teneur des loix émanées du Conseil-Suprême contre de tel„ les personnes. Celui qui, à la revue ne sera pas pourvu de 40 cartouches, se„ ra condamné à une amende de cinq livres & détenu dans les prisons aussi „ long-tems qu'il n'aura pas soin de se pourvoir de telles munitions; de plus „ chaque insulaire, qui sera enrôlé, devra être pourvu des habillemens nécessaires, le tout sous la même peine.

„ II. Tous les nationaux jouissant des mêmes avantages que donne la liberté, „ ils doivent aussi tous combattre pour cette liberté; cependant comme il n'est „ pas nécessaire qu'ils soient tous de service en même tems, il a été arrêté qu'un „ tiers sera toujours en campagne pour faire face à l'ennemi, ou pour marcher „ où le Général & les autres Chefs, chargés du commandement des différens „ corps, le jugeront convenable: les autres se tiendront cependant toujours „ prêts. Une pareille répartition de la Milice, qui fut fixée dans la derniere Con„ sulte générale & commencée à être mise en exécution par les magistrats res„ pectifs, ayant été en quelque sorte négligée la campagne derniere. Les Po„ destats de toutes les différentes Provinces viennent d'être chargés de veiller à „ son exécution & de faire part aux peuples de ces résolutions à la premiere Fê„ te, ainsi que de faire tirer au sort les sujets capables de porter les armes „ pour voir ceux qui devront marcher les premiers.

„ III. Le tems de service de ce premier tiers de la Milice sera d'un ou de „ deux mois; mais aucun ne pourra quitter son poste avant qu'il ait été relevé, „ & qu'avant son départ il n'ait reçu un congé. Il est cependant permis au „ Général d'exiger de ce tiers de la Milice qui auroit fini son tems de service, „ de rester plus long-tems s'il le jugeoit convenable pour le bien public.

„ IV. Dès que cette troisieme partie de la Milice aura eu ordre de marcher, & „ qu'elle sera arrivée au rendez-vous, l'Officier aussi-bien que le soldat commen„ cera à tirer sa solde, à commencer du jour qu'il aura passé en revue, afin qu'il „ ait de quoi subsister; mais, en cas que le second & le troisieme tiers fussent com„ mandés de marcher, il devra se pourvoir de provisions & servira en qualité de vo„ lontaire, selon l'usage des marches ordinaires. Les déserteurs du tiers qui sera de „ service & jouira de la paie, étant repris, de-même que ceux qui, étant commandés „ ne marcheront pas, seront condamnés à 30 jours de prison & à 30 livres d'a-

SECT. IV. *Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.*

„ mende qui seront versées dans le trésor public. Pour cet effet, chaque Capitaine, dès qu'il sera arrivé à son poste, sera rapport à son Commandant des „ hommes qui lui manqueront & de ceux qui déserteront chaque jour, & le „ Commandant insistera auprès du Magistrat du lieu, pour qu'il les châtie ; & pour „ plus grande sureté, toutes les fois que les Podestats verront revenir un soldat „ qui ne sera pas pourvu d'un billet de congé de son Capitaine, ils devront requérir les autres Capitaines & Officiers de faire conduire ledit soldat dans la prison.

„ V. Outre ce tiers de la Milice, Mr. le Général compte que tous ceux qui ont „ exercé des charges dans le Gouvernement suprême, ou qui ont été ci-devant Magistrats, prendront aussi les armes. De-même les personnes qui ne sont pas dans la „ nécessité de travailler pour le soutien de leurs familles, peuvent & doivent être „ employées avec plus de facilité encore à la défense de la liberté commune; ceux qui „ ne le feront point se rendront indignes de jouir dans la suite d'aucunes distinctions.

„ VI. La justice de notre cause étant protégée du ciel & du courage de nos „ compatriotes plus animés que jamais, l'on peut se flatter que l'ennemi ne fera „ que peu de progrès; si cependant, par quelque accident imprévu, il parvenoit „ à en faire & qu'il pénétrât dans quelques districts ou pieves, les habitans s'en „ retireront dans les autres pieves, & y jouiront de tous les privileges dont ils „ jouissoient dans leurs propres domiciles. Il sera aussi permis aux habitans qui „ demeurent sur les frontieres, de conduire leurs bestiaux dans les autres pieves „ pour les mettre à l'abri du danger d'être enlevés. On n'exigera de ces habitans „ aucun paiement pour le pâturage, devant être regardés comme participans à „ tous les avantages des communautés, dans lesquelles ils se seront retirés avec „ leurs troupeaux. De plus l'assemblée a supplié Son Excellence Mr. le Général de vouloir consentir que les pauvres mais courageux compatriotes qui, „ avec leurs familles, devront se refugier dans l'intérieur du Royaume pour „ éviter l'ennemi, soient soutenus aux dépens de la caisse publique, ce qu'il „ a accordé de bonne volonté ".

Arrivée du Comte de Vaux en Corse.

Ces Résolutions de la Consulte Générale peuvent être regardées comme les derniers efforts de la Corse expirante. Mr. le Marquis de Chauvelin étant retourné en France, Mr. le Comte de Vaux fut nommé pour aller commander les troupes du Roi dans l'Isle. Elles montoient alors à seize ou dix-sept mille hommes depuis l'arrivée des nouveaux bataillons que la Cour de France y avoit envoyés Mr. le Comte de Vaux arriva à Bastia le 5 Avril, & aussi-tôt il y fit publier le Manifeste suivant.

DE PAR LE ROI.

Manifeste.

„ *Noel-Charles Comte de Vaux, Lieutenant-Général des armées du Roi*, „ *Grand-Croix de l'Ordre de St. Louis, &c. Commandant en Chef des troupes de Sa Majesté dans l'Isle de Corse.*

„ Sa Majesté ayant fait connoître aux Peuples de l'Isle de Corse par sa Déclaration du 5 Août 1768 qu'elles étoient ses intentions concernant la pacification de cette Isle. Elle a jugé devoir leur faire expliquer de même qu'elles „ étoient les loix de la guerre, à laquelle ils sont exposés par la témérité qu'ils „ ont de résister à ses troupes; & en conséquence elle ordonne ce qui suit.

„ Art. I. Les villages sans retranchemens dont les habitans commettront des „ hostilités contre les troupes du Roi, sans être soutenus extérieurement par un „ corps de gens armés, seront brûlés & les biens des habitans dévastés. Ceux des „ habitans qui tomberont entre les mains des troupes de Sa Majesté, seront en-

„ voyés prisonniers en France, quand même ils se seroient rendus par composi- *Sect. IV.*
„ tion, Sa Majesté défendant de leur accorder des conditions contraires. *Histoire de*

„ II. Lorsque les villages seront retranchés ou défendus extérieurement par *Corse de-*
„ des gens armés, ils seront reçus à capituler; & la capitulation sera observée, *puis l'an*
„ parce qu'il y aura lieu de présumer qu'il n'aura pas été libre aux habitans de *1755 jus-*
„ venir à l'obéissance, & qu'ils auront été forcés de s'y refuser. *qu'à l'an 1769.*

„ III. Les habitans des villages soumis qui seront pris les armes à la main,
„ seront réputés brigands, & comme tels envoyés aux Galeres.

„ IV. Ceux des villages qui ne seront pas venus à l'obéissance, s'ils sont
„ pris seuls, ou en petit nombre, sans être porteurs d'un ordre par écrit de
„ leur Commandant, & éloignés du corps des autres habitans armés, seront
„ également réputés brigands & envoyés aux galeres.

„ V. Les villages qui se soumettront à l'approche des troupes du Roi, seront
„ reçus favorablement, & participeront aux graces que Sa Majesté est disposée
„ d'accorder à ceux qui les mériteront par une soumission volontaire".

Le Général Paoli répondit à ce Manifeste par un écrit dans lequel il déclara que tous ses concitoyens étant nés enfans de la Patrie, ils en étoient les défenseurs; Que vainement on voudroit en excepter un ordre sous le nom de paysans ou d'habitans des villages, & leur faire subir la peine des galeres, au cas qu'ils fussent pris les armes à la main; & que ne pouvant établir une pareille peine à l'égard des prisonniers François, n'y ayant point de galeres au service de sa Nation, il les feroit passer par les armes, si l'on attachoit les prisonniers Corses à la chaîne.

Conquête de la Corse par Mr. le Comte de Vaux.

Le 6 de Mai, Mr. le Comte de Vaux publia un second Manifeste pour assurer les Corses qu'ils ne devoient pas craindre de rentrer jamais sous la domination Génoise, que ce n'étoit pas là l'intention du Roi Très-Chrétien, n'ayant pas dessein de sacrifier ses troupes & d'épuiser ses trésors pour la cause d'autrui. Après cette déclaration, il fit marcher toutes les troupes du Roi pour frapper un seul coup, & faire la conquête de l'Isle dans un instant. Rien ne put leur résister. Elles emporterent Casinca & Rostino. La ville de Corte, la capitale des Corses révoltés ouvrit ses portes, & le château se rendit presque aussi-tôt. La Province de Balagna se soumit, & l'Isola Rossa demanda à capituler. En moins d'un mois le Comte de Vaux se trouva maître de toute la partie de l'Isle qui, s'étend depuis le Cap Corse jusqu'à Corte. Le reste n'étant pas fort peuplé, ne pouvoit pas arrêter long-tems les armes victorieuses des François. Paoli ayant rassemblé environ 1200 hommes d'au-delà des monts, occupoit la rive droite du Vecchio dont il avoit fait rompre le pont, pour empêcher les François d'avancer. Vaine précaution! Mr. le Comte de Vaux eut bientôt fait jeter un nouveau pont sur le Vecchio; une nuit lui suffit pour ce travail. Ses troupes passérent malgré le feu des Corses, & attaquerent ceux-ci qui s'étoient retranchés sur les hauteurs au-dessus du pont de Vivario. Paoli fut contraint de céder au nombre, & de faire retraite sur retraite ayant été vivement poursuivi, & l'attaque ayant recommencé plusieurs fois, lorsque ralliant quelques centaines de Corses, il vouloit s'opposer au passage des troupes Françoises qui, comme un torrent inondoient le pays. Ce fut dans cette extrémité, qu'il adressa ce discours au petit nombre de ses concitoyens qu'il avoit avec lui. „ Enfin, mes braves *Discours de Paoli.*
„ compagnons, nous voici réduits aux dernieres extrémités. Ce que n'ont pu
„ une guerre de trente ans, la haine envenimée des Génois, & les forces de di-
„ verses puissances de l'Europe, la soif de l'or l'a produit. Nos malheureux con-

Sect. IV. Histoire de Corse depuis l'an 1755 jusqu'à l'an 1769.

„ citoyens séduits & trompés par quelques chefs corrompus sont allés d'eux-mêmes au devant des fers qui les accablent. Notre heureux Gouvernement est „ renversé, tous nos amis sont morts ou prisonniers; & à nous qui avons eu le „ malheur de vivre jusqu'à ce jour pour voir la ruine de notre pays, il ne nous „ reste que la triste alternative de la mort ou de l'esclavage. Ah! pourriez-vous „ vous résoudre, pour retarder de quelque peu ce moment extrême que nous „ devons tous subir, à devenir esclaves d'un peuple d'injustes oppresseurs? Ah! „ mes chers amis, rejetons loin de nous cette honteuse pensée. L'or ni les offres „ brillantes des François n'ont pu m'éblouir, leurs armes ne m'aviliront point. „ Après l'honneur de vaincre, il n'est rien de plus grand qu'une mort glorieuse.

„ Il ne nous reste donc qu'à nous faire un chemin le fer à la mer à travers „ nos ennemis pour aller attendre ailleurs des tems plus heureux, & conserver „ des vengeurs à la Patrie, ou de terminer notre honorable carriere en mou„ rant glorieusement comme nous avons vecu".

Ce Général quitte la Corse.

Le brave Paoli enveloppé avec environ 500 hommes qui lui étoient demeurés attachés, par toute l'armée Françoise réunie qui l'avoit fait retrograder successivement jusques dans la pieve de Vivario, comme on vient de le dire, sortit pourtant des débouchés de Ghisoni, & gagna avec beaucoup de peine un cap à six milles de Porto-Vecchio où il s'embarqua sur une felouque qui mit d'abord à la voile. En même tems un bâtiment Anglois qui étoit à l'ancre à Porto-Vecchio, appareilla aussi, sur les signaux convenus, & ayant joint la felouque en pleine mer, le Général Corse se rendit à son bord & arriva heureusement à Livourne le 16 de Juin. Le 22 suivant, un second bâtiment Anglois entra dans le même port, ayant à bord trois cens Corses parmi lesquels étoient Clément Paoli, frere du Général, le Comte Gentili, Mrs. Rostino, Murati, & d'autres Chefs, avec seize Ecclésiastiques. L'entrée de Paoli dans le port de Livourne eut plus l'air d'un triomphe que d'une fuite. Tous les bâtimens Anglois le saluerent de leur artillerie & arborerent leur grand pavillon. Le peuple se précipita en foule vers le mole pour voir cet illustre défenseur de la Corse, & l'accompagna jusqu'à l'hôtel du Consul de la Nation Angloise, où il fut magnifiquement traité. De Livourne il s'embarqua pour Florence, d'où il passa en Hollande, & de là en Angleterre.

La Corse entiérement soumise à la France.

Ainsi la supériorité des armes soumit la Corse à la France. L'affaire qui se passa près de Vivario décida du sort de cette Isle. Et ce jour sera à jamais mémorable dans son histoire. La souveraineté du Roi fut reconnue par toutes les pieves. Mr. le Comte de Vaux en convoqua à Corte tous les Chefs & Podestats pour y renouveller dans une assemblée générale le serment de fidélité qu'ils avoient prêté chacun en particulier: ce qui se fit avec beaucoup de solemnité. Il y eut encore quelques mouvemens sur les hauteurs: les montagnards descendirent quelquefois dans la plaine où ils causerent du ravage. En peu de tems les troupes Françoises acheverent de les réduire. On en punit sévérement quelques-uns. Les autres n'oserent plus remuer. Il ne restoit plus à la France, après avoir substitué la force au droit, que de faire régner l'ordre, la justice, le commerce, les arts & les sciences dans un pays qui depuis tant d'années étoit le siége du désordre, de la confusion, de la misere & de toutes sortes de crimes, en un mot de procurer aux Corses tous les avantages d'un bon & sage Gouvernement, en échange de leur liberté.

Fin de l'Histoire de Corse.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'À PRÉSENT.



LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE ET DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE VI.

HISTOIRE DE BOLOGNE.

SECTION I.

Histoire de Bologne depuis le commencement jusqu'à l'an 1178. *Situation des affaires de cette ville sous le régne de Charlemagne; ce petit Etat est démembré par Louis fils de l'Empereur Lothaire. Le privilége de son Eglise est confirmé plusieurs fois; la valeur des Bolonois durant la guerre d'Italie en* 1070; *nouveaux Reglemens faits à Bologne; les différens des Bolonois avec le Pape Urbain II. Etat des sciences à Bologne en* 1105; *on y fait élever les deux fameuses tours d'Assinelia & de Garisenda qui existent encore; les Bolonois démolissent la citadelle que l'Empereur Henri avoit fait bâtir dans leur ville pour les asservir, mais ils trouvent ensuite moyen d'appaiser la colere de ce Prince & de faire leur paix avec lui; Etat florissant de Bologne en* 1123; *guerre entre les Bolonois & les Modenois; la ville de Bologne presqu'entiérement détruite par un incendie; les Bolonois subjugués par Fréderic Barberousse; treve de six ans.*

Bologne fut anciennement appellée Felsine. Elle avoit dès lors un territoire très-considérable. Les Gaulois en chasserent les Toscans qui l'avoient bâtie, & en furent eux-mêmes chassés ensuite & dépouillés par les Ro-

SECT. II. *Histoire de* Bologne *depuis le Commencement jusqu'à l'an* 1178.

mains qui y établirent une de leurs colonies. Cette ville ayant été détruite depuis dans cette irruption générale de barbares qui ravagea l'Italie, Théodose le jeune la fit rebâtir à la persuasion de St. Petrone qui en étoit Evêque, & il y fonda une université; si toutefois il y avoit dans ce tems-là des universités, au moins telles qu'elles sont établies aujourd'hui: car personne ne doute qu'il n'y ait toujours eu parmi les nations civilisées & dans toutes les villes un peu considérables, des endroits où les jeunes gens faisoient leurs études. Les Lombards s'en emparerent & la posséderent quelque tems (*a*), jusqu'à l'arrivée de Pepin, Roi de France, qui força le Roi Histuf de donner au Pape l'Exarchat de Ravenne, & la ville de Bologne en particulier dont Pepin fit donation au S. Siége.

774. *Etat de Bologne sous Charlemagne.*

Lorsque Charlemagne se fut rendu maître de l'Italie, vers l'an 774, il donna le nom de Lombardie à tout le pays qui avoit été entrefois conquis par les Longobards ou Lombards, & cette partie de l'Italie, qui étoit gouvernée par des Exarques, prit le nom Général de Romaniole ou Romanie. Dès lors le Gouvernement de ces provinces fut entiérement changé. Les villes soumises auparavant à l'Exarchat passerent sous la domination d'un archevêque & sous la jurisdiction des Magistrats de Ravenne. Le Pape resta en possession de l'état Ecclésiastique; & quant aux autres provinces qui dépendoient immédiatement de l'Empire & qui formoient le Royaume d'Italie, Charlemagne y établit des Comtes & des Magistrats pour les gouverner. Les Comtes qui commandoient dans la marche ou dans les premieres frontieres servoient ordinairement dans les armées; & suivant un auteur très savant & très exact, (*b*) on les nommoit Comtes des marches, d'où est dérivé probablement le nom moderne de Marquis. Dans ce même tems, Charlemagne changea entiérement la maniere de lever les impôts en Italie & altera enfin tout le systême de la police des villes.

781. Vers l'an 781, Charlemagne nomma Pierre Evêque de Bononie ou Bolo-
801. gne pour régler quelques disputes survenues dans l'Eglise de Reggio, en matiere de Religion; & en 801 ce Prince prit le titre d'Empereur d'Orient. Bologne étoit alors gouvernée par un Magistrat à la nomination de l'Empereur qui confirma à cette ville tous les privileges Ecclésiastiques qui lui avoient été accordés par les Papes; c'est tout ce que l'on sait de l'Histoire de Bologne
844. dans ces tems-là. En 844 le peuple de Bologne ferma ses portes à Louis, fils de l'Empereur Lothaire, lorsqu'il marchoit à Rome contre le Pape Sergius; Louis en fut si indigné qu'il prit la ville de force & en fit abattre les murailles. On ne trouve rien de particulier dans l'Histoire de Bologne jus-
903. qu'à l'année 903. où le clergé de cette ville obtint du Pape Léon V. une *Ses privileges.* exemtion de toute espece de taxe ou tribut. Rodolphe Duc de Bourgogne, ayant vaincu & tué Berenger qui s'étoit fait couronner Empereur & Roi d'Italie, fut lui-même détroné par le Comte d'Arles qui partagea l'autorité avec son fils Lothaire, pendant le regne de ces deux Princes l'Eglise de Bologne vit augmenter considérablement ses richesses par les donations pieuses qu'on lui faisoit sans cesse. Les désordres qui survinrent quelque tems après en

(*a*) *Leand. Albert. Hist. Bonon.* Mémoires de la ville de Bologne.

(*b*) *Sigon. Hist. Bonon.*

Italie, obligerent les Princes de ce pays environ l'an 961, d'appeller à leur secours l'Empereur Othon qui ayant vaincu tous ses ennemis, confirma les privileges de la ville & de l'Eglise de Bologne. Suivant l'historien que nous avons déja cité (*a*), Bologne étoit alors une ville libre; elle étoit gouvernée par un Sénat de Magistrats, nommé la communauté de Bologne. Cette communauté formoit trois conseils particuliers dont l'un étoit appellé le conseil spécial, l'autre le Général & le troisieme le conseil de créance; les Officiers de ces trois conseils étoient choisis parmi les citoyens les plus respectables & les plus habiles; de maniere que cette forme de gouvernement étoit précisément aristocratique. A un certain tems on sommoit le peuple, ou de ratifier les décrets de ces conseils, ou de donner la sanction convenable à leurs actes. Cette forme de gouvernement subsista jusqu'en 1200, tems auquel le peuple fut admis au gouvernement, & alors le Sénat fut nommé la Communauté & le peuple de Bologne. Il paroit par-tout ce que nous avons pû recueillir des écrivains de ce tems, que les Bolonois portoient dans leur ame toutes les grandes idées & tout l'esprit de l'ancienne République romaine. Leurs principaux Magistrats étoient appellés consuls & leurs pouvoirs étoient presque les mêmes que ceux des anciens consuls romains; la seule différence qu'il y avoit c'est que le nombre de ceux de Bologne n'étoit point fixé. Les juges civils étoient subordonnés à ces consuls; le corps des marchands avoit ses consuls ou Magistrats particuliers; & aucun de ces emplois de magistrature ne pouvoit être continué au delà d'un an par la même personne. En 966 l'Empereur Othon & le Pape Jean XIII réhabiliterent le clergé de Bologne dans tous les privileges & immunités qui lui avoient été accordés aux tems précédens. Au commencement du regne de l'Empereur Othon II, Albert Evêque de Bologne eut quelques démêlés Théologiques avec Hubert Evêque de Parme & fit approuver ses raisons au Synode de Ravenne. Ce triomphe à ce que l'on prétend donna encore plus de fierté aux habitans de Bologne qui commencerent dès lors à embellir & fortifier leur ville. C'étoit environ dans le même tems que florissoit le savant Gambalonga qui mourut en 999, comme il paroit par son épitaphe qui subsistoit encore ainsi que son tombeau du tems de Sigonius (*b*). L'histoire se tait depuis la mort de Gambalonga jusqu'en l'an 1012 qui fut l'époque d'une peste cruelle qui ravagea toute l'Italie & dépeupla considérablement la ville de Bologne. En 1014 l'Empereur Henri II. surnommé le boiteux, étant à Ravenne accorda aux Canons de l'Eglise de Bologne le privilege que „ l'Evêque ne pourroit aliener en aucune „ maniere les biens de cette Eglise sans leur consentement positif". On s'apperçoit aisément ici, que nous ne savons presque rien de l'Histoire de Bologne & même de tous les autres états d'Italie, ce qui étoit rélatif au Clergé qui ayant en mains tous les moyens de transmettre les faits à la postérité a pris soin de ne laisser parvenir jusqu'à nous que ceux qui pouvoient lui faire quelque honneur.

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

Son Gouvernement.

966 & suiv.

999.

1012.

1014.

Henri le boiteux eut pour successeur à l'Empire Conrade le Salique qui porta la guerre en Lombardie. L'Histoire de ce Prince ne nous apprend pas que les Bolonois aient eu aucune affaire à traiter avec lui. A Conrade succéda

(*a*) *Sigonius ibid.*

(*b*) *Histor. Bonon.*

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

en 1040 son fils Henri surnommé le noir qui confirma encore les privileges & les immunités du Clergé de Bologne & le combla de bienfaits. Il eut pour successeur un autre Henri son fils; mais l'Histoire ne fait mention d'aucun fait particulier relativement au peuple de Bologne jusqu'en l'an 1066. que les privileges de son clergé reçurent leur confirmation accoutumée. En 1070, on détourna les eaux de l'Apote dans la ville de Bologne pour la commodité des citoyens.

Ce ne fut qu'environ 1077 que les Bolonois, qui jusquès là avoient toujours
1040. été soumis aux Empereurs d'Allemagne, trouverent l'occasion de montrer leur
1066. courage. Au commencement de la fameuse querelle survenue entre le Pape
1070. Grégoire VII & l'Empereur Henri IV le Pontife dégagea du serment de fidé-
Affaires de l'Empire. lité dû à l'Empereur toutes les provinces & les fiefs d'Italie soumis à ce Prince; & Sigonius (*a*) prétend que les Bolonois n'avoient point sû jouir de la
1077. liberté avant cette occasion. Ce n'est point une chose étonnante que la liberté succede enfin à la plus lâche tyrannie; car la plus grande partie des états d'Italie daterent dès lors l'époque de leur liberté, & en furent redevables à ce trait hardi du Pape Grégoire. L'Empereur Henri accablé de tous côtés par la rebellion de ses sujets repassa en Allemagne & laissa le soin de l'Italie à son fils. La célébre Maltide parente d'Henri qu'elle haïssoit, vivoit alors en Italie, elle étoit héritiere de presque toute la Toscane & du pays qu'on appelle aujourd'hui le patrimoine de l'Église. Elle prit le parti du Pape par aversion pour Henri. Cette femme avoit de vastes projets & une sorte de génie; elle leva elle-même des troupes & combattit à leur tête; mais environ l'an
1078. 1078. elle fut défaite par le fils de l'Empereur qui, en poursuivant les fuyards, entra dans Bologne avec eux & y resta quelques jours. Cependant Maltide repara bientôt sa perte elle forma une autre armée & reprit Bologne dont
1080. les citoyens étoient entiérement dévoués au Pape. En 1180 Grégoire commença ses fulminations contre l'Empereur qui pour le coup fut excommunié sérieusement, quoiqu'il eut fait mille soumissions basses & rampantes auprès de sa Sainteté. Rien alors ne pouvoit néanmoins ralentir cette ardeur que les
Les Bolonois secouent le joug des Allemands. Italiens & les Allemands avoient pour la liberté. Plusieurs provinces & villes d'Allemagne secouerent d'elles mêmes le joug de l'Empereur; & entre autres villes d'Italie qui firent la même chose, Bologne fut des premieres & se déclara République libre. Rodolphe Duc de Souabe se fit élire Empereur; mais il fut vaincu deux fois par Henri qui créa Pape un certain Gilbert, & assiégea Grégoire dans le château St. Ange d'où il fut délivré par le célébre avanturier Robert Guiscard (*b*). Le Pape Grégoire ne survécut pas long-
1085. tems à ses infortunes & mourut en 1085. Les deux Papes qui lui succéderent furent également orgueilleux & présomptueux; ils furent secondés par Maltide dans leurs prétentions impertinentes contre les Princes temporels. Les Bolonois se joignirent au Pape Urbain; & à la sollicitation de Maltide, ils envoyerent une ambassade à Rome pour lui offrir leur amitié.

Ils prennent le parti de Maltide. L'Italie jouissant de quelque repos par l'absence de l'Empereur Henri, les
1088. Bolonois par l'avis de Maltide commencerent en 1088 à se former un gouverne-

(*a*) *Histor. Bonon.*

(*b*) Les Historiens le nomment Duc d'Apulia ou d'Apouille.

vernement Républicain & diviſerent leur ville en quatre quartiers, Caſſiano, Eſſaia, Proculo & Vitalli. Chacun de ces quartiers avoit ſon étendard particulier & étoit obligé de fournir un certain nombre d'hommes en tems de guerre. On trouve encore aujourd'hui des traces de cette inſtitution dans cette même ville. Deux ans après, l'Empereur Henri envahit de nouveau l'Italie & trouva encore en ſon chemin la vaillante Maltide qui eut de l'avantage ſur lui dans une campagne; mais en 1091 elle fut contrainte de s'enfermer dans Canoſſe & elle fut enſuite défaite par l'Empereur en 1092. L'Empereur Henri fut vaincu à ſon tour par Maltide que l'on peut conſiderer comme la mere de l'Egliſe Romaine dans ces tems là. Elle encouragea le Pape Urbain à prêcher la Croiſade en France, & les Bolonois l'y ſuivirent avec environ trois cens hommes qui lui ſervoient comme de gardes. En 1106 le Pape Paſcal viſita Bologne en allant à Padoue & affranchit cette ville de la juriſdiction de l'Evêque de Ravenne. Il ne paroit pas que les Bolonois fiſſent alors grande figure en Italie; mais il eſt très-probable qu'ils s'occupoient déja alors de leurs intérêts particuliers; car on nous dit (*a*) qu'en 1109 les deux fameuſes tours Aſſinelli & Gariſenda étoient déja élévées, en 1110. l'Empereur Henri étant victorieux en Italie, entra à Bologne en conquérant & y fit bâtir une citadelle où il laiſſa une forte garniſon & retourna enſuite en Allemagne. Pendant ſon abſence la Comteſſe Maltide excita les Bolonois à la démolir, ce qu'ils firent; mais cette femme étant morte en 1115, l'année ſuivante l'Empereur Henri revint en Italie dans l'intention de ſe venger de tous ſes ennemis parmi leſquels il comptoit principalement les Bolonois. Ceux-ci ayant appris le ſort qui leur étoit préparé envoyerent Alberto Craſſo & Hugues Auſaldi pour appaiſer ſa colere & pour lui expoſer les raiſons qu'ils avoient eues de démolir la citadelle qu'il avoit fait bâtir. Sigonius remarque que la harangue que ces Ambaſſadeurs firent à Henri à ce ſujet n'avoit rien qui ne déſignat un peuple libre car ils fonderent ſimplement leurs raiſons & leur juſtification ſur des principes de liberté. Henri qui étoit un Prince vraiment magnanime fut charmé de cette franchiſe & leur accorda ſon pardon; ce qui fait également honneur à ce Prince & aux Bolonois. Aux ides de Mai 1116 il leur donna une Chartre que l'on conſerve encore aujourd'hui à Bologne & qui eſt ſi remarquable par ſes expreſſions & par ſa ſimplicité que nous la traduirons ici telle qu'elle eſt.

Sect. I. Hiſtoire de Bologne depuis le Commencement juſqu'à l'an 1178.

1091. 1092. 1106. 1109. 1110. 1116.

Colere de l'Empereur contre les Bolonois appaiſée.

Chartre qu'il leur accorde.

„ Nous pardonnons aux citoyens de Bologne toutes offenſes & particulié- „ rement la démolition de notre château dans cette cité que les citoyens de „ Bologne ainſi que leur poſtérité & tous leurs biens ſoient pour jamais „ ſous notre protection qu'ils aient la navigation libre du Po & qu'ils ne paient „ aucun tribut ou péage à qui que ce ſoit & principalement aux Ferrarois, „ qu'ils conſervent inviolablement leurs immunités, privileges, loix & cou- „ tumes; que perſonne ne puiſſe élever ſur les bords du Reno aucun ouvrage „ ou bâtiment qui puiſſe incommoder la navigation des Bolonois ſans leur „ conſentement; que les Verronois paient ſeulement une ſomme de cent ſols „ à titre de provende ou proviſion. Que nul Seigneur ou Comte ne trouble „ les Bolonois d'aucune maniere pour le paiement du droit appellé d'hoſpi-

(*a*) *Sigonius Hiſt. Bonon.*

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

„ talité; pendant que les Bolonois sont dans notre Camp qu'ils soient traités „ comme amis & non comme suppliants (*a*).

1120. Ils embellissent leur ville.

Les Bolonois furent au comble de la joie lorsqu'ils eurent vu cette Chartre; ils regardoient comme un miracle de l'avoir obtenue & dès lors ils se dévouerent entiérement à l'Empereur en 1120, les Bolonois étant dans une paix profonde, lorsque tous les états circonvoisins étoient en guerre, bâtirent une magnifique maison de ville dans laquelle ils consignerent leurs archives. En 1123. les affaires des Bolonois étoient dans un tel état de prospérité que plusieurs de leurs voisins leur firent des présens considérables pour être reçus sous leur protection. Ils étoient gouvernés alors par des consuls que l'on élisoit annuellement en partie par la voie du scrutin ou des suffrages, en partie par la voie du sort ou des billets. Cette même année, par ordre du grand conseil, les consuls firent pour eux & pour leur Evêque Victor, une promesse solemnelle dans l'Eglise de St. Ambroise, de ne jamais aliéner en aucune maniere le bâtiment de cet hôtel de ville, mais de le laisser toujours subsister pour l'honneur & l'avantage de l'Eglise & de la communauté de Bologne; ils promirent ensuite de protéger de tout leur zele & de tout leur pouvoir le peuple de la ville de Bologne contre toutes les Puissances quelconques excepté celle de l'Empereur. Il semble néanmoins par cette circonstance que les Bolonois quoique libres pouvoient être considerés comme dépendans de l'autorité Impériale, mais d'ailleurs leur condition étoit très-heureuse. Nous exposerons ici une esquisse de leur gouvernement extraite de Mémoires originaux par Sigonius (*b*).

Leur constitution religieuse.

Leur Evêque étoit nommé par le Pape & vivoit dans un grand faste. Ils avoient l'ordre religieux des Augustins & celui des Bénédictins; il est inutile de parler ici du pouvoir, des usages & des possessions de ces moines, on connoit assez toutes ces choses; elles ont été de tout tems, & dans tous les lieux à peu près les mêmes. Ils avoient une université; mais au tems dont nous parlons, les étudiants étoient soumis à la même jurisdiction que les autres citoyens. On institua trois corps ou communautés Bourgeoises, celui des marchands, celui des orfevres & celui des gens de métier. Les deux premiers se choisirent des consuls & l'autre des maîtres ou jurés. Chacune de ces communautés semble avoir été revêtue du pouvoir de se faire des loix particulieres. Par la suite on joignit d'autres corps à ceux-ci, & principalement trois compagnies d'armuriers qui avoient des privileges particuliers & qui instruisoient le reste des citoyens dans l'art de la guerre & dans le maniment des armes. Les étrangers pouvoient être admis dans ce corps; & s'ils avoient resté dix ans dans la ville ils pouvoient occuper toutes sortes de postes publics ainsi que les autres citoyens. Il y avoit aussi dans le pays de Bologne une sorte de redevance ou droit de Roture qui rendoit l'habitant de la campagne esclave ou Serf du Seigneur; mais la communauté avoit le droit de l'affranchir.

Leurs loix civiles.

Leurs loix étoient fondées sur d'anciens usages, sur des priviléges impériaux, des décrets de leurs conseils ou des statuts de leur ville. Lorsqu'il étoit nécessaire de faire quelque réforme, on choisissoit certaines personnes à qui

(*a*) *Sigonius Hist. Bonon.* (*b*) *Hist. Bonon. p.* 50.

on conferoit le pouvoir d'abroger les anciennes loix & d'en propofer de nouvelles, qui étant confirmées par le confeil & publiées dans l'affemblée du peuple, entroient dans le corps des réglemens civils & recevoient la force d'une loi conftante. Tout cela fe faifoit en vue de procurer plus d'avantage aux citoyens; quoique cette ville obferva cependant une fi bonne police, cela n'empêcha pas qu'elle n'effuya fouvent des incendies, parceque fes maifons étoient prefque toutes de bois. Les citoyens de cette ville étoient dignes d'admiration pour leur concorde, leur unanimité & la franchife de leurs manieres, mais ils étoient jaloux de leurs droits & de leurs privileges, ce qui les rendit quelque fois rebelles à leurs Magiftrats.

Sect. I. Hiftoire de Bologne depuis le Commencement jufqu'à l'an 1178.

Lambert Fagnani natif de Bologne fuccéda au Pape Calixte en 1124 fous le nom d'Honorius II. C'étoit un homme d'une prudence confommée & un bon patriote; Bologne jouit long-tems par fon moyen d'une douce paix & d'une fécurité profonde. Après la mort de l'Empereur Henri V., Lothaire Duc de Saxe fut couronné Empereur en 1126; mais ce titre lui fut difputé par Conrade Duc de Franconie qui avoit été couronné Roi d'Italie à Milan; les Bolonois ne furent aucunement compris dans cette querelle quoique tout le refte de l'Italie eut été le théatre de la guerre la plus affreufe.

1124.

1126.

Novantola foumife aux Bolonois.

1131.

Quelques années après, l'Abbaye de Novantola devint un fujet de difpute entre les Bolonois & les Modenois. Les moines de cette abbaye avoient fouvent de longues querelles avec les Magiftrats de Modene; & ayant été condamnés, ils envoyerent à Bologne deux Religieux de leur ordre qui au nom de l'Abbé Hildebrand & du peuple de Novantola reclamerent la protection des Bolonois contre les perfécutions des Modenois. On tint à Bologne un confeil général où il fut réfolu qu'on accorderoit à cette abbaye la protection qu'elle demandoit, quoique l'on prévit bien qu'il en refulteroit une guerre; les conditions furent donc folemnellement ratifiées dans l'Eglife de St. Ambroife. Les députés de Novantola y firent ferment d'obéiffance aux Bolonois, & confentirent à payer leur portion des taxes publiques comme les autres citoyens, à les fecourir de toutes leurs forces contre toutes les puiffances quelconques, excepté celle de l'Empereur; à fervir les Bolonois dans leurs expéditions militaires, foit à pied, foit à cheval; à foumettre toutes leurs affaires contentieufes aux Confuls de Bologne, & à ne faire jamais aucune treve ni paix avec les Modenois, fans le confentement des Bolonois; & que d'ailleurs leur Abbé ne feroit nommé par d'autre Evêque que celui de Bologne. Les Confuls de Bologne d'un autre côté jurerent de protéger leurs nouveaux fujets & de ne faire jamais la paix avec les Modenois fans leur confentement. Ce traité d'alliance n'occafionna point la guerre fitôt qu'on l'auroit crû.

Guerre avec les Modenois.

1135.

Mais en 1135, lorfque l'Empereur Lothaire quittoit l'Italie, les Modenois pafferent la riviere de Scultemna & ravagerent le pays des Bolonois. Ceux-ci irrités firent de grands préparatifs pour fe venger. C'eft environ dans ce même tems qu'il eft fait mention d'un nouveau Magiftrat, fous le nom de Préteur ou Podeftat, quoique l'hiftorien que nous fuivons (a) foit porté à croire que cet office étoit d'une inftitution plus ancienne; mais lorfqu'on s'atten-

(a) *Sigonius Hiftor. Bonon.*

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

doit à voir une guerre sanglante, certains médiateurs intervinrent & rétablirent la paix. Les conditions en furent également honorables & avantageuses pour les Bolonois, & Manfred Petrezani Gonfalonier de Modene, s'obligea pour la conclusion, de payer une somme de cent Marcks. Par cette paix, les Modenois abandonnerent toute prétention sur les Bolonois & sur l'Abbaye de Novantola; & il y eut de part & d'autre des indemnités. Cette négociation donna encore de nouveaux sujets à Bologne, car différens peuples du voisinage de Novantola se soumirent aux Bolonois & jurerent alliance avec eux, au grand déplaisir de l'Empereur Lothaire qui prétendoit que la dignité impériale étoit violée par-là. 1136. En 1136, la discorde continuant entre l'Empereur Lothaire & le Pape Innocent, ce premier entra en Italie & ordonna aux Gens de Bologne & de Modene de se rendre à Boucala. Les Bolonois comprenant bien que sa majesté étoit vivement irritée contre eux, recoururent à Henri son beau fils, Duc de Baviere, & obtinrent par son moyen, leur pardon & une nouvelle chartre de leurs privileges.

Ils appaisent l'Empereur.

Incendie de 1141.

En 1141 la ville de Bologne essuya un incendie qui en consuma une grande partie; cet accident encouragea les Modenois à renouveller leurs prétentions sur Novantola qu'ils ne pouvoient souffrir de voir soumise à la jurisdiction de Bologne. Conrade étoit alors Empereur d'Allemagne, mais il étoit si occupé de la guerre dans ce pays-là, qu'il lui étoit impossible de passer en Italie pour y affermir les droits de l'Empire. Les Modenois leverent une armée, & après avoir ravagé les environs de Novantola, ils menacerent d'assiéger la ville si elle ne se rendoit pas de bon gré. Torello qui étoit alors consul de Bologne, n'eut pas plutôt appris cette invasion qu'il fut délibéré unanimement dans le conseil qu'on leveroit une armée pour secourir Novantola & que Torello en seroit le Général. Ces troupes furent donc levées & prêtes à marcher; mais le Général Modenois ayant connu que son armée étoit inférieure à celle de Torello, se retira dans la vallée de Roiano où il livra bataille; mais après un combat opiniâtre, son cheval ayant été tué sous lui, son armée fut défaite avec une perte considérable & les Bolonois retournerent chez eux triomphants. Ce succès encouragea le peuple de Sassuole & celui de Sabiano de se mettre sous la protection des Bolonois. Ceux de Sassuole leur prêterent serment d'obéissance pour leur ville, comme avoient fait ceux de Novantola, & paierent le même tribut. Les habitans de Sabiano firent présent de leur château aux Bolonois, leur promirent fidélité & s'engagerent de les servir dans toutes leurs expéditions, & de ne faire la paix ou la guerre que par leur permission.

Ils défont les Modenois.

Luce II., Bolonois de nation, étoit alors Pape; il créa non seulement quatre de ses citoyens cardinaux, mais il confirma à sa patrie tous ses privileges & immunités. Ces faveurs du St. Pere donnerent une grande considération à Bologne aux yeux des Italiens. Les Modenois continuoient cependant à persécuter les Bolonois à l'occasion de Novantola. L'Abbé de cette ville avoit 1145. demandé en 1146 la protection du Pape Eugenius qui la lui avoit accordée d'une maniere authentique, car il avoit non seulement lâché une bulle qui défendoit aux habitans de Reggio & de Parme d'assister les Modenois contre Novantola, mais il avoit encore privé la ville de Modene du droit qu'elle avoit d'avoir un Evêque. L'année, suivante Torello & quelques autres princi-

paux habitans de Bologne furent députés en Allemagne, d'où ils revinrent comblés d'honneurs par l'Empereur Conrade avec une nouvelle confirmation de tous les anciens droits & priviléges de la ville de Bologne. Cet heureux événement causa une joie inexprimable à tous les citoyens qui célébrerent à cet effet pendant plusieurs jours, des joutes & tournois à la maniere des Allemands.

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

Leurs privileges sont confirmés.

En 1148 Bologne fut presque entiérement brulée; c'étoit un Dimanche des Rameaux pendant que le peuple assistoit au service divin. Il paroît que Bologne dans ce tems là étoit célébre pour l'étude du droit; il y avoit alors quatre fameux Professeurs en ce genre, savoir, Bulgaro de Bulgari, Martin Goso, Jean & Hugues de Porta Ravenna. Leur réputation attira un grand concours de personnes qui venoient s'instruire dans cette science. Environ dans ce même tems les habitans d'Imola secouerent le joug des Bolonois & passerent au fil de l'épée Vido Malabucca, Gouverneur de la citadelle & toute la garnison. Les Bolonois, en revanche, démolirent les châteaux de San Cassiano & Medicina au voisinage d'Imola; c'étoient deux places fortes dont nous ne connoissons que les noms. Cet événement occasionna une confédération entre les habitans de Parme & de Modene contre ceux de Bologne.

1148. Nouvel incendie qui détruit presque entierement Bologne.

En 1152, le fameux Frédéric Barberousse Duc de Souabe devint Empereur d'Allemagne. A son avénement au trône impérial il fit présent à son oncle Guelph, du Duché de Spolette & des Etats appartenants à la défunte Comtesse Maltide & il comprit dans ce don la ville de Bologne. Les habitans de San-Cassiano, dont le château avoit été démoli, s'adresserent au Pape pour le faire rétablir: sa Sainteté, par une Bulle adressée aux Magistrats & à la communauté de Bologne, leur commanda de rebâtir le château de San-Cassiano. Cet événement fit tomber le ressentiment des Bolonois sur les habitans d'Imola & ils se liguerent avec les Florentins pour recouvrer cette place. Les habitans d'Imola furent défaits en bataille rangée par les Bolonois le 16 Juillet 1153. La paix suivit cette défaite; les conditions de cette paix telles qu'elles ont été extraites des Mémoires de Bologne sont assez singuliéres: elles portent, que les Imolois, chaque année, à la fête de St. Pierre, porteroient au maître autel de l'Eglise dédiée à ce Saint, deux mouchoirs de soie; qu'ils transporteroient à Bologne une des portes de leur ville; que lorsqu'il plairoit aux Bolonois, ils démoliroient les murs de leurs villes excepté les Eglises & les édifices publics situés près des murs; qu'ils abattroient la tour de Bassua au commandement du Préteur de Bologne; qu'ils rendroient les corps de tous ceux qui avoient été tués lors de la surprise du château d'Imola; qu'ils envérroient des troupes de cavalerie & d'infanterie par-tout où les Bolonois leur indiqueroient, excepté contre Ravenne; qu'ils contribueroient à la taxe publique & seroient sujets à tous les devoirs publics, comme s'ils faisoient partie d'une des compagnies de Bologne.

Leurs differends avec l'Empereur Barberousse. 1152.

Victoire des Bolonois sur les Imolois. 1153.

Les Bolonois d'un autre côté, jurerent par la personne de leur Préteur ou Podestat Vido Malabucca, qu'ils observeroient la paix avec les Imolois & protégeroient leur ville & ses fauxbourgs; & les Faventins promirent en même tems de garantir également ceux d'Imola des persécutions du Comte Malvicini & autres Seigneurs Italiens; toutes lesquelles conditions furent ponctuellement exécutées de part & d'autre. Après ce traité, les Bolonois resterent quelque

Leur paix avec les Imolois.

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

tems en paix; mais en 1155 l'Empereur Fréderic Barberousse entra en Italie & fut couronné à Milan, où il exerça fortement son pouvoir sur les Milanois & sur les autres peuples d'Italie. Il marcha ensuite à Bologne où il campa & ordonna aux habitans de reparer la ville de Medicina qu'ils avoient démolie; il publia un Edit qui existe encore à Bologne, pour fixer les limites de cet Etat & celles des Etats voisins. De là il marcha à Rome où il reçut le diadême impérial, & ensuite il retourna en Allemagne par la Lombardie.

Paix avec les Modenois.

Pendant son absence, les Etats d'Italie eurent quelques différends entre eux; mais les Modenois, par l'avis & l'autorité de Gerard Rangone leur principal Magistrat, entrerent en accommodement avec les Bolonois & leur laisserent le gouvernement de Novantola. Les Bolonois étoient si puissans alors, que leur protection fut recherchée avec empressement par les habitans d'Olivetti & de Montibelli qui furent reçus solemnellement dans leur alliance & qui promirent de les servir contre toutes les puissances quelconques, excepté l'Empereur & le Duc ou quelqu'autre personne qui seroit en possession des Etats de la Comtesse Maltide. Leur exemple fut suivi des habitans de Canasse & de quelques autres villes; de maniere que Bologne étoit alors une des villes les plus importantes de l'Italie & celle qui faisoit pencher la balance dans les affaires de ce pays.

Ils joignent l'Empereur.

1158. L'Empereur retourna en Italie vers l'an 1158, pour chatier les Milanois qui s'étoient révoltés contre lui. Les Bolonois joignirent son armée & furent les principaux instrumens de la paix de Lombardie, par la grande érudition de leurs professeurs en droit dont nous avons parlé, & à qui l'Empereur s'en rapporta pour les droits de sa couronne. Ces professeurs cependant refuserent de juger seuls une si importante question; & l'Empereur ordonna qu'ils fussent assistés de dix-huit autres professeurs des villes de Lombardie. Après une mure délibération, leur sentence porta que toutes les villes d'Italie étoient dépendantes de l'Empereur, qui sur cette décision ôta à plusieurs villes de Lombardie leurs anciens privileges & n'en accorda de nouveaux qu'à celle de Bologne. Ce fut à peu près vers ce tems que les habitans d'Olivetti & de Montibelli se révolterent contre les Bolonois, mais ils furent bientôt réduits à leur devoir & les auteurs de la révolte punis. On observe que Bologne dans ce tems là servoit comme de sanctuaire & d'hospice aux habitans de la Lombardie qui venoient s'y refugier avec leur famille & leurs biens pour fuir les horreurs de la guerre; & même lorsque la guerre fut finie, tous ceux qui s'y étoient réfugiés y resterent & se firent recevoir au nombre des citoyens. L'état de paix où l'on vivoit à Bologne, tandis que la guerre étoit dans tout le reste de l'Italie, contribua prodigieusement à peupler cette ville; & l'Empereur avoit raison de donner à ses citoyens tout l'encouragement qui étoit dû à leur loyauté & à leur affection pour lui.

Leur prospérité.

Leurs Ecoles de Droit.

Mais la grande source des richesses & de la population de Bologne venoit aussi de ses professeurs en droit, que l'Empereur & toute l'Europe considéroient comme les oracles des loix & de la justice. Pour protéger les étudiants qui y accouroient de tous les pays, Sa Majesté impériale leur confera en 1158 les privileges suivans, dont la Chartre originale se conserve encore dans les Archives de Bologne. „ Que personne ne fasse injure aux étudiants, ni qu'ils „ ne soient aucunement inquiétés, comme cela a déja été iniquement pratiqué

„ pour une faute commise dans la ville, ou pour une dette contractée dans „ une autre province. Si quelqu'un est coupable d'une telle offense, ou si „ le Gouverneur de la ville refuse de la punir lorsque l'on s'en plaindra, qu'il „ soit condamné à une amende ou à une punition quatre fois plus grande que „ celle portée par la loi & qu'il soit pour toujours déclaré incapable d'occu- „ per aucune charge publique. Si quelqu'un a un procès contre un Etudiant, „ que l'Etudiant soit le maître de choisir pour juge son propre Seigneur ou „ son maître ou l'Evêque de la ville à qui une pareille jurisdiction est confiée; „ mais si son adversaire prétend le traduire devant un autre Tribunal la cause „ de son adversaire sera perdue encore qu'elle seroit juste, & cela pour avoir „ agi contre ce privilege" (*a*).

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

L'année après la promulgation de cet Edit, l'Empereur assembla les Avocats de Bologne & par leur avis auquel il déferoit beaucoup, il fit sommer les Magistrats de Milan de comparoître devant lui; & sur leur refus il les déclara coupables de Rebellion. Bientôt après une querelle s'étant élevée entre l'Empereur & le Pape Adrien IV, les Bolonois se rangerent du parti de ce dernier & d'Alexandre III son Successeur. Alexandre avoit été lui-même Professeur à Bologne où il avoit été fort aimé; & l'Empereur avoit épousé le parti de son concurrent Victor IV, cette querelle divisa toute l'Italie. Les Bolonois se joignirent aux Milanois pour soutenir Alexandre. L'Empereur fut le vainqueur dans cette guerre, & après avoir ôté à Milan tous ses priviléges, il marcha à Bologne dans l'intention de la détruire de fond en comble. Les citoyens qui n'étoient point en état de lui résister, lui envoyerent une députation de leurs professeurs en droit pour justifier leur conduite; ce qui fit un si bon effet que l'Empereur se contenta de faire abattre les fortifications de leur ville & après avoir déposé leurs magistrats il établit un certain Bocchi pour gouverner & ensuite il se retira à Pavie, ayant aussi réduit toutes les villes de la Romagne qui s'étoient révoltées avec les Bolonois.

Respectées par l'Empereur.

Rien ne pouvant alors s'opposer aux Impériaux, Bocchi, le nouveau Gouverneur de Bologne, tyrannisa ses habitans d'une maniere inouie, il extorqua des uns des sommes considérables, il bannit les autres, & en fit mourir plusieurs. Ces procédés aigrirent si violemment le peuple contre l'Empereur & son lieutenant que l'Empereur lui-même fut obligé d'abandonner l'Italie après avoir fait de grandes pertes & après avoir essuyé des disgraces. Sur ces entrefaites, les habitans de Gypsa se mirent sous la protection des Bolonois & jurerent d'obéir à leur gouvernement. Le Pape Alexandre de son côté tira avantage de ces troubles qui occasionnerent à la fin une révolte générale en Italie contre l'Empereur. Ce Prince qui avoit été trompé par ses lieutenants, revint de France en Italie, & dès qu'il fut rentré en Lombardie il marcha vers Bologne en 1167. Les Bolonois furent obligés de subir encore le joug, 1167. & pour sauver leur pays de son entiere ruine, ils envoyerent en ôtage cent de leurs principaux citoyens à Frédéric avec une grosse somme d'argent, la tyrannie de ce Prince devint cependant si odieuse que les Bolonois, les Milanois & les principaux Etats d'Italie firent une conspiration générale contre lui; & les Bolonois attaquerent Bocchi dans son palais & l'ayant massacré, jeterent son

Ils s'opposent à son lieutenant.

(*a*) *Sigonius Ibidem.*

corps par les fenêtres & tuerent en même tems plusieurs de ses amis. Bocchi étant mort, les Bolonois reprirent leur ancien gouvernement & se choisirent cinq Consuls. La hardiesse de cet assassinat attira les yeux de toute la Lombardie sur les Bolonois, & les Milanois à leur exemple recouvrerent leur liberté. L'Empereur Frederic qui ne vouloit point abandonner le projet qu'il avoit de détroner le Pape Alexandre, marcha droit à Rome où il fit nommer Pascal pour souverain Pontife, & il reçut des mains de ce nouveau Pape la Couronne Impériale avec l'Impératrice Béatrix. Il fit ensuite tous ses efforts pour rompre la confédération des Bolonois avec les Milanois & les autres Etats d'Italie contre lui, mais il échoua dans cette entreprise. Les Bolonois se mirent eux-mêmes à la tête de cette confédération & le 1 Décembre de la même année, tous les Confédérés firent un serment solemnel de se secourir les uns les autres contre tous ceux qui voudroient envahir leurs privileges, & de ne faire jamais aucune paix ou aucune treve sans un consentement général.

Ils entrent dans une confédération contre l'Empereur.

Frédéric est chassé d'Italie. 1168.

Cette confedération se soutint avec tant de vigueur que l'Empereur en 1168, au mois de Mars, fut contraint de fuir en Allemagne après avoir perdu toute son infanterie. Sur ces entrefaites les Confédérés assiégerent Pavie qui est presque la seule ville d'Italie qui tint encore le parti de l'Empereur, & bâtirent, en l'honneur du Pape Alexandre, la ville d'Alexandrie pour leur servir de barriere. Ils assemblerent ensuite un congrès général à Lodi où ils renouvellerent & confirmerent leur confédération à l'occasion des Faventins & des Imolois qui se joignirent à eux & qui firent serment de se laisser gouverner par les Bolonois dans toutes les circonstances de paix ou de guerre. Il faut remarquer ici que le danger public étoit si pressant, que les Bolonois furent obligés de laisser contre leur coutume les mêmes magistrats en place pendant plusieurs années.

Guerre avec les Faventins. 1169.

Défaite des Bolonois. 1170.

Les habitans de Ravenne, ayant quelques différends avec les Faventins & ne se croyant pas assez puissants, appellerent à leur secours les Bolonois qui un peu auparavant avoient été attaqués par les Faventins dans l'invasion de la ville de San-Cassiano qui étoit sous leur protection; sur quoi les Bolonois se joignirent aux Ravennois contre les Faventins. On leva une armée à Bologne & le commandement en fut donné aux consuls qui furent défaits & pris prisonniers avec environ quarante des principaux citoyens à trois milles de la ville. Bientôt après, les Bolonois, dans l'intention de se venger, leverent une nouvelle armée & porterent en campagne l'étendard de leur ville. La forme de cette banniere est décrite dans l'Histoire de Florence; elle étoit singuliérement propre, dans ces tems de superstition, à inspirer du courage aux combattans. Une centaine de soldats étoient destinés à la garder, & ces soldats avoient une armure & un habit particuliers. Un grand nombre de Lombards qui s'étoient refugiés à Bologne, servoient dans cette armée qui à son tour défit les Faventins. On croit même que si leurs consuls n'avoient pas craint de tomber dans une embuscade ils auroient pu prendre d'emblée la ville de Faenze. Ils mirent cependant le siége devant cette ville, & les Faventins furent contraints de demander la paix qui ne leur fut accordée, qu'à condition qu'ils rendroient tous les prisonniers sans rançon, qu'ils feroient réparation aux Ra-

Ravennois, & qu'ils payeroient tous les fraix de la guerre. En 1173 les Juifs furent chassés de Bologne à cause de leurs usures.

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

1173.

En 1174, tous les Chefs de la confédération s'assemblerent à Modene où ils confirmerent leur alliance par de nouveaux sermens. Ospinelli étoit cette année Consul de Bologne & entr'autres choses qu'il fit, il jura au nom de la ville de chasser les partisans de l'Empereur Frédéric de toutes leurs possessions d'Italie, & de ne jamais avoir aucune correspondance avec lui ou avec sa famille. Il fit également serment de contribuer à la défense d'Alexandrie & de toutes les places appartenantes aux Confédérés, qui pourroient être assiégées par l'Empereur ou par ses lieutenants. On régla en même tems le contingent que chaque Etat seroit obligé de fournir en hommes ou en argent; les Bolonois étant tenus de donner quarante archers pour chaque garnison. La même année le Pape Alexandre prit le parti des moines de l'Abbaye de Novantola qui se plaignirent de quelques actes d'oppression de la part des Magistrats de Bologne. L'année suivante, les habitans de Badali & de Baptidici jurerent alliance avec les Magistrats de Bologne & mirent leurs châteaux sous la protection des Bolonois. Cette année l'Empereur Frédéric envahit l'Italie pour la quatrieme fois, & ordonna à Christian Archevêque de Mayence de marcher contre les Bolonois, à qui il en vouloit particuliérement. A cette occasion les Bolonois créérent jusqu'à sept consuls; ils reçurent en même tems le serment des habitans d'Olivetti qui jurerent de s'opposer de toutes leurs forces aux armes impériales, & de rester fidelles à la République de Bologne. Les consuls crurent la conservation d'Olivetti d'une si grande importance, qu'ils donnerent un édit pour encourager les habitans de leur territoire à y passer. Ils sommerent en même tems leurs Confédérés de renouveller la ligue. D'un autre côté, les Florentins & les Toscans qui s'étoient rangés du côté de Frédéric, se préparoient à attaquer les Bolonois qui fortifierent San-Cassiano & y mirent une garnison de trois cens hommes. Dans ce même tems Christian s'étant avancé dans le Bolonois & ayant été joint par les habitans d'Imole, Cesenne & Rimini, il mit le siége devant San-Cassiano qui étoit défendu par Prendiparte Consul Bolonois. Les autres Etats confédérés ne s'endormirent point dans ce commun danger; les habitans de Milan envoyerent au secours des Bolonois trois cens Cavaliers; ceux de Verone, Bresse, Plaisance, Parme, Ferrare, Regio & Padoue en envoyerent autant; de maniere que le nombre de toutes leurs troupes auxiliaires montoit au delà de deux mille hommes qui tous, excepté ceux de Ferrare & de Plaisance, étoient à la solde des Bolonois. Outre ces troupes les Magistrats enrôlerent un grand nombre de Montagnards & autres sujets de l'Etat, & toute cette armée marcha au secours de San-Cassiano. Prendiparte, instruit de l'approche de ce secours, fit une sortie; & Christian craignant de se trouver enveloppé entre deux corps d'armée, se retira à Cassellani; & ainsi le siége fut levé. Après cette retraite, les Bolonois démolirent les fortifications de San-Cassiano pour n'être point obligés d'y tenir garnison, & se mirent en marche pour retourner à Bologne; mais en chemin faisant, ils tomberent dans une embuscade où l'armée de Christian les attendoit & où une grande partie des leurs fut tuée & l'autre faite prisonniere. Christian non content de cet avantage, ravagea im-

Ils confirment leur ligue.

1174.

Ils s'opposent aux Impériaux.

Sect. I. Histoire de Bologne depuis le Commencement jusqu'à l'an 1178.

pitoyablement le territoire de Bologne; mais Frédéric lui-même fut défait devant Milan.

La confédération renouvellée.

Cette année, les Bolonois confisquerent les biens & effets de ceux de leurs compatriotes qui avoient pris le parti de Frédéric, & les déclarerent rebelles. Au commencement de 1176, la confédération générale se lia par de nouveaux sermens; chacun promit de défendre Alexandrie, de ne faire aucune paix ni treve avec Frédéric & de s'opposer à lui de tout son pouvoir s'il attaquoit encore l'Italie. Deux Consuls Bolonois furent cependant défaits cette même année, par Christian qui continua de ravager leur territoire. Au mois de Juin, Frédéric rétourna en Italie à la tête d'une grande armée, mais il trouva les
1176. Milanois qui lui firent tête. Sa premiere entreprise fut contre Alexandrie qui étoit gardée par les troupes des confédérés, mais tandis qu'il s'y acheminoit, il fut défait & obligé de rappeller Christian du Bolonois, ayant à peine pu sauver sa vie dans le combat. Par le départ de Christian, les Bolonois recouvrerent Visani & punirent les habitans comme rebelles, pour avoir pris le parti de l'Empereur. Ce Prince avoit été abandonné par Henri Duc de Saxe & de Baviere, surnommé le Lion, & à peine avoit-il voulu mettre le siége devant Alexandrie qu'il fut battu par les Alexandrins, dans une sortie qu'ils firent. Ce revers de fortune disposa Frédéric à la Paix; il envoya des messagers pour traiter avec le Pape Alexandre à qui cette proposition étoit également agréable. Après différentes négociations, il fut conclu le dernier jour d'Août, que le Pape accorderoit la paix à l'Empereur, & l'Empereur une treve de six ans au peuple de Lombardie; & que Frédéric se rendroit par Modene & Alexandrie à Bologne pour conferer plus convenablement & traiter d'autres matieres. Les Bolonois profiterent sagement de ce moment pour embellir leur ville & particuliérement pour y conduire des eaux pour le service de leurs moulins à bled.

Paix.

Privilege accordé aux Chanoines de Bologne.

1177. L'Empereur trouva mauvais que Bologne fut la place du Traité, sur quoi, en 1177, on transfera les conférences à Ferrare. Ce Prince, par l'avis du Cardinal Hildebrand Evêque de Bologne & du consentement des Magistrats & principaux de Ferrare, accorda aux Chanoines de cette ville le privilege d'avoir un Sindic perpétuel. Bientôt après Venise fut établie pour le lieu des conférences entre le Pape & l'Empereur. Tous les députés des villes de Lombardie s'y rendirent. Le Préteur Pinamons y vint pour les Bolonois. On y ratifia non seulement la treve de six ans, mais on y termina tous les différends qui pouvoient subsister entre quelques villes. Ceux de Bologne & de Modene furent terminés par l'accord suivant: „ nous Pie & Pinamons Préteurs de „ Modene & Bologne, jurons que nous observerons avec bonne foi les conditions & la treve entre les Modenois & les Bolonois envers toutes personnes, excepté les voleurs, brigands, les faux témoins & les ennemis des deux cités & que nous condamnerons quiconque commettra quelque dommage, sans le réparer, selon le jugement des deux villes.

SECTION II.

Depuis 1179, jusqu'à l'an 1215. Renouvellement de la ligue entre les Bolonois & les Faventins; Guerre entre Bologne & Milan; Paix entre les Bolonois & autres Etats d'Italie; Paix de Constance; le Pape & l'Empereur reviennent à Bologne; Fureur de la Noblesse Bolonoise pour les croisades; Etat des Sciences à Bologne dans ces tems-là; Droit de Monnoyage accordé aux Bolonois; Traités avec leurs voisins & tumultes élevés parmi eux; Leur cité agrandie & leurs privileges confirmés par l'Empereur Othon; Guerre avec Pistoie; Les Bolonois secourent les Modenois; Traité avec les Florentins.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

Ligue avec les Faventins contre les Imolois.

QUelques différends s'étant élévés entre les Faventins & les Imolois, les Bolonois renouvellerent leur ligue avec les premiers & en firent une avec Lothaire Comte d'Arboro. Ce Comte, du consentement de son neveu, livra son Comté aux Bolonois & força les habitans de donner des ôtages & de prêter serment au Préteur Pinamons. En 1179 la guerre continua avec les Imolois qui ayant repris le château d'Imola furent joints par les habitans de Montibelli, dont les Bolonois ravagerent le pays. Ceux de Cesenne, effrayés & craignant le même désastre, jurerent fidélité aux Bolonois & aux Modenois dans le château de Modene, & les habitans de Boccavico firent la même chose. La guerre contre les Imolois & les Montibelliens continuant tout 1179.
le cours de l'année 1180, le Comte d'Arboro se mit à la solde des Bolonois 1180.
& jura, pour lui & pour ses sujets, de les servir avec un certain nombre de soldats tant que la guerre dureroit. Cette guerre cependant ne consistoit qu'à faire des ravages & des brigandages des deux côtés; ce qui fatigua tellement les Magistrats de Bologne qu'ils résolurent de faire les derniers efforts contre leurs ennemis. On conclut à cet effet une nouvelle alliance entre les Bolonois, les Modenois & les autres peuples voisins pour vingt & un ans. Parme & Novantola n'y furent point comprises. Cette grande ligue étant terminée, les Bolonois avec les troupes auxiliaires des Faventins attaquerent les Imolois & les défirent entiérement. Ce succès fit entamer une négociation de paix au château d'Imola, où les habitans firent leur soumission aux Bolonois & à leurs alliés par un serment solemnel d'être fidelles à leurs intérêts, de rendre les prisonniers, d'envoyer deux mouchoirs en forme de tribut à Bologne & plusieurs à Faenze le jour de S. Pierre; de leur fournir un contingent en argent & en troupes de cavalerie & d'infanterie; d'abattre les fortifications de leur tour; d'envoyer deux portes de leur ville à Bologne & deux à Faenze; de donner des ôtages en cas de guerre avec l'Empereur & de restituer au Comte Malvicini toutes ses terres. Cette même année, les Montibelliens furent également subjugués & leur château réduit en cendre (*a*).

Grande alliance.

(*a*) *Sigonius Hist. Bonon.*

Sect. II. Histoire de Bologne *depuis* 1179 *jusqu'en* 1215.

1183. *L'Empereur vient en Italie.*

En 1183, le tems de la treve entre l'Empereur Frédéric & les Etats d'Italie étant expiré, Antoine Mandelli fut élu Préteur par ses consuls. Cette charge telle qu'elle étoit alors à Bologne semble tenir beaucoup de celle de dictateur à Rome, parcequ'elle étoit communément instituée dans les tems orageux. Pendant que ce Préteur déliberoit avec les alliés sur l'état des affaires publiques, l'Empereur, qui étoit revenu en Italie à l'occasion du mariage de son fils Henri & de Constance, sœur & héritiere du Roi de Sicile, envoya de la ville de Constance où il se trouvoit alors, un messager aux alliés pour leur apprendre qu'il étoit dans l'intention de traiter avec eux de la paix définitivement, s'ils vouloient envoyer des députés à Plaisance pour ce même objet. Les députés furent nommés en conséquence; & Mandelli Préteur de Bologne en fut élû chef & premier médiateur. Après quelques conférences avec les Ministres impériaux, on convint des conditions, & les députés en jurerent l'observation le 2 de Mai. Mandelli & deux autres députés furent ensuite nommés pour aller à Constance recevoir la ratification de l'Empereur, ce qui fit la conclusion parfaite de cette paix qui fut appellée la paix de Constance ou la paix de Plaisance. Comme elle fut le fondement de la liberté & de l'indépendance de la plus grande partie des Etats d'Italie, nous ne donnerons ici quelques extraits.

Fondement de la liberté des Italiens.

Extrait du Traité de Constance.

Il fut convenu par ce Traité, que Fréderic pardonneroit toutes les injures qu'il avoit reçues des Confédérés & qu'il les prendroit sous sa protection; qu'il leur permettroit de jouir pour toujours de tous leurs privileges & usages dans leurs villes & ailleurs; les privileges extraordinaires y étoient particuliérement compris. Que les Magistrats recevroient leur autorité des Evêques dans les villes où les Empereurs avoient accordé ce pouvoir à ces Evêques; & dans les autres ils la recevroient de l'Empereur lui-même ou de ses lieutenants, & ils en auroient l'investiture pour cinq années, après quoi ils pourroient la résigner à l'Empereur lui-même qui la leur accorderoit gratis, les conseils & autres Magistrats devant prêter serment de fidélité à l'Empereur lorsqu'ils entreroient en Charge. Dans tous les cas de droit lorsque la somme excederoit cinquante marcs impériaux, on en appelleroit à l'Empereur ou à son lieutenant qui faisoit serment de prononcer la sentence dans l'espace de deux mois, suivant les usages & les loix connues de la ville où la chose se passeroit. Les habitans de chaque ville avoient la liberté de fortifier leurs murailles & de faire telle alliance qu'il leur plairoit. Ils devoient fournir à l'Empereur le contingent accoutumé en hommes & en chevaux; ils devoient garder les ponts & les grands chemins de passage & se charger de tous les convois nécessaires pour aller & venir. Ils renouvelleroient leurs sermens d'alliance tous les dix ans & chacun seroit réhabilité instamment dans ses possessions. Ces clauses excepterent cependant Imola & San Cassiano, qui devoient rester dans leur état précédent. Chaque ville ou Etat prêta le serment qui suit: „ Je jure que je serai désormais fidelle à l'Empereur Frédéric „ & à son fils le Roi Henri; que je n'entrerai dans aucune conspiration con- „ tre leur vie ou leur dignité, & que si je découvre quelque trame contre eux „ je la déclarerai ou à l'Empereur, ou au Roi ou au lieutenant impérial & „ que je ferai tous mes efforts pour maintenir leur souveraineté ou pour la ré- „ tablir si elle tombe. J'observerai la paix faite par eux avec les Etats con-

„ fédérés de Lombardie & je lie à ce serment tous ceux qui sont partie de „ nos citoyens depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante". En conséquence de ce traité, Mandelli reçut de l'Empereur l'investiture impériale.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

En 1184, le Pape Luce vint à Bologne où il fut reçu avec une joie infinie & où il décora l'Eglise cathédrale d'une belle colonnade de Marbre. De Bologne il alla à Modene & passa à Verone où il prêcha la croisade. Il rencontra dans cette derniere ville l'Empereur qui lui demanda de le mettre en possession des Etats de la Comtesse Maltide, comme fiefs impériaux, & de couronner son fils Henri, mais le Pape lui refusa net sa demande; alors Frédéric vint à Milan où l'Archevêque couronna son fils Roi d'Italie. Delà Frédéric arriva à Bologne au premier Avril, & gagna entiérement le cœur des Bolonois dont le Préteur Prendiparte envoya quelques troupes pour aider ce Prince à réduire les Crémonois rebelles. Les Bolonois & les autres peuples d'Italie resterent dans une tranquillité profonde pendant quelques années, durant lesquelles les Papes, les Empereurs & tous les Princes d'Italie proposerent une expédition pour la terre sainte.

1184. *Le Pape arrive à Bologne.*

Il n'arriva rien de remarquable à Bologne depuis 1186 jusqu'en 1188, excepté l'érection de quelques Eglises ou palais & quelques démêlés entre les citoyens qui furent terminés par les Magistrats. Cette derniere année, tandis que l'Empereur étoit occupé à ses préparatifs de guerre & que le Pape Clément ainsi que son prédécesseur alloit prêchant les croisades dans toute l'Italie avec une ardeur infatigable, près de deux mille Bolonois, parmi lesquels étoit le principal chef de la noblesse de la ville, reçurent la croix de ses mains & firent un fonds de plus de vingt mille marks d'argent pour l'expédition. Plusieurs des villes & des Etats voisins, environ dans le même tems, se soumirent au gouvernement des Bolonois & promirent de les consulter dans toutes leurs affaires publiques. Il faut remarquer cependant que ces sortes de soumissions convenoient beaucoup à de petits Etats qui se mettoient par là en état de se maintenir plus sûrement.

1186. 1188. *Croisade dans laquelle entrent les Bolonois.*

La ligue de Lombardie, ainsi nommée, subsistoit encore dans sa pleine vigueur & venoit d'être renouvellée; de maniere que tous les Etats confédérés formoient une communauté dont les intérêts politiques étoient entre les mains des modérateurs & députés établis par chaque ville ou Etat. Les habitans de Plaisance & de Parme qui faisoient partie de la ligue étant alors en guerre, le Préteur de Bologne & un des modérateurs furent députés par les autres pour commander à ces deux peuples, au nom de la ligue, de cesser leurs hostilités, ce qu'ils firent; & ensuite le Préteur résignant son office on substitua cinq consuls en sa place. Ces Consuls, pour conserver la réputation de leur école publique de Droit, engagerent Lothaire de Crémone à donner ses leçons à Bologne. Le contrat réciproque qui fut fait entre lui & les Magistrats, existe encore dans les archives de Bologne; il est conçu en ces termes: „ Nous consuls, par l'autorité & le consentement du Conseil, promettons à Lothaire de Crémone de ne jamais l'obliger par aucun serment à „ se lier à la communauté de Bologne, ni à prendre la régence de l'Ecole „ en cette ville.

Institution des leçons de Droit.

D'un autre côté „ Je jure moi Lothaire de n'être jamais Régent d'aucune „ Ecole que de celle de Bologne, de ne rien faire au préjudice de cette

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

„ Ecole & de déclarer au Préteur ou aux Consuls tous ceux qui auroient une „ telle intention si je venois à les découvrir; j'emploierai même tous mes „ soins à la maintenir de mon côté contre eux". Sigonius (*a*) conclut de cette formule de serment, que Bologne n'étoit point encore une Université & que ce Lothaire n'avoit aucune autorité Académique sur ses écoliers qui dépendoient alors seulement des Magistrats. La réputation de cette Ecole & la continuation de la paix attirerent une si grande foule d'écoliers à Bologne qu'il arrivoit journellement des querelles entr'eux & les habitans au sujet des logemens. La chose alla même si loin qu'en 1190, le Pape fut obligé de publier un décret pour régler le loyer des logemens dans cette ville. L'affluence des écoliers fut si considérable cette même année, que les professeurs furent obligés de donner leurs leçons dans l'Hôtel de ville. Mais cette prospérité soudaine & ce concours de peuple à Bologne causerent tant de dépit aux Modenois qu'ils bâtirent un château sur les frontieres des Bolonois à dessein de les irriter. Henri VI. à son avénement au trône impérial en 1190, passa en Italie pour assurer ses prétentions sur ce Royaume, pour en recevoir la couronne & pour faire valoir les droits qu'il avoit du côté de sa femme sur les Royaumes de Naples & de Sicile qui lui étoient disputés par Tancrede, descendant du fameux Robert Guiscard dit le Normand. Henri visita Bologne en allant à Rome. Agnelli de Mantoue étoit alors prêteur: l'Empereur fut reçu dans le palais Episcopal avec tous les honneurs imaginables; & pour témoigner sa satisfaction aux Bolonois, il augmenta leurs privileges & leur donna la permission de battre monnoie. Leur Historien nous apprend qu'ils jouissoient déja de ce privilege du tems des Lombards, mais que l'Empereur Charlemagne les en avoit privés. Agnelli reçut la confirmation de ce droit au nom de la ville; mais il fut stipulé dans la Chartre originale, que la monnoie battue à Bologne n'auroit ni la forme, ni le poid de la monnoie impériale. D'un côté seroit la figure de l'Empereur & de l'autre le mot Bologne d'où la piece de monnoie fut appellé un Bolognini. Le même Empereur donna à l'Evêque du Bologne le titre de Prince de l'Empire qu'il porte encore aujourd'hui. De Bologne, Henri alla à Rome où il reçut la couronne d'Italie des mains de Célestin III & ensuite il se prépara à faire la guerre à Tancrede, mais il fut bientôt obligé de retourner en Allemagne par Gênes. En 1192, Gerard Evêque de Bologne fut élû Préteur, par la singuliere opinion que les Bolonois avoient conçue de son mérite & de sa vertu, il fut le premier Ecclésiastique à qui on eut jusqu'alors conferé une pareille dignité. Durant son Prétorat, Albert Comte de Prato, Gentilhomme très-puissant en Toscane, fut reçu dans l'alliance des Bolonois; & l'année suivante, les Ferrarois y furent également admis, l'Evêque étant toujours Préteur.

Marginal notes: 1190. — L'Empereur vient en Italie. — 1192. — Gerard Evêque de Bologne élu Préteur.

Tyrannie de cet Evêque Préteur & son expulsion de Bologne.

Jusqu'ici la conduite de cet Evêque avoit été irréprochable; mais tout d'un coup elle changea; & les Nobles Bolonois, soupçonnant qu'il avoit dessein d'introduire le gouvernement populaire sous son autorité particuliere, après différentes déliberations, s'assemblerent dans la maison de ville & choisirent douze Consuls parmi eux. Ces nouvelles vinrent aux oreilles de l'Evêque qui courut dans l'assemblée avec une nombreuse suite & menaça les Nobles s'ils

(*a*) *Ubi supra.*

attaquoient ſon pouvoir. On lui fit répondre par Griffoni Noble citoyen, qu'il avoit perdu tout droit à leur obéïſſance, en excitant le peuple contre la nobleſſe, & qu'il étoit dangereux qu'il acquit une autorité trop étendue dans un Etat qui avoit ſi long-tems maintenu ſa liberté. Des mots on en vint aux coups & les Nobles chaſſerent à force ouverte l'Evêque & ſes adhérants, de la maiſon de ville juſques dans le palais Epiſcopal. Ce prêtre furieux raſſembla tous ceux de ſon parti & leur fournit lui-même des armes pour attaquer les conſuls. Ceux-ci n'eurent pas beſoin d'employer toute leur autorité pour lui faire tête; ils furent joints par tous les Nobles de l'Etat & ils attaquerent le Prélat dans ſon palais d'où, après un combat opiniâtre qui couta la vie à pluſieurs, il fut contraint de s'évader à travers le peuple ſous un habillement déguiſé, & ſuivi ſeulement de Jacques Urſino ſon principal adhérant ſur qui les conſuls rejeterent tout le blâme de ſa conduite. De retour à la maiſon de ville, les Nobles victorieux condamnerent Urſino comme rebelle à l'Etat, firent démolir ſa maiſon & ſa tour & confiſquerent tous ſes biens.

Sect. II. Hiſtoire de Bologne depuis 1179 juſqu'en 1215.

L'expulſion de l'Evêque rétablit pour quelque tems la tranquillité à Bologne; il s'éleva ſeulement, lorſque les nouveaux conſuls entrerent en charge, quelques ſoupçons ſur la bonne foi des Ferrarois, mais la taxe du voiturage des marchandiſes ayant été réglé de nouveau des deux côtés, l'alliance fut renouvellée. Dans ce même tems Tancrede mourut & cette mort encouragea l'Empereur Henri à recommencer ſes opérations en Italie. Il envoya premierement Truſard ſon Ambaſſadeur, en Lombardie pour exhorter les villes & les Etats de cette Province à terminer tous leurs différends qui pouvoient nuire à ſes deſſeins. Les Génois lui fournirent une flotte à laquelle les Piſans ajouterent douze galeres. Avec ces forces il ſe préſenta devant Naples qui ſe rendit auſſitôt. Il ſe diſpoſa enſuite à reduire Palerme & Catanée en Sicile; mais la veuve de Tancrede qui s'étoit enfermée dans Salerne capitula lui fit ceſſion des deux royaumes, reſervant ſeulement pour ſon fils la principauté de Tarente. L'Empereur ne fut point fidelle à ces conditions, car il fit faire Eunuque le jeune Prince & confina la mere & les ſœurs dans ſes monaſteres d'Allemagne.

L'Empereur ſubjugue la Sicile.

Quoique l'Evêque eut été chaſſé de Bologne, il lui reſtoit encore dans la ville un parti très-puiſſant qui occaſionnoit journellement des émeutes. Un jour dans un de ces tumultes populaires Scannabecci Ramponi fut mortellement bleſſé; une autrefois pluſieurs perſonnes furent tuées dans le portique de l'Egliſe de St. Ambroiſe; & le jour ſuivant, Jacques Occelletti & Thomas Fuſco furent tués dans la maiſon de ville par les Gerardins; c'eſt ainſi qu'on appelloit ceux du parti de l'Evêque. Ce Prélat s'étoit retiré dans le château de Sarazano où ſon parti ſe fortifia; ce qui obligea les conſuls de lever une armée contre lui; & le commandement en fut donné à Guilleaume Malavolta qui marcha ſur le champ à Sarazano & prit le château qu'il réduiſit en cendres, après avoir laiſſé échapper l'Evêque.

Diſſentions civiles à Bologne.

La cauſe de cet Evêque fut néanmoins ſoutenue par l'Empereur & par le Pape, ce premier rendit un décret en ſa faveur, par lequel il l'appelle Prince de l'Empire, le déclare innocent de toutes les accuſations faites contre lui, & lui donne la permiſſion d'exercer tous les droits ſéculiers de ſa juriſdiction par procureur ou autre perſonne titrée. Tout ceci augmenta les troubles civils &

SECT. II. *Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.*

fit répandre beaucoup de sang. Le malheur alla si loin que les Magistrats furent obligés de recourir à l'élection d'un Préteur qui étoit toujours pris dans une ville ou dans un Etat voisin. Le choix tomba dans cette occasion sur Vido Cino de Pistoie qui imita le dernier Evêque dans son gouvernement & commit plusieurs actes d'oppression & de tyrannie. L'année suivante, il fut exclu de sa charge & ayant été accusé de s'être laissé corrompre, il fut saisi par ceux qu'il avoit injuriés & trahis & entre autres punitions on lui arracha toutes les dents. Vico Mercati de Milan lui succéda.

Cruauté d'Henri. Dans le même tems, l'Empereur Henri étant par tout victorieux, sembla avoir changé de nature & s'être dépouillé de toute espece d'humanité & de bonne foi. Il avoit violé tous ses engagemens avec la famille & les amis de Tancrede; le Pape l'excommunia, mais pour se venger du Pape il lui ôta Ravenne & donna ce Duché avec le Marquisat d'Ancone à Marcoald son Echanson. Matthieu Corregio de Parme fut ensuite Préteur à Bologne. Ce
1197. fut alors, c'est-à-dire en 1197, que l'Empereur Henri ordonna que l'on élut son fils Fréderic, Roi des Romains, quoiqu'il n'eut encore qu'un an. La naissance de ce Prince est un des événemens les plus extraordinaires qui soient dans l'histoire. Sa mere étoit, comme nous l'avons dit, héritiere des Royaumes de Naples & de Sicile; cette Princesse étant devenue grosse à l'âge de cinquante ans passés, l'Empereur, pour écarter tout soupçon d'imposture, fit élever une tente dans la plaine de Palerme afin que l'Enfant fut tiré du sein de la mere en présence de toute l'armée & de tout le peuple de Sicile. L'Empereur mourut cette même année en Sicile.

1198. *La ligue de Lombardie renouvellée.* En 1198, la ligue de Lombardie fut renouvellée; mais les Bolonois étoient alors si occupés d'une querelle survenue entre le nouveau Duc de Ravenne & le Pape Innocent III. que l'on ne trouve point leur nom cette fois parmi les autres Confédérés. Outre Ravenne, Marcoald s'étoit emparé de plusieurs villes dans la Romagne, en dépit de l'autorité du Pape qui leva une armée contre lui & demanda du secours aux Bolonois. Ceux-ci, qui de leur côté n'étoient pas contens de Marcoald & qui craignoient que leur Etat ne fut le premier sacrifié à son ambition, leverent aussitôt une armée considérable & porterent leur étendard en campagne comme un signe de la résolution où ils étoient de faire les derniers efforts pour défendre le Saint siége. Le Général de leur armée étoit Hubert de Plaisance, leur Préteur, homme courageux & habile à la guerre. Après avoir tenu la campagne quelque tems, il se rendit maître de six châteaux ou villes dans le territoire d'Imola, & fit payer de fortes contributions aux habitans. Sur ces entrefaites les habitans de Cornetto, qui s'étoient révoltés contre les Bolonois à l'instigation de leur Gouverneur Ubaldini, rentrerent dans leur alliance. Les Bolonois marcherent ensuite contre Imola même Forli, Forimpopoli, Brittonoro & Cesenne qui tenoient toutes le parti de Marcoald; & les ayant vigoureusement attaquées les obligerent de rentrer dans leur confédération. Ils retournerent ensuite à Bologne tandis que Marcoald n'avoit pas même osé entrer en Campagne.

1199. *Succès des Bolonois.* Quelques Ecrivains prétendent que cette guerre fut entreprise au sujet des habitans de Cesenne, alliés des Bolonois & dont la ville avoit été assiégée par Marcoald. Quoiqu'il en soit, il est certain que les Bolonois acquirent une grande réputation dans cette campagne, & qu'ils se rendirent plus formidables

bles à leurs voisins que jamais. Leur triomphe fût célébré par des joutes & des tournois publics qui durerent plusieurs jours. Ensuite, se méfiant de l'amitié des Imolois, ils firent bâtir un fort à moitié chemin d'Imola & de Bologne pour empêcher les incursions des Imolois, ce fort qui subsiste encore, se nomme aujourd'hui le château St. Pierre.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

Les divisions qui agitoient alors l'Empire d'Allemagne & qui régnoient entre Philippe de Souabe, élu Empereur & son concurrent Othon Duc de Brunswick, étoient portées si loin que tous les Etats compris dans la ligue de Lombardie, saisirent l'occasion pour secouer entiérement le joug impérial; & les Annales de Bologne placent toutes les transactions de ces tems là sous le chapitre de la vacance du trone de l'Empire. Les Bolonois ne furent pas les derniers à profiter des circonstances; & le Pape lui-même leur donna l'exemple en recouvrant Ancone & Ravenne. Les Bolonois quoique retenus par la crainte de déplaire à l'Empereur, s'étoient long-tems repenti de lui avoir cédé Medecina & une partie d'Argellata qu'ils n'avoient jamais pû recouvrer. Ils mirent donc le Comte d'Arboro sous leur obéissance; & accordant la liberté à tous les habitans de ce pays, le Préteur Hubert par l'avis & du consentement du Conseil général les fit déclarer citoyens de Bologne comme ceux qui dépendoient du château de St. Pierre, & leur donna des consuls & autres Magistrats qui devoient les gouverner selon les loix & les constitutions de Bologne même; ils avoient un soin si particulier de leur université que de leur territoire; car cette année ils firent venir plusieurs des plus habiles professeurs en Droit de l'Italie pour enseigner dans leurs Ecoles publiques. Nous lisons cependant dans l'Histoire que l'un d'eux nommé Azo fut chassé de Bologne pour avoir soutenu une opinion contraire à celle d'Henri Ballia un des hommes les plus estimés de ce tems à Bologne.

Divisions en Allemagne.

Les Bolonois recouvrent leurs villes.

Roberto Rossi de Parme étoit Préteur, lorsque la prise de Medicina & d'Argelatta engagea les Bolonois dans une guerre avec les Impériaux en Italie. Mais l'interregne, qui continuoit encore avoit enhardi plusieurs avanturiers à rassembler des troupes de bandits pour saisir ou piller les possessions de l'Empire. Entr'autres Albert Araldi, montagnard, s'étoit emparé de Saxatelli; sur quoi le Conseil de Bologne envoya le Préteur avec quelques troupes contre lui. Albert ne se sentant pas assez fort pour attendre le Préteur se retira dans la caverne d'une montagne voisine. Il y fut poursuivi par le Préteur qui fit allumer de la paille à l'entrée de cette caverne & qui l'obligea de se rendre avec ses compagnons pour les punir comme des brigands: Saxatelli fut réduit en cendres. Delà le Préteur marcha vers les possessions qui dépendoient des Impériaux dans le pays des Imolois, & les réduisit aisément sous l'obéissance des Bolonois. Leur territoire fut alors si étendu & leur pouvoir si grand, qu'ils éleverent dans la place de leur marché un édifice public où les conseils & les gens de loix venoient tenir leurs séances. Cet édifice ne put se faire sans prendre beaucoup sur les possessions voisines; mais cela n'empêcha pas que l'année suivante sous le Prétorat de Rangone, le bâtiment étant trouvé trop petit, on en bâtit un autre plus grand & plus magnifique.

1200.

Guerre avec les Impériaux.

Bologne étoit alors déchirée par ces dissentions domestiques auxquelles les Etats libres & sur-tout ceux d'Italie sont sujets; il en coutoit souvent bien du sang des deux côtés. Comme les Magistrats eux-mêmes étoient souvent en-

Dissentions à Bologne.

SECT. II. *Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.* veloppés dans ces querelles, on n'y trouvoit aucun remede; c'est pourquoi tous les principaux citoyens avoient élevés des tours de pierre ou de brique pour garantir leurs maisons qui étoient ordinairement de bois. Ces tours, dont il en existe encore plusieurs à Bologne, étoient quelquefois si légérement bâties qu'elles se renversoient souvent & enséveliffoient sous leurs ruines les bâtimens voisins avec grand nombre de personnes. Ces accidens forcerent cette année les propriétaires de ces tours, ou de les abaisser, ou de les démolir. Il y eut dans ce même tems une querelle entre les Modenois & les Reggianois dans laquelle les Bolonois furent compris. Les Modenois prétendoient à la propriété de la riviere de Secla qui étoit fort commode pour les voitures d'eau des Reggianois. Les premiers bâtirent un fort sur les bords de cette riviere pour interrompre la navigation des autres, ce qui occasionna une guerre entre ces deux peuples. Les Reggianois demanderent du secours aux Bolonois qui saisirent vivement cette occasion pour les servir & pour humilier les Modenois; desorte qu'on leva aussitôt une grande armée qui fut jointe par celle des Reggianois & des Faventins, leurs autres alliés. Au mois de Septembre les deux armées engagerent un combat dans lequel les Modenois furent défaits avec grande perte & leur Général fait prisonnier. Les Faventins tirerent avantage de ce succès pour attaquer leurs voisins de Forli qu'ils défirent également & brûlerent une de leurs villes.

Guerre.

1202. *Les dissensions s'accroissent.* Au commencement de l'année 1202, dans laquelle le Comte Testa de Plaisance fut Préteur, les discordes domestiques des Bolonois devinrent plus violentes que jamais, les Scanabecci & les Arinelli les deux premieres familles de Bologne se haïssoient mortellement & la plupart des Citoyens prennoient parti pour l'une ou pour l'autre. A la fin ils en vinrent aux mains dans la grande rue où il en resta plusieurs sur le carreau. Bientôt après Jean Tettalassina tua Vido Pepuli dans une pareille rencontre. Notre auteur observe que ces haines de famille continuerent sans interruption près de quarante ans.

Etudiants Anglois à Bologne. Parmi les Etudiants qui passoient à Bologne il y avoit beaucoup de jeunes Anglois. Le Cardinal Hildebrand avoit élevé cette année un Autel en l'honneur de Thomas Becket Evêque de Cantorbery dans l'Eglise de St. Sauveur, en un lieu que les Etudiants Anglois ne crurent point convenable à la dignité d'un si grand martyr; c'est pourquoi ils le démolirent & en bâtirent un autre dans un endroit plus honorable de l'Eglise; ce qui offensa tellement l'Evêque de Bologne qu'il refusa de consacrer l'autel; mais le Pape donna pouvoir à l'Evêque de Modene de le faire. Dans ce même tems les Modenois aigris par leur derniere défaite, firent une ligue avec les habitans de Ferrare & de Verone qui entrerent en campagne; & les trois armées s'étant jointes elles attaquerent les possessions des Bolonois & des Reggianois & mirent le siége devant Herbaria, ville appartenante à ces derniers, sur les rives du Secla dont ils étoient sur le point de s'emparer quoiqu'elle se défendit vaillamment, lorsque le sujet de la querelle fut remis entre les mains des Préteurs de Parme & de Crémone, qui le terminerent & qui adjugerent aux Reggianois la liberté de la navigation sur la riviere de Secla.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

Confédération avec les Reggianois.

Les Bolonois étant en paix avec leurs voisins, & leurs querelles domestiques étant assoupies, ils se trouverent si riches & si puissans qu'ils conçurent le projet d'agrandir leur territoire, pendant la durée de l'interregne. Pusterla Milanois étoit alors Préteur. Il s'offrit une occasion de chercher querelle aux Ferrarois sur des limites & des déprédations; mais cette querelle fut bientôt terminée par la prudence des Magistrats Milanois secondés par Azo homme de grande distinction; & l'on conclut entre Ferrare & Bologne une nouvelle ligue par laquelle tous leurs différends furent ajustés. Les Bolonois attaquerent ensuite les Modenois, & Pusterla le Préteur leur fit une demande formelle de douze petites villes ou villages situés sur la Scultema. Cette de- 1203.
mande surprit les Modenois, qui plaiderent long-tems leurs droits sur ces possessions, & accuserent les Bolonois d'abuser insolemment de leur prospérité & de leurs richesses, en ne souffrant point que leurs voisins fussent en paix. Cette récrimination quoique vraie choqua si fort les Bolonois, que leur conseil opina tout d'une voix à la guerre contre les Modenois. Tandis qu'on se préparoit vigoureusement à cet effet, on envoya divers Ambassadeurs dans tous les Etats de l'alliance pour demander du secours, & l'on bâtit un château sur les frontieres des Modenois pour faciliter une invasion dans leur territoire. Les Ambassadeurs qui furent nommés étoient Romasini, Radnerio, Jean Ursin, Vido Tantidenario & Apenelli. Leur premiere démarche fut auprès des Reggianois que les Bolonois avoient dernierement secouru avec tant de succès. Ces Ambassadeurs furent reçus dans une pleine audience au Conseil des Reggianois qui ne se firent pas prier & qui formerent avec les Bolonois une ligue, dont les articles sont assez remarquables pour leur force & leur simplicité; les voici: „ Si les Bolonois font la guerre aux Modenois à la requisition ou sans „ la requisition des Reggianois avant le carnaval, ceux-ci entreront dans ladite guerre & la feront à leurs dépens quinze jours après qu'elle leur aura „ été signifiée par lettres ou par Ambassadeurs; & ils ne feront ni paix ni treve sans le consentement du Préteur de Bologne ou des Consuls. Si la „ guerre se déclare après le carnaval à la demande des Reggianois (*) ces „ derniers seront francs de cette obligation. Mais si les Modenois commencent la guerre, les Reggianois seront alors obligés. Et s'il est douteux „ lesquels des deux auront été les agresseurs, on s'en rapportera au serment „ du Préteur de Bologne ou des Consuls en place ou de douze personnes „ choisies dans le conseil de Bologne par les Reggianois. Si les Bolonois „ entreprennent la guerre avec d'autres à l'occasion des Modenois l'obligation „ des Reggianois ne subsistera plus. Cette considération durera dix ans; mais „ elle sera renouvellée la cinquieme année".

Négociation.

Les principaux confédérés des Modenois étoient alors les Etats de Parme & de Crémone. Les Ambassadeurs furent chargés d'essayer ou de porter ces confédérés à une confédération avec les Bolonois ou de les détacher de celle de Modene. Pour donner plus de poids à leur négociation, ils amenerent avec eux les députés de Reggio avec le Préteur à leur tête. Arrivés à

(*) Il paroît qu'il y a une faute de typographie dans le texte latin : *Sin autem post carnis privium arma intulerint jussu Regiensium*; au lieu de *jussu* le sens exigeroit qu'on lût *injussu*.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

Parme, ils demanderent au nom des deux Etats, qu'on fit assembler un conseil de créance, ce que le Préteur, autrement le Podestat ainsi qu'on le nomme aujourd'hui exécuta aussitôt. Les députés de Bologne & ensuite ceux de Reggio haranguerent l'assemblée relativement à leurs instructions. On leur fit répondre par Matthieu Corregio Podestat au nom du Conseil qu'il subsistoit des long-tems une ligue entre eux & les Modenois. Et qu'ils étoient obligés de les secourir contre tous ceux qui les attaqueroient. Ensuite les Députés passerent à Crémone où la réponse qu'ils reçurent fut moins peremptoire. Talamati juge civil les assura au nom du Podestat Othon & de la communauté, qu'ils étoient très-fachés de voir la discorde entre les deux Etats voisins qu'ils offroient volontiers leur médiation pour accommoder leurs différends & que s'ils ne réussissoient pas ils prendroient ensuite les mesures aux députés être les plus honnêtes & les plus convenables.

De retour à Bologne, les députés y rendirent compte du mauvais succès de leur négociation; ce qui ne servit qu'à augmenter les préparatifs de guerre dans cette ville. Ils furent bientôt suivis par les Podestats de Parme & de Crémone, qui furent députés par ces deux Etats pour offrir leur médiation & prévenir la guerre. Ceux-ci furent joints par deux députés de Modene, & tous ensemble arriverent à Bologne, environ au milieu de Juin. Le conseil de créance ayant été immédiatement assemblé, Othon le Podestat Crémonois demanda aux députés de Modene s'ils vouloient remettre leurs différends à Pusterla: ceux-ci le refuserent & ne voulurent également pas les remettre au jugement de certains Moines dont on leur offrit la médiation, sur quoi les conférences furent rompues. Les Bolonois envoyerent ensuite deux députés à Reggio pour y obtenir la ratification par serment de la derniere ligue. Cette année les Bolonois terminerent encore quelques difficultés avec les habitans de Bergame & les Florentins, au sujet de leur territoire & de leur commerce. Leur autorité étoit alors d'un si grand poids en Italie, que leurs députés mirent fin à une guerre qui régnoit depuis long-tems entre les habitans de Bresse & les exilés.

Accommodement.

1204. Pendant tout ce tems les Modenois ne s'endormirent point, ils bâtirent sur leurs frontieres du côté de Bologne un château nommé Plamatio; & ils ne firent pas seulement de grands préparatifs pour la guerre, ils trouverent encore moyen de détourner les habitans de Novantola de l'alliance des Bolonois. Tous ces préparatifs de part & d'autre aboutirent à la paix au commencement de l'an 1204. Quelques-uns disent qu'elle fut l'ouvrage d'Albert de Mantoue, homme d'un grand mérite & très-éloquent: d'autres prétendent qu'elle fut celui du Cardinal Octavian, Evêque d'Ostie & Légat du Pape en Lombardie. Albert Visconti étoit alors Podestat de Bologne & Dodone Podestat de Modene; ils furent choisis tous deux pour arbitres, & après avoir pris le serment des deux parties, les différends furent enfin ajustés & les limites des deux Etats fixées; mais au grand mécontentement des Modenois qui, quoiqu'ils s'en tinssent au jugement, se plaignirent qu'il les privoit de plusieurs possessions importantes.

Les Bolonois vont au secours des Mantouans.

Le calme occasionné par ce Traité ne dura pas long-tems, car les Florentins & les Modenois entrerent dans une confédération contre les Pistoiens, en exceptant cependant les villes de Barga, Sambucca & Stagio. Les Bolonois

firent une pareille confédération avec les Faventins le premier de décembre, mais nous ne favons rien des actes d'hostilités qui se commirent cette année. *Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.*

Au commencement de l'année suivante les Reggianois & les Mantouans étant en guerre, les Bolonois envoyerent un corps de Cavalerie au secours des derniers qui par ce moyen furent les vainqueurs. Environ dans ce même tems les villes & Bourgs dépendants de Bologne commencerent à avoir leurs différends Podestats. Nonobstant les préparatifs de guerre dont nous avons parlé ci-dessus & l'injuste ambition des Bolonois en général, leur Etat continua d'être en paix par la sagesse de leurs chefs; & cet intervalle fut utilement employé à faire des institutions & des réglemens à l'avantage de leur école de droit qui étoit la grande source de leur prospérité. Entr'autres choses, les professeurs étoient obligés par serment, avant de pouvoir donner leurs leçons, de ne jamais enseigner dans une autre ville & ils devoient d'ailleurs donner leurs conseils & leurs soins aux Magistrats de Bologne. On fit pareillement des réglemens très-stricts pour empêcher les écoliers de quitter Bologne où ils étoient admis à tous les privileges & immunités des citoyens. Ces institutions furent occasionnées par les villes & Etats voisins qui exigeoient des écoles de Droit & qui offroient des grandes récompenses aux professeurs. Cependant la réputation de Bologne fut si supérieure à celle de toutes les autres écoles, qu'en 1206 l'affluence des Ecoliers obligea le Podestat & les Magistrats d'agrandir les limites de leur cité dont une partie fut environnée de fortifications de pierre. Vers la fin de cette année, il s'éleva quelques différends au sujet du territoire entre les Ferrarois & les Bolonois, ce qui fut terminé à l'amiable entre Isaac de Crémone alors Podestat de Bologne & Salinguerri Torelli Prince ou plutôt Chef des Ferrarois; & il fut convenu, qu'à l'avenir de telles difficultés seroient soumises à deux personnes choisies par les deux Etats. 1205. *Réglemens à Bologne agrandissement de la ville.* 1206.

En 1207, Garisenda qui avoit été chassé de Bologne par son ennemi Bulgari, ayant été employé par le Roi de France dans un Gouvernement lucratif, envoya des sommes considérables à sa femme pour bâtir une forte tour qui servit à le protéger lui & sa famille contre ses ennemis. La Dame fit accroire à son mari qu'elle avoit exécuté ses ordres; mais au lieu de bâtir une tour, elle employa l'argent à faire des largesses au menu peuple; après la mort de Bulgari, Garisenda étant rappellé à Bologne, pria sa femme de le conduire à la tour qu'il lui avoit ordonné de faire bâtir; au lieu de cela elle le conduisit dans un endroit de sa maison d'où elle lui montra plusieurs centaines de ses compatriotes assemblés en foule dans sa cour, qui le félicitoient de son retour & qui prioient pour sa prospérité. Voici, dit la Dame, en lui montrant cette foule, votre tour de défense contre vos ennemis, & par le moyen de laquelle je m'en serois bien vengé avant ce tems si j'avois été un homme. Garisenda fit un usage barbare de la précaution de sa femme, il se mit aussitôt à la tête de cette multitude & attaquant le palais de Bulgari, il le réduisit en cendres avec tout ce qui étoit dedans, après avoir tué son frere qu'il rencontra en chemin. 1207. *Avantures de Garisenda.*

Vido de Milan étoit Podestat de Bologne en 1208, & à son entrée dans cet office, il trouva les Reggianois si defoiés par les Mantouans qui avoient assiégés Suzaria, qu'il engagea le grand Conseil à leur envoyer du secours: ce 1208. *Les Reggianois secourus.*

SECT. II. *Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.*

qui fut résolu. Les Mantouans d'un autre côté appellerent à eux les Veronois, les Ferrarois, les Crémonois, les Modenois & le Marquis d'Este dont la famille commençoit à briller en Italie. Les Bolonois de leur côté mirent leur étandard aux champs & furent joints par leurs alliés d'Imole, de Faenze & de Parme, qui tous ensemble formoient une grande armée. On en vint à un combat qui fut d'abord fort opiniâtre des deux côtés, mais à la fin les Bolonois remporterent la victoire & eurent l'honneur de faire le siége de Suzaria. Cette année toutes especes de querelles furent terminées entre eux & les Pistoiens & ils procederent avec une sagesse & une attention égales à l'embellissement de leur ville & aux édifices nécessaires. Ils créérent deux nouveaux Officiers destinés à faire ouvrir un canal afin d'introduire un bras de la riviere de Reno dans la ville pour l'avantage des manufactures, pour la commodité des habitans & pour la propreté des rues. Ils couperent également un canal de communication entre la même riviere & le Po, au moyen duquel ils se procurerent l'avantage d'envoyer des voitures d'eau jusqu'à Ferrare; & ils finirent différents autres ouvrages d'une grande utilité.

Les Bolonois subjuguent les Mantouans.

La confédération de Lombardie ébranlée.

Les beaux jours de la confédération de Lombardie étoient sur le point de finir. Othon un des Prétendans à l'Empire devint en 1208 Empereur d'Allemagne sans concurrent. Ce Prince apprit avec chagrin que les Etats de Lombardie s'étoient rendus indépendants de l'Empire. Sa situation exigeoit qu'il s'y prît d'une maniere adroite pour les recouvrer. Il envoya Volcher Patriarche d'Aquilée pour être son lieutenant en Italie, pour s'y informer de l'Etat des Domaines Impériaux & pour employer tous les moyens de leur persuader de rentrer dans leur devoir. Le Patriarche exécuta sa commission avec une grande pompe & une grande magnificence; & après avoir visité Milan il arriva à Bologne où Sessio de Reggio étoit Podestat. Logé dans le Palais épiscopal, il ordonna au Podestat de l'y venir trouver & après lui avoir administré les sacremens, il demanda qu'un rendit toutes les villes & possessions que les Bolonois avoient usurpés sur l'Empire depuis la mort du dernier Empereur Henri. Les Bolonois qui avoient déja déliberé sur ce qu'ils avoient à faire, employerent Vido Lambertini homme de loi, pour porter la parole & pour résigner au nom de la communauté, entre les mains du Patriarche, en lui remettant un grand bâton, la possession de Medicina & la partie d'Argellata qu'il prétendoit être tout le territoire que les Bolonois avoient acquis depuis la mort de l'Empereur Henri.

Négociation du Patriarche d'Aquilée.

L'Empereur Othon arrive en Italie.

De Bologne le Patriarche alla à Imola, dont il donna la garde du château, comme appartenant à l'Empereur, aux Bolonois & aux Faventins. Bientôt après Othon vint à Milan où il reçut la couronne d'Italie des mains de l'Archevêque de cette ville; de là il traverse les principales cités d'Italie où il ne trouva aucune opposition; ensuite, continuant par Bologne, il vint jusqu'à Rome où il gagna l'amitié du Pape par les soumissions les plus basses & par les plus pompeuses promesses en faveur du Saint Siége; sur-tout en promettant de maintenir le jeune Frédéric fils du dernier Empereur Henri, dans la possession des Domaines de sa mere. Il faut se rappeller que ce Frédéric avoit été élu Roi de Romains & étoit par conséquent le légitime Empereur. La dissimulation d'Othon lui servit si bien qu'il reçut à Rome la couronne Impériale des mains du Pape; mais la cérémonie ne fut pas plutôt achevée qu'il

rompit tout engagement; car abandonnant Rome, il ſe mit à la tête de ſon armée qu'il avoit laiſſée dans des vallées, & il ſe ſaiſit non ſeulement de tout l'héritage de la Comteſſe Maltide, qui étoit au pouvoir du Saint Siége, mais il envahit encore le Royaume de Naples; ſurquoi il fut excommunié par le Pape. Enſuite il envoya encore une fois le Patriarche Volcher en Lombardie pour y ménager ſes intérêts. Ce Patriarche trouva les Bolonois & les Etats de Lombardie très-bien diſpoſés en faveur de l'Empereur. Bientôt Othon vint en perſonne à Verceil où une députation de Bolonois le ſuivit & reçut de ſa part la confirmation de tous les privileges qui leur avoient été accordés par ſes prédéceſſeurs Frédéric & Henri qui conſiſtoient dans une juriſdiction ordinaire & extraordinaire ſur toutes les cauſes privées & publiques; dans le pouvoir d'élire leurs propres magiſtrats, & dans la conſervation de leurs anciens uſages & coutumes. De Verceil l'Empereur alla à Ferrare où il fit la paix entre Salinguerra & Azo, les Bolonois ayant juré de la faire obſerver, & de là il marcha à Naples contre le jeune Frédéric.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 juſqu'en 1215.

Sa querelle avec le Pape.

Dans ce même tems les Princes d'Allemagne, ſe couvrant du prétexte de l'excommunication du Pape, rompirent leur alliance avec Othon, & choiſirent Frédéric pour leur Empereur. Othon avoit déja commencé de réduire une grande partie de ſes ennemis en Italie, & avoit paſſé l'hiver en 1209 en Lombardie; mais apprenant cette grande révolution en Allemagne, il y retourna en 1210. Son abſence délivra pour quelque tems les Bolonois de la crainte de ſon pouvoir & leur donna le loiſir de réparer quelques dommages que les derniers incendies avoient faits dans leur ville en 1211, Azo Marquis d'Eſte chaſſa ſon rival Salinguerra de Ferrare avec le lieutenant de l'Empereur; & ces deux derniers demanderent aſſiſtance aux Bolonois comme les garants du Traité fait entre les deux rivaux. Le cas étoit embarraſſant parce qu'Azo étoit l'agreſſeur; mais d'un autre côté, Azo pouvoit ſe rabattre ſur l'excommunication de l'Empereur. Pendant le cours de cette diſpute, Gerard Evêque d'Albe & Légat du Pape en Lombardie ſe mit en chemin pour Bologne. Les Bolonois inſtruits de ſon intention lui envoyerent quatre de leurs principaux citoyens, pour lui faire comprendre qu'une telle viſite, dans cette conjoncture, ſeroit tout à fait hors de ſaiſon, & ne manqueroit pas de produire les effets les plus déſagréables dans leur ville. Sur cette repréſentation le Légat ſe déſiſta de ſon voyage, & le parti de l'Empereur, dans le conſeil des Bolonois, prévalut. On envoya enſuite un corps de troupes auxiliaires à Salinguerra qui joint au lieutenant de l'Empereur mit alors le ſiége devant Ferrare.

Qui eſt triomphant, 1209 & ſuiv.

Pendant ces diſſentions il s'en éleva une nouvelle entre les Bolonois & les Piſtoyens à l'occaſion de ce qui ſuit: Les habitans de San Martino & de Lopoletani ayant eu quelques différends occaſionnés par des déprédations commiſes les unes ſur les autres, le Podeſtat de Bologne en rapporta la déciſion au Sindic qui s'étant mis en chemin pour les terminer fut attaqué à l'inſtigation des Piſtoyens par certains bandits qui prirent quelques-uns des ſiens priſonniers. Ceci ne fut pas plutôt ſû à Bologne que le conſeil ſe réſolut à la guerre contre les Piſtoyens & envoya des députés pour diſpoſer leurs alliés du voiſinage à ſe joindre à eux. Ces députés paſſerent à Reggio où ils exécuterent leur commiſſion avec tout le ſuccès imaginable, car les Reggianois ſe mirent auſſi-

Guerre avec Piſtoie.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

tôt sous les armes pour les secourir & ordonnerent à leurs députés de les joindre pour solliciter leur cause à Parme. Le Podestat de cette ville leur répondit que les Parmesans ne vouloient donner aucune sorte de protection ni à eux, ni aux bandits qui étoient coupables des hostilités dont ils se plaignoient; qu'ils donnoient cependant permission à ceux de leurs sujets qui voudroient aider les Bolonois à les punir; mais qu'il falloit qu'ils procédassent par une grande délibération, avant d'entrer en guerre contre les Pistoyens qui ne les avoient point provoqués. De Parme les députés allerent à Raddiano qui étoit alors assiégée par le Podestat de Modene de qui ils ne reçurent aucune satisfaction, sous prétexte qu'il n'avoit pas encore eu le tems de prendre avis de son conseil. Les députés retournerent à Bologne où ils firent leur rapport; mais deux ou trois jours après ils furent renvoyés à Modene pour demander la liberté d'y emprunter ou d'y acheter des chevaux & des armes. La Régence leur répondit qu'elle ne pouvoit leur rien dire de positif à cet égard, parceque le Podestat & les principaux Conseillers étoient absens à Radiano. Malgré tous ces refus les Bolonois poussèrent vigoureusement leurs préparatifs, & les habitans de Rocca Cornetta se déclarerent en leur faveur.

Bologne mise en interdit. La conduite des Bolonois dans cette conjoncture déplut si fort à sa Sainteté que l'Abbé de St. Etienne refusa de payer sa part de la taxe imposée pour faire la guerre; sur quoi il fut condamné à l'amende par le Podestat; mais l'Abbé en appella au Pape qui prit l'affaire en mains & mit la ville de Bologne en interdit.

1212. Sur ces entrefaites les habitans de Castrimoli furent engagés par les Bolonois à jurer qu'ils maintiendroient la possession de leur château à l'Empereur Othon. Bologne avoit alors deux Podestats, tous deux Florentins. Les Bolonois craignoient d'avoir deux guerres en même tems. Il est étonnant avec quelle constance ils purent se soutenir au milieu des difficultés qu'ils rencontrerent, & tandis que la plus grande partie de la Lombardie & de la Toscane s'étoit déclarée pour le Pape qui par un hasard extraordinaire se trouvoit cette fois du côté du plus juste parti en prenant celui de Frédéric. Ce jeune Prince avoit passé les Alpes & avoit été couronné Empereur à Mayence cette année. Il étoit appuyé du pouvoir de la France & Othon de celui d'Angleterre où Jean régnoit alors & par le moyen de qui & de son propre crédit auprès des Ducs de Brabant & de Lorraine & des Comtes de Flandre, il avoit levé une armée de cent vingt mille hommes à laquelle Frédéric qui fut obligé de se retirer en Suisse, n'étoit pas en état de faire face. C'est pourquoi Othon tourna ses armes contre Philippe Auguste Roi de France. Comme les Bolonois avoient été particuliérement attachés aux intérêts d'Othon qu'ils avoient traité avec la plus grande magnificence avant qu'il quittât l'Italie, l'état prospere de ses affaires, dans ce même tems, leur fit mépriser toutes les fulminations du Pape. Ayant été joints par les Reggianois & les Faventins, ils formerent une grande armée avec laquelle ils assiégerent Sambucca appartenant aux Pistoyens, qui malgré une brave résistance fut obligé à la fin de se rendre aux Bolonois. Sur cela une grande partie des habitans de la campagne se soumirent à eux; & les Pistoyens sentant leur propre foiblesse pour continuer la guerre, mirent en liberté sans rançon tous les prisonniers Bolonois & firent demander la paix. Dans ce même tems, quelques difficultés furent terminées entre Salinguerra

Frédéric couronné Empereur.

Succès des Bolonois.

&

& Azo Marquis d'Este qui bientôt après mourut & laissa ses biens qui étoient très-considérables à son fils Aldobrandini qui fut attaqué par Salinguerra, contre le dernier engagement pris avec Azo; surquoi les Bolonois se joignirent à Aldobrandini. D'autres causes contribuerent encore à cette guerre. Salinguerra avoit bâti un fort sur les confins des Modenois qui s'en plaignirent comme d'une invasion sur leurs droits, & furent aidés par les Bolonois pour en faire le siége; mais ce fort fut si bien défendu que le siége en fut levé. Vers la fin de l'année, l'Abbé de St. Etienne & Gerard Evêque de Bologne vinrent dans le suprême conseil, & offrirent de remettre la question de l'amende imposée sur l'Abbé, à la décision des Podestats & du Conseil lui-même; & il paroit que cette modération délivra la ville de l'interdit que le Pape avoit mis sur elle.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

Pendant la magistrature de Matthieu de Parme, Podestat en 1213, la guerre s'éleva entre le Pape & l'Empereur avec plus de fureur que jamais. Les Modenois fortifierent Final sur la riviere de Panora pour brider le fort bâti par Salinguerra; & le Podestat envoya quelques-uns des Magistrats pour arranger quelques différends entre les Bolonois & les Modenois, au sujet de leur commerce. Tandis que l'on traitoit de cette affaire, les Modenois, en revenant de fortifier Final, furent surpris par Salinguerra qui leur prit cent cinquante des leurs à qui il fit inhumainement couper la langue. Les Modenois outrés de cette barbarie, demanderent aussitôt du secours à Bologne, Parme, Mantoue & Ferrare, qui leur fut aussitôt accordé; & en Novembre suivant le fort de Salinguerra fut pris & rasé. Lui-même alors fut obligé de rendre tous les prisonniers Modenois & de jurer ainsi qu'Aldobrandini & les Ferrarois de ne le rebâtir jamais. Après cela les Modenois s'en retournerent triomphans; & Salinguerra étant entiérement ruiné se mit sous la protection des Bolonois qui intercéderent avec Aldobrandini pour son pardon lequel lui fut accordé moyennant qu'il feroit serment lui & son petit fils, à Ferrare d'obéir désormais au Podestat & à la communauté de Modene.

1213.

Les Podestats de Faenze & de Reggio demanderent l'année suivante à renouveller la ligue entre les Bolonois, les Faventins & les Reggianois, ce qui fut exécuté par le conseil avec l'applaudissement universel, & les députés des deux villes de leur côté, jurerent de la faire ratifier par leurs Magistrats. Dans ce même tems, l'Empereur Othon fut entiérement défait à la bataille de Bovines, avec une perte de trente mille hommes, par Philippe Auguste Roi de France, & Frédéric fut alors reconnu sans obstacle pour Empereur d'Allemagne. Quoique le Pape eut secouru de tout son pouvoir Frédéric qui auparavant avoit été de la plus grande humilité envers lui, ce Prince se voyant sur le trone sans concurrent devint aussi formidable à sa Sainteté qu'Othon ou ses autres prédécesseurs l'avoient été. Cependant le Saint Pere pressa Frédéric de remplir sa promesse & de marcher vers la Terre Sainte avec une puissante armée, sous la banniere de la croix. Frédéric qui savoit qu'il avoit encore beaucoup d'ennemis secrets en Allemagne n'osa point désobliger sa Sainteté & promit de partir bientôt & même de résigner les Royaumes de Naples & de Sicile à son fils, ce qui étoit ce que le Pape désiroit le plus au monde. Vers l'an 1215. Ubaldi Archevêque de Ravenne vint à Bologne où il prêcha la croisade en plein Conseil. Comme les Bolonois avoient aussi leurs raisons

Ligue entre Bologne & Faenze.

1214.

1215.

Sect. II. Histoire de Bologne depuis 1179 jusqu'en 1215.

dans ce tems là pour ménager sa Sainteté, ils promirent tout ce que le Prélat voulut & s'engagerent de payer du trésor public, tous les frais de voyage soit par terre soit par mer jusqu'en Syrie, de tous les Bolonois qui voudroient endosser la croix. Ce fut environ dans le même tems (*) qu'un certain Hugues Chirurgien de Luques se présenta au Conseil de Bologne, & entreprit pour un salaire annuel qui probablement étoit très-modique, quoique nous ne puissions rien donner de certain sur sa valeur, de résider six mois à Bologne ou davantage si on le désiroit, & de guérir pendant ce tems tous les sujets de l'Etat de leurs blessures & meurtrissures. Il recevoit de ses malades de la campagne qui étoient riches une charge de foin ou de bois. Il ne se passa rien de remarquable durant le reste de l'année 1215, sinon un Reglement proposé par Visconti le Milanois, Podestat & les Florentins pour les dettes publiques & particulieres, par lequel un particulier ne répondoit point de la dette publique ni le public de celle d'une particulier.

Traité avec Florence.

SECTION III.

Depuis 1216 *jusqu'à l'an* 1228. *Querelle entre le Clergé & le Peuple de Bologne; Guerre avec Rimini; Paix conclue; Arrivée de l'Impératrice Constance à Bologne & de Pierre Empereur de Constantinople; Les Bolonois vont à la sainte guerre; Séditions domestiques à Bologne; L'Etat des Ecoles publiques dans cette ville; Le crédit des Bolonois auprès de leurs voisins; Institution d'ordres religieux à Bologne; Différends entre les Bolonois, leur Clergé & leurs voisins; Reception des Dominicains & des Franciscains à Bologne; Les Bolonois en faveur auprès de l'Empereur Frédéric; Succès des croisés Bolonois; Etat des sciences & factions à Bologne; la ville agrandie & embellie; Différends entre les Bolonois & les Impérialistes; Guerre; Arrivée du Roi de Jérusalem à Bologne; L'Université de Bologne dépouillée de ses privileges par l'Empereur; Les Bolonois entrent dans une ligue contre Frédéric; Guerre avec les Modenois; L'Empereur rétablit l'Université dans ses privileges; Les Bolonois se déclarent Guelphes; Mécontens à Bologne.*

Différends avec l'Evêque.

HEnri Fracta Evêque de Bologne, quoique né sujet de cet Etat, fut comme quelques-uns de ses prédécesseurs, rebelle au Gouvernement civil. Visconti alors Podestat, ayant puni un malfaiteur pour un crime commis dans le château de S. Jean que l'Evêque prétendoit être soumis à sa jurisdiction, Odo le Vicaire de l'Evêque se plaignit de ce procédé, comme d'une invasion sur les droits épiscopaux; & cette plainte encourageant le peuple à désobéir au gouvernement, le Podestat fit saisir & emprisonner un des boute-feux. Sur cela le Prélat interdit le Podestat, & sollicita le Pape à met-

(*) Suivant Sigonius qui recueille autant de faits qu'il peut pour donner quelque idée des mœurs & des usages de ce tems là.

tre également la cité en interdit. Cette censure, cependant, bien loin de faire tort à Visconti auprès des Bolonois, les engagea au contraire à le choisir une seconde année pour leur Podestat. *Sect. III. Histoire de Bologne depuis 1216 jusqu'à l'an 1228.*

En 1216, il s'éleva une guerre entre les Bolonois & les habitans de Rimini à l'occasion suivante: les habitans de Rimini avoient défait ceux de Cesene, & leur ayant pris dix-huit cens prisonniers, ils les avoient enfermé dans l'un de leurs châteaux. Les Céseniens dans leur détresse eurent recours aux Bolonois pour tirer leurs compatriotes hors de prison, & le secours leur fut accordé sur le champ. Ceux de Rimini étant secourus par ceux de Pesaro, Fano, Urbino, & autres Etats voisins, les Bolonois appellerent également de leur côté leurs alliés de Reggio, Faenze, & Ferrare qui les ayant joints, l'étandard public de Bologne fut mis aussitôt aux champs où il fut suivi d'une grande armée. Ils dirigerent d'abord leur marche vers le château de S. Angelo où les prisonniers étoient renfermés & l'assiégerent vigoureusement coupant toutes les communications & dévastant le pays en même tems. Enfin Tarentino qui commandoit dans le château, ne voyant aucun espoir de secours proposa, le premier de Septembre, une capitulation qui fut acceptée à condition que le château seroit démoli. Les clauses de la capitulation portoient en outre que ceux de Rimini délivreroient entre les mains du Podestat Bolonois ou au pied de son étandard, ou dans sa tente, comme il le jugeroit à propos, les prisonniers Céseniens & ceux des Bolonois qui avoient été pris; & que l'étandard de Bologne seroit mis dans le château de St. Angelo, comme une marque de souveraineté. Les Bolonois & les Céseniens rendirent en même tems les Riminois captifs & un pardon réciproque accordé formellement des deux côtés par eux & pour leurs alliés, fut prononcé par les Podestats de Bologne & de Rimini; mais Tarentino & ses complices qui s'étoient rendus coupables de plusieurs cruautés énormes furent punis de mort. *1216. Guerre avec les habitans de Rimini. Paix.*

Ce succès augmenta merveilleusement la réputation & le crédit des Bolonois dans toute l'Italie; l'on disoit publiquement qu'ils étoient aussi absolus dans la Romagne, que les Milanois dans la Lombardie. Cette année mourut le Pape Innocent III, comme il étoit en chemin pour aller porter sa médiation aux Pisans & aux Génois dont il pensoit que les querelles nuisoient infiniment au succès de la croisade. Il eut pour successeur Honorius III. qui suivit son plan & laissa les Milanois sous l'interdit pour favoriser les Gibelins. Cette année est fameuse par l'institution des Dominicains ou freres prêcheurs. Bologne fut visitée par l'Impératrice Constance femme de Frédéric, dans son voyage de Naples en Allemagne. Cette Princesse logea dans le palais Lambertini, de même que Pierre Empereur de Constantinople qui arriva dans le même tems à Bologne. Il y fit trois Chevaliers, Vido Lambertini, Louis Ramponi & Testa Preto qui étoient vraisemblablement les chefs dans ce tems là à Bologne. Le Podestat & l'Evêque terminerent aussi alors toutes leurs querelles, le premier en faisant sa soumission & l'autre en levant l'interdit. *Puissance des Bolonois.*

Canossio de Reggio étoit Podestat en 1217; ce fut sous sa magistrature qu'on tira vingt-mille marcs du trésor de Bologne pour payer les dépenses de ceux des Bolonois qui avoient pris la croix & qui se préparoient au voyage de Syrie. Cette soumission des Bolonois aux volontés du saint siége appaisa pour *1217. Dissentions civiles à Bologne.*

Sect. III. Histoire de Bologne depuis 1216 jusqu'en 1228.

un tems leurs discordes civiles, mais ils étoient encore bien loin d'être d'accord entr'eux. Un peuple amoureux de la liberté mais qui en ignore les vrais fondemens souffre impatiemment la moindre contrainte; & Isnard Mancicolle, Bolonois, homme violent, prenant les armes à peu près dans le même tems dont nous parlons, tua Manfred qui étoit son ennemi, & mit la ville dans un désordre si grand qu'il en seroit résulté une guerre civile des plus affreuses, si l'activité & la prudence du Podestat n'avoient fait mettre bas les armes aux citoyens. Isnard prit la fuite, mais tous ses biens furent confisqués par dix commissaires nommés à cet effet qui en consignerent l'argent dans le trésor public. Bientôt après une nouvelle querelle s'éleva entre le Podestat & l'Evêque de Bologne. Ce dernier prétendant que le Podestat n'avoit point le droit de commander les troupes qui étoient cantonnées sur les terres de l'Evêque, & menaçant de recourir à l'autorité Papale pour appuyer ses droits. Le peuple de Bologne eut tristement ressenti cette fois encore, les effets de l'insolence Pontificale, si quelques sages citoyens n'eussent persuadé aux deux parties de remettre le différend au jugement de quelques savans avocats qui furent élus exprès & qui ajusterent la chose à l'amiable.

Prudence du Podestat.

Réglement en faveur des Ecoliers de Bologne.

Les Ecoles de droit étoient toujours le principal objet des soins des Bolonois; & c'est une chose singuliérement remarquable que dans ce siecle de barbarie, où il n'y avoit rien de plus ordinaire, que d'entendre les guerriers reprocher aux Savans leur profession indolente, les Magistrats de Bologne aient publié le decret suivant: Savoir, „ que personne ne s'avise de faire le moindre reproche à ceux qui enseignent ou étudient les loix civiles ou quelqu'autre science; si quelqu'un en est coupable il subira la peine de l'exil & il ne sera point rappellé que par le consentement des parties offensées. Que cette loi soit en force constante & perpétuelle.

Azo étoit alors professeur à Bologne; c'étoit le plus habile qui eut encore paru; & Sigonius a laissé une liste très-curieuse de tous les professeurs de cette Ecole depuis l'institution jusqu'à Azo. Il étoit aussi grand politique qu'excellent homme de loi & on l'appelloit seigneur Azo, terme de distinction accordé à tous les grands professeurs. De son tems, le nombre des Ecoliers de Bologne assemblés une fois dans la grande place, se montoit à dix mille. Odofredus (*a*) de qui nous tenons ce fait, avoit été écolier de Balduin; Balduin avoit été celui d'Azo & Azo celui de Rossianus contemporain d'Albericus qui suivit les leçons de Bulgarus & Martinus premiers professeurs de loi à Bologne. Ce détail donne une idée du progrès des loix des Lombards jusqu'au regne de l'Empereur Lothaire qui publia les Pandectes. C'est probablement à la grande réputation de leur école que les Bolonois durent l'honneur d'avoir donné cette même année des Podestats à Milan, Modene, Reggio & Vicenze lesquels acquirent tous une grande considération dans leurs emplois.

Progrès des sciences dans cette ville.

Prospérité des Bolonois.

Selon Sigonius (*b*) l'Empereur Othon ne mourut point, comme on le prétend communément, à Brunswick, mais dans la terre sainte, après avoir pris la croix pour expier ses crimes envers le Pape. Sa mort, quoiqu'il en soit, ne rendit point l'Italie plus tranquille & tous les Etats de cette contrée, excep-

(*a*) *Apud. Sigon. p. 90.* (*b*) *Histor. Bonon.*

Sect. III. *Histoire de* Bologne *depuis* 1216 *jusqu'en* 1228.

té Bologne étoient dans le plus affreux désordre & nageoient dans le sang. Il est vrai que les Bolonois avoient acquis, même dans ces tems barbares; (*a*) par leurs sciences & l'étude des loix, une considération qui pouvoit les rendre les arbitres de toute l'Italie; mais tous ces avantages ne leur furent d'aucune ressource dans leurs propres dissentions civiles. Ayant quelques différends avec les habitans de Medicina petite ville dont le nom est à peine connu aujourd'hui, au sujet de certains villages, au lieu de les contraindre par la force des armes, ils remirent l'affaire à des arbitres qui prononcerent en faveur des Bolonois. Les habitans de Faenze & de Forli en étoient venus aux mains; & les premiers ayant été les plus maltraités, recoururent à l'amité si souvent éprouvée des Bolonois qui persuaderent aux deux partis de remettre leurs différends à la décision d'Albergheti alors Podestat de Bologne qui ordonna des deux côtés de mettre bas les armes, ce qui fut exécuté. Dans ce même tems les Bolonois ajouterent à leur université un nouvel emploi de professeur pour la Grammaire, & Beno Florentin y fut nommé le premier. Quelques mouvemens s'étant élévés chez les Lucquois au sujet de certaines taxes & redevances, ils furent appaisés par la prudence & la modération des Bolonois.

Ils donnent du secours aux Faventins. 1219.

Au commencement de Février 1219, la ligue entre les Bolonois & les Reggianois fut renouvellée; mais une querelle naissant tout à coup entre les Faventins & les Imolois, les Bolonois se trouverent obligés d'envoyer des troupes au secours des premiers. L'Empereur Frédéric, qui n'avoit jamais eu sérieusement l'intention d'aller dans la terre sainte, se préparoit alors à entrer en Italie pour affermir les droits de l'Empire & ceux de sa famille. On pourroit conjecturer assez hardiment que l'intention de Frédéric étoit d'abattre l'hydre papal, ce qu'il y a de très-certain, c'est qu'il étoit fort résolu de le priver de toute sa jurisdiction temporelle, de mettre toutes les villes & tous les Etats d'Italie sous le joug & de fixer le siége de son Empire à Rome. Dans cette vue & pour écarter tout soupçon de l'esprit du Pape, Frédéric avoit paru céder à tout ce qu'il desiroit; mais lorsque les Bolonois & les Faventins eurent attaqué les Imolois dont le territoire avoit toujours été considéré comme appartenant à l'Empire, l'Evêque de Turin & le Marquis de Montferrat arriverent à Bologne. Le premier comme Ambassadeur de l'Empereur, somma le Podestat de se rendre auprès de lui & lui fit hautement deux demandes: la premiere que les Bolonois restituassent à l'Empereur toutes ses possessions dont ils s'étoient emparés depuis la mort d'Othon & la seconde qu'ils cessassent de faire la guerre aux Imolois. Le Podestat répondit adroitement qu'il ne croyoit point que l'Evêque fut Ambassadeur de Frédéric & que par cette raison les Bolonois ne lui restitueroient pas le territoire d'Imola, mais à l'Empereur lui-même, & qu'ils étoient obligés par un traité positif de secourir les Faventins lorsqu'ils le demandoient. Cette réponse mit l'Evêque en fureur, il quitta promptement Bologne; & après son départ l'armée des Bolonois & celle de leurs alliés avancerent contre Imola. Cependant on proposa un accommodement & Henri alors Podestat de Bologne fut choisi pour arbitre. Les Faventins se plaignirent de son jugement, mais il leur fit faire des menaces qui le réduisirent bientôt à la raison. Pendant cet intervalle

Demandes de l'Ambassadeur de l'Empereur refusées.

(*a*) *Riccobaldus Feriensis apud Murat. Tom. IX. p.* 247 & 248.

SECT. III. *Histoire de* Bologne *depuis* 1216 *jusqu'en* 1228.

l'Evêque de Turin avoit imposé une amende sur la ville & l'avoit mise en interdit. Sur ces entrefaites Ugolin Légat du Pape en Lombardie cherchoit à faire revivre la ligue Lombardienne contre l'Empereur ; non seulement, il s'offrit comme médiateur pour arranger tous les différends qui pouvoient subsister entre les parties de cette ligue, mais encore il leva l'interdit que le Pape avoit mis auparavant sur elle.

Médiation. Les Bolonois & les Pistoyens profiterent de cette occasion pour soumettre leurs différends à son arbitrage. Sa sentence fut prononcée en octobre & les deux peuples se reconcilierent parfaitement. Les Bolonois devoient restituer aux Pistoyens Monticelli & trois autres villes, & les Pistoyens devoient rendre aux Bolonois toutes les places qu'ils avoient prises dans le territoire de Bologne. D'un autre côté, les Pistoyens devoient pardonner aux Sambucains & les Podestats des deux peuples devoient jurer l'observation de la sentence. Sur la fin, de l'année lorsque les deux Podestats étoient sur le point de ratifier cet accord, les Bolonois se plaignirent que les Pistoyens fussent déja entrés sans leur permission dans les places en question, & qu'ils eussent emprisonné certains habitans de Pavane, du district des montagnes, pour avoir juré alliance entre les mains du Podestat des Apennins, de Bologne. Les Pistoyens se justifierent en prétendant que les Pavanois avoient été emprisonnés par l'ordre de l'Evêque. Les Sambucains qui avoient abandonné leurs maisons pour venir se mettre sous la protection des Bolonois furent envoyés par le conseil à Muscocla que l'on fit fortifier exprès & où ils jouirent de tous les privileges accordés aux citoyens de Bologne. On ordonna pareillement aux Podestats des Apennins ou pays hauts de se présenter avec leurs bannieres. *Bologne embelli.* Quoique les Bolonois eussent alors bien des sujets de crainte du côté du Pape & de l'Empereur, ils ne laisserent pas de travailler à divers embellissemens de leur ville. Le fameux Dominique fondateur de l'ordre des freres-prêcheurs s'y faisoit une si grande réputation par ses sermons & par ses miracles que l'Eglise de St. Nicolas fut assignée à ses compagnons & que l'on bâtit celle de St. Agnes pour les femmes qui suivoient son ordre. Cette même année encore, le fameux François d'assise par son enthousiasme & ses réveries y devint presque absolu, quoique sa secte fut entiérement opposée à celle de Dominique; mais celle de ce dernier eut toujours l'ascendant en Italie. C'étoit également dans ce même tems que le Pape Honorius, étant informé que l'état florissant des Ecoles de Bologne avoit engagé plusieurs professeurs ignorans d'y donner leurs leçons, chargea Tancrede savant legiste & archidiacre de Bologne d'examiner & de licentier tous les professeurs avant qu'ils pussent tenir école publique. Sa Sainteté ordonna aussi à l'Evêque de Bologne d'encourager l'étude de la Théologie & de ne point permettre que les Théologiens étudiassent les loix civiles ni la Physique.

1220. L'année suivante, le Podestat & le conseil de Bologne envoyerent une députation à Pistoie pour requerir les Pistoyens & leur Evêque de rétablir les Sambucains dans toutes leurs possessions, suivant la décision d'Ugolin; ce qui paroit avoir été exécuté.

Au mois de Février, l'Empereur étant sur le point de se rendre en personne en Italie, envoya devant lui en Lombardie son chancelier Conrade Evêque de Spire & de Mayence, avec ordre aux Etats de cette province

d'obéir à son chancelier comme à lui-même. Tandis que Conrade étoit occupé à exécuter sa nouvelle commission & à prendre le serment de fidélité de tous les Etats qui vouloient se soumettre, il envoya Anselme de Spire & Ugolin gouverneur de la Romaniole à Bologne, où ils furent reçus avec le plus grand accueil. Le jour suivant Anselme & le Podestat Pusterla eurent une conférence particuliere dans la maison de ville où Anselme demanda la restitution des villes & du château des Imolois, comme appartenants à l'Empereur: ce qui fut accordé sur le champ avec un désistement de tous les droits & privileges que les Bolonois pouvoient y avoir. Peu des jours après Conrade lui-même arriva à Bologne, où il fut si satisfait de sa reception & de la soumission des Bolonois, qu'après avoir pris leur serment de fidélité envers l'Empereur, il leva l'interdit qui avoit été mis sur leur ville par l'Evêque de Turin & les délivra de toutes censures quelconques. Frédéric étoit alors en Italie, mais on lui résusoit l'entrée de Milan où il demandoit à être couronné Roi de Lombardie. Ce contre-tems qui étoit très-sensible à Frédéric le rendit plus attentif à ménager l'amitié des Bolonois qu'il visita en allant à Rome, & pendant le sejour qu'il y fit, il convoqua une assemblée de tous les Etats qui tenoient son parti & les obligea de lui jurer fidélité & inimitié à tous les Etats & villes d'Italie qui oseroient se soustraire à ses volontés. Ensuite il alla à Rome où il reçut la couronne impériale & renouvella son serment de conduire une armée dans la terre sainte. Pendant cette cérémonie il étoit suivi d'une nombreuse députation des Bolonois auxquels il donna une nouvelle confirmation de tous leurs droits, & fit la même chose à leur Evêque en termes peu favorables à la jurisdiction des Magistrats civils de Bologne, car toutes les matieres de disputes entre eux furent, par ce moyen, absolument résolues en faveur de l'Evêque. De Rome il alla à Naples; cette année les croisés Bolonois acquirent une grande réputation par la prise de Damiette en Egypte & de quelques trésors dont une partie fut remise, par leurs deux Capitaines Boniface & Barafaldini, en forme de reconnoissance au trésor de Bologne. Accurse un des plus grands jurisconsultes de son siécle étoit alors professeur de droit à Bologne. L'Evêque Henri fit venir la même année dans cette ville un célébre architecte nommé Ventura pour orner la cathédrale d'un rang de pilliers du plus beau marbre. Mais la gloire que ce Prélat acquit par cette munificence, fut bientôt obscurcie par son insolence en demandant aux Magistrats de Bologne un de ses grands Vicaires qui avoit commis un meurtre dans cette ville; & parce qu'ils ne céderent pas promptement à sa requisition, il mit Bologne en interdit. Cependant la querelle fut enfin terminée quoique toujours au deshonneur de la ville.

Sect. III. Histoire de Bologne depuis 1216 jusqu'en 1228.

Négociation du lieutenant de l'Empereur en Italie.

L'Empereur confirme les Privileges de Bologne.

Bologne mise en interdit.

En 1221 Geoffroi de Milan remplaça Pusterla dans la dignité de Podestat de Bologne; & Conrade, lieutenant de l'Empereur en Italie, obtint de nouveaux privileges pour l'Evêque de Bologne en matiere de jurisdiction civile, tandis que le Pape Honorius en agissoit de même à l'égard de ce même Evêque. Il devoit bientôt s'élever un orage en Italie dans lequel les Bolonois eurent la plus grande part à l'occasion suivante. Frédéric, comme nous l'avons déja dit, n'avoit jamais eu intention ni d'aller dans la terre sainte ni d'observer aucun article de ses promesses faites un Pape avec lequel il étoit alors resolu de rompre, s'étant parfaitement affermi sur le trone de Naples &

1221.

Querelle entre le Pape & l'Empereur.

SECT. III. *Histoire de Bologne depuis 1216 jusqu'en 1228.*

sur celui de Sicile, il commença par assurer l'autorité impériale en s'opposant à celle du Pape & en rendant les Evêques & leurs clergés sujets, en leur personne, biens & même en leur caractére, à la jurisdiction civile. Il disputa même au Pape le pouvoir de nommer aux Evêchés & il déposa quelques prélats que ce dernier avoit placés. Enfin il porta ces droits que nous appellons de Régale plus loin qu'on ne les ait jamais portés; & il méprisa souverainement la sainte colére du Pontife qui de son côté l'excommunia suivant le Saint usage. L'Empereur fit peu de cas des foudres du Vatican, & il déclara hautement qu'il étoit entiérement déterminé à maintenir les droits de ses ancêtres contre tous Ecclésiastiques ou séculiers; il envoya à cet effet des manifestes dans toute l'Italie & dans toute l'Allemagne. La raison qui détermina toutes les Républiques d'Italie & tous ceux qui cherchoient la liberté dans ce pays, à se ranger du parti du Pape, étoit que celui-ci n'avoit pas de moyens aussi puissans pour les priver de leur liberté que l'Empereur. Les Bolonois par leur situation étoient dans un embarras plus grand qu'aucun autre Etat d'Italie; mais ils résolurent d'observer la neutralité s'il étoit possible. Leur Podestat Géoffroi, avec l'avis de son conseil, envoya des députés pour requerir ceux qui étoient en possession du château d'Imola, de le garder pour l'Empereur & de ne le rendre que par un ordre de ce Prince ou du Podestat de Bologne. Les Imolois sur cela coururent aux armes, & entrant dans le château le démolirent & emmenerent toute la garnison & les habitans à Imola sans égard pour le Comte Godefroi, Lieutenant de l'Empereur dans cette partie de l'Italie. Les Bolonois, n'ayant nulle envie de donner aucun motif de plainte à l'un ou à l'autre des deux partis, continuerent cette année, suivant leur coutume, à embellir & à fortifier leur ville, & firent bâtir un magnifique tombeau à Saint Dominique qui mourut en Août, & qui laissa ses disciples, très puissants à Bologne, & très révérés en Italie, tant la force de la superstition & du fanatisme avoit d'Empire sur les cœurs, dans ces tems d'horreur & de dissentions!

Embarras des Bolonois.

1222. *Demande du Comte Godefroi Lieutenant de l'Empereur.*

En 1222, le Comte Godefroi, irrité contre les Imolois, vint à Bologne, & s'adressa au Podestat pour demander le secours des Faventins, afin de déclarer sur le champ la guerre aux Imolois pour les punir d'avoir démoli leur château, au mépris de l'autorité impériale, & pour d'autres injures faites à l'Empereur. Il demanda ensuite que les Bolonois ne fissent ni paix ni treve avec les Imolois, jusqu'à ce que ces derniers eussent consenti à rebâtir le château d'Imola, & à chasser tous les ennemis de l'Empereur de leur ville & de leur territoire. Il promit également d'engager l'Empereur à pardonner aux Faventins, à remettre les taxes qu'il leur avoit imposées, à leur confier la garde du château d'Imola aussitôt qu'il seroit rétabli, & à les secourir avec toutes les forces de la Romagne.

Guerre avec les Imolois.

Ces demandes, étant faites en pleine assemblée & d'un ton décisif, étourdirent prodigieusement les Bolonois qui se seroient volontiers dispensés d'entrer dans aucune guerre. Mais Godefroi déclara qu'il vouloit immédiatement procéder à mettre les Imolois au ban de l'Empire. Le Podestat, au nom de l'assemblée, répondit sincerement qu'il reserveroit sa sentence pour une autre occasion, parceque les Imolois étoient leurs voisins. Mais Godefroi leur fit entendre qu'ils étoient sujets de l'Empereur & obligés étroitement d'exécuter

Sect. III. Histoire de Bologne depuis 1216 jusqu'en 1228.

ter sa volonté. Il procéda donc à une sentence par laquelle les Imolois encourroient la peine de trahison, si, dans six jours ils ne reconnoissoient l'autorité de l'Empereur; & ce tems passé ils seroient régardés comme rebelles à moins qu'ils n'eussent payé dix mille marcs d'argent (*) & qu'ils ne fussent remis à discretion sous le pouvoir impérial. Cette sentence étant rendue, il s'adressà à l'assemblée & demanda déterminatoirement qu'ils se préparassent à exécuter le decret impérial. Les Bolonois furent obligés de céder, & le Podestat de Faenze, dans cette occasion, vint à Bologne où leur ancienne ligue fut renouvellée; il fut convenu que les deux Etats feroient la guerre avec toutes leurs forces aux Imolois & ne feroient ni paix ni treve avec eux que par la permission de l'Empereur & de Godefroi. Les six jours étant expirés, Godefroi retourna à Bologne, & ayant formé une assemblée générale au son de la cloche suivant l'usége, il exigea des deux Podestats qu'ils eussent à commencer immédiatement les opérations de la guerre contre les Imolois qui avoient laissé écouler les jours de grace. Les Bolonois y consentirent & cette même année on exécuta trois entreprises contre les Imolois. La premiere fut en Janvier & ne dura que deux jours. La seconde fut en Mars, où pendant vingt jours on dévasta entiérement les champs des ennemis. La troisieme & la principale fut en Août, où joints aux Faventins, ils mirent leur étendard en campagne; la récolte etant sur pied ils la couperent & la gâterent pendant trente jours, & après avoir pris cinq châteaux ils mirent le siége devant Imola.

Siége d'Imola.

Cette ville anciennement le *forum Cornelii* est dans une Isle formée par la riviere Santerno; son château alors étoit la plus importante place de la Romagne (†). Pendant que l'on en faisoit vigoureusement le siége, les Podestats de Pavie, Parme & Crémone avec les députés de Verone, Mantoue, Reggio & Modene, vinrent dans le camp Bolonois & dans une assemblée faite à leur occasion, Diotisalvi Podestat de Pavie, au nom de l'Archevêque de Magdebourg, imposa une grosse amende sur le Podestat & l'Etat de Bologne & leur commanderent en même tems de lever le siége & de retourner chez eux avant la fin du mois. Ce procédé insolent étonna les Bolonois, & leur Podestat refusa de reconnoître l'autre comme chargé de commission par l'Archevêque de Magdebourg & le traita d'imposteur. Sur cela les autres Podestats intervinrent & se joignirent à Diotisalvi. Dans sa demande Géofroi les accusa tous de dissimulation pour ne l'avoir pas averti que Diotisalvi fut chargé d'une si impertinente commission, parceque s'il l'avoit sû, il n'auroit point convoqué une assemblée; & il refusa de nouveau de reconnoitre Diotisalvi pour Légat de l'Archevêque. Sur cette Réplique les Députés & les Podestats s'en retournerent & le siége fut continué avec plus de vigueur, de maniere, qu'à la fin les Imolois furent obligés de demander à capituler.

(*) Un marc d'argent contenoit environ huit onces; de sorte que la somme que l'on demandoit à ce petit état pouvoit se monter environ à vingt mille livres sterlings qui font à peu près quatre cens quatre-vingt mille livres de notre monnoye, ce qui étoit une somme immense dans ce tems là.

(†) Il y a une muraille, des fossés & des tours avec un vieux château fortifié. C'est la résidence d'un Evêque suffragant de l'archevêque de Ravenne on y compte cinquante Eglises Couvents ou Hôpitaux.

Sect. III. Histoire de Bologne depuis 1216 jusqu'en 1228.

Géofroi ne put rendre réponse aux Messagers qui sortirent d'Imola à ce sujet jusqu'à ce qu'il eut consulté Godefroi & le Podestat Faventin qui tous deux consentirent au traité pourvû qu'il fut conçu en ces termes: savoir, „que les „ Imolois obéiroient aux Bolonois & aux Faventins qui gouverneroient quelle „ portion il leur plairoit du territoire des Imolois, dont ils conduiroient éga- „ lement les troupes dans toutes leurs opérations; & qu'aussitôt que l'armée „ des assiégeans auroit abandonné leurs murailles, ils combleroient les fossés „ de leur ville & que les habitans du château les rebâtiroient. Il fut encore „ convenu que cette capitulation seroit ratifiée dans les Assemblées générales „ de Bologne & de Faenze.

Capitulation.

Ratification.

Ces conditions avec quelques autres de moindre importance étant signées, Géofroi au nom des Bolonois, somma Coxio, Podestat d'Imola de se rendre avec le conseil de cette ville, & cent des principaux citoyens à Bologne, pour y jurer l'observation du Traité, Coxio plutôt que d'obéir résigna sa charge; mais le reste du conseil & les habitans offrirent de ratifier tout ce qui avoit été conclu. Géofroi du consentement du Podestat Faventin, emmena donc avec lui cent cinquante ôtages; & les Imolois non seulement exécuterent le Traité, mais ils envoyerent leurs principales portes à Bologne & à Faenze, & furent condamnés à payer une amende que Godefroi leur imposa, outre deux mille marcs en forme de satisfaction aux Bolonois.

L'Empereur irrité.

L'Empereur Frédéric devint furieux contre les Bolonois lorsqu'il apprit la conclusion de ce traité. Il les accusa d'avoir pris toute cette affaire sur eux, & désaprouva tout ce que Godefroi avoit fait; il ordonna même au Podestat Géofroi de se rendre à sa cour. Sur cela, Géofroi assembla le conseil où il fut résolu qu'il ne se rendroit point aux ordres de l'Empereur, mais que l'on enverroit des députés pour justifier sa conduite & celle des Bolonois auprès de ce Prince; en même tems on en appella au Pape; mais Frédéric ne voulut ni entendre ni voir les députés, & continua de marquer le plus implacable ressentiment contre la ville & le Podestat.

Géofroi convoqua une assemblée générale des habitans, appellée autrement conseil de créance, dans laquelle il fut convenu que tous les Etrangers qui choisiroient le territoire de Bologne pour leur demeure, seroient exempts pendant vingt-ans de toutes taxes publiques, & que s'ils se rassembloient dans une ville, au nombre de vingt familles au moins, ils y jouïroient de la liberté pour toujours & ne seroient sujets qu'au seul droit de péage. Ils pouvoient avoir le droit de se créer des consuls & de se nommer un Podestat de la même maniere que la chose s'observoit dans les autres villes des Bolonois. Ils devoient aussi avoir un rang dans les armées, & servir aux expéditions: ce qui suppose qu'ils avoient un droit égal dans le partage du butin. Cette année fut remarquable par d'épouvantables tremblemens de terre qui endommagerent considérablement Bologne & renverserent plusieurs Eglises & Palais.

Sous la magistrature d'Hubert, Milanois de Nation, Podestat à Bologne

1223. en 1223, les habitans craignant la guerre avec l'Empereur, s'occuperent à faire des Réglemens militaires pour leur ville & pour leur pays. Leur territoire ainsi que leur Cité étoit divisé en quatre cantons & chacun de ces cantons avoit ses étendards particuliers sous lesquels, les habitans du district étoient obligés de marcher. Il y avoit deux commissaires dans chacun de ces

Réglemens militaires de Bologne.

Sect. III. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1247.

distriсts ou cantons, pour faire obſerver le Réglement. Une autre loi ſoumettoit encore les habitans de la campagne, de même que ceux de la ville, à payer une taxe pour l'entretien de l'armée; & les Magiſtrats de toutes les juriſdictions du pays étoient obligés par ſerment de donner les noms de tous ceux qui étoient capables de porter les armes. Dans ce même tems, Jean de Brienne, Roi titulaire de Jéruſalem étoit à Rome; & l'Empereur Frédéric, ayant perdu ſa femme qui étoit une Princeſſe d'Arragon, étoit retourné d'Allemagne en Italie. Il s'étoit ſignalé en dernier lieu par certains édits ſanglants contre les Albigeois qui de tous les rebelles au Saint Siége étoient les plus redoutables, parcequ'ils prétendoient n'être conduits que par le pur eſprit du Chriſtianisme. Ce procédé inhumain de la part de l'Empereur adoucit ſa Sainteté en ſa faveur; & d'ailleurs ces deux Souverains commençoient à être fatigués des différends qui régnoient entre eux. Le Roi de Jéruſalem, qui avoit une fille très-belle nommée Volante ou Violante, entreprit d'être leur médiateur; & le Pape lui promit que s'il parvenoit à le mettre d'accord avec l'Empereur, il engageroit ce Prince à épouſer ſa fille. La négociation fut entamée ſans obſtacle. La Princeſſe avoit pour ſon Douaire le Royaume chimérique de Jéruſalem, titre que les Rois de Naples n'ont pas manqué depuis ce tems là de conſerver parmi les leurs. L'Empereur jura de nouveau d'entreprendre une croiſade dans deux années; il fut abſous de ſon excommunication, & l'on donna ordre de faire venir la Princeſſe promiſe, de Ptolemaïs à Rome. Ainſi l'Italie eut pendant quelque tems une ſorte de repos, & les Bolonois ſûrent en profiter pour faire de nouveaux embelliſſemens à leur cité & de nouveaux réglemens dans leur gouvernement civil.

Borra, auſſi Milanois ſuccéda à Hubert dans la charge de Podeſtat de Bo-
logne en 1224. Alors le Roi de Jéruſalem & ſon autre fille Blanche viſite- 1224.
rent cette ville, ou ils furent ſplendidement traités; ce Roi imaginaire y de-
cora pluſieurs citoyens de l'ordre de la chevalerie. L'Empereur étoit alors en
Allemagne où ſon fils Henri venoit d'être couronné Roi des Romains. D'Al-
lemagne il retourna à Rome en Mai 1225, & à la ſollicitation du Pape, il 1225.
fit la paix avec les Milanois. Son reſſentiment contre les Bolonois exiſtoit
cependant encore. La grande paſſion de Frédéric étoit d'agrandir Naples;
c'eſt par cette raiſon qu'il transféra une fois l'Univerſité de Bologne dans cette
capitale & qu'il donna ordre à tous les Etudiants d'y paſſer. Ce qu'il y eut
de remarquable en cette occaſion, c'eſt qu'on n'eût aucun égard à l'ordre de
l'Empereur & que les Etudiants de Bologne y reſterent preſque tous. Cette
même année, l'Empereur épouſa Volante à Rome & de là alla à Naples. Ses
efforts ſur l'Univerſité de Bologne n'ayant pas eu tous les ſuccès qu'il en at-
tendoit, il donna permiſſion aux Imolois de fortifier leur ville contre les Bo-
lonois qui ne l'euſſent pas ſouffert ſi dans ce tems là il n'y avoit pas eu à Bo-
logne une peſte ſi horrible que les Magiſtrats, de peur d'une émeute popu-
laire, firent démolir la tour de Baſcacomarri la plus forte & la plus élevée de
toutes celles de la Cité. Sur la fin de l'année les Milanois propoſerent une
nouvelle ligue contre l'Empereur, dans laquelle toute la Lombardie, la Ro
magne & le Marquiſat de Treviſo furent compris. Pour la prévenir, l'Em-
pereur convoqua à Crémone une aſſemblée générale des Princes & Evêques
qui étoient dans ſes intérêts. Gerard Rangone étoit Podeſtat en 1226, lorſque 1225.

Roi de Jéruſalem à Bologne.

Nouvelle ligue contre l'Empereur.

cette grande ligue ſe forma. Le village de St. Zeno dans le Mantouan fut le lieu du rendez-vous pour tous les députés de Milan, Bologne, Plaiſance, Verone, Breſſe, Verceil, Lodi, Pergamo, Crémone, Turin, Alexandrie, Vicenze, Parme & Treviſo. L'aſſemblée ſe tint en Mars, & Vido Tantidenario avec Scarrabecci Goſo s'y trouverent en qualité de plénipotentiaires pour la ville de Bologne. Dans cette ligue qui devoit durer vingt-cinq ans il ne fut rien propoſé contre le reſpect dû à l'Empereur; les parties contractantes promirent ſeulement de ſe garantir mutuellement leurs droits & privileges accordés auparavant par ce Prince & par ſes prédéceſſeurs. Comme il fut convenu entre eux que chaque partie contractante ſupporteroit ſa portion des frais dans la confédération, & fourniroit un certain nombre d'hommes, le Podeſtat de Bologne nomma cent citoyens pour faire mettre à exécution la délibération de la ligue, avec cette reſtriction cependant qu'ils ne pourroient engager la communauté dans aucune dépenſe ſans conſulter le Conſeil. Enſuite le Podeſtat fit fortifier Bologne auſſi avantageuſement que la nature de ſa ſituation pouvoit le permettre.

L'Empereur vient dans la Romagne.

Au mois de Mars, l'Empereur vint dans la Romagne & fit ſes Pâques à Ravenne. De là il paſſa à Imola; mais apprenant combien Bologne étoit fortifiée, il n'en approcha point. A peine fut-il entré dans la Lombardie, que les députés de la plupart des Etats confédérés allerent le joindre & lui rendirent leurs hommages. Arrivant à Crémone il trouva l'aſſemblée qu'il y avoit convoquée, très-nombreuſe: de Crémone il alla à Verone; & étant informé des précautions que les confédérés prenoient pour maintenir leur ligue il encouragea de ſon côté les ennemis du Pape & les flatta de ſa protection. Sa Sainteté ſe déclara alors protectrice des villes & Etats confédérés, fomenta dans Naples des factions contre Frédéric, & le menaça d'une nouvelle excommunication s'il n'accompliſſoit pas le ferment qu'il avoit fait d'aller dans la terre ſainte. Frédéric n'avoit alors plus d'excuſe à donner, & pour ſe conformer à ce tems de ſuperſtition & d'ignorance, il fut enfin obligé de faire ſa ſoumiſſion au Pape, & de jurer ſous peine d'excommunication qu'il paſſeroit les mers pour ſe rendre en Syrie dans deux ans, à compter du mois d'Août ſuivant. Ce nouvel arrangement donna matiere de triomphe à Honorius, que l'Empereur fit d'ailleurs arbitre de tous les différends qui ſubſiſtoient entre lui & les confédérés. Suivi du Légat du Pape, il vint à Vienne où ſon reſſentiment contre les Bolonois éclata ſi violemment, qu'il publia un Edit en faveur des Modenois qui n'étoient point compris dans la confédération, & annulla le jugement concernant les limites, prononcé contre eux en les réintegrant dans leurs anciennes poſſeſſions & privileges, ſoit par terre ſoit par eau, & en faiſant grandement l'éloge de leur loyauté & fidelité. Les Milanois prirent le parti des Bolonois; & ces deux villes étant plus que jamais réfractaires à l'autorité impériale, Frédéric eut une entrevue avec le Pape à Rieti petite ville du Duché de Spolette, où après avoir declarés les Bolonois & les Milanois coupables de Rebellion, il obligea le Legat du Pape de les mettre tous deux en interdit.

Grandeur du Pape.

Castel-franco bâti.

Tout cela n'épouvanta point les Bolonois qui leverent une armée & bâtirent un château fort ſur les frontieres des Modenois, pour défendre leur li-

berté, lequel château à cette occasion fut appellé Castel-franco (a). Honorius mourut au commencement de l'an 1227 & eut pour successeur Grégoire IX, proche parent d'Innocent III. & des plus grands ennemis que l'Empereur eut à Naples. Il commençat son pontificat en lâchant une bulle qui accordoit à l'Evêque de Bologne des privileges nouveaux & extraordinaires, & en pressant l'Empereur plus vivement qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit fait, à commencer son expédition dans la terre-sainte; ce que Frédéric fut obligé d'exécuter quoique le terme prescrit par son serment ne fut pas encore expiré; tant l'autorité du Pape avoit alors d'ascendant en Italie. Lorsqu'il vint à Catane en Sicile il publia une espece de manifeste à la réquisition ou plutôt par ordre du Pape, dans lequel il accordoit un plein pardon aux Etats de Lombardie & autres villes confédérées contre lui, de même qu'à Godefroi & au Marquis de Montferrat qui étoient alors ses ennemis. Quant aux Bolonois, il rétablit expressément le privilege de leur université. Toutes ces complaisances étoient bien loin d'assoupir l'orgueil insatiable & l'ambition dévorante du Saint Pere; il ne falloit pas moins qu'un abandon entier de toute l'Italie de la part de l'Empereur pour le contenter. Sous prétexte que Frédéric n'avoit pas accompli les serments qu'il avoit faits à Honorius, & qu'il ne se préparoit pas à son expédition pour la terre-sainte, il souleva non seulement toute l'Italie, mais toute l'Europe contre lui; il porta les choses si loin, que Frédéric apprehendant que son retard ne lui joua quelque mauvais tour, il ordonna à sa flotte de se tenir prête & fixa le rendez-vous à Brindisi l'ancienne Brundusium dans l'intention, disoit-il, de passer en Grece, d'où il s'achemineroit ensuite vers la terre-sainte, mais néanmoins dans la résolution sincere de ne point exécuter son vœu, s'il pouvoit s'en exempter.

Sect. III. *Histoire de Bologne depuis 1216 jusqu'en 1228.*

1227.

Le Pape presse la croisade.

La vérité est que l'Empereur avoit des idées sur la Religion plus sensées que la plupart des Princes n'en ont aujourd'hui; & cependant, quoique cette Religion fut l'objet souverain de son mepris, elle l'obligea toujours à la contrainte & elle rompit souvent ses mesures. Il avoit fait vœu de combattre contre les Infidelles, mais il commença néanmoins par faire transporter de Sicile en Italie une grande partie de ses soldats pour y défendre sa propre cause. Il les campa à Lucera; & dans le même tems il négocioit secrettement une treve avec Meladin Sultan d'Egypte. Ses preparatifs étoient cependant si avancés que quoiqu'il eut prétexté une maladie & donné nombre d'autres excuses, il fut obligé de faire voile de Brindisi le 11 d'Août; mais à peine fut-il en mer que sous le pretexte d'un retour de maladie & des vents contraires, il revint avec sa famille à Brindisi, ayant donné ordre à son armée de continuer la route. Le Pape ne voulut recevoir aucune sorte d'excuse sur une pareille conduite: & Frédéric fut non seulement excommunié, mais déclaré incapable d'occuper le trone impérial. Ce procedé du Saint Vicaire de Jésus C. l'enflamma si fort qu'il se joignit à la puissante famille des Frangipani, qui avoit alors un parti considérable dans Rome, & qu'après avoir chassé le Pape de cette ville, il déclara une guerre ouverte à sa Sainteté & à tous ses partisans. L'animosité des Guelfes & des Gibelins étoit dans ce tems là à son plus haut degré de fureur. Elle ne se faisoit pas seulement sentir dans les Etats

Artifices de l'Empereur joués par le Pape.

Il est chassé de Rome.

(a) *Sigonius Hist. Bonon. p. 101.*

Sect. III Histoire de Bologne depuis 1216 jusqu'en 1228.

indépendants de l'Italie. Chaque ville ou chaque République étoit encore divisée dans son intérieur par ces deux factions; de maniere que toute l'Italie devint en un moment une scene de confusion, de brigandage, de proscription & de carnage. Le Pape ayant été chassé de Rome, se retira à Perouse; & l'on ne sait trop dans quel parti les Bolonois s'engagerent; mais dans ce même tems, ils furent affligés de la famine & de la peste, à un si haut point qu'un jour de grande fête, lorsque l'Evêque distribuoit, suivant la coutume, une certaine portion de pain aux Pauvres, la foule de ces malheureux fut si grande qu'il y en eut vingt-quatre d'étouffés sous les pieds des autres.

Emeute à Bologne.

Ces calamités ne rendirent pas les Bolonois moins actifs à pourvoir à leur propre sûreté. Ils fortifierent Castel-franco, tandis que les Modenois éleverent un autre château vis-à-vis de celui-ci. Celui des Modenois fut appellé
1228. Loiano. En 1228, Hubert Visconti étoit Podestat à Bologne. Dans ce même tems le Comte Godefroi s'étoit déclaré pour l'Empereur & avoit surpris Mancicoli, château appartenant aux Bolonois dans la Romagne. Le Podestat de cette place s'enfuit à Bologne ou il remplit les citoyens de terreur & de soupçons contre le gouvernement, & accusa le Podestat de Bologne & le Conseil de trahison & d'avoir conspiré à rendre la place à l'ennemi. Le peuple étoit alors en dissention avec ses magistrats, & ayant pour chef un certain Joseph de Toscane, homme hardi & entreprenant, il prit les armes & marchant à la maison de ville, il demanda au Podestat l'Etendard de l'Etat, & exigea qu'il résignât sa charge: deux choses qu'il refusa hardiment. Sur ce refus les mutins attendirent qu'il fût nuit, & après avoir forcé les portes de toutes les salles, & s'être emparés de tout ce qu'ils voulurent, Joseph fit sonner la grande cloche pour convoquer une assemblée générale de tous les citoyens.

SECTION IV.

Histoire de Bologne depuis l'an 1228 jusqu'à l'an 1242. La forme du Gouvernement à Bologne d'Aristocratique devenue populaire; Joseph le Toscan élû prefet du Peuple; Etablissement des Anciens. Guerre entre les Bolonois & les Modenois; Les premiers défaits avec grande perte. Paix pour huit ans; Castel-franco fortifié; Divisions entre les Bolonois & leur Evêque; Les Bolonois interdits; La dispute terminée; Tumultes à Bologne & une nouvelle guerre avec les Modenois & l'Empereur Frédéric; ils aident le Pape à prendre Ferrare.

Changement dans le Gouvernement des Bolonois.

IL est certain que les peuples d'Italie dans les tems dont nous parlons, penchoient tous vers le gouvernement démocratique. Les émissaires du Pape d'un côté, & ceux de l'Empereur de l'autre, alloient réclamant la souveraineté; & s'efforçant tous deux de détruire leurs droits de puissance absolue, les peuples commencerent à s'appercevoir de leur propre turpitude & à croire que le véritable droit de se gouverner n'appartenoit qu'à eux-mêmes, puisqu'il ne pouvoit appartenir ni au Pape ni à l'Empereur. Dans quelques circonstan-

ces peut-être, ces notions pouvoient être confirmées par l'abus que les magistrats faisoient de leur pouvoir; mais quoi qu'il en soit, l'Etat de Bologne en 1228 essuya une révolution complette. Joseph le Toscan fut fait Préteur du peuple, & de même qu'à Florence, on fit choix de vingt-quatre habitans appelés Anciens pour le gouvernement des quatre districts, & on institua deux conseils. L'un se nommoit le petit conseil & étoit composé des anciens, des consuls des marchands, des maîtres des corps d'orfevrerie & d'armurerie, des gonfaloniers du peuple & de leurs conseillers. L'autre étoit le grand conseil & consistoit seulement en un plus grand nombre de conseillers choisis parmi le peuple qui étoit admis; & dès lors les Bolonois prirent ce titre Républicain : *La communauté & le peuple de Bologne.* Le pouvoir du Podestat fut cependant rétabli, après que l'année de la préfecture de Joseph fut expirée. 1228.

L'Empereur Frédéric étoit encore en Italie mais toujours excommunié; ce qui gâtoit ses affaires & décourageoit si fort ses amis qu'il fut obligé à la fin de s'embarquer; & après avoir touché à l'Isle de Chypre, il aborda à St. Jean d'Acre ou après une adroite négociation, on publia une treve entre lui & le Sultan par laquelle non seulement le Royaume de Jérusalem lui fut cédé avec quelque petit territoire aux environs, mais il fut même couronné sur le champ dans cette ville; ce qui lui donna occasion de se vanter qu'il avoit recouvert le Royaume de Jérusalem sans verser une goutte de sang. Il ne put cependant en imposer à sa Sainteté qui avoit prévu tout ce qui devoit arriver & avoit même été fâchée du voyage de Frédéric parce qu'elle savoit positivement que s'il eut resté en Italie il auroit été abandonné de ses troupes & de ses amis. Il chercha d'un autre côté à tirer tout l'avantage possible de son absence & il employa même son beau-pere, le dernier Roi de Jérusalem à faire la guerre à ses ennemis de Naples, tandis que les Généraux de l'Empire pressoient vigoureusement les Guelfes dans le Marquisat d'Ancone & le Duché de Spolette. Les Chefs de la confédération Longobardienne qui haïssoient également les deux partis, profiterent de l'occasion pour attaquer le parti Impérial en Lombardie. Les habitans de Guastalla n'étoient pas encore entrés dans la ligue, c'est pourquoi ils en étoient regardés comme ennemis; & ceux qui avoient été choisis comme garants de la confédération ordonnerent aux Bolonois de commencer aussitôt les hostilités contre les Modenois. Les Bolonois qui venoient de faire une abondante recolte, mirent d'abord le siége devant Bazano, que d'autres appellent Badiano, ville appartenant autrefois à la Comtesse Mathilde, mais dont on connoit à peine aujourd'hui le nom, quoiqu'au tems dont nous parlons, c'étoit une place de grande importance. Suivant la Chronique de Parme, (*a*) les Bolonois furent joints par les peuples d'Imola, de Faenze, de la Romanie & de Ferrare avec mille chevaux de la Lombardie & quelques soldats Florentins. Les Modenois avoient pour troupes auxiliaires celles de Parme qui étoient environ de mille chevaux & celles de Crémone qui se montoient à quatre mille hommes d'infanterie. Les deux armées camperent à côté l'une de l'autre, mais sans en venir aux mains. Les Bolonois surprirent Vignola, & les Modenois Plumati, petite place à peine

L'Empereur couronné à Jérusalem.

Guerre entre Bologne & Modene.

(*a*) *Apud Murat. Vol. IX. p.* 765.

Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1242.

connue aujourd'hui. Enfuite les premiers retournerent devant Bazano où les Modenois trouverent moyen de faire entrer un grand fecours d'hommes & de provifions. Après cela ces derniers firent des incurfions jufqu'aux portes de Bologne, en mettant tout à feu & à fang; tandis que les Bolonois occupés du fiége le pouffoient vigoureufement. En retournant à leur camp devant Bazano, les Modenois & leur alliés tomberent dans un gros de cavalerie Bolonoife au village de Sainte Marie, l'action fut vive, & la cavalerie Crémonoife fut renverfée au premier choc; mais les Parmefans fe défendirent fi vaillemment, qu'après un combat opiniâtre, les Bolonois furent entiérement défaits & tous les prifonniers Modenois délivrés (*a*). Après cette victoire, les Modenois prirent plufieurs places d'importance à leurs ennemis, ce qui obligea les Bolonois d'abandonner promptement le fiége de Bazano avec tout leur bagage, les tentes & une grande partie de leurs machines de guerre. Cette honteufe expédition fut fuivie d'un meurtre; le peuple en tumulte maffacra dans la grande place le Gouverneur de Plumati le foupçonnant d'avoir vendu la place aux Modenois.

Défaite des Bolonois.

L'Empereur retourne en Italie. 1229.

Cependant l'Empereur revint de Syrie à Naples où il trouva fon beau-pere Jean de Brienne à la tête d'une croifade papale contre lui, & maître de plufieurs places importantes dans ce Royaume. Frédéric les reprit bientôt; & fes Gibelins qui étoient marqués d'une croix fur l'épaule chafferent de Capoue les Guelfes qui étoient marqués de deux clefs croifées, & les forcerent de fe retirer fur les terres du Pontife; malgré ce fuccès, Frédéric craignit de voir échouer fa bonne fortune, parceque les Etats confédérés dans une affemblée générale qu'ils venoient de tenir à Verone avoient pris la réfolution de rompre toute communication avec ceux qui ne feroient point dans la confédération. Les Bolonois dans ce même tems avoient deux ennemis fur les bras, les Imolois & les Modenois. Les premiers n'étoient pas fort à craindre, ils chargerent les Faventins de les réduire & s'occuperent des autres. Laiffant donc à part le projet de prendre Bazano, ils firent de plus grands préparatifs que l'année derniere pour affiéger San Cefario appartenant aux Modenois qui fe préparerent également à le bien défendre. Le Général prit cependant fi bien fes mefures qu'il prit la place en peu de jours à la vue des ennemis qui n'étoient point en état de la fecourir. Les Modenois & leurs alliés de Crémone & de Parme irrités de cette difgrace réfolurent de fe venger & attaquerent avec fureur les retranchemens de l'armée Bolonoife. Ils furent reçus avec une intrépidité égale par les Bolonois, qui dirigeant tous leurs efforts contre l'étendard de Parme en chafferent tous les Parmefans excepté un certain Jacques Hoveri dont l'hiftoire à confervé le nom qui jura de plutôt mourir fous cet étendard que de l'abandonner. Il le défendit fi bien que les Crémonois eurent le tems d'arriver & de le fauver. Ils furent fuivis du refte de leur armée & tandis que les Parmefans & les Crémonois preffoient vivement les Bolonois, les Modenois par une attaque déterminée fe rendirent maîtres de l'étendard des Bolonois. C'étoit le plus grand malheur & la plus grande perte

Les Bolonois défaits.

(*a*) *Sigonius ibid. p.* 103. fait mention de cette bataille fans convenir de la défaite des Bolonois.

perte qui puſſent arriver dans ce tems-là à un peuple. Les Bolonois après cet accident furent ſi découragés qu'ils furent preſque tous tués ou faits priſonniers. Quant à l'étendard, les Modenois le porterent en triomphe (*a*) dans leur Capitale; mais les Parmeſans ſoit qu'ils leurs enviaſſent cette gloire, ſoit plutôt qu'ils ne vouluſſent point aigrir les Bolonois, refuſérent abſolument cet honneur; ainſi l'étendard après avoir été dépouillé de ſon ornement & avoir eſſuyé mille indignités, fut laiſſé à Plumati. Les Parmeſans emmenerent un grand train de machines de guerre dont plusieurs étoient d'une conſtruction nouvelle & que les Bolonois avoient traînées comme en triomphe; ils les dépoſérent à Parme dans leurs principales Egliſes comme des Trophées. Après cela les Modenois ne trouvant plus de réſiſtance dans la campagne éleverent de larges digues & ouvrirent un Canal par le moyen duquel ils détournerent le cours de la Scultemna & priverent ainſi les Bolonois de tout l'avantage de cette riviere.

Sect IV. Hiſtoire de Bologne depuis 1228 juſqu'en 1242.

Tant de revers l'un ſur l'autre découragerent les Bolonois. Le Pape Grégoire faiſoit ſes efforts pour unir tous les Etats à ſes propres intérêts, afin de pouvoir former une barriere formidable contre la puiſſance impériale en Italie. Il adreſſa donc à cet effet de Pogneſſe où il étoit le 12 d'Octobre une bulle à l'Evêque de Reggio, par laquelle il chargeoit ce Prélat de travailler de tout ſon pouvoir à terminer les différents entre Bologne & Modene en allant dans les deux villes & en négociant une paix durable ou tout au moins une longue treve; & s'il trouvoit l'un des deux partis rebelle à ſa médiation, il lui donnoit ordre de le mettre ſur le champ ſous un ſevere interdit. L'Evêque exécuta ſa commiſſion, & il trouva les deux villes ſi traitables que leurs Podeſtats firent ſerment de s'en rapporter à ſa déciſion qu'il donna le 19 Décembre ſuivant. Cette déciſion portoit qu'il y auroit une treve de huit ans à commencer du premier de Janvier ſuivant, entre les deux Etats durant laquelle toutes les hoſtilités ceſſeroient & les deux peuples vivroient en bonne intelligence. On y avoit ajouté que, s'il s'élevoit quelques différends dans cet intervalle, on choiſiroit deux arbitres de chaque côté pour les juger; que les Bolonois ſeroient entiérement réconciliés avec les Modenois, les Parmeſans & les Crémonois, & ceux-ci avec les Bolonois; qu'on n'éleveroit aucune nouvelle fortification ſur les frontieres & que la Riviere de Scultemna ſeroit rétablie dans ſon ancien Canal durant le tems de la treve.

Treve conclue.

Ce Traité fut publié formellement ſous peine d'interdiction contre le parti qui n'en exécuteroit pas les conditions; par ce moyen la paix fut rétablie pour quelque tems à Bologne & les députés de la ligue de Lombardie la renouvelerent au commencement de l'année 1230. Cette année fut remarquable par des inondations prodigieuſes dans toute la Lombardie & la Romagne; mais les Bolonois continuerent à fortifier Caſtel-franco par des murs de Pierre. La même année la manufacture des Draps fut introduite à Bologne & les ouvriers y obtinrent de grands privileges. Le renouvellement de la ligue de Lombardie rompit les meſures de l'Empereur; & ce Prince, ayant appris que ſon fils le Roi des Romains, tramoit quelque complot en Allemagne contre lui, il rendit à l'Italie une paix néceſſaire pour ſes propres affaires. Il y étoit d'ail-

La ligue de Lombardie renouvellée. 1230.

(*a*) *Sigonius Ibidem p.* 104. *Chronicon Parmenſe apud Muratori Vol. IX. p.* 766.

Sect. IV Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1242.

leurs fortement engagé par St. Louis Roi de France & ses meilleurs amis d'Allemagne. Il envoya donc à cet effet le Patriarche d'Aquilée & Leopold Duc d'Austrie vers le Pape avec un magnifique cortége d'Evêques & d'autres personnes; mais la réception que leur fit le S. Pere fut si froide qu'elle ressembloit assez à un affront & qu'ils s'en retournerent sans avoir rien fait. Fréderic fit une seconde tentative qui fut plus heureuse que la premiere; il envoya le grand maître de l'ordre Teutonique & le même Duc d'Austrie qui porterent sa Sainteté à consentir qu'elle accepteroit cent vingt mille ducats d'or en forme d'indemnisation pour le dommage que ses villes avoient souffert; en conséquence de quoi elle leveroit l'excommunication de Fréderic: ce qui fut bientôt après exécuté à Anagni où l'Empereur & le Pape eurent une entrevue & où il se quitterent avec une amitié apparente. Les Bolonois dans ce même tems s'occupoient à réparer les ravages de la derniere guerre, & à relever les fortifications de leurs places de défense. L'année suivante 1231 plusieurs familles de la Lombardie, où la guerre duroit encore, malgré la derniere réconciliation du Pape & de l'Empereur, se retirerent avec leurs effets chez les Bolonois, à qui ils payerent deux mille marcs pour un certain espace de terrein dans lequel ils s'établirent; & Lovelingo de Bresse, alors Podestat de Bologne, leur assigna des emplacemens dans la ville pour y bâtir des maisons.[1]

1231.

Etat des affaires & partis en Italie.

Entr'autres articles convenus avec le Pape & l'Empereur, ce dernier avoit promis de secourir sa Sainteté contre ses Barons Romains révoltés; ce qu'il avoit négligé de faire & avoit donné par ce moyen un grand sujet de plainte au Pontife; de maniere qu'il avoit tout à craindre de la part de ce souverain spirituel dont la cause étoit dans ce tems-là en Italie celle de la liberté publique & celle qu'il étoit plus naturel pour le peuple d'embrasser. Peu d'Etats ou de villes, dans ce pays, se rangerent du parti de l'Empereur par cette raison; & ceux qui le firent par crainte ne persévererent qu'aussi long-tems que son pouvoir fut en Etat de les soutenir. Ainsi dans toute la Romagne, la Toscane & la Lombardie les villes des Gibelins renfermoient beaucoup de Guelfes, & les villes des Guelfes très-peu de Gibelins. Le Pape & les chefs de la ligue de Lombardie, sensibles & attentifs à tous les procédés de l'Empereur, se soutenoient mutuellement avec plus de courage que jamais; de maniere que ce Prince, malgré toute son habileté, ses ruses & son pouvoir, se vit encore sur le point d'être chassé d'Italie. Il trouva cependant moyen de retenir dans ses intérêts les villes de Modene, Reggio, Parme, Crémone & Pavie; & les Gibelins de ces cinq villes, après de longs & de cruels massacres, en expulserent enfin tous les Guelfes.

Querelle entre les Bolonois & leur Evêque.

Il est difficile de décider si dans ce tems là les Bolonois étoient Guelfes ou Gibelins. Ils avoient combattu les Etats Gibelins en pleine campagne, le Pape avoit obtenu pour eux une treve honorable, mais tout d'un coup ils furent saisis d'une animosité si grande contre leur Evêque qu'ils refuserent de lui payer plus long-tems ses dixmes quoique ce droit eut été établi de tems immémorial. Sur cela l'Evêque recourut au Pape qui chargea Palmerio, moine Augustin, de prendre connoissance de l'affaire. Dans ce même tems il se commit un crime dans le chateau St. Jean & l'Evêque envoya ses Officiers pour faire des informations en son nom; ce qui venant aux oreilles du Po-

destat, il envoya les siens pour soutenir le droit qu'il avoit de juger des crimes commis dans ce château; (quoique comme nous l'avons vu; ce droit avoit été expressément adjugé à l'Évêque par les Papes précédens) les Officiers du Podestat ménacerent ceux de l'Évêque & les obligerent de se retirer; ensuite le Podestat fit assigner devant lui plus de cent habitans de ce château & exigea d'eux le serment de fidélité. Le Pape étant informé de ces procédés ordonna à Palmerio de rendre sentence sur le champ; sur quoi le Podestat par l'avis du conseil, prit possession du château de St. Jean par force & de cinq autres appartenants à l'Evêque &, en un mot, il le dépouilla de presque tout son temporel dans la ville & le territoire de Bologne. Ensuite on fit un decret qui défendoit à aucun laïque à l'avenir d'agir en qualité de Vicaire de l'Evêque & au clergé de nommer personne pour recueillir la dixme. Sur cela Palmerio mit Frédéric, le Podestat, Omniboni & Osbert de Lens ses juges avec tout le conseil & les magistrats ordinaires & extraordinaires de la Cité & du territoire de Bologne sous l'interdit; il fut publié par l'Évêque qui, haïssant les Bolonois autant qu'il en étoit haï, s'enfuit à Reggio le premier Septembre.

Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1242.

Interdit.

Les troubles d'Italie y ramenerent bientôt l'Empereur qui donna rendez-vous à tous les chefs de son parti à Ravenne, où il parut avec la couronne impériale sur la tête le jour de Noël; il est probable qu'il esperoit que les Bolonois se déclareroient pour lui; mais quoiqu'il eut resté à Ravenne jusqu'au carême les Bolonois persisterent dans leur indépendance & sans violer leur confédération avec les Etats de Lombardie, leur animosité augmentoit chaque jour contre le Pape & leur Evêque. En Janvier 1232, Rainero noble Vénitien, étant Podestat de Bologne, le Pape qui étoit alors à Rieti, ordonna à ses Légats de Lombardie de faire tout leur possible pour ménager un accommodement entre les Magistrats & l'Évêque de Bologne, afin qu'il ne fût pas obligé d'en venir à des plus grandes extrémités contre eux. Ce procédé ne servit qu'à irriter encore plus les Bolonois; ils établirent des Podestats en leur nom pour prendre possession de tout le district Episcopal & y exercer la jurisdiction civile. Alors Grégoire ordonna aux Evêques de Spolette, Parme & Mantoue non seulement de promulger la sentence d'excommunication, contre Rainero & Frédéric & tous ceux qui leur obeissoient, ainsi que contre tout l'Etat de Bologne, mais encore de la publier dans toutes les villes de la Lombardie, de la Toscane, Romagne & Ancone. Il ordonna également que les Etudiants de Bologne, sous peine des Censures Ecclesiastiques, eussent à quitter la ville & à n'y pas retourner avant la fête de S. Pierre.

1232.

Penchant du Pape pour la Paix.

Dans ce même tems l'Empereur rencontra à Ravenne quelques députés de l'Etat d'Italie; il les consulta sur les futures operations de la guerre: & il fit convenir que dès lors aucune ville ou Etat du parti de l'Empire ne choisiroit ses Podestats dans les villes de la faction opposée: il partit ensuite pour Aquilée afin d'éviter la rencontre de deux Légats que le Pape lui envoyoit pour traiter de la paix avec lui, étant alors fort irrité contre sa Sainteté. Après avoir fini ses affaires à Aquilée il retourna par mer à Naples sans que ses démarches eussent fait la moindre impression sur la confédération de Lombardie. Cette année les ouvrages de Castel-franco furent achevés, à la grande satisfaction des Bolonois qui delivrerent tous les malfaiteurs & leur accorderent le

D[illegible]ce de l'Empereur.

Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1242.

pardon en témoignage de la joie publique; mais les fruits de la terre souffrirent grandement des vers & des Sauterelles.

Peste & famine.

1233.

Cette calamité rendit l'année 1233 très-facheuse pour les Bolonois. Hubert Visconti étoit alors Podestat. La rareté de toutes sortes de provisions, mais particuliérement du vin fut extrême. La peste se joignit à la famine pour completter la misere publique. Ces tristes circonstances disposerent les Magistrats & l'Evêque à en venir à un accommodement & leurs différends furent enfin terminés. L'Evêque, pour le présent, abandonna ses prétentions sur les dixmes & fut remis en possession de Cento, château situé sur les confins des Bolonois & des Ferrarois avec toute la jurisdiction temporelle de ce lieu. Après cet arrangement l'Evêque leva, par ordre du Pape, toutes les Censures Ecclesiastiques qui avoient été imposées sur Bologne, & il fut reçu dans la ville avec joie. Toutes les autres matieres de dispute furent remises à un autre tems.

Jean de Vicenze vient à Florence;

Il est certain que les calamités publiques dont les Bolonois furent affligés durant le tems de ces Censures firent une grande impression sur leurs esprits & donnerent beau jeu aux Agens du Pape pour leur faire croire que le ciel avoit prit le parti du St. Siége contre eux. Un certain Jean de Vicenze célébre prédicateur paroissant dans ce même tems à Bologne prit un tel ascendant, non seulement sur le peuple, mais sur le Podestat & sur les Magistrats qu'il devint le maître absolu de leur vie, de leur fortune & du gouvernement. Le peuple le suivoit par-tout avec des Etendards & des trophées. Les différends entre les Magistrats & l'Evêque furent soumis à son jugement; les deux partis s'engagerent devant l'archidiacre Tancrede & Jacques Baudouin, les deux plus grands jurisconsultes de l'Université, sous peine d'une amende de mille marcs d'or de s'en rapporter à la sentence de ce Jean de Vicenze. Son pouvoir s'étendit jusqu'à donner la liberté à tous les débiteurs retenus en prison & à les affranchir de leurs dettes; jusqu'à reviser toutes les loix de l'Etat & à y faire les changemens qu'il voulut. C'est une chose incroyable que la quantité de processions qu'il fit faire nuds pieds & celle des réglemens qu'il établit pour l'habillement des femmes. Un jour lorsqu'il préchoit contre l'usure, le peuple fut si ému de son discours qu'en sortant de l'Eglise il s'en alla démolir la maison d'un usurier dans le voisinage. Ce Jean de Vicenze cependant ne paroit avoir fait mauvais usage de cette grande influence qu'il avoit acquise sur l'esprit du peuple. L'objet de sa doctrine étoit la réformation des mœurs, l'unanimité de l'exercice de certains actes de dévotion propres selon lui à appaiser la colére divine. Le tems approchoit où il devoit prononcer dans la grande cause entre l'Etat & l'Evêque qui ne prétendoit pas moins qu'à la jurisdiction absolue de neuf châteaux, outre celui de Cento, dans le territoire de Bologne. A cet effet le 19 Juin, tous les conseils, les Magistrats, les juges, consuls, maîtres de compagnies & autres s'étant assemblés solemnellement dans la maison de ville, Jean prononça en faveur de la ville. Ensuite il partit pour la Lombardie continuant ses pieux exercices par-tout où il passoit. L'Italie fourmilloit alors de prédicateurs, d'enthousiastes & de prétendus faiseurs de miracles qui avoient beau jeu par la misere publique; & cette année est particuliérement distinguée dans les annales de Bologne & des autres Etats comme une année de dévotion.

Rend sentence contre l'Evêque.

Vido de Faenze étoit Podestat de Bologne en l'année 1234, qui fut ainsi que la précédente, remarquable par la peste & par les calamités publiques. Le froid & l'intempérie des saisons furent tels que les loups & les bêtes sauvages se retiroient dans les bourgs & les villes. Bologne n'étoit point exempte de discordes civiles. Un certain Lambertacci tua un autre citoyen nommé Sanetio. C'étoient deux hommes d'importance; & quoique pour lors on se contenta de bannir l'assassin pour rétablir la paix, néanmoins cette affaire fut poursuivie ensuite avec chaleur & excita de nouveaux troubles. Icilino Romain descendu d'une famille d'Allemagne avoit acquis un puissant ascendant chez les Padouans & les Crémonois; il étoit de la faction des Gibelins; à son instigation l'Empereur, qui avoit resté quelques années à Naples, se prépara à entrer en Lombardie avec une grande armée. Les confédérés en étant informés se mirent aussitôt en campagne contre les Gibelins. Les Bolonois furent des premiers; & quoique le tems de leur treve avec les Modenois ne fut pas encore expiré ils mirent leur étandard aux champs & ravagerent le territoire des Modenois aux environs de San Bazano & de San Cesano. Ensuite, n'osant attaquer aucune des places, ils s'en retournerent chez eux au commencement de Juillet. Les Milanois dans le même tems attaquerent les Crémonois avec lesquels ils engagerent un combat près de Zenevolta sans beaucoup d'avantage de part ni d'autre; mais enfin les deux partis firent une treve. Au mois de Novembre la province de Frignano, appartenant aux Modenois, & située au pied des Apennins, fameuse par ses eaux minérales & par sa grande population se déclara pour les Bolonois; soit qu'elle y eût été engagée par crainte, ou par argent, ou peut-être par ces deux motifs ensemble. Les Modenois avoient possédé cette province par droit de conquête environ trente ans. Deux des principaux Nobles de ce pays vinrent à Bologne où au nom de toute leur communauté ils promirent obéissance & soumission aux Bolonois & leur livrerent toutes leurs villes fortifiées ou ouvertes, promettant de les servir dans leurs guerres & de payer les taxes ordinaires. Le Podestat & le Sindic de Bologne, de leur côté, promirent de prendre les Frignanois sous leur protection pour jamais; de les défendre contre tous leurs ennemis, les Modenois principalement & de les garantir de tous désastres. Ce traité fut ensuite ratifié solemnellement dans les conseils publics de Bologne & de Frignano. Nous ne devons pas oublier ici que le tombeau du fameux Dominique avoit été solemnellement rebâti par Jean de Vicenze à Bologne où l'on voit encore sa magnifique Eglise; & cette année il fut canonisé par le Pape à force d'avoir fait des miracles de toutes les couleurs tant pendant sa vie qu'après sa mort.

Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1242.

1234.

La famine & la peste continuent.

Les Bolonois attaquent les Modenois;

L'année suivante fut plus favorable que les deux ou trois précédentes aux Bolonois. Cornevario étoit alors leur Podestat. Il est à croire que ce fut le Pape qui les soutint dans l'infraction de la treve avec les Modenois avec qui ils étoient encore en guerre. Quelques différends s'étant élevés entre leurs anciens confédérés les Faventins & les habitans de Forli, les premiers comme à l'ordinaire eurent recours aux Bolonois qui ne firent aucune difficulté de les secourir. Ils reprirent Solari qui avoit été pris par ceux de Forli sur les Faventins & cette prise fut suivie d'une paix entre les deux peuples. Les Faventins se joignirent ensuite aux Bolonois dans leur guerre contre les Mode-

Ils donnent du secours aux Faventins.

1235.

Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1212.

nois, qui n'étoit dans le fait qu'une guerre de pillage & de brigandage dans les campagnes. Les Bolonois ne trouvant nul l'obstacle passérent la Scultenna, & avancerent jusqu'à deux milles de Modene, où ils défirent un parti d'ennemis. Les Modenois à leur tour résolurent de prendre leur revanche. Ils assemblerent tous leurs alliés de Parme, Crémone, Plaisance & Pontremoli; mais au lieu de chercher leurs ennemis en pleine campagne, ils s'occuperent à construire un grand canal pour détourner le lit de la Scultenna contre Castel-franco, comme pour en miner les fortifications: ils travaillerent à ce grand ouvrage avec une assiduité incroyable & personne, de quelque rang qu'il fût, n'étoit exempt ou de piocher ou de porter des fardeaux. Tandis qu'ils s'occupoient de ce côté là, d'un autre ils mirent le siege devant le château de Monzo, dans le district de Frignano; & l'ayant pris, ils firent mourir six des principales personnes qui s'y trouverent pour les punir de leur désertion. Les Bolonois, pour se venger, augmenterent leurs préparatifs militaires; & en conséquence de leurs derniers réglemens, ils obligerent leurs sujets de la campagne de contribuer également avec ceux de la ville, aux fraix de la guerre, ils furent d'autant plus encouragés à leur expédition qu'ils apprirent que Frédéric avoit été obligé de retourner en Allemagne, pour prévenir une révolte formidable qui alloit éclater de la part de son fils le Roi des Romains; cependant, il n'y eut cette année aucun événement décisif à cet égard.

L'Empereur retourne en Allemagne;

Frédéric arriva aussitôt en Allemagne pour rétablir le calme & l'ordre partout. Le Marquis de Bade avoit subjugué ceux des rebelles qui avoient pris les armes; & Henri fit assembler une diete à Mayence, où il se jeta aux pieds de l'Empereur qui lui pardonna. On passa ensuite différens actes de réconciliation & d'union en faveur du corps Germanique, afin de tranquilliser le peuple, & afin que l'Empereur pût retourner en Italie. Le Pape informé de son dessein lui envoya son Nonce, homme d'une politique adroite & insinuante, pour lui persuader de rester en Allemagne. Sa Sainteté tâchoit d'alarmer ce Prince sur une nouvelle conspiration de son fils contre lui, & elle offroit même de faire rentrer les Etats confédérés dans leur devoir. Il y a tout lieu de croire que les Bolonois & les Milanois entretenoient dans ce tems-là une secrette correspondance avec le Roi des Romains que son pere ne prétendoit punir autrement qu'en l'éloignant d'Allemagne, & en lui donnant la Vice-Royauté de Sicile. Poltroni, natif de Mantoue, étoit Podestat à Bologne

Ses progrès.

1235. lorsque Frédéric retourna en Italie en 1236: Ce Prince, ayant appaisé les troubles de Naples, somma tous ses partisans de le joindre à Verone. Voyant que tous les moyens, excepté ceux de la violence étoient sans effet, il résolut, à la persuasion d'Ildino Romain, de prendre les confédérés par la famine; malgré l'avis de Robert Sheidert Bolonois & alors Podestat de Padoue. Après avoir ravagé le Mantouan, Frédéric se rendit maitre de Vicenze; mais toutes ses mesures furent rompues par la nouvelle qu'il reçut, que les Vénitiens étoient entrés dans la confédération de Lombardie, & que son fils le Roi des Romains avoit renouvellé ses intrigues. Il fut donc obligé de retourner en Allemagne, après s'être rendu plus odieux que jamais aux Guelfes par les violences qu'il exerça, contre leurs partisans, à Vicenze & à Verone. Ses armes n'avoient point encore atteint les Bolonois qui pendant tout ce tems-là

Retourne en Italie.

s'occuperent à amasser de l'argent & à faire des préparatifs pour la guerre; *Sect. IV. Histoire de Bologne depuis [illegible] jusqu'en [illegible].*
mais ils reçurent un grand échec, en Février 1237, par la prise de Padoue où Ezelino commit toutes sortes de cruautés. Frédéric ne demeura que quelques semaines en Allemagne; il retourna bientôt en Lombardie où la terreur de ses armes obligea les Mantouans de se soumettre à lui; & chaque jour devenant plus puissant, il se rendit maitre de Monte-Chiaro dans le Bressan. Ensuite il mit le siége devant Ponte-Vico, place très-importante que les Bolonois & les Milinois, joints ensemble, résolurent de secourir à tout événement. 1237. *Il est victorieux.*
Cette tentative occasionna une bataille, où les alliés furent entiérement défaits; mais la plus grande perte fut du côté des Bolonois qui formoient la plus grande partie de l'armée confédérée & qui furent presque tous tués ou faits prisonniers. Cependant Frédéric ne jugea pas à propos de poursuivre sa victoire & s'en alla à Crémone. Cette défaite des Bolonois sembla leur donner un nouveau courage pour continuer la guerre, & ayant fait de grandes provisions à cet effet, ils attaquerent derechef les Modenois & mirent le siége devant Castel-Loyano. Quoique ce fut à la fin de Novembre ils battirent cette place avec tant de furie pendant huit jours, qu'ils l'obligerent de se rendre à discretion. Ils demolirent le château, dont les materiaux furent transportés à Castel-franco & la garnison fut envoyée prisonniere à Bologne. Les soldats Bolonois profiterent inhumainement de cet avantage, car ils passerent la Scultenna & mirent toute la campagne, qui étoit sans défense, dans un desordre affreux. *Les Bolonois défaits; Ils ravagent le pays de leurs ennemis.*

En 1238, Robert de Parme étoit Podestat de Bologne. Comme les Bolonois étoient les protecteurs de Faenze, ils s'intéresserent fortement dans les dissentions de cette ville entre les Guelfes & les Gibelins. Les Guelfes eurent d'abord l'avantage & chasserent de la ville Guido Rauli Chef de la faction Gibeline; mais celui-ci y retourna bientôt, la surprit, passa la garnison au fil de l'épée & chassa à son tour Albergotti Chef de la faction Guelfe. Son triomphe ne dura pas long-tems, car Albergotti se fit bientôt passage dans la ville, & après avoir fait prisonniers Rauli & Acarisio autre Chef de la faction Gibeline, il reconquit Faenze. Frédéric, durant ces débats, enorgueilli de sa derniere victoire, mit le siége devant Bresse qui est sur la riviere Genza & défendue par un château qui est sur une éminence. Ce siége dura trois mois; mais les Milanois, ayant défait les Pavesans, obligerent l'Empereur de se retirer sans prendre la ville. Quoique les Bolonois eussent contribué beaucoup par leurs troupes & par leur argent à tous ces succès, ils ne laisserent pas de s'occuper d'ailleurs d'une expédition qui regardoit plus particulierement leur honneur & leur intérêt. Leurs nouveaux sujets de Frignano étoient retournés sous l'obéissance des Modenois. Pour les punir, les Bolonois ravagerent leur province & prirent le château fort de Sestola qu'ils réduisirent en cendres; mais, ayant appris que Frédéric menaçoit les Bolonois, ils retournerent dans leur capitale & en réparerent les fortifications. 1238. *Ils secourent Fa-[illegible].*

Les Milanois & les Bolonois n'eussent pas résisté si long-tems à l'Empereur, sans les intrigues que le S. Pere entretenoit en Allemagne & qui forçoient continuellement ce Souverain à tourner son attention de ce côté-là. A la fin, ayant découvert tous les complots de son fils, sans [illegible] pouvoir pénétrer la part que sa Sainteté y avoit, il offrit de terminer tous les différends avec *Conspiration contre l'Empereur qui en [illegible] [illegible].*

SECT. IV. *Histoire de* Bologne *depuis* 1228 *jusqu'en* 1242.

Grégoire, sous les conditions que ce dernier lui avoit déja proposées, pourvu qu'il voulu se joindre à lui pour faire échouer la conspiration. Le Pape ne parut pas mépriser la proposition; & l'Empereur défit bientôt ensuite le Duc d'Autriche qui s'étoit joint à son fils; il prit Vienne & fit son fils prisonnier qu'il envoya dans un château, au Royaume de Naples, où il finit ses jours. Mais tous ces succès de Frédéric, qui répondoient parfaitement à la grande réputation qu'il s'étoit acquise, n'ébranlerent aucunement le courage des confédérés de Lombardie. Il fit élire son second fils Conrade, Roi des Romains à la place de son frere aîné, & s'appercevant que la dissimulation du Pape n'étoit pas moindre que la sienne, après avoir rétabli glorieusement ses affaires en Allemagne, il rassembla toutes ses forces & revint en Lombar-

1239. die dans l'intention de finir la guerre en une campagne. Alors, malgré cette multitude d'intérêts différents, la querelle entre le Pape & l'Empereur devint personnelle; le Saint Pere trouva moyen d'employer les armes de l'Empereur en tant de lieux à la fois, par les rebellions diverses qu'il fomenta contre lui, que ce Prince, quoique victorieux par-tout, ne put jamais soumettre Rome, Milan ou Bologne, qu'il regardoit comme les trois foyers des révoltes excitées contre son autorité. Il avoit conquis, en dernier lieu, l'Isle de Sardaigne, & il en avoit donné la souveraineté à Entio ou Enzo son fils naturel; le Pape regarda cette conquête comme une nouvelle violation des droits du Saint Siége, à qui il prétendoit que la Sardaigne devoit appartenir. En un mot, cette année, Grégoire excommunia deux fois l'Empereur, releva ses sujets de leurs sermens de fidélité, & tous les Princes étrangers de leurs engagemens avec lui. Non content de cela, il publia une lettre circulaire datée du 1. Juillet, dans laquelle il accusoit Frédéric de ne pas croire à la divinité de Jésus-Christ. „ Nous avons des preuves, dit-il dans cette lettre, qu'il à publiquement déclaré que le Monde avoit été lourdement abusé par trois imposteurs, Moïse, „ Jesus & Mahomet. Mais il place le Christ encore plus bas que les deux „ autres, car il dit que ceux qui vivoient au milieu de la grandeur & de la „ gloire, tandis que ce polisson de Jésus n'étoit qu'un homme de la lie du peuple „ qui ne prêchoit qu'à des misérables comme lui. L'Empereur, continua-t-il, soutient, comme un homme de bon sens, que le vrai Dieu, Créateur de l'univers, ne pouvoit être né d'une femme, & sur-tout d'une vierge, & que c'étoit une fable grossiere inventée par quelque cerveau creux, „ laquelle le Pape avoit intérêt de soutenir pour devenir maître absolu des „ biens temporels & tyran impérieux des ames des imbécilles & des fanatiques". L'Empereur ne fut pas en arriere avec sa Sainteté; car il accusa cette Sainteté de Simonie, d'hérésie, d'usurpation, d'impieté, de balourdise, de fourberie, d'hypocrisie, en un mot de tous les vices qui peuvent entrer dans la constitution morale d'un pontife scélérat.

Il est excommunié.

Telles étoient cette année les matieres de dispute entre le Pape & l'Empereur; de maniere qu'il étoit difficile de déterminer si l'artifice & l'autorité de l'un, ou le pouvoir & les armes de l'autre, avoient la prépondérance dans cette affaire. Sa Sainteté ayant eu l'adresse d'engager dans sa querelle les Vénitiens, leur persuada encore de se joindre à lui pour envahir Naples, & elle envoya son protonotaire Montelonge dans tous les Etats confédérés de Lombardie pour les affermir dans leur union. Les Modenois & leurs Alliés furent excom-

excommuniés suivant l'usage & les Bolonois, à ce signal, renouvellerent la guerre contre eux; ces derniers étoient particuliérement irrités de l'abandon de leurs nouveaux sujets Frignanois qui ne s'étoient soumis à eux vraisemblablement que pour des motifs d'intérêt, & qui, ayant reçu une grosse somme de la ville de Bologne, étoient retournés sous la domination des Modenois. On publia, en conséquence, cette année où Hubert Visconti étoit Podestat, un decret qui obligeoit chaque Podestat à l'avenir de tenter tous les moyens possibles pour recouvrer les sommes prêtées, par la communauté de Bologne, aux habitans de Frignano & à leurs associés; de réclamer ces sommes sur les biens des Frignanois & sur ceux de leurs successeurs; & de ne jamais les readmettre dans leur société. Il fut également ordonné que désormais aucun habitant de la campagne ne seroit exempt des taxes, ou d'aucun impôt public sous prétexte qu'il entretiendroit un ou plusieurs chevaux, à moins qu'il n'eut un ordre exprès de la communauté à cet égard.

Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1242.

Ce décret ayant passé, Prendiparte prit le commandement de l'armée Bolonois & la conduisit presque dans Modene. Il s'avança si près qu'il put mettre le feu à la porte de St. Pierre, & passer au fil de l'Epée nombre des habitans des Fauxbourgs; mais un événement l'empêcha d'exécuter le dessein qu'il avoit d'assiéger la ville. La faction Gibeline à Faenze, ayant engagé les Comtes de Mutiliana & de Balucocaballi dans son parti, avoit résolu de délivrer Guido Banli & les autres chefs Gibelins de leur captivité à Faenze, & à cet effet leurs troupes avoient mis le siége devant cette ville, durant l'expédition de l'armée des Bolonois. Les Guelfes Faventins, effrayés du danger, recoururent aux Bolonois qui rappellerent aussitôt leurs troupes & les envoyerent en trois divisions, avec leur étendard, au secours de Faenze. Les assiégeans furent défaits, & le Comte de Mutiliano lui-même fait prisonnier avec deux cent de ses soldats, que l'on emmena en triomphe à Bologne. Ce succès donna tant de courage & de réputation aux Bolonois, qu'ils firent une alliance avec Paul de Treviso, chef du parti des Guelfes à Ravenne, pour recommencer la guerre contre Modene. Alors les Bolonois & leurs alliés entrerent de nouveau dans la province de Frignano, où ils prirent différentes places, & marcherent contre Vignola, ancienne ville sur la riviere Panaro, devant laquelle ils mirent le siége. Frédéric retourna de Pavie à Vicenze & à Verone, & marcha, quoique sans beaucoup de succès, contre Alberic Général Guelfe qui avoit surpris quelques places dans la Lombardie. Delà il revint à Crémone & fit une irruption dans le Bolonois, où il ravagea le plat pays & où il se rendit aisément maître de Plamati qui n'avoit qu'une palissade pour fortification. Il marcha ensuite à Crepacori qu'il prit & qu'il démolit; environ au milieu de Septembre il retourna dans le Milanois qu'il dévasta pendant vingt-quatre jours sans trouver le moindre obstacle. Après cela il dirigea sa marche vers le Po, où il fut en grand danger de se noyer, en passant cette riviere; mais il échappa heureusement & arriva à Crémone.

Les Bolonois marchent à Modene.

Guerre en Lombardie.

Le siége de Vignola continuoit encore; & les Modenois, appellant à leur secours leurs alliés de Parme & de Ferrare, entreprirent de le faire lever. Leur armée étoit fort supérieure à celle des Bolonois qu'ils attaquerent environ au milieu d'Octobre. Il ne paroit pas que les Bolonois aient fait une grande

Défaite des Bolonois.

Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1242.

résistance : car ils perdirent toute leur artillerie ; une partie de leur armée fut passée au fil de l'épée, une autre partie se noya par les débordemens des rivieres en essayant de s'enfuir ; en un mot ils furent complettement défaits. Ce désastre des Bolonois donna le tems à Frédéric de marcher à Naples qui étoit alors attaquée par les Vénitiens. Comme il passoit près de Rome, le Pape ordonna d'exposer plusieurs douzaines de têtes de saints, & de faire des processions pour détourner le danger. La détresse du Souverain Pontife & la violence exercée par Frédéric contre les Guelfes, toucherent de compassion les Princes de l'Europe ; & le Pape, par l'avis de son Général Montelongo, forma une nouvelle confédération contre l'Empereur, dans laquelle les Bolonois & les Etats de Lombardie furent compris. Non content de cela, il prêcha une croisade contre lui à peu près dans les mêmes termes & dans les mêmes principes, que celles entreprises contre les infidelles, & enfin il fit offre de la couronne impériale à Robert d'Artois, frere de Saint Louis, qui rejeta la proposition. Il faut avouer, dans tout ceci, que ce furent l'audace & le courage du Pape, qui sauverent le Saint Siége : car quoique Frédéric eut chassé de ses terres la milice papale composée de Dominicains, de Franciscains & autres ordres religieux, & quoiqu'il eut défendu à ses sujets de Naples & de Sicile, sous peine de mort, de recevoir aucune Bulle du Pape, cependant il trouva que cet esprit de Fanatisme, qui s'étoit élevé contre lui, étoit trop répandu pour pouvoir le détruire absolument ; & au lieu de marcher à Rome, comme il l'avoit projeté, il tourna vers Benevent qu'il ravagea.

Après cela Azo Marquis d'Este, alors un des plus puissants Princes d'Italie, le Sénat de Venise, Alberic, frere d'Icilino, qui étoit en possession de Treviso, Paul de Ravenne & tous les Etats de la confédération de Lombardie, avec les Bolonois à leur tête, assemblerent leurs forces &, par l'avis de Montelongo, se préparerent à faire le siége de Ferrare qui étoit au pouvoir de Salinguerra. D'un autre côté le Conseil de Bologne, Par l'avis du Podestat
1240. Hubert, & les directeurs de la ligue, firent le 1 Janvier 1240 deux loix solemnelles. La premiere étoit „ que ni les directeurs de la ligue, ni aucun „ des confédérés ne pourroit admettre dans leurs assemblées ou conseils un „ Crémonois ou un Pavesan, ni personne du parti de l'Empereur". Le second étoit, „ qu'aucun sujet né des Etats confédérés ne pourroit désormais „ être Podestat d'un Etat ou d'une ville de la faction opposée. Et ces „ deux loix devoient avoir leur plein effet sous peine d'exil & de confisca- „ tion des biens,

Siége & prise de Ferrare ;

Au commencement de Février, de la même année, les confédérés entreprirent le siége de Ferrare qui fut défendue par Salinguerra avec une forte garnison de Modenois, Reggianois & Parmesans. Le siége dura quatre mois, mais à la fin, la place fut prise & Salinguerra envoyé prisonnier à Venise, où il mourut bientôt après. Quant à la ville, le Pape n'osa pas s'en adjuger immédiatement la possession, il en donna l'investiture, comme d'un fief du Saint Siége, à Azo d'Este qui par ce moyen devint entiérement son ami. Cette importante conquête fut due principalement au puissant secours que les Bolonois donnerent aux confédérés ; c'est pourquoi ces premiers insisterent sur

ce que la ville de Ferrare devoit entrer dans la ligue; ce qui fut accepté par Badoari, Vénitien & Podestat de Ferrare, au nom des Ferrarois. Les conditions étoient que ces derniers tiendroient pour leurs ennemis, tous les ennemis de l'Eglise, particuliérement les Modenois & les Parmesans & conséquemment leur feroient la guerre. Environ dans le même tems, les Génois se joignirent du même parti, & les Rois de France & d'Angleterre envoyerent un secours d'argent au Pape. *Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1241.*

Frédéric vit alors tous ses grands projets sur le point d'échouer. Néanmoins il laissa le soin de la guerre de Naples à ses généraux & il marcha lui-même dans le Marquisat d'Ancone, où les Guelfes étoient très-puissants: il y prit Ascoli, l'ancienne Asculum picenum, ville située entre les rivieres de Trente & de Castellano. Il entra ensuite dans la Romagne; & apprenant la mort de Paul, il surprit Ravenne, au grand regret des confédérés; & dans le mois d'Août, il mit le Siége devant Faenze. Frédéric étoit alors à la tête d'une grande armée; mais il étoit dans un si grand besoin d'argent, qu'il fut obligé de faire monnoyer des pieces de cuir, qu'il forçoit les soldats & les habitans de la campagne de prendre comme des especes d'argent, avec promesse de les faire échanger, pour de bonnes especes, à la fin de la guerre. *Succès de l'Empereur.*

Le Pape & les confédérés, mais sur-tout les Bolonois, suportoient les succès de l'Empereur avec une merveilleuse constance. Sa Sainteté, pour adoucir leur infortune, convoqua un conseil à Rome & envoya les Cardinaux de Piastrina & de Saint Nicolas, au delà des Monts, pour solliciter les secours de la France, de l'Angleterre & des autres Puissances de l'Europe. Vers la fin de cette année, Henri Evêque de Bologne, après avoir causé de grands troubles dans cet Etat, résigna son évêché entre les mains de Sa Sainteté, au grand contentement des Bolonois, & fut remplacé par Octave Ubaldini, Florentin. Les confédérés reçurent cependant un furieux échec au milieu d'Avril 1241, par la prise de Faenze après un siége de huit mois. Cette expédition finie, l'Empereur se prépara à abbattre la principale tête de la confédération d'Italie contre lui, en attaquant Bologne. Les Bolonois avoient prévu ce dessein; ils se disposérent si bien à le recevoir que, désespérant de pouvoir prendre cette ville, il fit tomber sa fureur sur le pays plat, en détruisant les maisons, les grains, les vignobles, les arbres & en exerçant plusieurs autres actes de barbarie. Il publia encore un decret par lequel il priva les Bolonois du droit de leur Université & transfera cette université à Padoue, comme une récompense due à l'attachement des Padouans à ses intérêts. Apprenant que les Légats du Pape, au delà des Alpes, avoient obtenus des Cours de France, d'Angleterre & des autres Potentats, qu'on enverroit des Evêques à Rome, il ordonna à son fils naturel Entius, à qui il avoit cédé une partie de la Sardaigne en souveraineté, de les arrêter par mer; ce qu'il exécuta, par le moyen de quelques vaisseaux que lui envoyerent les Pisans; & toute cette troupe d'Evêques, parmi lesquels il y avoit des Cardinaux, fut envoyée en prison à Naples. *Constance des Bolonois; 1241. Qui sont menacés.*

Après cette expédition, Frédéric établit Entius pour son lieutenant en Lombardie; & irrité de l'opiniâtreté du Pape & de la fermeté des confédé- *Sévérité de Frederic.*

Sect. IV. Histoire de Bologne depuis 1228 jusqu'en 1242.

rés, il redoubla ses efforts contre eux. On accusa son chancelier Pierre de Vignes, d'être athée & d'avoir inspiré à son maître, ses mêmes principes. Cette accusation n'étoit cependant fondée que sur la haine des Guelfes & des partisans du Pape contre Frédéric qui avoit, à la vérité, des passions violentes, mais qui possédoit de grandes vertus & qui protégeoit hautement les siences. S'il commit quelques actes de cruauté, ce ne furent que les intrigues opiniâtres de ses ennemis, & leur aigreur fanatique qui l'y forcerent. En peu de tems, il réduisit toute la Romagne sous son obéissance; & après avoir traversé le Marquisat d'Ancone, il saccagea Pesaro & Fano, deux ports de mer considérables dans le Duché d'Urbin. Il se rendit ensuite maître de Todi & Narni; & il se préparoit à tomber sur le patrimoine de l'Eglise, sans faire aucun quartier à ceux qui se trouveroient les armes à la main, lorsque Grégoire IX mourut de chagrin, à ce que l'on prétend. Ce Pontife ambitieux avoit occupé quatorze ans la chaire de St. Pierre avec ce véritable esprit de fanatisme qui lui étoit nécessaire, pour s'opposer au plus grand Prince & au plus grand guerrier de son siecle; & il avoit su adroitement faire valoir les foudres du Vatican. Avant sa mort, il avoit osé faire assigner l'Empereur devant un Concile nommé pour y déposer la dignité impériale. Cette proposition extravagante annonçoit un délire vraiment Papal, & cependant elle ne fit aucun tort aux affaires du Pontife. Les Bolonois qui seuls avoient été capables, par leur érudition, de refuter les absurdes prétentions de sa Sainteté, étoient justement de son parti; & les nombreux ennemis de l'Empereur trouverent à la fin leur compte, en feignant de croire à toutes ces impertinences.

Mort du Pape.

Grégoire IX eut pour successeur Célestin IV; celui-ci ne resta que dix-huit jours, sur le Saint Siége qui fut ensuite vacant pendant long-tems. Frédéric auroit voulu, de bon cœur, abolir éternellement la dignité du Pape, ou du moins la réduire à celle d'un simple prêtre ou Evêque, mais il étoit impossible de pouvoir surmonter alors les préjugés de ses contemporains & même de ses propres sujets, à cet égard; c'est pourquoi il pressa lui-même les cardinaux, assemblés à Agnani, d'élire un Pape. Ceux-ci prétendirent que l'élection ne pouvoit se faire, tant que son armée seroit dans le voisinage de Rome, & en possession du patrimoine de l'Eglise; ils insisterent également sur la délivrance des cardinaux prisonniers à Naples. Suivant Sigonius (a), Frédéric céda à toutes leurs instances, en retirant ses troupes du patrimoine de l'Eglise & en mettant les Cardinaux en liberté; & alors le conclave d'Agnani procéda à l'élection d'un Pape.

Nouvelle élection.

(a) *Sigonius Hist. Bonon. p.* 112.

SECTION V.

Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours. Neutralité des Bolonois qu'ils ne peuvent garder long-tems. Rétablissement des anciens. Concile de Lyon. Différends avec Florence. Grands succès des Bolonois. Ils assiègent & prennent Modene. Nouveaux Réglemens. Changement dans le gouvernement par le rétablissement du Prefet du peuple. Faenze se donne aux Bolonois. Etat de leur République à la fin de l'an 1257. Variations du Gouvernement jusqu'à l'an 1515. Bologne depuis cet époque continue d'obéir paisiblement aux Papes.

Sect. V. *Histoire de* Bologne *depuis* 1242 *jusqu'à nos jours.*

QUoique les fureurs de la guerre se fissent sentir vivement aux environs de Bologne, cependant les Bolonois, tranquilles en 1242, paverent à neuf leur ville, & l'embellirent de plusieurs ouvrages utiles & commodes. L'Empereur cependant poussoit vigoureusement la guerre en Lombardie; il reprit sur les Milanois Rouchaglia, ville située près du Po, & plusieurs autres places. Les Bolonois bâtirent & fortifierent le château d'Occilini, sur leurs frontieres du côté du Ferrarois; mais ils perdirent le château de Montesi, dans la province de Frignano.

Le Cardinal de Fiesque élu Pape sous le nom d'Innocent IV.

1243.

En 1243, les Cardinaux assemblés à Agnani, élurent Pape le Cardinal de Fiesque Génois qui prit le nom d'Innocent IV; ce Pontife, tant qu'il fut Cardinal, avoit paru singuliérement attaché au parti Impérial, & les Italiens avoient lieu d'espérer alors, qu'ils verroient la fin de ces dissentions terribles, entre l'Empereur & les Papes, qui désoloient leur pays depuis si long-tems. Cependant l'Empereur n'eut pas plutôt appris cette election, qu'il dit que Fiesque étoit son ami, mais que le Pape seroit son ennemi: prédiction qui fut parfaitement accomplie. Les deux partis parurent d'abord être fort zélés pour rétablir la paix en Italie, quoique ni l'un, ni l'autre ne pensassent qu'à leurs propres intérêts. Les principes d'Innocent étoient les mêmes que ceux de Grégoire: il avoit résolu, s'il étoit possible, d'enlever à l'Empereur tout ce qu'il avoit pris en Romagne & dans le patrimoine de l'Eglise; & ce Prince avoit absolument résolu de conserver toutes ses conquêtes, de maniere que la guerre recommença des deux côtés. Cette année, la Chronique de Parme (a) nous apprend qu'il y eut un Traité fait entre les Bolonois & les Parmesans pour se rendre mutuellement les prisonniers; & les Bolonois sont accusés, de n'avoir pas exécuté ponctuellement ce traité, & d'avoir souffert, par leur opiniâtreté, que plusieurs de leurs compatriotes faits prisonniers à Vignola soient morts, dans un état déplorable de captivité à Parme.

Neutralité des Bolonois.

Quoique la guerre, entre le Pape & l'Empereur, fut sur le point de se déclarer, par les préparatifs que faisoit le premier pour le siége de Viterbe, les Bolonois eurent l'adresse de se maintenir pendant quelque tems, dans une espece de neutralité. Mais ils n'eurent pas celle de se garantir des dissentions domestiques qui les troublerent plus que jamais. Au milieu du mois d'Août

(a) *Apud Murat. Tom. IX. p. 768.*

SECT. V. *Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.*

de cette année, un certain Ameo ou Amadeo, homme de conséquence tua, dans la place du marché public, Grifoni qui étoit son ennemi. Ces horribles assassinats, qui font la honte des siécles & des pays barbares, étoient rarement punis alors; le coupable trouvant ordinairement moyen d'échapper aux poursuites de la justice. Cependant cet Amadeo fut pris & mis à mort, au grand déplaisir de ses partisans. En Octobre suivant, Azo Bonaccorsi de Frignano & son frere tuerent Giberti & Barnfaldini de la famille de Castel nuovo & se refugierent dans un château voisin, où ils se maintinrent par la force. Le Podestat de Bologne, qui étoit cette année Peroano de Milan, résolut de ne point laisser une pareille insulte impunie; & par l'avis du conseil il leva quelques compagnies avec lesquelles il assiégea le château & le prit, ainsi que tous ceux qui le défendoient. Les Gens du Seigneur Azo furent aussitôt pendus, & lui écartelé; le Podestat laissa garnison dans le château.

Inconvénient des Loix féodales.

C'est une observation à faire que la loi féodale, qui dominoit alors en Italie & presque dans toute l'Europe, étoit entiérement contraire à la tranquillité intérieure d'un Etat & conservoit dans les familles des haines héréditaires. Les Magistrats, suivant le cours ordinaire d'une jurisprudence absurde & mal entendue, avoient rarement le droit de punir de mort les assassins; tout ce qu'ils pouvoient faire, c'étoit de les proscrire de la patrie ou de les déclarer rebelles. Il arrivoit de là que les campagnes n'étoient remplies que de ces bannis qui ordinairement se retranchoient dans les châteaux de leur famille. Deux de ces exilés, Henri Zachi & Bonifacio Panici, étoient proscrits depuis long-tems; désirant de mériter leur pardon, ils passérent secrettement à Vérone, dans l'intention d'assassiner Icilino, Romain & ennemi capital du Pape en Lombardie, mais, leur entreprise ayant été découverte, ils furent tous deux punis de mort.

Préparatifs de guerre à Bologne.

Il étoit évident alors que Bologne ne pouvoit pas garder plus long-tems sa neutralité, ainsi les Bolonois se préparerent donc à faire tête à l'orage qui approchoit. C'est pourquoi, dans un grand conseil qu'ils tinrent cette année, ils imposérent une taxe générale sur leur ville, leur territoire & leurs châteaux, & personne ne fut exempt de la milice que les Docteurs & les écoliers de l'université qui, malgré les édits impériaux, continuoit de fleurir. Un acte du grand conseil & des conseils particuliers réunis les exempta de tout exercice militaire, soit en campagne, soit dans les garnisons; mais ils continuerent d'être sujets, ainsi que les autres citoyens. Les Ecoliers, qui étoient citoyens & qui suivoient les leçons particulieres, ou qui alloient dans les colléges publics, étoient obligés de contribuer aux frais de la guerre, mais ils étoient libres d'envoyer d'autres gens à leur place, pour servir dans les armées.

1244. En 1244, la guerre entre le Pape & l'Empereur parut inévitable malgré l'entremise des autres Princes Chrétiens. Ardouin de Plaisance étoit alors Podestat de Bologne. Baudouin Empereur de Constantinople, avec le Comte de Toulouse, vint cette année en Italie pour offrir sa médiation; & à la sollicitation de Frédéric, ces deux Princes passérent à Rome, où ils déterminerent sa Sainteté à aller joindre l'Empereur à Citta di Castello pour accommoder tous leurs différends. Le Pape quitta Rome au mois de Juin; mais pendant son voyage, il découvrit ou feignit d'avoir découvert que l'Empereur avoit formé un dessein sur sa vie ou sur sa liberté; par conséquent il s'enfuit

vers Sutri, & delà à Civita-Vecchia où il s'embarqua pour Gênes, dans l'intention de se refugier en France & de convoquer un Concile général à Lyon pour déposer l'Empereur. Dans le même tems Frédéric, apprenant la fuite du Pape, se saisit du patrimoine de l'Eglise & réduisit toute la Toscane sous son obéissance. La fuite de sa Sainteté jeta les affaires de Bologne dans un tel désordre, qu'il en eut résulté une guerre civile sans l'arrivée du bon Pere Vicentio, dont l'autorité & la douceur, secondées par l'Evêque, le Podestat & les principaux citoyens terminerent les différends qui subsistoient depuis longtems dans les premieres familles, dont les noms sont les Delfini & Malatasci, Torelli & Andali, Grifoni, Antenisi & Castrobritti, Galuci & Carbonesi, Lambertini & Scanabeci & les Pepuli & Tettalasini. Ces deux dernieres familles avoient été en haine l'une contre l'autre, pendant quarante ans, mais elles furent alors reconciliées par le célébre mariage de Romeo Pepuli & d'une Demoiselle Tettalasina, d'où descendirent Jean Taddée, Gerard André & Tarlati Pepuli, tous gens de considération.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

Concile de Lyon.

Réglemens à Bologne;

Après avoir ainsi pourvu à la tranquillité de la ville, les Magistrats s'occuperent de celle de l'Université; & sur la délibération des chefs, il fut stipulé que, si quelqu'un étoit exilé pour avoir assassiné ou maltraité un Ecolier, il ne seroit pas même au pouvoir de la cité elle même de le rappeller sans le consentement des proches parens de la personne offensée.

Son Université.

Sigonius (*a*) nous apprend que cette année on rétablit les Anciens, de l'institution desquels nous avons déja parlé sous l'année 1228. Ils avoient été supprimés, sans que l'Histoire nous apprenne les raisons & les circonstances de cette suppression. Mais ils furent rétablis à l'occasion d'une dispute entre le Podestat Ardouin & l'Evêque de Bologne, laquelle fut soumise à l'autorité des Anciens, des consuls des Marchands, des orfévres, des maitres de quartiers & des Gonfalonniers de Colléges. Le Concile de Lyon étoit alors assemblé & il est nommé le trentieme Concile général. Frédéric fut sommé de s'y rendre; & il y envoya ses Commissaires pour plaider sa cause, ce qui prouve bien la vaste influence que le pouvoir papal avoit en Europe. Dans le nombre des Prélats qui furent invités de s'y trouver, on y vit Octavien Evêque de Bologne qui résigna son évêché dans le même tems, & fut remplacé par Jacques Buoncambi Bolonois, Hugues de Bresse étant alors Podestat. Dans le même tems, l'Empereur, après avoir dévasté les terres des Guelfes par tout où il passoit, se retira à Pise; delà il se rendit à Parme & à Verone, & dans cette derniere ville, afin de contrebalancer le Concile de Lyon, il convoqua une assemblée de tous ses amis, parmi lesquels se trouverent Conrade, Roi des Romains, & Baudouin Empereur de Constantinople. Il envoya en même tems ses deux fils naturels, Entius & Frédéric avec une armée dans le Plaisantin. Après la tenue de l'assemblée à Vérone, Baudouin passa à Lyon, où il offrit de la part de l'Empereur d'ajuster tous les différends qui étoient sur le tapis.

Rétablissement des Anciens;

Environ 144 Prélats parurent à Lyon avec grand nombre de Princes séculiers; mais sa Sainteté ne trouva pas l'assemblée si bien disposée en sa faveur qu'elle l'espéroit. Un Evêque, que l'Empereur avoit chassé de Naples, se

Prélats & ce sujet;

(*a*) *Sigonius Histor. Bonon. p. 114.*

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

porta comme son délateur & l'accusa d'Athéïsme, de Polygamie, d'avoir correspondance avec les infideles, d'adopter les opinions du physicien Averroes, sur Jesus C. & d'un tas d'autres particularités de cette espece, qui étoient ou destituées de preuves, ou trop minutieuses pour faire condamner à aucune peine une tète couronnée. Les Commissaires de l'Empereur refuterent toutes ces miseres avec d'autant plus d'aigreur qu'elles etoient dictées par le fanatisme & l'ignorance; & le Pape, en cette occasion, reçut plusieurs mortifications sanglantes, surtout des Ambassadeurs Anglois qui lui reprocherent son avarice & son avidité. Sa Sainteté cependant fit entendre à l'assemblée, qu'elle étoit venue pour juger & non pour raisonner, & elle prononça sur le champ la sentence de dépossession & d'excommunication contre l'Empereur; par laquelle il étoit déclaré convaincu de sacrilege & d'hérésie; & les Electeurs de l'Empire reçurent ordre du Pontife de procéder à l'élection d'un nouvel Empereur.

L'Empereur excommunié;

Frédéric étoit à Turin sur le chemin de Lyon, lorsqu'il apprit cette sentence. Il demanda aussitôt sa couronne imperiale, que les Empereurs d'Allemagne portoient toujours avec eux dans ces tems-là, & la mettant sur sa tête, „ il en coutera plus d'une vie, dit-il, avant que le Pape m'ait privé „ de cette couronne". Il ordonna ensuite à son Ministre de Vignes d'écrire une espéce de lettre circulaire aux autres Princes de l'Europe, en leur reprochant de souffrir si indolemment & si ignominieusement que des gens tels que ceux du clergé, qui etoient la cause de tous les maux & de tous les crimes qui se commettoient sur le globe, & des gens qu'il falloit réprimer & son mettre au silence, les maltraitassent lui & eux avec tant d'orgueil & d'insolence. Bientòt après Frederic se campa près de Pavie, où il commença une nouvelle guerre contre les Milanois & le reste du parti du Pape en Italie. Dans cette guerre Entius fut fait prisonnier par les Milanois; mais il fut bientôt échangé pour Simon le Général Milanois. Excepté cet échec, tout succéda heureusement à l'Empereur cette annee; & tous les Guelfes furent chassés de Modene, Reggio & Parme; les amis & les parens du Pape purent à peine sauver leur vie.

Oeconomie des Bolonois.

Les Bolonois étoient si heureux qu'ils ne furent point enveloppés dans ces malheurs; mais leurs magistrats ne laisserent pas que de se préparer à tout événement. Philippe, qui étoit alors Podestat, assembla un conseil général & un conseil particulier, environ au milieu de Mars, pour déliberer sur la maniere de procéder à l'égard des tenants de l'Evêque, qui prétendoient n'être sujets à aucune taxe imposée par le gouvernement civil, ni à aucune obligation publique. Plusieurs autres villes & places prétendoient à la même immunité. Sur cela on établit un Comité de six juges, pour examiner le fond de ces prétentions, & on nomma un Avocat pour défendre la cause des prétendants. Après une mure délibération, les habitans de Montibelli, de Roccavico & de quelques autres places peu considerables, furent admis à leurs prétentions; mais tous les autres en furent rejetés. Vers le milieu de Juin, les habitans de Cento firent leurs efforts pour entrer sous la jurisdiction de l'Evêque de Bologne; sur quoi le Podestat supplia lui-même l'Evêque de ne pas souffrir que l'Etat eût à se plaindre d'une pareille transgression, & l'Evêque promit de ne protéger aucun de ceux qui pourroient payer les taxes publi-

bliques ou être utiles à la communauté, ou qui seroient condamnés à l'exil. Le même Podestat contribua grandement à l'utilité de l'Etat & aux décorations publiques, en instituant certains inspecteurs pour veiller à la commodité des chemins & en fondant un magnifique palais aux Anciens. Environ dans ce même tems, les Bolonois qui paroissoient avoir toujours eu un certain caractere d'affabilité, donnerent azyle aux Gibelins chassés de Bresse quoique d'une faction contraire à la leur, & leur assignerent une partie des revenus publics pour leur subsistance.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

Bologne respira un peu sous la Magistrature d'Othon Visconti, Podestat en 1246. Elle dut cet intervalle de tranquillité aux troubles que le Pape excita de tous côtés à l'Empereur. Sa Sainteté, après l'excommunication de Frédéric, envoya Bulles sur Bulles aux Princes d'Allemagne pour élire un nouvel Empereur, & quoiqu'ils ne fussent point d'accord entre eux, & qu'ils ne procédassent point en forme, on ne laissa cependant pas que d'élire Henri Langrave de Thuringe qui fut appellé le Roi des prêtres & qui défit Conrade Roi des Romains, fils de Frédéric; mais il fut lui-même bientôt tué au siége d'Ulin. Entius commandoit alors pour Frédéric en Lombardie, tandis que l'Empereur étoit occupé à appaiser les séditions élevées contre lui dans le Royaume de Naples par la faction Papale. Les Bolonois, cette année, bâtirent le château de Scaricalesi, au pied des Apennins, pour leur servir de barriere contre les Florentins, & enfin ils terminerent l'échange de leurs prisonniers avec les Parmesans & les Modenois. Ils envoyerent également du secours aux habitans de Bresse contre Entius. Leurs campagnes devenant désertes par la grande quantité de gens qui se refugioient dans la ville, on fit une loi qui obligeoit tous ceux qui avoient quitté la campagne depuis cinq ans, d'y retourner, sous peine d'être privés du privilege de citoyen Bolonois; ils ne pouvoient pas même rester à Bologne, ni occuper dans cette ville aucun poste quelconque. Une révolution qui arriva dans ce tems-là à Parme, changea tout à coup la face des affaires en Italie.

1246. *Nouvel Empereur élu.*

Plusieurs Parmesans étoient Guelfes & avoient été chassés de leur patrie par la faction Impériale. L'Empereur, suivant la Chronique de Parme, (a) s'étoit emparé du palais épiscopal, de la tour & des revenus de l'Evêché, & personne n'osoit présenter une bulle ou autre édit du Pape, sous peine d'avoir une main & un pied coupés. Entius étoit alors occupé à faire le siége d'un château dans le Bressan; & Frédéric ayant fini ses affaires à Naples étoit retourné à Turin, où il assembloit un conseil de ses amis & où il étoit question de quelques propositions de paix avec le Pape. Les Parmesans exilés qui étoient à Plaisance, crurent l'occasion favorable pour tenter de retourner dans leur pays. Ils étoient conduits par Gérard de Corrigio; mais Montelongo, Général du Pape, soutint la conspiration & fournit aux exilés des armes & de l'argent. S'assemblant un certain jour à Plaisance, ils marcherent en corps à Parme, mais ils furent rencontrés par Henri de Testa Podestat Impérial des Parmesans, à la tête des Gibelins; la rencontre fut vive, mais cependant les Guelfes l'emporterent, & après avoir tué de Testa avec un grand nombre de ses amis & de ses soldats, ils entrerent à Parme d'où ils chasserent toute la

Siége de Parme par l'Empereur.

(a) *Chronica Parmensis apud Murat. Tom. IX. p.* 769.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

faction Gibeline & élurent Corrigio Podestat. Cette nouvelle ne fut pas plutôt parvenue aux oreilles de l'Empereur & de son fils Entius, qu'ils marcherent aussitôt vers Parme & se camperent aux environs de cette ville. Montelongo fut également prompt; & après avoir fait une marche forcée à travers les Montagnes, il arriva à Parme avec mille soldats choisis; il fut suivi du Comte St. Boniface qui, dans sa marche, dévasta le Crémonois; & enfin le Marquis d'Este lui-même, avec un corps de Ferrarois, arriva pour le même sujet. En un mot toutes les forces de la Lombardie passèrent dans le pays de Parme, soit pour assiéger cette ville, soit pour la défendre. Une partie des Guelfes étoit campée hors des murailles, mais fortement retranchée & postée de maniere à interrompre, à chaque instant, les opérations de l'Empereur contre la ville. L'Empereur fut joint par Boateri, un puissant chef Gibelin & par Icilino Romain, avec tous les Gibelins de Crémone, Reggio, Bergame & de la Toscane, & un gros corps de Napolitains & de Siciliens, de sorte que toute cette armée se montoit à plus de soixante mille hommes.

Prise de Bazano.

Tandis que l'on faisoit tant de préparatifs du côté de Parme, les Bolonois saisirent cette occasion pour renouveller la guerre contre les Modenois, dont les troupes étoient alors dans l'armée impériale. Guido le Podestat & Jacques Lambertacci étoient les Généraux des Bolonois. Ils assiégerent vigoureusement Bazano qui avoit été si souvent fatal à leurs armes. A cette nouvelle, les Modenois, qui étoient dans le camp de Frédéric, choisirent Icilino pour leur Général & marcherent au secours de Bazano; mais ils trouverent les Bolonois en si grand nombre & si bien retranchés, qu'ils n'oserent les attaquer, mais ils se camperent dans le voisinage, en attendant de jour en jour d'être renforcés par Entius. Pendant ce tems là le siége se poussoit avec tant de succès que la garnison, perdant toute espérance de secours, proposa de capituler, & il y eut à ce sujet une conférence avec Guido le Podestat & le chef des Bolonois. L'accord fut bientôt conclu. On couvint que les assiégés demeureroient en possession de tous leurs effets, & auroient la liberté de s'établir, ou dans le Bolonois, ou dans le Modenois; & si la capitulation n'étoit pas approuvée des Modenois, les Bolonois, dans ce cas prendroient le parti de la garnison. Cette capitulation étant signée, elle fut ratifiée par les Généraux Modenois; & les Bolonois entrant dans le château de Bazano, ils le brûlerent à la vue d'Icilino & de son armée. Le jour suivant les Bolonois attaquerent leurs ennemis à l'improviste &, après les avoir défaits, ils prirent plusieurs places dans le Modenois, & retournerent chez eux en triomphe & chargés d'un immense butin. Le général & les particuliers conseils étant assemblés on y rendit un compte entier de la campagne, & la capitulation, ayant été ratifiée, fut mise dans les archives. Ensuite on dressa un acte par lequel le Podestat & les habitans de Bologne donneroient tous les ans à la fête de St. Isaïe, jour auquel Bazano s'étoit rendu, quarante cierges de cire à l'Eglise de ce Saint.

Le siége de Parme continue;

Frédéric furieux de ne pouvoir réduire Parme, exerçoit mille cruautés sur ceux des habitans qui tomboient dans ses mains. Non seulement on faisoit mourir les hommes dans des tourmens affreux, mais encore les femmes. Ces excès allerent si loin que les Pavesans intercéderent pour la vie de ceux qui

restoient, & leur priere eut assés d'effet pour rallentir toutes ces fureurs. On ne doit cependant pas trop s'en rapporter aux écrits des auteurs Guelses à l'égard de ce Prince. Il y a même tout lieu de présumer que la cruauté de leur faction donna lieu à celle des Gibelins; car nous apprenons dans l'histoire que la moindre correspondance, entre quelqu'un des assiégés avec les impériaux, étoit punie de mort & que tous ceux des Gibelins, qui avoient eu le malheur de s'introduire dans la ville, pour y voir leur famille ou leurs amis, étoient aussitôt égorgés. L'enthousiasme des assiégés étoit si grand, qu'ils se glorifioient de la mort de ceux de leur parti, qui tomboient entre les mains de l'Empereur, comme de celle d'autant de martyrs. Les Bolonois ne manquerent pas de profiter de leur avantage; car, quoique la saison fut bien avancée, ils rentrerent en campagne avec les Ferrarois & les Mantouans, & après avoir forcé un poste des impériaux sur le Po à Brixello, ils marcherent à Colorne d'où ils jeterent un renfort de troupes & une grande quantité de provisions dans Parme qui étoit alors désolée par la famine. Bientôt après, Montelongo se fit passage à travers les Impériaux & entra dans la ville où il releva le courage des habitans en les assurant d'un prompt secours, à l'entrée de l'hiver, les Impériaux donnerent un terrible assaut à la ville, mais ils furent repoussés par Boniface. Entius ne réussit pas mieux dans une entreprise sur Colorne gardée par les Bolonois. Peu de jours après, les assiégés trouverent moyen de diriger le cours de leur riviere contre le camp des Impériaux qui furent obligés de changer de lieu & à la fin d'abandonner le siége la même année. Au mois de Décembre les Bolonois assiégerent Sabiniano pour y introduire les Guelses de Modene qui avoient été chassés de cette ville.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

En 1248, Boniface de Cario, Plaisantin, étoit Podestat de Bologne. Frédéric ne pensoit plus alors à prendre Parme & il avoit mis son quartier général à Victoria, ville qu'il avoit fait lui-même bâtir, & d'où il faisoit quelquefois des courses. Montelongo commandoit alors à Parme. Un jour, tandis que Frédéric pour le rétablissement de sa santé, prenoit le divertissement de la chasse des oiseaux de proye, Montelongo surprit Victoria, passa la garnison au fil de l'épée & fit un riche butin, dans lequel se trouverent la couronne impériale, la caisse militaire, toute la vaisselle d'argent & la garde robe de Frédéric avec l'étendard des Crémonois; & ensuite ils mirent le feu à la place. Frédéric alors abandonnant son divertissement avoit assemblé quelques troupes & avoit tenté de reprendre la ville, mais il fut repoussé avec perte de presque tous ses gens & obligé de fuir à Crémone.

Mais il est levé en 1248.

Cette victoire, par laquelle les Guelses firent trois mille de leurs ennemis prisonniers, & délivrerent tous leurs partisans des chaines des Gibelins, inspira un nouveau courage au Pape, qui s'étoit donné des grands mouvemens pour appuyer son parti. Il avoit fait Cardinal Octavian Ubaldini, alors Evêque de Bologne; il l'envoya à Bologne pour solliciter les habitans à continuer la guerre & à concerter de nouvelles opérations militaires pour l'année suivante. Après une mure délibération, il fut convenu que les Bolonois entreprendroient d'abord de réduire toutes les villes & châteaux du territoire de Modene & qu'ensuite, ils marcheroient pour recouvrer tout ce que Frédéric avoit enlevé à sa Sainteté dans la Romagne. Ce qui leur inspira principale-

L'Evêque de Bologne fait Cardinal.

SECT. V. *Histoire de Bologne depuis 1241 jusqu'à nos jours.* ment cette résolution héroïque. C'est l'espoir d'acquérir la réputation de protecteurs & de restaurateurs de l'Eglise Romaine. Ils étoient peut-être aussi enhardis par le mauvais état des affaires de l'Empereur en Lombardie. Mais quoiqu'il en soit, il est certain que les affaires des Bolonois étoient alors dans un véritable état de prospérité. Leur Podestat, au commencement de May de cette année marcha contre les Modenois avec une très-belle armée. Sa premiere conquête fut celle de la riche Abbaye de Novantola & de son territoire. Il réduisit ensuite Pausani & San Cesario & les démolit par l'avis du Cardinal Octavian. Après cela il passa la Scultemna & entra triomphant dans la Romagne où il réduisit Dulci & Foligni, & alors il marcha contre Imola dont les habitans, incapables de résister, proposerent un accommodement qui fut conclu en ces termes: „ que les Imolois seroient en „ paix avec les Bolonois & leur livreroient leur ville, laquelle les Bolonois „ protégeroient aussi long-tems que les Imolois continueroient d'obéir au „ Saint Siége". Il faut remarquer que durant cette expédition & probablement dans quelques précédentes, un Comité des conseils & magistrats de Bologne suivoit l'armée avec plein pouvoir d'agir en tout, d'autant qu'aucune capitulation ou traité n'étoit valide que par leur ratification. C'est pourquoi à cette occasion on assembla un conseil général & un conseil particulier de magistrats dans le camp pour y confirmer les articles dont on avoit juré l'observation. D'Imola, l'armée Bolonoise marcha à Faenze, Bagnacavalli, Forlimpopoli & Forli & força les habitans de toutes ces villes de faire serment d'obéissance au Pape & à la ville de Bologne; ce qui est une preuve que, malgré leur zele pour l'Eglise ils ne perdoient pourtant pas de vue leur propre intérêt. Ils obligerent même toutes ces villes soumises de recevoir des garnisons, des Gouverneurs & des Podestats Bolonois. Ils marcherent ensuite vers les côtes maritimes contre Cervia, ville célebre par ses Salines. Les Cervianois se soumirent comme les autres & consentirent non seulement de fournir aux Bolonois du Sel pour dix ans à un certain prix, mais encore de n'en disposer aucunement en faveur d'un autre Etat. En un mot pendant cette campagne, les Bolonois réduisirent toute la Romagne; & quoique (*a*) les capitulations particulieres, qu'ils faisoient avec chaque ville ne subsistent point dans leurs archives, elles ne peuvent point être revoquées en doute; parce qu'une ancienne loi, qui existe encore dans cette ville, ordonne aux Imolois „ de remplir leurs engagemens avec „ leurs voisins de la même maniere qu'ils avoient coutume de les remplir, „ avant que les Bolonois eussent subjugué la Romagne, sous le Podestat de „ Boniface". Vers le milieu de Septembre, Boniface, étant sur le point de retourner à Bologne avec son armée, obligea les magistrats Imolois de jurer qu'ils combattroient pour les Bolonois contre tous leurs ennemis, mais particuliérement contre l'Empereur Frédéric.

Succès des Bolonois.

Ils prennent Cervia.

1249. *Guerre domestique entre les Briti & les Minduli.* L'année 1249, lorsque Philippe Hugon étoit Podestat de Bologne, vit s'élever une espece de guerre domestique entre deux des principales familles, les Briti & les Minduli. Hugon craignant que cette querelle n'eut des suites

(*a*) *Sigonius Ibidem.* p. 118.

favorables pour le parti de l'Empereur, ordonna aux chefs de ces deux familles de se rendre à Bologne, où il les obligea de jurer qu'ils obéiroient à ses ordres jusqu'au premier de Janvier suivant; il leur fit également promettre qu'ils ne quitteroient point la ville sans sa permission, & qu'ils fourniroient vingt cautions pour leurs engagemens. On passa ensuite un acte, que Medecina & les deux tiers de l'Argellata seroient considerés comme faisant partie du territoire Bolonois; que les habitans seroient sujets aux taxes publiques ainsi que les autres villes & châteaux; & que s'ils venoient s'établir à Bologne, ils ne jouiroient pas des privileges de cette cité, mais seroient mis au rang des habitans de la ville dont ils seroient sortis. Les affaires de l'Empereur en Italie continuoient encore à avoir une mauvaise chance. Au commencement de l'année, il entreprit de rebâtir Victoria; mais il fut obligé de l'abandonner une seconde fois à la grande satisfaction des Parmesans. Le Pape, après le concile de Lyon avoit offert l'Empire d'Allemagne à différents Princes, mais à la fin il fut accepté par Guilleaume Comte d'Hollande qui fut reconnu par une grande partie de l'Allemagne. Les intérêts de l'Empereur étoient soutenus par son fils le Roi des Romains. Le Pape, suivant la plupart des auteurs chercha à priver Frédéric de la vie ainsi que de l'Empire; & à cette fin il avoit suborné son Chancelier & Pierre de Vignes son favori qui devoient l'empoisonner; mais ce Prince ayant eu le bonheur de découvrir la conspiration fit mourir Pierre de Vignes & fit arracher les yeux à son chancelier qui, pour sauver sa tête, quitta Pise, où il avoit à craindre des tourmens plus cruels encore de la part des Pisans ses ennemis mortels. L'histoire de cette conspiration n'est pas exacte; & il est plus probable que de Vignes fut sacrifié aux intrigues des Courtisans (*). Quoiqu'il en soit de ceci, toujours est-il vrai que sa Sainteté trouva moyen d'obliger Frédéric à laisser la Lombardie aux soins d'Entius & à s'en aller à Naples. Le Cardinal Octavian qui étoit grand partisan du Pape, saisit cette occasion pour enflammer les Bolonois en faveur du Saint Siége. A sa persuasion, Simon Manfredi, que les Gibelins avoient chassé de Reggio, surprit les châteaux de Nuovo, Azola & San Stefano situés dans ce territoire; & assemblant tous les Guelfes qui en avoient été bannis, il mit de fortes garnisons dans toutes ces places. Sur cela Entius mit le siége devant Arola & l'ayant pris, il fit pendre toute la garnison, pour épouvanter les autres Guelfes. Le Cardinal Octavian redoubla alors ses soins, afin de faire sentir aux Bolonois, combien l'occasion étoit favorable pour ruiner entiérement les affaires de l'Empereur en Italie. Il leur représenta que Frédéric & Entius étoient affoiblis & découragés par leurs pertes fréquentes; & il gagna tant de crédit sur leur esprit, que les Bolonois résolurent de faire une nouvelle sortie contre eux avec toutes leurs forces. Mais ils procéderent à cette expédition avec adresse, en la tenant secrette & envoyant des ordres particuliers pour assembler tous leurs amis & tous leurs sujets dans la Romagne

Sect. V. Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours.

Frédéric va à Naples.

(*) La Chronique de François Pipini, auteur accrédité, qui écrivoit à peu près dans ce tems-là & qui étoit lui-même natif de Bologne ne dit point qu'il fut question d'empoisonnement, mais paroit supposer que de Vignes avoit été excité à quelque infidélité contre l'Empereur, parceque ce Prince l'avoit dépouillé de son argent dont il avoit alors grand besoin. Voyez. *Muratori Tom. IX. p. 660.*

Sect. V. Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours.

& dans le Marquisat d'Ancone. On leva la plus belle armée que Bologne ait jamais eue; & l'étendard de l'Etat entra en campagne accompagné du Cardinal Octavian, & toutes les troupes sous le commandement de Philippe le Podestat. Les Modenois eurent recours à Entius, ce Général assembla aussitôt un corps de troupes composé de Pavesans, Crémonois, Reggianois, Ferrarois, Parmesans, Gibelins & de ses grenadiers Allemands qui étoient l'élite de son armée. La disposition des troupes Bolonoises faisoit assez connoître, qu'elles avoient dessein d'attaquer Modene même; & elles auroient pu être inquiétées dans leur marche, si les Gibelins, qui composoient l'arriere garde d'Entius, eussent pu le joindre à tems. Arrivé à Modene, ce Général espera de pouvoir disputer le passage de la Scultenna à ses ennemis, & en conséquence il s'achemina vers cette riviere; mais, lorsqu'il y fut arrivé, il trouva que les Bolonois avoient commencé de passer dans un lieu appellé le fossé profond. Plein de fureur & de dépit, il les attaqua aussitôt; c'étoit le 23 de Mai. Le combat dura douze heures avec un avantage presqu'égal des deux côtés, mais enfin les Modenois furent entiérement défaits; très-peu se sauverent dans les bois & retournerent à leur capitale qui n'étoit éloignée, tout au plus que de trois lieues de l'action. Cette victoire des Bolonois fut d'autant plus glorieuse, qu'ils prirent Entius & Boso Douaria Gouverneur de Crémone. Guido Gouverneur de Reggio, en cherchant à s'enfuir, fut étouffé dans la foule. Gerard Pio & Thomasini Gorsano, chefs de la Noblesse Modenoise, furent faits prisonniers près de leur capitale avec une grosse troupe de Cavalerie & d'Infanterie; de maniere que cette victoire des Bolonois fut la plus complette de celles qui avoient été remportées durant le cours de cette longue & sanglante guerre.

Le Roi Entius défait & pris par les Bolonois.

Le Cardinal & le Podestat de Bologne jugerent à propos, comme les soldats étoient chargés de butin & entourés de prisonniers, de retourner à Bologne où ils entrerent, avec toute la pompe des triomphes des Anciens, suivis de leurs captifs. Celui de leurs prisonniers qui leur faisoit le plus d'honneur, & qui intéressoit d'avantage étoit Entius qui avoit tout au plus vingt-cinq ans, mais qui surpassoit, par sa taille & par les graces de sa figure, tous ses compagnons. Ils furent enfermés dans des prisons & on fit une loi, par laquelle Entius ne pourroit jamais être remis en liberté, mais entretenu durant le tems de sa vie aux dépens du public. Il fut décidé en même tems, comme cette victoire signalée avoit été obtenue le jour de St. Augustin, que les Religieuses Augustines qui vivoient hors des portes de Ravenne, recévroient, chaque année à ce même jour, cent mesures de grain.

Prise de Modene.

Les réjouissances pour cette Victoire étant finies, les Bolonois ne penserent plus qu'à la conquête de Modene qui leur paroissoit alors facile. Pour mieux réussir, le Cardinal Octavian & les Magistrats engagerent alors secrettement les Parmesans à attaquer Reggio, tandis qu'ils assiégeroient Modene, afin que l'une de ces deux villes ne put donner du secours à l'autre. Conséquemment, au commencement de Septembre, ces deux villes furent assiégées. Les Bolonois furent joints par les Modenois bannis, & leur armée qui étoit fort nombreuse étoit pourvue de toutes choses nécessaires pour un siége, particuliérement d'un gros train de machines de guerre; de maniere qu'ils obligerent bientôt les Modenois de se resserrer dans leurs murailles, qu'ils se préparerent à

défendre jusqu'à la derniere extrêmité. Les Bolonois, qui n'étoient pas fort habiles dans l'art des siéges, essayerent tous les moyens d'attirer leurs ennemis à une bataille en pleine campagne, en leur disant des injures, en brulant leurs Fauxbourgs & en jetant dans leur ville, par le moyen de leurs machines, des carcasses d'animaux morts, & particuliérement celle d'un âne qui tomba dans un des puits principaux de la Cité. Ces insultes irriterent si fort les assiégés, qu'ils firent une sortie dans laquelle ils prirent la machine qui avoit lancé la carcasse de l'âne & l'entrerent en triomphe dans la ville. Alors les Bolonois eurent recours à la sape; ce qui réduisit les assiégés à accepter les conditions, que le Cardinal & le Podestat de Bologne leur firent offrir. Des députés ayant été nommés des deux côtés, environ au milieu de Septembre, la capitulation fut conclue dans la maison de ville de Modene sous les clauses suivantes.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours.

„ Qu'il y auroit alliance & amitié perpétuelles entre les communautés de „ Bologne & de Modene; que les mêmes amis ou ennemis leur seroient „ communs; que les Modenois, en tems de paix comme en tems de guer- „ re, prêteroient du secours au Cardinal Octavian contre toutes sortes de „ personnes; qu'ils ne feroient alliance avec aucun autre peuple sans le con- „ sentement dudit Cardinal, ou du Podestat de Bologne & des Anciens, & „ des consuls des marchands & orfevres, & enfin de la communauté de Bo- „ logne. Toutes les places détruites de l'autre côté de la Scultenna, de- „ voient rester telles pour toujours; & celles qui n'étoient point démolies „ pouvoient l'être, si les Bolonois le jugeoient à propos. Il étoit permis aux „ habitans de rebâtir leurs maisons, mais non pas précisément sur les ruines „ des places démolies. Si Frédéric ou quelques-uns de ses lieutenants, dans „ le territoire de Modene ou de Reggio, tentoient de reprendre Modene, „ alors un certain nombre de Modenois, tel que le Podestat, le Cardinal & „ les Magistrats de Bologne l'auroit fixé, passeroit à Bologne ou dans son „ territoire & y resteroit huit jours, après la tentative supposée, aux frais de „ la communauté de Modene. La communauté de Modene restituera à ceux „ qui étoient citoyens de Bazano, lorsque la place se rendit aux Bolonois, „ tous leurs biens. Les Modenois souffriront pareillement que l'on ouvre „ un canal à travers leur territoire jusqu'à la Scultenna & que l'on bâtisse des „ moulins sur ce canal. Les Guelfes Modenois, qui habitent dans la ville „ ou hors, choisiront tel Podestat parmi les Bolonois qui leur aura été re- „ commandé par le Cardinal, le Podestat, les Anciens & les consuls de Bo- „ logne; ceux qui habitent la ville, en auront un, & ceux qui habitent hors „ de la ville en auront un autre; & le Cardinal & les autres Magistrats de „ Bologne nommeront un ou deux consuls à leur fantaisie pour le Gouverne- „ ment de Modene. Les gouverneurs des villes châteaux & autres places, „ qui auront été envoyés aux Modenois par le Cardinal & les Magistrats de „ Bologne, seront entretenus aux dépens de la communauté de Bologne; & „ lesdits châteaux & villes seront visités quelque fois par le Cardinal & les „ Magistrats de Bologne, & recevront tels Gouverneurs qu'il leur plaira. „ Les Guelfes Modenois seront rétablis dans leur pays & dans leurs biens. Il „ se fera une reconciliation entre eux & les Grasulfori ou Gibelins sous les „ conditions que le Cardinal & les Magistrats de Bologne prescriront. D'un

Capitulation.

SECT. V. *Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours.*

„ autre côté, la communauté de Bologne sera en paix avec celle de Modene „ & avec les Gibelins Modenois pour toujours, & les défendra contre tou- „ tes personnes quelconques, excepté contre la ligue de Lombardie. Les „ deux partis seront maintenus dans la ville, & si l'un est chassé par l'autre „ il sera rétabli par les Bolonois qui puniront les violateurs du Traité. Les „ Modenois auront le droit de recueillir les fruits de leurs terres au delà de la „ Scultemna de la même maniere qu'auparavant. Ils auront la même supé- „ riorité sur Novantola, qu'ils avoient avant que cette place fut sous la ju- „ risdiction des Bolonois; mais ils ne molesteront point les habitans par rap- „ port à leur révolte. Les Bolonois feront tous leurs efforts pour empêcher „ que les Modenois soient troublés dans la jouissance de leurs dixmes, fiefs „ & autres redevances, dont la Bulle du Pape les avoit privés pour avoir suivi „ le parti de Frédéric. Tous les biens Ecclésiastiques confisqués par les „ Bulles du Pape seront rendus au clergé Modenois. Tous les prisonniers „ Ferrarois faits à la derniere bataille ou durant le siége, seront mis en li- „ berté sans rançon, ainsi que tous les prisonniers Bolonois & Modenois. „ La paix sera ratifiée par la communauté & les peuples de Parme, Milan, „ les autres Etats confédérés & enfin par le Pape lui-même".

Ratification.

La paix ayant été ainsi conclue par les plénipotentiaires des deux partis, elle fut solemnellement confirmée par une reconciliation publique. Il restoit encore à terminer le différend touchant la proprieté de Frignano, que les deux Etats réclamoient également; les Parmesans, qui favorisoient les Modenois, offrirent leur médiation à cet égard. Ils proposerent de donner Sestola aux Bolonois, tandis que toutes les autres places resteroient aux Modenois; & s'il arrivoit par la suite quelque dispute à ce sujet, elle seroit soumise à un arbitre choisi par le Pape. Vers le milieu de Décembre, les Agens de Bologne & de Modene, en présence du Cardinal Octavian & de l'Evêque de Bologne, promirent sous une certaine punition de soumettre, à San Vitelli député de Parme & aux sindics de la même ville, tous les différends entre les Bolonois & les Modenois concernant la possession de Frignano. Cet accord fut ratifié ensuite par le conseil de Modene, qui bientôt après fut délivrée de l'interdit que Sa Sainteté avoit mis sur cette ville.

Révolutions en Italie.

Environ dans ce même tems, la famille des Manfredi surprit Faenze, par la négligence de la garnison Bolonoise qui en fut punie. Mais les Bolonois persisterent opiniâtrément à s'opposer à l'Empereur; car lorsque Frédéric apprit la captivité de son fils, il écrivit aux Bolonois une lettre pleine de menaces, s'ils ne le remettoient pas aussi-tôt en liberté. Ils mépriserent ses menaces & ils resserrerent encore plus étroitement le malheureux Prince. En 1250, Ricard étoit Podestat de Bologne & la Cardinal Octavian, qui semble avoir eu alors une grande influence sur les affaires publiques, s'occupoit fortement à éteindre le reste des dissentions domestiques parmi les citoyens. Les habitans de Parme avoient été pendant quelques années si désolés par la famine, que leur ville avoit perdu un grand nombre de ses habitans qui avoient été forcés d'aller s'établir ailleurs; mais ils furent alors généreusement secourus par les Bolonois; car quoiqu'ils fussent assiégés de tous côtés par les Gibelins qui interceptoient tous leurs convois de provisions, les Bolonois firent pour eux non seulement des grands amas de grains, mais ils en escorterent encore les

1250.

con-

Sect. V. *Hiſtoire de Bologne depuis l'an 1242 juſqu'à nos jours.*

convois avec leur armée, & les conduiſirent aux Parmeſans qui les attendoient. Dans le même tems, les Reggianois brûlerent les Fauxbourgs de Nuova & prirent Campagniola, emmenant avec eux un grand nombre de priſonniers & un immenſe butin. Vers le même tems encore, Ugo ſan Vitelli ſurprit Carpi, ville appartenante aux Modenois ſur le Canal de la Sechia, par le moyen de l'Archevêque. Sur cela les Modenois déclarerent la guerre & obligerent les Carpianois de chaſſer Ugo ; & les deux partis renouvellerent dans cette place leur ſerment de fidélité.

Mort de l'Empereur.

L'Empereur Frédéric étoit reſté à Naples; des menaces il en vint à des ſupplications & à des offres pour délivrer ſon fils. On dit même qu'il offrit pour ſa rançon un cercle d'or qui environneroit la ville de Bologne. Cette hiſtoire n'a aucune vraiſemblance: l'offre auroit été ridicule, & les Bolonois, qui connoiſſoient très-bien le beſoin que l'Empereur avoit d'argent, n'auroient pas ajouté foi à la propoſition. Il eſt conſtant que les Bolonois refuſerent opiniâtrément de rendre la liberté à leur priſonnier; & que ce Prince captif mourut dans ſa priſon vingt deux ans après y avoir été emmené. On dit, que c'eſt en faiſant de grands préparatifs pour délivrer ſon fils, que l'Empereur Frédéric mourut le 18 Décembre de cette année, à la cinquante ſeptieme
année de ſon âge. En 1251, tandis que Boniface de Breſſe étoit Podeſtat de 1251.
Bologne, on fit d'excellentes loix pour maintenir les habitans de la campagne des environs de Bologne dans une ſubordination légitime, en inſtituant parmi eux de nouvelles cours de juſtice, & en établiſſant des juges qui devoient tenir leurs ſéances certains jours dans l'année, particuliérement les jours de grande foire.

Plainte des Modenois.

On a traité, dans l'hiſtoire de Florence, des révolutions générales arrivées en Italie après la mort de Frédéric II. Le Pape Innocent qui avoit réſidé quelques années à Lyon, ſous la protection du Roi de France qui reſpecta ſon caractére tandis qu'il vint à Gênes, où il étoit attendu par les députations de toutes les villes confédérées de Lombardie; & par celle de Modene qui envoya encore Andali Bolonois ſon Podeſtat pour le complimenter. On ſut bientôt après, que le vrai motif de cette députation étoit pour ſe plaindre des Bolonois qui ſe maintenoient encore en poſſeſſion d'une partie de la province de Frignano; & dans une audience qu'ils eurent du Pape le 15 Juin, ils demanderent à ſa Sainteté d'enjoindre aux députés de Frignano qui étoient préſents de retourner à leur ancienne obéiſſance. Le Pape ne fit aucune réponſe à leurs plaintes, mais il continua ſa route par Milan, où il prit des meſures pour maintenir la ligue dans toute ſa force. Delà il s'en alla à Mantoue & enſuite à Ferrare où il fit une harangue publique au peuple, dans laquelle il réclama cette ville, comme étant de ſon propre domaine, & exhorta les citoyens à l'unanimité: de Ferrare il vint à Bologne où il fut reçu hors des portes par une proceſſion ſolemnelle des Magiſtrats, précédés de l'étendard de l'Etat, & ſuivi d'un grand nombre d'habitans. Sa Sainteté ſe logea dans le Palais épiſcopal & ſes cardinaux dans les maiſons de Prendiparte & de Rangone. Le jour ſuivant, il fit une grace ſignalée à la ville de Bologne en conſacrant deux nouvelles Egliſes, l'une aux Dominicains ou freres prêcheurs, & l'autre aux Franciſcains ou freres mineurs. Ces ordres quoique inſtitués depuis peu, étoient particulierement utiles au Saint Siége, & c'eſt avec rai-

Conduite du Pape envers les Bolonois.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours.

son qu'on les nomme la milice du Pape. Quoique différents tous deux dans leur fondation, dans leur doctrine & dans leur systême monacal, ils s'accordoient cependant très bien dans leur zele commun pour les Papes qui fermoient politiquement les yeux sur leurs querelles & sur leurs animosités, afin d'augmenter par là leur attachement au Saint Siége. Après cette consécration, les deux fondateurs furent choisis par les Bolonois pour leurs saints tutelaires, & les membres de ces deux ordres étoient non seulement reçus & fêtés dans les familles particulieres, mais ils avoient un puissant ascendant sur les Magistrats eux-mêmes, qui les consultoient en particulier sur les affaires publiques.

Après avoir sejourné huit jours à Bologne & avoir ordonné qu'on tirât Boso Douaria Crémonois de sa prison, le Pape quitta cette ville un peu indisposé contre les citoyens qui, présumant des services essentiels qu'ils avoient rendus au Saint Siége, avoient mis garnison dans Medicina & avoient donné à entendre à sa Sainteté, qu'ils esperoient qu'il les confirmeroit dans la possession de cette place. Etant arrivé à Perouse, il écrivit une lettre au conseil & au Podestat, desirant que les freres pénitens espece de confrerie séculiere dépendants des deux ordres de Dominique & de François, & qui n'étoient point reclus, seroient exemts des exercices militaires & de tous autres travaux de camp & d'armée, que par conséquent leurs noms seroient mis dans les registres publics. Cette année, les Bolonois présenterent à leur Podestat Boniface, comme une marque de leur approbation sur sa conduite, la Bourgeoisie de leur ville, & en conséquence ce Podestat & sa famille fixerent pour toujours leur résidence à Bologne.

La ligue de Lombardie renouvellée. 1252.

En 1252, tandis qu'Henri Morra étoit Podestat, le Cardinal Octavian Légat du Pape convoqua à Bresse une assemblée de députés de tous les Etats confédérés de Lombardie, de Romagne & autres pays d'Italie qui suivoient les intérêts du Pape; Henri Jetto Castelli & Petrisolo Occeleti s'y trouverent de la part des Bolonois. Le motif de cette assemblée étoit de renouveller la confédération; & les députés en conséquence firent les sermens accoutumés. On consentit en même tems à la proposition que fit le Légat de lever six cens hommes d'armes à fraix égaux pour tous les Etats de la confédération. Le nombre assigné aux Bolonois devoit être de soixante hommes d'armes; mais chaque homme d'arme étoit gentil-homme & des soixante, quarante trois devoient emmener avec eux chacun trois cavaliers bien montés, & les autres dix-sept chacun deux; de maniere que le nombre des cavaliers que les Bolonois devoient entretenir se montoit à deux cent vingt-deux & la dépense à quatre mille marcs de Bologne par année. Ces cavaliers devoient être sous la direction du Légat du Pape & une moitié de l'autre côté de ce fleuve.

Nouveaux Reglemens à Bologne.

Environ vers ce même tems, des moines Benédictins du Mantouan porterent plainte à Sa Sainteté contre la communauté de Bologne pour avoir démoli la ville de San Cesario, dont l'Eglise avoit été bâtie par Innocent II. Mais comme cette démolition avoit été ordonnée par le Légat du Pape & qu'elle avoit paru nécessaire aux intérêts de la confédération, le Pape donna ordre aux moines de cesser leurs poursuites. Vers le 21 Juillet de la même année il fut arrêté par le conseil de Bologne que l'on choisiroit un Podestat & un Gouverneur de la même maniere qu'on élisoit les autres Magistrats, pour envoyer tous les six mois à Castel-Franco. La maniere dont ce choix se faisoit

étoit affés finguliere. On nommoit trois électeurs au ferutin dans le confeil, & ces trois Electeurs nommoient les Magiftrats. On prit la même précaution à l'égard d'Imola & des autres villes des Bolonois, dans l'intention fans doute que ces Magiftrats ne reftaffent pas long-tems en place afin de ne point former de cabales contre l'Etat, & de ne point fecouer le joug de leurs conftituans, comme cela étoit arrivé dans plufieurs endroits d'Italie. La ville de Milan étoit alors tourmentée de diffentions domeftiques; & après avoir dépofé tous fes Magiftrats, elle avoit élu pour fon Podeftat Beno Gozani de Bologne; les Siennois prirent auffi dans le même tems pour leur Général Bagnole autre Bolonois, qui les fervit avec grand fuccès contre les Florentins.

Sect. V. Hiftoire de Bologne depuis l'an 1242 jufqu'à nos jours.

Exemples de juftice publique. 1253.

En 1253, durant la magiftrature de Pierre Grilli, qui ne vécut que trois mois dans la place de Podeftat, & celle de fon fucceffeur Allemanno Torriano, il fe forma une confédération entre les Bolonois & le peuple de Ravenne; ce qui donna aux Bolonois une grande importance dans cette ville; car ils furent faits garants de tous fes droits & de fon territoire & admis dans tous fes privileges. Quelques villes ayant demandé à Grilli d'être exemptées du fervice public, le confeil de Bologne ordonna que deformais de telles difpenfes feroient nulles; cette année fut également remarquable par de grands exemples de juftice publique. Raineri le Gonfalonier & Pierre Minelli Bolonois homme de confidération ayant été convaincus d'avoir favorifé l'évafion d'un Gentilhomme Allemand fait prifonnier avec Entius, le premier fut puni de mort & l'autre d'exil & leurs biens confifqués. Dans le même tems, un certain Pierre Sagino avoua qu'il avoit jeté fon petit-fils dans un puis, où il s'étoit noyé; ce malheureux fut enfermé dans un tonneau garni de tous les côtés en dedans de pointes de fer & de cloux, il fut roulé ainfi dans les rues jufqu'à ce qu'il expira. En 1254, Hubert Uzeni de Milan étant Podeftat, la guerre fe déclara entre les Cervianois & les Bolonois fur ce que les premiers refuferent de remplir leurs promeffes pour les fournitures de fel qu'ils devoient faire aux derniers qui faifoient un gros profit par ce commerce. Les Bolonois ayant levé une armée, les Cervianois recoururent à la protection des Vénitiens, qui leur fut auffitôt accordée & on fit un armement à ce fujet. Cependant les Bolonois étant entrés les premiers en campagne rompirent toutes les mefures des Vénitiens, & foumirent encore une fois les Cervianois. Ces derniers furent alors confiderés par les Bolonois comme un peuple conquis faifant partie de leur propre domaine; on leur envoya à cet effet un Podeftat pour les gouverner de la même maniere que les autres villes des Bolonois. Une grande partie de cette année fut employée en proceffions rélıgieufes; on fit une loi par laquelle le Podeftat, chaque année, préfenteroit en cérémonie & accompagné du confeil, une certaine quantité de cierges dans les principales Eglifes de Bologne. On dépenfa auffi des fommes prodigieufes pour bâtir ou réparer des Eglifes ou des cloîtres. La ville de Bologne exerça dans ce même tems un acte de fupériorité fur celle de Modene; ce qui déplut à deux confuls de cette derniere ville, lefquels réfignerent leur office la même année.

Changement dans le Gouvernement des Bolonois. 1255.

En 1255, tandis que Ricard Villa étoit Podeftat, le gouvernement de Bologne éprouva quelque changement par la création d'un nouveau Podeftat pour le peuple, qui prenoit connoiffance de toutes les affaires rélatives à la

SECT. V. *Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours.*

communauté, tandis que le pouvoir de l'autre Podestat ne s'étendoit que sur le conseil & parmi les Nobles. Ainsi le gouvernement de Bologne étoit en partie, Aristocratique, en partie, Démocratique. Ce nouvel Officier étoit appellé le capitaine du peuple (*a*) quoique choisi par l'autorité du conseil. Giordano Lucio fut le premier à qui l'on donna cette charge. Sigonius prétend (*b*) cependant que cet office n'étoit qu'un renouvellement de celui de l'ancien Préfet du peuple. Le Podestat avoit sa jurisdiction sur toute la ville & présidoit dans les conseils particuliers; mais le capitaine du peuple avoit le commandement de l'armée; il présidoit dans les conseils du peuple & il administroit la justice à la tête des anciens, dont il étoit en effet le Président.

Médiation touchant Frignano.

L'affaire de Frignano étoit encore indécise entre les Modenois & les Bolonois, & par le consentement des deux partis, elle fut soumise à Gibert de Gente Podestat de Parme. Vers le 20 de Mai il envoya des messagers à Bologne pour requerir le Podestat Ricard, les anciens & le conseil, ou d'abandonner Frignano aux Modenois, ou d'envoyer des procureurs à Parme pour y recevoir la sentence du Podestat. Les Bolonois préfererent un autre parti, & aimerent mieux envoyer des Agens directement à Modene pour offrir de terminer la chose sous l'intervention d'aucun tribunal étranger. Les Modenois cependant refuserent une pareille proposition; sur quoi les Bolonois envoyerent une députation pour prier le Podestat de Modene de différer la sentence. Cette demande fut regardée comme ridicule, & le Podestat Parmesan envoya une nouvelle sommation à Ricard & aux Bolonois de paroître par procureurs à certain jour devant lui pour répondre à la cause dont les Modenois l'avoient chargé. Sur cela Ricard & le conseil de Bologne, craignant que le jugement ne leur fut pas favorable, donnerent commission à Bartolomeo Picciolpassi de passer à Modene & d'exiger du Podestat & du conseil qu'ils revoquassent la médiation & rappellassent leurs députés de Parme afin de terminer amiablement l'affaire entr'eux. On lui avoit aussi donné des instructions, en cas que sa demande fut rejetée, pour insister envers les Modenois sur la démolition de leurs châteaux au delà de la Scultemna, comme on en étoit convenu par le Traité. Ensuite il devoit aller à Parme & requerir de nouveau le Podestat & le conseil de différer la sentence & d'assigner une place où les députés Bolonois pourroient se rendre en sûreté; ne présumant pas pouvoir se rendre à Parme, de crainte d'être arrêté par les Reggianois. Picciolpassi s'acquitta de sa commission avec la plus grande exactitude; il s'adressa à Modene au Podestat, au conseil des Anciens & aux autres tribunaux; mais toutes ses propositions furent rejetées. Le jour suivant il partit pour Parme où il s'adressa également au Podestat Gibert qui lui dit qu'il délibereroit sur la chose, & après différents retards, on lui annonça que les Modenois insistoient absolument pour faire prononcer la sentence sur le champ. Gibert rejeta aussi la demande des Bolonois au sujet du lieu qu'ils vouloient leur être assigné pour les députés, en disant qu'il n'y avoit rien à craindre de la part des Reggianois. Le député Bolonois fut confondu par tous ces refus; il demanda alors que le Podestat fit assembler le conseil général & le conseil privé, ce qui lui fut re-

(*a*) *Capitaneus populi, Sigonius Hist. Bonon. p.* 125. (*b*) *Ibidem p. idem.*

fusé nettement. Enfin au mois d'Août, un conseil général ayant été assemblé, les députés des deux villes de Bologne & Modene furent sommés de s'y rendre, & les Modenois seulement ayant paru, le Podestat prononça la sentence suivante: „ Nous Gibert de Gente, Podestat de Parme, arbitre entre „ la communauté de Bologne & celle de Modene, au sujet de leur différend „ sur la province de Frignano ; ayant duement observé les formalités de la „ loi, prononçons que Frignano, ses habitans, ses villes, ses places fortes „ & sa jurisdiction appartiennent à la communauté de Modene, & que toute „ la province, sans la moindre exception doit leur être rendue par la com„ munauté de Bologne. Nous commandons pareillement à la ditte commu„ nauté de Bologne de laisser tout ledit pays dans l'espace d'un mois sous la „ peine portée par le Traité.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours.

Dans le même tems à peu près les Manfredi avoient la plus grande autorité à Faenze. Ils reçurent ordre des Bolonois de combler les fossés de leur ville; ce qu'ils firent. Mais le 1. de Janvier 1256 Manfredi Marengo d'Alexandrie étant Podestat du conseil de Bologne & Giordano Lucino Capitaine du peuple, les Faventins exciterent de nouveaux tumultes & s'assemblerent dans Bagna cavalli, ayant à leur tête Azo & Rogerio. Sur cela Giordano convoqua une assemblée du peuple où il fut agité, si on n'enverroit pas aussitôt une armée contre les Faventins. La chose ne fut pas résolue; mais le peuple fit serment de chasser les Faventins de Faenze, à moins qu'ils ne livrassent leur ville & Bagna cavalli dans un mois; on donna en même tems ordre pour lever une armée qui entreroit en campagne au printems prochain en cas que les Faventins continuassent à être rebelles. Ce serment fut fait en présence du peuple par Viviano leur héraut public. Ce même jour Manfredi le Podestat tint un conseil général & spécial pour le même objet; & la question ayant été mise sur le tapis, les membres du conseil résolurent de soumettre au décret du peuple tout ce qui se passeroit dans les deux assemblées. Cette décision ayant été publiée, les habitans de Bagna cavalli en furent si effrayés, que le 28 de Janvier ils envoyerent un député à Bologne pour rendre la ville au Podestat & au Capitaine du peuple. Les Bolonois reçurent Bagna cavalli sous leur protection & y mirent un Podestat & une garnison; & la magistrature de Bologne se réserva de plus le droit d'entrer dans toutes les affaires de cette ville soit pour en rétablir le gouvernement soit pour juger les procés des habitans. Le premier de Février Manfredi assembla de nouveau un conseil général & spécial qui ratifia tout ce qui avoit été fait par le peuple dans l'affaire de Bagna cavalli. Dans le même mois, le Capitaine du peuple fit son rapport sur la maniere dont ou procéderoit au Gouvernement des Bagna cavalliens. On convint de mettre dans une boite douze billets marqués avec une grande quantité d'autres non marqués qui devoient être tirés par les membres du conseil, les Anciens, les Consuls & le Préfet, & ceux qui auroient tiré les douze billets marqués devoient élire le Podestat de Bagna cavalli. Cette élection se fit sous les yeux du conseil général & spécial de Bologne mais sans déroger aux loix de l'Etat.

1256. Affaires de la Romagne.

Methode d'élire les Magistrats.

Dans le même tems, les Faventins étant obsédés de dissentions civiles, écrivirent le 25 de Février la lettre suivante au Magistrat de Bologne: „ Au „ Podestat, au Capitaine du peuple, les Anciens, les Consuls de la ville

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

„ de Bologne, le conseil & la communauté de Bologne; Guillaume Goso le „ Podestat & Rainerio Lazari le Capitaine du peuple de Faenze, leur con- „ seil & communauté souhaitent la prospérité publique. Comptant sur vo- „ tre pouvoir & sagesse, & vous regardant comme nos Seigneurs, nous re- „ courrons à vous dans un tems, où une partie de notre ville est acharnée à „ la destruction de l'autre, & semble en préparer la ruine entiere; vous sup- „ pliant, comme nos peres & maîtres, de nous prêter secours & de délivrer „ de ces malheurs la ville de Faenze qui vous appartient: vous pouvez être „ assûrés que nous sommes dans la pleine intention de vous obéir en tout, & „ nous vous prions de recevoir cette ville sous votre protection & obéissance; „ si vous différés, nous sommes totalement détruits.

Cette lettre extraordinaire embarrassa les Bolonois; on y répondit vaguement; de maniere que les troupes n'eurent aucun ordre de marcher vers Faenze. Les Manfredi profiterent de l'occasion pour chasser de cette ville les Accarisi & le Podestat Goso; Tandis que Rogerio se rendit maître de Bagna cavalli. Vers le milieu de Mars Odorico Abalussi, sur qui l'élection du Podestat de Bagna cavalli avoit tombé, reçut cette ville sous la protection du Podestat & du conseil général & spécial de Bologne, soit dans les causes publiques, soit dans les particulieres; & quant au commandement des troupes & aux expéditions, d'y procéder de la même maniere que la communauté de Bologne faisoit dans son propre territoire.

Les Bolonois se rendent aux instances des Faventins.

Bonacurse, de Milan, succéda à Giordano dans la place de Capitaine du Peuple de Bologne; & tandis qu'il étoit en charge, il vint, le 28 de Mars, un Ambassadeur de la part d'Azo Marquis d'Este, qui demanda une assemblée générale; ce qui lui fut accordé. L'Ambassadeur ayant été introduit dans l'assemblée vanta beaucoup l'affection de son maître envers les Bolonois; il insista beaucoup ensuite sur la prompte résolution que les Bolonois devoient prendre concernant Faenze. Cette proposition étoit loin de plaire aux Bolonois qui opinerent de ne point se départir de leur maniere ordinaire de procéder; mais de prendre les Faventins sous leur protection, s'ils vouloient se soumettre volontairement à eux, & si la chose convenoit au conseil général, les Anciens & les Consuls. Cette ambassade du Marquis d'Este semble avoir été concertée exprès pour affoiblir le pouvoir de la Noblesse dans Bologne, en lui ôtant le privilege de juger en dernier ressort & en le transférant dans la balance du pouvoir populaire. Lorsque la résolution des Bolonois fut connue à Faenze & à Bagna cavalli, les conseils de ces deux villes choisirent pour leur Procureur un certain Beltati jurisconsulte; pour remettre à Bonacurse tous les sujets de plainte, les ruptures des Traités, les pertes & les dommages occasionnés entre Manfredi & la communauté de Faenze d'un côté, & Acarisio & son parti, de l'autre. Il devoit aussi mettre en possession de la ville de Faenze ledit Capitaine du peuple qui en seroit regardé comme le Seigneur. Ledit Capitaine devoit également prendre connoissance de tous les différends entre le Marquis d'Este, Manfredi & leurs amis d'une part; & les Comtes Rogerio, Acarisio & leur parti de l'autre. Au commencement d'Avril on donna un décret qui donnoit pouvoir au Capitaine du peuple de lever telle armée, & de nommer tels Officiers qu'il lui plairoit, pour subjuguer les Faventins exilés; & tous ces arrangemens furent confirmés dans le conseil de

Faenze ainſi que dans celui de Bologne. Bonacurſe partit enſuite pour Faenze, mais il rencontra en chemin deux députés des Faventins exilés qui ſe ſoumirent entiérement à ſon Gouvernement & à celui du peuple & de la communauté de Bologne. La même ſoumiſſion fut faite par le Comte Roger de la part des Bagna cavallianois, & le 16 de Mars Bonacurſe tint un conſeil général à Faenze, où il fut décidé que tout le pouvoir de cette ville & de cet Etat lui ſeroit transféré & qu'il pourroit infliger telle peine qu'il lui plairoit aux ſujets. C'étoit, comme l'on voit, pouſſer les choſes un peu trop loin; il n'y avoit ſans doute que le plus vil déſeſpoir qui eût pu engager les Faventins à ſe ſoumettre à toutes ces conditions. Bonacurſe fit bientôt uſage de ſon pouvoir, en faiſant des loix à ſa fantaiſie & en proſcrivant quelles perſonnes il lui plaiſoit. Il établit Conrade de Sutri Podeſtat de Faenze. Conrade paſſa le 15 de Mai à Bologne où il fit ſerment de fidélité ſur l'Etendard de l'Etat, dans les termes ſuivans: „ en l'honneur de Dieu, de la Sainte Egli-„ ſe & de la communauté de Bologne, moi Conrade de Sutri Podeſtat de „ Faenze, fais ſerment de gouverner ladite ville juſqu'au premier de Mars „ ſuivant avec bonne foi & à l'honneur & avantage de la communauté & peu-„ ple de Bologne & de Faenze & ſuivant le bon-plaiſir de Podeſtat & Capi-„ taine de Bologne, aux ordres de qui j'obéirai". Bonacurſe procéda enſuite à l'arrangement des affaires en contention entre la communauté de Bologne & Goſo leur dernier Podeſtat; & prononça que la communauté de Faenze lui payeroit en forme d'indemniſation ſeize mille marcs de Ravenne.

Sect. V. Hiſtoire de Bologne depuis 1242 juſqu'à nos jours.

Proſpérité des Bolonois.

Les Bolonois commençoient alors à ſe regarder comme les arbitres de tous leurs voiſins; & une querelle étant ſurvenue entre les peuples de Forli & de Forimpopoli, le Podeſtat & le Capitaine de Bologne ſommerent les Podeſtats de ces deux villes de paroître devant eux & de terminer leur différend ſans troubler la paix publique. Les deux partis ſe ſoumirent à cette ſommation & nommerent des procureurs qui devoient s'en rapporter à la déciſion du peuple & des magiſtrats de Bologne, & qui devoient prêter ſerment à ce ſujet. Les députés, étant arrivés à Bologne, jurerent ſur l'étendard de l'Etat au nom de leur ville, de ſe ſoumettre à la ſentence des Bolonois, ſous peine de cinquante marcs d'argent. Vers la fin d'Août la ſentence fut prononcée par Manfredi Podeſtat de Bologne & Bonacurſe Capitaine du peuple en leur propre nom & en celui des autres magiſtrats. Elle portoit que la ville de Forli ſeroit en paix dans ſes murs, & que ſi l'un des deux partis attaquoit l'autre, l'agreſſeur payeroit tous les dédommagemens auxquels la communauté de Bologne le condamneroit; que d'ailleurs la communauté de Forli ne pourroit faire la guerre ſans le conſentement de celle de Bologne. Il fut également décidé que les habitans de Bologne ſeroient en commerce avec ceux de Forli & qu'ils auroient les mêmes amis & les mêmes ennemis; mais les Forlianois devoient obéir aux Bolonois à tous égards, & recevoir d'eux chaque année leur Podeſtat & un Capitaine. Ladite loi ne pouvoit être altérée dans la moindre choſe ſans le conſentement du peuple de Bologne.

Nouveaux Réglemens à Bologne.

Le même traité fut fait avec les Forimpopolianois: on fit enſuite une loi par laquelle tous les traités, conclus avec les Imolois, les Faventins, les Forlianois, les Forimpopolianois & les Cervianois, ſeroient chaque année fidel-

Les ſerfs affranchis.

lement rédigés & insérés dans les Registres publics. La loi, qui avoit été faite dans les autres Etats d'Italie & qui donnoit aux paysans les mêmes franchises & la même liberté accordées aux habitans des villes, avoit produit un si bon effet que Bonacurse la proposa aux Bolonois. En conséquence vers le 24 Juin, il assembla les Anciens, les Consuls, les maitres de communauté d'artisans, avec tous les membres du grand & petit conseil, & leur fit sentir l'avantage & l'honneur qu'il y auroit à incorporer dans la communauté de Bologne tous les hommes ou femmes serfs & à en faire des Etats libres. Cet avis ayant été approuvé, on fit une loi qui obligeoit tous ceux qui avoient des hommes ou femmes esclaves, de les présenter devant le Podestat ou le Capitaine du peuple qui auroient le droit de les affranchir. Il fut établi en dernier lieu, que le prix de chacun de ces serfs seroit remboursé par ces deux magistrats, & que chaque homme ainsi affranchi seroit enrollé dans la Tribu des Fumanti. Toutes ces loix ayant passé, on convoqua un autre conseil général le 23 d'Août, où le Podestat & le Capitaine déclarerent que le prix du remboursement pour chaque esclave au dessus de quatorze ans seroit de dix marcs & de huit marcs pour ceux au-dessous; que cette somme seroit payée aux maîtres des esclaves en trois différents payemens, & que les affranchis seroient enrollés, comme nous l'avons dit ci-dessus, & seroient sujets aux taxes publiques comme citoyens libres. Sigonius nous apprend que l'on lisoit encore de son tems dans les regîtres anciens les noms de tous les esclaves affranchis. L'amour du bien public & le sentiment intérieur de l'égalité avoient sans doute dicté de si belles loix. Ce fut à la vérité, porter un grand coup à la noblesse & aux propriétaires des terres, mais s'il n'étoit d'autre race noble & d'autre propriété légitime que celle acquise aux dépens du véritable droit de la nature & des vrais principes de la raison, le genre humain seroit bien plus à plaindre encore.

Les Bolonois menacés par le Pape;

La sentence qui avoit été prononcée par Giberto Podestat de Parme contre les Bolonois dans l'affaire de Frignano n'avoit cependant point encore été exécutée par ceux-ci; & les Modenois supplierent alors instamment le Pape de vouloir bien la confirmer. A cet effet sa Sainteté lança une Bulle adressée à l'Evêque de Mantoue pour l'instruire de la plainte du Podestat & de la communauté de Modene & en même tems de l'opiniâtreté des Bolonois. Cette Bulle requeroit ensuite ledit Evêque de sommer les Bolonois à remplir les conditions portées dans ladite sentence sans autre appel & sous les peines portées par le Traité. Mais il ne pouvoit point mettre l'Université de Bologne sous aucune censure Ecclésiastique, sans un ordre exprès du Saint Pere. Cette année, les freres pénitens, qui commençoient à acquérir de la considération, furent reçus dans Bologne; & les magistrats de cette ville ainsi que le peuple se prêterent avec toute la générosité possible à secourir les Florentins, les Lucquois & les autres Etats de Toscane qui étoient désolés par la famine.

Ces Réglemens ratifiés.

1267. En 1267 Bonacurse de Sutri étoit Podestat & Grégoire Freddo Capitaine du peuple. Dans un conseil général tenu en Mars, l'affaire, entre les Bolonois & les Bagna cavallianois concernant l'indemnisation réciproque & la soumission de ces derniers aux premiers, fut conclue. Bonacurse prononça que chaque peuple désormais consulteroit, dans l'occasion, le bien & l'intérêt de l'autre; qu'ils auroient les mêmes amis & les mêmes ennemis; que les Bagna ca-

Cavallianois tiendroient toujours prêts les chevaux & les armes qu'ils devoient fournir aux Bolonois; qu'ils ne creuseroient point leurs fossés sans le consentement du peuple de Bologne; qu'ils auroient le commerce libre par tout, mais qu'ils ne pourroient pas disposer de leurs grains envers d'autres que les Bolonois. Au mois de Juin de cette année on fit une loi publique qui paroit un peu arbitraire, envers les paysans qui avoient acquis leur liberté: on les obligea à fournir chaque année au public, une certaine quantité de bled. On établit en même tems des Podestats pour recevoir cette taxe; & ces receveurs furent appellés Podestats du Sac. Cette loi ainsi que plusieurs autres, faites dans le même tems furent publiées solemnellement dans une assemblée du peuple, convoquée à cet effet.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

Malgré la Bulle du Pape adressée à l'Evêque de Mantoue, les Modenois n'avoient point reçu satisfaction dans l'affaire de Frignano. Ils s'adresserent aux Etats de la ligue de Lombardie, & ils les intéresserent si fort en leur faveur, que les Milanois, les Bressans, les Mantouans, les Ferrarois, les Parmesans & les Reggianois nommerent des députés qui suivirent ceux de Modene à Bologne. Ils eurent audience dans un Conseil général; mais, quoique la demande des Modenois fût vivement appuyée, ils ne purent cependant recevoir aucune réponse satisfaisante. Cette année les Bolonois achéverent plusieurs beaux ouvrages publics. Ils bâtirent un magnifique pont sur le Reno, près de l'ancienne voye Æmilienne, & assignerent de grands revenus pour les réparations à faire chaque année. Les fauxbourgs de la ville étant devenus très-vastes, on abattit les anciennes portes & les anciens murs, & on renferma les fauxbourgs dans la même enceinte. Les Bolonois en ce tems-là, étoient en si haute réputation, que les villes de Gênes, Milan, Perouse & Modene, choisissoient ordinairement leurs Podestats parmi eux. Albert Malavolte étoit Podestat de Gênes; mais bientôt après sa reception dans cette charge, il la résigna parceque la faction du peuple à Gênes lui avoit donné un Collégue né dans cet Etat. Reno Gosano étoit Podestat de Milan; mais il fut mis publiquement à mort pour n'avoir pas pu rendre compte de la caisse publique.

Ouvrages publics achevés.

Cette année les Imolois rompirent leur traité avec les Bolonois & se saisirent par surprise de Monte Catino; mais les Bolonois le reprirent bientôt par la force des armes. Il restoit quelques difficultés touchant les derniers réglemens qu'Albert Evêque de Bologne avoit refusé de ratifier; mais enfin on l'engagea à donner sa ratification sans préjudice des droits Episcopaux & de ceux des Eglises.

Sigonius (*a*) nous apprend que les affaires des Bolonois étoient alors dans l'état le plus florissant. Ils avoient étendu leur domaine au long & au large, & ils étoient en état de mettre sur pied des armées de quarante mille hommes. Ce fut dans ces tems de prospérité, suivant le même historien, que les Bolonois établirent les deux fameuses courses de chevaux qui sont encore en usage aujourd'hui, (*) l'une le jour de St. Pierre, & l'autre le jour de St. Barthe-

Courses de chevaux.

(*a*) *Ibidem versus finem.*

(*) Un autre Historien ne fait pas mention de cette course de chevaux à la fête de

SECT. V. *Histoire de* Bologne *depuis* 1242 *jusqu'à nos jours.*

lemi. Le vainqueur dans la premiere recevoit pour prix une robe d'écarlate, & dans l'autre un cheval de parade & un faucon.

Ici finit l'Histoire de Bologne par Sigonius, que nous avons suivie; & le reste n'a presque rien qui ne soit commun à l'histoire générale d'Italie.

Factions des Lambertazzi & des Geremei.

Cependant nous tâcherons d'en donner une idée abrégée & suffisante, en suivant le fil particulier des événemens qui concernent les Bolonois. Les factions des Lambertazzi & des Geremei s'étant élevées au dedans des murailles de la ville vers la fin du treizieme siécle, ces troubles la firent déchoir de son ancienne splendeur. Les derniers eurent le dessus & après mille violences & mille meurtres commis avec toute l'atrocité des guerres civiles, ils chasserent leurs ennemis de la ville, au nombre de plus de quinze mille. On conçoit aisément combien cette diminution d'habitans fut nuisible à cette cité déja dévastée par les excès des dissentions intestines. Ce fut encore pis, quand tous ces bannis, dispersés dans les villes voisines, travaillerent chacun de leur côté à lui susciter des ennemis. Mais ce qui achevâ de la perdre, ce fut la discorde qui se mit dans le parti victorieux, & réduisit les Lambertazzi, divisés

S. Barthelemi, mais il parle *de la Porcellette*, autre fête qu'on donne au peuple le même jour & dont il fait la description suivante: Elle est ainsi nommée, parceque de dessus la loge ou perron, qui est sur la porte du palais de la Seigneurie, l'écuyer tranchant du Légat jete un cochon roti au petit peuple, qui se trémousse & chamaille pour en attraper les quartiers ou les pieces; le jet qui se fait de ces pieces étant accompagné de seaux d'eau que l'écuyer verse, lorsque le peuple s'attend à receuillir de la viande. La libéralité, dont la ville use ce jour là envers le petit peuple, ne consiste pas dans ce seul cochon roti; on lui donne une très-grande quantité de volaille & des montons même tout entiers. C'est la coutume de faire élever deux tours de charpente dans la même place, vis-à-vis du Palais, du haut desquelles on jete ces volailles qui consistent en pigeons, poulets, chapons, coqs d'inde, tous vivans, afin de faire courir après & de donner lieu au contraste, que fait la populace divisée en petites troupes ou pelotons, qui combattent pour la proie, & qui la partagent ensuite, ou la mangent en compagnie. Pour cet effet, chacune de ces troupes a un ou plusieurs sacs entre les mains de quelques-uns, qui n'ont d'autre affaire que celle de recevoir & de garder ce que leurs compagnons leur donnent, quand ils ont pû l'attrapper, on l'arracher des mains de ceux, qui l'ayant attrappé les premiers ne l'avoient pas encore mis dans le Sac. Ce contraste est cause que souvent un chapon ou un coq d'inde, qui vaut la peine d'être disputé, est mis en mille pieces, avant que de pouvoir être assûré à aucun parti, les combattans se l'arrachant l'un à l'autre par force, & le déchirant en tant de pieces qu'aucune ne mérite plus d'être recueillie de terre. C'est en quoi consiste le divertissement des Spectateur dont il y a une foule incroyable ce jour là sur la place à toutes les fenêtres qui regardent sur ce champ de bataille, & sur un amphithéatre qu'on éleve exprès.

Ce n'est pas dans le spectacle de cette seule bataille qui consiste la fête de la Porcelette. Il y a toujours quelqu'autre amusement, qu'on a coutume de changer tous les ans. Entre les plus bisarres, on se souvient d'avoir vu courre la bague à pied sur des tonneaux couchés; l'adresse de cette course consistant à faire rouler le tonneau sous ses pieds sans tomber ni devant ni derriere, de le faire avec vitesse, & d'avoir assés d'attention pour prendre garde à soi & pour viser à la bague, quand on arrive au bout de la carriere. La chûte des concurrents, qui n'est pas rare, est ce qui aprête à rire aux Spectateurs, pour le plaisir desquels plusieurs s'exercent auparavant des mois entiers, afin de pouvoir se faire honneur dans cette rencontre. On se souvient d'avoir encore vû une autre année un Carousel, où tous les tenants étoient revêtus de tonneaux depuis la tête jusqu'aux pieds, aux bras, aux cuisses, aux jambes, & autour du corps, & avec tout cet embarras courir à cheval & se rencontrer avec des lances. Il n'y a point de peuple si ingénieux que l'Italien pour inventer des divertissemens, ni de plus adroits pour les exécuter.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis l'an 1242 jusqu'à nos jours.

entre eux, & menacés par les Geremei, à implorer la protection & le secours du Pape Jean XXII. Ce qui arriva en 1324. Ce Pontife profita adroitement des circonstances; il leur envoya un Légat qui les protégea en effet & les laissa jouir pendant quelque tems de leur liberté, mais qui peu à peu les asservit par divers coups d'autorité dont ils ne surent pas se défendre. Il abolit la charge & la dignité de Podestat, attira à soi toute l'autorité, se défit par la mort ou l'exil de tous ceux qui lui sembloient suspects ou à craindre, & enfin fit bâtir une citadelle dans un endroit de la ville appellé Galiere, afin de contenir plus aisément ceux qui voudroient remuer (*a*).

1324. Décadence des Bolonois.

Le Légat du Pape fait bâtir une citadelle dans Bologne.

Les Bolonois irrités de cette conduite tyrannique, se souleverent à la fin contre lui, en 1334, & parvinrent à le chasser de leur ville. Ils l'eussent massacré, s'il fut tombé entre leurs mains. Ils démolirent la citadelle de Galiere, & créérent de nouveaux Magistrats; mais ils ne rétablirent pas tout à fait l'ancienne forme de leur gouvernement. Craignant le retour du Légat & la vengeance du Pape, ils déférerent la souveraine autorité dans leur ville à Thadée Pepoli, afin qu'il les défendit, s'il en étoit besoin. Ils chassoient un maître & s'en donnoient un autre. Pepoli étoit un homme adroit, & d'une ambition d'autant plus dangereuse qu'elle étoit plus couverte & plus circonspecte. Il persuada aux Bolonois de s'attirer l'affection de Benoît XII Successeur de Jean XXII, & d'en obtenir la confirmation de ce qui avoit été fait en sa personne. Le Pape qui résidoit alors à Avignon, ne pouvoit manquer d'être satisfait de cet hommage qui sembloit en quelque sorte un aveu de sa souveraineté, & donna volontiers l'approbation qu'on lui demandoit. Par ce moyen Pepoli affermi dans son autorité gouverna pendant douze ans la ville de Bologne, avec un pouvoir & une considération qu'il laissa à ses deux fils Jean & Jacques. Mais, comme il ne put pas leur laisser son esprit & son adresse pour le maniement des affaires, ils sentirent que le gouvernement de la ville & de l'Etat de Bologne étoit une charge d'un trop grand poids pour leur foiblesse, ils s'en défirent pour une somme d'argent en faveur de Jean Visconti, Archevêque & Seigneur de Milan, vers l'an 1350.

1334. Les Bolonois se soulevent.

Démarche qu'ils font envers Benoit XII.

Jean Visconti achete le gouvernement de Bologne.

1350.

Le nouveau Gouverneur de Bologne, voulant y établir son pouvoir, jugea à propos d'y faire bâtir une nouvelle citadelle dont il donna le commandement à un certain Jean d'Oleggio, afin qu'il gouvernât à sa place. Cet homme n'étoit rien moins que propre à faire goûter son gouvernement. Il se comporta d'une maniere si despotique, que les Bolonois en furent alarmés. Ils avoient sujet de craindre qu'il ne voulût se rendre lui-même souverain de la ville. Ils l'observerent de très près, & prirent toutes sortes de mesures pour resserrer tellement son autorité qu'il ne pût pas devenir leur tyran. Pour se venger de la contrainte où on le tenoit il résolut de faire rentrer les Bolonois sous le joug, en livrant leur ville à Egidio Carillo, Légat du Pape Innocent VI. en Italie: ce qu'il exécuta en 1360.

1360. Les Bolonois retournent sous le joug du Légat du Pape.

Carillo, Cardinal Espagnol, gouverna les Bolonois avec tant de douceur & de modération, qu'il leur fit perdre la pensée de vivre sous les loix du Duc de Milan. Mais son gouvernement ne dura que six ans, & il eut pour successeur dans cette légation un autre Cardinal qui, loin de chercher à se faire

(*a*) Mémoires de la ville de Bologne p. 381 & suiv.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

aimer des Bolonois, les tyrannisa impitoyablement jusqu'à aliener une partie considérable de leur territoire, donnant des bourgs & des châteaux en propriété à divers particuliers, démembrant ainsi l'Etat, & en disposant comme s'il en eût été le maître absolu, quoiqu'il n'en eût que le gouvernement. Le Pape étoit toujours à Avignon, & son éloignement persuadoit sans doute au Légat qu'il pouvoit en agir ainsi impunément.

Nouveaux soulevemens des Bolonois.

Fatigués d'une conduite si odieuse, les Bolonois se révolterent de nouveau, chasserent le Légat de leur ville, & résolus de se gouverner eux-mêmes, ils créérent un Gonfalonier, seize Anciens & autant de Tribuns (*). En même tems ils bâtirent de nouvelles murailles autour de leur ville, & après avoir repris toutes les possessions qu'ils avoient perdues, ils se mirent en état de défendre leur liberté, contre quiconque voudroit les asservir (*a*).

1378. *Ils reconnoissent la souveraineté du Pape.*

Cependant le Pape Urbain V. réclamant dans la suite les droits du St. Siége sur Bologne, les Bolonois ne voulant point lui résister ouvertement, soit affection pour Sa Sainteté, ou crainte d'encourir sa disgrace & d'en être les victimes, ils consentirent à reconnoitre sa souveraineté, à condition qu'il leur laisseroit la liberté & la forme du gouvernement qu'ils s'étoient donnée. Par cet arrangement ils jouirent d'un sort tranquille. La paix fit refleurir leur ville; ils bâtirent de nouveaux châteaux, agrandirent leur territoire de plusieurs bourgs qu'ils acquirent, & ils se crurent à jamais en sureté contre les entreprises de leurs voisins. Ils se trompoient.

Jean Bentivoglio se rend maître de Bologne.

Dans les plus beaux jours de leur prospérité, Jean Bentinvoglio, de la premiere noblesse de la ville (†) se fit seigneur ou tyran de sa patrie, en s'emparant de la souveraine autorité dans le gouvernement. Mais il ne jouit pas long-tems du fruit de son usurpation. Il fut assassiné deux ans après, & la citadelle qu'il avoit bâtie pour s'assûrer dans sa nouvelle souveraineté, fut démolie.

Cette mort donna à Jean Galéace Visconti, Duc de Milan, & parent de l'Archevéque Jean Visconti, occasion de réclamer la possession de Bologne, comme un droit qui lui appartenoit. Il s'empara en effet de la ville, & ne garda que peu de tems cette nouvelle acquisition. Dès l'année 1405 les Bolonois retournerent sous la domination du Pape, dont ils esperoient sans doute un gouvernement plus doux que celui des Ducs de Milan. Quoiqu'il en soit Innocent VII. (§) qui avoit été Evêque de Bologne leur envoya pour Légat le

1405. *Les Bolonois retournent sous la domination du Pape.*

(*a*) Mémoires de la ville de Bologne, p. 182 & suiv.

(*) Les auteurs Anglois de cette Histoire Universelle disent seulement douze Tribuns.

(†) On le disoit descendant d'un fils naturel de l'Empereur, Frédéric Barberousse, nommé Enry, Enric ou Entius, qu'il avoit fait roi de Sardaigne, & qui combattit sous les auspices de son pere, contre les partisans du Pape Alexandre III. du nombre desquels se trouvoient alors les Bolonois; ceux-ci étant demeurés victorieux, l'emmenerent prisonnier dans leur ville, où pendant sa prison il eut un fils d'une belle qui venoit tous les matins vendre ses herbes sans la fenêtre du lieu où il étoit gardé; & ce fils naturel fut l'ascendant des Bentivoglio. On ajoute que sa mere lui donna ce nom, parceque le Prince Allemand en la caressant, ne sachant que peu de mots de la langue Italienne, lui repétoit souvent ces mots *Bentivoglio*. Mémoires de la ville de Bologne p. 385.

(§) D'autres disent que ce fut Boniface IX. prédecesseur d'Innocent VII.

fameux Baltazar Coſſà (*) qui fit incontinent relever la citadelle de Galiere: château fatal, monument odieux qui fut toujours la cauſe du mécontentement du Peuple & de ſon ſoulevement.

Au bout de ſix ans de Légation, Coſſà fut chaſſé de la ville de Bologne; le peuple cria *liberté*, *liberté*, raſa encore la citadelle, établit en 1411 une nouvelle forme de gouvernement dont-il exclut les Nobles: nouvelle ſource de troubles & de diſſention. Les Nobles ſe trouverent offenſés de cet arrangement pris par une populace peu verſée dans les affaires, & abſolument incapable de tenir long-tems le gouvernail de l'Etat, ſans occaſionner de nouveaux déſaſtres, & de nouvelles révolutions. Dès l'année ſuivante ils dépoſerent le Magiſtrat populaire & rappellerent le Légat.

1411. *Gouvernement populaire.*

Le Pape Jean XXIII, (c'étoit le même Baltazar Coſſà qui avoit été Légat à Bologne) revint dans cette ville, preſqu'auſſitôt qu'il fut monté ſur le trône pontifical, & fit tant de careſſes aux Bolonois qu'ils ſe laiſſerent perſuader qu'on relevât le château ou la citadelle de Galiere, dont le ſort ſembloit d'être rebâti & démoli périodiquement tous les cinq à ſix ans.

1412. *Le Légat du Pape rappellé.*

Dans toutes ces révolutions rapides, plus de cent des principales familles nobles de Bologne avoient été chaſſées de la ville, ſur-tout lorſque le peuple en 1411 s'étoit emparé du Gouvernement. Mais elles y avoient des amis, auſſi puiſſants que zélés, ſur-tout Antoine Galeace, fils de Jean Bentivoglio, Gui Pepoli & Matthieu Canedoli. Ceux-ci ſouleverent leurs partiſans, chaſſerent le Gouverneur que le Pape avoit laiſſé à Bologne & démolirent & renverſerent de nouveau la citadelle que celui-ci avoit fait relever, introduiſirent tous les proſcrits dans la ville, & formerent une eſpece de gouvernement tel qu'ils le jugerent à propos, & plus convenable à l'état préſent des affaires, c'eſt-à-dire à leurs intérêts particuliers.

Nouvelle révolution. 1416.

Après le grand ſchisme qui avoit diviſé les divers potentats de l'Europe en faveur des trois concurrens qui ſe tenoient tous pour Papes légitimes, Martin V. fut reconnu pour ſeul Pontiſe. Il étoit d'une naiſſance diſtinguée & fort eſtimé. Les Bolonois craignant de lui déplaire, ſe porterent d'eux-mêmes à reconnoître ſa domination; mais ce fut à une condition, ſavoir qu'il leur laiſſeroit l'élection libre de leurs Magiſtrats, & qu'il ne rebâtiroit plus cette odieuſe citadelle. Cette convention fut approuvée en 1420. Mais, ſoit que le ſouverain Pontiſe crût qu'il n'étoit pas de ſa dignité de ſouffrir qu'on lui preſcrivît des Loix, ſoit que le Légat qu'il leur envoya s'imaginât qu'il pouvoit ſe venger des conditions que les Bolonois avoient miſes à leur ſoumiſſion, celui-ci, dès qu'il fut arrivé à Bologne, commença à moleſter la nobleſſe, quoique ce fût elle qui eut propoſé de ſe mettre ſous la protection du Pape. Il fit plus: il bannit de la ville cent vingt des principaux habitans; Antoine Galeace Bentivoglio étoit à la tête des proſcrits (a). Cette violence aigrit les Bolonois.

1420. *Les Bolonois ſe ſoumettent au Pape.*

L'an 1428, il ſe forma un parti contre le Légat. On lui ôta le Gouver-

1428. *Nouveaux troubles.*

(a) Memoires de la ville de Bologne, pag. 587.

(*) Qui fut depuis Pape ſous le nom de Jean XXIII, & que le concile de Conſtance dépoſa. Il poſſédoit des richeſſes immenſes dont on dit que Come de Medicis hérita.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.

nement dont il abusoit, & l'autorité qu'il avoit usurpée. On le tint prisonnier dans une maison particuliere & on élut de nouveaux Magistrats. Ceci pourtant ne se faisoit pas de concert. La ville étoit partagée. Plusieurs jugeoient qu'il étoit plus avantageux de vivre sous la domination du Pape, que de se voir divisés en factions, & exposés aux excès des dissentions domestiques qui naissoient continuellement de la rivalité de ceux qui vouloient disposer du gouvernement à leur fantaisie. Ils consentirent donc en 1429, moitié de force, à recevoir un nouveau Légat dont l'autorité fut très bornée. Aussi ne jugeant pas à propos de se contenter de la part qu'on lui donnoit dans le maniement des affaires, il se retira, laissant les Bolonois se gouverner eux-mêmes, comme bon leur sembleroit (*a*).

Variations du Gouvernement.

1433 & suiv.

Eugene IV. qui succéda au Pape Martin V. en 1433, renoua la partie avec les Bolonois, & leur envoya pour Légat son neveu (*b*) Marc Condulmier qui, présumant de ses droits & abusant de la considération que lui donnoit sa qualité de Neveu du Pape, chercha à opprimer la liberté dont Bologne étoit si jalouse. Il osa traiter, en 1434, avec Gatamelata Malatesta, fameux Général de ce tems-là, pour introduire des troupes étrangeres dans la ville, afin de s'en rendre maitre. Son dessein fut découvert. Il fut chassé lui-même & les Bolonois rétablirent encore une fois leur ancienne forme de Gouvernement.

Cependant le Pape Eugene IV passant lui-même par Bologne en 1437, pour se rendre à Ferrare où il avoit intimé un concile général, fit tant d'amitiés aux Bolonois, & tant de belles promesses, qu'ils lui promirent de leur côté d'être toujours soumis à son autorité. Mais le destin de Bologne, qui vouloit qu'elle eut toujours à se plaindre des Légats qu'on lui envoyoit pour la gouverner, soit qu'ils fussent réellement coupables de toutes les violences dont on les accusoit, soit que la prévention des Bolonois & leur délicatesse extrême sur le point de la liberté, augmentassent le mal à leurs yeux, & leur en exagérassent les suites, leur fit encore chasser celui qu'Eugene leur envoya.

Les Bolonois prennent à leur solde Nicolas Picinin qui cherche à les opprimer.

Alors ils crurent qu'il étoit expédient pour eux de prendre à leur solde quelque fameux Général qui fut en état de les défendre: démarche imprudente qui pouvoit leur donner un maître au lieu d'un défenseur. Leur choix tomba sur Nicolas Picinin (*c*), homme célebre dans ce tems-là pour sa bravoure & son habilité dans l'art de la guerre. Il avoit autant d'ambition que de talent militaire. Flatté de l'espérance de se rendre lui-même souverain d'une si belle ville, il commença par vouloir accoutumer les Bolonois à lui obéir. Il changea plusieurs Magistrats sous des prétextes plus apparens que solides. Il fit travailler à la réédification de la Citadelle de Galiere, deja si souvent détruite & rebâtie. Il vouloit, disoit-il, en faire une place d'armes & leur plus forte défense, après qu'elle avoit été le monument de leur esclavage. Ils se laisserent charmer par les paroles & les manieres insinuantes de cet homme rusé qui attendoit que son autorité fut suffisamment affermie pour éclater ouvertement. On pénétra ses vues. En 1440, les Bolonois, résolus de prévenir

1440. Nouvelles révolutions.

(*a*) Mémoires de la ville de Bologne, pag. 583.

(*b*) D'autres disent son Cousin.

(*c*) Mémoires de la ville de Bologne, pag. 590.

Sect. V. Histoire de Bologne depuis l'an 1212 jusqu'à nos jours.

le coup dont ils étoient menacés, profiterent de l'absence de Nicolas Picinin pour se saisir de son fils François, qu'ils empoisonnerent à la place d'Annibal Bentivoglio (fils d'Antoine Galeace mis à mort par le premier Légat d'Eugene IV.) qu'ils tirerent de sa prison, pour le mettre à leur tête. Secouant alors le joug, ils démolirent la citadelle dont la réconstruction étoit presque entiérement achevée. Annibal Bentivoglio fut lui-même massacré en 1445 par la faction des nobles qui se souleverent contre lui, ayant à leur tête la famille des Canedoli (*a*).

Gouvernement de Santo & de Jean Bentivoglio.

1446-1460.

Cette conspiration n'avoit pas été universelle. Le parti opposé chassa les conspirateurs de la ville, & appella de Florence Santo Bentivoglio, fils d'Hercule, frere d'Antoine Galéace pour prendre le soin d'un fils de deux ans, nommé Jean, qu'Annibal avoit laissé en mourant. Bologne sembloit déclarer par cette conduite qu'elle reconnoissoit les Bentivoglio pour ses Souverains. En effet Santo Bentivoglio gouverna en cette qualité & avec la satisfaction publique, pendant toute la minorité de Jean, c'est-à-dire jusqu'en 1460, que Jean prit lui-même le gouvernement en mains, & fit toutes les fonctions de Souverain à Bologne. Il régna paisiblement, fit bâtir un magnifique palais pour soi, & divers autres châteaux ou maisons de plaisance, reconnu de tous les Princes d'Italie pour légitime Seigneur, jusqu'au tems du Pape Jules II. qui ayant un esprit tout guerrier, & prenant pour droit incontestable de son siége, l'autorité dont quelques Papes avoient joui à Bologne, employa en 1506 la force & les armes pour en chasser Bentivoglio. Celui-ci dépourvu de forces suffisantes pour résister à un ennemi si redoutable, prit le parti de sortir de la ville avec sa famille, & de se retirer à Milan où il mourut peu après.

1505.

Le Pape Jules II se rend maître de Bologne & y établit un Sénat.

Le Pape étant venu l'année suivante à Bologne, y établit une nouvelle forme de gouvernement. Il forma un conseil de quarante Sénateurs dont la dignité devoit être héréditaire, & qui avec son Légat à leur tête devoient avoir le gouvernement de leur ville. Il fit aussi rélever la citadelle, comme le moyen le plus efficace de retenir les Bolonois dans la sujetion. C'étoit plutot le moyen de les révolter, & de leur faire secouer le joug. La vue de ce monument abhorré de la servitude exalta en effet leur mécontentement & leur animosité. Ils rappellerent Annibal & Hermes Bentivoglio, fils de Jean, & ceux-ci accourus au secours de leur patrie, déposerent en 1511, les quarante Sénateurs & démolirent la citadelle. Ils s'appuyerent de la protection de Louis XII Roi de France, ennemi déclaré du Pape Jules II. Mais le parti de ce Monarque ayant succombé en Italie, les Bentivoglio furent contraints de sortir de Bologne, où depuis ce tems ils ne jouirent plus d'aucune souveraineté (*b*).

1515.

Le Pape Léon X [illegible] forme de Gouvernement.

En 1515, le Pape Léon X, étant venu en personne à Bologne remit les quarante Sénateurs en exercice de leur charge, & rétablit le gouvernement du Légat sur une base si stable qu'il à continué paisiblement sur le même pied jusqu'à ce jour; & depuis ce tems Bologne à toujours été régardée comme faisant partie du domaine des Papes auxquels elle a obéi sans aucune marque sensible de mécontentement, & sans aucun mouvement de révolte. Elle éprouva les ravages de la peste en 1522. Elle eut aussi beaucoup à souffrir

(*a*) Mémoires de la ville de Bologne, pag. 591. (*b*) Là-même, pag. 592 & suiv.

Sect. V. *Histoire de Bologne depuis 1242 jusqu'à nos jours.*

de la mesintelligence qui survint entre l'Empereur Charles-Quint & le Pape Clément VII. Les troupes impériales y commirent des grands désordres, & la cherté des vivres y mit le peuple dans une grande misère; mais ayant été choisie pour le lieu de l'entrevue de ces deux grands rivaux reconciliés & du couronnement de l'Empereur en 1530, elle eut lieu de se consoler de ses disgraces par les avantages que lui procura la présence de ces deux Princes, & de leurs Cours nombreuses. Depuis lors la forme du gouvernement n'a presque pas changé. Le Légat préside à toutes les affaires du gouvernement, de l'Etat & le Magistrat ordinaire, qui consiste dans un Gonfalonier & huit Sénateurs qui lui servent de conseillers sous le nom d'Anciens, & qui changent tous les deux mois, prennent soin de la police intérieure de la ville, de son approvisionnement & de l'administration de ses revenus qui sont très-considérables (*a*). Du reste l'autorité de Gonfalonier est fort bornée, quoique sa charge soit très-honorable. Les Bolonois semblent contens de leur sort. Ils ont retenu dans l'étendard de leur ville le mot *Libertas*, & ils se vantent d'en avoir encore quelques privileges, & en particulier celui de n'avoir plus de citadelle; mais comme ce mot *Libertas* est en bande dans leurs armes, & que cette posture lui donne l'air d'une chose qui tombe, les railleurs l'appellent par Sobriquet *Libertas cadens.*

Conclusion. Depuis ces époques par où nous finissons l'Histoire de Bologne, ces fastes n'offrent aucun événement assez important pour entrer dans notre Histoire Universelle. Nous dirons seulement que le Pape, reconnoissant des bonnes dispositions & de l'affection d'un peuple qui lui est soumis plutôt par une dédition volontaire, que par aucun effet de la force, a un soin particulier de lui envoyer les cardinaux les plus capables de se conserver l'estime & le respect des Bolonois, & de les traiter dans toutes les occasions avec la considération & la faveur qu'ils méritent, de sorte que sans être entiérement libres, ils ont le principal appanage de la liberté; la paix & la sûreté.

(*a*) Voyages d'un François en Italie.

Fin de l'Histoire de Bologne.



HIS-

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'À PRÉSENT.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE ET DES PRINCIPAUX E'TATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE VII.

HISTOIRE DE PARME ET DE PLAISANCE.

SECTION I.

Description générale de Parme & de Plaisance, avec leur Histoire jusqu'à l'an 1038.

LEs Duchés de Parme & de Plaisance, qui sont depuis long-tems unis ensemble en un même État, sont bornés au Nord par le Pô qui les sepâre du Milanez, au Couchant par le Pavesan, au Midi par l'État de Gênes & à l'Orient par le Duché de Modene. Leur étendue n'est pas considérable & ne contient tout au plus de l'Orient au Couchant que cinquante six milles d'Angleterre, & du Nord au Midi environ quarante quatre. Le sol en est extrêmement fertile. Les paturages y sont excellens & le bétail très-beau. On y trouve par-tout des Salines & des minéraux; dans quelques endroits même, particuliérement vers les Apennins, on a découvert plusieurs mines de cuivre & de fer. On évalue la population entiére de l'Etat de Parme & de Plaisance à trois cens mille habitans. Les revenus du Duc de Parme vont à environ trois millions, monnoie de France, qui font douze millions de livres dans le pays. La moitié de ces revenus provient des fermes qui comprennent les douanes, le tabac & le sel; l'autre moitié est produite par la taxe

SECT. I. *Description de Parme & le Plaisance.*

Description de Parme.

Son Théâtre magnifique.

sur les terres, les contrôles, les milices & les droits sur les cuirs qui ne sont pas compris dans la ferme (*a*).

Parme est une belle ville, de trente mille habitans, sur la petite riviere de Parma qui la divise en deux parties (*). Elle est située dans une plaine agréable; ses rues sont larges & propres; elle est beaucoup plus étendue que ne l'exigeroit sa population, mais c'est un agrément de plus pour ses habitans, il y a une belle & grande place avec des arcades qui regnent de deux côtés. L'hôtel de ville qu'on nomme *Anzianato* a aussi un grand portique où se tient le marché au bled quand il pleut. Les fortifications de la ville sont très-médiocres, mais la citadelle est forte. Le Palais Ducal est situé sur le bord méridional de la riviere & communique par un petit pont à la citadelle. Ce qu'il y a de plus curieux aujourd'hui à Parme, outre quelques chef-d'œuvres de peinture du Correge, du Parmesan, & d'autres, c'est la Salle des spectacles bâtie dans le goût des amphithéatres anciens. Ce sont les Farneses qui ont embelli la capitale de ce magnifique theatre qui n'a point son pareil dans toute l'Italie. Il est de l'architecture de Vignole & peut contenir plus de douze mille spectateurs. C'est le seul théatre moderne, dit monsieur Cochin, qui soit vraiment décoré d'architecture, & la pensée en est très-belle. Ce bâtiment a 59 toises de longueur, en y comprenant l'escalier & le vestibule qui est au dessus de l'escalier; sa largeur est de seize toises & demie dans œuvre. Le théatre seul a vingt toises quatre pieds de profondeur, il n'a cependant que six toises quatre pieds d'ouverture; & il semble que ce soit bien peu pour un si vaste théatre; mais on assure que cela contribue à faire sortir la voix. Le *proscenium*, ou devant du théatre est décoré d'un grand ordre Corinthien qui comprend toute la hauteur de la Salle, laquelle est de onze toises deux pieds, les intervalles des colonnes sont ornés de niches & de statues. Le pourtour de la Salle laquelle est occupée par douze rangs de gradins, à la maniere des amphithéatres des Romains, & du théatre Olympique de Vicence; les gradins du milieu ont 36 toises de tour, occupent une hauteur de vingt quatre pieds, & forment comme le soubassement des deux ordres d'architecture dont la Salle est décorée. L'un est Dorique, l'autre est Ionique; ils occupent une hauteur de trente six pieds. Les entre-colonnes forment des loges & l'entablement est terminé par une balustrade & des statues. Les deux entrées latérales de la Salle sont formées par deux arcs de triomphe, sur lesquels il y a des statues équestres; au devant des gradins regne une balustrade dont les acroteres, ou piedestaux servent de base à des génies qui portent des torches pour éclairer la Salle. L'espace vuide qui est dans le milieu de la Salle a vingt toises de long sur neuf de large, & peut contenir une quantité immense de spectateurs; mais il paroit avoir été destiné à faire une espece de naumachie que l'on peut inonder par des tuyaux de conduite qui y aboutissent, soit pour procurer de la fraicheur à la Salle, soit pour y donner des spectacles sur

(*a*) Voyage d'un François en Italie, Tom. I. p. 476.

(*) On fait venir le nom de cette riviere de mot *Parma*, qui signifie bouclier rond dont se servoient les anciens, comme si on eut voulu indiquer les vertus martiales de ses habitans. *La-même*, Tom. I. p. 442.

l'eau. Le toit eſt plat au dedans de la Salle. La charpente du couvert eſt des plus belles : les entraits ſont compoſés de trois pieces liées enſemble par des étriers de fer, avec une hardieſſe & une ſolidité merveilleuſes. Malgré l'immenſité de ce théatre il a la propriété ſinguliere d'être très-favorable à la voix. L'auteur dont nous tirons ces détails à éprouvé qu'une perſonne placée à l'extrémité de la Salle entendoit fort bien la converſation qui ſe tenoit dans le dernier enfoncement du Théatre, effet ſurprenant qui ſuppoſe dans l'architecte qui en avoit médité le plan, une ſinguliere intelligence. Ce n'eſt point ſur ce grand théatre que l'on joue habituellement l'opéra, il n'a pas ſervi depuis 1733, & il eſt trop dégradé actuellement. D'ailleurs il eſt ſi vaſte que l'illumination en eſt très diſpendieuſe ; & à moins qu'une occaſion extraordinaire n'attire un grand concours de monde au ſpectacle, il paroît déſert (*).

Sect. I. Deſcription de Parme & de Plaiſance.

Les Egliſes de Parme ſont vaſtes & bien décorées. Il y a une Univerſité pour la Nobleſſe, établie dès l'an 1412 & renouvellée ſur-tout par le Prince Ranuce I. de la maiſon Farneſe, en 1600 ; elle eſt ſous la direction des Jéſuites. Les principales manufactures de Parme ſont des fabriques de bas de ſoie.

L'air de Parme a toujours paſſé pour très-bon. Pline nous apprend que lors du dénombrement de l'Empire fait ſous l'Empereur Veſpaſien on y trouva trois hommes de 120 ans & un de 130 (*a*). Le climat y eſt tempéré : il y fait bien moins chaud que dans la partie baſſe de l'Italie ; on y éprouve même quelquefois des hyvers rigoureux, & l'on y a vu juſqu'à quatre pieds de neige, mais cela eſt rare (*b*).

Le peuple de Parme eſt indolent : c'eſt peut-être ſon ſeul défaut. Il ne porte point la jalouſie juſqu'à la fureur, comme dans quelques villes d'Italie. Scaliger dit que les Parmeſans ont l'eſprit guerrier, le cœur bon & qu'ils aiment à plaire (†). Ils paſſent pour être courageux. Ils ſont grands comme preſque tous les Italiens. La préſence de la Cour fait qu'il y a beaucoup de Nobleſſe à Parme.

Outre les deux grandes villes de Parme & de Plaiſance qui ſont les deux ſeules de ce Duché, il y a un grand nombre de Bourgs conſidérables, de villages & de châteaux. Entre ceux-ci, le plus célebre eſt *Caſtel-Guelfo* qui

(*a*) *Plin. Hiſt. Natur. Lib VII. cap* 49. Tom. I. p. 483.
(*b*) Voyage d'un François en Italie,

(*) Ces détails ſont tirés de l'excellent Voyage d'un François en Italie Tom. I. p. 458—461. Nous avons cru que ce morceau magnifique méritoit une deſcription détaillée, & nous ne pouvions mieux faire que de ſuivre l'auteur du livre que nous venons de citer.

(†) Voici les Vers de Scaliger à ce ſujet.

Inventum mediis præclarum nomen in armis
Prædita quæ ſit gens ignava marte docet.
Ingenium rapidum facili flammatur ab ira
Sed viget in patulo pectore purus amor.
Magnanimo pretium eſt non deliquiſſe pudori,
Hoc ſatis officio cedere turpe putat.

SECT. I. *Description de Parme & de Plaisance.* — *Son Histoire.*

eſt ſur la riviere de Taro, & que l'on prétend avoir donné ſon nom au parti des Guelfes.

Parme étoit une ville des anciens Toſcans, dont les Gaulois Boiens & enſuite les Romains s'emparerent ſucceſſivement, auſſi Varron parlant des laines qu'on retiroit de Parme, les appelle laines Gauloiſes (*). Cette ville fut faite Colonie Romaine 185 ans avant J. C. Elle étoit dans l'Emilie, & la voye Emilienne qui fut conſtruite pour aller de Rimini à Plaiſance, paſſoit à Parme. Cicéron (a) déplore les vexations qu'Antoine exerça dans cette ville.

Alboin Roi des Lombards, s'empara de Parme en 570, l'Exarque Romain en 590. Les Lombards la reprirent enſuite, & l'Exarque Callinique la ſurprit encore l'an 601; il y eut alors des Princes ou Ducs de Parme qui furent alternativement ſouverains ou ſujets d'un prince plus puiſſant. Enfin Charlemagne ayant raſſemblé tous les membres épars de l'Empire d'Occident, les transmit à ſes enfans. Mais en détruiſant l'Empire des Lombards, il donna au S. Siége les villes de Parme, de Plaiſance, de Modene & de Reggio. Du moins c'eſt l'opinion commune quoique cette donation ait été conteſtée (b).

Deſcription de Plaiſance.

Plaiſance n'eſt pas auſſi conſidérable que Parme: elle ne contient gueres que dix mille ames, ce qui la rend un peu déſerte, vû l'étendue de ſon enceinte. Son nom de Plaiſance paroit venir de l'agrément de ſa ſituation & de la ſalubrité de l'air qu'on y reſpire: elle eſt ſituée dans une vaſte campagne près du Pô ſur lequel ſes murailles ont la vue & à quelques pas de la Trebia. Souvent on voit le beau monde de Plaiſance venir ſe promener ſur cette partie des murailles pour voir paſſer les Barques qui montent & deſcendent preſque continuellement le Pô, tout le commerce du Milanéz & du Piémont ſe faiſant par cette navigation. Le Pô eſt un de ces facheux voiſins qui incommodent ſouvent ceux qui ſont auprès d'eux. La ville de Plaiſance n'en reçoit cependant aucun dommage, la riviere ſe jetant toujours de l'autre côté, ſoit par un effet de la pente naturelle du terrein qui ſe trouvant plus bas détermine le cours des eaux, ſoit par une faveur particuliere du Ciel. Car il n'y a point d'effet naturel, pour peu remarquable qu'il ſoit, ſur lequel la tradition populaire ne raconte quelque choſe de miraculeux pour en rendre compte. On dit que dans le tems d'une inondation du Pô qui menaçoit d'emporter la ville, S. Savin un de ſes premiers Evêques écrivit ſur un Papier un commandement à ce fleuve de ſe retirer & de ne jamais répandre ſes eaux de ce côté là; & que ce papier ayant été jeté dans le Pô, avec une intimation de la volonté du Saint, le fleuve docile ſe retira & n'a jamais plus inondé la

(a) Dans la derniere de ſes Philippiques. (b) Voyage d'un François en Italie, Tom. I. pag. 442, 443.

(*) Martial dit

Tundet & innumeros Gallica Parma greges.

Et ailleurs

Velleribus primis Apulia, Parma ſecundis.
Nobilis, Altinum tertia laudat ovis.

Ceci prouve que Parme étoit autrefois auſſi célebre par le commerce des laines, qu'elle l'eſt aujourd'hui par celui de ſes ſoies tant en trame qu'en organſin.

côte de Plaisance; mais il porte ses ravages vers l'autre bord, où le terrain étant extrêmement gras & mou les flots le rougent & l'emportent facilement (a). *Sect. I. Description de Parme & de Plaisance.*

La ville est grande & bien bâtie; la citadelle & les fortifications sont en bon état & capables de soutenir un siege. Les rues sont vastes & désertes à cause de la foible population de la ville en raison de sa grandeur. L'Eglise des Augustins est remarquable par son architecture exécutée sur les desseins du célebre Vignole, ainsi que le Palais Ducal. Mais ce qui frappe le plus dans cette capitale ce sont les deux figures équestres des Farneses que l'on voit sur la place de la cathédrale; nous allons en donner une description particuliere elles le méritent.

Les deux statues en bronze des Princes Farnese sont du célebre sculpteur Jean de Bologne, quoique quelques uns les attribuent à Moca son éleve. La premiere représente Alexandre Farnese Duc de Plaisance & de Parme, qui servit en France pour la ligue avec distinction. Elle a beaucoup d'action: la composition annonce l'intelligence de l'artiste qui a sçu mettre la figure & le cheval dans un bon mouvement. Il a saisi avec toute la précision possible l'instant où le cheval part; sa tête sur-tout est touchée avec tant de vérité & de feu qu'on croiroit l'entendre hennir, l'attitude du Prince est bien d'accord avec le mouvement de l'animal, son manteau sur-tout est drapé avec beaucoup de naturel. Si l'on peut reprocher quelque défaut à cette statue, c'est qu'il y paroit un peu trop de travail & de manieres dans quelques parties; par exemple la criniere du cheval est un peu confuse; & le côté de la draperie de la figure du Duc, opposé à celui du manteau, a quelque chose qui choque l'œil du connoisseur. On lit sur le piedestal cette inscription: *Deux statues des Princes Farneses.*

Alexandro Farnesio Placentiæ, Parmæ, &c. Duci III. S. R. E. Gonfaloniero perpetuo; Belgis devictis, Gallis obsidione levatis, Gallico; Placentia civitas ob amplissima accepta beneficia, ob Placentinum nomen sui nominis gloria ad ultimas usque gentes propagatum, invicto Domino suo equestri hac statua sempiternum voluit extare monumentum. C'est-à-dire

„ A Alexandre Farnese, troisieme Duc de Plaisance, de Parme, &c. „ Gonfalonier perpetuel de la Sainte Eglise Romaine, surnommé le François pour avoir vaincu les Flamands & avoir fait lever des siéges aux François; la ville de Plaisance en reconnoissance des bienfaits signalés qu'elle „ en a reçus, & de ce que la gloire de ses exploits à porté le nom de cette „ ville jusqu'aux extrêmités du monde, à voulu que cette statue equestre fut „ un monument éternel à l'honneur de son invincible souverain.

La seconde figure représente le Prince Ranuce, fils d'Alexandre Farnese. Elle est pareillement d'une belle composition quoique dans un mouvement moins vif que la premiere; mais la draperie en est encore plus parfaite, surtout celle du manteau qui est du plus grand goût. Il y a aux piedestaux de ces statues équestres, des bas reliefs de bronze où l'artiste pour faire mieux ressentir les plans de devant a imaginé d'en faire les figures sur des lames peu épaisses découpées & totalement détachées du fond; ce parti ne lui a pas réussi, & a tellement privé d'effet ses compositions, que l'on n'y peut admirer que ce qui est lié avec le fond, dans lequel il se trouve en effet des beautés

(a) Mémoire de la Cour de Parme.

Sect. I. Description de Parme & de Plaisance.

ce détail. Il paroit que c'est le seul monument où l'on ait tenté une pratique aussi singuliere. On lit sur le piedestal de la seconde figure, cette inscription latine :

Ranutio Farnesio, Placentiæ, Parmæ, &c. Duci IIII. S. R. E. Confaloniero perpetuo, custodi justiciæ, cultori æquitatis fundatori quietis, ob opifices allectos, populum auctum, patriam illustratam, Placentia civitas principi equestrem statuam. D. D. O. C'est à-dire.

„ A Ranuce Farnese, quatrieme Duc de Plaisance, de Parme, &c. Gon-„ falonier perpétuel de la Sainte Eglise Romaine, protecteur de la justice, „ amateur de l'équité, conservateur du repos public ; pour avoir attiré les „ artistes, avoir augmenté la population de son Etat, & illustré sa patrie, la „ ville de Plaisance lui a fait élever cette statue équestre comme à l'un de ses „ meilleurs Princes. Dediée au meilleur des Souverains.

Plaisance fut faite Colonie Romaine quatre cens ans avant J. C. & quoiqu'on n'y remarque aucun vestige d'antiquité, on ne peut douter qu'elle n'ait été une ville très-distinguée dans l'Empire. Il y avoit hors de la ville un amphithéatre qui fut brulé pendant la guerre d'Othon & de Vitellius. La ville même fut saccagée ensuite, & S. Ambroise la comptoit parmi les villes dont il ne restoit que des ruines (*a*). Le Totila assiégea Plaisance en 545, & ce siége est un des exemples les plus mémorables des horreurs de la guerre. L'on s'y défendit plusieurs mois & l'on fut réduit à se nourrir de chair humaine, après avoir épuisé tous les autres moyens de subsistance. Alboin la prit en 570 ; elle appartint ensuite aux Rois d'Italie Successeurs de Charlemagne.

SECTION II.

Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038, jusqu'au commencement du quatorzieme siécle.

Parme & Plaisance saccagées & brûlées. 1038 & suiv.

L'Histoire moderne de Parme & de Plaisance ne commence que vers l'an 1038, lorsque ces deux villes furent brûlées par Conrade Prince Lombard. Elles furent encore saccagées & incendiées vers l'an 1055. Le silence de l'Histoire depuis cet accident jusqu'au commencement du douzieme siécle nous laisse ignorer les événements qui concernent ces deux villes. La chronique de Parme nous apprend seulement qu'elle souffrir beaucoup de divers tremblemens de terre qu'elle essuya, & d'autres calamités publiques ; qui y

1121. apporterent quelques changemens. L'an 1121, les habitans de Parme défirent ceux de Crémone & en firent treize cens prisonniers. Bientôt après ils

1152. eurent la guerre avec les Plaisantins qu'ils vainquirent, & en 1152 ils attaquerent & subjuguerent les Reggianois. L'année suivante ils subjuguerent également les Crémonois & les Plaisantins & prirent leur forte citadelle de Guastalla (*b*) les Plaisantins, les Crémonois, les habitans de Bresse & les Mantouans firent une ligue contre Parme, mais ils furent battus ; & quelques an-

(*a*) *Chronicon Parmense ad ann.* 1121—1152. (*b*) Là-même, ann. 1167.

nées ensuite Parme & Plaisance suivirent le sort des autres villes d'Italie qui prenoient tantôt le parti de l'Empereur, tantôt celui du Pape. En 1180, la ville de Parme fut grandement endommagée par une inondation; & vers le même tems nous trouvons que les Parmesans ainsi que les autres peuples d'Italie recouvrerent une sorte de liberté, & furent gouvernés par des Podestats & des Magistrats qu'ils se choisissoient eux-mêmes: ce qui formoit une espece d'Etat Républicain. La ville de Plaisance prit aussi la même forme. Le premier Podestat de Parme dont il est fait mention fut Niger Grasso de Milan, lequel garda cette dignité pendant trois ans. Ce Magistrat néanmoins n'étoit élu que dans certaine occasion, car le cours ordinaire de la justice & le gouvernement de la ville étoient administrés par des Consuls.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

1180. En prennent la forme Republicaine.

En 1182, les Parmesans étoient en guerre avec les Reggianois qu'ils défirent & dont ils emmenerent un grand nombre prisonniers dans leur capitale. Depuis cette année jusqu'en 1199, nous ne savons presque rien de l'Histoire de Parme que les noms des Podestats & des Magistrats principaux qu'il importe peu de connoître. Dans cette derniere année on trouve que les Parmesans firent une confédération avec les Crémonois, les Reggianois & les Modenois contre les Plaisantins, les Milanois les habitans de Bresse & plusieurs peuples voisins qui assiégeoient *Borgo di San Domino*; & qu'ils eurent tout l'avantage de cette guerre. Les années suivantes n'offrent aucun fait particulier à l'Histoire de Parme.

Guerre avec les Reggianois; 1182.

Avec les Crémonois & autres. 1199.

Isaac Dovaria de Crémone étoit Podestat de Parme, en 1216, les Parmesans défirent les Plaisantins à Ponte nura, & firent une course jusqu'à Montale, où il se donna encore un combat encore à leur avantage. Deux ans après, ils défirent ceux de Pavie & les Plaisantins, & en 1221 ils bâtirent la magnifique maison de ville qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom d'Anzianato (*). Nous avons parlé dans l'histoire de Bologne de la défaite des Bolonois par les Parmesans près de Bazano en 1228, qui fut la même année qu'ils entrerent en confédération avec les Florentins. L'année suivante ils défirent encore les Bolonois & prirent leur étendard. Les années 1230 & 1231 sont aussi mémorables par les victoires qu'ils remporterent sur les Malespini de Pontremoli.

Hôtel de ville bâti en 1221.

Deux ans après un Religieux nommé Cornetti du nouvel ordre des freres prêcheurs vint à Parme où il fut reçu avec beaucoup de pompe & il y termina les querelles intestines qui s'etoient élevées dans cette ville, & y troubloient la tranquillité publique.

Querelles intestines appaisées. 1233.

En 1234, tandis que Rainerio de Monte Marlo étoit Podestat de Parme, une nouvelle guerre se déclara entre les Parmesans, les Crémonois & ceux de Pavie d'un côté: & les Plaisantins, les Milanois & les habitans de Bresse de l'autre. On en vint aux armes: la victoire fut indécise, ou plutôt chaque parti se l'attribua. Mais la querelle se termina à la fin par une treve.

1234.

En 1236, l'Empereur Frédéric II, qui avoit la guerre à soutenir contre les Milanois, les habitans de Bresse, les Bolonois & les Mantouans, fut en-

(*) Il en a été parlé dans la Section précédente. Elle a reçu depuis des augmentations & des embellissemens.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

gager les Parmeſans à joindre leurs armes aux ſiennes, ce fut avec tant de ſuccès qu'ils remporterent pluſieurs avantages ſur la ligue de Lombardie; & les victoires multipliées de l'Empereur furent attribuées en grande partie à leur valeur & à leur vigilance. Cette même année eſt remarquable par la punition d'un Eccléſiaſtique qui étoit coupable d'un meurtre; après avoir été dépouillé de ſon habillement de prêtre & dégradé de l'ordre de Sacerdoce, on le jeta dans un chaudron, où on le fit bouillir à petit feu au milieu de la grande rue de Parme.

Changement dans le gouvernement de Parme. 1239.

Il paroit que le gouvernement de Parme avoit déja ſubi des révolutions. Dès l'an 1239, on trouve cette ville entiérement ſoumiſe à la juriſdiction impériale, & gouvernée par Simon Comte Napolitain, comme Podeſtat nommé par l'Empereur (*a*). Cette année les Parmeſans défirent les Bolonois à Vignola & prirent Plumati & Crevacori où ils firent un grand nombre de Bolonois priſonniers. Ces deux peuples firent la paix en 1241; mais Parme n'en fut pas plus tranquille, des diſſentions domeſtiques déchirerent ſon ſein, juſqu'à ce que l'autorité de l'Empereur les fit ceſſer, en ordonnant, par complaiſance pour les Parmeſans, que l'on démolit les fortifications de Pontremoli; ce qui obligea les habitans de cette place à mettre les armes bas, cédant malgré eux à la ſupériorité de la force.

Les Parmeſans quittent le parti de l'Empereur.

En 1244, Guido Maritini étoit Podeſtat de Parme pour l'Empereur; mais durant ſon gouvernement le peuple commença à ſe déplaire ſous le joug impérial & pilla la maiſon d'Henrico Vaghi; en punition de quoi Hugues de Santo Vitale, préſident des marchands fut dépoſé & condamné à une amandé de quatre marcs de Parme; & la communauté fut obligée de rendre à Vaghi tout ce qui lui avoit été pris. Cette ſévérité cependant ne contint pas le peuple; elle l'aigrit plutôt, & ſembla lui faire abandonner, au moins pendant quelque tems, les intérêts de l'Empereur (*b*).

Cruautés de Frédéric.

Les Lupi, les Correges, les Rubei & d'autres familles Guelphes furent chaſſées de Parme en 1245, par la faction impériale qui s'empara également du Palais épiſcopal & s'appropria tous les revenus Eccléſiaſtiques; &, ce qui eſt une cruauté horrible, on faiſoit couper une main & un pied à tous ceux qui introduiſoient dans la ville des Bulles ou des lettres du Pape. Ces illuſtres exilés ſe retirerent à Plaiſance où ils agirent vivement contre leurs ennemis. On a lu dans notre hiſtoire de Bologne que le Pape Innocent IV excommunia en 1246 l'Empereur Frédéric dans le Concile de Lyon; que les Partiſans du Pape étant entrés dans Parme, y commirent beaucoup de déſordres; que l'Empereur raſſembla une armée de 60 mille hommes en 1248; & vint former le ſiege de Parme dans le deſſein de la raſer entiérement, tant il étoit irrité contre les Parmeſans. Mais afin de remplacer cette ville par une autre; il fit bâtir une eſpece de camp ou de ville entourée de remparts & de foſſés, qu'il appella Victoria. Il y bâtit une égliſe en l'honneur de St. Victor; il y fit battre monnoie; enfin tout annonçoit la perſuaſion où il étoit d'éteindre bientôt juſqu'au ſouvenir de la ville de Parme. Sa cruauté s'exerçoit d'avance ſur ceux qui tomboient entre ſes mains; il les faiſoit lancer dans la

(*a*) Là-même, année 1239. (*b*) Là-même, année 1244.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1360.

la ville avec des grosses machines, sans épargner même les femmes. Sa barbarie & ses efforts durerent pendant deux ans: les Guelfes & les Gibelins ne cessoient alors de déchirer l'Italie, & l'Empereur tranquille dans sa nouvelle ville de Victoria, y faisoit faire de beaux Jardins, y formoit un serrail nombreux, & s'y livroit à des débauches de tous les genres. Cependant les Guelfes Parmesans furent défaits par ceux de la faction opposée, & Bernard Rubei qui étoit un des chefs Guelfes ayant été fait prisonnier fut mis à mort. Par représailles les Guelfes exécuterent quatre des principaux Gibelins qui étoient dans les prisons de Parme. On vient de voir que l'Empereur de son côté usoit de la plus cruelle vengeance. Un corps de troupes Allemandes qu'il avoit envoyé pour faire une attaque s'étant approché des ramparts, les Parmesans accompagnés du Légat Apostolique firent une sortie, repousserent les ennemis jusques dans leurs retranchemens, & ayant forcé les Barrieres, ils entrerent dans Victoria, s'en rendirent maitres, & y firent un butin considérable où se trouva en particulier la couronne Impériale, & beaucoup d'autres effets précieux. L'Empereur se retira, & ayant renforcé son armée, alla se venger sur Plaisance qu'il devasta, de même que Borgo de San Domino, & se retira en Toscane où il avoit un parti considérable (*a*).

Suite de la guerre entre les Guelfes & les Gibelins.

La ville de Parme fut pourtant prise en 1250, après que ses habitans du parti Guelfe eurent été défaits par les Gibelins exilés; mais bientôt après ils obligerent Alverio Général de l'Empereur de lever le siége de Bazano. Cette même année devint funeste à Parme par plusieurs incendies qu'essuya cette ville, & qui brulerent trois cens soixante & treize maisons. L'année suivante les Gibelins Crémonois prirent Brixello, & emmenerent la garnison prisonniere à Crémone. En l'an 1252, Montelongo, Légat & Général du Pape, à la tête d'une armée de Parmesans & de Plaisantins, marcha au secours du château de Mendaxo qui étoit assiégé par les Gibelins Crémonois & Parmesans sous la conduite d'Hubert Palavicini & les obligea de lever le siége. Après quoi ce même Montelongo prit Castel Bercito par capitulation, en promettant à la garnison de se rendre à Borgo di San Domino, Castel miani se rendit sous la même condition.

Réconciliation générale.

La mort de l'Empereur Frédéric II ralentit en quelque façon les cruautés exercées par les Guelfes & les Gibelins les uns sur les autres; & en 1253 un Noble appellé Giberto de Gente ayant été fait Podestat de Parme pour six ans trouva moyen à la fin d'engager les deux partis à une réconciliation. On donna une amnistie générale des deux côtés & tous les prisonniers furent élargis. Ce qu'il y a à remarquer cependant, c'est que très-peu de ceux qui avoient subi la prison survécurent aux cruautés qu'on avoit exercées sur eux, car de plusieurs milliers de Parmesans Gibelins, qui avoient été faits prisonniers, il n'en retourna à Parme que trois-cens dix-huit. Cette même année les appointemens du Podestat furent fixés; mais les dénominations indéterminées des monnoyes de ce tems là nous empechent d'assurer positivement à quoi pouvoit se monter cette somme réduite en monnoye d'aujour-

(*a*) Voyage d'un François en Italie, Tom. I. p. 443 & suiv.

d'hui (*). Tout ce que nous pouvons conjecturer, d'après les calculs les plus exacts, c'est qu'elle se montoit à peu près à trente mille livres argent de France, ce qui étoit l'équivalent ou environ de deux cens marcs impériaux. Ce Giberto cependant, pour avoir trop long-tems joui de son pouvoir devint un tyran & s'empara de tous les revenus de l'Eglise ou de ceux de l'Etat: de maniere que durant quelques années, les Parmesans sous le joug, jouerent un rôle fort triste.

Tyrannie du Podestat de Parme.

1257. En 1257 Hubert Palavicini se rendit maitre de Plaisance & de Pavie. L'année suivante toute l'Italie, Parme spécialement fut affligée de la famine; ce qui obligea le Podestat d'être fort févere contre les Monopoleurs de tout genre. On accuse cependant ce Podestat de trop de partialité envers les Gibelins, & sur-tout de n'avoir jamais condamné à aucune punition ceux de cette faction pour la mort d'un Guelfe.

Icilino le Romain vaincu.

1259. En 1259, la ville de Bresse fut surprise par Icilino le Romain & Hubert Palavicini qui se querellerent ensuite & se battirent. Palavicini fut le vainqueur & emmena Icilino enchaîné à Crémone. Il tenta ensuite de se rendre maitre de Parme; mais quoi qu'il eut échoué dans cette entreprise il réussit à priver Giberto de la dignité de Podestat dont il avoit jouit six ans, & abusé les quatre dernieres années.

Dispositions de paix.

1260. L'an 1260 fut remarquable par la bonne disposition que les Guelfes & les Gibelins, dans toute l'Italie, témoignerent par une réconciliation, à laquelle le dernier Podestat s'étoit long-tems opposé. Palavicini parut avoir fort à cœur cette réconciliation dans toute la Lombardie. Les habitans de Reggio & de Modene visiterent ceux de Parme, & on ne voyoit par tout que processions religieuses au sujet de cette nouvelle paix. Les Parmesans étoient conduits par le Podestat Franzelata Pistoyen qui se donnoit lui-même la discipline tout le long du chemin avec un gros fouet de charretier & le reste des beats suivirent son saint exemple. Palavicini cependant craignant que cet esprit de réconciliation ne devint trop favorable aux Guelfes cessa de l'encourager, & les Crémonois s'y opposerent également (a).

Nouvelles animosités.

1263. Les animosités recommencerent de deux côtés avec une nouvelle furie en 1263, par les intrigues de Palavicini dont la faction étoit très-puissante à Parme. Enfin un accommodement ayant été proposé, il fut convenu que les Parmesans soutiendroient toujours Palavicini & ses héritiers & lui payeroient chaque année mille marcs impériaux. De son côté, il convint de ne jamais venir à Parme, sans le consentement des habitans. La crainte plus que tout autre motif avoit occasionné cet arrangement & il faut remarquer que les amis de Palavicini dissipoient chaque année la somme qui lui avoit été accordée par les Parmesans, & qu'il n'en jouit jamais. Cette année la ville de Parme fut mise en interdit par le Pape Urbain; & l'année suivante, lorsque le Marquis d'Este & le Comte de St. Boniface marchoient au secours des Modenois Guel-

Accommodement.

(a) *Chronicon Parmense ad ann. 1260 & seq.*

(*) *Salarium vero primum dicti Potestatis fuit librarum quingentarum quinque millium Imperialium. Chronicon Parmense ad Annum 1253.*

ses, les Parmesans craignant que leur ville ne fut surprise se mirent sous les armes & monterent la garde sous le commandement de quatre de leurs principaux citoyens. Les Guelfes ayant été défaits, Baldichini Général de l'Empereur attaqua les Guelfes de Parme, mais il fut lui-même chassé de la ville. Après cela Manfredi & Matteo de Gorzano furent choisis conjointement Podestats de Parme, de même que Giberto de Gente & Jacques Tavernier l'année suivante, le premier Gibelin & le dernier Guelfe. Par ce moyen les choses resterent quelque tems paisibles, les deux partis ayant fait serment sur le grand autel de l'Eglise principale de maintenir la paix.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

En 1266, vers la fin de Mars les dissentions publiques se renouvellerent; & les deux partis prenant les armes, les impériaux furent entiérement chassés de Parme. Les maisons des principaux d'entre ces derniers furent incendiées & les flammes endommagerent presque toute la ville. Ces désordres continuerent ainsi pendant trois jours, Palavicini faisant tous ses efforts, mais en vain, pour rétablir son pouvoir à Parme. A la fin les deux partis, par un consentement tacite, suspendirent leurs hostilités, & un nouvel ordre de magistrats composé des principaux du peuple, s'empara du Gouvernement; quoiqu'il ne paroisse pas néanmoins que la dignité de Podestat eut été formellement abrogée. Au mois d'Août de cette année la faction Gibeline surprit Colorno ville dans le voisinage de Parme & fit la garnison prisonniere; mais peu de jours après, les Parmesans ayant été joints par un parti de Reggianois & un autre de Modenois qui étoit resté en garnison à Parme, pour se reposer d'une longue marche, reprirent Colorno sous la conduite de leur Podestat Albizi, & mirent cette ville en cendres après avoir fait mourir tous ceux qu'on soupçonnoit du parti de l'Empereur. Après cette expédition, l'armée Parmesane marcha à Monte Palerio; mais la saison étoit si rigoureuse qu'ils ne purent l'assiéger. Cependant leur retour fut triomphant. Ils fondirent sur un détachement de l'armée de Palavicini qui fut défait à Viaroni, & ils réduisirent les châteaux de Soragno & Nucetto avec plusieurs autres places de moindre importance, au pouvoir de l'Eglise. Cet échec affoiblit si fort Palavicini que Boccio Dovaria son rival le chassa même de Crémone & l'obligea de se refugier à Borgo di San Domino (a).

Dissentions publiques. 1266.

Nouvel ordre de Magistrats.

Conquêtes des Parmesans.

Il n'y resta pas tranquille dès l'année suivante Albert de Fontana Plaisantin étant Podestat de Parme, les Parmesans entreprirent le siége de Borgo di San Domino qui paroit avoir été une portion de la fortune particuliere de Palavicini. Tandis qu'ils pressoient le siége avec leurs alliés de Modene & de Reggio, ils eurent avis que Boccio avoit entrepris de chasser le Légat du Pape de Crémone parcequ'il s'efforçoit de reconcilier les deux partis. A cette nouvelle ils abandonnerent le siége & marcherent droit à Crémone d'où ils chasserent les Partisans de Boccio, & démolirent leurs maisons. Ensuite ils prirent & démolirent le château de Monte Palerio, après avoir fait pendre toute la garnison excepté trois nobles qui furent décapités. La garnison de Borgo di San Domino surprit le château de Medixano par un stratagême. Les Parmesans d'un autre côté, prirent & démolirent Castel de Parola appartenant à Palavicini & pendirent trente-six soldats de la garnison & décapiterent

Siége de Borgo di San Domino 1267.

(a) *Chronicon Parmense ad ann.* 1266.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'à l'an 1300.

les Officiers. Ils détruisirent également plusieurs autres châteaux appartenans à ce Partisan, & la guerre, dans toute cette contrée se faisoit avec une barbarie & une animosité sans exemple (*a*).

Prise de cette Place. 1268. Roberto de Roberti, Podestat de Parme, assiégea en 1268 Borgo di San Domino avec une armée que l'on prétend avoir été de trente mille hommes. Mais, si l'on ne s'est pas trompé dans le nombre, elle devoit être composée en grande partie de François, qui vers ce tems marchoient au secours de Charles d'Anjou Roi de Naples dont le parti étoit très-puissant à Parme. Tandis qu'on avançoit ce siége la femme de Charles d'Anjou vint à Parme où elle fut reçue avec des grandes marques d'honneur & de considération. Et bientôt après, savoir le 21 Octobre Borgo de San Domino se rendit par capitulation à la communauté de Bologne. Dans le même tems il se fit un Traité entre les Parmesans Guelfes & les Gibelins. Il faut observer que, lorsque cette paix fut proclamée & ratifiée à Parme, la foule fut si grande à la maison de ville que plusieurs personnes furent écrasées. En Novembre le Podestat & le Capitaine du peuple allerent à Borgo di San Domino sous prétexte de bâtir une forteresse suivant les clauses de la capitulation, mais en effet pour en chasser Hubert Palavicini & mettre en sa place Adegherio de Henzola comme Podestat, tandis que le Podestat & le Capitaine de Parme déliberoient pour bâtir un fort & pour s'emparer de la ville & du château, le Podestat & quelques-uns des principaux habitans de Borgo de San Domino entrerent dans l'Eglise, où le Podestat Parmesan & les députés étoient assemblés, & leur livrerent les clefs de la ville & du château en se soumettant sans réserve à l'obéissance des Parmesans. Ce procédé n'étoit pas ordinaire dans ces tems là parceque l'état d'une ville asservie par une garnison étoit le plus déplorable de tous; & les habitans de Borgo demandoient pour tout prix de leur soumission

Elle est démantelée. qu'on ne bâtit point de fort dans leur ville. Les Parmesans après une mûre délibération, refléchissant que Borgo avoit toujours été un sujet de querelle entre eux & leurs voisins, résolurent de démolir toutes les fortifications. Cette résolution fut ratifiée & mise à exécution par la communauté de Parme qui fit une loi par laquelle la dite place ne pourroit être rétablie & refortifiée sous les peines les plus séveres. On peut croire que dans cette occasion les procédés des Parmesans n'étoient pas absolument de bonne foi; & Palavicini qui avoit plus de raison que personne de s'en plaindre, mourut bientôt après sous le poids de son infortune & de ses chagrins (*b*).

Nouvelles guerres civiles. 1269 *& suiv.* L'an 1269, les guerres civiles de Parme se renouvellerent & continuerent toute l'année ensuite, mais l'histoire ne nous apprend autre chose à cet égard, sinon qu'en 1270 la maison de Giberto de Gente fut pillée & détruite. En 1271, Philippe, Roi de France vint à Parme le 1. de Juillet & donna généreusement une grosse somme d'argent pour réparer les dommages que la ville de Colorno avoit essuyés de la part de ses soldats. Cette année, les Plaisantins envoyerent du bled à Parme qui souffroit beaucoup de la famine. Les Crémonois en firent de même à leur égard. Vers le milieu de la même année, les Parmesans assiégent le château de Corvario du district de Reggio, lequel étoit défendu par quelques Gibelins exilés, & après l'avoir pris ils le

(*a*) *Chronicon Parmense ad ann.* 1267. (*b*) *Ibidem ad ann.* 1268.

rasèrent par l'avis de l'Evêque de Parme. En 1273, il s'éleva une querelle entre Simon Donati Podestat de Parme & Hubert ce qui occasionna la mort ou le bannissement de plusieurs des amis d'Hubert. La même année les Parmesans construisirent, à grands fraix, deux vaisseaux apparemment pour fournir leur ville de provisions; mais ils ne leur furent d'aucun usage.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

1273.

L'année suivante le Podestat & l'armée de Parme avec quelques troupes Reggianoises, Crémonoises & Modenoises allerent au secours des Guelfes, de Bologne jusqu'au Reno; ils essayerent d'accommoder les différends; mais ils réussirent si mal qu'étant de retour à Parme, ils furent obligés d'aller secourir de nouveau les Bolonois, & la guerre fut plus cruelle que jamais entre les Geremei qui étoient les Guelfes Bolonois, & les Lambertazzi qui étoient Gibelins. Les premiers cependant eurent le dessus & délivrerent des prisons leurs amis & les remplirent de leurs ennemis. Nous avons fait mention dans l'Histoire de Bologne des services que les Parmesans rendirent dans cette occasion aux Bolonois.

Les Parmesans secourent les Bolonois.

1274.

En 1275, les Parmesans marcherent encore au secours des Bolonois qui dans cette occasion furent défaits avec la perte de leur étendard. Cette année, la ville de Parme fut honorée de la visite du Pape Grégoire, & la communauté dans une assemblée publique jura fidélité à sa Sainteté & à l'Empereur Rodolphe. L'année suivante Bolandino Testa assassina Anselme de Zesse dans les rues de Parme, mais l'assassin fut pris dans l'Eglise du monastere de St. Jean. Il étoit soutenu de quelques soldats qui empêcherent le Podestat de procéder contre lui par la voye ordinaire de la justice, mais le peuple se chargea de cette affaire & décapita publiquement l'assassin près du lieu où il avoit commis le meurtre. Cette année fut remarquable par un débordement de la riviere de Parme, qui fut si considérable que toute la ville fut menacée d'une destruction prochaine. Cette inondation fut suivie d'une peste & d'une famine générale.

1275.

L'an 1277, le château de Petra dans le territoire de Pavie fut assiégé par les Gibelins de Pavie, de Milan, de Montferrat & d'autres Etats. Les Parmesans néanmoins leverent promptement une armée pour aller au secours de cette place, & marcherent à cet effet à Plaisance où ils apprirent que le siége étoit levé. Cette année Guastalla Ville forte sur la riviere Crostollo & la capitale du Duché de ce nom fut surprise par les exilés & bannis de Parme & de Crémone qui l'enleverent aux Guelfes. Mais bientôt après ceux-ci le reprirent & les agresseurs ayant été pris, ils furent envoyés prisonniers à Crémone, excepté un de ces bannis qui fut pendu à Parme, pour avoir assassiné un habitant de cette ville. Après cela la communauté de Parme bannit Pino de Gente pour avoir trahi Guastalla & confisqué ses biens. En Novembre le Podestat de Parme marcha au secours des Bolonois avec une armée de Parmesans, de Modenois & de Reggianois & tint la campagne trente trois jours.

Guastalla prise & reprise.

1277.

Cette même année Passoni de la Turre surprit la ville de Lodi au mois de Juin. Les Milanois & les Pavesans Gibelins s'efforcerent de la recouvrer mais le Patriarche d'Aquilée qui étoit de la famille des Turre, appella au secours les Parmesans qui avec leurs alliés obligerent les Milanois de lever le siege. Pendant l'absence du Podestat & de l'armée quelques Gibelins prisonniers

Lodi surprise.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

trouverent moyen de corrompre leurs gardes & de s'échapper. L'année suivante les Milanois & le Marquis de Montferrat recommencerent le siege de Lodi, mais les Parmesans & leurs alliés les forcerent encore de l'abandonner. François de Catena fut assassiné en 1278, par un homme de la famille de Sello; sur quoi le Podestat marcha à la tête de ses troupes à Protocelli qui étoit la residence de cette famille, & réduisit toute la ville en cendres (*a*).

Trait de superstition. *1279.*

L'année suivante, la tete tourna à la populace de Crémone par la grande opinion qu'elle avoit conçue de la Sainteté d'un certain crocheteur Crémonois qui mourut dans ce tems là, & dont l'image portée dans toutes les rues de Parme faisoit des miracles de toutes les especes & guérissoit toutes les maladies, excepté le fanatisme, la folie, la cruauté, la superstition & la fureur des assassinats. Ces miracles furent si évidens, si clairs, si bien prouvés, que les Magistrats mirent à profit la crédulité de ce peuple imbécille, qui signala sa dévotion pour le nouveau Saint son patron, par des sommes considérables qui furent employées à des usages publics.

Guerre avec le Marquis de Montferrat.

Le Marquis de Montferrat & les Milanois essayerent encore de prendre Lodi en détournant le cours de la riviere Adda, mais ils en furent empêchés par Jacques de Rodelia alors Podestat de Parme qui les obligea de se retirer avec précipitation tandis que les Parmesans & leurs alliés marcherent à Pizzighitone.

Emeute.

Cette même année on brûla vif dans la place publique de Parme une Dame pour cause d'héréfie; bientôt après il arriva une émeute à Parme: la populace força la maison des freres prêcheurs, la pilla; & il y eut dans le tumulte un vieillard tué. Sur cela les freres prêcheurs abandonnerent Parme pour aller faire leurs plaintes au Légat du Pape à Florence; ils furent suivis par le Podestat, le Capitaine du peuple, les anciens & une partie du clergé de Parme qui leur firent des supplications les plus pressantes pour revenir, en leur promettant de réparer tous les dommages; mais ce fut envain. Les bons freres allerent à Florence où ils se plaignirent de toute la communauté de Parme comme ayant contribué à l'Emeute, ce qui étoit faux, car la communauté avoit fait tous ses efforts pour la prévenir. Ils établirent ensuite une cour d'inquisition & punirent tous ceux qui avoient eu quelque part au tumulte, soit par l'exil, l'emprisonnement ou la perte de quelque membre & ils se firent adjuger d'amples dédommagemens pour tous les torts réels ou prétendus qu'ils avoient souffert dans leurs biens & leurs maisons.

Malgré cette réparation, la plainte des freres prêcheurs fut si bien reçue que le Légat ordonna au Podestat, au Capitaine du peuple, aux anciens, au conseil, & à douze des principaux citoyens de Parme, conjointement avec un assesseur qui fut jurisconsulte, de comparoître devant lui à Florence à jour nommé, avec plein pouvoir d'obéir à sa sentence. Sur cela les Parmesans nommerent Bartolini de Bresse alors Capitaine du peuple, six Ambassadeurs & un Sindic avec pouvoir seulement de paroître devant le Légat & de l'informer exactement de la vérité du fait. Le prélat ne daigna pas seulement les entendre, il mit la ville en interdit, excommunia les Magistrats & sa sentence fut publiée à Parme le 14 de Décembre. La communauté alors envoya

(*a*) *Ibidem ad ann.* 1278.

quatre députés au Pape pour défendre leur cause, mais tout ce que le Pape leur accorda ce fut de nommer un auditeur pour prendre connoissance de la chose. Cette censure cependant n'eut pas de suite; car les Parmesans continuerent d'agir en faveur des Guelfes à Bologne, à Lodi & dans les autres places; de maniere que sa Sainteté & ses successeurs cesserent de les persécuter.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 938 jusqu'en 1300.

Assassinat puni.

La manie infame des assassinats étoit alors fort en usage à Parme, & un certain Calzolari homme de distinction fut assassiné par un homme de la famille de Putali. Le public en fut si indigné que le Podestat, le Capitaine du peuple, & les autres Magistrats à la tête des autres habitans démolirent toutes les maisons appartenantes à Putali & firent des loix très-séveres contre le pouvoir dangereux de la Noblesse. Cette même année, les Parmesans firent une expédition en faveur des Geremei de Bologne, dans laquelle ils eurent un grand succès (*a*).

En 1280 le château de Cassadeo, fut bâti par les Parmesans & on accorda des privileges considérables à ceux qui voulurent l'habiter. Les Bolonois perdirent Faenze, mais avec le secours des Parmesans ils reprirent bientôt cette ville. L'année suivante les Parmesans qui allerent au secours de la famille de Turre, furent défaits par les Milanois avec une perte considérable. Les grains étoient fort rares à Parme: on y craignoit les ravages, une famine. Il fut arrêté que chaque citoyen, qui possédoit trois cens marcs en prêteroit vingt à la communauté afin d'acheter du bled pour le public. Au mois d'Août, il y eut une assemblée génerale des députés des Etats Guelfes & des villes de Lombardie, dans la maison de ville, où il fut convenu qu'on leveroit de nouvelles troupes pour aller au secours de Lodi qui étoit alors assiégée par le Marquis de Montferrat. Dans ce même tems les Parmesans & les Crémonois firent un échange des chariots d'état, qui avoient été pris de chaque côté; & ceux de Parme furent introduits dans la ville en grande pompe, & suivis d'une procession générale du clergé & des Magistrats. Au mois de Septembre l'armée des Parmesans se mit en campagne & alla camper près de Pizzighitone, tandis que leurs alliés se rendirent à Crémone; & les deux armées, après avoir obligé le Marquis de Montferrat & les Milanois de lever le siege de Lodi avec une perte considérable, rétournerent dans leurs garnisons respectives. Vers le milieu de Décembre Boccio Dovaria, à la tête de huit cens hommes, surprit Creme; sur quoi le Podestat de Parme marcha avec toutes ses troupes & celles des Plaisantins & des Bressans au secours de Crémone même.

1280.

Paix avec Crémone.

Petra Scarmona prise & reprise. La ligue de Lombardie renouvellée.

En 1282, quelques Plaisantins Gibelins surprirent la ville de Petra Scarmona, mais elle fut bientôt reprise par les Plaisantins Guelfes avec le secours des Parmesans. Peu après on tint à Crémone une assemblé générale composée des députés de Parme, de Plaisance, de Reggio, de Modene, de Bologne, de Ferrare & de Bresse, & on forma la résolution d'envoyer des Ambassadeurs directement à sa Sainteté pour l'engager à prendre parti dans la ligue. Le grand objet de cette assemblée semble également avoir été d'observer les Crémonois qui avoient coutume ordinairement de faciliter l'entrée de

(*a*) *Ibidem ad ann.* 1279.

Sect. II Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

Meurtres punis.

l'Italie aux Impériaux. Vers ce même tems Boccio Dovaria, à la tête de quelques Crémonois bannis, surprit le château de Toncino appartenant à Crémone; sur quoi les Parmesans assemblerent tous leurs alliés & leur Podestat à leur tête, ils se mirent en marche vers Crémone pour en empêcher la surprise. Ils démolirent aussi Senaza pour un meurtre commis sur la personne d'un de leurs citoyens par le Seigneur du lieu & ils envoyerent deux cens soldats d'infanterie à Modene pour y traduire en justice un des Guidotti qui étoit coupable d'un autre meurtre & qui eut la tête tranchée dans la place du marché avec plusieurs de ses complices. Cet évenement occasionna cependant à Modene une émeute que les Parmesans eurent grande peine à appaiser. Après cela les armées de Parme & de Crémone marcherent Vers Toncino qui étoit encore entre les mains de Boccio.

Députation Vers le Pape.

Vers le même tems, les Parmesans envoyerent Matthieu Correge & André de Morano Jurisconsulte pour faire leur paix à la cour de Rome & pour faire lever l'interdit & l'excommunication dont ou les avoit chargés à la sollicitation des freres prêcheurs, comme on l'a vu ci-dessus; ce qu'ils obtinrent par la faveur du Cardinal de Parme, mais non sans avoir essuyé mille désagrémens & des mortifications en tout genre. Sa Sainteté exigea même d'eux qu'ils lui donnassent caution pour leur obéissance à l'avenir & qu'ils s'en rapportassent aveuglément à la sentence qu'il prononceroit dans l'affaire des freres prêcheurs; mais toutes les allégations de ces bons moines étoient si fausses, si ridicules, si injustes & si mal intentionnées, que l'affaire n'alla pas plus loin. Les Parmesans alors envoyerent une députation solemnelle à Bologne pour supplier le Révérend Pere Provincial des freres prêcheurs de leur envoyer ceux de la Sainte confrérie qui avoient quitté Parme afin d'y venir célébrer de nouveau les offices divins.

Suite de la guerre avec le Marquis de Monferrat.

Cependant au commencement de Juin, le Marquis de Montferrat fit une nouvelle irruption dans le Crémonois avec une nombreuse armée de Milanois. Le peuple de Crémone à son ordinaire eut recours à celui de Parme qui lui envoya trois cens archers, troupes fort en usage alors. Ces soldats furent suivis du Podestat de Parme avec une autre armée qui campa à Aqualonga, tandis que celle des Crémonois se tint à Padarno sur les frontieres de leur territoire. Peu de jours après, ils furent joints par les Reggianois, les Modenois, les Ferrarois, les Plaisantins & leurs autres alliés; & ils parurent si redoutables au Marquis de Montferrat qu'il n'osa pas les attaquer quoique les deux armées fussent en présence l'une de l'autre depuis près d'un mois. Dans cette circonstance, les habitans de Parme envoyerent des Ambassadeurs au Marquis d'Este, aux Florentins & aux autres Etats de Toscane pour leur faire comprendre le danger qu'ils couroient tous si Crémone tomboit entre les mains des Gibelins; & chacun de ces Etats promit de fournir un contingent de troupes pour la défense de cette ville. On reconnut cependant après, que les Milanois n'avoient point sérieusement envie d'agir contre Crémone, par la défiance qu'ils avoient de la puissance de l'Empereur & par le serment qu'ils avoient fait d'être fidelles à la ligue de Lombardie, de maniere que les Parmesans & leurs alliés retournerent triomphants dans leurs capitales. Cependant une partie de l'armée de Parme resta à Crémone pour garder cette ville & son territoire jusqu'à ce que les ennemis eussent pris leurs quartiers d'hy-

d'hyver. Garsoni de Modene étoit alors Podestat de Parme & Guidotti archidiacre de Crémone, étoit Capitaine du peuple. *Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.*

Au mois d'Août de cette année la ligue de Lombardie fut confirmée, & il y eut à cette occasion un grand concours de Noblesse à Parme où les deux fils de Jacobino Rubei furent faits Chevaliers & épouserent des Dames Parmesanes; de maniere que pendant quelque tems toutes les dissentions civiles semblerent éteintes dans cette capitale, & ce ne fut pendant un mois entier que festins & réjouissances. La même année on passa un acte dans le conseil général de Parme par lequel tous les sujets qui demeuroient hors de la ville, qui voudroient payer la dixme de leurs biens seroient reçus citoyens de Parme, mais sans pouvoir être membres du conseil. Cette loi fit entrer dans le trésor public onze mille marcs impériaux, & le nombre des nouveaux citoyens se monta à trois mille. *Réjouissances à Parme.*

Quoique ce fut au commencement de l'hyver les confédérés de Lombardie tinrent une nouvelle assemblée à Crémone, & les Crémonois avec le secours des Parmesans reprirent cette année Toncino des mains de Boccio & l'obligerent de se retirer à Crême. Au commencement de l'an 1283 l'Etat de Parme étoit dans une situation florissante & la capitale fut embellie de plusieurs beaux édifices publics (*a*). Le 5 Fevrier de cette année, dans un conseil général tenu à la maison de ville de Parme, il se fit une paix perpétuelle entre les Magistrats de cette ville & les députés de Mantoue; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que chaque partie promit de satisfaire aux demandes de l'autre sans délais & sans recourir à la loi. Le 7 du même mois le Podestat de Parme, à la tête de mille soldats d'infanterie, levés par la communauté investit le Palais des Adigheri l'un desquels nommé Ubertino avoit commis un meurtre & le fit raser entiérement. Cette année les affaires du Pape se trouverent dans le plus bel état de splendeur par la soumission de presque toutes les villes de la Romagne & de la Lombardie à l'autorité de Sa Sainteté; & les Parmesans furent les premiers à se soumettre. Le pont de Galerio, que l'on bâtissoit depuis plusieurs années entre le palais & la citadelle, fut achevé dans ce tems là, & les fraix de cet ouvrage se monterent à seize mille marcs impériaux, à mesure que le pouvoir du Pape augmentoit, celui des Ecclésiastiques augmentoit de même, car en 1284, ce Podestat de Bologne étoit un Cardinal Florentin, & il paroit que ce prêtre s'étoit livré impunément à toute la fureur de la vengeance en faisant démolir pour une petite querelle d'opinion, le palais de Gerard de Saint Marc. Il détruisit pareillement & pilla, à la tête de mille soldats les maisons de quatre autres nobles qu'il soupçonnoit seulement de n'être pas attachés à ses intérêts. Ses violences cependant donnerent quelqu'ombrage aux Magistrats de Bologne; car nous lisons dans la même année (*b*) que les anciens & les autres chefs du peuple firent une confédération pour se joindre les uns aux autres & pour maintenir les droits & les privileges de Parme. Alors encore les dissentions civiles à Modene éclaterent avec tant de force entre les Boichetti & les Savignani, que les Parmesans furent obligés d'y envoyer deux cens soldats pour y soutenir leur parti. Les premiers cependant eurent le dessus, chasserent leurs antagonistes de la

Etat florissant de cette ville.

Elle se soumet au Pape qui lui donne un Cardinal pour Podestat.

1284.

(*a*) *Chronicon Parmense ad ann.* 1283. (*b*) *Ibidem ad ann.* 1284.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

ville, & les dépouillerent de leurs biens. Les Exilés s'emparerent de Saxola, Savigni & de plusieurs autres places & presserent si vivement leurs ennemis que les Parmesans furent obligés d'avoir recours à la ligue de Lombardie pour réduire les Modenois à faire la paix. Les Boschetti furent si rebelles à toutes sortes de propositions, que l'assemblée résolut de rompre toute communication avec eux, tandis que les Reggianois & les Parmesans resterent unis plus que jamais. A la fin le Légat du Pape intervint & obtint des Parmesans qu'ils feroient de nouveaux efforts pour rétablir la paix à Modene; mais la chose trouva mille obstacles. Une guerre ouverte se déclara alors entre les Parmesans & les Modenois. Les derniers intercepterent des convois de provisions qui venoient à Parme avec une grande quantité de sel. Les Parmesans envoyerent d'abord des députés pour réclamer ces convois, mais les Modenois justifierent leur procédé & en appellerent à l'assemblée générale de la confédération de Lombardie.

Guerre entre les Parmesans & les Modenois.

Vers ce même tems, les désastres de Lombardie rendirent Parme le refuge d'un grand nombre de malheureux. En 1285, cette ville envoya douze députés qui s'étant joints à ceux de Reggio, de Bologne & de Ferrare, allerent à Modene faire une nouvelle demande pour réparation d'injures; mais ils essuyerent un nouveau refus par l'obstination de Boschetti. Sur cela les Parmesans essayerent de soulever le peuple de Modene, mais cette tentative manqua & ils eurent encore recours aux négociations qui eurent cette fois un meilleur succès, car ils obtinrent la moitié de ce qu'ils demandoient & un tems fixé pour le payement du reste. Il se fit ensuite un traité de paix dans les formes entre Modene & Parme.

1285.

L'an 1286, deux Ambassadeurs des Modenois vinrent à Parme pour négocier une médiation entre les Boschetti & leurs antagonistes; mais la demande des Boschetti étoit si extravagante, que la négociation n'eut aucun succès. Les Parmesans engagerent les Bolonois à se joindre à eux pour prévenir la ruine entiere de Modene, malgré les dissentions civiles de ses habitans, mais les Bolonois se déclarerent neutres dans cette affaire. Les Parmesans menacerent alors de déclarer la guerre aux Boschetti de Modene s'ils n'envoyoient des députés suffisamment instruits & munis de plein pouvoir pour terminer tous les différends. On se donna cependant peu de peine pour appaiser cette dissention ainsi que toutes celles de la Lombardie, que les Parmesans paroissoient voir avec une secrette satisfaction. Cette année les Boschetti attaquerent leurs antagonistes, les Savignani, qui étoient soutenus par les Parmesans. Les Modenois d'un autre côté attaquerent les Reggianois qui étoient les alliés de Parme; mais ces derniers furent si bien défendus par les Parmesans que les agresseurs furent entiérement défaits: défaite qui rendit les Boschetti de Modene plus disposés à la paix, d'autant mieux que les Parmesans avoient alors une armée considérable sur pied. Ils étoient d'ailleurs appuyés par les députés de Crémone, de Bresse & de Plaisance, qui, au nom de leurs souverains, menaçoient de déclarer la guerre aux Modenois s'ils ne se soumettroient aux Parmesans. Sur cette menace les Modenois envoyerent des députés avec le Capitaine du peuple pour conclure la paix.

Négociation infructueuse.

Guerres.

Au mois de Juin de cette année, le Pape demanda une satisfaction aux Parmesans au sujet des freres prêcheurs; mais sa demande étoit si absurde, si

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

injuste si odieuse, que vraisemblablement elle fut mal reçue & qu'elle tomba à terre. Cette année fut encore remarquable par une mortalité considérable qui dépeupla presque le territoire de Parme.

En 1287, le Podestat de Parme, dont le nom étoit Barufaldini marcha à la tête de mille homme, vers Flaviane qu'il fit démolir & dont il fit mourir le Seigneur Charles de Palude pour avoir assassiné Henri de Torreto & une autre personne. Après cela, le Podestat marcha avec son armée à Reggio, où il s'étoit élevé quelques dissentions civiles, & ayant été joints par les députés des autres Etats de la ligue de Lombardie, il y rétablit la tranquillité publique. A la mort du Pape Honorius, les Parmesans envoyerent des Ambassadeurs qui, après beaucoup de difficultés, obtinrent enfin que le prieur provincial des freres prêcheurs leur feroit l'honneur de retourner à Parme. Son entrée se fit avec toute la magnificence possible; & les avantages chimériques qui résultoient de la résidence de ces messieurs dans cette ville étoient gravés si profondément dans la tête frénétique du peuple & des Magistrats, qu'outre les saintes folies qui se firent à leur sujet, on leur fit un superbe établissement, & on leur donna annuellement & pendant cinq ans deux mille marcs d'argent pour bâtir une Eglise (*a*).

Succès des Parmesans.

Cette année le peuple de Parme fut frappé d'une terreur panique, comme si la liberté eût été en danger; il en résulta que le Podestat & tous les principaux citoyens firent serment de défendre mutuellement leurs droits & privileges. Le 17 de Mai Pino fils de Giberto de Gente fut massacré à Parme par ses petits fils; mais ayant été proscrit comme Gibelins, les assassins ne furent point poursuivis. En Septembre de la même année, les exilés Gibelins de Modene ayant été joints par un grand nombre de ceux de leur faction, tenterent de s'emparer de cette ville; mais les Guelfes Modenois furent secourus si à propos par le Podestat & les troupes de Parme, que les Gibelins furent défaits, & leurs partisans qui se trouverent dans la ville, publiquement exécutés. Ce service rendu pour la cause du Pape mit les Parmesans si avant dans les bonnes graces des Bolonois, que des deux côtés on envoya des députés à Castel-Franco pour y renouveller l'union.

Fausses alarmes.

L'année 1288 n'offre aucun fait remarquable, excepté que Mainfroi, Marquis de Malespine, surprit Pontremoli place appartenante aux Parmesans, & en chassa leur Podestat. Il envoya ensuite un messager à leur communauté de Parme pour l'assurer qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec elle & qu'il 1288.
ne garderoit Pontremoli que pour les Parmesans. Ceux-ci néanmoins renouvellerent leur ligue avec les Reggianois, les Crémonois & les Bolonois & reprirent cette place.

Pontremoli pris & repris.

En 1289, les Parmesans prirent les armes pour défendre les Ferrarois qui 1239.
avoient été insultés par Roland Seigneur d'Ancise; & ils envoyerent trois regiments aux Florentins, qui les servirent pendant tout le tems de la guerre qu'ils eurent avec l'Evêque d'Arezzo. Dans le même tems, les Reggianois se déchirant de nouveau entre eux, le parti guelfe eut recours aux Parmesans. Deux cens soldats marcherent aussitôt à son secours sous le commandement du Podestat. Ces forces n'étant pas suffisantes on en envoya de nouvelles; sur

(*a*) *Chronicon Parmense, ad ann.* 1287.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

Prise de Reggio.

quoi le peuple de Reggio, selon l'auteur de la Chronique de Parme (*a*), remit les clefs de la ville & de la citadelle avec tout pouvoir civil & militaire, entre les mains du Podestat de Parme, qui en prit possession ainsi que de l'étendard & du Séau de la ville. Les Parmesans semblent avoir abusé cruellement de leur autorité en cette occasion; car ils firent mourir plusieurs chefs Guelfes & démolirent leurs maisons; ils emmenerent les autres enchaînés à Parme, où ils les garderent prisonniers. Cette tyrannie faisant ombrage aux autres alliés de la ligue de Lombardie, les Etats de Bologne & de Crémone intervinrent & obligerent les Parmesans à rendre la liberté aux Reggianois. Malgré cette pacification cependant, les Parmesans garderent le château de Razoli qui fut assiégé par Guido de Tripoli, Reggianois, lequel y mit le feu; & les Parmesans le défendoient si opiniâtrément que la plupart aimerent mieux être brûlés vifs que de se rendre.

Les Parmesans perdent Reggio.

1290. L'an 1290, les Reggianois, fatigués de la tyrannie des Parmesans, offrirent d'une commune voix de se mettre sous la protection du Marquis d'Este. Il sembla d'abord mépriser cette commission & ne vouloir rien faire sans le consentement de la communauté de Parme. En conséquence il envoya une ambassade solemnelle pour consulter les Parmesans à cet égard; & comme il étoit alors maître de Modene & de Ferrare, les Parmesans n'oserent resister de maniere qu'il acquit directement la souveraineté de Reggio. Rainerio Florentin étoit alors Podestat de Parme; mais agissant arbitralement dans cette charge, les syndics du conseil commun le condamnerent à une amende de deux cens cinquante marcs. Ce procédé irrita tellement les marchands de Parme qui étoient amis du Podestat, que les sindics n'oserent pas prononcer leur sentence, & que le Podestat ne paya aucune amende.

Leur Zele pour les Croisades.

La fureur des croisades régnoit alors en Italie. Près de six cens Parmesans endosserent le harnois, & jurerent d'aller servir dans la terre-sainte contre les Infidelles, & la communauté de Parme, pour encourager ces avanturiers poussés par un zele fanatique, leur fit présent de mille marcs d'argent. Leur chef se nommoit Raimond Baretti (*b*).

Insulte punie.

1291. L'année suivante, Lombardini de Gente ayant insulté un noble Parmesan, le Podestat de Parme marcha contre lui & démolit sa maison. Bientôt après le Cardinal de Sabina, à son retour de France, visita Parme où il fut magnifiquement reçu. Comme ce Cardinal étoit lui même Parmesan, il dépensa des sommes considérables en faveur de la communauté; Cette année, plusieurs Parmesans qui avoient endossé la croix revinrent dans leur patrie bien fatiqués de la sainte entreprise contre les Sarrazins, & ne sachant plus que faire, ils se mirent dans les troupes papales.

Querelle entre l'Evêque & le Podestat de Parme.

1292. En 1292, il s'éleva une querelle entre le Podestat & l'Evêque de Parme, dans laquelle le premier fut excommunié pour avoir emprisonné un Ecclésiastique. Cette querelle fut suivie de quelques émeutes populaires, & le Podestat fit démolir plusieurs maisons appartenants aux amis de l'Evêque.

Vers ce même tems, le Marquis d'Este venant à mourir, il eut pour successeur son fils Azo qui envoya des Ambassadeurs aux Parmesans pour recher-

(*a*) *Apud Murat. p.* 216. (*b*) *Ibidem, ad ann.* 1290.

cher leur amitié. Les Parmesans lui en envoyerent à leur tour, pour les féliciter & pour accommoder quelques différends qui s'étoient élevés entre ses freres & lui, au sujet du testament de son pere, qui donnoit Ferrare à l'aîné de ses enfans, Modene au second qui se nommoit Aldobrandin, & Reggio au troisieme nommé Franchelini.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1008 jusqu'en 1300.

Le Podestat de Parme à la tête d'environ douze cens hommes, détruisit la maison d'Egidioli Scorca à Torclarea pour un crime d'Etat, que l'histoire ne spécifie point. Nous parlons seulement de ce fait, consigné dans les Annales de Parme, pour faire connoître le peu d'égard qu'on avoit alors pour l'autorité civile dans les Etats d'Italie, & combien il étoit difficile de poursuivre en justice reglée un rebelle; la seule voie, à laquelle il en falloit venir souvent, étoit de le détruire, lui, sa famille & son habitation par le fer, la famine ou le feu.

Les Parmesans perdent Pontremoli.

Cette même année les habitans de Pontremoli, ayant entiérement secoué le joug des Parmesans, se mirent sous la protection des Lucquois, & Azo Marquis d'Este, avec qui les Parmesans avoient dernierement fait alliance, chassa son frere Aldobrandini à Bologne & fortifia Modene.

Meurtres. 1294.

On ne trouve rien ensuite de remarquable dans l'histoire de Parme jusqu'à l'an 1294, lorsqu'un certain Jacques de Canonica fut assassiné à Ulmo & enterré dans son propre domaine. Ce meurtre ne fut découvert que vingt-huit jours après qu'il eut été commis; & la magistrature de Bologne, dont Jacques de Canonica étoit membre, ordonna alors qu'on saisit les meurtriers. Il y en eut un de pendu & l'autre condamné à une prison perpétuelle; mais après différentes informations, il parut que plusieurs autres personnes avoient été complices du même assassinat, elles furent toutes bannies. Au mois d'Avril de la même année, le Podestat de Parme avec mille soldats alla à Medexano, où il fit démolir la maison de Montfredoci qui étoit coupable d'un pareil meurtre. Après cette expédition le même Podestat détruisit les maisons, à la ville & à la campagne, de la famille de Senaza qui avoit fait assassiner Bernard Malabranca. On peut aisément appercevoir par ces différents traits, que les Parmesans étoient alors grandement inférieurs aux autres Etats d'Italie, pour la police des villes. Leur enthousiasme étoit égal à leur barbarie, car cette année la communauté de Parme fit brûler deux hommes & deux femmes pour cause d'hérésie & un autre hérétique fut condamné à une prison perpétuelle par l'Evêque; funestes effets d'un zele outré, & d'une intolérance sanguinaire, bien contraires à l'esprit de la Religion qui ne commande point de venger ses intérêts en égorgeant des enfans. Florino de Pontecarali étoit alors Podestat de Parme; mais l'autorité publique étoit si foible & si dégradée sous sa magistrature, que ni lui, ni plusieurs autres magistrats n'oserent pendant quelques semaines se montrer au public, de peur d'être lapidés. A la fin, un nouveau Podestat ayant été élu, les rebelles furent traduits en justice & on fit réparation aux offensés.

Punition d'un rebelle.

Magnano de Cornazano, de Parme qui avoit été banni pour ses crimes, s'étant associé avec d'autres bannis, surprit le château de Grondula, appartenant aux Parmesans qui se mirent en marche pour le reprendre. Ce rebelle ayant été sommé de se rendre refusa, à moins qu'il ne lui fut ordonné de le faire par l'Evêque de Parme & le Marquis d'Este qui étoient alors brouillés

avec la communauté de Parme. Les Parmesans furent si choqués de cette insolence, qu'ils offrirent une somme extraordinaire à ceux qui leur prêteroient secours pour réduire la place. Il se présenta plus de mille personnes, & alors la garnison abandonna le château; on prit néanmoins quelques-uns des chefs rebelles qui furent traînés à la queue des chevaux jusqu'à Parme, où ils furent pendus. Magnano & ses autres associés furent exécutés en effigie & condamnés au bannissement.

Affaires de Lombardie.

Les confédérés de Lombardie tinrent une assemblée de leurs principaux membres à Ferrare, où il se fit une réconciliation entre le Marquis d'Este & son frere Franchesini. Quatre Parmesans furent reçus, à cette occasion chevaliers en grande cérémonie par le Marquis, après que lui-même eut reçu le même honneur des mains du Seigneur de Treviso.

1295.

En 1295 Humbert étoit Podestat de Parme, & il arriva diverses révolutions dans les États voisins. Quelques différends de commerce s'étant élevés entre les Parmesans & les Crémonois, ces deux peuples les terminerent à l'amiable, craignant tous deux le pouvoir du Marquis d'Este qui augmentoit chaque jour. Il avoit dépouillé les Reggianois de leur liberté & de leur territoire, & en fomentant des divisions dans les États voisins, il prétendoit se rendre maître de toute la Lombardie.

Nouvelles divisions à Parme.

Les troubles de Parme continuoient encore; car, quoique tous les partis fissent profession d'être Guelfes, cependant la ville étoit divisée en deux factions, celle de l'Evêque & celle de la famille des Correges, qui avoit tout pouvoir alors à Parme. Le Podestat avoit condamné à mort un Ecclésiastique pour le meurtre d'une femme, sur quoi il avoit été excommunié par l'Evêque. Correge & les Magistrats de Parme prenant le parti du Podestat, l'Evêque les excommunia également avec tous les principaux habitans de la ville. Toutes ces excommunications abusives porterent l'animosité à un si haut point qu'il y eut plusieurs massacres; mais à la fin les plus sages de la communauté nommerent une députation pour en appeller au Pape contre l'Evêque. Les noms des députés étoient Gerard de Botono Bourgeois & Pierre de Prandis Juge, assistés par un notaire; mais ils moururent tous deux bientôt après leur arrivée à Agnani, où le Pape tenoit sa cour. On présume qu'ils furent empoisonnés, d'autant que ce fut avec beaucoup de peine que le notaire échappa au même sort. Le peuple de Parme se comporta généreusement en cette occasion & donna en survivance aux fils des deux défunts le secrétariat du Podestat pour dix années. L'Evêque étant appuyé du Marquis d'Este, les Parmesans recoururent aux Bolonois qui reçurent avec joie leur députation & il fut convenu entre les deux États que les députés des deux peuples s'assembleroient chaque mois à Castel-franco ou à Lorette, pour prendre les mesures les plus avantageuses. Cette année le Podestat de Parme dévasta les maisons & Domaines de Simon d'Angeli, & le condamna à mille marcs pour avoir excité une révolte contre la patrie.

Division entre la communauté & l'Evêque.

Dans ce même tems, ou environ, l'Evêque de Parme ayant été élu Archevêque de Ravenne acquit un pouvoir si grand que la famille de Correge fut obligée de se tenir sans cesse sur ses gardes. Le peuple apprenant que cet Archevêque qui sembloit avoir été Gibelin, avoit fortifié sa maison, prit les armes & obligea le Podestat qui étoit secretement dans les intérêts de l'Evê-

que de marcher vers le palais épiscopal d'où le Prélat se sauva avec beaucoup de peine, dans le monastere de St. Jean & delà dans son Archevêché de Ravenne. Après cela Boniface de Parme fut payé des revenus de sa charge, mais déposé, & les Parmesans envoyerent une députation pour supplier les Bolonois leurs amis de leur donner un de leurs citoyens pour Podestat; ceux-ci en conséquence envoyerent à Parme Pelegrino de Simon Pizoli. Malgré cela le Prélat & sa faction maltraiterent si violemment les magistrats que les Bolonois furent obligés d'envoyer deux cens cavaliers & cinq cens hommes de pied à leur secours. Ce renfort donna l'avantage aux magistrats qui bannirent aussitôt les Gibelins de leur ville, les uns à dix mille, les autres à cinquante mille de distance, non contents de cela le nouveau Podestat à la tête du peuple démolit les maisons & ravagea les biens de tous ceux qui leur étoient suspects; ils détruisirent même un superbe palais que leur dernier Evêque avoit commencé de bâtir. Ce Prélat assemblant ses amis retourna à Parme où les magistrats le décreterent de prise de corps; & le Pape nomma un autre Evêque à la requête du Cardinal de Parme.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

Nouveaux Réglemens.

Il paroit qu'alors le Gouvernement de cette ville n'avoit point encore toute sa consistance; car dans une assemblée générale tenue au commencement de Novembre de cette même année 1295, où il n'y avoit pas moins d'onze cens dix-sept conseillers (a) Gotio de Foro Capitaine du peuple de Parme résigna sa charge, & en reçut les appointemens pour le tems qu'il l'avoit occupée. Ensuite le peuple élût Peregrino en sa place, quoiqu'il fut alors Podestat. Ce fut le premier Magistrat qui occupa ces deux emplois en même tems. Cette élection produisit la concorde dans l'Etat; on passa même un acte en Parlement (comme il est dit dans la Chronique de Parme) par lequel on rappelloit tous les bannis pourvû qu'ils ne fussent pas Gibelins & par lequel on délivroit tous les prisonniers moyennant cinq marcs payés à la communauté de Parme. La communauté de Parme parut si jalouse de sa liberté qu'elle fit démolir toutes les fortifications qui se trouvoient dans la ville ou aux environs. Ce procédé fut l'ouvrage des Magistrats qui avoient reçu avis que quelques nobles avoient commencé non seulement de fortifier leurs propres palais, mais le monastere de S. Jean. Le Podestat sur cette information ordonna à ses soldats de visiter le monastere & non seulement de raser toutes les fortifications, mais encore d'enlever toutes les armes qu'on y trouveroit: la garde du Podestat trouva dans cette expédition tant d'obstacle, qu'elle fut obligée de fuir & de se refugier dans le palais du Magistrat. Celui-ci fit aussitot sonner la grande cloche, quoique ce fut au milieu de la nuit, & assembla le conseil qui résolut de différer jusqu'au matin pour attaquer vigoureusement le monastere où étoit l'Evêque, & pour faire une recherche générale dans toutes les maisons de son parti, afin d'en élever toutes les armes & autres machines de guerre. Le Podestat fut joint aussitôt par deux mille hommes armés & par tous les amis de la famille des Correges; tandis que la Noblesse qui étoit dans les intérêts de l'Evêque fortifioit ses palais pour prévenir la recherche. Cristoforo de Marono frere de l'Abbé de St. Jean qui commandoit sous l'Evêque essaya de faire tête au Podestat; mais il fut chassé de la ville ainsi que Jean de Santo-

Continuation des dissensions civiles.

(a) *Chronicon Parmense, apud Murat. p.* 132.

SECT. II. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1302.*

Vitali, autre Noble du même parti, avec tous leurs partisans; de maniere que le Podestat & les Magistrats resterent maitres de plusieurs forts & châteaux dans la campagne appartenants à la communauté, principalement des châteaux de Cuvracho & del Cruce. Le jour suivant le Marquis d'Este vint à Modene où il se mit à la tête des exilés dans l'espérance de pouvoir surprendre Parme même. Mais Correge & les Magistrats étoient alors sur leurs gardes & avoient assemblé de plusieurs endroits un gros corps de troupes. Ils ne purent cependant empêcher les bannis, dont le nombre augmentoit chaque jour par la grande réputation du Marquis, de dévaster la campagne jusqu'aux portes de leur ville; ils en furent même si alarmés qu'ils appellerent à leur secours leurs alliés. Alberto Scotti Prince de Plaisance leur envoya son neveu avec quelques troupes. Les Bolonois leur envoyerent également leur contingent d'hommes, mais les Crémonois ne leur envoyerent que deux Ambassadeurs pour leur faire des complimens de condoléance sur leur situation.

Quoique ce fut au milieu de l'hyver les exilés cependant resterent en campagne & fortifierent le château del Cruce dans le voisinage de Parme avec l'intention de continuer leurs ravages tout l'hyver: les Bolonois en ayant été instruits, envoyerent des Ambassadeurs pour offrir leur médiation; mais cette offre ayant été rejetée, la magistrature de Bologne résolut d'envoyer aux Parmesans un prompt secours auquel les Milanois & les Plaisantins se joignirent.

Forces de Parme en 1296.

Au commencement de l'an 1296, Albizi de Florence étoit Podestat de Parme; & les forces de cet État consistoient alors, en trois mille cinquante hommes d'armes & mille fantassins bien armés, outre les troupes auxiliaires. Pour payer tous ces fraix on imposa une taxe de huit mille marcs sur ceux qui relevoient de l'Evêque, & de cinq mille sur les citoyens. On emprunta également deux mille marcs du clergé & pareille somme des Etats de Toscane. Leur premiere expédition fut contre Guardaxani qui étoit entre les mains des exilés; ils réduisirent bientôt cette place, tuerent quelques soldats de la garnison & envoyerent le reste prisonnier à Parme. Le Marquis d'Este continuoit encore d'être à leur tête, de maniere que les Bolonois & les autres alliés des Parmesans furent obligés d'hâter leur secours; & les Magistrats de Parme augmenterent leur armée d'un grand nombre de Cavaliers. La Chronique de Parme fait rarement mention du grand pouvoir que Matthieu Correge avoit dans cette ville, mais les autres auteurs contemporains parlent de lui comme du Prince de Parme & regardent le Marquis d'Este comme son rival. Il est certain que les Parmesans étoient si puissans alors que le Marquis, désesperant de les réduire, tourna tout d'un coup ses armes contre les Bolonois & s'empara de Bazano. Après cela, il attaqua Imola alors entre les mains des Bolonois, avec tant de furie qu'il le prit & massacra toute la garnison.

C'étoit alors le cas où les Parmesans devoient témoigner leur reconnoissance envers les Bolonois; aussi n'y manquerent-ils pas, car ils leur envoyerent des secours d'argent & d'hommes. Ils furent favorisés par Matteo de Foligni qui surprit le château de Gaetzole, tandis que les Parmesans profitant d'une nuit orageuse, surprirent Monte Vecli & envoyerent le Gouverneur Modenois en prison à Parme. Bientôt après Jean de Palude, Parmesan exilé, livra Castel Montezano aux Magistrats de Parme; ce qui fit lever l'arrêt de son exil.

Dans

Dans ce même tems Rangone, Modènois exilé, étoit au service des Parmesans; c'étoit un excellent guerrier. Il prit Frignano & plusieurs autres places d'importance sur le Marquis d'Este.

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

Quoique les Etats de la ligue de Lombardie continuassent d'affermir leur indépendance, cependant chacun de ces Etats ne laissoit pas d'être gouverné par quelque homme puissant qui combattoit l'autorité des Magistrats. Lorsque le gouvernement étoit populaire & agissoit de concert avec la magistrature l'amitié de cet homme puissant étoit d'un grand poids. Par cette raison les chefs de la confédération de Lombardie résolurent cette année de donner une nouvelle forme à leur ligue en y comprenant ces hommes puissans ou ces Princes, d'autant mieux qu'ils gouvernoient eux-mêmes les communautés. C'étoient les communautés de Bologne & de Parme, celle de Plaisance & Albert Scotti qui étoit nommé Capitaine de Plaisance, celle de Milan & Matteo Visconti Capitaine de Milan, la communauté de Bresse & les bannis de Modene & de Reggio. Tous ces Etats & ces personnages entrerent alors dans une confédération solemnelle contre le Marquis d'Este. Lui d'un autre côté se mit à la tête des Reggianois, des Modènois, des Ferrarois & autres peuples de sa domination & attaqua Montecuculi; mais il ne put le prendre. Il envoya alors par fanfaronade un cartel aux Parmesans pour les engager à une bataille, leur promettant d'attendre leur commodité pendant dix jours; mais il paroît qu'ils ne répondirent point à son défi.

Affaires de Lombardie.

Dans ce même tems, ils changeoient deux fois de Podestat dans l'année, en Janvier & Juin, à moins que des circonstances extraordinaires ne prescrivissent d'autres arrangemens. Rolandino Scotti de Plaisance remplit la place de Podestat & celle de Capitaine du peuple pendant les derniers six mois de cette année. Pour user de représailles envers le Marquis d'Este, il ne fut pas plutôt en charge qu'il envahit le territoire de Reggio & le dévasta jusqu'à Rivolta, emmenant avec lui plus de deux mille têtes de bétail. Peu de jours après il fit une nouvelle invasion dans laquelle il exerça, suivant la Chronique de Parme (a), différents actes de cruauté jusqu'à mettre à mort ses prisonniers. Il attaqua aussi le château de Bibienna qu'il prit & brula & dont il fit la garnison prisonniere. Ces succès là enhardirent à marcher vers Reggio; mais il rencontra sur son passage le Marquis d'Este qu'il défit entiérement & dont il fit prisonniers plusieurs des principaux Officiers qu'il envoya dans les chaînes à Parme. En retournant il fut arrêté près de Corregio par les Parmesans bannis & l'armée du Marquis d'Este qui après un combat sanglant fut obligé de fuir & de laisser grand nombre de personnes de rang qui furent envoyées en prison à Parme. Le Marquis lui-même fut défait vers ce même tems par les Bolonois à Ovignano qu'ils prirent & fortifierent. Avant que les Parmesans & leurs alliés eussent quitté la campagne, il fut secrétement convenu par les chefs des deux armées de faire au mois de Novembre, dans le Domaine du Marquis d'Este une invasion combinée, l'une par les Parmesans dans le territoire de Reggio & l'autre par les Bolonois dans le Modènois. Les Bolonois avoient à leur tête Malatesta; & étant soutenus par un corps considérable de troupes de Florence & de la Romagne, ils assiégerent & prirent Bazano &

Succès des Parmesans.

(a) *Ad ann.* 1296.

désirent le Marquis qui venoit au secours de cette place. Les Parmesans à la vérité entrerent en campagne au point nommé, mais ils n'avancerent pas plus loin que Colorno par rapport à la saison des pluyes ce qui découragea si fort leurs alliés, après une campagne aussi fatigante, que toute l'armée retourna à Parme.

Ils ravagent le territoire de Reggio.

En 1297, Bernardino de Rolento étoit Podestat de Parme pour les six premiers mois, durant lesquels les Parmesans renouvellerent leurs ravages ordinaires dans le territoire de Reggio où ils firent prisonnier Simon de Manfredi & brulerent son château de Scandiano. Ils prirent ensuite possession de San-Paolo qu'ils fortifierent en faveur de la communauté de Parme comme ils firent de Monte-Luzuli. La premiere de ces places appartenoit à Azzolini de Canusio qui la vendit aux Parmesans avec tous les biens qu'il avoit dans le voisinage pour la rente de mille florins par an, & pour être admis aux droits & privileges de la ville de Parme où il résidoit avec ses amis. Bientôt après Manuel de Valesneria, à la tête des Gibelins exilés, entra dans le château de Cornelio appartenant à l'Evêché de Parme & le fortifia. Les Parmesans marcherent aussitôt vers cette place, & après divers assauts dans lesquels ils eurent le dessous, ils obligerent les rebelles de capituler, sous la condition qu'ils sortiroient Sains & Saufs avec tous leurs effets, mais le château fut démoli.

Paix conclue.

Ces ravages mutuels étoient fort désavantageux à tous les partis. Matthieu Correge dont les biens avoient été grandement endommagés pendant la guerre, & le Marquis d'Este commencerent à parler de paix, mais on trouva de grandes difficultés de tous les côtés. Les Gibelins exilés & le parti de l'Evêque vouloient exiger du Marquis qu'il n'entrât dans aucun traité, sans leur consentement & sans qu'ils fussent dédommagés de toutes les pertes qu'ils avoient faites. Ajoutez à cela que Correge lui-même avoit des puissans ennemis à Parme. Les Bolonois se plaignirent également de ce que les Parmesans entroient dans un traité particulier, & les accuserent d'ingratitude. Leurs amis à Milan & à Plaisance firent les mêmes plaintes; & pour les appaiser les Parmesans envoyerent un Ambassadeur dans chacune de ces villes, mais la guerre continua néanmoins entre les Bolonois & le Marquis d'Este. A la fin la paix fut publiée & tous les prisonniers de côté & d'autre furent mis en liberté; ce qui paroit avoir été la seule clause du Traité, il est à observer que cette paix fit beaucoup d'honneur à la magistrature de Bernardino de Rolento, il eut pour successeur Gaspard de Garbagnate, Milanois, qui avoit été recommandé aux Parmesans par Masseo Visconti.

Conspiration découverte.

Pendant sa magistrature, il se fit une conspiration générale parmi tous les Gibelins exilés tant du parti de l'Evêque que de celui de l'Empereur; & elle fut conduite par Manfredoti de Cornazano qui étoit de la famille des Rubei, une des plus puissante à Parme tandis que les chefs du Parti dominant seroient employés dans une négociation de paix entre Masseo Visconti & le Marquis de Montferrat. Mais ils étoient en trop grand nombre pour garder le secret & un orage terrible, élevé à propos pour le salut de Parme, empêcha leurs différents corps de troupes de se rendre assés tôt au rendez-vous. Les Magistrats avertis se mirent sur leurs gardes dissiperent aisément la conspiration; & plusieurs paysans que l'on trouva au lieu du rendez-vous furent pendus. Man-

Sect. II. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.

Fredoti & les autres chefs de la conspiration ayant été déclarés traîtres, leurs biens furent confisqués & leurs maisons démolies.

Les conjurés ayant été ainsi découverts, ils s'emparerent de Monte-Saxo qu'ils fortifierent & d'où ils firent des courses dans les campagnes autour de Parme. Sur cela le Podestat & les autres Magistrats assemblerent leur armée; & quoique ce fut au mois de Novembre, ils mirent le siege devant Monte-Saxo; mais la rigueur de la saison leur fit perdre beaucoup d'hommes, & le reste, abandonnant le siege, se retira à Borgo di San-Domino, & ensuite à Parme, avec tant de précipitation que le Podestat & les Officiers laisserent leurs équipages derriere eux. Cet échec engagea le peuple de Parme à entrer en accommodement avec les exilés de Monte-Saxo; & la proposition en fut faite par Maffeo Visconti & Alberto Scotti. Il y avoit alors à Parme & dans tous les autres Etats ou villes d'Italie, quatre ou cinq factions différentes outre la distinction générale de Guelfes & de Gibelins. L'Evêque de Parme, dont il paroit que les revenus étoient plus considérables, que ceux de cet Etat y avoient encore un parti très-puissant. L'Empereur de son côté y prétendoit à la souveraineté, que le Pape du sien croyoit lui être due. Correge & le Podestat avec les Magistrats avoient aussi des intérêts différents & ceux de la ligue de Lombardie étoient pareillement soutenus par d'autres sans faire mention des animosités particulieres & des dissentions qui régnoient parmi les Nobles. C'est pourquoi la grande difficulté pour faire la paix étoit de trouver une autorité particuliere par le moyen de laquelle on pût la conclure.

Nouvelle Paix.

Maffeo & Alberto furent choisis par l'Evêque pour ses Agens, & le dernier Podestat fut nommé Sindic ou Plénipotentiaire pour la communauté de Parme afin de défendre ses intérêts contre les prétentions de l'Evêque & de l'Empereur; & le rendez-vous fut donné à Milan. Après de grandes altercations les arbitres prononcerent à la fin leur jugement, qui portoit que Monte-Saxo seroit livré à la communauté de Parme qui le démoliroit; & que tous les exilés de la faction épiscopale & impériale seroient libres de s'établir dans le territoire ou dans la cité de Parme selon que cela leur conviendroit.

Nouvelle conspiration. 1298.

En 1298, le Podestat & le chef de sa milice démolirent les maisons & les établissemens des Seigneurs de Barga pour avoir exercé quelques ravages sur les salines & autres édifices publics appartenans à la communauté. Mais la tranquillité publique n'étoit pas prête à se rétablir; car malgré la derniere pacification les partis étoient plus que jamais acharnés les uns contre les autres. Ranerio Gato de Viterbe fut Podestat de Parme les six derniers mois de cette année, lorsque Rolandini de Morano fut accusé d'avoir voulu trahir la ville, & fut emprisonné. Bernardino de la Porta fut banni pour la même chose. Barisélli & Pierre de Saint Vitali, auparavant Gibelins exilés, furent mis à la torture pour leur faire confesser une conspiration contre l'Etat; Barisélli mourut dans les tourmens; mais le Sieur de Saint Vitali quoiqu'il survecut n'avoua rien. Malgré cela l'esprit de parti étoit si violent que les Magistrats insisterent à le faire mourir; mais le Podestat plutôt que d'être coupable d'une telle cruauté abdiqua son office & quitta Parme secrétement pendant la nuit avec toute sa famille. Sa fuite ayant été découverte le matin, on convoqua

SECT. II. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1038 jusqu'en 1300.*

une assemblée générale; & Melio Mariano qui étoit alors Capitaine du peuple fut élu Podestat, de sorte qu'il possédoit les deux offices. Il ne fut pas si scrupuleux que son prédécesseur l'avoit été car s'appercevant que le Parti dominant de Parme penchoit pour faire mourir St. Vitali, il lui fit trancher la tête publiquement sur la place du marché. Ces procédés illégitimes & odieux renouvellerent les troubles de la République; de sorte qu'au commencement de l'an 1299 tout le pays de Parme fut rempli de voleurs & de brigands. La même année la communauté de Parme envoya cent cavaliers au secours de Maffeo Visconti à Milan, lesquels le servirent deux mois. Cette année fut remarquable par la grande disette de provisions à Parme & par la quantité d'éclairs qui enflammerent l'atmosphere de cette cité & qui endommagerent plusieurs édifices publics.

Desordres publics.

1299.

Gerard de Gambara occupa la place de Podestat de Parme les six derniers mois de l'an 1299. Mais ayant été appellé à Florence un mois avant que le terme de sa magistrature fut expiré, on lui permit de substituer en sa place un député pour le reste du tems: le nom de ce député étoit Mazalino de Bresse. Pendant son Gouvernement, Magnano de Cornazano Chef des Gibelins bannis fut pris & mené prisonnier à Parme où il eut la tête tranchée au milieu de la grande rue. Brodario de Saxo Ferrato fut élu Podestat de Parme
1300. au commencement de 1300; mais ayant aussi été choisi par les Florentins pour être leur principal Magistrat il eut aussi une dispense pour faire exercer sa charge par un député. Vers ce même tems les Parmesans Gibelins surprirent & fortifierent Cornioli. Sur cela le Capitaine du peuple & le Podestat marcherent avec une armée pour les déloger; ce qu'ils exécuterent, & revinrent triomphants à Parme. Bientôt après il arriva une grande révolution dans les affaires de Lombardie par le Mariage de Galeace fils de Maffeo Visconti avec la fille du Marquis d'Este. Les noces furent magnifiques & Galeace, en allant à Modene, passa par Parme où il fut reçu très-honorablement, & où il fut fait chevalier par le Marquis. Les nouveaux époux repasserent par la même ville en s'en retournant, & s'y arrêterent plusieurs semaines, pendant lesquelles ce fut une fête continuelle. Entr'autres choses la communauté de Parme fit présent aux principaux habitans d'une espece de robe qu'ils porterent ainsi que les députés de Bologne à l'honneur des époux; & lorsque les Milanois quitterent Parme, eux & les députés Bolonois les suivirent jusqu'à Milan avec ces mêmes robes qu'ils présenterent solemnellement aux deux époux. En un mot toute la Lombardie ne fut à cette occasion qu'une scene de réjouissances, de bals & de festins.

SECTION III.

Depuis l'an 1301 jusqu'à la condamnation de Corregé par l'Empereur Charles VII, en 1312.

LE Pape Boniface VIII ayant ordonné en 1300 un jubilé, qui fut la premiere institution de ce nom, les fêtes continuerent à Parme par le grand concours d'étrangers qui, allant à Rome de toutes les parties de l'Europe, passoient par cette ville. Mais ces saintes caravanes de Pelerins de toutes les nations qui couroient au Jubilé endommagerent considérablement les Vignobles du territoire de Parme, de sorte qu'au commencement de l'an 1301, lorsque Paul Brixati fut élu Podestat, les Parmesans jugerent nécessaire de créer un Magistrat ou Officier particulier chargé de veiller sur cette partie de leurs biens, & cette branche de leur commerce. Il faut remarquer en même tems que les armées de dévots qui avoient un peu ravagé la campagne, avoient aussi laissé beaucoup d'argent dans la ville où les réjouissances les avoient arrêtés, de sorte que le mal étoit compensé par le bien.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

Premier jubilé.

Nouveau Magistrat.

1301.

Cependant Galeace de Milan, dont nous avons déja parlé surprit Bergame d'où il chassa toutes les familles qui n'étoient pas dans ses intérêts, dévastant leurs biens démolissant leurs maisons. Vers ce même tems Parme fut visitée par Charles Frere du Roi de France & par la Princesse son épouse, fille de l'Empereur de Constantinople qui alloient à Rome. L'histoire de ce Prince & son entreprise sur Florence ont été traitées dans l'histoire de cette République. Les Parmesans étoient alors dans un état très-florissant; ils faisoient battre monnoye en pieces d'argent. Ils comptoient beaucoup sur la protection de Maffeo Visconti de Milan, au service duquel ils n'entretenoient pas moins de cent hommes d'armes suivis chacun de deux cavaliers. Pour faire à la famille le plus grand honneur, leur corps de notaires & d'avocats choisirent son fils pour leur prévot ou président. Mais la famille des Visconti devint ensuite si puissante en Lombardie qu'il se forma contre elle une confédération dans laquelle entrerent les Crémonois & les Plaisantins avec Alberto Scotti à leur tête, Philiponi Seigneur de Pavie avec les Pavesans, les peuples de Lodi, de Creme, de Novara, de Vercelli, le Marquis de Montferrat les Alexandrins & la puissante maison de la Turre qui soutenoit les bannis que Galeace avoit chassés de Bergame. Les Parmesans furent fidelles & tandis qu'ils alloient combattre les conféderés, leurs gens d'armes resterent à Milan avec Galeace pour contenir les habitans de cette ville. Cependant le parti de la confédération l'emporta: le peuple de Milan prit les armes & chassa Galeace qui se retira à Bergame avec la garnison qui le suivit. Son pere Maffeo Visconti apprennant la perte de Milan, & voyant que sa résistance seroit vaine remit son bâton de commandement à Alberto Scotti & fut conduit prisonnier à Plaisance, au grand déplaisir du peuple de Parme; tandis que son armée qui étoit composée en grande partie de mercenaires fut chassée de Milan sans armes ni bagages & obligée de fuir de tous côtés. Tel est le détail que la Chronique

Révolution à Milan.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

de Parme nous donne de cette révolution; Mais Ferreti de Vicenze (a) nous apprend de plus que cet événement fut l'ouvrage de la puissance & du ressentiment d'Alberto Scotti, au sujet de l'accord fait entre Maffeo & le Marquis d'Este; qu'Alberto étant à la tête de vingt-mille homme eut une secrete entrevue avec Maffeo Visconti qui avoit résolu de lui livrer bataille, & sous de faux prétextes persuada à Maffeo de lui remettre le commandement de ses troupes & de sa propre personne, en l'assûrant qu'il termineroit la paix à son avantage.

Bientôt après le peuple de Parme fit fortifier la ville, craignant d'être attaqué; mais il se tint alors une assemblée générale des confédérés à Plaisance, où il fut résolu de rappeller les exilés de toute la Lombardie & les Parmesans furent vivement pressés par les députés de la ligue d'entrer dans cette confédération, de souffrir que les partisans de l'Evêque fussent rétablis à Parme & de recevoir six cens hommes des troupes des confédérés pour le maintien de la tranquillité publique. Ces mêmes députés insisterent également sur ce que les Parmesans se joignissent à eux pour déclarer la guerre au Marquis d'Este, à moins qu'il n'abandonnât Modene & Reggio. Ceux-ci ne voulant rien précipiter, délibererent entre eux sur ce qu'on exigeoit, & de l'avis des principaux, ils refuserent ces propositions, leverent de nouvelles troupes, fortifierent de nouveau leurs villes & leurs frontieres. Les Magistrats proposerent ensuite d'entrer dans une ligue avec le Marquis d'Este & ses partisans en Lombardie & en Toscane, ce qui fut accepté & conclu au mois d'Août suivant. On imposa aussi une nouvelle taxe sur les denrées alimentaires pour rétablir les finances publiques.

Préparatifs de Guerre.

Tant de mesures & de préparatifs déplurent souverainement aux gens de bien qui ne desiroient que la paix; leurs mécontentements furent bientôt justifiés par une famine qui arriva au commencement de 1303. A la fin les deux partis en alloient venir aux mains; mais Scotti envoya de Plaisance un corps de troupes pour soutenir sa faction durant leur marche: le Marquis d'Este s'avança pour les combattre; mais on se retira de part & d'autre, sans en venir à aucune action. La nouvelle d'une attaque prochaine de la ville par les Plaisantins, alarma tellement les Parmesans qu'ils resolurent de bâtir une muraille de pierre tout autour de leur ville & d'y faire plusieurs fortifications. Cette délibération fut si agréable à tous les citoyens que le conseil commun donna pouvoir au Podestat & au Capitaine du peuple de rétablir la concorde entre les esprits divisés & de chasser tous ceux qui se refuseroient à un accommodement. En conséquence au mois de Juillet on proposa une réconciliation entre la communauté & les exilés du parti de l'Evêque. Cette négociation fut interrompue par Gilbert Correge; & les deux partis en fussent venus à une action si trois des principaux citoyens de Crémone ne fussent arrivés à Parme & n'eussent offert leur médiation. Ils furent solemnellement reçus par les Magistrats & la communauté qui leur donnerent pouvoir de faire & d'ordonner tout ce qu'ils jugeroient à propos pour la paix & l'avantage de la ville. Leur sentence porta que tous les exilés & prisonniers du parti de l'Evêque seroient

1303. *Accommodement.*

(a) *Apud Murat. Tom. IX. p.* 1020.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

aussitôt déclarés libres de toute censure & punition civile & rétablis à Parme avec la facilité de rentrer dans la possession de leurs biens. Ils ordonnerent en même tems que l'on donneroit une amnistie générale en faveur de tous les malfaiteurs & que le pardon de leurs crimes leur seroit accordé. Cette sentence ayant été publiée, les partisans de l'Evêque revinrent, avec des guirlandes de fleurs sur leur tête à Parme, où le parti de Correge étoit dominant.

Correge fut Seigneur & Protecteur de Parme.

Vers la fin de Juillet les amis de Correge parmi lesquels étoient les partisans de l'Evêque s'assemblerent devant l'hôtel de ville en faisant des exclamations pour la longue vie de Correge; ils le porterent ensuite sur leurs épaules dans la grande salle de l'hotel où l'on convoqua un conseil & où il fut déclaré seigneur & protecteur de l'Etat, de la communauté & du peuple de Parme & le garant du dernier traité. On lui confia ensuite solemnellement de nouveaux pouvoirs en le mettant en possession de l'étendard de la vierge & du chariot dans lequel cet étendard étoit trainé (*). Le jour suivant fut choisi pour faire une ratification formelle de tout ce qui avoit été fait auparavant. En conséquence on assembla un conseil dont les membres jurerent de maintenir le pouvoir de Correge, & il fut ordonné en outre que tous les exilés qui avoient été chassés du conseil par violence y seroient rétablis, ou qu'à leur défaut leurs fils occuperoient la même place. Ces procédés offenserent plusieurs grandes familles & particuliérement les Rabei qui se retirerent à la campagne dans leur domaine; mais ces mêmes procédés contribuerent grandement à rétablir la tranquillité publique.

Au mois d'Octobre de cette année Maffeo Visconti étant échappé de sa prison à Plaisance, son parti redevint si puissant qu'il ne se reconcilia avec Alberto Scotti qu'à condition que ce dernier lui préteroit son secours ainsi qu'à son fils, pour rétablir leur pouvoir à Milan; ce qui étoit hors de leur puissance. La famille de la Turre s'étoit entiérement emparée de cette ville & quoique Maffeo & Scotti eussent paru devant les portes avec une armée considérable ils furent néanmoins obligés de se retirer sans aucun succès. Les Mantouans & les Véronnois suivirent l'exemple des Scotti & se joignirent à Maffeo ainsi que grand nombre de Parmesans & quelques troupes du Marquis d'Este.

Dans ce même tems les Magistrats de Parme ou plutôt Correge en qui résidoit le pouvoir suprême, fit marcher un corps de troupes à Plaisance pour la sureté de cette ville.

Il est aussi élu protecteur de Plaisance. 1304.

L'an 1304 la tranquillité publique fut troublée à Parme par un homme de la famille de Senaza qui assassina un parent de Correge dans son propre palais. Cette famille & tous leurs amis qui sembloient vivre en bonne intelligence avec le protecteur furent chassés de Parme, leurs maisons démolies & leurs biens confisqués. Vers ce même tems Alberto Scotti ne pouvant rien faire

(*) Ce chariot ou Caroccio étoit chargé d'un plancher ou d'une esplanade sur laquelle il y avoit un autel & un grand étendard arboré; on le faisoit traîner avec l'armée & au milieu de l'armée, des prêtres restoient dessus pour encourager les combattans & chanter quelques prieres. Le Caroccio couroit le même risque que ceux qui le conduisoient. S'ils étoient vaincus, le caroccio étoit fracassé & l'etendard enlevé. Souvent les deux armées ennemies avoient leur caroccio: l'autel combattoit contre l'autel, & culbutoit le vaincu. *Mémoires de Bologne p. 578.*

SECT. III. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.*

contre les Milanois, marcha contre les Pavesans leurs alliés & envoya demander du secours aux Parmesans qui lui en envoyerent aussitôt, tandis qu'il étoit occupé à cette expédition, le territoire de Plaisance fut envahi par les Milanois & leurs confédérés, ce qui obligea Scotti à demander un nouveau renfort de troupes aux Parmesans qui lui envoyerent deux cens hommes d'armes sous le commandement de Matthieu Correge frere du protecteur. Ces troupes furent suivies d'un grand nombre de volontaires & de près de deux mille paysans qui se jeterent dans Plaisance & qui empêcherent que cette ville ne fut prise par les ennemis de Scotti. Ceux-ci furent donc obligés d'abandonner l'entreprise, & les troupes de Parme revinrent dans leur pays. Ce secours amené si à propos mit Scotti en état de faire différentes conquêtes importantes sur les Pavesans mais étant retourné à Plaisance, il trouva qu'on y avoit formé contre lui un puissant parti dont l'animosité avoit été pourtant réprimée & contenue par les Parmesans & ses autres alliés pendant son absence. Ce parti éclata alors à force ouverte & parut en armes dans les rues. Il fut attaqué par Scotti qui en ayant massacré quelques uns, envoya à Parme pour avoir un nouveau renfort qu'on lui envoya. Bientôt après le territoire de Plaisance fut subitement envahi par les Milanois sous le commandement de la Turre qui ravagea la campagne. La nouvelle de cette invasion arrivant à Parme, Correge à la tête de son infanterie marcha à Borgo di San Domino au secours des Plaisantins, tandis que Nicolas de Foliano avec la cavalerie tira vers Florenzola & obligea les ennemis de reculer. Quelques semaines après une confédération plus puissante que jamais se forma contre Plaisance sous la conduite du Comte Philiponi de Pavie qui prit Bobbio & Rivalgario, petites villes dans le territoire de Plaisance, cet évènement porta les mécontens dans cette derniere ville à cabaler contre Scotti. Le protecteur de Parme vint à son secours avec toute la milice de Parme, la cavalerie, les troupes étrangeres soudoyées, & de plus deux mille citoyens. Lorsque Correge arriva dans cette ville, il trouva la confédération contre Scotti si générale & si puissante au dedans & au dehors, qu'il lui conseilla de se retirer à Parme avec toute sa famille, ce qu'il fit. Cette retraite appaisa tant soit peu les esprits des Plaisantins, & donna à Correge tant d'empire sur eux & d'influence dans leurs affaires, qu'il leur persuada de déposer leur Podestat & d'établir en sa place un de ses parens. Après cela Correge ayant formé un parti à Plaisance, & étant soutenu de son armée fut créé seigneur protecteur de cette ville avec tous les pouvoirs de Scotti, pour cinq ans. Cette nomination se fit sans le consentement du corps des citoyens qui déclarerent publiquement qu'ils n'avoient point prétendu, en chassant un maitre, d'en prendre un autre & reprocherent à Correge sa perfidie envers Scotti. Correge alors s'apperçut qu'il avoit mal pris ses mesures; il abandonna la ville de Plaisance avec toutes ses troupes; & ainsi les Plaisantins récouvrerent leur liberté & reprirent leur gouvernement populaire.

Révolutions à Plaisance. Quant à Scotti il resta quelque tems à Parme avec son fils François qu'il avoit nommé pour son successeur; mais il ne put jamais dans la suite se faire recevoir à Plaisance d'où sa famille & ses amis avoient été bannis. Les ligues formées entre les Etats & les villes de Lombardie étoient ordinairement si sujettes à être rompues par les moindres évènemens, que l'on en exigeoit souvent le renouvellement. Parme fut choisie en 1305 pour le congrès dans
1305.
lequel

lequel les Parmeſans & les Crémonois jurerent d'abord une nouvelle alliance & y admirent les peuples de Milan, de Bergame, de Lodi, de Crémaſco, de Cumani, de Verceil, de Novare, & de Pavie. Cette même année le Marquis d'Eſte épouſa la fille de Charles Roi de Naples; & à ſon retour il rencontra à Ienne les députés de Parme qui le ſuivirent à Modene où les perſonnes de la ſuite du Marquis furent magnifiquement traitées de la part du protecteur & de la communauté de Parme. Cependant les diſſentions civiles recommencerent dans cette ville: un homme de la famille des Rubeis avoit pris les armes à Segalaria; & le protecteur ayant envoyé une perſonne pour examiner la choſe dont il étoit queſtion, ce commiſſaire fut maſſacré & ſon corps envoyé à Parme. Sur cela le peuple mit le feu à la maiſon des Rubeis. Bientôt après les deux factions des Guelfes & des Gibelins reprirent les armes à Parme, mais les premiers furent défaits & chaſſés de la ville, & furent en même tems déclarés exilés & rebelles. Cet évenement rendit le protecteur & la faction Gibeline abſolument maitres du Gouvernement & pluſieurs Gibelins exilés, qui avoient refuſé d'accéder au dernier traité de paix revinrent alors. Malgré cela les Guelfes continuerent à ſe tenir en armes, mais le Podeſtat fut envoyé contre eux avec toutes les forces de Parme & avec des ordres abſolus de détruire toutes leurs poſſeſſions & leurs maiſons dans la campagne, particuliérement celles des Rubeis dans les diſtricts de Colliculo, Ségalaria & Noviano. Les Parmeſans furent aidés dans cette expédition par un détachement de cavalerie du Marquis d'Eſte ſous le Comte de Sartiano; & tous les actes de barbarie preſcrits par les Magiſtrats de Parme, furent exécutés ponctuellement.

Sect. III. Hiſtoire de Parme & de Plaiſance depuis l'an 1301 juſqu'en 1312.

Cette perſécution contre les Guelfes ne ſervit qu'à rendre leur parti plus puiſſant, ainſi qu'elle avoit ſervi à faire de Correge le tyran de Parme, Gerard de Henzola & Paul Ruſſa deux hommes de marque & en grande faveur auprès du protecteur, entrerent dans une conſpiration contre lui, à l'inſtigation du Marquis d'Eſte qui ne perdit jamais de vue le deſſein qu'il avoit de ſe rendre maitre de Parme. La conſpiration fut découverte; Henzola & Ruſſa furent jetés dans une priſon. Correge apprenant que le Marquis d'Eſte qui etoit déja trop puiſſant en Lombardie étoit à la tête de la conſpiration, envoya des agens ſecrets pour traiter avec les Bolonois, les Mantouans, les Veronois les exilés de Modene & de Reggio, afin de ſurprendre ces deux dernieres villes. Cette négociation fut conduite ſi ſecrétement qu'on n'en eut aucun ſoupçon juſqu'en Octobre où le protecteur parut avec un corps de troupes devant Reggio & tenta d'en eſcalader les murs, mais il fut repouſſé. Il trouva cependant moyen de prendre Saint Geminiani & quelques autres places appartenantes à Reggio, leſquelles il démolit & après avoir fortifié un château qui dépendoit de l'Evêque, il revint à Parme. Tandis que ceci ſe paſſoit à Reggio, les Bolonois qui avoient entrepris de ſurprendre Modene de la même maniere & le même jour, ſe rendirent maitres du pont de St. Ambroiſe & d'un château adjacent qu'ils démolirent, & entrerent dans le bourg ou fauxbourg qu'ils ravagerent. Enſuite ils aſſiégerent & prirent la ville de Novantola ſur laquelle ils avoient des prétentions; mais ils trouverent l'abbaye ſi bien fortifiée qu'ils ne purent la prendre, & l'hyver étant deja avancé, ils furent obligés de retourner à Bologne.

Les Guelfes protegés par le Marquis d'Eſte.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1310 jusqu'à l'an 1312.

Les Mantouans & les Verronois qui faisoient deux autres principales parties dans la ligue contre le Marquis d'Este, avoient résolu d'empêcher les Crémonois d'aller à son secours. Sur cela le protecteur de Parme renouvella sa tentative sur Reggio; mais après avoir resté quinze jours devant cette place, la pluie, la neige & la saison d'hiver qui étoit déja fort avancée, l'obligerent de retourner à Parme: le Marquis d'Este usa de représailles en dévastant le territoire de Parme & en mettant tout à feu & à sang. En Décembre les Rubeis & les autres familles exilées de la faction Guelfe prirent & fortifierent le château de Serano. Cette nouvelle étant venue à Parme, malgré la rigueur de la saison le protecteur & le Podestat entrerent en campagne avec toutes les troupes qu'ils purent lever & assiégerent pendant vingt-deux jours la place qu'ils prirent à la fin, mais avec beaucoup de difficulté & en accordant à la garnison une capitulation honorable, leurs effets & leurs personnes sauves. Pendant ce siege les Rubeis & leurs alliés offrirent leurs services au Marquis d'Este qui avoit été auparavant leur ennemi; mais il les reçut alors sous sa protection, leur assigna Reggio pour leur résidence & leur donna un corps de troupes avec lequel ils envahirent & détruisirent les domaines du protecteur, mais ils essayerent en vain de faire lever le siege de Serano.

Guerre contre les Reggianois.

Ces ravages faits dans les Etats du protecteur ne servirent qu'à l'irriter d'avantage contre le Marquis d'Este; & au commencement de 1306 il entra de nouveau en campagne & se rendit maître de plusieurs places appartenantes à Modene & Reggio, particuliérement de Cassalo, de Carpi, de Gonazeto & de Budriano. Il chassa ensuite de Modene & de Reggio tous ceux du parti & de la famille du Marquis d'Este, dont plusieurs même furent tués ou blessés. Ensuite Correge marcha à la tête de ses Parmesans & des Bolonois à Reggio. Les Reggianois imaginerent qu'il en vouloit à leur liberté & quelques-uns prirent les armes; mais n'étant pas soutenus de leurs compatriotes, l'émeute fut appaisée par Correge qui fit mourir plusieurs des mutins. L'épreuve que Correge avoit faite à Plaisance le rendit plus circonspect dans cette occasion; il affecta de laisser aux Reggianois leur propre gouvernement, il leur rendit même la tour épiscopale avec Budriano, & tout ce qu'il avoit pris sur eux pendant qu'ils étoient sujets du Marquis d'Este. Par ce procédé il engagea les Reggianois à choisir son frere Matthieu pour leur Podestat; en conséquence celui-ci vint s'établir à Reggio avec sa famille. Cependant tous ceux de la faction guelfe qui étoient dans cette ville, riches ou pauvres l'abandonnerent & se retirerent à la campagne; ce qui fournit l'occasion aux Mantouans & aux Verronois de se rendre maîtres de Razoli.

Mariage des filles de Correge.

Correge étoit alors au faîte de la grandeur & dans l'état le plus brillant. Il maria deux de ses filles & une de ses petites filles: l'aînée de ses filles fut donnée à Alboin (*) de la Scala, seigneur de Verone, la seconde à François fils de Paperini de Mantoue; & sa petite fille à Baylardino de Verone. Ces Dames furent suivies d'une magnifique Cavalcade de Parmesans jusqu'à Verone où les cérémonies de leurs mariages devoient se célébrer. Ces alliances fortifiérent considérablement le parti Gibelin en Lombardie. Cette année les villes & Etats de Parme, de Bologne, de Modene, de Reggio, de Verone

(*) Les Auteurs Anglois disent *Alboin*; c'est probablement une faute d'impression.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

& de Bresse envoyerent leurs députés à Bologne où l'on fit une confédération pour enlever Ferrare au Marquis d'Este. Les principaux Bolonois avoient alors si bonne opinion de Correge que leur Podestat se laissa conduire en tout par lui. Ce Podestat étoit Parmesan, & il se nommoit Ferra pecora. Mais le petit peuple étoit en général pour le parti des Guelfes & deux personnages de cette faction ayant été emprisonnés & mis à la question pour cause de haute trahison, la populace de Bologne donna des témoignages de joie les plus extravagants & à la fin chassa les Gibelins de la ville & pilla leurs maisons. Malgré cela ils eurent tant d'égards pour les Services qui avoient été rendus à l'Etat par Correge qu'ils offrirent de laisser en charge le Podestat qu'il leur avoit donné, mais celui-ci craignant leur violence, aima mieux resigner sa place & retourner à Parme. Dans le fait les Guelfes se soucioient aussi peu du Pape que de l'Empereur, car lorsque le Légat de Sa Sainteté parut à Bologne & harangua le peuple pour lui persuader de se soumettre au Saint Siége, ce Légat fut chassé honteusement de la ville & traité comme un scélérat. Ce fut vers ce même tems que les habitans du Val de Taro chasserent la faction Gibeline, les Plaisantins prirent le parti des Gibelins, assiégerent la ville de Taro, & par le secours des Parmesans, ils reduisirent les mutins à la raison & à l'obéissance. Vers le mois de Juillet de cette année les confédérés entrerent en campagne contre le Marquis d'Este & furent joints entr'autres par les Parmesans & par deux cens soldats fournis par Correge. Ils marcherent droit à Ferrare & se camperent si près des murs, que l'on entendoit distinctement dans la ville les trompettes de l'armée alliée. Le Marquis d'Este n'osa cependant les attaquer. Les bannis de Plaisance qui étoient dans les intérêts des Scotti profiterent de cette occasion pour surprendre le château de Vigolini que les Plaisantins assiégerent aussitôt avec le secours de quatre cens hommes de cavalerie & d'infanterie envoyés par les Parmesans; & ayant obligé la garnison de capituler, ils démolirent la place. Le Gouvernement de Bologne étant alors entre les mains des Guelfes, entra dans une ligue avec le Marquis d'Este & envoya un corps de troupes à son secours ce qui obligea les Parmesans & leurs confédérés de lever le siege de Ferrare; mais ils prirent le château de Braganti appartenant au Marquis. Les Parmesans vers le même tems fortifierent leurs ponts sur la riviere de Parme & sur celle d'Entio pour empêcher les incursions de leurs ennemis.

Mouvemens en Italie.

Artifices du protecteur de Parme.

1307.

En 1307 Taldé de Reggio remplit à Parme la double place de Podestat & de Capitaine du peuple; mais il ne jouit pas long-tems de cette derniere. Comme il n'étoit pas guerrier & que d'ailleurs les Parmesans manquoient de chefs militaires, ils s'addresserent aux Lucquois qui leur envoyerent un certain Laudi pour être leur Capitaine du peuple. Il s'éleva dans ce même tems une guerre civile à Modene entre les Guelfes & les Gibelins, dans laquelle les derniers furent si mal ménés qu'Azo le fils du Podestat Parmesan, fut envoyé avec un corps de troupes au secours des Gibelins Modenois. Tout ceci se fit sous la direction & par l'autorite du protecteur Correge qui, voyant que l'on supportoit impatiemment son gouvernement, prit la précaution de Soudoyer des troupes de Verone, de Mantoue & même des soldats allemands qui étoient en horreur à Parme, pour soutenir son pouvoir, ou plutôt sa tyrannie. Sa conduite obligea à la fin les autres chefs du gouvernement de

On conspire contre lui.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

Parme, de faire une conspiration contre lui. Plusieurs même que l'on croyoit de son parti abandonnerent Parme & se joignirent aux Rubeis, aux Lupi & autres exilés, qui, à l'instigation des Seigneurs de Canosse fameux château dans le Modenois prirent possession de Sesso autre château dans le même voisinage & le fortifierent comme d'autres exilés avoient fait de Corvaria. Rodolphe Gartoni de Modene avoit remplacé Taddé de Reggio dans la dignité de Podestat de Parme pour les six derniers mois de l'année. Il marcha avec les troupes Parmesanes & mit le siege devant Corvaria, mais il fut défait par les exilés; ce qui l'obligea, après avoir ravagé les terres de Paleoti à qui le château de Corvaria appartenoit, de retourner à Parme.

Après cet échec le protecteur fut obligé de s'adresser à ses alliés de Verone, de Mantoue & de Bresse, qui envoyerent un corps considérable de troupes à son secours. Ce renfort le mit en état de favoriser les Gibelins de Plaisance qui chasserent plusieurs Guelses de cette ville & de tout son territoire.

Famine. Les guerres continuelles que les Parmesans avoient soutenues pour les querelles de leur tyran Correge, diminuerent si fort le nombre des cultivateurs que le sol du pays fut quelque tems inculte; & les provisions de toute espece devinrent si cheres cette année que les Magistrats ordonnerent de faire une recherche générale de grains dans la ville & dans la campagne. On en trouva une si petite quantité que l'on fut obligé de l'acheter extrêmement cher pour empêcher le peuple de mourir de faim. Cette calamité affreuse fut attribuée à l'ambition de Correge, & ajouta si fort à la haine qu'on avoit déja conçue pour lui, qu'au mois de Juin il se tint un conseil des principaux citoyens de Parme Gibelins & Guelses afin de prendre des mesures pour lui ôter le gouvernement.

Autre conspiration découverte. Correge qui étoit un homme rusé & habile en politique, découvrit le sujet de cette assemblée & somma aussitôt tous ses amis & ses partisans de le suivre à Parme. Les conjurés, dont le chef étoit Anselme de Marano, s'appercevant qu'ils étoient découverts, s'enfuioient de la ville, d'où ils furent bannis; tandis que quelques autres qui s'étoient rendus à Parme par l'invitation du protecteur furent emprisonnés. Il n'y eut pas moins de vingt-sept chefs Guelses jetés dans les prisons à cette occasion. Cette rigueur appaisa pour quelque tems la conspiration; & la famille Paleoti qui avoit été bannie & dont les biens avoient été confisqués, revint à Parme & fut rétablie dans ses possessions, ainsi que plusieurs autres chefs qui, sous promesse du pardon, firent mine de se réconcilier avec le protecteur, mais Anselme de Marano mourut bientôt apres sa fuite. La seule famille des Rubeis tenoit encore ferme; ce qui obligea le protecteur & le Podestat d'assembler toutes les forces de Parme & de leurs alliés de Reggio pour mettre encore une fois le siege devant le château de Sesso qui étoit tenu par les Rubeis; mais tout ce que les assiégeans purent faire, ce fut de dévaster la campagne & de retourner à Parme durant cette expédition, les Plaisantins mirent le siége devant Bardi, sur la riviere Sevo, & le protecteur de Parme leur envoya cent soldats d'infanterie pour rester en garnison à Plaisance pendant l'absence de leur armée.

Le crédit & l'autorité du protecteur commencent à decliner. Il paroit que la puissance du protecteur commençoit alors à diminuer à Parme, car la communauté délivra quelques-uns des principaux conspirateurs qui avoient été emprisonnés, & rétablit dans la ville ceux qui en avoient été ban-

Sect. III. *Histoire de* Parme & *de Plaisance depuis l'an* 1301 *jusqu'en* 1312.

bannis. Au mois de Juin le Podestat à la tête de sa milice attaqua de nouveau les Etats des Seigneurs de Canosse tandis que les Reggianois dévastoient le pays de Padarno jusqu'à Felini appartenant aussi à ces mêmes Seigneurs. En Juillet les exilés de Plaisance, de Milan, de Lodi & de Crémone s'assemblerent & surprirent le monastere de Columba d'où ils marcherent à Monticelli place appartenante à Plaisance, dans le voisinage de Rouchaglia qu'ils prirent & qu'ils fortifierent. Les habitans de Plaisance ayant appris cette nouvelle envoyerent à Parme demander du secours pour chasser les éxilés de leur nouvelle possession; pendant que le protecteur avec le reste de son armée marcha à Fiorenzola & delà à Borgo San Domino, d'où il tourna vers le territoire de Fontana où il esperoit d'etre joint par les Plaisantins, afin de marcher ensemble contre les exilés. Il fut à la fin joint par quelques-uns, mais en très-petit nombre, & toute l'armée marcha à Ronchaglia, mais les chaleurs étoient si excessives qu'on ne pouvoit avoir ni eau ni fourage; de maniere que la plus grande partie de la cavalerie des Plaisantins périt en chemin; & que le Podestat fut obligé de faire revenir son armée à Fiorensola d'où il retourna à Parme. Une partie de l'armée de Plaisance étoit encore campée devant Bardi; mais apprenant le désastre de leurs compagnons ils leverent le siege & se retirerent précipitamment à Plaisance (*a*).

Guerre des Plaisantins avec les Crémonois.

Les Plaisantins qui étoient en garnison dans la ville de Fiorensola & dans quelques autres places des environs en furent chassés par les exilés Florentins sous la conduite de Lupi, & Alberto Scotti en prit possession à la sollicitation des habitans. Delà Scotti & ses partisans marcherent vers Plaisance, où tout étoit en confusion, & par le secours de Lupi, il s'empara des portes de la ville & en chassa tous les chefs du parti contraire dont plusieurs étoient Parmesans les obligeant de se retirer à Bobbio. La nouvelle de cette révolution étant arrivée à Parme, le Podestat de cette ville marcha avec son armee au secours des Plaisantins; mais ils n'oserent aller plus loin que Borgo San Domino, à cause des dissentions qui s'éleverent à Parme. On ne doutoit plus que la famille des Lupi & celle des Rubeis n'eussent conduit l'entreprise contre Plaisance & on les considéra dès lors comme les ennemis jurés du Podestat & de ses amis à Parme.

Durant ces troubles on commit un meurtre en présence du protecteur dans l'Eglise de Saint Pierre; ce qui occasionna une nouvelle consécration de cette même Eglise. La cérémonie en fut faite par l'Evêque de Reggio, parceque celui de Parme refusa de la faire. Il continuoit de rester a Colorno, où il se tenoit sur ses gardes craignant les ruses & la puissance de Correge. Tous les biens de cet Evêque avoient été saisis par le protecteur, qui devenoit plus tyran que jamais. Celui-ci ayant appris que les exilés avoient été accueillis & secourus par les Crémonois, fit une ligue avec les Mantouans pour ravager le territoire de Crémone & se rendre maître de cette ville, s'il étoit possible. Vers la fin d'Aout, ayant fait des preparatifs extraordinaires pour cet effet, le Podestat & lui marcherent à Bissello avec toutes les troupes qu'ils purent ramasser; tandis que les Mantouans les attaquerent par mer & leur prirent Ponte de Doxolo. Les confedérés dévasterent ensuite Montefori, Vida-

(*a*) *Chronicon Parmense, ad ann.* 1301.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

li, Portioli, Cassal Maggiore, Rivarola & Luzara avec plusieurs autres places ruinant entiérement ce charmant pays. Guastalla se soumit au protecteur; mais il en fit raser entiérement les fortifications. Les Verronois & les Bressans comme alliés de Parme entrerent aussi dans le Crémonois & eurent leur part du butin.

Mécontentement des Magistrats de Parme.

Ces cruautés déplurent infiniment aux Magistrats de Parme à qui on avoit caché l'objet de cette expédition; on l'avoit exécutée sans le consentement du conseil & de la communauté de Parme que le protecteur s'étoit obligé par serment de consulter en tout. Tout ce qu'il allégua pour sa justification fut que les Crémonois étoient les ennemis de Parme; & en même tems il donna ordre de fortifier Brissello, Colorno, Sesso & Borgo di San Domino sous prétexte de défendre les habitans de ces places contre les Crémonois; mais en effet pour brider les Parmesans qui conspiroient chaque jour sa perte (*a*). Ses intentions étoient si manifestes que les Rubeis & les autres exilés se joignirent aux Milanois, aux Crémonois, aux Lodois & aux Pavesans pour ravager le territoire des environs de Parme. Les ennemis du protecteur ne resterent pas non plus tranquilles dans la ville; mais ayant l'armée à ses ordres & étant bien servis par ses espions, toutes leurs intrigues furent découvertes & les conspirateurs furent punis de mort ou d'exil.

Nouvelle expédition.

Le protecteur & le Podestat passerent ensuite le Taro & entrerent une seconde fois dans le Crémonois par un autre canton où ils renouvellerent leurs ravages comme firent les habitans de Bresse aux environs de Ponte Vico & même dans le voisinage de Crémone. D'un autre côté les Crémonois marcherent contre Brissello gardé par les Parmesans qui les battirent. Au milieu d'Octobre Jacques de la Senaza & Palamede fils naturel de Guilleaume de Rubei, à la tête de quelques exilés, furent défaits par les Parmesans près de Borgo San Domino & conduits comme prisonniers à Parme avec plusieurs de leurs soldats qui furent pendus à des gibets; ces deux chefs furent ensuite envoyés à Guardaxoni. Les dernieres opérations de cette campagne furent arrêtées par un prodigieux débordement des rivieres dans toute la Lombardie. La derniere conquête faite par le protecteur le rendit si insolent que, le tems du Podestat étant expiré, personne n'osa briguer cette place; Guilleaume de Foligni qui étoit alors Capitaine du peuple exerça les deux charges en même tems. Enfin un certain Malavolta de Sienne qui avoit été Podestat de Bresse fut nommé au Podestat de Parme qu'il accepta moyennant une augmentation de salaire attaché à cet office; il fut reçu en charge avec beaucoup de pompe & de grands témoignages de joye.

Différends entre les Parmesans & les Vénitiens.

Les Vénitiens à la sollicitation du Marquis d'Este, des Crémonois, des Milanois, des Pavesans & Bergamasques, entreprirent de faire des chargemens de sel & d'autres marchandises sur le Pô, pour fournir les provinces intérieures de l'Italie; mais les Parmesans qui faisoient eux-mêmes un grand commerce de sel s'opposérent à cette navigation. Les Vénitiens représenterent plusieurs fois par leurs Ambassadeurs que cette opposition étoit injuste & qu'ils avoient le droit de naviguer librement sur le Pô; leurs remontrances furent vaines; les Parmesans ne voulurent se relâcher en rien; & par ce moyen le

(*a*) *Ibidem ad ann.* 1307.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

sel & plusieurs autres marchandises de grande nécessité furent si excessivement cheres à Crémone, à Pavie, & dans d'autres villes, que les ingrédiens propres à la célébration des sublimes & incompréhensibles mysteres des fêtes de Noël manquerent en grande partie. En ce même tems il s'éleva une querelle entre les Crémonois & les Bressans. Les Parmesans envoyerent quatre cens soldats au secours de ces derniers qui par ce moyen recouvrerent le territoire de Giedo qui s'étoit soustrait à leur domination & la garnison de cette place fut menée prisonniere à Bresse. L'an 1308. Malavolta de Sienne étant encore Podestat de Parme, il se fit un traité entre le protecteur Correge & l'Abbé du monastere de St. Jean, qui retourna dans son domaine avec tous ses adhérens. 1308.

Le Marquis d'Este mourut cette même année, son fils naturel Frisco ou Francis lui succéda avec le secours des Bolonois & des Vénitiens. Quelques Historiens disent que Frisco craignant que son pere n'eut quelques enfans légidimes de sa femme l'avoit fait mourir. Parme étoit alors à la veille d'essuyer une grande révolution.

Conjuration contre le Protecteur.

Le protecteur s'imaginant que sa puissance ne pouvoit alors être renversée d'aucune maniere s'en alla à Corregio pour y prendre quelque divertissement; ce qui donna occasion à ses ennemis d'exécuter la conspiration que l'on méditoit depuis long-tems contre lui. A son retour au palais épiscopal où il faisoit ordinairement sa résidence, près de Parme, il trouva que quelques-uns de ses principaux domestiques avoient tenté de s'en emparer; il se fit cependant un chemin pour y parvenir, & étant soutenu par ceux qui lui étoient restés fidelles, il combattit vivement & chassa les conjurés du Palais. Craignant que la conspiration ne s'étendit plus loin, il monta aussitôt à cheval avec les siens & courut à Parme; mais il trouva à la tête du pont un grand nombre de Guelfes qui s'opposerent à son entrée. Cependant il reçut un renfort considérable avec lequel il chassa ses ennemis de leur poste & entra dans la ville où son parti prit les armes, & ravagea ou incendia les maisons des chefs Guelfes dont plusieurs furent mis à mort & entre autres Oddovrandi, vénérable & illustre vieillard. Comme ces désordres étoient occasionnés autant par un esprit de rapine que par une animosité de parti, les meurtres, les pillages & les vols continuerent un jour entier. Un parti de Guelfes néanmoins prit possession de la rue de St. George en criant *paix*, *paix*; & coupa la communication entre Saxoli de Saxolo, Capitaine des troupes mercénaires, & le protecteur. Le premier trouva à la vérité les moyens de joindre l'autre par un autre quartier; mais l'obscurité étant survenue, il n'y eut plus de combat; les deux partis se contenterent de se tenir sous les armes, de fortifier les maisons, de barricader les rues & de se préparer pour le lendemain. A peine les premiers rayons du jour commencerent-ils à paroitre que chaque rue de Parme devint une scene d'horreur & de carnage; mais les Guelfes auroient eu le dessus si le Podestat ne fut intervenu & ne les eut empêché, par l'espoir d'un accommodement, de profiter de leur avantage. Les Gibelins étant secourus par le protecteur rompirent toute proposition de treve & mirent en fuite leurs ennemis dont plusieurs se refugierent à Crémone, tandis que les Gibelins, suivant leur barbare coutume, ravagerent & incendierent leurs maisons. *Carnage.*

Les Rubeis & les Lupi avec d'autres exilés de Parme étoient pendant tout

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

ce tems là à Crémone; ils n'eurent pas plutôt appris que la conſpiration avoit eclaté à Parme qu'ils ſortirent avec le Podeſtat de Crémone, ſa milice & les exilés de Breſſe; mais ils rencontrerent en chemin les fuyards Parmeſans qui leur apprirent la défaite de leur parti; ils retournerent alors à Grugni au delà du Taro où ils reſterent toute une nuit. Le protecteur regarda leur retraite comme une fuite. Les exilés cependant avoient dans ſon parti des perſonnes qui étoient en correſpondance avec eux & qui leur promirent, s'ils paroiſſoient devant la porte S. Hilaire de la leur ouvrir & de les introduire dans la cité.

Correge est chaſſé de Parme.

En conſéquence de cet avis les Rubeis & les Lupi, avec les autres exilés & trente Crémonois, ſe préſenterent devant cette porte qui leur fut ouverte; mais continuant leur marche vers la porte de Sainte Croix, ils la trouverent fermée & ils ſe préparoient à la forcer lorſque le protecteur regardant du haut de la muraille & voyant les exilés en petit nombre il fit ouvrir lui-même la porte & il les attaqua vigoureuſement. Les exilés cependant ſoutinrent ce choc avec autant d'intrépidité qu'ils obligerent le protecteur de reculer. Ce petit avantage encouragea les Guelfes cachés à ſe déclarer ouvertement contre lui, de maniere que les exilés trouverent moyen de paſſer la porte de Ste. Croix avec les fuyards & qu'ils furent joints alors par un grand nombre d'habitans. Le protecteur diſputoit encore le terrein avec tant d'opiniâtreté qu'il y eut de part & d'autre beaucoup d'hommes tués ou bleſſés, mais enfin vers la nuit, Correge & tous ſes partiſans furent obligés de s'enfuir par le quartier de Saint Benoît la nuit favoriſa leur retraite, & ils ſe ſauverent en grande partie à Reggio qui étoit fortement dans les intérêts du protecteur; les autres s'en allerent à Corregio. Dans cette fuite Saxoli dont nous avons déja parlé fut pris & livré aux Rubeis qui le traiterent avec beaucoup de reſpect & d'humanité en partie à cauſe de ſa valeur, en partie par conſidération pour leurs propres intérêts.

Deſordres commis dans cette ville.

Les Guelfes abuſerent auſſi cruellement de leur avantage que les Gibelins avoient fait des leurs. Tous les exilés de leur parti étant revenus, les brigandages & les maſſacres ſe renouvellerent, & les Gibelins furent perſécutés à leur tour. Mais ce qui déſola horriblement le public ce fut une troupe de bandits qui avoient été chaſſés pour leurs crimes & qui commirent mille cruautés ſous la conduite de Rolandino Scorſa. Ces ſcélérats ayant été joints par toute la canaille de la ville s'emparerent des palais publics, de ceux du Podeſtat & du Capitaine du peuple, de ceux des Tréſoriers de l'État, des juges & des cours de juſtice où ils déchirerent tous les regiſtres qui contenoient des ſentences contre les malfaiteurs, & tous les papiers d'affaires quelconques; trouvant ainſi moyen de payer leurs dettes & d'annuller leurs banniſſemens. Ils couperent même en pieces les robes du Podeſtat & des autres Magiſtrats civils & criminels. Lorſque toutes ces violences furent tant ſoit peu appaiſées, Jacques de Cavalcabo de Crémone, qui avec ſes deux fils avoit été le principal inſtrument de cette révolution, fut élu Podeſtat de Parme; & ſon premier ſoin ſe porta à arrêter entiérement les ravages & le pillage qui s'exerçoit dans la ville & dans les fauxbourgs. Durant tous ces événemens le Podeſtat & les troupes de Crémone étoient reſtés a Grugni; mais le nouveau Podeſtat pour affermir ſon autorité les engagea à venir à Parme où ils demeurerent quelques jours. Ils partirent enſuite pour Crémone après avoir attaqué

Cor-

Corregio & Campignani où le protecteur & son frere étoient renfermés. Avant leur départ leurs principaux Officiers reçurent de la communauté de Parme des robes d'écarlate doublées de belles fourrures. En retournant ils ravagerent le territoire de Brusolo. On fit ensuite un échange de prisonniers dans lequel Jacques della Senaza, Palamede de Rubei & plusieurs autres nobles Guelfes de Parme furent rendus pour Saxalo.

Sect. III. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.*

Ce nouveau Gouvernement de Parme ne dura pas long-tems parceque les chefs de parti n'étoient point unis dans le principe entr'eux, mais seulement dans le parti de l'opposition contre Correge. Benno de Bologne fut fait Capitaine du peuple, & il ne fut pas plutôt en charge que tous ceux qui étoient soupçonnés du parti Gibelin ou de celui de l'Evêque furent décretés de prise de corps. Ceci ne contenta pas le peuple dont le principal objet étoit de piller; & vers le milieu de Mai il courut aux armes & les rues retentirent du cri de „ *meurent les Gibelins*". Ils tomberent ensuite sur la maison d'Oppizoni de Henzola, sur celle de Thomasini & d'Altarmani; & après les avoir pillées, ils y mirent le feu; les flammes se communiquerent à plusieurs autres maisons dans le voisinage: D'où il résulta un incendie considérable. Il ne fut pas étonnant de voir la plus grande partie des chefs Guelfes se plaindre de la tyrannie de cette populace & regretter le Gouvernement de Correge; plusieurs même firent un traité avec lui. Correge étoit un homme habile; il avoit été peut-être obligé pour sa propre sureté de souffrir plusieurs des excès qui s'étoient passés durant son gouvernement; il fut très-disposé à accéder aux propositions d'accommodement qu'on lui fit; il promit même, s'il étoit rétabli en place, de réhabiliter le peuple de Parme dans tous ses droits & d'abolir toutes les distinctions de parti & tous les sujets de querelle. Jacques della Senaza fut le principal agent dans cette affaire. Il avoit obtenu de la communauté de Parme la permission de fortifier le château de Henzola que d'autres appellent Inzola, ce qu'il fit à la maniere de ces tems là; il envoya ensuite un message à cette même communauté pour se plaindre de ce que Lazioli, Buzencato & Pinati della Senaza, qui avoient été bannis pour le meurtre d'Hugard Correge, avoient été rétablis dans la ville. Quoique cette plainte fut appuyée fortement par d'autres, cependant elle n'eut aucun effet, sur quoi Senaza recevant un secours de troupes de Correge commença à donner de l'ombrage à la communauté de Parme & à ravager son territoire, principalement dans les lieux qui dépendoient de l'Evêché.

Traité pour le rétablissement du Protecteur.

Thomasini & Oppizoni de Hensola qui avoient été auparavant des premiers à conspirer contre le protecteur, indignés de l'incendie de leurs maisons, se déclarerent pour Senaza & surprirent Opilio, où ils introduisirent également les troupes de Correge. Le territoire de Parme fut de nouveau en proie à tous les désordres des guerres civiles. Correge lui-même se mettant en campagne, porta le ravage jusqu'aux portes de Parme. On sera surpris sans doute qu'un aussi petit pays que celui de Parme pût subsister après tant de dévastations. Mais il faut supposer vraisemblablement qu'elles n'étoient pas générales & que chaque parti détruisoit seulement les possessions de l'autre; peut-être même que ce n'étoit souvent que de simples courses par maniere d'hostilité ou d'invasion.

Correge joint par les principaux exilés.

La parti des Guelfes ne s'endormoit pas dans la ville. Le peuple y étoit

Sect. III. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.*

si animé contre l'ancien protecteur que, les bœufs manquant pour transporter d'énormes machines de guerre, les petits garçons les traînerent dans les rues. Tout étant prêt pour entrer en campagne, la communauté prit la résolution de se défendre jusqu'à l'extrêmité, & tandis que leur Podestat seroit absent, de faire de nouvelles levées contre le tyran & ses alliés. Ensuite le Podestat marcha avec toutes les forces qu'il put ramasser contre l'ennemi, & s'avança vers Henzola qui est environ à neuf mille de Parme; mais tout ce qu'il put faire, ce fut de renouveller les ravages; car ils trouverent le parti de Correge si puissant qu'ils furent obligés de retourner à Parme. On avoit fait dans le même tems de nouvelles levées avec un succès étonnant. Un conseil général de guerre donna des uniformes aux nouvelles compagnies & fit une promotion d'Officiers. Le Podestat rentra ensuite en Campagne, à la tête de la plus belle & de la plus nombreuse armée que Parme ait jamais eue, & marcha par Sorbolo vers Henzola. On se croyoit si sûr du succès, que, pendant leur marche, ou détacha deux cens cavaliers & deux cens hommes d'infanterie pour aller au secours des Crémonois qui étoient vivement pressés par les Milanois, les Pavesans, les Plaisantins & tous les peuples voisins en représailles de l'invasion que les Crémonois avoient fait dans le Bressan. Ce détachement s'avança vers Bina-Nova, en côtoyant les bords du Lodio où on se proposoit de jeter un pont; mais après diverses tentatives, il n'eut d'autre succès que d'avoir inquiété l'ennemi sur cette démarche. La vue de ce détachement cependant ne laissa pas que d'être fort utile aux Crémonois qui pendant ce tems-là, avec le secours de leurs alliés de Mantoue & de Verone, se défendirent si bravement que leurs ennemis furent obligés d'abandonner leur camp; & le détachement Parmesan retourna à l'armée qui étoit devant Henzola. Dans le même tems Zefredini della Turre de Milan vint à Parme avec deux cens hommes sous ses ordres, dans l'intention d'aller joindre l'armée Parmesane; Mais à la priere des habitans il resta à Parme pour la défense de la ville.

Expédition infructueuse.

Le protecteur remporte une Victoire complette sur les Parmesans.

Correge avoit alors rassemblé toutes ses forces qui étoient composées de Gibelins du parti de l'Empereur & de celui de l'Evêque, d'un grand nombre de Reggianois, de la milice & des soldats de Modene, qui étoient commandés par leur propre Capitaine & leurs Officiers, de tous les exilés Bolonois, des Comtes Panigo & Paleoti, des exilés Parmesans avec leurs partisans Malespina & Lunigiana & de plusieurs autres qui s'étoient mis alors à sa solde & qu'il fournissoit de toutes les choses nécessaires pour faire la guerre. Correge commença par faire des propositions d'accommodement, telles que celles qu'il avoit faites à Senaza & ses amis qui les avoient acceptées; & quoique ces propositions fussent rejetées par la plus grande partie qui craignoit de se fier à lui, cependant il se fit un parti dans l'armée Parmesane; mais il ne pouvoit éviter de donner une bataille. Il savoit très-bien que ses forces n'égaloient pas celles des Parmesans; cependant supérieur à leurs Généraux dans l'art de la guerre il sut si bien se poster que l'ennemi ne pouvoit l'attaquer sans un désavantage évident. Ferreti Vicentini (*a*) nous dit, quoique la Chronique de Parme se taise sur ce point que cette situation avantageuse de Correge lui donna le tems de rappeller son gendre Alboin qui servoit alors chez les

(*a*) *Apud Murat. Tom. IX. p.* 1032.

Bressans & qui le joignit avec quelques troupes d'élite. Les deux armées resterent quelque tems en présence l'une de l'autre sans rien entreprendre. A la fin les Parmesans honteux de demeurer si long-tems dans l'inaction, firent mine avec beaucoup d'appareil de vouloir attaquer, mais ils étoient si peu d'accord entre eux que leur marche étoit sans ordre & sans régularité. Correge qui avoit prévu tout cela, fit semblant de se retirer. Son mouvement augmenta le désordre des ennemis; & saisissant alors l'occasion, il donna le signal de l'attaque; la cavalerie Parmesane qui formoit l'avant garde fut aussitôt repoussée & renversée sur son infanterie au même instant où leurs chefs se croyoient assurés de la victoire. Le désordre que ce choc occasionna fut si grand que l'infanterie ne pouvoit ni avancer ni reculer, & que plusieurs furent taillés en pieces sans résistance, quelques cavaliers seulement s'étant échappés par la vitesse de leurs chevaux. A la fin Correge arrêta le carnage qui autrement seroit devenu général, par la cruauté de ses troupes mercénaires qui croyoient lui plaire en massacrant tous ceux qu'ils rencontroient. Tous ceux des Parmesans qui échapperent à la mort furent mis dans les fers, il y en eut peu parmi les blessés qui guérirent; & le nombre des morts se monta à cinq mille hommes. Tel est le détail que donne Vicentini de cette bataille si mémorable dans les annales Parmesanes. Suivant la Chronique de Parme il y eut plus de cent des principaux citoyens de cette ville tués sur le champ de bataille, quelques uns des prisonniers furent conduits à Castro Nuovo qui avoit été bâti par Correge; les autres furent envoyés à Papoli, Campignani, Henzola & Guardaxoni; & plusieurs furent emmenés par les Modenois & les autres alliés dans leur pays où ils souffrirent la captivité jusqu'à ce qu'ils payassent leur rançon: ce qui arriva au rétablissement de la paix publique. Tout l'attirail de guerre, les étendards, les bagages des Officiers & des soldats & tous les chariots tomberent entre les mains des vainqueurs. Les Modenois eurent la plus grande part au butin, & quoiqu'ils se fussent annoncés comme les freres & les amis des Parmesans, ils firent cependant un plus grand ravage que les autres troupes de Correge & ils signalerent leur dureté & leur cruauté envers les prisonniers qui avoient le malheur de tomber entre leurs mains.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

Il est rétabli à Parme.

Correge suivit les fuyards Parmesans jusqu'aux portes de leur ville, mais il fut contraint de se retirer par Zefredini de Milan qui la défendoit. Cette résistance l'irrita si fort qu'il envoya tous ceux de l'armée défaite qui ne pouvoient suivre les autres prisonniers à Castro Nuovo. La consternation fut générale dans Parme à cette nouvelle, car il y avoit peu de familles dans cette ville qui n'eut perdu un frere, un fils ou quelqu'autre parent. Le Podestat & le Capitaine du peuple avec quelques portes-enseignes s'échapperent du champ de bataille, ainsi que les deux chefs de la famille des Rubeis, Guilleaume & Ugolin; mais Jacobino, fils de Guilleaume, fut pris & mené prisonnier à Modene où il demeura dans une captivité honorable jusqu'à ce que la paix fut conclue. Anselme de Marano Abbé du monastere de St. Jean entreprit de la négocier; négociation qui souffrit moins de difficulté qu'on ne l'auroit crû. Correge fidelle à son systême de modération offrit de retourner à Parme sous les mêmes conditions auxquels il y avoit été reçu en premier lieu en promettant de rétablir le peuple dans tous ses droits. Marano fit de ce dernier article la base de sa négociation; & on nomma deux sindics ou plénipotentiaires

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

un pour la communauté de Parme & un autre pour Correge, le 28 Juin qui étoit le neuvieme jour après la bataille. Correge fit proposer de nouveau au comité les arrangemens qu'il offroit, donnant à entendre clairement que, s'ils étoient rejetés & qu'il pût entrer de force dans la ville, il ne feroit aucun quartier aux ennemis de la paix. Le Traité fut bientôt conclu, sous les conditions suivantes „ Que tous les exilés de Parme, ou impériaux, ou épiscopaux, ou du parti de Correge & tous ceux qui avoient été chassés de la ville pour cause de malversations, d'autres mêmes, participeroient à l'amnistie générale, que les sentences prononcées contre eux seroient annullées; „ que tous les prisonniers seroient mis en liberté; & que tous pourroient retourner librement à Parme quand ils le jugeroient à propos (a)". Il ne paroit pas que, dans ce traité on eût imposé aucune peine à ceux qui s'étoient opposés à Correge; car tous les prisonniers qu'il avoit faits furent mis en liberté, exceptés ceux qui étoient tombés entre les mains des Modenois & des autres alliés. Le même jour que cet accord fut fait Jacques de Cavalcabo le Podestat & Bèrno le Capitaine du peuple parurent dans le conseil & reçurent non seulement en argent comptant tous les arrérages qui leur étoient dus de leurs offices, mais ils furent pleinement dédommagés des pertes qu'ils avoient essayées dans la bataille. Zefredini della Turre fut élu administrateur de la ville & de l'Etat de Parme, ainsi que Podestat & Capitaine: il garda ces emplois jusqu'au 2 d'Août suivant jour auquel on créa un conseil de quatre cens des principaux citoyens de Parme pour l'administration de la justice. Alors l'Abbé Anselme de Marano fut nommé par ce conseil, pour faire choix d'un Podestat & d'un Capitaine du peuple. On s'attendoit que Zefredini dont le pouvoir étoit alors annullé accepteroit la charge de Podestat, mais il la refusa absolument; sur quoi l'Abbé nomma à cette dignité Sigifroi Arzignano de Vicenze Podestat, & Andrioli Génois, Marquis de Gavio pour Capitaine du peuple.

Il reprend son ancienne autorité.

Tous ces arrangemens déconcerterent entiérement les projets secrets de Correge dont l'intention étoit de laisser le gouvernement entre les mains de son gendre Alboin à qui il devoit en grande partie ses succès. Les Rubeis, les Lupi & les chefs des Guelfes vouloient persuader à leurs amis que les conditions du dernier traité étoient remplies, en souffrant que Correge fût revenu à Parme en qualité de simple citoyen. Correge de son côté insista sur ce que l'on punît quelques-uns des auteurs de la conjuration tramée contre lui: ce qui lui ayant été refusé, lui & ses amis parurent en armes le 3 d'Août sur la grande place de la ville. Parme fut encore une fois plongée dans le sang; mais les Rubeis, les Lupi & Hensola qui avoient si fort contribué au gain de la derniere victoire, après un long combat furent chassés de la ville; les massacres, les incendies, le pillage recommencerent. Par le dernier traité il avoit été décidé que Borgo di San Domino, le château de Marano & celui de Bercetto seroient remis entre les mains des Rubeis & des autres chefs du parti Guelfe pour leur servir de place & de refuge pour eux & pour leurs amis en cas d'une nouvelle querelle entre les deux partis. C'est pourquoi les exilés passerent dans ces places; mais les habitans de Marano & de Bercetto, qui

(a) *Ibidem.*

probablement avoient une secrete correspondance avec Correge, refuserent de les recevoir; de sorte qu'ils furent obligés de se retirer à Guarola & à Terclaria qu'ils fortifierent ainsi que Borgo di San Domino, d'où ils firent des courses sur les terres de leurs ennemis, mais sans pouvoir causer beaucoup de dommages. Sigifroi de Vicenze, le Podestat élu, étoit alors en chemin pour venir prendre possession de son nouvel emploi; mais en arrivant à Mantoue, il apprit cette nouvelle révolution, & il retourna dans sa famille à Vicenze. Le Marquis de Gavie qui étoit entré en charge refusa de l'exercer plus long-tems; & le 14 d'Août il la résigna dans le conseil Général en demandant son salaire qui lui fut refusé; ce qui ne l'empêcha point de partir le lendemain pour Gênes avec toute sa famille.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

Foiblesse du Gouvernement civil.

Il étoit aisé de s'appercevoir que ces charges de Podestat & de Capitaine du peuple n'étoient purement que des titres; les gens de distinction ne vouloient point les accepter. Un certain Jacques de Stradella, qui avoit suivi le dernier Capitaine en qualité d'un de ses conseillers, fut nommé Podestat, on ne sait par quelle autorité; & un certain Gazapini Crémonois, qui avoit suivi le dernier Podestat en la même qualité, fut fait Capitaine du peuple. Quoiqu'ils n'eussent que ces titres sans pour ainsi dire avoir d'autorité, ils arrêterent cependant, le pillage, les meurtres, les incendies & toutes les horreurs auxquelles Parme étoit alors en proie. Lorsque leur tems fut expiré, ils reçurent chacun soixante marcs pour leur salaire (*).

Entr'autres meurtres qui se commirent dans ces tems là, ceux de Jacques de Senaza qui étoit regardé comme le plus digne homme de Florence, de son oncle Adigherio, d'Antoni de Fulcio & du jeune fils de Senaza causerent la plus grande consternation à Parme & un déplaisir général dans toute l'Italie. Le nouveau Podestat dont la Chronique fait mention ensuite étoit Pagoni comte de Panico Bolonois exilé qui exerça cette charge six mois; & Ugolini de Monfredi Reggianois fut élu Capitaine du peuple.

Della Turre protecteur de Plaisance.

Vers ce même tems il se fit à Plaisance un traité de paix pareil à celui qui venoit de se faire à Parme; & les exilés retournerent dans cette premiere ville sous le commandement de la Turre, alors seigneur de Milan, qu'ils choisirent pour leur protecteur pendant cinq ans & qui après avoir été installé à Plaisance en cette qualité, & voyant que tout y étoit tranquille, étoit retourné à Milan.

Troubles civils;

La même année les Seigneurs de Storti qui étoient exilés de Terclaria brûlerent une ville près de Parme, & les Rubeis avec d'autres chefs exilés, tenoient encore le château de Guarola, d'où ils continuoient leurs ravages. Cette audace obligea le parti Gibelin de Parme, de se mettre en campagne où il rencontra les exilés. La rencontre fut sanglante, les exilés furent battus & le château repris avec toute la garnison qui étoit de soixante hommes. Il se trouva parmi les prisonniers quelques gens de considération qui furent envoyés les uns à Guardaxoni, & les autres à Parme. De Guazola qui fut démoli, l'armée Parmesane marcha à Terclaria qui fut si bien défendu par Scoza & ses deux fils Rolandini & Cabrini que la plupart des assiégeans, après avoir

(*) Il y a ici une lacune assez considérable dans la Chronique de Parme que nous faisons, en consultant de plus les auteurs contemporains.

Sect. III. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.

resté quinze jours devant cette place, & avoir perdu leurs meilleurs soldats, furent obligés de retourner à Parme; ils laisserent cependant un nombre suffisant d'hommes pour bloquer la place qui, se trouvant à la fin réduite à l'extremité, capitula sous la condition que ceux qui y étoient seroient affranchis de leur sentence de bannissement & retourneroient à Parme.

Les troubles s'étendent sur toute la Lombardie.

Ces fureurs civiles ne troublerent pas seulement l'état de Parme mais elles s'étendoient dans toute la Lombardie où la plupart des principales villes aimerent mieux se soumettre que d'être tourmentées par de petits tyrans. Les Milanois élurent della Turre pour leur gouverneur perpétuel, son pouvoir étant auparavant fixé à un certain tems, Massio de Madio frere du dernier Evêque de Bresse, fut choisi par les Bressans pour remplir chez eux la même dignité, & les Ferrarois, après avoir tenu ferme long-tems contre les Bolonois & les Padouans, s'appercevant que Frisco d'Este étoit incapable de les défendre, se soumirent au gouvernement des Vénitiens qui avoient envoyé une petite flotte à leur secours. Frisco dans cette occasion reçut une grosse somme d'argent des Vénitiens qui rompirent toutes leurs conventions avec les Ferrarois lesquels ils réduisirent dans un véritable état de servitude. Vers la fin de l'année Borgo de San Domino fut assiégée par les Parmesans qui n'étant point en état de le prendre, surprirent St. Hilaire & le brulerent en grande partie.

Nouvelles ruses de Correge. 1309.

Au commencement de 1309 Pierre Mancusola de Plaisance fut élu Podestat de Parme, tandis que Correge quoiqu'il eut dans la ville un pouvoir absolu, se contenta d'être nommé prévot des marchands pour cinq ans; tant il avoit d'habilité pour mieux jouer son role. Il supprima adroitement les distinctions des Guelfes & des Gibelins & il désigna les derniers sous le nom de la communauté de Parme & les autres sous celui des Rubeis. Plusieurs de la faction de ces Rubeis furent emprisonnés & d'autres mis à mort, tandis que ceux de l'autre faction pouvoient désobéir impunément aux ordres de la communauté.

Révolution à Plaisance;

Cette année des querelles domestiques étant survenues à Plaisance entre Alberto Scotti & le Gouvernement, Mancasola, le nouveau Podestat de Parme qui étoit gendre de Scotti, marcha avec un corps de Parmesans au secours de son beaupere, chassa de Plaisance toute la faction della Turre & rétablit tous les exilés du parti de Scotti dans leurs biens & leurs possessions dans le Plaisantin. Cette expédition cependant couta la vie à Mancasola, au moins il ne revint plus à Parme, & il n'en est plus fait mention dans l'histoire. Il eut pour successeur Bartolino de Rodino de Reggio qui avoit été son assesseur après un mois de gouvernement ou environ. Celui-ci fut remplacé par Ugolino de Manfredi qui ne fut Podestat que dix jours jusqu'à l'arrivée d'une autre Podestat que la Chronique ne nomme pas (*a*).

Et à Gênes.

Dans ce même tems Antonio de Gualdini Parmesan étoit Podestat de Gênes; mais ayant en tête Oppizoni Spinola qui avoit été rappellé d'exil & fait Capitaine du peuple, le parti de Spinola fut le plus puissant & chassa le Podestat hors de la ville. Ensuite ayant rencontré un corps de Génois bannis il fut tué dans le combat; & les familles Guelfes de Gênes qui avoient été exilées

(*a*) *Chronicon Parmense ad ann.* 1309.

pendant quarante ans, rentrerent dans cet Etat & dans le maniment des affaires du gouvernement.

Visite du Légat à Parme.

Parme eut cette année la visite du Légat du Pape à l'occasion suivante: Les Vénitiens ayant comme nous l'avons déja dit, violé la bonne foi envers leurs nouveaux sujets les Ferrarois, ces derniers refuserent de leur obéir & envoyerent une députation au Pape qui avoit toujours reclamé Ferrare comme fief immédiat de l'Eglise l'engageant à prendre leur Etat & leur ville sous sa protection. Avant que Sa Sainteté eut repondu, les Vénitiens & les Ferrarois en étoient aux mains dans les rues de Ferrare & les premiers ayant été défaits s'étoient réfugiés dans le château de Tetaldo. Sur cela le Sénat de Venise équipa une flotte & une armée pour assiéger Ferrare par terre & par mer. Les Bolonois s'empressoient également à secourir les Ferrarois leurs alliés, & le Pape étant informé de ce qui se passoit, envoya des ordres exprès aux Vénitiens d'évacuer le château de Tetaldo & d'abandonner entiérement le Ferrarois, ce qu'ils refuserent nettement. Le Pape envoya alors à Parme & dans les autres villes de Lombardie son Légat qui, après avoir excommunié les Vénitiens, publia une croisade contre eux, offrant la remission de tous leurs péchés à ceux qui aideroient le Saint Siege à reprendre Ferrare. Quoique Correge n'eut pas été prévenu de l'arrivée du Légat dans Parme, néanmoins il engagea les Parmesans qui en général étoient dévoués à Sa Sainteté d'entrer dans la Sainte croisade. Les succès du Légat furent si grands dans toute la Lombardie qu'il assembla une nombreuse armée avec laquelle il chassa les Vénitiens du Ferrarois, prit le château d'assaut & passa au fil de l'épée tous ceux qu'on y trouva après cela, le Légat réduisit les autres places du Ferrarois & délivra toute cette principauté du joug des Vénitiens.

Nous sommes à l'époque célebre de la cruelle persécution excitée contre les Templiers. On les accusoit d'hérésie; de blasphême & de plusieurs autres crimes, quoique le plus grand crime fut d'avoir des possessions immenses dans presque tous les Etats de l'Europe. Il est à présumer qu'ils en avoient aussi dans l'Etat de Parme, car cette même année le Légat apostolique vint dans cette ville où il prononça solemnellement la sentence d'excommunication contre l'ordre entier. Avant la fin de l'année, les Parmesans soutenus par leurs alliés entreprirent le Siege de Borgo di San Domino qu'ils prirent tant à cœur qu'ils ne laisserent dans leur ville que les Magistrats & deux cens Modenois pour toute garnison. Ici finit la Chronique de Parme. Nous apprenons des autres auteurs que cette place fut prise par composition & que les exilés retournerent paisiblement à Parme.

L'histoire de cette ville depuis cet événement & pendant un certain nombre d'années est si confondue dans celle de tous les autres Etats d'Italie que, si nous voulions embrasser tous les détails particuliers, il nous faudroit répéter presque tout ce qui est dit dans les précédentes de cet ouvrage. Nous nous contenterons en suivant le fil des événemens, d'en choisir uniquement ce qui concerne d'une maniere spéciale Parme & Plaisance.

Arrivée de l'Empereur Henri VII. en Italie.

Il est certain que les deux grands objets que les Guelfes & les Gibelins avoient en vue lors de cette distinction de parti, avoient alors changé de face. Les Guelfes pour maintenir leur liberté s'étoient mis sous la protection du Pape qui ne pouvoit, ni leur nuire, ni leur être utile. Les Gibelins

SECT. III *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1301 jusqu'en 1312.*

étoient dans le fait aussi jaloux de la puissance de l'Empereur que les Guelfes, & ne se soucioient gueres plus qu'eux, qu'il pénétrât en Italie, mais ils combattoient sous son autorité afin de jouir des dépouilles de leurs ennemis. L'Empereur ne se mêlant plus des affaires de l'Italie depuis Frédéric II. la crainte du pouvoir impérial, qui étoit le signal de l'union parmi les guelfes, s'évanouit; & ils se diviserent entre eux. Henri VII étoit alors Empereur d'Allemagne, il pensa que l'Italie étoit d'une trop grande importance pour en négliger plus long-tems la conquête., & comme nous l'avons déja dit ailleurs, il entra en Italie avec une armée assés puissante pour rétablir & affermir tous les droits de l'Empire dans ce pays, si le Pape Clément V. qui avoit été le premier à l'engager à y venir, ne l'eût abandonné. La famille de la Turre ou les Torriani de Milan l'avoient aussi sollicité à cette entreprise. Guido Torriani leur chef lui avoit envoyé à cet effet deux freres prêcheurs en Allemagne promettant d'aller à sa rencontre jusqu'à Lausanne à la tête de mille hommes. Etant arrivé à Turin, quelques Gibelins exilés eurent recours à lui comme à leur chef; mais il leur dit froidement qu'il étoit venu pour être le frere & l'ami commun des Guelfes & des Gibelins & pour abolir toutes ces distinctions de parti. En un mot lorsque les chefs des Gibelins se présenterent à lui comme gens de son parti & le prierent de recevoir leur serment de fidélité & leur hommage pour les fiefs qu'ils tenoient de lui, il refusa de les admettre à ce serment à moins qu'ils ne remissent ces mêmes fiefs entre ses mains. Chacun sait qu'il fut couronné Roi d'Italie à Milan.; mais le Pape dans ce même tems avoit formé une puissante ligue contre lui, ce qui déconcerta d'abord & ruina ensuite ses grands desseins. Les parties intéressées dans cette ligue sous les ordres du St. Pere étoient Robert Roi de Naples, les villes de Florence, Bologne, Sienne, Lucques, Crémone, Padoue, Bresse & quelques autres. Correge qui étoit alors maître absolu de Parme refusa d'abord d'y entrer; mais on dit qu'il reçut douze mille florins des Bolonois & des Florentins pour prendre leur parti. De ces douze mille florins il en offrit deux mille à l'Empereur comme une partie des arrérages qui étoient dûs à ce Prince par la ville de Parme; mais dans le fond c'étoit pour obtenir le gouvernement de Parme qui lui fut accordé par l'Empereur & dont il se fit dès lors une espece de droit de souveraineté. Bientôt après l'Evêque de Botranto & un autre Ambassadeur furent envoyés par l'Empereur pour prendre le serment de fidélité des différentes villes de Lombardie, mais lorsqu'on communiqua à Correge le dessein que les Envoyés avoient de visiter aussi Parme, il refusa nettement de les y recevoir; ce qui est peut-être la raison pour laquelle l'Evêque dans la rélation de l'expédition de l'Empereur en Italie l'appelle un tyran Guelfe (*a*) la vérité est que Correge dans ce même tems se méfiant autant de l'Empereur que des Guelfes avoit pris d'autres mesures. L'Empereur cependant avoit changé les dispositions de son expédition en Italie; au lieu d'y rétablir l'autorité impériale en soumettant à son gouvernement tous les Etats de Lombardie il se contenta de quelques sommes & il confirma tous les petits tyrans dans leurs usurpations & dans leur pouvoir. En un mot il prostitua à l'enchere la moindre place dont il avoit à disposer. Il avoit vendu le Gouvernement

(*a*) *Iter italicum Henrici Septimi imperatoris, apud Murat. Tom. IX. p. 905.*

Défaite des Pavesans.

nement de Plaisance à Galéace Visconti Podestat de cette ville ce que Correge regardant comme une injure qu'on lui faisoit il forma une conspiration avec les Pavesans & quelques autres Italiens exilés pour surprendre Plaisance. Il y avoit alors à Plaisance un certain Yvan de Cornu qui avoit été auparavant exilé, ce fut par ses soins que la ville fut sauvée, car Galeace ayant découvert la conspiration la même nuit que Plaisance devoit être attaquée par terre & par eau. Il plaça par l'avis d'Yvan, des sentinelles au haut des principales tours avec ordre de donner un signal dès qu'ils appercevroient un corps de troupes s'avancer vers la ville, tandis qu'il rassembla dans la principale rue toutes ses forces pour attaquer vigoureusement les premiers qui se présenteroient. Les Pavesans avec Philippe leur Podestat à leur tête, furent les premiers qui s'avancerent; & ils étoient à une très petite distance de la porte lorsqu'ils furent apperçus par les sentinelles. Galéace & Yvan tomberent aussitôt sur eux & après un combat sanglant les Pavesans furent défaits & Philippe lui-même fut mortellement blessé & fait prisonnier par un exilé de Pavie. Ceux qui échapperent s'enfuirent dans leurs petits bâtiments qui étoient sur le Po, mais le plus grand nombre fut taillé en pieces, & il n'en eut peut-être pas échappé un seul si Galéace qui savoit que Correge avançoit à la tête des Parmesans n'eut rappellé ses troupes qui étoient à la poursuite des fuyards.

Et des Parmesans.

Les Plaisantins cependant s'étoient assés éloignés pour donner le tems aux Parmesans d'entrer dans la ville par une brêche où ils passèrent un à un, & ensuite un certain nombre étant passé, ceux-ci élargirent la brêche & les autres passerent en foule au lieu d'obéir aux instructions de leur général, ils ne furent pas plutôt dans la ville qu'ils se mirent à piller; de sorte que Galéace en revenant de battre les Pavesans au point du jour, fut surpris de voir les rues pleines d'ennemis chargés de dépouilles des habitans, s'appercevant néanmoins que leur nombre étoit trop petit pour pouvoir rien entreprendre, il fit fermer les portes & attaqua les Parmesans qui ne sachant pas la défaite de Philippe croyoient que la Place étoit en leur pouvoir. Ils furent renversés du premier choc, la cavalerie mise en fuite & l'infanterie en désordre. Ils eussent tous péri dans cette rencontre si Galéace & ses soldats fatigués eussent pu continuer de les poursuivre: ainsi Plaisance resta au pouvoir de Galéace.

Jugement de divers auteurs sur Correge.

Riccobaldi de Ferrare (a) auteur contemporain nous apprend que l'Empereur avoit une si bonne opinion de Correge qu'il lui donna non seulement le gouvernement de Parme, mais encore celui de Reggio & de Guastalla; mais il étoit alors entierement lié avec les Guelfes. François Pipini, autre auteur contemporain (b) parle clairement de la considération particuliere que l'Empereur témoignoit à Correge, il nous dit que tandis que ce Prince étoit campé devant Bresse, Correge lui envoya une députation solemnelle pour lui présenter la couronne Impériale qui avoit été prise par les Parmesans sur Frédéric II, lorsqu'ils le forcerent d'abandonner le siege de leur ville. Dino Compagni autre auteur de ces tems là, qui a écrit en Italien (c) fait mention de plusieurs faveurs dont l'Empereur avoit comblé Correge, & l'accuse de la plus basse ingratitude, même jusqu'à avoir insulté la personne de ce Prince &

(a) *Apud Murat. Tom. IX. p.* 258.
(b) *Ibid. pag.* 659.
(c) *Ibid. pag.* 529.

SECT. III. *Histoire de* Parme & *de* Plaisance *depuis l'an* 1301 *jusqu'en* 1312.

d'avoir dit de lui par ironie que le ſeul éloge qu'il méritoit c'étoit de n'être pas avare. Toutes ces circonſtances cependant ne ſervent qu'à nous prouver que Correge étoit alors un des plus dignes chefs de l'Italie & l'Evêque de Brotonto (*a*) nous donne une forte preuve qu'il n'étoit point auſſi diſſimulé qu'on le prétend; car, dit-il, lorſque l'Empereur créa cent ſoixante chevaliers à ſon couronnement à Milan, preſque tous ces chevaliers étoient des Gibelins de la Lombardie excepté deux Correge & un autre; que Correge dit hautement que ſi l'on n'avoit pas reçu d'autres chevaliers il en étoit ſurpris à cauſe de l'inſatiable avarice des Allemands & de l'Empereur qui ne ſe faiſoit point de ſcrupule de vendre deux fois le même emploi & le même ſief à deux perſonnes différentes. C'étoit en effet le procédé de l'Empereur; ce qui le rendit mépriſable aux yeux des Italiens.

Correge eſt Condamné à mort par l'Empereur.

Cependant ce Prince trouvant ſon armée trop foible pour rompre la confédération qui avoit été formée contre lui & dont il regardoit Correge comme le chef, il eut recours aux procédures légales contre lui: il fit dreſſer un manifeſte en forme où il l'accuſoit de haute trahiſon contre ſa Majeſté impériale avec ſon gendre Jean Quinici & Oppizini de Unziola deux perſonnages de grande diſtinction; ces chefs d'accuſation furent affichés aux portes du palais impérial avec ſommation aux trois accuſés de paroître devant lui & de juſtifier leur conduite dans l'eſpace de dix huit jours. Henri fit enſuite adreſſer des lettres circulaires aux villes de Parme, de Reggio & autres de la ligue, en commandant aux habitans de n'avoir aucun égard aux ordres de Correge mais de le traiter comme un ſujet rebelle à ſon Prince: ces lettres ſont datées de Piſe du 9 Avril 1312. On trouve dans d'autres parties de cette Hiſtoire Univerſelle la ſuite des procédés de l'Empereur dans cette occaſion. Quant aux Parmeſans & à Correge, il eſt ſûr qu'ils rendirent des ſervices ſignalés dans ce même tems à leur parti en envoyant aux Florentins lorſqu'ils furent aſſiégés des grands ſecours d'hommes & d'argent: ce qui irrita ſi fort l'Empereur qu'après ſon couronnement à Rome il termina le procès intenté contre Correge par une ſentence de mort qu'il fit rendre contre lui. Il étoit condamné comme traitre & rebelle à être écartellé devant les portes de Parme. Cette ſentence eut été mépriſée ſi le parti de l'Empereur n'avoit pas été alors auſſi puiſſant en Italie qu'il l'étoit, & ſi le fameux Maſſino appellé vulgairement *le chien de Verone* n'eût pas eu aſſés d'adreſſe & d'amis dans Parme pour dépouiller à la fin Correge de ſon pouvoir. Après cet événement les Parmeſans perdirent leur liberté; & leur hiſtoire ſe confond abſolument pendant plus d'un ſiecle avec l'Hiſtoire générale d'Italie, juſqu'au tems où ils tomberent ſous la domination des Farneſes; nouvelle époque, où nous allons la reprendre dans la ſection ſuivante.

(*a*) *Iter Italicum Henrici ſeptimi imperatoris apud Murat. Tom. IX. p.* 895.

SECTION IV.

Hiſtoire des Duchés de Parme & de Plaiſance ſous la Domination des Farneſes.

Sect. IV. Hiſtoire de Parme & de Plaiſance ſous la domination des Farneſes.

Origine de la maiſon des Farneſes.

L'Illuſtre famille des Farneſes étoit originaire d'Orviette ancienne ville ſituée dans la partie de la Toſcane qui appartient au St. Siege. L'Hiſtoire parle honorablement de pluſieurs perſonnages de cette maiſon qui dès le douzieme & le treizieme ſiecles eurent les premiers emplois civils de la ville, & des commandemens dans les armées du Pape, de la République de Florence, & d'autres Etats d'Italie. Mais celui de cette maiſon qui s'éleva au plus haut degré de puiſſance fut le Cardinal Alexandre Farneſe fait Pape enſuite ſous le nom de Paul III. fils de Pierre Louis & petit fils de Rannucio Farneſe Général des armées du Pape en 1432 ſous le Pontificat d'Eugene IV. Cet Alexandre avoit été fait Cardinal par Alexandre VI en conſidération de ſon mérite perſonnel, & de ſon habileté dans le maniment des affaires publiques auxquelles il avoit été employé ſous le Pontificat de Léon X & ſous celui de Clément VII. A ſon avénement au trône papal, la reforme étoit affermie en Allemagne; il employa tous ſes ſoins pour reconcilier les deux chefs de la religion catholique, Charles V. Empereur d'Allemagne & François I. Roi de France; mais quoiqu'il les eut engagés à une treve de dix ans, il ne put obtenir d'eux qu'ils euſſent une entrevue en ſa préſence. Ce Paul III convoqua le fameux Concile de Trente qui remplit ſi mal le grand objet que l'on s'étoit propoſé, ſavoir de réformer la doctrine & la diſcipline de l'Egliſe. Paul fut plus heureux dans le projet d'illuſtrer ſa maiſon car il éleva ſon fils à la dignité de Prince, & enſuite il le fit Duc de Caſtro & de Camerino & puis Duc de Parme & de Plaiſance (*).

Pierre Louis Farneſe fait Duc de Parme & de Plaiſance.

Ce fils étoit Pierre Louis Farneſe que l'on appelloit communément le neveu du Pape. Il n'étoit point né d'un légitime mariage. Il n'étoit pas rare alors que des perſonnes obligées au célibat par la coutume & les loix introduites dans l'Egliſe romaine, euſſent & élevaſſent publiquement des Enfans nés d'une union naturelle, autoriſée par les ſeules ſuretés de la conſcience. Innocent VIII & Alexandre VI, qui avoient régné depuis peu, avoient donné cet exemple à Paul III. C'eſt pourquoi celui-ci ne fit point un myſtere qu'il eut des enfans & leur procura ouvertement tous les avantages qu'il put dans le pouvoir ſouverain auquel il ſe vit élevé. Outre ce fils, il avoit encore une fille nommée Conſtance qu'il maria à Botio II Comte de St. Flore, de la maiſon de Sforce (†). Quant à Pierre Louis, nouveau Duc de Parme & de

(*) Nous avons vu que Charlemagne maître de toute l'Italie, avoit donné Plaiſance & Parme au St. Siege. Les Papes firent valoir leurs droits de tems à autre, & furent maîtres de Parme pendant long-tems. Lors de la confédération que le Pape Jule II. fit faire contre la France en 1512 il ſe fit céder Parme & Plaiſance par l'Empereur Maximilien qui les lui abandonna ſauf les droits de l'Empire.

(†) Mémoires de la Cour de Parme. Arrighi, Hiſt. de Parme.

SECT. IV. *Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farnese.*

Plaiſance, on aſſure que Charles-Quint, empreſſé d'obliger le Pape lui donna l'inveſtiture du Royaume de Navarre pour ſon fils; don qui n'eut pourtant pas ſon effet.

Le Pape se brouille avec l'Empereur.

La bonne intelligence entre l'Empereur & Sa Sainteté ne dura pas longtems, cette diviſion fut la ſuite naturelle de la ſituation où ils étoient dans les deux premieres dignités du monde & des fâcheuſes conjonctures de ce tems là. Il étoit naturel que le Duc de Parme épouſât la querelle de ſon pere. C'étoit un Prince violent, vindicatif & perfide. Il fut tranſporté d'une telle animoſité Contre Charles-Quint qu'il prit le parti de ſoutenir & de favoriſer la conſpiration de Jean Louis Comte de Fieſque (a) contre la liberté de Gènes & les Doria qui tenoient pour l'Empereur. Cette conſpiration ayant manqué par la mort du principal chef arrivée au point de l'exécution de ſon projet, quelques auteurs prétendent que Charles par reſſentiment contre le Prince de Parme & ſon ingratitude le fit mettre ſecretement à mort par Gonzague Duc de Guaſtalla & Gouverneur de Milan. D'autres qui croyent mieux connoître le génie inconſidéré du Duc de Parme n'attribuent l'indiſcretion avec laquelle il ſeconda les vues de Fieſque, qu'à la mauvaiſe diſpoſition continuelle où il étoit de donner dans tous les deſſeins mauvais & hazardeux qu'on lui propoſoit, ſans ſonger poſitivement à déplaire à l'Empereur dont la puiſſance étoit bien capable de le retenir, s'il eut été capable d'y réflechir murement. De ſorte qu'il n'eſt guere probable que Charles-Quint ſoit coupable du meurtre commis en la perſonne de Pierre Louis Farneſe. Voici la cauſe de ce crime telle qu'elle eſt rapportée par des auteurs contemporains & préſens.

Le Duc de Parme est assassiné. 1547.

Ce Duc avoit entr'autres vices (*) un ſi violent penchant pour les femmes & il pouſſoit cet excès ſi loin que toutes celles qui lui plaiſoient de quelque qualité ou de quelque caractére qu'elles fuſſent, étoient forcées de céder à ſon impudicité ou d'eſſuyer les plus indignes traitemens. Sa réſidence ordinaire étoit à Plaiſance où il avoit fait bâtir un château & où ſes injurieux procédés envers des Dames de la plus grande conſidération exciterent quatre Gentilshommes, Pallavicini, Landi, Anguiſciola & Confalonieri à former une conſpiration contre ſa vie. Le Duc ſoupçonnant leur deſſein réſolut de les faire empriſonner le jour ſuivant; mais il eut l'imprudence de laiſſer échapper quelques mots à ce ſujet, qui furent rapportés aux quatre Gentils-hommes. Ils entrerent d'abord dans le palais où ils ſe firent introduire ſous prétexte de traiter d'affaires avec le Duc, & pénétrant dans ſon appartement, ils le poignarderent & jeterent ſon corps par les fenêtres du château. Après cette action ils dépêcherent un exprès à Ferrand Gonzague Duc de Guaſtalla, & Gouverneur de Milan, pour implorer la protection de l'Empire; & celui-ci envoya des troupes qui s'emparerent de Plaiſance au nom de l'Empereur, c'eſt d'après ce trait d'Hiſtoire & d'après la querelle entre l'Empereur & Sa Sainteté que l'on a eu raiſon de croire que le Gouverneur de Milan n'ignoroit pas entiérement le ſujet de la conſpiration. Lorſque l'Empereur apprit cet aſſaſſinat, il écrivit une lettre de condoléance au Pape qui diſſimula ſes ſoupçons & lui fit

(a) *Arrighi, Hiſtoire de Parme.*

(*) Il étoit d'une fierté qui le fit haïr de tout le peuple.

une réponse emmiellée de complimens & de remercimens dans laquelle il le prioit en même tems de remettre Plaisance à Octavio fils de Pierre Louis & Gendre de sa majesté impériale (*). Cette demande en occasionna d'autres de la part de l'Empereur au Pape qui n'avoit nulle envie de les lui accorder. De nouveaux incidens occasionerent cette rupture.

Sect. IV. *Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.*

Charles V étoit sincérement disposé à mettre fin à toutes ces dissentions religieuses de la Chrétienté qui l'empêchoient de jouir du moindre repos; & à cet effet, il avoit obtenu, quoique très-difficilement, du Pape, la convocation d'un Concile à Trente, lequel concile fut ensuite transféré à Bologne, sous prétexte que Trente n'étoit pas une place de sûreté, à cause du voisinage de l'Allemagne qui étoit alors infestée d'une foule de Sectaires religieux. Ceci & l'inutilité des travaux du concile mécontenterent si fort Charles, qu'il envoya une épée à Sa Sainteté pour lui signifier qu'il avoit résolu d'examiner par quel droit le Saint Siege s'étoit approprié Parme & Plaisance sous le Pontificat de Jule II. dont la violence, l'ambition & l'injustice étoient assez connues de tous les peuples. Ce message fit bouillir le Saint orgueil du Pape; cependant, le procédé de l'Empereur étoit si raisonnable en apparence qu'il n'osa pas le condamner ouvertement. Il présenta seulement aux Commissaires Impériaux une patente accordée par l'Empereur Maximilien I, (†) grand pere de Charles & datée de 1510 qui donnoit au Pape Jule II la ville & le territoire de Plaisance, comme faisant partie de l'Exarcat de Ravenne cédé par la Comtesse Maltide au Saint Siege. Quoique les Ministres de l'Empereur n'eussent rien à répondre à ces titres, Charles ne prit pas moins possession de Plaisance.

Charles V, mécontent du Pape, s'empare de Plaisance.

Sur cela, le Pape, afin d'empêcher l'Empereur de se saisir de Parme comme il avoit fait de Plaisance, réunit cette premiere ville au Saint Siege & la gouverna en son nom; & ainsi le jeune Octavio Farnese fut privé de son héritage. Toute l'Europe condamnoit alors le procédé de l'Empereur; & Henri II, Roi de France offrit de secourir Sa Sainteté & de lui aider à reprendre Plaisance. Mais le pouvoir de Charles & l'exemple du Pape Clément qui avoit été fait prisonnier par ce Prince le détournerent d'accepter les offres d'Henri. Ces ménées cependant firent si bon effet que l'Empereur lui offrit, au lieu de Plaisance un revenu de 40 mille écus par an, ce que le Pontife étoit sur le point d'accepter lorsqu'il mourut en 1549. Le Pape Jule III. qui pensa qu'il ne pouvoit sans injustice retenir Parme fut assez généreux que d'y rétablir le jeune Octavio lequel supplia Sa Sainteté de vouloir faire des instances à l'Empereur pour la restitution de Plaisance. Jule auroit désiré volontiers pouvoir réussir dans cet objet, mais il n'osoit pousser les choses trop loin, parce qu'il étoit naturellement timide, & qu'il craignoit le pouvoir impérial, & qu'il ne vouloit point se brouiller avec Charles au commencement de son pontificat. Il refusa par les mêmes raisons, les offres que lui faisoit la Cour de France. Dégouté de ces froideurs, Octavio résolut de s'adresser lui-même à sa majesté impériale qui tenoit alors la diete de l'Empire à

Embarras du jeune Duc Octavio.

(*) Il avoit épousé Marguerite, fille naturelle de l'Empereur qui venoit de perdre Alexandre de Medicis premier Duc de Florence, son premier mari.

(†) Voyez ci-devant la premiere note de cette Section IV.

SECT. IV. Hiſtoire de Parme & de Plaiſance ſous la domination des Farneſes.

Augsbourg. Il ſe préſenta dans cette ville à Charles, avec un équipage convenable à ſa qualite & il fut reçu de ce Prince d'une maniere affectueuſe & très-diſtinguée. Il expoſa ſa requête & il reçut une réponſe qui fit croire à toute la Cour qu'il avoit obtenu ce qu'il demandoit ; Cependant tout l'effet qu'il avoit pu obtenir de Charles ſe réduiſit à une promeſſe que ce Prince lui donna de lui rendre juſtice dans des tems plus ſavorables. Octavio avoit trop ſouvent éprouvé que de telles promeſſes de la part de ſon beaupere étoient des refus pour y compter en aucune maniere ; il quitta Augsbourg après y avoir ſejourné un mois, & retourna le cœur plein de chagrin à Rome où il renouvella ſes Sollicitations auprès du Pape pour l'engager à agir en ſa faveur comme ſi ſa cauſe eut été abſolument celle du Saint Siege. Jule continua de lui donner les plus douces eſpérances ; & Octavio pour être plus à portée de ſolliciter fixa ſa réſidence à Rome où lui & ſon frere le Cardinal ne pouvant rien obtenir propoſerent à Sa Sainteté d'en venir à la voie des excommunications contre l'Empereur ; ce que le Saint pere n'ayant pas voulu faire, Octavio demanda au Pape la permiſſion d'employer les moyens qu'il avoit par lui-même pour ſe faire juſtice.

Il implore le ſecours de la France.

Octavio avoit dans ce tems là un frere naturel nomme Horatio au ſervice d'Henri II. qui conçut tant d'eſtime pour lui qu'il lui donna en mariage Diane ſa fille naturelle. Horatio dévoué entiérement aux intérêts de ſa famille ne laiſſa échapper aucune occaſion de mettre Henri & Octavio en bonne intelligence ; & il réuſſit ſi bien que Henri entreprit de fournir des troupes à Octavio pour recouvrer Plaiſance & pour obliger l'Empereur à lui rendre juſtice, pourvu qu'Octavio conſentît à mettre garniſon françoiſe dans Parme & à agir de concert avec ſes Généraux ; ce qu'Octavio accepta volontiers. Dès que l'Empereur eut appris la nouvelle de ce traité, il écrivit au Pape pour ſe plaindre d'un pareil procédé & pour le menacer de ſa vengeance lui & Octavio s'il entroit quelques troupes françoiſes en Italie. Jule répondit avec la plus grande ſincérité qu'il n'avoit jamais conſentit à tel accord & qu'il ignoroit entiérement les entrepriſes que le Prince de Parme & le Roi de France avoient formées enſemble. Il avoua ſeulement que voyant que ſes inſtances auprès de ſa majeſté impériale en faveur d'Octavio étoient infructueuſes, il lui avoit laiſſé la liberté de faire ce que bon lui ſembleroit pour ſe faire juſtice ; mais qu'il n'avoit jamais penſé qu'Octavio pût prendre un parti ſi violent.

Le Duc de Parme eſt excommunié.

Pendant cette correſpondance entre le Pape & l'Empereur, Henri, mit non ſeulement garniſon françoiſe dans Parme, mais il envoya un corps conſidérable de troupes pour faire valoir ſes prétentions en Italie, & quelques unes de ſes troupes furent même cantonnées dans l'Etat eccléſiaſtique. Sur cela le Pape, qui ne craignoit rien tant, que l'arrivée des François en Italie, excommunia le Duc de Parme & ſes adhérens, enſuite croyant d'être ſoutenus par Charles, il écrivit au Roi de France pour le menacer de la même peine ſi, dans un terme limité, il ne retiroit pas ſes troupes d'Italie. En même tems Sa Sainteté demanda à Charles une armée pour chaſſer les François de Parme & de l'Etat eccléſiaſtique. L'Empereur, bien loin de refuſer ordonna auſſitôt à Gonſague, Gouverneur de Milan, d'entrer en campagne avec un corps de troupes & de ſe joindre à celles du Pape qui étoient à Bologne, pour former le ſiege de Parme. Henri étoit également prêt à ſoutenir ſon nouvel allié ;

& il commanda à l'armée qui étoit ſous les ordres du Maréchal de Briſſac & de ſon gendre Horatio Farneſe, de paſſer les Alpes. Les François furent arrêtés dans leur marche par le Duc de Savoye qui leur refuſa le paſſage par ſes Etats; & Gonzague fut obligé de conduire au ſecours de ce Duc les troupes qui étoient deſtinées pour le ſiege de Parme. Sa Sainteté profita de l'occaſion pour remontrer à Octavio combien il étoit de ſon intérêt de remettre Parme entre ſes mains, lui offrant la paiſible poſſeſſion de la principauté de Camerino, le premier appanage de ſa famille, avec quinze mille écus en échange. Le Duc n'étoit point alors en état d'accepter ces offres ſans le conſentement d'Henri, ſur-tout ayant garniſon françoiſe dans ſa capitale. A cet égard Sa Sainteté envoya un de ſes neveux à la Cour de France pour perſuader à Henri d'évacuer Parme, comme ſi cet objet devoit occaſionner une guerre générale en Europe. Henri étoit ſi éloigné d'écouter cette propoſition qu'il ordonna à ſes troupes qui avoient alors forcé leur paſſage dans le Piémont de vivre à diſcrétion dans l'Etat eccléſiaſtique, ce qu'elles exécuterent ſi bien qu'elles ruinerent preſque tous les Bolonois. Les choſes reſterent dans cet état juſqu'en 1553 qu'Horatio Farneſe fut tué à Hadin par un accident, comme il avoit été la principale cauſe de l'alliance entre les François & le Duc de Parme & comme les intérêts de celui-ci reſterent abandonnés à la Cour de Henri, le Duc réſolut de ſoumettre ſes prétentions ſur Plaiſance à la volonté de l'Empereur. Cependant Charles mourut ſans le remettre en poſſeſſion de cette ville qu'il ne put acquérir que trente ans après.

Sect. IV. Hiſtoire de Parme & de Plaiſance ſous la domination des Farneſes.

1553. Mort de Charles V.

Bientôt après la mort de Charles V, ſon fils Philippe II. donna à ſa ſœur Marguerite Ducheſſe de Parme le Gouvernement des Pays bas où tout étoit en confuſion par la tyrannie de Philippe qui cherchoit à y introduire le deſpotiſme civil & le deſpotiſme eccléſiaſtique. En même tems Octavio pour donner une preuve de ſon attachement à Philippe remit entre ſes mains Alexandre ſon fils & ſon héritier qui étoit fort jeune alors pour être élevé à la Cour de Parme.

Horatio Farneſe.

D'après ce que nous avons déja rapporté, on peut ſe faire une idée de la conſidération dans laquelle étoient les bâtards en Italie & en Eſpagne. Horatio Farneſe dont nous avons déja parlé s'arrogea le titre de Duc de Caſtro, Etat qu'il ne poſſédat jamais; & Viquefort, auteur irréprochable nous apprend que dans une occaſion ſolemnelle le maitre des cérémonies du Pape demanda à l'Ambaſſadeur François (a) s'il prétendoit avoir le pas ſur le Duc de Caſtro. L'Ambaſſadeur répondit qu'il prétendoit à la préſéance ſur le Duc de Parme lui-même, mais qu'il la céderoit au Duc de Caſtro, parceque ce Duc étoit deſtiné à devenir le gendre du Roi de France (*). Il eſt incertain ſi l'Ambaſſadeur avoit des inſtructions à cet égard; mais probablement ſon maitre ne deſapprouva point ſon procédé.

Les deux freres d'Octavio.

Octavio Duc de Parme avoit deux freres Alexandre & Ranuce, tous deux Cardinaux & tous deux hommes de mérite. L'un reçut le chapeau à 14 ans & l'autre à ſeize; & malgré la mauvaiſe conduite & les débauches de leur

(a) Mr. Durfé.

(*) Viquefort dans ſon Traité de *l'Ambaſſadeur & de ſes fonctions*, premier partie.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

grand-pere, leurs mœurs furent assés honnêtes, si on en excepte quelques avantures galantes d'Alexandre qui fut pere de la belle Clélie Farnese. D'ailleurs ce Prince fut très-magnifique; il fit bâtir à Rome le célébre Palais Farnese où l'on prodigua tout ce qu'il y a de plus élégant & de plus beau en architecture, en sculpture & en peinture. Les flatteries des Jésuites l'engagerent à bâtir pour la société une belle église appellée le *grand Jésus* à Rome, qu'il décora à grands fraix & où il ordonna de mettre son tombeau. Vers la fin de sa vie cependant il perdit beaucoup de l'amitié qu'il avoit conçue pour ces Religieux à cause de leur ambition & de leur insatiable avarice. Son frere Ranuce se distingua par son goût pour les belles lettres & par la protection qu'il accorda aux savans. Ils avoient une sœur nommée Victoire que le Pape leur grand pere avoit voulu marier à Cosme de Medicis second Duc de Toscane; mais l'Empereur s'opposa à ce mariage sous prétexte qu'il avoit été proposé sans son consentement. Elle fut mariée à Guido Balde Duc d'Urbin dont la postérité venant à manquer, son Duché resta annexé à l'Etat de l'Eglise vers le milieu du dernier siecle.

Tandis que la conduite de Marguerite Duchesse, de Parme, dans les Pays-bas attiroit l'attention & l'admiration de toute l'Europe; & tandis que son fils Alexandre à la Cour d'Espagne faisoit valoir ses grands talens pour la guerre qui le firent regarder comme le plus grand Capitaine de l'Europe; Octavio le
1566. mari de Marguerite & le pere d'Alexandre menoit à Parme une vie indolente & sembloit oublié de tout l'univers.

Mariage d'Alexandre Farnese.

Enfin en 1566, il alla voir sa femme à Bruxelles. Dans ce même tems leur fils Alexandre Farnese se distinguoit avec tant déclat à la Cour & dans les armées d'Espagne, que Philippe II le maria avec la Princesse Marie fille d'Odoard, fils d'Emmanuel & frere de Jean III Roi de Portugal. Pour flatter la mere Philippe ordonna que les nôces se fissent dans son Gouvernement, & il chargea le Comte d'Egmont de suivre le Prince à Bruxelles où son pere étoit alors & où il avoit sû gagner, par son affabilité, l'amitié des Flamands. Bientôt après son arrivée la Duchesse sa mere fit des préparatifs pour la célébration des nôces, & on envoya une flotte pour conduire la jeune épouse dans les Pays-bas où elle arriva suivie d'un grand cortege d'Espanols & de Portugais qui s'étoient efforcés, à l'envie les uns des autres, d'avoir des équipages magnifiques. L'époux n'avoit alors tout au plus que quatorze ans; mais l'épouse étoit plus agée ce qui rappella l'Histoire de la Duchesse de Parme mere d'Alexandre qui n'avoit que douze ans lorsqu'elle fut mariée à Alexandre de Medicis qui en avoit vingt-sept, & ensuite à l'âge de vingt-ans cette Princesse étant veuve épousa Octavio Farnese qui n'avoit que treize ans.

Il contribue au gain de la Bataille de Lepante.

Alexandre qu'on appella dès lors le Prince de Parme, conduisit son épouse dans cette ville, où il jouit pendant quelque tems des douceurs d'une vie tranquille. Mais ensuite Selim II, s'étant rendu formidable à toute la Chrétienté par la prise de l'Isle de Chypre sur les Vénitiens, Philippe II, à la priere de ces Républicains, consentit à entrer dans une ligue générale contre les Infidelles. Le Prince de Parme tandis qu'il étoit à la Cour d'Espagne, s'étoit intimement lié avec Don Jean d'Autriche qui avoit été nommé Généralissime de toutes les forces de la Chrétienté. Il saisit cette occasion de sa reconnoissance

envers

envers sa majesté Catholique, de se couvrir de la gloire. La jeune noblesse Parmesanne se joignit à lui & ils se trouverent tous à la bataille de Lepante où ils eurent grande part à la victoire. Le Prince retourna ensuite à Parme où il devint pere de deux fils, Ranuce qui lui succeda dans ses Etats & Odoard qui fut honoré de la pourpre.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

Tous les Historiens conviennent que si les sages conseils de la Duchesse de Parme avoient été suivis, l'Espagne n'auroit jamais perdu les sept Provinces-Unies; mais elle avoit deux grandes difficultés à vaincre: la premiere, étoit l'aigreur & la hauteur du Cardinal de Granvelle qui avoit été fait son premier ministre par Philippe; cet homme avoit tout ce qu'il falloit pour rebuter entiérement des peuples déja lassés d'un Gouvernement despotique & des changemens qu'on avoit fait par-tout. La seconde étoit la bigotterie ridicule de Philippe qui le rendoit non seulement bisarre & cruel mais qui lui faisoit desapprouver ce que sa sœur faisoit pour le bien des peuples confiés à ses soins & pour le plus grand avantage de l'humanité. Granvelle étant devenu absolument odieux à tous les Flamands fut obligé d'abandonner l'administration des Pays-bas & de retourner en Espagne; Philippe envoya à sa place le Duc d'Albe homme féroce, cruel & dont la mémoire sera à jamais en exécration dans l'Histoire. Ce nouveau Gouverneur devoit exercer amplement sa tyrannie & tous les actes d'inhumanité les plus affreux envers les Flamands; c'étoit l'intention du dévot Philippe II; il s'acquitta à merveille. La Duchesse auroit pu par ses conseils apporter quelque remede à de si grands maux; mais les horreurs commises par le Duc d'Albe sous son nom, la déterminerent à quitter un gouvernement où elle n'étoit que comme un prête-nom. Sa démission fut acceptée & elle retourna à Parme auprès de son mari.

La Duchesse de Parme résigne son Gouvernement des Pays-bas.

Après différentes révolutions dans le Gouvernement des Pays-bas Don Jean en fut établi Gouverneur & il commença par appeller auprès de lui le Prince de Parme parcequ'il connoissoit sa grande habileté dans les opérations militaires. Le Prince consentit à se rendre auprès de Don Jean, & Philippe lui assigna un revenu de cent ducats d'or par mois pour sa maison; ce qu'Alexandre refusa prétendant qu'il n'avoit encore rien fait d'assez remarquable pour mériter cette grace de sa majesté catholique. Lorsqu'il arriva à Bruxelles il étoit suivi de cent jeunes Gentilshommes Italiens & de trois cent soldats d'élite. La santé de Don Jean commençant à s'affoiblir, Philippe lui fit esperer que s'il mouroit il lui succederoit dans le Gouvernement; ce qui arriva en 1578. On sait que non seulement le Prince de Parme exécuta, mais projeta beaucoup de choses importantes pendant le Gouvernement de Don Jean. Il étoit aussi bon ministre d'Etat que bon soldat & il est certain qu'il joua un des plus grands roles sur le théâtre sanglant de la guerre. Tous les écrivains cependant conviennent qu'il avoit une espece d'humanité dans ses procédés militaires & qu'il ne faisoit tuer que le moins d'hommes qu'il pouvoit. Il eut, en différentes occasions, les Princes d'Allemagne, & les forces de la France & de l'Angleterre à combattre; & souvent il eut l'avantage. Le flegme de son tempérammen: & la solidité de son jugement lui furent d'un grand secours dans plusieurs circonstances. Dans une de ces expéditions en France, au siege d'une place importante que le Roi de France vouloit secourir, Alexandre joua si bien ce Prince par ses ruses militaires que ce Prince l'appella en com-

Histoire d'Alexandre Prince puis Duc de Parme.

1578.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

bat singulier. Alexandre remercia sa Majesté de l'honneur qu'elle vouloit lui faire & répondit que sa vie ne lui appartenoit point, qu'elle étoit à son maître, & qu'il ne pouvoit se battre seul mais qu'il prendroit place parmi les chevaliers qui combattroient en seconds. Pendant son gouvernement des Pays-Bas dont l'histoire devint celle de la plus grande partie de l'Europe, il essuya plusieurs désagrémens occasionnés par les intrigues de ses ennemis auprès de Philippe, & il se trouva souvent sans argent & presque sans troupes. En 1588 il fut forcé d'envoyer la plus grande partie de son armée dans la grande armée navale destinée contre l'Angleterre, & les Anglois ne craignoient rien tant que de le voir à la tête des Espagnols, en cas que la flotte eût pu aborder. On a toujours ignoré quelles étoient les vues de Philippe lorsqu'il ordonna à Alexandre Farnese, devenu Duc de Parme par la mort de son pere & de sa mere en 1586, d'entrer en France pour y soutenir la ligue contre le grand Henri IV, quels que furent ses motifs, soit d'ambition ou de Religion, il est certain qu'il n'y avoit aucun général en Europe qui eut pu faire ce qu'Alexandre fit; & c'est à lui à qui la France doit le triste avantage d'être Catholique au lieu d'être protestante (*).

1588.

Ses expéditions en France.

Il avoit mené avec lui en Flandres deux fois son fils Ranuce qu'il vouloit former dans l'art exécrable de la guerre, la premiere fois Ranuce étoit fort jeune; mais dans la seconde campagne il acquit quelque gloire. Dans sa premiere expédition en France Alexandre avoit obligé Henri de lever le siége de Paris; & dans la seconde celui de Rouen. Henri avoit fait de grandes dispositions pour empêcher Alexandre de repasser la Seine à son retour de Flandres; & le Prince Ranuce se trouva dans le corps de troupes qui gardoit le passage contre le Roi de France lequel eut le déplaisir de voir le pere & le fils faire leur retraite sans perdre la moindre chose ni de leurs bagages ni de leur artillerie. Le Duc de Parme à son retour de cette expédition tomba malade & fut quelque tems aux eaux d'Aix pour rétablir sa santé. Elle devint un peu meilleure & il retourna à Bruxelles où il continua la guerre avec plus de courage que jamais. Dans ce même tems il reçut un ordre de la Cour de Madrid de faire une troisieme expédition en France; surquoi il se mit en marche; mais étant retombé malade il mourut à Arras le 4 Décembre 1592. Il faut observer qu'il avoit plutôt les manieres d'un homme d'Eglise que d'un soldat; & à sa mort il donna des marques non équivoques des sentimens de piété & de religion dont il étoit pénétré. Quelques-uns lui reprochent cependant d'avoir trempé dans l'assassinat du Prince d'Orange en 1582, mais le fait est au moins douteux. Il ordonna, avant sa mort, qu'on transportât son corps à Parme, & qu'on le fit enterrer à côté de celui de sa femme, Marie de Portugal. On exécuta ses ordres, mais plusieurs Historiens ont rapporté qu'on fut obligé de démembrer son corps & de le mettre dans des ballots de marchandises afin qu'il ne fut pas pris par les ennemis.

Sa mort. 1592.

Ce fut à cet Alexandre Farnese alors Prince de Parme que Philippe rendit la ville de Plaisance qui étoit restée entre les mains des Espagnols de-

(*) Henri qui n'avoit aucune envie de changer de Religion, l'auroit encore moins fait s'il eut continué à vaincre. *Mémoires de la Cour de Parme p. 421.*

puis la mort de Pierre Louis. Quelques écrivains prétendent qu'Octavio avoit déja été mis en possession de cette ville (a), quoique la citadelle eût toujours eu garnison Espagnole. Selon eux en 1585 le Duc Octavio fit une demande formelle à Philippe de la ville & du territoire de Plaisance, qui lui furent accordés sans la moindre difficulté. Mais il n'est guere probable que Philippe & son pere Charles V. aient refusé nettement aux instances des Papes Vicaires de Jesus, ce qu'ils accorderent simplement aux demandes d'Octavio & d'Alexandre. D'ailleurs Philippe n'avoit pas un esprit qui cédât facilement aux sollicitations des Princes qui dépendoient de lui. Suivant les meilleurs auteurs cette restitution se fit de la maniere suivante. Tandis qu'Alexandre étoit en Espagne attaché au malheureux Don Carlos, fils aîné de Philippe, ce Roi lui témoignoit une affection particuliere. Un jour Alexandre lui fit sentir adroitement qu'il ne pouvoit pas lui donner une plus grande preuve d'amitié que d'élever sa famille qu'il devoit regarder comme la sienne propre & de remettre son pere Octavio en possession de Plaisance Philippe charmé apparemment de la maniere dont ce jeune Prince lui fit cette demande écrivit aussitôt un ordre au Gouverneur de Milan de rendre Plaisance au Duc Octavio. Philippe mit cet ordre entre les mains d'Alexandre qui l'envoya par un exprès à Parme, prévoyant ce qui arriveroit; car le jour suivant, le Roi ayant fait part à son conseil de ce qu'il avoit fait, les membres du conseil prétendirent que cette aliénation étoit préjudiciable à la Cour d'Espagne, & qu'il falloit la revoquer. On envoya donc des seconds ordres au Gouverneur de Milan; mais ils arriverent trop tard, les premiers avoient été mis à exécution. Ce fait est confirmé par la Duchesse Marguerite Mere d'Alexandre qui fit bâtir à cette occasion un superbe Palais au même lieu où étoit la citadelle & où fut assassiné son beau-pere Pierre Louis, lequel palais conserve encore aujourd'hui le nom de citadelle. Cette Princesse quelques années avant sa mort, habita ce Palais & son corps fut enterré selon son intention dans l'Abbaye de S. Seste à Plaisance.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

Plaisance rendue à la maison Farnese.

Ranuce I. Duc de Parme étoit dans les Pays-Bas lors de la mort de son pere; mais étant de retour à Parme il épousa en 1592 la niece de Clément VIII de la maison d'Aldobrandini. C'étoit un Prince pacifique & sous son regne Parme ne fut point enveloppée dans les désordres de l'Europe. Il fut aussi le protecteur des beaux arts & de la littérature; & il employa ses loisirs à faire des collections de livres, de manuscrits, de tableaux, de statues & d'autres ouvrages de Génie que Don Carlos Roi d'Espagne enleva ensuite de Parme. Mais le Théatre bâti par ce Ranuce subsiste encore & ce n'est pas seulement le plus magnifique mais le plus commode de ceux d'Italie (*). Ranuce en homme sage pensa qu'il avoit assés acquis de gloire dans l'art militaire pendant sa jeunesse pour jouir du repos dû à un âge avancé. Il avoit deux fils, Odoard qui lui succéda & François Marie qui

Ranuce I. succede à Alexandre son Pere.

(a) Voyez Arrighi, Histoire de Parme.

(*) Nous en avons donné la description dans la premiere Section de cette Histoire.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

fut fait Cardinal outre cela il avoit deux filles qui furent mariées l'une après l'autre à François I. Duc de Modene & de Reggio.

Le Duc Ranuce étant mort en 1622, sa femme & son frere le Cardinal prirent la tutelle de son fils Odoard. Pendant la minorité de ce Prince, tout fut tranquille à Parme; & il put se former aux affaires, & apprendre à rendre ses sujets heureux, au sein de la paix & de l'abondance. Lorsqu'il fut majeur il se mêla des affaires d'Italie & prit parti avec la France & la maison de Savoye dans la querelle pour la succession du Duché de Mantoue. Lorsque le Roi de France, en 1635, envoya le Maréchal de Créqui en Italie, le Duc de Parme le joignit avec ses troupes, & le seconda au siege de Valence sur le Pô. Le Duc jeune & fier, s'impatientoit des lenteurs du Maréchal qu'il pressa si fort qu'à la fin on résolut de faire breche. Le siege dura cinquante jours; mais la place fut abandonnée par les Espagnols. Le Duc fut ensuite en poste à Paris où il tâcha de justifier sa conduite aux dépens de sa réputation du Maréchal qui se justifia à son tour. Richelieu étoit alors Ministre sous Louis XIII; mais ayant les intérêts des François en Italie grandement à cœur il se garda bien de donner le moindre déplaisir au Duc quoiqu'il fût fort éloigné d'approuver sa conduite.

Odoard I. Duc de Parme. 1622.

Le Duché de Parme attaqué & envahi par les Espagnols. 1636.

Pendant le séjour d'Odoard en France le Marquis de Léganes, Gouverneur de Milan, entra avec un corps de troupes dans le Parmesan, & il se seroit emparé de tout le Duché, si le Duc de Savoye ne s'y fut opposé en envoyant quelques troupes pour le défendre. Odoard, voulut retourner dans son pays en 1636; furieux de voir son pays ainsi envahi, il essaya d'y entrer; mais il trouva tous les passages si bien gardés par les Espagnols, qu'il lui fut impossible de les forcer. C'est pourquoi il s'embarqua incognito dans un petit bâtiment sur la riviere de Gênes pour se rendre à Lunigiana d'où il passa ensuite aisément dans ses Etats. Parme & Plaisance avoient alors garnison Françoise; mais ces garnisons étoient si foibles qu'elles ne pouvoient risquer une sortie, ni par conséquent empêcher les ravages que les Espagnols faisoient jusqu'aux portes de Parme. Sa Majesté Très-Chrétienne étoit dans ce tems-là environnée d'ennemis, une de ses armées étoit employée contre le Cardinal Infant Gouverneur des Pays-Bas qui étoit entré en Picardie. Le Comte Galas Général de l'Empereur obligea le Prince de Condé d'abandonner le siege de Dole en Franche Comté, & l'Amiral de Castille eut quelques avantages sur l'armée Françoise qui avoit mis vainement le siege devant Fontarabie sur les frontieres d'Espagne. Ainsi Louis n'étoit point en état d'envoyer aucun secours à son allié de Parme qui fut contraint de se fortifier dans Plaisance où il fut aussitôt assiégé par les Espagnols qui continuerent leurs ravages & qui s'emparerent de tous les postes avancés & de tous les chemins aux environs de cette ville.

Guerre dans le Parmesan.

Rien n'eut pu sauver le Duc de Parme de sa ruine, si les Espagnols eussent ouvert devant Plaisance une tranchée en forme & s'ils eussent continué le siege avec courage, mais agissant avec lenteur, ils donnerent le tems aux Princes d'Italie, de délibérer & de parer leurs coups. Les Ministres de Venise & du Grand Duc de Toscane se plaignirent à la Cour de Madrid de ses procédés en poussant les choses à l'extrême contre le Duc de Parme qui n'étoit

coupable que de legéreté; ils firent connoitre au conseil le mauvais effet qui résulteroit de l'invasion du Parmesan. Urbain VIII étoit alors sur le Saint siege; mais quoiqu'il eut plus à craindre si les Espagnols s'emparoient de Parme & de Plaisance que les Vénitiens ni la famille de Medicis, cependant il ne fit aucune démarche en faveur du Duc qui avoit dédaigné de suivre ses avis ou plutôt ses ordres en abandonnant les intérêts de la France au Siege de Valence. Le Duc avoit été assez imprudent ou assez vain pour se faire un mérite auprès des Généraux & des Ministres François du peu de compte qu'il avoit fait du pouvoir papal, il avoit même osé jusqu'à menacer le Légat. Tout cela étoit venu à la connoissance de Sa Sainteté, qui ne lui pardonna pas ce procédé & saisit cette occasion de lui faire sentir les effets de sa vengeance.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

Le Duc de Parme réduit aux abois.

Cependant les Espagnols n'avoient pas intention de ruiner le Duc de Parme. Ils savoient que tous les revenus de ce Duché ne pouvoient les dédommager des fraix qu'ils auroient été obligés de faire pour s'en mettre en possession, & ils ne desiroient autre chose sinon de détacher le Duc de l'alliance de la France. Cette derniere proposition fut faite plusieurs fois, de la part de la Cour de Madrid aux amis du Duc en Italie qui lui représenterent en même tems les grands avantages qu'il retireroit de ses liaisons avec la maison d'Autriche. Le Duc continua à faire la sourde oreille à toutes ces exhortations, & il refusa même de traiter avec les Espagnols: sur cela le Général Espagnol eut ordre de le resserrer plus que jamais & de couper toute communication entre Plaisance & le reste du Parmesan, ce qu'il effectua. En peu de jours la ville fut affamée & le Duc lui-même eut manqué des choses nécessaires à la vie, si le Général Espagnol, par égard pour le grand Duc de Toscane qui étoit l'ami de l'Espagne, ne lui eut fourni des provisions pour sa table.

Il fait un accommodement avec les Espagnols.

La disette à la fin devint extrême & le Duc consentit à faire un traité pourvu que la chose se passât si secrettement que le public n'en fut point instruit. Le ressentiment du Pape étoit alors assoupi, & ce Prince ecclésiastique s'offrit pour être l'un des médiateurs; mais le Duc donna une exclusion entiere aux ministres du Pontife, dans toute cette négociation qui fut terminée à Milan, par la médiation des Florentins, avant que le Comte de St. Paul Général des François qui étoit à Parme en eût la moindre connoissance. Mais les François étoient en possession de Plaisance & le Traité ne pouvoit pas être exécuté qu'ils n'eussent abandonné cette place. Dans cette circonstance le Duc Odoard agit avec beaucoup d'adresse. Sous prétexte de faire payer la garnison, il ordonna qu'elle se mit sous les armes pour passer en revue devant lui sur la place: ce qui ayant été exécuté, il informa le Comte, en peu de mots, du traité que la nécessité l'avoit contraint de faire, & lui faisant observer que toute la grosse artillerie étoit pointée contre la garnison, il le supplia de faire sortir ses troupes de Plaisance & lui assura qu'il avoit obtenu un sauf-conduit du Gouverneur de Milan pour leur faire traverser le Milanois sans danger. Le Comte vit bien qu'il n'avoit pas à balancer; & fort content d'avoir un si bon prétexte pour quitter un si mauvais service, il dirigea sa marche vers le Piémont tandis que la garnison de Parme, réduite dans l'état le plus déplorable, évacua également cette ville & obtint des Vénitiens de traverser leur territoire pour se rendre dans la Valteline. Ainsi Odoard se récon-

cilia encore une fois avec les Espagnols qui étoient alors maitres de l'Italie & dont il n'auroit jamais abandonné le parti, sans les intrigues du Cardinal de Richelieu.

Ses demêlés avec le Pape.

Le Duc étoit d'un caractére trop ardent pour rester long-tems en paix. Il négligea ses nouveaux engagemens avec l'Espagne pour prêter l'oreille aux magnifiques promesses que lui faisoit Richelieu qui continuoit de gouverner en France. Mais son principal ressentiment étoit contre le Pape Urbain. Ce Pontife étoit de la famille des Barberins qui de l'obscurité s'éleva au faite des grandeurs. Il fit Don Thadée un de ses neveux préfet de Rome & lui donna la préséance sur tous les Ambassadeurs des têtes couronnées. Odoard se plaignit à Sa Sainteté qu'au lieu de lui avoir accordé sa protection qu'il lui devoit comme à un feudataire du Saint Siege, il l'eut abandonné à ses ennemis & eût pris plaisir à le voir réduit à l'extrémité. Il se plaignit également de ce qu'on lieu d'interposer son autorité en sa faveur, ou de lui envoyer des troupes, cette même Sainteté lui avoit proposé de vendre une partie de son territoire à ses neveux pour avoir de l'argent; ce qui étoit triompher de son infortune & agir de concert avec ses ennemis.

Au commencement les Barberins bien loin d'être les ennemis du Duc, avoient cultivé son amitié & pour donner à leur famille une plus grande considération parmi les Princes d'Italie, ils lui avoient proposé d'épouser une de leurs nieces fille de Don Thadée. Quoique le Duc méprisât cette alliance, cependant il avoit ses raisons alors pour ménager le Pape & les neveux par rapport aux grosses sommes qu'il devoit à la banque ou mont de piété à Rome & dont il payoit un intérêt excessif. Il étoit au pouvoir de Sa Sainteté, comme directeur de cette banque, de réduire l'intérêt à moins. Le Duc ayant fait un voyage dans son Duché de Castro qui est pres de Rome, les Barberins lui promirent s'il vouloit rendre une visite à leur oncle, de l'engager à faire diminuer une partie de cet intérêt. Le Duc répugna à cette proposition à cause de la préséance qu'il falloit céder au préfet; mais pour lever cette difficulté, il fut convenu que le préfet s'absenteroit de Rome pendant que le Duc y feroit; sur quoi il alla visiter Sa Sainteté. Il est inutile d'approfondir les raisons pour lesquelles le préfet ne s'absenta point de Rome pendant le sejour du Duc; ce qu'il y a de certain c'est qu'il l'y trouva & qu'il se passa entre eux des aventures désagréables. La prudence des Cardinaux neveux les réconcilia; & le Duc parut avoir si fort à cœur la niece des Barberins que ceux-là obtinrent du Pape une diminution de l'intérêt en question, & que ce rabais fut stipulé d'une maniere qui devenoit irrévocable. Cette affaire étant conclue toutes les démarches que le Duc fit, tendoient à demander une audience particuliere à Sa Sainteté; ce qu'il obtint, & il lui parla avec tant de liberté de l'insolence & de l'ambition de ses neveux & de leurs procédés hautains même envers sa personne, que le Pontife en versa des larmes & qu'il promit de réformer leur conduite, ce qu'il étoit incapable de faire; car en peu de tems les neveux reprirent tout leur ascendant sur cet oncle trop foible pour leur résister.

Il se déclare contre les Barberins.

Le Duc ayant obtenu ce qu'il avoit en vue, savoir la diminution de l'intérêt des sommes qu'il devoit à la banque de Rome, quitta cette ville, sans prendre congé des Barberins, sans conclure le mariage dont il avoit paru si

empreſſé; & de retour dans ſes Etats, il épouſa la fille du grand Duc de Toſcane (*). Les Barberins reſſentirent vivement ce procédé qui ne doit pas nous donner une grande idée de la ſincérité du Duc & de ſa délicateſſe; & ils chercherent dès lors le moyen de s'en venger. L'intérêt que le Duc payoit alors à la banque étoit aiſément rempli par la quantité de grains & de proviſions que ſon Duché de Caſtro fourniſſoit aux agens du Pape & dans les Magaſins de Rome. Mais les Barberins trouverent le ſecret de faire tomber ce commerce & de tirer des proviſions d'ailleurs; de maniere que le Duc ſe trouva pendant quelques années dans l'impoſſibilité de payer l'intérêt de la ſomme qu'il devoit au mont de piété. Comme le peuple de Rome & le Domaine eccléſiaſtique, ainſi que les autres Etats d'Italie étoient les propriétaires de ce mont, & que la fortune d'un nombre de pauvres gens en dépendoit, cette cauſe devint commune; & le Duché de Caſtro ayant été hypothéqué pour le payement de la ſomme principale, le Pape & ſon conſeil firent une demande formelle, pour le payement de l'intérêt & du capital à certain tems, alléguant que ſi l'on différoit d'avantage la valeur du Duché ne ſuffiroit pas pour y ſatisfaire. Le Duc n'avoit rien à repliquer à cette demande; mais il ſe plaignit de la mauvaiſe volonté de Sa Sainteté & de la malice de ſes agens qui ne tiroient plus leurs proviſions de ce Duché; ce qui auroit ſervi à contenter les créanciers mais on lui répondit que chacun étoit libre de ſe fournir des proviſions où il le jugeoit à propos; & qu'il étoit lié par une obligation formelle & poſitive.

Sect. IV. Hiſtoire de Parme & de Plaiſance ſous la domination des Farneſes.

Ces altercations durerent juſqu'en 1641 que les Barberins déclarerent le Duché de Caſtro confiſqué pour le payement de la ſomme due par le Duc Odoard, & Sa Sainteté en conſéquence s'en empara. Le Duc ardent & prompt dans ſes réſolutions, prit d'abord celle d'envoyer des troupes à Caſtro & de faire fortifier la place afin de la mettre en état de réſiſter, au cas que les Barberins vouluſſent employer la force pour s'en ſaiſir. Le Pape choqué de cette démarche, envoya au Duc un monitoire, par lequel il lui défendit de paſſer outre dans le travail de ces fortifications, & même lui commanda de démolir, dans l'eſpace de trente jours, tout ce qu'il avoit fait faire, faute de quoi il le déclaroit excommunié (a). Sur cela le Pape furieux envoya un réquiſitoire au Duc ſous peine d'excommunication pour qu'il ſe déſiſta du deſſein de fortifier cette ville & pour abbattre même toutes les fortifications commencées. Pour donner plus d'importance aux menaces de Sa Sainteté les Barberins s'avancerent juſqu'à Viterbe avec ſix mille ſoldats d'infanterie & cinq cens chevaux, comme s'ils avoient eu deſſein d'attaquer le Duc dans ſes propres Etats.

Le Duché de Caſtro eſt confiſqué. 1641.

(a) Mémoire de la Cour de Parme p. 442.

(*) Tout ceci s'étoit paſſé dès l'année 1626, avant le mariage d'Odoard avec la Princeſſe Marguerite de Médicis. Cependant l'Hiſtorien Nani met ce voyage du Duc en 1639; ce qui n'eſt pas poſſible puis qu'Odoard épouſa la Princeſſe de Toſcane en 1628, au mois d'Octobre, de ſorte que les Barberins n'auroient pas pu lui propoſer le mariage de leur niece, s'il avoit déja été marié. D'ailleurs étant de la même certitude que le Duc obtint le rabais des intérêts annuels qu'il payoit pour les ſommes empruntées à Rome, on ne voit pas en conſidération de quoi Urbain lui auroit fait cette grace, s'il n'eût en vue d'obliger le Duc à faire quelque choſe que le Pape & ſes neveux ſouhaitoient, qui étoit cette alliance avec leur niece.

SECT. IV. *Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses*

& le contraindre à l'obéissance. On peut sentir aisément que ce fut par la malice des Barberins que le Duc se trouva dans l'impossibilité de payer sa dette. Mais cette méchanceté, quelque évidente qu'elle fut, n'empêcha point le Duc d'être positivement débiteur & d'avoir contre lui tous les créanciers intéressés.

Odoard est soutenu par ses alliés.

La nécessité de maintenir la balance du pouvoir en Italie fut encore une fois favorable au Duc. Les Princes & les Etats Italiens furent alarmés de cette démarche; & les Espagnols craignirent que le Pape n'eut secrettement envie d'introduire les François. Ces soupçons n'étoient cependant pas assés bien fondés pour exciter les Espagnols à commencer des hostilités, Sa Majesté Catholique ordonna au Viceroi de Naples d'envoyer un Officier à Rome & d'offrir sa médiation à l'Espagne entre Sa Sainteté & le Duc de Parme. & en même tems de supplier le premier qu'il abandonnât toutes les voyes de fait & qu'il n'employât point les armes dans une querelle qui, étant peu de chose dans le commencement, pouvoit intéresser toute l'Italie & aller plus loin que Sa Sainteté ne pensoit. Le Duc de Toscane qui depuis le mariage de sa fille avec Odoard, avoit toujours été en bute aux Barberins qui avoient saisi toutes les occasions de le mortifier pour lui faire sentir une partie de leur vengeance, envoya un de ses ministres vers le Pape, pour lui représenter de sa part les suites que pourroit avoir la guerre qu'il alloit déclarer, dans laquelle pour l'intérêt particulier de chacun, il ne devoit pas douter que toutes les puissanses d'Italie ne prissent part: auquel cas Sa Sainteté auroit peut-être lieu de se répentir de l'avoir allumée. Il lui représenta que, pour preuve du respect & des bonnes intentions qu'il avoit pour le Saint siege, il avoit refusé à son gendre l'approbation qu'il lui demandoit pour faire passer des troupes à Castro; mais qu'il ne pouvoit lui dissimuler qu'il ne croyoit pas être obligé de souffrir que Sa Sainteté l'opprimât, si elle vouloit pousser les choses plus loin (*a*).

Représentation des Vénitiens au Pape.

Le Pape & ses neveux, tout fiers qu'ils étoient, furent un peu étourdis de la maniere dont le Duc de Toscane s'expliquoit; mais ils comptoient néanmoins sur l'indolence de ce Prince & ils esperoient de pouvoir bientôt satisfaire les Espagnols en détruisant leurs soupçons. Il ne leur restoit plus suivant eux que les Vénitiens à craindre; c'est pourquoi Sa Sainteté envoya des instructions à son Nonce à Venise afin d'employer tous les moyens pour les engager à être neutres. Les Vénitiens étoient alors de fort mauvaise humeur contre Sa Sainteté. Urbain pénétré du désir de partager la gloire à toutes les puissances du monde & d'en attribuer à chacune la seule portion qu'il croyoit lui appartenir, avoit choqué la République de Venise, en faisant rayer des peintures du Vatican le superbe éloge qui y étoit, au sujet de la reception du Pape Alexandre III. Les Vénitiens s'en souvenoient encore & ils étoient très-peu disposés à écouter ses propositions (*b*). Le Nonce qui agit dans cette occasion étoit M. Vitelli, homme célébre dans la République des lettres, & fameux dans les ouvrages de Ferrant Pallavicin. Il étoit regardé alors en Italie comme un grand orateur. Le Pape comptoit si fort sur son habileté & sur le succès, qu'il regarda avec mépris toutes les offres qu'on vint lui faire pour entrer en accommodement. Il ne vouloit, disoit-il, autre chose qu'une

obéissance

(*a*) Là-même, p. 447.

(*b*) Là-même.

Sect. IV. Hiſtoire de Parme & de Plaiſance ſous la domination des Farneſes.

obéiſſance aveugle à ſes décrets & qu'une vengeance ſévere contre un ſujet rebelle qui avoit oſé ſe ſoulever contre lui, la dignité & la fierté du Pape furent bien autrement offenſées lorſque les Vénitiens déclarerent nettement au Nonce, ſans ſe laiſſer éblouir par ſes beaux diſcours, qu'ils ne pouvoient point être tranquilles ſpectateurs dans une affaire auſſi importante, parcequ'ils ignoroient juſqu'où les choſes pouvoient aller & qu'il étoit de leur intérêt d'y veiller de près.

Cependant le Pape avoit déja donné ordre à ſes troupes d'avancer dans le Duché de Caſtro où elles prirent quelques places appartenantes au Duc, parceque les garniſons, qui y étoient, ne s'attendoient point à être ſecourues par les troupes Parmeſanes à qui le Duc de Toſcane avoit enfin donné paſſage dans ſes Etats. Ces petits ſuccès enorgueillirent ſi fort le Pontife qu'il devint plus redoutable que jamais, & parlant toujours plus haut, il répondit à tout ceux qui le prioient de s'accommoder avec le Duc, & à l'Ambaſſadeur même de la République de Veniſe qu'Odoard ne pouvoit rien eſperer avant qu'il ne vint en perſonne à Rome, s'humilier à ſes pieds & lui demander pardon. Ce qui ſoutenoit cette hauteur & cette fermeté d'Urbain, c'eſt qu'il ne voyoit perſonne prendre le parti du Duc de Parme, autrement que par des prieres & des interceſſions; armes bien foibles contre un Pape en colere. Cependant le tems d'obéir & de ſe ſoumettre preſcrit ſous peine d'excommunication au Duc par les monitoires de Sa Sainteté, étant paſſé, Urbain le déclara effectivement tombé dans les cenſures, & en conſéquence privé de tous ſes états, prérogatives & honneurs. C'eſt un droit que s'attribuent les Papes de pouvoir anéantir par leurs cenſures ceux qu'ils déclarent les avoir encourues; comme ſi l'excommunication étendoit ſon effet juſqu'à ôter aux Princes leurs droits aux Domaines temporels, ce qu'elle n'opere point à l'égard des particuliers qu'elle laiſſe jouir de leurs biens, quoiqu'elle les déclare ſéparés du corps des fidelles, qui eſt le ſeul effet naturel qu'elle peut produire quand elle eſt fondée ſur des crimes atroces & reconnus pour tels par ceux qui les ont commis. Mais les Princes ne ſont jamais tombés d'accord de ce pouvoir des cenſures; & ceux qui écrivent que Philippe II. auroit terni la mémoire de ſon pere l'Empereur Charles-Quint & l'auroit déclaré hérétique, ſur ce qu'on accuſa d'héréſie le confeſſeur qui l'avoit aſſiſté à la mort, s'il n'eut craint lui-même d'être dégradé & de perdre ſes couronnes qu'il ne tenoit qu'à la faveur de ſa ſucceſſion, & de la donation qu'il lui en avoit faite, ce qu'il n'auroit pu faire, s'il étoit mort excommunié & hérétique, ne ſavent ce qu'ils diſent, & ſont mal inſtruits du peu de cas qu'ont fait tous les Princes, même les plus religieux de ce prétendu pouvoir des Papes & de leurs cenſures; l'hiſtoire ne faiſant mention d'aucun qui ait paru y déférer, & qui n'ait agit pour la défenſe de ſes droits temporels, quand l'occaſion s'en eſt préſentée, avec autant de vigueur que s'il n'eut pas eu connoiſſance de ces vaines prétentions. La véritable raiſon pour quoi Philippe II ne décria pas la mémoire de ſon pere, c'eſt qu'il n'en eut aucune occaſion (*a*).

Odoard eſt ſecouru par les Vénitiens & le Duc de Toſcane.

Les Princes d'Europe n'avoient pas vu depuis quelques années une excommunication auſſi peu fondée que celle là; elle étoit ſi ridicule & ſi hardie que

(*a*) Ces réflexions ſont de l'auteur des *Mémoires de la Cour de Parme*, p. 450, 451.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

ceux même qui étoient les plus dévoués au Saint siege, apprirent dès ce moment à mépriser une vaine cérémonie par laquelle on vouloit en imposer aux Souverains comme à leurs sujets & les dépouiller de leurs Etats. Cependant le Pape n'auroit pas eu l'audace de lancer ses foudres ecclesiastiques si son neveu Thadée n'avoit été à la tête de vingt-mille hommes, dans le Bolonois; prêt à entrer dans le Parmesan par les Etats du Duc de Modene qui n'étoit point assés puissant pour empêcher le passage. Les excommunications & le pouvoir du Pape n'épouvanterent point le Duc Odoard qui avoit une présence d'esprit admirable & de grands talens pour l'exécution. Le Duc de Modene, malgré son impuissance à faire tête aux troupes du Pape, ne laissa pas que d'Amuser Thadée afin d'avoir le tems de conférer avec les Vénitiens & le grand Duc de Toscane qui étoient parfaitement disposés à servir le Duc de Parme & qui avoient leurs troupes toutes prêtes à cette occasion; après quelque délibération il fut sagement résolu que comme l'armée papale ne pouvoit pénétrer dans le Parmesan que par les Etats de Modene, les Vénitiens & les Toscans joindroient les troupes du Duc de Modene avec qui Sa Sainteté à la vérité n'avoit aucune querelle, mais qui avoit un droit incontestable de s'opposer au passage des troupes étrangeres dans son pays. Le cas du Duc de Modene étoit celui de tous les Princes neutres, & en se tenant entiérement sur la défensive, il ne pouvoit donner au Pape aucun sujet de se plaindre.

Les Espagnols refusent de secourir le Pape.

Entr'autres puissances auxquelles le Duc Odoard avoit eu recours, il s'étoit adressé aux Espagnols qui n'ignorant point les engagemens qu'il avoit avec la France refuserent de le servir. Ce refus engagea le Pape à les presser d'entrer dans son parti; mais les Espagnols qui soupçonnoient toujours Sa Sainteté d'avoir des vues sur le Royaume de Naples & d'avoir fait un traité secret avec la France, refuserent également de s'engager dans la querelle présente. Tous ces évenemens croisés obligerent à la fin le Pape de donner ordre à ses troupes, qui s'étoient flattées de jouir des dépouilles des Parmesans, de faire alte dans le Bolonois; & envoyant quelqu'un auprès de l'Ambassadeur de France, il fit offrir une treve de quatorze jours avec le Duc de Parme pour arranger leurs différends à l'amiable. Cette proposition ayant été adressée directement à l'Ambassadeur François augmenta les soupçons des Espagnols contre Sa Sainteté; sur-tout lorsqu'ils virent que les François ne firent aucunes dispositions pour secourir le Duc de Parme & que cependant on faisoit forces préparatifs de guerre à Naples & à Milan. Mais leurs soupçons augmenterent bien d'avantage dans une circonstance plus importante.

Leurs soupçons.

Le Duc de Bragance, vers ce même tems avoit fait valoir son droit à la couronne de Portugal; & ayant chassé les Espagnols hors de son royaume son titre avoit été reconnu par la cour de France. Les Espagnols n'ignoroient point qu'Urbain avoit un ami puissant à cette même cour, de qui il avoit reçu de très-grands services pendant qu'il y étoit en qualité de Nonce du Pape. C'est pourquoi les François engagerent le nouveau Roi de Portugal d'envoyer l'Evêque de Lamego en qualité d'Ambassadeur à Rome pour obtenir de Sa Sainteté qu'elle reconnut son droit à la couronne. L'évêque fut traversé dans sa négociation par l'Ambassadeur d'Espagne qui n'oublia aucunes ruses pour empêcher le Pape de recevoir le Prélat Portugais; & les François de leur côté agirent en faveur de ce dernier.

Pendant ces disputes il arriva un accident qui donna bien de l'inquiétude à Sa Sainteté. L'équipage de l'Ambassadeur d'Espagne & celui de l'Ambassadeur de Portugal se rencontrerent un jour dans les rues de Rome & ce dernier ainsi que ses domestiques furent cruellement insultés & maltraités par les Espagnols. Les François alors prirent le parti des Portugais & en peu d'heures tous les habitans de Rome furent divisés en deux factions. Le Pape ne savoit pas jusqu'où la chose pouvoit aller & au lieu de penser à la conquête de Parme, il commençoit à craindre d'être chassé lui-même de Rome; c'est pourquoi il s'empressa humblement à trouver des moyens de se reconcilier avec le Duc Odoard. Celui-ci d'un autre côté, ayant été joint par un corps de Cavalerie Toscane & Vénitienne, au nombre de trois mille hommes, & n'ayant rien à craindre des Espagnols, entra en campagne & pénétra dans le Bolonois où étoit cantonné le Préfet Thadée Généralissime des troupes du Pape, qui étoit dans la plus grande persuasion que le nom seul de son oncle termineroit la guerre à son avantage; mais il n'eut pas plutôt appris l'approche du Duc Odoard, qu'il s'enfuit à Verone, & ses troupes frappées de la même terreur se débanderent & déserterent presque toutes. Cette maniere de résister laissa le Duc maître absolu de la campagne. Il leva de fortes contributions dans les lieux de l'Etat ecclésiastique où il passa; & poursuivant ses succès; il entra dans la Romagne où les habitans d'Imola, de Faenze, de Forli & de toutes les autres petites villes lui ouvrirent leurs portes. Ensuite il retourna vers la Toscane qu'il traversa pour pénétrer dans un autre canton du Domaine ecclésiastique, près de Castro, déclarant par-tout où il passoit qu'il alloit se rendre au requisitoire du Pape & paroître en personne à Rome; & qu'il étoit devenu si moderé qu'il s'étoit enfin déterminé à faire sa visite au préfet & à ses deux freres.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

Succès militaires du Duc de Parme dans les Etats du Pape.

Cette conduite du Duc Odoard annonçoit un grand courage & une présence d'esprit admirable. Il étoit déja si avancé dans sa marche qu'il avoit passé Aqua-pendente & Monte-Fiascone. Sa Sainteté le voyant pour ainsi dire aux portes de Rome, se retourna de toutes les manieres pour sortir du labyrinthe où elle s'étoit mise. Elle auroit alors désiré volontiers qu'on lui eut fait les mêmes propositions qu'elle avoit rejetées autrefois; & au lieu de se faire prier par les Ambassadeurs des Princes étrangers pour en venir à un accommodement comme elle avoit fait ci-devant, elle s'humilia bassement devant ces mêmes Ambassadeurs afin qu'ils interposassent l'autorité de leurs maîtres en sa faveur. Il arriva heureusement pour lui que ni les Vénitiens, ni le grand Duc, ni les Modenois n'avoient point prétendu que le Duc de Parme portât les choses aussi loin qu'il avoit fait; & même son irruption dans l'Etat ecclésiastique avoit été faite sans leur consentement; leur intention étant de rester seulement sur la défensive & d'empêcher l'armée du Pape d'entrer dans le Parmesan. En conséquence ils avertirent le Duc de modérer son impétuosité sans quoi ils retireroient leurs troupes & le laisseroient lui-même sans défense.

Il est obligé de se retirer.

Avant que ces avis fussent parvenus au Duc de Parme, Sa Sainteté s'étoit adressée à tous les ministres étrangers à Rome; leur avoit offert de leur abandonner Castro, & de remettre les choses sur l'ancien pied, & enfin de se reconcilier solemnellement avec le Duc de Parme. Mais elle n'eut pas plutôt appris que le Duc étoit arrêté dans sa carriere par les messages de ses

Dissimulation artificieuse du Pape.

Sect. IV *Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farnèses.*

alliés, qu'elle commença à donner une autre interprétation à ſes promeſſes en offrant de remettre Caſtro comme un dépot entre les mains des Véniticns, du grand Duc, du Duc de Modene, des François & des Suiſſes. Cette propoſition étoit d'autant plus adroite qu'elle devoit néceſſairement trainer les affaires en longueur, ce qui épuiſeroit les finances du Duc & obligeroit par conſéquent ſes troupes de l'abandonner. Dans le même tems, le Duc étant preſſé de nouveau par ſes alliés, il ſe trouva lui-même dans la condition la plus deplorable. Il avoit été forcé d'évacuer les places qu'il avoit priſes dans l'Etat eccléſiaſtique, & il étoit alors engagé dans des montagnes & dans des vallees où il ne trouvoit ni proviſions pour ſes ſoldats, ni fourage pour ſes chevaux. Il avoit cependant aſſés d'eſprit & de courage pour marcher juſqu'à Rome au riſque de rompre avec ſes alliés, s'il avoit eu alors quelque infanterie, de l'artillerie & des magaſins. Au défaut de tout cela ſes projets étant impraticables, il fut obligé de retourner en Toſcane où il laiſſa le ſoin de ſon armée, au Maréchal d'Etrées, & recommanda ſes intérêts à Mr. de Lionne pour les négociations, enſuite il partit pour ſes Etats.

Nouvelle guerre. 1642.

Urbain voyant que ſes projets avoient réuſſi & que ſon ennemi étoit éloigné, prit un autre ton & joua Mr. de Lionne ſur-tous les articles de la négociation il revoqua quelques ceſſions auxquelles il avoit conſenti auparavant & y ſubſtitua ce qu'il appelloit des équivalens: il donna à quelques articles une interprétation auſſi louche & ajouta de nouvelles conditions à d'autres, de ſorte que chacun vit clairement qu'il ne cherchoit qu'à brouiller l'affaire & la trainer en longueur. Au commencement de 1642 les affaires du Duc Odoard restant dans ce même état, il réſolut, s'il étoit poſſible, d'enlever par force Caſtro des mains du Pape, dans cette vue ayant raſſemblé quelques régimens, il les embarqua ſur des vaiſſeaux de tranſport à Lunigiana, pour Porto-Ercole ou quelque autre place près de Caſtro, & en même tems il leva des troupes pour faire une nouvelle irruption dans l'Etat eccléſiaſtique. L'embarquement ſe fit; mais la petite flotte ayant été obligée par les vents contraires de revenir, le projet du Duc échoua. Sans ſe décourager néanmoins, il tourna ſes armes contre les Ferrarois & il leur prit Bondeno, & la Stellata, deux places qu'il fortifia.

Les armes du Pape ont du désavantage.

Dans le même tems le Pape dépenſoit des ſommes immenſes pour lever une nouvelle armee dont il donna le commandement à ſon neveu le Cardinal Antonio Barbarin, un enthouſiaſte de la gloire du Saint ſiege & des intérêts de ſa famille & le plus riche prélat de l'Europe, poſſédant des revenus énormes qu'il tenoit de la libéralité du Pape & du Roi de France. Les alliés du Duc de Parme, les Véniticns, & les Ducs de Toſcane & de Modene furent hautement offénſés de voir qu'on abuſoit de leur modération; & ignorant d'ailleurs quelles étoient les vues cachées de Sa Sainteté, ils reprirent les armes & renouvellerent leur alliance avec Odoard. Le Cardinal entra en campagne avec une armée où la pompe & la magnificence éclatoient d'une maniere ridicule & qui étoit plus propre à faire une proceſſion qu'à combattre l'ennemi. Ne daignant pas s'amuſer à prendre les deux places que le Duc de Parme avoit priſes dans le Ferrarois, il marcha directement dans le Modenois; mais à peine fut il entré dans ce Duché qu'il en fut chaſſé honteuſement avec une grande perte. Dans le même tems le grand Duc de Toſcane, les Modenois & les Parmeſans avancerent

avec leurs troupes, dans l'Etat ecclésiastique où ils remporterent différens avantages; & en un mot cette campagne & les suivantes, jointes aux extravagantes depenses des neveux du Pape, couterent a ce pontife & a la chambre Apostolique environ vingt millions d'Ecus, pour n'en retirer que de la honte & du désavantage. A la fin Urbain, affoibli par l'âge & par ses infirmités, fit un traité avec la France par l'entremise du Cardinal Bichi. Cette négociation devint extrêmement avantageuse au S. Siege par la pusillanimité du gouvernement François qui reconnut la validité de l'excommunication du Duc de Parme; car sa premiere demande avoit été que le Duc seroit relevé de ses censures. Ce que la République de Venise n'avoit jamais voulu ni demander ni accepter de Paul V. dans une pareille occasion. On disoit, à la Cour de France que le Duc de Parme n'étant pas un Souverain indépendant, l'excommunication à laquelle il étoit condamné, n'offensoit aucunement les droits des têtes couronnées, c'étoit une bien foible allégation; car si cette ridicule excommunication étoit valide pour dépouiller un Prince quelconque de ses Etats, elle le devenoit également contre tous; & on ne pouvoit pas prétendre que le Duc de Parme ne fut pas à tous égards un Prince Souverain, tandis qu'il prouvoit pas ses titres le droit qu'il avoit sur ses Etats.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

Négociation.

Le succès de cette négociation fut que le Pape pardonna tout ce qui s'étoit passé & consentit de rendre au Duc de Parme le Duché de Castro & tout ce qu'il lui avoit enlevé. Le Duc ayant sçu ainsi par sa présence d'esprit & par sa persévérance jouer les plus rusés politiques, & ce qui est plus encore, la Cour de Rome, il s'en alla à Venise pour remercier le Sénat des services qu'il lui avoit rendus. Il témoigna egalement sa reconnoissance à la France, en offrant à ses Ambassadeurs a Rome, pendant leur sejour dans cette ville, la résidence de son palais qui est un des plus magnifiques de l'Italie. Les Ambassadeurs François y résiderent jusqu'en 1698 tems auquel ils en remirent la possession au successeur d'Odoard. Le public cependant & particuliérement les Princes Souverains de l'Europe n'étoient pas contens que la France se fit un si grand mérite de cette reconciliation. On avoit même tout lieu de croire que si elle ne s'en étoit point mêlee, le Duc auroit obtenu des conditions meilleures, parceque le Pape étoit réduit aux abois, & incapable de continuer la guerre; mais cette Cour perfide en tenant pour les deux partis & en dissimulant auprès de chacun d'eux, ne consulte jamais que ses propres intérêts. Le Duc Odoard dans le fait, ne gagna par son arrangement avec la Cour de Rome que l'évacuation de Castro; car il étoit encore plus que jamais obligé de payer à ses créanciers du Mont de piété, l'argent qu'il devoit à la banque. Cet objet étoit purement de matiere civile; & il n'étoit pas au pouvoir du Pape de l'en acquiter, à moins qu'il ne le payât lui-même. En un mot les deux parties avoient toutes deux des torts réels: le Duc, de ne pas payer une dette juste & légitime qui étoit en quelque façon le bien des pauvres & des Orphelins; & le Pape ou plutôt sa famille d'avoir mis le Duc hors d'état de pouvoir satisfaire à cette obligation, en ne voulant plus rien tirer de son Duché, comme ils avoient fait auparavant: ce qui étoit un moyen commode pour Odoard de payer les intérêts qu'il devoit, sans gêner en rien Sa Sainteté à qui il étoit égal de tirer ses provisions du Duc ou d'un autre.

Paix entre le Pape & le Duc de Parme.

Odoard mourut en 1648, deux ans après son accord avec le Pape. Ses

SECT. IV. *Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.*

contemporains l'ont blamé d'avoir abandonné les intérêts de l'Espagne à qui sa famille devoit son élevation pour embrasser ceux de la France. Mais la vivacité & les manieres Françoises étoient analogues aux siennes; & il paroit qu'il n'étoit pas d'un caractere qui souffrit aisément la résistance & les difficultés.

Mort d'Odoard.

1648.

Ranuce II lui succede.

Ranuce II, fils d'Odoard lui succéda. Malgré la victoire apparente que son pere avoit obtenue sur le Pape, il est certain que Ranuce trouva ses finances en très-mauvais état. Quoique son pays fut délivré d'ennemis étrangers, la guerre l'avoit tellement épuisé qu'il ne lui restoit seulement que ce qu'il lui falloit pour subsister avec décence; & lorsque Innocent X monta sur le trône papal, il se trouva dans les mêmes embarras où son pere avoit été. Innocent étoit aussi acre pour les prérogatives du Saint Siege que son prédécesseur, & il considéroit la famille de Parme comme des sujets rebelles à leur légitime Souverain. Ranuce II. d'un autre côté étoit un des Princes de son âge les plus modérés; & la réputation de sa sagesse étoit telle que le Sénat de Venise le consulta dans toutes les affaires épineuses. Son habileté cependant ne pouvoit parvenir à satisfaire Innocent qui demandoit l'intérêt & le principal de ce qui étoit dû au mont de Piété; & c'étoit vainement qu'il alléguoit son impuissance à cet égard; Sa Sainteté n'étoit point sensible à cette allégation; elle eut toutes les peines du monde à lui donner un moment de répit. Considérant même alors que Ranuce étoit dans une situation malheureuse, ce Pape saisit cette occasion pour le mortifier, & lui faire sentir le poids de son autorité; mais un événement acheva de les brouiller entiérement.

Il se brouille avec le Pape Innocent X.

Les Papes avoient toujours exercé le droit de nommer de leur plaine volonté, aux Evêchés de l'Etat Ecclésiastique, au nombre desquels celui de Castro étoit mis. Cependant les prédécesseurs d'Innocent avoient fait rarement cette derniere nomination sans consulter les Ducs de Parme & sans recevoir même leur recommandation pour les Candidats. Innocent X, sans observer la moindre délicatesse à cet égard, nomma un moine Théatin Evêque de Castro. Ce moine, parmi tous les autres prétendans, étoit justement celui qui déplaisoit le plus au Duc. Ranuce demanda d'une maniere très-positive à Innocent qu'il eut à en nommer un autre. Cette requête ne servit qu'à déterminer Innocent à confirmer sa nomination; & il reprocha à Ranuce son audace de vouloir lui donner des avis, borner son autorité, & même régler par ses conseils son jugement sur le choix des Prélats qu'il devoit donner aux Eglises. Ranuce sans se décourager par ces hauteurs renouvella ses instances; & même il en vint aux suppliques pour engager le Saint Pere à se désister de sa nomination. Ces moyens ne servirent qu'à lui attirer de nouveaux reproches & de ménaces qui le déterminerent encore plus à combattre le choix de Sa Sainteté. Voyant qu'il ne pouvoit rien sur l'esprit du Pape, il n'insista plus auprès de Sa Sainteté; mais il fit dire à l'oreille au moine qu'il feroit bien de ne pas se charger de cet Evêché, où il pourroit essuyer des désagrémens. Le moine alla se jeter aux pieds du Pape en le suppliant de révoquer sa nomination qui lui deviendroit fatale, disoit-il, s'il l'acceptoit. Voir un moine refuser la mître, étoit chose si extraordinaire qu'Innocent en fut surpris d'autant plus qu'il le pressoit sincérement & d'une maniere sérieuse. Cependant s'étant informé plus particuliérement, il découvrit les motifs de ce refus de la part

du moine & il n'en fut que plus obstiné dans sa premiere résolution. Il assura le moine qu'il n'avoit rien à craindre; & que son autorité le protégeroit contre tous ses ennemis secrets & déclarés; puisqu'il n'y avoit en Italie aucun Prince assés puissant pour hasarder d'encourir l'indignation du Saint Siege. C'est pourquoi il donna ordre au Théatin de recevoir la consécration épiscopale que ce malheureux fut obligé d'accepter, quoiqu'il le refusât les larmes aux yeux; & lorsqu'il vint prendre congé d'Innocent avant que de partir pour son Evêché, il lui dit qu'il alloit à la mort. Le Pape lui réitera les promesses de sa protection; mais tout son pouvoir pontifical ne put sauver le nouvel Evêque; car lorsqu'il s'en alloit dans sa voiture, à Castro, il fut assassiné sur la route par des personnes inconnues.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

Innocent fut outré de colere au récit de cet assassinat il ordonna les plus séveres recherches pour en découvrir les auteurs; mais ce fut vainement. Le lieu où il s'étoit commis avoit été choisi avec tant de jugement que l'on ne pouvoit dire si c'étoit dans le Duché de Toscane ou dans l'Etat Ecclésiastique; cependant le public ne doutoit point des motifs ni des auteurs de ce meurtre. Le Pape alla même jusqu'à menacer Ranuce de l'excommunication; mais il n'avoit aucune preuve sur laquelle il put fonder l'accusation; ainsi, il fut obligé de cesser toute poursuite. Innocent néanmoins n'étoit pas d'un caractere à digerer ce déplaisir; convaincu comme il l'étoit, que le Duc étoit coupable, il résolut de lui faire sentir vivement le poids de sa vengeance. Le délai du payement de la dette du Duc au mont de piété étoit alors expiré; Innocent le pressa d'une violente maniere d'y satisfaire. Le Duc, après diverses excuses qui ne signifioient rien, fut obligé d'avouer l'impossibilité où il étoit de payer; sur quoi le Pape, sans rien considérer davantage, fit confisquer le Duché, & le fit adjuger au Saint Siege; ou pour mieux dire *incameré*; terme en usage à Rome pour signifier l'incorporation d'un état dans le domaine de la chambre Apostolique dont il ne peut jamais être séparé ensuite (*a*). Non content de cela, la Sainteté, sous prétexte que Castro lui apartenoit alors, ordonna que cette cité seroit démolie, & qu'on éleveroit un pillier dans la place du marché avec cette inscription. Ici fut Castro; (*b*) & en même tems il fit transférer l'Evêché à Aquapendente ou il est encore, pour punir les habitans de la mort de leur Evêque, dont le nom étoit Christophle Garda.

Le Duché de Castro est incameré, & l'Evêche de ce nom transporté à Aquapendente.

Ranuce cependant malgré toute sa politique se laissoit conduire par son favori le Marquis de Gaufride, François de Nation, né en Provence dans la petite ville de Cioutat, qui ayant été quelque tems à Venise maître de Langue Françoise, avoit trouvé moyen de s'insinuer, à la faveur de quelques recommandations, dans la Cour de Parme, sous le Duc Odoard. Il sçut si bien gagner l'esprit de ce Prince qu'il en obtint toutes sortes de graces & d'avancement jusqu'à devenir son conseiller intime & le premier Ministre d'Etat sous son fils Ranuce II. (*c*) dans la querelle entre le Duc & le Pape Innocent, Gaufride avoit persuadé à son maitre de s'opposer à Sa Sainteté par la force des armes; & s'étoit fait donner le commandement des troupes levées à cet effet. Le Duc avoit adhéré à tout ce que desiroit son Ministre, mais ce der-

Ranuce vaincu par les troupes du Pape.

(*a*) Mémoire de Parme p. 468.
(*b*) Qui fù Castro.
(*c*) Là-même, page 469.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

nier prouva qu'il n'étoit pas aussi bon soldat que bon politique, car il fut battu dans toutes les occasions par les troupes du Pape. Son éloignement de Parme donna occasion aux amis du Duc de l'éclairer sur la conduite de son favori, qui avoit abusé scandaleusement & lâchement du pouvoir qui lui étoit confié. Le Duc qui n'étoit pas en état de continuer la guerre contre le Pape mit bas les armes; & son favori étant de retour de la campagne, il fut accusé de malverlation dans son ministere; ce qui ayant été clairement prouvé, il perdit la tête sur un échaffaud, au mois de Janvier 1670.

Après la confiscation de son Duché Ranuce II. se mêla peu des affaires d'Italie. La dette pour laquelle ce même Duché avoit été sequestré se montoit à plus de cent mille écus qu'il ne fut jamais en son pouvoir de payer; mais en 1664 Louis XIV persuada ou plutôt força Alexandre d'accorder au Duc un délai de huit ans; dans lequel tems si la dette étoit acquittée, le Duché de Castro retourneroit à la famille de Parme. Mais ce Duc n'ayant jamais pu, on ne s'étant pas soucié peut-être depuis ce tems là de dégager sa parole, le Duché de Castro est resté incorporé à la chambre Apostolique. Le Roi d'Espagne d'aujourd'hui à sa prise de possession du Duché de Parme offrit de lever l'hypothéque, mais le Pape en refusa l'argent; & l'Empereur en 1736 consentit que ce Duché restât toujours annexé au domaine du St. Siege (*a*).

Caractere de ce Prince.

Ranuce II Duc de Parme étoit un des hommes les plus extraordinaires de son siécle. Ses manieres étoient simples & il n'avoit sur lui aucune marque de grandeur qui put le faire distinguer des autres citoyens. Malgré cela sa Cour étoit magnifique & faisoit de la dépense au-delà de ses revenus, quoiqu'il n'eut pas beaucoup étudié, il ne laissa pas cependant que de dépenser des grosses sommes pour amasser des manuscrits, des livres & d'autres curiosités. Il employa à cet effet un frere carmélite qui courut toute l'Europe pour faire des recherches. Il donna ordre au fameux pere Coronelli de Venise de lui faire deux globes qui étoient le plus gros qu'il y avoit alors; mais le bon Cordelier les ayant construits & achevés dans son cloître fut obligé d'abattre la muraille de son couvent pour les sortir. Quant au caractere de ce Duc, quelques particularités nous suffiront pour le faire connoître.

Sa générosité.

Il avoit à sa Cour un Officier qui portoit le titre de pourvoyeur général de sa dépense de bouche. Cet Officier étoit un étranger; & le Duc qui aimoit à converser avec ses domestiques lui avoit trouvé des talens & l'avoit élevé au poste qu'il occupoit. Sa conduite dans cet emploi étoit si réguliere & si exacte qu'il s'attira la bienveillance de tous les courtisans, ainsi que celle de son maître; & qu'il veçut plusieurs années en grand crédit, sans être soupçonné de la moindre malversation. A la fin il tomba malade & craignant que sa maladie ne devint mortelle, il fit prier le Duc de lui envoyer une personne de confiance à qui il put donner un avis qui concernoit son Altesse. En conséquence le Duc lui envoya un de ses gentilshommes à qui il confessa que durant son emploi il avoit détourné de grosses sommes à son profit, il pria en même tems ce gentilhomme de demander son pardon au Duc & qui pouvoit, disoit-il, s'emparer de tous les biens qu'il laisseroit après sa mort puisqu'il les avoit

(*a*) Géograph. de Busching Vol. III. p. 156.

avoit acheté de l'argent du Prince. Il donna en même tems à ce gentilhomme un inventaire de tous les meubles & de tous les biens qu'il possédoit. Le gentilhomme exécuta la commission dont il étoit chargé; & le Duc ayant oui son récit avec grande attention, il le pria de retourner auprès du malade & de l'assurer en son nom qu'il lui pardonnoit toutes ses friponneries & que bien loin d'accepter ses biens il lui laissoit la liberté d'en disposer à son gré; faveur qu'il lui faisoit en considération de l'exemple qu'il avoit donné à ses autres domestiques. „ Apprenez, dit-il, en se tournant vers ceux qui l'entouroient, „ par l'exemple de cet homme à devenir honnêtes gens & à purger votre conscience dans vos derniers momens, je ne doute pas, continua-t-il, que plusieurs de vous ne soient aussi coupables que le pourvoyeur que je viens de traiter si favorablement; & si au lieu de réserver votre confession à l'heure de votre mort vous veniez chaque premier jour de l'année en me rendant vos devoirs me confesser toutes ces friponneries dont vous êtes coupables & qu'il n'est pas en mon pouvoir de prévenir ou de prouver je vous assure sur mon honneur que je vous pardonnerois de la même maniere dont j'ai pardonné à ce pourvoyeur. Songez à ce que je vous dis, car dans pareil cas mon absolution est meilleure que celle du Pape: il n'absout jamais sans obliger le fripon à la restitution; mais moi je vous absoudrai sans vous imposer aucune condition".

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

Ranuce II. malgré ses grandes qualités ne laissoit pas que d'avoir de grandes foiblesses, comme il paroit par le choix qu'il fit d'un certain Giosepino Musicien & Castrate Italien pour son premier Ministre, après la mort ignominieuse du Marquis Gaufride. Ce Giosepino étoit le favori d'une courtisanne Vénitienne nommée Madelona qui étoit fort riche & qui faisoit une fort grosse dépense. La coutume est à Parme ainsi que dans les autres villes d'Italie, de fermer les portes à certaines heures de la nuit; & tous ceux qui veulent entrer ensuite sont obligés de faire dire leur nom & leur qualité à l'Officier de garde qui en fait son rapport au Commandant. Giosepino & Madelona dans une de leurs promenades arriverent si tard près des portes qu'ils furent obligés d'envoyer leur nom à l'Officier, & que le lendemain le Duc leur fit ordonner de se rendre chez lui. Les courtisans s'imaginerent que c'étoit dans l'intention de les punir & de les réprimander pour leur débauche; mais ils furent tout surpris au contraire de la maniere affable dont il les reçut. La présence de Giosepino avoit prévenu d'abord le Duc en sa faveur; & liant ensuite conversation avec lui, il s'apperçut bientôt qu'il entendoit aussi bien la politique que la Musique & qu'il n'avoit pas cette étourderie si commune aux Musiciens Italiens. En un mot le Duc lui offrit un établissement à sa Cour; mais voyant qu'il faisoit quelque difficulté par rapport à Madelona, il lui offrit d'entretenir également son amie & d'avoir pour elle les mêmes égards que pour lui. Le marché fut bientôt conclu; & le Duc exécuta non seulement tout ce qu'il avoit promis, mais il pourvut avantageusement les deux freres de Giosepino en donnant à l'un un emploi dans ses gardes, & à l'autre un bénéfice ecclésiastique. Après cela Madelona se retira dans un couvent où le Duc lui continua sa pension.

Histoire du Comte Calvi.

Quant à Giosepino il ne se montra pas indigne de la bonne opinion que le Duc avoit conçue de lui. On lui éleva un magnifique palais qui communi-

Sect. IV Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

quoit à celui du Duc par une galerie ouverte & en peu de tems il acquit une fortune aussi considerable qu'on pouvoit le faire au service du Duc de Parme. Le Duc étoit si loin d'en prendre ombrage qu'il conseilla même à son favori d'employer son argent à acheter des terres hors du Parmesan, de crainte que son fils ou son successeur ne lui demandassent compte de ses biens. En conséquence Giosepino acheta une terre dans le Milanés, à laquelle il donna le titre de Calvi, le nom de son pere qui étoit un pauvre tailleur à Pavie. D'un autre côté Giosepino fut sincérement attaché au Duc, à sa famille & à sa Cour. Mais toute sa prudence ne peut le garantir des ennemis qu'il avoit parmi la noblesse qui le regardoit toujours comme un homme vil comme un parvenu.

Mariage du Prince Odoard fils de Ranuce II. 1690.

Lorsque le Prince Odoard fils de Ranuce II, fut devenu grand, Louis XIV ordonna à Dupré son Résident à Parme d'offrir en mariage une Princesse du Sang Royal de France au jeune Duc. Il avoit fait dans ce tems-là la même offre aux Ducs de Toscane & de Modene. La Cour de France alors n'étoit pas regardée de bon œil en Italie. Louis XIV. avoit vu tranquillement les Turcs faire de grands progrès en Allemagne, qui tendoient à l'annéantissement de la Religion appellée Chrétienne & de l'Empire; & les armées Françoises avoient commis des erreurs & des barbaries révoltantes dans le Palatinat. Quoique les Princes Italiens eussent toujours évité le joug impérial, lorsque la maison d'Autriche aspiroit à donner des loix en Italie, cependant ils se ressouvenoient que ces mêmes Empereurs d'Allemagne avoient été Seigneurs de leur pays, & qu'ils n'étoient redevables de leur liberté & de leur indépendance qu'aux intrigues de la Cour de Rome. Le Duc de Parme sur-tout pensoit que s'il devoit prendre parti c'étoit pour l'Empereur & non pour le Pape dont les prédécesseurs avoient saisi l'occasion des troubles d'Allemagne pour s'emparer de Parme. C'est pourquoi ce Duc & les autres Princes Italiens rejeterent l'alliance de la France avec une sorte d'horreur; & Ranuce maria son fils Odoard à la Princesse Dorothée Sophie de Neubourg Sœur de l'Impératrice Douairiere. Ce mariage se fit en 1690.

Mortification que reçoit Calvi.

Le Duc donna dans cette occasion une preuve de son bon sens, en mortifiant son favori dans une circonstance ou celui-ci sembloit avoir oublié sa naissance & son premier état. Le Duc avoit donné des ordres de faire les préparatifs les plus magnifiques pour célébrer le mariage de son fils & il avoit chargé le Marquis de Rangone du soin de faire rétablir le fameux théatre de Parme à cet effet. Le Marquis accepta cette commission, mais le théatre étant tout delabré & ayant très peu de tems pour le faire remettre en état, il ordonna aux ouvriers de n'y laisser entrer personne que ceux qui viendroient avec le Duc & ses fils. Giosepino s'y présenta un jour & demanda d'y être introduit; ce qui lui fut refusé par un des domestiques de Rangone, quoique le Ministre lui eût dit qui il étoit. Ce domestique lui répondit qu'il le connoissoit fort bien; mais que les personnes de la premiere qualité avoient été refusées & qu'il falloit obéir aux ordres. Ce refus fit perdre toute modération à Giosepino; il menaça le domestique de lui donner des coups de bâton la premiere fois qu'il le rencontreroit. Le Marquis de Rangone ayant appris ce qui s'étoit passé congédia les ouvriers & ordonna de fermer le théatre dont il porta les clefs au Duc en s'excusant de n'en pouvoir faire continuer les réparations.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.

Le Duc fut surpris de ce propos & lui en demanda la raison: le Marquis l'instruisit de toute l'affaire d'une maniere à l'irriter contre son Ministre, en lui rapportant que le favori avoit menacé de battre ses domestiques, & qu'il pourroit bientôt lui en faire autant à lui-même.

Un Prince moins modéré que Ranuce se seroit offensé de la liberté avec laquelle le Marquis parloit de son favori. D'un autre côté le Duc ne témoigna point son déplaisir; mais après avoir examiné paisiblement l'affaire, il la trouva telle que le Marquis la lui avoit rapportée, l'offense étoit d'une nature trop légére pour mériter une punition sévere & cependant il y avoit une espece de nécessité à satisfaire le Marquis & à humilier le favori. Par conséquent il pria le Marquis de continuer sa commission & lui promit satisfaction. Le jour suivant, le Marquis comme à son ordinaire donna ses ordres pour les réparations du Théatre; & le Duc ordonna à plusieurs de ses courtisans de le suivre & entr'autres à Giosepino; mais il commanda à celui-ci de n'entrer que le dernier de tous. Lorsque le Marquis vint pour recevoir le Duc, toute sa suite fut admise excepté Giosepino à qui on ferma la porte en face. C'étoit ce que le Duc avoit permis de faire tacitement; & le jour suivant le Prince ayant répété sa visite, Giosepino reçut le même affront. Quelques jours après on lui fit la même chose jusqu'à ce qu'enfin le Marquis croyant que Calvi étoit suffisamment puni par cette mortification réiterée par ordre du Duc, salua le Ministre respectueusement & le pria d'entrer: ainsi finit cette querelle sans que le Duc parût y prendre la moindre part.

Noces magnifiques du Prince de Parme.

Les nôces du Prince Odoard furent célébrées avec toute la magnificence possible. On fit de riches présens à l'Epousée, les fêtes, la Comédie, les bals & les divertissemens de toute espece furent également brillans & bien exécutés, il ne convient pas à notre sujet d'en faire ici la description quoiqu'il y ait de gros volumes qui ne sont remplis que de leur détail. Tout ce que nous dirons à ce sujet, c'est que la cérémonie de ce mariage a passé en Italie pour une des fêtes les plus superbes qui se soient jamais données, & pour un chef d'œuvre de magnificence.

Histoire de Don Alexandre Farnese.

Cependant Ranuce malgré sa douceur & son affabilité étoit sévere sur la distinction des rangs & sur l'étiquette de sa Cour. Son frere le Prince Alexandre Farnese, tandis qu'il étoit Gouverneur des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne avoit eu de sa maîtresse un fils naturel qui portoit son nom. Ce jeune gentilhomme étoit élevé à Parme sous les yeux de son oncle, d'une maniere convenable à la qualité de son pere qui fut ensuite Général des Vénitiens & grand d'Espagne. Au mariage du Prince Odoard, le Duc de Parme donna au jeune Alexandre un poste auprès de la Princesse, les agrémens de sa personne le firent bientôt remarquer par une Comtesse Parmesane d'une des plus illustres familles des Etats du Duc. Comme cette Dame étoit mariée leur commerce fut scandaleux & vint bientôt aux oreilles du Duc. Il étoit extrêmement délicat sur cette matiere: il réprimanda d'abord Alexandre en lui faisant entendre qu'il excusoit sa jeunesse; mais le scandale de cette intrigue augmentant de jour en jour, il le traita rudement & le menaça s'il perséveroit de le priver de tout commerce avec le sexe. Il ordonna en même tems que lorsque la Comtesse iroit à l'opéra elle seroit placée dans une loge vis-à-vis de la sienne afin que son galant n'eut pas l'occasion de lui parler. Les deux amans néan-

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses

moins trouverent moyen d'éluder en partie toutes ces précautions; mais impatient de cette contrainte, ils convinrent à la fin de s'enfuir à Naples pour y jouir en liberté de leur amour. En conséquence Don Alexandre s'en alla dans une maison de campagne de son amante déguisé en postillon, & comme s'il eut été envoyé exprès par son mari qui étoit alors à Parme, il la mena par la route de Naples. Le Duc n'apprit leur fuite que deux jours après; & indigné de la témérité du jeune homme il envoya des exprès à tous les Gouverneurs des principales villes de la Lombardie & de la Romagne, par où ils devoient probablement passer, avec le signalement des deux fugitifs, pour les faire arrêter; Ils furent pris à Ancone, d'où on les fit conduire à Parme sous l'escorte des gardes du Duc même, avec ordre de ne point les laisser s'entretenir ensemble le long de la route. Tout cela fut exécuté ponctuellement, & à leur arrivée à Parme le galant fut condamné par le Duc à une prison perpétuelle & la Dame à passer le reste de ses jours dans un cloître.

Nouvel établissement à Plaisance.

Le plus bel établissement que ce Duc fit pendant sa vie fut la Foire de Plaisance qui se tenoit auparavant à Gênes, & où tous les marchands d'Italie se rendoient une fois l'année pour leurs affaires. Mais la difficulté de traverser les hautes montagnes dont cette derniere ville est entourée décourageant les marchands, Ranuce forma le projet de transférer cette Foire à Plaisance. Il n'en eut pas plutôt fait la proposition que tous les commerçans d'Italie y consentirent; & pour leur commodité il fit bâtir trois cens loges dans les rues de Plaisance; & pendant la foire il ordonna que l'on mit des gardes dans toute la ville pour la sûreté du commerce. Mais comme le commerce de Banque étoit le principal objet de cette foire, le Duc envoya lui-même des voitures à Florence & dans les villes commerçantes de la Lombardie & de la Romagne pour transporter les banquiers à Plaisance où ils étoient logés à ses fraix pendant tout le tems de la foire, & chaque soirée on jouoit des farces, des comédies & l'on faisoit des concerts. Tout s'y passoit enfin avec autant d'agrément que d'avantage pour tous les étrangers; de sorte qu'il sembloit qu'on étoit plutôt invité à la Cour d'un grand Prince, qu'à un marché où l'on ne traitoit que des affaires de commerce.

Etat florissant des Duchés de Parme & de Plaisance.

Par ce moyen le Duc fit de ses Etats un sejour délicieux pour les Princes Italiens & pour la noblesse. Après que la foire de Plaisance étoit passée, les opèra continuoient encore; & comme le Duc étoit lui même grand connoisseur en musique, il ne vouloit que de très-belles voix & de bons musiciens. Tous les fraix étoient payés par le Duc qui étoit si bon économe qu'on étoit surpris qu'il put faire les choses si magnifiquement avec cent mille livres sterlings de revenus par an. Il trouva moyen cependant par la quantité de nobles & de marchands qui affluerent dans ses Etats d'augmenter ces mêmes revenus sans charger ses sujets. Mais quoiqu'il payât tous les fraix de son Opéra & de son Théâtre, ainsi que ceux des Employés, il souffroit cependant que Giosepino, peu de tems après qu'il fut entré en faveur auprès de lui, devint l'intendant de ses menus plaisirs & fit payer les loges à l'opèra. C'étoit un revenu de mille louis par an pour son favori. Mais ce double emploi de Ministre & de Théâtre excita si fort l'envie & la haine contre Giosepino, qu'il fut obligé d'abandonner le dernier. Outre toute cette magnificence & cette générosité Ranuce avoit de l'ordre dans son domestique & dans sa Cour. Lors-

qu'il étoit question de quelque cérémonie, il exigeoit de ses courtisans & de ses domestiques la plus grande exactitude en tout point, & si quelques-uns d'eux négligeoient leurs devoirs, ils étoient surs de ne pas échapper à son ressentiment. Cette maniere d'agir les rendit tous si attentifs que jamais Prince ne fut mieux servi. Ranuce passoit la plus grande partie de son tems dans l'équipage d'un simple gentil-homme sans porter aucune marque de distinction. Il parloit familiérement avec tous ceux qui venoient le voir, ou qu'il alloit visiter. Sa table étoit ordinairement servie comme celle d'un simple gentilhomme & ceux à qui il en imposoit les jours de cérémonie étoient charmés de sa conversation, de son affabilité & de son bon naturel, quand il n'étoit mis qu'en simple particulier. Vers la fin de ses jours il fut tourmenté d'un abcés à la cuisse que les médecins attribuerent aux excès qu'il avoit fait de fromage Parmesan, excès dont ils n'avoient pu le corriger. Son mal cependant augmenta si fort que ses sujets firent des neuvaines à plusieurs saints pour sa guérison, le Comte d'Anguisciola qui étoit alors son Résident à Paris, lorsque Louis XIV lui demanda des nouvelles de la santé de son maître répondit, „ qu'il avoit été miraculeusement guéri par l'intercession d'un Saint qu'il „ nomma". Les Italiens repliqua le Roi sont si fort enthousiastes des Saints & ils en ont obtenu tant de graces qu'ils doivent toujours mourir insolvables envers ces glorieux personnages. L'intercession dont parloit le Comte d'Anguisciola avoit eu en effet un si bon succès que le Duc ne mourut que deux mois après en 1694.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farnèses.

Mort du Duc Ranuce II 1694.

Le Duc Ranuce eut trois femmes, la premiere fut Marguerite fille de Victor Amedée I. Duc de Savoie, de qui il eut le Prince Odoard qui avoit épousé comme nous l'avons déja dit Dorothée Sophie de Neubourg & qui mourut en 1693. du vivant de son pere, laissant une fille qui a été mariée à Philippe Roi d'Espagne. La seconde & la troisieme femmes de Ranuce, furent Isabelle & Marie filles de François I. Duc de Modene, d'Isabelle il eut deux fils, François qui lui succéda & Antoine. Alexandre son petits-fils & fils d'Odoard mourut au berceau. Ranuce avoit deux freres Alexandre & Horace. Le dernier fut général de la cavalerie Vénitienne pendant le fameux siege de Candie, & il étoit à la bataille des Dardanelles où les Turcs furent battus; mais il mourut à son retour en Italie. Il eut pour successeur dans son emploi son frere Alexandre qui entra ensuite au service de l'Espagne, & servit en Flandres en la même qualité. En 1669 il fut nommé Vice-Roi de Navarre & en 1680 Gouverneur Général des Pays-bas. Deux ans après les Vénitiens lui donnerent le commandement de leurs troupes; & en 1687 le Roi d'Espagne le fit Généralissime de mer de tous ses Royaumes & Etats. Il mourut dans cet emploi deux ans après sans laisser de postérité.

François I. succede au Duc Ranuce II.

François I. fils du Duc Ranuce II succeda à son pere. Les mesures que le pere avoit prises, la sagesse de son gouvernement & l'estime générale que lui accordoient unanimement tous les Princes d'Italie, mirent les Etats du fils à l'abri des calamités qui désoloient le reste de cette belle contrée lors de son avenement au Duché. François cependant trouva beaucoup de difficulté a se maintenir dans la neutralité. Ce ne fut point par sa faute, mais par l'évenement d'une querelle entre le Pape & l'Empereur sur leurs droits respectifs de supériorité à Parme. Le Général de l'Empereur, le Marquis de Prié en Novembre 1706 fit marcher quelques régimens Allemands dans le Parmesan & le

Sect. IV. *Hiſtoire de Parme & de Plaiſance ſous la domination des Farneſes.*

Le démêlé avec l'Empereur.

Plaiſantin dans l'intention qu'ils y priſſent leurs quartiers d'hiver. Le Duc François & ſes ſujets prétendoient que Parme & Plaiſance n'étoient point fiefs du St. Siege ni par conſéquent ſujets à aucune impoſition eccléſiaſtique. Le même Général cependant menaça en Décembre ſuivant les deux Duchés d'une invaſion; de maniere que le Duc François fut obligé contre ſon gré de nommer François Malpeli ſon Gouverneur de Parme, le Comte Jean François Marazzani Viſconti & le Marquis Annibal Scotti pour ſes Plénipotentiaires, afin de convenir des articles de l'accommodement entre lui & le Marquis de Prié, ce qui fut réglé de la maniere ſuivante:

Accommodement. 1706.

Articles accordés entre ſon Excellence Monſr. le Marquis de Prié, comme Plénipotentiaire de S. M. Imperiale en Italie, en vertu d'un Diplome Impérial, daté du 4 de Mai échû; & l'Illuſtre Monſr. le Gouverneur François Malpeli, député de S. A. Séréniſſime le Duc de Parme, avec la participation & intervention des illuſtres Mrs. Les Comte Jean François Marazzani Viſconti, & le Marquis Annibal Scotti, tous deux cavaliers de cette communauté de Plaiſance, lequel avec l'approbation & le conſentement de S. A. comme il appert de ſon reſcrit daté du 20 Novembre paſſé ſur le reglement du préſent quartier d'hyver, qui s'eſt pris par voye de fait dans les Etats de Parme & de Plaiſance, au moyen de l'entrée des troupes impériales & leurs alliées, nonobſtant les divers recours & les remontrances les plus efficaces, faites par le même ſeigneur Duc, par le moyen de ſes miniſtres, de même que de cette communauté de Parme & de Plaiſance; on eſt venu à l'accord ci deſſous ſpécifié pour l'etabliſſement d'un bon ordre & pour éviter de plus grands dommages & préjudices.

I. *Le ſuſdit Marquis de Prié, au nom du Commiſſaire de l'Empereur, à fixé l'importance dudit quartier d'hiver à la ſomme de quatre-vingt dix mille piſtoles d'Eſpagne, en leur valeur de laquelle ſomme les particuliers laïcs deſdits deux Etats, (ſans y comprendre la part qui touchera aux eccléſiaſtiques ſpécifiés ci après dans le 9 Article), devront débourſer ſoixante ſept-mille cent cinquante piſtoles, dans les termes & de la maniere qui ſera exprimée; & les conſigner à la caiſſe de guerre de l'Empereur pour le maintien deſdites troupes, qui demeureront en quartier dans leſdits Etats, & des régimens de cavalerie, qui en ont été retirés pour un plus grand ſoulagement des mêmes Etats. Moyennant cette ſomme, on bonifiera & payera tout ce qui ſera fourni en nature par le pays tant pour les portions de bouche, que des chevaux. Meſſieurs les Généraux auſſi bien que les Officiers & les ſoldats communs devront payer ponctuellement (excepté les portions ci-deſſous ſpécifiées) la chair, le vin & toute ſorte de comeſtibles qui ſeront taxés à juſte prix; & au cas qu'il arrive quelque deſordre contre le bon reglement, qui ſe publiera & établira dans les quartiers, il ſera reparé avec la diligence la plus ſoigneuſe de Mrs. les Commandants des régiments, qui ſeront tenus d'obliger les transgreſſeurs à une indemnité congrue, laquelle au cas qu'on ne puiſſe obtenir par leurs moyens, on aura recours à ſon Excellence, le Général de la cavalerie, Marquis Viſconti, commandant en ce quartier, qui leur ſera donner la due ſatisfaction.*

II. *Le même Seigneur Marquis de Prié a condeſcendu à la compenſation ſur la ſomme totale de 90000 piſtoles, de cinq mille des mêmes piſtoles qui en ſeront défalquées; & cela en conſidération & en payement du pain qui fut*

fourni à l'armée Impériale dans le passage qu'elle fit par cet Etat le dernier d'Août &c.

III. *Pour faciliter d'autant plus au pays le payement de la dite somme qui concerne les laïcs, il a été convenu par un pacte exprès que les deux tiers de cette somme qui emporte 42500 pistoles sera déboursée au mois d'Avril prochain & l'autre tiers de 21250 sera pris sur l'obligation que feront de le payer les deux meilleurs banquiers de ces Etats en deux termes, savoir la moitié au mois d'Août & l'autre au mois d'Octobre de l'année qui suivra immédiatement celle ci: avec lesquelles sommes Mr. le Marquis de Prié déclare que le Seigneur Duc a satisfait aux obligations feudales qu'il a avec Sa Majesté impériale, &c.* Les autres articles jusqu'au 9 ne concernent que la maniere d'exiger la dite contribution, & de fournir les rations aux soldats. Le 9 regarde les ecclésiastiques & est compris en ces termes.

IX. *Pour égaler le poids du présent quartier & soulager l'Etat, tous les particuliers sans aucune distinction, quoique très privilégiés, devront y concourir, puisque S. A. S. même y concourt pour la quote part de ses biens. Et comme les ecclésiastiques tant séculiers que réguliers possèdent une partie considérable de terreins dans les deux Etats, & ont déja concouru autrefois aux payements des quartiers, & concourent encore actuellement pour la quatrieme partie des laïcs au maintien des garnisons de Parme & de Plaisance; le commissaire impérial se reserve le pouvoir dans les formes dues & légitimes de tirer d'eux leur portion au prorata de 21250 pistoles, au moyen de quoi les biens des susdits ecclésiastiques resteront exempts des plus grands dommages qu'ils auroient pû souffrir, s'ils ne s'en étoient délivrés par le susdit tempérament: De tout ce cependant on proteste de la part des seculiers de ne vouloir prendre aucune part, ni de s'y ingerer en aucune maniere.*

Ensoi de quoi la présente a été souscrite, &c. A Plaisance dans le couvent de S. Savin le 14 Décembre 1706. Le Marquis de Prié François Maipoli, Gouverneur & delégué. François Marazzani Visconti. Annibal Scotti.

Lorsque ces articles furent publiés le Pape Clément XI lacha un decret qui les condamnoit comme atroces & injurieux au Saint Siege à qui les Ducs de Parme & de Plaisance devoient hommage; & conséquemment ledit traité etoit déclaré nul & sans force. Voici la copie des censures du Pontife, conçues dans les termes les plus terribles que peuvent être exprimés de semblables decrets, mais qui n'épouventerent pas beaucoup l'Empereur, comme nous le verrons par sa réponse.

„ Clément Pape, il est venu à la connoissance de notre apostolat, avec un „ regret très sensible de nôtre cœur que dans le mois de Novembre passé „ quelques régiments de soldats Allemans firent une irruption imprévue en „ plusieurs lieux du Duché de Parme & de Plaisance & causerent beaucoup „ & de très grands dommages aux habitans desdits lieux, & que de plus les „ commandans de ces troupes déclarerent vouloir y prendre leurs quartiers „ d'hyver. Que pour détourner ces maux, les représentations du Noble „ François Farnese, Duc de Parme & de Plaisance, notre cher fils, & des „ communautés des dites villes n'avoient eu aucune force, quoiqu'elles fus- „ sent fondées sur la raison que ce Duché & les lieux qui en dépendent sont „ mediatement sujets à ce St. Siege & partant exempts & libres de ces sortes

„ de charges. Qu'enfin le mois de Décembre suivant des hommes & communautés de ces lieux contraints par la seule nécessité, & sans aucun autre motif, ont consenti, pour empêcher & se délivrer de plus grands maux) sous le bon plaisir du Duc François mu aussi par de semblables considérations., & en protestant au contraire, ont traité & conclu un accord compris en dix chapitres ou articles de la teneur suivante (*a*).

„ Or quoiqu'il soit clair & de droit reconnu que le susdit accord que nous „ avons inseré dans la présente, non pas dans le dessein de l'approuver, mais „ dans celui de le réprouver entiérement, comme manifestement offensif & „ injurieux à nos droits à ceux du St. Siege & au domaine direct & souve- „ rain, qui compete à nous & à l'Eglise Romaine dans le susdit Duché, par „ conséquent destitué de toute force & valeur: & qu'en outre, il soit connu „ que le Pape Urbain VIII. d'heureuse mémoire, notre prédécesseur par une „ sienne lettre expédiée le 5 Juin de l'an 1641. a defendu très amplement „ notre droit, celui du siege Apostolique & le l'Eglise Romaine contre tou- „ tes sortes de préjudices, & qu'il ne soit besoin d'aucune autre ultérieure „ déclaration pour faire voir l'insubsistance du susdit accord: cependant la „ chose étant venue jusqu'à nous, à l'occasion du consentement qu'on nous a „ demandé pour l'exécution de ce qui est exprimé dans le 9 Article, tou- „ chant la portion qu'on exige des ecclésiastiques tant séculiers que réguliers „ du Duché, nous, en refusant de donner ce consentement, avons déclaré „ que l'accord susdit non seulement n'a point pû être approuvé par nous, „ mais en toute maniere doit être rejeté & condamné. Car considérant les „ peines terribles à toute sorte de puissance humaine que les constitutions ca- „ noniques établies par l'esprit de Dieu fulminent, & les imprécations que „ la voix de l'Eglise renouvelle tous les ans contre ceux qui violent les droits „ de l'Eglise en lui ôtant ses biens & ne craignant point de lui faire souffrir „ des charges défendues par les loix divines & humaines; nous avons fait sa- „ voir dès le 5 Janvier dernier au même Duc François par des lettres écrites „ de notre propre main que tous ceux qui ont prétendu envahir les lieux sus- „ dits, & y troubler notre souveraine jurisdiction & celle de l'Eglise Romaine, „ avoient encouru les censures & les peines susdites & qu'on ne devoit point „ entendre que nous les leur eussions ou remises ou pardonnées en quelque „ maniere que ce fut; dans l'espérance que la connoissance de nos sentimens „ feroit suffisante pour obliger ces prévaricateurs de rentrer en eux mêmes, „ sans nous obliger à venir ouvertement à des déclarations plus séveres.

„ Cependant, comme nous avons appris: non seulement nos soins n'ont „ point eu l'effet que nous nous en étions promis: mais ce qui est plus dé- „ plorable, les ecclésiastiques tant séculiers que réguliers, ayant justement „ refusé de payer la portion d'argent, à laquelle ils avoient été taxés par le „ 9 Article susdit, à cause que le consentement qu'on avoit supposé devoir „ obtenir de nous avoit été expressément refusé par nous ainsi qu'il a été dit, „ beaucoup de troupes de soldats par une hardiesse inouïe & détestable ont „ été envoyées sur les biens & terres des mêmes ecclésiastiques, avec ordre „ d'y demeurer jusqu'à ce que les propriétaires vaincus par l'ennemi & le sen-

„ timent

(*a*) Voyez ces Articles rapportés ci-dessus.

„ timent du dommage eussent entiérement satisfait au payement desiré, ce qui „ ne peut être entendu par ceux qui ont l'ame droite sans une horreur & une „ douleur extrême, comme étant une manifeste & intollerable violation de la „ liberté & jurisdiction ecclésiastique.

„ Delà est que nous, qui avons eu soin d'employer tous les offices de la „ charité paternelle, pour empêcher ces desordres, & dont cependant nous „ avons éprouvé l'usage inutile, & qui en vertu de l'obligation pastorale qui „ nous a été commise de Dieu, sommes tenus de défendre en terre les droits „ de l'Eglise Romaine & de toutes les autres Eglises inférieures, de même „ que ceux de toutes les personnes ecclésiastiques; quoique nous ne doutions „ pas que nos vénérables freres les Evêques de ces lieux, le zele desquels „ nous n'avons pas manqué d'exciter, ne satisfassent courageusement à leur „ devoir, & peut-être n'y ayent déja satisfait: & qui croyons très-certaine- „ ment que l'entreprise si injuste de ces soldats, & les conseils encore plus „ méchants, qui les y ont portés sont entiérement éloignés de la droiture de „ cœur de notre cher fils en J. C. Joseph Roi des Romains, élû Empereur „ & que nous esperions, qu'il chatiera avec la sévérité que demande cette „ sorte de justice, ceux qui ont commis ces excès: cependant de peur qu'un „ plus long silence en une si grande affliction de l'Eglise & que pendant que „ les prêtres ministres du Seigneur entre le vestibule & l'autel pleurent & di- „ sent; pardonnés Seigneur, pardonnés à votre peuple & ne laissés point „ couvrir votre héritage d'opprobre & de honte, nous ne demeurions pares- „ seux & oisifs, nous qui sommes chargés des devoirs de l'office apostolique, „ & que nous ne demeurions coupables par notre trop longue patience d'a- „ voir trahi la liberté ecclésiastique, & d'avoir honteusement abandonné la „ cause de Dieu, nous confiant dans le secours du Seigneur & insistant tant „ sur l'exemple du susnommé Urbain, que d'un autre de nos prédécesseurs, „ Léon X qui par une ferme constitution publiée le 8 des Calendes de Juil- „ let de l'an 1515 excommunia anathématisa & frappa du glaive de la malédic- „ tion & damnation éternelle toutes les personnes, même celles qui sont di- „ gnes qu'il en soit fait une mention spéciale, lesquelles envahiroient les vil- „ les de Parme & de Plaisance: nous attachant encore fermement aux lettres „ apostoliques que plusieurs pontifes romains nos prédécesseurs, ont fait „ promulguer dans le jeudi Saint, comme nous mêmes les avons encore fait „ promulguer tous les ans, & spécialement aux canons 18 & 20 de ces mêmes „ lettres, de notre propre mouvement, & certaine science & de meure dé- „ liberation & de la plénitude de notre puissance apostolique nous déclarons „ par la teneur de ces présentes l'accord inséré ci-dessus, ses Articles & Cha- „ pitres quelconques avec tout le contenu en iceux, tout ce qui s'en est en- „ suivi & ce qui en pourra suivre nul de droit, abusif, invalide, injuste, con- „ damné, réprouvé, vain & destitué de toute force & effet; qu'il a été tel „ dès son commencement, qu'il l'est & le sera toujours, de quelque serment „ qu'il ait été confirmé, & que personne n'est obligé à l'observer, même „ que personne n'a pû & dû l'observer, que personne n'a acquis ou pu ac- „ quérir en vertu du dit accord aucun droit, action ou libre même coloré, de „ posséder ou de prescrire, & qu'il n'en doit être fait aucun état, mais doit „ être [illegible] comme s'il n'avoit jamais été fait. Neanmoins pour une sû-

Sect. IV. [illegible] Parme & de Plaisance [illegible] Farnese.

„ reté plus abondante, & autant qu'il en peut-être besoin, nous condamnons, réprouvons, cassons & annullons tout ce qui a été fait, & le déclarons destitué de toute force & effet avec le même mouvement, propre science, délibération, & plénitude de puissance apostolique.

„ Nous décretons de même & confirmons toutes les censures & peines ecclésiastiques portées contre ceux qui ont fait les choses susdites qui seront denoncées publiquement, ou peut-être l'ont déja été par les Evêques susdits selon les ordres que nous leur en avons donné, tant ceux qui ont présumé d'envahir, troubler & inquiéter par les manieres ci-dessus exprimées les terres & lieux du susdit Duché, que ceux qui ont aidé directement ou indirectement par eux mêmes ou par autres à mettre ces charges sur les personnes & biens des ecclesiastiques du même duché, même tous leurs adhérens, fauteurs & defenseurs, ceux qui leur donnent secours, conseil, ou faveur en quelque maniere que ce soit, en quelque grade ou dignité qu'ils soient élevés. Desquelles censures après la due réparation des dommages causés, & la satisfaction donnée à l'Eglise, ils ne pourront être absous & délivrés si ce n'est par nous, ou le Pape de Rome qui sera pour lors, excepté qu'ils ne soient à l'article de la mort, & même ne le pourront être alors si ce n'est en tant qu'ils se soumettront aux commandemens de l'Eglise & donneront une caution de satisfaire, & avec condition de retomber dans les mêmes censures dès qu'ils seront convalescens.

„ Decernant encore que ces présentes lettres & tout ce qui est contenu en icelles auront leur effet, quoique les sus-nommés & toute autre personne qui pourroit prétendre d'y avoir intérêt sous quelque titre que ce soit & qui doit être specifié, comme étant digne qu'il en soit fait une mention individuelle & particuliere; n'y ayant point consenti, n'ayent point été appellés cités & ouis, & que les causes pour lesquelles les présentes lettres sont émanées n'ayent point été suffisamment produites, vérifiées, ou en toute maniere justifiées ou pour quelque autre cause, couleur, prétexte & chef même compris dans le corps du droit. Ces lettres ne pourront être suspectes dans aucun tems de subreption, d'obreption, de nullité ou d'invalidité soit par le défaut de nôtre intention ou par celui de l'acceptation de ceux qui y ont intérêt ou prétendent d'y en avoir, ou par quelqu'autre defaut, quelque grand qu'il puisse être même non pensé, & impossible à être pensé ni elles ne pourront jamais être notées, impugnées, invalidées, retractées, ou mises en controverse, ou en raison quelconque appellées & reduites au terme du droit, à quelque titre ou droit de fait, de droit, de coutume ou de privilege: mais elles seront à toujours & perpétuellement fermes, valides & efficaces, devront sortir & obtenir leur effet auprès de tous & chacun de ceux qu'elles regardent avec l'obligation à eux la plus étroite de les observer, celle de les faire exécuter en toutes & chacune leurs clauses à tous les juges ordinaires ou delegués, même les auditeurs des causes du palais apostolique les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, même les légats à latere, à tous les nonces du susdit siege apostolique, & à tous autres, de quelque prééminence & pouvoir dont ils soyent revêtus ou puissent à l'avenir être revêtus; leur ôtant à tous & à chacun d'eux la faculté & l'autorité de juger & d'interpreter autrement, déclarant dès maintenant

nul & sans effet tout ce qu'ils pourront juger & définir au contraire ignoramment ou avec connoissance de cause, & cela nonobstant toutes les exceptions susdites & tous les statuts constitutions, & ordonnances qui puissent avoir été faites par des Papes, par des Synodes principaux, ou les conciles universels, dérogeant à cet effet autant qu'il en est besoin à notre regle, & celle de la chancellerie apostolique, *de ne point ôter le droit acquis*, à toutes les loix mêmes impériales & municipales, à tous statuts & coutumes, même immémorables, autorisées par jurement & confirmation apostolique, ou par quelqu'autorité & force que ce puisse être, par privileges indultes & lettres apostoliques, accordés à quelques personnes que ce soit quoique d'un rang très élevé, & dignes qu'il en soit fait une mention très spéciale sous quelque teneur & forme de paroles, même dérogeante aux dérogatoires & toutes autres clauses plus efficaces & très efficaces & non accoutumées suffisantes à rendre nulles les dispositions contraires; & tous autres decrets, même ceux qui sont ou seront émanés par le propre mouvement de certaine science & avec la plénitude du pouvoir apostolique, accordés consistorialement, & même plusieurs fois réitérés, approuvés confirmés & renouvellés, à tous lesquels & à chacun d'iceux: & quoique pour y déroger suffisamment il fut besoin d'en spécifier toute la teneur de mot à mot, & non par des clauses générales, qui exprimeroient la même chose, ou qu'il fallut observer quelque expression ou forme singuliere pour cela, nous déclarons que cette teneur & cette sorte d'expressions doivent être tenues pour suffisamment exprimées, comme si on n'y avoit pas omis un seul mot, & que tout ce qu'on peut imaginer de formalités y eut été observé: ces restrictions s'entendent devoir jouir de leur effet en toute autre occasion que celle-ci, y dérogeant présentement & voulant qu'il y soit dérogé seulement par volonté particuliere & expresse, afin que la déclaration présente ait toute sa force, nonobstant toutes les sortes d'oppositions qu'on y pourroit apporter.

Sect. IV. *Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farneses.*

„ Nous voulons en outre, qu'on ajoute une même foi par tout le monde dans & dehors le jugement, aux copies des présentes lettres, même imprimées, qui seront souscrites de la main de quelque notaire public, & munies du cachet de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, comme on feroit aux lettres mêmes originales si on les montroit ou représentoit. Donné à Rome, à St. Marie majeure sous l'anneau du Pêcheur le jour 27 de Juillet de l'an 1707 l'année septieme de notre pontificat.

F. Olivier.

Avec la publication suivie aux lieux accoutumés de la ville de Rome, voici ce que l'Empereur opposa à cette Bulle si foudroyante du Pape pour la justification de sa conduite.

Nous avons jugé à propos de nous étendre sur cette querelle entre l'Empereur & le Pape, parce qu'aujourd'hui elle est encore indécise & qu'elle peut devenir un jour un objet de grande importance pour le malheur de l'Europe, quoique le fond de la chose ne soit absolument qu'une prétention vaine

Défense de l'Empereur.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaiſance ſous la domination des Farneſes.

& un orgueil ridicule. Il eſt à propos cependant de joindre ici la réponſe que la Cour impériale fit à ce fulminant decret, elle eſt datée du 26 Juin 1706.

„ Joſeph, par la divine clémence élu Empereur des Romains, toujours
„ Auguſte, Roi de Germanie, Hongrie, Bohême, Dalmatie, Croatie,
„ Sclavonie &c. Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, Brabant Stirie,
„ Carinthie, Carniole &c. Marquis de Moravie, Duc de Luxembourg, de
„ la haute & baſſe Siléſie, de Wurtemberg & de Teck, Prince de Suabe,
„ Comte d'Absbourg, de Tyrol, de Ferrette Kibourg & Gorice, Landgra-
„ ve d'Alſace, Marquis du St. Empire, de Burgau & de haute & baſſe Lu-
„ ſace, Seigneur de la marche d'Eſclavonie de Port mahon & de Salins &c.

„ Il eſt connu à tous, & les ſuccés de ces derniers tems montrent avec
„ combien de ſoin, de travail & des frais les ennemis ont été chaſſés d'Ita-
„ lie, & comme la liberté de cette Province, que la violence des François
„ avoit envahie a été heureuſement délivrée de leur joug par nos armes vic-
„ torieuſes & celles de nos alliés.

„ Cependant nous ſommes aujourd'hui contraints de nous plaindre avec un
„ juſte ſentiment de douleur de ce que les miniſtres de la Cour de Rome,
„ ou inſtigués par d'autres, ou dans la confiance d'en retirer quelque avanta-
„ ge, ſe ſont laiſſé aller à la hardieſſe, au grand étonnement de l'univers &
„ au ſcandale de la République chrétienne, de mêler les armes ſpirituelles
„ dans des intérêts purement mondains, & de rendre public un écrit impri-
„ mé, de la teneur ſuivante

Déclaration de nullité d'un certain accord fait au préjudice du ſiege apoſtolique & de la Sainte Egliſe romaine touchant les quartiers d'hiver que les troupes Allemandes ont pris dans le Duché de Parme & de Plaiſance; les cenſures eccléſiaſtiques réſervées au même ſiege encourues par ceux qui en quelque maniere que ce ſoit, ont en cette occaſion envahi les lieux du ſuſdit Duché, & impoſé des charges ſur les biens des perſonnes eccléſiaſtiques du même Duché, demeurant en leur entier, à Rome MDCCVII.

De l'imprimerie de la reverende chambre Apoſtolique.

Ici l'Empereur rapporte la Bulle du Pape telle qu'on la donnée, après quoi il ajoute & pourſuit.

„ Ayant fait une attentive conſidération ſur la déclaration rapportée & ſur
„ toutes & chacune de ſes clauſes: nous ne pouvons n'être pas, entre autres
„ choſes, grievement émus de ce que la Cour de Rome nous diſpute hardi-
„ ment les droits très anciens que nous & l'Empereur romain avons en Italie
„ & ceux en particulier que le Duché de Milan a ſur Parme & Plaiſance ſous
„ prétexte d'un domaine qu'elle s'attribue ſur ces villes, étant conſtant par
„ la pleine foi des hiſtoriens, & par les inveſtitures que les Empereurs Ro-
„ mains nos prédéceſſeurs en ont donné, & par d'autres actes évidents, que
„ le domaine ſouverain, & de haute Majeſté ſur leſdites villes de Parme &
„ de Plaiſance ne compete qu'à nous, & au ſacré Empire Romain, & que
„ les légitimes poſſeſſeurs du Duché de Milan en reçoivent l'inveſtiture. Cer-
„ tainement on ne ſauroit montrer que ce domaine ſouverain, direct & de

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farnèses.

,, haute Majesté ait jamais été abdiqué par aucun Empereur, ou qu'aucun
,, Duc de Milan l'ait pu abdiquer, céder ou transférer, & beaucoup moins
,, que la Cour de Rome l'ait pû validement usurper, ni que les Ducs de
,, Parme l'ayent pû reconnoitre d'elle. Plusieurs livres d'histoire font connoî-
,, tre & décrivent bien au long ce qui s'est fait sans interruption dans cette
,, matiere pour la conservation des droits de l'Empire: & les personnes ver-
,, sées dans le maniment des affaires publiques savent avec quel zele nos pré-
,, décesseurs & spécialement Charles-Quint, de glorieuse mémoire, a défendu
,, & protesté de vouloir défendre, même à la fin de sa vie, & par ses dernie-
,, res paroles ses droits & ceux de l'Empire, étant d'ailleurs assés clair que
,, les droits sont tellement annexés à l'Empire, qu'ils ne peuvent en être sé-
,, parés sans son consentement, & beaucoup moins contre son gré, par quel-
,, ques bulles des Papes que ce soit & de quelques menaces de foudres qu'el-
,, les soyent pleines.

,, C'a donc été une peine perdue, & digne en quelque façon d'être sifflée,
,, celle par laquelle les Papes allégués dans la susdite déclaration dans leur
,, propre cause se sont voulu arroger le jugement & se sont efforcés d'établir
,, par le secours de leurs bulles, des droits tendants directement au préjudice
,, des tiers. Et certainement on ne peut pas comprendre comme il est entré
,, dans l'esprit de la Cour de Rome, d'écrire que nos milices ont envahi les
,, biens de l'église, sachant ou devant savoir que les lieux dans lesquels elles
,, sont entrées sont des fiefs de nous & de l'Empire, & qu'on peut exiger des
,, aliments & les choses nécessaires à la vie par un privilege du droit de la
,, nature & des gens mêmes dans un territoire neutre, alors principalement
,, que cette sustentation a pour effet de défendre celui qui la fournit & de la
,, délivrer des dangers & dommages ultérieurs dont il est ménacé. Lesquelles
,, circonstances se trouvant dans le cas présent il n'y a personne qui ne voye
,, que les canons, les loix, & la raison d'état obligent au soutien des char-
,, ges publiques, le clergé aussi bien que le reste, puisqu'il s'agit de la dé-
,, fense de son répos & de sa liberté spécialement en une Province dans la-
,, quelle par coutume ancienne le commun support des charges publiques,
,, dans l'entretien des soldats, est établi, & que les possessions du Clergé de
,, Parme sont si amples, qu'elles surpassent quasi la quatrieme partie de tout le
,, Duché. Il a donc paru que les ecclésiastiques se rendoient indignes du
,, bonheur de leur état, en montrant leur tenacité & avarice au milieu des
,, plus indigents & en refusant à notre commissaire impérial, qui les en solli-
,, citoit, de concourir avec les Laics, & de payer quelque ce soit avec eux:
,, en s'opiniatrant dans ce refus avec un esprit refractaire, nonobstant que le
,, consentement du Pape pour ces collectes dans la nécessité & à l'avantage
,, commun eut été réservé dans le traité conclu par notre dit commissaire, non
,, sans une marque illustre de notre respect envers le St. Siege toutes lesquel-
,, les choses & beaucoup d'autres par lesquelles nous avons moderé notre
,, conduite, sont des témoignages si clairs de notre équité & de la maniere
,, legitime, avec laquelle nous exerçons notre pouvoir impérial, que nous
,, ne pouvons concevoir de quelle source sont venues ces censures spirituelles
,, si aceres & si précipitées, qu'on a rapporté plus haut. Nous avons fait ce
,, que demandoient de nous nos droits & ceux du St. Empire, & nous l'avons

[illegible]

„ fait dans la maniere que les constitutions de l'Empire & leur usage nous „ [illegible] & qu'a [illegible] de nous le respect particulier avec lequel „ Jules [illegible] le pere commun de la chrétienté quand il se dépouille de „ cette puissance; comme en font foi plusieurs négociations que le Cardinal „ Grimani pour [illegible] ce consentement du Pape, quoique superflu & pour „ remontrer l'abus commis dans l'emploi trop précipité de l'autorité ecclé- „ siastique.

„ Nous remarquons très-bien des exemples de semblables collectes & char- „ ges imposées aux ecclésiastiques par nos ennemis d'une maniere tout à fait „ différente, quoique ces ennemis n'ayent d'autre but que d'empêcher le re- „ pos commun de l'Europe & ne soient dignes d'aucune faveur, auxquels ce- „ pendant la Cour de Rome prète aussitôt son consentement, souvent même „ contre tout droit, & montre en cela autant d'indulgence & de connivence que „ d'animosité & d'opposition; avec laquelle à la face de tout le monde elle „ attaque nous & les droits les plus clairs de l'Empire, par paroles; écrits & „ actions, auroit de long-tems excité en nous des mouvemens plus violents si „ nous n'avions été retenu par la bonté qui est naturelle à notre maison d'Au- „ triche & par d'autres égards envers l'Eglise universelle. Et nous voudrions „ encore faire connoître plus long-tems notre patience quoique provoquée „ dès le commencement de notre gouvernement impérial, s'il nous étoit per- „ mis de différer davantage à défendre nos droits & ceux de l'Empire & que „ nous puissions excuser cette dilation auprès de Dieu & de la postérité, étant „ obligé à faire ce que nous faisons par les loix divines & humaines, par la „ droite raison & le droit des gens & par les autres principes de la justice & „ de l'équité.

„ Delà est, que toutes ces choses considérées; nous souvenant de la capi- „ tulation que nous avons jurée, & des constitutions impériales ayant pris les „ sentimens de nos conseillers secrets & de tout le conseil impérial Aulique, „ après avoir consulté en dehors de très-habiles Théologiens & des personnes „ versées dans la connoissance du canon & des loix civiles, pour la défense „ de nos droits & de ceux de l'Empire.

„ Nous déclarons que l'Ecriture rapportée ci-dessus est d'une nullite évi- „ dente, vaine, & d'aucune force, & que l'excommunication qui y est ex- „ primée, ou si on prétend qu'il y en ait quelqu'une, doit être réputée pour „ tout à fait invalide, & qu'elle subsiste d'autant moins qu'il est plus évident „ qu'elle manque des choses essentiellement requises, savoir d'un péché mor- „ tel, de contumace dans un erreur notable, de la citation précédente des „ personnes &c. Et que l'Ecrit de la Cour de Rome tend, non pas à défen- „ dre l'héritage du Seigneur, mais à usurper les droits impériaux sur les Du- „ chés de Parme & de Plaisance.

„ Et comme selon la pensée des Saints Peres & des Conciles les censures „ sont souvent redoutables, non pas à ceux à qui elles sont infligées, mais à „ ceux qui les infligent, nous remettons à l'estime & au jugement de Dieu, „ tout puissant juge de toute chair, & qui sonde les cœurs, de même qu'à „ celui de tout homme qui ne sera point prévenu de passion ce qu'il faut croi- „ re de ces larmes des ecclésiastiques, qui ont les oreilles bouchées, pendant „ que nos ennemis & ceux du sacré Empire Romain dans les Provinces d'Al-

„ lemagne & d'Italie, même dans le domaine des Papes oppriment cruellement & à leur fantaisie les Ministres de Dieu & de l'Eglise, & commencent seulement à s'élever contre nous & contre le sérénissime & très-puissant Charles III. Roi d'Espagne contre le Royaume de Naples & contre le Duc de Savoye, lorsque le ciel commence à favoriser notre juste cause, en sorte que le reste de l'Italie, le Royaume de Naples & les Pays-Bas ont été miraculeusement délivrés de leurs cruelles & puissantes mains.

SECT. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous les dominations de Farnèse.

„ Nous déclarons donc par la teneur de ces présentes à perpétuelle mémoire de la chose, & nous protestons avec toute l'efficace que nous pouvons, & qu'il en est besoin que nous ne pouvons renoncer ou abandonner aucun droit, & beaucoup moins le direct & souverain domaine sur Parme & Plaisance au siege Romain; qu'au contraire, nous nous reservons & au sacré Empire Romain fermement & expressément tous & chacun les domaines souverains qui en ont jamais été usurpés, ou sont encore aujourd'hui retenus, de quelque nom qu'ils soyent appellés, & nous les déclarons nôtres en la forme & maniere la meilleure qui puisse être; annullant abolissant, & cassant toutes les possessions & prétentions illégitimes, excepté celles qui ont été expressément transférées audit siege par la bonté & la munificence des Empereurs, déclarant toutes les autres pour d'autant plus nulles, injustes & invalides, qu'il est évident que tout ce qu'on prétend d'aliener & de soustraire publiquement ou en secret & par autorité propre du domaine de l'Empire est sans aucune force même tout ce qu'un Empereur auroit pu aliéner sans y observer les formes requises.

„ Nous nous opposons encore très-solemnellement & spécialement à la prétention qu'a la Cour de Rome de pouvoir par voye de Bulles & de décrets disposer des droits du tiers, & les biens temporels qui ne lui appartiennent point en propre, les Bulles & décrets n'étant point valides en ce genre, & ce pouvoir n'étant aucunement reconnu de quelque nom ou titre qu'on se serve pour cela; & ne pouvant & ne devant obliger en aucune façon nous ni l'Empire Romain; parceque nous n'admettons & ne pouvons tolerer aucun pouvoir dans la Cour de Rome, qui ait la force d'annuller ce que nous disposons & ordonnons de droit & en vertu de notre autorité impériale; ne doutant nullement d'être [illegible] & assisté en ceci par l'assemblée de tout l'Empire en général, & en particulier de tous les Electeurs, Princes, Etats, Vassaux & sujets de l'Empire de leurs conseils & secours effectif, où il en sera besoin & où la conjoncture des affaires le demandera.

„ Donc de nouveau, de propos délibéré, & après un meur conseil & avec la plénitude de notre pouvoir impérial nous déclarons publiquement par ces présentes, que nous nous opposons, nous [illegible], nous [illegible], & nous protestons comme dessus de la maniere la plus solemnelle qu'il se peut contre tout ce qui est exprimé dans l'Ecrit rapporté; tant contre la forme, que contre la maniere, au préjudice de [illegible] & de [illegible] du S. Empire Romain, de même que contre nos Ministres, Commissaires, [illegible] & toutes autres personnes, desquelles l'Ecrit peut avoir voulu, [illegible], [illegible] parler.

„ Nous défendons de même à tous & à chacun les ecclésiastiques & secu-

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farnèses.

„ fiers vassaux de nous & de l'Empire, à nos Ministres & sujets, soit dans les „ termes de l'Eglise, soit dans les Duchés de Parme & de Plaisance, ou habitant quelque part que ce soit sous peine corporelle, d'avoir aucun égard „ en quelque occasion que ce soit à ce qui est contenu dans l'Ecrit rapporté; „ commandons au contraire le plus étroitement que nous pouvons d'obéir, „ comme ils sont tenus constamment à nos commandements & à nos ordres; „ leur promettant réciproquement de les faire jouir des effets de notre protection & clémence: devant faire avertir pour cet effet dans les formes dues „ le Duc de Parme à ce qu'il ne reconnoisse pour les Duchés de Parme & de „ Plaisance aucun autre domaine que le nôtre & celui de notre dit très-cher „ frere le Roi d'Espagne, comme étant seuls Seigneurs & possesseurs légitimes du Duché de Milan; étant d'ailleurs évident qu'il est tenu de répondre „ à nous de nos droits & de ceux du S. Empire Romain.

„ Nous prions enfin le tout puissant & très-juste Dieu de vouloir inspirer à „ tous un ardent & sincere amour, d'une honnête fidelle & constante paix & „ concorde, & de nous donner la grace de défendre constamment & virilement tout ce qui appartient à nous & au Saint Empire, protestant de tenir „ de la divine Majesté avec la plus humble reconnoissance tout ce qui est des „ droits de l'Empereur & de l'Empire & protestant par cette publique déclaration, protestation & reservation que nous renouvellons encore, que touchant les biens & les droits temporels de l'Empire personne ne peut rien „ prétendre, occuper ou retenir légitimement si ce n'est ce qui en a été aliéné avec le consentement exprès de nos prédécesseurs & de l'Empire & en „ particulier aucun domaine temporel souverain dudit Empire, tout ce qui a „ été fait au contraire ou reputé avoir été fait devant être tenu pour non fait „ & d'aucune force, & nous y opposant en vigueur de ce diplome souscrit „ de notre main & muni de notre sceau impérial, afin que notre opposition „ ait dès à présent & à tous siecles à venir toute la solemnité, la force qu'elle „ peut avoir. Donné en notre ville de Vienne ce 26 du mois de Juin l'an „ 1708 de notre Royaume des Romains le 19 de celui de Hongrie le 2 & „ de Boheme le 24.

JOSEPH.

Les vicissitudes de la guerre empêcherent cette dispute de se terminer; la querelle s'assoupit sans qu'il y eut entre le Pape & l'Empereur aucune transaction ou cession de l'une ou de l'autre part de sorte que l'on ne put pas assurer que le nœud de la difficulté & des racines de la dispute pour l'avenir fussent coupées; mais c'est la méthode de la Cour de Rome de ne jamais se désister de ses pretentions, de se tirer le mieux qu'elle peut d'embarras en temporisant toujours soit pour le Pape actuel, soit pour ses successeurs, le droit d'y revenir à l'occasion & dans des circonstances plus favorables.

Le Pape cependant craignant que ce manifeste n'éclairât le public sur sa ridicule autorité & sur ses prétentions absurdes fit une espece d'arrangement avec l'Empereur, mais sans rien décider toutefois pour la souveraineté de Parme. (a) Le nouveau Duc cependant etoit si lésé dans tout cela qu'il auroit désiré vo-

(a) Voyez la fin de cette histoire.

volontiers que les impériaux se fussent cantonnés hors de ses Etats; mais il étoit obligé de ménager les deux partis d'autant plus qu'en 1695 Sa Sainteté lui donna une dispense pour épouser la veuve de son frere qui avoit des enfans de ce même frere. Mais Antoine n'ayant point eu d'enfans de ladite Dame, la succession de ses états fut un objet de querelle parmi quelques Potentats de l'Europe. Le Duc de Parme lui-même aimoit mieux être feudataire de la Cour de Rome que de l'Empereur, qui avoit fort à cœur la réunion des Duchés de Parme & de Plaisance au domaine de la maison d'Autriche, le même destin attendoit ces Duchés du côté de l'Espagne, qui les avoit déclarés aussi fiefs de sa couronne, laquelle couronne étoit alors disputée au Duc d'Anjou par Charles son frere; tous deux prenoient le titre de Roi d'Espagne, & chacun étoit en possession d'une partie du Royaume. Pour empêcher la réunion de ces deux Duchés à la couronne d'Espagne ou à celle d'Autriche, Antoine Duc de Parme épousa Elisabeth la fille de son frere aîné, & il en eut un fils qui survivant à Philippe réclama les droits de succession aux Duchés de Parme & de Plaisance.

Sect. IV. Histoire de Parme & de Plaisance sous la domination des Farnèses.

SECTION V.

Depuis le Traité de la Quadruple alliance en 1718, jusqu'au Traité de Paris en 1763.

LOrsque les affaires de l'Europe exigerent qu'on rectifiât les articles du traité d'Utrecht, dans lequel on n'avoit rien stipulé au sujet des Duchés de Parme & de Plaisance, les droits de cette succession furent examinés par les Puissances contractantes. On conclut d'abord une triple alliance entre la Grande Bretagne, la France & la Hollande; & l'Empereur, qui étoit alors en guerre avec l'Espagne, croyant que cette triple alliance étoit contraire à ses intérêts, refusa d'y entrer. Mais les soins & l'habileté des Ministres d'Angleterre & d'Espagne, qui déclarerent qu'un des principaux objets de l'alliance étoit de rétablir la paix entre Sa Majesté Impériale & Sa Majesté Catholique, dissiperent les soupçons de l'Empereur & surmonterent toutes les difficultés. Alors Sa Majesté Impériale accéda au Traité qui pour cette raison fut nommé la Quadruple alliance.

Traité de la Quadruple alliance 1718.

L'article V. du Chapitre I. porte que „ les Duchés de Parme, de Plaisance & de Toscane seront tenus pour fiefs masculins de l'Empire; que lorsque la succession de ces états sera ouverte, on les donnera au fils aîné d'Elisabeth Farnese, Reine d'Espagne; qu'au défaut de ce Prince, ou au défaut de sa postérité masculine & légitime, ces Duchés passeront aux autres fils de la Reine d'Espagne, ou à leur ayant-cause, suivant l'ordre de la primogeniture. L'Empereur s'engage à faire confirmer cette disposition par l'Empire (dont le consentement étoit nécessaire à cet effet) & il donnera des lettres d'investiture éventuelle, conformément à cet arrangement. Livourne restera port libre. Le Roi d'Espagne remettra à celui de ses fils qui héritera des Etats de la maison de Farnese & de la maison de Médi-

Dispositions au sujet de la succession de Parme & de Plaisance.

SECT. V Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

„ cis (*) la place de Portolongone, avec ce qu'il possède dans l'Isle d'Elbe. „ Les Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance ne pourront jamais être „ possédés par un Roi d'Espagne. Ce Prince, ni l'Empereur n'y feront pas- „ ser aucunes troupes qui leur appartiennent (†)".

Cette maniere de régler la succession de tous ces Etats, sans consulter les personnes qui les possédoient, surprit toute l'Europe, excepté ceux qui étoient dans le secret de la Quadruple alliance. Cependant les Médiateurs, pour tranquilliser les Ducs de Toscane & de Parme, déclarerent „ Que pendant la „ vie des possesseurs actuels des Duchés de Toscane & de Parme, l'Empe- „ reur, ni le Roi de France, ni celui d'Espagne, ni le Prince désigné pour „ hériter de ces Etats, ne pourroient sous quelque prétexte que ce fût, y „ faire passer des troupes qui leur appartinssent; mais que la garde de ces „ pays seroit seulement confiée à 6000 Suisses qui, lors de l'ouverture de la „ succession, les remettroient au fils aîné de la Reine d'Espagne (§)". Ces troupes devoient être distribuées en forme de garnisons dans les villes de Livourne, Porto-Ferrajo, Parme & Plaisance.

Difficultés de la part de l'Espagne. Après la conclusion de ce Traité de la Quadruple alliance, l'Empereur & le Roi de Sicile en firent un entre eux, par lequel la Sicile étoit rendue à l'Empereur qui donnoit en retour l'Isle de Sardaigne à Sa Majesté Sicilienne. Sans entrer dans le détail des autres articles particuliers de ce traité, il suffit de dire que l'Espagne fut tellement irritée de cette negociation (quoique, pour la flatter, on lui eût accordé, comme on vient de le voir, tout ce qu'elle pouvoit prétendre au sujet des successions de Parme & de Toscane) que le Cardinal Albéroni, alors premier Ministre de Sa Majesté Catholique, fit des efforts surprenans pour mettre cette couronne en état de lutter sur terre & sur mer contre les efforts réunis des Puissances contractantes au traité de la Quadruple alliance. Cette obstination produisit une résolution violente de la part des alliés. Leur dessein étoit de dépouiller entiérement la postérité d'Elisabeth Farnese de la succession aux Etats de Toscane, de Parme & de Plaisance, & d'en donner l'investiture à quelque autre Prince si la Cour d'Espagne persistoit à refuser d'accéder au traité. C'étoit prescrire & commander la paix plutôt que la négocier; ordonner en juges, & disposer en maitres des états d'autrui, plutôt que d'agir en médiateurs. Ces procédés firent de la peine aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, avec d'autant plus de raison que les Ministres d'Angleterre & de France n'avoient consulté en rien Leurs Hautes Puissances dans tout le cours de ces négociations. Ils en temoignerent leur juste mécontentement. Alors la Cour de Londres, craignant peut-être les suites du coup terrible qu'elle vouloit porter à l'Espagne, se détermina à essayer la voie de la représentation, avant que d'en venir à l'exécution de son projet. Le Comte de Stanhope fut envoyé en Espagne avec de nouvelles instructions pour représenter à cette Cour le danger auquel l'exposoit sa fermeté opiniâtre & mal-

(*) Voyez notre Histoire de Florence dans le Tome XXXIV de cette Histoire Universelle.

(†) Traité de la Quadruple alliance, signé à Londres le 2 du mois d'Août de l'année 1718, Chapitre I, Article V.

(§) Là-même. Voyez nos reflexions à ce sujet dans notre histoire de la République de Florence, page 592.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis 1713 jusqu'à l'an 1763.

entendue. Le premier article de ses instructions portoit qu'au cas que Sa Majesté Catholique refusât obstinément d'accéder au traité de la Quadruple alliance, le Comte de Stanhope lui déclareroit que les alliés disposeroient unanimement des Etats de Toscane & de Parme en faveur de quelque autre Prince, de sorte que la Reine Elisabeth Farnese se verroit frustrée de ses espérances de ce côté. Il étoit dit par le cinquieme article des mêmes instructions, que l'on accorderoit à la Cour d'Espagne trois mois pour se déterminer, pendant lequel tems l'Empereur n'agiroit point hostilement, pourvu que Sa Majesté Catholique se tint également tranquille de son côté; mais que si, ce terme écoulé, ou même auparavant, au lieu d'accepter ledit traité, elle se portoit à quelques hostilités pour en prévenir l'exécution, les alliés réuniroient leurs forces pour secourir l'Empereur, comme ils s'y étoient engagés. On sait avec quelle hauteur la Cour d'Espagne, ou plutôt le Cardinal Albéroni qui la gouvernoit alors, rejeta ces propositions, & quelles furent les suites de ce refus constant. L'Amiral George Byng remporta une victoire navale des plus complettes, sur la flotte d'Espagne. Albéroni n'en fut point ébranlé. Son esprit sans cesse nourri des plus vastes projets avoit toute la fermeté nécessaire pour supporter les plus grands échecs. La conduite des Ministres & de l'Amiral Anglois fut approuvée par le Parlement. Albéroni, faisant remuer toutes les machines que put inventer son génie politique & ambitieux, alluma plus que jamais la guerre en Italie, & menaçoit l'Angleterre d'une invasion en faveur du Prétendant; il l'auroit probablement exécutée, si les vents ne s'y étoient pas opposés. Enfin, en 1719, l'Espagne se trouvant épuisée par les grands efforts qu'elle avoit faits contre des ennemis si puissans, elle commença à songer à la paix. On dressa un plan d'accommodement qui fut envoyé au Marquis de Beretti Landi, Ministre de Sa Majesté Catholique à la Haye. L'Espagne demandoit que Gibraltar & Port-Mahon lui fussent rendus; que la succession aux Duchés de Toscane, Parme & Plaisance fût assurée au fils aîné d'Elisabeth Farnese, sans qu'il tint ces états comme fiefs de l'Empereur ou de l'Empire; que le Pape rendroit aussi le Duché de Castro au Duc de Parme. Ce plan fut rejeté. Le Cardinal Albéroni, succombant enfin sous le poids de son entreprise, fut disgracié, & le 17 Février 1720, le Roi d'Espagne, pressé par les sollicitations des Provinces-Unies, signa son accession pure & simple au traité de la Quadruple alliance; & le 13 de Juin de l'année suivante, il conclut à Madrid deux Traités, l'un de paix avec l'Angleterre, & l'autre d'alliance défensive avec cette même couronne & la France (a).

Propositions de cette Cour. 1719.

Son accession pure & simple au Traité de la Quadruple alliance. 1720.

La Cour de Vienne, dit un habile Politique (b) n'avoit consenti aux dispositions qu'on vient de voir au sujet de la succession des Duchés de Parme & de Toscane, qu'en se flattant qu'elles n'auroient pas lieu. L'Empereur s'exageroit d'avance toutes les inquiétudes que devoit lui donner l'établissement d'un Prince d'Espagne dans le centre de l'Italie. Ses Ministres espéroient qu'avant que Don Carlos pût entrer en possession des Etats qui lui étoient promis, il naîtroit des incidens qui pourroient l'en priver. En conséquence de ces vues, ils ne cherchoient qu'à multiplier les difficultés, & à retarder la

(a) Le Droit Public de l'Europe fondé sur les Traités, Tome II. p. 109.

(b) Mr l'Abbé de Mably, dans son Droit public de l'Europe, &c. p. 155 & suiv.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

Congrès de Cambrai en 1723.

conclusion des arrangemens définitifs. La politique de la Cour de Vienne auroit échoué, continue le même auteur, si l'Espagne eut fait alors son affaire capitale de l'entrée de Don Carlos en Italie. Cette derniere Puissance auroit été favorisée par l'Angleterre & les Provinces-Unies qui, ne doutant pas que la rivalité formée entre la Maison de Bourbon & la Maison d'Autriche, n'excitât encore de nouvelles brouilleries, devoient voir avec plaisir un établissement qui ouvroit l'Italie aux Espagnols & aux François, & qui transportoit le théatre de la guerre loin des Provinces où ces deux Puissances sont plus intéressées à maintenir la paix. Les Ministres d'Espagne ne sentirent pas l'avantage qu'ils avoient sur la Cour de Vienne; ils embrasserent trop d'objets à la fois; ils firent des demandes à l'Empereur au Congrès de Cambrai en 1723; & malgré les traités de paix & d'alliance qu'ils avoient faits avec la France & l'Angleterre en 1721, ils ne purent s'empêcher de laisser entrevoir, dans leurs négociations, une rancune secrette contre ces deux couronnes, & la peine extrême qu'ils avoient à abandonner Gibraltar & Port-Mahon. Les Etats d'Italie témoignerent aussi à la même assemblée, combien ils étoient mécontens du Traité de Londres. Le Roi de Sardaigne en particulier & les Ducs de Toscane, de Parme & de Plaisance présenterent des Mémoires & des protestations qui furent de nul effet. L'Empereur montra lui-même par plusieurs procédés & de nouvelles ouvertures qu'il fit faire par ses plénipotentiaires, qu'il n'en étoit nullement content. Il paroit en effet que les esprits étoient plus aigris que jamais. On avoit fait des cessions sans renoncer à ses prétentions. Peut-être que les mécontentemens respectifs eussent éclaté par une nouvelle guerre, si les conférences n'eussent été subitement rompues, comme on sait, par le renvoi imprévu de l'Infante destinée à monter sur le trône de France (*a*).

Traité de Vienne en 1725.

Les choses resterent dans le même état jusqu'à l'année 1725 que l'Empereur & le Roi d'Espagne, malgré l'éloignement qu'ils avoient fait paroitre pendant les conférences de Cambrai, conclurent à Vienne un traité par lequel l'Empereur accordoit l'investiture des Duchés de Toscane, Parme & Plaisance, au fils ainé de la Reine d'Espagne, au cas que leurs possesseurs actuels vinssent à mourir sans héritiers. Mais il n'y étoit pas question de l'agrément de l'Empire; & ce que les Cours de Londres & de Versailles avoient décidé, savoir que ces Duchés seroient tenus pour fiefs males de l'Empire, fut reconnu pour constant à l'avenir. Cependant ce traité fut contre-balancé par celui de Hanovre conclu entre la France & la Grande-Bretagne pour abaisser l'Empereur & la Reine d'Espagne; mais il n'y fut rien stipulé concernant la succession au Duché de Parme. Ainsi cette succession continua de rester sur un pied assez incertain jusqu'au Congrès de Soissons en 1728, où le Duc de Parme envoya un Ministre pour veiller à ses intérêts. Les négociations de ce Congrès n'eurent pas le succès qu'on en attendoit; & l'on crut la guerre inévitable entre l'Angleterre & l'Espagne.

Sur ces entrefaites, le Duc de Parme, toujours aigri contre les Puissances qui avoient osé régler la succession de ses états sans sa participation, & se croyant sûr d'être soutenu par l'Espagne, invita le Prétendant à la couronne

(*a*) Le même, au même endroit.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

d'Angleterre, de venir demeurer à Parme, où il lui rendit les même honneurs que s'il eut été réellement sur le trône. La Cour de Londres ayant appris ce procédé, le Roi donna ordre à l'agent du Duc de Parme de sortir du Royaume en deux jours. L'Espagne cependant que le mauvais succès de ses entreprises accoutumoit à ses pertes, commençoit à faire son objet capital des Duchés de Parme, de Plaisance & de Toscane, & étoit disposée à se reconcilier sincérement avec l'Angleterre. Celle-ci sentoit que cette reconciliation étoit également nécessaire à ses propres intérêts. Elle envoya le Colonel Stanhope, qui fut ensuite Comte d'Harrington, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire vers Sa Majesté Catholique. Ce ministre, de concert avec Mr. Keene Plénipotentiaire du Roi d'Angleterre à la Cour de Madrid, représenta à cette cour, que, par le traité de Vienne en 1725, elle n'avoit rien obtenu de plus que ce qui lui avoit été accordé par la Quadruple alliance. En dévoilant les mauvaises intentions que le Ministere de Vienne cachoit sous des lenteurs & des refus obstinés, ils lui firent sentir qu'il falloit recourir à des moyens plus efficaces pour assurer les droits de Don Carlos ou de ses tiers sur les Duchés de Parme & de Toscane. Cette Négociation eut son effet. La France, l'Angleterre & l'Espagne signerent un traité à Seville le 9 de Novembre 1729 (*a*).

Traité de Seville en 1729.

On renouvella tous les articles de la Quadruple Alliance qui concernoient les Duchés de Parme & de Toscane & il fut réglé en particulier par l'article IX, que pour affermir les droits de la Cour de Madrid sur ces Etats, elle y feroit passer, sans perte de tems, six mille hommes de ses troupes qu'on mettroit en garnison dans Livourne, Porto-Ferraro, Parme & Plaisance, afin d'en assurer la succession immédiate à l'infant Don Carlos, & être prêtes à s'opposer efficacément à toutes les entreprises que l'on pourroit faire au préjudice de cet arrangement (*b*).

L'article X. porte que les Puissances contractantes prendront les voies les plus douces & les plus convenables pour engager les Ducs de Toscane & de Parme à recevoir sans résistance ces garnisons; & de leur côté elles font serment d'être fidelles aux possesseurs actuels en tout ce qui ne sera pas contraire au droit de succession assuré à Don Carlos. Les dites garnisons ne se mêleront ni directement, ni indirectement, du gouvernement des places qu'elles garderont, & elles rendront aux Ducs de Toscane & de Parme tous les honneurs dus aux souverains dans leurs Etats (*c*).

Le Roi d'Espagne s'engage par l'article XI. à retirer ses troupes de ces Duchés aussi-tôt que Don Carlos en prendra possession; & par l'article XII. Les Puissances contractantes en garantissent la jouissance pleine entiere & paisible à ce Prince, dès qu'il en sera possesseur (*d*).

De plus, les Rois d'Angleterre & de France promettent de ratifier & de garantir tous les reglemens particuliers qui se feront entre le Roi d'Espagne & les Ducs de Toscane & de Parme relativement aux troupes que l'on doit envoyer dans les Etats de ces derniers. Les Provinces-Unies sont aussi invi-

(*a*) Le Droit Public de l'Europe fondé sur les traités, Tome II. p. 162, 163.
(*b*) Traité de Seville, Art. IX.
(*c*) Là même, Art. X.
(*d*) Articles XI & XII.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

tées à accéder à ce traité (*a*), & elles y accéderent en effet le 21 du même mois de Novembre.

Mecontentemens des Anglois.

Les Anglois désapprouverent hautement ces arrangemens, comme contraires aux intérêts de la nation, capables d'entraîner la Grande-Bretagne dans une guerre longue & dangereuse dans le continent, & sur-tout comme incompatibles avec la teneur de la Quadruple alliance. Cependant, que l'Empereur fidelle à remplir les engagemens pris par le Traité de Londres en faveur de la succession eventuelle des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance, y envoyât 6000 hommes de troupes neutres, ou que l'Espagne y envoyât 6000 hommes des siennes, la différence n'étoit pas fort grande, & encore moins importante, vu qu'il étoit positivement stipulé que les troupes Espagnoles agiroient exactement comme devoient agir les troupes neutres, & qu'elles évacueroient les places où elles seroient mises en garnison, dès que le Prince désigné pour être Souverain de ces Duchés y entreroit; ce qui étoit le principal but de la Quadruple alliance. Cette considération n'appaisa pas l'inquiétude que ce traité causoit à la Nation Angloise, & la Chambre des Pairs persista à regarder l'introduction des troupes Espagnoles dans les Duchés de Toscane & de Parme, & le consentement que la Cour d'Angleterre y avoit donné, comme une violation manifeste de l'article V du traité de Londres. Le ministere soutint ce qu'il avoit fait. Mais l'Empereur que les alliés de Seville croyoient faire trembler par leur union, protesta bien plus violemment encore contre ce traité, quoique les Etats-Généraux y eussent accédé.

1730.

En 1730, la Cour d'Espagne fit de grands préparatifs pour l'exécution du traité de Seville, tandis que l'Empereur publioit des manifestes où, accusant ce traité d'injustice, il offroit de donner à Don Carlos l'investiture des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance, avec le consentiment de l'Empire, pourvu que ce Prince la demandât d'une maniere réguliere & convenable. Il ajoutoit que la Cour d'Espagne avoit de plus grandes vues en faveur de Don Carlos, que la teneur de ce traité; & qu'il étoit de l'intérêt des Puissances de l'Europe de s'opposer à ses projets ambitieux.

Mort du Duc de Parme en 1731.

L'événement justifia les conjectures de la Cour Impériale, quoique peut-être elles n'eussent aucun fondement réel lorsqu'elle les publioit. Le Duc de Parme mourut en 1731. Son testament fut ouvert. On y trouva les supliques les plus vives & les plus touchantes adressées aux differentes Cour de l'Europe en faveur de sa malheureuse famille. Le Duc leur déclaroit en mourant que la Duchesse sa femme étoit enceinte de trois mois, ce qui lui faisoit espérer, disoit-il, qu'elles suspendroient l'exécution des leurs projets pour la succession de ses Etats, jusqu'à ce qu'elle fût accouchée. Il consentoit que, si l'enfant venoit mort au monde, ou s'il mouroit peu après sa naissance, Don Carlos lui succédât; mais il nommoit cinq régens pour gouverner pendant la minorité de l'enfant; au cas qu'il vecût. Il s'ouvrit alors une nouvelle scene qui étonna toute l'Europe par sa nouveauté & son absurdité. C'étoit la Cour Impériale qui avoit porté la Duchesse de Parme à déclarer qu'elle étoit enceinte, & en conséquence le Général Stampa, à la tête de six mille Impériaux, prit possession des Duchés de Parme & de Plaisance; disant publique-

(*a*) Articles XIII & XIV.

ment qu'il les gardoit pour l'Infant Don Carlos, au cas que la Ducheſſe n'accouchât pas d'un fils, deſorte qu'alors l'Infant en recevroit l'inveſtiture de l'Empereur, quand il voudroit. Il promettoit en même tems que ſes troupes ſe comporteroient avec la plus grande modération, & obſerveroient la plus exacte diſcipline, ajoutant que juſqu'aux couches de la Ducheſſe qui devoient décider du ſort de ces Duchés, le gouvernement en ſeroit confié aux cinq régens nommés par le teſtament du feu Duc.

SECT. V. Histoire de Parme & de Plaiſance depuis l'an 1718 juſqu'à l'an 1763

Affaires d'Italie. Proteſtation du Pape.

Le Pape n'étoit pas tranquille ſpectateur de cette ſcene étrange dans laquelle il croyoit ou feignoit de croire ſes droits injuſtement leſés. Il prit cette occaſion de renouveller ſes prétentions ſur Parme & Plaiſance. Il avoit déja paru alarmé des diſpoſitions de la Quadruple alliance à ce ſujet, & comptant qu'elles ſeroient confirmées au congrès de Cambrai, il avoit fait remettre ſous les yeux de cette aſſemblée une proteſtation qui commençoit par ces queſtions préliminaires: „ Des Princes Chrétiens peuvent-ils ſe flatter de conclure une „ paix durable, lorſqu'ils oſent poſer pour fondement de cette paix, la vio- „ lation la plus injuſte des droits inconteſtables du Saint Siege & du Vicaire „ de Jéſus-Chriſt? Peuvent-ils ſe promettre de jouir paiſiblement de ce qu'ils „ uſurpent avec violence, contre toute ſorte de juſtice, contre le droit incon- „ teſtable d'une poſſeſſion interrompue, qui a été reconnu depuis pluſieurs „ ſiecles par toutes les nations de l'Europe"? Sa Sainteté, ou ſon Miniſtre proteſte enſuite qu'aucune puiſſance n'a & n'avoit droit de diſpoſer des Duchés de Parme & de Plaiſance au préjudice de la ſouveraineté & des droits de l'Egliſe, qu'en conſéquence toutes ſortes de traités, conventions, accords, diſpoſitions, avec leurs confirmations & ratifications, en un mot tout ce qui a été fait ou ſe fera ſoit à Cambrai, à Ratisbonne, ou dans quelque congrès que ce puiſſe être, concernant l'inveſtiture éventuelle, l'inféodation, ou la conceſſion de ces Duchés, eſt & ſera toujours nul & invalide, & Sa Sainteté, loin d'y ſouſcrire directement ou indirectement, expreſſément ou tacitement, déſavoue ces procédés & les regarde comme des attentats contre les droits du S. Siege.

Second traité de Vienne

Les Princes Catholiques ne firent pas plus de cas de cette proteſtation, que les Princes Proteſtants; mais comme il étoit notoire que la Cour de Vienne avoit engagé la Ducheſſe de Parme à ſe déclarer enceinte, déclaration qui ſuſpendoit l'exécution de leur projet favori, ſavoir l'entrée de Don Carlos en Italie, le Marquis de Caſtelar, Miniſtre de Sa Majeſté Catholique à Paris, déclara au nom du Roi ſon maitre, par un écrit ſigné de ſa main, que Sa Majeſté Catholique ſe tenoit pour libre des engagemens du traité de Seville. Cependant telle étoit alors l'influence de la Cour d'Angleterre dans les affaires de l'Europe, que, le 16 Mars 1731, elle conclut à Vienne un nouveau traité avec l'Eſpagne, par lequel l'Empereur ſouſcrivoit à tous les arrangemens pris à Seville pour la ſucceſſion des Duchés de Toſcane & de Parme, elle conſentoit à l'introduction de 6000 hommes de Troupes Eſpagnoles dans ces Etats, & promettoit de porter l'Empereur à y donner les mains (a). Par un article ſéparé le Roi d'Angleterre déclaroit autentiquement qu'il conſentoit à l'introduction des troupes Eſpagnoles dans les places fortes de Toſcane, de Parme

(a) Second Traité de Vienne, Article III.

Sect. V. [illegible] de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

[illegible] Il n'entendoit point se départir de ce qui avoit été réglé par [illegible] la Quadruple alliance, tant pour ce qui concernoit les [illegible] Imperiale & de l'Empire que pour la sureté du Royaume & des [illegible] que Sa Majesté Impériale possédoit actuellement en Italie, ou enfin pour la conservation du repos & de la dignité des possesseurs légitimes de ces Duchés; & qu'en conséquence il renouvelloit la garantie de tous ces Etats à l'Empereur (*a*). Celui-ci, pour faire voir qu'il agissoit de bonne foi dans cette affaire, donna une déclaration de la même date du traité & devant avoir la même force, portant que si la Duchesse douairiere de Parme, accouchoit d'un fils, l'entrée des troupes Espagnoles dans ce Duché auroit également lieu; & que si elle accouchoit d'une fille, Don Carlos seroit incontinent mis en possession des Duchés de Parme & & Plaisance, par une investiture éventuelle de la part de l'Empereur & de l'Empire. Sa Majesté Impériale ajoutoit que, si la Duchesse accouchoit d'une fille, l'Empereur retireroit immédiatement ses troupes de ces Etats, pour laisser l'Infant en prendre paisiblement possession.

Par le même traité de Vienne, le Roi d'Angleterre garantissoit à la Maison d'Autriche ses Domaines contre les attaques de ses ennemis, à l'exception du Turc, & de plus se rendoit garant de la Pragmatique Sanction par laquelle les femmes étoient reconnues capables de succéder aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche (*b*): c'étoit là le grand motif qui avoit déterminé l'Empereur à ratifier la succession de Don Carlos aux Duchés de Parme & Plaisance. Cependant, quoique cette garantie lui assurât l'objet qu'il avoit le plus à cœur, il est sûr qu'il avoit porté la Duchesse de Parme à jouer un rôle qui, s'il avoit réussi, auroit frustré les vues ambitieuses de la Reine d'Espagne, & empêché l'agrandissement de sa famille auquel elle travailloit avec tant d'ardeur & de succès. La Duchesse de Parme persistoit toujours à se dire enceinte, & il est plus que probable que cette feinte eût été poussée plus loin, si le puissant parti que l'Espagne avoit à Parme, n'eût pris des mesures efficaces pour découvrir l'imposture, & empêcher qu'elle ne fût portée à l'extreme. On demanda que la Duchesse fut examinée par des sages-femmes. Elle le fut en présence de la vieille Duchesse sa mere; & le résultat de cet examen fut que la jeune Duchesse étoit réellement enceinte. Cette déclaration parut déconcerter tous les politiques de l'Europe: elle suspendit les opérations de toutes les cours, parce que l'entrée de Don Carlos en Italie, prévenue par cet incident, étoit la base de tous les systêmes politiques.

Imposture de la Duchesse de Parme découverte.

Cependant le tems qui découvre tout, amena la fin de cette comédie. Après un délai de six mois, la Duchesse de Parme ne pouvant plus soutenir avec quelque apparence le rôle qu'on lui faisoit jouer, avoua qu'elle cessoit de se croire enceinte. Dès ce moment le Général Stampa signifia au Grand Duc de Toscane, & à la Duchesse Dorothée de Parme, aux soins de qui l'Infant Don Carlos avoit été confié, qu'il gardoit les Etats de Parme & de Plaisance pour ce jeune Prince, & non pour Sa Majesté Impériale; & après cette declaration, il évacua les places où ses troupes étoient en garnison, & prit

(*a*) Là-même, article Séparé. (*b*) Là-même Articles I & II.

prit la route du Milanois. L'Espagne & l'Angleterre ne regarderent pas ces dispositions pacifiques de l'Empereur comme bien sinceres, ou du moins elles craignirent qu'elles ne vinssent à changer. C'est pourquoi le Ministre Anglois fit équiper une flotte dont elle donna le commandement à Sir Charles Wager, pour conduire Don Carlos dans ses nouveaux Etats. Sir Charles partit de Portsmouth le 14 de Juillet & arriva à Cadis le premier d'Août, où il trouva que les Espagnols n'avoient fait aucuns préparatifs pour se joindre à lui avec une nouvelle flotte, comme on en étoit convenu. Après avoir obtenu une audience de Sa Majesté Catholique à Seville, il se rendit à Barcelone, où il fut joint par quelques vaisseaux de guerre Espagnols. Mais Don Carlos, au lieu de monter à bord de la flotte Angloise qu'on avoit équipée pour lui à si grands fraix, traversa le Languedoc & la Provence, malgré le mécontentement que témoignoit la France de le voir succéder aux Etats vacans d'Italie, & alla s'embarquer à Antibes pour Livourne. La Nation Angloise fut choquée de ce procédé, qu'elle regarda comme un affront fait à son pavillon. Le Ministere d'Angleterre ne laissa pas de remplir ponctuellement tout ce qu'il avoit promis de faire en faveur du nouveau Duc; & Sir Charles Wager ne repartit pour l'Angleterre le 10 de Décembre qu'après avoir vu Don Carlos paisible possesseur des Etats de Parme & de Plaisance. A l'ouverture de la cession suivante du Parlement, Sa Majesté Britannique félicita la Nation d'avoir si heureusement accompli ce grand ouvrage qui étoit réputé une opération de la plus grande importance pour la balance du pouvoir en Europe, dans l'état où étoient les choses, parce qu'elle empêchoit qu'une succession si considérable n'augmentât la puissance de quelque grand Monarque.

Don Carlos prend possession de Parme & de Plaisance.

Ambition de la Cour d'Espagne. 1732.

L'Europe étoit bien loin de soupçonner les vues réelles de la Reine d'Espagne. La succession des Duchés de Toscane, Parme & Plaisance n'étoit pas capable de satisfaire son ambition: elle prétendoit élever sa famille sur le trône de Naples. Dans ce dessein, elle avoit formé le projet d'une alliance entre la France, l'Espagne & la Sardaigne, qu'elle effectua peu après. En conséquence la conquête de Naples fut résolue. Le Maréchal de Villars devoit joindre le Roi de Sardaigne avec trente mille hommes de troupes réglées. Il se mit en marche le 12 d'Octobre, passa les Alpes par Briançon, la vallée de Barcelonette, & la Savoie, & joignit les troupes Sardes dans le Vigevanasque. En même tems, le jeune Duc de Parme, qui avoit été élevé à la Cour du Duc de Toscane, pendant le tems de sa minorité, se déclara majeur & prit les rênes du gouvernement. Le Roi de Sardaigne notifia aussi publiquement qu'il se joignoit à la France & à l'Espagne pour mortifier l'orgueil excessif & abattre la trop grande puissance de la maison d'Autriche.

Progrès des alliés en Italie.

Les progrès des alliés en Italie furent d'une rapidité qu'on n'avoit osé espérer. Le Roi de Sardaigne se mit à la tête de l'armée alliée le 29 d'Octobre. Bientôt la garnison Allemande qui gardoit la ville & le château de Pavie, évacua l'un & l'autre, & Sa Majesté Sarde en prit possession. Milan se soumit également au vainqueur; neuf mille hommes s'emparerent du château & bloquerent la citadelle. Le Roi de Sardaigne réduisit encore l'importante forteresse de Pizzighitone, presque sans aucune perte, & quoique la saison fut fort avancée, il s'empara de Crémone, des châteaux de Frezza & Secco, & du fort de Fuentes. Bientôt après la citadelle de Milan fut obligée de se rendre.

A peu près dans le même tems, le Marquis de Coigny, Lieutenant-Général François, prit Novarro qui fit moins de résistance qu'on ne s'y attendoit; & le Marquis de Maillebois entra dans Serravalle, dont il fit la garnison prisonniere de guerre, tandis que les troupes Espagnoles assiégoient la forteresse Impériale d'Aula, qu'ils prirent & dont-ils envoyerent la garnison prisonniere en Espagne.

Les puissances neutres de l'Europe, & spécialement l'Angleterre, n'étoient pas moins surprises des progrès rapides de l'armée des alliés en Italie, qu'embarrassées de découvrir les véritables motifs qui avoient porté les François & les Espagnols à faire une incursion si violente sur les domaines de l'Empereur dans cette partie de l'Europe. Mr. Keene, Ambassadeur d'Angleterre à Madrid, eut ordre du Roi son maître, d'offrir sa médiation pour reconcilier les Cours de Vienne & d'Espagne. Mais il ne reçut point d'autre réponse, si non que les choses étoient trop avancées pour que Sa Majesté Catholique pût arrêter ses opérations, que du reste le Comte de Montijo avoit ordre de communiquer à Sa Majesté Britannique les raisons qu'avoit le Roi d'Espagne d'agir comme il faisoit. Le Comte de Montijo remit en effet au Ministere Anglois un Mémoire où la Cour de Madrid, après s'être plainte en termes généraux, que l'Empereur & la Cour de Vienne eussent exclu le Roi Stanislas du trône de Pologne, ajoutoit que néanmoins Sa Majesté Catholique, cédant à son grand amour pour la paix, & à son zéle pour la tranquillité publique de l'Europe, avoit eu recours à la médiation & à la garantie du Roi de la Grande Bretagne pour obtenir une satisfaction à l'amiable des insultes, des dommages, des mauvais traitemens, & autres procédés injustes que l'Infant d'Espagne, Don Carlos son fils avoit essuyés dans sa personne & dans ses Etats; mais que l'ambition de l'Empereur avoit passé toutes bornes; que la Cour de Vienne, animée par cette manie insatiable du pouvoir suprême, auquel l'Europe trop complaisante semble lui avoir permis d'aspirer, & l'a en quelque sorte élevée, en lui laissant acquérir de si vastes domaines, prenoit enfin des voies extraordinaires pour empêcher l'effet d'une longue négociation entamée pour parvenir à un accommodement que les Catholiques attendoient avec une résignation religieuse, osant former le dessein périlleux de sacrifier à son caprice la dignité de deux puissans monarques dans la personne du Roi Stanislas, & dédaignant avec mépris les propositions sages & prudentes du Roi de la Grande Bretagne. La Cour d'Espagne entre ensuite dans le détail de tous les mauvais procédés qu'elle a reçus de la Cour de Vienne à la mort du Duc de Parme, & reconnoit que l'établissement paisible de Don Carlos en Italie, est l'ouvrage de la seule amitié de Sa Majesté Britannique; on accuse de plus l'Empereur de toutes sortes de fraude & de perfidie, & en particulier d'exciter les sujets de Don Carlos, à se soulever contre son autorité. Cette derniere accusation regardoit sans doute le rescrit de l'Empereur par lequel il avoit desapprouvé hautement le Grand Duc de Toscane d'avoir permis que Don Carlos reçut les hommages de ses sujets comme successeur légitime au Duché de Toscane. Dans un autre rescrit, l'Empereur avoit encore repris Don Carlos d'avoir osé prendre le titre de Grand Prince de Toscane, quoiqu'il semble que la Cour de Vienne le lui eut accordé elle-même.

Mémoire de la Cour d'Espagne.

Ce mémoire fut bien reçu de la Cour d'Angleterre. Le Roi reconnut la

justice des plaintes qu'il contenoit, & résolut d'interposer sa médiation pour parvenir à un accommodement qui contentât les deux Cours d'Espagne & de Vienne. C'étoit un projet difficile. La négociation fut entamée. Il y eut plusieurs conférences; mais les délais continuels, les réponses ambiguës, les propositions inadmissibles de la Cour de Vienne, les termes fiers & impérieux dont elle les accompagnoit toujours, la prétendue distance qu'elle mettoit entre elle & son ennemie, la lenteur, étudiée de toutes ses opérations, firent traîner l'affaire en longueur. Enfin le 21 Juillet 1733, les Plénipotentiaires d'Angleterre dresserent un projet d'accommodement que l'Ambassadeur d'Espagne approuva. Celui de l'Empereur refusa d'y souscrire jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres de sa Cour, protestant que son dessein n'étoit pas d'avoir recours à des délais captieux pour faire perdre le tems de la campagne, comme on l'en avoit déja accusé. Le projet fut donc envoyé sur le champ aux deux Cours respectives. Sa Majesté Catholique le renvoya bientôt avec sa réponse. Celle de l'Empereur se fit long-tems attendre; on attribua ce retard aux vents contraires, & aux affaires extraordinaires dont les Ministres étoient surchargés; vaines excuses qui cachoient des vues peu honnêtes.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763

1733.

Contre-Mémoire de l'Empereur.

L'Empereur au lieu de renvoyer le projet d'accommodement avec une réponse satisfaisante comme on l'attendoit, fit parvenir à Sa Majesté Britannique un contre-projet ou contre-mémoire dont le Roi d'Espagne & ses Ministres se plaignirent, comme étant illusoire, & injurieux à la Couronne d'Espagne; le Comte de Montijo déclara en même tems qu'il romproit les conférences. Georges II, ou plutôt le Ministere Anglois, étoit alors si porté pour la paix, qu'il fit les plus vives instances au Roi d'Espagne pour que Sa Majesté Catholique fit suspendre les hostilités pendant trente jours: ce que la Cour de Madrid ne voulut jamais accorder. Le Ministere Espagnol avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pendant tout le cours de cette longue & inutile négociation, pour entrer dans les sentimens pacifiques de l'Angleterre, en montrant en tout une modération & une équité qui ne l'empêchoient pas de faire tous les préparatifs nécessaires pour pousser vigoureusement la guerre. Il levoit une nouvelle armée de seize mille hommes d'Infanterie, de quatre mille hommes de Cavalerie, & de dix escadrons de dragons, avec un train convenable d'Artillerie. Voilà ce que le Roi d'Espagne se proposoit d'opposer en Italie au contre-mémoire de l'Empereur. Les Etats Généraux voulurent aussi être médiateurs entre l'Empereur & Sa Majesté Catholique. Cette médiation fut aussi infructueuse que l'avoit été celle de l'Angleterre. Tout ce que les Etats-Généraux purent obtenir, ce fut une convention de neutralité pour les Pays-Bas Autrichiens: d'ailleurs les François avoient décliné leur médiation.

Conquête de Naples.

Les succès des alliés en Italie étoient peut-être moins dus à leur courage & à la force de leurs armes, qu'à la mauvaise administration, à la corruption, & aux divisions du gouvernement de Vienne. Le Comte de Merci, Général de l'Empereur, étoit un homme d'un grand courage & d'une intégrité sans reproche; mais il étoit mal soutenu; on augmentoit aux yeux du Ministere le nombre effectif des troupes qu'il commandoit, & l'on retenoit l'argent que sa Cour envoyoit pour les payer: desorte qu'il n'avoit qu'une armée foible, & manquant presque du nécessaire. Les alliés diviserent leurs forces. Les François, sous les ordres du Roi de Sardaigne, après s'être emparés de Mi-

lan, entrerent dans le Modénois. Le Maréchal de Villars commandoit sous lui; mais Sa Majesté Sarde ne pouvoit accorder son sang-froid avec l'impétuosité naturelle du Général François, elle demanda au Roi de France qu'il lui en envoyât un autre, ce qui lui fut accordé. Le Comte de Montemar, Général l'Espagnol, étoit un Officier d'un grand mérite. Don Carlos, voyant que les Napolitains ne cessoient de l'inviter à s'asseoir sur le trône qu'ils lui offroient, résolut de ne pas différer davantage la conquête de ce Royaume. Il se mit en marche pour cette expédition au mois de fevrier, à la tête des troupes Espagnoles, & se rendit maître de Naples, presque sans verser une goutte de sang. Il avoit commencé par publier un manifeste par lequel il déclaroit que son pere l'envoyoit pour délivrer les Napolitains du joug insupportable de la Maison d'Autriche, & prendre possession du royaume. Visconti, Viceroi de Naples pour l'Empereur, reconnoissant que les habitans de la Capitale étoient des hommes inconstans prêts à recevoir Don Carlos à bras ouverts, & à lui rendre hommage comme à leur Roi, sortit de Naples; mais il renforça les garnisons de Gaëte & de Capoue, rassembla à Nocera les Milices Napolitaines, & le peu de troupes restées fidelles à l'Empereur, & se mit en devoir d'en former un camp à Barlette. Il avoit peut-être environ sept mille hommes d'infanterie, & quatorze cens chevaux. Mais apprenant que le Comte de Montemar s'avançoit pour l'attaquer, il se retrancha & se fortifia à Bitonto. Montemar l'attaqua dans ce poste le 25 de Mai, & en moins de trois heures ayant forcé ses retranchemens, il défit entiérement sa petite armée qui se défendit avec un courage si opiniâtre qu'elle fut presque toute taillée en pieces. On assure qu'il y eut plus de six mille fantassins & plus de six cens cavaliers tués sur le champ de bataille. Deux Généraux, le Duc de Montleon, le Prince de St. Vincent & le Prince de Belmont furent faits prisonniers; & tous les papiers de la Secrétairerie, le trésor & les bagages tomberent entre les mains des vainqueurs. Visconti eut le bonheur de gagner Ancone par mer.

Succès des François en Italie.

Les armes Françoises étoient aussi victorieuses de leur côté, que les Espagnoles. Le Roi de Sardaigne étoit parvenu à se défaire de Villars d'une maniere si honnête que le Général François ne se doutoit en aucune maniere de ce qui étoit arrivé. Lorsqu'il prit congé de Sa Majesté, elle lui donna les plus grandes marques de bonté. Arrivé à Turin, il fut présenté à la Reine qui lui fit présent d'une épée magnifique, dont la poignée enrichie de diamants fut estimée plus de trois mille pistoles. Il ne sut jamais la cause de son rappel, étant mort de la fievre peu de tems après. Les Maréchaux de Coigny & de Broglie lui avoient succédé. Ils commandoient sous les ordres du Roi de Sardaigne, & leur armée étoit retranchée près de Parme. Le Comte de Merci manquoit presque du nécessaire, & pour surcroit de mal, il essuyoit les plus humilians reproches de la part du Ministere qui le forçoit à se deshonorer lui & les troupes qu'il commandoit, en lui refusant tout ce qu'il demandoit. Dans son désespoir, il résolut d'attaquer les François dans leurs retranchemens. Tous ses Officiers s'y opposoient, Merci cherchoit la mort, comme l'unique remede aux traitemens cruels qu'il éprouvoit de la part de la Cour de Vienne. Il la trouva dans la bataille qu'il livra aux François le 29 de Juin 1734. L'armée des Impériaux fut entiérement défaite. La perte fut à peu

Bataille de Parme, 1734.

près égale de part & d'autre. Mais la retraite que les Impériaux furent contraints de faire dans l'obscurité, laissa le champ de bataille & la Victoire aux François commandés par le Maréchal de Coigny. Ils perdirent, outre le Comte de Merci, le Prince de Culmbach, Mr. de Vins, neuf Officiers de premier rang, & environ sept mille soldats. On dit que la bataille se donna sur un terrein qui n'avoit pasplus de cent cinquante toises quarrées, desorte que ce fut plutôt un carnage qu'un combat. Le Prince de Wirtemberg, qui fut blessé dans cette action, succéda au Comte de Merci dans le commandement de l'Armée Impériale. Cette bataille influa beaucoup sur les affaires d'Italie. Le Roi de Sardaigne prit possession de Modene qui n'étoit guere en état de défense; & la forteresse de Gaëte que les confédérés assiégeoient, fut obligée de se rendre à Don Carlos.

Don Carlos Roi de Naples.

Ce Prince étoit alors aussi réellement Roi de Naples que Duc de Parme; & il avoit créé le Général Espagnol Montemar, Duc de Bitonto. Ses grands succès en Italie l'encouragerent à entreprendre la conquête de la Sicile. Le 24 d'Août, une flotte de trois cens cinquante voiles, ayant à bord dix-huit mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux, voguoit vers cette Isle. L'inconséquence de la conduite du nouveau Roi de Naples en cette occasion a quelque chose de remarquable. Il reconnoissoit devoir à l'amitié & aux bons offices de la Grande Bretagne, ce qu'il possédoit, & cependant il s'associa pour cette expédition avec le fils aîné du prétendant à cette couronne. On cite même, à ce sujet, un propos qui occasionna différentes spéculations dans le public. Tandis que la flotte faisoit voile vers la Sicile, le chapeau du jeune prétendant emporté par le vent, tomba dans la mer. Quelques Officiers se mirent en devoir de le retirer. „ Laissez-le aller, leur dit-il, j'irai „ en Angleterre & j'en aurai un autre".—„ J'y irai aussi avec vous", ajouta Sa Majesté Napolitaine, en jetant son chapeau à la mer.

Conquête de la Sicile.

Lorsque les Espagnols aborderent en Sicile, ils n'y trouverent presque pas de résistance: leur débarquement se fit en bon ordre, on eut dit des amis plutôt que des conquérans. Le Roi de Naples créa le Duc de Bitonto Viceroi de ce Royaume, reçut les hommages de toute la Noblesse Sicilienne. Quelque brillans & surprenans que fussent ces succès, les nouveaux sujets de Don Carlos n'etoient pas tout-à-fait sans inquiétude. Ils faisoient les fraix de ces conquêtes; & ils murmuroient des contributions excessives dont on les surchargeoit. Il y eut quelques mouvemens tumultueux dans la Calabre, où l'on fut obligé d'envoyer quinze cens hommes pour contenir le peuple. Les Milanois de leur côté étoient si cruellement opprimés, qu'ils envoyerent une députation à la Cour de France pour se plaindre de la rigueur de leur sort. Mais au lieu de les soulager, on les renvoya au Roi de Sardaigne qui lui-même étoit si pressé d'argent que, pour en avoir, il avoit été obligé d'engager ses revenus aux fermiers généraux de France. Les Modénois, qui venoient de se soumettre au Roi de Naples n'étoient pas dans une situation plus heureuse. On les chargeoit de contributions accablantes, d'autant plus que l'on savoit que leur Duc, porté d'inclination pour les Impériaux, ne s'étoit soumis que par politique & pour s'accommoder aux circonstances.

[illegible]

La Cour d'Angleterre ne cessoit de prêcher la paix, & d'y porter les esprits par tous les moyens qu'elle pouvoit imaginer. Les puissances belligérantes

SECT. V. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1762.*

étoient convenues de la prendre pour arbitre de leurs différends, & la Haye étoit le théatre de cette négociation. On avoit applani plusieurs difficultés occasionnées sur-tout par l'obstination de la Cour Impériale. Enfin Sa Majesté Britannique & les autres Puissances neutres renfermerent toutes les prétentions formées de part & d'autres dans deux questions qui furent communiquées aux Ministres des Princes actuellement en guerre voici ces deux questions.

„ L'Empereur & le Roi de France seroient-ils contens que Don Carlos „ restât Roi de Naples & de Sicile, sous la condition de donner à la Maison „ d'Autriche les Duchés de Parme & de Plaisance, une partie du Milanez, „ & le droit de Succéder au Grand Duché de Toscane, comme un équiva- „ lent desdits Royaumes? Le Roi Stanislas sera-t-il content de conserver le „ titre & les honneurs de la royauté, d'être fait Duc de Lorraine, & de voir „ ce Duché érigé en électorat? En conséquence de ce dernier arrangement „ le Duc de Lorraine épousera l'aînée des Archiduchesses, sera déclaré Roi „ des Romains, entrera d'abord en possession des Duchés de Parme & de „ Plaisance, & aura la Toscane à la mort du Grand Duc actuel. Ou, au „ cas que la seconde proposition soit rejetée, la Pologne ne pourra-t-elle pas „ être partagée entre Stanislas & Auguste pendant leur vie, pour appartenir „ ensuite toute entiere ou survivant de ces deux Rois?

Continuation de la Guerre.

Les Puissances belligérantes étoient si acharnées qu'elles ne firent presque pas d'attention à ces propositions si modérées. Les Espagnols étoient enflés des succès continuels de Don Carlos, & les Impériaux outrés de leurs défaites multipliées songeoient moins à la paix qu'à réparer leurs pertes. Les garnisons des différentes places fortes de la Sicile se rendirent prisonnieres de guerre les unes après les autres. Bientôt Don Carlos, qui voyoit tout plier devant lui, ou se soumettre à son approche, avant même qu'il parût, réduisit les forces des Impériaux dans cette Isle à la seule garnison de Messine qu'il obligea de rester enfermée dans cette place sans en pouvoir sortir. L'armée Françoise, victorieuse à Parme, n'avoit pas su profiter de cette victoire. Les ennemis s'étoient retirés vers Monte Cirugalo, d'où ils s'étoient portés à Reggio. Ils campoient alors dans les plaines de Carpi, à droite de la Secchia, où ils reçurent quelques renforts, le Ministere de Vienne commençoit à rougir de ses procédés qui avoient causé la mort d'un brave général & la perte d'une bataille. Le Comte de Konigsegg, un des meilleurs généraux qu'il y eut au service de l'Empereur, eut le commandement de ses armées en Italie, & le Prince Eugene y joignit un détachement qu'il commandoit sur le Rhin. Les alliés se disposoient à faire le siege de la Mirandole, lorsque ce Prince, s'étant mis lui-même à la tête des Impériaux campés dans les plaines de Carpi, vint se poster à Quingentolo d'où il couvroit la Mirandole. Les deux armées n'étoient séparées que par la Secchia. Ce grand Général, brûlant du desir de réparer les pertes & la honte des armes impériales par une action d'éclat, passa à petit bruit la Secchia le 19 de Septembre, & fondit sur les quartiers du Maréchal de Broglie avec tant d'impétuosité & si à propos, que le Général François manqua d'être pris. Il eut bien de la peine à se sauver avec ses enfans & quelques domestiques, laissant tous ses équipages & son bagage au pouvoir des impériaux avec la caisse de l'armée qui contenoit

plus de cinquante mille francs. La perte des François fut très grande. On leur fit près de deux mille prisonniers, outre les morts dont le nombre fut très considérable. Le reste se retira avec précipitation à Guastalla. Les Impériaux, profitant de leur avantage, après avoir pillé le camp des François, les poursuivirent, & les attaquerent de nouveau dans leurs retranchemens le 29 du même mois. L'action fut sanglante. Le combat dura depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir, & l'infanterie se battit des deux côtés avec une égale intrépidité, presque toujours homme contre homme, tant la mêlée fut vive & opiniâtre. Konigsegg essaya, mais en vain de rompre la cavalerie Françoise; & enfin les Impériaux furent contraints de se retirer à Luzara. Les deux partis s'attribuerent la victoire. Le nombre des morts, à peu près égal de chaque côté se montoit à plus de dix sept mille; huit cens Officiers y perdirent la vie. Les François restés maîtres du champ de bataille avoient quelque raison de s'attribuer l'honneur de cette journée, d'autant plus qu'ils prirent aux ennemis plusieurs pieces d'artillerie, & quelques étendards. Les Impériaux perdirent dans cette bataille le Prince de Wirtemberg, les Généraux Valpareze & Colminero, & plusieurs autres Officiers de la plus grande distinction. Ils repassèrent le Pô à Borgoforte, & après avoir rompu le pont sur lequel ils avoient passé, ils s'arrêterent sur les rives de l'Oglio où ils prirent poste. L'armée Françoise repassa aussi le Pô pour empêcher le Comte de Konigsegg de pénétrer dans le Crémonois. Les deux armées attendoient des renforts considérables. Leur attente respective se trouvant frustrée, elles n'engagerent point d'action générale.

Cependant le Marquis de Maillebois fut envoyé avec un détachement pour faire le siege de la Mirandole. Le Comte de Konigsegg instruit de ses démarches fit marcher six mille Impériaux avec tant de secret & de célérité, que les François furent obligés de lever le siege au moment qu'ils se flattoient d'être bientôt maîtres de la place. Ils perdirent, en se retirant, une grande partie de leur artillerie, de leurs munitions & de leur bagage, & lorsqu'on leur présenta le cartel pour l'échange des prisonniers, il se trouva qu'ils n'en avoient pas assez pour ravoir tous les leurs, desorte qu'ils furent dans la nécessité d'y suppléer par ceux que le Roi des deux Siciles avoit faits. Après ce desavantage, le Marquis de Maillebois rejoignit l'armée Françoise qui, malgré ses succès, n'étoit pas en état de continuer ses opérations. Elle se retira sous les murs de Crémone pour y attendre des renforts que Don Carlos devoit lui envoyer. Les Impériaux en avoient reçus de considérables, & ils s'en servirent d'abord pour forcer le Roi de Sardaigne à évacuer le Parmesan, reprendre Sabionette avec plusieurs autres places importantes, & s'avancer jusqu'à quinze lieues de Milan où le peuple portoit impatiemment le joug des François & des Espagnols. On n'étoit pas plus content d'eux dans le Royaume de Naples. Capoue tenoit encore pour les Impériaux, & dans une sortie le Gouverneur de la ville tua au delà de huit cens hommes aux assiégeans.

Nouvelles Négociations.

Les Ministres de Sa Majesté Britannique travailloient toujours à la Haye au grand ouvrage de la paix, malgré l'indolence des François & l'obstination des Impériaux qu'ils ne pouvoient trop admirer. Les premiers de concert avec les Espagnols se flattoient qu'ils engageroient le Turc à déclarer la guerre à

l'Empereur; & les pertes que la Cour de Vienne avoit essuyées, étoient autant d'aiguillons qui l'excitoient à faire les plus grands efforts pour les réparer. Sa Majesté Impériale menaçoit ses ennemis d'une campagne plus sanglante que la précédente pour l'année 1735. Les François avertis par ces menaces, ne négligerent rien pour se mettre en état de défense & d'attaque. Le Maréchal de Broglie fortifia toutes les places importantes du Parmesan, fit garder tous les postes & les passages par où les ennemis pouvoient pénétrer dans ses conquêtes, mettant tout en œuvre pour les rendre inaccessibles aux Impériaux. Plus l'Empereur faisoit de menaces, moins il étoit en état de les effectuer. La Cour de Londres qui continuoit à travailler avec un zele infatigable au rétablissement de la tranquillité publique, posa pour base du traité futur, que le Roi Stanislas renonceroit à la couronne de Pologne, en conservant seulement les honneurs & le titre de Roi; que Don Carlos garderoit les Royaumes de Naples & de Sicile; que la France rendroit toutes les places qu'elle avoit conquises en Italie & ailleurs; que toutes les Puissances de l'Europe se rendroient garans de la Pragmatique-Sanction. La Cour de Vienne rejeta toutes ces propositions de paix, par une obstination qu'on avoit peine à concevoir. La Campagne s'ouvrit dès le commencement de 1735, avant la fin de l'hyver.

1735. Le brave Comte de Konigsegg qui commandoit l'armée Impériale en Italie, ne put résister aux forces & au bonheur des alliés. Après avoir jeté quelques troupes dans Mantoue, il fut obligé de se replier jusques dans l'Evêché de Trente par les terres des Vénitiens après avoir abandonné les villes d'Ostiglia, Borgoforte, Goito & Castelluechio aux confédérés qui en prirent possession. La Mirandole se rendit ensuite après une belle résistance. Orbitello en fit autant. Don Carlos, par-tout victorieux, se fit couronner Roi de Sicile, & revint à Naples où il trouva ses nouveaux sujets, dans la plus profonde tranquillité, entiérement soumis à son gouvernement.

La France propose un accommodement.

La France voyant Don Carlos en possession non seulement des Duchés de Parme & de Plaisance, mais encore du Royaume de Naples & de Sicile, à quoi il devoit joindre la Toscane à la mort du Grand Duc, jugea que ce Prince étoit beaucoup plus puissant qu'elle ne le vouloit suivant le plan de politique qu'elle s'étoit fait. Il est évident que Sa Majesté Très-Chrétienne en faisant tout pour son allié, n'avoit presque rien acquis pour soi-même en Italie. Ses Ministres eurent donc ordre d'écouter les propositions de paix faites par la Grande-Bretagne & les autres Puissances Neutres. Ces propositions furent aussi communiquées à la Cour de Madrid qui les refusa: refus dont le Ministere François fut intérieurement fâché, quoiqu'il n'en témoigna aucun mécontentement. Le Cardinal de Fleuri gouvernoit alors la France. Son plan d'accommodement s'accordant avec celui de Sir Robert Walpole, premier Ministre de Sa Majesté Britannique, il communiqua secrettement à la Cour d'Angleterre les difficultés qu'y opposoit la fierté ambitieuse des Espagnols, & le desir qu'il avoit que Sa Majesté Britannique proposât une suspension d'armes aux puissances belligérantes. Le Marquis de Fenelon Ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux, eut ordre de faire des instances auprès de leurs Hautes Puissances pour le même effet. En même tems le Comte d'Uhlfeldt, Ambassadeur de l'Empereur présenta aux Etats Géné-

Généraux, un mémoire portant que Sa Majesté Impériale ayant déja donné tant de preuves autentiques de son amour sincere pour la paix, & de sa grande confiance dans les puissances maritimes, en particulier en se montrant prêt à accepter le plan de pacification dressé par le Roi de la Grande-Bretagne & leurs Hautes Puissances, elle vouloit encore donner une nouvelle marque de ses dispositions pacifiques, en conséquence elle avoit revêtu ledit Comte d'Uhlfeldt de tous les pouvoirs nécessaires pour consentir à un armistice, consentant qu'il soit général, & que les affaires d'Italie restent précisément dans l'état où elles sont à présent; demandant d'un autre côté que le Roi Très-Chrétien retire ses troupes des Etats de l'Empire, en considération des Princes dont les domaines sont exposés à l'armée Françoise, les seules places fortes exceptées, les garnisons qui s'y trouvent pouvant y rester; desirant enfin que les conférences soient ouvertes d'abord dans un congrés, sur la base du plan d'accommodement projeté par les Puissances maritimes.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

Affaires d'Italie.

La seule chose qui faisoit de la peine à Sa Majesté Très-Chrétienne, c'étoit de voir le Roi Stanislas privé de la couronne de Pologne. Elle ne croyoit pas pouvoir avec décence sacrifier les intérêts du pere de la Reine. La Cour Britannique savoit aussi que la France songeoit sérieusement à acquérir la Lorraine; & que l'Empereur & le Roi de France, voyant leurs finances épuisées, étoient las de la guerre. D'après ces considérations, l'Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Versailles, fit entendre au Cardinal de Fleuri, qu'il n'étoit pas impossible à la France d'obtenir de la Grande-Bretagne & des autres Puissances Neutres, ce qu'elle desiroit. Sur ce plan, le Cardinal de Fleuri donna ordre à Chavigni, Ministre de France qui accompagna Sa Majesté Britannique à Hanovre, de s'aboucher en particulier avec l'Ambassadeur de l'Empereur à la même cour, & de régler d'abord les termes de l'armistice. En effet après quelques petites difficultés qui furent bientôt levées, par ce qu'elles concernoient plutôt la forme & le cérémonial que l'essentiel, on conclut une suspension d'armes en Allemagne & en Italie, en ces termes: „ Il „ y aura une cessation entiere de tous actes d'hostilité, comme elle est déja „ observée sur le Rhin & la Moselle: cette suspension d'armes s'étendra à „ tous les alliés de la France jusqu'à ce qu'ils aient déclaré l'accepter ou la „ refuser. Quoique, par une suspension d'armes, on n'entende ordinaire- „ ment qu'une simple cessation d'hostilités, il est convenu cependant que les „ troupes Françoises se retireront des rives de l'Adige & du Mincio, & reste- „ ront en possession de Goito & de Borgoforte. Les dites troupes auront „ pour bornes le Cours de l'Oglio jusqu'à sa jonction avec le Pô, & le Pô „ depuis cet endroit jusqu'à la premiere ville située sur le territoire du Pape. „ Les troupes des deux puissances ne pourront passer ces limites respectives si „ ce n'est lorsque les François voudront relever ou rafraîchir la garnison de „ Goito. On accordera mutuellement tous les passeports nécessaires pour les „ barques & les chariots appartenans aux deux armées".

Armistice.

Cet armistice arrêta, pour quelque tems, les flots du sang François & Allemand qui couloit si abondamment en Italie. Mais le Marquis de Chauvelin, qui étoit dans tous les secrets du Cardinal de Fleuri, s'étant insinué adroitement dans la faveur la plus intime de la Reine d'Espagne, soutenoit vivement ses intérêts, de sorte que celle-ci ne put se résoudre à consentir que la sus-

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

pension d'armes fût générale. Comme c'étoit elle qui gouvernoit, ou au moins qui avoit la principale part au gouvernement & la plus forte influence sur les affaires, comme elle craignoit d'ailleurs que l'Angleterre ne fût poussée à bout par la hauteur & l'ambition qu'elle mettoit dans tous ses procédés, elle chercha à faire une diversion qui occupant les forces de Sa Majesté Britannique l'empêchât de les employer à arrêter les progrés des armes de son fils Don Carlos en Italie. Elle prit quelque vain prétexte pour se brouiller avec la Cour de Lisbonne: ce qui obligea l'Angleterre a envoyer quelques troupes sur le Tage sous la conduite de Sir Jean Norris, pour protéger les états de Sa Majesté Portugaise. La Cour d'Espagne informée par Mr. Keene de la destination de ses troupes donna ordre à Don Joseph Patinho, premier Ministre d'Espagne, de déclarer que Sa Majesté Catholique étoit disposée de remettre ces différends avec le Portugal à la décision de Sa Majesté Britannique. Cette offre n'étant pas suffisante, la flotte Angloise fit voile vers le Tage, comme les Espagnols l'avoient prévu, & Don Carlos resta ainsi paisible possesseur des conquêtes qu'il avoit faites en Italie.

Mécontentement du Roi de Sardaigne.

L'ambition de l'Espagne étoit montée à un tel point qu'elle révolta tous ses alliés & qu'ils abandonnerent son parti. Le Roi de Sardaigne qui lui avoit été d'un si grand secours dans cette expédition, réclama le Milanez qui lui avoit été positivement promis, lorsqu'il s'étoit engagé dans cette alliance; ses prétentions furent appuyées par le Ministere de France, & pourtant elles furent sans effet. Cette injustice manifeste indigna le Cardinal de Fleuri qui en parla en termes très vifs au Ministre d'Espagne à la Cour de Versailles, & ne lui cacha point qu'on prenoit des mesures efficaces pour forcer la Cour de Madrid à accepter une paix équitable à des conditions convenables à des alliés. Dès le commencement de 1736, les préliminaires furent arrêtés entre la France & l'Angleterre: en voici la substance.

Préliminaires de Paix. 1736.

„ I. La France rendra à l'Empire toutes les places qu'elle lui a prises pen-
„ dant la guerre.

„ II. L'Empereur gardera le Mantouan, Parme & Plaisance & le Mila-
„ nez. Le Roi de Sardaigne aura le Vigevanasc, Novarre & toutes ses dé-
„ pendances.

III. Le Duc de Lorraine succédera au Duché de Toscane, après la mort
„ du Grand Duc regnant, & remettra la Lorraine à la France, qui renon-
„ cera à l'usage de la voix & de la séance dans les diétes de l'Empire.

„ IV. Le Roi Stanislas sera reconnu Roi de Pologne par toutes les Puis-
„ sances de l'Europe; il conservera le titre & les honneurs de Roi; & après
„ qu'il aura resigne ce royaume au Roi Auguste, celui-ci lui rendra tous les
„ biens, terres & domaines qui lui appartiennent en Pologne, tant à lui qu'à
„ la Reine son épouse.

„ V. Le Roi Stanislas aura pour appanage, à la mort du Grand Duc de
„ Toscane, la jouissance immédiate des Duchés de Bar & de Lorraine.

„ VI. Don Carlos sera reconnu Roi de Naples & de Sicile, & aura les
„ Etats d'egli Presidii avec l'Isle d'Elbe; mais Livourne sera declaré port franc.

„ VII. La France garantira la Pragmatique-Sanction.

„ VIII. L'Espagne & la Sardaigne seront invitées à accéder à ce traité, qui

„ sera garanti par l'Angleterre, la Hollande, le Portugal & la République de „ Venise".

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

Négociations.

Les Puissances desintéressées de l'Europe approuverent les préliminaires. La Reine d'Espagne seule n'en parut pas contente. Le Roi de Sardaigne, qui auroit eu des raisons plausibles de se plaindre, déclara qu'il y souscriroit pourvu qu'on le dédommageât de l'argent qu'il avoit employé à fortifier les places qu'il devoit rendre. Enfin la Reine d'Espagne se laissa persuader par le Roi & ses Ministres qui jugeoient qu'on en avoit assez fait pour son fils Don Carlos, & y acquiesça par considération, disoit-elle, pour la Cour de la Grande-Bretagne. L'Empereur, qui étoit forcé de souscrire à ces préliminaires, obtint l'accession de l'Empire. Au commencement de Mai de l'année 1736, les trois colleges de l'Empire les approuverent unanimement & donnerent à Sa Majesté Impériale plein pouvoir d'achever le grand ouvrage de la paix. Alors les négociations commencerent & furent poussées vivement. La France & les Ministres de l'Empereur presserent l'exécution des préliminaires & travaillerent à régler la maniere dont les troupes devoient évacuer l'Italie. Mais la Cour de Madrid se tenant toujours sur le ton de la défiance & de la réserve, fit naître tant de difficultés, que les Ministres de France & de l'Empereur obtinrent de l'Angleterre & des Etats-Généraux une convention qui garantissoit de nouveau la disposition des affaires sur le pied qu'elles avoient été réglées par les préliminaires. Elle fut communiquée aux Ministres Impériaux & Espagnols. La Cour d'Espagne ne voulut point y souscrire. La Reine qui dominoit toujours dans le Conseil, ne vouloit point du-tout qu'on dépouillât ses enfans des successions de Toscane & de Parme, de la derniere sur-tout dont-on étoit déja en possession ; & à l'égard de l'autre qui n'étoit encore qu'éventuelle, elle refusa constamment d'évacuer la Toscane, jusqu'à ce que le Roi de Naples fût mis en possession de tous les fiefs dépendans de Parme & de Plaisance, par où l'on entendoit les domaines particuliers qui appartenoient à la Maison Farnese, sans dépendre en aucune maniere de l'Empereur ni du Pape; Elle demandoit ensuite qu'on assurât au même Don Carlos tous les effets mobiliers de la Maison de Medicis, après la mort du Grand Duc de Toscane qu'on regardoit comme sur le bord de la fosse. C'est ainsi que la Reine d'Espagne trainoit les choses en longueurs, multipliant toujours les obstacles & ses demandes. L'Empereur en fut tellement irrité qu'il fit marcher quelques troupes vers la Toscane, au commencement de l'hyver. Cette démarche porta la Reine d'Espagne à faire des propositions secrettes à l'Angleterre pour l'engager à l'aider à procurer la succession des Duchés de Parme & de Plaisance à son second fils Don Philippe, promettant de son côté de porter son mari à céder toutes ses prétentions sur Gibraltar & Port-Mahon, & à arranger à la satisfaction de la Cour d'Angleterre les différends qui subsistoient entre cette Cour & celle d'Espagne au sujet de leurs possessions dans le nouveau Monde.

Cette proposition étoit également artificieuse & spécieuse. Sir Robert Walpole, premier Ministre de Sa Majesté Britannique, étoit d'avis de prendre tous les moyens praticables d'éviter la guerre ; la Cour d'Espagne qui n'ignoroit pas qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour maintenir la paix, s'en prévaloit

pour l'amener à ses fins. Les Espagnols ne cessoient de maltraiter les vaisseaux Anglois dans les Mers d'Amérique: ils les rançonnoient, les pilloient ou s'en emparoient. Le parlement irrité, avoit des dispositions tout-à-fait contraires à celles du Ministre. La Reine d'Espagne pouvoit, par une courte explication des traités de commerce qui subsistoient entre ces deux nations, mettre Walpole à couvert des reproches de sa Nation. C'étoit une forte tentation pour le Ministre. Il y résista, par la considération que s'il donnoit les mains à la négociation proposée par l'Espagne, il entraîneroit infailliblement toute l'Europe dans une nouvelle guerre. Ainsi après bien des démarches inutiles qui ne servirent qu'à mettre dans un plus grand jour l'ambition démesurée d'Elizabeth Farnese, cette Reine d'Espagne fut obligée de se conformer aux dispositions arrêtées par les préliminaires & agréées par les autres puissances. En conséquence, les François entrerent en possession de la Lorraine qui fut cedée au Roi Stanislas pour le dédommager de la Couronne de Pologne qu'il perdoit; ils rendirent à l'Empereur Kehl & Philisbourg, après avoir démoli tous les ouvrages qu'ils avoient ajoutés aux anciennes fortifications. En même tems le Cardinal de Fleuri, pour ôter à la Reine d'Espagne toute espérance de pouvoir jamais engager la Cour de Versailles à servir ses vues ambitieuses, fit disgracier le Marquis de Chauvelin qui avoit soutenu si chaudement ses intérêts tandis qu'il avoit été Ministre. Cette disgrace mortifia extrêmement la Reine d'Espagne. Elle sentit que c'étoit à elle qu'on en vouloit plutôt qu'à Chauvelin. Elle montra plus de répugnance que jamais à retirer ses troupes d'Italie. Il fallut pourtant qu'elle y consentît malgré elle. Les troupes Espagnoles se rembarquerent donc à Livourne & vers la fin de l'année l'Empereur envoya d'autres troupes en Toscane pour les remplacer. Le Cardinal ayant obtenu ce point, offrit la médiation du Roi son maître pour terminer les différends qui subsistoient entre l'Angleterre & l'Espagne au sujet de leur commerce & de leurs possessions en Amérique. Mais la Cour de Londres se montra alors si intraitable, que ce Ministre n'osa pas lui faire aucune proposition à cet effet.

1737. Le 9 de Juillet 1737, le Grand Duc de Toscane mourut âgé de 67 ans,
1738. le dernier mâle de la maison de Medicis (a); & cette mort pensa replonger l'Europe dans une guerre générale. La Reine d'Espagne avoit donné les ordres secrets pour encourager les navigateurs Espagnols à traverser autant qu'ils pourroient le commerce des Anglois en Amérique, à maltraiter leurs vaisseaux, en un mot à gêner leur navigation par toutes sortes de moyens. Son but étoit de rendre son amitié nécessaire au Ministre Anglois qui desiroit la paix. Mais elle outra le role qu'elle avoit entrepris de jouer. On commit tant d'hostilités contre les vaisseaux Anglois, que Walpole s'en plaignit ouvertement, & ne put s'empêcher de condamner des procédés si violens; cependant il se flattoit que ses négociations entretiendroient la paix. Elles produisirent la fameuse convention qui mit l'Angleterre en feu. En 1739, les deux nations se disposoient à la guerre. Le Gouvernement Anglois donna les ordres les plus précis le 10 de Juillet, pour user de représailles

Différends & guerre entre l'Angleterre & l'Espagne.

1739.

(a) Voyez notre Histoire de Florence, pag. 594 dans le Tome XXXIV. de cette Histoire Universelle.

contre les Espagnols; & ces ordres furent expédiés avec des instructions très positives à ce sujet à tous les Gouverneur de places des Etats de Sa Majesté Britannique en Europe & en Amérique. Les Cours d'Amirauté furent revêtues du pouvoir nécessaire pour déclarer de bonne prise tous les vaisseaux, effets & biens quelconques enlevés aux Espagnols en vertu des lettres de marque & de représailles accordées par la haute Cour de l'Amirauté de la Grande Bretagne.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763

Je ne ferai point ici l'histoire de la guerre qui suivit ces premieres hostilités. Elle n'est de mon sujet qu'autant qu'elle influa sur les intérêts du Roi de Naples, comme Duc de Parme. A la mort de l'Empereur Charles VI, arrivée le 20 d'Octobre 1740, sa fille Marie-Thérese d'Autriche qui avoit épousé le Duc de Lorraine, devenu Grand Duc de Toscane *(a)* prit possession de 1740. ses Etats héréditaires en vertu de la Pragmatique Sanction qui avoit été garantie par toutes les puissances de l'Europe, par la France elle-même; mais l'Electeur de Baviere fut élu Empereur d'Allemagne. Alors l'Espagne réclama toutes les possessions qui avoient appartenu à la maison d'Autriche en Italie. Cette répétition fut appuyée par un armement considérable de deux cens vaisseaux de transport ayant à bord quinze mille hommes de troupes réglées. Cette flotte partit de Barcelone & fut jointe en mer par Navarro, Amiral Espagnol, tandis que Haddock, Amiral Anglois dans la Méditerranée étoit à Gibraltar où il faisoit radouber ses vaisseaux. Il est vraisemblable que, quoique la France eut montré une partialité injuste en faveur de l'Espagne alors en guerre avec l'Angleterre, le Ministere de Londres n'en conservoit néanmoins aucune espece de ressentiment. La flotte Espagnole étoit inférieure en forces à celle de Haddock; & les vents l'ayant empêchée de passer le détroit, Haddock eut le tems de remettre la sienne en état de tenir la mer, & de se préparer à attaquer Navarro. Alors une escadre Françoise partie de Toulon, consistant en douze vaisseaux de ligne, parut entre les deux flottes, & envoya dire à Haddock que sa flotte & celle de Navarro devant marcher de concert pour la même expédition, il devoit obéir aux ordres de l'Amiral Espagnol, & ne pouvoit se dispenser de protéger le pavillon de l'Espagne contre quiconque l'attaqueroit. Haddock n'avoit point d'instructions qui dussent lui faire regarder les François comme ses ennemis; c'est pourquoi ayant pris l'avis de son conseil de guerre, il retourna à Gibraltar, d'où il fit voile pour Minorque, où il reçut un renfort. En même tems les vaisseaux de transport Espagnols débarquerent leurs quinze mille hommes à Orbitello, tandis que les vaisseaux de ligne, tant François qu'Espagnols, rentrerent dans le port de Toulon.

Le Roi de Sardaigne se joint aux Autrichiens.

La Reine de Hongrie étoit à la veille de voir s'évanouir tout ce qui avoit été fait jusqu'alors pour assurer à sa famille la succession des Duchés de Parme & de Plaisance; & elle ne pouvoit, dans cette conjoncture critique, attendre de secours & de protection que de l'Angleterre. Elle pensa aussi qu'il lui étoit expédient de s'assurer de l'amitié du Roi de Sardaigne qui avoit déja plusieurs sujets de plainte contre les Espagnols, & lui sembloit le seul en état 1741. de traverser les projets ambitieux de la France & de l'Espagne sur l'Italie. Ce Prince n'osoit pas risquer une entreprise si dangereuse, quoiqu'il lui fut aisé de prévoir qu'il y alloit de sa propre ruine, si Sa Majesté Catholique réussis-

(a) Là-même, même page.

toit dans ses desseins. Cette derniere considération détermina le Roi de Sardaigne à se joindre à la Maison d'Autriche contre la Reine d'Espagne, qui, ne faisant plus un mystere de son ambition, publioit hautement que son intention étoit d'ériger en Royaume tous les Domaines Autrichiens de la Lombardie, pour le donner à Don Philippe son second fils. Du reste il fit cette alliance aux meilleures conditions pour lui. Non seulement il stipula des subsides considérables de la part de la Grande-Bretagne; mais il voulut encore que ses alliés lui cédassent autant qu'il étoit en leur pouvoir, quelques places en Italie qui étoient à sa convenance & à portée de ses Etats héréditaires. Don Carlos étoit en possession de Parme; mais Don Philippe son frere cadet devoit gouverner pour lui ce Duché, & il étoit parti d'Espagne pour se rendre à ce Gouvernement. Le Roi de Sardaigne unit ses troupes à celles de la Reine de Hongrie. Une flotte Angloise devoit croiser dans la méditerranée pour y tenir en respect les vaisseaux Espagnols, & mettre le Duché de Modene & celui de la Mirandole hors d'insulte. Malgré ces précautions, le Roi de Sardaigne ne put empêcher les Espagnols qui avoient débarqué à Orbitello de joindre les troupes que commandoit le Duc de Montemar, dont l'armée se trouva forte alors de quarante mille hommes. Cette jonction se fit à Rimini. Le Duc de Castropignano, Général des troupes Napolitaines, servoit sous Montemar. Celui-ci obtint du Pape la permission de passer sur les terres de l'Eglise. Le Roi de Sardaigne publia un manifeste par lequel il se déclaroit protecteur des possessions de la maison d'Autriche en Italie; & au printems, il marcha vers le Milanez avec une armée de trente mille hommes. Il fut joint par le Comte Traun à la tête de dix-sept mille Autrichiens. Il ne pouvoit aller attaquer l'armée de Montemar, sans passer sur les terres du Duc de Modene, qui, malgré sa prétendue neutralité, traitoit secrettement avec les Espagnols. Sa Majesté Sarde fut instruite de cette négociation secrette; & dès ce moment le regardant comme ennemi, elle commença par attaquer & prendre la Capitale de ce Duché, tandis que le Duc lui-même alla se réfugier dans l'armée Espagnole dont-il prit le commandement.

Exploits de la flotte Angloise.

L'Amiral Lestock commandoit alors la flotte Angloise dans la méditerranée. C'étoit un très habile Marin, mais il étoit peu entreprenant: Ce qui obligea le Ministere à lui ôter le commandement en chef pour le donner a l'Amiral Mattheus sous lequel Lestock devoit servir comme second Amiral; quoique ce changement se fût fait avec tous les égards possibles pour ce dernier, ce fut néanmoins pour lui une mortification qu'il ne put digérer, & la jalousie s'étant mise de la partie, ces deux Amiraux se haïrent mortellement. Les Espagnols continuoient à envoyer des hommes en Italie. Cinq de leurs galeres, qui s'étoient retirées à St. Tropez, port de France dans la Méditerrannée & conséquemment neutre, furent attaquées par les Anglois qui en coulerent quelques-unes à fond & maltraiterent les autres. Peu après, c'est-à-dire au commencement d'Août de l'année 1741, l'Amiral Mattheus, en conséquence des instructions qu'il avoit, envoya dans la baye de Naples le Capitaine Martin, comme chef d'Escadre, sur l'Ipswich, avec la Panthere Capitaine Gidéon, l'Oxford Capitaine Paulet, le Feversham Capitaine Hugues, & la galere le Dursley Capitaine de l'Angle, quatre galiottes à bombes, quatre alleges, & tout ce qui étoit nécessaire pour un bombardement. Le Capi-

taine Martin, chef de cette escadre étoit chargé de présenter à Sa Majesté Sicilienne un mémoire par lequel elle étoit priée de rappeller les troupes qu'elle avoit envoyées au secours des Espagnols, faute de quoi la Grande-Bretagne cesseroit de la regarder comme Puissance Neutre, & commenceroit les hostilités par le bombardement de la Capitale. On ne se contentoit pas d'une simple promesse verbale. Le Capitaine Martin avoit ordre de demander un écrit signé de la main de Don Carlos, par lequel ce Prince donnât sa parole royale de n'envoyer aucune sorte de secours aux ennemis de la Grande-Bretagne. Le Ministre de Naples, voyant l'Escadre Angloise dans la baye, fit prier le Consul Anglois de vouloir bien se rendre au bord du chef d'Escadre, & lui demander quelles étoient ses intentions. Le Consul se rendit auprès du Capitaine Martin & en rapporta le mémoire dont on vient de voir la substance. On assembla à la hâte un conseil extraordinaire, & malgré le vif ressentiment de la Cour, on résolut d'acquiescer à la demande que les Anglois faisoient d'une maniere si pressante. On répondit donc au chef d'Escadre, que Sa Majesté Sicilienne auroit tous les égards possibles pour les demandes de la Grande-Bretagne, qu'elle alloit rappeller ses troupes; mais que de son côté elle le prioit de lui donner une assurance par écrit qu'en attendant il ne feroit aucune entreprise sur la ville ni sous les Etats du Roi. Cette réponse générale ne satisfit point les Anglois; ils exigerent une lettre signée du Ministre au nom du Roi, par laquelle Sa Majesté Sicilienne s'engageat d'expédier d'abord des ordres pour le rappel de ses troupes & promit de ne secourir en aucune maniere quelconque les Espagnols qui étoient en Italie; assurant Sa Majesté qu'à la reception de cette lettre, le Capitaine Martin se retireroit avec son Escadre. Le Ministre de Naples envoya la lettre telle qu'on la demandoit, & à l'instant l'Escadre Angloise mit à la voile pour aller rejoindre le reste de la flotte qui étoit occupée à bloquer le port de Toulon, ou à détruire les magasins que les Espagnols avoient sur les côtes d'Italie.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis 1718 jusqu'à l'an 1763.

Tandis que ceci se passoit sur mer, la Reine d'Espagne faisoit des préparatifs pour un troisieme embarquement de troupes. Don Philippe son second fils, qui devoit avoir le Duché de Parme avec le titre de Roi de Lombardie, arriva par terre à Antibes pour se rendre en Italie. La crainte de rencontrer la flotte Angloise l'avoit obligé de prendre la route de terre. Sa mere étoit si irritée de la fermeté de Sa Majesté Sarde, qu'elle fit rappeller l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à la Cour de Turin; en conséquence de quoi l'Ambassadeur de Sardaigne, qui se trouvoit à la Cour de Madrid, vint prendre Congé du Roi & de la Reine d'Espagne. Celle-ci, que la colere transportoit jusqu'à l'indécence, ne put s'empêcher de lui dire qu'il pouvoit assurer son maître que Don Philippe seroit Roi, bongré malgré Sa Majesté Sarde.

Nouvel embarquement de troupes Espagnoles pour l'Italie.

Au mois d'Avril 1742, vingt-huit escadrons de cavalerie Espagnole, & vingt bataillons d'infanterie traverserent la France. Ces troupes ayant été jointes par des renforts considérables, formerent une armée de trente mille hommes sous les ordres de Don Philippe, & du Comte de Glimes, général expérimenté qui devoit agir & conduire les opérations sous ce Prince. Parme & presque toute la Lombardie étoient alors au pouvoir de Sa Majesté Sarde. Le rendez-vous de l'Armée Espagnole commandée par Montemar étoit à Rimini; mais l'activité de la flotte Angloise la gênoit beaucoup & elle pensa 1742.

SECT. V. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*

manquer de provisions & de munitions. La même activité avoit fait échouer tout ce que Don Philippe, qu'on appelloit alors l'Infant Duc de Parme, par ce que son frere Don Carlos lui avoit cédé ce Duché, avoit entrepris pour recouvrer ses Etats héréditaires. Dans ces circonstances, l'Infant Don Philippe tenta un nouveau moyen d'obliger le Roi de Sardaigne de sortir de la Lombardie, en faisant une incursion vigoureuse dans la Savoie & le Piémont. Il voulut d'abord entrer en Piémont par Nice & Villefranche; mais les Milices Piémontoises aidées de quelques détachemens de la flotte Angloise avoient tellement rompu les chemins & fermé tous les passages, qu'il n'étoit pas possible à un train d'artillerie d'y faire un seul pas. Alors il essaya d'envoyer un corps de Miquelets par la vallée de Barcelonette; mais cette vallée, avec ses issues & ses environs, étoit si bien gardée encore par les Milices Piémontoises & quelques troupes réglées, qu'il fut obligé de rappeller ses Miquelets qui avoient beaucoup souffert dans cette tentative inutile, sur-tout du feu des vaisseaux Anglois qui croisoient sur la côte par où ils avoient été obligés de passer. Ces opérations ne furent pourtant pas tout-à-fait infructueuses au Duc de Parme. La rapidité avec laquelle il se détermina sur le champ à pénétrer en Savoie, ne laissa pas à l'ennemi le tems de le prévenir, de sorte qu'il y entra presque sans résistance, & la soumit bientôt à sa puissance. Dès le premier de Septembre il étoit Souverain de tout ce Duché, auquel il fit éprouver, par représailles, tous les mauvais traitemens que Parme & Plaisance avoient essuyés par les ordres de Sa Majesté Sarde. Il exigea des habitans, sous peine de mort, qu'ils renonçassent à leur Souverain naturel, pour lui prêter le serment de fidélité. Il envoya des ordres positifs aux députés des provinces de fournir à son armée tout ce dont elle avoit besoin pour sa subsistance, de venir lui rendre hommage pour eux & pour les peuples qu'ils représentoient, de ne plus payer d'impôts à leur ancien maître, enfin de remettre toutes les armes qu'ils avoient. Des peuples sans défense pouvoient-ils rien refuser au vainqueur? Ils firent tout ce qu'on exigea d'eux. Le 10 du même mois Don Philippe entra triomphant à Chamberri, & força les Magistrats à lui prêter serment de fidélité en le reconnoissant pour leur Souverain.

La Savoye conquise par Don Philippe;

Les progrès de l'Infant Duc de Parme en Savoie ne le dédommageoient pas des sommes immenses que lui coûtoit cette expédition. Ce pays pauvre & stérile ne pouvoit pas être regardé comme une conquête précieuse. Mais il arrêtoit le Roi de Sardaigne dans le cours de ses victoires en Lombardie. Il avoit conquis le Modénois, & forcé Montemar à se retirer vers Ferrare avec les débris de son armée qui ayant éprouvé toutes les incommodités de la maladie & de la disette de vivres, parce que la flotte Angloise interceptoit tous les convois qui lui portoient des provisions, se trouva encore fort affoiblie & diminuée par la desertion continuelle qu'occasionna cette misere extrême. Cependant ce Général avoit passé le Panaro pour secourir Parme & les autres places de ce Duché; mais le Roi de Sardaigne le poursuivoit sans relâche, & le 8 du mois d'Août il s'empara du camp retranché des Espagnols à Rimini.

Et reprise par le Roi de Sardaigne.

Le Roi de Sardaigne apprenant la conquête de la Savoie par Don Philippe, cessa de poursuivre Montemar pour voler au secours de ses propres Etats. Il

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

Il confia le gouvernement de Modene à Christiani, Hongrois de nation, & alors Podestat pour la Reine de Hongrie à Plaisance. Il laissa aux Comtes d'Apremont & Traun des troupes suffisantes pour défendre le Parmesan & le Modénois. Les Espagnols avoient dans ce tems-la des forces considérables en Italie, & malgré cela, ils étoient toujours obligés de fuir devant les Autrichiens. La Cour de Madrid en conçut une opinion désavantage de la capacité de Montemar ou de sa fidélité. Sans trop approfondir si ses soupçons étoient bien ou mal fondés, elle rappella ce Général, & envoya le Comte de Gages pour le remplacer: celui-ci étoit plein de feu & beaucoup plus entreprenant que Montemar. Le Comte de Traun étoit campé à Buon Porto, bien déterminé à se tenir sur la défensive; mais les Espagnols s'étant avancés vers Bologne, il passa le Panaro, & vint leur offrir la bataille que les Espagnols n'accepterent pas. Ils l'éviterent, dans le dessein de prendre leurs quartiers d'hyver en Toscane. Traun les en empêcha en détachant cinq mille hommes de ses troupes pour aller joindre celles de l'Archiduc qui avec ce renfort leur ferma l'entrée de la Toscane. Le reste de la campagne se passa en légeres escarmouches. Les Espagnols prirent leurs quartiers dans le territoire de Bologne & dans la Romagne. Les Impériaux prirent les leurs dans le Parmesan & le Modénois.

Il la reperd de nouveau.

Cependant Sa Majesté Sarde continuoit sa marche vers Turin; il y entra le 10 d'Octobre à la tête de trente mille hommes. Le Comte de Glimes qui commandoit sous les ordres du Duc de Parme n'eut pas l'esprit de s'opposer à la marche du Roi de Sardaigne qui s'avançoit vers Conflans, vingt milles à l'est de Chamberri, tandis que l'Infant Duc de Parme, après avoir beaucoup souffert dans plusieurs escarmouches, se retiroit précipitamment en Dauphiné où il s'embarqua sous le canon du fort Barreaux, laissant son ennemi campé à Mians près Montmélian. Cette manœuvre étonna tellement la Reine d'Espagne qu'elle fit ôter le commandement de l'armée au Comte de Glimes, pour le donner au Marquis de Las Minas. A l'arrivée de ce nouveau Général, le sort de la guerre changea de nouveau. Las Minas prit Apremont, par une suite d'opérations qui décéloient un grand maître dans l'art militaire. L'importance de ce fort lui donnoit un grand avantage qui devoit influer sur toute la campagne. Il auroit voulu attirer le Roi de Sardaigne & lui livrer bataille. N'ayant pu y parvenir, il prit si bien ses mesures qu'il l'obligea d'abandonner son Camp de Mians, & remit ainsi le Duc de Parme en possession de la Savoye. Sans l'amitie constante de Sa Majesté Britannique, le Roi de Sardaigne auroit payé cher ses liaisons avec la Cour de Vienne. Mais l'Amiral Matthews avoit ordre de tout risquer pour secourir Sa Majesté Sarde.

La Cour de Naples parut manquer dans le même tems à la parole qu'elle avoit donnée si formellement, quoique forcément au Roi d'Angleterre. Elle avoit envoyé quelques régimens pour renforcer l'armée des Espagnols, que commandoit le Comte de Gages. L'Amiral Anglois l'ayant su, regarda cette démarche comme une rupture manifeste de la neutralité promise. Le Comte de Montallegre, premier Ministre de Sa Majesté Napolitaine, entreprit de justifier la conduite du Roi son maître, & remit à Mr. Allen Ministre d'Angleterre à cette cour, une déclaration pour la faire passer à l'Amiral Matthews,

Sect V Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

portant „ Que le Roi toujours résolu d'observer la neutralité de la maniere la „ plus inviolable, suivant ses engagemens, n'avoit pas cru y manquer en en- „ voyant à l'armée des Espagnols, des troupes qui appartenoient à cette na- „ tion, quoiqu'elles se trouvassent dans ses propres armées: que les régi- „ mens qu'on trouvoit mauvais qu'il leur eut renvoyés, avoient toujours „ appartenus à l'Espagne, qu'il les avoit reçus d'elle pour s'en servir à la con- „ quête de la Sicile; que Sa Majesté Catholique les ayant toujours soudoyés, „ ils étoient à ses ordres, & conséquemment elle étoit en droit de les rappel- „ ler quand bon lui sembloit, sans qu'il pût les retenir; qu'enfin une pareille „ restitution d'un corps de troupes emprunté, ne pouvoit en aucune sorte „ être regardé comme un secours".

Etat de la guerre & des Negociations en Italie.

Il est à croire que, dans d'autres circonstances, la Cour de Londres ne se fût pas contentée de cette apologie. Mais les opérations de la Méditerrannée occupoient toute la flotte de l'Amiral Matthews. Il bloquoit les flottes combinées de France & d'Espagne. Il avoit besoin de toutes ses forces. Autrement, il en eut probablement employé le superflu contre Naples, quoique cette place eût été récemment fortifiée du côté de la mer. Enfin l'Amiral Anglois reçut un renfort qu'il attendoit, de huit vaisseaux de ligne sous le commandement du Vice-Amiral Rowley. Il fut alors plus en état que jamais de gêner la navigation & d'arrêter tous les convois des Espagnols dans ces mers. Pendant que tout cela se passoit dans la Méditerrannée, les Cours de France & d'Espagne entroient en négociation avec celle de Turin. La France offroit de mettre Sa Majesté Sarde en possession de la ville & République de Geneve. Les Génévois instruits de cette offre demanderent aux Cantons Suisses les secours stipulés pour leur défense. En conséquence on les tint prêts à marcher au premier ordre. De leur côté, ils fortifierent leur ville, & firent connoître à leurs alliés le danger dont ils étoient menacés. L'Ambassadeur de Hollande fit des reproches à ce sujet au Cardinal de Fleury qui nia tout. Cette proposition n'ayant point été agréée, la Cour de France offrit de donner une de ses Princesses en mariage, avec de grands avantages, au Prince de Piémont fils aîné du Roi de Sardaigne. On croyoit dans l'Europe que Sa Majesté Sarde faisoit semblant de rechercher l'alliance de la France & de l'Espagne, pour en tirer quelque soulagement en faveur de son pauvre pays fort maltraité, & pour gagner du tems jusqu'à l'arrivée du nouveau secours qu'il attendoit d'Angleterre. Quant à la maison d'Autriche, que le sort de ce Roi intéressoit plus que toute autre Puissance, tout ce qu'elle fit pour lui se réduisit à des mémoires fort pressans qu'elle envoya à la Cour de Londres, dans lesquels elle exageroit l'impuissance où elle se trouvoit de le secourir comme elle l'auroit desiré, & la nécessité de faire des efforts d'autant plus grands en sa faveur, qu'il étoit plus accablé par ses ennemis.

L'Angleterre secourt le Roi de Sardaigne.

Le Ministre Anglois goûtoit fort le principe favori du Roi Georges II, qui étoit de favoriser la maison d'Autriche pour maintenir la balance du pouvoir dans le continent, sur-tout en Allemagne. C'étoit aussi l'opinion dominante dans le Parlement; desorte qu'il mit le Roi en état d'envoyer à Sa Majesté Sarde de grands secours d'argent & de vaisseaux. L'Amiral Matthews reçut de nouveaux ordres de secourir ce Prince de toutes les manieres qu'il jugeroit les plus conformes à ses intérêts. Le 11 de Novembre il fit dire au Gouver-

neur de Villefranche que s'il avoit besoin de quelque artillerie, provisions, munitions, troupes de terre, en un mot de tout ce qui étoit à bord de son Escadre, il avoit ordre de lui envoyer au premier signal tout ce qu'il demanderoit. Il lui fit savoir en même tems l'arrivée du Vice-Amiral Rowley avec l'Escadre qu'il commandoit. Les Espagnols faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour tromper la vigilance de la flotte Angloise. Matthews apprit que les Génois leur faisoient passer des munitions, tantôt secrettement, & tantôt d'une maniere plus ouverte. Il envoya dire aussi-tôt au Consul Anglois à Gênes de représenter au Sénat que cette conduite n'étoit point agréable à Sa Majesté Britannique, & que s'il vouloit conserver son amitié, & vivre en bonne intelligence avec la Nation Angloise, il eût à donner promptement les ordres les plus précis pour empêcher que les sujets de la République n'envoyassent aucune sorte de provisions à la flotte Espagnole, ni sur les côtes de Provence. Le Sénat de Gênes répondit qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'empêcher les sujets de la République de commercer sur ces côtes; mais que Sa Majesté Britannique pouvoit être sure que la République garderoit la neutralité la plus stricte, & ne donneroit aucun secours à aucun des deux partis. L'Amiral, peu satisfait de cette réponse, réitéra sa premiere demande, exigeant non-seulement que les Génois ne fournissent aucunes sortes de provisions aux Espagnols, mais qu'ils leur refusassent encore le passage sur leurs terres. Le Sénat répondit que connoissant les loix de la neutralité, il étoit résolu de les observer inviolablement; que pour le passage des troupes étrangeres sur le territoire de la République, il n'avoit point de forces suffisantes pour s'y opposer, mais qu'il protesteroit toujours contre tout ce que l'une ou l'autre Puissance tenteroit à cet égard, sans le consentement de la République. Cette réponse parut illusoire, soit qu'on soupçonnât réellement les Génois de vouloir favoriser les Espagnols, soit qu'on cherchât un prétexte de leur nuire. En conséquence la flotte Angloise commença les hostilités, en détruisant tous les magasins qu'on trouva sur leur territoire, sous prétexte qu'ils avoient été formés pour l'usage des Espagnols. Les Anglois brûlerent un vaisseau Espagnol de soixante & douze canons qui, ayant été jeté sur les côtes de Corse, avoit refusé d'observer la quarantaine. Toutes ces infractions violentes à la neutralité, jeterent les Génois dans la plus grande consternation. Ils s'en plaignirent amerement à la Cour de Londres. Leurs plaintes ne furent pas écoutées.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

La fermeté & la vivacité avec lesquelles la Grande Bretagne soutenoit les intérêts du Roi de Sardaigne, affermirent ce Prince dans ses engagemens. Pour effacer l'impression desavantageuse à son sujet qu'il avoit occasionnée dans le public en laissant la Savoye dans la possession du Duc Infant, il publia un manifeste pour déclarer que s'il avoit été contraint par une armée supérieure à la sienne de livrer à son ennemi une partie de ses Etats, il ne l'avoit fait que pour en protéger une autre beaucoup plus importante. Il ordonna en même tems à ses Ministres de ne plus écouter aucunes propositions d'accommodement avec la France, de quelque nature qu'elles fussent.

La mort du Cardinal de Fleuri, dont la politique avoit été toute pacifique, apporta de grands changemens dans les affaires de l'Europe. Le Ministere François s'engagea plus avant que jamais dans la guerre d'Allemagne, ce qui

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1703.

le mit moins en état qu'auparavant de secourir les Espagnols en Italie. La Reine d'Espagne s'en apperceut, & avant que les choses allassent plus loin, elle résolu de frapper un coup décisif & hardi, sans même laisser son armée d'Italie prendre ses quartiers d'hyver. Le Comte de Gages étoit alors à Bologne. La Reine lui donna le choix ou de livrer bataille avant trois jours au Comte de Traun, Général des Impériaux, ou de remettre le commandement de l'armée au Comte Mariani. De Gages n'hésita pas. Il choisit le premier parti, & comme le secret devoit faire réussir cette entreprise, il donna un bal magnifique à Bologne, d'où ses principaux Officiers sortirent insensiblement les uns après les autres; il les suivit lui même, desorte qu'avant la pointe du jour il étoit en plaine. Son dessein perça néanmoins, malgré les précautions qu'il prit pour le cacher. Le Marquis de Pavia s'en douta, & il trouva le moyen, quoiqu'avec beaucoup de peine, d'en informer le Comte de Traun.

Bataille de Parme. 1743.

L'Armée de celui-ci avoit été éveillée par le départ de trois mille Croates qui l'avoient quittée sans congé à la fin de la campagne. La connoissance de cette désertion avoit fait naitre à la Reine le projet de l'attaque imprévue qu'elle avoit ordonnée. Traun reçut l'avis que lui donnoit le Marquis de Pavia, assez à tems pour ranger son armée & la disposer au combat. Quand de Gages arriva à la vue des ennemis le 3 de Février 1743, il trouva les Autrichiens & les Piémontois en ordre de bataille. Trompé dans son attente, il fit halte & ordonna de nouvelles dispositions; mais avant que ses nouvelles dispositions fussent formées, il se vit attaqué brusquement par le Comte de Traun devant Campo Santo. Les Espagnols étoient au nombre d'environ vingt-cinq mille combattans. Les Impériaux n'étoient que vingt mille. Le combat dura depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. La lune éclaira les dernieres heures de cette sanglante mêlée. Les Espagnols rompirent l'aile gauche de la cavalerie Autrichienne qui fut obligée de lâcher le pied; mais l'infanterie Impériale & la Piémontoise firent si bien leur devoir, qu'ils forcerent les Espagnols à battre en retraite, ce qu'ils firent pourtant en bon ordre, emportant avec eux plusieurs trophées, des drapeaux, des tymbales, du canon pris sur l'ennemi, ce qui les autorisa à s'attribuer la victoire, quoique dans le fait le Comte de Gages eût manqué le coup qu'il méditoit. La perte des Espagnols se monta à quatre mille hommes. Celle des Impériaux ne fut pas tout-à-fait aussi considérable. Le Comte d'Apremont, Général des troupes Piémontoises, perdit la vie sur le champ de bataille, ainsi que plusieurs autres Officiers de distinction & de mérite des deux côtés. Les suites de cette bataille firent voir que les Impériaux avoient eu l'avantage.

Demandes du Roi de Sardaigne.

Les Espagnols ne pouvoient réfléchir à l'attaque inespérée qu'ils venoient de faire, & à tout ce qu'ils avoient souffert & entrepris pendant plusieurs campagnes consécutives, sans songer qu'ils versoient leur sang pour une cause étrangere, & pour satisfaire l'ambition altiere d'une Princesse Italienne. Cette considération augmenta tellement les désertions dans l'armée du Comte de Gages, que quand il fut de retour dans ses quartiers sous les murs de Bologne, il la trouva diminuée de moitié. Il fit demander de prompts secours à Sa Majesté Napolitaine. Mais Don Carlos, craignant toujours que la flotte Angloise ne vint bombarder sa Capitale, ne put se desaisir d'aucune partie de

ſes troupes. De Gages ne ſe crut pas en ſureté à Bologne avec le peu de monde qui lui reſtoit & ſe retira à Rimini, où il demeura retranché & fortifié, juſqu'au mois de Septembre. Il y avoit alors un traité ſur le tapis. On vouloit diviſer les alliés de la maiſon d'Autriche. Le Miniſtre du Roi de Sardaigne à la Cour de Londres, repréſentoit fortement au Miniſtere d'Angleterre, la triſte ſituation de ſon maître: il eſpéroit qu'avant que de s'embarquer plus avant dans les horreurs d'une guerre qu'il ſoutenoit uniquement pour la défenſe de la maiſon d'Autriche, la Reine de Hongrie, ſtipuleroit quelqu'avantage aſſez conſidérable en ſa faveur pour l'indemniſer des pertes qu'il avoit déja faites: il ajoutoit que Sa Majeſté Britannique qui pouvoit ſeule lui obtenir ce juſte dédommagement de la Cour de Vienne. La Cour de Londres ne pouvoit s'empêcher de reconnoître la juſtice de cette demande; en conſéquence Oſorio, Ambaſſadeur de Sardaigne à cette Cour, fut chargé de déclarer que le Roi ſon maître demandoit à être mis en poſſeſſion de Final, port de mer appartenant aux Génois, qui l'avoient acheté de l'Empereur Charles VI, mais qui ſe trouvoit fort à la portée des Etats de Sa Majeſté Sarde. Il demandoit auſſi le Vigevanaſe avec cette partie du Duché de Pavie qui eſt entre le Pô & le Teſin, les villes de Plaiſance & de Bobbio, & toute cette contrée depuis la ſource du Nuva, juſqu'au Lac Majeur & aux frontieres des Cantons Suiſſes.

Sect. V. Hiſtoire de Parme & de Plaiſance depuis l'an 17·8 juſqu'à l'an 1763.

Lorſque le Roi de Sardaigne faiſoit ces demandes, la Reine de Hongrie n'étoit plus dans ces circonſtances critiques qui lui avoient fait implorer le ſecours de Sa Majeſté Sarde. Elle rejeta ſes propoſitions avec une hauteur dédaigneuſe; elle fut pourtant dans la néceſſité d'y acquieſcer, le Miniſtere d'Angleterre lui donnant à entendre que ſon refus pourroit avoir des ſuites fâcheuſes pour elle. Le Comte Wasner, ſon Ambaſſadeur à Londres, conclut le traité & le porta à Worms où il fut ſigné par Oſorio, au nom de ſon maître: ce qui fit donner à ce traité le nom de Traité de Worms. Par l'article II, le Roi de Sardaigne garantit à la Reine de Hongrie tous les Royaumes, Etats, Pays & Domaines qu'elle poſſede actuellement ou qu'elle doit poſſéder en vertu des différens traités qui ſont rappellés par celui-ci. Afin de ne laiſſer aucun germe de diſcorde entre les Puiſſances contractantes le Roi de Sardaigne, par l'article III, renonce pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, mais ſeulement en faveur de la Reine de Hongrie & de ſes héritiers, à ſes droits ſur l'Etat de Milan. Il s'engage à la garantie de l'ordre de ſucceſſion établi par la Pragmatique-Sanction, & cependant dans le cas où il ſeroit requis de donner des ſecours pour le défendre, il ne ſera point obligé de les envoyer hors de l'Italie. Par l'article IV, le même Prince devoit faire agir ſes troupes de concert avec celles de la Reine de Hongrie pour chaſſer les Eſpagnols d'Italie, & s'oppoſer à l'invaſion qu'ils avoient entrepriſe. De ſon côté, la Reine de Hongrie promettoit par l'article V, de porter juſqu'à trente mille hommes l'armée qu'elle avoit en Italie, dès que la ſituation de ſes affaires en Allemagne le lui permettroit. Le Roi de Sardaigne s'engageoit auſſi, moyennant un ſubſide de deux cens mille livres ſterling que lui paieroit l'Angleterre, d'entretenir une armée de quarante mille homme d'infanterie & de cinq mille chevaux au Service de la Reine de Hongrie, comprenant dans ce nom-

Traité de Worms.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

bre de troupes celle qui seroient nécessaires pour les garnisons & la défense de ses propres Etats. L'article VI donnoit au Roi de Sardaigne le commandement en chef des deux armées lorsqu'il y seroit en personne. L'article VII régloit les forces navales que leurs Majestés Sarde & Hongroise devoient recevoir de la Grande-Bretagne. La fameuse cession de Final étoit stipulée par l'article X. Les deux suivans regardoient les secours mutuels que la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne devoient se donner pour la défense de leurs Etats respectifs d'Italie.

Pallavicini, Ministre de Gênes, protesta contre ce traité; & dans le fait, les Génois se disposerent à le rendre inutile en fortifiant Final qu'ils résolurent de défendre vigoureusement. Aucune des parties contractantes ne gagna à cette alliance. Les Cours de France & d'Espagne en empêcherent l'effet par un autre traité beaucoup plus politique qui tendoit à flatter le desir favori de Sa Majesté Catholique, c'est-à-dire à mettre son fils Don Philippe en possession de Parme & de Plaisance. Ce desir lui vint en voyant les flottes combinées si long-tems bloquées dans le port de Toulon par celle de la Grande-Bretagne. Les avantages qu'elle faisoit à la France pour ce bon office, étoient d'autant plus considérables, que cette Puissance ne paroissoit pas se soucier d'exposer sa marine pour la cause de Don Philippe. La Reine d'Espagne promettoit d'indemniser la France de toutes les pertes qu'elle feroit en faisant la guerre pour le Duc Infant; & de plus de l'aider à faire une invasion en Angleterre, si la flotte Angloise étoit battue. Tandis que ces deux Cours concertoient ensemble les moyens d'exécuter ce grand projet, l'Amiral Matthews étoit à celle de Turin où il apprit que la flotte de Brest avoit déja mis à la voile. Il en fit avertir aussitôt tous les vaisseaux qui étoient dans la Méditerranée, avec ordre de le joindre, & lui-même il monta à bord de l'Amiral pour aller à leur rencontre. Toute l'Europe a entendu parler du fameux combat naval qui s'ensuivit; & personne n'ignore que le desavantage qu'eurent les Anglois & leur mauvaise manœuvre par la suite, doivent être uniquement attribués à la jalousie & à l'animosité honteuses qui divisoient Matthews & Lestock. Il suffit de dire, qu'au moment où les deux flottes engagerent le combat, celle des Anglois étoit supérieure en force, & que si les deux chefs se fussent bien entendu, les flottes combinées de France & d'Espagne eussent été immanquablement détruites. Mais elles ne furent au contraire que très peu endommagées, & comme elles parvinrent au but qu'elles se proposoient qui étoit de forcer le passage malgré la flotte Angloise, on peut dire qu'elles eurent l'honneur de cette rencontre.

Combat Naval.

Après cette action de vigueur que l'on fit retentir par toute l'Europe, le Roi de Naples n'observa plus la neutralité. Regardant comme de vains prétextes tous les engagemens par lesquels on prétendoit l'y astreindre, il publia une déclaration dans laquelle il se plaignoit que la Cour de Londres abusoit cruellement de sa modération; que ses frontieres étoient exposées à tous les maux de la guerre; que la Reine de Hongrie avoit osé le menacer publiquement d'envahir son Royaume, ajoutant beaucoup d'autres allégations aussi graves. En conséquence il assembla une armée, & alla joindre celle du Comte de Gages. Le Prince Lobkowitz commandoit alors les Armées Impériales

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763

en Italie. Il reçut ordre de la Cour de Vienne de favoriser & appuyer fortement un soulèvement que les partisans de la maison d'Autriche devoient faire à Naples. Dans cette vue Lobkowitz alla se poster à Monte Rotondo dans le voisinage de Rome, pendant que le Roi de Sardaigne & le Comte de Gages campoient à Veletri, à la vue des Impériaux. Tandis que les deux armées étoient en présence Lobkowitz détacha une partie de ses troupes pour faire une irruption dans l'Abruzze, où elles prirent la ville d'Aquila; il publia en même tems un manifeste pour exhorter les Napolitains à secouer le joug en faveur de l'Autriche. Cette tentative ne réussit pas. Brown, Général Autrichien, homme d'un génie hardi & entreprenant surprit les quartiers de Sa Majesté Napolitaine qui eut toutes les peines du monde à échapper aux ennemis qui avoient fait ce Prince prisonnier lorsqu'il se refugioit aux quartiers du Comte de Gages. Celui-ci le dégagea heureusement, & si les armées Espagnole & Napolitaine ne souffrirent pas davantage dans cette attaque brusque & imprévue, elles en furent redevables au courage & à la présence d'esprit de cet habile guerrier; car Brown s'étant apperçu que de Gages ralliant ses troupes se disposoit à l'envelopper & à lui couper la communication avec le gros de l'armée Autrichienne, il ordonna à propos la retraite, se contentant d'avoir tué environ trois mille Espagnols, d'avoir fait un butin considérable, de s'être couvert de gloire par son intrépidité, & de n'avoir perdu que six cens hommes.

Bataille de Veletri.

Cet exploit éclatant fût plus glorieux qu'avantageux aux Autrichiens. Le Prince Lobkowitz, soit inadvertance, ou, ce qui est plus probable, en conséquence des ordres qu'il avoit, avoit mené son armée dans une position où elle ne pouvoit pas tenir, le pays étant ou tout-à-fait mangé, ou au pouvoir des ennemis. Ajoutez à cela que la fatigue & les chaleurs excessives de la saison, lui enlevoient chaque jour beaucoup de monde. Il fut donc dans la nécessité de quitter une position si desavantageuse. Le Comte de Gages l'avoit prévu, & se disposoit à le suivre. Lobkowitz passa sous les murs de Rome & avoit à peine rompu le pont sur lequel son armée avoit passé (a), lorsque l'avant-garde des armées Espagnole & Napolitaine parut; & il ne put empêcher qu'une partie de son arriere-garde ne fut faite prisonniere à Nocera, ni prévenir les fréquentes désertions de ses troupes, desorte que sa retraite avoit toutes les apparences d'une fuite précipitée. Ayant enfin passé les Montagnes de Gubio, il arriva à Bologne par le chemin de Viterbe. Malgré la célérité de sa marche, & son adresse à choisir des défilés où il étoit difficile de le suivre, son armée eut été entiérement ruinée par le Comte de Gages, si celui-ci n'avoit pas été arrêté au milieu de sa poursuite par des ordres pressans de sa Cour qui lui mandoit de quitter toute opération ou expédition quelconque pour aller joindre l'Infant Don Philippe qui se disposoit à traverser l'Etat de Gênes pour chasser les Autrichiens des Duchés de Parme & de Plaisance: ce qui nous mene à suivre les opérations du Duc Infant.

Retraite des Autrichiens.

En conséquence du Traité secret entre l'Espagne & la France, le Prince de Conti, à la tête d'une armée Françoise, avoit joint Don Philippe à Anti-

Don Philippe est joint par l'Armée Françoise.

(a) Ponte Molle.

bes, au commencement de l'année; & ayant passé ensemble le Var, ils avoient pris Apremont, & étoient entrés dans Nice sans aucune opposition. Sa Majesté Sarde, qui souffroit alors une grande disette d'argent s'étoit retranchée près de Villefranche, où l'armée combinée l'attaqua, & la défit malgré sa defense opiniâtre. Le Prince vaincu s'embarqua avec les débris de son armée sur l'escadre Angloise qui le conduisit à Vado. Don Philippe eût alors passé sur les terres des Génois, si l'Amiral Matthews ne les eût empêché de lui donner passage, en les menaçant de bombarder leur ville, s'ils le faisoient. Le Sénat de Gènes, intimidé par ces menaces, pria instamment les deux Princes de ne pas exposer la ville & l'Etat de Gènes à un danger si imminent. Ils changerent de route, & entrant dans le Piémont, ils mirent le siege devant Château-Dauphin que le Roi de Sardaigne défendoit en personne. Ils perdirent quatre mille hommes devant cette place; mais ils la prirent, & cette prise entraîna la reddition de Demont. Par-là ils se trouverent à même de lever des contributions dans tout le Piémont, Sa Majesté Sarde ayant été obligée de se retrancher à Saluces pour couvrir sa Capitale. L'armée combinée forma au mois de Septembre le Siege de Coni, une des plus fortes places d'Italie. Le Baron de Lentrum y commandoit, & la belle défense qu'il fit donna au Roi de Sardaigne le tems de venir à son secours avec ses troupes & dix mille Autrichiens sous les ordres de Pallavicini. Les François & les Espagnols se tinrent sur la défensive, desorte que l'attaque de leurs retranchemens par le Roi de Sardaigne fut sanglante & désespérée. Mais il lui étoit impossible de les forcer, & il fut obligé de se retirer dans son camp à Muras. Alors l'armée combinée reprit ses opérations contre Coni. Les pluies abondantes & continuelles jointes au bon état de la garnison de la place où le Roi de Sardaigne trouva moyen de jeter des hommes & des provisions, ralentirent les progrès des assiégeans. Le siege avançoit pourtant, & on le continua avec le plus grand acharnement, malgré que l'armée commençât à souffrir de la disette, jusqu'à la fin de Novembre que les assiégeans apprirent qu'un renfort de mille hommes de troupes fraîches sous le commandement du Chevalier de Soto, étoit entré dans la place. Cette nouvelle leur fit lever le siege, à leur grand deshonneur, car laissant leurs malades & leurs blessés à la merci des ennemis ils se retirerent à Demont dont ils démolirent les fortifications. Les François entrerent ensuite dans le Dauphiné, & l'Infant Duc de Parme en Savoie, où son armée fut extrêmement à charge aux habitans.

Siege de Coni.

Malgré cette retraite, le Roi de Sardaigne craignoit tout de la part des Génois. Le traité de Worms n'avoit pas été bien reçu dans le public. Le Ministre d'Angleterre, qui l'avoit conclu, étoit dans un état assez chancelant à sa cour. Ce Prince savoit encore que la Reine de Hongrie y avoit été forcée par les menaces de l'Angleterre, & ce qu'il y avoit de pire encore, c'est que les principes sur lesquels ce traité étoit appuyé, n'étoient admissibles que comme un expédient utile dans un cas de nécessité. Quoique la marine Angloise eut fait trembler les Génois pendant la campagne précédente, cependant les préparatifs que ceux-ci faisoient donnoient lieu d'appréhender au Roi de Sardaigne, qu'ils ne se déclarassent en faveur de ses ennemis, & il sentoit de quelle terrible conséquence il seroit pour lui & pour la maison d'Autriche,

qu'ils

qu'ils permissent aux armées Françoise & Espagnole de passer sur leur territoire. Ces considérations le déterminerent à rechercher l'amitié des Génois. Il étoit difficile pour lui de les gagner dans les circonstances présentes. Pour y réussir, s'il étoit possible, il leur offrit de renoncer à ses prétentions sur Final. Mais, quoique les Génois parussent prêter l'oreille à cette proposition, ils avoient déja pris la résolution d'accepter les offres de la France & de l'Espagne. Ils avoient même envoyé secrettement Grimaldi en Espagne; & ils conclurent le traité connu sous le nom de Traité d'Aranjuez qui rendit Don Philippe maître de Parme & de Plaisance. Les principales dispositions relatives à ce Prince sont les suivantes, savoir „ Que la République de Gênes „ prêtera tous les secours nécessaires par terre & par mer aux armées & aux „ flottes des Princes de la Maison de Bourbon; qu'ils joindront à leurs armées „ d'Italie, dix mille hommes bien armés & bien équipés avec un train d'artillerie de trente-six pieces de canon; sous la restriction néanmoins qu'ils ne „ seront plus obligés à fournir ce renfort lorsque les deux armées Françoise „ & Espagnole seront ensemble, & qu'elles auront passé les montagnes & les „ défilés qui sont entre les frontieres de la République de Gênes & le Milanez, „ & que l'on nomme ordinairement les détroits de Lombardie; que les Princes „ de la Maison de Bourbon garantiront les places, les terres & en général „ toutes les possessions actuelles des Génois; que tous les alliés uniront leurs „ forces pour procurer à Don Philippe un établissement en Italie; que le Roi „ d'Espagne paiera aux Génois un subside de douze mille livres par mois, „ tant que la guerre durera en Italie". Le reste du traité contient les plus fortes garanties des droits & des possessions de la République, de la part des deux couronnes de France & d'Espagne.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

Traité d'Aranjuez.

Après la conclusion de ce traité, le Comte de Gages, & l'Infant Don Philippe firent des efforts incroyables pour opérer la jonction de leurs armées: l'un étoit d'un côté des Apennins, & l'autre de l'autre côté. Le Comte de Gages passa les montagnes, entra sur les terres des Lucquois, & marchant le long de la côte orientale de la riviere de Gênes, il joignit l'Infant auprès de cette ville le 14 Juin 1745. Les deux armées montoient à environ soixante-huit mille hommes, auxquels se joignirent bientôt les dix mille hommes de troupes Génoises stipulés par le traité d'Aranjuez. Pendant toutes ces opérations la négociation entamée entre le Roi de Sardaigne & les Génois avoit toujours continué, desorte que ce monarque fut outré d'apprendre que les Génois fournissoient des troupes à ses ennemis, & avoient même publié une déclaration de guerre contre lui, mais avec tous les ménagemens possibles pour Sa Majesté Britannique & la Reine de Hongrie auxquels ils témoignoient toutes sortes d'égards dans ce manifeste. Piqué d'avoir été ainsi joué, il leur répondit par une contre-déclaration dans laquelle il les accusoit d'avoir manqué de foi en favorisant depuis long-tems ses ennemis, & en le traitant lui même de la maniere la plus indigne. Le ressentiment de la Reine de Hongrie fut si violent, qu'elle jura la perte de la République, & ordonna à ses troupes de les traiter, par-tout & en toute occasion, comme des ennemis dévolus à son indignation. Ces menaces n'eussent pas fait beaucoup d'impression sur les Génois, si les deux Cours de Vienne & de Sardaigne n'eussent fait les plus

Progrès de la guerre en Italie.

1745.

SECT. V *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*

vives instances auprès de celle d'Angleterre pour engager Sa Majesté Britannique à donner des ordres précis à sa flotte qui étoit dans la méditerrannée, d'agir hostilement contre Gênes, pour la punir d'avoir rompu la neutralité. Cette flotte Angloise étoit alors composée de vingt-quatre vaisseaux de ligne; elle eût été fort inférieure en forces à celle des François & des Espagnols, si l'escadre de Brest eût pu joindre la flotte Espagnole qui étoit bloquée dans le port de Carthagene. Mais cette jonction n'ayant pu se faire, les François revinrent sur les côtes de France, au grand étonnement de toute l'Europe, sans rien entreprendre sur l'escadre Angloise qui n'avoit que douze vaisseaux, & qui voyant que les François passoient si bénignement près d'elle, les suivit pour observer leurs mouvemens. Cependant l'Amiral Rowley donna ordre au Chef d'Escadre Cowper de commencer les hostilités contre Gênes. Cowper bombarda Savone, Gênes, Final, San-Remo, & Bastia en Corse, mais on s'apperçut aisément que les Génois n'étoient pas les ennemis personnels & directs de la Grande-Bretagne; la Reine de Hongrie se plaignit qu'on ne leur eut pas fait assez de mal.

Grands succès de Don Philippe.

Le Comte de Schulenberg commandoit les troupes Autrichiennes en Italie pendant cette campagne, il avoit joint le Roi de Sardaigne, & leurs deux armées ne montoient qu'à quarante-cinq mille hommes. Le grand objet de Don Philippe étoit de se rendre maitre de Parme, de Plaisance & de Modene. Le Roi de Sardaigne se trouvoit par-là dans la nécessité de se tenir sur la défensive, de protéger ces Duchés ainsi que le Milanez. Schulenberg devoit défendre Parme avec vingt-quatre mille hommes. Le Comte de Gages l'obligea de se retirer sous le canon de Tortone pour assurer sa communication avec Sa Majesté Sarde. Après cette retraite, il fut aisé au Comte de Gages, avec trente mille hommes qu'il avoit, d'aller prendre possession de Serravalle (*). Le Roi de Sardaigne, posté dans le voisinage d'Alexandrie de la Paille, protégeoit le Milanez avec vingt mille hommes seulement; mais il laissoit l'entrée du Modénois ouverte à l'Infant Don Philippe, & au Comte de Maillebois, Général François qui commandoit sous ce Prince. Ils avoient une armée de quarante mille hommes tant François qu'Espagnols. L'Infant Duc de Parme commença par prendre Aqui & Seve, & s'étant ouvert un passage jusqu'à Alexandrie de la Paille, le Roi de Sardaigne & le Comte de Schulenberg furent contraints de se retirer au delà du Tanaro. Le 24 de Juillet, le Comte de Gages s'empara de la citadelle de Tortone qui fit une résistance opiniâtre. Cette prise fut suivie de la reddition de Parme & de Plaisance, desorte que le grand objet de l'ambition de Don Philippe étoit rempli. Rien ne résistoit à la force & au bonheur de ses armes. Pavie fut prise d'assaut. La Garnison Autrichienne, forte de deux mille cinq-cens hommes, s'enferma elle-même dans la citadelle de Milan, tandis que la ville se rendoit au Comte de Gages qui bientôt après alla joindre Don Philippe. Ils attaquerent les postes des Piémontois sur les bords du Tanaro, & forcerent le Roi de Sardaigne, dont les troupes furent fort maltraitées dans cette attaque, à se retirer vers le

(*) Et non pas *Saravalle*, comme écrivent les Auteurs Anglois qui ont corrompu bien d'autres mots que nous avons rétablis.

Pô pour protéger sa Capitale. Le 30 de Septembre Don Philippe prit la ville d'Alexandrie, mais la citadelle tenoit encore. Bientôt il se vit maître de Valence, de Casal, d'Asti, de Gabrano & de Vienne qui n'est qu'à vingt milles de Turin, la seule place qui restât au Roi de Sardaigne.

Politique des François.

Il n'y avoit que la politique secrette de la France qui pût empêcher Don Philippe de se rendre maître de cette Capitale. Le Comte d'Argenson, Ministre de la guerre en France, haïssoit les Espagnols, & il y avoit une amitié personnelle entre le Roi de Sardaigne & le Comte de Maillebois. Celui-ci persuada à son maître qu'il n'étoit pas de son intérêt de ruiner entiérement le Roi de Sardaigne, ni de concourir à augmenter à un si haut point la puissance des Espagnols en Italie; que d'ailleurs la France avoit déja opéré ce qu'elle desiroit, en obligeant la Reine de Hongrie à ôter une partie des forces qu'elle avoit en Allemagne, pour l'employer à la défense de ses possessions en Italie. Quoique Sa Majesté Très-Chrétienne eût dessein de donner une de ses filles en mariage à l'Infant Duc de Parme, la raison d'Etat l'emporta sur toute autre considération, & elle obtint de la Cour de Madrid que toutes les opérations de la guerre hors des domaines de Don Philippe, seroient dirigées par le Comte de Maillebois. D'un autre côté le Comte de Gages pressoit vivement la continuation de la guerre contre Sa Majesté Sarde. Il vouloit qu'on fit d'abord le siege de Turin. C'étoit aussi l'avis de Don Philippe. Mais enfin quand il reçut les ordres de son futur beau-pere, il se soumit à ses intentions, & à la direction du Comte de Maillebois. Ainsi Turin resta au pouvoir du Roi de Sardaigne; & Don Philippe accompagné du Duc de Modene & du Comte de Gages fit une entrée triomphante à Milan, d'où il alla à Parme dont il prit possession, ainsi que de Plaisance.

Changement des affaires en Italie.

La politique de la France avoit empêché les alliés de profiter de tout l'avantage qu'ils avoient sur leurs ennemis. Dès ce moment leurs affaires en Italie commencerent à décliner. Sa Majesté Sarde resta fidelle à ses engagemens, ce qui lui fit d'autant plus d'honneur que sa situation étoit plus désespérée. La mort de l'Empereur, l'accommodement de la Reine de Hongrie avec son fils, l'élection de son Mari le Grand Duc à la dignité Impériale, & plusieurs autres incidens favorables, mirent cette Princesse en état d'envoyer de nouveaux renforts au Roi de Sardaigne qui, recevant encore de grands subsides d'argent de l'Angleterre, recruta son armée qu'il porta à trente-six mille hommes. Le Prince de Lichtenstein, Général Autrichien, lui amena une seconde armée plus nombreuse encore. Au commencement de la campagne de 1746, Maillebois avoit environ trente mille homme sous ses ordres, & étoit maître de la plus grande partie du Piémont. L'Infant Duc de Parme, à la tête d'une armée plus grande encore, couvroit le Milanez, le Parmesan & le Plaisantin; tandis que le Duc de Modene protégeoit son propre pays avec huit mille hommes. Les opérations du Roi de Sardaigne & de l'Armée Autrichienne furent si vigoureuses, que les armées des trois couronnes, au lieu de faire une guerre offensive, se retirerent vers le Mantouan. Le Comte de Leutrum, Général Piémontois se rendit maître d'Asti, prit Casal & fit lever le blocus de la citadelle d'Alexandrie de la Paille qui avoit été continué pendant tout l'hyver précédent; desorte que Maillebois fut obligé de se re-

Sect. V Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

plier jusques sur le territoire de Gênes. Don Philippe & le Comte de Gages n'étoient pas plus heureux du côté de Milan. Les Autrichiens leur enleverent cette place, ainsi que Pavie, & enfin Parme même où ils trouverent d'amples magasins de provisions, une belle artillerie, & un bagage considérable. Après cet échec, le Comte de Gages conseille au Duc Infant de marcher à Plaisance où ils pourroient occuper un camp retranché, & être à couvert de toutes les entreprises des ennemis, jusqu'à l'arrivée du Marquis de Castellar qui leur amenoit un renfort de troupes Espagnoles, & jusqu'à ce que le Comte de Maillebois vînt les joindre lui-même avec son armée. Il assuroit en même tems que l'armée aux ordres du Prince de Lichtenstein devoit être épuisée de fatigue, & réduite presque à rien par la maladie qui y avoit fait de grands ravages. Le Duc Infant suivit ce conseil, & alla se retrancher près de Plaisance. Le Comte de Gages tint les Autrichiens en échec par la belle disposition qu'il fit. Pignatelli, Général Espagnol, passa le Pô à Cordogno à la faveur de la nuit, & surprit les quartiers de sept mille Autrichiens qu'il tailla en pieces.

Pendant toutes ces opérations militaires, la Reine d'Espagne avoit tant à cœur son expédition d'Italie, qu'elle chargea Grimaldi de négocier une paix particuliere avec la Reine de Hongrie; celle-ci, à la persuasion de l'Angleterre, rejeta toute proposition de cette espece. Elle attribua la nécessité où elle étoit d'en agir ainsi, à la conduite du Comte de Maillebois qui, disoit-elle, avoit sacrifié les intérêts du Duc Infant. Les François ne pouvoient disconvenir de la justice de ses plaintes à cet égard; sentant le besoin pressant d'argent où ils étoient, & qu'ils n'en pouvoient tirer que de l'Espagne, Maillebois eut ordre de rejoindre Don Philippe le plutôt qu'il pourroit, ce qu'il fit au commencement de Juin, avant que le Roi de Sardaigne pût joindre le Prince de Lichtenstein, quoiqu'il forçât sa marche pour cet effet. Après la jonction des armées de Maillebois & de Don Philippe, celui-ci se trouva à la tête de cinquante-deux mille hommes. La Reine d'Espagne avoit fait expédier un ordre au Comte de Gages, par lequel il lui étoit enjoint expressément, aussi-tôt cette jonction faite, d'attaquer l'armée Autrichienne, quelle que fût sa situation, & quelque désavantage qu'il crût avoir. Cet ordre peremptoire dérangea tous les projets & toute la prudence du Comte de Gages. Ayant assemblé un conseil de guerre, pour la forme seulement, il fut décidé qu'on attaqueroit les Autrichiens campés à St. Lazare à peu près à vingt-deux miles de Plaisance.

Bataille de Plaisance.

Les Autrichiens avoient craint ou prévu quelque tentative de cette espece. En conséquence ils avoient ajouté de bons ouvrages à la force naturelle de leur camp. Le Comte de Gages avoit quitté depuis quelques jours son camp près de Plaisance, & il n'étoit plus qu'à une très petite distance de celui des Autrichiens. Le 14 de Juin, il assembla de nouveau son conseil de guerre pour concerter les dispositions qu'il devoit faire. L'armée se mit en marche vers le soir, & à onze heures il atteignit les retranchemens des ennemis qu'il attaqua avec la plus grande vigueur. Quoique les Autrichiens fussent préparés à le recevoir, il les eut certainement battus, si les Officiers du Régiment de Bourbonnois eussent fait leur devoir. Mais l'attaque fut

aussi irréguliere & inconsidérée qu'intrépide & vigoureuse. La cavalerie prit une position si gauche qu'elle ne pouvoit soutenir l'infanterie. Malgré ce désavantage les François & les Espagnols enfoncerent les retranchemens des ennemis qui furent contraints de se retirer précipitamment vers leur camp; cependant ils ne firent aucun usage de l'artillerie qu'ils trouverent dans leurs lignes. Ils avoient aussi négligé de porter avec eux des fascines pour passer un large fossé qui étoit devant le Camp des Autrichiens: telle étoit pourtant l'ardeur de l'armée combinée, que sans ce secours, elle franchit le fossé, mais avec beaucoup de perte, & sans être soutenue par la cavalerie. Il commençoit à faire jour. Les Autrichiens étoient sur le point d'être mis en déroute, lorsque s'appercevant de la position désavantageuse des assaillans, ils en profiterent habilement, & les chargerent à leur tour. La cavalerie sur-tout donna avec une bravoure incroyable. Le carnage fut grand. Le Comte de Gages ordonna la retraite. Il eut six mille hommes tués dans cette action, avec huit mille blessés ou prisonniers. La perte des Autrichiens ne fut que de quatre mille tant morts que blessés. De Gages fit une très belle retraite jusqu'à son Camp sous Plaisance, & il la fit si à propos, que s'il l'eût différée de quelques minutes, son armée eût été entiérement taillée en pieces, les Piémontois, qui venoient joindre les Autrichiens, étant si près du lieu de l'action qu'ils entendirent le bruit de la mousqueterie.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.

La jonction des Autrichiens & des Piémontois s'étant faite le jour même que se donna la bataille de Plaisance, le Roi de Sardaigne prit le commandement en chef des deux armées, suivant ce qui avoit été réglé par le traité de Worms, & il se trouva à la tête de soixante quatre mille hommes. Le Prince de Lichtenstein qui venoit de se couvrir de gloire par la derniere victoire remportée sur le Comte de Gages, étoit tombé malade, desorte qu'il céda le sous-commandement au Général Botta. D'un autre côté, le Marquis de Castellar qui, quelque tems auparavant, avoit joint l'armée de Don Philippe, étoit resté dans Plaisance avec une forte garnison, tandis que les Comtes de Maillebois & de Gages s'étoient retranchés entre le Lambro & l'Adda; & l'Infant Don Philippe ayant passé le Pô couvroit la plaine campagne du Milanez. Le Roi de Sardaigne sentoit qu'il n'y avoit pas de tems à perdre pour faire sortir ses ennemis de la Lombardie. Il envoya le Général Botta pour bloquer Plaisance d'un côté, afin de lui couper la communication avec l'armée combinee, & lui même passa le Pô de l'autre côté de cette ville, pour forcer les Comtes de Maillebois & de Gages à quitter leur poste, & de plus avec l'espérance de faire prisonnier Don Philippe dont le Quartier-Général étoit à Codogno. Cette disposition étoit excellente & bien combinée. Sa Majesté Sarde prit Lodi que les ennemis avoient laissé derriere eux; & Botta s'étant étendu entre Codogno & Plaisance, la situation du Duc Infant & de ses deux Généraux devenoit fort périlleuse des deux côtés.

La mort de Philippe V. Roi d'Espagne donna une nouvelle face aux opérations militaires. Le Comte de Maillebois ignorant quelles étoient les dispositions de Ferdinand son fils & son successeur, envers la Cour de France,

Mort du Roi d'Espagne.

SECT. V. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*

& relativement à la guerre en général, se proposoit de se retirer à Tortone en attendant de nouveaux ordres. Le Comte de Gages n'étoit pas de cet avis. Mais l'intérêt de la France ayant la préponderance à la Cour de Madrid sous le nouveau regne comme sous le précédent, le Roi Ferdinand envoya un ordre signé de sa main à ses Généraux en Italie pour qu'ils exécutassent la retraite proposée par le Comte de Maillebois. On se mit en marche. Les Autrichiens voyant l'armée s'ébranler se mirent à la poursuivre, & l'ayant atteinte à Rotto-Freddo; ils l'attaquerent le 9 d'Août. Les Autrichiens avoient à leur tête le Général Serbelloni qui commanda jusqu'à l'arrivée de Botta. Le combat dura depuis le matin jusqu'à quatre heures après midi. De Gages & Maillebois firent tout ce qu'on pouvoit attendre des guerriers les plus braves & les plus habiles. La victoire resta néanmoins aux Autrichiens qui l'acheterent par la perte de quatre mille hommes tués sur le champ de bataille. Le Général Bernclau fut du nombre des morts. Les François & les Espagnols perdirent près de huit mille hommes, dix-huit pieces de canon, outre plusieurs étendards & beaucoup de bagage. Cette action entraîna la reddition & prise de Plaisance qui fut contrainte de se rendre. La garnison, composée de neuf mille hommes, fut faite prisonniere de guerre.

Bataille de Rotto-Freddo.

De Gages & l'Infant Duc de Parme continuerent leur marche vers Gavi & Tortone, où le premier se retrancha en attendant de nouveaux renforts. Le nouveau Roi d'Espagne avoit changé de sentimens. Comme on attribuoit universellement le peu de succès des armes Espagnoles au défaut de mérite dans le Général, Sa Majesté Catholique fit écrire au Comte de Gages de remettre le commandement de l'armée au Marquis de Las Minas, ce qu'il fit. Les Espagnols se montrerent alors peu affectionnés à leur nouvelle alliée la République de Gênes. On savoit qu'elle étoit le grand objet de la vengeance des Autrichiens. Ceux-ci, maîtres de Plaisance, avoient fait une irruption violente sur les terres de Gênes, vers Albenga, & ils s'y comportoient en ennemis acharnés, mettant tout à feu & à sang. Les armées Françoise & Espagnole étoient alors aussi sur le territoire de la République, mais elles étoient fort affoiblies, ayant perdu, depuis l'ouverture de la campagne, environ quarante mille hommes tués ou faits prisonniers. La considération de cette perte énorme, quelques différends qui s'étoient élevés entre la Reine de Hongrie & le Roi de Sardaigne, le nouveau procédé de l'Angleterre, qui refusoit à ce Prince les subsides stipulés, tout cela avoit porté Sa Majesté Catholique à donner des instructions secrettes à Las Minas, qui portoient qu'en toutes circonstances il devoit ménager ses troupes, & s'il étoit possible, entamer une négociation. Cependant les Autrichiens faisoient des progrès rapides dans les Etats de la République de Gênes. Elle s'adressa au Général Espagnol pour qu'il les arrêtât, suivant les termes des traités. Le Marquis de Las Minas eut d'abord dessein de faire peu d'attention aux instructions secrettes qu'il avoit; en conséquence il promit aux Génois de défendre leur ville jusqu'à l'extrémité. Mais les Autrichiens s'avançant toujours, il chercha un vain prétexte de se brouiller avec les Génois, & les ayant abandonnés à leur sort, il continua sa marche vers la France avec l'Infant Duc de Parme.

Conduite des Espagnols envers les Génois.

La prise de Gênes par les Impériaux, la conduite inhumaine de Botta envers ses habitans, & les efforts désespérés & heureux qu'ils firent pour secouer le joug des Autrichiens, sont des faits que nous laissons de côté, comme étrangers à cette partie de notre histoire. La Reine de Hongrie étoit en possession de Parme & de Plaisance, elle avoit repris tous ses domaines en Lombardie; le Roi de Sardaigne même commençoit à croire qu'elle étoit trop puissante en Italie. Après la prise de Gênes, rien ne pouvoit tant flatter son ambition que de reconquérir le Royaume de Naples: Botta proposoit de faire fournir aux Génois tous les bâtimens de transports nécessaires pour cette expédition. Mais la Cour de Londres, qui n'étoit pas bien avec Sa Majesté Sarde, n'approuva pas cette entreprise, & on l'abandonna. Toutefois le Roi de Sardaigne passa le Var avec son armée, pour aller à la poursuite du Duc Infant. La maladie l'arrêta à Nice. Le commandement de son armée, forte de quarante-cinq mille hommes, fut confié au Général Brown qui devoit tirer de grands secours de la flotte aux ordres de Medley Amiral Anglois, & au besoin des garnisons de Port-Mahon & de Gibralter. Le Comte de Maillebois, en passant le Var, avoit laissé quelques postes bien fortifiés derriere lui, pour arrêter la marche des Autrichiens au cas qu'ils voulussent le suivre. Mais Brown, aidé par la flotte Angloise, surmonta tous les obstacles, & vint mettre le siege devant Antibes. Les Cours de France & d'Espagne furent également frappées & alarmées de la rapidité des succès des Autrichiens. Sa Majesté Catholique, & la Reine douairiere ne s'étoient pas attendues à tant de malheurs. Ils sentoient que tant que l'Etat de Gênes resteroit au pouvoir de leurs ennemis, l'Infant Don Philippe n'avoit aucune espérance de reprendre Parme & Plaisance. Ils rejeterent tout le blâme sur le Comte d'Argenson que le Roi de France disgracia, pour leur complaire: Maillebois eut ordre de quitter le commandement de l'armée, & le Maréchal Duc de Belle-Isle passoit pour le plus habile Général, ainsi que pour le plus grand homme d'Etat qu'il y eut en France. Son armée n'étoit que de vingt-mille hommes de troupes réglées, sans y compter les milices; mais il voyoit que le plan des Autrichiens de pénétrer en France étoit impraticable & fondé sur de faux principes. Il ne s'opposa d'abord que foiblement à la marche rapide du Général Brown; son dessein étoit de le laisser entrer fort avant dans le pays, & de lui couper la retraite. Mais Antibes, quoique bombardée par l'Escadre Angloise fit la plus vigoureuse résistance. L'armée de Belle-Isle fut recrutée & se trouva monter à cinquante mille hommes de troupes réglées. Celle de Brown diminuoit tous les jours par la maladie & la désertion, desorte qu'il fut obligé de lever le siege d'Antibes & de repasser le Var, retraite dans laquelle il perdit beaucoup de monde.

Sect. V. Histoire de Parme & de Plaisance depuis 1718 jusqu'à l'an 1763.

Le Comte de Brown entre en Provence.

Cette irruption des Autrichiens en Provence, regardée comme un coup de vigueur & digne des plus grands éloges, n'étoit rien moins que favorable à leurs intérêts en Italie. Elle donnoit à la Reine-mere d'Espagne la plus forte espérance & la plus belle occasion de voir les Duchés de Parme & de Plaisance reconquis par Don Philippe. Dès que Brown eut re-

Les François font une invasion dans le Piémont.

SECT. V. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*

passé le Var, le Maréchal Duc de Belle-Isle & son frere prirent Nice, Montalbin, Villefranche, & Vintimille, tandis que les Autrichiens continuoient leur retraite vers Final & Savone. Cette retraite des ennemis encouragea le Général François à entrer dans le Piémont. Outre qu'il savoit que cette invasion seroit très agréable à la Cour d'Espagne, il prévoyoit qu'elle produiroit un changement subit dans les affaires d'Italie. Dès que la Cour de France vit les Autrichiens hors de l'Etat de Gênes, elle fit les plus grands efforts en faveur de cette République, & lui promit bien de ne rien négliger pour la préserver de retomber dans le malheur d'où elle venoit de sortir: car on savoit que la Cour de Vienne avoit fort à cœur de reprendre Gênes. Schuylembourg avoit succédé à Botta dans le commandement de l'armée Autrichienne; & quoiqu'il n'eût pas tout ce qu'exigeoit une pareille expédition pour réussir, il reçut les ordres les plus précis de sa Cour de tenter de nouveau, à tous hazards, la conquête de Gênes. Ce plan ne s'accordoit pas avec les vues de Sa Majesté Sarde. Schuylembourg représenta à l'Impératrice-Reine qu'il lui étoit impossible d'exécuter ce projet, sans un détachement de l'armée du Roi de Sardaigne. Celui-ci, persuadé par les instances de la Cour de Londres, & encore plus par la promesse d'avoir part aux dépouilles des Génois, si l'entreprise réussissoit, envoya à Schuylembourg douze bataillons avec un train d'artillerie. Avec ce secours, les Autrichiens eurent quelques succès, mais le ressentiment des Génois soutenu par les forces de la France leur fit faire des prodiges de valeur contre des ennemis qui les avoient traités d'une maniere si barbare; les Autrichiens ne purent jamais se rendre maitres de leur ville. Les progrès du Maréchal de Belle-Isle dans le Piémont mirent Sa Majesté Sarde dans une situation si critique, que Schuylembourg fut obligé de lever le siege de Gênes, au moment où il se croyoit sûr de prendre cette place.

Paix d'Aix-la-Chapelle. 1748.

Depuis la levée de ce siege jusqu'à la Paix d'Aix-la-Chapelle, il ne se passa rien de remarquable qui appartienne à l'Histoire de Parme. La Cour d'Espagne chargea secrettement Mr. Wall de faire des propositions de paix au Ministere de Londres, qui les accepta d'autant plus volontiers qu'il étoit las de l'obstination & de l'ambition de la Cour de Vienne qui devenoit tous les jours plus hautaine & plus insultante. Le projet de donner Parme & Plaisance à un Prince de la Maison de Bourbon, étoit d'ailleurs absolument incompatible avec le systême politique de la Grande-Bretagne: elle auroit cru par-là la balance du pouvoir inégale en Europe. Les préliminaires de la paix furent arrêtés, pour-ainsi-dire au plus fort de la guerre; & en Avril 1748, on proclama une suspension d'armes. Cette proclamation fut suivie de l'assemblée des Plénipotentiaires à Aix-la-Chapelle, où le Marquis de Soto Mayor Plénipotentiaire de la part de la Cour d'Espagne fut chargé des intérêts de l'Infant Duc de Parme. Par le traité définitif,

Article concernant Parme & Plaisance.

en considération des restitutions que leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique font tant à Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, qu'à Sa Majesté le Roi de Sardaigne, l'Impératrice Reine cede à l'Infant d'Espagne Don Philippe, les Duchés de Parme, de Guastalla, & la

la partie du Plaiſantin qu'elle s'eſt réſervée par le traité de Worms, pour être poſſédés par lui & ſes deſcendans nés en légitime mariage, en la même maniere & dans la même étendue qu'ils ont été ou dus être poſſédés par les préſens poſſeſſeurs. Dans le cas où Don Philippe, ou un de ſes deſcendans ſeroit appellé au trône d'Eſpagne ou de Naples, la Cour de Vienne ou ſes ayant-cauſe rentreront en poſſeſſion des Duchés de Parme & de Guaſtalla & de la partie du Plaiſantin qu'elle s'eſt réſervée par le traité de Worms (*). A l'égard de la ville de Plaiſance & de la partie du Plaiſantin qui appartenoient au Roi de Sardaigne, par le Traité de Worms, ce Prince les cede avec la clauſe de réverſion quand le Roi de Naples, Don Carlos, ſera monté ſur le trône d'Eſpagne, ou dans le cas que l'Infant Don Philippe vint à mourir ſans enfans mâles (†). Cet acte de ceſſion du Roi de Sardaigne eſt conforme aux expreſſions dont on s'étoit ſervi dans les préliminaires où il étoit dit: „ Les Duchés de Parme, „ de Plaiſance & de Guaſtalla ſeront cédés au Séréniſſime Infant Don „ Philippe, pour lui tenir lieu d'établiſſement, avec le droit de réverſion „ au préſent poſſeſſeur, après que Sa Majeſté le Roi des Deux-Siciles aura „ paſſé à la Couronne d'Eſpagne, ainſi que dans le cas que le Séréniſſime Infant viendroit à mourir ſans enfans".

Sect. V. Hiſtoire de Parme & de Plaiſance depuis l'an 1713 juſqu'à l'an 1763.

On juge ſans peine par ces expreſſions, ſuivant la judicieuſe remarque d'un habile politique, que les Plénipotentiaires de France entendoient que la réverſion des pays cédés auroit lieu, quand Don Carlos paſſeroit à la Couronne d'Eſpagne, parce qu'ils croyoient que dans ce cas l'Infant Don Philippe ſeroit appellé à la Couronne de Naples. Ils ſe trompoient. Ayant été inſtruits dans l'intervalle qui s'écoula depuis la ſignature des préliminaires, juſqu'à la concluſion du traité définitif, de l'ordre de ſucceſſion établi par le traité de Vienne à l'égard des Deux-Siciles, & que Don Carlos étoit le maître de laiſſer un de ſes fils à Naples, ils ſentirent la faute qu'ils avoient faite. Il étoit ridicule que la France ſe contentât de faire céder Parme, Plaiſance & Guaſtalla à Don Philippe, ſeulement pour quelques années; il étoit abſurde de ſtipuler que ce Prince perdroit ſes Etats, parce que ſon frere en acquerroit de nouveaux. Il fallut donc revenir ſur ſes pas. On engagea l'Impératrice-Reine à s'exprimer, dans ſon acte de ceſſion, ſuivant l'intention préſumée & ſous-entendue des Plénipotentiaires, & non conformément à la lettre des préliminaires. En conſéquence on reſtreignit, dans le traité définitif, la ceſſion des Duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, aux hoirs mâles de Don Philippe: car par les préliminaires, les filles n'étoient point excluës de la ſucceſſion. La Cour de Turin n'eut pas la même complaiſance. Elle voulut que le traité définitif fût, en tout, pareil aux préliminaires (§).

(*) Traité d'Aix-la-Chapelle, Art. VII. Acte de ceſſion de l'Impératrice-Reine, inſéré dans cet article.

(†) Même traité, même article; acte de ceſſion du Roi de Sardaigne, inſéré dans le dit article.

(§) Mr. l'Abbé de Mably, dans ſon droit public de l'Europe fondé ſur les Traités. Chap. XIV.

SECT. V. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*

Quoi qu'il en soit Don Philippe fut mis en possession des Duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla. Le Roi de Naples jugeant que ce qui étoit dit dans les préliminaires concernant la succession de son frere aux Royaumes des Deux-Siciles blessoit ses droits, refusa d'y acceder, & meme d'envoyer un Plénipotentiaire au congrès d'Aix-la-Chapelle. On sait que le Traité de Vienne régla la succession des Deux-Siciles conformément aux vues & au bon plaisir de Don Carlos. Lorsque celui-ci succéda, en Espagne, à Ferdinand VI, mort en 1759, il céda le 6 Octobre par une abdication en bonne forme, tous ses Etats d'Italie, à son troisieme fils, le second ayant été jugé par les médecins incapable des affaires du gouvernement & l'ainé devant lui succéder à la couronne d'Espagne.

Don Philippe mis en possession de Parme & de Plaisance.

Mais le Roi de Sardaigne avoit conservé son droit de rentrer alors dans la partie du Plaisantin qui lui avoit été abandonnée par le traité de Worms, & qu'il avoit cédée à Don Philippe. Le Roi Très-Chrétien
1759. l'assura par une lettre écrite de sa main, le 5 Fevrier 1759, que si, à l'époque de la paix, Sa Majesté Sarde n'étoit en possession de la ville de Plaisance & du territoire Plaisantin jusqu'à la Nura, selon le cas prévu par le traité d'Aix-la-Chapelle, elle auroit un équivalent dont elle seroit satisfaite. Il communiqua en même tems cet engagement à Sa Majesté Catholique, laquelle concourut de grand cœur à l'accomplissement de la parole du Roi Très-Chrétien, dans la vue d'assurer à son frere le Sérénissime Infant Don Philippe, gendre du Roi Très-Chrétien, la possession de ses Etats. Sa Majesté Sarde auroit desiré d'avoir un équivalent territorial. On ne put en trouver, sans nuire à quelque Puissance: ce qui n'étoit pas l'intention des trois monarques. Le Roi de Sardaigne, dans cette conjoncture, pour complaire au Roi Très-Chrétien, convint avec le Prince & le Roi d'Espagne de la transaction suivante.

Traité de Paris.
1763.

„ Leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique reconnoissent de nouveau, en faveur de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, le droit de réversion de la souveraineté de la ville de Plaisance & de la partie du Plaisantin, jusqu'à la Nura, spécifié dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, au cas où la lignée masculine de l'Infant Don Philippe, possesseur actuel, viendroit à s'éteindre, de même que dans le cas où ce Prince, ou ses descendans mâles, passeroient, par succession, à l'une des couronnes de sa famille (a)".

„ Non seulement leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique reconnoissent le droit de réversion en faveur du Roi de Sardaigne, spécifié dans l'article précédent, mais de plus elles lui garantissent expressément par la présente convention, selon les termes exprimés ci-dessus, & lui promettent de s'opposer à quiconque entreprendroit d'empêcher l'exécution du dit droit de réversion (b)".

(a) Traité de Paris, signé le 10 Juin 1763, par les Ministres de France, d'Espagne & de Sardaigne, Art. I. Droit Public de l'Europe fondé sur les traités, Chap. XIV.

(b) Ibid. Art. II.

„ En attendant que le tems & le cas arrivent d'effectuer la dite réversion, „ leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique s'obligent de faire jouir le „ Roi de Sardaigne, dans la forme qui satisfera Sa Majesté Sarde, de la même „ quantité de revenu annuel, en déduisant les charges & fraix d'administration, que rapporteroient à ce Prince la ville de Plaisance & la partie du „ Plaisantin jusqu'à la Nura, s'il en avoit la possession actuelle. A l'effet de „ quoi Sa Majesté Très-Chrétienne s'engagera, par une convention particuliere, vis-à-vis de Sa Majesté Sarde, à la remise de la somme capitale du „ revenu desdits pays, laquelle somme sera vérifiée à l'amiable & de bonne foi, entre les deux Cours de France & de Turin (*a*)".

Sect. V. *Histoire de Parme & de Plaisance depuis l'an 1718 jusqu'à l'an 1763.*

„ Le Roi de Sardaigne s'oblige pour lui & ses successeurs, que le cas „ mentionné de la réversion étant arrivé, il ne pourra en user, pour se „ mettre en possession desdits pays dénommés dans cette convention & dans „ le traité d'Aix-la-Chapelle, que préalablement, il n'ait pris à l'amiable „ des mesures qui assurent à Sa Majesté Très-Chrétienne la restitution du „ dit capital, dans les mêmes termes qui sont convenus pour lui fournir „ cette somme; Sa Majesté Sarde s'engage de plus, tant pour elle que „ pour ses successeurs, à ne chercher ni alléguer aucuns motifs ou prétentions qui puissent diminuer ou reculer ladite restitution, étant convenu „ expressément entre les trois Cours, que toute autre affaire ne doit avoir „ rien de commun avec celle qui forme l'objet de la présente convention (*b*)".

„ Leurs Majestés Très-Chrétienne & Catholique conviennent que le Roi „ de Sardaigne commencera à jouir de l'équivalent des rentes du Plaisantin „ jusqu'à la Nura, à compter du 10 Mars de cette année, jour de l'échange des ratifications du traité de paix de la France & de l'Espagne avec „ l'Angleterre. Cette époque est d'autant plus juste, qu'elle correspond à „ celle qui est indiquée par la lettre du 5 Fevrier 1759, du Roi Très-Chrétien au Roi de Sardaigne (*c*)".

„ Comme il est convenable que les Puissances contractantes au traité d'Aix-la-Chapelle, soient instruites de tous les arrangemens pris relativement „ au susdit traité, la convention présente leur sera communiquée, & „ en conséquence, les trois monarques contracteurs requerront leur garantie (*d*)".

En exécution de cette convention la somme de neuf millions de livres fut remise au Roi de Sardaigne, & l'Infant Don Philippe resta paisible possesseur de Plaisance & du Plaisantin.

Nous terminerons cette histoire de Parme & de Plaisance par ce qu'on lit dans un historien voyageur, (*e*) qui a oui dire à la Cour de Rome que le dernier Farnese étant très-malade fit proposer au Pape d'envoyer des troupes pour prendre possession de Parme, & que le Pape n'osa pas

Protestation du Pape.

(*a*) Ibid. Art. III.
(*b*) Ibid. Art. IV.
(*c*) Ibid. Art. V.
(*d*) Ibid. Art. VI
(*e*) Voyage d'un François en Italie, Tom. I. p. 445.

SECT. V. *Histoire de* Parme & *de* Plaisance *depuis l'an* 1718 *jusqu'à l'an* 1763.

s'engager dans une démarche qui pouvoit lui attirer une guerre. Mais il est de notoriéte que Sa Sainteté n'a jamais reconnu l'Infant pour Duc de Parme, & qu'on ne lui a jamais donné à Rome que le nom de Grand-Prieur de Castille. Toutes les années, ajoute le même Auteur en citant un garant qu'on ne peut recuser (*), le 29 de Juin, avant que le Connétable du Royaume de Naples présente la Hacquenée au S. Pere le Procureur-Général de la Chambre va faire au Vatican deux protestations, l'une pour les tribus dus au S. Siege par le Royaume de Naples, l'autre pour les Duchés de Parme & de Plaisance.

(*) *Ragioni della Santa Sede Apostolica soprà il Ducato di Parma.*

Fin de l'Histoire de Parme & de Plaisance.



HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRÉSENT.



LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE ET DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE VIII.

HISTOIRE DU DUCHÉ DE MILAN.

SECTION I.

Description géographique, politique & civile du Milanez, dans laquelle on traite des mœurs & du caractère des habitans, du gouvernement des arts, des sciences, des manufactures, du commerce, &c.

SECT. I. *Description du Milanez.*

Plan général de cette Histoire.

NOus nous sommes fort étendus sur l'histoire de Florence & celle de Gênes, parce qu'elles contiennent, sur-tout la premiere, une partie de l'histoire des autres Etats d'Italie dont les intérêts divers se sont toujours trouvés naturellement liés à ceux de ces deux Républiques. Ainsi pour ne point tomber dans des redites inutiles, nous passerons rapidement sur les faits déja rapportés, & nous ne ferons que les indiquer autant que l'ordre & le fil de la narration nous y contraindront. Nous diviserons l'histoire du Duché de Milan en six Sections. La premiere contiendra une description géographique, politique & civile du Milanez: nous y traiterons des mœurs & du caractere des habitans, du gouvernement, des arts & des sciences, des manufactures & du commerce. Nous avons jugé cette description absolument nécessaire pour l'intelligence de l'histoire qui doit suivre. La seconde section comprendra l'histoire de Milan depuis la fondation de cette ville, jusqu'à la décadence de

Division.

SECT. I. *Description du Milanez.*

l'Empire Romain. La troisieme commencera à l'invasion des Barbares en 476 de l'Ere Chrétienne & finira à l'entrée de Charlemagne en Italie, lorsque ce Prince éteignit la race des Rois Lombards en 774. La quatrieme Section contiendra l'histoire de la ville de Milan gouvernée par les Empereurs d'Allemagne, jusqu'à l'usurpation des Turriani & des Visconti en 1250. La cinquieme, qui sera la plus étendue & la plus détaillée, parce que c'est aux Visconti que Milan doit sa plus grande célébrité, renfermera l'histoire de leur administration, en commençant à Othon Visconti, Archevêque de Milan en 1260, & finissant à Philippe Marie, le dernier de cette illustre famille, qui mourut sans postérité en 1448. La sixieme & derniere Section commencera à l'usurpation des Sforces, contiendra en abrégé les guerres de Louis XII. de François I. de Charles-Quint, de Philippe II, &c. & finira au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Description générale du Milanez.

Le Duché de Milan est borné à l'Occident par la Savoie, le Piémont & le Montferrat; au Nord par les montagnes de la Suisse, des Grisons & de la Valteline; à l'Orient par les pays qui appartiennent à la République de Venise, & par les Duchés de Mantoue, de Parme & de Plaisance; au Midi par les Etats de Gênes & par l'Appennin. C'est de tous les pays d'Italie, le plus agréable pour les commodités de la vie. Le sol en est extrêmement fécond, & ses pâturages sont les meilleurs de toute l'Italie. Le Climat est doux, & tempéré, n'étant sujet ni aux grands froids, ni aux grandes chaleurs. Le pays est coupé par une grande quantité de rivieres & de lacs qui abondent en poisson. On divise le Duché de Milan en treize parties: savoir, le Milanez propre, le Pavésan, le Lodésan, le Crémonois, le Comasque, le Comté d'Anghiera, les vallées de la Sessia, le Novarois, le Vigevanois, la Laumelline, l'Alexandrin, le Tortonois, & le territoire de Bobbio. Il n'y a point de pays dans le Monde qui ait éprouvé autant de révolutions, ni qui ait été aussi souvent le théatre de la guerre, que le Milanez: ce qui prouve malheureusement de quelle importance doit être tout ce pays. La Nature l'a rendu propre à l'établissement de toutes sortes de manufactures; en sorte que ses habitans pourroient vivre dans l'abondance & le luxe, sans commercer avec les étrangers. Leur industrie qui seconde bien les productions de la Nature, fait pencher en leur faveur la balance du commerce. Si ce pays avoit un gouvernement tel que celui de la Hollande, de la Suisse ou de l'Angleterre, ce seroit un des cantons les plus riches de l'Univers, quoiqu'il n'ait pas plus de trente lieues en longueur ni plus de quarante en largeur. Il avoit anciennement plus d'étendue, car le territoire de Vérone & le Bergamasque y étoient adjoints. On peut juger quelles devoient être alors les richesses & l'aisance des habitants, ainsi que la splendeur & la magnificence de leurs anciens Ducs, par les ouvrages que ces Princes ont laissés, & qui subsistent encore malgré les ravages causés par les guerres perpétuelles que les Milanois ont soutenues.

Du Milanez propre.

Le Milanez propre occupe l'intervalle d'un quarré long borné au Nord par le Comasque, & le Comté d'Anghiera, à l'Orient & à l'Occident par l'Adda & le Tesin, & au Midi par le Pô où ces deux rivieres ont leur confluent. Ce beau pays renferme Milan, ville capitale, & qui a donné son nom à toute cette partie de la Lombardie comprise sous la dénomination du Duché de Milan. Il contient encore Agnadel, Marignan, Monza, Carraval, Cassano,

SECT. I. *Description du Milanez.*

Canonica, Gorgonzola, le Ghiera d'Adda, &c. Le Milanez n'a point de forêts, & l'on n'en trouve même dans aucun endroit de toute cette belle plaine de Lombardie, l'une des plus délicieuses, des plus fertiles & des plus vastes qu'il y ait en Europe. On rencontre seulement dans le Piémont quelques petits bois que le Roi de Sardaigne fait précieusement conserver pour le plaisir de la chasse; mais si ce pays n'offre aucune forêt, en revanche il ne manque ni de fleuves, ni de lacs, ni de rivieres. Les principales rivieres qui arrosent les Etats de Milan, sont les deux Doires, la Sture, la Sessia, le Tesin qui vient du Lac Majeur, l'Adda qui passe dans le lac de Côme, le Mincio qui sort du lac de Guardia, le Lambro, l'Adige, & le Pô que Virgile appelle le Roi des fleuves.

Situation de Milan.

La ville de Milan est située, suivant les dernieres observations du P. de la Grange données en 1765 au vingt-septieme méridien, & à la latitude de 45 degrés, 7 minutes, 47 secondes. Selon l'opinion de plusieurs auteurs, elle fait renconter sa fondation jusqu'au regne de Tarquin l'ancien, vers l'an 615 avant Jesus-Christ. Mais Tite-Live assure expressément qu'elle doit sa naissance à Bellovese, neveu d'Ambigatus, Roi des Celtes, qui vers l'an 1364 de la fondation de Rome, vint faire une irruption en Italie, & forma le premier établissement des Gaulois Insubriens dans le pays appellé Gaule Cisalpine. Brennus la ravagea quelque tems après, puis Annibal, Othon, &c. Elle devint ensuite la proie des Goths, des Huns, des Vandales & enfin des Lombards. Lorsqu'elle eut passé sous la domination des Empereurs d'Allemagne, elle fut détruite de fond en comble par Frédéric Barberousse, lequel épargna cependant quelques quartiers, & ne fit point passer la charrue, ni semer du sel sur le sol de cette ville, ainsi que l'ont rapporté quelques historiens trop crédules & peu judicieux. Nous parlerons de toutes ces révolutions dans la suite de cette histoire.

Population.

Milan est, après Rome & Naples, la premiere ville de l'Italie dans l'ordre de la richesse, de la population, de la grandeur & de la magnificence: c'est ce qui lui a mérité le titre de grande *Milano la grande*, & on la regarde encore aujourd'hui avec raison comme l'une des plus belles villes du monde. Elle peut avoir à présent trois lieues de circuit, parce que Fernand de Gonzague, lorsqu'il étoit gouverneur de Milan sous Charles-Quint, fit unir les Fauxbourgs à la ville par une nouvelle enceinte de murs. Mais une grande partie de sa surface est convertie en jardins. On dit que vers l'an 1700, dans un dénombrement fait par les Espagnols, cette ville contenoit trois cens mille habitans. Quelques voyageurs lui en donnent encore deux cens cinquante; mais la plupart s'accordent à dire qu'elle n'en contient guere plus de cent vingt mille. Elle est située sur une petite riviere qu'on appelle l'Olona, à laquelle il est probable que la ville de Milan a donné son nom, ou bien qu'elle en a tiré le sien comme nous le verrons dans la Section II. où nous traiterons de Milan ancienne & gouvernée par les Romains.

Eglises. Cathédrale.

Elle a un grand nombre de belles & magnifiques Eglises (*) dont la Ca-

(*) Les voyageurs ne s'accordent pas sur le nombre des Eglises qu'ils donnent à Milan. Les Auteurs Anglois de cette Histoire Universelle, disent d'après les voyageurs de leur pays, qu'on y compte 22 portes, 286 Eglises dont 96 sont paroissiales, & 90.

SECT. I. *Description de Milan.*

thédrale qu'on nomme aussi le Dôme *il Duomo*, est l'édifice la plus grand & le plus vaste qu'il y ait en Europe, si l'on en excepte l'Eglise de Saint-Pierre du Vatican à Rome. Un voyageur moderne qui assûre en avoir pris les dimensions lui donne 449 pieds de longueur, 275 de largeur dans la croisée, 180 dans la nef, 238 pieds de hauteur sous la coupole, 147 dans la nef, 110 dans les bas-côtés, & 73 dans les Chapelles (*). la voute est soutenue par un grand nombre de colonnes. Tous les voyageurs s'accordent à nous représenter cette Eglise comme l'une des plus belles & des plus riches de l'Italie. Ils font remonter son antiquité jusqu'à Saint Ambroise qui, selon eux, lui a donné la forme qu'elle a. C'est ce que dit positivement un Auteur des plus modernes Mr. l'Abbé Richard, en ces termes: Elle est également respectable & par son antiquité & par le nom de Saint Ambroise qui lui a donné la forme qu'elle conserve encore, malgré une suite de révolution fâcheuses. Jean Galéas Visconti, troisieme du Nom, premier Duc de Milan l'a fait rebâtir dans l'état où on la voit, en conservant plusieurs monumens antiques du siecle de Saint-Ambroise (*a*). Cependant Mr. l'Abbé Richard convient avec tous les autres voyageurs que la forme de cette Eglise est gothique. Or les Goths n'avoient point encore fait connoitre leur architecture du tems de Saint Ambroise.

Lorsque Galeas III jeta les fondemens de cette Eglise le 13 Juin 1386, on croit qu'il se servit de l'Architecte Brunelelchi; du moins il est sur que c'est à lui qu'on doit la construction de la coupole. Il est vrai que la plupart des Auteurs Milanois prétendent que les desseins sont du Bramante qui, quoique fort jeune alors, conçut un plan digne du premier Duc de Milan. Le Bramante est, ainsi qui chacun sait, l'architecte immortel qui a donné le plan de l'Eglise du Vatican, que Michel-Ange a suivi dans la bâtisse du plus fameux & du plus magnifique Dome de l'Univers.

Le Chapitre.

Le haut Chapitre de Milan est composé de 35 Chanoines nommés par le souverain. Les uns font preuve de Noblesse, les autres doivent être Docteurs en Théologie & en droit Canon. Le petit Chapitre est composé de 32 Bé-

(*a*) Description Historique & Critique de l'Italie Tome I. p. 223.

qui sont les couvents; 100 confreries & près de 120 colleges ou écoles: ce qui est autant d'exagerations. Mr. l'Abbé Richard dans sa *Description Historique & Critique de l'Italie*, 6 vol. in 12. *Art. Milan* assure qu'elle a 9 portes, 6 quartiers, 260 Eglises, 1 Cathedrale, 11 Collegiales, 71 paroisses, 30 couvens de Religieux, 8 maisons de clercs réguliers, 36 monasteres de femmes, & 32 Eglises de confrerie. Mr. Grosley, auteur des *Nouveaux Memoires sur l'Italie* 3 vol. in 12, soutient qu'elle n'a que 230 Eglises en tout, soit paroisses, monasteres, seminaires, chapelles, *&c.* Mr de la Lande dans son *Voyage d'un François en Italie* 6 vol. in 12. dit positivement qu'elle a 61 paroisses, 43 couvents d'hommes, 51 couvents de femmes, 7 colleges, & 3 hopitaux. La Martiniere, *Dictionnaire Géographique* au mot *Milan*, prétend avoir calculé d'après les voyageurs que Milan n'avoit que 71 paroisses, 36 couvens de filles, 30 couvents d'hommes, 8 maisons de chanoines réguliers, 32 colleges & 26 Ecoles, ce qui forme en tout 203 Eglises. Ces contradictions, qui sont frequentes entre les voyageurs doivent rejouir un moment le Lecteur, & lui faire juger du peu de cas qu'on doit faire de la plupart des relations.

(*) Mr. de la Lande *Voyage d'un François en Italie.*

32 Bénéficiers dont l'emploi est de chanter & de faire l'office & les cérémonies à la place de Chanoines. *Sect. I. Description du Milanez.*

La Bibliotheque Ambrosienne.

La Bibliotheque Ambrosienne fait à Milan le principal objet de la curiosité des voyageurs. C'est un quarré-long (*a*) de soixante pieds de longueur sur 24 de largeur, & 36 de hauteur, avec une galerie tournante dans le dessus. C'est (*b*) le plus beau, le plus vaste & le plus solide établissement qu'aucun souverain ait jamais imaginé pour le progrès des arts & des sciences. C'est le Musée d'Alexandrie. Il est dû tout entier au Cardinal Frédéric, neveu de Saint Charles, qui prit le Mengoni pour son architecte. On croit que cette Bibliotheque renferme au moins 60 mille volumes, sans compter près de 12 mille manuscrits, parmi lesquels on distingue 1°. une traduction en vers François de la *Guerre de Troie* par Darès, faite dans l'onzieme siecle; 2°. Les *Antiquités Judaïques* de Josephe, traduites en Latin par Ruffin : mais il est incomplet & ne contient que depuis le sixieme jusqu'au dixieme livre. Il est écrit sur du papier d'Egypte; 3°. *La Vie des Papes*, manuscrit le plus ancien qu'on connoisse, attribué à Anastase le Bibliothécaire qui vivoit l'an 850; 4°. Un grand livre de Méchanique de Léonard Vincy. Toute l'écriture est à gauche, dit la Martiniere (*c*), & il faut un miroir pour la lire. On a écrit sur la muraille, ajoute le même Auteur, qu'un Roi d'Angleterre qu'on ne nomme pas, a voulu donner trois mille pistoles pour l'acquerir. On a érigé une statue au particulier qui refusa cette somme. On fait du feu en hyver dans la Bibliotheque, & tous les jours elle est ouverte pendant trois heures le matin & autant après midi. Cette Bibliotheque est de plus enrichie d'une belle collection de tableaux des meilleurs maitres d'Italie, d'une collection de médailles, d'une autre de machines, qui occupent des salles particulieres. Il y en a une destinée aux productions des trois regnes de la Nature. Il y a un jardin des plantes, à deux pas de la Bibliotheque, pour l'usage des étudians en botanique.

L'Observatoire.

L'Observatoire de Milan, achevé en 1766 d'après le dessein du P. Boscowich, Jésuite, est commode, bien situé & fourni des meilleurs instrumens astronomiques.

Il y a plusieurs beaux édifices à Milan, des palais d'une riche & noble architecture. Parmi les monumens publics, s'éleve une haute colonne sur laquelle est un lion, en mémoire d'une bataille que les Milanois remporterent sur les Vénitiens. Le Théatre est près du palais Ducal, & quoique la salle soit vaste & profonde, ayant six rangs de loges & trente-cinq loges dans chaque rang, cependant tous les voyageurs conviennent qu'il est très-mal orné, & qu'il seroit un lieu fort triste & fort obscur, si l'on ne tenoit assemblée dans les loges: On y joue, on y reçoit des visites, on y prend des rafraîchissemens, & l'on ne cesse d'y parler jusqu'au moment où l'acteur va chanter quelque ariette de préférence. Ces loges sont fort décorées & fort éclairées: usage contraire à celui de Rome, remarque un voyageur déja cité (*d*), où, dit-il, il n'est permis à personne d'avoir de la lumiere dans les loges pendant la piece.

(*a*) Description Historique & Critique de l'Italie Tome I. p. 223.

(*b*) Nouveaux Mémoires sur l'Italie par deux Gentils-hommes Suédois.

(*c*) Dictionnaire Géographique au mot Milan.

(*d*) Description Historique & Critique de l'Italie.

Sect. I. Description du Milanez.

Canaux.

Milan a deux grands canaux navigables qui font une source d'abondance & de richesse pour cette grande ville. Le premier, qui communique avec le Tesin & qui s'appelle *Tesiniana*, fut entrepris ou plutôt achevé par Léonard de Vincy, dans le tems que Louis XII, Roi de France étoit maître de Milan. Les historiens assurent qu'il avoit été commencé par les Turriani, c'est-à-dire vers la fin du XIII Siecle. Le second communique avec l'Adda, & se nomme *la Marthesana*, parce qu'il coupe un pays qu'on appelloit la Marthesane, dont parle Muratori (*a*). Ce canal commence à une grande & vaste place qu'on nomme le marché aux chevaux, & reçoit la petite riviere d'Olana sur laquelle Milan est située. Il fut construit par les ordres de François Sforce, & achevé sous Louis XII par Léonard de Vincy. On doit observer qu'il est plus haut de cinq pieds que le Tesiniana, mais pour qu'ils pussent se communiquer sans causer d'inondation, ce célebre Architecte imagina de construire cinq écluses par le moyen desquelles les eaux de l'Adda tombent doucement dans le grand canal, ou *Naviglio grande*. Il est assez singulier que les deux plus beaux monumens qui illustrent la ville de Milan, soient dus aux François, à qui les Italiens cependant attribuent un génie destructeur. On voit encore dans Milan un troisieme canal appellé *Vecchiabia*; mais il s'égoutte & va au sortir de Milan se jeter dans le Cambro, petite riviere qui passe à Marignan.

Mœurs.

Milan est de toutes les villes d'Italie celle où les étrangers sont reçus avec le plus d'accueil. La noblesse y est généreuse & magnifique. Les femmes y ont le ton d'aisance, l'air & les manieres de France. Le peuple est doux, affable, civil, & si bon que les autres Italiens appellent les Milanois Bonaces, *Bonacci*, parce qu'ils les regardent comme étant moins subtils, moins fins & moins dégourdis qu'eux. Ce même peuple est remuant, inquiet, supportant impatiemment le joug; le souverain doit bien prendre garde de ne le pas vexer par de nouveaux impots, s'il veut maintenir à Milan la paix & la tranquillité. La moindre augmentation dans le prix des denrées jete les Milanois dans le désespoir, & suffit pour exciter des émeutes. Quelle différence, dit un voyageur moderne, entre ce peuple & le peuple François qui se fait une gloire de se laisser écraser d'impots par son souverain, & qui dans toutes les guerres civiles n'a jamais fait un pas vers la liberté! Aussi de tous les peuples de l'univers sans en excepter un seul, le plus esclave aujourd'hui est le peuple François. En 1754, l'Impératrice Reine voulut à l'instigation des traitans, hausser le prix du tabac dans le Milanois. Mais cet acte de despotisme excita une fermentation violente parmi les bourgois. Le gouvernement se vit à la veille d'une révolte & fut forcé de retirer son édit d'augmention.

Espece de Nains.

On voit communément à Milan, dit l'Abbé Richard (*b*) une espece d'hommes d'une conformation particuliere. Ce sont des nains d'une figure grotesque; ils ont de grosses têtes avec de grands traits, la taille très-courte, fort grosse & difforme, les cuisses courtes & grosses, les jambes torses. Il est ordinaire d'en voir plusieurs ensemble, hommes & femmes, plus à Milan qu'en

(*a*) *Script. Ital. T. IX. Annal. Ital.*

(*b*) Description Hist. & Critique de l'Italie. Tome I. p. 270.

aucune ville de Lombardie. Cette race eſt ordinairement très forte, & ſuivant les apparences, colere & méchante. Il n'eſt pas à ſouhaiter qu'elle ſe multiplie; & je ne ſais comment, ajoute le même Abbé, l'autorité politique permet le mariage entre des perſonnes ainſi conformées.

Sect. I. Deſcription du Milanez.

Gouvernement.

Le gouvernement de Milan eſt adminiſtré par le Vice-Gouverneur le Miniſtre d'Etat, le Sénat & les Officiers municipaux chargés de veiller au maintien de la police. C'eſt aujourd'hui l'Empereur Joſeph II. qui, comme ſouverain de Milan, nomme a toutes ces dignités, charges & emplois. Le Sénat eſt compoſé d'un préſident & de dix ſénateurs dont quatre ſont Milanois, & quatre de la Toſcane. Les deux autres places ſont remplies par le Gouverneur de Crémone, & celui de Pavie. Le Sénat juge en dernier reſſort & ſans appel de toutes les cauſes civiles & criminelles. Mais cette juſtice civile ne peut jamais avoir lieu que ſous la dépendance du Miniſtre d'Etat.

Droit Romain.

Milan ſe gouverne par le droit Romain modifié par la coutume. Dans le partage que le pere fait de ſes biens à ſes enfans, il eſt obligé de ſuivre la loi de l'égalité que la Nobleſſe même ne peut éluder, ni par des ſubſtitutions, ni par des acquiſitions de biens fonds faites dans des pays où cette loi n'eſt pas établie. Depuis que Milan n'eſt plus gouvernée que par une autorité ſecondaire, la juſtice y a perdu la force que lui aſſure aſſez communément la préſence du ſouverain. Le déſeſpoir & ſouvent l'impoſſibilité de l'obtenir, détermine le peuple à ſe la faire ſoi-même. Le Magiſtrat ferme les yeux ſur les effets des vengeances particulieres, & il borne ſes ſoins à la prohibition des ſtilets & des piſtolets de poche. Tout homme ſaiſi avec une arme prohibée eſt batonné & mis au cachot d'où il ne ſort qu'en payant une forte amende (*a*).

Tribunaux.

Outre le Sénat dont nous venons de parler, il y a encore d'autres Tribunaux à Milan. 1°. Le Conſeil Suprême de Commerce où l'on décide en dernier reſſort de toutes les affaires majeures en matiere de commerce, finances, fermes, monnoies, &c. 2°. Le Tribunal des Finances appellé ſimplement le Magiſtrat, compoſé de huit membres & d'un préſident. Le premier Magiſtrat s'appelle le Capitaine de Juſtice. Son devoir eſt de veiller à l'exécution des décrets de la juſtice. Il a trente sbirres ou ſoldats à ſes ordres pour l'intérieur de la ville, & vingt-quatre pour la campagne. Cet Office ſe rapporte à celui de Lieutenant de police en France. Le ſecond Magiſtrat s'appelle Vicaire de la proviſion; c'eſt le premier officier municipal (*b*), & celui dont la charge eſt de veiller à l'approviſionnement de la ville. Il a l'inſpection des arts & métiers, & fixe le prix des denrées; 3°. Le conſeil des ſoixante, dit auſſi le conſeil de ville. Ces ſoixante membres ſont appellés Décurions; on doit les choiſir dans la premiere Nobleſſe. Ils ont le ſoin de l'adminiſtration de la police, des ouvrages publics & de l'approviſionnement ſous l'inſpection & la direction du Vicaire de la proviſion. C'eſt le conſeil des ſoixante qui choiſit le Vicaire qui lui ſert de chef. C'eſt-à-dire qu'il a privilege de préſenter trois ſujets au Gouverneur pour remplir cet office, & le Gouverneur en nomme un des trois au nom du ſouverain. Il y a encore un troiſieme officier

(*a*) Nouveaux Mémoires ſur l'Italie, par deux Gentils-hommes Suédois.

(*b*) Le Calendrier de Milan. Voyage d'un François en Italie.

SECT. I. *Description du Milanez.*

qu'on nomme le Tenant-Royal dont l'office est d'avoir l'inspection des rivieres, ponts & chaussées du Milanez.

La ville de Milan se garde elle-même, & jouit du privilege de ne point recevoir de troupes. La milice prend les armes en tems de guerre seulement. L'Empereur ne peut avoir de troupes que dans la citadelle; aussi a-t-il grand soin que la citadelle en soit toujours bien fournie, afin de tenir en bride les habitans jaloux de leur liberté.

Quant à la Jurisdiction Ecclésiastique, elle est administrée tant pour le civil que pour le criminel par des clercs choisis par l'Archevêque. Le peuple de Milan ne jouit plus du droit de nommer ses Archevêques, droit dont tous les Chrétiens jouissoient autrefois en Europe, & qui depuis a été attribués aux Rois, comme un appanage de la royauté.

Ecole Lombarde. L'Ecole Lombarde a réuni toutes les qualités qui forment la perfection de l'art de peindre. A l'étude de l'antique sur lequel cette école s'est formée pour le dessein, elle a joint les beautés vivantes & sensibles de la Nature, les richesses de l'ordonnance, la vérité de l'expression, la pureté & la finesse des couleurs, un coloris souvent aussi beau & aussi vrai que la Nature même, une facilité de pinceau admirable. Enfin elle a rassemblé ce que la science & les graces de la peinture peuvent offrir de plus noble & de plus touchant. Le Correge né aux environs de Pavie est regardé comme le premier peintre de cette école qui compte parmi ses éleves les Parmesan, le Schidone, les Carraches, le Guide, le Guerchin, le Dominiquin, l'Albane. Quels noms dans l'histoire de la peinture, & combien ces artistes illustres ont travaillé! On en peut juger par cette quantité immense de tableaux de prix qui sont sortis de leurs mains. Il est certain que les plus beaux tableaux qui sont en Italie & sur-tout à Rome, si l'on en excepte ceux de Raphaël, ont été faits par des peintres de Lombardie: tels sont le Saint Pierre pleurant du Guide, qui est à Bologne; la Communion de Saint Jerôme du Dominiquin, & la Sainte Petronelle du Guerchin qui sont à Rome. On regarde ces tableaux comme les plus beaux qu'il y ait au monde, après la Transfiguration de Raphaël.

Aujourd'hui l'Ecole de Lombardie n'est plus ce qu'elle a été. Elle a dégénéré. La Musique & l'Architecture sont pareillement tombées en décadence à Milan. Il y a seulement quelques sculpteurs entretenus par les Chanoines de la Cathédrale, afin de faire croire au peuple qu'on ne cesse de travailler à la fabrique & à la décoration de l'Eglise. Quant à la gravure à peine est-elle connue dans Milan.

Sciences. Il n'en est pas de-même de la poésie, des sciences & des belles-lettres. L'Académie des *Transformati* s'est toujours distinguée & se distingue encore par des poésies légeres & agréables. Le goût des hautes sciences paroît y avoir remplacé celui des Beaux-arts, & plusieurs Milanois cultivent avec succès la plus sublime Géométrie. Parmi les auteurs anciens cités avec éloge dans l'histoire littéraire de Milan de Mr. Argellati (*) on distingue d'abord Valere-Maxime, quoiqu'il ne se fit pas un honneur d'etre né dans l'Insubrie; car

(*) *Philippi Argellati Bononiensis Bibliotheca Scriptorum Mediolanensium; præmittitur Josephi Sassi (d. Sacy) prodromus de studiis mediolanensibus & historia litterario-typographica Mediolanensi.*

il ſe diſoit à Rome iſſu de la famille des Valerius & de celle des Fabius; mais il n'eſt pas le ſeul auteur qui ait cherché à s'illuſtrer par une naiſſance précai-re. Valere-Maxime embraſſa le parti de Sextus-Pompée. Dans la ſuite il fit ſa cour à Auguſte & flatta Tibere: ce qui ne lui a pas fait honneur.

Sect. I. *Deſcription du Milanez.*

Parmi les modernes qui ont illuſtré la ville de Milan, on peut citer Cardan comme le plus fameux, quoique divers Auteurs le fiſſent naitre à Pavie. Les ouvrages de ce Philoſophe ont été imprimés en 1663 en dix volumes in-folio. On y trouve beaucoup d'eſprit, d'érudition, & de ſubtilité, & en même tems beaucoup de folie, peu de jugement & une grande vanité. Les autres auteurs à qui Milan ſe glorifie d'avoir donné la naiſſance, ſont Concorrigio Anatomiſte du quinzieme ſiecle, qu'on regarde avec raiſon comme le reſtaurateur de cette ſcience en Italie; Bonaventure Cavalieri, de l'Ordre des Hiéronimites, Diſciple de Galilée & ami de Toricelli, connu par un ouvrage ſur les indiviſibles, intitulé *Directorium generale Urano-metricum.* C'eſt pour la premiere fois, dit Mr. de la Lande, qu'on entendit parler de calcul différentiel. Son ouvrage publié en 1635 étonna tous les Mathématiciens. Alciat, Decius & Bonacina ſe ſont rendus célebres dans la Juriſprudence. André Alciat, fameux Juriſconſulte, & dont Mr. de Thou fait l'éloge dans cent endroits de ſon hiſtoire, pour avoir écrit avec nobleſſe, eſt auteur d'un grand ouvrage intitulé *la Grande Gloſe.* Il a fait auſſi d'excellens vers Latins épars dans ſon livre des Emblêmes, & qui lui donnent un rang parmi les poëtes. Il mourut à Pavie où il étoit profeſſeur en 1550. Decius, né à Milan en 1454, fut diſciple de Jaſon & de Barthelemi Socin. C'eſt lui que Louis XII fit Conſeiller au Parlement de Paris, afin d'attacher ce grand Juriſconſulte à la France. Mais il tomba malade, & fut obligé de retourner à Milan, pour eſſayer ſi l'air natal lui rendroit la ſanté. Ses ouvrages ont été imprimés pluſieurs fois. Bonacina, célebre Canoniſte, mort en 1631, a laiſſé divers ouvrages qui ſervent de guide aux Caſuiſtes & aux Canoniſtes.

On compte parmi les auteurs Milanois qui ont excellé dans l'hiſtoire, les antiquités, les Belles-Lettres & l'eloquence, Panigarola & le P. Arezo fameux prédicateurs, Octavien Ferrari qui s'acquit une ſi grande réputation par ſon éloquence, que la ville de Milan, la Reine Chriſtine de Suede, & le Roi Louis XIV lui firent des préſens & des penſions. Un autre Octavien Ferrari, né en 1510, s'étoit diſtingué par un excellent traité ſur l'origine des Romains. Bernardin Ferrari, plus connu ſous le nom de Ferrarius, fut celui dont ſe ſervit le Cardinal Borromée pour former la Bibliotheque Ambroſienne dont nous avons parlé. Ses divers ouvrages ſur les antiquités, l'ont fait regarder comme un des hommes les plus ſavans de l'Europe. Bernardin Corio, Secrétaire d'Etat ſous Louis Sforce, dont l'hiſtoire de Milan, publiée en Italien en 1503, eſt regardée comme beaucoup plus exacte que celle de Paul-Jove, nous a été d'une grande utilité pour rectifier pluſieurs endroits de celui-ci que les Auteurs Anglois ont ſuivi trop ſervilement. Le Puricelli, Moine Bernardin a écrit un important ouvrage ſur les antiquités & les chartres de la Bibliotheque Ambroſienne.

C'eſt au tems de la magnificence des Viſconti, & de l'étendue de leur domination, qu'il faut attribuer l'origine de ce proverbe Ruinez Milan & vous releverez l'Italie: *Chi voleſſe rovinar l'Italia, ſi ruina Milano.* La chute du

Commerce.

SECT. I. *Description du Milanez.*

commerce de cette ville (a) dit un judicieux obſervateur, & l'extinction de la puiſſance des Viſconti & des Sforces ont démenti ce proverbe & en ont fait voir la fauſſeté. Cependant quoique le commerce de Milan ne ſoit plus aujourd'hui ce qu'il a été, il ne laiſſe pas d'être fort étendu. Le premier objet dont s'occupent les négocians, ce ſont les ſoies crues & organſinées. Cette branche de commerce exige des fonds conſidérables, & les plus riches maiſons de Milan s'en ſont emparées excluſivement aux autres, en formant entre elles une ſociété clandeſtine. Ce monopole n'eſt pas moins nuiſible à l'acheteur qu'au vendeur & fait un tort conſidérable au commerce en général. La ſociété, dit un Auteur qui a traité à fond cet article (b), fait acheter les ſoies du Milanez, de caſſine en caſſine, ou de village en village, dans le tems de la récolte, & ſouvent avant la récolte; car elle ne ſe fait aucun ſcrupule d'accaparer. Lorſque les ſoies de Verone, de Bergame, & des autres villes de Lombardie, ſont raſſemblées dans ſes magaſins, la ſociété écrit en France & en Angleterre que la récolte a manqué, ou qu'elle a été peu favorable, & fixe en conſéquence le prix aux ſoies. Ce prix n'eſt pas toujours ſuivi ni adopté par les autres marchands ſubalternes qui ne ſont pas de cette ſociété. En conſéquence les facteurs de France & d'Angleterre arrêtent toutes les ſoies de ces marchands ſubalternes, tandis que la ſociété eſt obligée de garder les ſiennes dans ſes magaſins. Que fait-elle alors? Elle annonce que la récolte prochaine donne les plus belles eſpérances, & par cet appas empêche les facteurs de rien acheter, en ſorte que le prix des ſoies des marchands ſubalternes baiſſe tout-à-coup, parce qu'il ne ſe préſente plus d'acheteurs. C'eſt alors que ces marchands ſe voient obligés de vendre à vil prix ces mêmes ſoies à la ſociété qui dans la ſuite les revend fort cher aux crédules étrangers: car le tems de la récolte n'eſt pas ſi-tôt arrivé, qu'elle écrit aux Anglois que les François, comme les plus voiſins, les ont prévenus de vîteſſe; qu'ils ont tout enlevé, & qu'il ne reſte plus à la ſociété qu'une certaine quantité qu'elle ſera obligée de leur vendre fort cher &c. Elle donne aux François le même avis & les trompe également. On voit par-là que cette ſociété exerce un monopole qui tombe ſur le cultivateur même, parce qu'en ne recevant de ſes ſoies d'autre prix que celui qui eſt fixé par la ſociété, il tourne vers des objets plus lucratifs, une induſtrie que l'eſpoir ſeul du gain animoit & entretenoit. Loin de faire de nouvelles plantations, il laiſſe tomber les anciennes en ruine. Dégouté de ce monopole établi à Milan & à Veniſe, & ruiné par les droits établis par le Roi de Sardaigne & les autres états adjacens, ſur les ſoies qui ne ſont que paſſer ſur leur territoire, & par d'autres droits encore plus forts qu'il faut payer à Milan même, il ſe voit pour ainſi dire forcé d'abandonner la culture des muriers.

Soies crues & organſinées.

Galons, broderies, &c.

Un autre objet de commerce à Milan, conſiſte dans les galons, les broderies d'or & d'argent, les dentelles, les gands & autres marchandiſes ſemblables. Les manufactures de galon furent établies par les Eſpagnols ſous Philippe II. Tant qu'ils répandirent dans le Milanez, les piſtoles du Perou, les galons d'or & d'argent furent très à la mode. Mais depuis que le Duché de

(a) Nouveaux Mémoires ſur l'Italie par deux Gentils-hommes Suédois.

(b) Là-même.

Milan est retourné aux Empereurs d'Allemagne, il ne s'en fait plus de consommation que pour les ornemens d'Eglise, les ameublemens des palais; en sorte que ni les bourgeois ni les nobles ne portent plus de galons fins. Les Broderies de Milan mériteroient d'être plus connues des étrangers, à cause de leur goût & de leur légéreté. Les mouchoirs de soie fabriqués à Milan sont répandus dans toute l'Italie, mais sur-tout dans le Milanez & dans la Romagne, où l'humidité de l'air force les habitans de se mettre ces mouchoirs autour du cou, afin de se garantir des maux de gorge si fréquens parmi les Milanois & les Romagnols qui ne prennent pas cette précaution. Ces mouchoirs font partie du deshabillé des Princes & des Nobles. La bourgeoisie & le petit peuple ne les quittent jamais ni à la maison ni en voyage.

SECT. I. *Description du Milanez.*

Rizieres.

Les rizieres forment peut-être l'objet le plus considérable du commerce des Milanois. Mais dit Mr. Grosley (*a*) si ce commerce est lucratif pour le propriétaire, il est fort pernicieux pour le cultivateur. Le riz croît dans des champs absolument inondés; & l'on a grand soin de faire toujours monter l'eau à mesure que la plante grandit; en sorte que sa tête ou son sommet soit toujours à fleur d'eau. Ce qui rend cette culture si commune & si aisée dans le Milanez, ce sont les canaux sans nombre dont tout ce pays est coupé. Les voyageurs remarquent avec regret que les rizieres s'étendent chaque année, & que si le gouvernement n'y met obstacle, toute la Lombardie court grand risque de n'être bientôt qu'une grande riziere. On seme le riz au mois de Mars, ou vers le commencement d'Avril au plus tard; & dès que la plante commence à germer on la couvre d'eau. La récolte se fait en Septembre. La paille, ou le corps de l'épi, est large d'environ deux lignes, & ressemble à des feuilles de jonc, suivant les observations faites par l'Abbé Richard (*b*). Le tuyau noueux qui porte l'épi peut avoir, dit le même auteur, une ligne & demie de diametre. On fait écouler les eaux dans le tems de la récolte, & c'est alors que l'air est rempli d'exhalaisons, pernicieuses & malsaines qui s'élevent de ces marais, & qui sont la source de plusieurs maladies épidémiques. Il arrive de là que les pauvres cultivateurs meurent presque tous d'hydropisie, & n'atteignent guere l'âge de quarante ans. Cette considération devroit bien empêcher le gouvernement de laisser convertir en rizieres tout le Milanez; mais il faudroit pour cela arrêter les monopoles des marchands de soie.

Milan est par sa situation l'entrepôt naturel de toutes les marchandises de l'Allemagne, de la Suisse & de Lyon, destinées pour l'Italie. Tout ce que le négociant doit verser de l'un de ces pays en Italie, ou de l'Italie dans ces pays, passe par Milan, & fait l'objet primitif ou secondaire de plusieurs maisons marchandes de cette ville qui en retirent beaucoup de profit en simple droit de commission, sans rien hasarder.

En affaires de commerce & d'argent, dit Mr. Grosley (*c*) les Milanois sont toujours Lombards, dans la signification que les François avoient attachée à ce mot, lorsque la nation qui le porte partageoit à Paris avec les Juifs toutes les négociations d'argent & de papier. Les petits gains les flattent encore tel-

(*a*) Là-même.

(*b*) Description historique & critique de l'Italie.

(*c*) Nouveaux Mémoires sur l'Italie, par deux Gentils-hommes Suédois, Tome I. p. 152.

SECT. I. *Description du Milanez*

lement qu'ils ne peuvent s'y refuser, ni dans les plus grandes affaires, ni dans les simples offices d'amitié. Le désintéressement ne fut jamais la vertu du négociant. Mais pour gagner, il faut savoir perdre quelquefois. C'est ce que savent les Anglois, les Hollandois, les François & les Espagnols; mais c'est ce qu'ignorent encore & ce que veulent ignorer les Italiens. On en attribue la cause à la multiplicité des diverses monnoies qui ont cours en Italie. Dès l'enfance ils s'adonnent à évaluer la perte ou le gain du change de ces monnoies, & par-là ils sont toujours assurés de subtiliser l'étranger. Il semble qu'il y ait, non-seulement à Milan, mais encore dans toute l'Italie, un pacte secret, ou une ligue tacite entre les habitans au préjudice de l'étranger, par laquelle on donne un droit à percevoir sur le marchand auquel on adresse un étranger. Par exemple, si vous avez besoin d'acheter un cheval, celui qui vous mene chez le marchand ou le maquignon, a droit d'exiger de lui une récompense, ou plutôt une rétribution qui retombe toujours sur l'étranger.

Climat.

Le climat de Milan est froid pendant l'hyver, & si chaud pendant l'été, que les Milanois, ainsi que tous les autres Italiens mettent tous leurs soins à se garantir de la chaleur. On ne connoît point l'usage d'avoir des rideaux à son lit, & les chaises dans lesquelles on voyage sont ouvertes à tous les vents. En été l'on ne voyage jamais pendant la grande chaleur du jour, & en hyver la plupart des chemins sont si impraticables que les voyageurs sont obligés communément d'aller passer cette saison à Naples, d'où ils ne partent qu'au printems pour passer en Lombardie. On observa pendant les hyvers de 1763, 1766, 1767 & 1768 qui furent très-froids à Paris, que le thermometre étoit presqu'au même dégré à Milan. Il est certain qu'en général les froids y sont plus rigoureux qu'à Paris & qu'ils y durent plus long-tems. On a aussi remarqué qu'il pleut un peu plus à Milan qu'à Paris; car pendant trois années consécutives, les observateurs se sont apperçus que la quantité moyenne de la pluie tombée à Paris n'alloit qu'à 19 pouces, tandis qu'à Milan, elle va toujours jusqu'à 23, 24 & 25.

Fertilité des terres.

On ignore l'usage de laisser reposer les terres dans le Milanez, & tous les ans régulièrement le cultivateur fait deux récoltes: la premiere en froment, & la seconde en menus grains, c'est-à-dire en millet, bled de Turquie, & autres semblables. Cette fertilité est générale dans tout le Milanez. Mais ce n'est pas à dire pour cela que les arbres portent du fruit deux fois l'an comme le prétend l'Abbé Richard lorsqu'il dit (*a*) „ Les troupeaux y portent deux „ fois & l'on y recueille deux fois chaque année du fruit sur le même arbre". Les fenaisons se font trois fois l'an quelquefois quatre, ce qui s'appelle alors regain. Cependant les prés qui ne jouissent pas du bénéfice de l'eau ne se fauchent guere que deux fois; mais il est rare que dans un pays aussi coupé de rivieres que le Milanez, on ne puisse pas y faire quelques saignées pour arroser les terres. Outre tous les fruits qu'on recueille en France & qui croissent également dans le Milanez, on en voit encore plusieurs autres qui sont inconnus au climat de Paris, tels que les cedrats & sur-tout les pommes d'or ou pommes d'amour qui sont douces, suaves & agréables. On s'en sert pour donner à tous les mets la couleur d'un coulis d'écrevisses.

Les

(*a*) Description Historique & critique de l'Italie, Tome III. p. 6.

Sect. I. Deſcription du Milanez.

Les Viſconti, en faiſant deſſécher les marais & creuſer des canaux, ont fait la richeſſe des terres de Milan & leur ont aſſuré une fécondité certaine. Les pâturages ſont excellens & nourriſſent un grand nombre de troupeaux, dont le lait ſert à faire les plus excellens fromages dont on fait une grande conſommation dans le Duché de Milan, mais dont l'exportation eſt encore plus grande, ainſi que nous le verrons en parlant de la ville de Lodi, l'endroit le plus remarquable par cette branche de commerce. Les habitans du Milanez font auſſi d'excellens vins dans le territoire d'Arone & aux environs du Lac Majeur. Ces vins ſont légers, de bonne qualité & paſſent pour les meilleurs & les plus ſains de la Lombardie. Mais les muriers & le riz, ainſi que nous l'avons obſervé plus haut, ſont la principale étude du cultivateur.

Richeſſes.

On a calculé que les ſoies du Milanez rapportoient au pays huit millions argent de France. L'exportation du bled produit, à ce qu'on prétend, quinze cens mille livres; les fromages ſept cens mille; les vaches & les chevaux, le lin, le chanvre & les laines non cardées peuvent encore produire cinq millions, ce qui fait un total de plus de quinze millions argent de France pour un pays qui ne compte qu'un million d'habitans (a).

Impôts.

L'Empereur Joſeph II, aujourd'hui maître du Milanez, leve un peu plus de ſept millions par an ſur ce Duché; mais on compte, dit Mr. de la Lande, qu'il n'en paſſe à Vienne que quatre cens mille livres, le ſurplus de cette ſomme étant employé au paiement des troupes, & à l'acquit des autres charges de l'Etat. Il eſt vrai, ajoute-t-il, qu'en tems de guerre les ſept millions paſſent tous en Allemagne. Il ſembleroit cependant qu'alors le Milanez devroit plutôt retirer de l'argent qu'en envoyer. Mr. Groſley a mieux vu cet objet de Finance, que Mr. de la Lande. La Cour de Vienne, dit-il, tire chaque année huit à neuf millions de livres de France en eſpeces: exportation dangereuſe qui cauſera dans la ſuite un épuiſement total dont les funeſtes effets ſe ſont déja ſentir par la diminution du commerce, & de la population. En gémiſſant ſur leur état actuel les Milanois frémiſſent à la vue de l'avenir & de la ruine totale qu'ils attendent d'une alliance qui en leur enlevant & l'argent que les garniſons Allemandes laiſſoient chez eux, & celui que la guerre leur apportoit de tems en tems ne leur laiſſe de reſſource que dans une induſtrie qui ne peut avoir d'activité qu'autant que l'argent eſt très-commun. Enfin ils comparent douloureuſement leur ſituation préſente avec la poſition de leurs ancêtres.

La Cour de Vienne ne retire pas elle ſeule tous les impôts établis ſur les Milanois. La Banque de St. Ambroiſe, laquelle eſt adminiſtrée par des Docteurs en Droit, jouit de tous les droits d'entrée, anciennement aliénés par le Prince dans des beſoins urgens, pour de l'argent que cette compagnie lui prête & qui n'a pas été rembourſé depuis. C'eſt un bonheur pour la ville de Milan, parce que les actions de cette compagnie qui ne peut jamais faire banqueroute, ſe vendent, s'agiotent, & rapportent même ſouvent juſqu'à quatre pour cent.

Un mont de piété, établi à Milan ſur le modele de celui de Rome, forme encore un objet de Finance. Ses fonds ſe montent à 800 mille livres argent

(a) Traité du Commerce de Milan, par le Marquis Carpani.

Sect. I. Description du Milanez

de France. Il prête sans intérêt pour trois mois seulement. Ce terme expiré on fait la vente des gages mis en depôt supposé que la personne à qui ils appartiennent, ne vienne pas les retirer.

Environs de Milan.

Les bourgs, couvens, forteresses & villages qui sont aux environs de Milan & qui forment le Milanez propre sont Agnadel, Marignan, Cassàno, Canonica, Gorgonzola, Caraval ou Chiaravalle, & Monza. Le Lac Majeur qui a treise lieues de longueur sur trois de largeur forme un objet de curiosité pour les voyageurs, depuis que la Maison Borromée a rendu les deux Isles de ce lac, des Isles enchantées par les édifices & les jardins dont elle les a embellies. L'une de ces *Isles Borromées* porte le nom de Belle-Isle *Isola bella*, & l'autre celui d'Isle-mere *Isola madre*. La premiere est toute en berceaux, en terrasses & en jardins magnifiques palissadés d'orangers, de citroniers, de myrthes & d'autres arbres odoriférans. D'un côté dit un Auteur qui a vu ces beautés (*a*) on découvre les Alpes qui forment trois rangs de montagnes dont le premier est cultivé, le second couvert de bois, & le troisieme couvert de neige. De l'autre, la vue se porte sur un long côteau presque par-tout planté de vignes, & rempli de villes & de villages. Les eaux du lac sont claires, limpides & transparentes. On y voit continuellement une grande quantité de barques à voiles dont les unes sont chargées de marchandises pour la Suisse, la France & l'Allemagne, & les autres apportent en Italie les marchandises des autres pays. Le palais de cette Isle est d'une belle architecture & très-orné de peintures & de sculptures. L'Isle-mere est plus au Nord, & ses jardins ont quelque chose de plus champêtre & de plus agreste que ceux de Belle-Isle. Mais le terrein n'est pas moins fertile & rien n'est comparable à la bonté des fruits qu'il produit. Quoique le voisinage des montagnes rende l'air très-froid dans ces Isles, cependant on a le secret de mettre les arbres à l'abri de la gelée en les baraquant à l'entrée de l'hyver, & en ne les exposant au grand air qu'au commencement du printems.

Il existe une troisieme Isle dans ce lac, située également sur des rochers comme les deux autres, mais dont les voyageurs ne disent rien, parcequ'elle n'est ni aussi étendue, ni aussi fertile, ni aussi agréable que les deux autres. Cependant le même auteur qui dit l'avoir parcourue, nous assure que c'est dans celle-ci qu'est renfermée la paroisse des deux autres, & que demeurent les paysans qui cultivent les vignes des environs du Lac Majeur.

Montagnes.

Les montagnes du Milanez, qui sont partie des Alpes, ne manquent pas d'habitans. Mais elles sont desertes en comparaison des montagnes de la Suisse qui les avoisinent, & qui, bien loin d'être aussi fertiles que celles du Milanez, sont pour ainsi dire stériles. La raison de ce contraste ne peut venir que de la différence du gouvernement, & cette observation mérite l'attention du Lecteur. Il y a quatre villages qui faisoient autrefois partie du Duché de Milan & que Louis XII, lorsqu'il conquit ce Duché, donna aux Suisses. On les appelle Lugano, Locarno, Mendriz, & Bollenzo. Le territoire de Lugano contient quatrevingt-dix-neuf maisons ou familles, il n'est point cependant aussi bon que celui du Milanez qui lui est contigu. Il est néanmoins plus cultivé, plus peuplé, plus riche, & les habitans y paroissent plus contens. On n'y

(*a*) Mr. l'Abbé Richard, Description Historique & Critique de l'Italie.

Sect. I. Description du Milanez.

voit point de mendians, ni d'objets qui respirent la misère. Leurs maisons sont toutes bonnes, bien bâties & bien meublées. Il n'en est pas de-même dans le Milanez. Le terrein y est certainement un des meilleurs d'Italie; il produit en abondance du bled, du vin, de l'huile, de la soie & toutes sortes de denrées. Il y a de vastes & excellens pâturages. Cependant les paysans y sont plus pauvres, la population y est moindre qu'à Lugano. Le peuple dans le Milanez a toujours été chargé d'impôts & gêné par des droits qu'on ne connoît point dans la République Helvetique. Voilà la raison de cette différence (*a*). A cet exemple nous devons en joindre un autre cité par le célebre Addison (*b*), par lequel il est prouvé que la liberté seule suffit pour rendre un peuple heureux, & que l'homme préfere naturellement cet avantage à tous les autres. Le peuple de Saint-Marin, dit cet Anglois observateur, est plus heureux dans ses rochers & dans ses neiges, sur les bords de la mer Adriatique & près de la délicieuse Marche d'Ancone, que les autres peuples dans les vallées fertiles & charmantes de l'Italie. Rien ne prouve mieux les avantages de la liberté & l'aversion naturelle des hommes pour le gouvernement arbitraire, que de voir cette montagne couverte d'habitans, tandis que la campagne de Rome, si fertile, si féconde, & si voisine de Saint-Marin, est dépeuplée & presque déserte.

Le Pavesan.

Le Pavesan, que les voyageurs appellent le jardin du Milanez à cause de sa beauté & de sa fertilité, est borné au Nord par le Milanez propre, au Sud par le territoire de Bobio, à l'Est par le Lodesan, & à l'Ouest par la Laumelline. La ville capitale est Pavie, qui lui a donné son nom. Les autres endroits remarquables sont Voghera, Certosa & Belgioiso.

Pavie.

Pavie, située sur le Tesin, & que les Romains par cette raison appelloient *Ticinum*, doit sa fondation, selon l'opinion de Pline & de Strabon, aux Leviens & aux Mariciens, anciens peuples de la Ligurie. Mais Tite-Live prétend qu'elle fut fondée par les Gaulois Insubriens, quelque tems après qu'ils eurent bâti la ville de Milan. Dans la suite les Romains chasserent les Gaulois, & s'emparerent de tout ce pays sous la conduite de Marcellus. Pavie fut ruinée de fond en comble par Odoacre, Roi des Hérules, ainsi que nous le verrons dans la Section III. de cette histoire. Mais St. Epiphane, Evêque de Pavie, racheta tous les prisonniers des deniers de son Eglise. Enfin le barbare Roi des Hérules ne put s'empêcher de se laisser toucher par les larmes de ces habitans infortunés. Il leur accorda la permission de rebâtir leur ville dans le même endroit, & l'exemption de tout impôt pendant cinq ans. Alors elle fut appellée *Papia* ou Papie, c'est-à-dire *piorum patria*, afin d'exprimer à la postérité combien avoient témoigné d'amour & de piété envers la patrie, ceux qui avoient adouci la barbarie du vainqueur, & qui s'étoient hasardés d'implorer la miséricorde d'un roi farouche & victorieux. Elle fut si bien réparée par les soins de St. Epiphane, & elle devint en peu de tems si belle, qu'Alboin Roi des Lombards, s'en étant rendu maitre après l'extinction des Hérules, la choisit pour sa résidence, & fit Pavie la capitale de son Royaume (*c*).

(*a*) Voyage d'un François en Italie, Tome I. p. 402.

(*b*) Remarks on several parts of Italy in the years 1701, 1702, 1703.

(*c*) Flavia Papia Sacra a Rev. Patre Romualdo.

SECT. I. *Deſcription du Milanez.*

Charlemagne ayant mis fin à l'Empire des Lombards par la défaite de Didier leur dernier Roi, Pavie tomba ſous la domination des Empereurs d'Allemagne. Othon I. la maltraita en 951. Un embraſement violent la réduiſit en cendres en 1004. Les Milanois qui depuis long-tems étoient jaloux du commerce & des richeſſes de Pavie, la renverſérent en 1059. Mais Fréderic Barberouſſe la rétablit quelque tems après, & lui donna la liberté de ſe gouverner elle même, ſans la ſoumettre à l'autorité du Vicaire Impérial. Alors les habitans, dit Muratori, convinrent de ſe donner au Pape, & Pavie ne ceſſa d'être ſous la domination du St. Siege que ſous le régne des Viſconti qui s'emparerent de cette ville & la réunirent au Duché de Milan. C'eſt depuis que Pavie ſe ſoumit à la domination des Papes, que ſon Evêque releve immédiatement de la Cour de Rome, & n'eſt ſuffragant d'aucun Archevêque. Chacun ſait que c'eſt dans le parc de Pavie & pour ainſi dire ſous les murs de cette ville que François I, Roi de France, perdit la bataille où il fut fait priſonnier le 24 Février 1525, jour de St. Mathias, jour de la naiſſance de Charles-Quint, jour, diſent les hiſtoriens, qui fut toujours heureux pour cet Empereur. Mais qui croiroit que, pour venger cet affront, les François deux ans après & ſous la conduite du Vicomte de Lautrec, dévaſterent tellement cette ville & lui causérent tant de dommage que depuis lors elle n'a pu ſe relever entiérement? Pavie étoit-elle cauſe que les François ſe montrerent moins vaillans que les Eſpagnols? Ce ſentiment de vengeance eſt bien petit & ne ſert qu'a rendre les François odieux; il eſt indigne d'un grand Général & d'un grand Roi; il ne convient qu'a un Général efféminé & à un Roi dont la puiſſance eſt arbitraire, qui veut que rien ne lui réſiſte, & qui comme Xercès fait fouetter les mers, lorſqu'il s'éleve une tempête qui tourmente ſes vaiſſeaux. Voilà juſqu'à quel point d'aveuglement conduit le deſpotiſme arbitraire, la honte & l'effroi de l'Univers. Cependant les Eſpagnols pour ridiculiſer les François, & ſur-tout le Vicomte de Lautrec, érigerent en 1530 une colonne de marbre dans l'Egliſe des Chartreux de Pavie dans l'endroit même ou François I. s'étoit mis à genoux pour faire à Dieu cette priere: *Bonum mihi quia humiliaſti me, ut diſcam juſtificationes tuas*; & ils y mirent une inſcription faſtueuſe, où ils inſultoient ſur-tout le Vicomte de Lautrec. Ce monument ſubſiſta juſqu'en 1734, tems auquel les François qui s'étoient emparé de tout le Milanez ſous le commandement du Maréchal de Coigni, renverſérent cette colonne.

La ville. Pavie eſt une grande ville, bien bâtie, bien percée, bien allignée, mais très-peu peuplée La grande place eſt entourée, d'un portique ouvert en Arcades, orné en quelques endroits de peintures à freſque du Correge, du Parmeſan, & de quelques autres peintres de l'école de Lombardie. Pavie renferme dans ſon enceinte pluſieurs tours quarrées très-élevées, bâties de brique & conſtruites dans le goût gothique. Les habitans montrent une de ces tours dans laquelle ils prétendent que Théodoric fit renfermer le Philoſophe Boëce, & ils vont la viſiter avec dévotion. Les Rois Lombards ayant choiſi Pavie pour y tenir leur cour & en faire la capitale de leur Empire, ont laiſſé beaucoup d'établiſſemens dans cette ville, & y ont fondé pluſieurs Egliſes, couvens & monaſteres. Cette ville eſt ſi dépeuplée qu'Addiſon

dit qu'en la voyant, perſonne ne ſe douteroit qu'elle fût anciennement le ſejour de vingt Rois, & la capitale de toute la Lombardie.

Sect. I. Deſcription du Milanez.

On voit ſur la place vis-à-vis de la Cathedrale une vieille ſtatue équeſtre qu'on appelle *Regiſole*, & qu'on croit repréſenter l'Empereur Marc-Aurele, quoique d'autres antiquaires prétendent prouver que c'eſt la ſtatue de l'Empereur Antonin le pieux. Elle eſt poſée ſur une colonne, & fut apportée de Ravenne, dit Paul-Jove, lorſque Luitprand, roi des Lombards ſaccagea cette ville. Cet hiſtorien ajoute (*a*) que le Vicomte de Lautrec en fit préſent à un de ſes ſoldats nommé Goſteſſe, parce qu'il étoit monté le premier à l'aſſaut. Mais les habitans à qui ce monument étoit devenu précieux, ſur-tout depuis que ceux de Ravenne avoient témoigné tant d'empreſſement pour le ravoir, la racheterent du pillage, & donnerent à ce ſoldat une grande ſomme d'argent. Pavie eſt encore décorée d'un autre monument public qui eſt la ſtatue de bronze du Pape Pie V. né à Boſco dans le Milanez, & bienſaiteur de cette ville. Cette ſtatue eſt ſur la place de l'Univerſité ou ce pontife a fondé un magnifique college.

L'Univerſité.

L'Univerſité de Pavie doit ſa fondation, ainſi que celle de Paris à l'Empereur Charlemagne qui l'etablit en 791 & la dota richement. Elle eſt compoſée aujourd'hui de treize colleges. St. Charles Borromée a laiſſé des monumens de ſa conſidération pour elle par l'établiſſement d'un magnifique college qui porta la nom de Borromée. L'Univerſité de Pavie s'eſt rendue célébre dans toute l'Europe par les grands hommes qu'elle a produits anciennement. C'eſt dans ſon ſein que ce ſont formés André Alciat, Jaſon, Baldus dont on voit le tombeau dans l'Egliſe des Cordeliers, & pluſieurs autres Juriſconſultes célebres.

La citadelle.

La citadelle, qu'on laiſſe aujourd'hui tomber en ruines, fut bâtie par Jean Galéas III. C'eſt a ce même Prince que Pavie doit le magnifique pont conſtruit ſur le Teſin à deux pas de cette ville. Ce pont eſt bâti de brique & de marbre, & décoré des deux côtés d'un portique ou d'une galerie, où l'on eſt à couvert de la pluie & à l'abri du ſoleil. Parmi les établiſſemens faits à Pavie par Galéas III, il ne faut pas oublier la fameuſe Chartreuſe, ni le parc énorme qui conduit à ce couvent. Ce parc, le plus vaſte qu'on ait jamais imaginé, eſt dans la plaine de Boſco, & n'avoit pas moins de dix lieues de circonférence. Qu'en juge du nombre de pauvres payſans que ce Prince dépouilla de leurs poſſeſſions, moyennant une ſomme modique. Mais quelle ſomme oppoſer à un deſpote que ſoutenoit une armée nombreuſe & qui diſoit pour toutes raiſon, *tel eſt notre bon plaiſir.* Son deſſein étoit d'y renfermer des bêtes fauves; que ne commençoit-il par s'y enfermer lui-même? La mort l'empêcha de voir ce parc achevé & il n'en reſte plus aujourd'hui que quelques vieux pans de murailles. C'eſt dans l'enceinte de ce parc que François I. livra la bataille où il fut fait priſonnier.

Le Lodeſan.

Le Lodeſan occupe dans toute ſa longueur les bords de la riviere d'Adda, ayant à l'Eſt le Crémonois, au Nord la ville de Milan. Pavie au Couchant, & Plaiſance au midi. Il reçoit ſon nom de Lodi ſa capitale. Ce pays eſt regardé par tous les voyageurs comme la plus agreable, le plus fertile le plus

(*a*) *Paul-Jove, Liv. XXV.*

SECT. I. *Description du Milanez.*

abondant qu'il y ait peut-être en Europe. Mais il manque de cultivateurs, ainsi que le Pavesan, depuis que le Roi de Sardaigne a étendu ses frontieres jusques aux portes de Pavie & de Lodi. Ce Prince a chargé de tant d'impôts tous les objets d'importation & d'exportation que souvent ces objets même ne suffisent pas pour en acquitter les droits. Cette exaction force le cultivateur à laisser à vil prix aux sujets du roi, les denrées dont il ne peut acquitter les droits. Chacun sait que ce Prince a obtenu par les Traités de 1735, 1736, 1738 & 1739, faits avec la France, le Novarois, le Tortonois, & par le Traité de Worms fait en 1743 avec la Reine de Hongrie, le territoire de Bobio; le Vigevanois, le Comté d'Anghiera & plus de la moitié du Pavesan. C'étoit le plus grand malheur qui pût arriver, au Duché de Milan qui depuis cette époque se trouve extrêmement dépeuplé.

Lodi la-vieille. Il y a deux villes de Lodi, l'ancienne & la nouvelle. L'ancienne Lodi, appellée aujourd'hui *Lodi-Vecchio* ou Lodi la vieille & par corruption *Lodive*, fut fondée suivant Tite-Live, par les Gaulois Boïens que Brennus conduisit en Italie. Pompée Strabon, pere du grand Pompée, voyant que Lodi, appellée *Lauda* par les Romains, étoit dépeuplée, y mena une colonie, & la rendit en peu de tems si florissante qu'elle prit le nom de *Laus-Pompeia*, pour exprimer à la postérité que sa population, son abondance & ses richesses faisoient la gloire de Pompée à qui elles étoient dues. Elle fut toujours dans cet état de splendeur jusqu'à la fin de l'onzieme siecle, époque de sa destruction totale par les Milanois devenus jaloux de sa prospérité. Ils la détruisirent de fond en comble, disperserent ses habitans & leur défendirent sous peine de la vie, de jamais songer à relever les murs de cette ville. Elle étoit alors sur le Silaro, & ce sont les anciennes ruines de Lodi qu'on voit encore, auxquelles on a donné le nom de Lodi-Vecchio.

La nouvelle Lodi. La seconde Lodi fut bâtie par l'Empereur Frédéric Barberousse à peu de distance de la premiere, mais dans une situation différente, car celle-ci est sur l'Adda, à sept lieues de Milan. Ce Prince, accompagné de toute sa Cour, en vit jeter les fondemens, lui accorda de grands privileges & pour mortifier davantage les Milanois qu'il venoit d'humilier, permit aux Lodesans de se gouverner par leurs propres loix. Mais ils ne garderent pas long-tems leur liberté, & les Vestarini, famille noble du pays, s'emparerent de l'autorité dont ils jouirent jusqu'au regne de Galéas I qui prit cette ville d'assaut, l'annexa au Duché de Milan & força les Vestarini à renoncer à leur puissance. La ville de Lodi n'est guere fameuse que par la richesse de ses pâturages où paissent les nombreux troupeaux dont le lait sert à faire ces fromages excellens & célebres, appellés si improprement fromages de Parme. On compte que cet objet d'exportation vaut à Lodi quinze cens mille livres de revenu. Cette ville peut avoir huit à dix mille habitans. Elle est Episcopale & son Evêque est suffragant de Milan.

Le Crémonois. Le territoire de Crémone appellé en Italien *Crémonese* est borné à l'Est par le Duché de Mantoue, au Nord par le Bressan, à l'Ouest par le territoire de Lodi, & au Sud par le Pô qui le sépare des Etats de Parme. Il est très fertile en vins, en fruits, légumes & autres denrées.

Crémone. Crémone, selon Tite-Live, doit sa fondation aux Gaulois Cénomans qui passèrent en Italie sous la conduite de Segovese, l'an de Rome 445. Quel-

que tems avant la descente d'Annibal, les Romains y avoient envoyé une Colonie. Elle souffrit beaucoup des guerres civiles d'Antoine & d'Auguste. Crémone ayant pris le parti d'Antoine, Auguste vainqueur & seul possesseur de l'Empire, s'en vengea contre les habitans, & distribua toutes les terres des Crémonois aux soldats vétérans de son armée. Mais ce terrein n'ayant pas suffi pour un si grand nombre de soldats, Auguste leur abandonna aussi le territoire de Mantoue. Tout le monde sait que ce fut ce partage qui occasionna le départ de Virgile pour Rome, où il se plaignit à Auguste du malheur qu'avoit sa patrie de se trouver si voisine de Crémone. *Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ.* Dans les guerres civiles entre Othon, Galba & Vitellius, Crémone souffrit encore beaucoup, & fut saccagée par les Flaviens. Il est vrai suivant la remarque de Tacite (*a*) que dans la suite Vespasien appliqua tous ses soins à la rétablir, & qu'elle devint bientôt riche & florissante. A la chûte de l'Empire Romain Crémone fut encore devastée par les Goths, l'an 630. L'Empereur Frédéric Barberousse y fit aussi quelque ravage, mais bientôt après, en 1184, il la fit rebâtir toujours dans le dessein de mortifier les Milanois. C'est lui qui y fit construire, en 1187, cette fameuse tour que les Crémonois veulent faire passer pour une merveille. Du haut de cette tour, ou plutôt de ce clocher, on découvre une vaste étendue de pays: on le regarde comme le plus élevé qu'il y ait en Europe, sans en excepter celui de Malines. On monte 498 marches d'escalier avant que d'arriver aux cloches, & on lui donne en tout un peu plus de deux cens pieds de hauteur. On raconte à l'occasion de cette tour que le Pape Jean XXIII & l'Empereur Sigismond, étant montés un haut pour jouir du plaisir de cette belle vue, Gabriel Fondulio, tyran de Crémone qui les accompagnoit (d'autres le nomment Pandolfe Malatesta) fut tenté de les précipiter l'un & l'autre du haut de cette tour, seulement pour la rareté du fait, & les historiens ajoutent qu'il se répentit dans la suite de n'avoir pas executé un dessein si digne d'un tyran.

Sect. I. Description du Milanez.

Le Comasque qui tire son nom de la ville de Côme, est entouré du Bergamasque, des montagnes des Grisons, & de celles de la Valteline. Le lac, appellé par les Romains *Larius Lacus*, a dans sa longueur qui est du Nord un Sud, environ quinze lieues, mais il n'a pas plus de deux ou trois lieues de largeur. Il est coupé par la riviere d'Adda.

Le Comasque.

Côme passe pour une des villes les plus peuplées & les mieux fortifiées du Milanez. Elle est située à la pointe méridionale du lac. Son Evêque est suffragant d'Aquilée. Ses habitans sont réputés les meilleurs soldats d'Italie. On dit que le voisinage des montagnes les rend moins polis que les habitans de Milan. Cette ville souffrit beaucoup dans le tems de l'invasion d'Annibal; mais les Romains, pour les récompenser de leur fidélité, rebâtirent leur ville & c'est depuis cette époque qu'elle prit le nom de *Nova Coma*. C'est la patrie du Poëte Comique Cecilius, de Pline le jeune, de Paul-Jove, & du Pape Innocent XI.

Côme.

Le Comté d'Anghiera, situé aux pied des Alpes, ni les Suisses & les Valois au Septentrion, la vallée d'Aoûst au couchant, le Novarois au midi, &

Le Comté d'Anghiera.

(*a*) *Hist. Lib. III. Cap. XXXIII.*

SECT. I. *Descrip-tion du Mi-lanez.*

le lac de Côme à l'Orient. C'eſt de la ville d'Anghiera, ſa capitale, appellée par les Romains Anglera, que ce Comté tire ſon nom.

Anghiera eſt une ville bien peuplée, bien marchande & ſituée dans un pays fertile à douze lieues de Milan. Elle eſt préciſément vis-à-vis de la ville d'Arone & n'en eſt ſéparée que par le lac Majeur dont Anghiera étoit autrefois éloignée de plus de mille pas: ce qui prouva que les lacs ainſi que les mers gagnent inſenſiblement du terrein vers l'orient, tandis qu'il laiſſent à découvert les rivages du côté de l'occident. La Martiniere aſſure que l'Empereur Veneeſlas en 1397, érigea cette ville en Comté en faveur de Galéas III. Cet Auteur ſe trompe; les Comtes d'Anghiera ſont connus dans l'hiſtoire pour être les plus anciens de l'Italie. Ce ſont eux qui préſidoient au ſacre des Empereurs dans la Baſilique de Milan, ainſi que nous le verrons dans le cours de cette hiſtoire, & leur création remonte juſqu'à Charlemagne.

Outre la villle d'Anghiera, on trouve encore Arone, ville ſi célebre pour avoir donné naiſſance a St. Charles Borromée, auquel les habitans de cette ville d'où la maiſon Borromée tire ſon origine, ont élevé une magnifique ſtatue de marbre. Les autres endroits du même Comté ſont Vogogne, Orcella, & Margozzo.

Les vallées de la Seſſia. Ce petit pays qu'on nomme les vallées de la Seſſia, riviere qui prend ſa ſource dans les Alpes, vers les confins du Vallais, eſt ſitué ſur les bords de l'un & l'autre côté. La Seſſia après avoir baigné ces vallées coule vers les confins du Piémont & vient ſe jeter dans le Pô, au deſſus de Cazal. Le Bourg de Seſſia & celui de Romagnano ſont les principaux de ces vallées qui n'ont point de ville.

Le Novarois. Le Novarois, cette contrée du Milanez, à qui la ville de Novare a donné ſon nom, & qui a plus l'air d'un marais que d'un pays cultivé, par ce que tous les habitans ne cultivent que du riz, eſt borné au Nord par les vallées de la Seſſia, à l'Eſt par Milan, à l'Oueſt par le Piémont, au midi par le Vigevanois. Outre la ville de Novare, on trouve dans cette partie du Milanez, Trecaſto, Silavengo, Orta, Biandrata, & Borgo-Manero. C'eſt de Borgo-Manero qu'on prétend qu'étoit le fameux Pierre Lombard, Evêque de Paris, appellé par les Théologiens le maître des ſentences, & reconnu pour le premier qui ait donné une forme ſcholaſtique aux matieres théologiques. La ſomme de S. Thomas n'eſt qu'un commentaire des ſentences de Pierre Lombard. Le Novarois eſt depuis 1734 ſous la dépendance du Roi de Sardaigne.

Novare. Novare, s'il faut en croire les origines de Caton, doit ſon établiſſement à Eltius Troyen & fils de Vénus. Ce Prince, en arrivant dans ce pays commença par élever un autel à Vénus ſa mere, autel qu'il appella *Novaria* & dont il donna le nom à la ville qu'il bâtit, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Pline ſoutient avec plus de vraiſemblance qu'elle fut fondée par les Gaulois Voconciens. Cependant dans un autre endroit il dit qu'elle étoit la capitale des Leviens dans l'Inſubrie. L'Evêque de cette ville eſt ſuffragant de Milan dont elle eſt éloignée de dix lieues. Novare eſt ſur une petite coline & ſa citadelle paſſe pour une des meilleures forteresſes du Milanez. C'eſt dans cette citadelle que fut d'abord renfermé Louis Sforce en 1500, lorſque les Suiſſes l'eurent fait priſonnier. Ils le livrerent aux François qui bientôt le transférerent en France où il mourut au château de Loches.

Novare

Novare se glorifie d'avoir produit Albutius Silon, célebre orateur de Rome, au siecle d'Auguste.

Sect. I. Description du Milanez.

Le Vigevanois.

Le Vigevanois, ce petit canton du Milanez dépendant aujourd'hui tout entier du Roi de Sardaigne, depuis le traité de Worms en 1743, se trouve situé entre le Novarois & la Laumelline. La ville de Vigevano, le seul endroit remarquable de ce pays, lui a donné son nom. Ce territoire est agréable & fertile, & l'on y trouve abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie, quoique, faute de bras, il ne soit pas aussi cultivé qu'il pourroit l'être. Vigevano est sur le Tesin & dans une position si riante que les Ducs de Milan y faisoient souvent leur résidence pendant la belle saison. Son Evêché fut érigé en 1530 & fait suffragant de Milan. Sa citadelle est une forteresse importante, autant par les ouvrages qui la défendent que par ce qu'elle est assise sur la cime d'un rocher.

La Laumelline.

La Laumelline, une des parties les plus fertiles du Milanez pour les plantations de riz, regne tout le long des rives du Pô qui la sépare en deux portions inégales, & se trouve enclavée entre le Pavesan & le Montferrat. Le nom de Laumelline lui a été donné à cause d'une ancienne ville d'Insubrie, que Pline appelle *Laumellum*, & qu'on trouve citée dans Ptolomée sous le nom de *Gaumellum*, & dans l'Itineraire d'Antonin sous celui de *Laumello*. Cette ancienne ville n'est plus aujourd'hui qu'un village qui a retenu le nom de Laumello. Les deux principales villes de la Laumelline sont Mortare & Valence.

Mortare.

Mortare, belle ville, grande & bien peuplée, est située sur la petite riviere d'Albonca, fort près de Casal. C'est dans la plaine de Mortare, qui n'est plus aujourd'hui qu'une grande riziere, que Charlemagne, suivant le récit de Godefroi de Viterbe, célebre historien du XII siecle, remporta la victoire qui le rendit maitre de Didier, dernier Roi des Lombards & qui lui assura la conquête de toute l'Italie.

Valence.

Valence est aujourd'hui la Capitale de la Laumelline, & forme une ville très belle & très fortifiée. Elle est située sur une montagne près du Pô, & cette situation la rend une place d'armes fort importante. Ces deux villes furent cédées au Roi de Sardaigne en 1707 par l'Empereur Joseph I, & la possession lui en fut assurée pour toujours par le Traité d'Utrecht en 1714.

L'Alexandrin.

L'Alexandrin est borné au Nord par le Piemont, au Levant par le Tortonois, au Sud & au Couchant par le Montferrat. C'est la ville d'Alexandrie, *Alexandria Statiellorum* qui lui a donné son nom.

Alexandrie.

Alexandrie est ainsi nommée, par ce qu'on la bâtit en l'honneur du Pape Alexandre III. grand ennemi de l'Empereur Frédéric Barberousse. Après la ruine de Milan en 1162, une partie de ses habitans vinrent s'établir en cet endroit. Ils furent bientôt joints par les autres Gibelins que l'Empereur avoit exilés de Parme, de Plaisance & de plusieurs autres villes. On la nomma d'abord l'*Alexandrie de Paille*, parce que ses murs, dit Sigonius, n'étoient absolument que de la paille melée avec de la terre glaise. Cependant malgre un si foible rempart, Frédéric Barberousse qui ne manqua pas de venir l'assiéger pour la détruire, ne put jamais la prendre; & ses habitans se défendirent avec tant de courage & de bravoure qu'après six mois de siege, l'Empereur

Sect. I. Description du Milanez.

fut obligé de se désister de son entreprise. Il s'en vengea par un mot piquant contre le Pape, en disant qu'il ne s'étonnoit pas qu'on eût bâti une ville imprenable en l'honneur d'un âne féroce & vivant, tel qu'Alexandre III, puisqu'Alexandre le Grand en avoit fait construire une semblable pour conserver la mémoire d'un cheval mort. Le Pape, pour récompenser le zele des habitans d'Alexandrie, leur donna un Evêque qu'il fit suffragant de Milan, & leur accorda divers privileges.

Misson (*a*) prend gratuitement beaucoup de peine pour faire voir qu'il est faux que les Empereurs y aient jamais été couronnés d'une couronne de paille. Mais la Forêt-Bourgon (*b*) donne une explication ridicule du nom d'Alexandrie de Paille. Il dit que la vigueur avec laquelle Frédéric l'assiégeoit fut un feu de paille; car elle se rallentit si fort, ajouta-t-il, qu'il fut contraint de lever le siege après s'être morfondu six mois. La Martiniere dit que l'Empereur voulut l'appeller Césarée; mais que les habitans persistant à lui laisser celui d'Alexandrie, l'Empereur alors la traita d'Alexandrie de paille (*c*).

Les murs de cette Alexandrie ne sont plus aujourd'hui de paille, & forment un très beau rempart entouré d'un fossé plein d'eau. C'est une des plus fortes places du Roi de Sardaigne, & sa citadelle est fortifiée à la Vauban. Alexandrie est située sur le Tanaro, à onze lieues de Milan, & n'offre aucun édifice remarquable, excepté le nouvel hôtel de ville. La Cathedrale est dans un goût absolument gothique. Les foires d'Alexandrie qui se tiennent deux fois l'an en Avril & en Octobre, sont célebres dans toute l'Italie.

Le Tortonois. Les environs de Tortone forment le Tortonois dont elle est la capitale & à qui elle donne son nom. C'est un terroir très fertile en bled, en riz, en fruits & en toutes sortes de légumes. Il appartient au Roi de Sardaigne auquel il fut cédé par le traité de Vienne en 1763.

Tortone. Tortone, suivant Pline, doit son établissement à une Colonie Romaine & resta toujours belle, grande & bien peuplée, jusqu'au regne de l'Empereur. Frédéric Barberousse qui l'assiégea en 1155 & la détruisit entiérement parce qu'elle avoit embrassé le parti du Pape Alexandre III. Dans la suite les Milanois la rétablirent, & c'est depuis lors qu'elle fut toujours annexée au Duché de Milan. Tortone est sur la Scrivia, petite riviere rapide, dangereuse & qui change souvent de lit, à 15 lieues de Milan; c'est une ville d'environ six mille ames. Sa citadelle assise sur une montagne est très bien fortifiée. Le Roi de Sardaigne a toujours deux ou trois mille hommes de garnison dans cette ville. On voit à la Cathedrale un tombeau antique qu'on prétend être celui d'Ælius Sabinus: il est haut de cinq pieds, orné de bas-reliefs, & d'inscriptions grecques. L'Abbé Richard, en parlant de cette ville, fait une réflexion qui n'honore pas les habitans. On voit, dit-il, en traversant Tortone, quelques quartiers assez mal bâtis. Quoique la campagne où elle est située soit fertile & cultivée, cependant la ville est pauvre & mal peuplée. Les habitans sont fort intéressés avec les étrangers, & ne donneroient pas même de l'eau gratuitement, s'ils croyoient pouvoir s'en faire payer.

(*a*) Voy. d'Italie Tome III. p. 47.
(*b*) Géogr. Historique, Tome II. p. 440.
(*c*) Dictionnaire Géographique de la Martiniere, au mot ALEXANDRIE de paille.

Sect. I. Description du Milanez.

Le Bobionois.

Le territoire de Bobio, qu'on peut auſſi appeller le Bobionois, eſt ſitué aux extrémités du Duché de Milan, dans une plaine au bas des Montagnes de l'Apennin, entre Gênes, Parme & Tortone. Il eſt ſous la dépendance du Roi de Sardaigne depuis le Traité de Vienne de 1736, & la poſſeſſion lui en fut confirmée par le Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Bobio.

Bobio, en Latin *Bobium*, ville ſur la Trébie, doit ſon établiſſement à Saint Colomban, fameux moine Benedictin de l'Abbaye de Luxeuil en Franche-Comté, que Thierri, Roi des deux Bourgognes avoit perſécuté. Il vint en Lombardie implorer la protection d'Agizulphe qui le reçut avec bonté, & lui permit de s'établir dans le lieu qu'il voudroit choiſir. S. Colomban ſe retira dans une ſolitude de l'Apennin près des rivieres de Bobio & de la Trébie, & y fonda un Monaſtere auquel il donna le nom de Bobio, l'an 610. Ce Monaſtere fut enrichi dans la ſuite & magnifiquement bâti par les ſoins de la Reine Théodelinde femme d'Agizulphe. Il eſt devenu avec le tems une petite ville & enſuite un Evêché ſuffragant de Milan, ainſi que l'étoit dans le commencement l'Evêché de Gênes. Mais dans le XIII. ſiecle, le Pape pour obliger les Génois qui venoient de lui rendre un ſervice important, démembra Gênes & Bobio de la Métropole de Milan, pour ériger Gênes en Archevêché. C'eſt dans l'Abaye de Bobio qu'on a trouvé parmi les anciens manuſcrits que les moines de ce monaſtere avoient conſervés, les ouvrages de Rutilius Numantius, traduits depuis par Mr. le Franc de Pompignan, & les Poéſies héroïques de Salpitius.

Après cette courte deſcription du Milanez, nous paſſerons à la premiere partie de ſon hiſtoire qui ne ſera pas fort étendue, parce que Milan étoit peu conſidérable du tems des Romains quoique capitale de la gaule Tranſpadane, & parce que les hiſtoriens ne commencent à parler d'elle comme d'une ville célebre que ſous les regnes de Maximien, de Dioclétien & de Théodoſe le Grand.

SECTION II.

Hiſtoire de Milan depuis la fondation de cete ville, juſqu'a l'invaſion des Barbares ſous la décadence de l'Empire Romain.

An. av. J. C. 595.

Diverſes opinions ſur la fondation de Milan.

Les Hiſtoriens Modernes qui ont écrit ſur l'Hiſtoire de Milan, ne s'accordent point entr'eux ſur l'origine de cette ville. Sigonius, du XVI. ſiecle, dans ſon Traité *de Regno Italiæ*, prétend que Milan ſubſiſtoit long tems avant que Belloveſe & Brennus fiſſent une irruption en Italie. Il ſe fonde ſur Pline, Liv. 3. Chap. 15, qui dit ſimplement que Milan fut bâti par les Inſubriens. En effet il eſt atteſté par tous les auteurs, anciens & modernes, que Milan a toujours été la capitale de l'Inſubrie, & que cette ville doit ſa naiſſance aux Inſubriens. Mais il s'agit de ſçavoir ſi ces Inſubriens étoient, ou Egyptiens, ou Gaulois, & c'eſt là le point de la difficulté. Toujours ferme dans ſon opinion, Sigonius veut que les Inſubriens deſcendiſſent de *Suber* fils

Sect. II. Histoire de Milan depuis l'an 595 av. J. C. jusqu'à l'an de J. C. 451.

de Tubal, ou que les Insubriens eussent pris ce nom d'une ville nommée *Subria*, bâtie par les descendants de *Ligur* fils d'un Roi d'Egypte, qui donna son nom au pays de Gênes ou il aborda avec ses compagnons, & que l'on appelle *Ligurie.*

Tous les autres historiens se sont élevés contre cette opinion de Sigonius; & ils conviennent tous que Milan fut fondé par les Gaulois Sénonois: *ferunt urbem à Gallis Senonensibus antè Christi adventum annis 595, non instauratam sed conditam fuisse*, (*a*). Bernardin Corio (*b*), Salvator Vitalis (*c*), Servilien Latuada (*d*), & le P. Grazioli (*e*) pensent ainsi que Robert

Opinion de T. Live.

Estienne, que Milan fut établi dans la premiere irruption des Gaulois en Italie, fondés sur un passage de T. Live qui dit expressément que Milan fut bâti par les Gaulois, en laissant à deviner cependant si ces Gaulois portoient le nom d'Insubriens, ou s'ils le trouverent établi, car il s'explique fort ambiguement à cet égard. Il dit que les Gaulois, ayant entendu dire que le pays dont ils venoient de faire la conquête appartenoit à des peuples qui portoient le nom d'Insubriens, ceux d'Autun, *Hedui*, furent charmés de retrouver ce nom qui étoit, ajoute T. Live, le nom d'une des villes de leur pays: paroles fort obscures & d'après lesquelles on pourroit conjecturer qu'il y eut une invasion, de la part des Gaulois, antérieure à celle de Bellovese. Mais nous allons rapporter le passage entier de T. Live.

Invasion de Bellovese dans l'Insubrie.

Ambigatus Roi des Celtes, dit-il, voyant que ses états étoient trop peuplés, donna de nombreuses armées à ses neveux, Bellovese & Ségovese fils de sa sœur, en leur déclarant qu'ils allassent chercher d'autres pays à habiter. Ségovese partit avec sa division pour l'Allemagne, passa le Rhin, & s'empara de toutes les contrées qui confinent à la Forêt d'Hercynie, aujourd'hui la Forêt-Noire. Pour Bellowese, continue T. Live, il passa les Alpes, & déboucha en Italie par les gorges & les détroits qui conduisent à Turin. Après avoir mis en fuite les Toscans qui s'opposoient à son passage, il s'empara de tous les pays qui sont près du Tésin. Les Gaulois, en se répandant le long de la plaine, bâtirent une ville qu'ils appellerent Milan, & dont ils firent leur capitale: *Galli per Taurines saltusque juliæ Alpis transcenderunt, fusisque acie Thuscis, haud procul Ticino flumine, cùm, in quo consederant Agrum Insubrium appellari audissent cognomine Insubribus pago Hæduorum, ibi omen sequentes loci, condidere urbem quam Mediolanum appellarunt* (*f*).

Suivant cette opinion laquelle est adoptée du plus grand nombre des historiens, la ville de Milan auroit été fondée sous le regne de Tarquin l'Ancien, 595 ans avant J. C. la descente de Bellovese n'ayant eu lieu qu'à la 38. année du regne de ce Prince. Si l'on suit au contraire l'opinion de Sigonius, l'origine de Milan se perdroit dans l'antiquité des tems.

Différentes étimologies du mot Mediolanum.

Caton, dans les *Livres* qui lui sont attribués *Sur les Origines*, prétend que Milan doit sa fondation à deux Princes Toscans, dont l'un s'appelloit *Medus*,

(*a*) Robertus Stephanus in *Diction. Geogr.*

(*b*) *Historia di Milano* 1554. 4.

(*c*) *Theatrum Triumphale Mediolanensis Urbis, per Salvat. Vitalem Ord. Min. Observ.* fol. 1730.

(*d*) *Descript. di Milano* 1737. 5 vol. 8.

(*e*) *De præclaris Mediolani Ædificiis quæ Ænobarbi cladem antecesserunt.* 1735. 4.

(*f*) *Decad.* I. *Lib.* V.

& l'autre *Olanus*; & que c'eſt du concours de ces deux mots qu'on a formé le nom de la ville de Milan, *Medi-olanum.*

L'étimologie de Milan, ſuivant Alciat, doit faire rapporter la fondation de cette ville, aux Gaulois Héduens ou d'Autun. Il dit que Milan tire ſon nom d'une laie, d'une coche, ou d'une truie, laquelle étoit l'enſeigne des Héduens, comme le mouton étoit celle des Berryens, ou Gaulois habitants du Berri; enſorte qu'en bâtiſſant la ville dont ils vouloient faire le lieu de leur réſidence, ils lui donnerent le nom de la laie qu'ils avoient pour enſeigne, & dont les ſoies étoient moitié poil, & *moitié-laine*, *medio-lana*, *a Sue medio-laneta.*

Biturigis vervex, Heduis dat Succala Signum
His populis patriæ debita origo meæ. (*a*)

Claudien, long-tems avant Alciat, en faiſant dans ſon poëme la deſcription de l'entrée de Venus à Milan, avoit parlé de la laie que cette ville avoit dans ſes enſeignes.

Continuò Sublima volans ad mœnia Gallis
Condita, LANIGERÆ SUIS *oſtentantia pellem*
Pervenit. (*b*)

Sidoine l'Apollinaire qui vivoit dans le même tems, & qui étoit venu faire ſa cour auprès d'Honorius à Milan, écrit à un de ſes amis qui n'aimoit ni Ravenne, ni Milan:

Rura paludicolæ temuis populoſa Ravennæ
Et quæ LANIGERO DE SUE *nomen habent.* (*c*)

S. Iſidore de Séville, qui floriſſoit au commencement du VII. Siécle & qui s'eſt rendu ſi célebre par ſes *Vingt Livres ſur les Origines ou Etimologies des choſes*, ſoutient auſſi que le mot *Medio-lanum* eſt formé de ce que la laie de Milan eſt revêtue de poils qui ſont moitié-ſoies, & *moitié-laine*, *medio-laneta.* Un autre auteur ancien, dont le P. Grazioli ne cite pas le nom, a cru que le mot *Mediolanum* étoit formé de *Medio-amnium*, parceque Milan eſt dans une plaine coupée par le Téſin, l'Adda, l'Adige, le Pô, & pluſieurs autres rivieres. Mais parmi toutes les explications diverſes que les anciens & les modernes ont données du mot latin *Mediolanum*, il n'en eſt point de plus fabuleuſe que celle qui a été adoptée, ou plutôt imaginée, par S. Ambroiſe, d'après la tête trouvée dans les fondements du Capitole par les Romains, & d'après la laie blanche d'où la ville d'Albe prit le nom (*d*). Lorſque les Gaulois, dit S. Ambroiſe, eurent réſolu dans leur aſſemblée de bâtir une ville, ils

(*a*) *Emblemate* 2. Alciat étoit de Milan, voyez dans la Section I. l'article *Litterature.*

(*b*) *De Nuptiis Honorii.* L'Empereur Honorius ſe maria avec la fille de Stilicon, & les noces furent faites à Milan.

(*c*) *Lib. VII. Epyſt.* 17.

(*d*) *Virgil. Æneid. Lib. VII.*

Sect. II *Histoire de Milan depuis l'an 595 av. J. C. jusqu'à l'an de J. C. 452.*

en creuſerent auſſitôt les fondements ; & l'on dit qu'ils trouverent un ſanglier à moitié couvert de laine ; & que ſur ce prodige, ils nommerent leur ville de la *Demi-toiſon* de ce ſanglier : *Cùm a Gallicani populis initum concilium forat pro conſtituendâ urbe, effoſſo ſolo, aper* MEDIÂ-PARTE LANATUS, *in urbis fundamentis repertus eſt. Hinc* MEDIO-LANUM, MEDIO-LANIUM, MEDIO-LANA &c. (*a*).

Si la ſcience des étimologies n'étoit pas la plus futile, la plus conjecturale, & la plus incertaine de toutes les ſciences, j'inclinerois à croire : 1°. Que le mot *Mediolanum* eſt un nom purement latin, & que ce nom par conſéquent n'a pû être donné à Milan que par les Romains ; 2°. Que la petite riviere ſur laquelle eſt ſituée la ville de Milan, s'appellant *Olana*, il eſt probable que le mot latin *Mediolanum*, ou *Mediolana*, déſigne que Milan eſt bâti dans le *milieu* d'une plaine ſur les bords de l'*Olana*, *Medi-olana*.

390 av. J. C.

Marcellus prend la ville de Milan, laquelle appelle enſuite Annibal en Italie.

Quoiqu'il en ſoit de ces diverſes étimologies que les hiſtoriens n'ont rapportées que pour flatter la ville de Milan ſur ſon antiquité, il eſt certain que cette ville ne fut bien connue des Romains que ſous Manlius Torquatus & ſous Marcellus, qui mirent en fuite les armées des Gaulois Inſubriens qui ſe préparoient à venir aſſiéger Rome, à l'exemple de Brennus. Viridomare leur Roi s'avança juſqu'à la petite ville d'Arezzo en Toſcane ; mais le jeune Marcellus le tua de ſa propre main, & conſacra ſes dépouilles à Jupiter Férétrien. L'armée ayant été miſe en déroute, par la mort de Viridomare leur chef, par la défaite du plus vaillant des Gaulois auquel Manlius arracha la collier, & par la valeur avec laquelle les ſoldats Romains repouſſerent les efforts de cette multitude indiſciplinée, Marcellus s'avança dans le pays des Inſubriens, & prit Milan leur capitale : *Mediolanum profectus, urbem per vim in populi Romani ditionem redegit* (*b*). Il eſt probable qu'il chatia la ville de Milan ; mais les hiſtoriens ne ſont point d'accord en ce point. Les uns prétendent qu'il ſaccagea cette ville, & les autres veulent qu'il l'embellit & la fortifia, & diſent qu'il exiſte encore à Milan des arcs de triomphe que la ville fit ériger à Marcellus parce qu'il en avoit relevé les murs. Il eſt plus vraiſemblable qu'il punit les habitans, afin de leur ôter l'envie de porter la guerre dans le Latium. Ce qui eſt certain, c'eſt que la priſe de Milan valut à Marcellus & à Cornelius ſon collegue les honneurs du triomphe ; & que c'eſt depuis cette époque que les Romains diviſerent le gouvernement de la Gaule Ciſalpine, en gouvernement de la Gaule Tranſpadane, & celui de Gaule Ciſpadane. D'ailleurs on ſçait de Plutarque & de Polybe que la ville de Milan, pour ſe venger ſans doute des inſultes de l'armée Romaine, implora le ſecours des Carthaginois, & qu'Annibal, à leur ſollicitation, ne tarda pas de paſſer en Italie : *Ex Polybio & Plutarcho apertiſſimè conſtat, Inſubres Annibalis partibus faviſſe quem illi, Romanum Imperium detrectantes legatione miſſa ac pollicitatione auxiliorum ad tranſgrediendum Alpes ſollicitaverunt, & Inſubri licet agro a Romanis præmaturè occupato, quibus, occultè licuit emolumentis, fovere ſemper & ad pugnandum adverſùs Romanos adjuvare* (*c*).

218 av. J. C.

La premiere bataille qu'il gagna ſur les Romains, ſe donna ſur le

(*a*) *Vide S. Ambroſii Epiſtolas.*
(*b*) *Polyb. Lib. XII.*
(*c*) *Grazioli p. 11, ubi ſuprà.*

Téſin entre Pavie & Milan, & les Inſubriens qui n'aſpiroient qu'à ſe rendre indépendants de Rome, ſe joignirent à Annibal, & lui faciliterent tous les moyens de ſe rendre maître de l'Inſubrie & d'en chaſſer les Romains. Mais après qu'Annibal eut paſſé dans la Campanie, les Romains reprirent Milan, & s'aſſujetirent de nouveau tout le pays des Inſubriens qu'ils réduiſirent en province Romaine, & à travers de laquelle ils firent ces deux routes ſi belles : La voie Emilienne, & la voie Flaminienne. Une branche de la voie Emilienne traverſoit toutes les villes de la Gaule Tranſpadane, que les Romains n'appellerent plus dès lors que l'Emilie ; & la voie Flaminienne reprenoit où finiſſoit l'Emilienne. Les villes de l'Emilie reſterent toujours depuis très-fidelles, & très-attachées aux Romains, contribuerent avec Marius à la défaite des Cimbres, & repouſſerent les armées de Catilina. Milan même dans la ſuite oſa ſe ſignaler par ſon amour pour la liberté, lorſque Brutus eut mis à mort Jules Céſar qui vouloit uſurper l'autorité Souveraine. Dès que Milan eut appris l'action héroïque & patriotique de Brutus, cette ville lui éleva une ſtatue au milieu de la place publique, avec cette inſcription : *Liberatori patriæ.* Mais Auguſte pendant le ſejour qu'il fit à Milan, lorſqu'il vint combattre les troupes d'Antoine retranchées à Crémone, punit rigoureuſement les habitans de Milan de ce qu'ils avoient oſé dreſſer un autel à Brutus, & fit renverſer ſa Statue (*b*).

Sect. II. Hiſtoire de Milan depuis l'an 595 av. J. C. juſqu'à l'an de J. C. 452.

Dans les guerres civiles qui ſuivirent la mort de Néron & qui s'éleverent entre Otton, Galba, Vitellius, & Veſpaſien, Milan, capitale de la Gaule Tranſpadane ou de l'Emilie, ſe déclara pour Otton, & combattit vivement pour ſes intérêts. Veſpaſien, pour la punir, dépouilla cette ville du privilege qu'elle avoit obtenu des Romains d'élire elle-même ſes conſuls.

An de J. C. 60.

Prédications de S. Barnabé apôtre, & Fondateur de l'égliſe de Milan.

La ville de Milan ſi affectionnée pour ſa liberté, ne témoigna pas moins d'éloignement à embraſſer le Chriſtianiſme, qu'elle avoit eu de peine à ſe ſoumettre à la domination des Empereurs de Rome. S. Barnabé apôtre & compagnon de S. Paul, ſe rendit a Milan pour tâcher de convertir cette ville à la nouvelle religion de Chriſt. C'étoit ſous le regne de Néron & ſous l'adminiſtration de Paulin nommé Gouverneur de Milan & de toute l'Emilie. Jamais S. Barnabé ne put s'introduire dans la ville, quelque effort qu'il fit pour y faire briller la lumiere de l'évangile. Les habitans obſtinés, aimoient mieux demeurer dans les ténebres de l'ignorance que d'être éclairés des lumieres de la foi, quoique la foi ne propoſe de croire que des obſcurités, que par cette raiſon l'on a nommées myſteres. Le peuple adoroit alors les Dieux de la Grece, & avoit élevé des temples à Minerve, à Apollon, à Hercule, & à Eſculape. Alciat prétend que le ſerpent d'airain qu'on voit encore aujourd'hui ſur une colonne de porphire dans l'égliſe de S. Ambroiſe, eſt une ancienne ſtatue d'Eſculape. Il y avoit auſſi un Hercule ancien qu'un Archevêque rendit à l'Electeur de Baviere ſur la fin du XVI. Siécle ; & il eſt étonnant que la ville de Milan, ſi jalouſe de ſes antiquités, ſe ſoit laiſſée enlever ce monument précieux du culte de ſes ancêtres.

Edifices conſtruits par Maximien & Dioclétien, dans Milan.

S. Barnabé fut obligé de prêcher hors de la ville ; & ce ne fut, diſent les hiſtoriens eccléſiaſtiques, qu'a force de miracles & de prodiges qu'il vint à

(*a*) *Plutar. in Comparat. Bruti. Vide etiam Suet. de Claris Rhetor.*

Sect. II. Histoire de Milan depuis l'an 595 av. J. C. jusqu'à l'an de J. C. 452.

bout d'entrer dans la ville & d'y faire briller la lumiere de la foi. Le nombre des martyrs, dont l'église de Milan célebre la fête en différents tems de l'année, est incroyable; & s'il étoit permis d'ajouter foi aux traditions des écrivains de l'église de Milan, il y auroit eu plus de trois cens mille chrétiens martyrisés dans cette ville, soit sous Maximien, soit sous Dioclétien: car ces deux Empereurs ont habité Milan, & y ont laissé des monuments dont on voit encore des vestiges, tels que des bains, des aqueducs, des arcs de triomphe, des cirques, & autres ouvrages pleins de magnificence.

S. Ambroise nommé Archevêque de Milan.

365. Mais aucun des successeurs de S. Barnabé, que l'on regarde comme le premier Evêque de cette ville, n'a autant illustré l'église de Milan que S. Ambroise dont on conserve encore les établissements & la discipline (*a*). Né à Arles dans les Gaules & élevé à Rome où il fit de bonnes études, Ambroise s'acquit bientôt par son esprit une grande réputation. Probus prefet du Prétoire, fut frappé de l'éloquence & des talens du jeune Ambroise. Il l'admit au nombre de ses conseillers & le nomma, du consentement de l'Empereur Valentinien I, Gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie dont Milan étoit la ville principale. Le peuple fut si charmé de la douceur du gouvernement d'Ambroise, qu'après la mort d'Auxence fameux Arien, & qui occupoit le siege de cette église depuis vingt ans, il nomma Ambroise, avec l'accord unanime des Ariens & des Orthodoxes, pour remplir la chaire épiscopale. Ambroise qui n'étoit encore que cathécumene se refuse à cette dignité, & sort de l'église en prenant la fuite & se déclarant indigne d'un emploi si important. Mais l'Empereur Valentinien le força de retourner à Milan, & de recevoir avec le baptême, les ordres sacrés, & l'épiscopat. Ambroise avoit alors 34 ans.

Ambroise donne un exemple qu'aucun de ses successeurs n'a imité.

Dès qu'Ambroise se vit assis sur le siege de S. Barnabé, il commença par donner tout son argent & tous ses biens à l'église & aux pauvres, exemple qui n'a jamais été suivi depuis par aucun de ses successeurs. Dégagé de tous les liens temporels & dépouillé de toute affection terrestre, il ne songea plus qu'à se livrer tout entier aux fonctions de son ministere. Il étudia les Saintes écritures dans lesquelles il fit de grands progrès, s'appliqua à la lecture des auteurs ecclésiastiques, & s'attacha sur-tout aux œuvres de S. Bazile, celui de tous les peres pour lequel il avoit le plus d'affection. Il prêchoit tous les dimanches; & ses instructions produisirent de si grands fruits parmi le peuple, qu'il eut la gloire de bannir l'Arianisme de toute l'Emilie. Ambroise disoit la messe tous les jours & jeunoit tous les jours; il étoit si affable & si populaire que la porte de sa chambre ne fut jamais fermée à personne, tout le monde y entrant librement & sans se faire avertir. Ce n'est pas la, dit Tillemont, comme se conduisent aujourd'hui les Evêques; & ils seroient bien fâchés d'imiter S. Ambroise: aussi aiment-ils mieux n'être pas appellés Saints, & docteurs de l'Eglise, que de donner l'aumône aux pauvres, de prêcher tous les jours, de jeuner, & de mener une vie qui les conduiroit en paradis (*b*).

Quoi-

(*a*) Voyez ce qu'il est dit du *Rit Ambrosien*, Section I.

(*b*) Le Nain de Tillemont, *Hist. Ecclesiast.* T. 2.

Quoiqu'Ambroise possédât toutes les vertus dans un degré éminent & surtout la douceur, puisqu'on ne l'appelloit que le *docteur* de la bouche duquel découloit *le miel*, *Doctor mellifluus*, cependant le courage & la fermeté, furent toujours son caractere dominant. Outre la résistance qu'il fit constamment à l'Impératrice Justine, qui vouloit que les Ariens eussent au moins un temple à Milan, c'est qu'il osa même, avec une noble assurance, interdire l'entrée de son église à l'Empereur Théodose (*): exemple auquel ses successeurs, ainsi que nous le dirons en son lieu, ne manquerent pas de se conformer dans les siécles suivants; car il est plus aisé à un Evêque de chercher à s'élever au dessus même des Rois & des Empereurs, que de s'abaisser jusqu'au rang des pauvres, & de partager avec eux les revenus de leur église. Ambroise ne répondoit à tous les mauvais traitemens dont le menaçoit Justine de la part de l'Empereur Valentinien son fils, que par ces paroles mémorables: *L'Empereur est dans l'Eglise, il est le fils de l'Eglise, mais non pas au dessus de l'Eglise.* Faut-il s'étonner après cela si S. Ambroise a été choisi pour être l'un des quatre docteurs de l'Eglise, puisqu'il n'a jamais cherché qu'à établir le gouvernement théocratique? Il est vrai que c'est une grande question de sçavoir si le gouvernement théocratique ne vaut pas mieux que le Monarchique, & si sous celui-ci les peuples ne sont pas moins assurés de leur liberté & de leur propriété.

Sect. II. Histoire de Milan depuis l'an 555 av. J. C. jusqu'à l'an de J. C. 452.

Ambroise donne un exemple que suivirent quelques uns de ses successeurs.

La réputation d'Ambroise s'étendoit au loin, & l'on venoit de tous les pays les plus éloignés pour écouter un si grand docteur. S. Augustin, qui professoit alors la rhétorique à Milan, ne marquoit aucune des instructions du Saint Prélat, tant il les trouvoit pleines d'onction, de force, & d'éloquence. Ce fut S. Ambroise qui eut la gloire de le convertir & de le baptiser. On prétend qu'en lui administrant la cérémonie du batême, S. Ambroise inspiré de Dieu, chanta: *Te Deum laudamus*, & que S. Augustin illuminé de la grace céleste repondit: *Te Dominum confitemur*, en chantant ainsi alternativement l'un & l'autre chaque verset qu'ils composoient en même tems. Mais tous les historiens conviennent que c'est une pieuse fable inventée, ainsi que plusieurs autres semblables, pour donner plus de lustre à ces deux grands docteurs de l'Eglise: car le *Te Deum* n'a commencé à être connu que sous les moines de S. Benoit du Mont Cassin, & plus de cent ans après S. Ambroise.

S. Ambroise convertit & baptise S. Augustin.

Mais ce qui fait le plus d'honneur à S. Ambroise & qui rendra sa mémoire chere à tous les hommes, c'est la maniere dont il se comporta envers les habitans de son diocese qui eurent le malheur d'être emmenés prisonniers par les Goths. Il y avoit déja plus d'un siécle que les Barbares du Nord menaçoient de faire une irruption dans l'Empire Romain. Constantin vint à bout de les contenir & de les repousser jusqu'au delà du Danube. Mais sous le regne de Théodose I. ou Théodose le Grand, (ainsi nommé par les auteurs ecclésiastiques à cause de la pénitence que lui fit faire publiquement S. Ambroise & à laquelle il se soumit), les Goths firent de grands ravages dans

390. Il rachete les prisonniers faits par les Goths.

(*) Voyez ce trait de l'Histoire de Théodose que nous avons rapporté tout au long, dans le Volume qui traite de l'histoire des Empereurs.

Sect. II. Histoire de Milan depuis l'an 595 av. J. C. jusqu'à l'an de J. C. 452.

l'Emilie, & vinrent jusqu'à Milan enlever des hommes & des bestiaux. S. Ambroise racheta tous les captifs faits par les Goths, en vendant généreusement tout ce qu'il possédoit. Toutes ses richesses ayant été bientôt épuisées, il eut recours aux vases sacrés de son église, qu'il crut devoir employer pour le rachat des captifs. Les Ariens, car il en restoit encore à Milan, lui firent de vifs reproches à cette occasion; mais il leur répondoit avec beaucoup de douceur: *Qu'il valoit mieux conserver des ames à Dieu que de l'or.* S. Ambroise mourut le Vendredi Saint 3. jour d'Avril, l'an 397, à l'âge de 57 ans, après en avoir passé 22 dans le gouvernement de l'église de Milan.

Les écrits de S. Ambroise touchent, charment, & instruisent à la fois; ils sont pleins de force, de vivacité, d'agrément, de douceur, & d'onction. Tous ses ouvrages n'embrassent que des matieres ascétiques, ou dogmatiques, si l'on excepte ses deux oraisons funebres, celle de Valentinien II, & celle de Théodose auquel S. Ambroise ne survêcut que deux ans.

Prétendus privileges accordés à S. Ambroise par les Empereurs Romains.

C'est ici le lieu de parler des privileges accordés à S. Ambroise, pour son église de Milan. Les archevêques ses successeurs, & qui ont toujours voulu exercer dans Milan un gouvernement théocratique, prétendent que les Empereurs Romains accorderent à S. Ambroise la possession & le gouvernement civil de Milan. Voici comment le Puricelli rapporte, d'après Galvano Fiamma, cette singuliere histoire: „ L'Empereur Valens étant mort à „ Vienne par la méchanceté d'Arbogaste, Eugene Comte du palais usurpa „ l'Empire de Milan, & prit un certain Victor pour collégue: ce qui déplut beaucoup à S. Ambroise, & fut cause qu'il appella de Constantinople Théodose le jeune, fils de Théodose le Grand, & lui promit l'Empire de Milan. Théodose se rendit en cette ville, & battit Eugene „ usurpateur de l'Empire. Alors S. Ambroise retourne à Milan, & l'Empereur lui accorde un privilege par lequel il est dit: *Que le siege de l'Empire étant à Constantinople, aucun Empereur à l'avenir n'entrera dans „ la ville de Milan qui sera gouvernée par ses archevêques.* Et l'on bâtit „ hors la vieille ville, auprès de l'église de S. Ambroise, un très-grand palais où les Empereurs habitoient dans le tems de leur couronnement, „ parce qu'ils ne vouloient pas entrer dans la ville par respect pour ses privileges " (*a*). Il y a lieu de croire que cette fable a été imaginée, par quelque ignorant écrivain du XIII. Siécle, pour soutenir les prétentions de l'archevêque Otton Visconti qui usurpa le commandement de Milan & le fit passer dans sa famille. Théodose le jeune n'étoit point fils de Théodose I, mais d'Arcadius, & naquit l'an 401, près de quinze ans après la mort de S. Ambroise: ce qui fait voir que cette prétendue charte, est celle d'un faussaire.

Au reste la ville de Milan ne regarde pas seulement S. Ambroise comme son apôtre & son docteur, mais encore comme son bienfaiteur; & l'on peut dire que Milan étoit alors, après Rome, la plus belle & la plus flo-

(*a*) *Monumenta Basil. Ambrosian. p.* 239.

rissante ville de l'Empire Romain. Ausonne qui vivoit du tems de S. Ambroise, & qui avoit demeuré long-tems à Milan à la cour des Empereurs, en parle en ces termes.

Sect. II. Histoire de Milan depuis l'an 595 av. J. C. jusqu'à l'an de J. C. 452.

Et Medіolani mira omnia, copia rerum,
Innumeræ cultæque domus, fæcunda virorum
Ingenia, antiqui mores &c. (*a*)

452. *Inondation des Barbares.*

Mais la ville de Milan ne jouit pas long-tems de ce bonheur; & l'invasion des Barbares l'eut bientôt dépouillée de toutes ses richesses & de la plus grande partie de ses habitans. Sous l'Empereur Arcade, fils de Théodose le Grand, les barbares de Scythie & des autres contrées boréales de l'Europe, enhardies par les premieres expéditions des Francs & des Goths, firent des courses dans les terres de l'Empire Romain, inonderent toute l'Europe de leurs troupes, & établirent une domination nouvelle. Alaric Roi des Goths entra en Italie en 409, & après avoir exercé ses rapines sur l'Emilie, province qui par sa situation au Nord de l'Italie tomboit la premiere en proie aux Barbares, il alla faire le siege de Rome. L'Impératrice Eudoxie veuve de Valentinien III appella, trente ans après en 440, Genseric Roi des Vandales, en Italie, dans l'intention de venger la mort de l'Empereur son époux immolé par Maxime. Genseric se rendit bientôt en Ligurie, pilla les provinces de l'Emilie, & ravagea Rome d'ou il emporta des trésors immenses. Ce vainqueur féroce mettoit les chevaux de son armée dans les églises, & s'en servoit en guise d'écuries & de cazernes. Attila Roi des Huns, après avoir ravagé les Gaules, passa les monts, descendit dans l'Emilie, volant, pillant, brulant, saccageant toutes les villes par où il passoit. Il prit Rome en 452, & pour autoriser ses brigandages & ses rapines dans cette ville, il se faisoit appeller le fléau de Dieu, & disoit aux peuples que Dieu se servoit de lui pour les punir, comme il s'étoit servi de Nabuchodonozor pour détruire Jérusalem. Mais comme ces trois Capitaines barbares, Alaric, Genseric, & Attila, ne firent que ravager l'Italie, en passant seulement & sans y former d'établissement fixe, on ne date la décadence & l'extinction de l'Empire Romain que sous le regne d'Odoacre Roi des Hérules, qui défit Augustule le dernier Empereur de Rome, & qui se maintint Roi d'Italie jusqu'à l'invasion de Théodoric dont nous allons parler dans la Section suivante.

(*a*) *Ausonii Claræ Urbes, Urbs Quinta.*

SECTION III.

Histoire de Milan, depuis l'invasion des Barbares, jusqu'à l'Empire de Charlemagne.

SECT. III *Histoire de* Milan *depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.*

An. 475.

Siege de Milan par Odoacre Roi des Hérules.

Cette partie de l'Histoire de Milan nous offre le gouvernement des Hérules, des Ostrogoths, des Goths, de l'Empereur Justinien, & celui des Lombards, jusqu'à l'extinction de cette derniere monarchie par Charlemagne.

Vers la fin du V. siecle, une armée formidable composée d'Hérules, de Skirhes, de Ruges, & de Tuscilinges, qui venoient de la Poméranie & des autres pays du Nord, fondit tout à coup dans les provinces de l'Emilie, & commença par faire le siege de Milan. Ils avoient à leur tête Odoacre Prince belliqueux, mais féroce, barbare, & qui ne respiroit que le sang & le carnage. Augustule, dernier & malheureux Empereur de Rome, envoya son pere le patrice Oreste, pour mettre un frein à l'impétuosité de ces barbares. Il s'avance d'abord jusqu'à Lodi afin de les empêcher de passer l'Adda; mais n'ayant pu résister à la force & au courage indomptés qui les anime, il abandonne Milan & vient se renfermer dans Pavie. Odoacre le suit de près, assiege cette ville, & la livre au pillage. Les églises & les maisons sont bruiées, la ville détruite de fond en comble, & les habitans livres à l'esclavage. Le patrice Oreste a la tête tranchée, & Augustule va bientôt être détrôné. Odoacre se fait déclarer Roi d'Italie par ses troupes, & continue de porter la flamme & le fer dans les différentes places qui veulent lui opposer de la résistance.

Odoacre accorde la liberté aux Milanois.

Cependant Odoacre, après avoir pris Rome & dépouillé Augustule de sa couronne sans lui ôter la vie, partage l'Italie entre ses troupes, & accorde la liberté aux habitans de Milan, de Pavie, de Lodi, & des autres places de l'Emilie. St. Epiphane Evêque de Pavie avoit racheté les femmes de ses propres deniers, & obtint ensuite d'Odoacre la permission de relever les murs de cette ville, & une exception de tout impôt pendant cinq ans. Mais lui-même se vit bientot attaqué par d'autres barbares, qui n'étoient ni moins cruels, ni moins avides que le Hérules. Théodoric pria l'Empereur Zenon de lui donner seulement le titre de son *Vicaire* en Italie, & l'assura qu'à la tête des Ostrogoths il iroit chasser l'usurpateur Odoacre. Celui-ci pour empêcher Théodoric de déboucher en Italie, envoya Tussa son général sur les bords du Lizonzo, & s'avança lui-même ensuite pour les soutenir dans ce poste important. Mais les Ostrogoths les battirent l'un & l'autre, & Odoacre fut obligé de se retirer sous Véronne dans l'espérance que l'Adige formeroit une barriere impénétrable a l'ennemi. Théodoric le force dans cette position, l'oblige de prendre la fuite, & vient ensuite assiéger Milan, où Tussa général d'Odoacre s'étoit renfermé. Mais l'Archevêque Laurent ayant souleve tous les esprits contre la domination des Hérules, Tussa se vit bientôt obligé de rendre la ville. Comme Odoacre étoit Arien, on prétend que l'Archevêque ne balança pas à engager les habitans à se soumettre à Théodoric, & que ce fut même par les intrigues de ce prélat, que les autres villes voisines rejetoient le

Milan repris par Theodoric.

joug du Roi des Hérules. Tuſſa étoit un homme adroit, mais d'un caractère perfide; car après avoir feint de quitter le parti d'Odoacre, Théodoric lui confia un corps de troupes avec lequel il fut rejoindre Odoacre au lieu de le pourſuivre, & rendit ainſi priſonnieres de guerre les troupes qu'il avoit ſous ſes ordres. Théodoric confus & déſeſpéré court ſe renfermer dans Pavie, où bientôt après Odoacre vient l'aſſieger. Cependant les Oſtrogoths ſe raſſemblent à un certain ſignal que leur donne Theodoric, le joignent à Pavie, ſortent enſuite de cette ville, fondent comme un torrent impétueux ſur Odoacre campé ſur l'Adda, & mettant ſon armée en déroute. Le vainqueur pourſuit rapidement ſon ennemi, le force de ſe renfermer dans Ravenne, & le fait priſonnier dans la priſe de cette ville.

Sect. III. Hiſtoire de Milan depuis l'an 476 juſqu'à l'an 774.

490.

Une autre armée non moins impétueuſe, inonde tout à coup comme un orage imprévu la ville de Milan & toutes les autres places voiſines. Gondébaud Roi de Bourgogne ſous prétexte, dit Muratori, de ſe porter médiateur entre Odoacre & Théodoric, traverſe les Alpes avec une armée nombreuſe, parcourt rapidement l'Inſubrie & la Ligurie, en pillant, ravageant, & détruiſant toutes les villes de la Gaule Ciſalpine, & s'en retourne enſuite dans les Gaules chargé d'un butin immenſe & ſuivi d'une troupe innombrable de captifs (a). Cependant Théodoric victorieux porte une loi qui prive du droit de bourgeoiſie romaine les habitans de toutes les villes qui avoient reçu les Bourguignons, ou qui avoient ſuivi le parti d'Odoacre. Comme Milan, Pavie, & les autres places adjacentes ſe trouvoient préciſément dans l'un & l'autre cas, Théodoric pour les punir les dépouille de tous leurs privileges. Lanc Archevêque de Milan & ſucceſſeur de Laurent, & S. Epiphane Evêque de Pavie, viennent ſe jeter aux pieds du monarque pour déſarmer ſa colére. Ils obtiennent leur demande, & rachetent en même tems tous les priſonniers faits par les Bourguignons. On ne peut que louer ces deux Evêques de leurs ſages procédés, & de la charité qu'ils exercerent à l'égard de leurs diocéſains. Mais comme l'hiſtoire de ce tems de troubles dont nous parlons n'a été écrite que par des moines ou des prêtres, il faut un peu ſe défier de ce qu'ils diſent à cet égard; car il eſt probable qu'ils n'ont pas voulu trahir les intérêts de l'Egliſe.

Milan ravagé par les Bourguignons.

Théodoric, quoique affermi dans ſon gouvernement de Pavie par la défaite d'Odoacre, craignoit vivement que les Empereurs de Conſtantinople ne vinſſent à le dépouiller de ſes conquêtes; & ce fut à cette occaſion que Boëce né à Pavie, & Symmaque ſon beau-pere furent mis à mort. Boëce, qui ſe diſoit iſſu des familles patriciennes *Manlia*, & *Anicia*, ſouffroit impatiemment que ſa patrie fut ſous le joug d'un Roi barbare. Cependant en l'année 500, il fit au nom du Senat le panégyrique de Théodoric, contre lequel enſuite il écrivit les plus fortes remontrances à raiſon des impôts dont il accabloit toutes les villes d'Italie. Ce fut en effet de ces remontrances qu'il fut arrêté dans Milan, & conduit d'abord à Calvenzano forteresse près de cette ville, & transféré enſuite dans une tour de Pavie où après ſix mois de priſon il fut décapité en 524 pour avoir entretenu des correſpondances ſecrettes avec l'Empereur Juſtin, & pour avoir publié hautement dans la ville de Milan qu'on verroit

Boëce [illegible] aux [illegible] [illegible] lente.

524.

(a) Muratori *Ann. Ital.* T. II. p. 66.

Sect. III. Histoire de Milan depuis l'an 474 jusqu'à l'an 774.

bientot renaitre la liberté. Ce furent là les chefs d'accusation; vrais ou faux allégues contre ce philosophe. L'année d'après son execution, Symmaque son beau-pere devint suspect à Theodoric, & sur les mêmes prétextes, il lui fit trancher la tête. Tous leurs biens, qui étoient immenses furent confisqués: mais après la mort de Theodoric, Amalasonte sa femme sœur de Clovis Roi de France, se trouvant régente, fit rendre aux enfans de Boëce & de Symmaque tous les biens de leur pere.

Traité de séverité de la part de Théodoric.

Théodoric agissoit avec sévérité, & il en donna un exemple, dans son séjour à Milan, qui doit faire frémir tous les mauvais juges. Une veuve vint se plaindre à lui de ce que depuis trois ans elle ne pouvoit obtenir la décision d'un procés qu'elle avoit contre un magistrat de Milan. -(Sigonius dit que c'étoit un Sénateur de Rome). Théodoric aussitôt convoque l'assemblée des juges, & leur dit: *Si vous ne jugez pas cette affaire dès demain même je sçaurai vous juger moi-même.* Le lendemain la sentence fut rendue; & la veuve vint remercier le Prince, un cierge allumé à la main qu'elle alla placer ensuite sur l'autel de S. Ambroise. Théodoric aussitôt fait appeller les juges, & leur dit: *Pourquoi avez vous prolongé pendant trois ans une affaire qui ne vous a couté qu'un moment?* après ce reproche, auquel les juges n'oserent répliquer, il leur fit à tous trancher la tête (*a*).

537. *Bélisaire prend Milan.*

La ville de Milan continue de rester soumise à Théodat successeur de Théodoric quoique souffrant impatiemment le joug d'une nation barbare. Mais sous le regne de Vitigez troisieme Roi des Goths & Ostrogoths d'Italie, *Datius*, ou Dace, Archevêque de Milan, accompagné de quelques-uns des principaux citoyens de la ville, se rendirent secrettement à Rome & prierent Bélisaire, général de l'Empereur Justinien, de détacher de ses armées un petit corps de troupes pour les aider à chasser les Goths de Milan & de toute l'Insubrie. Ce secours ne tarda pas à les suivre, & se mit en marche sous la conduite de Mundilas nommé par Bélisaire. Bientôt Milan lui ouvre ses portes, Pavie se voit forcée de se rendre, Côme, Novarre, Crémone, & toutes les autres places de l'Emilie, reçoivent les troupes de Mundilas.

538.

Vitigez alors occupé contre Bélisaire, apprend avec douleur la révolte de Milan, & charge son neveu Wrayas d'aller chatier cette ville rebelle. Le siege fut poussé avec vigueur de la part des Goths auxquels se joignirent dix mille Bourguignons que Vitigez venoit de recevoir du Roi de Bourgogne son allié. Les Milanois, quoique manquants des provisions nécessaires pour soutenir un long siege, se défendirent avec le plus grand courage. Mais au bout de quelques mois la famine les réduisit aux plus fâcheuses extrémités. Belisaire, informé de la cruelle situation de cette ville fit tous ses efforts pour y faire entrer des vivres, mais inutilement. Mundilas obligé de se rendre obtint la vie sauve pour lui & pour ses soldats, sans qu'il lui fut permis de rien demander pour les habitans. On massacra tous les hommes, jusqu'aux enfants & aux prêtres qu'on égorgeoit aux pieds des autels. Les femmes devinrent les esclaves des Bourguignons qui firent dans cette ville un riche butin. Les maisons furent pillées & détruites, & de Milan il ne resta plus qu'un monceau

Vitigez reprend cette ville, & 300 mille habitans perdent la vie.

(*a*) On raconte la même chose de Sixte Quint, à l'égard d'un procureur.

Sect. III. Histoire de Milan depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.

de ruines. C'est Procope qui dans son histoire des Goths (*a*) raconte cet évenement. Mais il y a lieu de croire qu'il a exagére ; car il ajoute que trois cens mille habitans y perdirent la vie : ce qui n'est pas croyable, dit Muratori, puisque cette ville n'étoit alors que d'une grandeur médiocre. L'Archevêque Datius, ou par adresse, ou par hazard, se sauva à Constantinople auprès de Justinien, & tous les historiens conviennent qu'il ne méritoit pas ce bonheur.

La ville de Milan resta ainsi déserte & abandonnée jusqu'à ce que Narsez, 559.
Narsez fait rebâtir Milan.
qui avoit succédé à Bélisaire en qualité de général de Justinien, fit relever les murs de Milan après s'être rendu maître de toutes les villes de l'Insubrie, qu'il avoit enlevées à Totila successeur de Vitigez. Totila, qui fut tué dans une bataille que lui livra Narsez, fut le dernier Roi des Goths ou Ostrogoths d'Italie, car les historiens prennent souvent ces deux peuples l'un pour l'autre. La ville de Milan se remettoit insensiblement de ses pertes, lorsque les Lombards firent une irruption en Italie, attirés, dit-on, par Narsez ami particulier de leur commandant. Procope a prétendu que Narsez n'avoit appellé les Lombards en Italie, que pour se venger de l'Impératrice Sophie qui lui avoit reproché sa qualité d'eunuque, en disant à Constantinople aux seigneurs de sa cour : *Que Narsez devroit quitter les armes, pour venir filer avec ses femmes dans son palais.* Procope ajoute que Narsez en apprenant ces paroles offensantes, répondit : *Qu'il sçauroit lui ourdir une toile qu'une femme ne pourroit jamais défaire*, & que ce fut alors qu'il promit aux Lombards de leur ouvrir les portes de l'Italie (*b*).

La prise de Mantoue fut le premier exploit des Lombards. Alboin aussitôt 569.
Irruption des Lombards.
& sans perdre de tems passe dans l'Insubrie, & après avoir rangé sous son obéissance Lodi, Côme, & Crémone, il marche vers Milan qui, ne se trouvant pas alors dans un état de résistance, lui ouvre ses portes le 6 Septembre 569. Toutes les autres places qui lui restoient à conquérir dans l'Emilie se soumettent sur le champ, à la réserve de Pavie dont Alboin fut obligé de faire le siege. Mais afin de ne pas laisser respirer l'ennemi, ni de lui donner le tems de se reconnoître, il convertit le siege en blocus, & pénetra dans la Ligurie en s'avançant jusqu'à Gènes. La Ligurie alors se trouvoit déserte & dépeuplée, parceque la plus grande partie de ses habitans, à la premiere nouvelle qu'ils entendirent de l'irruption des Lombards, s'étoient sauvés & réfugiés dans les Isles d'un vaste marais formé par le debordement de plusieurs rivieres entre Crémone & Lodi. Ceux qui s'y retirerent furent long-tems en sûreté, parce que les Lombards manquoient de barques pour aller les surprendre.

D'où vient le mot Longbard.

On a fait différentes dissertations pour connoître la signification du mot *Lombard*. Les uns prétendent que les Lombards ne furent ainsi nommés que parcequ'ils portoient une *longue barbe*, *Longbarbi*. Mais cette opinion meritoit d'être rejetée ; & il est plus probable qu'on ne les appella Lombards, *Longobardi* qu'à cause de leur longue *barde*, ou *brette*, ou *épée Langen Barden*.

Prise de Pavie par les Lombards.

Le siege de Pavie continuoit sans succès, & cette ville ne se rendit qu'au bout de trois ans & quelques mois. Paul Diacre parle à cette occasion d'un

(*a*) *Procop. Hist. Goth. Lib. 3.* (*b*) *Id. ubi supr. sub fin.*

Sect. III. *Hiſtoire de Milan depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.*

évenement qui mérite d'être rapporté : „ Alboin, dit-il, dès les commencemens du ſiege jura que ſi les habitans refuſoient les conditions qui leur ſeroient prononcées, il les feroit tous paſſer au fil de l'épée. Mais lorſqu'à „ la reddition de la place il voulut entrer dans la ville, ſon cheval s'abattit „ ſous la porte ſans pouvoir jamais ſe relever malgré les efforts des écuyers qui „ accoururent auſſitôt de toutes parts. Alors un des ſeigneurs qui accompagnoient Alboin prit la parole & dit: *Prince révoquez votre ſerment, & vous entrerez dans la ville.* Alboin le révoque, & l'on vit auſſitôt le cheval ſe „ relever de lui-même & s'avancer fierement dans la ville". Paul Diacre trouve du merveilleux dans cette action, & la repréſente comme un miracle. Mais j'inclinerois à croire qu'Alboin ſe repentant d'avoir fait un ſerment indiſcret & téméraire il imagina, de concert avec ſon écuyer & quelques autres ſeigneurs, cette innocente ſupercherie afin d'éluder ſon ſerment & de faire grace aux habitans d'une ville dans laquelle il avoit réſolu de faire ſon ſéjour. Alboin, après avoir pardonné aux habitans alla ſe loger dans le palais de Théodoric, & déclara qu'il choiſiſſoit Pavie pour y tenir ſa cour.

573. *Alboin Roi des Lombards eſt tué par la reine Roſemonde ſa femme.*

Le regne de ce Prince ne dura que trois ans & ſix mois, ayant été tué, ſuivant Paul Diacre, le 8 Mars l'an 573, dans ſon palais de Pavie. Cette mort tragique ne doit point être paſſée ſous ſilence. Dans un feſtin que ce Prince donnoit un jour à Véronne aux ſeigneurs de ſa cour, il fit venir une grande coupe faite du crâne de Kunimond, pere de la reine Roſemonde ſa femme. Après avoir bu dans cette coupe, qu'il avoit fait entourer d'un cercle d'or, il la préſente à Roſemonde à l'invite à ſuivre ſon exemple en lui diſant qu'elle va boire avec ſon pere. Roſemonde, indignée d'une barbarie qui lui rappelloit comment le Roi ſon pere avoit été tué & vaincu par ce Prince féroce, frémit à l'aſpect de cette coupe, & réſolut de ſe venger de cet affront. Elle voulut engager un certain Péridée, homme d'une force prodigieuſe, à tuer le Roi; mais rien ne put le déterminer à faire une action ſi lâche & ſi criminelle. Roſemonde alors ſachant que Péridée avoit une intrigue d'amour avec l'une des femmes de ſon palais, engagea celle-ci à lui donner un rendez-vous: & la reine prit la place de ſa ſuivante. Après que Péridée eut ſatisfait à ſes deſirs, la reine ſe fait connoître & lui déclare qu'il faut, ou qu'il tue Alboin, ou qu'Alboin lui ôte la vie à lui-même pour le punir du crime qu'il vient de commettre. Péridée ſe laiſſe vaincre, dit Paul Diacre, moins par les menaces que par les careſſes de Roſemonde, & lui promet de tuer le Roi. La reine auſſitôt le fait entrer dans la chambre où dormoit Alboin, & d'où elle avoit eu l'adreſſe d'ôter les armes. Alboin réveillé par le premier coup de poignard, ſe leve ſubitement & veut courir à ſon épée; ne la trouvant pas il ſe ſert d'une chaiſe dont il pare les coups qui lui ſont portés par l'aſſaſſin. Il appelle du ſecours, mais vainement parceque Roſemonde avoit écarté toutes les gardes, & Péridée tue lâchement le Roi. Quelques jours après Roſemonde s'enfuit avec Péridée, & un jeune ſeigneur qui étoit ſon amant, après avoir pillé tous les tréſors de ſon mari. Toutes ces actions de la part de la reine, ſi lâches, & ſi abominables, donneroient lieu de croire qu'Alboin n'étoit pas ſatisfait de la conduite de ſa femme, & que dans le feſtin qu'il donnoit à Veronne, il ne voulut qu'épouvanter cette Princeſſe par la vue du crane de ſon pere, en lui faiſant entendre que ſi elle ne changeoit de

conduite,

Sect. III. Histoire de Milan depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.

conduite, il feroit obligé d'ufer à fon égard d'autant de févérité qu'il en avoit montré envers fon pere. Au refte je ne donne ceci que pour une conjecture de ma part. Mais le lecteur eft fâché qu'un Prince qui a cherché lui-même un moyen de pardonner aux habitans d'une grande ville, n'ait pas eu quelque raifon pour avoir fait une coupe du crane de Kunimond, & pour l'avoir offert à fa fille, quoique rien ne fut plus commun parmi les nations barbares que de boire dans le crane de fon ennemi.

Les Lombards ne couronnoient point leur Roi.

Les Ducs Lombards & les autres chefs de la nation, ayant appris la fuite de Rofemonde, convoquerent les Etats, & déclarerent *Clef* leur Roi, en lui préfentant une pique; car l'ufage des Lombards n'étoit pas de fe faire couronner, ufage qu'on auroit dû conferver dans toutes les monarchies, puifque les rois n'ont été créés que pour être les chefs des foldats & non les maîtres du peuple. Mais le Sacre & le couronnement fait croire aux peuples qu'ils font choifis par le ciel.

Clef ne regna que dix-huit mois, & fut affaffiné par un de fes domeftiques. Paul Diacre, le feul auteur qui ait écrit l'hiftoire des Lombards, dit qu'on n'a jamais par favoir, ni les motifs, ni les circonftances de cet affaffinat.

Invafion des Francs en Lombardie.

Les Ducs Lombards, dans l'affemblée générale de la nation convoquée à Pavie, réfolurent de s'ériger en Républicains: excellent deffein, & qui bientôt les auroit rendus maîtres de toute l'Europe: mais malheureufement ils commencerent leur adminiftration par des actes fi pleins de violence & de barbarie, que la nation révoltée les força d'élire un roi. Autharic fils de Clef fut nommé, & fes premiers exploits furent de s'oppofer à l'invafion dont il étoit menacé de la part des Francs. Childébert Roi de France, gagné par cinquante mille écus d'or qu'il avoit reçus de l'Empereur Maurice pour l'aider à chaffer les Lombards de l'Infubrie, écrivit à Laurent (Laurent le jeune) Archevêque de Milan, „ Qu'il étoit en marche pour attaquer les Lombards, „ & qu'il le chargeoit de prévenir les peuples en fa faveur, afin qu'il n'éprou- „ vât point de réfiftance". Mais le jeune Autharic voyant arriver fon ennemi, le laiffà maître de la campagne, fans lui permettre de prendre une feule ville fortifiée, & vint enfuite à bout, par la voie des négociations de le renvoyer au delà des monts chargé d'un immenfe & riche butin. Autharic chercha même quelque tems après à devenir fon allié, en lui demandant fa fœur en mariage. Mais cette Princeffe ayant été accordée à Récarede Roi des Vifigoths d'Efpagne, Autharic en témoigna fon mécontentement avec tant de hauteur, que Childébert réfolut de repaffer le monts pour le venir punir de fon infolence: frivole prétexte dont il fe fervit afin de fe metttre à l'abri des reproches de l'Empereur Maurice qui lui redemandoit fes cinquante mille écus d'or. Childébert fait donc une feconde invafion dans la Lombardie. Mais pour cette fois il fut repouffé vigoureufement, & perdit une fi grande bataille qu'il fut trop heureux de repaffer promtement en France.

589. Débordement des rivieres en Lombardie.

Autharic, n'ayant pu fe procurer pour époufe la fœur de Childébert, alla lui-même fous le nom d'un feigneur de fa cour demander Théodelinde à Geribald Duc de Baviere. C'eft à cette pieufe Princeffe que Milan, Pavie, Monza, Bobio, & plufieurs autres villes font redevables d'une infinité de pieux établiffemens: comme églifes, hôpitaux, couvents, monafteres &c. Tous les écrivains difent qu'on ne connoit dans l'hiftoire, aucune année où il ait

SECT. III. *Histoire de Milan depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.*

autant plû pendant l'Eté & pendant l'Automne. Les inondations furent si grandes dans toute la Lombardie, que jamais on n'avoit rien vû de semblable. Les torrents en se précipitant des Alpes, entrainoient rapidement tout ce qui s'opposoit à leur passage: arbres, maisons, églises, bâtimens, tout devint la proie des eaux. Le nombre des hommes & des animaux qui périrent dans ces inondations, est incroyable. Pour comble de malheur, la peste succéda aux débordemens, & fit des ravages affreux à Milan, à Pavie, & dans toutes les autres villes de la domination de Lombardie; ensorte que la peste acheva d'enlever, ce que les débordemens avoient épargné.

Après la mort d'Autharic, que S. Grégoire le Grand son contemporain nomme le scélératissime Autharic, *nefandissimus Autharis* parcequ'il étoit Arien, l'assemblée générale de la nation Lombarde qui se tint dans le grand cirque de Milan, proclama Roi Agilulphe, ou Agizulf, qui épousa Théodélinde veuve d'Autharic. Le premier soin du nouveau Roi fut de traiter avec Childébert, de lui redemander tous les prisonniers, & de lui faire tenir de grosses sommes d'argent pour qu'il ne vint point le troubler dans la possession
591. de son royaume. Cette paix conclue avec Childébert fut l'époque de l'établissement solide des Lombards. Les Annallistes de Milan font observer que pendant cette premiere année du regne d'Agilulf, il ne plut point en Lombardie depuis le mois de Janvier jusqu'au mois de Septembre, & que la récolte, dans le Milanez, fut dévorée par des Santerelles d'une prodigieuse grosseur. La peste succéda à ce fléau, & ne fit pas moins de ravage que la famine.

Grande sechéresse à Milan.

S. Colomban prêche dans Milan.

Ce fut sous le regne d'Agilulf & de Théodélinde que le fameux S. Colomban quitta le monastere de Luxeuil dans le Comté de Bourgogne, pour venir dans l'Insubrie chercher un azyle contre les persécutions de Thierri Roi des deux Bourgognes. Il se retira d'abord à Milan accompagné de plusieurs de ses disciples, où il combattit les Ariens par ses prédications & par ses écrits. Mais comm'il ne soupiroit qu'après la solitude, Agilulf lui donna une église située sur la riviere de Bobio dans une vallée de l'Apennin. C'étoit une ancienne église consacrée à S. Pierre, près de laquelle S. Colomban joignit un monastere qui devint dans la suite une riche & célebre abbaie. La ville de Milan compte S. Colomban au nombre de ses apôtres; & son arrivée à Milan fait une époque mémorable dans l'histoire ecclésiastique de cette ville.

600. Le commencement du VII. siecle fut remarquable à Milan par la mort de l'Archevêque Constance qui mourut à Gênes dont l'Evêque étoit alors son suffragant. Le peuple nomme pour lui succéder *Adeodat*. Mais Agilulf, qui avoit mis les consuls de Milan dans ses intérets, voulut en faire nommer un autre, & réussit dans son dessein. Le Pape S. Grégoire le Grand s'y oppose violemment, & écrivit au Roi Lombard qu'il ne consentiroit jamais à la consécration d'un prélat choisi par un Prince qui n'étoit pas Catholique. Ce reproche pique Agilulf, & au lieu d'en tirer vengeance en faisant une irruption dans les terres du Pape, ainsi que l'auroit fait un despote offensé, il abjura l'Arianisme, à la sollicitation, il est vrai, de la pieuse reine Théodelinde.

Comment Agilulf se vengea de S. Grégoire.

Les Rois Lombards ne peuvent faire aucun traité sans le consentement des Etats.

La nation Lombarde se trouva si heureuse sous le regne du pacifique Agilulf qu'elle résolut de lui en témoigner sa reconnoissance, en associant son fils au gouvernement, qu'elle nomme son collegue & son successeur. La diete

générale de tous les Lombards se tint en conséquence dans le grand cirque de Milan, & proclama Roi le jeune Adolald ou Adoloald. Quelques jours après Agilulf convoqua l'assemblée des Etats pour lui apprendre que l'Empereur Héraclius le jeune, qui venoit de succéder à Phocas, lui avoit proposé de lui donner tous les ans trois cents écus d'or à condition d'être son allié. Les Etats remercierent Agilulf, & confirmerent par leur consentement le traité qui fut conclu entre le Roi des Lombards & l'Empereur de Constantinople.

Sect. III. Histoire de Milan depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.

La lepre se fait connoitre à Milan.

Adolald succéde à son pere, n'ayant encore que treize ans, & Théodelinde fut chargée de la régence par les Etats du royaume. Ce fut sous la régence de Théodelinde qu'on connut pour la premiere fois à Milan la maladie de la lepre, laquelle devint beaucoup plus commune dans les siecles suivants. Malheureusement pour le jeune Adolald, la reine sa mere mourut quelques années après; & comme Adolald étoit un Prince foible & sans vigueur, Arioald son beau-frere usurpa la couronne, & fit emprisonner le jeune Roi. Il ne se comporta pas moins séverement à l'égard de la reine sa femme sœur d'Adolald; & il la fit renfermer dans le château de Lomello sur une fausse accusation, & sous prétexte qu'elle entretenoit une correspondance amoureuse avec le duc Tazon. Mais Dagobert Roi de France ayant appris que cette Princesse à laquelle il étoit allié, se trouvoit innocente du crime dont Adalulf ministre d'Arioald l'avoit accusée, envoya des Ambassadeurs au Roi des Lombards pour lui faire des plaintes sur ses mauvais procédés envers la reine sa parente. En même tems les Ambassadeurs proposent au Roi de permettre un combat en champ-clos pour decouvrir si cette Princesse étoit innocente ou coupable. Arioald fut obligé d'y consentir, & un certain Piston, domestique de Gondeberge (c'étoit le nom de la reine) s'offrit à combattre l'accusateur. Le combat se fit dans le cirque de Milan, à la vue de tout le peuple qui faisoit des vœux pour que le Ministre du Roi fut tué. Effectivement Adolulf fut mis à mort; la reine sortit de prison, & recouvra les honneurs dus à son rang. Nous avons fait mention de ce combat au champ-clos, parceque c'est le premier qu'on eut encore vu à Milan.

615.

Combat en champ-clos.

Arioald mourut son enfans, & les Etats Généraux du royaume convoqués à Milan, déférérent la couronne à Rothar Duc de Bresce ou Brescia, à condition qu'il épouseroit la reine Gondeberge. Mais ce Prince ingrat oublia bientôt qu'il lui devoit le trône, & l'abandonna honteusement pour se livrer à ses maitresses. Cependant Clovis II Roi de France lui envoya des Ambassadeurs pour se plaindre de la conduite qu'il tenoit à l'égard d'une Princesse du sang de Mérocré, & fit rendre à Gondeberge la liberté, les honneurs de son rang, & ses revenus. C'est Rothar qui le premier, dans une diete convoquée à Milan, fit rédiger par écrit plusieurs loix Lombardes dont il fit un code du consentement unanime de la nation assemblée. Les Lombards, jusqu'au regne de Rothar, n'avoient point eu de loix écrites & ne s'étoient réglés que sur des coutumes & des usages qu'ils tenoient de leurs ancêtres par tradition: coutumes qui n'étant point revêtues de l'autorité des Etats, laissoient au plus fort la liberté d'opprimer le plus foible. On apprend, par une de ces loix lombardes, que les filles étoient distinguées des femmes par la différence des cheveux: les femmes étant obligées, ou de les couper, ou de les retrousser sous un bonnet, & les filles devant les laisser flotter dans toute leur longueur.

636.

Code Lombard.

Sect. III. Histoire de Milan depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.

A Rothar succéda Rodoald son fils, dont le regne ne fut que de six mois. Il devint amoureux d'une Dame de Milan, dont il ne put obtenir les faveurs que par la violence. Le mari sentant son honneur blessé, lava cet affront dans le sang de Rodoald. On ne voit plus aujourd'hui d'exemples semblables; & les maris eux-mêmes non seulement sont charmés que leurs femmes deviennent les maîtresses du Prince, mais ils emploient encore eux-mêmes les moyens les plus bas, les plus vils, & les plus infames, pour faire entrer leurs femmes dans le lit de leur maître. Ce qui est le plus étonnant, c'est que les Grands du royaume sont moins scrupuleux sur cet article, que les bourgeois & le petit peuple. Que d'exemples on pourroit produire à cet égard, s'ils n'étoient trop scandaleux pour oser les rapporter!

652. Un Milanois tue le Roi qui l'avoit deshonoré.

Grimoald assassine lâchement Gondébert.

Aripert, neveu de la reine Théodelinde dont la mémoire étoit chere aux Lombards, fut choisi par l'assemblée des Etats Généraux convoqués à Milan, pour succéder à Rodoald, mais ce Prince ne regna que neuf ans & partagea ses états entre ses deux fils, Pertharit & Gondebert. Les Etats Généraux, fâchés de voir le royaume divisé, font alors sçavoir secrettement à Grimoald Duc de Bénévent qu'il peut se rendre à Milan, que cette ville lui ouvrira ses portes, & qu'il lui sera facile de s'emparer de la couronne. Grimoald ne tarda pas à se présenter avec une nombreuse armée aux portes de Milan; mais on dit que ce Prince joua dans cette occasion le rôle d'un scélerat, & qu'il assassina lâchement Gondébert, sous prétexte qu'il lui avoit vu des armes cachées sous son habit, dans une entrevue qu'ils eurent ensemble. Aussitôt Perthorit cherche son salut dans la fuite, & lui abandonna ses états.

Il se rend maître de Milan.

Grimoald devenu maître de Milan, assemble le diete générale dans le grand cirque de cette ville, & se fait reconnoitre Roi par la nation qui lui donne son consentement à condition qu'il épousera la sœur de Pertharit, afin de jeter une ombre de justice dans cette usurpation. Cependant Pertharit, n'ayant pu trouver les secours qu'il s'étoit promis, revint quelque tems après se mettre à la discretion du vainqueur qui le laissa vivre tranquillement à Pavie. Mais ensuite craignant que Grimoald ne lui tendit quelque piege, il se sauve une seconde fois, & ne reparut qu'à la mort de Grimoald afin de remonter sur le trône qu'il avoit perdu. Il fut reconnu Roi; & pour mieux affermir l'autorité souveraine dans sa famille, il fit assembler les Etats Généraux à Pavie, & obtint que Cunibert son fils fût désigné son collegue & son successeur.

579. Concile de Milan.

C'est sous le regne de ces deux Princes que Mansuetus Archevêque de Milan, tint un concile dans la métropole où l'on condamna l'erreur des Monothélistes. L'Archevêque exposa la décision du concile dans une lettre adressée au Pape & à l'Empereur de Constantinople. Paul Diacre qui avoit vu cette lettre dit qu'on y donne à *Milan* le titre de *Grande ville Royale*, & qu'on la regardoit comme la capitale du royaume des Lombards.

Après la mort de Pertharit, Cunibert son fils ne jouit pas long-tems de la possession de ses états. Alachis Duc de Trente & de Brescia & le premier vassal des Rois Lombards, descendit avec une armée nombreuse dans les plaines de Milan, s'empara de Pavie, & se fit déclarer Roi. Cunibert n'eut que le tems de se sauver dans l'Isle de Comacine, accompagné des principaux Seigneurs de son royaume qui n'avoient pas voulu se trouver à l'assemblée des Etats, & qui protesterent contre l'élection d'Alachis. L'usurpateur ne resta

pas long-tems sur le trône; & Cunibert, soutenu par des vassaux & par le peuple, livra bataille au perfide Alachis dans la plaine de Côme, mit son armée en déroute, & lui ôta la vie.

Sect. III. Histoire de Milan depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.

Cunibert en mourant ne laissa qu'un fils qui n'étoit pas en âge de regner; & la Régence du Royaume fut déférée par la nation convoquée dans le cirque, au sage Ansprand. Mais Ragombert, Duc du Turin & fils du frere Pertharit, prétendit que le Royaume de Lombardie lui appartenoit, & s'avança jusqu'à Milan à la tête d'une nombreuse armée pour soutenir ses droits. Il joint bientôt l'ennemi, gagne une importante bataille livrée dans la plaine de Novare, s'empare ensuite de Milan & de Pavie, fait assembler le peuple 701. dans le grand cirque, & s'y fait reconnoître Roi des Lombards. Mais il ne jouit pas long-tems du fruit de son crime, & il mourut au bout de huit mois. Son fils Aripert lui succéda, après avoit gagné une bataille sous les murs de Pavie, dans laquelle Liutpert fut fait prisonnier. Cependant Ansprand ne perdit pas courage, & il revint quelques années après avec une forte armée de Bavarois pour chasser de Pavie l'usurpateur Aripert. Les deux armées se joignirent dans la plaine qui est entre Milan & la riviere du Tésin; les Lombards, qui ne combattoient que foiblement, furent enfoncés; & l'usurpateur Aripert voyant son armée défaite, prend tout l'or qu'il peut ramasser, & se sauve déguisé, dans l'espérance de se rendre en France. Mais en voulant passer le Tésin à la nage, car alors les Rois ne vivoient pas mollement & s'exerçoient à la nage, l'or dont il étoit si chargé, le fit aller a fond de l'eau & fut cause qu'il se noya. C'est ainsi que ce Prince fut la proie de son avarice. Ansprand n'ayant plus d'ennemis à combattre, se vit paisible possesseur du trône, parce que le jeune Liutpert étoit mort dans les liens de la captivité. Ansprand ne jouit du trône que trois mois, & fut remplacé par son fils Liutprand.

Bataille de Novare.

Le Roi chargé d'or ne peut nager & se noie dans le Tésin.

De tous les Rois Lombards, Liutprand est celui dont le regne fut le plus 713. heureux & le plus long. Dès les commencemens de son administration, il assembla les Ducs, les Comtes, les Gastaldes, les Juges, & tous les autres membres qui formoient l'assemblée générale de la nation; & de leur consentement unanime, il ajouta plusieurs loix à celles que ses prédécesseurs avoient publiées. Dans la 65. loi, ce Prince dit: „ Qu'il ne sçauroit approuver la „ ridicule coutume des duels & des épreuves, par laquelle on a la témérité „ de vouloir, au gré du caprice des hommes, forcer Dieu de manifester la „ vérité: mais qu'il est dans la nécessité de tolérer cet abus parceque les Lom„ bards y sont trop attachés". Liutprand s'acquit une si grande réputation, que Charles Martel lui envoya Pepin son fils aîné, afin de se former à la cour de ce Prince. Liutprand adopta Pépin pour son fils, en lui coupant les cheveux à la maniere des Lombards; & après lui avoir fait voir Milan, Pavie, & toutes les autres villes de sa domination, il le renvoya comblé d'amitié, & chargé des plus riches présens. Liutprand ne pouvoit prévoir que ce même Prince porteroit un jour le premier coup de destruction au Royaume des Lombards; & que son fils Charlemagne acheveroit d'éteindre cette Monarchie.

Le Roi Liutprand auteur de plusieurs loix Lombardes.

Pépin fils de Charles-Martel est elevé à Milan.

Liutprand en mourant désigna son neveu Hilprand pour son successeur. Mais ce choix ne fut pas ratifié par la nation; & au bout de sept mois de regne, l'assemblée des Etats-Generaux convoqués à Milan, déposa ce Prince & pro-

Sect. III Histoire de Milan depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.

clama Roi Ratchis Duc de Frioul. Mais celui-ci, touché des exhortations que le Pape Zacharie lui fit au siege de Perouse sur le mépris des biens terrestres, renonça volontairement au trône, abandonna toute la pompe du siécle, & courut se renfermer au Mont-Cassin où il prit l'habit monachal. Deux ans auparavant, Carloman second fils de Charles-Martel lui avoit donné cet exemple du mépris des biens du siécle, en quittant la couronne de France, qu'il devoit partager avec Pépin, pour venir à Rome sur le Mont Socrate fonder une abbaie de moines dont il fut abbé, & d'où il passa ensuite au Mont-Cassin. La Reine sa femme, & les Princes ses enfans, afin de ne pas perdre leur pere pour toujours, vinrent habiter Véronne, & y resterent jusqu'à l'expédition de Charlemagne.

Ratchis & Carloman se font moines.

759. Aïstulf, après la démission de son frere Ratchis, fut élu Roi des Lombards par la diete assemblée à Pavie. Dès qu'il se vit affermi sur le trône, il voulut agrandir ses états par la prise de Ravenne, & d'autres villes, au voisinage de Rome, & sur lesquelles les Papes vouloient exercer leur autorité. Ce fut là ce qui perdit les Lombards, & le motif pour lequel Pépin se rendit en Italie. Le Monarque des Francs reprit toutes ces villes sur Aïstulf, & en fut une donation solemdelle au siege de Rome. Aïstulf bientôt après, étant mort sans enfans, la nation convoquée à Milan choisit Didier Duc d'Istrie & l'un des premiers vassaux, pour remplir le trône de Lombardie. Mais Ratchis frere d'Aïstulf s'opposa à cette élection, & prétendit regner quoiqu'il fut moine & qu'il eut fait ses vœux. Ce dessein lui fut sans doute inspiré par les moines ses confreres qui eussent été charmés de voir un de leurs religieux sur le trône; car c'est ainsi que les moines savent allier l'éclat de la couronne avec le mépris des grandeurs. Ratchis leve des troupes, & paroît à leur tête en habit de moine. Mais la nation ne voulut pas reconnoître pour Roi un moine apostat; ses soldats l'eurent bientôt déserté; & le méprisable Ratchis fut forcé de s'aller renfermer dans son cloître.

Ce qui fut la cause de la destruction des Lombards.

774. Didier, devenu maître du trône par la retraite de Ratchis, ne s'appliqua plus qu'à recouvrer les Etats dont le Roi Pépin venoit de faire, de son plein gré, une donation solemnelle aux Papes. Mais ce dessein étoit trop au dessus de ses forces, & il fut la cause de la ruine de sa famille & de l'extinction de la nation Lombarde. Charlemagne qui venoit de succéder à Pépin, malgré les liens du sang qui l'attachoient à Didier dont il avoit épousé la fille Désiderate, résolut de maintenir la donation de son pere, & fit aussitôt assembler deux grandes armées sur les bords du Lac Laiman dans la plaine de Genêve, dans le dessein de surprendre Didier & de fondre inopinément en Lombardie. La premiere étoit sous ses ordres & passa par le Mont-Cenis; la seconde commandée par son oncle Bernard, dirigea sa marche par le Mont-Jura & par l'Helvétie, aujourd'hui le pays des Suisses & des Grisons. Charlemagne livra bataille aux Lombards dans la plaine de Mortare sur les rives du Pô, & Didier se vit lâchement abandonné de toutes ses troupes, & de tous ses vassaux. Ce Prince infortuné courut promptement se renfermer dans Pavie, tandis que son fils Adalchis, qu'il avoit associé à son trône, alla défendre Vérone. Mais ils furent bientôt obligés de céder l'un & l'autre aux armes triomphantes de Charles. Didier fut fait prisonnier & mené en France, avec sa femme, où ils moururent dans des châteaux séparés; & Ratchis, plutôt que

Didier dernier Roi des Lombards fait prisonnier par Charlemagne.

de tomber entre les mains de Charles, s'enfuit à Constantinople, avec sa femme & ses enfans. C'est ainsi que finit le Royaume des Lombards qui avoit duré 206 ans. En prenant Vérone, Charles y trouva Gondeberge sa tante veuve de Carloman frere de Pépin, avec ses enfans: & ce qui est étonnant, c'est que l'histoire garde le plus profond silence sur la destinée de cette famille. Que fit-il de sa tante & de ses cousins, où les met-il, où les renferma-t-il? C'est de quoi aucun écrivain n'a voulu, ou n'a sçu nous instruire.

Sect. III. *Histoire de* Milan *depuis l'an 476 jusqu'à l'an 774.*

SECTION IV.

Histoire de Milan depuis l'extinction des Lombards & l'invasion de Charlemagne, jusqu'à l'usurpation des Visconti.

Cette quatrieme partie de l'Histoire de Milan, nous offre un nouveau gouvernement établi dans le Milanez par Charlemagne. Ses descendans ne se maintinrent pas en Italie, & le Royaume des Lombards passa aux Empereurs d'Allemagne. Ce fut sous l'administration de ces Empereurs éloignés de l'Italie, que la ville de Milan donna la premiere l'exemple de secouer le joug des Empereurs en se créant des chefs particuliers. Nous ne ferons que passer rapidement sur tous ces objets, afin d'en venir promptement à l'histoire des Visconti, partie la plus intéressante de l'Histoire de Milan.

Sigonius prétend que Charlemagne, d'abord après la prise de Pavie, se fit couronner Roi des Lombards à Monza, par les mains de l'Archevêque de Milan. Mais ce prétendu fait n'ayant été rapporté que par des écrivains Milanois, créatures des Archevêques, n'a pas été reçu parmi les autres historiens. Il y a lieu de croire que Charlemagne qui ambitionnoit alors le titre d'Empereur d'Occident, dédaigna celui de Roi de Lombardie, & que ce fut la raison pourquoi il nomma Roi d'Italie Pépin son fils âgé seulement de cinq ans, & le fit couronner à Rome par le Pape Adrien I. le jour de Pâques 15 Avril l'an 781.

Paisible & seul possesseur de la Lombardie, Charles établit des Ducs, des Comtes, des Vicomtes, des Capitaines, des Gastaldes, des Valvasseurs, & autres Officiers civils & militaires auxquels il commit le soin de la défense des frontieres, ou des *Marques*, ou *Marches* de leurs différentes provinces. Cette nouvelle création fut la source d'une infinité de titres qui subsistent encore aujourd'hui à Milan. Ensuite Charles partit pour aller soumettre les Saxons, & ne revint en Italie que quatre ans après. Il fut d'abord à Rome, & revint ensuite à Milan où il fit batiser, par l'Archevêque, sa fille Giselle. Ce fut pendant ce séjour de Charlemagne à Milan que ce Prince, suivant les Annalistes Milanois, accorda de grands privileges aux Archevêques de Milan. Le Puricelli (*a*) soutient: „ Que Charlemagne honoroit & respectoit si fort Pier„ re Oldrad Archevêque de cette ville, qu'il lui donna pour lui & pour

776. *Etablissemens de* Charlemagne en Lombardie.

(a) *Monumenta Basil. Ambrosian. a Puricello S. Ambr. Canon. Regul. p.* 245.

SECT. IV. *Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.*

„ tous ses successeurs la Seigneurie & la jurisdiction temporelle de la ville de „ Milan: privileges & concessions, ajoute-t-il, qui du tems d'Otton Visconti subsistoient encore". Le même auteur (*a*) rapporte ensuite le diplome de Charlemagne qui commence ainsi: „ Nous lui accordons & à ses successeurs légitimement ordonnés, tout ce qui dans la ville de Milan dépend de „ notre jurisdiction; c'est-à-dire les terres, tous les districts, les bâtimens pu- „ blics, les murs de la ville même avec le fisc, toutes les impositions, & „ tous les droits civils, tant au dedans qu'au dehors, & aux environs jusqu'aux „ confins du territoire, comme aussi les Cours appartenantes à la ville, & la „ ville elle-même". Pour mieux appuyer son opinion, le Puricelli (*b*) cite un passage d'une ancienne chronique intitulée *La fleur des Fleuves*, qui dit que depuis Charlemagne, l'Archevêque de Milan étoit Seigneur spirituel & temporel de la ville & des environs jusqu'à la distance de trois milles. „ Mi- „ lan, ajoute cette chronique, étoit gouvernée par deux consuls que nommoit „ l'Archevêque, & qui leur donnoit lui-même l'épée. Près du vestibule de „ l'Archevêché, il y avoit un tribunal où se rendoit la justice; & l'Archevê- „ que à des heures marquées alloit y juger les causes. Au haut de la tour la „ plus élevée de la ville, il y avoit un bâton pastoral qui marquoit que l'égli- „ se avoit la Seigneurie de la ville".

On ne peut pas douter, dit Muratori (*c*), que le diplome allégué par le Puricelli ne soit l'ouvrage d'un faussaire, ainsi qu'en conviennent tous les autres historiens d'Italie; & Charlemagne ne donna point la puissance temporelle & civile de Milan à l'Archevêque de cette ville, puisque Charles le Chauve l'un de ses successeurs, créa & fit couronner Duc Souverain de Milan son beau frere Boson, ainsi que nous le verrons en son lieu. Mais il falloit aux Archevêques de Milan des chartes & des diplomes supposés, pour s'autoriser dans l'usurpation qu'ils firent du gouvernement de cette ville.

800. *Couronnement de Charlemagne & de Pépin.*

Charles s'en retourna en France, & Pépin son fils gouverna pendant son absence le Royaume d'Italie. Charles revint une troisieme fois, & fut couronné Empereur d'Occident l'an 800 le jour de Noël, & son fils Pépin fut en même tems sacré Roi d'Italie. Après avoir passé quelques jours à Ravenne, Charlemagne se rend à Pavie & à Milan, où il écouta les plaintes de ces nouveaux sujets, & publia divers capitulaires pour les joindre aux loix Lombardes. Son fils Pépin Roi d'Italie ne fit pas long-tems, dit Sigonius, le bonheur de ses peuples. Il se trouva malade à Milan, & mourut dans cette ville le 8 Juillet 809, à l'âge de 34 ans, regretté particulierement de tous les habitans de cette ville. Comme Pépin ne laissoit point de fils légitime, Charlemagne resta seul Roi d'Italie. Cependant deux ans après il déclara Roi d'Italie son petit fils Bernard, fils naturel de Pépin, & l'envoya sur le champ à Milan prendre possession du Royaume de Lombardie. Mais il en étoit moins Roi, que Viceroi ou Gouverneur; parce qu'à la mort de Charlemagne, arrivée en 814, Louis son fils, appellé depuis Louis le Débonnaire, ordonna à Bernard son neveu de se rendre en France pour lui rendre compte de son ad-

(*a*) *Id. ubi suprà p.* 250.
(*b*) *Id. ibid. p.* 255.
(*c*) *Annal. Ital. T. V. p.* 218.

Sect. IV. Hiſtoire de Milan depuis l'an 775 juſqu'en 1263.

adminiſtration. Ce Prince témoigna ſon obéiſſance, en ſe rendant promptement auprès de ſon oncle, & en lui rendant un compte fidelle de toutes les affaires de la Lombardie. Mais dans la ſuite & lorſqu'il fut de retour à Milan, Anſelme Archevêque de cette ville lui inſpira le deſſein funeſte de ſe rendre indépendant : projet qui ne lui réuſſit pas, car Louis lui ôta ſon gouvernement ; & l'Archevêque de Milan, jugé par les Evêques aſſemblés, fut dépoſé de ſon ſiege & dégradé de ſes ordres.

829. Etabliſſement des écoles en Lombardie.

Louis I. Roi d'Italie aſſocia ſon fils Lothaire au Royaume des Lombards, & l'envoya à Milan pour s'y faire ſacrer Roi de Lombardie, & enſuite à Rome pour y être couronné Empereur. Ce fut Lothaire, & non Charlemagne ainſi que l'ont dit la plupart des Chroniſtes Milanois, qui établit en 829 des écoles en quelques villes d'Italie, & qui déſigna Pavie en particulier, pour les jeunes gens de Milan, de Lodi, de Novare, de Côme, & de Crémone. Dongal moine Ecoſſois, fut nommé pour leur donner des leçons. Cet établiſſement, dont le capitulaire exiſte encore en entier, prouve que Charlemagne ne fonda aucune univerſité en Italie ; & que c'eſt à tort que l'univerſité de Pavie fait remonter ſa création juſqu'au regne de ce Prince. A Lothaire ſuccéda Louis II, qui ſe fit couronner à Rome Roi de Lombardie ; & ce fut à cette occaſion qu'il s'éleva un vif débat entre George Archevêque de Ravenne, & Angilbert Archevêque de Milan, pour le droit de préſéance qui ne fut cependant aſſuré à l'Archevêque de Milan que pluſieurs années après. Louis II. mourut dans le territoire de Breſcia ; & Aripert ſucceſſeur d'Angilbert, Archevêque de Milan, accompagné des Evêques ſes ſuffragans & de tout le clergé de ſon dioceſe, fit tranſporter proceſſionnellement à Milan le corps de Louis qui fut enterré le 13 Août 875 dans la Baſilique de S. Ambroiſe. Le corps de l'Empereur, fut porté ſur les épaules de pluſieurs eccléſiaſtiques. Ce fut ſous le regne de ce Prince, en 855, qu'Angilbert tint un concile à Pavie, où l'on fit divers réglemens pour le maintien de la diſciple eccléſiaſtique : réglemens qui ne furent pas long-tems en vigueur, comme nous le verrons dans la ſuite. On remarque auſſi que dans la pénultieme année de l'adminiſtration de Louis II. en 873, le territoire de Milan, & de toutes les villes voiſines, fut couvert d'un nuage épais de ſauterelles qui dévorerent les grains, les herbes, & dépouillerent même les arbres de leurs feuilles.

Charles le Chauve proclamé Roi de Lombardie, par la diete de Milan.

Après la mort de Louis II. la Reine Angilberge ſa femme convoque une diete générale à Milan, pour ſavoir quelle adminiſtration l'on doit régler ; mais l'arrivée de Charles le Gros fit rompre toutes les meſures. L'année d'après une nouvelle diete s'aſſemble à Pavie, où ſe trouverent dix-huit Evêques à la tête deſquels préſidoit Anſpert Archevêque de Milan, & qui proclama, du conſentement des peuples, Charles le Chauve Roi d'Italie. Charles ſe rendit en Lombardie, & créa Duc de Milan Boſon ſon beau frere, qu'il fit ſacrer en cette qualité dans l'égliſe de S. Ambroiſe par l'Archevêque. S'il étoit donc vrai, comme le prétend l'Annaliſte de la Baſilique Ambroſienne, (*) que

(*) Le Puricelli *ubi ſuprà* p. 280. Il cite en preuve de ſon aſſertion, l'épitaphe d'Anſpert mort Archevêq. de Milan le 7 Septemb. 882 qui porte : *Qu'il rebâtit les murailles de la ville qui lui étoit commiſe*, d'où il conclut qu'Anſpert devoit jouir à Milan de l'autorité civile.

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

les Archevêques eussent alors joui de la puissance temporelle de cette ville; comment ne se seroient-ils pas opposés à l'élection & au sacre de Boson, en faisant voir à Charles le Chauve le diplome de Charlemagne?

Cependant Carloman, jaloux de voir Charles le Chauve possesseur de l'Italie, se rend aux environs de Milan avec une nombreuse armée. Charles le Chauve est mis en déroute; & en repassant les Monts pour se rendre en France, il meurt à Boios, village en deçà du Mont Cenis, empoisonné, dit-on, par le Juif Sedecias son médecin. La mort de ce Prince fit élever un grand sujet de dispute entre le Pape Jean VIII: & Anspert Archevêque de Milan. Le Pape vouloit faire élire Roi de Lombardie, le Duc Bozon; & l'Archevêque de Milan, ainsi que les autres Evêques de la Lombardie, demandoient Charles le Gros, en rejetant Bozon, précisément parcequ'il avoit été nommé Duc de Milan. Les Evêques alléguoient qu'ils ne dépendoient du Pape que pour le spirituel, & que l'Evêque de Rome n'avoit aucun droit à l'élection de leur propre Prince. La contestation fut si vive entre le Pape & l'Archevêque, que Jean VIII. déclara Anspert déchu de son siege; mais dans la suite ils se réconcilierent.

Débat du Pape & de l'Archevêque de Milan.

888. Dès que Carloman fut mort, Charles le *Gras*, ou le *Gros*, que les Italiens appellent *Carletto*, se fit couronner à Milan Roi d'Italie, le 6 Janvier 880. Charles le Gros ne régna pas long-tems, & Bérenger I. lui succéda. Ce Prince, à la sollicitation des Evêques, & des Seigneurs, assemblés à Pavie, se rend en cette ville où il est proclamé Roi d'Italie d'un consentement unanime, & couronné par Anselme Archevêque de Milan. Mais l'année suivante l'Empereur Gui marche à Pavie; & comme il avoit le Pape dans ses intérêts, les Evêques de son parti s'assemblent à la hâte, le proclament Roi des Lombards, & le couronnent à Pavie. C'est depuis cette époque, que l'Italie ne cessa d'être divisée par deux factions opposées dont l'une prit le nom de Gibelins, & c'etoit celle des Papes, & l'autre le nom de Guelses qui désignoit l'attachement aux Empereurs. Mais nous avons donné ailleurs (*a*) l'histoire de ces deux divisions. Ce fut sous le regne de Gui, que dans une diete générale convoquée à Pavie en 891, on porta une loi par laquelle on obligeoit les Evêques de résider dans leur diocese: loi qu'ils ont toujours eu soin de renouveller, & qu'ils ont sçu toujours éluder.

Naissance de la faction des Guelphes, & de celle des Gibelins.

890.

Cependant la noblesse de Milan, peu satisfaite du choix fait par les Evêques dans la personne de Gui & de Lambert son fils qu'ils venoient de lui associer au Royaume d'Italie, se déclare pour l'Empereur Arnoul, & refuse de reconnoître Gui. Lambert fait alors une irruption en Lombardie, s'empare de Pavie, emporte d'assaut Milan, & fait trancher la tête au Gouverneur de cette ville. Mais bientôt après, Gui, Lambert, & l'Empereur Arnoul, moururent. Alors Bérenger récouvra son Royaume, & se vit seul possesseur de toute la Lombardie.

Lambert fils de Gui fait trancher la tête au Gouverneur de Milan.

899. Les successeurs de l'Empereur Arnoul, ne laisserent pas long-tems Bérenger tranquille possesseur de la Lombardie. Les Hongrois firent une irruption, ruinerent la ville de Milan, & Bérenger ne put acheter leur retraite qu'à force d'argent. Quelque tems après, des ennemis domestiques & plus redouta-

Lambert Archevêque de Milan conjure contre Berenger.

(a) Voyez *l'Hist. des Emper. d'Allem.*

bles que les Hongrois, mirent Bérenger à deux doigts de sa perte. Garibert Archevêque de Milan venoit de mourir, & Lambert fut élu par le peuple pour lui succéder. Mais Bérenger ne voulut jamais confirmer son élection qu'à prix d'argent, dans la vue sans doute de se faire de nouveaux trésors pour renvoyer les Hongrois supposé qu'ils reparussent; & Lambert fut obligé de lui payer une forte somme d'argent. Le Prélat résolut de s'en venger, & il vint à bout de former une conjuration contre lui, à la tête de laquelle étoit Adalbert, Marquis d'Yvrée & gendre de Bérenger, Oldéric Comte du Sacré Palais, & le Marquis Hilbert. Bérenger ayant eu quelque soupçon de ce complot, fit arrêter Oldéric qu'il confia imprudemment à la garde de l'Archevêque de Milan: procédé dont il se repentit bientôt; car au bout de quelques jours Bérenger ayant fait redemander son prisonnier à l'Archevêque qu'il croyoit lui être attaché, Lambert répondit fierement: „ Qu'il refuseroit de le rendre, „ parce qu'un homme de son caractere mériteroit d'être déposé, s'il remet- „ toit entre les mains de la justice un homme qu'elle dut faire mourir". Après ce discours Lambert se déclara publiquement contre Bérenger, & engagea les conjurés d'appeller au Royaume de Lombardie Rodolphe Roi de Bourgogne.

Bérenger appelle les Hongrois.

Rodolphe eut bientôt passé les Monts; il s'empare de Pavie, & se fait couronner à Milan par l'Archevêque Lambert, Roi de Lombardie. Bérenger, pour se soutenir dans son autorité chancellante, appelle à son secours ces mêmes Hongrois qui étoient venus précédemment dévaster son Royaume. Ils assiégent Pavie, & l'emportent d'assaut le 12 Mars 924. Frodoard dit dans sa chronique: „ Qu'ils brûlerent cette ville, la plus riche d'Italie; qu'ils y firent „ un butin immense; que quarante églises devinrent la proie des flammes; & „ que du peuple innombrable qu'elle renfermoit, il ne resta que deux cens „ personnes qui racheterent leur vie & les murailles de leur ville détruite, „ moyennant huit boisseaux de pieces d'argent ramassées dans les ruines": exagérations puériles & ridicules, & dignes d'un moine ignorant tel que Frodoard.

Burkard est tué pour avoir menacé les Milanois de bâtir une citadelle.

Le Roi de Bourgogne Rodolphe s'enfuit en France, & Bérenger fut assassiné à Vérone. Alors Berthe, fille de Bérenger voulut faire passer la couronne de Lombardie à Hugues son fils Marquis de Provence. Pour réussir dans ce dessein, elle invita Burkard Duc de Souabe, à se rendre en Italie, qui ne tarda pas à paroitre sous les murs de Milan, & qui devint bientôt maitre de toute la Lombardie. Mais ce conquérant féroce, ayant menacé les habitans de Milan de bâtir une citadelle dans l'endroit où est située la Basilique de S. Laurent, s'attira la haine & l'indignation d'une ville aussi jalouse de sa liberté. Alors l'Archevêque Lambert, qui craignoit aussi que ce barbare vainqueur ne dépouillât l'église de ses privileges, lui dressa une embuscade dans une partie de chasse qu'il lui proposa, & le fit tuer comme une bête féroce. Hugues, ayant appris cette mort, se rend à Pavie où la diete assemblée le proclame Roi d'une voix unanime. Il se transporte ensuite à Milan, où l'Archevêque 926.
Lambert le couronne dans la Basilique de S. Ambroise. Mais ce Prince s'étant déshonoré, en se remariant avec la fameuse Marozie célebre courtisanne, devint odieux & suspect à tous ses sujets. Bérenger II. sçut profiter habilement de ce mécontentement des peuples, & vint à bout de se faire proclamer

Sect. IV. *Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.*

Roi de Lombardie. Il se rend d'abord à Milan, & voit accourir les Seigneurs de toute part qui venoient se ranger sous ses enseignes. Hugues, qui ne s'étoit jusques là maintenu dans son Royaume que par une politique adroite, envoie promptement à Milan Lothaire II. son fils pour empêcher que Bérenger ne reçut la couronne. Lothaire fait assembler le peuple & la noblesse, & se prosternant au pied de la croix dans l'église de St. Ambroise, il conjure l'assemblée de ne pas le dépouiller d'un sceptre qui lui appartient. Les Nobles & le peuple touchés de pitié, le proclament alors Roi de Lombardie. Cinq ans après, Lothaire II. tomba subitement en frénésie, & mourut, disent quelques historiens, empoisonné par Bérenger. Le trône resta vacant quelques jours au bout desquels la diete générale, convoquée à Milan, élut rois conjointement Bérenger II. & son fils Adalbert qui furent couronnés l'un & l'autre le 15 Décembre 950. Mais l'Archevêque Lambert étant mort, Bérenger voulut malheureusement pour son fils & pour lui, mettre sur le siege de Milan Manassez sa créature, tandis que le peuple avoit nommé Valpert, lequel dans la crainte de ne pas se maintenir invita secrettement l'Empereur Otton de passer en Italie. En même tems il convoque une assemblée générale où il représente Adalbert, & Bérenger comme deux tyrans exécrables qui accabloient le peuple d'impôts. Les Evêques, les Nobles, & le peuple, dégoutés de l'administration de Bérenger & souffrant impatiemment ses vexations, consentent à offrir la couronne de Lombardie à l'Empereur Otton.

951. *Le sceptre de Lombardie ôté pour toujours aux descendans de Charlemagne.*

L'année suivante Otton arrive en Italie; les Evêques, les Comtes, & le peuple l'accompagnent à Pavie, & le suivent ensuite à Milan où la diete ayant été convoquée Bérenger & Adalbert son fils furent solemnellement déposés, tandis qu'Otton se vit couronner dans la Basilique de S. Ambroise par les mains de Valpert Archevêque de Milan. C'est ainsi que le Royaume de Lombardie fut ôté pour toujours aux Princes de la maison de Charlemagne, & passa aux Princes de la maison de Saxe dont Henri l'Oiseleur fut le premier Empereur d'Allemagne.

L'Archevêque refuse de recevoir dans Milan Adalbert Roi d'Italie.

Cependant Adalbert fils de Bérenger, que son pere avoit fait couronner avec lui Roi de Lombardie dans une diete générale à Milan, fit tous ses efforts pour recouvrer ses états. Il lui vint de delà les Monts de nombreuses troupes avec lesquelles il se présenta devant Milan: „ Il envoie dire, raconte un ancien annaliste de Milan, (*a*) à l'Archevêque Valpert, alors seigneur de toute la ville de Milan, de lui tenir prêt dans la ville le palais de l'Empereur Maximien. L'Archevêque répondit que dès le tems de S. Ambroise la ville de Milan, par un privilege de l'Empereur Théodose, étoit affranchie de la nécessité de recevoir l'Empereur dans l'enceinte de ses murs (*b*). A cette nouvelle Adalbert devint furieux, & jura de détruire de fond en comble la ville de Milan. Les habitans prirent les armes, le combattirent, le blesserent, & mirent son armée en fuite. Aussitôt l'Archevêque de Milan assemble ses dix-sept suffragants, avec les barons, & les comtes, dit qu'Otton étoit seul le vrai Roi d'Italie, excommunie Adalbert comme un spoliateur des privileges de l'église de Milan, & un inva-

(*a*) Galvano Fiamma dans sa *Grande Chronique* Chap. 228.

(*b*) Voyez dans la Section II. pag. 51. la réfutation de ce privilege.

„ seur de l'Empire, & le déclare déposé. Adalbert fut obligé de se retirer „ dans l'Isle de Corse d'où il ne revint plus".

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

Valpert ainsi qu'on s'en doute bien, obtint de l'Empereur Otton des terres considérables pour son église. Il l'accompagna dans son voyage de Rome, & le présenta au Pape pour qu'il le couronnât Roi des Romains. C'est depuis cette époque, l'an 962, que les Archevêques de Milan ont toujours eu la préséance, après le Pape, sur tous les autres prélats d'Italie, & qu'ils ont aussi joui du privilege de présenter les Empereurs au Pape pour leur couronnement.

962.

L'Archevêque de Milan declaré après le Pape le premier Prélat d'Italie.

Otton I. mourut en Allemagne le 7 May 973, & laissa son fils Otton II. Roi d'Italie. Otton II. fit plusieurs loix qu'on a jointes aux loix Lombardes: „ Elles furent faites & publiées, dit Muratori (*a*), dans une diete que l'Em„ pereur fit assembler à Milan l'an 983, parce qu'alors, dit ce sage critique, „ c'étoit la coutume que les Rois d'Italie & les Empereurs d'Occident ne pu„ bliassent, ni promulgassent aucune loi, que du sçû & du consentement des „ Etats". Pourquoi les peuples se sont-ils laissé arracher un si beau privilege? privilege qui les assuroit de la liberté de leur personne, de la liberté de leurs biens, & de la liberté de leur conscience: trois libertés pour lesquelles l'homme devroit plutôt sacrifier mille vies, que d'en laisser perdre une seule! Ce tems des Etats-Généraux en Europe ne reviendra-t-il jamais, & ne se trouvera-t-il point de Roi philosophe qui les fasse revivre, & qui écrase l'odieux despotisme qu'on voit régner aujourd'hui presque dans toute l'Europe?

Trois libertés pour lesquelles l'homme doit sacrifier sa vie.

L'Empereur Otton II. mourut le 7 Décembre 882. Son fils Otton III. qui n'avoit encore que quatre ans fut nommé pour lui succéder, & couronné Roi d'Italie dans une diete à Aix-la-Chapelle par les moines de l'Archevêque de Ravenne. Mais cette cérémonie ne donnoit au jeune Otton aucun droit au royaume de Lombardie. C'étoit dans une ville de la Lombardie même, dit Muratori, (*b*) & des mains de l'Archevêque de Milan, qu'il falloit recevoir la couronne du royaume d'Italie. Aussi les Lombards ne regarderent point Otton comme légitimement élu, & ils ne daterent des années de son regne, que lorsque Otton en 996 eut reçu la couronne royale à Milan.

Le couronnement des Rois d'Italie doit se faire à Milan.

Pendant cette vacance du royaume de Lombardie il s'éleva dans Milan une guerre intestine entre le peuple & l'Archevêque. Landulf II. élu Archevêque par le peuple & par le clergé en 980, gouvernoit Milan plutôt en despote qu'en humble apôtre de J. C. Sa conduite insolente & dure, celle de son pere, & celle de son frere, se rendirent tellement odieux que le peuple se souleva & prit les armes. La Noblesse s'étant déclarée en faveur du prélat, le peuple livra aux nobles plusieurs combats dans lesquels il fut toujours vainqueur. Landulf alors se voit obligé de quitter la ville accompagné de plusieurs Nobles auxquels il donna en fief, pour les récompenser & se les attacher davantage, beaucoup de bénéfices de clercs, & plusieurs autres biens de son église. Les Nobles après avoir ramassé des troupes livrent bataille aux habitans dans la pleine de Carbonaria. Le carnage fut grand de part & d'autre, dit Muratori, mais l'Archevêque fut battu. Après la bataille un esclave, dont le maitre venoit d'être tué, courut comme un frénétique au palais de l'Archevêque, & sachant

Un esclave en vengeant la mort de son maitre, met fin à la guerre civile de Milan.

(*a*) *Annal. Ital.* T. V. p. 468. (*b*) *Id. ubi supr.* p. 470.

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

que le pere de Landulf étoit malade & retenu dans son lit, il vint à bout de pénetrer jusqu'à son appartement, & lui enfonça ne poignard dans le sein, en regardant cet homme comme l'auteur de cette guerre & par conséquent la cause de la mort de son maitre. Dès qu'on eut appris cette nouvelle, la rebellion cessa, les esprits se calmerent, & l'Archevêque rentra dans la ville à condition que, pour expiation de ses péchés, il feroit bâtir un monastere, qui fut celui de St. Celse.

991. *Efforts des villes Lombardes pour recouvrer la liberté.*

On vit dans ce même période de l'histoire, le peuple de Crémone & d'autres villes de le Lombardie, se révolter contre leurs Evêques, & s'emparer des terres du clergé en réclamant leur ancien droit de propriété. Ces deux faits, dit Muratori (*a*), sont importants à observer, parce qu'ils furent le signal des efforts que les villes Lombardes firent dans le suite pour parvenir à la liberté.

Les Milanois jurent de ne [illegible]

Le jeune Otton parut enfin en Italie au printems de 996 & passa les fêtes de Pâques à Pavie, sans songer qu'il devoit venir à Milan recevoir la couronne de Lombardie des mains de l'Archevêque. Enfin s'étant apperçu que les Lombards ne le regardoient pas comme un Roi légitime, il fut obligé sur la fin de l'Automne de se rendre à Milan & de s'y faire couronner par l'Archevêque. Il ne posséda pas long-tems le trône, & il mourut le 23 Janvier l'an 1002. Aussitôt les Evêques, les Barons, les Marquis, & autres seigneurs Lombards, dégoutés de la domination Allemande, s'assemblent à Pavie dans la résolution de mettre un Prince Italien sur le trône de Lombardie. Ils choisissent d'un consentement unanime Ardoin Marquis d'Yvrée, fils de ce même Adalbert à qui l'Archevêque de Milan avoit refusé l'entrée de sa ville, & le font couronner à Pavie le 15 Février suivant. Ce Prince étoit né courageux & vaillant, & joignoit à toutes ces qualités guerrieres beaucoup d'adresse & de politique. Mais sa hauteur & sa dureté, dit Muratori, furent cause qu'il s'aliéna l'esprit de ses sujets. Il découvrit son caractére, ajoute cet historien, par un trait de brutalité qui révolta les grands, & le peuple, mais sur-tout les Ecclésiastiques. Offensé de quelques paroles que lui avoit dites en riant l'Evêque de Bresce, à l'occasion de sa dureté, il se jeta subitement sur ce prélat, le saisit par son camail; & tandis qu'il écumoit de rage & de colere il le jete à ses pieds devant tout le monde. Les Nobles furent indignés de cette lâcheté, le peuple en soupira, le clergé en gémit, & jugeant tous par cet indigne procédé de ce qu'ils devoient attendre d'un Prince si peu digne de leur choix, ils appellent en Lombardie, Henri Roi de Germanie.

L'Archevêque de Milan veut un Roi Allemand.

Le plus dangereux & le plus puissant des opposants contre Ardoin, fut Arnulf II. Archevêque de Milan que les Nobles de Lombardie mirent dans leurs intérets pour faire exclure Ardoin & pour lui subroger Henri II. fils d'Otton III. Arnulf étoit en embassade à Constantinople de la part d'Otton, lorsque ce Prince mourut, & qu'Ardoin fut élu Roi de Lombardie. Il prétendit donc que cette élection d'Ardoin ne s'étoit pas faite dans les regles, puis qu'étant, par sa qualité d'Archevêque de Milan, le premier des Princes de la Lombardie & le président né des Etats-Généraux du royaume, on n'avoit pû procéder à une élection sans son consentement, & moins encore au couronne-

(a) *Id. Ubi supr.* T. V. p. 289.

ment, ce privilege n'appartenant qu'au seul Archevêque de Milan: „ Arnulf II, „ dit Sigonius, qui avoit beaucoup de hauteur dans le caractére soutint qu'une „ élection & un couronnement d'un Roi d'Italie sans son concours, étoient „ nuls. Il se plaignit amérement à son peuple de ce qu'on avoit donné par „ là une atteinte considérable aux droits de son siege, lesquels depuis Charle- „ magne n'avoient encore souffert aucune infraction. Il convoque une assem- „ blée d'Evêques, & d'Abbés, & leur fait lire le decret du Pape St. Gré- „ goire le Grand, lequel porte expressément: *Que dans les premier jour de* „ *la vacance du* ROYAUME D'ITALIE, *l'Archevêque de Milan assemblera* „ *les Evêques ses suffragants*, & *nommera de leur avis* UN ROI D'I- „ TALIE" (*).

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

Ardoin, cherchant à se rendre propice l'Archevêque de Milan, étoit allé au devant de lui à son arrivée de Constantinople, & n'avoit rien épargné pour le porter à entrer dans ses intérêts & pour se ménager sa faveur. Mais Arnulf qui avoit d'autres vues, persista, sous prétexte de soutenir les droits de son Eglise, à demander une autre élection. Aussitôt Henri quitte l'Allemagne, & se montre à Vérone. Arnulf va lui prêter serment de fidélité; les Princes & les Evêques assemblés le conduisent en pompe à Pavie où le dimanche 14 May 1004. Il fut élu d'un consentement unanime Roi d'Italie. Le lende- 1004.
main il se rend à Milan où l'Archevêque lui met la couronne sur la tête. Henri commença son regne, ainsi que le lecteur doit bien s'en douter, par augmenter les biens de l'Archevêque, & par confirmer au monastere de S. Ambroise la possession de tous les biens immenses dont il jouissoit: possession sans doute qui n'étoit pas bien légitime, puisqu'il fallut que l'Empereur la revêtit de son approbation. C'est ainsi que par les intrigues d'Arnulf & des autres Evêques de son parti, la couronne Italique retourna aux Empereurs d'Allemagne d'où elle ne sortit plus; & que sur le frivole pretexte de ne pas laisser blesser ses prérogatives, cet Archevêque donna lieu aux guerres les plus sanglantes. Car sans parler de Pavie où les habitans, après avoir pris querelle avec les Allemands, en vinrent aux mains avec eux & virent leur ville incendiée par les troupes d'Henri, Ardoin conserva non seulement le titre de roi pendant neuf ans, mais encore il en exerça l'autorité, en levant des armées & combattant les troupes d'Henri par-tout où il pouvoit les joindre. Lorsque les forces supérieures d'Henri I. l'eurent forcé de quitter les plaines de la Lombardie, il se retira, dit Muratori (*a*), dans des forteresses en Piémont & s'y maintint en sureté. Mais Henri ne fut pas plutôt retourné en Allema-

La couronne Italique retourne aux Empereurs d'Allemagne, d'où elle ne sortit plus.

(*a*) *Annal. Ital.* T. VI. p. 32.

(*) Ce prétendu decret a été visiblement fabriqué par quelque faussaire, c'est-à-dire par quelque moine ignorant, & a toujours été reconnu pour tel par tous les historiens. Car du tems de St Grégoire, on ne disoit point encore le *Royaume d'Italie*, mais le *Royaume de Lombardie*; & ce ne fut que sous Charlemagne, plus de cent ans après S. Gregoire, qu'on désigna le Royaume de Lombardie sous le nom de Royaume d'Italie. Muratori fait ici une observation fort judicieuse: „ En même tems, dit-il, „ que les Papes travailloient à s'attribuer le droit de faire eux seuls les Empereurs, „ les Archevêques de Milan, à l'imitation des Papes, tâchoient d'usurper le droit de „ faire également eux seuls les Rois de Lombardie". *Annal. Ital.* T. VI. p. 20.

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263

gne qu'Ardoin, semblable à un Renard qui quitte sa taniere, descendit de ses montagnes, commença à lever la tête & à courir la plaine avec des armées nombreuses. N'ignorant pas que les Pavesans ne pouvoient pardonner aux Allemands les dommages qu'ils en avoient reçus par le fer & par le feu, il se présenta devant leur ville, & n'eut pas de peine à s'y faire reconnoitre Roi. Les Chroniqueurs & Annalistes Milanois font observer que pendant cette année 1009, il tomba une si grande quantité de neige dans toute la Lombardie, qu'elle brûla les Oliviers, & tua *les poissons* & les oiseaux.

Milan est cause que le gouvernement change en Italie.

Pavie tenoit donc pour Ardoin, & Milan persistoit à reconnoitre Henri I. „ C'est ici, dit judicieusement Muratori, que deux objets importans commencent à se faire appercevoir dans les guerres de Lombardie : l'un que les „ troubles de ce tems furent vraisemblablement l'occasion des longues querelles & de l'implacable haine qui anima dans la suite l'une contre l'autre Pavie & Milan, puisque la premiere tenoit pour Ardoin, & la seconde pour „ Henri ; querelles & haines qui naissent communément & sans peine entre „ deux villes voisines. . . l'autre c'est qu'à l'occasion de ces troubles & par „ nécessité, les peuples Lombards s'accoutumerent à prendre les armes d'eux-„ mêmes, ou pour attaquer les autres ou pour défendre leur propriété. C'est „ ce qui leur enfla tellement le courage, & leur inspira même tant d'orgueil, „ qu'ils ne tarderent pas à s'élever contre leur souverain, à courir à la liberté „ rapidement, enfin à l'obtenir, & à produire en même tems en Italie un „ changement considérable dans la forme du gouvernement *(a)*".

Ce que c'est que la peine du Cynophore infligée par l'Archevêque de Milan au Marquis de Suze.

Toujours acharné contre l'infortuné Ardoin, l'Archevêque de Milan signala sa haine contre lui d'une maniere particuliere à l'occasion de l'Evêché d'Asti. Ce siege étant devenu vacant, Ardoin nomme un de ses parens pour le remplir, lequel courut aussitôt à Rome se faire confirmer par le Pape Benoit VIII. en 1024. „ L'Archevêque de Milan, dit Arnulf ancien chroniqueur Milanois „ *(b)*, n'est pas sitôt instruit du sacre d'Airic pour l'Evêché d'Asti, qu'il est „ enflammé d'une juste colere, indigné, non tant de la nomination faite par „ le Roi Ardoin, que de la consecration administrée par le Pape. Il tient le „ concile à Milan, & punit l'audace de celui qu'on avoit sacré par les traits „ de l'Anathême dont il le perce. Ensuite avec une grosse armée, & les E-„ vêques ses suffragants, il assiege la ville d'Asti dans laquelle le Marquis de „ Suze, & le nouvel Evêque son frere étoient renfermés, les presse vivement, & ne cesse d'en ravager le territoire que lorsque par un traité de „ paix, on subit la loi qu'il lui plaît d'imposer. La condition de la paix fut, „ que partants de trois milles de Milan, marchants nuds pieds, & portant „ l'Evêque un livre, le Marquis un chien, il viendroient confesser humblement leur faute devant la porte de l'Eglise de St. Ambroise. De plus, „ l'Evêque posa sur l'autel le bâton Pastoral & l'anneau qu'il reçut après des „ mains de l'Archevêque. Son frere Magnifred Marquis de Suze, fit présent „ à cette Eglise de plusieurs talens en or avec quoi l'on fit cette croix si magnifique, que l'on ne porte qu'aux principales processions *(c)*. Ensuite „ traversant l'Eglise nuds pieds, comme ils étoient venus, ils allerent à la „ grande

(a) *Annal. Ital.* T. VI. p. 42.
(b) *Histor. Milanens. Lib.* I.
(c) Cette croix d'or subsiste encore, voyez la Section I.

„ grande Eglise de Ste. Thecle, où l'Archevêque, le clergé, & le peuple „ leur accorde seul la paix". Cette punition févere exercée fur les coufins d'Ardoin, fait voir toute la hauteur & la dureté Eccléfiaftiques ; car c'étoit le châtiment le plus humiliant qu'on pût alors infliger à fon ennemi. Chez les anciens Sueves, chez les Germains, & chez les Francs, lorfqu'un Noble du premier rang avoit commis quelque grand crime & qu'on lui faifoit grace de la vie, la loi étoit de le condamner à porter un chien fur fes épaules d'une ville à une autre, châtiment infâme appellé par les Germains *Arnefcar*, & par les Latins & les Grecs *Cynophorie*. Les nobles d'un ordre inférieur qui fe trouvoient avoir encouru la même peine, portoient une fcelle de cheval, les Prêtres portoient le miffel, & les bourgeois une charrue. Quel crime digne de mort avoient donc commis le Marquis de Suze & l'Evêque d'Afti, pour leur faire fubir cette peine infamante? D'ailleurs pourquoi faire revivre à leur égard cet ufage des anciens Germains, puifqu'on ne vivoit pas fous leurs loix? Mais ce que l'on doit remarquer en faveur du peuple de Milan, c'eft que malgré les prétentions de l'Archevêque, qui fe difoit Seigneur fpirituel & temporel de la ville, le peuple cependant gardoit toujours fa liberté; & l'Archevêque ne pouvoit procéder à aucune délibération importante, fans prendre le confentement du peuple. Ardoin fut fi humilié du châtiment infligé à fa famille qu'il renonça la même année à toutes fes prétentions à la couronne, & fe fit moine à Frutare dans le Piémont, afin de cacher au fond d'un cloître la honte dont venoit de le couvrir l'Archevêque de Milan, cet humble fucceffeur des apôtres. Cet Arnulf II. fon perfécuteur mourut trois ans après en 1008, & eut pour fucceffeur Aribert. Henri I. Roi d'Italie, mourut auffi le 13 Juillet 1024.

Sect. IV. Hiftoire de Milan depuis l'an 775 jufqu'en 1263.

Les Pavefans brûlent le palais de l'Empereur, & ne veulent plus qu'aucun Roi d'Italie faffe chez eux fa réfidence.

Les Pavefans ne font pas plutôt inftruits de cette nouvelle que, pour fe venger de l'incendie de leur ville caufé par les troupes Allemandes vingt-ans auparavant ils détruifent le palais de l'Empereur, y font paffer la flamme & le fer, & forment la réfolution d'empêcher qu'à l'avenir aucun Roi d'Italie n'ait fon palais dans l'enceinte de leurs murs. On vit auffi dans le même tems, mais pour un motif différent s'élever dans Milan deux guerres inteftines; l'une de la part de l'Archevêque contre les habitans de Lodi, & l'autre de la part du peuple contre la Nobleffe. Aribert qui venoit de fuccéder au cruel Arnulf dans le fiege de Milan, avoit auffi hérité de fon efprit de hauteur & de fédition. Il obtint de Conrad la nomination à l'Evêché de Lodi, pour prix de la nouvelle qu'il alla lui annoncer en Allemagne que la diete de Milan l'avoit élu Roi d'Italie. Cependant le peuple & le clergé de Lodi, fans avoir égard à ce privilege furpris à Conrad, procéderent comme de coutume à l'élection d'un nouvel Evêque. Mais Aribert Jaloux de fes droits, nomma de fa pleine autorité Ambroife Cardinal prêtre de l'Eglife de Milan. Les Lodigiens refufent de recevoir ce prélat, & déclarent fon élection nulle. Aribert, ainfi que la plupart de fes prédéceffeurs, vouloit imiter les Papes auxquels les Archevêques de Milan afpiroient à s'égaler depuis long-tems, parcequ'ils difpofoient de la couronne de Lombardie ainfi que les Papes difpenfoient le fceptre impérial. Irrité du refus des Lodigiens, Aribert raffemble des foldats, leve une armée, & va dévafter en Apôtre de J. C. les bourgs & les châteaux du Lodéfan. Surpris de cette irruption foudaine, les habitans de Lodi font

SECT. IV *Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.*

Les hauteurs de l'Archevêque & de ses vassaux forcent les bourgeois à se révolter.

1035.

contraints de céder à la force, & s'obligent par un traité de reconnoître Ambroise pour leur Evêque. Le motif de cette guerre, dit Muratori, laissa dans le cœur des Lodigiens une haine implacable pour les Milanois, & qui fit éclore dans la suite une infinité de meurtres, d'incendies, & de rapines.

Bientôt après les hauteurs de l'Archevêque Aribert, qui écrasoit ses vassaux en exigeant d'eux des services plus grands que les fiefs qu'ils tenoient de lui ne le demandoient, donnoient lieu à une guerre qui s'étendit ensuite dans toute la Lombardie. Les Valvasseurs, ou petits vassaux, après de réitératives & d'infructueuses remontrances à ce prélat, courent aux armes, & allument le flambeau d'une guerre civile. „ Ce fut là, dit Muratori (a), la „ premiere étincelle d'un feu qui dans le moment embrase toute la Lombar„ die. Les petits Gentils-hommes s'unirent entr'eux pour se révolter contre „ leurs seigneurs, & la rebellion des Valvasseurs de Milan fut le signal d'une „ révolte générale des inférieurs contre les supérieurs. Crémone arma con„ tre son Evêque; on le chasse de la ville, son palais fut renversé & réduit „ en cendres, quoiqu'il l'eut fait fortifier comme une citadelle; & les chanoi„ nes qui jouoient aussi le rôle de grands seigneurs furent obligés de se sau„ ver dans la crainte de devenir la victime de la haine populaire". Les Valvasseurs de Milan livrent une bataille en pleine campagne aux vassaux d'Aribert. L'action fut vive & sanglante des deux parts, il y périt beaucoup de monde, entr'autres l'Evêque d'Asti qui combattit en soldat. Les vassaux défaits & mis en fuite, furent obligés de se renfermer dans la ville. Mais l'arrivée de l'Empereur Conrad appaisa le feu de la sédition, & ranima tout à coup les esprits en faveur de l'Archevêque: exemple qui est moins une preuve de l'inconstance & de la fragilité humaine, que de l'ascendant du clergé sur l'esprit des peuples. Conrad ôta le privilege qu'il avoit accordé, & crut éteindre par cette révocation la source de la guerre. Qui croiroit que cette conduite prudente de l'Empereur, fit renaître des troubles plus violents qu'auparavant? La Noblesse & le peuple de Milan croient que les droits sacrés de leur Archevêque sont lezés, & tiennent des discours offensants sur le compte de l'Empereur. Conrad en est instruit, & croyant que l'Archevêque étoit l'Auteur de tout ce désordre, il le fait arrêter dans la diete qu'il tenoit à Pavie, & l'envoie en prison. Aussitôt le clergé, la Noblesse, & le peuple de Milan témoignent leur mécontentement, redemandent à grands cris leur Archevêque, & vont offrir des ôtages pour r'avoir sa personne. Mais Conrad s'obstine à le garder en prison. Cependant l'Archevêque trouva moyen de s'échapper, & de briser ses liens, & aussitôt se rend à Milan où il fut reçu aux acclamations du peuple qui regardoit sa delivrance comme un miracle. Conrad en apprenant la fuite de l'Archevêque, vient promptement avec ses troupes se présenter aux portes de Milan, & fait ravager tout le territoire de cette ville. Mais une pluie violente & continue le force de se retirer en désordre, & les Milanois en profitent pour achever de l'accabler. Les moines & les prêtres ne manquent par de publier que S. Ambroise, protecteur de la ville de Milan, a opéré ce prodige en faveur de l'Archevêque, Aribert triomphoit; & dans le dessein de se venger de Conrad, il envoie des députés à

(a) *Annal. Ital.* T. VI. p. 53.

Eudes II. Comte de Champagne pour l'inviter à venir prendre possession du trône de Lombardie. Le Comte accepte l'offre qui lui est faite: mais avant que de partir il fait une invasion en Lorraine & livre une bataille où il est tué. Conrad alors fait excommunier & déposer Aribert par le Pape Benoit IX. qui nomma Ambroise, cet Evêque de Lodi dont nous avons parlé, pour remplir le siege de Milan. Mais le peuple ne voulut jamais ni le recevoir, ni le reconnoître, tint toujours pour Aribert, & continua de faire la guerre pour soutenir ses intérêts.

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

Cependant Conrad, en partant pour l'Allemagne, fait assembler tous les Ducs, les Comtes, & les autres Princes de la Lombardie, & les charge de le venger de l'Archevêque de Milan. Bientôt ils se réunissent en un corps d'armée, & viennent placer le théatre de la guerre dans la plaine de Milan. Aribert fait assembler sur le champ tous ses vassaux, & les exhorte à la guerre. „ Ce fut alors, dit Muratori (*a*) qu'il inventa le *Carrocio* qui dans les siecles „ suivants fut si fort en usage dans la guerre de Milan, & dont toutes les au- „ tres villes d'Italie furent si frappées qu'elles s'en firent chacune un sembla- „ ble. C'étoit un *Char* ou *Carosse* qui traîné par des bœufs portoit un mât „ droit comme un obélisque, terminé par une aiguille ou pointe dorée, dans „ laquelle étoient plantés deux étendarts blancs, avec une croix entre deux. „ Un détachement de gens-d'armes c'est-à-dire de soldats les plus braves étoit „ chargé de la garde du Char qui, placé au milieu de l'armée augmentoit par „ sa présence le courage des combatrans". Le peuple de Milan ravi de cette invention, sort de la ville avec le *Carrocio*, assaillit vivement les Nobles, & les force de leur abandonner la victoire. Cette guerre alloit se prolonger & auroit eu des suites plus fâcheuses, si la mort inopinée de Conrad le Salique, arrivée à Utrecht le jour de la Pentecôte 1039, n'eut fait retirer promptement l'armée des Nobles.

1039. L'Archevêque Aribert invente le Carrocio, coutume qui fut adoptée dans la suite par toutes les autres villes.

Aribert, aussi rusé courtisan que profond politique, se transporte aussitôt en Allemagne auprès d'Henri II. successeur de Conrad, le reconnoit Roi d'Italie, & lui prête serment de fidélité: exemple qui fut suivi par les autres villes Lombardes. Henri pardonne à l'Archevêque, fait sa paix avec lui, & le renvoie chargé de présens, en lui protestant qu'il a toujours désavoué la conduite que l'Empereur son pere avoit tenue à son égard. Aribert étoit à peine de retour qu'il vit une guerre civile s'allumer entre le peuple & la Noblesse. Un noble ayant frappé un bourgeois, le peuple vole à sa défense, & chacun s'engage par serment de rester uni pour se défendre des attentats de la Noblesse. Un bourgeois aguerri, nommé Lanzon, se met à la tête du peuple, livre bataille aux Nobles dans les rues & les places de Milan, & les force de sortir de la ville. Aribert les suit, pour ne paroître pas les abandonner; mais en fin politique, il déclare qu'il veut garder la neutralité. Les Nobles ramassent des troupes, & viennent bloquer Milan, siege fort long, dit Sigonius, & qui dura trois ans. Pendant cet intervalle, le peuple ne cesse de faire des sorties vigoureuses, & de livrer des vifs combats, lesquels à la fin, diminuerent si considerablement le nombre des habitans, qu'il ne restoit plus dans Milan qu'une poignée de monde. Lanzon conçoit alors un projet, digne du

Un noble pour avoir frappé un bourgeois, est cause d'une guerre civile, dans laquelle un autre bourgeois donne un trait de la plus sage politique.

(*a*) *Annal. Ital.* T. V. p. 121.

SECT. IV. *Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.*

plus habile politique. Afin de jeter la frayeur dans le parti de la Noblesse, il va trouver Henri II. en Allemagne, le prie de lui donner des troupes pour le soutenir contre les Nobles, & lui promet qu'elles seront reçues dans la ville. L'Empereur, bien charmé de trouver cette occasion pour s'emparer de Milan, s'engage sur le champ à lui fournir un certain nombre d'hommes, plus grand même que Lanzon ne le demandoit. Lanzon revient alors précipitament à Milan, en faisant semblant de triompher, & en menaçant les Nobles de la colere de l'Empereur. Tandis qu'il les voit dans la consternation, il leur fait proposer sous main un accommodement, & se conduit avec tant de sagesse & de prudence que l'accord fut accepté. Aussitôt les Nobles entrent dans la ville; la sédition est éteinte, tous les esprits sont réconciliés, & lorsque les troupes Allemandes se présentent aux portes de Milan, on leur dit que la paix est faite.

1036. *Mœurs desordées du clergé de Milan.*

Après la mort d'Henri II. & sous la régence de l'Impératrice Agnez tutrice du jeune Henri III. son fils, qui n'avoit que six ans, on vit à Milan s'élever une guerre d'un autre genre, & dont l'objet fut de combattre les vices & les déréglemens des Ecclésiastiques. „ Le clergé de Milan, dit un auteur contemporain (*a*), se livroit à tant de choses qui l'écartoient de son devoir, „ qu'à peine s'y trouvoit-il un seul clerc qui fut véritablement à sa place. Les „ uns couroient de tout côté avec des chiens & des oiseaux de proie; d'autres „ tenoient des hôtelleries; d'autres étoient des usuriers impitoyables; presque „ tous vivoient de maniere à se couvrir d'ignominie, soit avec des femmes „ qu'ils avoient épousées publiquement, soit avec des courtisannes. Tous ne „ s'occupoient que de ce qui leur plaisoit, & nullement de ce qui qui plaît à „ J. C. Mais ce qu'on ne peut, & ce qu'on ne doit, ni dire, ni entendre, „ sans gémir, c'est qu'ils étoient enveloppés tous des filets de l'hérésie simoniaque; car depuis le moindre des ordres jusqu'au plus considérable, on „ ne pouvoit en obtenir aucun sans l'acheter comme un mouton. Ce qu'il „ y avoit de pis, c'est qu'il n'y avoit personne qui s'opposât à de si grands „ désordres, & ceux qui étoient commis à la garde du troupeau, étoient eux-„ mêmes des loups ravissants".

Deux diacres, Zélateurs ardents, excitent un orage contre les Chanoines.

Ce tableau naïf du mœurs Ecclésiastiques du XI. siecle, pouvoit également s'adresser alors, non seulement au clergé de Milan & de l'Italie, mais encore au clergé de France, de l'Allemagne, de l'Espagne, & de l'Angleterre. Anselme de Badage, *de Badagio*, Cardinal Milanois avoit commencé le premier dans ses prédications à invectiver les prêtres, & à leur reprocher hautement leurs mœurs dissolues & libertines. Mais l'Archevêque Gui de Vélate, successeur d'Aribert, ne voulant pas qu'on révélât la turpitude des Ministres de son Eglise, & qu'on exposât leur vie licentieuse aux yeux des peuples, mit un frein au zele d'Anselme en lui conférant un Evêché. Cependant les prédications contre l'incontinence du clergé ne cesserent pas long-tems; & bientôt on vit deux diacres de Milan, Ariald & Landulf, déclamer publiquement contre la vie déréglée des moines & des prêtres. Ces deux apôtres exercent d'abord leur ministere à la campagne, ainsi qu'avoit commencé S. Barnabé, & exhortent saintement les curés & les vicaires à abandonner leurs femmes &

(a) *Andreas Abbas in vitâ Arialdi cap.* 3.

à entrer dans leur devoir. Ils se rendent ensuite à Milan où ils prêchent dans les rues & dans les places publiques comme des envoyés du ciel. Ils haranguent le peuple rassemblé autour d'eux, déchirent les prêtres, peignant sans ménagement leurs vices, s'exhalent en furieux contre la Simonie, & traitent enfin tous les clercs de prêtres scandaleux & de faux prêtres: *Vos, vestros sacerdotes putatis esse veros, quos incunctanter constat esse falsos* (*a*). Le peuple surpris & extasié s'écrie: *Est-il donc possible que ceux que nous avons respectés jusqu'ici comme les Ministres de J. C. ne soient que des ennemis de Dieu, & des sectateurs du Diable?* Honteux & livrés au désespoir quelques prêtres se tiennent cachés, d'autres quittent leurs maîtresses & leur concubines, d'autres renvoient leurs femmes & leurs enfans; les uns n'osent plus paroître à l'église, d'autres craignent de sortir même de leur maison, & tous maudissent de bon cœur ces deux Zélateurs indiscrets, & leur jurent une haine immortelle. Landulf reçut un coup de poignard, & il n'est pas nécessaire de dire par quelle main il fut porté. Mais ce bon diacre ne fut pas tué, & il pardonna généreusement & en apôtre à son meurtrier dont il sollicita la grace. Cependant le peuple prend la défense des saints diacres, & ne voyent plus dans les Ecclésiastiques que des adulteres, des concubinaires, des usuriers, & des simoniaques, il s'arme de bâtons & de fourches, de lances & d'épées, & se met à la poursuite des prêtres & des chanoines. Le clergé pendant la nuit s'assemble en désordre chez l'Archevêque, pour aviser au parti qu'il faut prendre, tandis qu'ils auroient dû chanter dévotement matines, & tâcher de ramener par leur édification le peuple prévenu contr'eux. L'Archevêque, autant en peine pour lui-même que pour ses Ministres, assemble un concile à Fontane près des Novare. On commence d'abord par ordonner à Landulf & à Ariald de se rendre au concile; mais ces deux obéissans apôtres refusent sagement de s'y trouver, en alléguant pour excuse que c'est à Rome qu'il faut s'adresser, & que ce n'est que là qu'ils veulent se rendre. Alors le concile les excommunie sur désobéissance, les déclare déchus du diaconat, & les nomme perturbateurs du repos public. Landulf & Ariald, voyant l'orage conjuré contr'eux, quittent Milan en secouant à la maniere des apôtres, la poussiere de leurs souliers sur cette ville de malédiction. Ils partent pour Rome, d'où ils ne revinrent que long-tems après; & le clergé de Milan, délivré enfin de ces deux prédicateurs fâcheux & incommodes, paroit d'abord être un peu réformé, & continue ensuite de se livrer aux excès de débauche auxquels il étoit accoutumé.

Sect. IV. *Histoire de* Milan *depuis l'an* 775 *jusqu'en* 1263.

1063. *Ariald recommence à prêcher contre les prêtres.*

Les deux apôtres, revenus à Milan en 1063, resterent d'abord pendant quelque tems spectateurs tranquilles de l'incontinence des prêtres & des chanoines. Mais un certain Ariprand, qui venoit de se faire nommer Abbé de St. Ambroise, moyennant une forte somme d'argent que tout le monde savoit qu'il avoit donnée à Gui de Velate Archevêque de Milan, réveilla par une simonie si grossiere le zele d'Ariald. Il vint lui reprocher publiquement son crime & son scandale, accompagné d'une foule étonnante de peuple qui ne quittoit point le Saint Apôtre. Mais Ariprand se moqua de ses prédications, & lui dit en riant qu'il lui étoit aussi difficile de quitter son abbaie, à

(*a*) *Andreas Abbas ubi supr. cap. 4.*

présent qu'il en avoit compté l'argent, qu'a lui de se donner la discipline. Le pieux diacre aussitôt le prend au mot; il se dépouille de ses vêtemens, & se donne jusqu'au sang la discipline devant tout le monde. Mais Ariprand se sauva sans lui répondre un seul mot; & il en fut quitte par voir son abbaie pillée par le peuple.

Il fait excommunier l'Archevêque, & travaille à le faire déposer.

Ariald & Landulf continuoient d'édifier les fidelles par leur vie austere, & par leurs pieuses exhortations. Landulf succomba sous le poids du travail, & mourut de ses anciennes blessures dont il ne fut jamais bien guéri. Mais Ariald son digne collégue, bien loin d'être effrayé de cette mort, n'en devint que plus zélé, en concevant le dessein de réformer l'Archevêque lui-même, & de censurer la vie licentieuse & débordée de ce premier Prélat de Lombardie: entreprise qui lui couta cher, & qui lui valut les honneurs du martyre. Il commença par déclamer dans les rues contre Gui de Vélate, en le représentant comme celui qui donnoit au clergé l'exemple de l'incontinence & de la simonie. Mais voyant que l'Archevêque méprisoit ses remontrances & ne changeoit pas de maniere de vivre, Ariald le cite à Rome au tribunal d'Alexandre II. & le fait excommunier par les intrigues du fameux Cardinal Hildébrand, connu depuis sous le nom du féroce Grégoire VII. Appuyé par la Cour de Rome, Ariald, devient plus hardi, & après avoir signifié lui-même à son Archevêque l'excommunication de Rome, il excite le peuple à demander que le Prélat soit déposé. L'Archevêque fut assailli au milieu de sa Cathédrale pendant l'office, & manqua de succomber sous les efforts d'une populace irritée contre lui. Il se sauve, & songe aussitôt à dissiper cette multitude en la renvoyant avec des présents. Ariald alors se voit abandonné, & la frayeur s'étant répandue dans son ame, il va se cacher à la campagne chez un curé de ses amis. Mais celui-ci le livra indignement & lâchement à l'Archevêque qui le fit transférer dans une Isle déserte du Lac Majeur, laquelle est aujourd'hui l'Isle-Belle des Isles Borromées, & le fit mettre à mort par deux clercs de son église, dignes bourreaux d'un tel Prélat. Ces deux abominables ecclésiastiques lui firent souffrir des tourmens & des supplices, tels que les barbares en ordonnoient pour les premiers martyrs. Ils divisérent ses membres en plusieurs morceaux; & à chaque coup de coutelas, ils lui demandoient en l'insultant s'il reconnoissoit Gui de Vélate pour Archevêque de Milan, & le bon diacre croyoit gagner le paradis en répondant toujours que non. Mais la narration naïve de l'Abbé *André* instruira mieux le lecteur touchant cet acte de barbarie exercé par deux prêtres sur une autre prêtre.

Ariald barbarement mis à mort par deux clercs.

Les deux clercs avoient été envoyés par Olive niece de l'Archevêque, & dès qu'ils furent sortis de la nacelle qui les avoit amenés dans l'Isle, ils coururent auprès de ceux qui avoient la garde d'Ariald & leur dirent: „ Où est „ Ariald? les autres répondent, il est mort. Les clercs répliquent: il nous „ est ordonné de le voir, ou vivant, ou mort; & regardant au loin, ils le „ voient assis sur un rocher, ayant les mains liées. Ils volent aussitôt pour se „ jeter sur lui, comme de jeunes lions affamés se jetent sur leur proie. Ils ti- „ rent leurs coutelas, & prenant chacun une de ses oreilles, ils lui disent: „ dis pendart, notre maître est-il un véritable Archevêque? Il répond, il „ ne l'est point, & ne l'a jamais été, puisqu'il n'en a jamais fait les œuvres. „ Alors ils lui coupent les deux oreilles. Lui tournant les yeux vers le ciel,

„ s'écrie: je vous rends graces ô Christ! de ce que vous daignez aujourd'hui „ me compter entre vos martyrs. Sur ce qu'ils lui demandent une seconde „ fois, si Gui est un véritable Archevêque, il répond avec sa constance ordi- „ naire: il ne l'est point. C'est pourquoi sur le champ son nez & sa lèvre „ supérieure sont abattus. Ses deux yeux sont ensuite arrachés; ils lui cou- „ pent après cela la main droite, en disant: c'est par elle qu'étoient écrites „ les lettres qu'on adressoit à Rome. Ensuite ils lui coupent à la racine mê- „ me le membre génital, *radicitùs membrum amputant genitale*, en lui di- „ sent: jusqu'ici tu fus un prédicateur de la chasteté; désormais tu seras chaste „ toi-même. Enfin arrachant sa langue par dessous le menton ils disent: „ qu'elle se taise à présent, elle qui mit le trouble dans les familles des clercs, „ & qui les dispersa. C'est ainsi que cette âme sainte fut affranchie des liens „ de la chair &c. *(a)*".

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

1067.

La robe d'Ariald promenée dans Milan excite une guerre civile.

Les disciples d'Ariald trouverent le secret de se procurer l'habit de leur maître; ils le promenent en procession dans Milan, & cette robe devient, ainsi que celle de César, le signal d'une guerre sanglante. Le Chevalier Herlembald, sectateur d'Ariald, arbora le premier l'étendart de rébellion contre l'Archevêque. Le peuple court aux armes pour venger la mort du Saint Martyr, l'Archevêque est saisi dans son palais, & fait prisonnier. Aussitôt les vassaux du Prélat prennent les armes, dissipent la multitude, & viennent le délivrer. Il se donne plusieurs combats dans les rues, & la discorde regne entre le peuple & la noblesse. Alexandre II. qui étoit de Milan, quitte Rome aussitôt, & vient rétablir le calme dans sa chere patrie. Il tâche d'adoucir les esprits par ses exhortations, & après avoir reprimandé le clergé & fait quelques réglemens pour le maintien de la discipline ecclésiastique, il reprend le chemin de Rome. Mais les esprits étoient trop aigris, la division régnoit toujours, & le Pape fut obligé d'envoyer des légats pour appaiser le peuple, & pour contenir les nobles.

L'Archevêque abdique son siege.

L'année suivante, Gui de Velate, à la sollicitation des légats apostoliques se détermine à abdiquer son siege, & nomme pour lui succéder Godefroi de Castiglione Cardinal Soudiacre de l'église de Milan, son ami intime, & en même tems celui de l'Empereur Henri III. dont il obtint sur le champ l'investiture. Mais les habitans toujours soutenus & conseillés par le Chevalier Herlembald, refusent de reconnoître cet Archevêque, & lui ferment les portes de la ville. Alors le Pape Alexandre II, à la sollicitation du sévere Cardinal Hildébrand, excommunie l'Archevêque comme un *intrus & un Simoniaque*, en ordonnant au peuple de Milan de ne point souffrir, qu'il mit la main sur les revenus de l'Archevêché. Gui de Velate se voyant par là privé de la forte pension qu'il s'étoit réservée, conçoit le dessein de remonter sur son siege & de rentrer dans son église. Pour mieux en venir à bout, il cherche à se réconcilier avec Herlembald, & fait toutes les bassesses imaginables afin de se le rendre propice. Le Chevalier lui promet sa faveur, & lui accorde une entrevue; mais dès que l'exarchevêque est arrivé au lieu désigné, on l'arrête prisonnier, & on le tient renfermé. Heureusement pour lui, & malheureusement pour les habitans, un incendie violent ravagea plus de la moitié de la

(a) Andreas, Abbas Vallombros. ubi suprà cap. 39.

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

ville le 19 Mars 1068. Parmi les alarmes & la consternation, Gui l'exarcheveque se sauva & fut demander un asyle au Duc de Turin dans le Piémont où il mourut quelque tems après. Mais sa mort ne mit pas une borne à la guerre civile, & n'éteignit pas le flambeau que sa vie incontinente avoit allumé. Les habitans auxquels la mémoire de Gui étoit odieuse, persisterent à ne vouloir pas reconnoître celui qu'il avoit désigné pour son successeur. Herlembald fit procéder à une nouvelle élection, dans laquelle le jeune Othon fut proclamé Archevêque. Mais le Cardinal Ambroise qui s'étoit créé une faction dans la ville, fit casser cette élection, & l'Empereur Henri III. en 1072 fit sacrer Ambroise Archevêque de Milan.

Milan se trouve avoir trois Archeveques à la fois.

Cependant le Cardinal Hildébrand, devenu Pape sous le nom de Grégoire VII. confirma le jeune Othon dans sa dignité d'Archevêque, & écrivit au Chevalier Herlembald de continuer, en fidelle Chrétien, à soutenir les droits sacrés de l'Eglise. Enfin les troubles ne cesserent pas même, ni par l'élection d'un troisieme Archevêque, appellé Thédald, ni par la mort du Chevalier Herlembald qui se fit tuer dans une sédition élevée à l'occasion d'une cérémonie particuliere à l'église de Milan. On avoit coutume de batiser solemnellement les cathécumenes le jour de la Pentecôte; & comme depuis l'interdit jeté sur l'église de Milan par Grégoire VII. à l'occasion de la nouvelle élection de Thédald, le Chevalier Herlembald avoit défendu le batême des cathécumenes, le peuple conçut tant de rage & d'animosité contre celui qui le privoit de voir cette cérémonie, qu'il fut tué dans une émeute. L'église & les nobles de Milan resterent toujours sous les censures de Grégoire VII. jusqu'à l'arrivée des légats en 1077. Alors l'Archevêque Thédald fut obligé de quitter Milan, & s'en fut habiter la petite ville d'Arone où il mourut le même jour que Grégoire VII. son mortel ennemi mourut à Salerne, c'est-à-dire le 25. May 1085.

Urbain II. leve l'interdit jeté sur l'église de Milan, à condition que l'Archevêque se rendra au concile de Clermont.

Anselme de Rhô fut choisi pour succéder à Thédald, & couronna, quelque tems après son élection, le jeune Conrad II. fils de l'Empereur Henri III. qui par l'excommunication lancée contre lui par Grégoire VII, restoit privé de son Royaume d'Italie. Il le couronna Roi d'Italie d'abord dans la Basilique de S. Ambroise de Milan, & ensuite à S. Jean Baptiste de Monza. Les historiens ni disent pas pourquoi Conrad eut besoin de ces deux couronnemens. Lodi, Crémone, & les autres villes voisines, suivirent l'exemple de Milan, & reconnurent le jeune Conrad. Anselme III. mourut la même année 1093, & Arnulf III. fut nommé pour le remplacer. Mais le légat apostolique s'oppose à sa consécration, & le siege reste vacant. Cependant Urbain II. ayant convoqué un concile à Clermont en Auvergne pour l'expédition des Croisades, leve l'interdit jeté sur l'église de Milan, & permet que l'Archevêque soit consacré, à condition qu'il se rendra au concile de Clermont.

1096.

Le Pape & l'Archevêque prêchent la Croisade à Milan.

Arnulf, à son retour du concile, prêche la Croisade dans son diocese; le Pape Urbain II. passe à Milan en se rendant à Rome, prêche lui-même la Croisade, & sept mille habitans partent pour la Terre-Sainte, ayant à leur tête Otton Visconti. Arnulf III. mourut la même année le 25 Septembre, & Anselme IV lui succéda.

Le

Le commencement du XII. Siécle fut signalé dans la ville de Milan par le départ de l'Archevêque pour la Palestine. Anselme IV, après avoir prêché la Croisade avec beaucoup de zele & d'édification, rassemble une grande armée toute composée de Lombards, (a) & laissant pour vicaire à Milan Chrysolas, vulgairement appellé Grossolan, élu & consacré depuis peu Evêque de Savone, il se met à la tête de ses troupes, & dirige sa marche vers Constantinople, accompagné de l'Evêque de Pavie & de plusieurs Seigneurs Lombards. L'année suivante, Conrad Roi d'Italie mourut à Florence le 7 Juillet 1101, tandis que l'Empereur Henri III. son pere étoit toujours vivant, & restoit toujours, Empereur, Roi d'Italie, & excommunié.

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

1100.

L'Archevêque prend le commandement d'un corps de troupes & part pour la Palestine.

Anselme mourut dans son voyage de Jérusalem, & Grossolan, ou Chrysolas Grec d'origine quoique né en Calabre, lui succéda par la protection du légat Bernard & par la faveur du peuple. Mais à peine il goûtoit le fruit de ses peines & de ses intrigues, qu'il fut accusé de Simonie par un prêtre zélé nommé Liprand qui étoit de l'ancien parti d'Herlembald, & à qui des chanoines de S. Ambroise avoient fait couper le nez & les oreilles pour s'être avisé de renouveller les prédications d'Ariald au sujet de l'incontinence du clergé. Liprand déclare donc publiquement que Chrysolas n'étoit monté sur le siege de l'église de Milan que par la voie de la Simonie, & demande à prouver son accusation par l'épreuve du feu. Son offre est acceptée par le peuple, quoique l'Archevêque & les chanoines s'y opposassent; & Liprand passe miraculeusement au travers de deux grands buchers enflammés, qu'on avoit élevés dans la place de St. Ambroise le 25 May 1002. Il en sortit, dit Landulf le jeune, (b) sain & sauf: ce qui transporta le peuple d'admiration, qui en même tems qu'il conçut pour le Saint Prêtre la plus profonde vénération, vomit les plus grands blasphemes contre l'Archevêque. Celui-ci, qui n'avoit demandé que des faits à son accusateur, & non l'epreuve du feu, se vit contraint de se retirer à Rome afin de donner le tems à l'orage de s'appaiser. Cependant les amis & les vassaux de l'Archevêque, ayant voulu prendre son parti pendant son absence, il s'éleva une vive émeute dans laquelle plusieurs habitans perdirent la vie. Le Pape dans un concile rétablit Grossolan dans sa dignité; mais le peuple obstiné ne voulut pas le recevoir.

Le prêtre Liprand accuse l'Archevêque & prouve son accusation par l'épreuve du feu.

Henri, III. Roi d'Italie de ce nom, & IV. Empereur d'Allemagne étant mort à Liege le 10 d'Août 1101, (*) la ville de Milan fut la premiere qui donna le signal de la liberté. „ Elle cassa les Officiers impériaux & royaux, „ dit Muratori (c), se créa deux consuls pour chefs principaux de sa communauté, & se choisit divers Officiers pour l'administration de la justice, de la „ guerre, & des finances. Pavie, Lodi, & Crémone, suivirent bientôt son „ exemple, & Milan eut la gloire de faire renaitre la liberté dans le cœur „ des Lombards. Mais le désir de s'agrandir lui devint funeste, & lui

Milan donne le signal de la liberté.

(a) Muratori *Annal. Ital* T VI. p. 334. (c) *Annal. Ital.* T. VI. p. 253.
(b) *Histor. Chronol. Mediol* part. 12. cap. 3.

(*) Son corps resta cinq ans sans sépulture, parce qu'il étoit mort excommunié. Voyez le volume qui traite de l'*Histoire des Empereurs d'Allemagne.*

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

„ causa des guerres perpétuelles avec Pavie & Lodi, qu'elle voulut ſoumet-„ tre à ſon obéiſſance".

Chryſolas ne pouvant pénétrer à Milan, réſolut de s'enrôler en qualité de chef dans la guerre-ſainte, & partit pour la Paleſtine après avoir nommé pour ſon vicaire l'Évêque de Lodi. Henri IV ſucceſſeur de Conrad & d'Henri III. vint en Lombardie cette même année 1109, & reçut des préſents de différentes villes, excepté de Milan qui refuſa conſtamment de le reconnoître Roi de Lombardie. Devenus fiers, hauts, & puiſſans, les Milanois cherchent querelle aux habitans de Lodi, les combattent au mois de Juillet l'an 1111, s'emparent de leur ville, la détruiſent entiérement, réduiſent les habitans en eſclavage, & les diſperſent dans des villages écartés, en leur défendant impérieuſement de jamais ſonger à rebâtir leur ville. La rivalité de ces deux villes venoit de ce que les Lodigiens étoient plus riches que les Milanois, & de ce qu'ils entendoient mieux qu'eux le commerce & la finance. Ce motif bas & indigne d'une ville auſſi jalouſe de ſa liberté que Milan, forme une tache dans l'hiſtoire de cette ville.

A.D. 1111. Deſtruction de Lodi par les Milanois.

Jourdain de Clive nommé Archevêque.

Cependant le peuple & le clergé de Milan impatiens d'avoir un Archevêque, éliſent unanimement Jourdain de Clive. Mais Chryſolas étant inopinément arrivé de la Paleſtine, tout couvert des palmes de l'Idumée, & ayant appris la mort du prêtre Liprand ſon accuſateur, ſe préſente dans Milan accompagné de ſes vaſſaux, s'oppoſe à l'élection de Jourdain, & s'empare des principales tours de la ville. Mais après divers combats donnés dans les rues & dans les places de Milan, Chryſolas ſe prête à un accommodement moyennant une forte ſomme d'argent que lui trouva ſon compétiteur, & ſe retire à Rome en attendant la déciſion du Saint Siege.

Guerre de Côme qui dura dix ans.

Fiers de la deſtruction de Lodi, les Milanois ne croyoient pas qu'ils duſſent éprouver de la réſiſtance de la part des autres villes, & l'on vit bientôt s'élever une guerre entre eux & les Comaſques à l'occaſion de deux Evêques de Côme, dont l'un avoit été nommé par les habitans, & l'autre par l'Empereur. Les Milanois prirent le parti de celui que l'Empereur avoit nommé, parce que c'étoit un chanoine de leur Cathédrale, & firent en conſéquence une invaſion dans le territoire de Côme. Les Comaſques repouſſent vaillamment les Milanois, & s'emparent à leur tour de différentes petites forteresses appartenantes à la ville de Milan. Enfin cette querelle excita une guerre qui dura plus de dix ans au bout deſquels les Milanois détruiſirent en triomphant la ville de Côme, ainſi que les Grecs au bout de dix ans renverſerent Ilion. Cette guerre a été chantée par un anonyme, qu'on appelle *l'Anonyme de Côme*, & qui a fait à cette occaſion un poëme Latin qui contient près de deux mille vers. Les conditions du traité de paix furent que les Comaſques reſteroient en poſſeſſion de leurs terres; mais qu'ils ſeroient à l'avenir ſujets & tributaires des Milanois; & que les murs & les fortifications de la ville ſeroient démolies. Surquoi Muratori (*a*) fait cette ſage obſervation: „ Voilà com-„ ment les villes de Lombardie qui s'affranchirent dès lors du joug des étran-„ gers, commencerent à tourner leurs armes les unes contre les autres: mal

(*a*) *Annal. Ital. Tom. VI. p.* 418.

„ que nous verrons s'augmenter de plus en plus par la folle avidité de l'ambi- „ tion à laquelle on se laisse d'autant plus aisément corrompre, que l'on a plus „ de puissance".

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

Jourdain de Clive ne se vit pas long-tems assis sur un siege qui lui avoit couté tant d'argent à aquérir, par les pensions fortes qu'il avoit été obligé de faire à Chrysolas. Il mourut en 1120, & fut remplacé par Olric vidame de la Cathédrale (*). Trois ans après, en 1125, l'Empereur Henri IV, Roi d'Italie de ce nom, mourut aussi le 23 May à Utrecht sans laisser de postérité: ce qui donna naissance à des guerres sanglantes. La diete de Mayence élut pour lui succéder Lothaire Duc de Saxe, à qui les Romains & le Pape conférerent la couronne Italique, en le nommant Lothaire III. Roi d'Italie. Mais la ville de Milan ne voulut point le reconnoître; & ses habitans élurent de leur plein gré, en 1128, Conrad Duc de Franconie & fils d'Agnez sœur de l'Empereur Henri IV. Les Milanois aussitôt l'appellent en Lombardie, & le font couronner à Monza le 29 Juin de la même année par les mains de l'Archevêque Anselme IV, de Pusterla, successeur d'Olric, & qui renouvella, quelques jours après, cette cérémonie dans la Basilique de St. Ambroise. Le Pape, qui avoit nommé Lothaire, protesta contre cette élection, & recourut à ses armes ordinaires, en excommuniant à la fois & le Prince qui avoit été couronné, & l'Archevêque qui avoit administré la cérémonie. Il poussa même la vengeance plus loin à l'égard de l'Innocent Anselme; car il le déposa quelque tems après.

Le Pape excommunie les Milanois.

1134.

Dans le tems que le Pape prononçoit l'acte de la déposition d'Anselme, St. Bernard étoit à Milan qui captivoit tous les esprits par les charmes de son éloquence & par ses mœurs édifiantes. Les Milanois enchantés de vertus & des talens de ce grand docteur, l'élisent pour leur Archevêque. Mais dès le lendemain au matin l'humble religieux de Clairvaux se dérobe aux empressemens du peuple, & s'enfuit à Pavie où il travaille à réconcilier les habitans de cette ville avec ceux de Milan qui venoient de gagner sur les Pavesans une grande victoire. Les Milanois, au refus de S. Bernard, élisent Roboald Evêque d'Asti. Anselme qui par haine contre Innocent tenoit pour l'anti-pape Anaclet, se retire à Rome; mais dans son voyage il est fait prisonnier par les partisans du Pape, conduit à Pise auprès d'Innocent qu'Anaclet y tenoit bloqué, & où il mourut sans qu'on sache si ce fut de mort naturelle. Hubert de Pirovano fut nommé pour succéder à Roboald qui n'occupa son siege que dix ans & mourut en 1145.

S. Bernard refuse l'Archevêché de Milan.

Pendant ce débat d'Anselme avec Innocent, les Milanois ne restoient pas tranquilles à l'égard des villes à leur voisinage sur lesquelles ils avoient résolu d'étendre leur autorité. Ils avoient détruit Lodi, renversé Côme; ils venoient de soumettre Pavie, & Crémone seule leur résistoit. Ils conduisent une armée nombreuse sous les murs de Crémone, & livrent une grande bataille où ils perdent beaucoup de chevaux, & où les Crémonois leur enleverent le fameux *Carrocio*. Ils se préparoient à tirer vengeance de cet affront, lorsqu'on

Guerre de Crémone.

(*) On a dit que Jourdain de Clive avoit fermé à son peuple les portes de son église, jusqu'à ce que les habitans l'eurent vengé d'une insulte qu'on lui avoit fait fait à Novare. Mais ce trait n'est pas dans Muratori.

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

apprit à la fois, & la mort de Conrad IV. qui mourut à Bamberg le 15 Février 1152, & l'élection de Frédéric I. Duc de Souabe & neveu de Conrad. La crainte de trouver dans le successeur de Conrad un Prince qui mit un frein à l'ambition des Milanois, les engagea à suspendre les hostilités contre Crémone & à attendre l'arrivée de Frédéric en Lombardie. Ce Prince en effet ne tarda pas à paroître pour venir recevoir la couronne Italique, & dès la même année il partit d'Allemagne pour se rendre en Italie. Il s'arrêta quelque tems à Constance; & ce fut pendant son séjour en cette ville que les habitans de Lodi, qui gémissoient depuis quarante deux ans sous le joug des Milanois, viennent le trouver, en portant une croix de bois sur leurs épaules, se jetent à ses genoux, & lui demandent justice en pleurant contre la tyrannie des Milanois. Frédéric s'attendrit à ce spectacle; il les reçoit avec bonté, écoute leurs plaintes en frémissant, les assûre de son amitié, & leur promet de rebâtir leur ville (*a*). En même tems il écrit une lettre violente aux Milanois, & les menace du poids de sa colere, s'ils ne changent de conduite à l'égard des Lodigiens, des Pavesans, des Comasques, & des autres peuples voisins. Mais la lettre parvenue à Milan est jetée à terre, foulée aux pieds; & le porteur se retire en tremblant. Frédéric est bientôt instruit de tout; il a sur le cœur un affront si sanglant, & se promet bien d'en tirer promptement vengeance.

1153. Plaintes des Lodigiens contre les Milanois.

Frédéric Barberousse venge de l'insulte qu'il a reçue de la part des Milanois.

Frédéric ne songe plus qu'à repousser l'insulte qu'on lui a faite à Milan; il se prépare à la guerre, & dès les commencemens de l'année 1154, il commence les hostilités sous les murs de cette ville. Il bat les Milanois dans toutes leurs sorties, leur coupe les vivres, & les force de se rendre à lui, moyennant de forts subsides qu'il se fait livrer, & plusieurs conditions humiliantes qu'il lui plait d'imposer. Les deux consuls viennent dans son camp lui apporter quatre mille marcs d'argent, & lui promettent de renvoyer les prisonniers de Pavie, de Crémone, de Côme, & de Lodi. Le Prince les reçoit avec hauteur, & leur déclare: „ Que la ville de Milan dont l'orgueil & l'ambition „ révoltent depuis long-tems toutes les villes voisines, ne doit espérer aucu„ ne paix avec lui, tant que les villes de Côme & de Lodi ne seront pas re„ mises en liberté" (*b*). En même tems il fait publier contre les Milanois un jugement: „ Par lequel il les prive du droit de monnoie, & de toutes „ les autres régales dont ils jouissoient, droits & régales qu'il transfére à Cré„ mone" (*c*). Frédéric satisfait, se retire.

1158. Conditions honteuses & viles auxquelles Barberousse force les Milanois de se soumettre.

Quatre ans après ce traitement, Frédéric apprend que les Milanois ont rebâti Tortonne qu'il avoit lui-même détruite, & qu'ils ne cessent d'inquiéter les habitans de la nouvelle Lodi dont ils veulent exiger un serment de fidélité. Le monarque irrité les cite à son tribunal où ils ne donnent que de mauvaises raisons. Alors Frédéric, de l'avis de ses docteurs & de ses jurisconsultes, met les Milanois au ban de l'Empire. Aussitôt une armée nombreuse environne les murs de Milan; & dès le 6 Août 1158, les troupes commencent le siege & font avancer les machines de guerre. Les Allemands font des courses de tous côtés; ils *abattent les arbres*, *arrachent les vignes*, *ravagent la*

(*a*) Voyez l'article *Lodi* dans la Sect. I.
(*b*) Muratori *Annal. Ital.* T. VI. p. 481.
(*c*) *Ibid.* p. 481.

campagne, & causent le dégat le plus cruel. Les habitans se défendent quelque tems avec le plus grand courage; mais la disette des vivres, & la discorde qui régnoit entre le peuple & la Noblesse, les obligent à demander la paix; & les deux consuls sortent de la ville pour sçavoir les conditions du vainqueur. „ Ils obtiennent le pardon & la paix, dit un ancien historien contemporain „ (*a*), sous condition qu'ils laisseront en liberté Côme & Lodi; Qu'ils payerent neuf mille marcs d'argent; qu'ils donneront trois cens ôtages; qu'ils „ rendront les prisonniers; que les Conseils seront confirmés par l'Empereur; „ Que la Commune de Milan cédera les régales, comme la monnoie & les „ gabelles à l'Empereur. Cette convention fut signée le 7 Septembre; ensuite de quoi l'Archevêque & le Clergé avec les reliques, les consuls & la „ Noblesse en habits convenables, nuds pieds, & les épées sur le cou, & „ le peuple la corde au cou, viennent demander pardon au victorieux Empereur, qui pour faire les choses avec plus de faste s'étoit éloigné de près „ de quatre milles de Milan, afin de les faire passer en suppliants entre deux „ haies de ses soldats rangés le long du chemin".

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1265.

Quoi! cette ville si fiere & si superbe, subit un traitement si honteux & si vil; & préfere lâchement une vie ignoble à une mort glorieuse! *Que vouliez-vous qu'ils fissent? qu'ils mourussent.* Ne valoit-il pas mieux pour elle de consentir tout à coup à sa destruction, que de se déshonorer aux yeux de la postérité par cette infamie, puisqu'elle ne fit que suspendre par cette démarche humiliante sa destruction qui arriva, ainsi que nous l'allons dire, quelque tems après.

Ils auroient dû plutôt mourir que de se laisser humilier ainsi.

Dès les commencements de Janvier de l'année suivante, Frédéric envoye des Officiers & des jurisconsultes à Milan pour supprimer les consuls & leur substituer un *Podestat*, nouvelle sorte de Magistrature que l'Empereur introduisit en Italie. Aussitôt mille rumeurs s'excitent dans la ville au sujet de cette nouvelle création; les habitans se plaignent amérement de ce que Frédéric fait une infraction manifeste au traité de paix, & de ce qu'il viole ouvertement les articles de la capitulation. Ils l'accusent de manquer à sa parole d'honneur; & la colere s'empare tellement des esprits, que les commissaires & autres députés sont obligés de prendre la fuite. Dès que Frédéric est instruit de ce procédé, il n'écouta plus de raisons, il se livre aux mouvements de sa colere, il déclare les Milanois *ennemis de la Couronne* (quel malheur d'être *ennemi de la Couronne*, lorsque cette Couronne est d'un poids accablant!) & fait serment de ne point porter sa *Couronne*, qu'il n'ait détruit la ville de Milan. Avec les renforts qu'il reçoit d'Allemagne, il vient d'abord faire le siege de Crême, ville alliée aux Milanois, & où ceux-ci firent des prodiges de valeur en défendant cette ville. Mais enfin en 1160 la ville fut obligée de se soumettre aux conditions dures & humiliantes de l'Empereur qui portoient: „ Que les Milanois enfermés dans la place, se retireroient sans armes; & les habitans avec ce que chacun pourra emporter: l'un emporta „ son pere, l'autre ses enfans &c." (*b*) ensuite de quoi la ville fut pillée, brûlée, ravagée, & détruite jusqu'aux fondements.

Destruction de Crême alliée des Milanois.

(*a*) Radewick *Histor. Freder.* I. pag. 207. (*b*) *Ibid.* p. 207.

SECT. IV. *Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.*

L'Archevêque de Milan excommunie Frédéric, & l'Antipape Victor.

Le Sac de cette ville n'étoit que le prélude & le signal, du traitement que Frédéric se proposoit d'exercer sur Milan. Son cœur étoit d'autant plus aigri, que dès le 28 Février de cette année (1160) Hubert de Pirovano Archevêque de Milan avoit déclaré excommuniés l'Antipape Victor & l'Empereur Frédéric dans son Eglise Métropolitaine. En même tems pour mieux insulter l'Empereur, les habitans de cette ville, vont mettre le siege devant Lodi, ville favorite de l'Empereur qu'il avoit fondée lui-même & qu'il avoit mise spécialement sous sa protection. Mais Frédéric vient à son secours, il fond sur les assiégeants, les taille en pieces, & pénetre jusqu'au fameux *Carrocio* qu'il brise en morceaux, & dont il enleve la croix & la banniere, après avoir tué les bœufs qui trainoient cette enseigne militaire; fait un grand nombre de prisonniers, pille, brûle & ravage tout le territoire des Milanois.

1162. *Frédéric détruit Milan.*

Les Milanois, au lieu de songer à ramasser des provisions & à se préparer à soutenir le siege de leur ville, vont eux-mêmes assiéger la petite ville de Castiglione dès le 17 Mars 1161. Frédéric qui avoit une armée nombreuse & qui venoit de recevoir d'Allemagne tous ses renforts, se présente devant Castiglione pour secourir cette ville, & dissipe en un moment tous les Milanois qui se retirent pricipitamment & en désordre. L'Empereur les poursuit, s'avance jusques sous les murs de Milan, *fait arracher les bleds & les vignes, & couper les arbres à quinze milles à la ronde* (a). Les habitans consternés envoient leurs consuls pour demander la paix & implorer la clémence du vainqueur. Mais ils sont arrêtés, & l'Empereur refuse de les voir. La nouvelle de leur détention n'est pas sitôt parvenue aux habitans, qu'ils font une sortie vigoureuse, & fondent avec impétuosité sur le camp de Frédéric qui reçoit une blessure & qui a son cheval tué sous lui. Comme tout le reste de cette année se passa de la part de l'Empereur à empêcher qu'il n'entrât des vivres dans Milan, les habitans se virent bientôt réduits aux plus fâcheuses extrémités. L'année suivante, & dès le 1 Mars 1162, les Milanois sont obligés de se rendre à discrétion, n'ayant jamais pu obtenir aucune capitulation. Après avoir reçu le serment des consuls & de quatre cens ôtages, l'Empereur fait ordonner aux habitans: „ De sortir de la ville sous huit jours, „ hommes & femmes, avec tout ce qu'ils pourront emporter". L'Archevêque Hubert qui avoit lancé l'excommunication sur le vainqueur avoit plus à craindre que les autres; mais il eut le bonheur de se sauver déguisé, & de se retirer à Gênes auprès du Pape Alexandre III. Le 26 du même mois, Frédéric entre dans Milan, livre la ville au pillage, ordonne que les maisons soient brûlées, fait renverser les murailles, & s'en retourne ensuite à Pavie, en triomphant, & portant *sa Couronne* sur la tête afin de faire voir qu'il avoit accompli son serment. C'est ainsi que la ville de Milan reçut le même traitement qu'elle avoit exercé elle-même, à l'égard de Côme & de Lodi.

Diverses rélations de cette destruction.

Quelques auteurs ont raconté diversement le destruction de cette ville; & l'on a dit que l'Impératrice Béatrix, fille de Renaud Comte de Bourgogne, étant venue voir Milan, les bourgeois indignés contre l'Empereur Frédéric Barberousse son mari, l'avoient assise sur une anesse, la tête tournée du côté

(a) Radewick *ubi suprà* p. 230.

de la queue, & l'avoient ainsi conduite avec ignominie hors de la ville; & que Barberousse, pour se venger de cet affront, avoit tellement détruit Milan qu'il fit passer la charrue sur ses ruines, & semer du sel en mémoire d'une éternel opprobre; & que les habitants, pour avoir la vie sauve, furent obligés d'arracher avec les dents une figue placée sous la queue de l'anesse &c. Ce qui est surprenant dans les Auteurs qui ont rapporté ces fables, c'est qu'ils conviennent qu'il existe encore à Milan plusieurs monuments d'antiquité. Barberousse ne détruisit donc pas toute la ville. D'ailleurs comment concevoir qu'on fasse passer le charrue sur des tas de pierres & de bois, sur des monceaux de ruines, & sur toutes sortes de matériaux? Comme la ville de Milan avoit soumis à sa puissance plusieurs villes voisines, & qu'elle avoit révolté les autres par sa hauteur & par son orgueil, il n'est pas difficile de comprendre que les historiens des pays auxquels les Milanois étoient odieux, aient inventé mille fables sur la destruction de cette ville, afin de rendre les Milanois plus vils & plus méprisables, & pour couvrir de honte & de confusion, des habitans jadis si fiers & si vains.

Sect. IV. Histoire de Milan depuis l'an 775 jusqu'en 1263.

Milan se releve en profitant des revers de Barberousse.

Il fallut beaucoup de tems à la ville de Milan pour se relever de ses ruines; & ce ne fut que sous le gouvernement des Visconti, dont nous allons parler, qu'elle reprit avec plus d'éclat que jamais, son esprit de hauteur & de supériorité sur toutes les autres villes de la Lombardie. Elle commença par profiter habilement de la décadence des affaires de Barberousse en Italie; & dès l'année 1171. elle se traça une nouvelle enceinte de murailles plus grande & plus vaste qu'auparavant, & dans laquelle furent renfermées la Basilique de St. Ambroise, & plusieurs autres Eglises autrefois hors de la ville. Les habitans firent en 1185 une accord particulier avec Frédéric, par lequel ils obtinrent la plus grande partie des seigneuries & des jurisdictions qu'ils avoient anciennement possédées. Malgré leur humiliation, l'esprit d'indépendance, de liberté, & d'égalité, se manifestoit toujours en eux. On vit les Nobles & le peuple se faire souvent la guerre parceque le peuple, ayant part au gouvernement civil, ne pouvoit souffrir que les Nobles occupassent seuls les charges les plus importantes, les Ambassades, les dignités, & les postes les plus lucratifs. Mais on les voyoit aussi se raccommoder incontinent, des que l'Empereur vouloit faire quelque tentative contraire à la liberté; & se réunir en un corps pour repousser la tyrannie & l'esclavage. Malgré la foiblesse de leurs forces renaissantes, ils trouverent moyen de former une ligue contre l'Emperenr Frédéric II; de faire la guerre au Marquis de Montferrat qu'ils forcerent à se soumettre aux volontés de la Commune de Milan; & de faire une invasion dans les terres du Comte de Savoie pour l'obliger de laisser subsister les 1257. forteresses qu'ils avoient établies dans leur territoire pour servir de retraite & d'azyle à ceux que le Comte lui-même accabloit d'onéreux impôts. Mais ils ne furent pas si heureux contre l'Empereur, car ils perdirent contre lui deux grandes batailles, dans l'une desquelles on leur enleva leur *Carrocio* qui fut conduit avec pompe à Rome dans le Capitole où il a fait long-tems l'objet de la curiosité des voyageurs.

Un noble ayant tué un plébéien donne naissance aux guerres civiles qui partagerent les Turriani & les Visconti.

Bientôt après, les guerres intestines se rallumerent, entre la Noblesse & le peuple. L'Archevêque Léon *Perego* ou *Peragi*, soutenu des Nobles, avoit usurpé la principale autorité. Le peuple qui ne vouloit absolument point de

maître, s'oppose à ce gouvernement, & demande avec vigueur que l'on réforme une ancienne loi Lombarde *par laquelle tout Noble qui tuoit un homme du peuple, en étoit quitte pour une amende pécuniaire fort légere.* En même tems il fait la recherche de Guillaume de Landriano Nobel Milanois, qui venoit de tuer un plébéien qui les pressoit de lui payer une dette. Voyant qu'on n'avoit aucun égard à ses remontrances & qu'on rejetoit ses plaintes, le peuple prend les armes, & se choisit pour Capitaine *Martin Turriani* (*). Il se livre plusieurs combats dans les rues: & bientôt l'Archevêque & les Nobles sont forcés de sortir de la ville. La ville de Côme les reçoit & leur fournit de puissants secours avec lesquels ils tentent plusieurs fois de rentrer dans Milan, en livrant divers combats dans lesquels ils sont toujours repoussés. Cependant le légat du Pape, Philippe de Fontana, fit un accommodement qui fut appellé la paix de St. Ambroise, parce qu'on fit croire au peuple, dit Puffendorf, que St. Ambroise y avoit procédé. Il fut réglé que la composition pécuniaire en cas de meurtre n'auroit plus lieu, & que plusieurs Nobles seroient bannis, tandis que les autres reviendroient dans la ville avec l'Archevêque. Mais cette paix ne dura pas, quoique St. Ambroise s'en fut mêlé; & Martin Turriani, ayant fait prendre les armes au peuple, chassa l'Archevèque & toute la faction des Nobles. Ceux-ci se retirent à Lodi; & dès que Turriani en eut la nouvelle, il court avec son armée ravager le territoire de Lodi, & force les habitans à expulser les exilés.

Turriani fait chasser les flagellants.

Pour mieux se maintenir dans sa nouvelle charge de Capitaine du peuple, & pour se mettre à l'abri de la puissance des Nobles, Turriani fait nommer Gouverneur de Milan Hubert Pallavicini sa créature; ensuite il entre en campagne contre les Nobles, & remporte sur eux divers avantages. Ce fut sous l'administration de Martin Turriani, & sous le gouvernement de Pallavicini que pendant l'année 1260, on vit s'introduire en Lombardie la scandaleuse coutume de se donner publiquement la discipline dans les Eglises & dans les processions. Turriani fit chasser les flagellants & defendit aux moines & aux communautés d'adopter un usage si contraire à la pudeur & à la modestie chrétienne.

1263. Nous touchons au moment où nous allons voir les Visconti renverser la faction des Turriani, & se rendre ensuite maîtres de Milan; & voici quelle fut l'époque de leur élévation. L'Archevêque de Milan, Léon Peregi, étant mort sur la fin de l'année précédente, les voix se trouverent partagées pour lui donner un successeur. La faction des Turriani fit élire Raimond Turriani, frere de Matthieu Capitaine du peuple. Le clergé s'y oppose, & fit choix d'Hubert de Settale chanoine de la Cathédrale. Le peuple de son côté, pour n'être point Spectateur inutile dans cette division, & pour jouir du privilege de nommer un Archevêque à son choix, donna l'exclusion aux deux candidats, & sur la recommendation du légat le Cardinal Octave Ubaldin, il nomma Otton Visconti.

(*) Les *Turriani*, ou *Turriano* quand on ne parle que d'un seul, ou les *Turriens*, ou les *La Torre*; on trouve ces différens noms dans les Auteurs.

SEC-

SECTION V.

Histoire de Milan, depuis l'invasion des Visconti, jusqu'à l'usurpation des Sforses.

SOus le regne de Frédéric Barberousse, vivoit un Gentil-homme, nommé Galvien, (a) qui descendoit d'Otton de Milan ou Visconti, lequel avec Guillaume Prince de Montferrat avoit suivi Godefroi de Bouillon dans la premiere Croisade, (b) & s'étoit trouvé à la prise de Jérusalem. Otton tua dans un combat *de Corps à Corps*, un Général Sarazin appellé Volux, auquel il arracha le casque dont l'armet représentoit un gros serpent formant plusieurs replis de son vaste contour, & avallant un enfant qui tendoit les mains, *Passis Manibus*, pour qu'on vint le secourir. Otton, en mémoire de sa victoire, prit cette figure pour ses armes qu'il laissa à ses descendants. Galvien son petit-fils, ayant eu le courage de s'opposer à l'Empereur fut fait prisonnier & conduit dans les liens en Allemagne, d'où il se sauva & vint mourir à Milan en combattant pour sa patrie: mort la plus belle dont on puisse se glorifier, lorsqu'il s'agit de délivrer ses concitoyens de la tyrannie & du despotisme. Il y eut un autre Otton, descendant de celui dont nous parlons, & qui prit naissance au petit village d'Invori près du Lac-Majeur. Sa famille étoit alors peu considérable par ses richesses; car toutes ses possessions consistoient en quatre villages modiques, dont Ivori étoit le principal. Cependant, suivant Paul-Jove, cette famille avoit anciennement possédé des villages considérables autour de Milan; mais par les malheurs des tems elle étoit tombée en décadence. Otton IV se trouvoit alors Empereur d'Allemagne; & l'Otton, dont nous parlons se distingua bientôt autant par la force & la beauté de son corps, que par celles de son esprit. Il se rendit à Rome dans sa jeunesse, & servit en qualité de Gentilhomme dans la famille du Cardinal Octave Ubaldini, prélat éminent, & qui fut employé dans les plus importantes négociations. Ce Cardinal ayant été envoyé Légat en France, emmene le jeune Otton avec lui en qualité de Secrétaire, parce qu'il avoit pour lui de la considération, & que le jeune Visconti, par les charmes de son esprit, avoit sçu gagner ses bonnes graces. Il s'acquitta de cette fonction avec tant d'esprit, de sagacité, de génie, & d'adresse dans sa politique, que le Cardinal qui aspiroit à la thiare, regarda Otton comme quelqu'un fait pour être autre chose qu'un simple Secrétaire. Vers ce même tems un Noble Milanois, nommé *Torres*, ou *Turriano* ou *Turriani*, personnage fort ambitieux se mit à la tête d'une faction populaire, exila l'Archevêque Léon Peregi qui mourut à Ligano, fit mourir ou bannir tout le reste de la Noblesse de Milan, & s'érigea le Chef d'un gouvernement populaire. *Turriani*, quelques années auparavant, avoit empêché le Cardinal Octave, d'une famille Noble de Toscane, d'enlever du trésor de l'Eglise de St. Ambroise de Milan, un escarboucle d'une beauté &

Sect. V Histoire de Milan sous les Visconti.

1263.

Origine des Visconti.

(a) *Paul-Jovius, apud Stephan.* p. 5.
(b) Voyez dans la Section précédente l'article des Croisades à l'an 1096.

Sect. V. Otton ... Milan ... les Visconti.

d'une valeur inestimables, quoiqu'il le destinât, disoit il, à orner la thiare des Papes. Ce refus avoit élevé entr'eux une inimitié. Le Cardinal Octave, en vertu de son pouvoir de Légat, nomma Otton à l'Archevêché de Milan, dignité qui lui fut confirmée par le Pape Urbain IV. Le dessein du Cardinal, par cette nomination, étoit d'abaisser l'autorité du peuple, en quoi Otton Visconti réussit parfaitement bien dans la suite. La ville de Milan étoit alors partagée en deux factions: celle des Turriani, & celle de François Sepri lequel s'étoit mis à la tête du parti de la Noblesse qui detestoit les hauteurs & les cruautés de *Turriani*. Le Pape envoie incontinent Otton Visconti, avec ordre à lui d'écraser les deux partis. Un Auteur, appellé *Stephanardo de Vicomercato*, (a) qui écrivit en vers la vie d'Otton Visconti, & qu'on croit avoir existé dans le même tems, nous donne des vertus d'Otton une idée fort problématique, tandis qu'il nous laisse la plus haute idée de Turriani.

Martin Turriani meurt, & son frere Philippe lui succede.

Turriani, se trouvant à la tête de la faction du peuple, n'eut pas platôt appris la nomination d'Otton au siege Archiépiscopal de Milan qu'il s'empara sur le champ du palais, & de tous les revenus qu'il appliqua à la construction d'un canal qu'il fit tirer depuis Pavie jusqu'à Milan (b). Mais les Nobles se voyant un chef à leur tête, dans la personne d'Otton envoyé par le Pape, commencent à remuer, à exciter des cabales, & à faire tenir des lettres aux principaux habitans de Milan, dans les quelles il les invitent à réunir leurs forces aux leurs. Otton, qui jouissoit du revenu temporel de son Archevêché, mais non pas des revenus Ecclésiastiques que le Pape tiroit alors lui-même, met tout son argent à rassembler une petite armée, s'avance vers le Lac-Majeur, & prend possession d'Arone, poste important situé près du Lac. Turriani apprend cette nouvelle, & marche avec ses garnisons pour chasser l'Archevêque. Il avoit avec lui le Général Pallavicini; & ils sçurent l'un & l'autre si bien renfermer Otton avec tout son parti, & par terre & par eau, dans cette forteresse d'Arone, que l'Archevêque fut obligé de s'enfuir de cette place, & d'y laisser ses troupes à la merci du vainqueur. Enfin il démolit Arone, Anghierra, & Boëbia; mais bientôt après il mourut, & son corps fut inhumé dans l'Eglise du monastere de Carraval. Son frere Philippe lui succeda, & se fit nommer pour dix années, Podestat, ou Preteur de Milan. Son premier exploit fut de s'emparer de la principauté de Côme, en profitant habilement des guerres civiles dont ce pays étoit déchiré. Malgré ces succès, le parti des Nobles, ou des patriciens attachés à Otton, s'accroissoit de jour en jour; & Philippe, pour se maintenir dans son autorité, se vit forcé d'avoir recours à toutes sortes de moyens. Il allia ses parents & ses amis, avec les plus nobles familles de Milan; & pour mieux faire sa cour aux patriciens, il renvoya Pallavicini & lui ôta le commandement de l'armée. Outré de cet affront, Pallavicini se déclare le plus mortel ennemi de Turriani.

Mort de Philippe Turriani.

C'est environ ce tems que Charles d'Anjou, frere de S. Louis Roi de France, fut appellé en Italie par Urbain IV pour tenir tête à Mainfroi. Philippe le reçut avec la plus grande distinction, lorsque ce Prince passa par la Lombardie. Il lui fournit des armes, des habits, & autres provisions néces-

(a) *Muratori* T. IX.

(b) Ce Canal ne fut achevé que sous Louis XII. Sur les desseins de Leonard de Vinci.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

faires pour son armée, dans l'espérance de porter Charles à se déclarer contre le parti des Nobles; & afin de se mieux concilier l'affection de ce Prince, il fit nommer Emberra de Baux Provençal, Podestat de Milan. Bientôt après Philippe mourut, emportant avec lui la réputation d'un homme plein de courage, mais non les regrets du peuple dont il avoit perdu l'affection par des actes pleins de violence & de tyrannie (*).

Napi, ou *Napoléon* Turriani devint le successeur de Philippe & se fit pro- 1265.
clamer Capitaine du peuple. Il étoit de la même famille que le précédent, & commença par signaler sa haine contre les Nobles en les proscrivant & les faisant mettre à mort dans toutes les occasions. Succi, chef de la famille des Vestarini, étoit alors Prince de Lodi, & favorisoit les Nobles de Milan auxquels il donnoit un asyle. Napi vient l'assiéger dans sa Capitale, le fait prisonnier, le livre à la mort, ainsi que tous ceux, de ses parens & de ses amis qui lui tombent entre les mains, & transporte la souveraineté de Lodi dans la famille des Tissiraga, ennemie capitale de celle des Vestarini. Comme Pallavicini, qui s'étoit mis à la tête du parti des exilés Milanois, venoit de mourir, les Nobles s'adressèrent à Guillaume Marquis de Montferrat pour qu'il les prît sous sa protection. Napi en apprenant cette nouvelle passe le Tesin, & va former le siege de Vigévano, afin de jetter la terreur & l'épouvante parmi les sujets du Marquis de Montferrat. Des procédés si violents, alarment la tendresse paternelle du Pape Clément IV. successeur d'Urbain; il lance les foudres de l'excommunication sur la faction des Turriani, & jete un interdit sur la ville de Milan: ce qui fit aussitôt fermer toutes les Eglises. Le St. Pere ordonne en même tems aux fidelles de Milan de rentrer sous l'obéissance qu'ils doivent à l'Archevêque Otton.

Le Pape excommunie les Turriani.

Les mœurs cruelles & féroces de Napi, lui firent bientôt perdre l'affection du peuple, sur-tout dans une circonstance où toutes les Eglises étoient fermées; car dès qu'on interdit au peuple sa religion, il faut que le gouvernement change. Le parti d'Otton se fortifie, & les Nobles, dont le Marquis de Montferrat n'osoit publiquement se déclarer le protecteur, vinrent de toutes parts se ranger sous ses enseignes. Appuyé par le Pape, Otton se conduisit en grand génie; & il s'acquit tant de réputation par la sagesse de ses entreprises, que son nom seul répandoit l'effroi dans le cœur de Napi. Les exilés se trouvoient alors près de Verceil, ville qui étoit en ce tems-là dépendante de Milan, & où Napi nomma pour gouverneur Paganini son neveu, jeune homme qui lui ressembloit parfaitement par ses mauvaises qualités, & par la haine qu'il portoit à la Noblesse. Les patriciens s'apperçurent aisément que le projet de Napi, par cette nomination, étoit de les chasser de Verceil. Aussitôt ils se rassemblent en un corps d'armée, sortent de la ville, viennent à la rencontre de Paganini, le combattent, & lui font perdre la vie. Le corps de Paganini fut renvoyé à Milan, pour y recevoir les honneurs de la

Les Nobles exilés se retirent à Verceil.

(*) Il faut se défier de Paul-Jove, qui étoit Evêque de Nocera, & par conséquent grand partisan d'Otton, & de l'autorité Ecclesiastique. D'ailleurs Paul-Jove étoit de Côme, ville qui n'a jamais pardonné à Milan de l'avoir détruite. Paul Jove disoit ouvertement qu'il avait deux plumes; l'une d'or, & l'autre de fer. Quand il étoit payé; (& il l'a été par le Pape, qui lui donna un Evêché) il se servoit de sa plume d'or &c.

SECT. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.*

ſépulture. Mais la nouvelle de ſa mort jeta Napi & le Provençal Embarra de Baux dans un ſi violent déſeſpoir, qu'on dit qu'ils firent mourir tous les amis & amies, parents & parentes des Nobles exilés; qu'ils les immolerent comme des victimes ſur le tombeau de Paganini, & qu'enſuite ils renvoyerent les corps aux exilés pour les inhumer. Caſſoni, fils de Napi, eut toutes les peines du monde d'obtenir la grace du médecin des Nobles. Il ſe jete aux genoux de ſon pere, le conjure de calmer ſa colere, & le menace de ſe plonger un poignard dans le flanc, ſi on lui refuſe la grace de ce médecin. Cependant Napi s'appercevant que ſa cruauté le faiſoit déteſter en tous lieux, en rejeta le blâme ſur le Provençal Emberra de Baux qui étoit auſſi devenu par ſes vices l'objet de la haîne du peuple, & qu'il fit chaſſer de ſon gouvernement.

Napi Turriani envoie un Ambaſſadeur à Naples.

Néanmoins pour ne pas rompre ſon union avec Charles d'Anjou nouvellement aſſis ſur le trône de Naples, Napi lui envoya ſon frere François Turriani, en qualité d'Ambaſſadeur eſcorté d'un train magnifique, afin de le féliciter de ſon heureuſe acceſſion à la couronne. Charles d'Anjou reçoit François très gracieuſement, le crée chevalier, & lui donne un emploi conſidérable dans ſon armée, enſorte qu'à ſon retour à Milan, François effaçoit ſon frere par la magnificence avec laquelle il vivoit. Le parti des Nobles ſoutenu par Otton, étoit alors dans l'abaiſſement. Otton & ſes amis ayant conſommé tous leurs biens, erroient de ville en ville pour y ſolliciter des ſecours, parceque le St. Pere, à raiſon de l'état actuel de ſes finances, ne pouvoit leur prêter ſon aſſiſtence. Otton cependant, qui n'avoit encore laiſſé paroître aucune marque de découragement, trouvoit toujours de nouvelles reſſources dans l'étendue de ſon génie, & dans la conſtance de ſon courage : ce qui ranima ſi fort les eſprits de ſon parti qu'ils choiſirent pour leur général Squarcini Burri, noble éminent en courage & en vertu, & dont la fille venoit d'épouſer Mathieu Viſconti neveu d'Otton, & ſurnommé dans la ſuite Mathieu le Grand. En même tems ils renouvellent leur confédération avec le Marquis de Montferrat, qui venoit d'épouſer la fille du Roi d'Eſpagne, & qui n'accepta leur alliance que dans l'eſpoir qu'il avoit conçu de ſe rendre lui-même maître de Milan.

Otton & les exilés font une alliance avec le Marquis de Montferrat.

Napi avoit à ſa ſolde un corps de troupes Françoiſes & Flamandes qui avoient ſuivi le Comte de Flandres en Italie, & qui après la mort de leur chef avoient préféré de reſter dans les plaines fertiles de Milan, plutôt que d'accompagner Charles d'Anjou dans ſon expédition de Naples. Pour pouvoir réſiſter plus efficacement à des troupes diſciplinées & expérimentées dans l'art militaire, le Marquis de Montferrat envoie Burri en ambaſſade, avec un grand appareil, auprès de ſon beau-pere Ferdinand Roi d'Eſpagne, pour l'engager à ſoutenir les exilés en lui accordant un corps de troupes réglées. Comme Ferdinand étoit alors brouillé avec Charles d'Anjou, Burri n'eut pas de peine à obtenir les ſubſides qu'il déſiroit; & la Cour lui fournit ſix cens hommes de cavalerie avec un corps d'infanterie. Les troupes débarquent à Gênes, & viennent enſuite joindre le Marquis de Montferrat. Ce renforcement, accordé par un Prince auſſi puiſſant que le Roi d'Eſpagne, fait renaître les eſpérances d'Otton & des Nobles exilés. On commence par attaquer Vigevano, qui étoit alors en la poſſeſſion de Napi. La conduite du ſiege fut donnée d'abord aux Archers ſeuls avec les arbalêtriers, qui repouſſérent les aſſiégés juſques dans l'intérieur de la ville. Mais les aſſiégés s'étant enſuite

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

pourvus de machines de bois pour ſe défendre, Burri jugea à propos d'abandonner le ſiege de cette place, & de venir établir le théatre de la guerre près des portes de Milan. Pendant ſa retraite, la garniſon fit une ſortie & aſſaillit bruſquement les aſſiégeants, mais avec ſi peu d'ordre & de diſcipline, que les Eſpagnols en faiſant volte face euſſent entré dans la ville, ſi l'on n'avoit ſur le champ laiſſé tomber la herſe. Cependant pluſieurs ſoldats de la garniſon furent paſſés au fil de l'épée. Après cela, les exilés & les Eſpagnols abandonnerent entiérement la place. Mais en ſe retirant ils ſurprennent un fort gardé par des Milanois & des habitans de Côme. Otton & Burri ſe rendirent maîtres de ce poſte, par le moyen de la cavalerie Eſpagnole qui paſſa le Téſin à la nage. Ils ſe firent un devoir de traiter leurs ennemis avec la plus grande humanité; ils leur accordent la liberté, & les exhortent de contribuer à rétablir dans tous leurs droits les Nobles & l'Archevêque de Milan. Ce procédé, plein de douceur & de prudence de la part des confédérés, leur concilia l'eſtime & l'affection du peuple dans Côme & dans Milan, à la grande mortification de la faction des Turriani. Enſuite profitant de leurs avantages, ils s'emparent du territoire de Lomello, des terres de Sepri, & ſe rendent enfin maîtres de toutes les places ouvertes qui ſont aux environs de Milan.

Les alliés ſont battus par Napi.

Napi pendant cet intervalle ne reſta pas oiſif; il raſſembla toutes ſes forces, & interpella les Parmeſans ſes alliés de lui prêter aſſiſtance. Il ſçut en même tems ſe procurer un corps de troupes étrangeres compoſées de recrues Françoiſes qui marchoient à ſon ſecours. Mais avant que de ſe rendre à Carriati, lieu déſigné pour leur jonction, elles étoient ſi peu ſur leur garde qu'elles ſe laiſſèrent ſurprendre par Otton & par Burri. La plupart des ſoldats furent faits priſonniers, & perdirent armes & bagage. Par un revers de fortune inopiné, les vainqueurs ne s'étant pas aſſez mis ſur la défenſive ſont ſurpris par les priſonniers qui ſe révoltent & récouvrent avec leurs armes la liberté. Napi profite alors habilement de ce déſordre; il tombe ſur les alliés à l'improviſte, & les charge ſi vigoureuſement que, ſi la cavalerie Eſpagnole ne ſe fut jettée dans le Téſin, elle eut été entiérement écharpée. Enfin les vainqueurs perdirent en un moment, tout l'avantage qu'ils avoient remporté. Napi auroit pu tirer de ſa victoire un plus grand profit, s'il avoit voulu pourſuivre l'ennemi au delà du Téſin. Mais il craignit quelque embuſcade; & il ſe contenta d'avoir forcé l'Archevêque & Burri de repaſſer le fleuve, quoique leur perte ne fut pas conſidérable. On dit que Napi dans cette occaſion exerça contre les Nobles du parti de l'Archevêque les plus grandes ſeverites; & qu'il fit démolir les châteaux de tous ceux dont les terres étoient alors en ſa puiſſance.

Le Roi de Naples rend le Pape favorable aux Turriani.

Otton, dans un beſoin extrême de recevoir des ſecours, s'adreſſe au Pape Clément IV. en le ſuppliant de l'aider de ſon aſſiſtance. Tous les Cardinaux joignent leurs prieres aux ſiennes & ſont au Pape les plus vives inſtances, pour l'engager à faire rentrer les Nobles & l'Archevêque dans Milan. Sa Sainteté écrivit donc à Milan dans les termes les plus fort, en menaçant les Turriani du poids de ſa colere, s'ils refuſent de recevoir dans Milan l'Archevêque & ſes amis. Enfin voyant qu'ils reſtoient dans leur obſtination, le Pape fait refermer les Egliſes de Milan, & lance une ſeconde fois ſes excommunications ſur elles. Napi encourut alors la haine du peuple, parce qu'il perſiſtoit dans

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

sa rébellion aux volontés du Pape. Pour se mettre à l'abri de l'orage dont il est menacé, il envoie des députés à Rome, dans le dessein d'adoucir la colere & de temperer l'amertume de ce pere commun des fidelles. Mais S. Sainteté ne voulut jamais les admettre à son audience, & leur fit signifier de sortir de Rome au plutôt, & de toutes les terres de l'Etat-Ecclésiastique. Alors les députés, conformément à leurs instructions, partent pour Naples, afin de porter Charles à se rendre leur médiateur auprès du S. Pere. Le Roi ne refusa point de leur rendre ses bons offices, & nomma sur le champ un Ambassadeur pour se rendre auprès du Souverain Pontife. L'Ambassadeur de Charles obtient en effet que les députés de Milan seront admis à l'audience du Pape, en exposant à Sa Sainteté que les Milanois avoient toujours été autant affectionnés au S. Siege, qu'ennemis déclarés des Empereurs. Dans les différentes audiences qui leur sont accordées, ils représentent Otton comme un brigand qui s'étoit mis à la tête d'une troupe de voleurs, & se répandent en reproches si amers & si violens contre lui que les Cardinaux, dont la plupart étoient ses amis, se dégoutent de les écouter. Otton étoit alors dans Rome & se trouva à cette conférence où il lui fut permis de répondre aux accusations formées contre lui : ce qu'il fit, en reprochant aux Turriani leur cruauté, leur fourberie, & leur ambition. Après avoir entendu les deux parties, Sa Sainteté juge le différend & déclare que son dessein est d'envoyer un Legat en Lombardie pour opérer un raccommodement entre les deux factions, & qu'ensuite son Legat relévera Milan de l'excommunication que cette ville s'est attirée. Otton accompagna le Cardinal Legat, & se rendit à Milan avec lui. Napi sçut se conduire avec tant d'adresse & de dissimulation que la ville fut aussitôt relevée de toutes les censures, sans qu'il fut permis à l'Archevéque de se meler des affaires civiles, ni même ecclésiastiques ; ensorte que de jour en jour Napi donnoit atteinte aux réglemens prescrits dans le decret du Pontife.

1271.

Grégoire X successeur de Clément IV favorise les Turriani & rejette Otton.

Dans ces entrefaites Clément IV. mourut ; & pendant la vacance du S. Siege qui dura quelques mois, Napi invita l'Empereur Rodolphe de se rendre en Italie & de venir se faire couronner à Milan. Rodolphe accepte promptement cette offre de Napi, le nomme son Vicaire Général en Lombardie, & lui envoie un corps de cavalerie Allemande dont l'Empereur donne le commandement à Cassoni fils de Napi. Il faut dater cet événement de l'exaltation de Grégoire X au Souverain Pontificat, dont le lecteur trouvera toutes les circonstances détaillées dans un autre endroit de cet ouvrage. Otton s'appercevant des détours & de la fourberie de Napi, courut se jeter aux pieds du nouveau Pape pour implorer son assistance. Grégoire X le releve avec bonté, le console tendrement, & lui promet de le confirmer dans tous les priviléges accordés à ses prédécesseurs. Le S. Pere ajoute qu'il se disposoit à aller faire un tour à Plaisance sa patrie, que ce voyage lui donneroit lieu de passer à Milan, & qu'il l'emmeneroit avec lui. Grégoire partit effectivement peu de tems après, & fut reçu dans Milan avec tant de respect, de grandeur, & de magnificence, de la part de Napi, qu'il nomma sur le champ Raimond, neveu de Napi, Patriarche d'Acquilée, & le désigna médiateur des différends excités entre son oncle & l'Archevêque. Il semble que le Pape, usa de dissimulation & d'une grande politique en cette occurence. Grégoire sentoit de

quelle conséquence il étoit pour lui de mettre Napi dans ses intérêts, & combien il lui importoit de rompre subitement les liaisons qui alloient se former entre l'Empereur & ce Capitaine du peuple. C'est pourquoi l'on prétend qu'il consentit tacitement qu'Otton fut assassiné secrettement à Plaisance, dans la maison même où le Pape faisoit sa demeure (*). Ce complot ayant été découvert à l'Archevêque par un garçon de cabaret, il prend la fuite, & se sauve à Lyon dans le tems qu'on y tenoit un concile général, d'où il revint ensuite en Italie après la tenue du concile.

Sect. IV. Histoire de Milan sous les Visconti.

Il n'est guéres probable que le Pontife ait donné lâchement les mains à la conjuration formée contre la personne de l'Archevêque de Milan, puisqu'Otton revint à Rome se mettre sous sa protection. Mais ce qui est certain, & dont conviennent tous les historiens, c'est que le Pape ne s'opposa point au decret public porté contre la personne de l'Archevêque, en cas qu'il entreprit de retourner à Milan; & l'on sçait qu'il ne regardoit Otton que comme un créancier importun qui le fatiguoit continuellement pour satisfaire aux engagemens des Souverains Pontifes ses prédécesseurs, & aux promesses que lui-même lui avoit faites. Cependant il lui donnoit à l'extérieur toutes les preuves d'une grande vénération pour sa personne; & il poussa même si loin la dissimulation à cet égard, que les Nobles de Milan attachés au parti d'Otton, & dont le nombre s'augmentoit tous les jours, vinrent à Rome en grande affluence, dès qu'ils eurent appris le retour de leur Archevêque en cette ville. Mais tandis qu'on le croyoit en faveur auprès du Pape, & dans le moment que Sa Sainteté se disposoit à se rendre à Milan pour la seconde fois, on vit avec un étonnement inexprimable qu'il lui fut ordonné de s'arrêter à Biello petite ville aux environs de Verceil & de ne pas remettre les pieds dans Milan, dans la crainte sans doute que son retour en cette ville n'y causât le désordre & la confusion. Otton fut obligé de se soumettre à un commandement si dur & qui lui remplit le cœur d'amertume; il dissimula, cacha son ressentiment, & ne perdit point courage.

1274. La tête d'Otton est mise à prix du consentement du Pape.

Grégoire fut reçu dans Milan avec encore plus de magnificence que dans son voyage précédent: & Napi lui prodigua tous les honneurs. Napi & François Turriani tenoient les rennes de son cheval qui marchoit sous un daiz superbe porté par douze jeunes gentils-hommes. Avant que de partir de cette ville, Grégoire voulut faire son apologie aux amis d'Otton, en les priant d'observer que l'état des affaires de la chrétienté l'empêchoit de rendre actuellement justice à l'Archevêque de Milan, à cause de la grande puissance des Turriani qui égaloit celle des plus riches Monarques de l'Europe. Sa Sainteté les exhorte en même tems à soutenir courageusement leur infortune, jusqu'à ce qu'il se soit offert une occasion plus favorable de voir le rétablissement de leurs affaires. Voilà le langage qu'elle leur tient, sans leur donner d'autres secours & d'autres espérances. Il est aisé de voir quelle étoit la politique qui guidoit le Pape: comme les Turriani passoient alors pour être le soutien des

Second voyage de Grégoire X à Milan.

(*) Muratori, T. IX. p. 81. observe dans ses notes sur Vicomercato que les Turriani n'étoient point dans la nécessité de faire assassiner secrettement l'Archevêque Otton, parce que par un decret public on avoit mis sa tête à prix, supposé qu'il fît mine de vouloir rentrer dans Milan.

Sect. IV. Histoire de Milan sous les Visconti.

Guelphes, tandis qu'Otton & son parti passoient pour être Gibelins, Grégoire se trouvoit dans la nécessité de ménager les Turriani, & de se soumettre comme un esclave à toutes les volontés de Napi. Le même esprit de politique régnoit dans toutes les autres cours d'Italie où s'étoient retirés les Nobles exilés. Enfin tout ce qu'il fut possible à l'Archevêque d'obtenir de la part du Pape, se réduisit à son ordre donné par Sa Sainteté pour qu'il jouit d'une partie des revenus attachés au siege Archiépiscopal de Milan. Mais Otton, ainsi que l'observe Paul-Jove, avoit une force d'esprit invincible; & tandis que les autres exilés désespéroient de tout, Otton ne désespéroit de rien. Lorsqu'il étoit encore à Biello le Pape Grégoire, dont la politique l'avoit fait agir à l'égard des Guelphes & des Gibelins suivant ses seuls intérêts mourut à Arezzo l'an 1276.

1276.

Bataille de Guasara gagnée par les Turriani: supplice des Nobles.

Dès qu'on eut appris la mort du Pape, on vit toute la Noblesse exilée se réunir à Biello auprès de l'Archevêque. Il fut résolu qu'on choisiroit pour chef, Godefroi Comte de Langusco noble de Pavie & depuis long-tems ennemi déclaré de la famille des Turriani. Cependant la faction des Turriani se voyoit alors au suprême degré de gloire & de puissance: également recherchée par le Pape, par le Roi de Naples, & par le nouvel Empereur d'Allemagne, elle tenoit actuellement la balance dans toute l'Italie. Langusco qu'on venoit de lui opposer étoit riche & puissant Seigneur, & avoit à sa solde un corps de troupes composées d'Allemands, & autres soldats étrangers. Il se met à leur tête, & s'avance vers le Lac-Majeur. Toutes les villes qu'il rencontre dans sa route ouvrent leurs portes pour le recevoir, quoique ce ne fut pas l'intérêt des Visconti dont la famille avoit ses établissemens dans cette contrée. Parmi les différentes places qui se soumettent à ses armes, Arone & Anghierra, furent les principales & les plus importantes. Otton lui-même, à la tête d'un détachement considérable, fait une irruption dans le petit pays de Sepri, appartenant alors à la ville de Milan & situé entre le Tésin & l'Olana, qu'il a le bonheur de réduire entiérement à son obéissance. Si nous nous en rapportons à la conjecture de Paul-Jove, il paroit que Napi avoit alors absolument perdu l'affection des Milanois, puisqu'ils laissèrent prendre une étendue de pays si considérable sans faire le moindre mouvement & sans opérer une seule diversion. Napi somma ses alliés de lui fournir des secours avec lesquels il se transporta au champ de bataille, conduit en triomphe dans le *Carrocio* qu'il fait sortir de Milan, afin de donner à entendre au peuple qu'il étoit déterminé à vaincre ou mourir. Avant que de quitter la ville, il fit réparer les murailles, & nomma François Turriani son frere, Gouverneur en son absence. Celui-ci commença d'abord par bannir plusieurs citoyens qui lui étoient suspects, en mit d'autres en prison, & obligea ceux qui restoient à lui livrer des ôtages. Napi voulut lui-même prendre le commandement du principal corps de ses troupes, & envoya son fils Cassoni (a) avec un corps de cavalerie Allemande au devant de l'ennemi, afin de l'arrêter dans sa marche. Cassoni s'avança donc vers Anghiera, & vint camper sur les bords de la Guasara, petite riviere qui a son embouchure dans le Lac-Majeur. Godefroi

(a) Muratori, *ubi suprà*, croit que son vrai nom étoit *Caston*, ou *Gaston*.

defroi Général d'Otton campoit sur la rive opposée. L'armée de Napi marchoit ainsi sur deux colonnes, dont la premiere, qui dévançoit de beaucoup la seconde & qui est celle dont nous venons de parler, étoit aux ordres de Cassoni qui, en attendant que l'autre colonne commandée par son pere, fut à même de le soutenir, tenta plusieurs fois le passage de la riviere. Mais Godefroi s'avança pour lui faire résistance; & tandis qu'il combattoit il fut entraîné par le courant de la riviere, & fait prisonnier. Pendant l'action Napi arrive avec sa division, & acheve de mettre totalement en déroute l'armée des Nobles. Théobald Visconti frere de Mathlon, & trente-quatre nobles furent pris & faits prisonniers. On dit que Napi versa des larmes de joie, en voyant avec quelle bravoure & quel courage son fils s'étoit comporté. Après cette victoire complette, Napi envoya consulter son frere François pour sçavoir ce qu'il feroit des prisonniers. Il lui conseilla de leur faire à tous trancher la tête; mais Cassoni, qui ne vouloit prendre que des voies douces & honnêtes eut horreur d'une résolution si barbare, & se jeta aux pieds de son pere pour en empêcher l'exécution. Cependant les Allemands qui avoient perdu leur Général Lauser, dans un combat singulier avec Godefroi, demanderent à grands cris que cette mort fut vengée par le sang des prisonniers. Pour appaiser les clameurs Allemandes, on fit trancher la tête à Godefroi, à Théobald, & aux trente-quatre nobles. (*) Leurs corps furent ensuite transportés à Milan, pour y recevoir la sépulture. Cette action cruelle & barbare perça le cœur d'Otton qui étoit oncle de Théobald, & ne servit qu'à multiplier les barbaries & les férocités qui s'exercerent de part & d'autre. Quand il en apprit la nouvelle, il parut d'abord qu'il conservoit toute la fermeté de son esprit; mais il versa quelques larmes sur la mort de son neveu, & dit à ses amis: je ne doute plus à présent que les Turriani, en punition de leurs barbaries, n'éprouvent à l'avenir un fatal revers de fortune. Quelques semaines après, les habitans de Côme, irrités des persécutions de leur Podestat, Accursio Cutica l'une des créatures de Napi, prirent les armes & mirent en prison Accursio en le menaçant de le faire mourir, s'il n'obligeoit Napi de rendre la liberté à un de leurs concitoyens appellé Simon de Locarna qu'il avoit fait prisonnier quelques années auparavant & qu'il tenoit enchaîné dans un cachot comme un animal féroce. Par égard pour Accursio, Napi remit en liberté Locarna dans la ferme confiance qu'il ne survivroit pas long-tems au traitement cruel qu'il avoit éprouvé dans sa prison. Néanmoins il l'obligea de s'engager par serment à ne jamais porter les armes contre les Turriani. Mais il n'eut pas sitôt récouvré sa liberté qu'il déclara, ainsi que François frere de Napi l'avoit prévu, qu'il ne se croyoit point obligé de garder un serment qu'on lui avoit extorqué par violence; & dès ce moment même il jura qu'il dévouoit sa vie & son honneur à tirer vengeance des Turriani.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Comme Locarna jouissoit d'une grande réputation, il fut cause qu'un grand nombre de citoyens de Côme se joignirent à Otton pour combattre les Tur

Bataille de S pri gagnée par Otton.

(*) Paul Jove, *Vie des douze Visconti Princes de Milan*, p. 37 Edit. Steph. 15[illegible]8, dit que ces nobles n'étoient qu'au nombre de vingt-deux; mais Vico mercato dont l'autorité est préférable, dit qu'il y en avoit trente-quatre & que Languesco ne fut pas du nombre ayant été tué dans la bataille, quoique Paul Jove assure le contraire.

SECT. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.*

riani; & quelque tems après toute la ville suivit leur exemple. Otton étoit alors à Verceil où il avoit établi son quartier général, fournissant des armes & des chevaux à ceux qui venoient se ranger sous ses enseignes. Voyant que la victoire avoit enflé le cœur de ses ennemis, il se douta bien qu'ils auroient négligé de jeter des secours dans l'importante forteresse de Sepri: c'est pourquoi, à la faveur d'une nuit obscure, il passa le Tésin & se rendit heureusement maître de cette place. Ce succès inattendu donna beaucoup de lustre à ses armes; & dans peu de jours il étendit ses quartiers jusqu'aux environs de Milan. Napi fait sur le champ rassembler un corps choisi de ses vétérans, se met à leur tête, & ordonne à son fils de le suivre au champ de bataille avec le corps des troupes Allemandes qu'il commandoit, & toutes les autres troupes auxiliaires. Il étoit horriblement outré, & ne pouvoit comprendre qu'un ennemi qu'il avoit subjugué tant de fois, & dont les affaires lui paroissoient devoir être absolument désespérées par la derniere bataille, vint encore l'insulter sous les murs de Milan & lui causer de l'épouvante. Il résolut de s'en venger sur Otton, & ne songea plus qu'à épuiser sur lui seul tout son ressentiment. A l'approche de l'ennemi, Otton rassemble tous ses soldats en un seul corps d'armée, & se retranche sous les murs de Sepri qu'il laissoit derriere lui avec une forte garnison, dans l'espérance de s'y soutenir en cas qu'il fut battu & obligé de s'y retirer. Napi vit bien que l'Archevêque étoit si fortifié dans ses retranchemens, qu'il lui seroit impossible de l'attaquer. C'est pourquoi, afin de l'obliger d'en sortir, il fait avancer les machines de guerre dans le dessein de battre les murailles de la place. Comme la garnison faisoit la plus vigoureuse résistance, Otton tient un conseil de guerre dans lequel on décide qu'il faut profiter de la consternation que la bravoure des assiégés jete parmi les assiégeans & qu'on ne doit pas leur donner le tems de se reconnoître. Cette résolution hardie fut exécutée avec tant de vigueur, que l'armée ennemie fut entiérement défaite, sans qu'il fut jamais possible ni à Napi ni à Cassoni son fils de rallier aucun corps de leurs troupes, tant elles étoient découragées & consternées par la défense qu'elles avoient éprouvée de la part de l'ennemi. On dit que l'Archevêque en cette occasion fit tous ses efforts pour arrêter le carnage; & que ce fut à sa générosité seule que les Milanois durent la vie d'un grand nombre de leurs concitoyens.

Le combat recommencé, & Otton est battu.

Cependant Napi & Cassoni, après avoir fait la revue de leur armée, la trouvent si peu diminuée, qu'ils prennent sur le champ même la résolution de renouveller le combat, dans la persuasion que la victoire d'Otton inspirant à ses troupes une parfaite sécurité, elles ne songeroient pas à se tenir sur la défensive. Napi, dès la pointe du jour engage le combat, & obtient par cette ruse de guerre de si heureux succès que sa cavalerie Allemande tombant à l'improviste sur la cavalerie d'Otton, la taille en pieces & la met totalement en déroute; l'infanterie éprouve le même sort; & il arriva, suivant l'expression de Paul Jove, qu'on ne pouvoit dire lequel, dans l'espace de quelques heures, acquit le plus de gloire, ou souffrit le plus de dommage. Otton, après s'être exposé aux plus grands dangers, se met à la tête de sa cavalerie, & se retire dans le pays de Côme.

Côme refuse de recevoir Otton.

Les habitans de Côme, redoutants la vengeance de Napi, dont ils avoient abandonné les intérêts, refuserent de recevoir Otton dans l'enceinte de leurs

murs. Mais ils lui fournirent toutes sortes de provisions, & lui donnerent des guides fidelles pour le conduire vers le Lac de Lugano où il établit son camp dans un petit village, appellé Zornigo, & cantonna son arriere-garde dans un bois voisin. Il resta quelques jours en sureté dans cette position avantageuse, & fit partir des depêches pour avertir ses amis de la situation actuelle de ses affaires. Cependant bientôt après il fut obligé de quitter ce poste faute de provisions, & il s'avança vers Canobi, ville abondante en toutes sortes de denrées, située sur les bords du Lac-Majeur. Les habitans refuserent d'abord de le recevoir; mais il sçut leur exposer son infortune & la bonté de sa cause avec tant d'énergie, d'onction, & de pathétique, que non seulement ils lui ouvrirent leurs portes, mais qu'ils se dévouerent tous à son service.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Il reçoit des secours de toutes parts.

Dès qu'on eut appris qu'Otton étoit en sureté dans Canobi, tous les Nobles exilés Milanois viennent en foule se ranger sous ses drapeaux; & comme les soldats de Napi s'étoient contentés de dépouiller leurs prisonniers sans leur ôter la liberté, la plupart se rendent nuds & affamés vers l'Archevêque à Canobi. Locarna, qui suivoit les voitures & les bagages, augmente avec sa troupe le nombre de sa petite armée. Il sembloit, dit Paul Jove, que les difficultés, les malheurs, & les infortunes, loin d'abattre l'esprit d'Otton, l'affermissoient davantage; & quoiqu'il eut été vaincu cinq fois en batailles rangées, il fit ses préparatifs pour en livrer promptement une autre. Le lecteur observera que cet homme étoit alors âgé de soixante cinq ans; qu'il étoit dépourvu d'argent, & que le sort de la guerre l'avoit privé de la plupart de ses amis & de ses partisans. Il étoit d'un tempérament fort & robuste qu'il avoit endurci par toutes sortes de fatigues. Il regardoit toutes ses défaites & ses infortunes, comme autant d'aiguillons qui le poussoient à tenter de nouveaux combats. L'étonnante vigueur de son esprit lui fit des amis jusques dans les Alpes & l'Apennin, où il trouva plusieurs familles nobles indépendantes qui le fournirent de chevaux, d'armes, d'habits, d'argent, & de bagage. Un grand nombre de volontaires, & de jeunes gens déterminés, curieux de le connoître & de servir sous un vieillard si extraordinaire, vinrent de Verceil & de Novare s'enroler sous ses enseignes. Le Marquis de Montferrat lui-même malgré le peu de succès qu'il avoit eu dans la même cause, renouvella son alliance avec lui, après avoir réduit à son obéissance Tortone & Alexandrie. Ce Prince avoit quelque chose du caractere d'Otton dans sa persévérance, car il retenoit toujours à sa solde le reste des vétérans Espagnols que lui avoit envoyés Ferdinand son beau-pere. L'expérience lui avoit appris qu'on ne pourroit jamais chasser de Milan les Turriani sans une force navale sur le Lac-Majeur. Le soin d'approvisionner des vaisseaux & de les commander fut confié à Locarna, qui s'acquitta heureusement de l'un & de l'autre commission.

L'Archevêque & ses alliés sont encore battus par Cassoni.

Tandis que l'armée marchoit vers le Lac-Majeur, la flotte commandée par Locarna, & à bord de laquelle Otton avoit voulu se rendre, attaqua le poste important d'Anghierra (*a*) qu'elle força bientôt de se soumettre à l'Archevêque. La garnison se retira dans la citadelle; mais après une foible résistance.

(*a*) Stephanardo ne fait à cette occasion, aucune mention de la prise d'Anghierra.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

elle fut obligée de se livrer à la discretion du vainqueur. Le Marquis de Montferrat, pendant cette expédition, s'étant rendu sur les bords du Lac-Majeur, mit le siege devant Arone, & battit tellement cette place, & par ses machines de guerre, & par ses vaisseaux, que la garnison capitula, & promit de se rendre si dans trois jours elle ne recevoit du renfort. La capitulation étoit à peine signée qu'on eut avis de la marche de Cassoni qui venoit à la tête de sa cavalerie Allemande & des Milanois ses vétérans au secours de cette place. Le Marquis aussitôt rangea son armée en bataille dans une position favorable, rassembla autant d'hommes que les circonstances le permettoient, & ne laissa sur ses vaisseaux que les soldats qu'il ne pouvoit en ôter. Voyant que les ennemis étoient si avantageusement postés, & que les meilleurs soldats formoient le front de leur armée, Cassoni range ses troupes comme s'il avoit dessein de prendre en flanc l'armée ennemie, n'ayant sous ses ordres que ses moins braves troupes, quoique soutenues d'une aile de la cavalerie Allemande. Alors par un mouvement qu'il dérobe à l'ennemi, il fait un long circuit pour tomber sur l'arriere-garde d'Otton qu'il écharpa, & parvient ainsi jusqu'au camp d'Otton, en passant au fil de l'épée tout ce qui s'oppose à son passage. Le Marquis se trouve alors obligé de changer la disposition de son front de bataille; mais il étoit trop tard, & Cassoni le chargea si vigoureusement avec la ligne de front de sa cavalerie, que tous les rangs furent absolument rompus, & l'armée mise totalement en déroute, quoique avec peu de perte, parceque les fuyards se retirerent sur les vaisseaux. Le Marquis perdit sa tente à la bataille, & se retira en assez bon ordre avec sa cavalerie vers Pavie. Otton & Locarna firent leur retraite avec les restes de l'infanterie du côté de Côme & de Novare. D'après le récit de Sigonius & de Stephanardo, il semble que le Marquis se conduisit très-foiblement dans cette action, & qu'il se sauva sans que ses troupes en fussent venues aux mains avec l'ennemi.

La ville de Côme se déclare pour Otton.

Les habitans de Côme ayant abandonné la faction des Turriani, s'étoient mis sous la protection de Locarna; mais sans oser favoriser ouvertement les exilés de Milan, & sans embrasser leur cause trop vivement. A l'arrivée de Locarna en cette ville, on vit s'élever de violens débats parmi les citoyens, pour sçavoir si l'on se déclareroit pour Otton, & si l'on feroit venir son armée sur le territoire de Côme, afin de mettre leur ville à l'abri de la vengeance & du ressentiment des Turriani. Les motifs de compassion & de générosité pour l'Archevêque, vinrent à l'appui de cette résolution qui, nonobstant l'avis contraire de la faction des *Viti*, prévalut dans l'assemblée par l'adresse & l'éloquence de Locarna. Les habitans de Côme se déclarent donc tout à coup & tout d'une voix en faveur d'Otton & des Nobles exilés, excepté les deux premiers Magistrats qui s'obstinent à s'opposer à cette résolution. Otton avoit pour lui l'Evêque de Côme, de la maison des Advocati, qui parla vivement en sa faveur, & contribua par son suffrage & celui de ses chanoines à déterminer le Conseil de la Commune à se rendre propice à l'Archevêque de Milan. Cependant les deux partis restoient si animés l'un contre l'autre, qu'ils en vinrent aux coups dans la salle du conseil. Après quelques légeres escarmouches, on se livre des combats dans la rue; mais le parti de Locarna fut toujours vainqueur, fit prisonniers les opposans, & les renferma dans la citadelle. Ensuite on les chassa de la ville, en retenant cependant prison-

niers les deux Magistrats. Le peuple rasa les maisons & les tours de tout le parti des *Viti*; & le Conseil de ville écrivit à Otton qui étoit alors à Novare, de se rendre promptement à Côme où il trouveroit tout le monde dans ses intérêts.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Plusieurs autres villes embrassent son parti.

Dès ce moment toutes les affaires changerent de face, & l'on vit la fortune se ranger du côté d'Otton en abandonnant les Turriani. Otton part de Novare & se rend promptement à Côme où l'Evêque le reçoit en le comblant d'honneur, de biens, & de politesse. Il lui fit réparer ses équipages, & lui procura de nouvelles recrues. Locarna d'un autre côté fut secondé dans toutes ses entreprises par Lucteria Rusca qui étoit à la tête du parti des Gibelins de la ville de Côme; & l'on vit aussitôt les troupes d'Otton arborer l'aigle impériale dans leurs drapeaux. L'Archevêque sçavoit par sa propre expérience que la cour de Rome ne se serviroit de lui, qu'autant qu'on le croiroit propre à favoriser les ambitieux desseins du St. Siege. Il crut donc qu'il seroit plus en sureté en se fiant à l'Empereur, & qu'il étoit plus de ses intérets de se déclarer pour lui, puisqu'il étoit sûr de recevoir le protection de l'Empereur sans en éprouver aucun dégoût. La ville de Côme, ville alors très florissante & très peuplée, ayant embrassé le parti de l'Archevêque, on vit tout à coup le plupart des autres villes, situées sur les bords du Lac-Majeur & aux environs, suivre l'exemple de Côme & se déclarer pour Otton; ensorte qu'en fort peu de tems il se retrouve encore à la tête d'une armée considérable. Richard Langurco, frere de Comte de Langurco qui avoit été tué en combattant pour l'Archevêque vint aussi se joindre à lui. Comme Richard, enflammé de rage & de désespoir, ne respiroit qu'à trouver le moment de tirer vengeance de la mort de Godefroi son frere; & qu'il amenoit avec lui un corps de troupes choisies, Otton le nomme son Général d'armée. L'Archevêque, avant que de quitter Côme, ne manque pas de haranguer les habitans, & de leur exprimer sa reconnoissance dans les termes les plus vifs & les plus touchants. L'Evêque lui répondit de la part des citoyens, en lui promettant qu'ils feroient tous leurs efforts pour le soutenir. Après quoi l'Archevêque prit congé des habitans, & dirigea sa marche sur Icini, ville alors très belle & très peuplée, mais dont il reste à peine aujourd'hui des vestiges. Tous les habitans de cette ville vinrent en foule se ranger sous ses étendarts, persuadés que la fortune lui seroit plus propice qu'auparavant.

Un prêtre émissaire donne un avis qui sauve Otton.

Lorsque Napi sçut la nouvelle des progrès de l'Archevêque, il en fut si peu alarmé qu'il dit dans un festin à quelques uns de ses amis: „ Que les „ exécuteurs de sa justice ne manqueroient désormais pas d'ouvrage, puis- „ que tous les habitans de Côme étoient des rebelles, & méritoient d'être „ punis comme des voleurs & des brigands (*a*)". Napi donna ensuite ses ordres pour la marche de son armée, & fit prendre les devants à Cassoni accompagné de la cavalerie Allemande. Cassoni s'empara d'abord de Canturi, ville éloignée de Côme d'environ deux lieues. Enfin, après plusieurs marches & contremarches de la part des deux armées, & tandis qu'Otton occupoit Leuco, un prêtre (*b*) monté sur une cheval léger & prompt, vient à course

(*a*) Paul Jove *ubi suprà* p. 15.

(*b*) Cet évenement bien singulier mérite d'être rapporté dans les *Grands Evénemens par les petites causes*.

Sect. V Histoire de Milan sous les Visconti.

précipitée depuis *Décimo*, place ainsi nommée parcequ'elle est à dix-milles de Milan, annoncer à Otton que Napi son ennemi & tous ses partisans étoient à Décimo où ils se comportoient tous d'une maniere horrible & scandaleuse, vivant dans le désordre & la licence, n'observant aucune discipline, se livrant à tous les excès, pillant les habitans, les dépouillant de leurs possessions, les chassant hors de leur maison, & ne leur laissant rien de ce qu'ils possédoient. Il ajouta que Cassoni occupoit toujours Canturi; & qu'il croyoit qu'il seroit aisé de surprendre Napi avec toute son armée, si l'on marchoit pendant la nuit pour se rendre jusqu'à Décimo. Otton reçoit cet avis comme un présage assuré de la victoire, parceque *Décimo* ou *Désio* étoit le lieu où il avoit été élevé, & ordonné prêtre du Seigneur. Etant donc bien assuré que l'armée de Cassoni étoit toujours cantonnée à Canturi, & qu'il n'avoit rien à craindre de la part d'un Général dont il avoit éprouvé si souvent la valeur, il donne incontinent ses ordres pour que ses troupes se préparent à marcher. Ensuite faisant semblant de ne vouloir agir que comme un Archevêque qu'on a chassé de son siege, il se fait revêtir de ses habits sacerdotaux, fait marcher la crosse & la croix d'argent devant lui, donne la bénédiction à son armée, & confie à Richard le soin de toute l'expédition.

Bataille de Décimo où Napi est surpris & fait prisonnier.

La marche de ses troupes se fit en bon ordre, & les courreurs de l'armée rapporterent qu'il régnoit un silence profond dans *Désio* ou *Décimo*, ainsi que dans tous les lieux adjacents. Les soldats marcherent sans prendre de flambeaux, & n'arriverent que vers la pointe du jour. Ils firent leur attaque avec tant de promptitude, que Napi n'eut pas le tems de prendre ses armes, ayant été tout à coup investi. Pontio, qui avoit le commandement de l'armée de Napi, cherchoit à rallier quelques soldats à demi-armés; Mais Richard tomba sur lui inopinément; & bientôt on vit le général & toutes ses troupes écharpées & passées au fil de l'épée. Cependant Napi, qui avoit trouvé le secret de s'échapper, ramasse quelques soldats à la hâte & se met à la tête de cette petite division. Mais ce fut inutilement; & après un combat assez vif donné de sa part contre Rusca & Locarna, Napi vit tout son monde tué, & il l'auroit été lui-même si Otton n'eut demandé qu'on le fit prisonnier. Locarna le saisit, & l'amena à l'Archevêque. On fit encore prisonniers plusieurs jeunes Nobles de Milan, amis ou parens des Turriani. Enfin tout l'honneur de cette glorieuse journée, fut attribué aux habitans de Côme (*).

Napi est renfermé dans une cage de fer.

On trouve peu d'exemples dans l'histoire, d'une modératipn semblable à celle dont userent les vainqueurs, après une victoire remportée dans le feu d'une guerre civile, & sur un ennemi dont ils n'avoient jamais pu triompher. Cette sage conduite fut l'effet sans doute de la prudence & de la politique d'Otton, qui prit toutes les mesures pour épargner le carnage. Locarna & Rusca se chargerent de Napi, & prirent sous leur garde tous les plus illustres prisonniers qu'ils renfermerent dans la forteresse de Baradello près de la ville

(*) Telle est l'idée que Paul Jove, qui étoit de Côme, nous donne de cette bataille, ou plutôt de cette surprise (semblable à la surprise de Crémone en 1702) qui est si célébre dans l'Histoire de Milan. Mais Muratori Tom. IX. p. 92, dans sa Note sur Vico mercato, observe que le combat n'étoit pas égal, & que les *Ottoniens*, ainsi qu'il s'exprime, étoient en beaucoup plus grand nombre que les ennemis. Vico mercato prétend aussi que Pontio ne fut pas tué; mais qu'il fut fait prisonnier.

de Côme. Locarna se voyant en possession de son plus cruel ennemi, perdit tout esprit de ressentiment & se contenta de le renfermer dans une cage de fer où il ne pouvoit s'ôter la vie, & où l'on dit que ses ongles & ses cheveux devinrent d'une enorme grandeur (*). Il supporta la fatalité de son sort avec patience & sans se plaindre. Il demanda seulement qu'on traita son fils & son neveu d'une maniere favorable, puisqu'ils n'étoient pas criminels, & que son autorité seule les avoit forcés de prendre les armes. On lui promit qu'on y auroit égard.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Dispositions des Milanois.

Dès qu'on apprit à Milan la défaite & la captivité de Napi, le gouverneur nommé Oldred créature de Napi, convoqua une assemblée des Magistrats, & fit prendre les armes à la bourgeoisie. Mais on eut peu d'égard à ses ordres; & l'on ne s'entretint dans la ville que des louanges que méritoient Otton & les exilés, pour avoir usé de la victoire avec autant de modération. Chacun disoit que le parti des Turriani ne pourroit jamais se relever après cet échec, puisque tous les principaux agents de cette faction avoient été tués ou faits prisonniers. Enfin Oldred trouva tous les citoyens tellement indisposés contre lui, qu'il jugea à propos de se renfermer dans la citadelle, afin de se maintenir en sureté.

Douleur & gémissement de Cassoni, en apprenant la captivité de son pere.

Cassoni restoit toujours à Canturi, & n'avoit appris qu'en gros & très imparfaitement la défaite de son pere, soit qu'on n'osa pas lui annoncer la nouvelle de sa captivité, soit plutôt que les esprits fussent changés à son égard par un revers si subit; car on le regarda dès lors comme un homme abandonné & qui ne pourroit jamais relever son parti. Il revint donc avec son armée à Milan, dans l'espérance d'y retrouver son pere ou quelques uns de ses amis, & sur-tout pour avoir un détail circonstancié de la surprise de Decio. Quels furent ses gémissemens & sa douleur, lorsqu'il fut instruit de tout le détail de cette journée, & qu'il vit les habitans de Milan lui fermer les portes de leur ville! Cependant il se fait ouvrir par force la porte du Tésin, renverse ceux qui s'opposent à son passage, traverse les rues de Milan, & parvient jusqu'à la place du marché où il arbore l'étendart de sa famille. Son arriere garde fut attaquée dans sa marche par une troupe de citoyens; & il vit avec amertume que ses étendarts étoient désertés. Il eut beau prêcher la liberté, & inviter les citoyens à récouvrer leurs anciennes franchises; on ne fit aucun cas de ses discours. Voyant que tous ses efforts étoient superflus, & qu'il ne gagnoit rien à rester dans Milan, il se retira précipitamment vers Pavie qui lui ferma ses portes, se rendit ensuite à Crémone, & enfin à Parme.

1277. Milan reçoit l'Archevêque Otton.

Le jour même que Cassoni se sauva de Milan, Otton fut invité de s'y rendre, avec toutes les démonstrations du zele le plus vif de la part des habitans. Son esprit de douceur & de modération ne l'avoit point abandonné dans la prospérité (†); & après avoir fait son entrée publique dans Milan, avec tou-

(*) Paul Jove peut-il en vérité donner ce procédé pour un oubli de vengeance; & n'est-il pas plus cruel de tenir un prisonnier dans une cage de fer, que de lui ôter la vie? Il falloit bien qu'on crut que la vie lui seroit plus odieuse que la mort, puisqu'on lui ôta tous les moyens de se détruire.

(†) On trouve dans Paul Jove un portrait en profil d'Otton, qu'il assure avoir été tiré d'après le portrait original qui est dans le château d'Angbierra, au bas duquel on a ajouté une description de la bataille de Decio. L'Archevêque y est représenté dans

SECT. V *Histoire de Milan sous les Visconti.*

te la pompe & l'appareil le plus magnifique; il harangua les citoyens, & leur fit un discours où il montra tant de sagesse & de clémence à l'égard de ses ennemis, qu'il bannit entiérement les craintes des rebelles, & que tous les citoyens, d'un consentement unanime, le prierent de se charger de l'administration publique. Il nomma Richard Gouverneur de Milan, fit Locarna Général de la cavalerie, & les considéra toujours comme ceux auxquels il étoit redevable de tous ses succès. Il fonda quelques maisons religieuses, & institua des fêtes en mémoire de la victoire qu'il avoit remportée. Ou a remarqué comme un évènement assez singulier que le matin même où l'Archevêque obtint sur Napi la victoire à Décimo, Bonacosa Burri femme de son neveu Mathieu Visconti, appellé depuis *Mathieu le Grand*, accoucha d'un fils auquel on donna le nom de *Galéas* parcequ'un *Coq* qui étoit dans le maison se mit à chanter au moment de sa naissance.

Il éteint la faction des Turriani.

Jouissant de la paix, de l'abondance, & de la prospérité, Otton crut qu'enfin il étoit tems de réduire les rebelles qui restoient encore à combattre, & d'anéantir à jamais les foibles restes de la faction des Turriani. Ils s'étoient réfugiés dans le Mont Orphan, ou Mont Orphelin, ainsi appellé parcequ'il étoit seul au milieu d'une vaste plaine. Cette place ayant été regardée comme imprenable, Otton fut d'avis d'en faire le blocus, & coupa tellement les vivres aux assiégés qu'au bout de six mois ils furent obligés de se rendre. Otton leur offrit sa protection; mais ils aimerent mieux sortir du Milanez que de se livrer à la merci du vainqueur. Leur départ lui donna le loisir & la liberté de s'appliquer aux affaires ecclésiastiques & civiles, qu'il sçut administrer avec plus de sagesse & de prudence que n'en avoit fait paroître aucun Prince de son siecle. Il récompensa tous ses amis de la maniere le plus noble & la plus généreuse, & ne laissa aucun sujet de plainte à ses ennemis.

La guerre se renouvelle contre lui.

Tandis qu'il remplissoit si sagement tous ses devoirs, une nouvelle guerre s'éleve contre lui. Comme il avoit fait rétablir les Vistarini dans le gouvernement de Lodi, la faction adverse fit venir Cassoni & réclama l'assistance de Godefroi, & de Raymond Turriani son frere patriarche d'Acquilée. Bientôt elle reçut des troupes auxilliaires de Crémone & de Parme & fit une invasion dans le Milanez. Cassoni ayant pris & ravagé plusieurs villes des bords de l'Adda, passa le Lambro & vint camper sur ses rives. Les Milanois effrayés de ce danger imminent, firent imprudemment sortir le *Carrocio* hors de leur ville & marcherent vers S. Donat. Il y a des auteurs qui prétendent que pendant cette guerre, Otton se mit lui-même à la tête d'une troupe qu'il voyoit fuir devant l'ennemi; & qu'il la ramena vers Cassano sur les bords de l'Adda afin de mettre obstacle aux incursions de Cassoni; mais que s'appercevant que l'ennemi étoit plus fort qu'il ne l'avoit cru, il fut obligé de s'enfuir dans un village voisin, & de se cacher dans le clocher de l'Eglise pour se dérober à la poursuite de Cassoni. Mais quoiqu'il en soit de cette circonstance, il est certain que l'armée des Milanois qui accompagnoit le *Carrocio* fut entiérement défaite par Cassoni, & que vingt Nobles environ furent faits prisonniers avec la

ses habits pontificaux tenant une croix de la main droite, & de la gauche une épée d'une enorme grosseur, & d'un travail admirable.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

la perte du *Carrocio*. Fier de cette victoire, Cassoni ; étend ses excursions jusqu'aux portes de Milan. Otton dans un danger si pressant, montre sa constance ordinaire, & sans laisser échapper la moindre apparence de crainte ou de frayeur, il donne tranquillement les ordres pour la défense de la ville. Ces sages dispositions firent évanouir toutes les espérances dont le *Sanguinaire Cassoni* (*) s'étoit flatté, en comptant que les amis qui restoient dans Milan attachés à sa famille se déclareroient en sa faveur. Il se vit obligé de repasser promptement l'Adda, & d'aller mettre le siege devant Bergame. Par cette retraite inopinée Otton eut le tems de respirer ; & il ne tarda pas d'inviter le Marquis de Montferrat à rentrer en ligue avec lui, afin de déterminer tout d'un coup & dans un court intervalle le sort de cette guerre. Le Marquis accéda à la ratification du traité ; mais il y mit les plus hautes conditions, en obligeant Otton de lui livrer d'abord une grande somme d'argent comptant, ensuite de lui fournir des subsides considérables pendant cinq ans, & de le déclarer enfin Général de toutes ses troupes contre les Turriani. Après la conclusion de ce traité, les deux Préfets ou Podestats de Milan, dignité qu'exerçoient cette année Antoine Langusco de Pavie, & Luctoria Rusca de Côme, levent une armée considerable, & font sortir le *Carrocio* nouvellement construit. Ce fut à cette occasion que l'Archevêque, afin d'obliger un plus grand nombre d'amis, réduisit l'exercice des Podestats à six mois, au lieu de douze. Il ne se passa rien de bien remarquable pendant quelque tems ; & il n'y eut que quelques escarmouches légeres entre les combattans, & quelques villages de pillés. Enfin le Marquis de Montferrat prit la résolution de passer l'Adda, & de porter le flambeau de la guerre dans le cœur du pays ennemi.

Les soldats des deux armées invitent les deux archevêques leurs chefs, à faire la paix.

Otton, qui s'étoit rendu au champ de bataille, se voyoit alors tenu en échec par Raimond Turriani patriarche d'Acquilée. Comme ces deux prélats se trouvoient commandants des deux factions opposées, les habitans de Bergame, ainsi que les Milanois & les autres, proposérent à ces deux ecclésiastiques d'un consentement unanime, que s'ils aimoient la paix, comme c'est le devoir des gens d'église, ils devoient conférer ensemble rélativement à cet objet. Cette proposition fut acceptée de part & d'autre, & produisit une paix qui ne fut rien moins qu'agréable au Marquis de Montferrat ; car les Milanois des deux factions trouvant une occasion favorable de se voir & de se parler mélerent leur armes les uns avec les autres, & des deux camps n'en firent qu'un seul. Mais par son autorité de Général, le Marquis fit rentrer chaque soldat dans son camp, sans que cet incident néanmoins altérât les négociations pour la paix qui fut enfin conclue sous ces conditions : Que les forteresses de Bepriano & Vepriano seroient remises entre les mains de Conrade fameux jurisconsulte, médiateur de cette paix, & en celles de la compagnie des négocians de Milan, comme n'ayant jamais voulu prendre part ni à l'une ni à l'autre faction : Que les Turriani rentreroient en possession de leurs châteaux & de leurs maisons ; mais que leurs forteresses & autres places d'armes seroient confiées aux citoyens neutres & qui n'avoient épousé aucun parti ; qu'enfin on renverroit de part & d'autre les prisonniers sans rançon.

(*) C'est Paul Jove qui lui donne cette épithete que ce Prince malheureux ne mérite pas, puisqu'il s'étoit opposé avec tant de vigueur au supplice des trente quatre Nobles

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Otton devient infracteur du nouveau traité de paix.

Comme cette paix n'avoit été conclue que par l'intervention du Marquis de Montferrat, & la médiation de Conrade, jamais Lucterio de Langusco, ni Locama ne voulurent souscrire au dernier article, prétendant que les prisonniers qu'ils tenoient renfermés à Baradello leur appartenoient par droit de conquête, & qu'on n'en pouvoit disposer sans leur consentement. Nonobstant cette réclamation, le Marquis mit en liberté tous les prisonniers de la faction des Turriani qu'il avoit sous sa garde. Mais Otton, d'une autre côté, se trouvoit dans des difficultés inexprimables. Comme il ne sçavoit désobliger ni les amis ni les parents de sa famille, qui par cette paix se voyoient forcés de rendre tous les biens qu'ils avoient usurpés sur les Turriani, il refusa absolument & à leur instigation de ratifier les articles de la paix qu'il avoit conclue lui-même ; ensorte que les Turriani ne furent point remis en possession de leurs domaines, & que leurs amis prisonniers dans le château de Baradello ne furent point relâchés. Cette infraction manifeste au traité de la part d'Otton fut regardée comme une tache qu'il ne put effacer. La calomnie ouvrit sa bouche contre lui, contre sa personne, contre son gouvernement; & ses ennemis profiterent de cette foiblesse pour attirer dans leur parti un grand nombre de Princes voisins & de villes adjacentes au Milanez.

On fait mourir les prisonniers qu'on devoit relâcher : reflexion sur cette politique abominable.

Vers ce même tems Napi mourut dans sa cage de fer à Baradello, rongé de vermine & de pourriture, après 19 mois & 22 jours de captivité. Les uns disent qu'on jeta son corps, comme celui d'une bête féroce pour servir de pâture aux vautours ; & d'autres soutiennent qu'on lui fit des funérailles telles qu'en méritoit un homme de sa réputation. Plusieurs autres prisonniers de la même famille & du même parti, éprouverent bientôt le même sort: procédés cruels & barbares qui agraverent la haine publique contre Otton & ses partisans. Alors Raimond Patriarche d'Acquilée traite avec les Vénitiens & les Etats voisins pour lui fournir deux mille hommes de cavalerie, & deux mille d'infanterie, auxquels on vit bientôt se joindre les vétérans Flamands, les Parmesans, & tous les habitans du Crémonese & du Lodésan commandés par Cassoni, sans y comprendre un grand nombre de Milanois révoltés du gouvernement d'Otton, & qui ne pouvoient lui pardonner l'injustice faite aux Turriani, injustice par laquelle l'Archevêque rallumoit le flambeau qui alloit reporter la flamme & le feu dans tout le Milanez. Cette défection alarma vivement l'Archevêque. Il leve une armée sur le champ, oblige ses alliés de lui fornir les secours stipulés par les traités, & fait les plus grandes dépenses en préparatifs de guerre. Le Marquis de Montferrat ayant été requis de joindre ses troupes à celles d'Otton, allégua divers prétextes frivoles afin d'augmenter l'embarras de l'Archevêque. Il est probable que le Marquis n'avoit point encore perdu de vue les desseins qu'il avoit formés sur le Milanez. Suivant le récit de Paul Jove, il avoit mené la Princesse sa femme pour rendre une visite au prélat qui la reçut avec tant de magnificence, & qui la renvoya avec de si riches présents que depuis ce moment elle ne cessa de le solliciter d'aspirer à la souveraineté d'une ville si opulente. Le Marquis inclinoit à ce dessein, & se laissoit aisément persuader par toutes les raisons subtiles que sa femme sçavoit adroitement lui exposer. Il avoit même fait un voyage en Espagne, afin de faire entrer dans ses vues le roi son beaupere. Il en ramena un corps de trois

cens hommes d'armes avec une division de troupes légeres ou de traits, & un corps d'infanterie.

Les divers prétextes du Marquis, ses détours, ses lenteurs & ses vaines excuses, firent naître des soupçons dans l'esprit d'Otton qui sentit quel devoit être son projet. Il lui envoya Mathieu son neveu qui s'étoit acquis une grande célébrité dans la conduite des affaires, pour le sonder, le pénétrer, & lui offrir une grande somme d'argent comptant, afin de l'engager à prendre le commandement de l'armée. Mathieu sçut si bien exposer sa commission, & les raisons qu'il allégua firent une si grande impression sur le Marquis qu'il se détermina, en partie par l'argent qui lui étoit offert, & en partie par un sentiment de honte qui lui rappelloit l'abandon qu'il avoit fait de son allié, à marcher avec ses troupes pour aller joindre à Vapri celles d'Otton. Depuis long-tems on n'avoit vu en Italie une si nombreuse & si florissante armée. Elle étoit composée de trente-mille hommes d'infanterie, & de six mille de cavalerie dont il y en avoit plus de deux mille qui étoient des hommes d'armes. Cette armée formidable, & la promptitude avec laquelle on l'avoit rassemblée, glacerent le cœur de Cassoni; ne s'imaginant pas d'ailleurs que les Milanois, soit par honte, soit par crainte, soit par foiblesse, osassent jamais se déclarer contre sa famille. Voyant que l'armée d'Otton s'avançoit vers lui, il comprit qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que celui de repasser promptement la riviere, quoiqu'en exécutant ce passage il s'exposât au danger d'être enveloppé, ou à la nécessité de combattre Otton à armes inégales, ou à se voir forcé de se jeter dans Vapri. Il rejeta la pensée de se retirer lâchement de la présence de l'ennemi, ou de se tenir dans Vapri sur la défensive; & prit la résolution hardie d'accepter la bataille. Avant que d'en venir aux mains avec l'ennemi, il fait une courte harangue à sa cavalerie Allemande, se met à la tête du premier escadron, & tombe aussitôt sur les troupes auxiliaires d'Espagne, avec tant de rage & furie qu'il tue, de sa main le porte-étendart. Mais il se vit bientôt enveloppé de tant d'ennemis, qu'il fut tué lui-même, & son armée totalement mise en déroute. Le plus grand nombre de ses soldats périt au champ de bataille; les autres furent faits prisonniers, ou se noyerent en voulant repasser l'Adda. Cette victoire, remportée quatre ans après celle de Decio, affermit Otton dans son gouvernement. On fit de magnifiques funérailles à Cassoni qui fut enterré à Vapri où l'on voit encore aujourd'hui le tombeau qui lui fut érigé (*).

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

1280. Cassoni livre bataille; il est tué, & son armée mise en déroute.

Les Lodésans, qui avoient embrassés si vivement les intérêts de Cassoni, devinrent bientôt la proie de l'avarice du Marquis de Montferrat. Il porta le ravage & le dégat dans leur territoire d'une maniere si cruelle & si barbare qu'ils furent obligés d'acheter la paix à prix d'argent. Le Marquis attaque ensuite le Crémonese où il se signale encore par des actes de cruauté. Mais ses procédés barbares ne servirent qu'à produire une confédération contre lui entre les Plaisantins, les Parmesans, les Mantouans, & les Reggiens, car Reggio étoit toujours la fidelle alliée de Crémone. La guerre fut donc encore pro-

1290. Paix générale.

(*) On est fâché qu'un jeune Prince si vaillant & si rempli de clémence, n'ait pas songé à se faire plutôt des alliés, qu'à combattre une grande armée avec une poignée de monde.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

longée pour quelque tems; mais enfin l'on conclut une paix générale pour cent ans par laquelle il fut réglé qu'on relâcheroit les prisonniers des deux côtés, & que les Nobles du parti des Turriani qui étoient en fuite pourroient revenir & se réfugier dans les villes qui leur seroient désignées. Enflé de tant de succès, & fier de son alliance avec l'Espagne, le Marquis jouoit alors un si grand role dans les affaires de Lombardie qu'il ne douta pas, conformément aux sentimens d'ambition qui le devoroient, que la ville de Milan ne lui fut bientôt soumise, parce qu'Otton commençoit alors à se voir accablé sous le poids des années; Pour se tracer une route à ce haut degré de puissance, il manœuvra si adroitement & s'intrigua si habilement avec les habitans de Côme, qu'il se fit choisir pour être leur gouverneur, ou Podestat, pendant dix ans, avec la réserve néanmoins que les prisonniers renfermés à Baradello seroient toujours en la puissance du peuple, & qu'il ne pourroit à cet égard exercer aucun acte d'autorité. Il prêta serment & jura, à la réquisition du peuple & du parti de Rusca, qu'il feroit la guerre à leurs ennemis lorsque l'occasion le demanderoit.

Desseins du Marquis de Montferrat sur Milan.

Après avoir obtenu ce haut degré de puissance, le Marquis revient à Milan accompagné d'un cortege nombreux, renouvelle ses intrigues, & emploie toutes sortes de ruses & de manœuvres secretes pour déprimer Otton dans l'esprit de ses sujets. Mais son caractére & sa conduite étoient peu propres à le favoriser dans l'exécution de son projet; car il étoit d'une arrogance extrême dans ses manieres & dans ses propos, & d'une avarice si insatiable qu'il avoit jeté les Milanois dans des dépenses prodigieuses. De semblables procédés lui firent bientôt perdre l'affection du peuple: quoiqu'il ne cessât de faire entendre que c'étoit à lui seul qu'il falloit attribuer la gloire de la bataille de Vapri. Enfin par tous les discours qu'on lui entendit tenir, & par toutes les mesures qu'on lui vit prendre, on ne douta plus qu'il ne se fut mis en tête le projet d'aspirer à la Souveraineté de Milan.

Otton pénetre le projet de son rival.

Le premier pas qu'il fit pour s'opposer directement à l'Archevêque & le croiser dans ses opérations, fut de prendre vivement à cœur les intérêts des Soracini, famille absolument contraire aux Visconti & qui ne cherchoit qu'à traverser les entreprises d'Otton & celles de ses amis. Le second fut de faire nommer, Le Porge, un de ses favoris, Podestat de Milan: ce qui donna naissance à deux factions nouvelles dont l'une étoit en faveur d'Otton, & l'autre dans les intérêts du Marquis. Ensuite il obtient, à force de répandre l'or & l'argent de tout côté, la délivrance de Gui Turriani prisonnier à Baradello. Les Comasques en firent de vifs reproches à leurs amis de Milan, & l'Archevêque en conçut une inquiétude mortelle. Celui-ci s'apperçut alors, à n'en pouvoir plus douter, que le Marquis travailloit sourdement à miner son autorité. Mais il résolut sagement de dissimuler, & continua de lui témoigner autant de douceur & de complaisance qu'auparavant. Par une conduite si prudente l'Archevêque eut bientôt percé dans les projets de son rival, & eut le tems de se tenir sur ses gardes contre ses manœuvres secretes, & de chercher à affoiblir son parti. Il est probable qu'en cette occasion, Otton mit en œuvre d'autres moyens de diversion; car on vit bientôt le Marquis s'en retourner promptement à Verceil tout alarmé, afin d'éteindre une guerre civile qui venoit de s'allumer dans ses états. Dès qu'il fut parti, Otton tient conseil

avec ses amis, & donne ensuite ses ordres à Mathieu son neveu. Mathieu sur le champ monte à cheval armé de pied en cap, se rend au palais du Podestat, fait sortir le Porge, & le conduit ignominieusement hors de la ville. Aussitôt l'Archevêque nomme un autre Podestat, & condamne à l'exil tous les Somcini. Le palais qu'ils avoient construit sur les ruines de l'ancien château des Turriani, fut détruit & mis à fleur de terre. Les autres membres de la même faction, moins dangereux & moins à craindre, furent bannis à trois lieues de Milan par cet acte inopiné de vigueur & d'autorité, Otton recouvra son crédit & s'affermit de plus en plus dans le gouvernement de Milan. *Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.*

Pour ne laisser aux Milanois aucun lieu de douter qu'il n'eut une politique profonde, & que son dessein étoit de perpétuer dans sa famille son autorité dans cette ville, il résolut de s'adresser, ainsi que les Turriani l'avoient fait avant lui, aux Empereurs d'Allemagne pour obtenir leur protection. Il fit sa cour à Rodolphe d'Harbourg qui tenoit alors les rênes de l'Empire, & le pria de lui être propice, en l'invitant à venir à Milan se faire couronner Roi de Lombardie. Rodolphe étoit un Prince sage & belliqueux, & quoique son inclination fut de favoriser les Turriani, cependant il accepta l'offre d'Otton; & sans qu'il se rendit, parce qu'il étoit trop âgé, en Italie, il le prit sous son alliance & sous sa protection, & lui promit non seulement de la maniere la plus solemnelle de le défendre & de l'assister, mais il lui envoya un corps de cavalerie pour lui servir de gardes, présent qui étoit alors de la plus grande conséquence pour les Princes d'Italie. Le Marquis de Montferrat frappé d'épouvente par cette grande alliance, mit pour quelque tems à l'écart tous ses projets ambitieux sur Milan, & continua la guerre contre les Tertonois & les Alexandrins. *L'Archevêque invite l'Empereur Rodolphe à descendre en Italie.*

Dans ces entrefaites, & lorsqu'on s'y attendoit le moins, il s'éleva une querelle entre les Milanois & les Comasques qui rompit leur union, & fit revivre toutes les espérances des Turriani. Les grands & importans services que les Comasques avoient rendus aux Milanois leur enflerent un peu trop le cœur & leur firent croire avec trop de présomption, qu'ils étoient des hommes très-importans. Ils demanderent à la commune de Milan qu'on leur abandonnât certaines terres qui leur servoient de limites, & qu'ils soutenoient leur appartenir de droit. On rejeta leur demande; & sur le refus qu'ils éprouverent, ils prennent précipitamment les armes, & s'emparent de Lucce & de plusieurs autres petites villes de la dépendance de Milan. D'après une conduite si pleine de violence, qui étoit une infraction manifeste aux traités d'union, Milan leur déclare la guerre, & leve une armée considérable dont le commandement fut confié à Mathieu Visconti neveu de l'Archevêque. Mathieu attaque les Comasques, les bat à plate couture, leur tue un grand nombre de soldats, prend beaucoup de prisonniers, & s'en revient à Milan chargé de dépouilles & d'un riche butin. Les Comasques se plaignirent fort aigrement d'un traitement si indigne & si rigoureux, en représentant que jamais ils n'avoient rien éprouvé de semblable. Ce qui aggravoit encore le poids de leur douleur, c'est qu'il n'y avoit pas long tems qu'ils avoient choisi Mathieu pour leur Podestat & pour leur Général d'armée, & qu'ils l'avoient comblé d'honneurs & de présens. Cette considération, jointe au souvenir encore récent de toutes les grandes choses que les habitans de Côme avoient faites pour ceux de Milan, *1294. Côme se déclare contre les Visconti.*

SECT. V *Histoire de Milan sous les Visconti.*

& sur-tout pour l'élévation des Visconti, les remplit de tant d'indignation, & leur inspira tant d'horreur contre Otton & sa famille, qu'ils lui jurerent une haine mortelle, & non seulement mirent en liberté Musca & Heréci les deux chefs des Turriani qu'ils tenoient en prison depuis la bataille de Decio, mais encore ils les nommerent leurs Podestats & leur fournirent des armes & de l'argent.

Mort d'Otton: Mathieu est chassé de Milan.

Le Marquis de Montferrat n'eut pas besoin de souffler le feu de la discorde; & la haine étoit si grande de la part des Comasques & des autres confédérés, qu'ils ne respiroient que la destruction des Visconti. Sa puissance, ses richesses, & la haute considération dont il jouissoit parmi les alliés, le rendirent un ennemi formidable. L'aigreur & le ressentiment qui animoient les deux jeunes Turriani, sortis d'une captivité qui avoit duré dix-huit ans, surpassent tout ce qu'on peut imaginer à cet égard. Le rendez-vous général fut établi à Parme; & bientôt la guerre fut poussée avec vigueur. La victoire ne favorisa pas Mathieu qu'Otton son oncle avoit revêtu de toute la puissance civile & militaire; & il ne recueillit de cette campagne que les fruits les plus amers. Les Turriani & les Comasques le chasserent de Milan; & son oncle Otton étant mort quelque tems après, il fut obligé de se réfugier auprès de l'Empereur (*) qui lui fit un accueil favorable, & l'établit son vicaire général de Milan, de Côme, de Verceil, de Novare, de Tortone, & d'Alexandrie. Otton ne fut pas témoin de toutes les calamités qui vinrent fondre à la fois sur son neveu, étant mort au mois d'Août, l'an 1295, à l'âge de 87 ans.

1295. *Caractere d'Otton.*

Otton fut un exemple singulier de patience, de persévérance, d'intrépidité, & fit voir dans sa personne qu'avec de telles vertus on se met au dessus des revers & qu'on vient facilement à bout de triompher de la plus grande adversité. Quoiqu'il n'eut fait le métier ni de capitaine ni de politique, cependant il ne fut surpassé par personne dans ces deux sciences, soit qu'il fut à la tête de son armée au champ de bataille, soit qu'il donnât ses ordres dans le cabinet. Il ne mourut que par défaillance de nature, en causant avec ses amis & ses parens, & sans éprouver aucune maladie.

Les Turriani rentrent dans Milan.

Mathieu Visconti son successeur prit naissance dans un village près du Lac-Majeur, le jour même qu'on dit que l'Empereur Frédéric fut mis à mort par Mainfroi son fils naturel. Théobald frere de Mathieu étant mort jeune, celui-ci devint le favori de son oncle, & partagea ses infortunes & ses malheurs. Il lui ressembloit par la vigueur du tempérament, par sa fermeté d'esprit, & par sa constance à soutenir les plus cruels revers; mais il le surpassoit en clémence, en bonté, & en douceur de caractere. Pendant le cours de sa vie, Mathieu subjugua plusieurs fois ses ennemis, sans se venger jamais d'une maniere cruelle & sévere. Il fut chassé de Milan par Albert Scotti de Parme & autres Princes Italiens qui à la sollicitation des Turriani lui débaucherent ses troupes, & firent rentrer Milan sous la puissance de Gui Turriano. Mais lorsque dans la suite il se vit maître de cette ville, il oublia l'injure qui lui avoit été faite.

(*) L'Auteur Anglois nomme ici Rodolphe. C'est une erreur. Il s'agit de son successeur Adolphe. Rodolphe étoit mort en 1291.

Mathieu Visconti, comme nous l'avons dit plus haut, fut bien reçu de l'Empereur Rodolphe ; mais ce Prince étant venu à mourir quelque tems après Mathieu se trouva plongé dans les difficultés les plus embarrassantes, & d'où personne autre que lui ne se feroit flatté de pouvoir sortir. L'Empereur Albert successeur d'Adolphe ne lui fut d'aucune assistance. Mais dans la suite l'Empereur Henri VII. étant venu faire un tour en Italie, l'Evêque de Constance se rendit à Milan, & somma l'Archevêque de couronner l'Empereur Roi de Lombardie. Cette demande rencontra dans le Conseil de Milan de grandes difficultés, & l'on ne se décida pas sur le champ. L'Empereur qui étoit alors à Asti, reçut la visite de Mathieu & de l'Archevêque qui venoient se déclarer l'un & l'autre contre la faction des Turriani, lui faire hommage, & lui prêter serment de fidélité. Gui Turriano étoit alors dans le Vigévanese dont il s'étoit rendu maître : mais il fut surpris par l'Empereur ; ce qui le força d'aller humblement se jeter à ses pieds dans Novare, & de lui rendre compte de sa conduite qu'il tacha de lui représenter sous un aspect favorable. Ensuite l'Empereur passa le Tésin, & envoya son héraut d'armes à Milan pour y préparer toutes les choses nécessaires à sa réception dans cette ville. L'approche de l'Empereur, jeta l'alarme & l'épouvante dans la faction des Turriani. Henri s'en apperçut, & craignant avec raison de rencontrer des obstacles à son arrivée, il se comporta dans sa marche avec beaucoup de prudence & de précaution. En faisant son entrée dans cette ville, il vit un corps de dix mille hommes qui étoient sous les armes ; il en témoigna sa surprise, & les Turriani lui dirent que ces troupes n'étoient là que pour s'opposer aux desseins de Mathieu, & de l'Archevêque. Cependant l'Empereur se comporta si sagement & si prudemment qu'il obtint une réconciliation entre les trois partis ; ensorte qu'on les vit tous s'embrasser mutuellement les uns les autres. Le lendemain, assis sur son trône, il harangue le peuple, & publie cette réconciliation (qui ne devoit durer sans doute qu'autant de tems qu'il resteroit dans la ville). Ensuite il s'éleva une dispute entre les habitans de Milan & ceux de Monza, au sujet du lieu destiné pour le couronnement. Enfin il fut statué qu'on iroit chercher la couronne à Monza & qu'on l'apporteroit à Milan où la cérémonie se feroit dans l'église de S. Ambroise.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

1312.

L'Empereur Henri VII fait son entrée dans Milan où il reçoit la couronne de Lombardie.

Henri se voyant couronné Roi de Lombardie, assembla le Conseil de Milan pour qu'on lui accordât des subsides. Mathieu fut d'avis qu'on gratifiât l'Empereur de quarante mille florins, & qu'on en donna dix mille à l'Impératrice. Gui Turriano dans le dessein de flatter l'Empereur & de lui faire sa cour, proposa cent mille florins : ce qui lui gagna le cœur des Allemands & lui fit perdre celui des Milanois. L'Empereur après son couronnement créa cent soixante Chevaliers. Mathieu Visconti se voyoit alors à la tête du parti des Gibelins dans Milan, tandis que Turriano son adversaire sçut si peu faire sa cour à l'Empereur, que ce Prince se trouva bientôt indisposé contre lui. Avant que de quitter Milan, l'Empereur demanda le reste des subsides qu'on lui avoit accordés & qui se montoient encore à cinquante mille florins. Cette proposition excita des rumeurs & de grands mouvemens dans Milan ; & comme Gui refusa d'accompagner l'Empereur à Rome en lui alléguant des prétextes frivoles, il fit naître sur sa fidélité des soupçons que l'entretien d'un corps de troupes à ses ordres ne rendoit que trop certains. L'Empereur exigea cent

L'Empereur demande des subsides aux Milanois.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Vicomti.

ôtages qui lui répondissent de la fidélité des habitans pendant son absence. Cette demande imprévue ne fut pas acceptée sans de grandes difficultés qui s'éleverent de la part des deux factions. Galéas Visconti, fils aîné de Mathieu, fut du nombre des ôtages, ainsi que Francillon fils de Gui Turriano. Quoiqu'ils fussent l'un & l'autre d'une faction opposée, cependant ils avoient pour les Allemands une haine commune; & dans une conférence secrette qu'ils eurent ensemble, ils résolurent de ne point suivre l'Empereur. Galeas garda le secret, mais Francillon le divulgua.

Le Ministre de l'Empereur propose à son maître de faire massacrer tous les Sénateurs Milanois.

Lorsque le jour du départ fut arrivé, les ôtages refusent de suivre l'Empereur, à moins qu'on ne les défraie de toutes leurs dépenses. Informé de cette résolution, Henri députe Nicolas son premier Ministre pour dire au Sénat assemblé que les ôtages devoient être défrayés aux dépens du public. Le Sénat refusant de souscrire à cette proposition, Nicolas fait fermer les portes de la salle où se tenoit l'assemblée, & vient dire à l'Empereur qu'il faut se saisir de tous les Sénateurs & les mettre à mort. Henri rejete avec horreur un procédé si barbare, indigne d'un grand Prince, mais très digne d'un Ministre adulateur & servile, qui veut faire la cour à son maître sous prétexte de maintenir son autorité. L'Empereur gronde son Ministre, & fait relâcher les Sénateurs. Cependant il prit toutes les précautions, pour se mettre à l'abri d'une surprise de la part des habitans qu'il voyoit fort aigris contre les troupes Allemandes; car ils profiterent d'une contestation élevée entre les Visconti & les Turriani pour se mettre aussitôt sous les armes. L'Empereur alors donna ses ordres pour qu'on arrêtât Mathieu Visconti, son fils Galéas, & Gui Turriano. Mais Mathieu étoit trop sage & trop prudent pour exposer sa personne ou celle de ses amis à quelque danger éminent; c'est pourquoi au lieu de songer à se défendre, il se rendit tranquillement auprès de l'Empereur sans avoir pris ses armes. Gui Turriano au contraire se retire dans son palais où il se fortifie contre l'orage qui étoit près de fondre sur lui & sur ses amis. Leurs maisons furent attaquées, pillées, ravagées; & la plûpart d'entr'eux furent mis à mort par les soldats d'Henri. Mathieu ordonne en même tems à son fils Galéas de se rendre auprès de l'Empereur afin de lui prouver son obéissance. Mais Galéas s'étoit déja déclaré en faveur des Allemands contre les Turriani, & se trouvoit alors à la tête d'un corps de troupes composé de ses amis qu'il avoit rassemblés pour soutenir les Allemands & faire sa cour à l'Empereur. Cette conduite de la part de Galéas, & la contenance ferme qu'il tint pendant l'orage furent probablement cause qu'on ne tailla pas en pieces les Allemands dont le corps de troupes étoit hors de la ville. Devenus les plus forts, par l'assistance de Galéas, les Allemands eussent infailliblement massacré tous les Guelphes & tous les partisans de Turriano, sans la sagesse & la modération du jeune Visconti qui les détourna de ce dessein, en leur laissant néanmoins la liberté de piller les maisons & de se charger de butin. Cette modération de Galéas sauva Milan, & empêcha cette ville d'être détruite. Mais voyant que les Allemands ne mettoient point de bornes à leurs brigandages, il réprima leur avidité & mit un frein à leur licence: ce qui le rendit coupable aux yeux de ces mercénaires dont l'avarice n'étoit pas satisfaite. Ils obtinrent de l'Empereur un acte de bannissement contre lui & contre son pere; ensorte que Mathieu fut exilé à Asti, & Galéas à Trévise. Les Allemands

se

ſe virent alors ſeuls maîtres de Milan, puiſqu'ils en avoient chaſſé les Turriani & les Viſconti. Cependant Mathieu & ſon fils Galéas trouverent des amis qui ſe firent leurs interceſſeurs auprès d'Henri; & au bout de quelque tems ils furent rappellés avec honneur (*).

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

Tandis que l'Empereur ſéjournoit dans la ville d'Aſti, Paul Jove aſſure que Mathieu ſe déguiſa en payſant pour aller voir ce Prince; qu'il ſe jeta à ſes pieds en implorant ſa protection; & que ſur ſa noble contenance & ſa mine vénérable, l'Empereur ne put lui refuſer ſa faveur & ſes bons offices, quoique ſes ennemis qui ſe trouverent préſens à ce ſpectacle, fiſſent tous leurs efforts pour s'y oppoſer. On ne ſçait pas bien ſi dans l'attaque qu'on fit ſur les Allemands, il ne trahit pas les Turriani; mais il paroit très-certain que la conduite qu'il tint dans cette occurence ne fut point concertée avec l'Empereur, puiſque ce Prince étoit devenu jaloux de lui, & qu'il avoit mis des émiſſaires autour de ſa perſonne pour obſerver ſes actions.

Mathieu Viſconti s'entend avec l'Empereur.

Quant à Gui Turriano, comme il étoit vieux & infirme, il eut toutes les peines du monde de ſe ſauver de Milan; & ſa famille perdit toutes les poſſeſſions qu'elle avoit en cette ville. Henri nomma Mathieu Gouverneur ſuprême de Milan, mais dépendant de l'Empereur; & ce Prince après avoir pris toutes les meſures néceſſaires pour ſa propre ſûreté, partit de Milan pour aller ſe faire couronner à Rome. Mathieu dès ce moment ſe dévoua tout entier à la Cour Impériale; & par le ſecours de ces trois fils, également conſommés tous les trois dans les arts de la paix & de la guerre, il éteignit entiérement la faction des Turriani, & remporta ſur tous ſes ennemis de ſi grandes victoires, que tous les peuples d'Italie lui donnerent unanimement le nom de *Grand*. Comme il étoit alors maître entier de toute la Lombardie, l'envie, qui l'accompagnoit dans toutes ſes actions glorieuſes comme l'ombre ſuit la lumiere, lui ſuſcita un grand nombre d'ennemis. Robert Roi de Naples qui venoit de s'allier avec le Pape, ſe déclara le protecteur des Guelphes en Italie, & fit excommunier Mathieu comme ſe trouvant le chef du parti des Gibelins. Par malheur pour lui l'Empereur Henri VII. mourut en Toſcane, empoiſonné dit-on par une hoſtie que lui donna un Jacobin. Mais nonobſtant ce fatal événement, & malgré pluſieurs infortunes qui vinrent continuellement traverſer ſes deſſeins, il ne ceſſa pas de ſe défendre contre les Guelphes, de leur tenir tête, & de les battre dans trois batailles. La premiere fut livrée ſur l'Aldino, la ſeconde ſur les bords de l'Arbe, & la troiſieme ſur le mont Catino, dans laquelle le frere du Roi de Naples fut tué, & où Luchin, ſecond fils de Mathieu & ſon Général d'armée, donna les preuves les plus ſignalées de ſon ardeur martiale & de ſon génie pour la guerre. Marc ſon troiſieme fils ſe trouvant à la tête des Spinola, des Doria, & des autres exilés Génois, combattit vaillamment contre Robert, le pouſſa juſqu'à Gênes, & le força de ſe renfermer dans cette ville. D'après des évènemens ſi fatals aux Guelphes, Bertrand Vaſco Légat apoſtolique en Lombardie, renouvella la ſentence d'excommunication portée contre Mathieu; & dans le deſſein d'aigrir le peuple

1315. Mathieu eſt nommé Gouverneur de Milan.

(*) Comment Paul Jove a-t-il pu ſe méprendre ſur un plan concerté entre l'Empereur & les Viſconti? Au reſte l'Auteur Anglois n'a pas toujours bien entendu le Latin dur & obſcur de l'Evêque de Nocera.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

contre lui & de porter les habitans au désespoir, il mit toute la ville de Milan en interdit. Les Milanois aussitôt, voyant leurs églises fermées & ne pouvant plus participer aux cérémonies de la religion, envoient à Bertrand douze députés pour le supplier de détourner la colere & l'indignation du St. Pere. La plupart de ces envoyés étoient, malheureusement pour Mathieu, ses ennemis mortels; quelques uns étoient de ses parens, & d'autres étoient ses amis sur-tout Garbagnati & Cribelli personnages importans dans Milan, mais d'un esprit inquiet & remuant. Mathieu cependant se tint fort tranquille; & il étoit si puissant par sa famille, si puissant par ses possessions, si puissant en troupes & en soldats, qu'il ne craignoit plus aucun Milanois. Comme il étoit alors fort agé, il ne s'appliqua qu'à travailler à l'agrandissement de sa famille & à faire du bien à ses parens dont le nombre surpassoit de beaucoup celui de ses envieux & des ennemis de sa gloire, de ses richesses, & de son bonheur. Les députés de retour à Milan rapportent qu'ils avoient trouvé Bertrand à la tête d'une armée nombreuse, & qu'ils n'avoient jamais pu l'engager à suspendre on à retirer les censures jetées sur Milan; & qu'il leur avoit dit expressément que la ville seroit censée les encourir tant que les habitans ne chasseroient pas Mathieu hors du Milanez, & qu'ils ne reprendroient par l'ancienne forme de leur gouvernement populaire.

Soulevement à Milan appaisé par Galéas.

Cette nouvelle jeta la consternation parmi le peuple & fut cause d'une fermentation si violente, que Mathieu fut obligé de recourir à son fils Galéas, qui commandoit alors un corps de troupes à Plaisance, pour empêcher qu'elle ne fit de plus grands progrès. Galéas fait aussitôt marcher son armée, & se rend subitement à Milan. Comme il passoit dans toute l'Italie pour le Capitaine le plus belliqueux & le plus rempli de valeur & d'expérience, & que même il s'étoit gagné l'affection des Milanois par ses libéralités & sa magnificence, il n'eut besoin que de se montrer pour faire éclypser tous les ennemis de son pere. Les douze députés prennent d'abord la précaution de se tenir renfermés chez eux; & pendant la nuit à la faveur des ténébres ils sortent de la ville. Dès que Galéas apprend leur départ, il convoque une assemblée des citoyens, & leur expose d'une maniere si noble & si touchante les desseins pervers de la faction des Guelphes, qu'ils se déclarent tous en sa faveur, & que dès le moment même la tranquillité du gouvernement fut rétablie.

Mathieu Visconti meurt excommunié; Galéas lui succede.

Mathieu alors âgé de 72 ans, quoique affermi dans son autorité par les soins & la conduite de son fils, se désista du pouvoir suprême. Il nomme Galéas pour lui succéder, & lui remet sur le champ l'étendart impérial. Ensuite il se rend à l'église accompagné de tout le clergé qui avoit osé le suivre, & fait une profession solemnelle de la religion Catholique, Apostolique, & Romaine. Il jure sur les Saints Evangiles, prosterné aux pieds des autels qu'il n'a jamais rien fait qui lui ait mérité les censures de l'église, & que tout son crime est de n'avoir pas sçu plaire à un Prélat ambitieux & vindicatif. Le lendemain au matin il part pour Monza où il renouvelle la même profession de foi. Bientôt après la fiévre le saisit, & alors il se fait transporter dans une litiere à Cressentini accompagné de ses quatre fils. Le discours qu'il leur tint avant de mourir, étoit plain de piété & de sagesse; & il expira en les embrassant. On cacha long-tems le lieu de sa sépulture, parceque telle étoit alors la superstition du siecle, que si le peuple avoit sçu qu'il mou-

mut excommunié, il étoit à craindre que les prêtres ne le fissent déterrer pour livrer son corps aux vautours.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Caractere de Galéas I.

Galéas, l'aîné de ses quatre fils, lui succéda dans le gouvernement de Milan, après avoir passé toute sa vie dans les armes, soit à se défendre de ses propres ennemis, soit à combattre ceux de son pere. Il avoit été pendant quelque tems Podestat de Novare d'où il fut chassé par les Guelphes. Mais après avoir ramassé une armée avec toute la célérité possible, il poussa l'ennemi jusqu'à Mortare qu'il assiégea, prit, & rasa, quoique cette place fut alors l'une des plus fortes de l'Italie. Cet évènement lui acquit une réputation dans les armes beaucoup au dessus de celle de son pere même, qu'il accompagna toujours dans ses infortunes après son exil de Milan, dont il partagea tous les malheurs, & qu'il soutint toujours contre tous ses ennemis. Lorsqu'il ne vit plus d'apparence à pouvoir relever les affaires de son pere, & dans le tems que Mathieu étoit en Allemagne auprès de Rodolphe d'Harbourg, Galéas entra au service de la France, & se distingua dans les guerres qu'elle avoit alors contre les Anglois. De retour en Italie, il donna des preuves de son courage dans la guerre qu'Azzon Duc de Ferrare avoit avec le Pape. Il eut trois chevaux tués sous lui dans une bataille; & quoique couvert de blessures, il arracha un étendart à l'ennemi, monta sur le cheval de celui qui le portoit, se fit jour à travers les rangs, & vint rejoindre ses troupes. Cet acte de bravoure, ainsi que plusieurs autres dans le même genre, le rendit si recommandable auprès d'Azzon, qui étoit alors l'un des plus considérables Princes de l'Italie, qu'il lui donna sa fille Béatrix en mariage. Elle étoit belle; mais elle avoit neuf ans de plus que Galéas, & se trouvoit alors veuve d'un mari qui lui avoit laissé de grandes richesses. Les noces furent célébrées avec une pompe & une magnificence inexprimables; ensorte qu'on n'avoit encore rien vu de semblable en Italie. Le poëte Dante qui vivoit en ce siécle, fit diverses poësies à cette occasion. Les grands services qu'Azzon recevoit de Galéas, l'obligerent à lui donner le gouvernement de Trévise. Sa conduite à tous égards fut si noble & si grande, qu'elle lui mérita les éloges & la protection d'Henri VIII. Voyant que la fortune de son pere prenoit alors une tournure favorable, il se mit à la tête des troupes Milanoises, & devint le principal agent dans la réduction de la plus grande partie de la Lombardie; car il chassa de Plaisance Alberti Scotti l'ennemi capital de sa famille, & se rendit maitre de cette ville. Il défit ensuite Cavalcabove de Crémone à la bataille de Bardi; & après avoir assiégé cette ville, & par terre & par eau, il la prit moitié par force, & moitié par famine.

Ses freres s'étoient ainsi rendus très-recommandables par leur valeur, dans 1321.
toute l'Italie. Luchin battit & tua de sa main Bauchio Général du Roi de Naples dans une action qui se livra sur le Tanaro contre les troupes combinées du Pape, du Roi de Naples, & des Florentins, que la jalousie contre la puissance & l'élévation des Visconti avoient unis par une confédération. Ce fut alors que les Suisses furent invités, de la part des Guelphes, à descendre en Italie. Cette même ligue fit aussi proposer à Henri Duc d'Autriche, & à Philippe de Valois, depuis Roi de France, de venir partager les dépouilles des Milanois, & de prendre part à la même cause. Mais l'adresse & le courage des Visconti firent échouer cette formidable conspiration. Mathieu com-

Le Roi de France se ligue avec les Etats d'Italie contre Galeas.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

mença par donner aux Allemands de forts subsides en argent, & leur ferma par des sommes immenses le chemin de l'Italie. Philippe de Valois, jeune Prince rempli de feu & de courage, passa les Alpes à la tête d'une armée nombreuse, & où la plus belle partie de la noblesse Françoise s'étoit enrôlée. Mais la sagesse de Philippe dans sa conduite, n'égaloit pas la présomption de son courage; & il éprouva dans Galéas & dans Marc son frere, une habileté, dans le métier des armes & dans la politique, supérieure à la sienne. Ces deux généraux, après avoir rassemblé leurs forces, firent des dispositions si sages & se posterent dans des situations si avantageuses, qu'ils pouvoient sans courir aucun hazard, détruire entiérement toute l'armée Françoise. Marc vouloit qu'on profitât d'une circonstance si favorable; mais Galéas plus prudent & plus rassis, craignoit de rendre une nation aussi puissante que la France, ennemie irréconciliable des Visconti. Il crut donc qu'il étoit plus à propos d'avoir une conférence avec Philippe. Galéas alors s'adressant à Philippe de Valois & aux autres Généraux François, leur exposa le danger qu'il y avoit pour eux de s'engager dans une querelle étrangere à la France, leur montra son armée rangée en bataille, & leur fit voir que, par la position qu'elle occupoit, la perte des François devenoit inévitable. En même tems il étâle les marques de Chevalier dont le Roi de France l'avoit honoré, & s'étend beaucoup sur la peine qu'il sent & sur la violence qu'il est obligé de se faire en combattant ses anciens amis & ses alliés.

Retraite honteuse de l'armée Françoise.

Ce discours plein d'art & de sagesse, produisit l'effet que Galéas en avoit espéré. L'armée Milanoise étoit supérieure à la Françoise en infanterie; & avoit outre cela cinq mille de plus en excellente cavalerie. Lorsque les Princes François & les Nobles eurent apperçu cette armée, ils furent frappés d'étonnement, ainsi qu'en voyant la noble contenance de Marc que Galéas avoit laissé à la tête de l'armée. Enfin les François firent leur paix, & s'en retournerent honteusement en France avec la réputation d'avoir beaucoup de légereté dans leur conduite, & de ne pas mieux sçavoir combattre pour la défense de leurs alliés que pour leur propre liberté.

Les Visconti sont obligés de sortir de Milan.

Lors de la mort de Mathieu, il y avoit à son service un corps de troupes Allemandes qui avoit succédé à celui dont l'Empereur avoit fait présent à Otton. On ne comptoit pas beaucoup sur ces soldats mercénaires, à cause de leur peu d'attachement & de leur esprit de rapine. Cependant les agens du Pape & du Roi de Naples les débaucherent, les attirerent à leur parti, & les employerent à chasser les Visconti de Milan où le gouvernement Républicain fut aussitôt rétabli. Ces troupes en combattant les Visconti furent soutenues par celles de Leodrisio, de Garbagnati, & de Cribelli: & l'on répandit parmi elles, sur-tout parmi les commandans qui étoient Roger & Auchin, de grandes sommes d'argent. Cette expédition leur réussit si bien que tout Milan se révolta subitement contre Galéas; ensorte qu'il fut obligé de prendre la fuite avec Marc son frere, & de se retirer à Lodi. A peine ils furent partis, que le gouvernement Républicain reprit vigueur. Mais les Guelphes & les Gibelins se faisant la guerre entr'eux, & leurs divisions s'étant communiquées jusqu'aux pays circonvoisins, les Guelphes s'emparerent de Monza. Cette guerre intestine fit voir que la nouvelle forme qu'on venoit d'introduire dans le gouvernement, ne seroit pas de longue durée. Les chefs de la nouvelle

République, presque tous Gibelins, envoyerent Leodrisio avec un corps de troupes pour reprendre Monza, place importante & occupée par Tignaca. Mais celui-ci, au lieu d'attendre qu'on vint l'assiéger rasa les fortifications de la place, & vint ensuite attaquer imprudemment Leodrisio qui le battit & le fit prisonnier.

Galéas & ses freres sont rappellés.

Pendant cet intervalle, le Cardinal Légat nomme un Turriani, pour succéder à Galéas en qualité de Podestat. Le parti des Gibelins ne goûta point cet arrangement; & après beaucoup de plaintes de part & d'autre, les Gibelins s'apperçurent enfin qu'ils n'étoient que des instruments dont le Pape se servoit pour parvenir à ses désirs ambitieux. En même tems le Cardinal cessa de soudoyer les Allemands, lesquels portoient aux Guelphes une haîne mortelle. Ils tinrent une assemblée générale où Grunistein, l'un du principaux Officiers, propose de rappeller Galéas. On députe les premiers citoyens de Milan pour l'inviter à rentrer dans la ville, sans exiger de lui d'autres conditions que d'oublier tout le passé. Grunistein étoit tellement persuadé de la clémence de Galéas, & de la foi de sa parole, qu'il s'offrit à rester en ôtage jusqu'à ce que Galéas eut rempli ses promesses. Tandis que les députés traitoient avec ce Prince, Marc son frere rentra dans la ville pendant la nuit. Léodrisio vint se jeter à ses pieds, & le supplia de la maniere la plus soumise de le réconcilier avec Galéas. Le lendemain Galéas fit son entrée dans Milan avec autant d'aisance & de liberté, que s'il fut revenu de la chasse ou d'une partie de plaisir. Le Podestat Turriani, accompagné de Garbagnati & de Cribelli, se retira chez le Légat dès qu'on eut appris l'arrivée de Galéas.

La ligue se renouvelle contre les Visconti.

Bientôt après on vit les troupes du Pape, du Roi de Naples, & des Florentins, se réunir en un seul corps d'armée auquel se joignit le Patriarche d'Aquilée de la famille des Turriani, avec tous ses amis & tous ses parents & marcher tous ensemble vers l'Adda afin de venir attaquer Milan. Leur armée consistoit en quarante mille homme de pied, & dix mille de cavalerie, commandée par Gaston neveu du Cardinal Légat, & qui avoit sous ses ordres Raimond de Cardonne Espagnol, Henri de Flandres, & Simon Turriani, tous guerriers de la plus haute considération. L'avant-garde, à la tête de laquelle se trouvoient Cribelli & Garbagnati tenta le passage de l'Adda près de Trezzo. Mais Marc leur fit résistance, & tua lui-même Garbagnati & Cribelli. Cependant cette division, se voyant soutenue par le corps des Florentins qui la suivoit, vint à bout d'exécuter le passage en bon ordre; & Marc satisfait d'avoir mis à mort les deux plus cruels ennemis de sa famille se retira à Milan.

L'Empereur Louis IV. donne du secours aux Visconti.

Galéas n'étoit pas alors en état de soutenir de ses propres forces cette irruption soudaine. Cependant Marc & Luchin, quoique moins forts de la moitié que les confédérés, ne laisserent pas de les attaquer avec beaucoup de courage; & il y a apparence qu'ils les eussent entiérement defaits, si Luchin n'eut été dangereusement blessé, & forcé de se retirer de la mêlée. Les confédérés étendirent leur cantonnement jusqu'à Côme, & mirent le siege devant Milan. Galéas, qui étoit sûr qu'ils ne prendroient jamais cette ville, eut le tems de recourir à la protection de Louis de Baviere, quatrieme Empereur de ce nom, qui lui envoye 1500 hommes de cavalerie commandés par Bertoldi

Sect. IV. Histoire de Milan sous les Visconti.

l'un de ses meilleurs généraux, qui se jeta dans Milan, & battit plusieurs fois les confédérés dans différentes sorties.

Galéas met en déroute l'armée des confédérés.

Voyant que cette guerre traîneroit en longueur, les confédérés eurent recours au plus infâme des expédiens. Ils subornerent indignement & corrompirent à prix d'argent un régiment Suisse aux ordres de Bertaldi, pour assassiner Galéas (*). Cet horrible complot alloit être exécuté lorsqu'il fut découvert par Jean Visconti le plus jeune des freres de Galéas, qui prit les armes, quoique engagé dans les ordres sacrés, & qui repoussa les conspirateurs. Les chefs des confédérés voyant leur conjuration découverte, & manquant d'un chef, parceque Gaston leur général venoit de mourir, furent tellement déconcertés par ces deux évenemens inattendus, qu'ils se retirerent en désordre vers Monza, dont on avoit réparé les fortifications, & qui leur fut livrée par la trahison de Landi, & d'où Azzon le fils ainé de Galéas fut obligé de s'enfuir, ils y resterent quelque tems dans l'espérance de recevoir de nouveaux secours de la part du Légat, & jeterent un pont sur l'Adda. Galéas aussitôt comprit de quelle importance il étoit pour lui, de couper cette communication. Il résolut d'effectuer son dessein, ou de forcer l'ennemi à en venir à une bataille. Les alliés acceptent le combat; & après avoir tiré de Monza la forte garnison qu'ils y avoient jetée, ils marchent sur Vapri où l'on avoit établi la tête du pont, & mettent incontinent leur armée en ordre de bataille. Henri de Flandres commandoit l'aile droite. Simon, & Passarini, présidoient à la gauche composée presqu'entierement de Florentins; & Raimond étoit au centre ayant sous lui les François & les Napolitains. La disposition de leur armée étoit si habilement combinée, que l'infanterie légere, & l'infanterie pesamment armée, pouvoient mutuellement se prêter la main. Les Milanois étoient commandés par Galéas, & par Marc son frere; & dès qu'on les eut apperçus, l'ennemi évacua Vapri, & y laissa tous les bagages. Galéas dans le même moment donne ses ordres pour qu'on y mette le feu; & à la fureur de la fumée il tombe inopinément sur les ennemis que la perte de leurs bagages jetoit dans le trouble & la consternation. Marc conduit l'attaque de son côté, & rompt totalement l'aile droite aux ordres du Comte de Flandres. Galéas après avoir enfoncé la gauche, fond brusquement sur le centre alors occupé à éteindre les flammes de l'embrasement. Enfin la déroute devient générale, & Galéas remporte la victoire. Raimond fut fait prisonnier, ainsi que la plupart des Officiers Florentins, Simon Turriani fut trouvé mort sur le champ de bataille. Peu de soldats échapperent au carnage; car les uns se noyerent dans l'Adda, les autres furent passés au fil de l'épée; mais le plus grand nombre fut fait prisonnier. Les étendarts du Roi Robert, ceux du Pape, des Florentins, & des Turriani, resterent entre les mains des vainqueurs. Enfin ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté que le Comte de Flandres, le lendemain au matin & après avoir erré toute la nuit, put rejoindre Monza

(*) Comment Paul Jove, & l'Auteur Anglois qui l'a suivi, ont-ils pu concevoir qu'on pouvoit corrompre un régiment tout entier pour commettre un assassinat? Si Paul Jove avoit dit qu'on gagna par une voye infâme quelque soldats mercenaires d'un régiment étranger pour executer ce crime, son récit auroit été plus vraisemblable.

où le reste des confédérés qui n'avoient pas été écharpés allerent chercher un asyle.

Il reprend Monza.

Cette place d'armes étoit défendue par Vergurio Landi qui, dans la crainte qu'on ne lui fit aucun quartier à cause de sa trahison, se préparoit à la défendre jusqu'à la derniere extrémité. Mais Galéas vint l'assiéger avec tant de vigueur, que Landi se vit obligé de capituler, & promit de la rendre si au bout d'un tems prescrit il n'étoit secouru par le Cardinal Légat. Alors Henri Comte de Flandres abandonna la place en désespéré. Passarini, en s'avançant pour jeter du secours dans la place, surprit & défit un corps de Savoyards alliés aux Milanois. Mais il fut lui-même surpris & battu par Marc Visconti: ce qui força Landi de livrer la place à Galéas conformément aux articles dont on étoit convenu.

Il conclut un traité de paix.

Malgré tous les avantages que Galéas venoit de remporter, il avoit trop de pénetration d'esprit & d'expérience, pour ne pas voir que jamais & il ne seroit assez fort pour dissiper l'orage formé contre lui; & que tot ou tard il seroit obligé de se soumettre aux confédérés. C'est pourquoi il résolut de faire la paix, s'il étoit possible, mais en s'y prenant d'une maniere qui feroit croire que ce n'étoit pas lui qui la demandoit. Raimond de Cardonne étoit toujours son prisonnier; & comme ce Capitaine jouissoit de la réputation d'un homme d'honneur, & d'une habile politique, il l'employa dans cette négociation. Il le fit mettre secrettement en liberté; & pour faire croire que ce n'étoit pas par ses ordres, il fit semblant de bannir Landriano & Conti, deux Nobles qui avoient eu Raimond sous leur garde; & leur reprocha leur infidélité comme s'ils avoient favorisé l'évasion de leur prisonnier. Raimond de Cardonne prit à cœur de remplir ses engagemens avec Galéas, & s'acquitte de sa commission dans la derniere ponctualité. Il fut d'abord à Plaisance trouver le Légat avec lequel il eut une conférence secrette. De là il se rendit à Avignon, lieu de la résidence du Pape, où il trouva les deux Nobles exilés Landriano & Conti. Il parla si fort en faveur de la paix, & donna des raisons si pressantes & si justes, qu'il eut le bonheur de persuader le Pape, lequel cependant ne voulut rien conclure sans consulter son allié le Roi de Naples. Celui-ci ne voulut entendre aucune proposition de paix, à moins que Galéas ne commençat par abandonner la cause de l'Empereur, & ne joignit ensuite ses troupes à celles des confédérés, pour lui faire la guerre. Galéas rejeta avec indignation les articles proposés par le Roi de Naples, & ne voulut jamais se départir de son alliance avec la Cour impériale. Cependant la paix fut conclue quelque tems après; & tout le feu de la guerre ne resta plus allumé qu'entre Castruccio, & les Florentins qui choisirent Raimond de Cardonne pour leur général. Comme Galéas s'étoit expressément réservé la liberté de secourir ses alliés, il envoya à Castruccio partisan de l'Empereur & son Général en Italie, un corps de huit cens hommes choisis en cavalerie commandés par son fils Azzon. Raimond, malgré sa valeur & sa sagesse, fut encore battu & fait prisonnier; & le gain de cette bataille fut principalement attribué aux troupes auxiliaires envoyées par Galéas. Il ne faut pas oublier Galéas rappella Landriano & Conti; qu'il les rétablit dans leurs dignités &

leurs possessions; mais sans leur faire part des raisons qu'il avoit eues pour les bannir (*).

Conspiration formée contre Galéas par son frere.

Il sembloit que Galéas, par cette derniere victoire remportée par Castruccio & par Azzon sur les Guelphes, avoit atteint le plus haut degré de son bonheur & de son élévation: helas! C'étoit précisément alors que le précipice se creusoit sous ses pieds. Son frere, Marc Visconti, qui lui avoit rendu de si grands & de si signalés services, ne se crut pas récompensé comme il le méritoit; il se joignit aux mécontens, & donna les mains à une conspiration formée par Leodrisio pour la ruine de Galéas.

1327.

Galéas est cité par les conspirateurs à comparoître à Rome devant l'Empereur.

Les Florentins venoient de donner à Charles Prince de Tarente le gouvernement de leur ville, circonstance qui obligea Galéas d'étendre le plus qu'il lui seroit possible, le parti des Gibelins dans toute l'Italie, & d'inviter en même tems l'Empereur Louis de Baviere à venir le secourir. Louis passe les Alpes & se rend à Verone dont le Prince ou le Gouverneur étoit l'un des chefs de la conjuration secrette excitée par Marc & Leodrisio. Pendant le séjour que l'Empereur fit à Verone, les conspirateurs se rendirent auprès de lui & accuserent Galéas d'avoir trahi ses intérêts. Cet Empereur étoit si peu abondant en richesses, qu'il avoit été ébloui des présens magnifiques que lui avoit fait Galéas à son arrivée à Côme; & par cette considération, il fit semblant de ne point prendre garde à l'accusation que les conjurés portoient contre lui. Il n'y avoit pas long-tems que Galéas avoit découvert ce complot tramé contre lui, & dans lequel, il apprit avec douleur que Rusca riche Seigneur de Côme étoit entré. Le principal grief qu'on lui reprochoit étoit d'avoir négocié la paix avec le Pape & le Roi de Naples, par la médiation de Raimond le plus dangereux ennemi de la faction Gibeline. Lorsque Galéas apprit cette accusation, il ne dit autre chose que ces paroles: *Lorsque mon frere me frappe, il ne voit pas qu'il se blesse lui-même:* à quoi Marc répondit: „ Oui, je suis déterminé à tout hazarder; mais par le ciel! Galéas „ n'a point de frere, car il retient tout le pouvoir pour lui seul". L'Empereur parut ne prendre à ce démêlé d'autre part que celle de racommoder les deux freres, & de recommander la paix & l'union entre tous les Gibelins. Ensuite il partit pour Milan, où il fut magnifiquement reçu par Galéas, & couronné Roi de Lombardie par l'Evêque d'Arezzo. Cependant il fut ébranlé des offres immenses en hommes, en chevaux, & en argent que lui fit Scaliger Prince de Verone, s'il vouloit le nommer Gouverneur de Milan à la place de Galéas, dont la trahison, lui disoit-il, étoit publique & connue de tous. Scaliger aspiroit depuis long-tems à se rendre maître de Milan; & il sçut enfin répandre l'argent si à propos que l'Empereur lui donna sa parole. Sous prétexte d'honorer l'Empereur & de l'accompagner, comme il le devoit, avec un somptueux cortege, Scaliger avoit avec lui mille cavaliers choisis & un corps considérable d'infanterie. L'Empereur, pour qu'il lui fut plus facile, de venir

(*) Paul Jove, & son copiste l'Auteur Anglois, donnent comme un fait une chose peu vraisemblable car qui auroit donc instruit Raimond de Cardonne de ce qu'il devoit faire &c.? & comment prisonnier eut-il pu s'échapper, si les deux Nobles qui l'avoient sous leur garde, n'eussent été de connivence avec Galéas?

nir à bout de remplir sa promesse à l'égard de Scaliger, commença d'abord par ériger le serment de fidélité de la part des troupes de Galéas; ensuite dequoi il partit pour Rome où il tint une cour suprême de justice à laquelle Galéas, Marc son frere, & Azzon fils de Galéas, furent cités, & sommés de comparoitre. Marc fut le principal accusateur & se plaignit violemment de la tyrannie de Galéas. En même tems il offrit à l'Empereur, de la part du peuple de Milan, de lui fournir tout l'argent qu'il pourroit demander, *s'il vouloit condamner Galéas* (*).

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Malheureusement pour Galéas, c'est que ses finances étoient épuisées à force d'avoir continuellement fourni de nouveaux subsides à l'Empereur, pendant trois mois consécutifs; & il se trouvoit alors dans l'impuissance de fournir de l'argent. Le défaut de finances lui attira le mépris & la haîne des Allemands, qui dès ce moment se déclarerent ses ennemis, & parurent ne faire aucune attention aux réponses qu'il avoit données pour se justifier des crimes qui lui étoient imputés. Le Capitaine des gardes impériales fit mettre Galéas, Azzon, Luchin, & Jean, chacun dans une chambre séparée, en leur alléguant pour prétexte, que l'Empereur avoit à leur parler en particulier. Mais dans le moment même ils furent gardés à vue; & on leur fit entendre qu'il falloit qu'ils se préparassent à mourir, si la citadelle de Monza n'étoit remise incessamment aux troupes de l'Empereur. Galéas aussitôt donna ses ordres pour que ses troupes évacuassent Monza, quoique sa femme s'y fut déjà retirée dans l'espérance de se mettre à l'abri de tous les évenemens. Ces illustres prisonniers furent sur le champ conduits à Monza, & renfermés dans une prison neuve que Galéas venoit de faire construire. Un certain Rizacci député de l'Evêque d'Arezzo les prit sous sa garde, & se comporta à leur égard avec beaucoup de hauteur & de brutalité.

Tous les Visconti, excepté Marc l'accusateur, sont renfermés à Monza.

Il est étonnant que cette révolution subite se soit opérée sans le moindre trouble & la moindre confusion; & que cette affaire d'éclat n'ait causé aucun désordre. L'avarice insatiable de l'Empereur qui se laissà éblouir par les promesses de Marc & des autres ennemis de Galéas, fut la seule cause de l'emprisonnement de ce grand homme: car il n'étoit point coupable du crime dont on l'accusoit. Après l'emprisonnement des Visconti, Louis nomma vingt quatre gouverneurs, choisis parmi les différentes classes de citoyens, pour présider à la régence de Milan, & fit commandant de la ville Guillaume de Montfort. Il se transporte ensuite à Brescia, & convoque une assemblée générale de tous ses vassaux à Orzi. Là il produisit les prétendues preuves de la correspondance de Galéas avec le Pape, preuves si peu évidentes, que tous les assistants ne balancerent pas à les croire fabriquées. Les chefs du parti Gibelin furent frappés du malheureux sort qu'éprouvoit un homme aussi peu coupable que Galéas, & chacun plaignit la destinée de cet illustre prisonnier. Cependant ni lui, ni son frere, ni son fils, ne reçurent aucune consolation de la part de l'Empereur, qui bientôt après retourna à Rome où il se fit cou-

Castruccio fait élargir les prisonniers.

(*) Voilà en vérité un motif bien noble pour faire condamner un innocent, & qui n'est exposé ni secrettement, ni à mots couverts, mais au contraire qui est annoncé publiquement & devant tout le monde, & à qui? à l'Empereur, & par qui? par un Prince. Il faut avouer que Paul Jove est un singulier écrivain.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

ronner Empereur. Le sort infortuné des Visconti determina les Pisans à fermer à l'Empereur les portes de leur ville; & il est probable que sans la sagesse & la prudence de Castruccio tous les Gibelins d'Italie se fussent déclarés contre lui. Les services que Castruccio rendit à l'Empereur dans cette occasion, dont il étoit le général & le premier ministre, le mirent à même d'interposer son autorité & ses bons services en faveur de son ami Galéas. Il plaida vivement sa cause, embrassa ses intérets avec chaleur, & fut appuyé dans ses sollicitations pour son ami par tous les députés des villes du parti Gibelin, & sur-tout par Marc Visconti qui commençoit alors à se repentir vivement de ses honteux procédés. L'Empereur resta quelque tems inexorable; mais les Florentins ayant pris Pistoie, & Castraccio l'ayant menacé de quitter son service, à moins qu'il ne mit en liberté les Visconti, il fut agité de diverses réflexions. Craignant donc que cet emprisonnement, s'il étoit plus long-tems prolongé, ne devint dangereux pour lui & ne lui attirât un plus grand nombre d'ennemis, il donna ses ordres pour qu'on mit les Visconti en liberté après leur avoir fait essuyer neuf mois du plus dur esclavage. On fit entendre aux prisonniers en les délivrant qu'il falloit qu'ils se rendissent auprès de l'Empereur, pour l'assurer de leurs hommages & de leurs respects.

Politique infernale des Princes.

C'est ainsi que finit cette affaire dont tout le deshonneur retomba sur Louïs de Baviere, puisqu'il ne put jamais convaincre ni Galéas, ni ses parents, du crime qui leur avoit mérité une si rigoureuse punition. Comme Galéas avoit la réputation d'être un politique adroit & rusé, l'Empereur le crut coupable, & d'autant plus coupable qu'il lui étoit impossible de le convaincre; car plus l'Empereur trouvoit d'embarras & de difficultés dans les accusations portées contre Galéas, plus il concluoit qu'il devoit être coupable & criminel (*).

Mort de Galéas.

Dès que Galéas eut recouvré sa santé, qui avoit été altérée par un si long esclavage, il rétablit ses affaires de famille, & se rendit auprès de Castruccio alors occupé à faire de siege de Pistoie, pour le remercier de l'élargissement qu'il lui avoit procuré. Nous avons parlé ailleurs de ce fameux siege de Pistoie, & nous n'en dirons rien ici. Galéas amena un puissant secours avec lui, tant en infanterie qu'en cavalerie, pour aider son ami à reprendre cette ville sur les Florentins. Castruccio fut même obligé de lui laisser la conduite du siege, afin de se rendre promptement à Lucques qu'on venoit d'assiéger tandis que lui-même assiégeoit Pistoie. Mais il ne tarda pas à revenir, & trouva à son arrivée les ouvrages si avancés qu'il donna la moitié du commandement à Galéas, en lui confiant l'attaque contre la ville, tandis qu'il attaqueroit lui-même les Florentins qui venoient au secours de la place. Enfin la ville fut prise; mais il en couta cher à Galéas; car la chaleur excessive & la fatigue qu'il avoit essuyées, lui causerent une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau. Il se fit porter dans une litiere à Percia où trois jours après il mourut âgé de 51 ans. Outre la valeur qui faisoit son principal caractére, c'est qu'il étoit encore sage, prudent, adroit, & résolu. Son esprit toujours fertile en expédiens, lui suggéra tous les moyens imaginables de balancer continuellement la puissance du Pape avec celle des Empereurs en Italie, afin

(*) Cette abominable politique, qui fait frémir l'humanité, n'est malheureusement que trop en vigueur parmi les Rois & les Grands.

d'attacher & de transmettre pour toujours à sa famille le gouvernement absolu de la ville de Milan. Il eut sa sépulture à Lucques, où son ami Castruccio eut également la sienne, n'ayant pas tardé à le suivre & ne lui ayant survécu que fort peu de tems.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

1328. Azzon Visconti succede à Galéas.

Galéas eut pour successeur dans son gouvernement de Milan, *Actio* son fils, appellé communément *Azzo*, ou *Azzon*, qui réunissoit dans sa personne, la patience, la persévérance, & toutes les autres vertus de son pere, & ressembloit parfaitement à son grand-pere, Mathieu le Grand, par sa sagesse & son esprit de prévoyance. Lorsqu'Azzon parvint au gouvernement, la maison de Visconti ne jouoit que le second rôle dans les affaires d'Italie; sur-tout après avoir perdu leur plus ferme soutien dans la personne du célebre Castruccio. Elle se voyoit obligée de suivre, malgré elle, la destinée de l'Empereur, & de s'attacher à ses interêts. Azzon étoit venu au monde sous des auspices peu favorables; car il étoit né & fut élevé en exil. Son pere le nomma Gouverneur de Plaisance, lorsqu'il lui eut amené des secours pour réduire Milan sous son obéissance. La ville de Plaisance ayant été surprise par les troupes du Cardinal Légat, Azzon y eut été fait prisonnier, dit Paul Jove, si sa mere n'eut eu la précaution de répandre des sacs d'argent autour de son appartement: ce qui lui donna le tems de se sauver. Après son heureuse évasion, il se mit à la tête d'un corps de Milanois, de Ferrarois, & de Mantouans & s'empara de San-Domino dont il rétablit les fortifications. Puis il commanda les troupes auxiliaires que son pere envoyoit à Castruccio, & fit plusieurs actions d'éclat qui lui mériterent l'estime & la considération de ce grand capitaine, qui lui dut même une partie de ses succès. Lorsque Florence fut assiégée par Castruccio (attaque qui fut moins un siege qu'une insulte) Azzon, pour se moquer des bravades que les Florentins avoient faites au siege de Milan, fit des courses de chevaux sous les murs de leur ville, & s'en revint à Milan tout couvert de gloire (*). La mort de son pere & celle de Castruccio, arrivées précisément avant que sa famille eut recouvré tout son lustre, lui causerent la plus vive douleur. Mais son oncle Marc, après s'être départi de son accusation, se servit de cette circonstance pour recommander les interêts de sa famille à l'Empereur. Azzon se rendit à Pise, accompagné de son oncle Jean, pour rendre ses devoirs à Sa Majesté Impériale. Par le crédit de son oncle Marc, il obtint quelque tems après l'investiture de Milan, sous la condition expresse de fournir au plutôt une grosse somme d'argent dont l'Empereur avoit extremement besoin pour arranger ses affaires qui se trouvoient alors fort en désordre. Parmi les obstacles que Louis de Baviere avoit à surmonter, rien ne l'alarmoit davantage que la crainte où il étoit que ses troupes ne se révoltassent, sur-tout depuis qu'un corps de onze cens hommes avoit abandonné son service. Il se servit de Marc pour les faire rentrer dans leur devoir; & le lecteur a dû voir dans l'*Histoire de Florence* toute la suite de cette affaire. Il paroît cependant que Marc Visconti étoit plus galant homme que ne l'a représenté Paul Jove; car il rendit dans cette occasion, & à l'Empereur, & à sa famille, les plus importans services non seulement en appai-

(*) Ce n'est pas une grande gloire de répondre à une insulte par une autre insulte; & Paul Jove n'honore pas beaucoup les Italiens, en s'exprimant ainsi.

SECT. V *Histoire de Milan sous les Visconti.*

sant la mutinerie des troupes, mais en obtenant pour les Milanois les plus beaux privileges & les plus grandes franchises. L'Empereur avoit alors nommé Pape Pierre de Corvaria qui prit le nom de Nicolas V & qui non seulement déposa mais condamna à mort le vrai Pape Jean XXII. Cet Antipape, à la recommandation de Louis de Baviere, créa Cardinal Jean Visconti le plus jeune des oncles d'Azzon. Mais Jean, n'osant pas se refuser ouvertement à accepter cette dignité de crainte de désobliger l'Empereur, ne voulut ni porter le chapeau, ni exercer aucune fonction du cardinalat : conduite sage & prudente dont le Pape lui sçut gré; car il le nomma d'abord Evêque de Novarre, & ensuite Archevêque de Milan.

Le Gouverneur de Milan refuse de recevoir Azzon.

Après avoir avec beaucoup de prudence rétabli sur l'ancien pied les affaires de sa famille, Azzon revient à Milan accompagné de son oncle l'Archevêque. Mais Guillaume de Montfort qui en étoit toujours le Gouverneur impérial leur fait fermer les portes de la ville, quoique les peuples du Milanez les eussent accueillis avec les plus grandes acclamations. Cependant Azzon répand de côté & d'autre quelques sommes d'argent, & surmonte par cette voie l'obstacle qui s'oppose à leur reception dans la ville. Bientôt après Montfort abdiqua son gouvernement, & s'en retourna en Allemagne. Lorsqu'Azzon rentra dans Milan, il étoit accompagné de Conrad Porcari qui, en qualité de Procurateur impérial & de député de l'Empereur, venoit recevoir les subsides qu'Azzon avoit accordés & qui lui furent fournis sur le champ par le trésor public. Cependant on ne put lui livrer que le quart de la somme stipulée, & Porcari, au lieu de se rendre auprès de l'Empereur, s'enfuit en Allemagne. Cette infidélité causa le plus grand tort à Louis de Baviere, car il ne put payer ses troupes: ce qui les jeta dans le désespoir, & força d'imposer des taxes énormes sur les Pisans. Il accorda d'abord à prix d'argent la liberté à Raimond de Cardonne & aux autres prisonniers Florentins qu'il avoit en sa puissance. Il s'empare ensuite non seulement de tous les joyaux de la veuve de Castruccio, mais encore il ôte à ses enfans le gouvernement de Lucques qu'il leur avoit donné, & le vend argent comptant à François Interminelli.

Azzon rentré dans Milan, en refuse l'entrée à l'Empereur.

Ces actes de rapacité, de violence, & d'avarice, joints au misérable état de ses affaires & au peu de cas que ses troupes faisoient pour un Prince si peu opulent, lui aliénerent tous les cœurs & rendirent sa personne & sa dignité méprisables aux yeux de toute l'Italie. Azzon n'ignoroit point cette fâcheuse situation de l'Empereur; c'est pourquoi il en profita pour se rendre indépendant; & lorsque Louis revint en Lombardie, Azzon lui fit fermer les portes de Milan, ainsi que celles de Monza & autres villes du Milanez. L'Empereur fit cependant tous ses efforts pour être admis dans Milan; mais le débordement subit du Lambro, le força de quitter la campagne de Milan. Il fut obligé de courir & d'errer de ville en ville, servant de jouet & de risée aux peuples chez lesquels il passoit. Enfin il se rendit à Pavie où il essuya toutes les indignités imaginables, & où il fut obligé de s'abaisser jusqu'à présenter à Azzon une humble requête par laquelle il le prioit de lui payer le reste des subsides. Dans toutes les autres villes par où il passa, il se vit également forcé de subir les plus grossiers affronts, autant de la part des Guelphes que de celle des Gibelins.

Cependant Marc Visconti, que l'Empereur avoit envoyé à ses troupes en

qualité d'ôtage & pour leur garantir le payement de leur solde, fut créé leur Général, & recouvra Lucques qu'il rendit aux enfans de Castruccio, après en avoir chassé Interminelli. De là il marcha droit à Pise, d'où il expulsa ignominieusement *Tarlati* d'Arezzo. Ensuite il se rend à Florence; & après avoir glorieusement terminé cette campagne, il quitte la Toscane, & revient à Milan, la rage dans le cœur contre son neveu Azzon qui n'avoit pas livré l'argent nécessaire pour le délivrer des troupes Allemandes. Marc jouissoit alors de la plus brillante réputation en Italie, étant regardé comme le chef de l'armée impériale & le successeur de Castruccio. Avant que de quitter Florence il avoit eu des conférences secrettes avec les magistrats de cette ville, & avec tous ceux qui étoient à la tête du parti des Guelphes en Italie. Il fut résolu dans leurs assemblées qu'on extirperoit la faction Gibeline, & que Marc seroit créé Gouverneur de Milan, dignité qu'on sçavoit être due à son courage, à sa libéralité, à sa mine majestueuse, & à plusieurs autres belles qualités qui lui étoient personnelles. Les sommes immenses d'argent qu'il avoit répandues à Florence donnerent probablement à son neveu & à ses freres quelques soupçons de ses desseins. De retour à Milan il fut observé dans ses démarches avec la plus grande vigilance; & l'on remarqua qu'il s'appliquoit à gagner les amis & les vassaux de sa famille afin de former un parti en sa faveur. Azzon crut, ainsi que ses oncles, qu'il falloit dissimuler pendant quelque tems. Cette tolérance de leur part enhardit Marc qui osa porter ses plaintes aux habitans de ce que son neveu l'avoit laissé si long-tems en ôtage chez des barbares, désignant par ce nom odieux les mauvais traitemens qu'il avoit essuyés de la part des Allemands. On prétend qu'une affaire de cœur convertit son ressentiment en une folie manifeste. Il avoit enlevé une belle & noble dame d'entre les bras de son mari. Mais s'étant apperçu qu'au lieu de l'aimer, elle ne cherchoit qu'à le tromper, il lui prit un transport de rage si violent qu'il la jeta dans un fossé plein d'eau où elle se noya. Cette mort honteuse & cruelle loin de lui faire perdre son amour, le plongea dans une mélancholie sombre qui dégénéra en folie & en extravagance. Cet indigne procédé, joint à des circonstances aggravantes firent croire à Azzon & à ses oncles qu'on ne pourroit éviter une guerre civile tant que Marc seroit vivant. C'est pourquoi il fut un jour saisi après diner par les gardes d'Azzon, & fut étranglé dans son lit, sans bruit, sans rumeur, & sans que personne en eut connoissance. On jeta son corps par la fenêtre, & l'on ne manqua pas de publier en même tems que dans un accès de folie, Marc s'étoit precipité. Il eut une sépulture honorable, & son corps fut mis dans les tombeaux de ses ancêtres. Ensuite on congédia fort civilement les Florentins, & les autres troupes Italiennes qui l'avoient accompagné.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Marc Visconti meurt, étranglé par les ordres de ses freres & de son neveu.

Quelque tems après cet évènement tragique, Jean Roi de Boheme entre en Italie comme Vicaire imperial, sans cependant être fortement attaché ni aux Guelphes, ni aux Gibelins. Il reduit d'abord Bresce & Bergame, & se rend ensuite maître de Parme, de Crémone, de Pavie, de Modene, & de plusieurs autres villes. Tandis qu'il campoit sur les bords de l'Adda, Azzon vient lui rendre visite, & le comble des plus riches présens. Mais il s'apperçoit bientôt qu'il a lieu de craindre une prochaine révolution. Le Pape, & Jean de Boheme, bien loin d'avoir l'un pour l'autre une haine invétérée de-

1331.

Confédération de Etats d'Italie contre le Pape, & l'Empereur.

SECT. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.*

viennent amis, & prennent plaisir à publier que Philippe Roi de France étoit entré dans la ligue qu'ils avoient formée pour se partager entr'eux toute l'Italie. Cette appréhension produisit sur le champ une ligue universelle entre tous les Etats d'Italie, sans distinction des Guelphes, ni des Gibelins. Azzon fut désigné Général des Gibelins, & chaque Etat particulier s'obligea de lui fournir un certain nombre de troupes conformément à son étendue & à sa richesse. Scaliger de Vérone, Passarini de Mantoue, Obizi de Ferrare, & les Florentins, étoient les chefs du parti des Guelphes; & suivant la répartition de la puissance qui leur fut accordée à tous par la ligue générale, Azzon devoit avoir Crémone & Pavie, Scaliger, Parme, Passarini Reggio, Obizi Modene, & Lucques devoit être pour les Florentins. Les Allemands avoient alors mis le siege devant Ferrare; mais ils furent surpris & mis en déroute par les alliés dont l'armée étoit aux ordres d'Aliprand Pinella Général d'Azzon. Il reprit aussi Plaisance sur François Scotti, & obligea Rusca Seigneur de Côme de se désister de son autorité sur cette ville en échange de Bellizone.

Azzon éprouve une défection de la part de ses troupes Allemandes.

Azzon, quoique dans un âge peu avancé, se voyoit alors si cruellement travaillé de la goutte, qu'il fut hors d'état pendant quelque tems de conduire ses propres affaires. Pendant cet intervalle, son vieil ennemi Leodrisio ne dormoit pas, & renouvella toutes ses intrigues contre lui. Il lui débaucha ses troupes Allemandes, & mit Scaliger & Rusca dans ses intérêts: celui-ci lui fournit tout l'argent nécessaire pour solder les Allemands.

Invasion dans le Milanez.

Ces sourdes manœuvres de la part de Leodrisio dirigées contre les Visconti ne doivent point paroître étranges au lecteur, puisque nous avons vu plus haut combien il étoit acharné contre cette famille. Sa haine devint bientôt plus furieuse, & Leodrisio poursuivit ses projets de vengeance & d'ambition plus vigoureusement que jamais. Aux troupes mercénaires qu'il avoit débauchées à Azzon, il avoit joint un corps de troupes composé de tous les exilés Milanois. Il se met à leur tête, & vient passer l'Adda malgré la résistance vigoureuse que lui oppose Pinalla Général d'Azzon. Une invasion si subite & faite dans le cœur de l'hiver, jeta la consternation dans tout le Milanez. Il y avoit alors plus d'un pied de neige; & les habitans n'ayant point de retraite à la campagne pour leurs bestiaux & leurs effets, virent avec douleur, leurs troupeaux & leurs maisons devenir la proie de l'ennemi. Cependant Azzon ne resta pas dans l'indolence; & quoique il put à peine marcher, on le vit agir avec une vigueur & une activité merveilleuses. Il renforça ses garnisons, plaça ses troupes à propos, & désigna les postes que chaque corps devoit occuper avec un grand soin & une grande pénétration d'esprit. Mais comme il entretenoit des émissaires autour de la personne de Leodrisio, & qu'il avoit été précédemment informé de la marche de son armée & de la route qu'elle devoit tenir, il régla si bien ses dispositions d'après ces avis secrets, qu'il se vit en état de tenir tête à son ennemi jusqu'à ce que les renforts qu'il attendoit de Ferrare, & de Plaisance, fussent arrivés. Comme il ne pouvoit exercer le commandement de l'armée en personne, à raison de son infirmité, il le confia à son oncle Luchin, Prince qui s'étoit acquis dans l'art de la guerre la plus haute réputation.

Leodrisio étoit à Nervi à quatre lieues de Milan, lorsque Luchin avec l'élite de troupes de son neveu lui présenta la bataille. Les deux armées bru-

lant d'en venir aux mains, le signal fut bientôt donné de part & d'autre, & la division commandée par Leodrisio fut entiérement défaite. Les Allemands & les Suisses se jeterent pêle-mêle dans un enfoncement de terrain considérable qui se trouvoit aux environs, & arrêterent par ce mouvement les vainqueurs qui poursuivoient les fuyards. Ils se défendirent avec tant de valeur & pour ainsi dire de désespoir qu'ils culbuterent la cavalerie ennemie, & taillerent en pieces un si grand nombre de soldats que la victoire se déclara en leur faveur. Luchin fit tout ce qu'on pouvoit attendre du plus sage Général pour empêcher la déroute, mais ayant eu son cheval tué sous lui, il fut renversé par les haches & les masses dont ces troupes étoient armées, & obligé de se rendre prisonnier. En même tems ils tombent sur les Plaisantins avec tant d'acharnement & de furie qu'ils tuent Malvicino & Anguisola leurs conducteurs & mettent tout le reste en déroute. Mais tandis que Leodrisio s'applaudit de sa victoire, Hector Panici arrive inopinément avec un corps de troupes fraîches que le Duc de Savoie envoyoit au secours d'Azzon; la victoire change alors une seconde fois, & les Savoyards chargent avec tant de force & de courage les assaillans qui ne s'occupoient alors qu'à se revêtir de la dépouille des vaincus, que leur déroute devient générale. Leodrisio fut fait prisonnier & renfermé dans le château de S. Colombo où il demeura pendant le reste de la vie d'Azzon, & pendant celle de son successeur.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Bataille de Nervi gagnée par les Savoyards alliés d'Azzon.

Cette victoire gagnée contre toute espérance frappa si fort le peuple de Milan, & lui inspira de si grands transports de joie que les prêtres partisans du gouvernement des Visconti n'eurent pas beaucoup de peine à la faire passer comme une victoire miraculeuse. Paul Jove ne se fait aucune honte de dire que le jour où l'armée d'Azzon fut défaite, on vit S. Ambroise patron tutelaire de Milan se promener dans les airs, & courir de rang en rang pour encourager les Savoyards & les Milanois & leur ordonner de recommencer le combat. Quoiqu'il en soit de cette ridicule histoire, Luchin obtint une victoire complette. Ses troupes après avoir mis en fuite l'ennemi, le trouverent lié à un arbre & entouré d'une garde Allemande qu'ils eurent bientôt dissipée. Mais sa victoire fut achetée fort cherement; car plus de neuf mille hommes des deux côtés resterent sur le champ de bataille. Luchin fut sensiblement touché de la perte qu'il fit dans la personne de Flisco son beau frere, qu'on trouva parmi les morts. Mais les Léodrisiens souffrirent beaucoup plus dans les suites de la bataille, qu'ils n'avoient souffert dans la chaleur du combat. Comme ils étoient presque tous étrangers & dispersés par la campagne, les paysans en assommerent une grande partie; d'autres moururent de leurs blessures, & les autres enfin périrent ou de faim, ou de froid, ou de misere; ensorte qu'il n'y en eut point ou presque point qui repasserent l'Adda. Luchin & son frere Jean, pour conserver le souvenir d'une victoire si signalée firent bâtir, sur le lieu même de la bataille entre les villages de Parabici & de Nervi, une église qu'ils dédierent à S. Ambroise, ce qui ne manqua pas de perpétuer l'histoire de l'apparition du saint le jour de la bataille. Paul Jove raconte qu'on alloit encore de son tems en procession dans cette église le 21 Février époque mémorable dans les archives civiles & ecclesiastiques de Milan. On avoit peint la bataille sur les murs de l'église; on y distinguoit parfaitement les Savoyards à cause de leur croix blanche peinte dans les étendarts,

Suites de cette bataille dont le gain est attribué à S. Ambroise.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

& qui forme les armes de la Maison de Savoie. Luchin y étoit représenté avec l'armure qu'il portoit ce jour là, armure d'une espece singuliere & qui effrayoit par son aspect.

1339. Mort d'Azzon; son caractere.

Après un combat si décisif, Azzon tourna ses armes contre Scaliger qu'il regardoit comme l'unique source de cette guerre. Il le battit en plusieurs rencontres, & le força de sortir de Brescia. Lorsqu'il se fut ainsi vengé de ses ennemis, & qu'il eut rétabli le calme & la tranquillité dans toute l'Italie, il prit à cœur d'orner & de fortifier sa Capitale. Il éleva les murs à une hauteur considérable, & plaça tout autour des dragons ou des viperes de marbre qui étoient les armes de sa maison. Il bâtit plusieurs édifices sacrés qui sont encore aujourd'hui l'admiration de l'Italie & de toute l'Europe. Il leur fit présent d'une grande quantité d'argenterie, avec des ornemens très-riches. Ce Prince mourut au mois d'Août âgé seulement de 38 ans, & si accablé de la goutte, qu'il ne pouvoit même, sans éprouver une cruelle torture, souffrir sur son corps les draps de son lit. Son épouse étoit Catherine de Savoie, Princesse d'une chasteté rigoureuse & d'une vertu austere, mais qui ne lui donna aucun enfant. Ce Prince avoit des grandes qualités; il étoit beau, bienfait, libéral, & affable. On voit encore à Milan plusieurs de ses statues & de ses portraits, dont il y en a qui sont d'un goût & d'un travail qui n'est pas commun au XIV. Siecle.

Caractere de Luchin son successeur.

Luchin succéda à son neveu Azzon avec un applaudissement universel. Quoique grand Capitaine, ce Prince étoit à la fois prudent & religieux: & son premier soin, en prenant les rênes du gouvernement, fut d'obtenir de Benoît XII une absolution générale de toutes les censures ecclésiastiques que les Milanois avoient encourues. Il eut aussi l'adresse de recouvrer les immenses trésors qu'on avoit transportés de Monza à Avignon, pendant les derniers troubles dont Milan avoit été agité. Comme il avoit pour ainsi dire passé toute sa vie dans les combats, il étoit tout couvert de blessures, & il se trouvoit alors hors d'état de commander ses armées en personne. Malgré tous les grands services dont sa patrie lui étoit redevable, à peine commençoit-il à jouir de l'autorité, qu'on vit plusieurs conspirations tramées contre lui, même par ses meilleurs amis & par ses parens, parmi lesquels François Pusterla noble de la premiere naissance & de la plus grande fortune, & les deux freres Pinalla, tinrent le premier rang. Ces deux derniers personnages avoient commandé les armées sous Azzon: & s'étant imaginés que Luchin faisoit peu de cas de leurs talens & de leurs services, ils avoient jeté les yeux sur Galéas & Barnabé, deux jeunes Princes de la famille des Visconti, pour remplir leurs vues & les opposer à Luchin, parceque Galéas & Barnabé étoient pleins de graces & de charmes dans leur personne, ayant une ardeur martiale, étant dévorés d'ambition, & n'aspirant qu'au Gouvernement du Milanez. Dans le tems que les deux Pinalla prenoient sourdement leurs mesures, ils rencontrerent de si grands obstacles que leur dessein fut découvert. Ils furent trahis par Ramengo Cassati, qu'ils avoient mis dans leur secret. Aussitôt ils sont saisis, mis en prison, & livrés à une si cruelle torture qu'elle leur causa la mort. On fit executer aussi les autres conspirateurs. Pusterla le plus coupable de tous voulut chercher son salut dans la fuite & se retirer en Toscane; mais il fut pris dans sa route, ramené à Milan, & exécuté publiquement dans la grande

place

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

place de cette ville, avec la cruelle mortification de voir ses deux fils étranglés sous ses yeux pour le même crime. Marguerite sa femme, qui non seulement avoit accédé à la conspiration mais qui avoit joué le principal rôle dans cette affaire, ne fut condamnée qu'à une prison perpétuelle parcequ'elle étoit de la famille des Visconti & proche parente de Luchin. Enfin après les recherches les plus exactes & les plus scrupuleuses, on trouva que Galéas & Barnabé avoient eu part à la conspiration, & qu'ils avoient fait tous leurs efforts pour qu'elle produisît son effet. Luchin vouloit d'abord les livrer à la justice; mais son frere l'Archevêque l'en détourna en lui représentant sagement les conséquences que pourroit entraîner ce violent procédé; qu'il passeroit pour un bourreau cruel, & qu'il s'attireroit la haine de toute sa famille, s'il s'obstinoit à vouloir répandre le sang de ses parens. Cette considération prévalut dans son esprit; & il se contenta de les bannir en Hollande, ou plutôt, ainsi que Paul Jove s'exprime, de les réléguer aux extrémités de l'Ocean parmi les Belges & les Bataves, pour les punir de leur déloyauté & de leur perfidie.

1340. Chagrins domestiques de Luchin.

Depuis cette conjuration, Luchin devint réservé, défiant, & chagrin. On ne le voyoit jamais rire; & son regard annonçoit les soupçons, la crainte, & la jalousie. Mais il devoit peut-être cette trempe de son esprit aux douleurs excessives que lui causoit la goutte. Peut-être aussi que le caractere & la conduite de sa femme, ne contribuerent pas peu au dégout qu'il avoit pour le monde & aux chagrins intérieurs dont il étoit dévoré. Elle s'appelloit Fusca & étoit de la Maison des Fiesques de Gênes, l'une des plus nobles de toute l'Italie, & qui avoit donné deux Papes. Pleine de charmes, d'esprit, & de beauté, elle joignoit à ces qualités celle d'être la femme la plus galante de toute la Lombardie, la plus passionnée, la plus dissolue dans ses mœurs, & la plus prodigue dans sa dépense. Luchin n'étoit pas d'une figure à se faire aimer; mais le jeune Galéas passoit pour le plus bel homme de son siecle; & il étoit si peu réservé dans ses amours, qu'il afficha publiquement ses intrigues avec la femme de son oncle, & le fit pere putatif de quatre garçons: Luchin, Orsino, Berfio, & Foreslini. On auroit regardé dans le monde Luchin comme le pere de famille le plus heureux, si la conduite débordée de son épouse n'eut fait croire que tous ses enfans étoient illégitimes. Cependant Luchin n'oloit lui rien refuser tant elle avoit pris d'ascendant sur son esprit; & dans le tems qu'il étoit le plus violemment travaillé de la goutte, elle obtint de lui qu'on lui fourniroit un grand nombre d'Yacths ou de bateaux superbement équipés pour se rendre à Venise dans la saison du carnaval. Les dames qui l'accompagnerent dans ce voyage étoient aussi galantes qu'elle, quoique moins dissolues & moins débordées dans leurs mœurs. Le lecteur ne doit point être surpris de cette humeur galante, commune alors à toutes les dames de Milan. Il doit observer que leurs maris depuis plusieurs années, n'étant occupés que du bruit des armes, ne songeoient guéres à veiller sur la conduite de leurs épouses. Luchin étoit alors dans son lit autant accablé de la violence de son mal, que du nombre de ses blessures: ensorte que sa femme eut un champ libre pour donner carriere à ses plaisirs. Ceci arriva long-tems après que Galéas son amant eut été banni. La partie du carnaval de Venise, se fit avec la plus grande magnificence & la plus grande splendeur. Mais les excès auxquels se livra Fusca & ses compagnes, leur firent franchir les bornes de la modestie. Fusca se prostitua elle-même à deux nobles Venitiens, de la maniere la plus honteuse: exemple qui ne fut que

SECT. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.* trop bien imité par les dames de sa compagnie. Enfin elles garderent si peu de ménagement & de retenue dans leurs amours, que leur conduite déréglée parvint jusqu'à Luchin qui fut instruit de tout. Par la maniere froide & l'air févere dont Fusca fut reçue à son retour, il lui fut aisé de s'appercevoir que son mari se préparoit à tirer vengeance de ses déportemens. C'est pourquoi elle prit la résolution de le prévenir, & lui donna un poison lent qui lui ôta le peu de forces qui lui restoient, & qui le conduisit au tombeau. Il fut aisé d'imputer sa mort à la goutte, & aux autres infirmités dont il étoit travaillé. Il mourut à l'âge de 62 ans dont il en avoit passé neuf dans le Gouvernement. On lui fit des funérailles magnifiques; & son corps fut enterré dans l'église de St. Godard près de son neveu Azzon.

1348. *Eloge de Luchin.* Malgré la sévérité de son gouvernement, il fut sincérement regretté & par les nobles & par le peuple. Il avoit une judiciaire excellente, & dissipa toujours les factions élevées contre lui avec les plus heureux succès. Il prenoit à cœur de soutenir le foible contre le fort, le pauvre contre le riche, & l'orphelin contre le tuteur. Son esprit de prévoyance faisoit abonder la Capitale en toutes sortes de provisions; & par la maxime où il étoit qu'il falloit toujours établir le théatre de la guerre dans les terres de l'ennemi, il empêcha son pays d'être désolé & le mit à l'abri des incursions & de l'avidité du soldat. Il ajouta au gouvernement de Milan la principauté de Parme qu'il acheta d'Obizi, lequel l'avoit extorquée ou arrachée de force pour soixante mille écus des Gonzague de Mantoue & des Scaliger de Verone. Luchin força les Pisans de lui payer un tribut honoraire consistant en deux chevaux, dont l'un devoit être un cheval de bataille, & l'autre un paléfroi ou cheval de parade pour une Dame, avec deux faucons. Dans le tems qu'il mourut, il se préparoit à une expédition contre Gênes, & avoit déja mis sur pied une nombreuse armée. On a remarqué que dans sa vie privée il fut toujours fort modeste & fort réservé, & qu'il ne laissa d'autre monument de magnificence qu'un palais qu'il fit bâtir à Pavie. Lorsqu'il eut succédé à son neveu, il se contenta d'habiter le même palais sans songer à en faire bâtir un nouveau. Cependant il construisit une forte citadelle à Bergame dans un endroit élevé & où il y avoit une chapelle auparavant. Sa passion étoit de demeurer à la campagne; & il choisit pour le lieu ordinaire de sa résidence un endroit distant de Côme d'environ deux lieues, & qui n'avoit d'autre avantage que celui de la salubrité de l'air. Brutio, l'un de ses fils naturels étoit son favori; & c'étoit celui qu'il avoit désigné pour commander l'armée destinée contre Gênes.

Fusca femme de Luchin fait pénitence de ses crimes. Avant que de quitter la vie de ce Prince, il est à propos d'apprendre au lecteur que Fusca sa femme, si galante & si débauchée, fut tellement rongée de remords qu'elle ne s'occupa plus qu'à faire pénitence de son crime en se livrant aux austérités & aux mortifications de la vie religieuse. Elle avoua publiquement ses amours incestueux avec son neveu; & il résulte de cette confession que Bortio finit ses jours en prison; que Forestini mourut en exil; & que Morello son troisieme frere alla chercher du service chez les ennemis de son pays. Quant à Brutio, celui que Luchin avoit aimé plus que tous les autres, il s'empara du Gouvernement de Lodi. Mais il s'érigea en tyran si exécrable que les habitans dans une révolte le chasserent de leur ville. Il mourut près d'un village obscur dans l'exil & la pauvreté, fin trop heureuse encore pour un tyran.

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

1349.

L'Archevêque de Milan ſucceda à ſon frere Luchin.

Jean Viſconti Archevêque & Prince de Milan, devint le ſucceſſeur de ſon frere Luchin. Tous les hiſtoriens le repréſentent comme un modelle accompli de toutes les vertus civiles & perſonnelles, naturelles & acquiſes. Son acceſſion au gouvernement fut regardée par les Milanois, comme l'époque du bonheur public. En prudence, en piété, en juſtice, & en modération, il reſſembloit au premier Otton ſon grand oncle. En conſtance & en magnanimité, il égaloit ſon pere Mathieu. En généroſité, en douceur de mœurs, en affabilité, & en eſprit ſouple & adroit, en graces & en figure, il ſurpaſſoit ſon frere Galéas; & dans l'art de gagner les cœurs & de s'inſinuer dans les eſprits, il étoit fort au deſſus d'Azzon ſon neveu. Enfin il poſſédoit toutes les vertus de Luchin, ſans en avoir la ſévérité.

Dès qu'il eut en main le timon de l'Etat, il commença par rappeller ſes deux neveux, enfans de ſon frere Etienne (*). Ces deux Princes pendant leur exil s'étoient acquis une grande réputation dans les armes, en ſervant dans les armées Belgiques & quelquefois dans les armées Angloiſes. A leur retour à Milan, ils porterent des habits à la mode du pays qu'ils venoient de quitter. On voit encore dans de vieux tableaux de quelques égliſes de Milan, ces deux freres ainſi habillés & proſternés aux pieds des autels, pour rendre grace à Dieu de leur heureux retour. L'Archevêque, pour les attacher à leur patrie d'une maniere ſtable & permanente, les allia aux plus puiſſantes familles d'Italie. Galéas fut marié à Blanche de Savoie, fille d'Amédée Duc de Savoie; & Barnabé épouſa Béatrix de Vérone fille de Scaliger, Princeſſe ſi fiere, ſi impérieuſe, & ſi hautaine dans ſes manieres qu'on ne l'appelloit que *la Reine*.

1350.

Jean Viſconti Archevêque de Milan s'empare de Gênes.

Le premier exploit par lequel ces deux Princes réſolurent de ſe ſignaler, fut l'expédition de Gènes. Ils combattirent ſi vaillamment & ſe conduiſirent avec tant de prudence & de ſageſſe, qu'ils forcerent les Génois à ſe ſoumettre à l'obéiſſance de l'Archevêque de Milan. Paul Jove dit que le Général des Génois ſe nommoit Murcha, & qu'il fut obligé de ſe démettre de ſon autorité. Les Génois mirent en ſa place Pallavicini qui gouverna la ville comme député par l'Archevêque. Il eſt certain que c'étoit Murcha ſeul qui fut la cauſe de cette révolution: mais étant mort bientôt après, les Génois élurent Valenti pour leur Général, afin de l'oppoſer à Pallavicini créature du Gouverneur de Milan. Nous verrons dans l'hiſtoire de Gênes l'état des affaires de cette République, leſquelles alors étoient auſſi flottantes que l'eſprit des habitans. L'Archevêque de Milan qui avoit employé toutes les voies de la douceur pour ſe gagner l'affection des Génois, fut déſeſpéré de leur inconſtance. Il raſſemble des troupes, & déclare de nouveau la guerre aux Génois. En conſéquence de cette déclaration, & de quelques échecs que les Génois éprouverent ſur mer; Valenti fut obligé de ſe déſiſter de ſon autorité; & les Génois reçurent une ſeconde fois Pallavicini en qualité de leur Gouverneur. Cette nouvelle ſoumiſſion changea totalement la face des affaires à Gênes. Pallavicini avoit amené avec lui un corps de troupes conſidérable dont il ſe ſervit, non ſeulement pour renforcer la garniſon, mais encore pour armer la flotte. Outre cela, il leur fit préſent, de la part de l'Archevêque, de trente galeres équipées & armées à

(*) Mathieu Viſconti avoit donc eu cinq fils: Galéas, Marc, Luchin, *Etienne*, & Jean. Cependant inſtruit Paul Jove n'a jamais parlé d'*Etienne*: ce qui prouve la grande exactitude de cet hiſtorien.

SECT. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.* ses dépens. Pagano Doria fut nommé Amiral de toutes les forces navales, & fit voile sous le pavillon des Visconti. L'Archevêque prit en même tems le soin de pourvoir à tous les autres frais de l'armement, dont l'expédition fut heureuse au delà de toute espérance. Doria secourut les côtes de la Catalogne, entra ensuite dans le golphe de Venise, défit & pilla les vaisseaux ennemis par tout où il les rencontra. Enfin il attaqua le Général Vénitien Nicolas Pisano; il le battit, & rentra triomphant dans Gênes, emmenant avec lui 35 galeres, & 34 vaisseaux plus petits, avec plus de cinq mille prisonniers.

1351. *Il se rend maître de Bologne.* Ce secours opportun causa dans Gênes de si grands transports d'affection & de gratitude, qu'il fut statué par un decret public, que le gouvernement de la ville seroit continué dans la personne de Galéas II. & celle de son frere Barnabé, dans le cas qu'ils survêcussent à leur oncle l'Archevêque; & les Visconti se virent alors Souverains de toute la Ligurie. Vers le même tems, Pepoli s'étant érigé lui-même Gouverneur de Bologne, se vit si fort pressé par les armées du Pape, qui avoit des prétentions sur cette ville depuis la donation de la fameuse Comtesse Mathilde, qu'il fut obligé de recourir promptement à l'assistance de l'Archevêque de Milan, lequel envoya sur le champ des renforts. Il paroît cependant que l'Archevêque ne se conduisit pas dans cette occasion avec désintéressement; car il obligea Pepoli de lui céder le Gouvernement de Bologne en échange des villes de Crapacori & de Novantola. Une acquisition aussi considérable que celle de Bologne rendit la famille des Visconti la plus formidable de toute l'Italie, & excita tellement la jalousie des autres puissances que le Pape, les Vénitiens, & les Florentins, se liguerent contr'elle. Nous avons rapporté ailleurs les progrès & les particularités de cette confédération; & il suffira de dire ici que les alliés vinrent à bout d'engager le Pape à excommunier l'Archevêque, & à jeter un interdit sur le Milanez. Mais le Prélat Gouverneur de Milan ne parut pas s'en mettre beaucoup en peine, & nomma Oligiano au gouvernement de Bologne. Ce nouveau Gouverneur se comporta si sagement, & agit avec tant de courage & de fermeté, qu'il rompit toutes les mesures du Pape, & repoussa tous les efforts qu'il faisoit pour se rendre maître de cette ville. Cependant le Pape s'avisa d'un expédient: Grisante son légat, qui devint ensuite Pape sous le nom d'Urbain V. rendit une visite à l'Archevêque de Milan, & fit un accommodement par lequel Jean Visconti payeroit annuellement pour la possession de Bologne soixante livres d'or par voie de tribut. D'autres historiens assûrent qu'il s'engagea seulement à payer pendant douze ans, 12000 florins chaque année, & en outre cent mille florins pour les frais de la guerre.

Il fait la guerre aux Florentins, & conclut ensuite avec eux un traité de paix. L'Archevêque de Milan devint si grand & si redoutable par sa puissance, que l'Empereur lui-même en conçut de l'ombrage, quoique les Visconti fussent le principal appui de la faction Gibeline en Italie. Jean n'avoit jamais été l'ami des Florentins, & il résolut de leur faire la guerre. Aussitôt il se mit à la tête des Uberti, des Ubaldini, & des Pazzi, Nobles exilés de Florence, & se fait appuyer dans sous entreprise par les Gouverneurs ou tyrans de Cortone & d'Arezzo. Il nomme Capitaine Général de la confédération le jeune Oligiano dont nous avons parlé, & qu'on disoit être de la famille des Visconti. En effet, suivant Paul Jove, il n'étoit rien moins que le fils naturel de l'Archevêque, qui lui avoit donné le nom d'Oligiano, parcequ'il prit naissance dans le village d'Oligio. Après avoir rassemblé ses troupes à Bologne, Oligiano marcha sur Sam-

buco village de la dépendance de Pistoie, & dont il s'empara. Il vint ensuite se poster devant Scarperia, place distante de Florence de quatre lieues. Son armée étoit composée d'environ dix mille hommes de cavalerie & six d'infanterie, sans compter les troupes irrégulieres qui étoient en grand nombre & qui causerent un ravage étonnant. Il ne paroit pas cependant que les progrès d'Oligiano fussent aussi grands que le donnent à entendre les historiens Milanois; car l'Archevêque ne tarda pas à entrer en accommodement, & l'on convint d'une treve qui fut conclue dans la petite ville de Serazane appartenante aux Génois. Guillaume Pallavicini avoit commission d'agir pour le Prélat Gouverneur de Milan, & Charles Strozzi représentoit les Florentins. On dit qu'il y avoit à ce congrès des députés de plus de soixante villes différentes; & que l'Archevêque s'y comporta avec tant de modération, & de prudence, qu'il satisfit également tout le monde; ensorte qu'il n'y eut pas un seul député qui porta des plaintes contre lui. Il trouva même les moyens de se dérober, par la raillerie & par les armes de l'ironie, aux traits de flamme que le Pape fabriquoit contre lui.

Comme cette paix s'étoit conclue sans l'intervention du Souverain Pontife, Sa Sainteté crut son autorité blessée, & cita l'Archevêque à comparoître devant elle à Avignon, pour lui rendre compte de la conduite de son diocese sous peine d'excommunication. Le Prélat de Milan reçut cette sommation avec toutes les apparences du respect le plus profond, en professant l'humilité d'un fils de l'Eglise. Il répondit donc en témoignant la plus grande vénération, qu'il auroit l'honneur de se rendre auprès du St. Pere, dès qu'il auroit fait les préparatifs nécessaires pour son voyage, parce qu'il vouloit paroître dans un état qui répondit à la dignité du Pontife auquel il iroit rendre visite, puis il donna ses ordres pour qu'on fit de grands magazins dans toute la Lombardie, & que ses troupes se portassent sur les frontieres de ses Etats. Non content d'avoir pris ces mesures, il acheta toutes les provisions, & loua tous les cabarets qui étoient sur la route d'Avignon; ensorte que les habitans de cette ville se virent tout à coup privés de l'abondance des vivres, & que toutes ses denrées devinrent d'un prix excessif par le grand nombre d'ecclésiastiques & autres personnes de Lombardie, qui se trouverent alors dans le pays & qui avoient absolument coupés les vivres à tous les Avignionois par les magasins immenses qu'ils avoient rassemblés de toute part. Surpris & frappé de cet appareil, le Pape fit venir les agens de l'Archevêque de Milan, & leur demanda quels étoient donc & quels pouvoient être les desseins de leur maître, en faisant de si grands préparatifs pour vuider un différend qui pouvoit être autrement terminé. Ils répondirent, conformément à leurs instructions, que leur maître se voyoit dans la nécessité d'avoir recours à ces préparatifs, afin d'honorer davantage Sa Sainteté, en paroissant devant elle, accompagné de sept mille hommes de cavalerie & de sept mille d'infanterie. Le Pontife comprit le sens de cette réponse, & dit en souriant que son intention n'étoit pas de lui donner tant de peine, & de le jeter dans de si grands frais; & qu'il le dispensoit de se rendre auprès de lui. Dès que l'Archevêque fut instruit de cette réponse, il donna ordre que toutes ces immenses provisions, ramassées à grands frais dans les magasins d'Avignon & des autres villes adjacentes, fussent distribuées & partagées parmi les habitans du Comté Venaissin; ensorte que les maisons religieuses, les hôpitaux, & plusieurs pauvres familles, se virent tout à coup fournis pour plusieurs mois, de toutes sortes de provisions de bouche. Cette sage conduite aussi généreuse que charitable, ser-

1352.

L'Archevêque de Milan est cité à Avignon, devant Clément VI; comment il se dispensa de ce voyage.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

vit à redoubler l'affection des peuples pour sa personne, lui attira un grand nombre d'amis, & fit frémir ses ennemis de rage & de desespoir.

1353

Ligue formée contre lui; sa mort, & son éloge.

Des succès si grands, si répetés, & jamais interrompus, exciterent la jalousie des Princes voisins; & vers la fin de ses jours, il vit une nouvelle confédération s'élever contre lui. Les maisons d'Est, de Gonzague, & de Scaliger, avec lesquelles il étoit allié, se liguerent pour lui declarer la guerre. Après avoir levé une armée nombreuse, les confederés vinrent l'assiéger dans son camp près de Modene. Mais ayant été vivement repoussés, ils firent une irruption dans le Cremonese qu'ils mirent à feu & à sang. Cependant nonobstant leurs progrès, l'Archevêque avoit si bien pris ses mesures & s'étoit fortifié tellement dans son camp, qu'il menaça les ennemis de se rendre maître de Modene & de Reggio, & de les ajouter à ses possessions afin de pouvoir s'étendre depuis Bologne jusqu'à Plaisance. Mais il fut attaqué d'une fievre lente, dont les accès redoublés le conduisirent au tombeau. Il mourut en Septembre à l'âge de 63 ans, & eut sa sépulture près de l'Archevêque Otton son grand oncle, & l'un de ses prédécesseurs. Il faut convenir à sa louange que son gouvernement, qui ne dura que sept ans, fut un cours perpétuel de felicité. Nous ferons remarquer ici une qualité de son esprit, qui est fort glorieuse pour lui & qui n'étoit pas commune de son tems: c'est qu'il ne pouvoit s'empêcher de se moquer des ridicules prétentions des Papes, & de détester la tyrannie des Souverains Pontifes, quoique cependant il n'eut ni le cœur ni l'esprit gâtés par des principes de corruption ou de libertinage.

Mathieu II. succede à son oncle l'Archevêque.

Cependant, malgré sa grande pénétration dans les affaires, il fit à sa mort un partage inégal de ses domaines. Il avoit trois neveux du côté de son frere Etienne: Mathieu qui étoit l'aîné, & qu'on appelle communément dans l'histoire Mathieu II. ensuite Galéas, & enfin Barnabé le plus jeune de tous. Nous avons souvent parlé des deux derniers, mais nous n'avons encore rien dit du premier qui étoit un Prince entiérement livré à ses plaisirs, & qui ne fit que peu ou presque point de figure dans le monde. Mathieu obtint pour sa part Bologne, Lodi, Plaisance, Parme, & Bobio, avec plusieurs autres villes fort riches. Gênes & Milan tomberent aux deux autres freres avec le reste des possessions de l'Archevêque. Oligiano se voyoit alors maître de Bologne; & lorsque les habitans de cette ville eurent appris que l'Archevêque ne pourroit jamais recouvrer la santé, ils coururent aux armes, & firent tous leurs efforts pour s'affranchir de l'esclavage des Visconti. Mais Oligiano concerta si bien ses mesures qu'il les battit, & fit mourir un grand nombre de rebelles. Ensuite il acheva les fortifications de la citadelle, commencées par l'Archevêque Jean se croyant alors à l'abri de toute surprise, il administra le gouvernement en son nom, & chassa le Podestat que Mathieu lui avoit envoyé.

1355.

Mort de Mathieu; caractere de ce Prince.

Mathieu se trouvoit alors plongé si profondément dans la luxure & la débauche, qu'il ne fit aucun mouvement pour recouvrer ses droits sur Bologne. Il passoit le jour à la chasse, & la nuit à se divertir avec des femmes, en menant avec elles la vie la plus licentieuse & la plus corrompue, si nous devons ajouter croyance aux auteurs qui ont écrit son histoire. Enfin les excès auxquels il se livra, le jeterent dans une consomption dont il mourut la seconde année de son gouvernement. Il paroit certain que Valentine sa mere fut persuadée qu'on l'avoit empoisonné à Saronne, l'une de ses maisons de campagne entre Côme & Milan; & cette femme ne cessa jusqu'à la mort de maudire ses autres fils qu'elle

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

regardoit comme les inſtrumens de cette élection déteſtable. On dit que dans la converſation, Mathieu laiſſa un jour échapper des paroles indiſcrettes qui tomboient ſur le partage que ſon oncle Jean avoit fait de ſes domaines; qu'il fit entendre qu'il vouloit jouir ſeul du pouvoir ſupreme. Ses deux freres, à ce qu'on prétend, pour le prévenir, l'empoiſonnerent dans un mets dont il faiſoit ſes délices. Il avoit épouſé Liliola de Gonzague, & ne laiſſa que deux filles Urſine & Catherine: celle-ci fut mariée à Balthaſar Pufterla, Noble d'une haute naiſſance & poſſédant de grandes richeſſes; & l'autre eut pour époux Ugolin de Gonzague, l'un des plus fameux guerriers de ſon ſiecle. Mathieu fut enterré à Milan ſans monument & ſans aucune inſcription ſur ſa tombe.

Galéas & Barnabé freres de Mathieu, adminiſtrent conjointement le gouvernement de Milan.

Galéas II. frere puîné de Mathieu étoit, ainſi que nous l'avons dit, l'un des plus beaux Princes de ſon tems, toujours mis avec élégance, & prenant grand ſoin d'orner ſa perſonne. Dans ſa jeuneſſe, il fit un voyage à la Terre-Sainte, où il ſervit dans les armées contre les Sarraſins, & fut créé Chevalier. Il ſervit auſſi en Allemagne, & tua dans un combat ſingulier, un gentil-homme dont il prit les armes & la deviſe: c'étoient deux flambeaux ardents avec deux ſeaux d'eau, attachés à un tronc d'arbre. Ses deſcendans portoient encore ces armes, du tems des Sforces de Milan. Quand l'Empereur Charles IV vint ſe faire couronner en Lombardie, il établit Galéas ſon Vicaire Impérial dans toute cette partie de l'Italie, en lui donnant pour adjoint ſon frere Barnabé. Pendant la cérémonie de l'inauguration, l'Empereur créa Chevaliers leurs deux fils quoiqu'ils fuſſent très jeunes: dont le premier s'appelloit Jean Galéas, connu depuis ſous le nom de Galéas III premier Duc de Milan & qui fut l'un des plus grands Princes de ſon ſiecle; & l'autre Marc, fils de Barnabé, qui ne fit pas trop parler de lui & ne joua pas un grand rôle dans le monde. L'Empereur, après ſon couronnement retourna dans ſes Etats d'Allemagne avec de grands préſents & de groſſes ſommes d'argent que lui donnerent les Viſconti en remerciant beaucoup Sa Majeſté Impériale des honneurs & des dignités qu'elle leur avoit conférés. Il eſt étonnant que ces deux freres, quoique l'un & l'autre ambitieux & intriguans, n'aient jamais eu entr'eux le moindre différend pendant tout le tems de leur vie. Au contraire on les vit, après la mort de leur frere Mathieu, ſe partager ſon héritage avec la plus ſcrupuleuſe exactitude. Bologne tomba dans le lot de Barnabé; mais Oligiano qui s'étoit maintenu ſous la protection du Pape, refuſa de la livrer, & donna lieu à une guerre ſanglante.

1356. Ligue des Princes d'Italie contre les Viſconti.

La famille des Viſconti étoit alors ſi formidable que tous les Princes d'Italie, mettant à l'écart leurs différends particuliers, ſe liguerent enſemble pour écraſer, ou du moins pour affoiblir la puiſſance de cette maiſon. Conrad Landi, & Marcoald, deux Généraux Allemands, entrerent au ſervice des confédérés. L'Italie étoit ſi pleine alors d'étrangers mercénaires, que ces deux chefs n'eurent pas beaucoup de peine à lever des troupes, & à raſſembler promptement une armée nombreuſe. Bientôt ils font une invaſion dans la Lombardie, & portent le dégat & l'épouvante juſqu'aux portes de Milan. Galéas & Barnabé furent obligés, pendant quelque tems, d'eſſuyer ces inſultes ſans pouvoir y répondre; mais après avoir raſſemblé leurs troupes, ils livrent bataille à Caza, & mettent entiérement en déroute l'armée Allemande. Marcoald fut fait priſonnier; mais Landi fut aſſez heureux pour s'échapper. Cette bataille fut très ſanglante, & il y eut ſix mille hommes de cavalerie & quatre mille d'infanterie tués ou faits priſonniers.

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

1360. Sieges de Bologne & de Pavie.

Barnabé conduit de là ſes troupes victorieuſes à Bologne, où il éprouve plus de réſiſtance qu'il n'en attendoit de la part de l'ennemi. Les Florentins, les Piſans, les Ferrarois, les Mantouans, & les Véronois, alarmés du gain de cette bataille, vinrent ſe ranger en foule ſous les bannieres d'Egido Légat du Pape, & marcherent à la défenſe de Bologne. En même tems le Marquis de Montferrat, pour opérer une diverſion dans les troupes de Galéas, fit une irruption ſoudaine dans le Milanez, en répandant par-tout la flamme & le feu. Il s'empara d'Albe par ſurpriſe, & ſe rendit maître de Pavie d'où il chaſſa les Guelphes. Nous avons rendu compte dans l'hiſtoire de Florence de l'arrivée des troupes Angloiſes en Italie, dont une diviſion reſta ſous le commandement de Howkwood, & l'autre fut employée par Galéas au recouvrement d'Albe & de Pavie. Il fit priſonnier dans cette derniere ville un moine appellé Baccellario qui avoit lui ſeul porté les habitans à la révolte. Ce religieux qui s'étoit rendu maître du commandement, ſe défendit en déſeſpéré, & oppoſa une ſi forte réſiſtance qu'on eut beaucoup de peine à le réduire. De là Galéas marche au ſecours de ſon frere Barnabé que les troupes du Légat avoit battu en diverſes rencontres. Cependant Oligiano s'appercevant que Bologne ne pourroit tenir long-tems la livre au Légat en échange de Fermo. Mais Barnabé ne laiſſa pas de continuer la guerre avec vigueur, autant contre le Légat que contre Oligiano. Les confédérés, pour faire une diverſion envoyent une armée ravager le Milanez, dans le deſſein d'obliger Barnabé de renoncer au ſiege de Bologne & de repaſſer le Pô.

Les Viſconti font une invaſion dans le Mantouan.

Ugolin de Gonzague chargé de cette expédition, paſſe le Pô, & prend Novarre. Mais Galéas fait uſage alors du même expédient, & fait une invaſion ſubite dans le Mantouan afin de rappeller Hugolin à la garde de ſes Etats. Il s'empare de Seralio; et cette forteresſe étant priſe, comme elle eſt la clef du pays, tout le Mantouan lui fut ouvert. Hugolin, apprenant que tous ſes ſujets étoient dans les alarmes & dans la plus grande conſternation, ſe voit obligé de quitter promptement un champ vaſte où il ne comptoit cueillir que des lauriers, pour courir à la défenſe de ſes domaines. Mais lorſqu'il arriva, on lui offrit la paix qu'il crut devoir accepter relativement aux circonſtances où il ſe trouvoit, & fit un nouveau traité avec les Viſconti.

1366. Alliance de Galéas II. avec la France & l'Angleterre.

Cet accommodement n'ôta pas à Barnabé le deſſein qu'il avoit formé de reprendre Bologne, qu'il regardoit comme lui ayant été enlevée par ſupercherie & par trahiſon. Tandis que l'évenement de cette guerre reſtoit encore incertain & ſuſpendu, Galéas, le plus fier de tous les Princes de ſon ſiecle, réſolut d'établir ſes enfans, dans deux maiſons royales. D'abord, il marie ſon fils à la fille du Roi de France; enſuite il propoſe ſa fille Violente pour le Prince Lyonel Duc de Clarence deuxieme fils d'Edouard III Roi d'Angleterre. La propoſition en fut faite vers l'an 1366, & Humphrey Bohun Comte de Northampton fut nommé par Edouard pour venir à Milan négocier ce mariage. L'affaire reſta ſur le tapis pendant près de deux ans; mais enfin le mariage fut conclu par la médiation du chevalier Jean Hawkwood, dont nous avons parlé ſi ſouvent dans le cours de nos Hiſtoires, & qui épouſa la fille naturelle de Barnabé. Galéas donna deux mille écus d'or avec les villes d'Albes & de Mondovi, pour le douaire de ſa fille. Le traité de mariage fut conclu à Windſor le 25 d'Avril 1368, & Galéas fournit dix-mille florins pour les dépenſes qu'on fit à cette occaſion.

Les hiſtoriens Anglois prétendent qu'Edouard ne donna ſon conſentement à ce mariage, que ſur l'aſſurance poſitive qu'on lui fit de la part des Etats d'Italie;

Sect. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.*

1368.

lie, ſur-tout des deux Princes de Milan, de la République de Florence, & de celle de Veniſe, qu'on feroit élire Empereur le Duc de Clarence. Cette opinion paroit aſſez probable, ſi l'on conſidere quelles étoient alors les diſpoſitions des Puiſſances de l'Italie; combien grande étoit l'averſion qu'elles portoient aux Empereurs d'Allemagne; & combien peu elles auroient à craindre de la part d'Edouard, dont la puiſſance, la réputation, & les richeſſes, étoient au deſſous de celles de tous les autres Princes de l'Europe. Le mariage fut célébré dans l'Egliſe cathédrale de Milan, avec une magnificence & un éclat qu'il eſt difficile d'exprimer. Le Duc de Clarence étoit accompagné de plus de deux cens Nobles Anglois, gentils-hommes, ou écuyers, qui reçurent chacun des préſens ſi magnifiques, qu'il y avoit alors en Europe peu de têtes couronnées en état d'en faire de ſemblables. Parmi tous ces différens préſens, on comptoit 70 chevaux de la plus grande beauté qui avoient des harnois brodés d'argent & de ſoie, de grandes pieces maſſives d'argenterie, des faucons & des chiens rares, des javelines, des épées, des cottes-de-mailles, des cuiraſſes, & des caſques ſuperbement ornés & d'un travail précieux, des écharpes brodées de perles, des boucliers militaires, avec une quantité prodigieuſe d'habits ornés de pierreries, & d'une valeur immenſe. Le repas fut ſi ſplendide & ſi ſomptueux, que les reſtes ſeuls furent plus que ſuffiſans pour donner à diner à dix mille hommes. Nous ne devons pas oublier que François Pétrarque, fameux poëte Italien, fut convié à cette fête. Nous avons jugé à propos de faire mention de ces particularités, afin de donner à nos lecteurs quelque idée des richeſſes & de la magnificence qu'on admiroit alors à la Cour de Milan.

Noces de la fille de Galéas mariée au fils du Roi d'Angleterre.

Mort du Duc de Clarence, gendre de Galéas.

Le Prince d'Angleterre ne ſurvêcut pas long-tems à cette fête célebre. Le changement de climat & de nourriture, & la maniere de vivre différente de celle à laquelle il étoit accoutumé, lui cauſerent une fievre dont il mourut à Albe le 17 Octobre. Mais on croit généralement, & non ſans raiſon, qu'il fut empoiſonné. Ce ſoupçon ſe trouve confirmé par diverſes circonſtances relatives à ſa poſition, ſur-tout par l'altération totale que ſon élévation à la dignité de chef de l'Empire eut introduite dans les affaires d'Italie, puiſqu'on n'auroit pu lui donner d'autre appanage que le royaume de Naples. Le Lord Edouard Spencer écrivit en Angleterre qu'il étoit convaincu que le Duc de Clarence n'étoit pas mort naturellement; & ſes ſoupçons tomberent d'abord ſur les Viſconti. Mais ils ſe juſtifierent de cette imputation, à la ſatisfaction de Mylord Spencer. La Princeſſe fut remariée au Marquis de Montferrat qui dans la ſuite fut aſſaſſiné par un payſan dans les montagnes de Parme (*).

1369.

C[illegible]re de Galéas.

Galéas II. ſe voyoit alors au comble du bonheur; il avoit un fils déja grand, & qui donnoit les plus belles eſpérances, ſoit par ſon eſprit, ſoit par ſes ſentimens. Il ſemble que tout le reſte de la vie de Galéas ne fut plus qu'un cours interrompu de toutes ſortes de proſpérités. Après avoir heureuſement terminé toutes ſes guerres (dont le lecteur trouvera les particularités dans nos autres hiſtoires) il employa le reſte de ſes jours à goûter un doux loiſir avec des gens de lettres, parmi leſquels Pétrarque tenoit le premier rang. Ce fut à la perſuaſion de ce Poëte, que Galéas fonda une grande Bibliotheque, & établit la fameuſe

(*) Voilà deux faits qu'il étoit en vérité fort important que Paul Jove fit connoitre au lecteur.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Université de Pavie sous la protection de l'Empereur Charles de Luxembourg. Quoiqu'il fut naturellement doux & qu'il eut de l'aversion à punir, cependant il devenoit inexorable lorsque la peine du crime étoit nécessaire. Les historiens en fournissent un exemple dans la personne de Picardoni Vasali. Cet homme, qui étoit d'une basse naissance avoit accompagné Galéas dans son exil; & lorsque son maître fut rappellé en Italie & qu'il fut parvenu en Gouvernement de Milan, il récompensa ce fidelle serviteur, en le créant chef de ses finances & en lui donnant l'administration de ses trésors. Mais Vasali ne se mit pas à l'abri de la corruption, & il écrasa si cruellement le peuple que tous les Milanois éleverent des clameurs contre lui & l'accuserent de malversation. Galéas le livre aux juges qui, après un procés régulier & fait dans toutes les formes judicaires, le trouverent criminel & le condamnérent au gibet. Galéas refusa toutes les richesses mal acquises de ce chef des finances, & ne voulut jamais souffrir qu'elles fussent confisquées à son profit. Il ne pouvoit comprendre comment un homme qu'il avoit tiré de la lie du peuple, avoit pu aggraver son crime par l'oubli de son ancien état. Galéas donna une autre preuve de l'inflexibilité de son caractére à l'égard de la justice, dans la personne du Podestat de Vico à qui il avoit ordonné de faire subir sans délai, la peine de mort à laquelle quelques scélérats ou meurtriers de cette ville avoient été condamnés. Le Podestat, par l'intervention & à la sollicitation de quelques amis des malfaiteurs, fit surseoir le supplice jusqu'à ce que Galéas fut de retour à Pavie. Mais tandis qu'il séjournoit dans cette ville, les amis des coupables le solliciterent si vivement qu'ils obtinrent leur grace, quoique Galéas les assurât que cette grace étoit inutile, parceque depuis long-tems ils avoient été mis à mort. Ayant appris qu'il avoit été trompé, il fit trancher la tête au Podestat devant la porte des prisons.

Edifices construits, par Galéas II. mort, & éloge de ce Prince.

Galéas montra dans tous les édifices qu'il fit construire, un luxe & une magnificence extraordinaire. Il affecta d'imiter & de *balancer les Romains en architecture* (*) ainsi qu'on en peut juger par la superbe citadelle qu'il bâtit à Milan; par de vastes portiques, & de grandes places qu'il consacra aux spectacles publics. Le pont qu'il éleva sur le Tésin, passe pour un chef d'œuvre de l'art. Pétrarque si avare de louanges, même pour les grands hommes de son siecle, ne put s'empêcher de témoigner son admiration & ses éloges en voyant le palais que ce Prince avoit bâti dans la partie qui est au Nord de la ville de Pavie: *Galéas*, s'écria Pétrarque, *a surpassé dans ses autres ouvrages les plus grands Potentats de l'Europe; mais ici il s'est surpassé lui-même.* Tout ce palais étoit rempli des plus belles peintures; & il l'entoura d'un mur qui avoit plus de quinze lieues de circonférence. Le grand nombre de familles qu'on obligea de quitter leurs terres & leurs possessions pour agrandir ce parc, furent si peu satisfaites de l'indemnité qu'elles reçurent de Galéas, qu'il s'éleva une espece de rebellion contre lui. Un particulier, nommé Barthole Sitta, forcé de renoncer aux champs qu'il tenoit de ses peres fut si désespéré, & conçut tant de haine contre Galéas qu'il lui donna un coup de poignard. Le coup fut si violent

(*) Tous les édifices que Galéas II. a fait construire sont Gothiques: comment Paul Jove peut-il les comparer aux ouvrages de Romains? Il est étonnant que l'auteur Anglois ait pris un aussi mauvais guide pour son histoire de Milan. Pour nous, nous nous sommes faits une loi de le traduire fidellement, & nous en avons exposé les raisons, au commencement de cette 5. Section.

que Galéas en eut été infailliblement tué, s'il ne se fut heureusement trouvé ce jour là revêtu d'une partie de son armure. On voyoit encore du tems de l'Empereur Charles-Quint quelques ruines de ce parc. Paul Jove, historien Milanois, nous a laissé l'inscription latine qu'on lisoit encore de son tems sur l'une des portes de cette vaste enceinte. Enfin Galéas, en reprenant Asti, & en faisant lever le siege de Verceil, mit le comble à son bonheur. Il mourut dans la 59. année de son âge 1378, & la 22. de son administration.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

1378.

Caractére de Barnabé.

Tournons à présent nos regards sur Barnabé, ainsi appellé à cause de Barnabé Doria son ayeul maternel si fameux par ses exploits sur mer, & dont le caractere tenoit de la fougue & de l'inconstance de cet élément. Barnabé étoit hardi, brave, entreprenant, robuste de corps & ferme d'esprit. Il passa presque toute sa vie dans les armes; & les guerres diverses qu'il eut à soutenir lui donnerent à peine le loisir de respirer: car il n'avoit pas plutôt terminé une guerre, qu'il s'en élevoit une nouvelle contre lui. Il étoit si libéral, que ses soldats se trouvoient très heureux de le servir. Son obstination à vouloir retirer Bologne des mains d'Oligiano, produisit, ainsi que nous l'avons dit, une formidable confédération contre lui à la tête de laquelle étoit le Pape. Le dessein formel des confédérés ne tendoit à rien moins qu'à exterminer la race de Visconti. Pour en venir à bout, ils avoient pris à leur solde des Anglois, des Espagnols, des François & autres troupes mercénaires; & enfin ils appellerent Charles IV en Italie. Barnabé perdit deux batailles; l'une près de Bologne, & l'autre à Guastella: mais il répara ses pertes avec une promptitude & une adresse surprenantes. Il livra sur le Pô un combat naval, dans lequel il obtint une si grande supériorité, qu'il vint non seulement à bout de dissiper entiérement l'armée ennemie, mais encore il eut le tems de bâtir une forte citadelle à Borgo, que l'Empereur ne put jamais lui enlever, & d'inonder la plus grande partie du Mantouan, en coupant les digues & les écluses élevées sur le Pô. Cependant les puissances belligérantes se trouvant épuisées & fatiguées par cette guerre, le Duc de Baviere se rendit médiateur, & conclut une paix par laquelle Barnabé d'un côté fut obligé de se désister de son entreprise sur Bologne; & l'Empereur de l'autre part renouvelle ses engagemens avec les Visconti. Ensuite de quoi, l'Empereur reprit la route de l'Allemagne, emportant avec lui de grandes sommes d'argent qui lui furent données par Barnabé.

Edifices élevés par ce Prince; etablissemens qu'il fait à ses enfans.

Quoique forcé de céder ses prétentions sur Bologne, dont la possession dans laquelle il vouloit rentrer lui tenoit si fort à cœur, & pour laquelle il avoit si long-tems & si vivement combattu, il fut cependant indemnisé en quelque sorte de cette perte par l'acquisition de Reggio. Mais il lui fallut payer, pour entrer en possession de cette ville, une certaine somme d'argent à Feltrino de Gonzague. Paul Jove assure que pendant les neuf années que dura la guerre de Bologne, les deux Visconti dépenserent en cette occasion plus de trois cens millions en or. Mais cette somme est excessive, & son assertion est incroyable puisqu'on n'avoit point alors fait le découverte des mines riches de l'Amérique; ou bien il faudroit supposer que les especes en or fussent d'une mince valeur: ce qui ne paroît pas probable, puisque la plus basse espece en or, suivant l'évalution qui en a été faite par les antiquaires, se montoit à la valeur moderne d'un petit écu de France. Le même auteur observe que cette vaste dépense est d'autant plus surprenante, que les deux freres étoient passionnés pour construire de superbes édifices. On dit que Barnabé fit construire un triple pont

Sect. V *Histoire de Milan sous les Visconti.*

fur l'Adda, ou un pont à trois étages, dont le plus bas fervoit aux chariots & aux autres voitures pefantes; celui du milieu étoit deftiné pour les chevaux; & fur le plus haut de tous, il n'y avoit que les gens à pied qui puffent y paffer à caufe qu'il étoit bâti plus légérement que les autres. Il bâtit encore un autre pont d'une ftructure fi furprenante, qu'il paffoit fur des terres & fur des maifons fans les toucher ni les endommager; & Paul Jove affure qu'on voyoit encore de fon tems des reftes de cet ouvrage fingulier. C'eft Barnabé qui fit conftruire les citadelles de Brefce & de Monza. Mais le plus beau peut-être de tous les édifices de Barnabé, eft le bâtiment des prifons de Milan. Les débiteurs y étoient logés dans des appartemens propres & fains, & où ils trouvoient toutes les chofes néceffaires à la vie. Mais ce n'eft pas encore à ces objets feuls qu'il borna fes dépenfes: il maria toutes fes filles qui étoient en grand nombre, aux plus riches & aux plus puiffans Seigneurs de l'Europe. Viris époufa Léopold Duc d'Autriche; Thadée, Etienne de Baviere; Violante, Frédéric Roi de Chypre; Agnez, François de Gonzague; Catherine, Jean Galéas fon neveu, Antonie, Conrad Duc de Wirtemberg; Angléria, Frédéric Duc de Suabe; & enfin Lucie fut donnée à Edouard, troifieme fils d'Edouard III. Roi d'Angleterre. Toutes celles dont nous venons de faire mention étoient légitimes; mais il avoit encore une nombreufe progéniture en enfans naturels. Dominie époufa le chevalier Jean Hawkwood; Lucie fut mariée à Laudi gentil-homme Allemand; & chacune d'elles, foit légitimes, ou illégitimes, eut pour douaire un million d'écus d'or.

On voit qu'à l'égard de fes fils, Barnabé ne fut pas moins généreux, ni moins magnifique. Il eut cinq garçons légitimes: Marc, Louis, Rodolphe, Charles, & Martin, qu'il maria tous l'un après l'autre, & aux quels il fit des établiffements dignes de Princes Souverains. Ses fils naturels furent, Ambroife, Euftorge, Palamede, Lancelot, & Sacramore, qui prirent tous les nom de Vifconti, & qui à la mort de Philippe dernier Duc de Milan, furent tous reconnus légitimes. Ambroife fut celui de tous qui fe rendit le plus recommendable, & qui devint un grand guerrier. Avec l'affiftance des troupes Angloifes, qu'il commandoit depuis la mort de leur capitaine Hawkwood, il remporta plufieurs victoires dans les guerres qu'il eut à foutenir, comme Général des Vifconti, contre le Pape, la Reine de Naples, les Florentins, & les Génois. Enfin dans la guerre avec les Bergamasques il tomba dans une embufcade où les montagnards lui ôterent la vie, au grand regret de fon pere Barnabé, qui pour venger fa mort fit paffer au fil de l'épée tous ces mêmes montagnards qui avoient été la caufe de la perte de fon fils.

1379. *Desseins ambitieux des enfans de Barnabé.*

Le partage que la mort de Galéas occafionna dans le Gouvernement de Milan, devint fatal à fa famille. Tant que Galéas vêcut, Barnabé fe conduifit à fon égard avec la plus étroite union & la plus conftante amitié. Mais dès qu'il fut mort, les enfans de Barnabé, dévorés d'ambition, chercherent à fe partager fa fucceffion, & fe livrant aux mauvais confeils de leur mere qu'on n'appelloit que la reine, à raifon de fes hauteurs, commencerent à regarder leur coufin Galéas comme un obftacle à leur élévation. Cette Princeffe les flattoit dans leurs ambitieux defirs; & leur aveuglement à cet égard fut porté fi loin, qu'ils concerterent un plan pour fe rendre maitres de la fucceffion fans la divifer. Leur mere mourut dans cet intervalle; mais fes enfans n'en renoncerent pas pour cela au plan de leur fyftême; & Barnabé fut affez foible pour applaudir

à leurs vues, pour les flatter dans leurs désirs, & pour prendre des mesures en conséquence. Il est vrai que les énormes dépenses qu'il avoit faites, rendoient en quelques façon ce projet nécessaire. Mais il ne connoissoit pas le caractére de son neveu Jean Galéas fils de son frere Galéas II.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Ce Prince, l'un des plus artificieux qu'il y eut alors en Italie, avoit affecté jusqu'a ce moment, de ne prendre que le titre de Comte de Vertue. Il disoit qu'il n'aspiroit qu'à mener une vie solitaire, édifiante, & pleine de piété. Mais dans le même tems il avoit rempli la cour de son oncle de plusieurs émissaires, qui l'informoient exactement des plus petites particularités relatives au Gouvernement, d'après lesquelles il jugea que la dissimulation seule pouvoit l'empêcher de perdre la vie, ou de perdre sa fortune, ou de perdre peut-être les deux à la fois. Pour écarter tous les soupçons qu'on pourroit se former sur ses desseins, il menoit un genre de vie bizarre, & tenoit une conduite sévere, ne recevant personne à sa table, & ne parlant avec personne, à moins que ce ne fut avec des gens dont l'honneur & le courage ne pouvoient lui rendre suspect leur caractere. Pour donner plus de couleur & de vraisemblance à ces precautions, il avoit soin de publier & de faire répandre par-tout qu'il ne prenoit toutes ces mesures, que pour se garder de certains courtisans ambitieux qui cherchoient à profiter de l'inclination qu'on lui voyoit pour la dévotion; & qu'il se trouvoit dans la nécessité de se tenir pendant quelque tems sur la défensive, du moins jusqu'à ce qu'il eut rempli un vœu de religion; en donnant à entendre qu'il étoit détermiué à quitter le monde pour embrasser la vie religieuse.

Galéas neveu de Barnabé, cache sous le voile de l'hipocrisie ses Ambitieux désirs.

Jean Galéas joua si habilement son rôle, que son oncle même n'eut aucun soupçon de ses sentimens secrets. Il paroissoit aussi timide qu'une jeune religieuse ou qu'un frere novice, lorsqu'il sortoit de son palais; & quand il étoit obligé de passer dans une rue, on appercevoit dans toute sa contenance une timidité qui alloit jusqu'au mépris & au ridicule. Par cette ruse il vint à bout de masquer ses desseins; & pour y mieux réussir, il faisoit semblant de réclamer la protection de son oncle pour lui obtenir un port assuré dans la retraite, dès qu'il auroit accompli les vœux auxquels il s'étoit engagé. L'une de ses dévotions, étoit de se rendre fréquemment à la chapelle de la vierge du Mont-Varezzio. Un jour qu'il devoit y aller, il fit publier, que ce pélérinage seroit fait si secrettement qu'il ne seroit possible à personne d'en avoir connoissance. Ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté, que Barnabé lui-même, & deux de ses fils, obtinrent la permission de l'accompagner jusqu'à la porte de Verceil pour lui faire leurs adieux. Mais à peine ils y furent arrivés que, sur un signal dont il étoit convenu, les trois Princes furent arrêtés & faits prisonniers à la vue des troupes qui arrivoient de toutes parts & qui avoient reçu des ordres particuliers. Les prisonniers furent renfermés dans le château de Jove qui étoit à l'une des portes de la ville; & les troupes vendues à Galéas s'emparerent aussitôt de tous les principaux postes de Milan. Il leur abandonna toutes les maisons des amis de son oncle & de ses cousins, que les soldats pillerent, & où ils commirent d'horribles dégats. Cette licence effrénée du soldat, jointe à plusieurs autres incidens, augmenta le désordre qui régnoit parmi les habitans, qui ne s'accordoient entr'eux que pour maudire la mémoire de Barnabé. Les soldats firent un butin immense en argenterie, en monnoie, en tapisseries, & autres meubles de toute espece. On se mit à la poursuite des derniers Ministres du Gouvernement: on les tira avec violence des différens

Il fait arrêter son oncle & ses cousins, & prend possession du Gouvernement.

SECT. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.*

endroits où ils s'étoient cachés, & l'on en fit mourir plusieurs. Enfin Galéas eut l'adresse & le secret de s'emparer de la citadelle, où il trouva de grandes sommes d'argent comptant (*).

Barnabé s'étoit rendu odieux par des impôts, que ses ministres appelloient ingenieux, & que les hommes les plus barbares n'eussent jamais imposés.

On ne voit dans l'histoire aucun exemple d'une révolution si subite, si inopinée, & exécutée si heureusement qu'il n'y eut pas une seule goutte de sang répandue. Cependant l'on cessera d'être surpris, si l'on réfléchit aux actes de tyrannie par lesquels Barnabé se deshonora, pour trouver les sommes immenses en argent comptant qu'il donna en mariage à ses enfans. Il étoit devenu depuis quelques années le fleau de son peuple; & chaque jour il donnoit des preuves de sa cruelle avidité & de son avarice insatiable. C'est sur-tout en ce dernier point qu'il excéda toutes les bornes. Il créa une chambre de justice pour faire la recherche de tous ceux qui cinq ans auparavant avoient tué des sangliers, ou qui seulement en avoient mangé à la table d'un autre. Ceux qui ne pouvoient se racheter par des sommes payées en argent comptant, étoient livrés au bourreau, & condamnés à être etranglés; & l'on vit avec horreur plus d'une centaine de ces misérables, périr de cet infame genre de mort. Ceux qui avoient de la fortune & qui jouissoient d'une certaine aisance, furent chassés de leurs possessions, & obligés de travailler aux fortifications & aux autres travaux publics. Parmi les diverses oppressions, que ses lâches ministres appelloient ingénieuses, & qu'ils avoient imaginées pour tirer de l'argent, celle-ci est la plus remarquable: il obligea ses sujets à entretenir un grand nombre de chiens de chasse, & chaque district de ses domaines fut taxé à s'en fournir d'un certain nombre. Il avoit en même tems établi des superviseurs ou intendans de chiens, qui étoient les instrumens de sa rapacité. Quand les chiens étoient maigres ou efflanqués, les maîtres étoient condamnés à une certaine amende; & quand les chiens se trouvoient gras & en embonpoint, les maîtres encouroient une autre amende pour avoir souffert que leurs chiens ne prissent pas de l'exercice (†). Ce n'est peut-être qu'à l'avidité de sa famille, que Barnabé dut sa cruauté & ses oppressions; quoiqu'il y en ait cependant dont il est impossible de le disculper.

1380.

Il meurt dans sa prison, empoisonné par son neveu.

Barnabé fut transféré de sa prison de Milan, à celle de Tritici, forteresse qu'il avoit lui-même fait bâtir. Dans son extrême affliction, une seule personne lui resta fidelle, & ne voulut jamais l'abandonner: c'étoit sa maîtresse Doninia Porra qui, le voyant délaissé de tout le monde, se renferma dans la prison avec lui pour lui tenir compagnie & prendre soin de sa personne pendant tout le reste de sa vie. Mais il ne survêcut pas long-tems à son infortune; & il mourut sept mois après son emprisonnement. On dit qu'il fut empoisonné dans un plat de lentilles qu'il aimoit à la folie; & qu'il expira dans les bras de sa chere Doninia à l'âge de soixante-six ans, dont il en avoit passé treize dans le gouvernement de Milan. Son corps fut enterré à Milan; & l'on orna son tombeau d'une statue équestre en marbre blanc, mais sans aucune inscription; quoiqu'on en eut mis une des plus belles & des plus fastueuses sur le tombeau de sa femme.

(*) Paul Jove ne se ressouvient plus des dépenses qu'il a fait faire à Barnabé, soit pour les mariages de ses enfans, soit pour les édifices qu'il fit construire.

(†) Paul Jove que nous suivons ici d'après les Auteurs Anglois ne nous apprend point pourquoi, ni à quel propos Barnabé obligeoit ses sujets à entretenir des chiens.

D'après ce que nous venons de rapporter, il n'eſt pas difficile au lecteur de ſe faire une idée du caractere de Barnabé qui certainement ſurpaſſa tous les Princes de ſon tems en magnificence & en libéralité. Il étoit d'un courage intrépide, d'un eſprit ferme, & à l'épreuve des plus cruels revers de fortune. Les immenſes tréſors qu'il diſſipa, & les ſources non interrompues qui fourniſſoient à ſes libéralités, ſembleroient confirmer l'opinion de quelques auteurs, qui croient qu'il y avoit alors d'abondantes mines d'or & d'argent en Europe; mais qu'elles furent fermées après la découverte de l'Amérique, ſoit que le commerce ait pris une nouvelle tournure, ſoit que les anciennes mines ſe ſoient trouvées alors entiérement épuiſées. Mais quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que les dépenſes de Barnabé furent ſi conſidérables, qu'elles lui inſpirerent un eſprit de rapacité & d'avarice qui fut ſans contredit la cauſe de ſon infortune & de la deſtruction de ſa famille.

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

Caractere de ce Prince.

Jean Galéas III. & premier Duc de Milan, donna dès ſon jeune âge de ſi grandes preuves de jugement & de génie, qu'on diſoit communément qu'il avoit l'eſprit précoce & qu'il ne vivroit pas long-tems. Si cependant nous pouvons nous en rapporter à l'Auteur qui a écrit la vie de Pétrarque, nous ne devons pas faire grand fond ſur tous les contes que les hiſtoriens ont publiés à cet égard. Cet auteur aſſure que Pétrarque, dans le tems qu'il vivoit à la Cour de Milan & que Galéas n'avoit encore que ſept ans, dit à ce jeune Prince: *Qu'il étoit choiſi par la providence divine pour être un jour aſſis ſur le trône de ſon pere.* Alors continue le même Auteur, Galéas répondit: *Que Pétrarque étant le plus ſage de toute la compagnie, devenoit par cette qualité le ſeul digne de gouverner les peuples.* Il eſt probable que ce trait eut reſté dans l'oubli, ſi un enfant moins illuſtre par ſa naiſſance que Galéas, eut prononcé ces paroles; ou ſi l'hiſtorien qui y trouve *le doigt de Dieu*, n'eût eu une imagination ardente, & exaltée, qui lui faiſoit convertir en miracles les évènemens les plus ſimples & les plus naturels. Ce qui eſt certain, c'eſt que Galéas reçut par les ſoins de ſon pere la plus excellente éducation. Il fut inſtruit de bonne heure dans les arts & les ſciences propres à former l'eſprit & le cœur; & ſon eſprit fit les plus grands progrès par la vigilance & l'attention de ſes précepteurs. Comme ſon pere regrettoit de n'avoir pas profité de ſa jeuneſſe pour ſe mieux cultiver l'eſprit, il prit à cœur que ſon fils n'eut pas les mêmes reproches à ſe faire; & dès qu'il fut ſorti des mains de femmes, il le confia aux hommes les plus habiles, & aux philoſophes les plus ſçavans qui exiſtoient de ſon tems.

Education de Galéas III.

Le lecteur doit obſerver que les arts libéraux n'étoient alors que dans leur enfance; & que c'eſt aux troubles dont la Grece ſe trouvoit agitée que la littérature en Europe dut ſa renaiſſance, parce que les ſçavans de Conſtantinople vinrent en Italie chercher un azyle contre l'ignorance & la barbarie des Turcs. Dans un autre endroit de cet ouvrage, on a vû comment & pourquoi ces ſçavans de la Grece, vinrent ouvrir des écoles en Italie. C'eſt une choſe incroyable de voir avec quelle avidité, les Italiens écouterent ces maîtres de Littérature. Nous avons déja parlé de ce qui ſe paſſa dans Florence à cette occaſion; mais ſi cette ville doit ſe glorifier d'avoir fait revivre les arts de la Grece, on peut dire auſſi que Milan n'y contribua pas peu en favoriſant & en protégeant les ſçavans qui ſe rendirent dans cette ville. Milan même doit ſe flatter d'avoir fondé une des premieres & des plus fameuſes univerſités de l'Europe, & d'avoir produit les plus excellens perſonnages dans toutes ſortes de ſciences. Pour

Renaiſſance des lettres & progrès des arts à Milan ſous Galéas II.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

le droit civil, par exemple, Baldus, Fulgose, *Comensis*, & les deux Raphael, l'emportoient alors sur tous les jurisconsultes des autres pays. Personne, en philosophie, ne jouit d'autant de célébrité, que s'en acquirent Hugues de Sienne, & Blaize Pellicani de Parme, excellent opticien & grand astronome. Marsile de Ste. Sophie, Sillanus Niger, & Antoine Vacca, furent trois célébres professeurs en médecine. Chrysolore de Bysance, très-versé dans la connoissance de sa langue, professoit le grec, & reçut à Milan toutes les faveurs & toute la protection, que les grands Princes ont toujours accordées aux grands hommes. Pierre Philargi de l'Isle de Crête, & qui fut depuis le Pape Alexandre IV, étoit alors à la tête de l'université de Milan.

Le jeune Galéas III est mis au college, & éleve comme un simple bourgeois.

Le jeune Galéas devint l'objet principal des soins & de l'attention de ces illustres sçavans. C'est aussi vers ce tems qu'on fonda l'Académie ou plutôt l'université de Pavie; on nomma des professeurs, on leur assigna d'honnêtes revenus, & l'on érigea des écoles publiques pour l'éducation de la jeunesse. On érigea une magnifique Bibliotheque dans laquelle on rassembla les meilleurs auteurs en tout genre, soit pour les langues, soit pour les arts & les sciences. Les étudians y étoient admis, & y passoient le tems qu'ils n'employoient pas à écouter les leçons publiques de leurs professeurs. Il arriva heureusement pour le jeune Galéas que l'application qu'on lui avoit fait donner de si bonne heure aux arts libéraux, lui rendit la littérature très familiere. Il fit ses exercices dans un college comme l'enfant du plus simple bourgeois, ayant tout en commun avec ses autres compagnons. Comme il fuyoit, par ce moyen, la mollesse & le luxe qui énerve les gens riches & puissans, sa santé se fortifioit; & il n'avoit d'autre émulation que celle de remporter des prix dans ses études, & de se distinguer au dessus des autres écoliers. Il n'employoit pas les intervalles de loisir que lui laissoient ses maîtres, à jouer, à chasser, ou à écouter les bouffons qui faisoient alors les plus cheres délices des cours d'Italie, il les passoit à se divertir avec ses camarades, sans se livrer à aucun excès.

Il se rend habile dans tous les arts.

Tel étoit le plan des études & de l'éducation de Galéas; ensorte que ç'eut été un vrai miracle, si ce Prince ne fut devenu un personnage illustre & extraordinaire. Il ne faut pas cependant que le lecteur s'imagine que dans ce plan d'éducation l'on avoit oublié les exercices corporels qui conviennent à un Prince: comme les armes, l'exercice du cheval &c. Enfin rien ne fut épargné pour lui donner une éducation digne d'un Prince & d'un grand militaire. Paul Jove assure que Galéas avoit pour objet de rendre son fils le Prince le plus habile dans le cabinet, & le Général le plus grand à la tête des armées; & l'on doit dire, ajoute-t-il, que jamais Prince, ne remplit mieux les espérances qu'on attendoit de lui.

Il écrit lui-même l'état de recette & de dépense de ses finances.

L'éducation de Galéas fut si complette en tous points, qu'elle s'étendit même à des objets fort étrangers à la littérature. Comme il avoit, du regne de son pere, un petit revenu à part dont on le laissoit maître, on lui avoit appris à tenir des régistres de sa dépense qu'il écrivoit lui-même, & où il marquoit exactement & jour pour jour ce qu'il avoit déboursé. Ayant contracté cette habitude, il se fit bientôt rendre un compte si exact de ses finances, qu'il ne fut pas possible aux gardes de son trésor d'en divertir les deniers, ni de lui cacher aucun article de recette ou de dépense. Il prenoit un soin extrême à connoitre le caractere des Officiers & des Ministres, qu'il employoit dans ses finances & dans ses armées; & il avoit établi des censeurs secrets de leur conduite, afin de les punir

punir ou de les récompenſer ſuivant leur mérite. Sa grande maxime étoit qu'il falloit ſçavoir tellement allier les connoiſſances civiles aux connoiſſances militaires, qu'elles fuſſent toujours dépendantes l'une de l'autre. Son exactitude étoit ſi grande à épurer les comptes de ſes Officiers de finance, qu'il falloit que d'un coup d'œil il apperçut quelles avoient été les dépenſes publiques & particuliéres; & ſouvent même il deſcendoit juſqu'aux plus minces détails, afin de connoître l'état réel de ſes finances. Tous les jours il falloit lui donner l'état des dépenſes de ſa maiſon & de ſes armées; & il écrivoit lui-même le journal de tous les évènemens arrivés ſous ſon regne. Cependant ſon exactitude n'alloit pas juſqu'à la petiteſſe: car il ſembloit ne vouloir être économe que pour ſçavoir ce qu'il avoit dépenſé, & non pour ſe reprocher ſa dépenſe. Il étoit d'une générolité ſans bornes à l'égard de ceux qui le ſervoient bien, ſoit dans l'état civil, ou dans le militaire. En un mot Galéas faiſoit voir dans ſa perſonne un exemple frappant de la force de l'éducation, ſoit dans les arts, ſoit dans les ſciences, ſoit dans l'économie; quoiqu'à l'égard de ce dernier article, jamais il ne parut meſquin dans les dépenſes qui demandoient de l'éclat & de la magnificence.

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

Tel eſt le caractere que Paul Jove nous a laiſſé de ce Prince extraordinaire, caractere qu'on s'apperçoit bien n'avoir point été exagéré. Si Galéas ne fut pas un auſſi grand conquérant que quelques Princes ſes contemporains, il faut en attribuer la cauſe à ſes principes d'économie, de paix, & de philoſophie. Il donna des preuves de ſes connoiſſances militaires aux troupes Angloiſes, tandis qu'elles ſervoient dans le Milanez ſous ſon pere & ſous ſon oncle Barnabé. A l'âge de 23 ans, ſon pere lui donna le titre de Comte de Vertue, & l'inveſtit de Novarre, de Verceil, d'Aſti, & d'Alexandrie. Toutes ces villes devenoient pour lui une poſſeſſion délicate, parcequ'elles étoient près des Etats du Marquis de Montferrat Prince ambitieux, remuant, & l'ennemi invétéré de la famille des Viſconti. Comme ſon pere avoit des raiſons particulieres de ne pas ſe déclarer ouvertement contre le Marquis, il ne voulut pas lui faire la guerre lui-même, & laiſſa ce ſoin à ſon fils. Mais le jeune Galéas fut trahi par les Guelphes; car le Marquis de Montferrat fit entrer dans ſon parti les Savoyards, quoique leur Prince, qui n'étoit alors que Comte de Maurienne, fut l'oncle de Galéas. Le Marquis ſçut encore trouver le ſecret de gagner les Fieſques de Gênes, leſquels inviterent le Pape à ſe joindre à eux. Galéas fut d'abord aſſiégé dans Verceil par les troupes du Saint Pere qui le réduiſirent ſi fort aux abois, qu'il fut obligé de livrer la place. Pour ſurcroit de malheur, le Chevalier Jean Hawkwood prit parti avec les Florentins, & joignit ſes troupes à celles du Pape. Cette défection de la part des Anglois, fut la ſource des malheurs qui accablerent Galéas. Toutes ſes troupes furent taillées en pieces ou faites priſonnieres de guerre; & ce ne fut que par le plus heureux hazard qu'il échappa lui-même aux mains de l'ennemi.

Il n'eſt pas heureux à commander ſes armées.

Tous ces malheurs lui arriverent du vivant de ſon pere; mais ſa conduite fut toujours irréprochable; & bien loin de rien perdre de ſa réputation, il en devint plus grand & plus célébre. Il changea entiérement de conduite à la mort de ſon pere, & remit à ſes Généraux le commandement de ſes troupes, ſous prétexte que ſes mauvais ſuccès à la guerre, le dégoutoient de commander lui-même ſes armées. Pour donner plus de poids à ces motifs de ſa retraite (qu'il n'affectoit de publier que pour tranquilliſer ſon oncle Barnabé & ſes couſins,

Le dégoût qu'il affecte pour les armes, le fait paſſer pour un dévot.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

dont les intrigues secrettes & l'ambition pouvoient lui devenir funestes) il disoit qu'il avoit fait tirer son horoscope, usage alors fort commun en Italie, & qu'on lui avoit prédit qu'il ne s'acquereroit jamais une grande réputation dans les armes, & qu'il ne devoit s'occuper qu'à mener une vie tranquille & retirée. Ce fut alors qu'il affecta, comme nous l'avons dit, de renoncer à toutes les affaires publiques pour ne songer qu'aux moyens de faire son salut, & qu'il saisit cet instant pour opérer la révolution qui lui fut si favorable & qui étonna toute l'Italie. Cependant dès qu'il se vit le seul maître de Milan, il choisit les plus habiles généraux, & prit à sa solde les meilleures troupes de l'Italie, avec lesquelles il réduisit enfin Pavie à son obéissance. Comme nous avons parlé de cette guerre dans notre Histoire de Florence, nous n'en rapporterons ici aucune particularité, & nous nous contenterons de désigner seulement les principaux évènemens.

1395.

Il est créé Duc de Milan par l'Empereur Wenceslas.

Galéas remporta dans cette guerre, qui ne dura que peu d'années, un si grand nombre de victoires, & ses armes pendant ce court intervalle furent si triomphantes, que toute l'Italie fut menacée d'être subjuguée, & de tomber sous sa puissance. L'Empereur Wenceslas (*) le créa, par des lettres patentes, Duc de Milan, honneur qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit pu obtenir, quoiqu'ils eussent la puissance & les richesses de Ducs Souverains sans en avoir le nom & la dignité. Toute la cérémonie consista, suivant Paul Jove, à orner son front d'une couronne ducale, & à remettre entre ses mains un sceptre, que l'Empereur lui avoit envoyé ainsi que la couronne. Cette dignité le fit regarder comme le plus puissant Prince qu'il y eut alors en Italie. Ses troupes étoient sans contredit mieux disciplinées, mieux armées, & mieux soudoyées qu'aucune autre qu'il y eut sur le continent. Son caractere en fait de politique, de sagesse, & de prudence, attira à son service tous les Généraux de la plus grande réputation qui se trouvoient alors en Europe ; ensorte qu'on vit même plusieurs Princes Souverains venir servir sous ses bannieres, c'est-à-dire des Princes, qui à la vérité strictement parlant ne jouissoient pas de la Souveraine puissance, mais qui ne dépendoient d'aucune autre Prince. Il dépossèda les Scaliger, de Vérone & de Vicenze, reprit Pavie, en chassa les Carrara, fit prisonnier François Carrara l'aîné de cette famille, & le renferma dans le château de Monza. Il réduisit également sous son obéissance Trevise, Feltri, Bellano, Trente, & tous les pays des montagnes qui sont aux environs de cette ville. Les habitans d'Assise & de Pérouse quitterent l'obeissance du Pape pour se ranger sous celle de Galéas. Les Siennois, après avoir long-tems flotté entre les Florentins, le Pape, l'Empereur, & les Napolitains se vinrent soumettre à lui. Les Pisans, & même les Lucquois suivirent aussi cet exemple.

Les Florentins s'opposent aux progrès de ses armes.

Les Florentins étoient alors, d'entre tous les peuples de l'Italie, les plus intéressés à borner l'étendue de la puissance énorme de Galéas. Ils jouissoient en ce tems-là d'une réputation éclatante, & se voyoient le seul Etat d'Italie capable de tenir tête au Duc de Milan. Incapables cependant d'agir par eux-mêmes, ils furent obligés d'avoir recours à leurs voisins. Ils résolurent de former une espece de croisade contre Galéas, & envoyerent des Ambassadeurs dans toute l'Europe, pour exposer aux diverses cours le danger où se trouvoient non

(*) Paul Jove dit *Ladislas*: c'est une faute que les Auteurs Anglois ont copiée. Ils auroient dû se rappeller qu'il n'y eut jamais de Ladislas qu'en Pologne.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

seulement tous les Etats d'Italie par l'ambition & la puissance de Galéas, mais encore tous les autres États de l'Europe voisins de l'Italie dont les intérets actuels étoient d'éteindre cet embrasement naissant, de crainte qu'il ne s'étendit un jour & ne se communiquât jusqu'à eux. Bientôt on voit s'élever une guerre terrible, dans laquelle les François & les Impériaux se trouvent égalcment engagés. Cependant les Florentins font semblant d'être en bonne intelligence avec Galéas, & font même des réjouissances à l'occasion de la dignité de Duc dont l'Empereur venoit de le décorer. Mais s'étant apperçus qu'il prêtoit son assistance aux habitans de Pise leurs ennemis, ils restent quelque tems ainsi que lui dans la neutralité, quoique chaque parti favorise sous main, & soutienne ceux qui lui sont alliés.

Ils découvrent le complot formé contr'eux par Galéas.

Suivant l'histoire Florentine Galéas avoit, dit-on, formé contre Florence la plus dangereuse conspiration dont on eut jamais entendu parler, & par laquelle il opéroit une révolution totale dans le gouvernement de cette ville. Son dessein étoit de briser les fers d'une troupe nombreuse de bandits, qui se seroient rendus maîtres de Florence. Mais on découvrit à tems cette conjuration, & tous ceux qui tremperent dans ce complot furent exécutés. Cependant on a de fortes raisons de croire que les parties accusées étoient fort innocentes; que c'est à tort qu'on leur imputa cette trahison; & que toute cette affaire fut l'intrigue d'une faction opposée à une autre.

Il surprend Pérouse, pendant que les conférences se tenoient pour la paix.

Galéas pendant ce tems-là faisoit la guerre en Lombardie, où ses troupes furent défaites & forcées de lever le siege de Mantoue. Aussitôt il rappelle son Général, le Comte d'Alberigo, qui ramene l'armée dans le Milanez. Mais par l'adresse de cet habile Capitaine, tous les dommages que Galéas venoit d'essuyer sont aussitôt réparés. Paul Savelli, un autre de ses Généraux, après avoir jeté du secours dans Pise, venoit de se laisser battre; & ses troupes avoient été totalement défaites. Cet évènement devenoit fatal à Galéas, & lui annonçoit une réconciliation prochaine entre Pise & Florence, réconciliation qu'il eut le bonheur & l'habileté de prévenir, en condamnant lui-même la conduite de ses troupes. Galéas en peu de tems sçut si bien raccommoder ses affaires, qu'il devint plus formidable que jamais, & que la ligue générale, dans laquelle entrerent les Vénitiens, se renouvella contre lui. Mais il étoit trop politique pour en être alarmé: il sçavoit qu'on devoit compter peu sur la parole des Vénitiens, & qu'ils détestoient les Florentins. Mais quoiqu'il se vit alors sur le point de se rendre maître de Mantoue, il voulut bien, pour ne point troubler le cours de la prospérité de ses affaires, prêter l'oreille à un accommodement; & la ville de Pavie fut désignée pour le lieu du congrès. Pendant que les conférences se tenoient en cette ville, il s'éleva soudainement une mutinerie dans Pérouse, qui lui donna lieu de soumettre les habitans à son obéissance; il menaça même Arezzo de lui faire subir le même sort.

Il s'empare de Pise, de Sien[illegible], & de B[illegible]

Il étoit aisé à Galéas de s'appercevoir que tandis qu'il paroissoit ainsi se tenir dans les bornes de la modération, il arrêtoit les progrès des Vénitiens dans la Toscane. Pour donner plus de poids à cette considération, il s'offrit à conclure une treve de dix ans, sous prétexte qu'il n'étoit pas possible d'amener en si peu de tems les negociations, jusqu'au point de conclure un traité definitif entre les Milanois & les Florentins. La treve fut acceptée, & les Milanois congédierent leur armée. Galéas fit semblant d'en faire de même; & comme ses troupes lui étoient entiérement devouées, il les excita à crier beaucoup contre

SECT. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.*

lui, & à soutenir qu'il n'avoit pas droit de les congédier parce qu'elles s'étoient données à lui pour toute leur vie. En conséquence il leur laisse prendre des quartiers d'hiver chez les Siennois, & engage en même tems sous main les Huberti, & autres petits Princes du pays à prendre les armes, afin de chasser de leurs frontieres ce corps de troupes licenciées. Cet incident, joint à plusieurs autres évènemens semblables, fit renaître la guerre en Toscane; & Galéas, qui se voyoit fidellement servi par ses alliés, ainsi que par ses soldats, se rendit maître de Pise pour lui-même. Cette nouvelle acquisition lui ouvrit bientôt les portes de Sienne, & le rendit en fort peu de tems plus puissant en Toscane qu'auparavant. Pendant cet intervalle il avoit aussi fait la conquete de Bologne, & en avoit chassé les troupes du Pape.

1400. *L'Empereur, excité par les Florentins, fait une irruption dans le Milanez.*

Cette importante révolution fut l'effet du simple expédient de la treve de dix ans qu'il faut regarder comme un coup de maître, & comme un des plus grands chefs d'œuvre en politique dont on ait jamais entendu parler, puisqu'il n'en retomba pas le moindre blâme sur le caractere de Galéas & que sa réputation n'en souffrit aucune atteinte. Au commencement du XV. Siecle, il engage Eugnatio de Cortone à empêcher qu'il ne sortit de ses Etats aucune provision destinée pour Florence. En même tems il excite une guerre entre Eustorge de Faënza & les habitans de Bologne, & vient à bout de persuader Gunigi pour qu'il refusât son accession à la ligue des Florentins. Vers la fin de cette même année, Bentivoglio s'étant emparé de Bologne, on vit les affaires d'Italie changer entiérement de face. Comme le parti qu'embrasseroit cette ville, étoit d'une égale importance pour Galéas & pour Florence, on les vit l'un & l'autre faire également leurs efforts pour se rendre Bentivoglio favorable. Ils lui envoyerent des troupes auxiliaires, pour se maintenir dans ce nouveau gouvernement. Mais en 1401 Galéas prit enfin un parti contraire, & se joignit au Comte d'Alberigo pour faire la guerre à Bentivoglio de Bologne. Cette declaration de la part de Galéas ne fit plus balancer Bentivoglio, pour s'unir aux Florentins. Mais ceux-ci se virent eux-mêmes dans un danger si prochain qu'ils furent assez mal avisés pour inviter l'Empereur à leur prêter son assistance, sous la condition expresse qu'ils lui fourniroient une grosse somme d'argent dont la moitié seroit payée comptant, & l'autre après qu'il auroit fait une irruption dans les Etats de Galéas. Cet appas effrayant pour un Prince aussi peu riche que l'Empereur, le détermina bientôt à porter la guerre dans le Milanez. La balance du pouvoir en Italie alloit, selon toutes les apparences, être entiérement renversée, sans la politique profonde & la sage modération de Galéas.

L'Empereur prend Alexandrie; mais ses troupes sont battues.

Son plan fut de se maintenir dans la possession de toute la Lombardie, & de prendre tellement ses mesures pour la garde de ses Etats, qu'il n'eut aucune invasion à craindre, ni de la part de la France, ni du côté de l'Empereur. Il tenoit déja sous sa puissance Vérone & Vicenze après en avoir expulsé les Scaliger, & la ville de Pavie lui restoit soumise depuis la captivité de François Carrara renfermé au château de Monza. Tout le Trentin avec le pays des montagnes qui lui sont adjacentes, étoit en sa possession; & il ne paroissoit pas qu'il dût avoir rien à craindre de ce côté là. Cependant l'Empereur vient tomber inopinément sur Alexandrie; mais ses troupes ayant été totalement défaites par Vermi Général des Milanois, le reste des impériaux se sauve en désordre dans les montagnes du pays de Trente.

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

Galeas III pouvant prendre Florence, fait ſuſpendre la marche de ſes armées & donne la paix.

Cette victoire ouvrit incontinent les portes de Cazal & de Mantoue à Galéas; & quelque tems après il mit en déroute, près de Bologne, le vaſte corps d'armée des Florentins & des Bolonois. Bernard d'Acquitaine né à Florence & Général des troupes du Saint pere, fut fait priſonnier à la bataille, & la ville de Bologne ſe vit obligée de ſe ſoumettre au vainqueur, après avoir été pendant près de cinquante ans un ſujet de guerres continuelles entre les Papes & les Milanois. Galéas, quoiqu'alors au plus haut point de ſa victoire, donne les plus belles preuves de ſa modération & de ſes vertus. La Florentins, qui étoient ſes plus formidables ennemis en Italie, ſe voyoient alors dans une condition déſeſpérée; car l'Empereur étoit ſi peu en état de leur fournir des ſecours, qu'il ſe plaignit d'eux aux Vénitiens: plaintes qui redoublerent à Florence les clameurs élevées contre les impériaux. Florence fut donc aſſiégée par Galéas, & ſeroit infailliblement tombée entre ſes mains, s'il avoit eu un vif déſir de s'en rendre le maître. Il y a des hiſtoriens qui ont écrit que le projet de Galéas étoit de ſe faire élire Roi d'Italie, & qu'il avoit déja fait tous les préparatifs de ſon couronnement. Mais cette aſſertion paroit dénuée de preuve & de vraiſemblance; car après avoir établi la paix dans ſes Etats patrimoniaux, & avoir réduit toute la Lombardie ſous ſon pouvoir, le Duc de Milan, au grand étonnement de l'Europe & de toute l'Italie, mit des bornes à ſon ambition préciſément dans le tems qu'il ne tenoit qu'à lui de s'emparer de Florence. Ce retour incroyable de fortune trouvoit à peine du crédit chez les Florentins, ne pouvant ſe perſuader que Galéas voulut renoncer tout à coup à étendre ſes conquêtes, tandiſque l'occaſion étoit opportune. Mais lorſqu'ils virent que Galéas faiſoit ſuſpendre la marche de trente deux mille hommes, alors les meilleures troupes de l'Europe & les mieux diſciplinées, qui s'avançoient pour hâter le ſiege de Florence, & qu'ils apprirent en même tems que Galéas avoit nommé des Ambaſſadeurs pour traiter d'une paix générale & qui concernoit principalement les Florentins, ils commencerent à ouvrir les yeux, & à croire la poſſibilité d'un évènement ſi peu attendu. Cependant ils doutoient encore, & leur défiance étoit ſi grande, qu'ils n'agirent qu'avec la plus grande précaution; car ils traitoient en même tems avec Veniſe, tandiſqu'ils s'accommodoient avec Galéas. Mais ces meſures, quoique ſages & prudentes, devinrent inutiles. Galéas étoit fermement réſolu à rétablir la paix ſincerement, laquelle fut enfin conclue avec les Florentins, au grand étonnement du public. Il eſt vrai que l'intervalle qui s'eſt écoulé, depuis l'ouverture de cette négociation juſqu'à ſa mort, eſt trop court pour qu'on puiſſe rien décider ſur les vues & les motifs de ſa politique. Mais il eſt probable qu'il agit en cette occaſion avec la plus grande ſincérité, puiſqu'on n'a nulle raiſon d'imaginer qu'il ſe crut ſi près de ſa fin, lorſque la negociation fut entamée. Ce Prince mourut quelque ſemaines après avoir pris Bologne.

Galéas III. étoit certainement l'un des plus ſages, auſſi bien que l'un des plus modérés Princes qui exiſtaſſent alors en Italie. Mais quoique nous ayions donné conformément au récit de tous les hiſtoriens, les plus grands éloges à ſa politique; à ſa ſageſſe, & à ſa magnanimité, cependant nous n'avons pas trouvé de quoi nous étendre ſur ſa bravoure, qualité cependant qui n'étoit pas rare chez les Princes de ſon tems. Quant aux autres qualités de ſon caractere, on ne peut pas nous reprocher de les avoir paſſées ſous ſilence. Galeas mourut au mois de Septembre 1402 dans le château de Mélan ſur le Lambro, d'une fie-

1402. Mort de Galéas.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

vre pestilentielle, à l'âge de 55 ans & dans la 24. année de son gouvernement. Il eut deux femmes, dont la derniere étoit Catherine Visconti fille de son oncle Barnabé qui lui donna une fille qui fut mariée en France, & deux garçons qu'il laissa mineurs. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, Isabelle de France; mais pour entretenir son union avec les Princes de la Maison de Valois, il donna sa fille Valentina à Louis Duc d'Orleans, & lui assigna pour douaire la ville d'Asti. C'est du chef de Valentine de Milan que Louis XII. Roi de France, & ensuite François I. Se présenterent pour recueillir la succession de Galéas, lorsque la race des Visconti fut éteinte, ainsi que nous le dirons dans la section suivante.

Son caractere, sa conduite, ses vices &c.

Quant à la personne de Galéas, elle étoit comme celle des autres Princes de sa maison, pleine de noblesse & de majesté. Ses procédés à l'égard de son oncle Barnabé & de ses cousins, forment la faute la plus grande qu'on puisse lui reprocher. Car il s'en faut bien que Barnabé fut un aussi grand monstre de cruauté, que nous le représentent ses historiens. Il est vrai qu'il étoit de l'intéret de Galéas de rendre odieux le nom de son oncle; & il est étonnant qu'il ne se soit trouvé aucun historien qui ait osé prendre la défence de Barnabé & celle de ses enfans. On ne peut pas douter, & ce point ne souffre aucune contestation, que Galéas n'eut infiniment plus d'esprit que son oncle. Mais nonobstant plusieurs apologies faites en sa faveur, il est certain que d'abord après sa mort, le Milanez éprouva les plus violentes convulsions, & que le Gouverneur de Milan, pour maintenir son autorité, eut toujours besoin d'avoir sur pied une armée de 20000, hommes de cavalerie, & de 25000, d'infanterie, même en tems de paix. On lui a imputé des vices contre nature; mais sans aucune preuve. Il a été, comme tous ses ancêtres, magnifique dans ses édifices; & c'est à lui que Milan doit son Eglise cathédrale, & sa chartreuse de Pavie, &c. (*).

[illegible] établit une Regence par son testament, & divise ses états.

Jean Marie Visconti, fils ainé de Galéas, succéda à la majeure partie des états de Galéas son pere. Il semble en vérité qu'il y avoit un esprit de vertige répandu parmi les personnages les plus prudens & les plus politiques de la famille des Visconti, pour diviser ainsi leurs possessions. Outre ses deux fils, Jean Marie & Philippe Marie, il en avoit encore deux autres qui étoient illégitimes & qu'on nommoit Gabriel & Antoine. Tous les quatre, excepté le dernier, prirent le nom de Marie. Les funérailles de Galéas furent célébrées avec la plus grande magnificence: & lorsqu'on fit l'ouverture de son testament, on trouva qu'il avoit etabli une Régence. Il nommoit Charles Malatesta Seigneur de Rimini, & Jacques Verme l'un de ses généraux d'armée, pour être à la tête du Conseil de regence, dont Pierre Archevêque de Milan étoit le président honoraire. Le testateur déclaroit qu'il reconnoissoit Jean son fils ainé, pour lui succeder en qualité de Duc de Milan. Il annexoit à cet apanage, Bergame, Crémone, Bresce, Vérone, Vicenze, Feltri, Lodi, Bologne, Sienne, & Pérouse, avec plusieurs autres districts qui lui formoient une barriere contre la France & l'Allemagne. Philippe son second fils avoit sous sa dépendance Pavie, avec le titre de Comte, puis Novarre, Verceil, Tortone, Alexandrie, & tous les environs. Il n'oublia pas Gabriel l'ainé de ses fils naturels, & dont la mere étoit une dame de qualite. Il lui donna Pise, Luna, Serazane, avec

(*) Voyez la description de Milan dans la premiere section de cette histoire.

plusieurs châteaux & forteresses aux alentours. Le dernier de ses fils naturels étoit si jeune qu'il ne lui assigna point d'appanage. Galéas se contenta de le recommander aux soins de ses freres & de sa famille ; d'ailleurs sa mere étoit d'une basse extraction. Outre ce partage de ses domaines fait à ses enfans, il laissa des legs considérables à tous ses amis, sur-tout Vénitiens, aux Mantouans, & à plusieurs seigneurs de sa cour ses favoris.

François & Antoine Visconti sortis de leur captivité, excitent un parti en leur faveur.

Les enfans légitimes, dont l'aîné n'avoit pas plus de treize ans, furent élevés sous les yeux de leurs tuteurs. Il est bien étonnant qu'un Prince aussi sage & aussi plein de prévoyance que Galéas III., quoique engagé pendant les dernieres années de son regne dans des guerres continuelles, n'ait pris aucune mesure pour l'éducation de ses fils. On ne pouvoit compter, quand il mourut, un seul sçavant dans toute l'étendue de ses Etats; & à peine fut-il possible de trouver dans tout les Milanez un seul homme capable de former l'éducation de ces jeunes Princes. Un certain Barbavaria, personnage d'une basse extraction & d'un mince sçavoir, fut le seul homme qu'on jugea capable de les instruire. Bientôt l'on vit tous les Nobles déserter la cour de Milan; & l'Archevêque fut le seul qui n'osa se retirer; encore étoit-il souvent obligé de se tenir renfermé dans son palais, afin de se mettre à l'abri des troubles que ce partage d'autorité excita dans le Gouvernement. Cependant les autres membres de la famille des Visconti, reprirent leur premier ascendant. François Visconti fut rappellé de son exil, & rentra triomphant dans la ville de Milan. Il avoit un frere appellé Antoine, qu'il s'associa & qu'il mit de moitié dans toutes ses opérations. Nous devons jeter un voile sur les horreurs, que produisirent les intrigues secrettes de ce duumvirat; Le vol, le meurtre & les rapines, se multiplioient chaque jour. Enfin il y eut une espece de compromis ou d'arbitrage entre Antoine Visconti, & le parti de Barbavaria. Les Florentins, toujours implacables dans leur aversion pour le gouvernement des Visconti, ne manquerent pas de profiter de ces divisions intestines, pour exciter les Etats d'Italie à secouer le joug du Duc de Milan.

Congrès établi pour une paix générale.

Vers ce même tems, les deux jeunes fils de Galéas furent tirés des mains de leur mere, à qui l'on permit rarement d'avoir accès chez ses enfans, parceque tous les jours cette mere inquiete & chagrine produisoit quelque altération dans le Gouvernement. La Régence nomma pour Gouverneur de Sienne un certain Pandolphe qui n'eut ni l'esprit, ni le courage de s'opposer aux mouvemens des Florentins. Jean Colone fut chargé de défendre Pise, ayant sous ses ordres un corps de troupes suffisant pour repousser les assiégeans. Mais les Florentins, après avoir engagé le Pape Boniface IX de se joindre à aux, au lieu de tomber sur Pise, se crurent assez forts pour faire une invasion dans le Milanez, ayant à leur tête Nicolas de Ferrare. Le premier effort de leurs armes se porta sur le Parmesan, où il se donna plusieurs combats divers qui ne produisirent aucun effet. Enfin on négocia un traité, afin d'appaiser tous les differends. Charles Malatesta, parut au congrès comme député du jeune Duc de Milan; & Gianelli frere du Pape y représenta le Légat du S. Siege. Les Florentins demanderent Bologne & Pérouse, & réclamerent la propriété de presque toutes la Toscane. Cette demande exorbitante donna lieu à Malatesta d'exciter la jalousie du Pape, à l'occasion des prétentions ambitieuses des Florentins. Cet article fut accepté de la part du Pape; & les villes lui ayant été livrées sur les

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

champ, les Florentins s'en retournent en Toscane couverts de honte & de confusion.

Tous les petits Princes d'Italie cherchent à se rendre indépendans.

Cette conférence, ainsi que les précédentes, laissa voir à toute l'Europe que les états de Lombardie actuellement sous la puissance des Milanois, faisoient alors tous leurs efforts pour s'ériger en Etats indépendans & pour affermir leur liberté. L'on vit donc revivre avec plus d'animosité que jamais les vieilles factions de Guelphes & de Gibelins. Non seulement les villes & les provinces étoient déchirées par ces divisions, mais c'est qu'il n'y avoit pas un village qui n'eut ses factions particulieres. On se disoit Guelphe, ou Gibelin, pour exercer impunément des vengeances personnelles; car ces vains noms n'étoient qu'un voile spécieux qui servoit à couvrir des inimitiés particuliéres. Tout le Milanez devint en fort peu de tems un théatre ensanglanté, & la rage des partis, que le gouvernement doux & modéré des Visconti, avoit éteinte ou appaisée, sembla n'avoir été suspendue que pour reprendre alors de nouvelles forces & éclater avec vigueur, pour porter par-tout la mort & la désolation. Chaque petit Gouverneur d'une ville ou d'un district ignoré vouloit se rendre indépendant; & comme les Gouverneurs au dessus d'eux & possédants de plus grands Etats, avoient le même intérêt & ne vouloient point reconnoître de maître, ils n'osoient, ou ne vouloient point réprimer l'audace de leurs inférieurs. Tous ces malheurs, avoient leur source dans l'Empire d'Allemagne; car quoique le Milanez fut censé un fief de l'Empire, cependant l'Empire lui-même étoit également la proie des factions & des partis; ensorte qu'on ne pouvoit dire où résidoit le centre de l'autorité: il n'étoit ni à Milan, ni à Rome, ni même dans l'Empire d'Allemagne. Tandis que le désordre & la confusion régnerent ainsi dans tous les Etats d'Italie, chacun s'emparoit de la portion du territoire qu'il trouvoit à sa bienséance, sans avoir égard ni à la fidélité de l'hommage, ni à la foi du serment. Pandolphe Malatesta se rendit maitre de Bresce & de Bergame; Gabrini Fundulio saisit Crémone, Scaliger s'empara de Pavie & d'Alexandrie, Vincati de Lodi, Benzoni, de Crème, Arcelli de Plaisance, Ottoboni de Parme, Franchino Rusce de Côme; & lorsque les Brussati & les Tormelli revinrent de leur exil, ils se mirent en possession de Verceil & de Novarre.

Anarchie, troubles & desordres, dans le Gouvernement.

Le jeune Duc de Milan étoit toujours sous les soins & la tutelle de ses parents les Visconti, tandis que sa mere ne pouvoit l'aider de ses conseils, & gémissoit en exil avec les parens & les amis de son mari, sans pouvoir même trouver les moyens de pourvoir à sa subsistence. Pandolphe Malatesta s'étant introduit à Côme par la faction des Rusconi, livra cette ville opulente au pillage. La Duchesse étoit alors à Côme, & ses ennemis dresserent des batteries contr'elle, afin de l'obliger à quitter cette ville. On encouragea donc les factions de toute part, & l'on ne chercha qu'à exciter du tumulte. La Duchesse ne pouvant plus douter, par les progrès de l'embrasement, que ses ennemis ne se proposassent de se rendre maitres de Côme, jugea à propos contre l'avis de ses amis, de se retirer à Monza. Pendant cette anarchie, le jeune Duc fut conseillé par sa mere de nommer un Gouverneur qui pendant sa minorité prit l'administration de l'Etat, & d'élever Charles Malatesta à cette dignité. C'étoit un honnête homme & un brave soldat que Malatesta, & à qui le jeune Duc avoit confié une part de son gouvernement. Lorsqu'il voulut commencer son administration, il trouva toutes les affaires dans l'état le plus déplorable. La plûpart des géné-

généraux & des Conſeillers que le feu Duc avoient employés à ſon ſervice, avoient été, ou mis à mort, ou obligés de s'enfuir. Heureuſement pour lui qu'il profita des troubles & des diviſions qui déchiroient la faction adverſe, & qu'il prit à cœur de multiplier & d'accroître, afin que l'accès qu'elles lui donnoient au Gouvernement lui devint plus favorable & plus facile. Son premier ſoin fut de faire entrer des troupes dans Milan en aſſez grand nombre, pour tenir dans la crainte les membres des différentes factions qui lui étoient oppoſées. Il ne laiſſa échapper aucune des occaſions qui pouvoient lui être utiles, malgré les troubles dont le Gouvernement étoit agité; & il négocia même le mariage de ſa niece avec le jeune Duc. On dit que la haine & la vengeance dans ces factions publiques alloient à un tel degré, que lorſqu'un homme étoit condamné à la mort, le juge ne lui diſoit autre choſe que ces paroles: *Vous m'avez donné ſujet de vous arrêter*, & c'eſt à moi de trouver ce ſujet criminel & digne de mort.

Maniere ſinguliere d'exécuter les coupables.

Tel eſt le tableau de la déſolation dont le Milanez étoit affligé, lorſque Charles Malateſta prit les rênes du Gouvernement, & commença d'exercer ſa Régence. Après avoir levé des troupes & raſſemblé une armée avec beaucoup de peine & de difficulté, il en fit uſage pour punir un certain Strangulino coupable du meurtre de ſon collegue & qui s'etoit ſauvé auprès de Scaliger alors maître de la citadelle de Milan. Malateſta fait le ſiege de la citadelle avec tant de vigueur, qu'il force Scaliger de ſe ſoumettre à ſon obéïſſance. Enſuite il tire une vengeance éclatante des plus dangereux ennemis de la Reine douairiere. L'horreur, la barbarie & la cruauté, étoient alors montées à un ſi haut point, que les exécuteurs ordinaires de la juſtice n'étoient autre choſe que de gros dogues qu'on avoit élevés a déchirer & à mettre en pieces les criminels qui leur étoient abandonnés. Cette maniere d'ôter la vie à ceux qu'on jugeoit digne du ſupplice, étoit fort agréable au jeune Duc qui ne manquoit pas de s'y trouver & d'y prendre beaucoup de plaiſir. Ce fut pour adoucir un peu la férocité de ſon naturel farouche, que Malateſta hâta le mariage de ſa niece avec ce Prince cruel.

Facino Scaliger s'empare de Milan, & de la citadelle.

Bientôt on vit s'élever une nouvelle faction; Chriſtophe Caſſati, & Antoine de Verceil, s'enrolerent ſous les bannieres du jeune Comte de Pavie, & inviterent Boucicaut Général des troupes Françoiſes dans le pays de Gênes à pénétrer dans le Milanez, & à venir ſoutenir leur cauſe. Les deux Malateſta, Charles & Pandolphe, s'oppoſent à cette conſpiration, & le jeune Comte de Pavie manque d'être aſſaſſiné. Malheureuſement pour les Milanois, Charles Malateſta faiſoit profeſſion d'être du parti des Guelphes, tandis-que tous les peuples de la Lombardie en Général étoient Gibelins. Cette diſpoſition des eſprits fit éclore une autre faction, à la tête de laquelle ſe mit Facino Scaliger. Il chaſſa Malateſta de Milan, & permet aux Gibelins ſes partiſans de piller la ville, de la remplir de meurtres & de carnage, & de ſe livrer à toutes ſortes de licences. Le honteux débordement de ſes troupes fit ſoulever les habitans, & donna naiſſance à une conſpiration contre Scaliger lui-même. Il fut ſurpris & fait priſonnier par Jean Luitprand, qui ſe repentit auſſitôt de cette action, & qui allégua pour excuſe ſa jeuneſſe & ſon peu d'expérience. Philippe Comte de Pavie fut regardé comme le chef de cette conſpiration: & Scaliger, pour lui cacher la vengeance qu'il méditoit, ne fit pas ſemblant de le croire coupable. Scaliger ſe mit au lit, ſous prétexte qu'il étoit malade ou indiſpoſé, & ſongea comment

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

il pourroit s'y prendre, pour se soumettre Pavie. Le complot formé contre la personne de Scaliger fut si près d'être exécuté, qu'il ne dut son salut, qu'à la vitesse de son cheval qui galoppa avec tant de force & de violence, que Scaliger reçut au front une contusion & arriva dans Rozette sans chapeau. Mais que ce fait soit vrai, ainsi que le prétend Paul Jove, ou qu'il soit imaginé, comme le pensent plusieurs historiens, il est certain du moins que Scaliger fut délivré dans le moment même où il fut arrêté prisonnier.

Boucicaut est appellé à Milan, où il cherche à corrompre la Noblesse par des présens.

La faction des Guelphes, à la tête de laquelle se trouvoient alors Antoine Turriani, & Philippe Visconti Comte de Pavie, nonobstant l'ancienne inimitié de leurs familles, obtint l'agrément de ce jeune Prince pour appeller Boucicaut dans le Milanez, & pour ôter la garde des places à Scaliger afin de la donner à ce Général François. Boucicaut, Officier recommendable par la grandeur de son courage & par l'énormité de sa taille, ainsi que s'exprime Paul Jove, étoit alors Gouverneur de Gènes pour le Roi de France. Cette ville, de même que la plûpart des Etats d'Italie, avoit à la mort de Galéas III. secoué le joug de la domination des Visconti. Paul Jove ajoute que Boucicaut vint à Milan accompagné d'un corps de cavalerie considérable, & qu'il commença son administration par chercher à se rendre maître de la citadelle. Mais ne pouvant en venir à bout par la force des armes, il employa l'or qu'il répandit de toute part: maxime favorite de la cour de France, & qui caractérise combien ce gouvernement est corrompu. Ce dernier moyen n'ayant pas, à sa honte, mieux réussi que le premier, il eut recours à la violence, & fit ériger une chambre de justice pour la recherche des coupables & des traitres à la patrie: car cet infâme ministre corrompu croyoit qu'on avoit trahi la patrie pour avoir été inaccessible à ses largesses. Enfin il se comporta comme s'il eut été le maître absolu dans Milan: non seulement il donna des arrêts & des jugemens en son nom, mais il fit encore battre monnoie aux armes de France. On croit que la haine que les Italiens ont naturellement pour la domination Françoise, domination la plus despotique de l'Europe, fut cause que Boucicaut tint une conduite si hautaine & si fiere. Bientôt il devint tellement en horreur, que non seulement il fut abhorré & détesté de tous les Milanois, mais encore des jeunes Princes, & de toute la Noblesse du pays. Quoique Boucicaut fut l'un des plus braves & des plus vaillants Capitaines de son tems & qu'il se piquât de générosité & de grandeur d'ame, cependant on le représentoit par-tout, comme un homme qui ne cherchoit qu'à usurper le pouvoir de la famille ducale.

Boucicaut perd Gènes & Milan, & se retire honteusement.

Pendant cet intervalle, on voit arriver à Gênes, la plus grande révolution; car Scaliger vint à bout par ses intrigues d'en faire chasser honteusement les troupes Françoises, & d'y introduire le Marquis de Montferrat, qui prit le gouvernement, non en qualité de Prince, mais comme le gardien de cette ville. Dès que la nouvelle de cet évenement parvient à Milan, Boucicaut, sous prétexte d'aller attaquer Pavie, évacue promptement la ville, avant que la nouvelle devienne publique; & au lieu d'aller à Pavie, comme il le disoit, il dirige sa marche sur Novi. Mais il est attaqué dans sa route par Scaliger qui le bat à platte couture & qui met tellement son armée en déroute que Boucicaut, après avoir dans un même jour perdu Gênes & Milan, a beaucoup de peine à se sauver en France en gagnant les Alpes avec les débris honteux de son armée.

L'Histoire de ces guerres d'Italie impute à Boucicaut un crime de la derniere barbarie, & qui s'accorde peu avec la magnanimité & la grandeur d'âme que

les historiens François donnent à ces Général. Paul Jove assure (a) que Boucicaut fit mourir Gabriel, le même que les Florentins avoient expulsé de Pise, & qui s'étoit refugié à Gênes emportant avec lui de grandes richesses. En ce même tems le jeune Duc Jean Marie perdit sa mere laquelle mourut de chagrin ne pouvant plus supporter le cours de ses infortunes. Paul Jove lui reproche d'avoir donné de pernicieux conseils à son fils, en lui faisant contracter une alliance avec le Pape, entre les mains duquel il remit une partie de ses domaines qui ne rentrerent plus dans la famille des Visconti, & qui resterent pour toujours aliénés du Milanez. Il regrette sur-tout la perte de Bologne qui avoit coûté tant de sang & tant d'argent au Duc de Milan, ainsi que les villes d'Assise & de Pérouse qui furent livrées au Pape sur le motif frivole que la famille des Visconti seroit honorée de l'amitié de Sa Sainteté. Enfin cette perte devint irréparable pour les Milanois. Sienne au même tems recouvra aussi sa liberté, après de longues contestations où il y eut parmi les habitans beaucoup de sang répandu. Toutes ces calamités bien loin de mettre un frein aux dissentions civiles, auxquelles Milan étoit en proie, les rendoient plus fréquentes, plus dangereuses, & plus difficiles à éteindre. Les vaincus animés par un esprit de vengeance refusoient de consentir à aucune treve avec leurs ennemis; & les vainqueurs ne vouloient recevoir d'accommodement qu'autant qu'il couvenoit à leurs intérêts.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Le Duc de Milan perd Bologne, Assise, Pérouse, & Sienne.

Effrayé de toutes ces scenes qui n'offroient que des calamités & des horreurs, le jeune Duc, afin de maintenir ou plutôt afin de recouvrer son autorité, ne vit d'autre ressource que celle de s'adresser à Facino & de traiter avec lui. Facino, que nous avons aussi toujours appellé Scaliger, étoit un Prince d'une ambition démesurée, & le plus habile peut-être qu'il y eut alors en Europe soit pour la négociation, soit pour la guerre. Le jeune Duc, après avoir reçu des ôtages qui lui répondoient de la fidélité de Facino, lui donna le gouvernement de ses finances & de ses armées. Mais à peine il eut ratifié ce traité qu'il s'en repentit, quoiqu'il vit bien qu'il n'étoit plus tems. Facino fut obligé de se maintenir dans sa nouvelle puissance, par le secours de plusieurs de ses partisans & de ses Officiers auxquels il permit de piller impunément les biens de tous les particuliers, en se réservant seulement pour lui seul l'argent du trésor public. Facino gardoit un ressentiment dans l'âme contre le jeune Comte de Pavie frere du Duc de Milan auquel il attribuoit les dangers qu'il avoit courus, & d'où son habileté seule l'avoit tiré. Il feignit d'abord d'être indisposé, & négocia pendant cet intervalle une confédération avec Beccaria. Par l'arrangement qu'ils prirent ensemble, Facino livra Pavie à Beccaria, & abandonna au pillage tous les biens de la faction contraire à son nouvel allié. Mais comme il comprit qu'en permettant ce butin, il ne resteroit rien pour lui, Facino ordonna qu'on tombât sur les deux factions, & qu'on mit également leurs biens au pillage: ce qui ne fut que trop bien exécuté par ses troupes. Le Comte de Pavie s'étoit alors retiré dans la citadelle où il jouissoit d'aussi peu d'autorité qu'il étoit peu assuré de sa personne. Facino lui promit de le prendre sous sa protection, s'il vouloit lui remettre la citadelle: condition que le jeune Comte refuse d'abord, mais qu'il fut bientôt forcé d'accepter. Facino se voyoit donc alors maître de Pavie & de Milan, & rien ne lui manquoit plus que le titre de Duc,

Facino Scaliger est appellé à Milan, dont il se rend maître, ainsi que de la citadelle.

(a) *Id. ubi suprà p.* 178.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

puisqu'il en avoit déja la puissance souveraine. Il avoit si peu d'égards pour les deux freres Visconti, qu'ils manquoient souvent des choses même les plus nécessaires à la vie : jusques là qu'on dit que Philippe n'avoit pas des draps pour se coucher. Il persuada même au Duc de renvoyer sa femme fille de Malatesta, & de ne plus habiter avec elle. Pendant ce tems-là les taxes furent multipliées, & les habitans se virent accablés d'impots. Scaliger étoit toujours dans sa citadelle de Pavie, l'une des plus fortes, & des plus agréables par sa situation qu'il y ait au monde; & il prit tant de plaisir à y demeurer qu'il n'en sortit plus, car il y contracta la maladie dont il mourut.

Conjuration des Guelphes & de Gibelins contre le jeune Duc.

La faction Gibeline, fort alarmée de la maladie de Scaliger, sur-tout depuis qu'elle fut déclarée mortelle, & craignant qu'après sa mort le jeune Duc ne tentât de recouvrer son autorité, forma une conjuration contre ce Prince, conformément aux principes de barbarie & de cruauté dont elle étoit animée. La paix régnoit alors dans le Milanez; mais Facino, quoique retenu dans son lit par la violence du mal, ne laissa pas d'envoyer des troupes contre Bergame, où elles causerent des dommages infinis. Quelques Auteurs prétendent, & particuliérement Paul Jove qu'il faisoit la guerre dans le Bergamasque lorsqu'il fut atteint de sa derniere maladie *(a)*; & que de là il se fit remener à Pavie *(b)*. Tandis que Facino étoit au lit de la mort, la conspiration contre le jeune Duc éclata; & l'on vit les Gueiphes se joindre aux Gibelins pour jouer un rôle dans cette scêne sanglante, quoique ceux-ci fussent les principaux Acteurs. L'une & l'autre faction avoient également en horreur ce jeune Prince dont le naturel barbare, sauvage, & sanguinaire, justifioit en quelque façon les mauvaises manieres que Facino avoit à son égard; car quoique ce jeune Duc jouit de peu d'autorité, cependant il ne pouvoit se rassasier de voir & de contempler avec des yeux avides, les infortunées victimes de sa tyrannie, déchirées & dévorées par les chiens.

Il est assassiné ainsi que son favori.

Les chefs de la conspiration étoient de la famille même des Visconti dont le plan étoit, supposé que la conjuration réussit, de faire Duc de Milan Hector fils de Barnabé & de donner Pavie aux Beccaria dans le cas que Scaliger mourut. Parmi les autres conjurés on comptoit Ragio avec son frere Paul Pusterlana, parceque le jeune Duc avoit fait mourir leur pere, & avoit, ainsi que nous l'avons dit, livré son corps aux chiens, spectacle auquel il assista & dont il prit plaisir à repaître ses yeux. Quelques nobles de la famille de Maine avoient aussi accédé au complot, pour se venger de la mort que ce jeune Prince avoit inhumainement fait donner à deux freres de cette famille. L'église fut choisie pour le lieu de la scêne; & tandis que le jeune Duc entendoit la messe *(c)* à genoux aux pieds du grand autel, les conjurés lui donnent un coup de poignard *(d)*. Le lecteur doit remarquer qu'il falloit que ce jeune Prince fut terriblement abhorré, puisque les conspirateurs étoient de deux factions contraires, & qu'il n'y en eut aucun parmi un si grand nombre qui trahit l'autre. Paul Jove observe que malgré les troubles & les calamités dont il voyoit ses Etats affligés sous son gouvernement, il ne se départit jamais en rien de son humeur san-

(a) Bilius *ap. Muratori*, T. XIX. p. 35.

(b) Paulus Jovius, *ubi suprà* p. 180.

(c) Paul Jove, dit p. 180. que les conspirateurs étoient au nombre de 30.

(d) Suivant Paul Jove, il fut assassiné par les deux freres Borsi le 16 May, dans le tems qu'il alloit à l'église de S. Godard.

guinaire & de ses inclinations féroces. Il y avoit un certain Squaccia Giramo d'une famille noble qui étoit son favori, & qui le servoit dans ses inhumanités, en lui fournissant les plus gros dogues & les mâtins les plus voraces qu'il nourrissoit de chair humaine. Lorsqu'on eut appris sa mort, il ne se présenta personne pour prendre soin de son corps & pour lui rendre les devoirs de la sépulture; peut-être même que le peuple eut livré son cadavre aux chiens ses favoris, punition qu'il avoit bien méritée, si une fille publique ne l'eut enlevé & ne l'eut tenu long-tems caché sous un tas de roses. Cet acte d'humanité lui valut de la part de Philippe, frere de Jean Marie, une grande récompense, & qui la mit à même de se procurer un établissement plus honnête que le métier qu'elle exerçoit. Giramo en apprenant la mort du Duc s'étoit dérobé aux assassins; mais le jour même de l'assassinat de son maître, on découvrit cet infame favori caché dans un coin de sa maison d'où le peuple le tira dans la rue avec un croc qui lui avoit percé le nez. Aussitôt il fut mis à mort, & il expira dans les plus cruelles tortures; son palais fut détruit & rasé. Il faut cependant observer que Jean Marie, quoique d'un naturel de tigre, possédoit plusieurs belles qualités qu'il tenoit de ses ancêtres (*). Mais qui ne servirent qu'à redoubler l'horreur & la haine qu'on portoit à sa cruauté.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Viscontis.

Facino se trouvoit alors tristement confiné dans son lit à Pavie; mais ses Officiers prirent en son nom possession de la citadelle de Milan. Hector, dont nous avons déja parlé, n'eut pas plutôt appris la nouvelle du meurtre de Jean, qu'il se rendit promptement à Milan ayant douze personnes à sa suite; & comme les conspirateurs avoient tout préparé pour sa réception, il fut reçu dans la ville sans éprouver aucune résistance. Vicenzo Commandant de la citadelle refusa obstinément de la rendre, malgré les menaces qu'on ne manqua pas de lui faire, & les récompenses qu'on lui offrit pour l'ébranler. Facino, en apprenant le meurtre du jeune Duc, conçut les mouvemens les plus violens contre les conspirateurs. Ses dernieres paroles furent de recommander, de la maniere la plus vive & la plus pathétique, la personne de Philippe & le châtiment des meurtriers, à ceux qui l'environnoient sur-tout à Barthelemi Archevêque de Milan. Suivant le rapport de Bilius (a) il recommanda aussi très-expressément sa femme Béatrix aux soins de ses amis. Il ordonna en même tems qu'on ne laissât point sortir Philippe pendant quelque tems, de crainte qu'il n'y eut aussi quelque complot tramé contre lui. Scaliger mourut sans enfans, & même sans parens qui pussent lui succéder dans le souverain pouvoir dont il jouissoit à Milan. Il fit au lit de la mort une espece d'amende honorable des trahisons, & des inhumanités, dont il s'étoit rendu coupable pendant le cours de sa vie. Sa mort mit le comble aux espérances que les conspirateurs avoient de voir leurs desseins réussir; & ils prêterent tous à Hector le serment de fidélité.

Mort de Facino Scaliger.

Il arriva heureusement pour Philippe que Facino lors de sa mort avoit sur pied une excellente armée, dont tous les Officiers avoient juré de la maniere la plus solemnelle de venger le meurtre du dernier Duc. Philippe resta dans le

Le jeune Duc épouse la veuve de Facino.

(a) Bilius *ubi suprà* p. 36.

(*) Bilius *ubi suprà* p. 36. Ceci n'est dit peut-être que pour ne pas deshonorer son nom & sa dignité; car Paul Jove n'en parle point; & il est difficile de concevoir qu'un monstre si jeune put avoir aucune bonne qualité. *Note de l'Auteur Anglois.*

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

château de Pavie sous la garde du Commandant, & si étroitement observé qu'on douta pendant quelque tems, s'il étoit Prince ou prisonnier. Baucio de Crémone qui en étoit Commandant eut soin de faire fermer exactement les portes, & ne permit à personne d'entrer ou de sortir du château sans une permission expresse & signée de sa main. On prenoit cette précaution à cause des Beccaria, dont la fidelité paroissoit alors un peu suspecte. Mais tous les habitans de Pavie dévoués entiérement à Philippe, & craignant qu'on ne voulut lui faire subir le sort de son frere, prirent les armes & demanderent qu'on leur fit voir Philippe. Il parut sur les murs de la citadelle, en témoignant sa sensibilité sur cet acte plein d'affection & d'attachement de la part de ces habitans, & leur assura qu'il se regarderoit toujours en parfaite sûreté, tant qu'ils lui seroient fidelles. Mais quoique Philippe fut sain & sauf, il manquoit de tout, & particuliérement d'argent comptant dont il avoit alors grand besoin. Facino avoit prodigieusement amassé de biens; & il avoit laissé toutes ses richesses, qui se montoient à des sommes immenses, à sa femme Béatrix dans la vue peut-être, ainsi que l'ont pensé quelques historiens, qu'elle se remarieroit avec Philippe après sa mort. L'Archevêque & Baucio, après avoir entr'eux pris leurs délibérations, proposerent ce mariage à Philippe qui l'agréa sur le champ. On obtint aussi le consentement des Beccaria qui ne donnerent les mains à cette union, que dans l'espérance que Béatrix leur ancienne maîtresse leur confieroit la principale administration des affaires. Mais elle les connoissoit trop bien pour se fier à eux. Philippe avoit alors environ vingt ans, & Béatrix en avoit trente-huit; mais elle possédoit toute la fortune & toute l'autorité de son mari. Les Officiers & les soldats de Facino lui étoient entiérement dévoués, ainsi que les habitans de Verceil, de Novarre, d'Alexandrie, & toutes les garnisons des forteresses adjacentes; ensorte que toutes les parties intéressées à ce mariage se trouvant d'accord, les noces furent célébrées à Pavie avec une approbation générale.

Le parti d'Hector Visconti est abandonné.

Le premier soin de Philippe & de tous ses amis de Pavie, fut de songer à secourir le Général Vicenzo qui tenoit toujours ferme dans la citadelle de Milan. On l'assura d'une prompte assistance, & Philippe lui-même lui écrivit qu'il alloit se rendre en personne auprès de lui. Hector & son parti, en apprenant ce changement soudain si favorable à Philippe, qu'ils n'avoient pas prévu, & dont ils ne se pouvoient douter, virent toutes leurs mesures déconcertées. La réputation & les armes de Philippe gagnoient tous les jours du terrain; ensorte qu'on se disputoit à l'envi l'honneur de se ranger des premiers sous ses étendarts. Toutes les intrigues du parti d'Hector se bornerent à répandre la défiance parmi les troupes mercénaires engagées au service de Facino. Comme il leur avoit fait des avances & qu'elles lui étoient comptables, on leur fit entendre qu'il falloit profiter de ce moment pour entrer au service d'Hector, & que leur sort en seroit amélioré. Elles ne balancerent pas à suivre ce parti, & déserterent les drapeaux de Philippe. Mais cette défection ne fut pas de longue durée, parceque Sicco de Padoue leur représenta qu'elles devoient se ressouvenir du serment de fidélité fait à Facino & à Béatrix son épouse; & qu'avant de renoncer à leur service, il falloit sçavoir si Béatrix par grace & par faveur, ne leur remettroient pas la dette dont elles étoient comptables à son époux. On accepte ce parti, & l'on écrit à Béatrix. Bientôt après elle envoie une lettre dans laquelle on promet une abolition de tout ce que les troupes redevoient à Faci-

no & à son épouse. Béatrix leur annonce en même tems que Philippe est son mari, & qu'il est le seul Seigneur & le seul maître du Milanez. Cette lettre produisit l'effet qu'on avoit espéré, & les troupes rentrerent dans leur devoir, après avoir reçu de grandes gratifications, pour les récompenser d'avance de la fidélité & du zele avec lequel on espéroit qu'elles combattroient pour les intérêts de Philippe.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Philippe est reçu dans Milan où il se fait proclamer Duc.

Rien ne manquoit aux succès de Philippe; sa femme lui avoit apporté en argent comptant un douaire d'environ 400 mille Louis d'or, somme exorbitante pour ce tems-là; son armée étoit dans le meilleur ordre, & avoit pour Commandants Carmagnole, & l'un des freres Beccaria, deux Généraux célebres; & Vicenzo continuoit à se défendre courageusement dans la citadelle de Milan. D'un autre côté, Hector & ses partisans ayant été obligés, pour lever de l'argent, d'avoir recours aux voies les plus oppressives & les plus tyranniques, se voyoient abhorrés de tout le monde & l'objet de la haine publique, sans avoir réussi dans le plan qu'ils avoient projeté. Philippe, après avoir fait ses préparatifs, marche vers Milan, & paroit à la porte de Côme où il y eut une escarmouche entre ses troupes & celles d'Hector. Mais celui-ci fut battu, & obligé de s'enfuir à Monza. Philippe alors entre dans la citadelle de Milan sans résistance, & bientôt après il est reçu dans la ville aux acclamations du peuple. Le premier acte par lequel il voulut signaler son entrée, fut d'accorder un pardon général, en exceptant néanmoins les meurtriers de son frere; car André Bagio & François Maine furent arrêtés, jugés, & mis à mort dans le même jour. Cette modération de la part du jeune Prince, lui gagna les cœurs de tout le monde; & on le proclama Duc de Milan avec un applaudissement universel.

Les Visconti rébelles, meurent de leurs blessures, ou sont exécutés.

Après avoir réglé toutes choses dans la citadelle & dans la ville, Philippe marcha sur Monza, pour faire le siege de la citadelle où Hector s'étoit venu renfermer. Le siege fut poussé avec vigueur, & Carmagnole s'y distingua en habile général. Les assiégés se défendoient courageusement; & peut-être qu'ils ne se fussent pas rendus sitôt, si Philippe en élevant les machines de guerre, n'eut obligé Hector de se retirer dans le centre de la place, où il fut blessé mortellement à la cuisse d'un coup de pierre dont il mourut trois jours après. Ce jeune Prince s'étoit rendu recommandable par son esprit & par son courage; il avoit la taille au dessus du commun, & ressembloit, par le port majestueux de sa figure, à son pere Barnabé. Après la réduction de Monza, Philippe marcha sur Canturi. C'est là que Jean Visconti s'étoit retiré; mais craignant que la place ne fut obligée de se rendre, il l'abandonna pour se sauver à Naples, & Philippe aussitôt en prit possession. Jean Visconti eut le malheur d'être surpris dans sa fuite; on l'arrêta, & on le conduisit prisonnier à la citadelle de Milan. Rusca jeune gentilhomme fort accompli, se trouvoit alors maître de Côme, qu'il rendit à Philippe sans exiger aucune condition pour lui-même, en lui faisant entendre qu'il n'en étoit que le gardien. Cette conduite adroite & politique lui valut les bonnes graces de Philippe, qui le récompensa par plusieurs belles terres dont il lui fit présent. Les habitans de Lodi, ainsi que tous ceux des pays circonvoisins, traitoient alors avec Philippe. Mais Jean Visconti qui avoit cette ville en sa puissance refusa, quoique le captif du Duc de Milan, de la rendre, & fit sçavoir à son fils qui en étoit le Gouverneur, qu'il devoit la défendre jusqu'à la derniere goutte de son sang. Philippe qui tenoit Jean Viscon-

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

ti prisonnier à Milan, le mene avec lui à Lodi, le fait voir enchaîné à son fils, & lui offre non seulement de leur pardonner à l'un & à l'autre, mais encore de les récompenser, s'il veut lui livrer la place. Le fils balance dans ses résolutions en voyant son pere qui gémissoit dans les fers, & se plaint douloureusement à Philippe d'un traitement si barbare. Mais dans l'intervalle de ce colloque, les soldats de Philippe assaillirent si vivement la place qu'ils s'en rendirent maîtres tout à coup, & emmenerent prisonniers & le pere & le fils à Milan où ils furent exécutés.

Philippe fait mettre à mort le tyran de Crémone.

Philippe ne fut pas moins heureux à l'égard des autres petits tyrans, qui avoient démembré les possessions de sa famille. Il reprit Bresce & Bergame, sur Pandolphe Malatesta, & fit prisonnier le cruel tyran de Crémone Gabrino Funduli. Le lecteur sera frappé de la barbare intrepidité dont mourut cet homme féroce, & des paroles insultantes qu'il dit avant de mourir. Monté sur l'echaffaud où il devoit être exécuté, on l'exhorte à porter courageusement sa tête sur le billot, & à se résigner a la mort avec repentance & componction de cœur. Mais il regarde les prêtres qui l'assistoient, en leur lançant des regards furieux, & leur défend de lui troubler davantage l'esprit par leurs exhortations impertinentes; leur dit qu'il a été indignement trahi par Philippe, & qu'il ne se repent que d'une seule chose dans sa vie qui est *de n'avoir pas précipité du haut de la tour de Crémone, & le Pape, & l'Empereur, lorsqu'ils vinrent ensemble lui rendre visite, & qu'ils eurent la curiosité de monter à la tour* (a).

Etat des armées & des finances de Philippe.

Il seroit inutile de s'étendre sur tous les succès que Philippe obtint dans le Milanez, & d'en rapporter chaque particularité. Il suffira de dire qu'après avoir surpassé tous les obstacles qui s'opposoient à l'agrandissement de son pouvoir, il mit son application à régler sa cour & à discipliner son armée. Les troupes qu'il avoit levées dans ses propres domaines, se montoient à huit mille hommes de cavalerie & huit mille d'infanterie; & celles qui lui avoient été fournies par les autres villes de ses Etats, étoient au nombre de douze mille, toutes également réputées pour les meilleures troupes de l'Italie. Outre Carmagnole son premier Général, il avoit engagé à son service le fameux Nicolas Piccinino, ainsi que la plupart des autres Généraux Italiens les plus fameux, & les plus renommés qui s'appliquerent à lui rendre son armee la mieux disciplinée qu'il y eut alors en Europe. Toutes les troupes dont nous venons de faire mention avoient leurs quartiers dans le Milanez; mais il avoit encore plus de vingt mille hommes dispersés dans les autres parties de ses Etats. Carmagnole étoit à la fois Commandant en Chef & premier Ministre de Philippe qui lui donna une de ses parentes en mariage. Tous les autres emplois inférieurs, soit civils ou militaires, étoient également remplis par des Ministres & des Officiers de réputation.

Il songe à recouvrer Bologne, Pise, & Vérone.

Les Vénitiens tenoient alors Vérone, les Florentins s'étoient emparés de Pise, & le Pape se voyoit maître de Bologne. Toutes ces villes, ainsi que leurs dépendances, avoient appartenu à Galéas pere de Philippe; & le fils crut qu'il étoit de son honneur & de sa gloire de les reprendre en sa possession. Le lecteur trouvera dans un autre endroit de ce volume, une histoire détaillée du progrès de ses armes: ensorte que nous ne rapporterons ici que quelques particularités que nous avions omises.

Ar-

(a) Voyez *Crémone* dans la description du Milanez Section I.

Arsellani l'un des Généraux de Philippe, surprit Plaisance, & fit rentrer cette ville sous le pouvoir des Visconti: ce qui fit beaucoup de peine à l'Empereur Sigismond qui l'avoit promise au Marquis de Montferrat. Le service important qu'Arsellani venoit de rendre à Philippe, lui acquit ses faveurs & ses bonnes graces. Mais ce Capitaine s'étant apperçu que Carmagnole avoit lui seul toute l'influence dans les affaires civiles & militaires, il en conçut tant de dépit & de jalousie qu'il rejeta l'obéissance de Philippe & gouverna Plaisance en son propre nom & de sa propre autorité: sur quoi Philippe ordonna à Carmagnole de marcher contre lui, & d'attaquer Plaisance. Arsellani, pendant cet intervalle, se joignit par un traité à Pandolphe Malatesta, auquel accéda Fulgose Doge de Gênes avec cinq de ses freres qui avoient expulsé de toute la Ligurie la faction qui leur étoit opposée. Les exilés de Gênes se retirerent à la Cour de Philippe qui les assista d'un corps de cavalerie. Vers ce même tems les Beccaria se révolterent de nouveau; & Philippe ayant surpris le jeune Castellino Beccaria, ordonna qu'il fut livré à la mort. Lancelot frere de Castellino fit une ligue avec un descendant de la famille de Facino, & l'un attaqua Tortone, tandis que l'autre tourna ses armes contre Alexandrie. Pendant ce tems-là Carmagnole prit Plaisance; mais il ne se trouva pas en état d'attaquer la citadelle. Lancelot Beccaria fut assiegé & pris dans Seravalla; de là on le conduisit à Pavie où il fut exécuté. C'est ainsi que tous ceux qui avoient été cause de la mort de la mere de Philippe, ou qui tremperent dans l'assassinat de son frere, reçurent le châtiment qu'ils avoient mérité.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Les meurtriers de son frere sont mis à mort.

Philippe ensuite prit Gavi, & s'ouvrit par cette importante conquête une route pour aller à Gênes. Carmagnole se vit alors obligé d'abandonner le siege de la citadelle de Plaisance, pour venir se mettre à la tête des exilés de Gênes. Cette retraite donna la liberté à Pandolphe Malatesta de joindre Arsellani dans la citadelle de Plaisance. Philippe en apprenant cette jonction & voyant que la ville alloit tomber en la puissance de Malatesta, envoie un grand nombre de vaisseaux, sous le commandement de George Walsperg, pour transporter par le Pô jusqu'à Pavie, Lodi, & autres places du Milanez, tous les habitans de Plaisance, & lui donne ordre de mettre ensuite le feu à la ville. Mais cette derniere résolution n'eut pas lieu, & Malatesta s'empara d'une ville inhabitée.

Il fait transporter les habitans de Plaisance dans le Milanez.

Carmagnole pressoit vivement les Génois, & les avoit même forcés de se tenir renfermés dans l'enceinte de leurs murs, après les avoir mis en fuite du côté de la riviere du Ponant, tandis que Guido Torelli s'étoit emparé de tout le côté qu'on nomme la riviere du Levant. Les Arsellani & leurs confédérés s'efforcerent de jeter du secours dans Gênes, & s'avancent hardiment jusqu'aux gorges des montagnes. Mais n'en connoissant pas les détours, ils se trouvent tout à coup environnés des montagnards de Gênes qui leur ferment les passages; ensorte qu'ils furent tous, ou massacrés, ou faits prisonniers. Cependant l'on renvoya tous les prisonniers, à l'exception de ceux qui apparrenoient à la famille des Arsellani & à celle des Malatesta, que l'on retint en ôtage pour la reddition de Plaisance. Fulgose ayant appris ce désastre, offrit aussitôt de capituler avec Philippe qui voyant Malatesta toujours puissant ne refusa point de souscrire aux articles d'un traité.

Gênes lui ouvre ses portes.

Cependant les Arsellani & les autres confédérés refusoient de rendre Plaisance: & leur obstination fut cause qu'on exécutât sous leurs yeux, les jeunes gens

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

de leur famille qu'on avoit faits prisonniers. On attribua cette cruauté à Carmagnole, qui portoit dans le cœur un ressentiment personnel contre les Malatesta & les Arsellani. Philippe conçut beaucoup d'inquiétude de cette exécution; mais comme il étoit naturellement dissimulé, il ne laissa rien échapper de ses sentimens. Toute l'Italie regretta la perte de l'un de ces jeunes gens qui étoit de la plus charmante figure & du plus aimable caractere. Sa mere le vit exécuter d'une fenêtre de la citadelle, & pensa devenir folle contre son mari qu'elle maudissoit & qu'elle accusoit d'obstination & de rébellion. Le pere, rongé de remords & craignant que la citadelle ne fut pas long-tems tenable, l'abandonna le jour suivant & s'enfuit à Trévise sur la territoire de Venise, où il mourut misérablement en exil. Tous les historiens le représentent comme un homme plein de courage & de grandes qualités, mais qui se perdit par son ambition. On dit que Philippe se proposoit, supposé qu'il lui eut livré Plaisance, de le substituer à Carmagnole dont le crédit & la faveur déclinoient alors considérablement.

La citadelle de Plaisance lui est abandonnée.

La reddition du château de Plaisance fut bientôt suivie de la soumission du bourg de San Donino, dont Orlando Pallavicini s'étoit rendu maître. La plupart des Nobles du Parmesan se déclarerent Gibelins, & choisirent Philippe pour leur chef & leur protecteur; ensorte que ce fut avec beaucoup de difficulté que Nicolas de Ferrare empêcha la ville de Parme de suivre cet exemple. Cette révolution fut opérée avec un mélange si bizarre de justice, de trahisons, de sagesse, & de barbarie, que nous ne pouvons nous refuser à en donner le détail. Facino avoit chassé de Milan Otton appellé Otton troisieme & qui se disoit Duc de Parme. Surquoi il revint à Parme dont il s'étoit mis en possession auparavant, & tomba cruellement sur les Gibelins qu'il regardoit tous comme ses ennemis. Sa vengeance s'exerça particuliérement sur la maison des Rubeis; & il donna ordre que tous ceux qui appartenoient à cette famille fussent massacrés sans distinction d'âge ni de sexe, & sans epargner même les enfans au berceau qu'il fit écraser inhumainement, & dont il prenoit la cervelle avec les mains qu'il jetoit hors des murs. Il marche ensuite vers le bourg San Donino, dans l'intention de dévaster absolument cette place, & d'immoler à son ressentiment toute la famille des Pallavicini. Mais les habitans se défendirent si vaillamment qu'il fut obligé de lever le siege. Alors il dirige sa route vers Reggio, dont la Maison d'Est avoit le gouvernement, la prit, & la saccagea. Comme il n'avoit point de fonds pour entretenir son armée & pourvoir à la subsistance de ses soldats, il étoit obligé de permettre le pillage: & ses troupes sçavoient si bien remplir cet engagement, qu'elle n'étoient pas moins redoutables aux amis qu'aux ennemis d'Otton. Le fameux Sforce l'aîné, n'étoit alors qu'un simple soldat de fortune en Italie. Le Marquis d'Est implora son assistance: & Sforce, avec le consentement des Florentins chez lesquels il étoit engagé, marche à son secours.

Barbarie d'Otton de Parme.

Otton de Parme étoit très-puissant par sa cavalerie qu'il venoit encore d'augmenter par un corps de 4000 hommes enrôlés sous ses bannieres, à condition qu'ils n'auroient d'autre paie que le butin qu'il leur feroit faire sur l'ennemi. Otton leur ordonna de se rendre promptement en Toscane, & de couper Sforce dans sa marche. Pour mieux remplir son objet, il fit une manœuvre tendante à surprendre Modene. Mais il fut repoussé après un combat vif & sanglant; & Sforce effectua sa jonction avec le Marquis d'Est. Sforce aussitôt mar-

[illegible] surpris, & mis à mort.

cha vers Rubica petite ville très-forte & la clef du Modenois. Chaque jour produisoit entre ses troupes & celles d'Otton, de nouvelles escarmouches & de nouveaux combats (*a*). Enfin, suivant un des historiens de Sforce, quoique les autres ne fassent aucune mention du fait que nous allons rapporter, Sforce en voulant intercepter un convoi tomba sur Otton avec tant de rage & de furie qu'il rompit entiérement ses troupes & le fit prisonnier. Mais Otton n'ayant point été veillé assez exactement, rompit ses chaînes, se sauva, rallia ses troupes, & revint fondre comme un lyon sur l'ennemi qu'il mit en déroute, & sur lequel il fit une grande quantité de prisonniers parmi lesquels se trouvoit Attendula qu'il traita très-inhumainement, ainsi que tous les autres qui eurent le malheur de tomber dans sa puissance. Cependant ils s'échapperent de ses mains dans la suite, quoiqu'avec beaucoup de difficulté. Otton continua la guerre encore quelque tems; mais s'appercevant que la jonction de Sforce avec le Marquis d'Est le faisoit combattre à armes inégales, il témoigna au Marquis d'Est un grand désir d'entrer en accommodement. Suivant l'historien que nous avons déja cité, le dessein d'Otton étoit de faire rompre au Marquis son engagement avec Sforce afin de pouvoir les attaquer ensuite séparément l'un de l'autre, & de les faire servir plus aisément de proie à son ambition. L'Officier qu'il envoya au Marquis pour obtenir une entrevue, le trahit & découvrit au Marquis d'Est toute la politique d'Otton. Le Marquis ne fit semblant de rien, accepta l'entrevue, & désigna une espece de cellule abandonnée pour le lieu du rendez-vous. Sforce de connivence avec le Marquis, se cache dans le voisinage avec un corps de troupes composé d'hommes choisis. Lorsque Otton arriva, le Marquis refusa de paroître, & l'escorte d'Otton se vit tout à coup enveloppée par les troupes de Sforce. Attendula voulut avoir la gloire de tuer Otton de sa propre main: ce qu'il exécuta sans éprouver beaucoup de résistance de la part de ce tigre affamé. Otton étoit si fort en horreur, qu'une femme dont il avoit fait mourir l'époux, arracha son cœur sur le champ & en mangea une partie.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

La mort d'Otton fut un coup de fortune pour Philippe; car les troupes qu'il avoit à son service s'étant debandées, les unes prirent parti dans l'armée de Philippe, & les autres s'enrollerent sous les drapeaux de Sforce & du Marquis d'Est. Otton laissoit un jeune fils que les Parmesans reconnurent pendant quelque tems pour leur Gouverneur; mais ses partisans ayant été chassés de Parme, le Marquis de Ferrare s'empara de cette ville & s'en fit recevoir Seigneur, titre précaire qu'il garda pendant plusieurs années, & jusqu'à ce qu'il fut dépossédé par Philippe qui se maintint dans le gouvernement de Parme jusqu'à sa mort. Philippe se seroit aussi rendu maître de Reggio, sans l'opposition des Vénitiens. Ayant donc manqué son coup sur Reggio, il fit une irruption dans le Bergamasque, & tourna ses armes contre Pandolphe Malatesta qui n'étoit pas alors en état de faire une longue défense, parcequ'on venoit de lui couper la communication avec le Milanez. Philippe s'empara donc aisément de tous les forts de cette contrée qu'il prit l'un après l'autre; & Malatesta pressé si vivement, se vit obligé d'appeller à son assistance Nicolas de Faenza Général des Vénitiens qui ne put faire autre chose pour le secourir que de garder les défilés & de renforcer la garnison des places les plus voisines de Vérone.

Philippe s'empara du Bergamasque.

(*a*) *Leonardus Cribellius de Vitâ Sfortiæ ap. Murat.* T. XIX. p. 644.

SECT. V *Histoire de Milan sous les Visconti.*

1417. *Martin V Pape, passe à Milan pour se rendre à Rome.*

C'est à cette époque qu'il faut fixer l'élection de Martin V au siege de Rome, qui fut nommé Pape au Concile de Constance. Ce Pape, en passant par Milan, pour se rendre à Rome, fut reçu par Philippe avec la plus grande magnificence. Il consacra de nouveau la grande église qui avoit été depuis si long-tems profanée par divers interdits. Comme la guerre continuoit toujours entre Philippe & Pandolphe Malatesta, on entra en négociations des deux côtés, dans le dessein de faciliter à Philippe la conquête de Florence. Cet accommodement fut fait par la médiation du Souverain Pontife Martin V, & fut regardé comme l'ouvrage de l'église. Philippe effectivement s'empare de Florence; & le Pape qui en avoit été la cause sans le sçavoir, y fut reçu à son retour de Milan avec le plus grand appareil. Par le traité conclu avec Malatesta, Philippe retenoit à sa solde les troupes licentiées par Malatesta, & s'engageoit de lui payer un subside annuel, à condition qu'à la mort de Malatesta, Philippe auroit l'investiture de la ville de Bresce.

Le Duc de Milan fait mourir sa Duchesse sa femme.

Nous voici à présent arrivés à une époque de la vie de Philippe, qui nous le représentera dans un jour différent de celui sous lequel nous l'avons jusqu'ici considéré. La vengeance qu'il eut à tirer, en parvenant au gouvernement, de ceux qui étoient la cause de la mort de sa mere, de celle de son frere, & du démembrement de ses Etats, justifioit en quelque façon la sévérité qu'il fut obligé d'exercer à leur égard. Mais la conduite qu'il tint envers sa femme, fut barbare, remplie d'ingratitude, & même de scélératesse. Nous avons déja fait observer la disproportion qui se trouvoit entre l'âge de sa femme & le sien, circonstance qui lui causa tant de dégoût pour elle qu'il s'abstint toujours de la recevoir dans son lit. Cependant il ne paroissoit pas que cette Princesse eut aucun ressentiment de se voir ainsi delaissée & méprisée. Elle n'en témoigna ni douleur, ni chagrin, ni aucune envie de se venger; au contraire elle en paroissoit plus soumise, & ne dédaignoit point de remplir elle-même des offices domestiques. Malheureusement pour cette Duchesse infortunée, elle avoit à son service un certain Orombelli jeune homme accompli dans les Arts de la musique, de la danse, & des autres objets d'éducation dont on s'occupe à la cour. Philippe regardant sa femme comme un obstacle qui s'apposoit à ses plaisirs, l'accusa d'avoir un commerce criminel avec ce jeune homme; & quoique rien ne fut moins fondé que cette accusation, on prétendit avoir trouvé sous son lit des instrumens magiques qui désignoient que le diable s'étoit mêlé de cette affaire. Sur un prétexte si odieux & si frivole, la Duchesse fut saisie, & renfermée dans les prisons de Binasco. Le jeune homme subit le même sort; & conformément au rapport de la plupart des historiens, ils furent mis l'un & l'autre à la question. Mais quelque variation que l'on puisse remarquer dans leur récit, il est certain que le jeune homme éprouva la torture, & que ne pouvant résister à la violence de la douleur, il confessa qu'il étoit criminel. Sur quoi, après confrontation faite des deux prisonniers, ils furent condamnés au supplice. La Duchesse montra une constance invincible; elle reprocha fermement à Orombelli sa lâcheté à s'accuser d'un crime dont il n'étoit point coupable, & protesta devant Dieu de son innocence, en le prenant à témoin de la maniere la plus sacrée & la plus solemnelle qu'elle ne mouroit point coupable. Elle lui demanda pardon d'avoir cédé aux instances de l'Archevêque de Milan, lorsqu'il lui proposa de former un nœud qui lui paroissoit si inégal & si disproportionné de toutes manieres. Elle déclare qu'elle n'avoit jamais laissé voir, ni la moindre

dépit, ni la moindre indignation, sur le mépris affecté que son mari faisoit d'elle, en lui refusant l'accès du lit nuptial, & rappelle ensuite à ses juges de quelles richesses immenses le Duc s'étoit emparé par ce mariage. Elle finit par dire qu'elle avoit d'autant moins de regret à la mort, que sa vie avoit toujours été pure & innocente.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Eloge de la Duchesse.

Après un discours si vif & si touchant, elle vit exécuter Orombelli, & subit ensuite le même sort avec la constance la plus héroïque. Tous les historiens ont fait son éloge, & ont exalté la bonté & la douceur de son caractere. Sa vie n'est souillée d'aucune tache, & le seul reproche qu'on puisse lui faire est d'avoir consenti à un mariage si disproportionné, parcequ'elle auroit dû prévoir que son âge déja avancé ne manqueroit par de causer de l'aversion à un jeune mari. Quant au jeune homme, exécuté comme complice de cette prétendue correspondance criminelle, il étoit si assuré de son innocence qu'il refusa de prendre la fuite sur les premiers avis qu'il eut qu'on cherchoit à l'arrêter. Il répondit à ses amis qu'il n'étoit coupable d'aucun crime, & que son cœur ne lui faisoit aucun reproche à cet égard. D'abord après l'exécution de la Duchesse, le Duc fit paroître à sa cour une jeune Dame Milanoise qu'il avoit enlevée depuis quelque tems. Cette mort injuste de la Princesse Béatrix fut regardée comme l'effet du caractere violent & vindicatif de Philippe qui ne pouvoit pardonner à sa femme, la qualité d'épouse douairiere de Facino, & d'avoir partagé avec lui ses conquêtes & ses victoires.

Le Duc forme une confédération contre les Florentins.

Philippe, pendant ce tragique événement, s'étoit rendu maître de Gênes, de la maniere dont nous l'avons rapportée dans l'Histoire de cette Ville; & avoit pris à son service le Général Agnolo de Pergola, plus connu sous le nom de Testalia. Après la réduction de Gênes, & après avoir fait la conquete d'Imola, & de plusieurs autres places de la Romagne, il porta ses desirs sur Florence, & songea à la soumettre à sa domination. Nous avons rapporté dans l'Histoire de cette Ville, quels furent les moyens qu'il mit en usage pour parvenir à remplir son objet. Mais il faut avouer que quoique Philippe, soit dans la paix soit dans la guerre, conduisit toujours ses opérations & ses systêmes avec beaucoup de jugement, cependant sa politique étoit trop raffinée. Il avoit conçu des hommes une trop grande défiance; & ce vice fut cause qu'il ne tirât pas de ses guerres & de ses ministres, autant de services utiles qu'il pouvoit en attendre. Quoiqu'il eut à la tête de ses armées les meilleurs généraux qui fussent alors dans toute l'Italie, cependant ils étoient tous étrangers ou mercénaires; & comme ils trouvoient leurs intérêts à trainer les guerres en longueur, on ne voyoit aucun coup décisif, & l'état des affaires restoit toujours chancellant, indéterminé, & rempli de mille difficultés imprévues. Quoiqu'il eut battu plusieurs fois les Florentins, & qu'il les eût réduits jusqu'à la derniere extrémité, & quoique même la prospérité l'eût toujours accompagné dans toutes ses entreprises, cependant on voyoit de nouvelles guerres s'élever de toutes parts contre lui. Enfin lorsque les Florentins se virent sur le point d'être perdus par la nouvelle ligue que Philippe forma contr'eux, & dans laquelle il fit intervenir nonseulement les Siennois, mais encore les Génois, quoiqu'ils fussent réellement alors ses sujets, cependant on les vit trouver des moyens pour contrebalancer cette ligue par une autre qu'ils firent avec les Vénitiens sous les auspices de Rome, & par cette heureuse confédération maintenir la liberté qu'ils devoient perdre. D'ailleurs son caractere soupçonneux & défiant à d'autres égards,

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

lui porta souvent le plus grand préjudice. Nous avons rapporté dans l'Histoire de Florence & dans d'autres endroits de cet ouvrage, le détail particulier des différentes guerres dont il donna la conduite à Sforse, à Braccio, a Piccinino, & à d'autres généraux de ses armées; c'est pourquoi nous n'en dirons rien ici. Plus il avançoit en âge & plus il faisoit de progrés dans la haine qu'il avoit conçue pour les hommes, & il porta si loin la défiance, que cette indigne vertu politique fut la source d'une infinité d'actions cruelles & barbares dont il se rendit coupable. Son amour pour la volupté & son abandon à la mollesse, croissoient également de jour en jour; & il se livroit si fort à son mauvais penchant qu'il parut s'être absolument retiré du monde, vivant séquestré de tous ses amis, & se tenant renfermé dans sa chambre avec les objets de son libertinage & de sa lubricité que quelques historiens disent avoir été d'une nature infame. Pendant qu'il se livroit ainsi à la dissolution & à la débauche, il laissoit le soin de ses affaires à des gens qui n'avoient ni assez d'honnêteté pour se faire aimer, ni assez de capacité pour ne pas faire exciter des rumeurs contre le gouvernement. A tous ces vices, dont nous venons de parler, Philippe joignoit encore la plus sordide avarice.

Il mécontente Carmagnole son Général qui quitte son service & passe à Venise.

Jusqu'ici le Général Carmagnole avoit toujours été le principal instrument de la gloire de Philippe; car il étoit le seul homme vertueux qui fut à sa cour. Il avoit la conduite de la guerre que Philippe avoit alors avec Rome, & avec Naples dont il ambitionnoit la couronne; & Carmagnole s'y conduisit en grand Général & en brave officier. Mais il fut rappellé, & l'on donna le commandement de son armée à Torelli. De retour à Milan, Carmagnole se plaint vivement, & blâme hautement les procédés de Philippe. Celui-ci perpétuellement environné de flatteurs avides de changement, se laisse prévenir l'esprit contre Carmagnole qui d'ailleurs n'étoit pas d'un tempérament endurant, & dont le caractère n'étoit ni bas, ni flatteur. Comme il étoit alors Gouverneur de Gênes, Philippe lui ordonna de retrancher les dépenses qu'il faisoit en qualité de Gouverneur de cette Ville. Carmagnole lui fait demander alors la permission de se démettre de tous ses emplois, & de quitter son service. Le Duc étoit à sa maison de campagne; & comme il ne vouloit rendre à Carmagnole aucune réponse positive, celui-ci va le trouver accompagné de quelques uns de ses amis. Mais il ne peut jamais parvenir à lui parler; & on lui désigne un certain Henri, l'un des mignons du Prince & le principal ennemi de Carmagnole, pour écouter ses représentations. Carmagnole outré qu'on ne voulut point lui donner d'autre audience, insiste vivement sur la nécessité où il se trouve de voir le Duc & de s'entretenir avec lui. Mais il a beau faire ses efforts & exposer ses raisons; tout fut inutile, & tout accès auprès du Prince lui est durement fermé. Alors il se retire, & appercevant Philippe à une fenêtre, il rappelle les services qu'il lui a rendus, & lui reproche l'ingratitude dont il l'a payé. Après avoir dit ces paroles d'un ton ferme, & sans être courroucé, Carmagnole prend la fuite. Mais Lampugnani autre favori de Philippe court après lui, & ramasse quelques soldats à la hâte pour le couper dans sa marche: ce qu'il n'ose cependant exécuter faute de courage & de valeur. Carmagnole en sureté continue tranquilement sa route, & atteignit heureusement les confins de la Savoie. Le Duc de Savoie qui étoit instruit de tout vint lui-même recevoir ce brave Général qui étoit son sujet, & lui témoigna toute l'estime qu'il faisoit d'un homme qui avoit de si grands talents, & qui s'étoit acquis une si grande renom-

mée. Carmagnole lui raconta tout ce qui venoit de ſe paſſer à la cour de Milan, & lui repréſenta Philippe comme un Prince foible, vicieux, & entiérement plongé dans le libertinage & la corruption. Le Duc lui propoſe le commandement de l'armée de la ligue, formée nouvellement contre Philippe, entre les Vénitiens, & les Florentins, & à laquelle lui-même avoit accédé. Carmagnole accepte cette offre avec joie, & part ſur le champ pour Veniſe où on lui confie le commandement des forces de terre & de mer des deux Républiques.

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

Il eſt aſſez ſingulier que Philippe, malgré une vie auſſi voluptueuſe & auſſi débouchée que la ſienne, ait ſongé à mettre des émiſſaires autour de Carmagnole (*) pour le ſuivre dans tous les endroits où il paſſeroit. Il traverſa la Suiſſe & le pays des Griſons pour ſe rendre à Veniſe, & Philippe fut inſtruit de toutes ſes actions, de toutes ſes paroles, & de toutes ſes démarches. Voyant alors qu'il avoit abſolument renoncé à ſon ſervice, il confiſca tous ſes biens à ſon profit, terres, meubles, argent comptant, & revenus qui ſe montoient à plus de 40000 écus d'or. Cette défection de la part de Carmagnole, fit changer la fortune de Philippe laquelle depuis cette époque ne ceſſa de décliner.

Les biens de Carmagnole ſont confiſqués au profit de Philippe.

Gabrino Funduli, frere du tyran de Crémone dont nous avons raconté la cataſtrophe, vivoit alors en paix & en amitié avec Philippe, dans ſa petite ville de Caſtiglione près de Crême. Philippe s'imagina qu'il étoit ami des Vénitiens, & craignit qu'il n'eut conçu les deſſein de leur livrer Crémone, ſachant d'ailleurs combien Gabrino étoit d'un eſprit ruſé & plein d'artifice. Oldrati beaufrere de Gabrino s'offrit à l'enlever & à le ſurprendre : il ſe rend à ce deſſein près de Crémone avec un détachement qu'il fait cacher, & ſous prétexte que ſon cheval venoit de ſe bleſſer en marchant ſur un clou qui lui étoit entré dans le pied, il envoie ſes gens à Caſtelle ou Caſtiglione pour lui amener un maréchal. Gabrino en apprenant cette nouvelle invite poliment ſon beaufrere à ſe rendre chez lui ; mais Oldrati lui fait dire qu'il ne pouvoit accepter cette offre polie de ſa part, & qu'il le prioit de l'excuſer. Alors Gabrino vient lui-même voir ſon beaufrere : & dès qu'il paroit, il ſe trouve environné de ſoldats qui le font priſonnier. Oldrati, après cette action infame, s'empare ſur le champ de Caſtiglione, enchaîne les deux fils de Gabrino, & les envoie à Pavie où ils furent mis à mort avec leur pere. On trouva dans la ville d'immenſes richeſſes qui furent confiſquées au profit de Philippe.

Infame trahiſon d'Oldrati approuvée par Philippe.

Oldrati partit enſuite pour Veniſe avec un cortege magnifique en qualité d'Ambaſſadeur, afin de negocier la paix avec cette Republique. Foſcari etoit alors Doge de Veniſe, & entiérement devoué aux intérets des Florentins. Rodolphe miniſtre habile, & qui conduiſoit ſagement toutes les affaires des Florentins, rompit toutes les meſures d'Oldrati. Pendant cet intervalle, Philippe perdit Breſce & Bergame ; mais ayant attiré le plus jeune des Piccinini à ſon ſervice, il ſe revit tout à coup au deſſus de ſes affaires par les ſages meſures que prit ce Général. Cependant quelque tems après il perdit la bataille d'Anghiera, ce qui l'obligea de faire ſa retraite ſur Crémone. Ses affaires tomberent enſuite en un ſi grand déſordre qu'il ſe vit obligé d'avoir recours à Sforce qui

Philippe recherche l'alliance de Sforce.

(*) Comment Paul Jove peut-il à cet égard marquer ſon étonnement, puiſqu'il n'y a que les Princes dont le gouvernement eſt corrompu, qui ſe ſervent d'émiſſaires.

étoit alors, après Carmagnole, le Général le plus heureux de l'Italie. Il employa pour le gagner le Marquis d'Est qui représenta finiment à Sforce le danger qu'il courroit, ainsi que tous les autres petits Princes d'Italie, s'il arrivoit que les Vénitiens & les Florentins devinssent les maitres. Sforce répondit qu'il en sentoit toutes les conséquences, & qu'il étoit vrai que Philippe, pour mieux le lier à ses intérets & l'engager à son service, lui avoit offert depuis quelque tems sa fille naturelle en mariage avec promesse de lui abandonner à sa mort tout le Milanez, mais qu'il n'osoit faire fond sur la parole de Philippe; qu'il craignoit que ce Prince ne cherchât à l'amuser & à le tromper; & qu'il lui conseilloit, avant que de lui rendre une réponce définitive sur ses propositions, de s'accommoder avec les Vénitiens & les Florentins.

Raison de Sforce pour décliner cette alliance.

Suivant le récit de tous les historiens, Sforce étoit amoureux de la Dame qu'on lui avoit proposée pour épouse; & il n'eut pas manqué de donner promptement les mains à ce mariage, dit Paul Jove, s'il n'eut été persuadé que Philippe ne se servoit de cet appas que pour l'attirer à son parti, & pour le tromper ensuite. D'ailleurs il se présentoit un autre obstacle difficile à surmonter: car cette dame n'étant que bâtarde, comment Sforce pouvoit-il s'assurer que sa femme auroit droit de succéder à son pere dans la possession de ses Etats? Il est certain néanmoins que Sforce inclinoit à conclure ce mariage, pourvû que son honneur n'en souffrit pas vis-à-vis des Vénitiens & des Florentins au service desquels il étoit alors engagé, & qu'il ne pouvoit quitter sans leur consentement.

Philippe fait empoisonner Carmagnole.

Carmagnole continuoit de se signaler par les plus grands exploits à la tête de l'armée Vénitienne; & Philippe devint si jaloux de ses succès & de son habileté, qu'il trouva des hommes assez misérables & assez infâmes pour se charger de l'empoisonner; mais heureusement pour lui il n'en mourut pas. Carmagnole revient à l'armée en triomphe, & pousse ses opérations avec tant de vigueur & de courage, que Philippe se voyant abandonné de la fortune, se découragea, & résolut, quoiqu'il en puisse arriver, de demander la paix aux confédérés.

Les habitans de Milan lui offrent de continuer la guerre à leurs dépens.

La ville de Milan possédoit alors des richesses immenses, qu'elle avoit acquises par le succès que les armes de Philippe avoient eu auparavant dans toute l'Italie. Comme les habitans craignoient de tomber sous le pouvoir du Pape, des Vénitiens, & des Florentins, ils offrirent au Duc de faire la guerre à leurs dépens, à condition qu'il n'accepteroit aucune proposition de paix de la part des confédérés. Malgré toutes les infortunes dont il se trouvoit alors accablé, il avoit encore sur pied une magnifique & florissante armée. Les Milanois le voyant donc uniquement occupé de ses plaisirs, crurent qu'il seroit charmé de trouver cette occasion pour se décharger du poids ses affaires, en confiant le succès de cette guerre à de fidelles habitans résolus de vivre & de mourir sous la domination de Visconti. Pour preuve de leur fidélité & de leur attachement personnel, ils s'offrent à maintenir sur pied vingt-mille hommes de cavalerie, & vingt-mille d'infanterie, sans exiger d'autres bénéfices ou d'autres revenus que ceux de la ville seule de Milan, laissant à la disposition du Prince tout ce qu'il pouvoit retirer du Milanez & de ses autres possessions.

Leur demande est rejettée & Philippe en profite pour les accabler d'impôts.

Les favoris & les courtisans de Philippe s'opposérent à cette demande des Milanois, & représentent au Prince qu'en y donnant les mains, c'étoit donner en même tems accès à une administration Républicaine. Philippe rejete donc avec dédain l'offre généreuse faite par ses sujets, & refuse d'admettre les dépu-

tés

rés en sa présence en les renvoyant à son ministre Henri qui leur exposeroit ses volontés. Philippe en profita cependant pour les accabler davantage sous le poids des impôts, & les obligea de fournir à tous les frais de la guerre qu'il se proposoit de continuer. D'abord il commence par racheter tous les prisonniers qu'on lui avoit faits à la bataille d'Anghierra, rompt ensuite toutes les conférences établies pour négocier la paix avec les Vénitiens, & recommence la guerre.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Tandis que Philippe excite la guerre dans toute l'Italie, il mene en secret une vie corrompue & libertine. Sa conduite à l'égard d'Alphonse d'Arragon.

Comme Philippe se voyoit alors devant lui de grandes sommes en argent comptant, il eut bientôt rassemblé une armée plus forte que les précédentes. Les Vénitiens qui pendant le tems des conférences avoient licentié une grande partie de leurs troupes, tomberent dans le désespoir, en voyant que leurs soldats congédiés s'étoient allés ranger sous les enseignes de Philippe qui leur donnoit une paye plus forte & qui leur promettoit un riche butin. Ils font sçavoir à leurs alliés l'état actuel de leurs affaires, & les pressent de remplir leur engagemens. On vit donc les Florentins, le Duc de Savoie, le Marquis de Montferrat (à qui l'on avoit promis l'investiture d'Alexandrie) & les exilés Génois, qu'on avoit flattés de l'espérance de se voir rétablis dans leur patrie, chercher tous les moyens, & recourir à tous les expédiens, pour trouver des hommes & de l'argent. Philippe leur tint tête à tous, soit par terre, soit par mer. Il rappelle Piccinino de Bologne, & l'envoie avec une puissante armée dans le pays Bressan où les succès de ce Général furent si rapides, que Philippe lui promit de le rétablir dans Bresce & toutes ses dépendances. Pour comble de bonheur, il arriva que Sforce Général des Vénitiens prenoit alors ses mesures pour se marier à la fille de Philippe; & quoiqu'il eut trop d'honneur pour oser trahir ses maîtres, il ne fut, cependant, ni aussi actif, ni aussi courageux qu'il l'eut été, si son cœur eut pu s'affranchir de l'amour dont il étoit enflammé. Le lecteur a dû voir dans l'histoire de Florence, toutes les révolutions diverses de cette guerre. Philippe flottoit continuellement entre la crainte & l'espérance, & menoit une vie obscure qui le rendoit le plus méprisable & le plus infortuné des hommes. Il recherchoit une tranquillité privée, & vouloit jouir du repos sans jouir de la paix, étant bien aise de tenir éloigné le flambeau de la guerre, & d'exciter par-tout le trouble & les alarmes pourvû que ses débauches & ses plaisirs honteux n'en souffrissent pas. Il n'entroit jamais dans une négociation de paix, que dans le dessein de tromper les autres & de leur en imposer; car il s'étoit mis dans l'idée que tout le genre humain formoit des confédérations contre lui: ensorte que le cours de sa vie fut un flux & un reflux continuel de guerres & de traités. Aujourd'hui ses affaires paroissoient désespérées, & demain il étoit victorieux de toute part. Tantôt il sacrifioit à sa tranquillité les plus grands & les plus importans avantages, tantôt pour une bagatelle & sur un prétexte spécieux & frivole, il allumoit par-tout le flambeau de la discorde. Il étoit de son naturel l'homme le plus intéressé qu'il y eut peut-être alors dans le monde; & cependant aucun Prince ne peut se flatter d'avoir fait des actions aussi remplies de grandeur & de générosité. Tels furent ses procédés à l'égard d'Alphonse Roi d'Arragon. Ce Prince réclamoit la couronne de Naples, & s'opposoit aux prétentions de René d'Anjou. Tandis qu'Alphonse assiégeoit Gaëte, Philippe qui depuis si long-tems regardoit la couronne de Naples avec un œil avide, & qui cherchoit à s'en emparer pour lui-même, donna ordre aux Génois d'équipper une flotte & d'aller promptement au secours de Gaëte. Suivant quelques historiens, qui ont poussé peut être jusqu'au raffine-

Sect. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.*

ment leurs conjectures sur le caractere de Philippe, il n'obligea les Génois d'armer une flotte, que parce qu'étant jaloux de leur puissance, il espéroit qu'ils seroient battus par Alphonse. Ces mêmes Auteurs assurent qu'il y avoit entre ces deux Princes une correspondance secrette. Mais quoiqu'il en soit de cette conjecture qui ne paroit pas probable, il est certain qu'Alphonse fut informé de l'approche des Génois; qu'il vint à la rencontre de leur flotte, & qu'il leur livra un combat vif & sanglant où Alphonse lui-même & deux de ses freres furent faits prisonniers, ainsi que le plus grand nombre des Nobles & des Officiers qui l'accompagnoient dans cette expédition.

1436. *La ville de Gênes se révolte contre lui.*

Cependant par ordre de Philippe, on le conduisit en triomphe de Gênes à Milan, plutôt en vainqueur qu'en prisonnier. Philippe lui fit un accueil gracieux; & après l'avoir magnifiquement traité, il le renvoya sans exiger aucune rançon, avec toute sa suite & tous ceux qui avoient été faits prisonniers. On attribue cette générosité à des motifs d'intérêt; & les Génois qui ne pouvoient s'imaginer que Philippe fut capable de faire une action louable sans quelque dessein pervers, résolurent de se soustraire à sa puissance, & se déterminerent à la révolte. Les circonstances étoient alors pour eux d'autant plus favorables, que Philippe s'étoit aliéné leur esprit en les traitant avec beaucoup de hauteur & de fierté. Quoiqu'il sçut qu'ils détestoient Alphonse plus qu'aucun autre Prince de la terre, cependant il les avoit obligés d'équiper une nouvelle flotte, seulement pour lui amener Alphonse de Gênes à Milan, où il arriva, ainsi que nous venons de le voir plutôt en appareil de triomphe, qu'avec la honte & l'humiliation d'un captif & d'un prisonnier. Philippe ne put s'empêcher d'être saisi de tremblement & de crainte lorsqu'il apprit la défection & la révolte des Génois. Il chercha d'abord à les appaiser, & leur fit entendre qu'il n'avoit mis Alphonse en liberté, qu'à condition qu'il livreroit la Corse à leur République. Ils se laisserent amuser quelque tems par cette espérance flatteuse, & ils ne rompirent entiérement avec lui, que lorsqu'ils virent entrer dans leur ville deux mille hommes de troupes nouvelles qu'il envoyoit pour les tenir en bride & pour renforcer la garnison: alors la révolte éclata, & ils ne garderent plus de mesures avec lui.

Piccinino Général de Philippe fait de vains efforts pour rentrer dans Gênes.

Les Gênois avoient mis à leur tête François Spinola, qui s'étoit acquis dans l'art de la guerre la plus haute réputation. Ils tuerent le Gouverneur nommé par Philippe & obligerent sa garnison de se rendre prisonniere de guerre. Ils s'occuperent ensuite à donner une nouvelle forme à la constitution du pays, & nommerent huit personnes qui partageoient entr'elles toute l'autorité, en attendant que l'ordre fut par-tout entiérement rétabli. Philippe, dans le dessein de prévenir les suites de cette révolte, donne ses ordres à Piccinino Général de son armée, de marcher incessamment contre cette ville, & de ne pas attendre que les rebelles se fussent emparés de la citadelle qu'ils tenoient actuellement assiégée. Mais avant que Piccinino fut arrivé, la citadelle étoit déja remise entre leurs mains; ensorte qu'il fut hors d'état de frapper aucun coup décisif contre cette ville. Il marche alors vers le riviere du Ponant, & fait le siege d'Albenga. Fulgose, qui se voyoit rentré dans la possession du Gouvernement de Gênes & qui avoit recouvré plusieurs places dépendantes de ses domaines, vint promptement au secours d'Albenga, & fut assez heureux pour jeter des troupes dans la place.

L'année suivante, Fulgose renouvella son alliance avec les Vénitiens & les

Florentins; & l'on vit toutes les dissentions intestines dont le Gouvernement de Gênes avoit été déchiré, se renouveller, s'accroître, & devenir plus violentes qu'auparavant. Le Duc de Milan crut qu'il devoit en profiter & offrit à Jean Baptiste Fulgose frere du Doge régnant, de le faire lui-même Doge & Gouverneur de Gênes, s'il vouloit former un parti en sa faveur. Né avec un esprit inquiet, remuant, & ambitieux, J. B. Fulgose ne put résister aux promesses flatteuses du Duc de Milan. Bientôt il seme la division, excite des cabales, & cause de grands troubles dans la ville; mais il est saisi, & fait prisonnier. Cependant son frere lui pardonna dans la suite, & lui donna même sept galeres à commander, pour aider le Duc d'Anjou à se faire couronner Roi de Naples. On trouvera dans l'Histoire de Gênes, quels furent les succès & les particularités de cette guerre. Il nous suffira de dire ici que Fulgose fut dépossédé par Flisco, & que pour recouvrer son gouvernement, il se mit sous la protection de Philippe qui lui donna la ville de Novi; ce qui mit Fulgose en état de dévaster le territoire de Gênes & de faire des excursions jusqu'aux portes de cette ville. Mais tant que Philippe vécut, il ne remit jamais le pied dans Gênes.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

1437.

Le jeune Fulgose excite dans Gênes une révolution favorable à Philippe; mais elle est appaisée sur le champ.

Dans les autres parties de la Lombardie, Philippe voyoit ses affaires beaucoup mieux prospérer. Ses Généraux venoient de défaire les Vénitiens commandés par Carmagnole; contre lequel il avoit eu la malice & l'adresse d'exciter sourdement un parti dans Venise. Il regardoit ce Général comme le seul obstacle au succès de ses armes; & il n'épargna rien pour tâcher de lui faire perdre la confiance des Vénitiens: car il étoit persuadé que Carmagnole agissoit avec raucune contre lui, & que c'étoit son plus dangereux ennemi. Ce Général en effet se faisoit gloire d'avoir humilié Philippe plus d'une fois, & de l'avoir forcé d'accepter la loi que lui imposérent les Vénitiens; ensorte qu'il triomphoit d'avoir exercé son ressentiment contre Philippe. Mais la perte de cette derniere bataille devint pour lui l'évenement le plus fatal; Car le Sénat de Venise prit secrettement tout à coup la résolution de le faire mourir. Cependant ce dessein ne fut mis à exécution, que plusieurs mois après; ensorte que Carmagnole ne sachant rien de la sentence de mort portée contre lui, vivoit familiérement avec le Doge, & avec les autres Sénateurs qui l'avoient condamné. Un jour il fut fort surpris de se voir saisi, conduit en prison & mis à la torture pour le forcer d'avouer sa trahison. Ensuite il eut la tête tranchée sans qu'on ait jamais pû sçavoir clairement pourquoi ce grand Général éprouva un tel supplice. On disoit qu'il entretenoit une correspondance secrette avec les ennemis de l'Etat; mais cette imputation ne fut jamais justifiée. Il y a lieu de croire que l'argent que Philippe répandit à pleines mains dans le Sénat de Venise, corrompit les juges qui le condamnerent à mort.

Philippe fait naitre dans Venise des soupçons contre Carmagnole qui fut mis à mort.

Philippe avoit continué de rester veuf depuis la mort de sa femme Beatrix; mais ses favoris & ses flatteurs, s'appercevant que sa vie débauchée minoit son tempérament, lui représenterent, même avec importunité, qu'il devoit absolument se remarier. L'Archevêque de Milan, peut être dans la vue de le détourner du vice, lui exposa qu'il n'avoit point d'héritiers, & lui proposa la fille d'Amédée Duc de Savoie. Il ne marqua d'abord que de l'aversion pour ce mariage; mais les courtisans ses créatures espérant que dans le cas d'une minorité, ils obtiendroient l'administration des affaires, rédoublerent d'efforts pour lui faire contracter ce mariage. Ils employerent tous les amis & les parents de Philippe pour lui arracher son consentement; & il se vit tellement importu-

Philippe se remarie, & épouse la fille du Duc de Savoie.

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

né qu'il étoit ſur le point de ſe rendre. Cependant il y a grande apparence qu'il eut perſiſté dans ſon obſtination, & qu'il eut continué de rejeter toutes les remontrances de ſes parens, ſi un certain Stephano fameux Aſtrologue ne l'eut déterminé. Philippe avoit pour l'aſtrologie la confiance la plus aveugle, & croyoit fermement qu'un Aſtrologue étoit l'interprète de la volonté de Dieu. Il étoit alors à ſa maiſon de campagne d'Albiati, & Stephano dreſſa ſon horoſcope. L'aſtrologue lui aſſura avec tant de confiance que les étoiles avoient l'aſpect le plus favorable, qu'il ordonna auſſitôt qu'on allât chercher la Princeſſe. Jamais ſes commandemens ne furent exécutés avec tant de promptitude; car ſes favoris craignant qu'il ne changeât de réſolution, à cauſe de l'inconſtance & de la légereté naturelle de ſon eſprit, avoient déja fait venir la Princeſſe de Rebecca village diſtant d'une lieue d'Albiati, où elle étoit avec ſon pere & une nombreuſe ſuite de Dames & de Seigneurs de Savoie. Après avoir reglé l'ordre & la marche de la cérémonie qu'on devoit obſerver dans l'entrevue, l'épouſée parut à cheval derriere le Duc ſon pere, & Philippe parut également monté ſur ſon cheval. Les complimens ne furent pas longs de part & d'autre, enſuite de quoi Philippe donna une bague à la Princeſſe, lui prit la main, & la mit à cheval derriere lui. On ſe dit adieu, & Philippe s'en revint à Albiati pour couronner le mariage. Son épouſe lui parut fort aimable, & il témoigna tant de joie de l'avoir épouſée, qu'il ordonna de faire les plus grandes réjouiſſances dans toute l'étendue de ſes Etats. Bien loin de vouloir rien accepter pour ſon douaire, il abandonna à ſon pere la poſſeſſion de Verceil & promit de ne jamais le troubler dans le gouvernement de cette ville. On regarda cette généroſité moins comme un effet de l'amour, que comme un coup de politique, parcequ'il ſe faiſoit par là un ami dans Amédée qu'il détacha de la ligue formée contre lui.

Il fait exécuter inhumainement les Plaiſantins.

La paix régna dans tous les Etats de Philippe, pendant toute la célébration du mariage. Mais ce calme ne dura pas long-tems, & bientôt une armée nombreuſe marcha contre les rebelles de l'Apennin. Philippe ſe plaignoit des habitans de Plaiſance & de quelques autres villes voiſines, qu'on diſoit ne vivre que de rapine & de brigandage, & qui devaſtoient tous le pays des environs. Mais il y a plus lieu de croire que Philippe ne prit ce prétexte, que pour ſe venger de ce que les Plaiſantins avoient marqué de l'averſion pour Philippe, en inclinant trop favorablement pour les Vénitiens dans les dernieres guerres qu'il venoit d'avoir avec eux. Comme on n'avoit fait dans le traité de paix aucune exception pour les habitans de Plaiſance, Philippe crut qu'il pouvoit les traiter comme des traitres & des voleurs; enſorte qu'il fit attacher au gibet tous ceux qui lui tomberent entre les mains. Tout le reſte des actions & de la vie de Philippe, que nous n'avons pas rapporté dans cette hiſtoire, ne mérite que de l'horreur & de l'exécration.

Sforce rentre en grace avec les Vénitiens qui étoient prévenus contre lui.

Sforce, malgré ſa paſſion pour la fille naturelle de Philippe, connoiſſoit trop bien ce Prince pour le preſſer de la lui donner pour épouſe, quoiqu'il lui en eût fait l'offre à pluſieurs repriſes différentes. Mais un incident donna enfin lieu à la concluſion de ce mariage. Les Vénitiens toujours uniquement attachés à leurs intérêts, s'occupoient fort peu de rendre ſervice à leurs confédérés. C'eſt pourquoi ils avoient retiré la confiance qu'ils avoient miſe dans Sforce, ſans cependant le renvoyer ni lui ôter ſes emplois. Les palmes de la victoire ſe trouvoient alors ſi également partagées entre lui & Piccinino, qu'il

étoit difficile de déterminer lequel devoit se flatter d'une plus grande gloire, quoique Sforce cependant surpassât son rival en grandeur d'âme, en générosité, & autres vertus civiles. Ajoutons à cela qu'il avoit à ses ordres un corps de troupes les mieux disciplinées qu'il y eût alors en Europe, toujours prêtes à le suivre aveuglément & sans lui demander les raisons qui le faisoient agir. Toujours attentif à ne porter aucune atteinte à son honneur, Sforce servit différentes puissances avec la plus grande fidélité, quoiqu'il vit bien qu'on ne jugeoit du mérite des hommes que par les succès & non par les vertus. Ce qui l'affligeoit le plus, c'étoit de voir que les Vénitiens lui eussent ôté tous les moyens de conduire la guerre en Lombardie, avec autant de vigueur & d'activité qu'auparavant. Il se rendit à Venise où il se justifia si clairement de tous les soupçons qu'on avoit sur son compte, que les Vénitiens ordonnerent à leurs troupes de quitter la Toscane & d'aller le joindre incontinent en Lombardie. Mais avant que cette jonction pût être effectuée, Piccinino, que Philippe ne laissoit manquer de rien, obtint de grands avantages sur l'ennemi, & manqua de prendre prisonniers de guerre Sforce lui-même & toute son armée.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Piccinino, qui n'avoit d'autre subsistance que celle qu'il retiroit de son épée, étoit si sûr de forcer l'ennemi à se rendre, qu'il se flatta que Philippe ne pourroit lui rien refuser de ce qu'il demanderoit. Il lui exposa donc qu'il n'étoit pas maître d'un seul pouce de terre dans toute l'Italie; que s'il venoit à mourir il n'auroit pas un lieu pour sa sépulture; & qu'il le prioit de lui donner en toute propriété la ville & le territoire de Plaisance. Philippe n'eut pas plutôt reçu la requête de Piccinino, que soit par caprice ou par politique, il résolut d'avoir la paix à quelque prix que ce fut. C'est pourquoi il envoya à Sforce Antoine Fortore, avec ordre de traiter avec lui, d'applanir toutes les difficultés, & de conclure le mariage sans un plus long delai. Sforce n'oublia pas les intérêts de ses maîtres les Vénitiens, & Philippe leur abandonna tout ce qu'ils réclamoient dans le pays Bressan & dans le Bergamasque, ainsi que toutes les villes & toutes les forteresses dont ils s'étoient emparés dans cette guerre. On traita en même tems avec les Florentins; & toutes les affaires des confédérés, sans oublier même les prétentions de la Maison de Gonzague sur Mantoue, furent réglées dans ce traité. Le mariage de Sforce fut conclu, & Philippe donna en dot à sa fille naturelle la ville de Crémone. Suivant quelques auteurs, cette paix fut terminée par la seule médiation de Sforce; suivant d'autres, Philippe fit partir un député pour Venise afin de sonder les dispositions du Sénat, qui n'aspirant qu'à la paix eut bientôt donné les mains à la négociation de Philippe. Outre les possessions dont nous venons de parler, Venise obtint encore Martinengo & plusieurs autres places du Ghiara d'Adda.

Sur une demande juste de Piccinino, Philippe conclut la paix avec tous ses ennemis.

Cette paix, si desirable dans ces circonstances, fut agréable à toute l'Italie, excepté au Pape & à Piccinino. Le Pape, en apprenant la nouvelle de la conclusion du traité, quitta Venise avec emportement, & [illegible] sur les confédérés, en leur déclarant qu'ils avoient trahi les [illegible]. Pour Piccinino, il reçut ordre de Philippe, dès que les principaux articles furent ratifiés, de faire avec Sforce une treve pour une année, ordre qui fut pour lui un coup de foudre. D'abord, il refusa d'obéir; mais Philippe lui ayant fait sçavoir que s'il [illegible] il le livreroit à des ennemis dont il sçavoit bien qu'il n'auroit aucun quartier à attendre,

1441. Le Pape [illegible]

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Piccinino fut obligé de se soumettre & de lui obéir quoiqu'avec la plus grande répugnance (*).

Sforce épouse Blanche Visconti fille naturelle de Philippe.

Le mariage de Sforce fut célébré à Crémone avec le plus grand appareil. Philippe, suivant Paul Jove, balança long-tems pour sçavoir lequel des deux il appelleroit à sa succession, ou Sforce, ou Alphonse d'Arragon. Celui-ci avoit pour ses soutiens dans le conseil de Philippe, Brocardi, Pallino, & François Landriani. L'autre avoit pour protecteurs, André Birago, & Pierre Pusterla. Cette question resta long-tems sur le tapis; mais à la fin, Philippe cédant à l'affection qu'il avoit pour sa fille se détermina pour Sforce, quoiqu'il retint toujours dans le cœur une inclination violente pour Alphonse d'Arragon.

1444.

Philippe renouvelle la guerre.

Quoique Philippe dût avoir tous les plus grands motifs & tout l'intérêt possible à maintenir la paix qu'il venoit de conclure, cependant à peine elle fut signée, que son impatience naturelle & son caractere défiant lui fournirent les moyens de la rompre. Alphonse Roi de Naples, après avoir remporté différentes victoires sur René d'Anjou son compétiteur, & l'avoir forcé de se renfermer dans sa Capitale la seule ville qui lui restoit de tout le Royaume, vient attaquer Bénévent, & s'empare de cette place, ainsi que de toutes les autres possessions appartenantes à Sforce & qu'on avoit données à son pere en récompense de ses services. Sforce qui s'étoit retiré à Venise d'abord après la célébration de son mariage, négocia l'alliance des Vénitiens en faveur de René, à laquelle il fit accéder le Pape, les Florentins, & les Génois, qui étoient tous alarmés de la rapidité des progrès d'Alphonse. Celui-ci, cherche des alliances à son tour, & s'adresse à Philippe, dont il avoit lieu d'être satisfait, & réclama son assistance comme celle de son plus fidelle ami. Philippe qui ne voyoit pas qu'il put avoir rien à craindre du côté des Napolitains, entra aussitôt dans ses vues, & vint même à bout de persuader le Pape de se joindre à lui contre Sforce dont les plus belles possessions avoient anciennement appartenu au patrimoine de S. Pierre. Il lui offrit en même tems Piccinino qui étoit toujours à son service, & fit partir ce Général sur le champ pour aller à l'assistance du Pape. Piccinino en conséquence dirige d'abord sa marche sur Ancone, & chasse Sforce de toutes ses possessions. Alphonse pendant ce tems-là s'empare de Naples, & oblige René d'Anjou de s'enfuir hors du Royaume, tandis que Bentivoglio de Bologne, les Vénitiens, & les Florentins, se préparent à secourir Sforce. Philippe, conformément à la maniere mystérieuse dont il se conduisoit dans toutes ses actions, ne vit pas sans chagrin Alphonse monté sur le trône de Naples, & fut intérieurement bien aise de la confédération formée en faveur de son beau-fils. Cependant il tint toujours dans cette affaire une conduite qui lui étoit particuliere. Il ne voulut pas néanmoins donner des ordres précis à Piccinino de s'en revenir avec son armée dans le Milanez; mais il laissa Sforce & le Pape se battre ensemble sans prendre part à leurs différends. Quoique l'ar-

(*) Cette paix, quoiqu'en disent les historiens, ne paroit pas avoir été conclue aussi promptement qu'ils veulent le faire croire. On ne doit l'attribuer qu'à la jalousie secrette qui animoit toutes les parties belligérantes contre le Pape, & à la mortification que Philippe voulut donner à Piccinino. Il est évident qu'on demeura long-tems à la négocier, puis qu'on est incertain de la date à laquelle on doit la rapporter, les uns la mettant en 1440, & d'autres en 1441. Il est probable que l'on convint des principaux articles en 1440, & que la ratification n'eut lieu que l'année suivante. *Note de l'Auteur Anglois.*

mée de Piccinino fut soldée par Philippe, cependant ce Prince craignoit l'ascendant que ce Général avoit pris sur ses troupes; & il négligea tellement de lui envoyer des renforts, que Piccinino se vit bientôt dans un état où il ne pouvoit plus compter que sur lui-même & sur la valeur de ses soldats. Sforce au contraire recevoit continuellement des troupes fraiches dont il sçut si bien profiter qu'il défit entiérement Piccinino, & l'obligea de se réfugier dans Montechio. Ce revers de fortune intéressa le Pape & le Roi Alphonse en faveur de Piccinino, & leur fit connoitre ce qu'ils devoient appréhender des succès de Sforce. Ils le mirent en état de se faire bientôt une armée plus forte qu'auparavant, avec laquelle il balança souvent la victoire. A la veille de remporter une grande bataille, Piccinino ne fut jamais plus surpris que lorsqu'il reçut ordre de se rendre à Milan où Philippe l'appelloit sur un prétexte spécieux. Il fut obligé de partir, & laissa à son fils la conduite de son armée. Sforce apprend cette nouvelle, & ne laisse pas échapper une occasion si opportune; il présente la bataille, enfonce l'armée du jeune Piccinino, met ses soldats en déroute, & le fait prisonnier. Son pere apprend ce désastre, & voit avec douleur qu'il est trompé & abandonné par Philippe. Il en prit un chagrin si vif, qu'il en mourut fort peu de tems après, en 1445, tandis que Sforce profitant de sa victoire, recouvre la ville d'Ancone avec ses dépendances, & fait sa paix avec le St. Siege.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

Nous avons vu dans une autre partie de cette Histoire Générale (*a*) la révolution qui fut alors excitée dans Bologne, & dans laquelle Philippe eut tant de part. Malgré son accommodement avec Sforce, le Duc de Milan ne voulut jamais lui confier le commandement de ses armées; & il envoya prier Ciarpellone qui venoit de quitter le service des Vénitiens, de se rendre à Milan pour y recevoir le commandement de ses troupes, & prendre la place de Piccinino. Ciarpellone se trouvoit alors dans l'armée de Sforce; & dès qu'on sçut les ordres dont l'Envoyé de Philippe étoit chargé, ce Général fut arrêté & mis à mort, sans qu'on ait jamais pu sçavoir clairement sur quel prétexte il fut condamné. On dit que le Duc de Milan, avant cet évenement tragique, avoit donné à Ciarpellone des possessions dans le Milanez. Cet outrage fait à la dignité de Philippe, produisit une autre guerre dans la Marche d'Ancone & dans la Lombardie (*b*). Sforce avoit chassé de Rimini Sigismond Malatesta, & Philippe vint à son secours conjointement avec le Pape & avec le Roi de Naples, tandis que les Vénitiens & les Florentins d'un autre côté, se déclaroient pour Sforce. Lorsque Philippe eut appris la mort funeste de Ciarpellone, il donna le commandement de son armée au jeune Piccinino que Sforce venoit de mettre en liberté. Mais les Vénitiens le battirent à Caza[illegible], & poursuivirent leurs conquêtes jusques dans le cœur du Milanez, & même jusqu'aux portes de la Capitale; tandis que Sforce étoit vainqueur d'un autre côté, & [illegible] deux assauts que son beau-pere lui faisoit donner à Cremone & à [illegible]. Le succès des armes Vénitiennes fit réconcilier le beau-pere avec le [illegible], qui ne douterent plus l'un & l'autre que le dessein des Vénitiens ne [illegible] maîtres du Milanez. Le Duc ne pouvoit sur le champ recevoir des secours de la part de son fidelle allié Alphonse Roi de Naples, [illegible] qu'il

1445. Les Vénitiens s'emparent du Milanez.

(*a*) Voyez le Volume XXXVI. p. 2[illegible].

(*b*) Voyez le Vol. X[illegible] de cette Histoire, p. [illegible].

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti.

lui avoit faite de l'assister promptement. Ce délai découragea Philippe, qui se voyant délaissé & méprisé de ses sujets, fut enfin contraint, après toutes ses spéculations subtiles en politique, d'implorer l'assistance de Sforce son beau-pere.

Mort de Philippe Marie dernier Duc de Milan.

Les circonstances où Sforce étoit alors engagé, paroissoient dangereuses & délicates. Il étoit toujours Commandant en Chef de l'armée Vénitienne, quoique Attendula son parent & brave Officier remplit les fonctions de Général, & eut reprimé lui seul l'insolence des soldats de Philippe, en défaisant l'armée de Piccinino; ensorte que Sforce balançoit beaucoup à rejeter ou à céder aux propositions de son beau-pere. Les Vénitiens ayant eu connoissance des offres de Philippe, s'apperçurent de son embarras; & pour l'aider à se résoudre en leur faveur, ils lui offrirent d'avoir carte blanche & de jouir d'une autorité peu différente de celle d'un dictateur perpétuel. Sforce balançoit encore, & restoit toujours indécis. Les Vénitiens, qui se sentoient alors assez puissans pour le forcer à ne pas les arrêter dans leurs conquêtes, firent d'abord mettre en prison le député qu'il envoyoit au Sénat pour exposer les raisons de sa retraite, déchirerent ensuite tous les actes publics qu'on avoit faits en sa faveur, & tâcherent dans le même tems de surprendre Crémone; entreprise dans laquelle ils échouerent, & qui ne leur attira que la haine & le mépris. Philippe, pendant cet intervalle, venoit de perdre toutes les villes qu'il avoit sur l'Adda, & Brandolino vint arborer l'étendart des Vénitiens jusques sous les murs de Milan, en invitant les habitans à secouer le joug de Philippe, & à recouvrer leur antique liberté. C'étoit le moment décisif pour Sforce, & il falloit absolument qu'il se déterminât. Enfin il crut qu'il devoit s'attacher à son beau-pere; & il partit pour le venir trouver à sa maison de campagne d'Albiati. Mais il apprit en chemin qu'une fievre violente venoit d'enlever ce Prince à l'âge de 66 ans. Philippe Marie dernier Duc de Milan de la famille des Visconti, mourut le 13. d'Août 1448.

1448. *Caractere de ce tyran.*

Le caractere de Philippe est un des plus difficiles que l'histoire ait jamais eu à tracer. Quoique tous les écrivains de son siecle conviennent qu'il fut le meilleur soldat & le plus excellent politique de son tems, cependant la défiance & la superstition lui avoient tellement affoibli l'esprit, qu'elles le rendirent autant méprisable à ses amis qu'odieux à ses ennemis. Il aimoit le plaisir, la dépense, & la magnificence; & néanmoins il étoit toujours inquiet, chagrin, œconome à l'excès, & ruina ses Etats pour satisfaire aux désirs d'une sordide avarice. Paul Jove, qui paroit être de tous les historiens celui qui l'a le mieux connu, & le mieux dépeint, croit que la générosité sans bornes qu'il exerça à l'égard d'Alphonse Roi de Naples, n'étoit qu'un effet de sa grandeur d'âme. Cet auteur ajoute que Philippe surpassa tous ses ancêtres par la splendeur dans laquelle il vivoit; & que la magnificence de son hospitalité à l'égard des étrangers, effaçoit tout ce qu'on avoit jamais fait en ce genre. D'autres écrivains s'accordent tous à célébrer ses manieres honnêtes & polies, sa conversation vive & enjouée, sa tranquillité d'âme, & son intrépidité à souffrir & à braver les revers les plus accablans de la fortune. L'on voit pourtant que ces mêmes auteurs qui lui donnent un caractere si noble, conviennent tous qu'il étoit naturellement si timide qu'il trembloit comme une feuille au moindre coup de tonnerre; & que dès qu'il entendoit gronder l'orage, il s'enfuyoit comme un frénétique dans quelque caveau ténébreux & souterrain. Lorsqu'il habitoit son palais à Milan, il n'avoit

voit ordinairement d'autre demeure, qu'un petit cabinet étroit, ferré, & où il ne pouvoit recevoir que deux perſonnes; enſorte qu'il étoit fort difficile d'avoir accès auprès de ſa perſonne. Il montroit une grande averſion pour la compagnie, & ne recevoit jamais chez lui d'aſſemblée. Il n'adminiſtroit point dans une affaire, que ſes favoris & ſes miniſtres n'y euſſent mis la premiere main. Il prétendoit, ſur la fin de ſa vie, avoir perdu la vue, & ſoutenoit qu'il n'étoit pas en état de diſcerner une perſonne d'avec une autre. Mais ceux à qui ſon caractere étoit mieux connu, diſoient qu'il affectoit de ſe dire aveugle, & que la défiance ſeule formoit ſon aveuglement. Il portoit ſi loin la crainte & l'horreur ſi naturelles aux tyrans, que jamais Prince n'eut un ſi grand nombre d'émiſſaires : mortels odieux, comme a dit un Poëte, abhorrés des hommes & des Dieux, & dont on ne fait uſage que dans un gouvernement corrompu. Philippe prenoit un grand plaiſir à lire l'Hiſtoire, dit Paul Jove, ſuivant ce même auteur qui vêcut dans un ſiecle peu éloigné de celui de Philippe, ce Prince avoit un verre qui groſſiſſoit les objets, & avec lequel il obſervoit les jeunes gens de ſa cour lorſqu'ils jouoient à la paume, ou qu'ils s'occupoient à l'exercice de la lutte (*a*). Lorſqu'il en remarquoit quelques uns qui lui plaiſoient par leur adreſſe, & par leur beauté, il les choiſiſſoit pour les attacher à ſa perſonne: circonſtance honteuſe & qui a terni ſa mémoire, quoique Paul Jove faſſe tous ſes efforts pour le diſculper de l'imputation qu'on lui a faite de s'être ſouvent livré à des amours que la nature a toujours en horreur.

Sect. V. Hiſtoire de Milan ſous les Viſconti.

Après le meurtre dont il s'eſt rendu coupable à l'égard de la Ducheſſe ſa femme, & après pluſieurs autres exécutions ſemblables, il ſeroit difficile de le juſtifier ſur ſon naturel atroce & cruel. Mais Paul Jove rejete le blâme de la plûpart de ſes barbaries, ſur ſes flatteurs & ſpécialement ſur Oldrati Lampugnani avec lequel ce Prince avoit été élevé dans ſa jeuneſſe, & qui avoit toujours conſervé ſon aſcendant ſur l'eſprit de Philippe, en déprimant le mérite des autres, & en ne lui vantant que le ſien & celui de ſes favoris. Les fautes de Philippe devinrent plus graves à meſure qu'il avançoit en âge; & Paul Jove eſt obligé d'avouer que vers la fin de ſa vie, ſes mauvaiſes qualités empiroient de jour en jour, & particuliérement ſa cruauté & ſon inconſtance. On l'accuſe d'avoir été non ſeulement inconſtant & volage dans ſon amitié, mais ſur-tout d'avoir perſiſté dans ſa haine d'une maniere inflexible & inexorable; enſorte qu'il faiſoit ſemblant d'abord de pardonner, mais ſans oublier l'offenſe qu'il avoit reçue, dont il tiroit enſuite une vengeance éclatante dès qu'il en trouvoit l'occaſion. Il dut à ſon eſprit irréſolu tous les malheurs où il ſe trouva plongé quelques jours avant ſa mort : car quoiqu'il ne pût recevoir d'aſſiſtance que de Sforce, & quoiqu'il eut richement doté ſa fille Blanche qu'il lui donna pour épouſe, cependant il ne pouvoit ſoutenir la penſée que Sforce, qui n'étoit qu'un bâtard & fils d'un aventurier, lui ſuccéderoit un jour dans tous ſes domaines; & il travailloit ſérieuſement, quelques jours avant qu'il mourut, à appeller à ſa ſucceſſion Alphonſe Roi de Naples. Ce Prince, qui avoit répondu noblement & avec la plus grande reconnoiſſance, à la généroſité qu'exerça Philippe à ſon égard, fut déſigné dans le premier teſtament du Duc de Milan comme le ſeul digne de lui ſuccéder. Mais ce teſtament ne fut jamais ni ſigné, ni rendu public, à cauſe de l'averſion générale qui régnoit parmi les habitans du Milanez

Dans ſon teſtament il appelle Sforce à ſa ſucceſſion.

(*a*) *Obiecto ad feneſtram ſpeculari vitro &c. Paul Jovius, p.* 126.

SECT. V. *Histoire de Milan sous les Visconti.*

contre les Napolitains. Cependant Alphonse III. ayant eu avis de cette volonté du testateur, réclama la succession du Duc de Milan.

Valentine de Milan sa sœur devient son héritiere.

La ligne masculine & légitime de la famille des Visconti se trouvoit éteinte par la mort de Philippe; & Valentine de Milan sa sœur mariée au Duc d'Orléans frere de Charles VI. Roi de France, devenoit l'héritiere universelle de cette maison. Il avoit été stipulé expressément dans le contract de mariage que Valentine, ou ses représentans, seroient appellés à la succession des Ducs de Milan, dans le cas que ses freres mourussent sans enfans. Mais l'Empereur contesta la validité du contract en faisant voir que cette condition ne pouvoit y être insérée sans son consentement, qu'on lui demanda & qu'il ne voulut jamais donner. Mais ni Sforce, ni la cour de France, ni la ville même de Milan, n'eurent aucun égard à cette représentation de l'Empereur, & prétendirent que la cour impériale n'avoit aucun droit de disposer du Milanez.

La ville de Milan s'érige en République.

Sforce eut de grandes difficultés à vaincre, avant que de pouvoir établir ses prétentions. Le différend qu'il venoit d'avoir avec les Vénitiens, l'avoit mis hors d'état de payer ses troupes; & il voyoit que la plupart des Etats d'Italie étoient ses ennemis. Il avoit un grand parti dans Milan; mais la fermentation violente qui régnoit dans cette ville, avoit désuni tous les esprits. La plûpart des habitans demandoient un gouvernement Républicain; & d'autres vouloient la domination d'Alphonse. Sforce pour ne pas leur donner le tems de se reconnoître & de délibérer, s'avance à la tête de son armée vers Milan, & offre ses services aux habitans. Le Gouvernement de cette ville formoit alors une espece de République, & la domination des Visconti étoit absolument éteinte. Le grand rôle que cette Maison a joué pendant deux ou trois siecles dans les affaires d'Italie, les bâtimens superbes & les magnifiques églises qu'elle a laissés, l'encouragement qu'elle a donné aux arts & aux sciences, l'étendue de ses domaines, la force de sa puissance, & la richesse de ses revenus, sur-tout sous Barnabé, doivent faire regarder la famille des Visconti comme une des plus grandes & des plus illustres maisons de l'Europe.

Elle accepte les offres de Sforce & le nomme son Général.

Voici la réponse qu'on fit à Sforce, sur l'invitation qu'il avoit faite de ses services. „ Le peuple de Milan vous prendra à sa solde sous les mêmes conditions que vous avoit faites son dernier Duc; & pour vous témoigner la „ satisfaction qu'il a de votre offre & de votre bonne volonté, on vous abandonnera la possession de Bresce & de Bergame, dès que vous aurez retiré ces „ places des mains de l'ennemi". Sforce avoit trop de politique, pour manquer une si belle occasion de se maintenir dans le commandement des armées du feu Duc de Milan; & si les habitans de cette ville eussent eu la prudence de rejeter ses services, Sforce étoit perdu, & n'eut jamais pensé à s'emparer de l'autorité. C'est pourquoi il accepta toutes les conditions que lui firent les Milanois, bien résolu de n'en observer aucune, dès qu'il se seroit fait un parti dans Milan, & qu'il auroit trouvé des circonstances plus favorables pour faire valoir ses prétentions. Il commença par demander que ses troupes fussent soudoyées: ce qui lui fut accordé sur le champ. Dès qu'il eut obtenu le prêt, il quitta le territoire de Milan, alla mettre le siege devant les différentes villes qui s'étoient dérobées à la domination des Milanois, & les força de rentrer sous leur ancienne obéissance.

Cependant les Vénitiens d'une part, & le Duc d'Orléans cousin de Charles VII. Roi de France, de l'autre, se préparent à envahir le Milanez. Le Duc

d'Orléans passe les monts, à la tête d'une armée peu nombreuse parceque Charles sept étoit alors trop occupé contre les Anglois, assiége Asti, & s'empare de cette ville qui étoit le douaire de Valentine sa mere. Mais il ne put pas long-tems s'y maintenir, & il se vit bientôt obligé de se sauver en France avec les débris honteux de son armée. Il forma ses oppositions contre les prétentions de Sforce, & attendit des circonstances plus heureuses pour faire valoir ses droits sur le Duché de Milan. Quant aux Vénitiens, ils s'avancent jusqu'à Pavie dont ils font le siege; mais Sforce se présente, & les oblige de se retirer promptement après avoir gagné sur eux différents avantages. Dans le dessein de le tromper & de le surprendre, les Vénitiens lui proposent une alliance, en lui faisant connoître qu'ils pourront lui fournir des secours afin de s'emparer plus aisément de Milan. Sforce ne balance pas à accepter leurs offres, & ramene son armée dans le territoire de Milan.

Sect. V. Histoire de Milan sous les Visconti

Démarches des Vénitiens & du Duc d'Orléans.

1450.

Sforce entre dans Milan, & cette ville perd pour toujours l'occasion de s'ériger en République.

Les Milanois ne furent pas moins alarmés de la marche de Sforce, que du traité d'alliance que les Vénitiens venoient de conclure avec lui. Ils en portent leurs plaintes au Sénat de Venise, & demandent que la République renonce à cette alliance, & qu'elle s'intéresse à les mettre à l'abri de l'usurpation de Sforce. Les Vénitiens, qui avoient prévû cette démarche des Milanois, firent semblant d'être fâchés de l'alliance qu'ils venoient de contracter avec Sforce, & leur promirent de la rompre incessamment, à condition qu'ils obtiendroient la possession de Vérone & de Bergame pour les dédommager des frais de la guerre. Dans cet embarras extrême, Sforce prend la résolution de s'emparer tout à coup de Milan, avant que les Vénitiens aient fait leurs dispositions pour faire passer des secours dans le Milanez. Ensuite il songe à amuser les Vénitiens par des propositions qui les flattoient de la possession de Pavie. Par cet artifice, il obtint une treve avec le Sénat, pendant laquelle il attaqua Milan à force ouverte. Le peuple de Milan pressé par la famine, dit Simoneta (a) se révolte contre les magistrats, & demande à grands cris qu'on admette Sforce dans l'enceinte des murs. Un certain *Gaspar de Vicomercato*, se met à la tête des factieux, & vient représenter aux Sénateurs qu'il faut absolument se soumettre à l'autorité de Sforce, & que c'est le seul moyen de rétablir l'abondance, la paix, & la tranquillité. Cet avis fut appuyé par la multitude qui demandoit d'être délivrée des horreurs de la guerre, & à qui l'idée *d'abondance*, fit perdre aussitôt l'esprit de liberté. Le Sénat craignant une sédition de la part du peuple, ouvre les portes de la ville à Sforce, & le reconnoit lâchement pour son maître. C'est ainsi que la ville de Milan fut soumise à un nouveau Duc, & perdit pour toujours la seule occasion qu'elle eut jamais de recouvrer sa liberté.

Milan devoit s'allier aux Suisses.

Il est certain que si d'abord après la mort du Duc, les Milanois eussent eu la précaution de remercier Sforce de ses services, de le forcer à renoncer au commandement des troupes, & de nommer un autre Général en sa place, Milan recouvroit sa liberté, & jamais Sforce n'eut pu usurper l'autorité. On auroit vu bientôt la ville de Milan s'ériger en République, & se rendre formidable à toutes les Puissances qui avoient voulu porter atteinte à sa liberté. Après avoir remercié Sforce, il falloit qu'elle se liât par des traités avec les Suisses & avec Venise, & moyennant cette alliance, jamais l'Empereur, ni le Roi de France, n'eussent pu pénétrer dans le Milanez. Mais au lieu de prendre ces

(a) *Vit. Sfortiæ ubi supr.*

voies de prudence, ils laisserent à Sforce le tems de se faire un parti dans Milan, qui dans une circonstance semblable n'épargna point l'argent pour corrompre toutes les âmes villes qui préféroient les richesses à la liberté. Nous allons voir dans la Section suivante, quelles furent les guerres cruelles & sanglantes qu'excita dans le Milanez l'usurpation de Sforce, entre les Rois de France & les Empereurs d'Allemagne.

SECTION VI.

Histoire de Milan, depuis l'usurpation des Sforces, jusqu'à la paix de Fontainebleau en 1762.

Sect. VI *Histoire du* Milanez *depuis l'an* 1450 *jusqu'à l'an* 1762.

1450. *Origine de la famille des Sforces.*

SFORCE se voyant enfin maître de Milan, ne s'occupa plus que du dessein d'affermir tellement son autorité, que les Milanois ne pussent songer à devenir Républicains. Il commença par exiler les habitans, qui avoient proposé de faire de Milan une République; d'autres furent envoyés en prison, & d'autres furent mis à mort. Il falloit que Sforce, pour en venir au degré de puissance où il se trouvoit élevé, eut fait usage d'une adresse & d'une politique peu communes. Sforce étoit bâtard, & n'avoit d'autre titre au Duché de Milan que celui d'avoir épousé la batarde du dernier Duc: titre qui ne pouvoit être flatteur que pour un bâtard. Le pere de Sforce n'avoit été lui-même qu'un soldat de fortune, quoiqu'il se soit trouvé des historiens assez corrompus & assez adulateurs pour lui donner une origine illustre. Jacques Sforce, pere de François Sforce premier Duc de Milan de ce nom, étoit Romagnol & né à Cottignola ou Cottignol petite ville entre Faënza & Immola. Sansovin, quoique postérieur de plus d'un Siecle à Jacques Sforce, assure positivement que Jacques Mutio Sforce étoit fils de Michel Mutio Attendula Capitaine Général des troupes de la République de Venise (*a*). Paul Jove se contente de dire qu'il tiroit son origine d'une famille honnête; *honestâ Oriundus familiâ* (*b*). Mais Pierre de Carento, qui étoit lui-même natif de Cottignol, & qui par cette raison devoit être mieux informé que les historiens précedens, dit expressément que Jacques Mutio Sforce étoit fils d'un paysant appellé François Attendula (*c*). Il raconte même à quelle occasion, Jacques Sforce embrassa le parti des armes: il dit que voyant un jour passer un regiment de soldats Napolitains par son village, Sforce se sentit une grande inclination de les suivre & de s'enrôler avec eux sur le champ, mais que voulant connoître si la volonté de Dieu ne s'opposeroit point au dessein qu'il avoit formé de se faire soldat, il prit le coutre ou fer tranchant de sa charrue, & le jeta sur un arbre, en prononçant ces mots mystérieux. *Si tu retombes à terre ce sera un signe que Dieu veut que je reste laboureur, mais si tu restes sur l'arbre, je croirai que Dieu me destine à l'etat militaire.* Le lecteur doit remarquer que les épreuves de l'eau,

(*a*) Francesco Sansovino *Historia di Venezia*, L. 8. p. 214.

(*b*) Paulus Jovius, *Hist. Rer. Ital.* L. 5. p. 11.

(*c*) Pietro di Carento, *apud Leandrum Alberti in Hist. Ital.* L. 2. p. 14.

du feu, de la croix &c. étoient alors fort en usage; & que la superstition de Sforce étoit très digne du siecle dans lequel il vivoit. Mais malgré cela, il y a lieu de croire que cette histoire a été inventée par Sforce lui-même, pour consoler ses camarades qui crevoient de dépit de le voir élevé à des charges éminentes, en leur faisant croire qu'il y étoit destiné par le providence &c. Le coutre de la charrue ne retomba pas, & aussitôt Sforce prit le parti des armes. Il courut joindre ce même régiment qui venoit de traverser son village; & se fit soldat: Après avoir passé par tous les degrés militaires, il parvint au commandement des armées, poste dans lequel il se distingua toujours en brave soldat, & en grand Général. Son nom n'étoit alors que Jacques Mutio Attendula; mais comme il ne parloit que de *prendre par force*, de piller, de voler, de saccager, usage alors fort commun à toutes les armées d'Italie qui étoient fort mal soudoyées, ses camarades lui donnerent le surnom de *Sforce*. Jeanne II. Reine de Naples fut si satisfaite de ses services, qu'elle l'éleva à la dignité de Connêtable du royaume de Naples. Le Pape Jean XXIII. le créa Comte de Cottignol, & lui donna plusieurs possessions dans la Romagne pour la ville de Rome qui l'avoit nommé Général de ses armées. Les grands Seigneurs d'Italie se disputoient à l'envi l'honneur de son alliance; & il eut alternativement trois femmes qui étoient de la plus grande noblesse, & qui lui apporterent en dot des richesses immenses. La premiere fut la fille du Comte de Salentini dont il eut un garçon qui prit le nom de Marquis de *Santafior*, & qui fut la tige de cette famille. De la seconde, qui fut Catherine Comtesse d'Alopa, il eut Blaise Sforce qui mourut jeune. La troisieme, qui étoit fille du Duc de Sasso, lui donna aussi un fils nommé Charles Sforce qui embrassa l'état religieux & se fit Augustin. Il parvint au Généralat de son ordre, & ensuite à l'Archevêché de Milan. Mais Lucie de Treiane fut la favorite de Jacques Sforce; & quoiqu'elle n'eut jamais que le titre de maîtresse, elle avoit pris tant d'accendant sur son esprit qu'il ne se gouvernoit que par elle. C'est d'elle que naquirent Jacques Sforce Duc de Milan, & Alexandre Sforce qui fut Marquis de Pésaro. Il y a apparence que tous les Sforces, ne conserverent ce nom que pour effacer la bassesse de leur extraction; car on n'en vit aucun prendre le nom d'Attendula. Jacques Sforce se noya en voulant traverser avec son armée la riviere d'Aterno, appellée aujourd'hui la riviere de Poscaire, située dans l'Abruzze, & qui se débouche dans la mer Adriatique.

Fortune de François Sforce.

François Sforce, quoique fils illegitime de Jacques Sforce, succéda à son pere dans toutes ses dignités militaires & dans tous ses biens. Il se trouva au passage de l'Aterno où son pere perdit la vie, & mit en fuite l'armée de Braccio; car ses soldats combattirent comme des lions, dit Paul Jove, afin de venger la mort de leur Général. La reine Jeanne II. lui confirma tous les titres & toutes les possessions de Jacques Sforce son pere, comme étant l'ainé de ses enfans. Après la mort de Jeanne, Rene d'Anjou son successeur voulut garder Sforce à son service, & n'employer que lui pour repousser les efforts d'Alphonse d'Arragon qui lui disputoit la couronne de Naples. Il se mit ensuite au service des Florentins; & ce fut pendant qu'il étoit leur Général qu'il fit differentes incursions dans la marche d'Ancone: ce qui le fit excommunier par le Pape Eugene IV. Cependant le Pape vint à bout de former une ligue contre lui en 1444, & de le chasser des Etats de l'Eglise. Ce fut alors qu'il négocia, ainsi

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

que nous l'avons dit son mariage avec Blanche Visconti fille naturelle du dernier Duc de Milan.

Alliances faites par Sforce.

Pour se maintenir en sureté dans son gouvernement de Milan, Sforce chercha à faire des alliances. Il maria son fils ainé, Galéas Marie, à Bonne, fille de Louis Duc de Savoie; son fils puiné, Louis Marie Comte de Pavie, appellé ensuite Ludovic Sforce & plus connu sous le nom de Sforce le *More* ou l'*Ethiopien*, à Béatrix d'Est fille d'Hercule Marquis de Ferrare; Marie Duc de Bari son troisieme fils, à Léonore d'Arragon. Son quatrieme fils embrassa l'état ecclésiastique, & fut Evèque de Pavie. Il maria aussi ses deux filles aux plus grandes maisons de l'Italie: Hippolite devint la femme d'Alphonse d'Arragon Duc de Calabre & ensuite Roi de Naples; & Elizabeth fut donnée à Guillaume Marquis de Montferrat.

1464. *Il envoie son fils à Louis XI.*

Par ces diverses alliances, Sforce se mit à l'abri d'une irruption des Etats d'Italie, & ne craignit plus d'être troublé dans son usurpation par les Princes ses voisins. Il lui restoit l'Empereur & le Roi de France sur-tout, de la part duquel il devoit attendre des hostilités. Mais comme il avoit beaucoup plus à craindre du côté de la France, à cause du Duc d'Orléans fils de Valentine Visconti & à qui le Duché de Milan appartenoit par droit d'héritage, il ne balança pas à choisir de se rendre l'ami de la France au préjudice de l'Empereur. Il envoya son fils aîné en France, chargé de présents pour Louis XI. en lui demandant son amitié & sa protection. Louis XI fut si flatté de cette Ambassade, qu'il promit son amitié à Sforce, & s'engagea de le soutenir dans son Duché de Milan, en dépit de la Maison d'Orléans, & malgré les réclamations des Princes de son sang qu'il n'aimoit pas. La ville de Gênes venoit de lui faire l'offre de se donner à lui, à quoi il répondit: *& moi je la donne au Diable*, & il transporte aussitôt à François Sforce, qu'il reconnut Duc de Milan au préjudice de son cousin Charles Duc d'Orléans, tous les droits que la France avoit ou pouvoit avoir sur la ville de Gênes. Il lui livre même la ville de Savone, où il y avoit encore une garnison Françoise. Le Duc d'Orléans protesta contre cet acte de Louis XI & attendit une occasion plus favorable de faire valoir ses droits sur le Duché de Milan (*a*).

Louis XI lui abandonne Gênes & tous ses droits sur le Milanez.

Sforce devenu maître de Savone, s'empara bientôt de tout le voisinage de Gênes. Enfin il mit le siege devant cette ville qui ne put pas tenir long-tems, & qui tomba pour la troisieme fois en la possession des Ducs de Milan. Ce fut à Louis XI qu'il dut cette importante conquête; & ce qui est étonnant, c'est que Louis XI voulut encore forcer le Duc d'Orléans à céder à Sforce toutes ses prétentions & tous ses droits sur le Duché de Milan. Le Duc d'Orléans fut outré de cette proposition, & ne reparut à la cour que plusieurs mois après.

1466. *Pourquoi les Milanois ne songerent point à recouvrer leur liberté après la mort de Sforce.*

Le nouveau Duc de Milan se voyoit au comble de la gloire, & rien ne manquoit plus à sa fortune; mais il ne jouit pas long-tems de sa prospérité, car il mourut quelque tems après la conquête de Gênes en 1466. Son fils aîné, Galéas Marie, qui étoit toujours à la cour de Louis XI, partit incognito pour venir recueillir la succession de son pere, & prit possession de son gouvernement sans la moindre opposition de la part des Milanois. Ces habitans que nous avons vus jadis si jaloux de leur liberté, ne songeoient plus alors qu'à gagner

(*a*) Mém. de Comines p. 68.

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

des richesses, & non à briser les fers de leur esclavage. L'esprit de commerce, de banque & d'agiotage, régnoit parmi eux, & avoit éteint dans leur âme ces sentimens mâles qui leur avoient fait faire anciennement tant d'exploits glorieux. Le commerce mene aux richesses, & les richesses menent à la corruption. Nous verrons désormais ces fiers habitans, oublier entiérement leur liberte & ne faire pas même un pas pour la recouvrer. Les beaux tems de la ville de Milan, & le période le plus glorieux pour ses habitans, doivent se rapporter à la décadence de la race de Charlemagne. C'est alors que des démarches combinées, des coups hardis, des conseils sages, des vûes éclairées, & plus que tout cela un amour extrême pour la liberté, assurerent aux Milanois, & à toutes les autres villes d'Italie qui avoient suivi leur exemple, cet état heureux d'indépendance & de liberté, tandisque les François & les Allemands couroient d'eux-mêmes à la servitude. Cet état d'Anarchie étoit pour les Milanois un état violent, mais en même tems un état heureux, du moins pour toute nation un peu jalouse de sa liberté. Cet exemple donné par les Milanois doit nous faire voir qu'en fait de politique & de liberté, les têtes Italiennes, même parmi le bas peuple, sont beaucoup mieux organisées que nos têtes Françoises qui n'ont jamais songé qu'à resserrer davantage les liens & les entraves dans les quels les autres peuples de l'Europe les voyoient se jeter aveuglément dès les commencemens de l'usurpation des Capet. Les Milanois, après la mort de Sforce, pouvoient encore faire revivre cet esprit de liberté qui les avoit animés pendant plus de six cens ans. Mais ils étoient alors avilis par les richesses énormes que leur avoit rapportées la banque, que dans ce tems là ils exerçoient eux seuls dans toute l'Europe; & cette ville autrefois composée de soldats ardents pour la liberté, ne se trouvoit plus remplie que de vils banquiers plus occupés du calcul de leur argent qui du désir de recouvrer leur ancienne liberté.

Galéas M. est reconnu Duc de Milan.

Galéas Marie Sforce fut reconnu Duc de Milan sans la moindre opposition; & quoique le peuple n'ignorât pas qu'il ne fut que le fils d'un soldat de fortune, d'un bâtard, & d'un usurpateur, cependant il le laissa tranquillement jouir d'une autorité qu'il exerçoit avec un pouvoir tyrannique. Car depuis l'époque des Visconti jusqu'au siecle présent, la ville de Milan n'a plus été gouvernée que par des Princes despotes & dont la puissance fut toujours arbitraire. Galéas Marie Sforce, par les obligations que son pere & lui avoient à Louis XI, n'eut aucune guerre à soutenir pour se maintenir dans l'usurpation du Duché de Milan. Il ne songea qu'à conserver ses conquêtes, sans avoir envie de les étendre. C'étoit un Prince mou, foible, pusillanime, & plus enclin au libertinage & à la débauche, qu'à la pratique des vertus qui forment le partage du héros & de l'honnête homme.

1473.

Les Génois, pour parvenir à faire leurs remontrances à ce tyran, emploient un stratagème.

Comme il étoit obligé de vexer ses peuples & de les écraser d'impots, afin de fournir à ses lubricités & à son libertinage, il craignoit les remontrances de ses sujets, & s'étoit rendu d'un abord pénible & d'un accès difficile. Les Génois cependant parvinrent à lui parler, & voici comment ils s'y prirent (1). Les députés avoient à leur tête, un citoyen, nommé François Marquis, grand Jurisconsulte, qui ne pouvant obtenir du Duc l'audience qu'il desiroit, lui envoya un petit panier bien cacheté qu'il disoit être un présent d'un prix important.

(1) Joan. Simonetta in *Vita Sfortiæ* c. 16. p. 21.

Sect. VI. Hiſtoire du Milanez depuis l'an 1450 juſqu'à l'an 1762.

Le Duc trouva que ce panier ne contenoit autre choſe, qu'une petite plante qu'on nomme la baſilique. Auſſitôt il exprime ſon étonnement à cet égard, & croyant qu'il y avoit quelque myſtere caché ſous ce préſent, il permet aux députés de Gènes de paroître en ſa préſence. Alors le Prince demande à Marquez de lui expliquer ce que ſignifie ce préſent: „ Sachez, répond Marquez „ avec une noble aſſurance, que les eſprits des Génois reſſemblent à cette plan- „ te. Lorſqu'on la touche légérement, elle donne une odeur ſuave & très „ agréable; mais ſi elle eſt preſſée, ſi elle eſt foulée, l'odeur qu'elle répand „ alors devient peſtilentielle, & la plante ſe charge d'une infinité de petits ſcor- „ pions " (*). Le Duc n'oſa ſe fâcher contre un homme qui lui faiſoit ſentir ſi finement, combien il étoit dangereux de vexer les peuples. Il promit aux députés de traiter les Génois avec moins de rigueur, & leur fit ſur le champ la remiſe d'un impôt. Mais il en conſerva un reſſentiment dans l'âme, & ſe promit bien, en lâche Prince, que dès qu'il en trouveroit l'occaſion, il ſe dédommageroit de cet impôt pour y en ſubſtituer un autre plus onéreux, afin de ſatisfaire à l'avidité de ſes favoris & de ſes maitreſſes.

1476. *Conjuration formée contre le tyran.*

Galéas IV. n'eut aucune guerre à ſoutenir contre les Princes ſes voiſins, & ce fut un grand bonheur pour ſa famille; car il eſt probable que les Milanois, fatigués d'un gouvernement odieux, euſſent profité de la guerre pour ſecouer entiérement le joug des Sforces. Les excès auxquels ſe livroit Galéas étoient ſi honteux, & les vexations qu'il exerçoit ſur ſes peuples étoient ſi cruelles, qu'il eſt étonnant qu'il n'y ait point eu de guerres civiles excitées ſous ſon regne. Ses flatteurs débauchoient toutes les plus belles femmes de Milan, pour les offrir lâchement à leur maître. Simonetta (*a*) prétend que le ſerrail du grand Turc n'étoit pas auſſi peuplé de belles femmes, que le Gynæcée du Duc de Milan. Mais ce qui révoltoit le plus ſes ſujets, c'eſt qu'il employoit la force & la violence pour jouir des femmes qui réſiſtoient à ſes careſſes & à ſa pourſuite. Deux Nobles de la premiere diſtinction, Lampugnani & Viſconti (car il y avoit alors à Milan beaucoup de Nobles du nom de Viſconti, mais qui venoient tous d'une tige illégitime) réſolurent de ſe venger de ce Galéas qui avoit deshonoré leurs femmes. Ils conçurent un deſſein qui n'eſt aujourd'hui que trop commun en Italie dès qu'il s'agit des femmes, & qui fait qu'on ne pardonne au corrupteur qu'en lui plongeant un poignard dans le ſein. Ce qui aggravoit encore le complot formé contre la perſonne du Prince, c'eſt que les deux conjurés choiſirent une égliſe pour être le théâtre de leur vengeance. Galéas IV alloit quelquefois à l'Égliſe de S. Etienne; & comme le jour même de la fête de S. Eſtienne 26 Décembre, il n'oſoit ſe diſpenſer d'aſſiſter aux cérémonies & à l'office, les conſpirateurs choiſirent le moment auquel Galéas entroit dans l'égliſe. Ils ſe jetent bruſquement ſur lui tandis qu'il paſſoit ſous la porte pour entrer dans l'égliſe, & le percent de pluſieurs coups de poignard. Les gardes du Prince, irrités qu'on eût oſé maſſacrer leur Prince en leur préſence, ſe précipitent d'abord ſur Lampugnani qu'ils immolent ſur le champ à leur vengeance, &

(*a*) *Vita Sfortiæ* cap. 12. p. 217.

(*) Albert le Grand, & J. Bapt. Porta, qui ont écrit de la *Magie Naturelle*, aſſurent, comme un fait, que la baſilique broyée entre les doigts produit de petits ſcorpions. La Saine Phyſique a fait diſparoître toutes ces rêveries ridicules, dignes des ſiecles où l'on croyoit à l'aſtrologie.

& qui fut percé de mille coups de pertuisannes. Visconti eut d'abord le bonheur de se sauver dans la foule & de s'échapper; mais il fut bientôt saisi, & il eut la tête tranchée.

Ce qu'on doit penser des commissions établies par le Prince, pour juger un citoyen.

Le Prince Galéas IV laissoit un fils, nommé Jean Galéas Marie, qui fut aussitôt reconnu Duc de Milan. Mais comme il étoit fort jeune, Cæcus Simonetta noble Milanois, & Bonne de Savoie mere du jeune Duc, furent chargés de la régence & de l'administration des affaires. Louis Sforce son oncle, fils de François Sforce dont nous avons parlé, ne fut point content de cet arrangement. Il prétendit que c'étoit à lui seul que devoit tomber la direction des affaires; & il s'empara des rênes du gouvernement. Il obligea Bonne de Savoie sa belle sœur à sortir de Milan, & fit trancher la tête au fidelle Simonetta sur divers prétextes, & par des commissaires qu'il avoit corrompus. Comment les peuples peuvent-ils souffrir qu'un Souverain établisse des commissions particulieres, pour juger du crime d'un citoyen? A qui les Princes croient-ils en imposer par cette voie odieuse? Penseroient-ils que les peuples seroient assez aveuglés pour croire que les commissaires nommés par le Prince ne sont pas les plus vils & les plus corrompus de tous les hommes? Non, non, les commissions particulieres sont l'horreur des peuples, & ne peuvent être érigées qu'au déshonneur du Souverain, & à la honte éternelle des commissaires, puis qu'ils ont toujours trouvé coupable l'accusé que le Prince a remis entre leurs mains.

Ludovic Sforce invite Charles VIII à se rendre en Italie.

Louis, dit vulgairement Ludovic Sforce, pour s'affermir dans le pouvoir dont il venoit de s'emparer voulut colorer son usurpation d'un titre légitime. Il imagine de se faire donner l'investiture du Duché de Milan par l'Empereur, & lui propose, afin de mieux remplir ses desseins, de prendre pour épouse Blanche Marie sa niece & sœur du jeune Duc. Effectivement Maximilien I. veuf de Marie de Bourgogne, épousa Blanche Sforce, & nomma Ludovic son oncle administrateur du Duché de Milan pendant la tutelle du jeunes Galéas V. Cependant Ludovic ne se contenta pas d'avoir fait alliance avec l'Empereur, il résolut encore de se rendre favorable la cour de France. C'est pourquoi il invita Charles VIII. à descendre en Italie, & à se mettre en possession du royaume de Naples.

1494.

Il fait empoisonner son neveu: fruit ordinaire des gouvernemens despotiques.

Robert Briconnet qui se trouvoit alors Chancelier de France, & qui étoit moins habile en politique qu'en jurisprudence, engagea Charles VIII. à ne pas rejeter les offres de Sforce. Il lui mit dans la tête la conquête du royaume de Naples, & lui faisant perdre le réel pour une chimere, ainsi que s'exprime Simonetta (*a*), il lui fit faire la paix avec le Roi d'Arragon à qui il rendit imprudemment le Roussillon & la Sardagne, sans exiger même les trois cens mille écus que Louis XI avoit donnés pour cette acquisition. Charles VIII. flatté de conquérir le royaume de Naples, eut bientôt rassemblé une armée nombreuse pour passer les monts. Tous les droits que la Maison d'Anjou avoit sur ce royaume avoient été cédés à Louis XI; & Charles VIII., gâté par les flatteurs qui entourent toujours un Prince dont le pouvoir est arbitraire, s'imagina que rien ne devoit lui résister, & qu'il étoit fait pour soumettre toute l'Italie. Cependant les divers Etats d'Italie n'étoient pas fâchés, chacun en particulier, de cette irruption dont ils étoient menacés de la part de la France. Les Vénitiens conçurent l'espérance de s'agrandir au milieu des troubles; Alexandre VI pensa en

(*a*) *Idem ubi suprà. p.* 221.

Sect. VI. *Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.*

lui-même que ce seroit une occasion favorable de procurer des établissements à sa famille; Louis Sforce crut qu'en livrant passage à l'armée de Charles VIII, auquel il avoit le premier inspiré le dessein de passer les monts, il seroit reconnu Duc de Milan au préjudice de son neveu; enfin chaque petit Prince d'Italie comptoit tirer parti de cette invasion de Charles VIII. Louis Sforce reçoit donc à Pavie les troupes Françoises, & veut empêcher Charles VIII qui étoit à leur tête, de loger dans la citadelle, de crainte que son neveu Jean Galéas Marie qu'il y avoit fait renfermer, ne toucha par ses larmes le cœur de ce monarque. Mais Charles VIII. voulut absolument y prendre son logement, & demanda même à voir le jeune Duc de Milan qu'on lui avoit dit être malade. Il le trouve effectivement attaqué d'une fievre lente qui le consumoit & qu'on regardoit dans toute l'Italie comme l'effet d'un poison lent qui lui avoit été donné par son oncle Ludovic. Le jeune Galéas sur le point de mourir recommande ses enfans au monarque François, & le prie de ne pas souffrir que Ludovic son oncle jouisse long-tems du fruit de son crime. En même tems la Duchesse Isabelle fille du Roi d'Arragon, se prosterne aux pieds de Charles VIII. qu'elle tient embrassés, & le conjure par ses larmes de faire rendre à ses fils le Duché de Milan. Les seigneurs François présens à ce spectacle furent touchés de la situation d'Isabelle, & engagerent Charles à faire prendre Ludovic, à le mettre en prison, & à rendre le Milanez aux enfans de Galéas. Le jeune monarque parut d'abord se rendre à leurs avis, & fit même redoubler les gardes de la citadelle de Pavie. Mais Ludovic, par ses intrigues secrettes & par l'or qu'il répandit à pleine mains parmi les flatteurs du Roi de France, sçut bientôt parer le coup dont il étoit menacé; ensorte que Charles partit pour Plaisance sans avoir rien fait en faveur de Galéas V. & soutint même Ludovic dans son usurpation, tant il est vrai qu'en corrompant les favoris du Prince, le Prince lui-même est aussitôt corrompu. Le jeune Duc mourut quelques jours après, & Ludovic lui-même, soutenu par le Roi de France, parut ne pas nier qu'il étoit la cause de la mort de son neveu. Ce procédé n'est point étonnant dans un gouvernement arbitraire; & dès que les monarques s'érigent en despotes, les autres Princes de leur maison doivent s'attendre à mourir de mort violante, si leur existance forme un ombrage au despote régnant.

Il se fait déclarer Duc de Milan, en corrompant la Commune de cette ville.

Ludovic, qui avoit accompagné Charles VIII. à Plaisance, n'eut pas sitôt appris la mort de son neveu, qu'il se rend précipitamment à Milan où il se fait déclarer Duc par le Conseil de ville dont il avoit gagné les membres par ses largesses. Ses partisans représentant à la Commune de Milan: „ Que Galéas V „ laissoit un fils âgé de quatre ans; mais que cet enfant n'étant point en état de „ prendre en main le gouvernement, il falloit à la tête de l'Etat un homme „ qui put faire face aux armées Françoises; que les circonstances étoient pres- „ santes & les besoins urgens; qu'il n'y avoit que Ludovic propre à sou- „ tenir le fardeau de la guerre; & que s'il refusoit d'accepter l'administra- „ tion de l'Etat, il falloit le forcer & l'y contraindre" *(a)*. Toutes les voix sont bientôt réunies en sa faveur, & Ludovic est nommé Duc de Milan. Bientôt il en obtient l'investiture de l'Empereur Maximilien I., & moyennant le consentement de ce Prince, Ludovic se croit désormais légitime possesseur d'un Etat qu'il avoit usurpé.

(a) Simonettta *ubi suprà* cap. 15. p. 302.

Cependant Charles VIII, après avoir fait des conquêtes rapides en Italie, se voit bientôt forcé de les abandonner & de retourner en France, à cause de la ligue qui fut formée contre lui entre le Pape, l'Empereur, l'Archiduc son fils, Ferdinand Roi d'Arragon, & les Vénitiens. Malgre le gain de la bataille de Fornoue donnée le 6 Juillet 1495, il eut beaucoup de peine de rentrer en France; & le royaume de Naples fut repris en aussi peu de tems qu'il avoit été conquis. Mais Louis XII. son successeur qui descendoit de Valentine Visconti, & qui, non comme Roi de France, mais comme Duc d'Orléans, se trouvoit le seul héritier de l'appanage de Valentine sa grand' mere, songea, dès qu'il fut monté sur le trône, à faire valoir ses droits & ses prétentions sur le Duché de Milan.

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

1495. Louis XII. successeur de Charles VIII. reclame le Duché de Milan.

Ayant vû par lui-même, car il avoit accompagné Charles VIII dans son expédition, que les armes de ce Prince n'avoient été malheureuses que parcequ'il n'avoit pas pris la précaution de s'allier à quelque Puissance d'Italie, il commença par faire un traité d'union avec les Vénitiens auxquels il promit toutes les villes qui étoient au delà de l'Adda, pourvû qu'ils voulussent l'aider dans la conquête du Milanez. Le traité d'alliance fut conclu à Etampes, & signé à Blois le 15 d'Avril. Ludovic, pour se dérober à l'orage prêt à fondre sur lui, s'adresse d'abord à Frédéric Roi de Naples, ensuite à l'Empereur Maximilien I. puis au Grand-Turc Bajazet II. pour négocier une alliance avec l'une ou l'autre de ces puissances de l'Europe. Mais ne pouvant en venir à bout, il fait solliciter Louis XII. lui-même, & lui offre la ville de Gênes avec ses dépendances, pourvû qu'il veuille le laisser possesseur paisible de son Duché de Milan.

1499. Louis XII. fait alliance avec Venise.

Louis XII rejette avec dédain l'offre de Sforse, & destine une armée composée de vingt-cinq mille hommes d'infanterie & de six mille de cavalerie, pour venir faire la conquête du Milanez. L'armée part pour l'Italie; ayant à sa tête Louis de Luxembourg Comte de Ligni, Robert Stuart Seigneur d'Aubigni, & Jean Jacques Frivulce noble Milanois, & passe les monts dès les commencemens de Juillet. Les François font d'abord le siege d'Arezzo, ensuite celui de Novi, d'Alexandrie, de Gênes, & de Pavie. Les Vénitiens d'un autre côté ne font pas moins de progrès, & prennent en fort peu de tems toutes les villes situées sur l'Adda. Le Comte de Luxembourg alloit faire le siege de Milan, lorsqu'on apprend que Ludovic s'étoit retiré en Allemagne auprès de l'Empereur, emmenant avec lui sa femme, ses enfans & ses trésors. Les François furent reçus avec joie par les habitans, parcequ'ils avoient entendu dire que Louis XII étoit un bon Roi. Quelques-jours après, ils se rendent les maîtres de la citadelle par la trahison infâme de Bernardin Corte que Ludovic y avoit laissé Gouverneur, & qui demanda pour prix de sa scélératesse, dix-mille écus & la moitié de la vaisselle d'argent que Ludovic avoit cru mettre en sureté en la confiant au commandant de la citadelle. Bernardin Corte reçut la somme qu'il avoit demandée; mais on le chassa aussitôt comme une infâme & un scélérat.

Sforce abandonne aux François le Duché de Milan.

Le Roi de France étoit resté à Lyon; & dès qu'il eut appris quels progrès ses armes avoient faits, il passa promptement les monts, & fit son entrée publique à Milan le 6 Octobre. Louis se distingua, pendant son séjour à Milan qui fut de trois mois, par des actes de bonté, de générosité, & de grandeur d'âme. Il supprima tous les impôts onéreux que Ludovic avoit établis, & di-

Pourquoi les François se rendent haïssables dans le Milanez.

SECT. VI. *Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.*

minua d'un quart les revenus communs & ordinaires, action bien grande & bien généreuse que n'ont jamais imitée ses successeurs. Il y a peu de Princes qui sachent ainsi se faire aimer de leurs sujets; mais aussi il y en a peu à qui l'histoire ait donné le nom de *pere du peuple*. Si les Officiers & les soldats François s'étoient conduits comme leur Prince, jamais ils n'eussent été chassés d'Italie. Mais la vivacité naturelle aux François qui la portent souvent jusqu'à l'effronterie & la pétulance, aliéna l'esprit des Milanois qui se trouvoient fort incommodés de ces nouveaux hôtes. D'ailleurs Jean Jacques Trivulce, que Louis XII. à son départ avoit laissé Gouverneur de Milan, ne s'étoit occupé qu'à humilier les Guelphes dont le parti étoit beaucoup plus nombreux dans le Milanez que celui des Gibelins. Ludovic ne manqua pas de profiter de ces mauvaises dispositions des Milanois pour leurs nouveaux vainqueurs. Il se présente aux portes de Milan avec huit-mille Suisses, & cinq-mille hommes de cavalerie Allemande que l'Empereur Maximilien lui avoit permis de lever en Allemagne; & il connut bientôt, par le grand nombre de citoyens qui vinrent se ranger sous ses enseignes, qu'il ne tarderoit pas à rentrer dans toutes les possessions que les François venoient de lui enlever.

1500. *Ludovic est trahi par les Suisses qui le livrent aux François.*

Trivulce fut obligé d'évacuer Milan pour jeter du secours dans les places frontieres, & Ludovic recouvra son gouvernement. Les Vénitiens, que Bajazet II. venoit d'attaquer dans l'Istrie & la Dalmatie, se virent également obligé de quitter sur le champ toutes les places situées sur l'Adda dont ils avoient fait la conquête; ensorte que Ludovic en très peu de tems se retrouva en possession de tout le Milanez, à l'exception de quelques places fortes & sur-tout du château de Novarre qui se trouvoit défendu par le brave Chevalier Bayard. Louis XII apprit avec douleur ces affligeantes nouvelles; mais il n'en parut point consterné; & il jugea que ce reflux de la fortune ne porteroit pas loin ses ravages. Il rassemble promptement une nouvelle armée, & donne ordre à la Trémouille de la conduire en Italie. La Trémouille part incontinent, & fait tant de diligence qu'il arrive assez tôt pour délivrer le Chevalier Bayard & faire lever le siege de la citadelle de Novarre à Ludovic. Le Comte de Ligni, & Trivulce, viennent se joindre à la Trémouille, & s'avancent tous les trois pour forcer Ludovic renfermé dans Novarre, ou à leur livrer bataille, ou à leur livrer la place. Mais celui-ci sentant sa foiblesse & son peu d'expérience dans l'art militaire, se garda bien d'en venir à une bataille, & résolut de soutenir le siege. Si les Généraux François eussent été moins impatiens, ils auroient tellement bloqué Ludovic, qu'ils l'eussent fait prisonnier dans la suite avec toutes ses troupes; & ils ne se seroient pas déshonorés en corrompant lâchement les Suisses qui servoient dans l'armée de Ludovic, & auxquels ils donnerent de l'argent pour leur livrer ce malheureux Prince. On n'a jamais sçu, dit Paul Jove, quel fut le prix indigne de cette trahison: les vendeurs & les acheteurs ayant été également intéressés à ensévelir dans l'oubli cette action détestable. Les Suisses, sous prétexte qu'ils n'étoient point payés, commencerent à se mutiner dans Novarre, & menacerent Ludovic de le livrer aux François. Ludovic aussitôt vole à leur quartier, se jette à leurs genoux, & les conjure d'attendre qu'un courrier qu'il vient d'envoyer à Milan soit de retour, & leur promet qu'ils recevront tous l'argent qui leur est dû. En attendant il leur distribue sa vaisselle d'argent, & leur fait part de tout ce qui lui restoit. Les Suisses se partagerent ses dépouilles; mais leurs clameurs ne furent point appaisées, & lui annoncerent

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

que ses troupes persistoient dans la résolution de livrer la ville à l'armée Françoise. Alors Ludovic les conjure de hazarder le sort d'une bataille; mais les Suisses rejettent cet avis en alléguant qu'ils sont trop inférieurs en nombre. Il se jette à leurs pieds une seconde fois, & les conjure de n'avoir pas la barbarie de le livrer aux François, mais de lui rendre le service de le faire sortir de la place en sureté. Ils lui permettent de se déguiser en Suisse, & de se mêler parmi eux. Mais lorsqu'on vint à défiler en présence de l'armée Françoise, après qu'ils se furent rendus prisonniers de guerre, ils le montrent du doigt aux François, de crainte qu'il n'eut l'adresse de s'échapper. Le malheureux Ludovic fut reconnu sous ses habits de Suisse (quoique Paul Jove prétende qu'il avoit pris les habits d'un cordelier qui étoit aumônier d'un régiment) & fut conduit incontinent à la Trémouille, qui le fit partir pour Lyon où Louis XII se trouvoit alors.

Il est renfermé dans une cage de fer : supplice qu'on ne connoît que dans les gouvernemens despotiques.

Chacun sçait que ce misérable Prince fut enfermé à Loches dans une cage de fer où il mourut dix ans après, dans la plus dure captivité. On est étonné que Louis XII, qui avoit le cœur si bon, ait pu faire à son ennemi un traitement si inhumain. Mais on intéressa la religion de ce Prince; & les prêtres lui firent entendre que c'étoit un châtiment que Dieu exigeoit qu'il exerçat sur Louis Sforce, pour avoir usurpé le Duché de Milan & pour avoir empoisonné Galéas son neveu. C'étoit d'ailleurs, lui disoient-ils, un monstre que Ludovic; & sa haine contre les François a été portée si loin qu'il les faisoit égorger dans les endroits où ils logeoient, & donnoit à leurs hôtes un ducat d'or pour chaque victime (*a*). Il est certain néanmoins que Louis XII a beaucoup à se reprocher à cet égard, puisqu'il n'appartient qu'aux tyrans de faire usage des cages de fer.

Louis XII pardonne aux Milanois.

Les François, après la prise de Novarre, rentrerent aussitôt en possession de Milan; & Louis XII qui pouvoit se venger de la trahison de ses nouveaux sujets, se contenta de faire punir les plus séditieux, & d'imposer aux habitans une peine pécuniaire qui fut portée à trois cens mille écus. Les autres villes du Milanez furent taxées à proportion, mais à des sommes si modérées, dit Guichardin, que c'étoient plutôt des subsides que des chatimens. Le Cardinal d'Ambroise étoit alors à Milan, & promit aux Milanois un pardon entier de la part de son maître. Il reçut leur nouveau serment de fidélité, & partit pour s'en revenir en France, après avoir nommé Gouverneur de Milan Charles d'Ambroise son neveu grand maître de la Maison du Roi.

1502.

Il punit l'Evêque de Luçon Chancelier de Milan.

Cependant les François & les Espagnols s'étant brouillés dans le partage du royaume de Naples, Louis XII se vit obligé de retourner en Italie. Après avoir fait quelque sejour dans la ville d'Asti, il se rendit à Milan où il s'appliqua comme un bon pere, à procurer à ses sujets tous les soulagemens possibles. Il écouta les plaintes de tout le monde, & entra dans tous les détails. Les Officiers qui avoient malversé, furent cassés de leur charge; & les prévarications de son Chancelier, Joseph Saint-Vierge Evêque de Luçon, ayant été reconnues, il destitua ce mauvais administrateur, & le renvoya honteusement en France dans son diocese où il ne gouverna pas mieux qu'il avoit fait à Milan. Après avoir rétabli l'ordre & l'harmonie dans son Duché de Milan, Louis partit pour Gênes où il fit son entrée, & ensuite s'en retourna en France couvert de gloi-

(*a*) Paul Jove *Histor. rer. Itali. ad ann.* 1500.

SECT. VI. *Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.*

re, & regardé comme le modelle des bons Princes. Mais ses armes ne furent pas long-tems heureuses en Italie; & Gonsalve de Cordone fameux Général Espagnol chassa entiérement les François du Royaume de Naples, après avoir remporté sur eux deux combats célebres donnés en 1503: celui de Seminare, & la bataille de Cérignole.

1503. *Requête présentée à Louis XII, sur les malheurs du Milanez.*

Tant de revers cruels furent moins attribués au manque de valeur de la part des Généraux François, qu'à leur envie de piller, de voler, de débaucher les femmes, & d'accabler les peuples. Sandricourt Officier respectable & connu par son désintéressement, expose à Louis XII avec une noble liberté les déprédations des trésoriers de l'armée, dans cette requête: „ Non, Sire, ce n'est „ ni la mésintelligence de vos chefs, ni la lâcheté de vos gens, qui ont ôté à „ Votre Majesté les avantages dont elle jouissoit en Italie: ce sont vos commissaires, ce sont vos trésoriers. Les serres ravissantes de ces harpies ont affamé votre armée, & causé la mortelle langueur qui a consumé vos troupes. „ Hélas! que trente mille François, que deux mille gentilshommes qui ont „ péri par la malice de ces gens-là, en rendroient bien témoignage, s'ils étoient „ en vie? Et plut à Dieu que leurs piteuses langueurs déplorées par toute l'Italie, n'en fussent pas des preuves plus véritables que la voix même des vivants? Oui, Sire, depuis le jour que nous sommes entrés au Royaume de „ Naples & dans le Milanez, nous n'avons plus vû de vivres ni d'argent. Quarante jours durant, ayant les ennemis devant nous & ces griveleurs derriere, „ nous avons plutôt trouvé du pain & des munitions parmi nos ennemis, à la „ pointe de l'épée que nous n'en avons eus de ceux qui nous en devoient fournir. Cependant, Sire, vos troupes alangouries de faim & de nécessité ont „ été attaquées, & n'ont pu soutenir l'attaque des ennemis, après avoir soutenu la faim jusqu'à l'extrême foiblesse. Puis encore les Espagnols ayant „ rendu la liberté aux prisonniers François, & accordé des passeports aux autres, vos trésoriers dans cette extrême misere, leur ont retenu toutes leurs „ montres. Ni la honte, ni la pitié, n'ont sçu toucher leur cruelle convoitise; „ & sans autre mouvement que de joie, ils ont vû les grands chemins, les „ champs, & les hôpitaux, ignominieusement remplis des squelettes de leurs „ compatriotes, à qui la froidure & la faim faisoient rendre les derniers abois. „ Et néanmoins eux seuls triomphants des calamités publiques, ont remporté „ en France le butin qu'ils ont gagné sur vos armées détruites, & sur le Royaume que vous avez perdu. Eux-seuls osent effrontément paroître à la cour, „ & nous en veulent bannir, nous qui portons sur nos corps déchiquetés de „ blessures, les marques de nos services, & sur nos visages hâves & desséchés „ les témoignages de leur volerie: comme si la fortune pour dernier creve-cœur „ ne nous avoit réservés que pour voir s'élever dans le faîte, ceux qui ont fait „ mourir tant de bons serviteurs! Il est vrai, Sire, je l'ai vu, & je le dirai, „ puisque personne n'y prend garde: par trois fois la valeur des François a conquis le Milanez & le royaume de Naples avec d'incroyables dépenses, & „ par trois fois l'avare convoitise des trésoriers l'a fait perdre. Car que sert de „ prendre des places si on ne les munit, voir même si on les dégarnit? Que „ sert de faire des alliés, si on ne les entretient? En un mot que sert de rassembler des armées, si on leur soustrait l'argent & les vivres? Les murailles „ ne sont point fortes sans hommes, & les hommes ne le sont point sans munitions; où manque le payement manque la discipline; la nécessité est plus

„ impérieuse que les Généraux, & l'armée qui n'a plus de vigueur ni d'obéis- *Sect. VI.*
„ sance, se défait sans être combattue" (*a*). *Histoire du*

Cependant Louis XII ayant conclu le traité de mariage entre Charles de *Milanez*
Luxembourg (c'étoit alors le nom de Charles Quint) & Claudine sa fille, re- *depuis l'an*
çut de l'Empereur Maximilien I. la promesse d'être investi du Milanez, à con- *1450 jusqu'à l'an*
dition que Charles son petit fils, dès qu'il seroit en état d'être marié, recevroit *1762.*
ce même Milanez pour le douaire de Claudine. Mais ce mariage ne se fit point,
parceque les conditions étoient trop onéreuses à Louis XII; & il fut décidé 1505.
dans les Etats-Généraux convoqués à Tours l'année suivante, que la Princesse *Hommage*
Claude ou Claudine épouseroit le Comte d'Angoulême qui fut depuis François *rendu à*
I. Néanmoins avant la rupture de ce mariage, le Cardinal d'Amboise fut trou- *l'Empereur, par Louis*
ver l'Empereur à Haguenau, & lui fit le 6. Avril 1505 l'hommage suivant pour *XII, en*
le Duché de Milan: „ Moi Georges d'Amboise prêtre, & Cardinal du titre *qualité de*
„ de S. Sixte &c. promets & jure au nom, place, & de l'ordre, du Roi Très- *Duc de Milan.*
„ Chrétien, en qualité de Duc de Milan, en vertu des ordres que le dit Sei-
„ gneur Roi m'a donnés, qui me constitue en son nom & place, je promets
„ & jure sur les saints évangiles, à vous, Roi des Romains toujours Auguste,
„ que le Roi de France mon maître, en sa qualité de Duc de Milan & de tou-
„ tes ses appartenances, doit pour le présent & pour la suite des tems à Votre
„ Majesté comme Roi des Romains son véritable Seigneur, & à ses successeurs,
„ être fidel, obéissant, le servir, & avancer le bien, la prospérité, & la gloi-
„ re de Votre Majesté, & du Saint Empire Romain, & en détourner tous les
„ malheurs, & faire & accomplir toutes autres choses que doit un Prince fidelle
„ & vassal de Votre Majesté & du Saint Empire, sans aucun dol, ni fraude" (*b*).
Dès le lendemain, 7. Avril, l'Empereur accorda l'investiture sous les conditions
que nous avons rapportées.

La ville de Gênes étoit alors annexée au Gouvernement de Milan qui restoit 1506.
toujours fidelle à Louis XII; mais les habitans s'étant soulevés contre les Nobles, *Louis re-*
les chasserent de Gênes, pillerent leurs maisons, abattirent les armes de Fran- *vient à Gê-*
ce, & mirent en leur place celles de l'Empereur, en déclarant qu'ils ne pou- *nes & à*
voient plus supporter le joug de la domination Françoise. Cette révolution ino- *Milan, &*
pinée força Louis XII à repasser les monts & à se rendre pour la quatrieme fois *signe la ligue de Cam-*
en Italie. Il reprit Gênes, & n'écoutant que la bonté de son cœur, & non *brai.*
les mauvais conseils des grands de sa cour, il pardonna généreusement à des
hommes dont il connoissoit la foiblesse. Il entra triomphant dans cette ville le
8. Avril 1507 & prit pour devise dans ses armes le Roi des Abeilles environné
de son essaim, avec cette inscription qui annonçoit la grandeur d'âme d'un Roi
si bon: *Non utitur aculeo rex cui paremus.* De Gênes Louis se rendit à Pa-
vie, & ensuite à Milan où il réforma les abus qui s'étoient introduits pendant
son absence. Après avoir eu une conférence à Savone avec Ferdinand d'Arra-
gon, Louis retourna en France, & signa quelque tems après le 10 Décembre
1508 la fameuse ligue de Cambrai contre les Vénitiens, coup de politique le
plus extraordinaire dont on ait jamais entendu parler dans l'histoire; car il n'é-
toit de l'intérêt d'aucune des Puissances qui accéderent à ce traité, de le signer
& de le ratifier, puisqu'en détruisant la République de Venise, la puissance de
l'Empereur, par exemple, ne pouvoit s'accroître qu'aux dépens des autres

(*a*) *Mém. de Langey, T. I. p. 210.* (*b*) *Mém. de Brantôme, T. I. Ch. 3. p. 58.*

SECT. VI. *Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.*

Puissances, *& vice versâ* &c. Mais l'envie de recouvrer les places du cercle de l'Adda, ou du Ghiarra d'Adda, dont les Vénitiens s'étoient mis en possession, aveugla Louis XII jusqu'au point de donner son consentement à la ligue la plus extravagante qui ait jamais été formée.

1509. *Il gagne contre les Vénitiens la bataille d'Agnadel.*

Conformément aux articles de ce traité, le chef d'œuvre de l'extravagance humaine, & l'effet du ressentiment que le Cardinal d'Amboise gardoit *in petto* contre les Vénitiens qui l'avoient empêché deux fois d'être Pape, Louis XII. devoit entrer le premier en campagne. Il passa les monts au mois d'Avril 1509, & se rendit tout de suite à Milan. Dès qu'il y fut arrivé, il envoie à Venise le héraut Monjoie son Roi d'armes pour déclarer la guerre à la République. Le Maréchal de Chaumont exerça les premiers actes d'hostilité, & ravagea dans le Milanez tout le pays qui étoit de la dépendance de Venise. Ensuite le Roi lui-même entre en campagne, passe l'Adda, & va camper vis-à-vis de l'armée Vénitienne. L'Alviane Général des Vénitiens se trouvant dans l'impossibilité d'éviter le combat, fit toutes ses dispositions pour se tenir sur la défensive. La bataille fut donnée près d'Agnadel le 14 May 1509, & les Vénitiens furent entiérement mis en déroute, après avoir perdu près de 20000 hommes, suivant Paul Jove, & près de 15000 suivant Guichardin. L'Alviane fit paroitre beaucoup de bravoure & la plus grande capacité. Il perdit un œil d'un coup de lance, & cet accident fut cause qu'il fut fait prisonnier. Louis après le gain de cette bataille, pouvoit pousser plus loin ses conquêtes; mais il se contenta de réunir au Duché de Milan toutes les villes du Ghiarra d'Adda. Il fit faire ensuite, à Trente, l'hommage qu'il devoit à l'Empereur pour l'investiture du Milanez, & revint en France comblé de gloire.

1510. *Origine des démêlés de Jules II, avec Louis XII.*

Peu de tems après son départ, il s'éleva contre lui dans le Milanez un orage plus violent que les précédents. Jules II. venoit de retirer de la Ligue de Cambrai tous les avantages dont il s'étoit flatté, en reprenant sur les Vénitiens toutes les villes qu'ils occupoient dans la Romagne. Il fabriqua en silence des traits contre Louis XII, & attendit des circonstances favorables pour en percer son ennemi. Le Pape, dit Guichardin *(a)*, avoit coutume de débiter dans le Duché de Milan le sel qu'il tiroit de Cervie; mais Alphonse d'Est Duc de Ferrare, l'ami & l'allié de la France, offrit à Louis XII. de fournir aux Milanois du sel de sa ville de Camachio à un prix inférieur & bien différent de celui qu'on donnoit au Pape. Le marché fut accepté; & Jules II, en apprenant ce traité de commerce entre le Roi de France & le Duc de Ferrare, menaça d'abord le Duc de l'excommunier s'il ne renonçoit au négoce du sel. Celui-ci réclama l'assistance de Louis son allié; & il n'en fallut pas davantage au Pape pour se plaindre amérement de la conduite de Louis XII, & pour le faire passer comme un infracteur du traité de Cambrai. Les Suisses en même tems rompirent ouvertement avec Louis XII, parce qu'il venoit de refuser d'augmenter leurs pensions, & qu'il avoit choisi les Grisons pour devenir ses alliés à la place des Suisses. Le Pape profita de leur mécontentement, & les engagea d'entrer dans une ligue qu'il méditoit contre la France, & qui réussit au gré de ses désirs.

Cette ligue fut nommée *Ligue-Sainte*, parceque le Pape le représentoit aux Puissances alliées comme étant formée pour combattre les ennemis de l'Eglise, pour

(a) *Hist. Ital.* L. 12. 330.

pour dissiper le schisme excité par Louis XII, & pour rendre au S. Siege son premier éclat & ses anciennes possessions. Elle fut signée le 5. Octobre 1511 par les Suisses, les Vénitiens, le Pape, le Roi d'Angleterre Henri VIII; & le Roi d'Espagne Ferdinand d'Arragon. On vit dans le même tems, le 30 Octobre de cette année, les Peres du concile de Pise assemblés par l'ordre de Louis XII. pour condamner la conduite & les procédés de Jules II. (concile que le Pape avoit raison d'appeller un schisme) venir à Milan pour y chercher un asyle contre l'épée flamboyante du vindicatif Jules Second. Ce concile, composé de membres qui étoient vendus au Roi de France, ainsi que le sont les juges d'une commission nommés par le Roi, tint plusieurs sessions à Milan, où il cita Jules pour venir rendre compte de l'administration de l'église. Enfin voyant qu'il ne paroissoit pas, & que ce Pape s'obstinoit à faire la guerre à Louis XII, les Peres de ce saint concile interdirent Jules de toutes ses fonctions, & déclarerent qu'on porteroit contre lui un decret qui le suspendroit de toute administration pontificale tant spirituelle que temporelle, s'il persistoit à ne pas envoyer au concile des députés qui vinssent le défendre.

1511. *Jules II. forme une ligue pour chasser les François du Duché de Milan.*

Pendant cet intervalle, le jeune Gaston de Foix, appellé Duc de Nemours, avoit succédé au Maréchal de Chaumont dans le commandement des armées du Milanez. Il fait d'abord lever le siege de Bologne à Pierre de Navare Général de Ferdinand d'Arragon, accourt ensuite au secours de Bresce qu'il reprend sur les Vénitiens. Le Chevalier Bayard fut dangereusement blessé à l'assaut que les François livrerent à la place, & fut se loger dans une maison où il donna à la mere & aux deux filles les plus belles preuves de sa probité, de sa prudence, & de sa sagesse (*a*). Gaston de Foix, après s'être mis en possession de Bresce, porte ses armes triomphantes vers Ravennes dont il fait le siege. Les Vénitiens, les Espagnols, les Suisses, & les troupes du Pape, rassemblés en un seul corps d'armée, se présentent pour arrêter le progrès de ses armes. Le jeune Gaston les force à en venir aux mains, quoique leur dessein ne fut que de se tenir sur la défensive, & gagne sur eux une importante bataille, le jour même de Pâques 11 Avril 1512. Cardonne, Antoine de Leve, Fabrice Colonne, & le Marquis de Pescaire, Commandants pour le Roi d'Espagne perdirent, suivant Guichardin, près de 12000 hommes. Le champ de bataille, l'artillerie des confédérés qui appartenoit presque toute aux Vénitiens, les enseignes, & le bagage, devinrent la proie du vainqueur. Le bouillant Duc de Nemours, peu satisfait de cette grande victoire, & ne se croyant pas entiérement vainqueur s'il ne détruisoit toute l'armée des alliés, court avec cinquante gens d'armes seulement sur un gros d'Espagnols qui faisoient leur retraite en bon ordre, tombe sur eux avec furie, & perce jusqu'au centre de cette troupe. Son cheval tombe criblé de coups de pertuisannes, & le malheureux jeune homme se trouvant engagé sous son cheval, un Espagnol qui venoit de recevoir une blessure de sa main, lui donne un coup de pique dans le côté droit. C'est ainsi dit Guichardin, que le champ de ses lauriers devint à l'instant même celui de son tombeau. La prise de la ville de Ravennes fut suivie de la bataille; mais les vainqueurs y commirent mille excès indignes & abominables, sous prétexte de venger la mort de leur Général.

1512. *Bataille de Ravennes gagnée par les François.*

Le concile de Milan, ne mettoit aucun relâche dans l'exercice de ses Ses-

(*a*) Jacques de Mailles, *Hist. du Chev. Bayard*, chap. 10. p. 210.

SECT VIII. Histoire du Milanez depuis l'an 1250 jusqu'à l'an 1762.

Plaisante excommunication lancée contre le Pape par le concile que Louis XII avoit fait assembler à Milan.

sions. Le 21 Avril 1512, les Evêques s'assemblent pour tenir la huitieme session; & après les cérémonies ordinaires, les promoteurs présentent une nouvelle requête tendante à faire suspendre le Pape de toutes les fonctions de son ministere. Les Peres aussitôt portent un decret qui condamne le Pape par contumace; & l'Evêque d'Autun ayant monté dans la tribune, lit la bulle d'excommunication contre Jules II. „ Au nom du pere, & du fils, & du S. Esprit. Le sacré concile général de Pise, légitimement assemblé au nom du S. Esprit, représentant l'Eglise universelle, & transféré à Milan. Entre les saints decrets des conciles généraux, ce qu'on doit particuliérement observer, est de prendre garde qu'on n'empêche ou qu'on n'interrompe l'ouvrage souhaitable & nécessaire de la liberté ecclesiastique, & de la réformation du chef & des membres de l'église, pour y réussir, il faut éloigner tout obstacle: *ôtez*, dit le Seigneur par le Prophete Isaïe, *de la voie de mon peuple tout ce qui peut le faire tomber*; & dans l'apôtre S. Paul: *Retranchez le mal du milieu de vous .... car un peu de levain aigrit toute la pâte....* Puisqu'il faut donc retirer le peuple des mains de Goliath, & de la ruine dont les Philistins le menacent, c'est-à-dire de ce déluge de crimes qui inondent l'Eglise dans son chef & dans ses membres, que la foi périclite, que l'Eglise tombe en ruines, & que les gens de bien souhaitent qu'il s'éleve un nouveau David, le concile ici présent s'est assemblé pour être ce David, & enlever l'Eglise des mains des infidelles. Tel a été le dessein de cette assemblée qui a été si traversée par tant d'obstacles depuis son commencement, attaquée & troublée principalement par celui qui devoit la protéger, quoiqu'on ait employé prieres, sollicitations, avis fréquens, humilité, douceur, bonté, pour engager le Souverain Pontife par les entrailles de la miséricorde de celui que S. Paul appelle le chef de l'Eglise qui est son propre corps, à rentrer dans lui-même, sans qu'il ait voulu écouter; qu'au contraire il se soit élevé contre les decrets de ce saint concile; qu'il ait menacé ceux qui le composent, d'interdits, de privation de leurs bénéfices, & d'autres censures; qu'il ait employé toutes sortes d'artifices pour s'opposer à l'exécution de nos pieux desseins, pour diviser, dissoudre, diffamer, détruire, & anéantir nos travaux. C'est pourquoi le saint concile exhorte les Cardinaux, les Patriarches, les Archevêques, Evêques, Abbés, Prévôts des églises cathédrales & collégiales; Rois, Princes, Ducs, Marquis, Comtes, Barons, universités, communautés, Vicaires de la Sainte Eglise Romaine, Vassaux, Gouverneurs, Feudataires & sujets, réguliers & séculiers de quelque dignité, état, & condition, qu'ils soient, enfin tout le peuple chrétien à ne plus reconnoître le Pape Jules; défend de lui obéir à l'avenir, puisqu'il est déclaré notoirement perturbateur du concile, contumace, auteur de schisme, incorrigible & endurci. Nous jugeons que comme tel il a encouru les peines portées dans les saints décrets de Constance & de Basle, & nous prononçons qu'il est suspens de toute administration pontificale qui est dévolue de plein droit au concile" (*a*). Ce morceau, que les historiens ont eu soin de nous conserver, est digne de la curiosité du lecteur, & nous fait voir jusqu'à quel point de corruption les hommes sont enclins. Est-il possible que des Evêques, dont le Pape est le pere & le chef, aient pù usurper le pouvoir de le déposer ainsi avec tant d'ignominie?

(*a*) *Collection de Rousset*, T. VIII. p. 114.

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

Voilà où conduit le pouvoir arbitraire; & si le Roi de France n'eut pas été le maître des revenus de ses Evêques, jamais ces lâches ministres du despotisme ne se fussent déshonorés en vendant ainsi leurs suffrages à leur Prince.

Les Suisses chassent les François du Duché de Milan, & proclament Duc Maximilien Sforce.

Malgré tous les avantages que Louis XII venoit de remporter en Italie, il ne put jamais se maintenir dans la possession des villes du Duché de Milan qu'il avoit soumises à son obéissance: tant il est vrai qu'il a toujours été impossible à une puissance quelconque, de conserver les conquêtes faites en un pays éloigné. Louis reperdit en fort peu de tems & Bologne, & Bresce, & Ravennes; à peine put-il garder le Milanez. Maximilien I. qui jusqu'ici s'étoit toujours tenu dans la neutralité, se rangea du côté du Pape; & les Suisses étant venus faire une irruption soudaine dans le Milanez, Louis XII transféra d'abord à Lyon son concile de Milan, & ordonna à la Palice son Général, & successeur de Gaston, d'évacuer tout le Milanez à l'exception de la citadelle de Milan, de celle de Novarre, & de celle de Crémone. Aussitôt les Suisses firent paroître le jeune Maximilien Sforce fils de Ludovic, & le proclamerent Duc de Milan.

1513. Louis XII renvoie des troupes en Italie, & meurt.

Louis XII au désespoir de perdre ainsi le Milanez, qui lui avoit coûté tant de sang & tant d'argent & dont il étoit l'héritier légitime, propose à Charles de Bourbon, plus connu depuis sous le nom de connétable de Bourbon, de passer en Italie & de reprendre le Milanez. Mais celui-ci, craignant d'échouer dans cette entreprise parce qu'on ne lui donnoit pas une armée assez considérable, refusa les offres du Roi. Louis alors y renvoie la Trémouille qui d'abord obtint les plus heureux succès, & qui reprit le Milanez pour la troisieme fois. Mais ayant perdu la bataille de Novarre contre les Suisses, & Gênes s'étant revoltée pour la seconde fois, il fut obligé d'abandonner ses nouvelles conquêtes, & de ramener en France les débris honteux de son armée qui repasserent les Monts vers la fin de Juin 1513. Cependant Jules II étant mort dès le mois de Février précédent, Louis XII se raccommode d'abord avec les Vénitiens, & ne perd pas l'espérance de recouvrer son cher Milanez. La guerre qu'il eut à soutenir en Bourgogne contre les Suisses, en Flandres contre le Roi Henri VIII qui gagna la bataille des Eperons, & dans la Navare contre Ferdinand d'Arragon, l'empêcherent pendant cet intervalle de s'occuper de nouveau de la conquête du Milanez. Mais en 1515, après avoir fait sa paix avec toutes les puissances belligérantes, il reprit ses premiers desseins sur le Milanez; & il alloit repasser en Italie pour la cinquieme fois, lorsque la mort le surprit & l'empecha d'exécuter ses desseins.

François I. se prépare à recouvrer le Milanez; moyen dont il se sert pour avoir de l'argent.

François I, ayant succédé à Louis XII & se trouvant comme lui descendant de Valentine Visconti son ayeule, fit renaitre toutes les prétentions de la maison d'Orléans sur le Milanez, & voulut débuter dans l'art de la guerre par l'entreprise de la conquête de Milan. Il commence par renouveller l'alliance que Louis XII avoit formée avec les Vénitiens, en leur promettant de les remettre en possession de Bresce & de Bergame dont l'Empereur les avoit dépouillés, & songe ensuite à trouver des expédiens pour lever de l'argent sur les peuples sans les charger d'impôts. Ce fut alors que Duprat, qui de la charge de premier président avoit passé à celle de Chancelier, imagine de rendre vénals tous les offices de judicature pour suppléer à la voie des impôts. Il étoit alors fort indifférent pour les peuples que les charges de judicature fussent vénales ou demeurassent toujours gratuites, parceque le corps de la magistrature n'avoit alors aucune influence dans les affaires du gouvernement; les Etats-Généraux étant

SECT. VI. *Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.*

le seul corps qui représentât la nation, & qui eut droit de lever les impôts. Lorsque dans la suite, en 1771, le Chancelier de France a supprimé la vénalité des charges, il n'a pas considéré que les circonstances étoient changées; que le corps de la magistrature avoit succédé aux Etats-Généraux, & que pour rendre toutes choses égales, il devoit rétablir les Etats-Généraux, puisqu'il n'a aboli la magistrature que pour lui ôter le droit de vérifier les impôts. Mais cette discussion est étrangere à notre objet; & il nous suffit de sçavoir que la vente des offices municipaux rapporta des sommes immenses, avec lesquelles François I. leva une florissante armée qu'il conduisit lui-même en Italie, malgré la confédération formée contre lui entre le Pape Léon X, l'Empereur Maximilien I. & Ferdinand d'Arragon. L'armée alliée n'étoit presque composée que de Suisses que Léon X avoit levés à ses frais, par le crédit & les intrigues du Cardinal de Sion. Guichardin assure positivement que les Suisses étoient au nombre de cinquante mille hommes, & que se voyant dépourvus de cavalerie, ils en firent leurs plaintes au Cardinal de Sion qui leur obtint de Léon X. un corps de quinze cens hommes de cavalerie, commandés par Prosper Colonne Général d'une haute réputation.

Les Suisses vont attaquer les François retranchés à Marignan.

L'Armée Françoise se mit en marche ayant François I. à sa tête, & se rend bientôt dans le Piémont où le premier acte d'hostilité fut exercé à l'égard de Colonne qui se trouva surpris dans un défilé avec toute sa cavalerie, par le Maréchal de Chabannes, dit le Maréchal de la Palice. Les Suisses manquant de cavalerie, & considérant que les principales villes du Milanez se rendoient à François, conclurent un traité avec lui dont les conditions furent qu'ils remettroient entre ses mains le Duché de Milan, moyennant trois cens mille écus qu'on leur payeroit sur le champ, & six cens mille qui seroient payés trois ans après, & soixante mille écus de pension pour Maximilien Sforce qui auroit la liberté d'aller vivre en France. Mais le Cardinal de Sion fit casser ce traité, en qualite de Légat du Pape, & fit voir aux Suisses qu'il ne tenoit qu'à eux de se procurer par eux-mêmes cet argent que François leur promettoit, parce que le Maréchal de Lautrec qui avoit la garde du trésor, & qui étoit en marche pour venir joindre son maître dans le Milanez, pouvoit être surpris dans sa route. Il leur expose ensuite la possibilité de faire prisonnier le Roi lui-même, s'ils se rendent sur le champ à Marignan où les François se trouvoient alors sans défence. Flattés par de si belles espérances, les Suisses s'avancent d'abord pour surprendre Lautrec dans sa marche; mais celui-ci ayant été averti à propos, prit un autre chemin & se rendit en sureté au camp de François. Le Général Rost commandant des Suisses, au désespoir d'avoir manqué son coup de ce côté-là, mene incontinent ses troupes à Marignan où elles firent d'abord des efforts incroyables de valeur pour s'emparer de l'artillerie. Le connêtable de Bourbon qui commandoit l'avant-garde, charge les Suisses à la tête de la gendarmerie. Les Bandes Noires s'avancent alors pour défendre le canon. Dans ce moment le Roi arrive avec le reste de l'armée; & le combat engagé depuis deux heures dans l'après-midi, dura jusqu'à minuit, parcequ'il faisoit un clair de lune fort beau. Mais on ne pouvoit sçavoir de quel côté étoit l'avantage. Le Roi dormit pendant quelques heures, tout armé sur l'affut d'un canon. Dès la pointe du jour, le combat recommence avec plus de furie que la veille, & dura jusqu'au soir. Enfin la gendarmerie & l'artillerie eurent l'honneur de cette journée. Le canon se trouvoit si bien placé, qu'un seul boulet emportoit des files

entieres de bataillons; & la gendarmerie, commandée par le chevalier Bayard, fit des efforts si grands qu'elle rompit le corps de l'armée ennemie. Le Général Rost fait alors sonner la retraite & se retire dans Milan, en laissant plus de quinze mille hommes sur le champ de bataille. Ce combat, l'un des plus mémorables dont l'histoire fasse mention, dura deux jours, le premier & le second Septembre 1515, & décida de la conquête du Milanez. Le Roi demeura trois jours sur le champ de bataille, récompensa la valeur de ses Officiers, & se fit recevoir chevalier par Bayard, parceque pour faire des chevaliers, honneur que le Roi vouloit conférer lui-même à quelques uns de ses Officiers, il falloit être chevalier soi-même, & avoir reçu l'accollade.

Effets que produit le gain de la bataille de Marignan.

Maximilien Sforce qui s'étoit retiré dans la citadelle de Milan, la rendit quelques jours après la defaite des Suisses à Marignan, à condition qu'on lui donneroit soixante mille ducats de pension que François I. s'obligea de lui payer en France. Sforce, dit Guichardin, n'avoit ni élévation ni courage; il abandonna joyeusement son Duché de Milan, pour aller vivre en France en simple particulier, en disant à tout le monde qu'il se regardoit comme un homme très heureux de ne dépendre plus ni du Pape ni des Suisses qui ne pourroient à l'avenir le persécuter en France. Bientôt après, François a une entrevue avec Léon X. à Bologne, & fait un traité d'alliance avec lui. François partit ensuite pour se rendre en France, & laissa le connêtable de Bourbon Gouverneur du Milanez, après avoir établi dans Milan un parlement semblable à celui de Pavie, dont Jean de Selve fut le premier Président, & Moron le Chancelier. Mais le connêtable de Bourbon, dont les projets ne s'accordoient gueres avec ceux de François obtint de s'en retourner en France & fut remplacé par Lautrec.

1521.

Les Généraux François s'attirent, par leurs procédés, le mépris & la haine des Milanois.

Ferdinand d'Arragon étant mort en 1516 & l'Empereur Maximilen I. en 1518, Charles d'Espagne, appellé depuis Charles Quint, se trouve à la fois Empereur, Roi d'Espagne, & le seul héritier de toutes les richesses possessions de la Maison de Bourgogne. François I. sentit bien qu'il alloit trouver dans ce nouveau monarque, un adversaire non-moins puissant que lui. Cependant la jalousie qu'ils avoient l'un contre l'autre, depuis l'élection faite à Francfort, ne commença d'éclater qu'en 1521. Ce fut alors que Charles, sous prétexte de vouloir rétablir François Sforce, frere de Maximilien, dans le Duché de Milan, fit une ligue contre François dans laquelle entrerent le Pape, le Marquis de Mantoue, & Henri VIII. Roi d'Angleterre. La circonstance étoit d'autant plus favorable pour Charles-Quint que le Gouverneur de Milan, Odet de Châtillon Maréchal de Lautrec, s'étoit entiérement aliéné le cœur des Milanois par son insolence & par ses vexations. Il avoit banni plusieurs des principaux citoyens, & forcé les autres à s'exiler eux-mêmes pour leur propre sûreté. Jerome Moron Chancelier de Milan se trouvoit du nombre de ces derniers, & devint dans la suite le plus dangereux ennemi de la France. Lautrec venoit de faire trancher la tête à Maintroi Pallavicini noble Milanois; & par plusieurs autres actes de violence, & de barbarie s'étoit attiré la haine de tous les habitans. Mais lorsqu'il eut confisqué les biens de Pallavicini au profit du Maréchal de Lescun son frere, il fut couvert de mépris & d'ignominie, & les Milanois résolurent de ne supporter pas plus long-tems le joug d'un homme qui irritoit le peuple par les exécutions sanglantes, & qui s'étoit rendu l'horreur & l'exécration de l'Italie par son avarice & les bas sentimens de son âme. Les Italie-

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

tans aussitôt donnent avis de leurs dispositions à Colonne & à Pescaire Généraux de l'Empereur, lesquels passent promptement l'Adda, dans le dessein de se rendre maîtres de Milan. C'est envain que Lautrec veut s'opposer à leur passage; il ne se trouvoit pas assez fort, & ses troupes venoient d'être considérablement diminuées par la défection des Suisses, qui s'étoient retirés en leur pays par l'ordre de Treize Cantons qui leur defendoient de combattre contre les autres Suisses leurs camarades qui se trouvoient dans l'armée Impériale. Le même ordre avoit été signifié au corps des Suisses qui servoient dans l'armée des confédérés. Mais le Cardinal de Sion, par une fourberie digne d'un homme d'église, déchire les dépêches qui regardoient l'armée Impériale, & ne permet au courrier que de porter les ordres des Treize Cantons aux Suisses de l'armée Françoise. Lautrec se trouvoit aussi sans argent dans cette fâcheuse circonstance, & la Comtesse d'Augoulême mere de François I. avoit sçu faire un autre usage des trois cens mille écus qu'on avoit promis de lui envoyer. Enfin il quitte l'Adda, & se retire dans Milan. Ce fut alors, dit Guichardin (*a*), qu'un inconnu dont on n'a jamais sçu le nom, & qui ne s'est jamais fait connoître depuis, ni pour se vanter de ce service, ni pour en réclamer le prix, vint avertir Colonne & Percaire que si leur armée s'approchoit des murs pendant la nuit, les habitans lui ouvriroient la porte Romaine. On ne manqua pas de profiter de cet avis, & les confédérés entrerent dans Milan à l'entrée de la nuit, sans résistance, sans verser beaucoup de sang, & tout étonnés de la facilité & du succès de cette entreprise. Lautrec se sauve aussitôt sur les terres de Venise, trainant avec lui les restes ignominieux de son armée. Bientôt Parme, & Plaisance, suivent l'exemple de Milan; & il ne reste plus aux François que la citadelle de Milan & la ville de Crémone.

1522.

Les Suisses forcent Lautrec de livrer le combat de Bicoque, qu'il perdit.

Pescaire & Colonne se voyant maîtres de la ville de Milan, & de la plupart des autres places du Milanez, appellent François Sforce pour venir prendre possession de son gouvernement. Celui-ci part de Trente où il s'étoit retiré depuis six ans, vient à la tête de six mille Lansquenets joindre l'armée des confédérés, & se fait proclamer Duc de Milan dans sa Capitale. Lautrec pendant cet intervalle avoit reçu un renfort considérable de troupes Suisses montant à seize mille hommes que les Treize Cantons, honteux d'avoir retiré leurs soldats l'année d'auparavant & d'avoir par cette défection causé la perte du Milanez, envoyoient au Général François afin de réparer l'affront qu'ils s'étoient faits. Lautrec venoit aussi de recevoir de France, de nouveaux subsides en argent qui le mirent en état de sortir de ses retranchements & de recouvrer quelques villes situées sur l'Adda. Il s'avance vers la Capitale près de laquelle étoit campée l'armée des alliés qui, malgré les renforts amenés par Sforce, se trouvoit hors d'état de faire face à Lautrec. Mais les discours insinuans de Moron, & les déclamations violentes d'un moine Augustin son confesseur, appellé André Favori, sçurent si bien prévenir l'esprit des habitans contre la domination Françoise, & sur-tout contre le gouvernement de Lautrec, qu'on porta sur le champ à Colonne & à Pescaire des sommes d'argent assez fortes pour payer l'armée combinée d'Espagne & d'Allemagne, & pour faire de nouvelles levées de soldats. Lautrec ne pouvoit donc pas hazarder une bataille; mais les Suisses le forcerent d'en venir aux mains avec l'ennemi, en le menaçant de l'abandonner, s'il ne

(*a*) *Hist. Ital. Lib.* 10. *p.* 252.

payoit leurs arrérages, ou s'il ne livroit bataille, & en ne rependant à toutes ses représentations & à ses remontrances que ces mots laconiques: *Argent*, *Congé*, *ou bataille*. Le Général François, les mene donc à Bicoque belle maison de campagne entourée de haies & de fossés, & à une lieue de Milan, où les confédérés avoient établi leur camp. Les Suisses marchent les premiers avec la plus grande intrépidité, & soutiennent avec bravoure une canonnade furieuse. Ils se jettent impétueusement sur les retranchements & font des efforts incroyables de valeur, fermement soutenus & secondés par les François. Mais enfin après avoir perdu leurs meilleures troupes & leurs braves Officiers, ils sont forcés de se retirer, ne pouvant entamer le camp de l'ennemi. La perte de cette bataille entraîna celle du Milanez & occasionna la révolte de Gênes; ensorte que Lautrec. Se vit obligé tout à coup de quitter l'Italie & de se retirer en France. La bataille de Bicoquè, fut livrée le 14 May 1522.

1523.

François I. renvoie une armee dans le Milanez, sous la conduite de l'amiral Bonnivet.

Au commencement du Printems de l'année suivante, François I. résolut de reprendre le Milanez, & d'y conduire lui-même son armée. Il vint jusqu'à Lyon; mais là ayant appris la rebellion du connêtable de Bourbon, il crut que sa présence seroit plus nécessaire dans son royaume, & revint à Paris. L'Amiral Bonnivet son favori fut chargé de cette expédition, ayant sous ses ordres le Maréchal de Montmorenci, le Chevalier Bayard, & plusieurs autres Capitaines célebres. „ Bonnivet, dit M. Robertson (*a*) ne dut pas cette préférence à ses talens comme Général; car de toutes les qualités qui concourent à le former, il n'avoit que la bravoure personnelle, la plus commune & la derniere de toutes: Mais il étoit le gentil homme le plus accompli qu'il y eut à la cour de France par ses manieres aimables, son esprit insinuant, sa conversation vive & brillante; & François qui vivoit avec ses courtisans dans la plus intime familiarité étoit si charmé des agréments de Bonnivet, qu'il l'honoroit en toute occasion des marques les plus spéciales & les plus distinguées de sa faveur. Bonnivet étoit aussi l'implacable ennemi de Bourbon; & comme le Roi dans cette conjoncture ne sçavoit à qui se fier, il crut ne pouvoir mieux placer que dans les mains de son favori, le commandement en chef de son armée.

Siege de Milan.

Bonnivet, en arrivant dans le Milanez, trouva que les principaux Etats d'Italie; le Pape, les Vénitiens, & les Florentins, avoient accédé à la ligue formée par Charles-Quint pour empêcher son rival de reprendre le Duché de Milan. Mais comme ses troupes n'étoient pas assez nombreuses pour former un obstacle aux progrès de l'armée Françoise, Bonnivet profita de cette circonstance pour s'emparer de toutes les places du Milanez. à l'exception de Pavie, de Crémone, & de Milan. Il mit de fortes garnisons dans toutes les villes qu'il réduisit à son obeissance, & affoiblit par là son armée, faute qui lui coûta cher dans la suite. Cependant après avoir passé le Tesin, sans éprouver autant de résistance qu'il en attendoit de la part de Colonne, Général de l'Empereur, il auroit pu s'emparer de Milan, si par une négligence inconcevable, dit Guichardin (*b*), *qui ne pouvoit procéder que d'un esprit de vertige*, il n'eut pas resté trois en quatre jours sur les rives du Tesin, sans oser s'avancer sur Milan, tandis que la fortune lui offroit une occasion si favorable de s'emparer tout à

(a) *Hist. de Charles-Quint*, Liv. III. T. III. p. 426.

(b) *Histor. Ital.* Lib. XV. p. 254.

Sect. VI. Du Milanez depuis l'an 1535 jusqu'à l'an 1702.

camp de cette ville. Mais il laissa le tems aux habitans de se reconnoître, & à Colonne celui de ramasser des provisions, de réparer les fortifications, & de rassembler les troupes des environs; en sorte qu'il se trouva en état de soutenir le siege que ne tarderent pas à former les troupes Françoises. Mais tous leurs efforts, pour n'avoir pas été employés à propos devinrent inutiles, & tandisque Bonnivet se consumoit en vain devant Milan, Lannoi Général Espagnol amena des renforts considérables, & remplaça Prosper Colonne qui venoit de mourir. La désertion, si commune parmi les soldats François, les maladies, & la peste, firent tant de ravages dans l'armée de Bonnivet, qu'il fut obligé de lever le siege.

1524. *Retraite des François. Rebec où le Chevalier Bayard fut tué.*

Le connétable de Bourbon, Pescaire, & Lannoi, ayant rassemblé leurs troupes, reprennent d'abord toutes les villes dont les François s'etoient emparés, & viennent présenter la bataille à Bonnivet qui s'étoit retranché à Biagrassà, sur les bords de la Sessia. Bonnivet attendoit alors huit mille Suisses de renfort qu'il reçut à tems; mais les Suisses furent si choqués contre lui de ce qu'il ne leur avoit pas envoyé de la cavalerie pour les escorter au sortir des Alpes, circonstance qui les avoit forcés de soutenir des escarmouches continuelles, qu'ils résolurent de ne pas combattre & de l'abandonner. Ils firent camp à part, & mirent entre le leur & le sien la riviere de Sessia. Bourbon profite habilement de cette mutinerie des Suisses, & tombe avec impétuosité sur l'arriere garde de l'armée de Bonnivet qui faisoit sa retraite sur Rébec pour gagner la vallée d'Aost.

,, Le commandement de l'arriere garde fut alors confié au Chevalier Bayard.
,, *Ce brave Officier*, remarque fort judicieusement M. Robertson (a), *étoit si*
,, *peu courtisan qu'il ne parvint jamais à commander en chef; mais dans le*
,, *moment du danger c'étoit toujours à lui qu'on avoit recours, & il se trouvoit*
,, *alors chargé des postes les plus difficiles & les plus importans.* Il se mit à la
,, tête des gendarmes, & animant les soldats par sa présence & par son exem-
,, ple à soutenir le choc des ennemis, il gagna du tems pour couvrir la retraite
,, du reste de l'armée. Il reçut dans cette action une blessure qu'il sentit bien-
,, tôt être mortelle, & n'ayant plus la force de se soutenir sur son cheval, il
,, donna ordre à un de ses gens de l'appuyer contre un arbre, le visage tourné
,, en face de l'ennemi. Là, fixant ses regards sur la garde de son épée, faite
,, en forme de croix, qu'il tint élevée au lieu de crucifix, il adresse une priere
,, à Dieu; & dans cette attitude, si digne de son caractere & comme guerrier
,, & comme chrétien, il attend tranquillement la mort. Bourbon qui condui-
,, soit la tête des troupes ennemies, le trouve dans cette situation, & lui témoi-
,, gne des regrets & de la pitié. *Ne me plaignez point*, lui crie ce brave Che-
,, valier, *je meurs comme un homme d'honneur, en faisant mon devoir: il faut*
,, *plaindre ceux qui combattent contre leur Roi, leur patrie, & leur serment.*
,, Le Marquis de Pescaire qui passoit en même tems par cet endroit, témoigne
,, aussi son admiration pour les vertus de Bayard, & exprime ses regrets sur la
,, perte de ce grand homme avec toute la sensibilité d'un ennemi généreux.
,, Mais voyant qu'on ne pouvoit sans danger le transporter du lieu où il étoit,
,, il y fait dresser une tente, & laisse des personnes chargées de prendre soin de
,, ce célebre guerrier. Leurs soins ne purent le sauver: il mourut comme
,, étoient morts ses ancêtres depuis plusieurs générations, sur le champ de ba-
,, taille.

(a) *Hist. de Charles-Quint*, Liv. III. T. III. p. 442.

„ taille. Pescaire fit embaumer son corps, & l'envoya à ses parens. Tel étoit le respect qu'on avoit en ce siecle pour le mérite militaire, que le Duc de Savoie ordonna qu'on rendit au corps de Bayard les honneurs qu'on rend aux rois, dans toutes les villes de ses Etats par lesquelles il passa; & dans le Dauphiné, la patrie de ce héros, le peuple de tout rang & de toute condition, vint en procession solemnelle au devant de son corps". Ce brave guerrier en se défendant & en se sacrifiant généreusement pour le salut de l'armée, donna le tems à Bonnivet d'effectuer la retraite, de regagner les monts avec son armée, & de se retirer en France, *où il fut aussi bien reçu du Roi*, dit Mezerai, *que s'il fut retourné victorieux* (*a*). Dans un Etat républicain, ou dans une monarchie telle que l'Angleterre, Bonnivet eut eu la tête tranchée; mais dans un Etat despotique, & où la volonté du maître est la seule loi du royaume, les plus coupables sont souvent les plus aimés du Prince & les plus comblés de bienfaits.

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

Qui croiroit qu'après tant de revers éprouvés en Italie, & après tant d'irruptions inutiles dans le Duché de Milan de la part de la France, François I. conçut encore le dessein chimérique de reprendre le Milanez? La descente que les Impériaux venoient de faire en Provence d'où ils avoient été honteusement chassés, lui en fournit l'occasion. Pescaire, Lannoi, & Bourbon, s'étant retirés précipitamment, & ayant abandonné le siege de Marseille, François I. sentit de la douleur de congedier ses troupes, & profita de cette armée pour retourner à la conquête du Milanez. Dès le mois d'Octobre 1524, il avoit repris Verceil, Tortonne, & plusieurs autres places de la Lombardie; & la ville de Milan elle-même fut obligée de céder à la rapidité de ses conquêtes. Pescaire, dit Du Bellay (*b*) sortoit par une porte, tandis que Bonnivet entroit par l'autre. Si François eut profité de sa fortune pour reprendre Lodi, & toutes les autres places du Ghiarra d'Adda qui ne pouvoient tenir long-tems, & que Pescaire & Lannoi avoient résolu d'abandonner, il est certain, dit Sandoval (*c*), que toute la Lombardie seroit tellement tombée en la possession des François qu'il eut été impossible aux Impériaux de les déposséder. Mais le Roi de France, par les conseils de Bonnivet son favori, préféra de faire le siege de Pavie, ville bien fortifiée & bien défendue par Antoine de Love, qui soutint un siege pendant cinq mois consécutifs sans que les François pussent l'obliger de capituler.

François I. retourne dans le Milanez.

François I., voyant la lenteur des progrès du siege & témoin de la belle défence du Commandant, résolut d'operer une divertion dans les troupes Impériales, afin qu'elles ne vinssent plus l'inquiéter dans l'attaque de Pavie, & qu'elles ne pussent jeter aucun secours pour rafraichir la place. Afin de remplir ce dessein, qui causa sa perte & qui lui fut encore suggéré par Bonnivet, il envoie six mille hommes de son armée sous la conduite du Maréchal d'Aubigni pour faire la conquête du royaume de Naples qui se trouvoit alors sans défence & totalement degarni de troupes. Pescaire ne fut point la dupe de cette manœuvre des François; & il engagea Lannoi, & le Duc de Bourbon, à venir sur le

1525. *Bataille de Pavie.*

(*a*) *Hist. de France année* [illegible].
(*b*) *Mémoires de Du Bellay Langey*, T. I. p. [illegible].
(*c*) *Hist. de Charles-Quint*, Liv. I. p. I.

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

champ attaquer l'armée de François I. qui se trouvoit affoiblie de six mille hommes. Dès qu'on eut avis dans le camp des François de la marche de l'armée Impériale, le Roi fait assembler son Conseil où les plus sages & les plus prudens Officiers déciderent: Qu'il falloit se retirer; Que l'ennemi ne cherchoit à en venir aux mains que par désespoir; Que les Généraux de l'armée de Charles-Quint se verroient forcés dans peu de tems de licentier des troupes qu'ils ne pouvoient payer; & Qu'ils n'amenoient ces mêmes troupes au combat qu'en les flattant de l'espérance du pillage. François I. malheureusement pour lui rejette ces conseils prudens, & s'en rapporte uniquement à l'avis de Bonnivet son favori qui décide qu'il falloit accepter la bataille, parceque, lui disoit-il, toute l'Europe ayant les yeux fixés sur le Roi de France, ce seroit une honte s'il abandonnoit Pavie après cinq mois de siege, & s'il entreprenoit de se retirer. La bataille se donna dans le grand parc de Pavie; & jamais deux armées, dit Guichardin (*a*), n'engagerent une action avec plus de furie; jamais les combattants ne furent plus animés, soit par l'émulation, soit par une haine mutuelle, soit par toutes les autres passions qui peuvent porter la bravoure jusqu'au plus haut degré. Les Impériaux ne peuvent d'abord résister au premier choc de la gendarmerie Françoise, & leurs plus fermes bataillons sont ébranlés. Lannoi qui les commande voit le danger imminent, & fait faire un pas en avant au corps de réserve pour soutenir le centre de son invanterie. L'avantage paroit être pour le Roi de France, & la victoire alloit se déclarer pour lui, lorsqu'Antoine de Leve sort de Pavie, & fait avec toute sa garnison qui étoit de six mille hommes une vive attaque sur le corps de réserve & sur l'arriere garde des François. Le Marquis de Pescaire secondant ses efforts à la tête de sa cavalerie Allemande rompt le corps de l'infanterie Françoise, & cause aussitôt une déroute générale. Le Roi ayant été jeté à bas de son cheval qui avoit été tué sous lui, se défendoit à pied en combattant en héros. Plusieurs de ses Officiers furent tués à ses côtés, entr'autres l'Amiral Bonnivet, l'auteur de ce désastre, & le seul, dit du Bellai (*b*) dont on ne regretta pas la perte. Enfin épuisé de fatigues & couvert de blessures, François I. fut obligé de se rendre prisonnier à Lannoi auquel il remit son épée. Lannoi se prosterne, baise la main du Roi, reçoit son épée, & tire la sienne qu'il lui présente noblement, en lui disant qu'il ne convient pas à un si grand monarque d'être désarmé devant un simple sujet de l'Empereur. Le Roi fut aussitôt confié à la garde du vigilant Alarçon, qui le conduisit à la Chartreuse qui n'étoit qu'à deux pas du champ de bataille (*c*).

Les François sont chassés du Milanez.

François de Lorraine, Louis de la Trémouille, Galéas de S. Sévérin grand écuyer de France, & le Maréchal de la Palice, perdirent la vie dans cette sanglante journée. La bataille de Pavie, ainsi que l'observent les historiens, coûta la vie à plus de dix mille hommes, & fut après la bataille de Poitiers donnée sous le Roi Jean, la plus fatale que la France ait essuyée. Henri d'Albert Roi de Navare, le Comte de Saint Pol, le Maréchal de Montmorenci, le Marquis de Langey, le bâtard de Savoie, & le Maréchal de Foix furent faits prisonniers; & ces deux derniers moururent de leur blessures au bout de quelques jours. La garnison de Milan, en apprenant ce fatal évenement se retire avec

(*a*) *Hist. Ital.* Lib. 15. p. 291.
(*b*) *Mém. ubi suprà*, p. 84.
(*c*) Guichardin *ubi suprà*, p. 292.

précipitation, & abandonne la ville. Bientôt toutes les autres places de la Lombardie, suivent cet exemple; & au bout de quinze jours il ne reste pas un seul François dans tout le Duché de Milan.

Conduite de Charles-Quint, en apprenant le gain de la bataille de Pavie.

Lorsque Charles-Quint eut appris le gain de la bataille de Pavie & la prise de François I; il affecta de cacher sa joie, & fit voir une modération dont un Prince si politique & si dissimulé étoit seul capable: „ Sans proferer un seul „ mot qui décélât ni un sentiment d'orgueil, ni une joie immodérée, il alla „ sur le champ à sa chapelle; & après avoir employé une heure entiere à ren- „ dre au ciel ses actions de graces, il revint à sa chambre d'audience qu'il trou „ va remplie de Grands d'Espagne & d'Ambassadeurs étrangers assemblés pour „ le complimenter. Il reçut leurs félicitations d'un air modeste; il plaignit „ l'infortune du Roi prisonnier, & cita François I. comme un exemple frap- „ pant des revers auxquels sont exposés les plus puissans monarques. Il dé- „ fendit toutes réjouissances publiques, comme indécentes dans une guerre en- „ tre Chrétiens, & dit qu'il falloit les réserver pour la premiere victoire qu'il „ auroit le bonheur de remporter sur les infidelles. Charles parut enfin ne „ s'applaudir de l'avantage qu'il avoit obtenu, que parcequ'il se trouveroit par „ là en état de rendre la paix à la Chrétienté" (a). Aussitôt il promit de ne point garder le Milanez, & jura qu'il en donneroit l'investiture à Francisque ou François Sforce, frere du Maximilien Sforce qui continuoit toujours de vivre en France en simple particulier. Charles dit même qu'il alloit sur le champ donner ses ordres pour qu'on lui restituât la ville & le château de Milan, & qu'on lui abandonnât toutes les autres places de la Lombardie. Mais il y mettoit des conditions si dures & si onéreuses, qu'on voyoit bien que Charles vouloit être plus que Sforce le maître du Milanez. Cependant nonobstant toutes ces conditions serviles qu'il plût à Charles d'imposer à son vassal, les Impériaux garderent toujours le Milanez; on ne parloit point de le rendre, & Sforce restoit toujours l'esclave de Charles-Quint.

Projet hardi, mais [illegible], [illegible] Chancelier de Milan.

Ce fut alors que Jérôme Moron Chancelier ou Vice-Chancelier de Milan, ne pouvant plus douter que la mauvaise foi ne fût du côté de Charles, & que l'Empereur n'eut le dessein de dépouiller l'infortuné Sforce, conçut le dessein hardi, mais glorieux, d'affranchir l'Italie de toute domination étrangere, projet, dit Guichardin, qui étoit l'idée favorite de toutes les têtes politiques de l'Italie. Pour remplir ce projet, il imagina d'abord de mettre la couronne de Naples sur la tête de Pescaire qui étoit Italien & Napolitain, & de donner à Sforce le Gouvernement de Milan. Il communiqua ses idées à Pescaire qui d'abord balança, & ensuite se décida à seconder Moron. Mais bientôt après craignant de s'en repentir, il fut assez lâche pour faire secrettement part à l'Empereur de ce complot. Qui auroit pu s'attendre à cette trahison de la part de Pescaire? Il auroit dû ne point approuver Moron, & il falloit qu'il le détournât sagement d'un projet si extravagant & si dangereux. Mais son infamie & sa bassesse furent portées bien plus loin; car il reçut ordre de l'Empereur d'entretenir toujours Moron dans son projet, de le flatter, & de tirer de lui tous les moyens qu'il se proposoit de mettre en usage pour réussir dans cette entreprise. Pescaire joua

(a) Robertson, *Hist. de Charles-Quint*, Liv. IV. T. IV. p. 33.

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

donc dans cette occaſion le rôle le plus indigne, le plus bas & le plus vil, qui eſt celui de corrompre & de ſéduire pour trahir.

Il eſt honteuſement trahi par ſon confident.

François Sforce reçut enfin l'inveſtiture qu'il déſiroit & qu'on lui faiſoit attendre depuis ſi long-tems, mais Charles-Quint y mit des réſerves ſi ridicules, que le Duc de Milan ſe trouvoit plutôt le ſujet & l'eſclave de l'Empereur que ſon vaſſal. Cela fut cauſe que le malheureux Sforce entra dans la *Ligue-Sainte* formée contre l'Empereur, entre le Pape, le Roi d'Angleterre, & les Vénitiens. Cette acceſſion de Sforce à la ligue d'Italie, étoit déja l'un des moyens que Moron avoit imaginés pour délivrer la Lombardie & le royaume de Naples de toute domination étrangere. Moron continuoit toujours aſſiduement ſes entretiens ſecrets & ſa correſpondance politique avec Peſcaire : & Antoine de Leve reçut ordre de l'Empereur de ſe tenir un jour caché derriere la tapiſſerie pour l'écouter & le ſurprendre. Lorſque Moron voulut ſe retirer chez lui, de Leve ſort, court ſur lui, & l'arrête priſonnier de la part de l'Empereur ; & „ Peſcaire, dit Guichardin, qui venoit d'être ſon complice, eut l'audace de „ l'interroger comme ſon juge." Peſcaire en même tems déclare de la part de Charles-Quint, que François Sforce ſoi diſant Duc de Milan eſt déchu de tous ſes droits ſur le Milanez, & qu'il a ordre de s'emparer ſur le champ de la ville & du château de Milan, & de toutes les autres places de la Lombardie. Moron fut renfermé dans une étroite priſon ; & Peſcaire ne put ſurvivre à l'infamie dont il venoit de ſe couvrir. Il mourut à Milan peu de tems après, dans la trente ſixieme année de ſon âge. Charles auſſitôt déclare le Duc de Bourbon Généraliſſime de ſes troupes en Italie, & lui donne le Duché de Milan confiſqué ſur Sforce.

1526. Bourbon dépouille les Egliſes de Milan, pour payer ſes troupes.

Bourbon, devenu Gouverneur de Milan, ſonge à s'emparer d'abord de la citadelle qui tenoit encore pour Sforce ; & pour appaiſer la mutinerie de ſes troupes qui n'étoient point payées, il exerce des actes de violence ſur-tous les habitans du Milanez dont à force de menaces & de tourmens, il extorque des ſommes conſidérables. Enſuite il dépouille toutes les Egliſes de leur argenterie & de leurs ornemens, & diſtribue toutes ces richeſſes aux troupes Eſpagnoles & Allemandes. Mais toutes les ſommes qu'il avoit tirées ne ſuffiſant pas pour acquitter les arrérages dus à ſes ſoldats, il accorde, moyennant la ſomme de vingt-mille ducats, la vie & la liberté au Chancelier Moron, détenu dans de noires priſons depuis qu'il avoit été trahi par Peſcaire, & que les juges Eſpagnols avoient condamnés à perdre la tête, ſupplice qu'on n'avoit différé de lui faire ſubir que pour apprendre de lui quels pouvoient être les autres conjurés, quoiqu'il n'eût fait part de ſon projet à perſonne autre qu'au Marquis de Peſcaire. „ Tel étoit l'eſprit & l'adreſſe de Moron, dit le judicieux Hiſtorien de Charles-„ Quint (a) tel étoit l'aſcendant extraordinaire qu'il avoit ſur l'eſprit de tous „ ceux qui l'approchoient, qu'en peu de jours, de priſonnier qu'il étoit, il „ devint le plus intime confident de Bourbon qui le conſulta ſur toutes les af-„ faires importantes. Ce furent certainement ſes inſinuations qui firent naître „ dans l'eſprit du connêtable, le ſoupçon que l'Empereur n'avoit jamais eu „ deſſein de lui donner l'inveſtiture du Duché de Milan, & que de Leve,

(a) Robertſon, *Hiſt. de Charles-Quint, traduction de M. Suard*, L. IV. T. IV. p. 132.

„ Lannoi, & les autres Généraux Espagnols étoient moins des adjoints destinés à le seconder de bonne foi dans l'exécution de ses projets, que des émissaires apostés pour veiller sur sa conduite. Comme il conservoit à l'âge de quatre vingt ans toute l'audace de la jeunesse, on peut encore lui attribuer l'idée du projet hardi & inattendu que Bourbon osa tenter sur Rome". Effectivement, malgré les vingt mille ducats donnés par les parens & les amis de Moron, les troupes murmuroient encore, parce qu'on leur devoit bien au delà des sommes que Bourbon leur avoit distribuées; & pour appaiser leurs clameurs, il se vit forcé de les mener à Rome qu'il résolut d'assiéger & dont il leur promit le pillage. Clément VII étoit le principal auteur de la ligue générale de l'Europe formée contre Charles Quint, entre le Pape, Henri VIII, la Régente de France, & les Vénitiens; & cette ligue avoit même obtenu le nom de Ligue-Sainte, parceque le Pape y jouoit le rôle de premier acteur. Son objet, disoient les Ambassadeurs dans les cours étrangeres, est d'empêcher que Charles Quint ne s'empare du Milanez, & ne réduise toute l'Italie à son obéissance.

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

1527. *Lautrec revient en Lombardie.*

En conséquence du traité de la Sainte-Ligue, Lautrec revint en Italie, non pour faire la conquête du Duché de Milan, car François I. par le traité de Madrid avoit renoncé à perpétuité à tous les droits que *lui & ses ayant cause* pouvoient avoir sur la Lombardie jusqu'à l'extinction des Sforces. Mais Lautrec venoit en Italie pour conquérir le Royaume de Naples, & pour délivrer le Pape de la captivité & de l'oppression où le tenoit l'Empereur au grand scandale des fidelles & de toute l'Europe. Ses premiers exploits furent signalés par la prise d'Alexandrie, & par celle de Pavie, cette ville qui deux ans auparavant avoit été si fatale aux armes de la France. Enfin, au grand étonnement de tous les politiques, il quitte la Lombardie, dans un tems sur-tout où Antoine de Leve, nommé Gouverneur de Milan après que Bourbon eut été tué au siége de Rome, n'auroit pû l'empêcher faute de troupes de s'emparer de tout le Milanez, & malgré les instances de l'infortuné Sforce qui demandoit à grands cris que les François le rétablissent dans les Etats que l'Empereur lui avoit enlevés.

1529. *Sforce [illegible]*

Cependant l'armée de Lautrec ayant été totalement détruite, soit par les maladies, soit par la peste dont lui-même fut la victime, dans le Royaume de Naples, François I. fit revenir le reste de ses troupes dans le Milanez où un renfort considérable étoit arrivé de France sous la conduite du Comte de S. Pol qui avoit ordre de reprendre en Lombardie toutes les places que Lautrec avoit abandonnées, pour aller délivrer Rome & conquérir le Royaume de Naples. Mais Antoine de Leve, avec une poignée de soldats, dit Guichardin, (a) vint à bout de mettre en fuite toute l'armée Françoise, & prit même le Comte de S. Pol prisonnier de guerre. Ainsi finit malheureusement cette derniere tentative que fit François I. pour recouvrer le Milanez qui, depuis cette époque, fut perdu pour toujours pour les Princes de la maison de France. La paix générale se conclut quelque tems après, à Barcellonne entre le Pape & l'Empereur, & à Cambrai entre l'Empereur, le Roi de France, & le Roi d'Angleterre. Charles vint visiter l'Italie, en se rendant en Allemagne, & eut avec le Pape

(a) *Hist. Ital. L.* 18. p. 201.

Sect. VI *Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.*

Clément VII. une conférence à Bologne, où ils réglerent ensemble la destinée de tous les Etats d'Italie. Ce fut alors que l'infortuné Sforce dépouillé de ses Etats vint se jeter à ses pieds en implorant sa clémence & sa bonté. Charles Quint le releve & lui dit: „ Vous m'avez sensiblement offensé, Monsieur, par „ l'infidélité dont vous êtes coupable à mon égard. Il ne tiendroit qu'à Charles de Gand, ainsi que vous m'avez appellé plusieurs fois, d'en tirer une „ prompte vengeance; & il auroit de fort bonnes raisons pour conserver toute „ la Lombardie sous son obéissance. Mais je veux bien en ce moment ici n'écouter que ma clémence & non ma justice, & je veux vous retablir à Milan „ par le désir que j'ai de rendre la paix générale, & pour suivre mon penchant „ naturel qui me porte à perdre plutôt ce qui m'appartient que de donner lieu „ de soupçonner que je veuille m'emparer du bien des autres. Ainsi soyez tranquille, & le Duché de Milan vous sera restitué. Je veux même y joindre „ un don de ma part que vous ne refuserez pas; c'est ma niece la Princesse de „ Dannemark que je vous donne en mariage" (*a*).

1533. *Merveille Ambassadeur de France, est decapité à Milan.*

Sforce gouverna paisiblement son Duché de Milan, jusqu'à la nouvelle rupture qui arriva entre Charles & François. En 1533, François I. cherchant à briser les entraves où l'avoit engagé le traité de Cambrai, s'adresse à François Sforce pour le faire déclarer contre l'Empereur. Il lui fait représenter par un gentilhomme Milanois, nommé Merveille, à qui François avoit donné des lettres d'Ambassadeur, qu'il étoit honteux pour lui qu'il tint de l'Empereur son Duché de Milan sous des conditions aussi dures & aussi odieuses que Charles avoit exigées; & que la misérable servitude dans laquelle il se trouvoit abaissé, le rendoit la fable & le mépris de toute l'Europe. Sforce prêta une oreille avide à ces propositions flatteuses de la part de François. Mais Charles Quint en fut instruit, & fit au Duc de Milan des réprimandes séveres. Les ministres de Sforce eurent même si grand' peur des menaces de l'Empereur, qu'ils résolurent de sacrifier Merveille & de se défaire de lui. Pour venir à bout de ce noir complot, ils trouvent le secret d'engager Merveille dans une querelle avec un des domestiques du Duc. Merveille se voyant offensé & attaqué, tire son épée & la plonge sur le champ dans le corps de ce malheureux valet, victime de la politique des ministres de son maître, car cette mort étoit précisément ce que les ministres avoient prévu. Aussitôt, malgré ses titres d'Ambassadeur, Merveille est arrêté, emprisonné, jugé, & condamné à perdre la tête le 3. Décembre 1533. Le Roi de France regarda comme une insulte la mort de son Ambassadeur, s'en plaignit hautement à tous les Princes de l'Europe, & promit d'en tirer vengeance en envoyant promptement une armée dans le Milanez.

1535. *La mort de Sforce décéde sans postérité, change les affaires de François I.*

Deux ans après, l'armée Françoise marche en Italie, sous prétexte de châtier l'insolence du Duc de Milan, mais dans le dessein réel de s'emparer de tous les Etats du Duc de Savoie. Ce fut alors que Geneve recouvra sa liberté, & qu'elle a toujours sçû depuis maintenir heureusement & avec courage. Le motif de François I. en s'emparant du Piémont, de la Savoie, de la Bresse & du Bugey, Provinces qui appartenoient alors au Duc de Savoie, étoit de s'assurer

(a) Guichardin, *Hist. Ital.* Lib. XIX. p. 421.

la communication avec son Royaume, lorsqu'il se seroit rendu maître de la Lombardie; & sur-tout de punir le Duc d'avoir fourni au rebelle connétable de Bourbon, tout l'argent dont celui-ci s'étoit servi pour lever les troupes qui battirent les François à la bataille de Pavie. Mais tandis que les troupes de la France occupoient toutes les places du Piémont & de la Savoie, François Sforce mourut à Milan le 24 Octobre 1535 sans laisser de postérité. Cet évènement imprévu fit changer tout à coup le théatre de la guerre, parceque François I. par le Traité de Madrid, ne s'étoit désisté de ses droits sur le Duché de Milan qu'en faveur de Sforce & de ses enfans. D'ailleurs l'affront dont il prétendoit tirer vengeance, se trouvoit éteint par la mort de Sforce. Ainsi, sans perdre tems, la Roi de France réclama le Milanez comme lui appartenant. Mais le souvenir des revers cruels qu'il avoit éprouvés en Lombardie, l'ayant jeté dans une excessive timidité, il n'osa pas tout de suite envoyer ses troupes à la conquête du Duché de Milan, & perdit en négociations un tems précieux qu'il ne devoit employer qu'en hostilités. Il donna à Charles le loisir de recevoir des troupes fraiches d'Allemagne, & de retirer de Naples de nouveaux subsides, qui le mirent à même de se voir bientôt une belle armée de quarante mille hommes dans le Milanez, avec laquelle il ne se borna pas seulement à chasser les François du Piémont & de la Savoie, mais dont il se servit aussi pour entrer en Provence & faire le siege de Marseille.

1538. *Conduite artificieuse de Charles à l'égard de François, touchant le Milanez.*

Charles Quint, ayant pris possession du Milanez comme d'un fief de l'Empire qui se trouvoit vacant par l'extinction des Sforces, résolut bien de ne jamais y laisser rentrer les François. Cependant pour appaiser les plaintes que le Roi de France élevoit contre lui dans toutes les cours de l'Europe, il l'amusa par une conduite artificieuse qu'il tint à son égard, en l'assurant qu'il donneroit l'investiture du Milanez au Duc d'Orléans appellé, avant la mort du Dauphin, le Comte d'Angoulême. Tant que le Dauphin vêcut, Charles avoit sçu transporter alternativement son choix, du Duc d'Orléans au Comte d'Angoulême & du Comte d'Angoulême au Duc d'Orléans, si habilement, avec tant d'adresse, & avec une dissimulation si profonde, qu'il ne fut jamais possible de pénétrer ses véritables intentions. Mais quelque tems après le Dauphin étant venu à mourir, & Charles Quint s'étant enfin déterminé à demander à François un passage par la France à l'occasion de la révolte des Gaulois, il lui renouvella toutes les assurances qu'il lui avoit données précédemment d'investir le jeune Duc d'Orléans du Milanez, & lui promit que cette affaire seroit bientôt terminée à son avantage. Cependant lorsqu'arrivé à Bruxelles les Ambassadeurs de France le sommerent d'accomplir sa parole, il éluda finement leur demande, sous prétexte que toute son attention se trouvoit alors portée à chercher les moyens d'étouffer la révolte des Gaulois; & qu'il étoit absolument nécessaire que leur maître voulut bien lui accorder de nouveaux délais, & jusqu'à ce qu'il eut mis fin à la rebellion de sa ville de Gand.

François I. voyant que Charles lui avoit tant de fois violé la promesse de donner au plus jeune de ses fils l'investiture du Milanez, se servit d'une occasion qui lui parut favorable pour déclarer la guerre à Charles Quint. Il avoit envoyé Rincon à Constantinople, & Frégose à Venise, avec le titre d'Ambassadeurs & un plein pouvoir auprès du Sénat de Venise, pour accélérer la né-

Frégose & Rincon ambassadeurs de France, sont massacrés dans le Milanez en se rendant à leur destination.

gociation que Soliman Second venoit d'entamer. Mais ces deux ministres en passant par le Milanez, furent massacrés de la maniere la plus inhumaine. Don Alphonse d'Avalos Marquis du Guast ou de *Guaste*, que Charles avoit nommé Gouverneur du Duché de Milan depuis la mort d'Antoine de Leve, & qui avoit instruit de la commission dont Frégose & Rincon s'étoient chargés, aposta des soldats tirés de la garnison de Pavie qui surprirent Frégose & Rincon lorsqu'ils s'embarquoient sur le Pô pour se rendre à Venise, se saisirent de tous leurs papiers, & trempèrent leurs mains dans le sang de ces infortunées victimes de la jalousie de Charles. Cet acte plein de violence & d'atrocité commis sur des personnes dont le caractere est sacré chez toutes les nations, excita dans toute l'Europe l'horreur, & l'indignation contre l'Empereur.

1541.

Pourquoi François I. n'a pas envahi le Milanez.

Il est étonnant que François I, après s'être servi d'un motif aussi puissant aux yeux de toute l'Europe que celui de se venger de cette insulte pour rompre la treve de Nice & déclarer la guerre à Charles, ne se soit pas jetté tout à coup dans le Milanez dont il lui étoit alors très-facile de s'emparer. Au lieu de mettre cinq armées en campagne & de les faire agir en cinq différens endroits, il devoit en réunir au moins deux à la fois pour faire la conquête du Duché de Milan; & cette opération devenoit d'autant plus aisée, que ses troupes occupoient toujours les meilleures & les plus fortes places du Piémont. Mais il y a lieu de croire que le souvenir amer de ses infortunes dans ce pays, lui avoit flétri le cœur, & avoit ralenti dans son ame cette ardeur bouillante qu'il témoignoit autrefois à se rendre maître de Milan. Aussi pendant tout le cours de cette derniere guerre qui dura depuis 1542 à 1544, François I. n'osa jamais frapper aucun coup dans la Lombardie.

1544.

La mort du Duc d'Orléans empêche Charles de restituer le Milanez à la France.

Par la paix de Crespy, conclue en 1544, Charles Quint s'engagea de restituer le Milanez à la France, & promit solemnellement d'en donner l'investiture au jeune Duc d'Orléans, troisième fils du Roi, & qui avant la mort du Dauphin son frere portoit le titre de Comte d'Angoulême. Il déclara de plus, en signant le traité, que son intention étoit de marier le Duc d'Orléans avec la fille de son frere Ferdinand; & que l'appanage de cette Princesse seroit le Duché de Milan. Mais pendant qu'il différoit à accomplir ses promesses, & qu'il trouvoit continuellement de nouveaux obstacles à remplir ses engagemens le Duc d'Orléans mourut le 8. Septembre 1545. Cet évènement inattendu tira Charles d'un mauvais pas, & dont malgré toute la versatilité de son esprit, il n'eut jamais sçu se dégager. Cette mort le délivra de l'obligation qu'il s'étoit faite, de céder à son ennemi une province aussi importante que le Duché de Milan. Cependant François lui demanda des dédommagemens, afin d'être indemnisé de la possession du Milanez dont il se trouvoit malheureusement privé par la mort de son fils. Mais Charles prit un ton de maître, fut inflexible, & déclara que son dessein n'étoit pas de rien changer aux articles de la paix de Crespy.

1546.

L'assassinat de Farneze, tire encore Charles d'un mauvais pas.

Charles ne fut désormais plus troublé dans la possession du Milanez que par les instances réitérées de Paul III, qui lui demandoit le Duché de Milan pour Louis Farneze son fils naturel, & à qui l'Empereur lui-même avoit donné une de ses filles illégitimes en mariage. Mais il eut le secret d'amuser le Pape, ainsi qu'il avoit amusé François I. & il prolongea la négociation jusqu'à la mort de

Pie-

précisément où Pierre Louis Farnese, qui s'étoit érigé en tyran à Plaisance, fut assassiné par ses sujets, sort affreux qui devroit faire frémir les Rois qui gouvernent en despotes, & que le ciel manque rarement de leur préparer. Charles, en apprenant la mort de Farneze, donne ses ordres au Marquis du Guast pour s'emparer du Duché de Plaisance, & l'annexer au Milanez. Mais Philippe II. à qui Charles résigna de son vivant tous ses Etats héréditaires, rendit Plaisance à la maison Farneze, dix ans après que le Marquis du Guast s'en fut emparé pour Charles-Quint.

Sect. VI. Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.

1558. *Le Milanez tombe aux Espagnols, & ensuite à l'Empereur.*

Par l'abdication que Charles-Quint fit solemnellement à Philippe II. son fils de tous ses Etats d'Italie, le Milanez fut annexé au royaume d'Espagne; & les Espagnols le possédérent pendant un siecle & demi, sans que les François osassent jamais faire une tentative pour s'en emparer. Ce ne fut qu'à la mort de Charles II. Roi d'Espagne, arrivée le 1 Novembre 1700, que les François envoyerent une armée en Italie pour maintenir l'Espagne, dont le Duc d'Anjou s'étoit fait déclarer Roi, dans la possession du Milanez. Après plusieurs batailles données entre le Prince Eugene Général de l'Empereur, & le Duc de Vendôme, le Duc de Villeroi, Martin, le Duc d'Orléans, & autres généraux de Louis Quatorze, les François furent enfin obligés de laisser les Impériaux maîtres du Milanez. Par le traité d'Utrect signé le 14 Juin 1714, l'Espagne céda la possession du Milanez à l'Empereur Charles VI, possession dans laquelle il ne fut troublé qu'en 1734, à l'occasion de la mort du Roi de Pologne, & de celle du Grand Duc de Toscane. Alors les François entrerent en Italie, & s'emparerent du Duché de Milan sous la conduite du Maréchal de Coigni qui gagna contre les Impériaux la bataille de Guastalla. Mais par la paix de Vienne faite en 1736, l'Empereur rentra en possession du Milanez.

1736. *La Reine de Hongrie déclarée Souveraine du Milanez.*

Depuis cette époque, le Milanez est toujours resté à la maison d'Autriche; & l'imperatrice reine de Hongrie le possede aujourd'hui comme étant l'unique héritiere des vastes domaines que lui a laissés son pere l'Empereur Charles VI. Pendant la guerre de 1741, excitée à l'occasion de la mort de cet Empereur décédé en Octobre 1740, les François firent tous leurs efforts pour s'emparer du Duché de Milan; mais le Duc de Savoie allié de la Reine, les chassa d'Italie, sur la fin de l'année 1746, & les empêcha d'y remettre les pieds pendant toute le durée de cette guerre. Enfin la paix d'Aix-la-Chapelle conclue en May 1748, confirme la reine de Hongrie dans la possession du Milanez.

Nous sommes fâchés que les bornes de ce volume, dans lesquelles nous nous trouvons actuellement renfermés, nous empêchent de nous étendre plus au long sur tous ces objets. Mais comme ils sont moins éloignés de notre tems que ceux dont nous avons parlé plus amplement, ils sont aussi moins ignorés des lecteurs. Cependant nous ne finirons pas cet ouvrage sans exposer au lecteur un morceau intéressant, tiré des *Voyages en Italie* faits par un auteur moderne.

1748. *Réflexions générales sur l'histoire de Milan.*

„ Les Milanois, dit-il, sont aujourd'hui sous la domination de la Maison „ d'Autriche; & l'on ne peut que les féliciter de ce bonheur, puisqu'ils jouissent „ actuellement d'une tranquillité qui fut toujours ignorée de leurs ancêtres. En „ effet on ne peut se rappeller la désolation de la ville de Milan, pillée, saccagée, „ & ravagée successivement par les Huns, par les Goths, par les Hérules, par

SECT. VI. *Histoire du Milanez depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.*

„ les ſucceſſeurs de Charlemagne, par les Empereurs de la maiſon de Souabe, „ ſouvent ruinée par ſes diviſions inteſtines, par ſes ambitieuſes entrepriſes; & „ par ſes expéditions malheureuſes ſans être porté à féliciter ſes habitans ac- „ tuels, & ſur la tranquillité dont ils jouiſſent, & ſur leur humeur pacifique".

1762. *Réflexions ſur l'alliance de l'Autriche avec la France.*

„ Cependant l'alliance de la France avec l'Autriche faite en 1758, & confirmée „ depuis par le traité de Fontainebleau du 2 Octobre 1762, a tari les ſources „ qu'à chaque guerre, c'eſt-à-dire tous les dix ans environ, répandoient dans „ ce pays les tréſors de la France, de l'Eſpagne, & de l'Allemagne. Les „ autres Etats d'Italie, ainſi que les Pays-Bas, ont beaucoup ſouffert de cet „ arrangement dans la derniere guerre".

Etat actuel des Milanois.

„ En gémiſſant ſur leur état actuel, les Milanois frémiſſent à la vue de l'a- „ venir, & de la ruine totale qu'ils attendent d'une alliance qui en leur enle- „ vant, & l'argent que les garniſons Allemandes laiſſoient chez eux, & celui „ que la guerre leur apportoit de tems en tems, ne leur laiſſe de reſſource que „ dans une induſtrie qui ne peut avoir d'activité qu'autant que l'argent eſt très „ commun".

Problême politique à l'occaſion des guerres de Milan.

„ De la comparaiſon de leur état préſent avec leur état paſſé, naît un pro- „ blème qui peut occuper les ſpéculatifs. La ville de Milan ne fut jamais plus „ peuplée, plus riche, & plus floriſſante, que dans le tems de ſes plus grands „ déſaſtres. Il en étoit même ainſi de toute l'Italie, au milieu du feu des guer- „ res des Guelphes & des Gibelins. Si nous portons nos regards hors de l'I- „ talie, la Grece étoit une fourmilliere d'hommes dans ces ſiecles brillants, „ où tous ſes peuples & toutes ſes villes en armes ſignaloient chaque année par „ des victoires & par des triomphes ſur leurs voiſins. Dans des ſiecles moins „ éloignés de nous, la France n'a jamais pu revenir au point où ſa population „ étoit portée au milieu des guerres civiles qui la déchirerent ſous les enfans „ d'Henri Second. La paix & le calme qui ſuivent la guerre, feroient-ils donc „ contraires à la population? Par quelles raiſons morales ou phyſiques, les diſ- „ ſentions inteſtines, les guerres de ville à ville, de citoyen à citoyen, lui fe- „ roient-elles favorables? Peut-on par quelque approximation, appliquer à ce „ problême, les cauſes auxquelles le préſident Hénaut rapporte le concours des „ grands hommes en tout genre que produiſent ces ſiecles orageux que nous „ n'aimons que dans l'hiſtoire. Dans ces tems de criſe, dit cet hiſtorien, les „ événemens heureux & malheureux mille fois répétés, fortifient l'âme aug- „ mentent ſon reſſort, ne lui laiſſent rien voir où elle ne puiſſe atteindre, & „ lui impriment ce déſir de gloire qui ne manque jamais de produire de gran- „ des choſes" (*a*).

Examen de ce problême, & du période où la ville de Milan a joui de ſa plus grande félicité.

Il eſt vrai que les Etats belliqueux ſont plus peuplés, que les Etats pacifiques; & que du conſentement unanime de tous les hiſtoriens, les villes ſont moins déſertes pendant une longue guerre qu'elle ne le ſont pendant une longue paix. D'où peut venir cette cauſe qui naturellement devroit opérer un effet tout contraire, puiſque la guerre ravage & détruit, tandiſque la paix éleve & établit? C'eſt ce qu'il eſt difficile de déterminer. Pour répondre à une queſtion ſi diffi-

(*a*) *Voyages en Italie de deux Gentils-hommes Suédois*, par M. Groſley, T. I. p. 201.

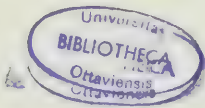
cile & qui paroît impliquer contradiction, je crois qu'il faut considérer 1. Que si les villes paroissent plus peuplées pendant la guerre que pendant la paix, c'est que la plûpart des riches habitans de la campagne viennent avec toute leur famille se retirer dans les villes où ils se croient plus en fureté; mais alors les campagnes sont plus désertes, & l'Etat n'en est pas plus peuplé: ce qui feroit croire que les historiens se sont fait illusion 2. Que les nations belliqueuses ne sont entrées en guerre que parceque, leur pays étant surchargé de peuples, elles se voyoient dans la nécessité d'envahir les contrées voisines. Tels furent les motifs de Bellovese, de Ségovese, & de Brennus, lorsque ces féroces conquérants firent leurs invasions en Italie & en Germanie, ainsi que le rapporte T. Live (*a*): les inondations des barbares, sous la décadence de l'Empire, doivent être attribuées aux mêmes causes. 3. Que le luxe dépeuple plus les Etats que la guerre, parceque les citoyens riches aiment mieux se livrer à une libertinage honteux & à la débauche, que de prendre le soin d'élever un famille; en même tems ceux qui sont moins riches se consacrent au célibat afin de pourvoir plus aisément à leur luxe &c. or pendant la guerre le luxe est moins en vigueur que pendant la paix &c. 4. Que pendant la guerre, l'Etat est obligé de faire continuellement des emprunts considérables pour fournir aux frais de la guerre; ce qui, en faisant circuler l'argent davantage, cause la fortune d'un grand nombre de citoyens, & les met à même de former des établissemens. 5. Que les jeunes gens que la guerre est obligé d'enlever sont remplacés par des freres, des cousins, & autre parens qui s'établissent à cette occasion, tandis que les circonstances ayant resté les mêmes, ils n'eussent jamais pu se procurer un établissement &c. Sans entrer dans un plus grand détail à cet égard, il est vrai que jamais la ville de Milan ne fut si peuplée, ni si heureuse, que pendant le tems de ses guerres avec les Empereurs d'Allemagne: mais c'est qu'elle combattoit alors pour maintenir sa liberté; & l'on peut assûrer que là où regne la liberté, là regne la felicité, *ubi libertas, ibi felicitas*.

Sect. VI. *Histoire du* Milanez *depuis l'an 1450 jusqu'à l'an 1762.*

(*a*) *Dec. I. Lib.* 5.

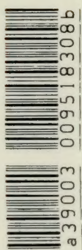
Fin de l'Histoire de Milan & du Tome Trente-Sixieme.










a39003 009518308b